This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Grand
RFI
Digitized by Google

Digitized by Google

LE GRAND
VOCABULAIRE
FRANÇOIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS,

CONTENANT

1°. L'explication de chaque mot considéré dans ses diverses acceptions grammaticales, propres, figurées, synonymes & relatives.

2°. Les lois de l'Orthographe; celles de la Prosodie, ou Prononciation, tant familière qu'oratoire; les Principes généraux & particuliers de la Grammaire; les Règles de la Versification, & généralement tout ce qui a rapport à l'Éloquence & à la Poësie.

3°. La Géographie ancienne & moderne; le Blason, ou l'Art héraldique; la Mythologie; l'Histoire naturelle des Animaux, des Plantes & des Minéraux; l'Exposé des Dogmes de la Religion, & des Faits principaux de l'Histoire Sacrée, Ecclésiastique & Profane.

4°. Des détails raisonnés & philosophiques sur l'Économie, le Commerce, la Marine, la Politique, la Jurisprudence Civile, Canonique & Bénéficiale; l'Anatomie, la Médecine, la Chirurgie, la Chimie, la Physique, les Mathématiques, la Musique, la Peinture, la Sculpture, la Gravure, l'Architecture, *&c. &c.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME VINGT-HUITIÈME.

ASTOR LIBRARY NEW-YORK.

A PARIS,

Hôtel de Thou, rue des Poitevins, Quartier S. André-des-Arts.

M. DCC. LXXIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS.

THLASPI; ſubſtantif maſculin. Plante dont on diſtingue trois eſpèces principales; ſavoir, le *Thlaſpi ordinaire*, le *thlaſpi des champs à large ſilique*, & le *thlaſpi à odeur d'ail*.

Le *thlaſpi ordinaire* croît aux lieux incultes, pierreux & ſablonneux, mais expoſés au ſoleil, quelquefois entre les blés, ſur les toîts & contre les murailles. Sa racine eſt aſſez groſſe, fibreuſe, ligneuſe, blanche & un peu âcre: elle pouſſe des tiges à la hauteur d'environ un pied, rondes, velues, roides, rameuſes, garnies de feuilles ſans queue, pyramidales, crénelées en leurs bords, d'un vert blanchâtre & d'une ſaveur âcre & piquante. Ses fleurs, qui paroiſſent en Mai, ſont petites, blanches, nombreuſes, compoſées chacune de quatre pétales en croix, avec ſix étamines à ſommets pointus. A ces fleurs ſuccèdent des fruits arrondis, applatis en bourſe, aîlés & échancrés par le haut, diviſés en deux loges, qui contiennent des graines applaties, d'un rouge noirâtre, d'un goût âcre & brûlant comme la moutarde & le creſſon alenois: elles mûriſſent en Juin. On nous en apporte du Languedoc & de la Provence.

Le *thlaſpi des champs à large ſilique* dure depuis le commencement du printemps juſqu'à la fin de l'automne, & croît aſſez par-tout. Sa racine eſt petite, d'un goût légumineux, un peu amer: ſes tiges ſont hautes d'un pied, anguleuſes, cannelées & aîlées; ſes feuilles ſont longues, larges, liſſes, dentelées, d'un vert noirâtre, d'un goût âcre, & d'une odeur qui tire ſur celle de l'ail; ſes fleurs naiſſent à la fin d'Avril, comme en épi, aux ſommités des tiges, petites, blanches, reſſemblantes à celles de la bourſette, & compoſées chacune

Digitized by Google

de quatre feuilles disposées en croix: elles sont suivies par des siliques larges, un peu renflées dans le milieu, d'ailleurs semblables aux précédentes, ainsi que les semences qui sont d'un rouge brun.

Le *thlaspi à odeur d'ail* est une plante qu'on cultive dans les jardins des curieux: elle produit des fleurs & des siliques dans le mois de Juillet. Sa racine est simple, peu fibreuse: elle pousse beaucoup de feuilles qui ressemblent à celles de la paquerette, & dont quelques-unes sont légèrement laciniées; d'autres entourées de petites dents; d'autres ne sont, ni dentées, ni découpées, mais portées ordinairement sur de longues queues nerveuses & vertes. Du milieu de ces feuilles s'élevent de petites tiges, revêtues de feuilles qui les embrassent alternativement. Ces tiges portent en leurs sommités des fleurs en croix, comme les précédentes: les fruits sont des espéces de bourses ovales, qui contiennent des graines arrondies & applaties. Toute la plante a une odeur d'ail très-sensible, même sans qu'on y touche, & un goût de légume agréable, qui laisse un peu d'âcreté dans la bouche.

La semence de ces trois espéces de thlaspi, sert également en Médecine: elle a une saveur âcre, piquante, qui laisse dans la bouche, un goût d'ail ou d'oignon: on la regarde comme incisive, détersive & apéritive, propre à procurer les menstrues, à dissoudre le sang caillé, à faire mûrir & déterger les abcès internes. On en prend un demi-gros dans un véhicule convenable. Les femmes grosses ne doivent pas en user, dans la crainte d'avorter: on peut se servir de cette semence en guise de masticatoire, pour décharger le cerveau d'une pituite surabondante; elle mondifie & déterge les ulcères externes: c'est un des ingrédiens de la grande thériaque.

THNETOPSYCHITES; (les) anciens Hérétiques qui croyoient que l'ame humaine étoit parfaitement semblable à celle des bêtes, & qu'elle mouroit avec le corps.

THOAS; nom d'un Roi de la Chersonnèse Taurique. *Voyez* ORESTE.

THOCHEN; nom d'une ancienne ville de la Terre-Sainte, dans la tribu de Siméon.

THOÉ; Nymphe marine, fille de l'Océan & de Thetys. Elle étoit ainsi appelée, selon Hésiode, à cause de sa vîtesse.

THOISSEY; ville de France dans la principauté de Dombes, à six lieues, nord, de Trevoux.

THOMAS D'AQUIN, docteur de l'Eglise, de l'ordre des Dominicains, né en 1227, à Aquin, d'une famille illustre, étudia la théologie à Cologne sous Albert le Grand. Comme son application à l'étude lui faisoit garder un profond silence, ses compagnons le croyant stupide, le nommèrent le *Bœuf muet*; mais Albert ayant bientôt reconnu sa grande capacité, leur dit que les doctes mugissemens de ce bœuf retentiroient un jour partout l'Univers. On ne tarda point à reconnoître la vérité de cette prédiction. Thomas étant venu à Paris en 1253, y fut reçu docteur en 1257: il s'y distingua par ses prédications & par ses écrits. Les leçons de théologie qu'il donna dans cette Capitale, lui acquirent tant de réputation, qu'il fût surnommé *l'Ange de l'Ecole*, *le Docteur Angélique & l'Aigle des Théologiens*. Son obéissance inviolable aux ordres de ses

Digitized by Google

Supérieurs, lui fit toujours embraſſer avec joie ce que le miniſtère de la parole a de plus fatigant. Les hiſtoriens de ſa vie ne font pas un moindre éloge de la douceur de ſon caractère. On ne le vit jamais ſe permettre la moindre parole capable de bleſſer le prochain au milieu même des diſputes de l'Ecole, quelque vivacité qu'on lui témoignât. Cet illuſtre docteur ayant été appelé en Italie, y mourut en 1274. Jean XXII le canoniſa en 1313, & Pie V le déclara docteur de l'Egliſe en 1567. Son corps fut transféré dans le Couvent des Dominicains de Toulouſe, ſous le pontificat d'Urbain V en 1369. Les Souverains Pontifes ont toujours recommandé aux Théologiens de s'attacher à la doctrine de S. Thomas. Il a établi ſuivant la méthode ſcholaſtique qui s'étoit introduite depuis peu dans l'Égliſe, les mêmes vérités que S. Auguſtin avoit développées avec tant de lumière & de ſolidité ſur la matière de la grâce & de la prédeſtination : les principales éditions des ouvrages de S. Thomas ſont celle de Rome, 1570, en 17 vol. *in-fol.* ; celle de Veniſe, 1594 ; celle d'Anvers, 1612, en 18 vol. *in-fol.* L'édition la plus exacte & la plus eſtimée de toute, eſt celle de Rome en 1570, dédiée au Pape Pie V, & exécutée par ſon ordre ; le dixième, le onzième & le douzième volume contiennent la *Somme* de théologie, où il traite de tous les dogmes & de toutes les vérités qui peuvent être agitées par les Théologiens.

THOMAS DE CANTORBERY, (Saint) dont le nom de famille étoit *Becquet*, vit le jour à Londres en 1117. Après avoir fait ſes études à Oxford & à Paris, il retourna dans ſa patrie, & s'y livra à tous les plaiſirs d'une jeuneſſe diſſipée ; mais un danger qu'il courut à la chaſſe le fit rentrer en lui même. La Juriſprudence des affaires civiles, auxquelles il s'appliqua avec aſſiduité, lui firent un nom célèbre. *Thibaud*, Archevêque de Cantorbery, lui donna l'Archidiaconé de ſon Egliſe, & lui obtint la dignité de Chancelier d'Angleterre ſous *Hénri II*, qui l'éleva en 1162 ſur le ſiége de Cantorbery. *Thomas* ne vécut pas longtemps en paix avec ſon Souverain. Les Anglois prétendent que les premières brouilleries vinrent d'un prêtre qui commit un meurtre, & que l'Archevêque ne punit pas aſſez rigoureuſement ; mais la véritable origine fut ſon zèle pour les priviléges de ſon Egliſe. Ce zèle qui paroiſſoit trop ardent au Roi & à ſes principaux Sujets, lui fit bien des ennemis. On l'accuſa devant les Pairs d'avoir malverſé pendant qu'il occupoit la charge de Chancelier, dont il venoit de ſe démettre ; mais il refuſa de répondre à ces imputations injuſtes, ſous prétexte qu'il étoit Archevêque. Condamné à la priſon par les pairs Eccléſiaſtiques & Séculiers, il ſe retira à l'Abbaye de Pontigny, & enſuite auprès de *Louis le Jeune*, Roi de France. Il excommunia la plupart des Seigneurs qui compoſoient le Conſeil de *Henri*. Il écrivoit à ce Prince : *je vous dois à la vérité, révérence comme à mon Roi, mais je vous dois châtiment comme à mon fils ſpirituel.* Il le menaça dans ſa lettre qu'il ſeroit changé en bête comme *Nabuchodonoſor*. Henri II travailla à aſſoupir ces querelles, & après quelques difficultés la paix ſe fit entre le Roi & le Prélat. Saint *Thomas* revint en

Digitized by Google

Angleterre en 1170, & la guerre ne tarda pas à être rallumée : il excommunia tous les Ecclésiastiques, Evêques, Chanoines, Curés, qui s'étoient déclarés contre lui. On se plaignit au Roi qui ne put rien gagner sur l'Archevêque, parcequ'il croyoit soutenir la cause de Dieu. *Henri*, fatigué par ces différends, & personnellement irrité contre *Thomas*, s'écria dans un excès de colère : *est-il possible qu'aucun de ceux que j'ai comblés de bienfaits ne me vengera d'un prêtre qui trouble mon Royaume ?* Aussi tôt quatre de ses Gentilshommes coururent assommer l'Archevêque à coups de massue au pied de l'Autel, le 29 Décembre 1170, la cinquante-troisième année de son âge, & la neuvième de son épiscopat. Il fut mis au nombre des Saints par Alexandre III. On a de lui, 1°. divers traités pleins des préjugés de son siécle ; 2°. des épîtres ; 3°. le cantique à la Vierge, si mal écrit & si mal rimé, sous le titre de *gaude flore Virginali*. Du *Fossé* a écrit sa vie.

THOMAS, (Artus) sieur d'Embry, Poëte, Littérateur, est connu, 1°. par des *épigrammes* sur les tableaux des *Philostrates*, que Blaise de *Vigenère* a placées dans sa traduction de ces Auteurs & de *Callistrate*, imprimée chez *l'Angelier*, *in*-fol. 2°. Par des *Commentaires sur la vie d'Apollonius de Thiane*, par *Philostrate*, insérés dans la version du même *Vigenère*, chez *l'Angelier*, 2 vol. *in*-4°. 3°. Par une mauvaise suite de la traduction de l'histoire de *Chalcondyle*, *in*-fol., chez *l'Angelier*. Cet Auteur vivoit dans le dix-septième siécle.

THOMAS DE CATIMPREY, né à Leuve, près de Bruxelles, en 1201, fut d'abord Chanoine Régulier de S. Augustin, dans l'Abbaye de Catimprey, près de Cambrai, puis Religieux de l'ordre de S. Dominique. Il est connu par un *traité* des devoirs des Supérieurs & Inférieurs, publié sous ce titre singulier : *bonum universale de apibus*. La meilleure édition est celle de Douai en 1627. Ce Savant Jacobin mourut en 1280.

THOMAS DU FOSSÉ, (Pierre) né à Rouen en 1624, d'une illustre famille originaire de Blois, fut élevé à Port Royal des Champs, où le *Maître* prit soin de lui former l'esprit & le style. *Pompone*, Ministre d'Etat, instruit de sa capacité, le sollicita vainement de prendre part aux travaux de ses ambassades. Son amour pour la vie retirée l'empêcha d'accepter. Il entretenoit peu de commerce avec les Savans, de peur de perdre en conversations inutiles les momens qu'il destinoit à la prière & à l'étude des livres saints. Il craignoit surtout d'altérer par de vaines disputes, cette paix qui lui étoit si chère. Sa charité n'étoit pas moins grande que son amour pour la paix. Non content de retrancher de son nécessaire pour fournir au besoin des pauvres, il avoit encore fait quelques études particulières pour leur servir de médecin dans le besoin. Ce Pieux solitaire mourut dans le célibat en 1698, à 64 ans. On a de lui, I, *la vie de S. Thomas de Cantorbery*. II, celle de *Tertullien* & d'*Origène*. III, deux volumes des *Vies* des Saints. Il avoit dessein d'en donner la suite ; mais il interrompit ce projet pour continuer les *explications* de la Bible de *Sacy* & d'autres ouvrages écrits avec exactitude & avec noblesse.

THOMASIUS, (Michel) né à Ma-

Digitized by Google

jorque, Secrétaire & Conseiller de *Philippe II*, Roi d'Espagne, fut élevé à l'Evêché de Lérida. Il joignoit à la science du droit la connoissance de la philosophie. On lui est redevable de la correction du décret de *Gratien*, & de l'édition du cours canonique que fit *Grégoire XIII*, avant d'être Pape. Il a laissé encore d'autres ouvrages, entr'autres, *Commentarius de ratione conciliorum celebrandorum.*

THOMASIUS, (Jacques) Professeur en éloquence à Leipsick, étoit d'une bonne famille de cette ville. Il y fut élevé avec soin, & y enseigna les Belles Lettres & la Philosophie. Le célèbre *Leibnitz* qui avoit été son disciple en Philosophie, disoit que si son Maître avoit osé s'élever contre la philosophie de l'école, il l'auroit fait, mais il avoit plus de lumière que de courage. C'étoit un homme doux, tranquille & incapable de troubler son repos & celui des autres par de vaines querelles. Il mourut dans sa patrie en 1684, à 52 ans. Ses principaux ouvrages sont, I, les *Origines de l'Histoire Philosophique & Ecclésiastique.* II. Plusieurs *Dissertations*, dans une desquelles il traite du Plagiat Littéraire, & donne une liste de cent Plagiaires. Ces ouvrages sont en Latin, & renferment beaucoup de recherches.

THOMASIUS, (Christian) fils du précédent, né à Leipsick en 1655, prit le bonnet de docteur à Francfort sur l'Oder en 1676. Un Journal Allemand, qu'il commença à publier en 1688, & dans lequel il semoit plusieurs traits satyriques contre les Scholastiques, lui fit beaucoup d'ennemis. On excita *Mayius* à l'accuser publiquement d'hérésie, & même du crime de lèse-Majesté. *Thomasius* avoit refuté un traité de son dénonciateur, où il prétendoit qu'il n'y avoit que la religion Luthérienne qui fût propre à maintenir la paix & la tranquillité de l'Etat. Ce fut la semence des persécutions qu'on lui suscita; il fut obligé de se retirer à Berlin, où le Roi de Prusse se servit de lui pour fonder l'Université de Hall. La premiere chaire de droit lui fut accordée en 1710. Trois ans après il fit soutenir des thèses, dans lesquelles il avança que le concubinage n'a rien de contraire au droit divin, & qu'il est seulement un état moins parfait que celui du mariage. Cette opinion dangereuse fit naître beaucoup d'écrits. *Thomasius* mourut en 1728, regardé comme un esprit bizarre & un homme inquiet. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en Latin & en Allemand. Les principaux sont, 1°. *une introduction à la philosophie de la Cour*; 2°. *l'histoire de la Sagesse & de la Folie*; 3°. deux *livres des défauts de la Jurisprudence romaine*; 4°. *les fondemens du droit naturel & des gens*; 5°. *Histoire des disputes entre le Sacerdoce & l'Empire, jusqu'au seizième siécle.*

THOMASSIN, (Louis) né à Aix en Provence en 1629, fut reçu dans la Congrégation de l'Oratoire dès sa quatorzième année. Après y avoir enseigné les humanités & la philosophie, il fut fait Professeur de théologie à Saumur. L'écriture, les Pères, les Conciles prirent dans son école la place des vaines subtilités scolastiques. Appelé à Paris en 1654, il y commença, dans le Séminaire de *Saint Magloire*, des Conférences de théologie positive, selon la méthode qu'il avoit suivie à Saumur. Ses succès dans cet em-

Digitized by Google

ploi lui firent des amis illuſtres. *Pereſixe*, Archevêque de Paris, l'engagea à faire imprimer ſes *Diſſertations Latines ſur les Conciles*, dont il n'y a eu que le premier volume qui parut en 1667, *in-4°*. & ſes *Mémoires ſur la grace*, qui furent imprimés en 1668, en 3 vol. *in-8°*. Ils reparurent en 1682, *in-4°*. augmentés de deux Mémoires, ſous les auſpices de *Harlay*, ſucceſſeur de *Pereſixe*. Il publia auſſi trois tomes de *Dogmes Théologiques* en Latin, le premier en 1680, le ſecond en 1684, le troiſième en 1689; trois autres tomes de la *Diſcipline Eccléſiaſtique* ſur les Bénéfices & les Bénéficiers; le premier en 1678, le ſecond en 1679, le troiſième en 1681; divers traités de la *Diſcipline de l'Egliſe & de la Morale Chrétienne*, des *Fêtes*, des *Jeûnes*, de la *Vérité* & du *Menſonge*, de *l'unité de l'Egliſe*, de *l'Aumône*, du *Négoce* & de *l'Uſure*. Celui-ci ne fut imprimé qu'après ſa mort, auſſi-bien que le *Traité dogmatique des moyens dont on s'eſt ſervi dans tous les temps pour maintenir l'unité de l'Egliſe*. Ce ne fut pas ſeulement ſur ces matières que brilla le ſavoir du Père *Thomaſſin*. Il poſſédoit parfaitement les Belles Lettres, & il voulut enſeigner aux autres l'uſage qu'on en pouvoit faire. Ainſi il donna au public des *Méthodes d'étudier & d'enſeigner chrétiennement* la philoſophie, les hiſtoriens profanes, les poëtes & les langues. Le Pape *Innocent XI* témoigna quelque deſir de ſe ſervir de ſon ouvrage de la Diſcipline pour le gouvernement de l'Egliſe, & voulut même l'attirer à Rome. L'Archevêque de Paris en parla au Roi de la part du Cardinal *Caſanata*, Bibliothécaire de Sa Sainteté; mais la réponſe fut qu'un tel ſujet ne devoit pas ſortir du royaume. Le Père *Thomaſſin* témoigna au St Père ſa gratitude & ſon zèle en traduiſant en Latin les trois volumes de la *Diſcipline*. Ce travail fatigant ne fut pas plutôt fini, qu'il en reprit un autre non moins pénible. Comme il s'étoit appliqué à l'Hébreu pendant cinquante années, il crut devoir faire ſervir cette étude à prouver l'antiquité & la vérité de la Religion. Ainſi il entreprit de faire voir que la langue hébraïque eſt la mère de toutes les autres, & qu'il falloit par conſéquent chercher dans l'Ecriture, qui conſerve ce qui nous en reſte, l'hiſtoire de la vraie Religion, auſſi-bien que la première langue. Ce fut ce qui l'engagea à compoſer une *méthode d'enſeigner chrétiennement la grammaire ou les langues, par rapport à l'Ecriture Sainte*. Elle fut ſuivie d'un *Gloſſaire* univerſel hébraïque, dont l'impreſſion qui ſe faiſoit au Louvre ne fut achevée qu'après ſa mort. Cet ouvrage parut *in-fol.* en 1697, par les ſoins du Père *Bordes*, de l'Oratoire, & de M. *Barat* de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, & ne répondit pas à la réputation de l'Auteur. Le Père *Thomaſſin* mourut la nuit de Noël de 1695, âgé de 77 ans. Ce ſavant avoit la modeſtie d'un homme qui ignoroit ce qu'il étoit, ſon eſprit étoit ſage, & ſon caractère modéré. Il gémiſſoit des diſputes de l'Ecole, & n'entroit dans aucune. Sa charité étoit ſi grande, qu'il donnoit aux pauvres la moitié de la penſion que lui faiſoit le Clergé. On ne peut lui refuſer beaucoup d'érudition; mais il la puiſe moins dans les ſources que dans les Auteurs qui ont copié d'après les originaux. Dans ſa Diſci-

Digitized by Google

pline Eccléſiaſtique il y a beaucoup de fautes dans tous les endroits où il s'agit de citations d'Auteurs Grecs. Son ſtyle eſt un peu peſant ; il n'arrange pas toujours ſes matériaux d'une manière agréable, & en général il eſt trop diffus.

THOMASSIN, fils d'un Graveur habile, entra chez le célèbre *Picard*, dit le Romain, où il acheva de ſe perfectionner. Cet habile Artiſte s'étant retiré en Hollande en 1710, ſon Eleve le ſuivit & y demeura juſqu'en 1713. Sa manière de graver étoit belle & ſavante. Il entroit parfaitement dans l'eſprit du Peintre dont il vouloit rendre le caractère, & il avoit l'art d'en faire connoître avec fineſſe la touche & le goût. On cite entr'autres, 1°. la *Mélancolie* du *Feti*, célèbre Peintre Florentin. 2°. Le *Magnificat* de *Jouvenet*. 3°. Le *Coriolan* d'après la *Foſſe*. 4°. Le *Retour du bal* de *Wateau*. 5°. Les *Noces de Cana*, d'après Paul *Véroneſe*. *Thomaſſin* étoit né avec beaucoup de jugement & d'eſprit ; l'enjouement & la ſincérité faiſoient le fond de ſon caractère ; ſa converſation étoit légere & amuſante, & ſes ſaillies avoient le ſel de l'épigramme, ſans en avoir jamais l'aigreur. Il mourut le premier Janvier 1741, âgé de 53 ans.

THOMÉ ; (île de San) île d'Afrique dans le golfe de Guinée. Elle fut découverte en 1495, par les Portugais qui en ſont les maîtres. Elle eſt preſque ronde, ayant environ douze lieues de diamètre. Le terrein y eſt fertile & abondant en belles cannes de ſucre : on y voit auſſi quelques cannelliers : il y a des vignes qui ont du raiſin mûr, en fleur & en verjus, dans toutes les ſaiſons de l'année. L'air y eſt mal ſain & nuiſible aux étrangers, à cauſe de la grande chaleur. Quoique cette île ſoit coupée dans le milieu par la ligne, il y a une montagne dont le ſommet eſt toujours couvert de neige. Avant la découverte du Breſil, les Portugais y faiſoient un commerce conſidérable. On prétend qu'il y a des mines d'or auſſi pur que l'or du Bréſil. Le ſiége épiſcopal & le gouvernement ont été transférés en 1756, à l'île du Prince, qui eſt plus ſaine. Les Capucins Italiens y ont un joli hoſpice, & les Auguſtins une maiſon. Outre cela il y a pluſieurs Paroiſſes & Chapelles dont les Prêtres ſont Négres.

THOMÉENS, ou CHRÉTIENS DE ST THOMAS ; (les) *voyez* CHRÉTIEN.

THOMÉUS, (Nicolas Léonic) Profeſſeur de Philoſophie à Padoue, étoit Vénitien & originaire d'Albanie. Il étudia le Grec à Florence ſous *Démétrius Chalcondyle*, & rétablit le goût des Belles-Lettres à Padoue, où il mourut en 1531, à 75 ans. La Philoſophie avoit réglé ſes mœurs autant qu'elle avoit éclairé ſon eſprit. Il laiſſa quelques ouvrages qu'on ne conſulte guère. Ce ſavant fut un des premiers qui expliqua le texte Grec d'*Ariſtote*.

THOMISME ; ſubſtantif maſculin. Doctrine de St Thomas d'Aquin & de ſes Diſciples.

THOMISTES ; (les) nom que l'on donne aux Théologiens d'une Ecole Catholique, qui font profeſſion de ſuivre la doctrine de St Thomas d'Aquin.

Quoique les Thomiſtes ſoient oppoſés aux Scotiſtes ſur pluſieurs points, tels que la diſtinction des attributs de Dieu, la manière dont les Sacremens opèrent, l'Immacu-

Digitized by Google

lée Conception, *&c.* cependant ce qui les caractériſe particulièrement & ce qui les diſtingue des autres Théologiens Moliniſtes, Auguſtiniens, Congruiſtes, *&c.* c'eſt leur ſyſtême ſur la grace, dont nous allons donner une idée.

La baſe de ce ſyſtême eſt que Dieu eſt cauſe première & premier moteur à l'égard de toutes ſes créatures; comme cauſe première, il doit influer ſur toutes leurs actions, parcequ'il n'eſt pas de ſa dignité d'attendre la détermination de la cauſe ſeconde ou de ſa créature. Comme premier moteur, il doit imprimer le mouvement à toutes les facultés ou puiſſances qui en ſont ſuſceptibles, de là ils concluent:

1°. Que dans quelque état qu'on ſuppoſe l'homme, ſoit avant, ſoit après ſa chûte, & pour quelque action que ce ſoit, la prémotion de Dieu eſt néceſſaire. Ils appellent cette prémotion *prédétermination phyſique*, lorſqu'il s'agit des actions conſidérées dans l'ordre naturel, & ils la nomment *grâce efficace* par elle-même, quand il s'agit des œuvres ſurnaturelles ou méritoires du ſalut.

2°. Que la grâce efficace par elle-même a été néceſſaire aux Anges & à nos premiers parens pour les œuvres ſurnaturelles.

3°. Que quant à l'efficacité de la grâce, il n'y a aucune différence entre la grâce efficace de l'état de nature innocente & celle de nature tombée ou corrompue par le péché.

4°. Que cette grâce efficace néceſſaire pour les œuvres ſurnaturelles, fut refuſée à Adam & aux Anges lorſqu'ils prévariquerent pour la première fois, mais qu'elle ne leur fut refuſée que par leur faute.

5°. Que quant à l'état de nature innocente & aux œuvres ſurnaturelles & libres, ſoit des Anges, ſoit des hommes dans cet état, il faut admettre en Dieu des décrets abſolus, efficaces & antécédens au libre conſentement de la volonté créée.

6°. Que la préſcience que Dieu a eu de ces œuvres étoit fondée ſur ſes décrets abſolus, efficaces & antécédens.

7°. Que la prédeſtination dans cet état a été antécédente à la préviſion des mérites.

8°. Que la réprobation négative qu'ils font conſiſter dans l'excluſion de la gloire, a été également antécédente à la préviſion des péchés, & uniquement fondée ſur la volonté de Dieu; mais que la réprobation poſitive, c'eſt-à dire, la prédeſtination aux peines éternelles a été conſéquente à la préviſion des démérites de ceux qui devoient être ainſi réprouvés.

9°. Qu'Adam ayant péché, tous ſes deſcendans dont il avoit été établi le Prince & le chef moral, ont péché en lui; & qu'ainſi tout le genre humain eſt devenu une maſſe de perdition que Dieu auroit pu ſans injuſtice abandonner comme il a fait les Anges prévaricateurs.

10°. Que Dieu par ſa pure miſéricorde a bien voulu d'une volonté antécédente & de bon plaiſir, réparer la chute du genre humain, & qu'en conſéquence il a décerné de lui envoyer pour Rédempteur JESUS-CHRIST qui eſt mort pour le ſalut de tous les hommes, & de conférer à ceux-ci, ou du moins de

Digitized by Google

de leur préparer des secours de grâce très suffisans.

11°. Que par une miséricorde spéciale & antécédemment à la prévision de leurs mérites, il a élu efficacement & prédestiné à la gloire un certain nombre d'hommes préférablement à tout le reste, par un décret que les *Thomistes* appellent *décret d'intention.*

12°. Qu'à ceux qu'il a ainsi élus, il accorde certainement la grâce efficace, le don de persévérance, & la gloire dans le temps; mais qu'il n'accorde à tous les autres que des grâces suffisantes pour opérer le bien & pour y persévérer.

13°. Que dans l'état de nature tombée, la grâce efficace est nécessaire à la créature à double titre, 1°. à titre de dépendance, parcequ'elle est créature; 2°. à titre de foiblesse ou d'infirmité, parceque quoique la grâce suffisante guérisse la volonté & la rende saine, cependant à cause de l'infirmité de la chair & de ses combats ou de ses révoltes perpétuelles contre l'esprit, la volonté éprouve une très-grande difficulté de faire le bien surnaturel; elle a un pouvoir véritable, prochain & complet, de le faire, & cependant elle ne le fera jamais sans une grâce efficace, à peu près, disent-ils, comme un convalescent a des forces suffisantes pour faire un voyage, qu'il n'exécutera cependant pas sans quelque autre secours que ses seules forces.

14°. Que la prescience des bonnes œuvres que l'homme doit faire avec le secours de la grâce, est fondée sur un décret efficace, absolu & antécédent, d'accorder cette grâce; & que la prescience du mal futur est également fondée sur un décret de permission par lequel Dieu par un juste jugement, a résolu de ne point accorder de grâce efficace dans les circonstances où elle seroit nécessaire pour éviter le péché.

15°. Que Dieu voit dans ses décrets qui sont ceux qui persévéreront dans le bien, & ceux qui persévéreront dans le mal; & qu'en conséquence il accorde aux uns la gloire éternelle, & condamne les autres au supplice de l'enfer par un décret que les *Thomistes* appellent *décret d'exécution.*

16°. Que la prédestination ou le décret d'intention d'accorder la gloire aux bons, est absolument & purement gratuite.

17°. Que la réprobation négative dépend uniquement de la volonté de Dieu, & que la réprobation positive suppose la prévision des péchés. Quelques *Thomistes* cependant, comme Lemos & Gonet, pensent que le péché originel est la cause de la réprobation négative.

On accuse communément ce système de n'être pas favorable à la liberté; mais les *Thomistes* se lavent de ce reproche en répondant, 1°. que Dieu en prémouvant ses créatures raisonnables, ne donne aucune atteinte aux facultés qu'il leur a accordées d'ailleurs, & qu'il veut qu'en agissant elles agissent librement. 2°. Que sous l'action de Dieu la raison propose toujours à la volonté une infinité d'objets entre lesquels celle-ci peut choisir, & que la volonté elle-même étant une faculté que Dieu seul peut remplir & rassasier, trouve toujours quelque chose qu'elle peut desirer ou choisir, ce qui suffit pour la liberté.

On reproche aussi aux *Thomistes* que la grâce suffisante qu'ils admettent, n'est une grâce que de nom. A quoi ils répondent que dans leur

Digitized by Google

ſyſtême la grace ſuffiſante donne un pouvoir très-complet de faire le bien, *in actu primo*, comme ils s'expriment, pouvoir ſi complet & ſi réel, que ſi l'homme en vouloit bien uſer, il feroit le bien; que c'eſt ſa faute s'il ne le fait pas; que dans la grâce ſuffiſante Dieu lui en offre une efficace, & que ſi Dieu ne la lui accorde pas, c'eſt que l'homme par ſa réſiſtance y met obſtacle.

THOMPSON, (Jacques) Poëte anglois, naquit en 1700 à Ednan en Écoſſe d'un père Miniſtre. Son Poëme ſur l'hiver publié en 1726 le fit connoître des Littérateurs & rechercher des perſonnes du plus haut rang. Le Lord Talbot, Chancelier du Royaume, lui confia ſon fils. Il lui ſervit de guide dans ſes voyages. Le Poëte parcourut avec ſon illuſtre Élève la plupart des Cours & des Villes principales de l'Europe. De retour dans ſa patrie, le Chancelier le nomma ſon Secrétaire. La mort lui ayant enlevé ce généreux protecteur, il fut réduit à vivre des fruits de ſon génie. Il travailla pour le théâtre juſqu'à ſa mort, arrivée en 1748. Thompſon emporta dans le tombeau les regrets des citoyens & des gens de goût. Sa phyſionomie annonçoit la gaîété, & ſa converſation l'inſpiroit. Bon ami, bon parent, excellent patriote, Philoſophe paiſible, il ne prit aucune part aux querelles de ſes Confreres. La plupart l'aimèrent, & tous le reſpectèrent. L'automne étoit ſa ſaiſon favorite pour compoſer. Il reſſembloit en cela à Milton, dont il étoit admirateur paſſionné. La Poëſie ne fut ni ſon ſeul goût ni ſon ſeul talent. Il ſe connoiſſoit en Muſique, en Peinture, en Sculpture, en Architecture; l'Hiſtoire Naturelle & l'Antiquité ne lui étoient pas non plus inconnues. La meilleure édition de ſes ouvrages eſt celle de Londres en 1762, en deux volumes *in*-4°. Le produit en fut deſtiné à lui élever un mauſolée dans l'Abbaye de Weſtminſter. M. Murdoch qui a dirigé cette magnifique édition, l'a ornée de la vie de l'Auteur. On y trouve les *quatre Saiſons*, Poëme auſſi philoſophique que pittoreſque traduit en françois en 1759, *in* 8°. par Madame Bontemps, avec de très belles eſtampes. C'eſt le tableau de la Nature dans les différens temps de l'année; il eſt ſemé d'images preſque toujours riantes, & quelquefois un peu outrées. Le *Château de l'Indolence*, plein de bonne poéſie & d'excellentes leçons de morale. Le *Poëme de la Liberté*, auquel il travailla pendant deux ans, & qu'il mettoit au-deſſus de ſes autres productions. Des *Tragédies*, qui furent repréſentées avec beaucoup de ſuccès en Angleterre.

THON; ſubſtantif maſculin. Gros poiſſon de mer couvert de grandes écailles & d'une peau déliée: il a le muſeau pointu & épais, les dents aigues & petites, les ouies doubles, deux nageoires auprès des ouies, & le dos noirâtre: ſa queue eſt large & formée, dit Lemery, en croiſſant; c'eſt en elle que conſiſte la force & la défenſe de l'animal.

Ce poiſſon eſt fort craintif, & il ſuffit de faire beaucoup de bruit, ou qu'il tonne pour le faire ſauver & jeter dans les foſſes où les filets ſont tendus. Il habite les lieux limoneux de la mer; il mange de l'algue & de pluſieurs autres plantes maritimes; il va toujours en troupe. On connoît qu'il approche par le bruit qu'il fait en agitant violemment l'eau de la mer par où

Digitized by Google

il paſſe. La vîteſſe avec laquelle nagent les thons & pluſieurs autres poiſſons, & la durée conſtante de cette vîteſſe ne paroîtroient pas vraiſemblable ſi elles n'étoient bien connues. M. le Chevalier de Chimbaud étant parti de la Martinique pour la France par la voie de Marſeille, dit que dans la traverſée, qui fut de plus de cent jours, il rencontra une quantité prodigieuſe de thons qui l'accompagnèrent pendant quarante-ſept jours; ils diſparurent tous au moment que l'on quitta l'Océan pour entrer dans le détroit de Gibraltar.

Cependant le thon ſe trouve en abondance dans la Méditerranée, & principalement ſur les côtes de la Provence: on y en prend qui peſent juſqu'à cent vingt livres & plus. On a préparé pour cela une pêcherie qu'on appelle *madrague*: on l'y prend avec une eſpèce de rets ou de gros filet qu'on appelle *thonnaire*. Il n'oſe ſortir de ce filet, & principalement lorſqu'on a trouvé le moyen de le faire coucher ſur le dos: il meurt en peu de temps quand il eſt pris. Il ſe fait auſſi une pêche abondante de thon ſur les côtes des Baſques & de Labour dans le reſſort de l'Amirauté de Bayonne. Cette pêche commence à la mi-Avril, & ſe continue juſqu'au commencement d'Octobre; là elle ſe fait à la ligne, le bateau toujours à la voile; l'hameçon eſt recouvert d'un vieux linge ou d'un petit ſac taillé en forme de ſardine, dont les thons ſont fort friands: comme ce poiſſon eſt vorace, il gobe auſſi-tôt l'hameçon; chaque bateau ramène quelquefois cent cinquante thons.

La chair du thon reſſemble aſſez à celle du veau: l'endroit le plus délicat eſt la poitrine. Quand ce poiſſon eſt nouvellement pêché, & qu'on le coupe auſſi-tôt, ſa chair eſt rouge; elle eſt ferme, très bonne à manger & nourriſſante; on la mange rôtie; on la ſale auſſi pour la conſerver, ou on la marine étant cuite avec l'huile de Provence & le ſel. On tranſporte par-tout de ce poiſſon mariné & dépecé par tronçons ſous le nom de *thonnine*.

THONON; ville de Savoie, capitale du duché de Chablais, près du lac de Genève, à cinq lieues, ſud-oueſt, de Lauſanne.

THOR; nom d'un Dieu qu'adoroient les anciens peuples du nord. Il étoit l'aîné des fils d'Odin, & régnoit ſur les airs, lançoit la foudre, excitoit & appaiſoit les tempêtes, faiſoit du bien aux hommes & les protégeoit contre les attaques des géans & des mauvais génies: on le regardoit même comme le défenſeur & le vengeur des Dieux. On repréſentoit Thor à la gauche d'Odin ſon père; il avoit une couronne ſur la tête, un ſceptre dans une main, & une maſſue dans l'autre. Quelquefois on le peignoit ſur un char traîné par deux boucs de bois, avec un frein d'argent & la tête couronnée d'étoiles. On croit que Thor étoit la même choſe que le Mithras des Perſes ou que le Soleil. Les peuples du Nord célébroient en ſon honneur une grande fête nommée *Juul*; elle ſe célébroit au ſolſtice d'hiver; on y faiſoit des ſacrifices pour obtenir une année abondante; on ſe livroit d'ailleurs à la joie; on faiſoit des feſtins & des danſes, & M. Mallet croit que c'eſt cette fête qui a donné lieu aux réjouiſſances que les peuples du Nord font encore aujourd'hui à l'occaſion des fêtes de Noël,

Digitized by Google

Par les fonctions que la Mythologie Celtique attribuoit au dieu Thor, César l'a confondu avec le Jupiter des Grecs & des Romains.

THORA; ſubſtantif maſculin. Eſpèce d'aconit qui pouſſe de ſa racine deux ou trois feuilles preſque rondes, ſemblables à celles du cyclamen ou pain de pourceau, mais une fois auſſi grandes, dentelées en leurs bords: il s'élève d'entre elles une tige garnie en ſon milieu d'une ou de deux feuilles pareilles à celles d'en bas, mais ſans queue. Les fleurs naiſſent à l'extrémité de la tige, compoſées chacune de quatre feuilles jaunes diſpoſées en roſe. Le fruit eſt arrondi & formé de pluſieurs ſemences plates, ramaſſées en manière de tête. Sa racine eſt à petit navet comme l'aſphodèle.

Cette plante contient de l'huile & un ſel âcre & corroſif. On ſe ſert de ſon ſuc pour empoiſonner les flèches & autres armes dont on tue les loups, les renards & les autres bêtes nuiſibles; elle croît ſur les Alpes; priſe intérieurement c'eſt un poiſon dangereux.

On prétend que les Eſpagnols, dans le temps que l'arbalête étoit leur arme principale, empoiſonnoient leurs flèches, comme ils firent en 1550 dans leurs combats contre les Maures, en ſe ſervant du ſuc d'une eſpèce d'aconit qui vient au voiſinage de Grenade, & qu'on nomme par cette raiſon dans le pays *herbe d'arbalête*; ils ſe ſervirent auſſi du ſuc de l'ellébore noir qui croît dans les montagnes de Caſtille. L'effet de ces deux poiſons inſinués dans le ſang produit le vertige, des engourdiſſemens, l'enflure du corps & la mort. Il y a une plante que l'on regarde comme l'antidote ſpécifique du poiſon du thora, ce qui lui a fait donner le nom d'*anthore* ou *antithore*.

THORACHIQUE; adjectif des deux genres. *Thorachicus*. Qui eſt relatif à la poitrine. Il ſe dit des médicamens propres aux maladies de la poitrine qu'on appelle auſſi *pectoraux*.

On appelle *canal thorachique*, un conduit très-mince qui part du réſervoir du chyle, & aboutit à la veine ſouclavière gauche, dans laquelle il porte le chyle.

Il y a auſſi deux *artères thorachiques*, qu'on diſtingue en ſupérieure & inférieure.

La *thorachique ſupérieure* qui s'appelle auſſi *mammaire* externe, deſcend ſur les parties latérales de la poitrine, en ſerpentant & ſe croiſant avec les côtes. Elle fournit du ſang aux muſcles pectoraux & à la mammelle, au ſouclavier, au grand dentelé, au grand dorſal, aux portions ſupérieures du coraco-brachial & du biceps.

La thorachique inférieure va le long de la côte inférieure de l'omoplate gagner le muſcle ſous-ſcapulaire, le grand rond, le petit rond, le ſous-épineux, le grand dorſal, le grand dentelé, & les intercoſtaux voiſins, après quoi elle communique avec les ſcapulaires.

Les veines de même nom naiſſent des différentes parties qui reçoivent le ſang des artères & le verſent, la droite dans la veine-cave, & la gauche dans la ſouclavière du même côté.

THORAX; ſubſtantif maſculin & terme d'Anatomie emprunté du Grec. C'eſt le nom qu'on donne à la poitrine.

THORIGNY; petite ville de France en Champagne, à trois lieues, nord, de Sens.

Digitized by Google

THORN ; ville de Pologne, dans le Palatinat de Culm, ſur la Viſtule, à 34 lieues, ſud-eſt, de Dantzig, & 37, nord oueſt, de Varſovie. C'étoit autrefois une ville anſéatique, & elle jouit encore aujourd'hui de grands priviléges. La Religion Luthérienne y eſt dominante. Cependant, en 1724, il arriva un tumulte entre les Catholiques & les Luthériens ; neuf Proteſtans du nombre deſquels étoit le Préſident Roeſner, furent décapités, & les Catholiques s'emparèrent de l'Égliſe Saint-Jacques. Guſtave-Adolphe l'aſſiégea inutilement en 1629. Charles Guſtave la prit en 1655, & Charles XII en 1703. Il en fit démolir les fortifications. C'eſt la patrie du célèbre Copernic. Elle eſt partagée en deux villes, l'ancienne & la nouvelle.

THORNILL, (Jacques) Peintre né en 1676, dans la province de Dorſet, mourut en 1732, dans la même maiſon où il reçut le jour. Il étoit le fils d'un Gentilhomme, qui l'ayant laiſſé fort jeune ſans bien, le mit dans la néceſſité de chercher dans ſes talens, de quoi ſubſiſter. Il entra chez un Peintre médiocre, où le déſir de ſe perfectionner & ſon goût le rendirent en peu de temps habile dans ſon art. La Reine Anne l'employa à pluſieurs grands Ouvrages de peinture. Son mérite lui fit donner la place de premier Peintre de ſa Majeſté, avec le titre de Chevalier. Il acquit de grands biens, & racheta les terres que ſon père avoit vendues. Il fut élu Membre du Parlement ; mais les richeſſes ni les honneurs ne l'empêchoient point d'exercer la peinture. Il avoit un génie qui embraſſoit tous les genres ; il peignoit également bien l'hiſtoire, l'allégorie, le portrait, le payſage & l'architecture. Il a même donné pluſieurs plans qui ont été exécutés.

THOU, (Jacques Auguſte de) né à Paris en 1553, voyagea de bonne heure en Italie, en Flandre & en Allemagne. Son père l'avoit deſtiné à l'état eccléſiaſtique, & Nicolas de Thou, ſon Oncle, Évêque de Chartres, lui avoit même réſigné ſes bénéfices, mais la mort de ſon frère aîné l'obligea de s'en démettre. Il prit le parti de la robe, & fut reçu Conſeiller, enſuite Préſident à Mortier. En 1586, après la funeſte journée des Barricades, il ſortit de Paris, & ſe rendit à Chartres auprès de Henri III, qui l'envoya en Normandie & en Picardie, & enſuite en Allemagne. De *Thou* paſſa de-là à Veniſe, où il reçut la nouvelle de la mort de ce Prince aſſaſſiné par un Jacobin Fanatique. Ce fut ce qui l'obligea de revenir en France. Henri IV étoit alors à Châteaudun ; le Préſident de Thou ſe rendit auprès de lui. Ce Monarque charmé de ſon ſavoir & de ſon intégrité l'appela pluſieurs fois dans ſon Conſeil, & l'employa dans pluſieurs négociations importantes, comme à la Conférence de Surène. Après la mort de Jacques Amyot, Grand-Maître de la Bibliothèque du Roi, le Préſident de Thou obtint cette place digne de ſon érudition. Le Roi voulut qu'il fût un des Commiſſaires catholiques dans la célèbre conférence de Fontainebleau, entre du Perron & Dupleſſis Mornai. Pendant la régence de la Reine Marie de Médicis, il fut un des Directeurs Généraux des Finances. On le députa à la conférence de Loudun, & on l'employa à d'au-

Digitized by Google

tres affaires très-épineuſes, dans leſquelles il ne fit pas moins éclater ſes vertus que ſes lumières. Commis avec le Cardinal du Perron pour trouver le moyen de réformer l'Univerſité de Paris, & pour travailler à la conſtruction du Collége Royal qui fut commencé par ſes ſoins, il s'en acquitta avec zèle. Enfin après avoir rempli tous les devoirs du Citoyen, du Magiſtrat & de l'Homme de Lettres, il mourut à Paris en 1617, à 64 ans. Le Préſident de Thou s'étoit nourri des meilleurs Auteurs Grecs & Latins, & avoit puiſé dans ſes lectures & dans ſes voyages la connoiſſance raiſonnée des mœurs, des coutumes & de la géographie de tous les pays différens. Nous avons de lui une hiſtoire de ſon temps, en 138 livres, depuis 1545, juſqu'en 1607, dans laquelle il parle également bien de la politique, de la Guerre & des Lettres. Les intérêts de tous les peuples de l'Europe y ſont développés avec beaucoup d'impartialité & d'intelligence. Il ne peint ni comme Tacite, ni comme Salluſte, mais il écrit comme on doit écrire une hiſtoire générale. Ses réflexions, ſans être fines, ſont nobles & judicieuſes. Il entre ſouvent dans de trop grands détails; il fait des courſes juſqu'aux extrémités du monde, au lieu de ſe renfermer dans ſon objet principal; mais la beauté de ſon ſtyle empêche preſque qu'on s'apperçoive de ce défaut. Le jugement domine dans cette hiſtoire, à quelques endroits près où il ajoute trop de foi à des bruits publics & à des prédictions d'Aſtrologues. On lui a encore reproché de latiniſer d'une manière étrange les noms propres d'hommes, de villes, de pays. Il a fallu ajouter à la fin de ſon Hiſtoire un Dictionnaire, ſous le titre de *Clavis Hiſtoriæ Thuanæ*, où tous ces mots ſont traduits en françois. La liberté avec laquelle l'illuſtre Hiſtorien parle ſur les Papes, ſur le Clergé, ſur la Maiſon de Guiſe, & une certaine diſpoſition à adoucir les fautes des Huguenots, & à faire valoir les vertus & les talens de cette Secte, firent ſoupçonner qu'il avoit des ſentimens peu orthodoxes, mais il trouva bien des défenſeurs pendant ſa vie & après ſa mort.

François Auguste de Thou, fils aîné du précédent, hérita des vertus de ſon père. Nommé Grand-Maître de la Bibliothèque du Roi, il ſe fit aimer de tous les Savans par ſon eſprit, par ſa douceur & par ſa profonde érudition. Le ſecret d'une conſpiration contre le Cardinal de Richelieu, que lui avoit confié Henri Deffiat, Marquis de Cinq-Mars, fut la cauſe de ſa mort. Il eut la tête tranchée à Lyon, en 1642, à 35 ans. Tout le monde pleura un homme qui périſſoit pour n'avoir pas voulu dénoncer ſon meilleur ami. On crut avec aſſez de raiſon que Richelieu avoit été charmé de ſe venger ſur lui de ce que le Préſident de Thou, ſon père, avoit dit dans ſon Hiſtoire d'un des grands Oncles du Cardinal, en parlant de la conjuration d'Amboiſe, *Antonius Pleſſiacus Richelius, vulgò dictus, quòd eam vitam profeſſus fuiſſet; dein voto ejurato omni licentiæ ac libidinis genere contaminaſſet.* On prétend que le Miniſtre vindicatif dit à cette occaſion: *De Thou, le père, a mis mon nom dans ſon Hiſtoire, je mettrai le fils dans la mienne.* On peut conſulter les *Mémoires de Pierre*

Digitized by Google

Dupuy, & les autres pièces imprimées à la fin du quinzième Volume de la Traduction de l'Hiſtoire de *Jacques Auguſte de Thou*. *Dupuy* tâche de juſtifier ſon ami, & tout ce qu'il dit en ſa faveur eſt plein de force & de raiſon.

THOUARS; ville de France en Poitou, ſur la Thoue, à treize lieues, ſud-eſt d'Angers, & quatorze, nord-oueſt, de Poitiers. C'eſt le ſiége d'une Élection, & l'on y compte environ cinq mille habitans. Le principal commerce de cette ville conſiſte en beſtiaux, chevaux, mulets & eau de vie.

THOUN; ville de Suiſſe, au canton de Berne, à quatre lieues de Berne & à dix-ſept de Lauſanne.

THOUR; rivière de Suiſſe qui a ſa ſource dans les montagnes qui ſont à l'extrémité méridionale du Tockenbourg, & ſon embouchure dans le Rhin, environ à deux milles au-deſſus d'Égliſaw.

THOURGAW; bailliage de Suiſſe ſitué le long de la rivière de Thour. Il eſt borné à l'orient & au nord par le lac, la ville & l'évêché de Conſtance, au ſud par les terres de l'Abbé de Saint-Gall, & à l'oueſt, par le canton de Zurich. C'eſt le plus grand Bailliage de toute la Suiſſe, le plus beau, le plus riche, le plus fertile, & le plus agréable pays de cette République. Il eſt extrêmement peuplé. La ſouveraineté appartient aux huit anciens cantons qui y envoient tour-à-tour un Bailli.

THOYNARD, (Nicolas) né à Orléans, en 1629, d'une des meilleures familles de cette ville, s'appliqua dès ſa première jeuneſſe à l'étude des Langues & de l'Hiſtoire, & en particulier à la connoiſſance des médailles, dans laquelle il fit de très-grands progrès. Les Savans le conſultèrent comme leur oracle, & il ſatisfaiſoit à leurs queſtions avec autant de plaiſir que de ſagacité. Le Cardinal Noris tira de lui de grandes lumières pour ſon Ouvrage des *Époques Syro-Macédoniennes*. Thoynard ne ſe diſtingua pas moins par la douceur de ſes mœurs, que par l'étendue de ſes connoiſſances. Il mourut à Paris en 1706, à 77 ans. Son principal Ouvrage eſt une excellente *Concorde* des quatre Évangéliſtes, *in*-fol. en Grec & en Latin, avec de ſavantes notes ſur la Chronologie & ſur l'Hiſtoire.

THRACE; (la) nom d'une ancienne & grande contrée d'Europe qui étoit renfermée entre le Mont Hémus, la Mer Égée, la Propontide & le Pont Euxin. Le Père Briet la diſtingue en Thrace en-deçà du Mont Rhodope, & en Thrace au-delà. La première étoit ſous-diviſée en Grecque ou Macédonienne, *Ranſique*, *Corpialique*, & province de *Biſance*. La ſeconde en *Cénique*, *Fellétique*, *Samaïque*, *Uſdiceſtique*, *Bennique*, *Sardique*, *Danthélique*, *Béſique*, & en *Cherſonèſe* de Thrace. La notice de l'Empereur depuis Conſtantin juſqu'à Arcadius & Honorius, fait de cette contrée un des cinq grands Diocèſes ſoumis au Préfet du Prétoire. Il renfermoit ſix provinces, ſavoir, la Thrace d'Europe, celle de Rhodope, de la Thrace, d'Hémimont, de la nouvelle Myſie, & de la Scythie. La Thrace étoit autrefois extrêmement peuplée, & ſes habitans robuſtes & pleins de valeur. Après différentes révolutions elle fut réduite en province Romaine. Les Poëtes Grecs & Latins en parlent comme d'un pays horrible, la *patrie de Borée & le ſéjour des Aqui-*

Digitized by Google

lous. Les Thraces étoient naturellement féroces, fourbes, bandits, & avoient toute la baſſeſſe d'ame des eſclaves, & tous leurs vices. Auſſi en Grèce le nom de *Thrace*, paſſoit pour l'injure la plus atroce, & pour le ſigne du dernier mépris.

THRACES; (les) peuples qui habitoit la Thrace.

THRAN; ſubſtantif maſculin. Dans tout le Commerce du nord, on donne ce nom à l'huile de poiſſon, faite par une ſorte de diſtillation. Celle que l'on tire de la graiſſe de baleine non bouillie, s'appelle *thran clair*; & l'autre, qui vient de la graiſſe bouillie, eſt nommée *thran brun*.

Le meilleur thran eſt celui qui eſt pur, & qui dégoutte des foies des cabéliaux, des chiens matins & d'autres poiſſons; c'eſt pour cet effet que les Iſlandois ont grand ſoin d'amaſſer tous ces foies dans des tonneaux, où ils les laiſſent fondre pendant environ ſix ſemaines. Ils ôtent au bout de ce temps, tout le thran qui en a exſudé ou diſtillé de lui-même, & le mêlent ſans le faire bouillir, avec le thran clair de baleine, pour le rendre meilleur. Ils font enſuite bouillir le reſte, qu'ils ajoutent au thran brun.

THRUMBUS; ſubſtantif maſculin. Tumeur qui arrive ſouvent après la ſaignée, à l'endroit où le vaiſſeau a été ouvert, & qui eſt occaſionnée par un ſang épanché & grumelé.

Si l'on a piqué le vaiſſeau de part en part, ou que l'ouverture de la peau ne ſe rencontre pas avec celle de la veine, ou qu'il ſe préſente un petit morceau de graiſſe à l'ouverture, une petite portion de ſang qui ne peut ſortir librement, ſe gliſſe dans les cellules du corps graiſſeux, & fait élever la tumeur dont il s'agit. Si le thrumbus ſe forme immédiatement après avoir retiré la lancette, on empêche qu'il n'augmente, en ne levant que peu-à-peu le pouce qu'on avoit mis ſur le vaiſſeau pour l'aſſujettir, ſans deſſerrer la ligature. Si la tumeur augmente malgré ces précautions, & qu'on ne puiſſe pas tirer la quantité de ſang dont on a beſoin, on pique la même veine au-deſſus du thrumbus, ou l'on en pique une autre.

Cet accident au reſte n'eſt pas conſidérable. On procure la réſolution du ſang épanché en appliquant deſſus une compreſſe trempée dans quelque eau ſpiritueuſe, ou dans de l'eau commune, que l'on rend plus réſolutive en mettant quelques grains de ſel dans la duplicature.

Si la tumeur venoit à abcéder, on y mettroit un petit emplâtre d'onguent de la mère, ou un peu de cérat de Galien, avec un cataplaſme anodin par-deſſus, & on étuveroit les environs avec quelque eau ſpiritueuſe.

THUCYDIDE, célèbre hiſtorien grec fils *d'Olorus*, naquit la ſeconde année de la LXXVe olympiade, la 475 avant J. C. Il comptoit parmi ſes ancêtres *Miltiade*. Après s'être formé dans les exercices militaires qui convenoient à un jeune homme de ſa naiſſance, il eut de l'emploi dans les troupes, & fit quelques campagnes qui lui acquirent un nom. A l'âge de 47 ans, il fut chargé de conduire & d'établir à Thurinus une nouvelle colonie d'Athéniens. La guerre du Péloponèſe s'étant allumée peu de temps après dans la Grece, y excita de grand mouvemens & de grands troubles. *Thucydide* qui prévoyoit qu'elle

Digitized by Google

qu'elle seroit de longue durée, forma dès-lors le dessein d'en écrire l'histoire. Comme il servoit dans les troupes d'Athènes, il fut lui-même témoin oculaire d'une bonne partie de ce qui se passa dans l'armée des Athéniens, jusqu'à la huitième année de cette guerre, c'est-à-dire jusqu'au temps de son exil. *Thucydide* avoit été commandé pour aller au secours d'Amphipolis, place forte des Athéniens sur les frontières de la Thrace, & ayant été prévenu par *Brasidas*, général des Lacédémoniens, ce triste hazard lui mérita cet injuste châtiment. C'est pendant son éloignement de sa patrie qui dura quarante ans, qu'il composa son *histoire* de la guerre du Péloponèse, entre les républiques d'Athènes & de Sparte. Il ne la conduisit que jusqu'à la vingt-unième année inclusivement. Les six années qui restoient, furent suppléées par *Théopompe* & Xénophon. Il employa dans son histoire le dialecte attique, comme le plus pur, le plus élégant & en même temps le plus énergique. *Démosthène* faisoit un si grand cas de cet ouvrage, qu'il le copia plusieurs fois. On prétend que *Thucydide* sentit naître ses talens pour l'histoire, en entendant lire celle d'*Hérodote* à Athènes, pendant la fête des Panathénées. On a souvent comparé ces deux historiens. *Hérodote* plus doux, plus clair, & plus abondant; *Thucydide* plus concis, plus serré, plus pressé d'arriver à son but. L'un a plus de grâces; l'autre a plus de feu. Le premier réussit dans l'exposition des faits. L'autre dans la manière forte & vive de les rendre; autant de mots autant de pensées; mais sa précision le rend quelquefois un peu obscur, sur-tout dans ses harangues, la plûpart trop longues & trop multipliées. Quant à la vérité des faits, *Thucydide* témoin oculaire dut l'emporter sur *Hérodote*, qui souvent adoptoit les mémoires qu'on lui fournissoit sans les examiner. Cet illustre historien mourut à Athènes la seconde année de la XCVIII^e. olympiade.

THUILLIER, (dom Vincent) naquit à Coucy, au diocèse de Laon, en 1682. Il entra dans la congrégation de Saint Maur en 1703, & s'y distingua de bonne heure par ses talens. Après avoir professé long-temps la théologie dans l'Abbaye de *Saint Germain*-des-Prés, il en devint Prieur. Il occupoit cet emploi, lorsqu'il mourut en 1736. Dom Thuillier écrivoit assez bien en latin & en françois: il possédoit les langues & l'histoire. A une imagination vive, il joignoit une vaste littérature. Son caractère étoit porté à la satyre, & il a fait voir par diverses pièces qu'il montroit volontiers à ses amis, qu'il pouvoit réussir dans ce genre dangereux. On a de lui des ouvrages plus importans; les principaux sont, I. *l'histoire de Polybe*, traduite du grec en françois, avec un *commentaire* sur l'art militaire par le Chevalier de Follard, en 6 vol. *in*-4°. elle est aussi élégante que fidelle. II. *Histoire* de la nouvelle édition de *S. Augustin*, donnée par les Pères Bénédictins de la congrégation de S. Maur, 1736, *in*-4°. III. *Lettre d'un ancien Professeur de théologie de la congrégation de S. Maur, qui a révoqué son appel de la constitution* Unigenitus. Dom Tuillier, un des plus ardens adversaires de cette bulle, devint un de ses plus zélés défenseurs; il se signala par plusieurs écrits en faveur de ce décret, lesquels lui firent beaucoup d'ennemis dans sa congrégation.

THUIN; petite ville des Pays-Bas

Digitized by Google

dans l'évêché de Liége, ſur la Sambre, à deux lieues, ſud-oueſt, de Charleroi.

THULÉ; ancien nom d'une île de l'Océan ſeptentrional que quelques-uns ont pris pour l'Iſlande, d'autres pour la Norvège, d'autres pour l'île de Fero, *&c.* enſorte que l'on ignore ce que c'étoit préciſément & où elle étoit ſituée.

THURIFÉRAIRE; ſubſtantif maſculin. Terme qui n'eſt uſité que dans le cérémonial des Égliſes, & qui ſe dit du clerc dont la fonction eſt de porter l'encenſoir & la navette où eſt l'encens.

THURINGE; contrée d'Allemagne dans le cercle de la haute Saxe. Elle eſt bornée au levant par la Miſnie; au nord par la principauté d'Anhalt; au couchant par le duché de Brunſvick, & par le Landgraviat de Heſſe; & au midi par la Franconie. La *Thuringe* étoit anciennement un royaume aſſez puiſſant. Thierri Roi de France le conquit, & les Gouverneurs qu'on y mit ſous le titre de Ducs, s'en rendirent les maîtres abſolus pendant la régence des Maires du palais. L'Empereur Lothaire II l'érigea en Landgraviat l'an 1130. Henri Duc de *Thuringe*, élû Empereur, étant mort ſans enfans, la Thuringe fut partagée après pluſieurs guerres entre Sophie Ducheſſe de Brabant nièce de Henri, & Henri l'illuſtre, Marquis de Miſnie, arrière neveu de cet autre Henri. Sophie eut le Landgraviat de Heſſe, partie de l'ancienne *Thuringe*, que ſes ſucceſſeurs poſſèdent encore aujourd'hui; & le Marquis de Miſnie fut mis en poſſeſſion de ce qui porte aujourd'hui le nom de Landgraviat de *Thuringe*. Ce pays eſt partagé entre un grand nombre de ſouverains. La maiſon électorale de Saxe y poſſède le comté de Mansfeld, & les dix baillages qu'on trouve ſur les cartes ſous le nom de Saxe-Hall. La maiſon de Saxe-Veymar y tient les duchés de Veymar, d'Iène, de Gotha & d'Eyſenac. Les comtés de Salſberg, de Schvartzburg & de Beiclingen ont leurs comtes particuliers; celui d'Hohenſtein eſt à l'Électeur de Brandebourg. Les villes de Northauſen & de Mulhauſen ſont impériales & libres. Et celle d'Erfurt, la plus conſidérable de la *Thuringe*, dépend avec ſon territoire, de l'Électeur de Mayence.

THUROT, fameux armateur françois, naquit à Boulogne en Picardie. Il commença par être mouſſe. Ses talens naturels, ſans le ſecours de l'éducation, ſe développèrent dans l'école de l'adverſité. Pendant la guerre de 1741 il ſervit en qualité de garçon chirurgien ſur les corſaires de Dunkerque, & fut fait priſonnier. Le Maréchal de Belle-Iſle ſe trouvoit en ce temps-là en Angleterre. Thurot à qui on laiſſoit apparemment une certaine liberté, fit ſon poſſible pour ſe cacher dans le yacht qui devoit reconduire ce ſeigneur en France, mais il fut découvert; ne pouvant s'embarquer avec le Maréchal, il forma le projet de paſſer la mer dans un bateau. Il en voit un qui n'étoit gardé de perſonne, il s'en empare, s'éloigne du port ſans autre guide que lui-même, & arrive heureuſement à Calais. Le bruit de cette aventure parvint au Maréchal de Belle-Iſle qui ſe déclara dès-lors ſon protecteur. Dans la guerre de 1756, Thurot ſe ſignala par pluſieurs expéditions glorieuſes. On lui confia dans le mois d'Octobre 1760, cinq frégates pour aller faire une deſcente en Irlande.

Digitized by Google

Le capitaine Elliot l'ayant atteint avec une flotte angloiſe, le combat fut engagé, & le capitaine Thurot y fut tué au milieu de la carrière de ſa vie, & au commencement de celle de ſes exploits. Il n'avoit que 35 ans. Intelligence, activité, prudence, courage, fermeté, amour de la gloire & de la patrie, voilà les qualités qui le diſtinguèrent. Lorſqu'il perdit la vie, il étoit déjà deſcendu en Irlande, & y avoit eu des ſuccès que l'approche de la flotte angloiſe l'obligea d'interrompre.

THYADE; ſubſtantif féminin & terme de Mythologie. Prêtreſſe de Bacchus ou Bacchante. *Voyez* BACCHANTE.

THYATIRE; nom d'une ancienne ville de l'Aſie-Mineure, dans la Lydie, au nord de Sardin, en tirant vers l'Orient de Pergame.

THYESTE, fils de Pélops & d'Hippodamie, dévoré par une ambition que ſecondoit un naturel féroce & porté au crime, ne pouvoit ſoutenir que les Etats de Pélops devinſſent le partage d'Atrée ſon aîné. Le bonheur de l'Empire & la proſpérité de la famille étoient attachés à la poſſeſſion d'un bélier qui avoit une toiſon d'or, & que Mercure avoit donné à Pélops: Thyeſte par ſes artifices parvint à l'enlever. A cette injure il avoit ajouté le plus ſanglant outrage, en corrompant Ærope femme d'Atrée, & fille d'Euriſtée, Roi d'Argos. Il ſe déroba par la fuite à la fureur de ſon frère; mais il ne put emmener ſes enfans, & il avoit tout à craindre pour eux. Il fit faire par ſes amis des propoſitions pour obtenir ſon retour, & Atrée ayant feint de s'y prêter, pour rendre ſa vengeance plus cruelle & plus éclatante, Thyeſte revint auprès de lui, & fut trompé par les apparences d'une vraie réconciliation. Atrée avoit ordonné un repas ſolennel, où les deux frères devoient ſe jurer une amitié réciproque; mais Atrée ayant fait égorger les enfans de Thyeſte, les fit couper par morceaux, & on les ſervit à leur propre père. Lorſqu'à la fin du repas, on fit aux dieux les libations ordinaires, les deux frères ſe promirent, en prenant le Ciel à témoin, un oubli de tout le paſſé; & alors Thyeſte ayant demandé à voir ſes enfans pour les embraſſer, Atrée fit apporter dans un baſſin leurs têtes, leurs pieds & leurs mains. On dit que le ſoleil ſe cacha pour ne pas éclairer une action ſi barbare; & Racine en rappelle l'idée, lorſqu'il fait dire à Clytemneſtre, mére d'Iphigénie qu'Agamemnon alloit immoler.

Et toi, ſoleil, & toi qui dans cette contrée
Reconnois l'héritier & le vrai fils d'Atrée,
Toi qui n'oſas du père éclairer le feſtin,
Recule, ils t'ont appris ce funeſte chemin.

Thyeſte tranſporté de rage, ne reſpiroit que la vengeance, & trouva dans un fils qui lui reſtoit, un inſtrument propre à le bien ſervir. Il étoit né d'un commerce inceſtueux, & pour cacher l'opprobre de ſa naiſſance, le père l'avoit fait expoſer dans un bois, pour être la pâture des oiſeaux de proie. Un berger qui le trouva, le fit nourrir par une chèvre, ce qui lui fit donner le nom d'Egiſte, du mot Grec qui ſignifie chèvre. Il fut dans la ſuite ſecrettement reconnu par ſon père, & ce fils qui ne démentoit point ſon origine, s'étant chargé

Digitized by Google

de faire mourir Atrée, prit le temps d'un ſacrifice pour l'aſſaſſiner. Thyeſte après ce meurtre monta ſur le trône d'Argos ; Agamemnon & Ménélas ſes neveux, ſe retirerent chez Oënée, Roi d'Oéchalie, qui les maria aux deux filles de Tyndare, Roi de Sparte, Clytemneſtre & Helène, ſœurs de Caſtor & Pollux. Avec le ſecours de leur beau-père, ils marchèrent contre Thyeſte ; mais il ne les attendit pas, & pour ſe dérober au juſte reſſentiment de ſes neveux, il ſe ſauva dans l'île de Cythère.

THYM ; ſubſtantif maſculin. *Thymus.* Plante dont on diſtingue pluſieurs eſpèces qu'on pourroit dans le beſoin ſubſtituer les unes aux autres : les principales ſont, le *Thym de Crète ou de Candie*, le *Thym à larges feuilles*, & le *petit Thym des jardins*, ou le *Thym à feuilles étroites.*

Le *Thym de Crète ou de Candie* eſt une plante d'une odeur fort agréable. Elle croît communément en Candie, dans l'île de Corfou, dans toute la Grèce, en Sicile, le long des côtes maritimes tournées au midi, même en Eſpagne.

On la cultive dans les jardins des curieux ; mais elle eſt rare en ce pays-ci, où elle eſt fort difficile à élever. Sa racine eſt dure, un peu ligneuſe & fibreuſe : elle pouſſe un ſous-arbriſſeau qui croît ſouvent à la hauteur d'un pied, diviſé en pluſieurs rameaux grêles, ligneux, blancs, garnis de feuilles oppoſées, menues, étroites, blanchâtres & d'un goût âcre. Ses fleurs qui ſont petites, naiſſent en manière de tête aux ſommets des rameaux ; leur couleur purpurine varie ſuivant le terrein : elles ſont formées en gueule, chacune d'elles eſt un tuyau découpé par le haut en deux lèvres, auquel ſuccèdent quatre ſemences arrondies, renfermées dans une capſule qui a ſervi de calice à la fleur.

Le thym à large feuilles, eſt une plante qui croît naturellement dans les pays chauds : on la cultive dans les jardins, où elle fleurit, comme les autres eſpéces de thym, en Mai, & tout l'été. Sa racine eſt vivace ; ſa tige eſt baſſe, rameuſe ; ſes feuilles ſont petites & étroites, d'un vert obſcur, rarement blanchâtre ; ſes fleurs, ſes ſemences, *&c.* reſſemblent aſſez à celles de l'eſpèce précédente.

Le *petit thym des jardins* ou *à feuilles étroites*, croît abondamment en Italie, en Provence, en Languedoc & en Eſpagne. On le cultive partout dans les jardins qu'il parfume par ſon odeur forte, aromatique & des plus agréables. Cette plante réſiſte aiſément aux rigueurs de l'hiver en certains pays : ſa racine eſt petite, ligneuſe, entourée de fibres & vivace : elle pouſſe en manière de ſous-arbriſſeau, beaucoup de petits rameaux ronds, ligneux, un peu velus, garnis comme par étages, de petites feuilles plus étroites que celles du ſerpolet, d'un blanc cendré & d'un goût âcre ; ſes fleurs naiſſent aux ſommités des rameaux en forme d'épi : elles ſont petites & ſemblables ainſi que ſes graines, à celles des eſpèces précédentes.

Les eſpèces de thym qu'on vient de décrire, ont une odeur ſuave & un goût pénétrant, chaud & aromatique : elles contiennent beaucoup d'huile & de ſel eſſentiel.

L'uſage du thym eſt intérieur & extérieur. Dans le premier cas, il fortifie le cerveau, raréfie les hu-

Digitized by Google

meurs viſqueuſes, facilite la digeſtion, remédie à l'aſthme : on s'en ſert auſſi dans les cuiſines pour relever la ſaveur des viandes. Cette plante appaiſe le paroxiſme épileptique, & guérit les maux de tête : elle eſt ſalutaire aux vieillards, aux phlegmatiques & aux femmes pour provoquer leurs règles & les vidanges : extérieurement, le thym eſt réſolutif, & ſoulage dans la goutte ſciatique : on en fait des décoctions aromatiques & céphaliques, dont on ſe ſert en fomentation pour baſſiner les parties nerveuſes & muſculeuſes trop affoiblies & trop gonflées. Son huile eſſentielle eſt carminative, ſtomachique, diurétique, & propre pour le mal de dents qui vient de carie ; il ſuffit d'en imbiber un peu de coton, qu'on introduit dans le trou de la dent malade : cette même huile eſt anti-apoplectique, excite l'appétit, réſiſte au venin, fait ſuer & facilite l'accouchement.

THYMBRE ; ſubſtantif maſculin. *Thymbra*. Plante odoriférante dont les feuilles ſont un peu velues & à peu près de la même figure que celle du thym, duquel le reſte de la plante ne diffère d'ailleurs qu'en ce que ſes fleurs naiſſent en anneau autour des tiges.

Cette plante eſt carminative, céphalique, apéritive & hyſtérique. On la cultive dans les jardins.

THYMBRÉE ; *Thymbrara*. Ancienne ville de la Troade, fondée par Dardanus, près d'un fleuve de même nom, ſur le bord duquel les Troyens avoit conſacré un temple à Apollon ſurnommé par cette raiſon *Thymbréen*.

Mais Thymbrée eſt encore un nom immortel, pour avoir été le lieu de la Phrygie où ſe donna la bataille entre Cyrus, fondateur de la Monarchie des Perſes, & Créſus Roi de Lydie ; cette bataille, un des plus conſidérables événemens de l'antiquité, décida de l'empire de l'Aſie en faveur de Cyrus : elle ſe trouve décrite dans *la Cyropédie* de Xénophon. Puiſque c'eſt la première bataille rangée dont nous connoiſſions le détail avec quelque exactitude, on doit regarder cette deſcription comme un monument précieux de la plus ancienne tactique.

M. Freret, ſans avoir connu la pratique de la guerre, a remarqué deux choſes importantes ſur cette bataille de *Thymbrée* ; la première, eſt que le retranchement mobile de charriots dont Cyrus forma ſon arrière-garde, & qui lui réuſſit ſi bien, a été employé heureuſement par de grands capitaines modernes.

Lorſque le Duc de Parme, Alexandre Farnèſe, vint en France pendant les guerres de la Ligue, il traverſa les plaines de Picardie, marchant en colonne au milieu de deux files de charriots qui couvroient ſes troupes ; & Henri IV qui cherchoit à l'engager au combat, n'oſa jamais entreprendre de l'y forcer, parcequ'il ne le pouvoit ſans attaquer ce retranchement mobile, ce qu'il ne pouvoit faire ſans s'expoſer à une perte preſque certaine.

Le Duc de Lorraine employa la même diſpoſition avec un égal ſuccès, lorſqu'après avoir tenté inutilement de jeter du ſecours dans Briſac aſſiégé par le Duc de Veymar, il fut obligé de ſe retirer preſque ſans cavalerie, à la vue de cet habile Général qui avoit une armée très-forte en cavalerie. Le Duc de Lorraine marcha ſur une

Digitized by Google

seule colonne, couverte aux deux aîles par les charriots du convoi qu'il avoit voulu jeter dans Brisac; & ce retranchement rendit inutile tous les efforts que fit le Duc de Veymar pour le rompre.

La seconde chose qui paroît à M. Freret mériter encore plus d'attention dans ce même combat, c'est que Cyrus dut presque uniquement sa victoire aux quatre mille hommes qui étoient derrière le retranchement, puisque ce furent ces troupes qui enveloppèrent & prirent en flancs les deux portions des aîles de l'armée Lydienne, avec lesquelles Crésus espéroit envelopper l'armée Persane.

Césat employa une semblable disposition à Pharsale; & ce fut elle seule qui lui fit remporter la victoire sur l'armée de Pompée, beaucoup plus forte que la sienne, surtout en cavalerie. Césat lui-même nous apprend dans ses Mémoires que c'étoit de cette disposition qu'il attendoit le gain de la bataille. On appercevra sans peine la conformité des deux dispositions de *Thymbrée* & de *Pharsale*, en lisant les Mémoires de Césat, & cette conformité est le plus grand éloge que l'on puisse faire de Cyrus dans l'art militaire: elle montre que ce qu'il avoit fait à *Thymbrée*, a servi de modele à un des plus grands Généraux qui ayent jamais paru, & cela dans une occasion où il s'agissoit de l'empire de l'Univers.

THYMÉLÉE; substantif féminin. Plante qu'on appelle autrement *garou*. Voyez *ce mot*.

THYMO; substantif masculin. Poisson de rivière à nageoires molles qui abonde en Italie dans le Tésin. Il a été ainsi appelé parcequ'il a, dit-on, l'odeur du thym quand il est frais; il a un pied & demi de longueur; sa tête est petite, son ventre avancé, son corps bleu: il a deux nageoires aux ouïes, & deux autres au bas du ventre proche l'anus; la première nageoire du dos est grande & rouge, tiquetée de noir; sa queue est large & fourchue.

THYMOXALME; substantif masculin & terme de Pharmacie ancienne. Préparation de vinaigre, de thym, de sel & de quelques autres ingrédiens. On ordonnoit le *thymoxalme* extérieurement dans la goutte & les enflures, & on le prescrivoit intérieurement dans les maux d'estomac, à la dose d'environ un quart de pinte, dans de l'eau chaude: il opéroit comme purgatif, & voici sa préparation. On prenoit deux onces de thym pilé, autant de sel, un peu de farine de rhue & de pouliot: on mettoit le tout dans un pot, ensuite on versoit dessus trois pintes d'eau, & quatorze onces de vinaigre: on couvroit bien le pot d'un gros drap, & on l'exposoit pendant quelque temps à la chaleur du soleil.

THYMUS; substantif masculin & terme d'Anatomie. Corps spongieux, blanchâtre, situé derrière le premier os du sternum sur les gros vaisseaux du cœur, & entre les deux lames du médiastin; il paroît être composé de deux ou trois lobes dont le péricarde soutient la pointe. Le thymus n'est point tout logé dans la poitrine, on en observe une portion assez considérable au-dessus du niveau du bord supérieur du premier os du sternum. Ce qu'on dit ici ne convient qu'au fœtus; dans l'adulte, cette partie est fort desséchée, & l'on a beaucoup de peine à l'observer dans les vieillards. Les

Digitized by Google

vaiſſeaux ſanguins du thymus ſont des productions des ſouclavières droites ; ſes nerfs ſont des filets de l'intercoſtal & de la paire vague.

On ne connoît pas bien l'uſage de cette partie, c'eſt ce qu'on appelle le *ris* dans le veau.

THYRÉE, (Pierre) Jéſuite de Nuys, dans le diocèſe de Cologne, naquit vers 1600, & mourut en 1673, après s'être diſtingué dans ſa Société par l'emploi de profeſſeur en théologie qu'il exerça pendant long-temps en différentes maiſons. On a de lui quelques traités théologiques ſur diverſes matières, dont le plus curieux eſt celui ſur les *apparitions des ſpectres*. L'auteur y a refuté pluſieurs fables, & en a adopté quelques-unes.

THYRO-ARYTÉNOÏDIEN ; adjectif & terme d'Anatomie. Il ſe dit d'un muſcle qui appartient au cartilage thyroïde & à l'arythénoïde à chacun deſquels il eſt attaché.

THYRO-ÉPIGLOTTIQUE ; adjectif & terme d'Anatomie. Il ſe dit d'un muſcle du larynx qui a ſes attaches fixes au thyroïde, & ſe termine à l'épiglotte.

THYROHYOÏDIEN ; adjectif & terme d'Anatomie. Il ſe dit d'un muſcle du larynx qui a ſon attache au cartilage thyroïde & à l'os hyoïde.

THYROÏDE ; adjectif & terme d'Anatomie. Il ſe dit d'un grand cartilage qui occupe la partie antérieure du larynx. C'eſt lui qui forme cette éminence que l'on appelle le *nœud de la gorge* & la *pomme* ou le *morceau* d'Adam.

Le cartilage thyroïde eſt convexe en-dehors, & concave en-dedans. Sa convexité fait une ſaillie beaucoup plus grande dans les hommes, que dans les femmes. Ce cartilage eſt preſque carré : on remarque une échancrure conſidérable au milieu de ſa partie ſupérieure. C'eſt dans cette échancrure que l'épiglotte eſt attachée au moyen d'un petit cartilage rond, que l'on peut conſidérer comme une appendice de l'épiglotte. On donne le nom d'aîles aux deux parties latérales du cartilage thyroïde. Leur face poſtérieure eſt un peu échancrée ; leurs angles ſupérieurs ſont les plus longs, & ſe joignent aux extrémités des cornes de l'os hyoïde, par le moyen d'un ligament. Les deux angles inférieurs ſont attachés ſur la partie latérale & poſtérieure du cartilage cricoïde, par de petits ligamens.

On trouve quelquefois ce cartilage oſſifié dans les vieillards.

On appelle *glande thyroïde*, une ſubſtance glanduleuſe aſſez conſidérable, qui ſe trouve au-devant & au-deſſus du larynx. Sa couleur eſt rouge, & ſa figure ſémilunaire. Elle a deux cornes qui montent des deux côtés, & l'attachent au cartilage thyroïde ou cricoïde, & à l'œſophage de chaque côté ; mais ſa partie moyenne ſe joint à la partie inférieure du larynx, & au haut de la trachée-artère. On penſe que cette glande dont on ne ſait pas bien l'uſage, ſépare une humeur viſqueuſe qui humecte les parties voiſines.

THYRO PALATIN ; adjectif & terme d'Anatomie. Il ſe dit d'un petit muſcle qui du thyroïde ſe rend au palais.

THYRO-PHARYNGIEN ; adjectif & terme d'Anatomie. Il ſe dit de deux petits muſcles qui s'attachent par une de leurs extrémités au cartilage thyroïde, & par l'autre au pharynx.

Digitized by Google

THYRO-STAPHYLIN ; adjectif & terme d'Anatomie. Il ſe dit d'un muſcle qui s'attache au cartilage thyroïde & à la luette.

THYRSE ; ſubſtantif maſculin. Javelot environné de pampre & de lierre, dont les Bacchantes étoient armées. *Le thyrſe eſt tout à la fois le ſymbole de Bacchus & celui des Bacchantes.*

THYSIUS, (Antoine) Allemand, vivoit dans le XVIIe ſiècle. Il s'attacha avec ſuccès à expliquer les anciens Auteurs, & nous donna de bonnes éditions, dites, de *Variorum*. I. De *Velleius Paterculus*, Leyde, *in* 8o. 1658. II. De *Salluſte*, à Leyde, 1659, *in*-8o. III. De *Valere Maxime*, à Leyde, *in* 8o. IV. D'*Aulu-Gelle*, *in*-8o. 2 vol. Leyde, 1661. Il fut aidé dans ce dernier ouvrage par *Oiſelius*. *Frederic* & *Jacques Gronovius*, donnèrent une édition *d'Aulu-Gelle* en 1706, *in*-4o. dans laquelle ils inſérèrent les notes & les commentaires raſſemblés dans celle de *Thyſius* ; le *Salluſte* de cet Auteur fut auſſi réimprimé à Leyde en 1677, & cette édition, quoique conforme en tout à celle de 1659, eſt préférée par les connoiſſeurs, à cauſe de la beauté de l'impreſſion.

TIANO ; petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour, à quatre lieues, oueſt, de Capoue.

TIARE ; ſubſtantif féminin. Ornement de tête qui étoit autrefois en uſage chez les Perſes, chez les Arméniens, *&c.* & qui ſervoit aux Princes & aux Sacrificateurs. Préſentement on appelle *tiare*, la triple couronne du Pape nommée autrement *le règne*. La *tiare* a deux pendans comme la mître des Évêques. L'ancienne *tiare* étoit un bonnet rond, élevé & entouré d'une couronne. Boniface VIII y en ajouta une autre, & Benoît XII une troiſième. La *tiare* & les clefs ſont les attributs de la dignité Papale. La *tiare* eſt la marque de ſon rang, & les clefs celle de ſa Juridiction. Lorſque le Pape eſt mort, ſes armes ſont repréſentés avec la *tiare* ſeulement, ſans les clefs.

On dit figurément, *porter la tiare*, pour dire, être Pape.

TIBALANG ; ſubſtantif maſculin & terme de Relation. Nom que les anciens habitans idolâtres des Philippines donnoient à des phantômes qu'ils croyoient voir ſur le ſommet des arbres. Ils ſe les repréſentoient comme d'une taille giganteſque, avec de longs cheveux, de petits pieds, des aîles étendues, & le corps peint. Ils prétendoient connoître leur arrivée par l'odorat, & ils avoient l'imagination ſi forte, qu'ils aſſuroient les voir. Quoique ces inſulaires reconnuſſent un Dieu ſuprême qu'ils nommoient *Barhala-May-Capal*, ou *Dieu fabricateur*, ils adoroient des animaux, & des oiſeaux, le ſoleil & la lune, des rochers, des rivières, *&c.* Ils avoient ſur-tout une profonde vénération pour les vieux arbres ; c'étoit un ſacrilége de les couper, parcequ'ils étoient le ſéjour ordinaire des *Tibalangs*.

TIBALDÉI, (Antoine) natif de Ferrare, Poëte Italien & Latin, mort en 1537, âgé de 80 ans, cultiva d'abord la Poëſie Italienne ; mais *Bembe* & *Sadolet* ſes rivaux, l'ayant éclipſé, il ſe livra aux muſes latines, & obtint les ſuffrages du public.

TIBARÉNIENS ; (les) *Tibareni*. Anciens peuples d'Aſie ſur le Pont Euxin, aux environs de la Cappadoce. Pomponius Méla, Strabon & Pline en

Digitized by Google

en font mention ; ils ſont appelés *Tibrani* par Euſtathe ; la contrée qu'ils habitoient, eſt nommée *Tibarania* ou *Tibarenia*, par Étienne le Géographe ; c'eſt d'eux dont parle Diodore de Sicile, ſous le nom de *Tibaris tribus*.

Ces peuples mettoient, ainſi que les Chalibes, le ſouverain bien à jouer & à rire ; de plus, dès que leurs femmes étoient délivrées du mal d'enfant, ils ſe mettoient au lit pour elles, & en recevoient tous les ſervices qu'on rendoit ailleurs à des accouchées ; ils en uſoient peut-être ainſi par cet eſprit de plaiſanterie qui les portoit à ſe divertir de tout. Quoi qu'il en ſoit, divers Auteurs, Apollonius, Valerius Flaccus, & l'Hiſtorien Nymphodore, leur attribuent cette coutume. Diodore de Sicile dit que la même choſe avoit lieu dans l'île de Corſe. M. Colomiés nous aſſure que le même uſage ſe pratiquoit autrefois chez les Béarnois, & qu'ils le tenoient des Eſpagnols. Théodoret obſerve une choſe plus ſérieuſe, c'eſt que les *Tibaréniens* ayant reçu l'Évangile, abrogèrent la cruelle loi qui régnoit chez eux, & qui ordonnoit de précipiter les vieilles gens.

TIBÈRE, Empereur Romain, deſcendoit en ligne directe d'*Appius Claudius*, Cenſeur à Rome. Sa mère étoit la fameuſe *Livie* qu'*Auguſte* épouſa lorſqu'elle étoit enceinte de *Druſus* ſurnommé *Germanicus*. Ce fut par les intrigues de cette femme artificieuſe qu'*Auguſte* l'adopta. Ce prince crut ſe l'attacher, en l'obligeant de répudier *Vipſania*, pour épouſer *Julie* ſa fille, veuve d'*Agrippa*, mais ce lien fut très-foible. *Tibère* avoit des talens pour la guerre ; *Auguſte* ſe ſervit de lui avec avantage. Il l'envoya dans la Pannonie, dans la Dalmatie & dans la Germanie qui menaçoient de ſe révolter, & qu'il réduiſit. Après la mort d'*Auguſte* qui l'avoit nommé ſon ſucceſſeur à l'Empire, il prit en main les rênes de l'État ; mais en ruſé politique, il n'accepta le ſouverain pouvoir qu'après bien des ſollicitations. Ce fut l'an 14 de Jéſus-Chriſt. On ſe repentit bientôt de le lui avoir accordé. Son caractère vindicatif & cruel ſe développa dès qu'il eut la puiſſance en main. *Auguſte* avoit fait des legs au peuple, que *Tibère* ne ſe preſſoit pas d'acquitter. Un Particulier voyant paſſer un convoi ſur la place publique, s'approcha du mort, & lui dit : *Souvenez-vous quand vous ſerez aux Champs élyſées, de dire à* Auguſte, *que nous n'avons encore rien touché des legs qu'il nous a faits. Tibère* informé de cette raillerie, fait tuer le railleur, en lui adreſſant ces paroles : *Vas lui apprendre toi-même qu'ils ſont acquittés.* Il donna de nouvelles preuves de ſa cruauté à l'égard d'*Archelaüs*, roi de Cappadoce. Ce prince ne lui avoit rendu aucun devoir pendant cette eſpèce d'exil où il avoit été à Rhodes, ſous le règne d'*Auguſte*. *Tibère* l'invita de venir à Rome, & employa les plus flatteuſes promeſſes pour l'y attirer. A peine Archélaüs eſt-il arrivé, qu'on lui intente deux frivoles accuſations, & qu'on le jette dans une obſcure priſon, où il meurt accablé de chagrin & de misère. Ces barbaries ne furent que les préludes des plus grands forfaits. Il fit mourir *Julie*, ſa femme, *Germanicus*, *Agrippa*, *Druſus*, *Néron*, *Sejan*. Ses parens, ſes amis, ſes favoris, furent les victimes de ſa jalouſe méfiance. Il eut honte à la fin de reſter

Digitized by Google

à Rome, où tout lui retraçoit ſes crimes, où chaque famille lui reprochoit la mort de ſon chef, où chaque ordre pleuroit le meurtre de ſes plus illuſtres membres. Il ſe retira dans l'île de Caprée, où il ſe livra aux plus infâmes débauches. A l'exemple des Rois barbares, il avoit une troupe de jeunes garçons qu'il faiſoit ſervir à ſes honteux plaiſirs. Il inventa même des eſpèces nouvelles de luxure, & des noms pour les exprimer, tandis que d'infâmes domeſtiques étoient chargés du ſoin de lui chercher de tous côtés des objets nouveaux, & d'enlever les enfans juſque dans les bras de leurs pères. Pendant le cours d'une vie infâme, il ne penſa ni aux armées, ni aux provinces, ni aux ravages que les ennemis pouvoient faire ſur les frontières. Il laiſſa les Daces & les Sarmates s'emparer de la Mœſie, & les Germains déſoler les Gaules. Il ſe vit impunément inſulter par *Artaban*, roi des Parthes, qui après lui avoir enlevé l'Arménie, lui reprocha par des lettres injurieuſes ſes parricides, ſes meurtres & ſa lâche oiſiveté, en l'exhortant à expier par une mort volontaire la haine de ſes Sujets. La vingt-troiſième année de ſon règne, il nomma pour ſon ſucceſſeur à l'Empire *Caïus Caligula*. Il fut déterminé à ce choix par les vices qu'il avoit remarqués en lui, & qu'il jugeoit capables de faire oublier les ſiens. Il avoit coutume de dire qu'*il élevoit en la perſonne de ce jeune Prince un ſerpent pour le Peuple Romain, & un Phaëton pour le reſte du monde.* Ce Prince déteſtable mourut à Mizène, dans la Campanie, le 16 Mars de l'an 37 de Jéſus-Chriſt, âgé de 78 ans, après en avoir régné 23. On accuſa *Caligula* de l'avoir étouffé. *Tibère* étoit un des plus grands génies qui ayent paru, mais il avoit le cœur dépravé, & ſes talens devinrent des armes dangereuſes dont il ne ſe ſervit que contre ſa patrie. Il avoit d'abord montré le germe de l'indulgence. Il ne répondit pendant quelque tems que par le mépris aux invectives, aux bruits injurieux & aux vers mordans que la ſatyre répandit contre lui. Il ſe contentoit de dire, *que dans une ville libre, la langue & la penſée devoient être libres.* Il dit un jour au Sénat qui vouloit qu'on procédât à l'information de ces faits, & à la recherche des coupables : *Nous n'avons point aſſez de tems inutile pour nous jeter dans l'embarras de ces ſortes d'affaires. Si quelqu'un a parlé indiſcrettement ſur mon compte, je ſuis prêt à lui rendre raiſon de mes démarches & de mes paroles.* *Tibère*, dans ces premiers tems, ſouffroit la contradiction avec plaiſir : *Marcus Pomponius Marcellus* reprit quelque choſe dans un diſcours de ce Prince, comme peu conforme à la pureté du latin ; un vil courtiſan nommé *Atheius Capito*, ſoutint qu'il n'y avoit point de faute, & que ſi ce qu'il critiquoit n'étoit point latin, il pouvoit le devenir. *Capito*, répondit *Pomponius, ne ſait ce qu'il fait ; car vous pouvez bien*, Céſar, *donner le droit de bourgeoiſie aux hommes, mais vous ne pouvez pas le donner aux mots.* *Tibère* changea bientôt de façon de penſer. Quelqu'un lui ayant dit : *vous ſouvenez-vous*, Prince ? *Tibère* ſans permettre à cet homme de lui donner des époques plus ſûres de l'ancienne connoiſſance qu'il vouloit lui rappeler, lui répliqua bruſquement : *Non, je ne me ſouviens plus de ce que j'ai été.* Quoique cruel à

Digitized by Google

Rome, il ménagea cependant quelquefois ſes autres ſujets. Il répondit aux gouverneurs des provinces, qui lui écrivirent qu'il falloit les ſurcharger d'impoſitions ; qu'*un bon maître devoit tondre & non pas écorcher ſon troupeau.*

TIBÈRE CONSTANTIN, originaire de Thrace, ſe diſtingua par ſon eſprit & par ſa valeur, & s'éleva par ſon mérite aux premières charges de l'Empire. *Juſtin le jeune*, dont il étoit Capitaine des Gardes, le choiſit pour ſon collégue, & le créa Auguſte en 578. Il donna par ſes qualités extérieures de l'éclat au trône & aux ornemens impériaux. Sa taille étoit majeſtueuſe, & ſon viſage régulier. Devenu ſeul maître de l'Empire par la mort de *Juſtin*, il défit par ſes Généraux *Hormisdas*, fils de *Coſroès*. L'impératrice *Sophie*, veuve du dernier Empereur, n'ayant pas pu partager le lit & le trône du nouveau, forma une conjuration contre lui. Tibère en fut inſtruit ; & pour toute punition il priva les complices de leurs biens & de leurs dignités. Ce Prince mourut en 582. Les pleurs que les peuples verſèrent ſur ſon tombeau, ſont des trophées plus glorieux à ſa mémoire que l'éloquence des plus habiles écrivains.

TIBERGE, (Louis) Abbé d'Andres, Directeur du Séminaire des Miſſions étrangères à Paris, mourut dans cette Ville en 1730. Il ſe ſignala avec *Briſacier*, Supérieur du même Séminaire, lors des différens ſur l'affaire de la Chine, entre les Jéſuites & les autres Miſſionnaires. Ses ouvrages ſont, 1°. une *Retraite ſpirituelle*, en 2 vol. *in*-12. 2°. Une *Retraite pour les Eccléſiaſtiques*, en 2 vol. *in*-12. 3°. *Retraite & Méditations à l'uſage des Religieuſes & des perſonnes qui vivent en communauté*, *in*-12. Ces Ouvrages écrits avec une ſimplicité noble, ſont lus dans pluſieurs Séminaires.

TIBÉRIADE ; ancienne ville de Galilée, ſur le lac du même nom, à 25 lieues, nord, de Jéruſalem. Elle fut ruinée pendant les Croiſades.

Le lac de Tibériade a ſix lieues de longueur & trois de largeur. Il eſt traverſé par le Jourdain & entouré de montagnes.

TIBET ; grand pays d'Aſie, que M. de Liſle a commencé à faire paroître ſur nos cartes, & qu'on ne connoiſſoit point avant lui. Il ſe diviſe, ſelon les plus nouvelles relations, en quatre parties, ſavoir, le petit *Tibet*, ou le *Baltiſtan*, à l'oueſt ; le grand *Tibet*, ou le *Boutan*, au milieu ; le *Laſſa*, ou *Barantola*, au midi ; le *Sifan*, ou *Tufan*, à l'eſt. Tous ces pays ont leurs Princes qui dépendent du Contaiſch des Eluthes, à l'exception du petit Tibet qui eſt dans les montagnes, & qui eſt tributaire du Grand-Mogol.

Les terres du Tibet ſont aſſez fertiles & l'on y trouve l'animal qui produit le muſc. On y recueille auſſi de la rhubarbe eſtimée.

TIBIA ; ſubſtantif maſculin & terme d'Anatomie emprunté du Latin. C'eſt le nom d'un os de la jambe qui a preſque la figure d'un priſme triangulaire : ſa face la plus large eſt à la partie poſtérieure, & l'angle le plus ſaillant, qu'on appelle crête, eſt la partie antérieure ; cette crête n'eſt recouverte que de la peau, & les coups qu'on y reçoit ſont fort douloureux, parce que le périoſte qui eſt très-ſenſible n'eſt pas garni de muſcles.

A l'extrémité ſupérieure de cet os, ſont deux faces légèrement concaves, ſéparées par une élévation

Digitized by Google

mitoyenne ; ces deux faces reçoivent les deux condyles du fémur, & l'éminence mitoyenne eſt reçue dans la cavité qui eſt entre ces deux apophyſes, de manière que cela forme une articulation de charnière parfaite. Sous la face interne on remarque une petite cavité qui reçoit la tête du péroné.

On voit à la partie inférieure & interne du tibia une apophyſe qui déborde ſenſiblement le reſte du contour de la baſe ; c'eſt cette éminence qu'on appelle la *malléole interne*, & vulgairement la *cheville du pied*. La baſe du tibia eſt terminée par une grande cavité tranſverſale, laquelle reçoit l'os qui fait la partie ſupérieure de ce qu'on appelle le *coude-pied*.

A la partie latérale externe & inférieure du tibia, il y a une cavité oblongue pour recevoir le péroné. Le corps du tibia eſt creux dans ſa longueur.

TIBIAL, ALE ; adjectif & terme d'Anatomie. Qui a du rapport au tibia.

L'artère tibiale antérieure, vient de la poplitée ; ayant percé la partie ſupérieure du ligament interoſſeux, elle rampe le long de la face externe du tibia, en fourniſſant aux muſcles qu'elle rencontre ; enſuite parvenue à la partie inférieure de la jambe, elle gliſſe ſous le ligament annullaire externe commun, & donne des rameaux aux parties voiſines ; après quoi elle paſſe du deſſus au-deſſous du pied, où rencontrant l'artère tibiale poſtérieure, elles forment enſemble l'arcade plantaire, dont la convexité fournit aux parties latérales des orteils. En outre l'artère tibiale antérieure donne deux rameaux particuliers, l'un au pouce & l'autre au ſecond orteil.

L'artère tibiale poſtérieure eſt la ſeconde branche de la poplitée ; dès ſa naiſſance elle ſe diviſe en deux branches, dont l'une eſt nommée *péronière* & l'autre *artère tibiale poſtérieure*, à raiſon de ſa ſituation au derrière de la jambe. Cette artère ayant fourni des rameaux pour les muſcles placés dans ſon trajet, gliſſe derrière la malléole externe, parvient à la plante du pied, s'y diviſe en deux branches ſous le nom d'*artères plantaires*, l'une externe qui eſt la plus groſſe, dont eſt formée en partie l'arcade plantaire ; & l'autre interne plus petite. L'une & l'autre ſe terminent en donnant des rameaux aux parties ſituées à la plante du pied.

Le nerf tibial vient du poplité, & s'enfonce d'abord entre les muſcles qui forment le mollet de la jambe, & parvient à l'articulation du pied où il fournit. Il gagne enſuite la plante du pied où il ſe diviſe par nombre de rameaux tant pour les parties muſculeuſes voiſines que pour les orteils, à chacun deſquels il en fournit pour le moins deux qui en occupent les parties latérales.

Les veines tibiales antérieures & tibiales poſtérieures, vont ſe jeter dans la crurale.

TIBRE ; fleuve célèbre d'Italie, qui a ſa ſource dans l'Appennin vers les frontières de la Romagne, & ſon embouchure dans la mer de Toſcane à Oſtie. Ce fleuve qui baigne les murs de Rome, ſe trouve perſonnifié ſur les monumens & les médailles ſous la figure d'un vieillard couronné de laurier, à demi-couché ; il tient une corne d'abondance, & s'appuie ſur une louve, auprès de laquelle ſont deux petits enfans, Rémus & Romulus. C'eſt

Digitized by Google

ainſi qu'on les voit repréſentés dans ce beau grouppe en marbre qui eſt au jardin des tuileries, copié ſur l'antique à Rome.

TIBULLE, Chevalier Romain, naquit à Rome l'an 711 de cette ville, le 43 avant Jéſus-Chriſt. *Horace*, *Ovide*, *Macer*, & les autres grands hommes du tems d'*Auguſte*, furent liés avec lui. Il ſuivit *Meſſala Corvinus* dans la guerre de l'île de Corcyre; mais les fatigues de la guerre n'étant point compatibles avec la foibleſſe de ſon tempérament, il quitta le métier des armes, & retourna à Rome, où il vécut dans la molleſſe & dans les plaiſirs. Sa mort arriva peu de temps après celle de *Virgile*, l'an 17 de Jéſus-Chriſt. Les grands biens de ſa famille lui furent enlevés par les ſoldats d'*Auguſte*, & ne lui furent point reſtitués, parce qu'il négligea de faire ſa cour à cet Empereur, Prince bienfaiſant, mais qui vouloit être encenſé. Son premier ouvrage fut pour célébrer ſon généreux protecteur *Meſſala*; il conſacra enſuite ſa lyre aux amours. Il eut pour première inclination une affranchie. Horace devint ſon rival; ce qui donna lieu à une diſpute agréable entre ces deux hommes célèbres. *Tibulle* a compoſé quatre livres d'*Élégies* remarquables par l'élégance & la pureté du ſtyle, & par la délicateſſe avec laquelle le ſentiment y eſt exprimé. *Ovide* ſon ami, a fait ſur ſa mort une très-belle élégie.

TIBUR; ancien nom de la ville de *Tivoli*. Voyez ce mot.

TIBURIN, ou TIBURON; ſubſtantif maſculin. Poiſſon cétacée fort vorace, qui a plus de vingt pieds de longueur, & environ dix de largeur. C'eſt une eſpèce de Requin fort commune dans la mer des Indes. *Voyez* REQUIN.

TIC; ſubſtantif maſculin. Sorte de maladie qui vient aux chevaux & qui fait que de temps en temps ils ont une eſpèce de mouvement convulſif, & prennent la mangeoire avec les dents & la rongent. *Les chevaux qui ont le tic ſont ſujets aux tranchées.*

TIC, ſe dit auſſi d'une ſorte de mouvement convulſif, auquel quelques perſonnes ſont ſujettes. *Sa femme a un tic.*

Il ſe dit par extenſion de certaines habitudes plus ou moins ridicules, & que l'on a contractées ſans s'en appercevoir. *Il cligne continuellement l'œil droit, c'eſt ſon tic.*

TICAL; ſubſtantif maſculin. Monnoie d'argent qui ſe fabrique dans le royaume de Siam, & qui pèſe trois gros & 23 grains.

TICAL, c'eſt auſſi le nom d'un poids du même pays, qui a préciſément la peſanteur de la monnoie dont on vient de parler.

TICHONIUS, écrivain Donatiſte ſous l'Empire de *Théodoſe le Grand*, avoit beaucoup d'eſprit & d'érudition. Nous avons de lui le *Traité* des ſept *Règles*, pour expliquer l'Écriture-Sainte, dont Saint *Auguſtin* a fait l'abrégé dans ſon livre troiſième *de la Doctrine Chrétienne*. On le trouve dans la bibliothèque des Pères.

TIDOR; île de la mer des Indes, l'une des Moluques, à l'orient de l'île de Gilolo, au ſud de Ternate & au nord de Motir. Elle a ſept lieues de tour. L'air y eſt plus ſain qu'à Ternate, & l'on y trouve le girofle, la muſcade, & les autres productions des Moluques en abondance. Les Hollandois ont beaucoup

Digitized by Google

de forts dans cette île, & quoiqu'elle ait un Roi particulier, ils en ſont en quelque ſorte les maîtres. Le Roi réſide à Tidor, ville capitale de l'île, & ſituée ſur la côte orientale.

TIÈDE ; adjectif des deux genres. *Tepidus.* Qui eſt entre le chaud & le froid. Il ne ſe dit proprement que des choſes liquides. *Un bain tiède. Infuſer une racine dans de l'eau tiède.*

TIÈDE, ſignifie figurément, nonchalant, qui manque d'activité, d'ardeur, de ferveur dans les choſes où il eſt beſoin d'en avoir. *Un protecteur tiède. Un amant tiède. Des careſſes tièdes. Une foi tiède.*

La première ſyllabe eſt longue & la ſeconde très-brève.

TIÈDEMENT ; adverbe. *Tepidè.* Il n'eſt guère uſité que pour ſignifier, avec nonchalance. *Il a des protecteurs, mais ils le ſervent tièdement.*

TIÉDEUR ; ſubſtantif féminin. *Tepor.* Qualité de ce qui eſt tiède. *Entretenir la tiédeur d'un bain.*

TIÉDEUR, ſignifie figurément, nonchalance, manque d'activité & de ferveur dans les choſes où il eſt beſoin d'en avoir. *Il y a bien de la tiédeur dans ſon attachement pour lui. La tiédeur de l'amour eſt la ſuite ordinaire de la poſſeſſion.*

La première ſyllabe eſt brève & la ſeconde longue.

TIÉDI, IE, participe paſſif. *Voyez* TIÉDIR.

TIÉDIR ; verbe neutre de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme RAVIR. *Tepeſcere.* Devenir tiède. *Faire tiédir du vin. Laiſſez tiédir cette eau.*

TIEL ; ville forte des Pays-Bas, dans la Gueldre Hollandoiſe, ſur le Vahal, à cinq lieues au-deſſous de Nimègue.

TIEN, ENNE ; pronom poſſeſſif, relatif, de la ſeconde perſonne du ſingulier *Tuus, tua. Mon frère eſt venu avec le tien. Sa chambre eſt plus petite que la tienne.* Il faut remarquer que *tien* & *tienne* ne ſe mettent jamais devant aucun nom, & qu'on les fait ordinairement précéder par l'article *le* ou *la*, comme dans les exemples ci-deſſus.

TIEN, eſt auſſi ſubſtantif, & ſignifie le bien qui t'appartient. *Je ne demande pas le tien, je ne veux que le mien. Le tien & le mien ſont la cauſe de toutes les diſputes.*

On dit ſubſtantivement, *les tiens*, au pluriel ; pour dire, tes proches, tes alliés, ceux qui t'appartiennent en quelque façon, & qui te ſont attachés. *Il a de l'attachement pour toi & pour les tiens. Je l'ai reçu comme un des tiens.*

TIERÇAGE ; ſubſtantif maſculin. Terme de coutume qui s'eſt dit de la troiſième partie des biens du défunt, que le Curé de ſa paroiſſe exigeoit autrefois en quelques lieux, pour lui donner la ſépulture. Ce tierçage fut depuis réduit au neuvième, & enſuite aboli.

TIERÇAIRE ; ſubſtantif des deux genres. Homme ou femme qui eſt d'un tiers-Ordre.

TIERCE ; ſubſtantif féminin. En termes de muſique, c'eſt la dernière des conſonnances ſimples & directes dans l'ordre de leur génération, & la première des deux conſonnances imparfaites. Comme les Grecs ne l'admettoient pas pour conſonnante, elle n'avoit point, parmi eux, de nom générique ; mais elle prenoit ſeulement le nom de l'intervalle plus ou moins grand, dont elle étoit formée. Nous l'appelons *tierce*, parce que ſon intervalle eſt toujours compoſé de deux degrés, ou de trois ſons

Digitized by Google

diatoniques. A ne considérer les tierces que dans ce dernier sens, c'est-à dire, par leurs degrés, on en trouve de quatre sortes; deux consonnantes & deux dissonnantes.

Les consonnantes sont: 1°. *la tierce majeure* que les Grecs appeloient *diton*, composée de deux *tons*, comme d'*ut* à *mi*. Son rapport est de 4 à 5. 2°. La *tierce mineure* appelée par les Grecs *hémiditon*, & composée d'un *ton* & demi, comme *mi sol*. Son rapport est de 5 à 6.

Les *tierces* dissonnantes sont: 1°. la *tierce* diminuée, composée de deux semi-tons majeurs, comme *si re* bémol, dont le rapport est de 125 à 144. 2°. La tierce superflue, composée de deux *tons* & demi, comme *fa la* dièse: son rapport est de 96 à 125.

Ce dernier intervalle ne pouvant avoir lieu dans un même mode, ne s'emploie jamais, ni dans l'harmonie, ni dans la mélodie. Les Italiens pratiquent quelquefois dans le chant, la tierce diminuée, mais elle n'a lieu dans aucune harmonie; & voilà pourquoi l'accord de sixte-superflue ne se renverse pas.

Les *tierces* consonnantes sont l'ame de l'harmonie, sur-tout la *tierce* majeure, qui est sonore & brillante: la *tierce* mineure est plus tendre & plus triste; elle a beaucoup de douceur quand l'intervalle en est redoublé; c'est-à-dire, qu'elle fait la dixième. En général les *tierces* veulent être portées dans le haut; dans le bas elles sont sourdes & peu harmonieuses: c'est pourquoi jamais *duo* de basse n'a fait un bon effet.

Nos anciens Musiciens avoient sur les *tierces*, des loix presqu'aussi sévères que sur les quintes. Il étoit défendu d'en faire deux de suite, même d'espèces différentes, surtout par mouvemens semblables. Aujourd'hui qu'on a généralisé par les bonnes lois du mode les règles particulières des accords, on fait sans faute, par degrés conjoints ou disjoints, autant de *tierces* majeures ou mineures consécutives que la modulation en peut comporter, & l'on a des *duo* fort agréables qui du commencement à la fin, ne procèdent que par tierces.

Quoique la tierce entre dans la plûpart des accords, elle ne donne son nom à aucun, si ce n'est à celui que quelques-uns appellent accord de *tierce-quarte*, & que nous connoissons plus communément sous le nom de petite sixte.

TIERCE, au jeu du piquet, se dit de trois cartes de la même couleur qui se suivent en nombre, comme l'as, le roi, la dame, que l'on appelle *tierce-major*; les autres s'appellent du nom de la plus haute carte qui les forment; celle où le roi est la première, se nomme *tierce au Roi*, ainsi des autres, la plus haute annullant toujours la plus foible.

TIERCE, se dit en termes d'escrime, d'une certaine botte qu'on porte ayant le poignet tourné en dedans, dans une situation horisontale, & au-dessus du bras de l'ennemi, en laissant son épée à droite. Et c'est dans cette acception qu'on dit, *porter une tierce*, *porter une botte en tierce*, & absolument *porter en tierce*.

TIERCE, est encore une des heures canoniales, laquelle dans son institution se chantoit à la troisième heure du jour, selon la manière de compter des anciens, qui suivant la nôtre, répond à neuf heures du matin. *Prime*, *Tierce*, *Sexte* & *None*.

En termes d'Imprimerie, on appelle *tierce*, une dernière épreuve

Digitized by Google

que le Prote confère avec la précédente, pour être sûr que toutes les corrections sont exécutées. S'il en est échappé quelques-unes, il les fait sur la presse & sans déplacer la forme.

TIERCE, en terme de Mathématique & d'Astronomie, signifie la soixantième partie d'une seconde, comme la seconde est la soixantième partie d'une minute. *Les tierces sont absolument imperceptibles dans l'observation. Dans le calcul on néglige les tierces, quand leur somme ne monte pas à une seconde.*

TIERCÉ; adjectif & terme de blason. Il se dit de l'écu divisé en trois parties, en long, en large, diagonalement ou en mantel.

BART, en Bourbonnois, tiercé & retiercé en fasce d'or, d'azur & d'argent.

TIERCE-FEUILLE; substantif féminin & terme de Blason qui se dit d'un trefle avec une queue.

TIERCELET; substantif masculin. On appelle ainsi le mâle de quelques oiseaux de proie. On le nomme *tiercelet*, parce qu'il est d'un tiers plus petit que la femelle. *Un tiercelet d'autour. Un tiercelet de faucon.*

TIERCELET, se dit aussi figurément & par mépris dans le style familier, en parlant d'un homme qu'on prétend être fort au-dessous de ce qu'il croit être. *Un tiercelet de Grammairien. Un tiercelet de Gentilhomme.*

TIERCELINE; substantif féminin. Nom qu'on donne aux Religieuses du tiers-ordre de Saint François de l'étroite observance. *Il y a dans cette ville un Couvent de Tiercelines.*

TIERCEMENT; substantif masculin. Augmentation du tiers du prix d'une chose, après que l'adjudication en a été faite, en sorte que si le prix de l'adjudication est de trois cent livres, le tiercement doit être de cent livres.

La voie du tiercement est ouverte à tous ceux qui veulent, après l'adjudication faite; mais elle n'a pas lieu dans toutes sortes d'adjudications: on n'admet point par exemple, le tiercement d'une adjudication définitive par décret; mais on l'admet quand il s'agit des fermes & domaines du Roi, des ventes de ses forêts & des baux judiciaires.

L'Ordonnance des Fermes, du mois de Juillet 1681, un Réglement du Conseil, de l'année 1682, & des Arrêts du Conseil, des 12 Juin 1735, 2 Avril 1751, & 13 Juillet 1756, indiquent ce qui doit s'observer dans les tiercemens des fermes, domaines du Roi, octrois des villes, & les délais dans lesquels les tiercemens doivent être faits.

L'Ordonnance des Eaux & Forêts & un Arrêt du Conseil du 26 Juin 1725, reglent la manière de tiercer en matière de ventes de bois.

A l'égard des baux judiciaires, celui qui tierce doit donner caution. Il ne suffit pas même de tiercer & de donner caution, pour dépouiller l'adjudicataire: le tiercement doit être suivi d'une nouvelle adjudication lors de laquelle toutes personnes sont reçues à enchérir au-dessus du prix auquel monte le tiercement, sans être obligées de tiercer de nouveau.

Le Commissaire aux saisies-réelles ne fait ordinairement procéder à une nouvelle adjudication qu'après la caution du tiercement reçue; mais l'avantage des créanciers peut exiger que le Commissaire y fasse procéder sans la formalité de la caution; car celui qui a tiercé, peut se repentir, & son inconstance ne doit pas leur faire perdre le bénéfice de son

Digitized by Google

ſon enchère; les circonſtances déterminent dans ces ſortes d'affaires.

Le nouveau bail judiciaire qui ſe fait en conſéquence d'un tiercement, accorde ordinairement au nouvel adjudicataire la jouiſſance, à compter du terme qui ſuit l'adjudication, s'il s'agit de maiſons ſituées dans des villes; mais s'il eſt queſtion de biens de campagne, alors on diſtingue ſi le tiercement & la caution ont été reçus avant la Saint Barnabé qui arrive le 11 Juin. Au premier cas, c'eſt-à-dire ſi la caution du tiercement a été reçue avant la Saint Barnabé, il eſt d'uſage d'accorder au nouvel adjudicataire la faculté de faire la récolte de l'année, en rembourſant les labours & ſemences. C'eſt ce que la Cour a jugé par arrêt rendu ſur délibéré en la Grand'Chambre le lundi 12 Mars 1731, au rapport de M. Goeſlard qui a conſulté les Chambres des Requêtes du Palais ſur cet uſage, & pris l'avis des Officiers du Châtelet.

Mais quand le tiercement & la caution ne ſont reçus qu'après la Saint-Barnabé, le nouveau fermier judiciaire ne peut jouir que des fruits de la récolte de l'année ſuivante.

Le nouveau bail qui ſe fait en conſéquence d'un tiercement, ne ſe fait point ſeulement pour le temps qui reſtoit à expirer, mais pour une, deux ou trois années, de la même manière que les autres baux; & il eſt d'uſage de ne pas admettre le tiercement des baux judiciaires des biens de campagne, quand la troiſieme année de jouiſſance eſt commencée.

On n'admet pas non plus le tiercement d'un bail conventionnel, quand il eſt converti en bail judiciaire.

En Normandie on admet le tiercement en tout temps; l'Edit de création des Offices de Commiſſaires aux ſaiſies réelles du mois de Juillet 1677, pour cette province, en contient une diſpoſition expreſſe; il a été enregiſtré au Parlement de Rouen le 18 Août de la même année.

TIERCER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Hauſſer d'un tiers le prix d'une choſe, après que l'adjudication en a été faite. *Pour qu'on vous faſſe l'adjudication de ces bois, il faut tiercer.*

TIERCER, ſignifie au jeu de paume, ſervir de tiers d'un côté, & tenir une place vers la corde. *Il tierce bien.*

TIERCERON; ſubſtantif maſculin & terme d'Architecture. On appelle ainſi dans les voûtes gothiques, des arcs qui naiſſent des angles & qui vont ſe joindre aux Liernes.

TIERCEUR; ſubſtantif maſculin & terme de pratique. Celui qui fait un tiercement. *Voyez* TIERCEMENT.

TIERÇON; ſubſtantif maſculin. Meſure de liquides qui contient le tiers d'une meſure entière. *Un tierçon de muid.*

TIERS, ERCE; adjectif. *Tertius.* Troiſième. Il n'eſt plus uſité que dans certaines phraſes, comme, *la tierce partie d'un tout, d'une ſucceſſion. Un tiers arbitre. Il ſe forma un tiers parti. Parler en tierce perſonne.*

On appelle *fièvre tierce*, une fièvre périodique qui revient de deux jours l'un, & par conſéquent le troiſième jour. *Sa fièvre tierce s'eſt tournée en continue.* On appelle *fiè-*

Digitized by Google

yre double tierce, une fièvre intermittente dont les accès reviennent tous les jours ; & *double tierce continue*, celle dont les redoublemens reviennent dans les mêmes intervalles.

En termes de Palais on appelle *tierce opposition*, l'opposition qui est formée à l'exécution d'un jugement par un tiers qui n'a point été Partie dans la contestation décidée par le jugement.

On la forme devant le même Juge qui a rendu le jugement, contre les Parties avec lesquelles il a été rendu.

Si la tierce opposition est bien fondée, le jugement est rétracté à l'égard du tiers opposant seulement; s'il succombe, il est condamné aux dépens & à l'amende.

Cette opposition est recevable en tout temps, même contre une sentence, après que le temps d'en appeler est expiré, parcequ'une sentence ne passe en force de chose jugée que contre ceux avec qui elle a été rendue.

En termes de coutume, on appelle *tierce foi*, la troisième foi & hommage qu'on rend pour un fief, depuis la première acquisition dans les coutumes d'Anjou & Maine, Lodunois, Tours & quelques autres ; un fief ou héritage noble ou tenu à franc devoir se partage noblement entre roturiers, lorsqu'il tombe en tierce foi.

On appelle *saisie tierce*, celle que le créancier fait sur son débiteur entre les mains d'un tiers qui doit quelque chose à ce même débiteur. *Voy.* SAISIE.

On appelle *tiers État*, la partie des habitans de ce Royaume qui n'est compriſe ni dans le Clergé ni dans la noblesse. *Voyez* ÉTAT.

On appelle *tiers Ordre*, un Ordre séculier que la plupart des Instituteurs des Ordres religieux ont établi en faveur des personnes de l'un & de l'autre sexe qui ne pouvant s'engager dans les Cloîtres, désirent cependant de mener une vie religieuse au milieu des occupations séculières : ces personnes ont une règle qui peut s'accorder avec leurs engagemens ; elles portent sous leur habit un scapulaire & un cordon. Le tiers ordre de Saint François est le plus répandu de tous.

Il y a un tiers Ordre de pénitens de Saint François, institué en faveur de ceux qui prennent le parti de se retirer dans le Cloître pour y observer plus particulierement la règle du tiers Ordre. Ces Religieux ont le même Général que les Cordeliers observantins & les Récollets. Ceux de France suivent l'étroite observance établie en 1595. Ils ont quatre provinces dans le Royaume qui comprennent soixante-trois maisons & environ quinze Couvens de filles.

TIERS, est auſſi substantif masculin & se dit des personnes. *Nous ne voulons point de tiers ici. Il alla se mettre en tiers avec eux. Il n'y a qu'à prendre un tiers pour décider la question. Sans préjudice aux droits du tiers.*

En termes de pratique on appelle *tiers opposant*, celui qui n'ayant pas été Partie ni appelé dans un jugement, forme opposition à ce qu'il soit exécuté à son égard, à cause de l'intérêt qu'il a de l'empêcher. *Tiers saisi*, celui entre les mains duquel on a saisi ce qu'il doit au débiteur du saisissant. Et *tiers détempteur*, celui qui se trouve possesseur d'un immeuble ou droit réel, soit par acquisition ou autrement, sans

Digitized by Google

être néanmoins héritier ni autrement ſucceſſeur à titre univerſel, de celui qui avoit pris cet immeuble ou droit réel à la charge de quelque rente, ou qui l'avoit affecté & hypothéqué au payement de quelque créance.

On appelle *Chambre des tiers* ou *des Procureurs tiers*, une Chambre dans l'enclos du Palais, proche la Chapelle de Saint Nicolas, où les Procureurs au Parlement qui font les fonctions de tiers, s'aſſemblent pour donner leur avis ſur les difficultés qui ſurviennent dans la taxe des dépens, & dont le Procureur tiers référendaire leur fait le rapport.

S'il reſte encore quelque doute, après le rapport fait à cette Chambre, on va à la Communauté des Avocats & procureurs.

On appelle *tiers*, ou *tiers référendaire*, ou *Procureur tiers référendaire*, un des Procureurs au Parlement qui exercent la fonction de régler les dépens entre leurs Confrères Demandeurs & Défendeurs en taxe.

On dit familierement, *le tiers & le quart*; pour dire, toutes ſortes de perſonnes. *Il emprunte du tiers & du quart. Il parle de ſon procès au tiers & au quart.*

TIERS, ſe dit auſſi des choſes & ſignifie une des parties d'un tout qui eſt diviſé en trois. *Il a un tiers dans cette Manufacture. Le teſtateur lui a légué le tiers de ſes meubles. Une aune & un tiers de ſatin.*

En Normandie on appelle *tiers coutumier*, une eſpèce de légitime que la coutume accorde en propriété aux enfans ſur les biens de leur père & de leur mère.

Ce droit n'avoit pas lieu dans l'ancienne coutume.

Le tiers coutumier ſur les biens du père conſiſte dans le tiers des immeubles dont le père étoit ſaiſi lors du mariage, & de ceux qui lui ſont échus pendant le mariage en ligne directe.

L'uſufruit de ce tiers eſt ce que la coutume donne à la femme pour douaire coutumier; de ſorte que ce tiers coutumier tient lieu aux enfans de ce qu'ils prennent ailleurs à titre de douaire; il diffère pourtant du douaire, en ce qu'il n'eſt pas toujours la même choſe que le douaire de la femme; car celle ci peut, ſuivant le contrat, avoir moins que l'uſufruit du tiers, au lieu que les enfans ont toujours leur tiers en propriété.

Le tiers coutumier eſt acquis aux enfans, du jour du mariage; cependant la jouiſſance en demeure au père ſa vie durant, ſans toutefois qu'il le puiſſe vendre, engager ni hypothéquer, de même que les enfans ne peuvent en diſpoſer avant la mort du père, & qu'ils ayent tous renoncé à la ſucceſſion.

S'il y a des enfans de divers lits, tous enſemble n'ont qu'un tiers; ils ont ſeulement l'option de le prendre, eu égard aux biens que leur père poſſédoit lors des premieres, ſecondes ou troiſièmes nôces, ſans que ce tiers diminue le douaire de la ſeconde, troiſième ou autre femme, leſquelles auront plein douaire ſur tout le bien que le mari avoit lors du mariage, à moins qu'il n'y ait eu convention au contraire.

Pour jouir du tiers coutumier ſur les biens du pere, il faut que les enfans renoncent tous enſemble à la ſucceſſion paternelle; & qu'ils rapportent toutes les donations & autres avantages qu'ils pourroient avoir reçus de lui.

Ce tiers ſe partage ſelon la coutume des lieux où les héritages ſont

Digitized by Google

assis, sans préjudice du droit d'aînesse.

Les filles n'y peuvent avoir que mariage avenant.

Si le père avoit fait telle aliénation de ses biens, que ce tiers ne pût se prendre en nature, les enfans peuvent révoquer les dernières aliénations jusqu'à concurrence de ce tiers, à moins que les acquéreurs n'aiment mieux payer l'estimation du fond au denier vingt, ou si c'est un fief, au denier vingt-cinq, le tout eu égard au temps du décès du père.

Mais si les acquéreurs contestent, il sera au choix des enfans de prendre l'estimation, eu égard au temps de la condamnation qu'ils auront obtenue.

Le tiers coutumier sur les biens de la mère est de même le tiers des biens qu'elle avoit lors du mariage, ou qui lui sont échus pendant le mariage, ou qui lui appartiennent à droit de conquêt.

Ce tiers du bien maternel appartient aux enfans aux mêmes charges & conditions que le tiers des biens du père.

En quelques autres endroits on appelle aussi *tiers coutumier* ou *légal*, la troisième partie des biens nobles que la Coutume réserve aux puînés, les deux autres tiers appartenans à l'aîné; c'est ainsi que ce tiers des puînés est appelé dans la Coutume de Touraine; ailleurs on l'appelle *le tiers des puînés*.

On appelle *tiers denier*, la troisième partie du prix de la vente à laquelle en quelques lieux est fixé le droit dû au Seigneur pour la mutation, comme dans la Coutume d'Auvergne où il est ainsi appelé, & en Nivernois où l'on donne aussi ce nom au droit dû au Seigneur Bordelier pour la vente de l'héritage tenu de lui à bordelage.

On appelle *tiers lot*, dans le partage des biens des Abbayes ou Prieurés entre l'Abbé ou le Prieur Commendataire & ses Religieux, le troisième lot qui est destiné pour les charges claustrales, à la différence des deux autres dont l'un est donné à l'Abbé ou au Prieur Commendataire pour sa subsistance, & l'autre aux Religieux.

L'administration du tiers lot appartient à l'Abbé ou au Prieur Commendataire, à moins qu'il n'y ait convention au contraire.

Les frais du partage doivent être pris sur le tiers lot qui existoit lors de la demande en partage; & s'il n'y en avoit point, & que la jouissance fût en commun, les frais du partage doivent être avancés par la Partie qui le demande, à la charge d'en être remboursée sur le tiers lot à faire.

Les réparations de l'Église & des lieux claustraux doivent être prises sur le tiers lot jusqu'au partage; après quoi chacun est tenu de réparer & entretenir ce qui est à sa charge.

Les portions congrues ne se prennent pas sur tous les biens de l'Abbaye ou Prieuré, mais seulement sur le tiers lot.

On prend aussi ordinairement sur le tiers lot ce qui est abandonné aux Religieux pour acquitter les obits & fondations qui étoient des charges communes.

Quand le lot des Religieux n'est pas suffisant pour acquitter les charges claustrales, ils peuvent obliger l'Abbé de leur abandonner le tiers lot, ainsi qu'il fut jugé au Grand Conseil le 6 Août 1711, contre le

Digitized by Google

Cardinal d'Etrées pour l'Abbaye d'Anchin.

On appelle *tiers & danger*, certain doit domanial qui se lève sur le prix de la vente des bois dans certaines provinces, & surtout en Normandie.

Le droit de tiers ne se confond pas avec celui de danger; quelques bois doivent l'un & l'autre; mais il y en a qui ne doivent que le tiers sans danger, & d'autres qui ne doivent que le danger sans tiers: cela dépend des titres & de la possession.

Le droit de tiers est véritablement du tiers du prix de la vente, & celui de danger est du dixième de ce même prix; néanmoins il est libre au Roi, à ses Fermiers & aux Seigneurs à qui le droit est dû, de l'exiger en espèces ou en deniers, à leur choix. *Voyez* l'article 3 du titre 25 de l'Ordonnance des Eaux & Forêts.

Tous les bois situés en Normandie, excepté ceux plantés à la main & les morts-bois, sont présumés sujets au droit de tiers & danger, s'il n'y a titre contraire.

TIGE; substantif féminin. La partie de l'arbre qui sort de la terre & qui pousse des branches. *La tige du pêcher. Cet oranger a une belle tige. Les tiges de ces arbres sont branchues & fort hautes.*

TIGE, en parlant des autres plantes, se dit de la partie qui pousse les feuilles & les fleurs. *Couper la tige d'une plante. Les lis ont des tiges hautes & droites. Les fleurs du trèfle des prés viennent au sommet des tiges.*

On appelle la *tige d'une botte*, la partie de la botte depuis le pied jusqu'à la genouillière.

TIGE, en termes d'Horlogers, se dit de l'arbre d'une roue ou d'un pignon lorsqu'il est un peu mince. *La tige de la roue de champ, de la roue de rencontre*, &c.

En termes de Serruriers, on appelle la *tige d'une clef*, la partie de la clef qui prend depuis l'anneau jusqu'au panneton.

TIGE, en termes de Généalogie, signifie la branche principale à l'égard des branches cadettes qui en sont sorties. *Il est issu d'une tige illustre. Robert le Fort est regardé comme la tige de la Maison de France. Ces deux familles sortent d'une même tige.*

TIGÉ, ÉE; adjectif & terme de Blason. Il se dit des arbres & plantes dont la tige est d'un émail différent.

Le Fèvre d'Ormesson, à Paris, d'azur à trois lis d'argent au naturel, feuillés & tigés de sinople.

TIGETTE; substantif féminin & terme d'Architecture. C'est dans le chapiteau corinthien une espèce de tige ou de cornet ordinairement cannelé & orné de feuilles, d'où naissent les volutes & les hélices.

TIGNON; substantif masculin. Il se dit, en parlant des femmes, de la partie des cheveux qui est derrière la tête. *Un tignon tressé.*

TIGNON, se prend aussi quelquefois pour toute la coiffure des femmes du peuple. *Après s'être long-temps disputées, elles se sont arraché le tignon.*

Les deux syllabes sont brèves au singulier, mais la seconde est longue au pluriel.

On prononce tinion.

TIGNONER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. Terme du style familier. Se prendre par le tignon. *Ces femmes se querellent, & elles finiront par se tignoner.*

Digitized by Google

TIGNONER, signifie auſſi dans le ſtyle familier, mettre en boucle les cheveux du chignon. *C'eſt ſon laquais qui la tignone.*

TIGRANE, Roi d'Arménie, ajouta la Syrie à ſon Empire. Les Syriens laſſés des diverſes révolutions qui déſoloient leur pays, s'étoient donnés à lui l'an 55 de Jeſus-Chriſt. Il ſoutint la guerre contre les Romains en faveur de Mithridate ſon gendre; mais ayant été vaincu par Lucullus & par Pompée, il céda aux vainqueurs une partie de ſes États, & s'en fit des protecteurs. Il vécut enſuite dans une profonde paix juſqu'à ſa mort. Le ſecond de ſes fils, nommé auſſi TIGRANE, ſe révolta contre lui; & ayant été vaincu, il ſe réfugia chez Phraate, roi des Parthes, dont il avoit épouſé la fille. Ce jeune Prince, avec le ſecours de ſon beau-père, porta les armes contre ſon père; mais craignant les ſuites de ſa révolte, il ſe mit ſous la protection des Romains. Tigrane ſuivit ſon exemple. Pompée lui conſerva le trône d'Arménie, à condition de payer un tribut pour les frais de la guerre, & donna à ſon fils la province de Sophène. Mais ce jeune Prince, mécontent de ſon partage, s'attira par ſes murmures la colère de Pompée, qui le fit mettre dans les fers. Tigrane le père paſſoit pour un Prince courageux, mais cruel.

TIGRANOCERTE; nom d'une ancienne ville de la grande Arménie ſur l'Euphrate. Elle fut bâtie par le roi Tigrane du temps de la guerre de Mithridate. Ce Prince avoit projeté d'en faire une ville comparable à Babylone, mais Lucullus ne lui en laiſſa pas le temps; car ayant pris cette ville, il la détruiſit & en renvoya les habitans dans leur ancienne demeure.

TIGRE; fleuve conſidérable d'Aſie, qui a ſa ſource dans les montagnes de l'Arménie, & va ſe jeter avec l'Euphrate dans le golfe Perſique.

TIGRE, TIGRESSE; ſubſtantif. Bête féroce qui a beaucoup de rapport avec le chat quant à la forme, & dont la peau n'eſt pas tigrée, c'eſt-à-dire parſemée de taches arrondies comme dans le léopard ou la panthère, que mal à propos les Voyageurs ont pour la plupart appelés *tigres*. Il y a ſeulement ſur un fond de poil fauve des bandes noires qui s'étendent tranſverſalement ſur tout le corps, & qui forment des anneaux ſur la queue dans toute ſa longueur. La taille de cet animal eſt ordinairement de quatre à cinq pieds de hauteur ſur neuf, dix & juſqu'à treize & quatorze pieds de longueur ſans y comprendre la queue.

Le tigre, dit M. de Buffon, eſt beaucoup plus à craindre que le lion; celui-ci ſouvent oublie qu'il eſt le roi, c'eſt-à-dire le plus fort de tous les animaux; marchant d'un pas tranquille, il n'attaque jamais l'homme, à moins qu'il ne ſoit provoqué; il ne précipite ſes pas, il ne court, il ne chaſſe que quand la faim le preſſe. Le tigre au contraire, quoique raſſaſié de chair, ſemble toujours être altéré de ſang, ſa fureur n'a d'autres intervalles que ceux du temps qu'il faut pour dreſſer des embûches; il ſaiſit & déchire une nouvelle proie avec la même rage qu'il vient d'exercer, & non pas d'aſſouvir en dévorant la première; il déſole le pays qu'il habite; il ne craint ni l'aſpect ni les armes de l'homme; il égorge, il dévaſte les troupeaux d'animaux

Digitized by Google

domeſtiques, met à mort toutes les bêtes ſauvages, attaque les petits éléphans, les jeunes rhinocéros, & quelquefois même oſe braver le lion.

La forme du corps eſt ordinairement d'accord avec le naturel. Le lion a l'air noble; la hauteur de ſes jambes eſt proportionnée à la longueur de ſon corps; l'épaiſſe & grande crinière qui couvre ſes épaules & ombrage ſa face, ſon regard aſſuré, ſa démarche grave, tout ſemble annoncer ſa fière & majeſtueuſe intrépidité. Le tigre trop long de corps, trop bas ſur ſes jambes, la tête nue, les yeux hagards, la langue couleur de ſang, toujours hors de la gueule, n'a que les caractères de la baſſe méchanceté & de l'inſatiable cruauté; il n'a pour tout inſtinct qu'une rage conſtante, une fureur aveugle, qui ne connoît, qui ne diſtingue rien, & qui lui fait ſouvent dévorer ſes propres enfans, & déchirer leur mère lorſqu'elle veut les défendre.

Heureuſement pour le reſte de la nature l'eſpèce de ce terrible animal n'eſt pas nombreuſe, & paroît confinée aux climats les plus chauds de l'Inde orientale. Elle ſe trouve au Malabar, à Siam, à Bengale, dans les mêmes contrées qu'habitent l'éléphant & le rhinocéros; on prétend même que ſouvent le tigre accompagne ce dernier, & qu'il le ſuit pour manger ſa fiente, qui lui ſert de purgation ou de rafraîchiſſement; il fréquente avec lui les bords des fleuves & des lacs; car comme le ſang ne fait que l'altérer, il a ſouvent beſoin d'eau pour tempérer l'ardeur qui le conſume, & d'ailleurs il attend près des eaux les animaux qui y arrivent, & que la chaleur du climat contraint d'y venir pluſieurs fois chaque jour: c'eſt là qu'il choiſit ſa proie, ou plutôt qu'il multiplie ſes maſſacres; car ſouvent il abandonne les animaux qu'il vient de mettre à mort pour en égorger d'autres; il ſemble qu'il cherche à goûter de leur ſang, il le ſavoure, il s'en enivre; & lorſqu'il leur fend & déchire le corps, c'eſt pour y plonger la tête, & pour ſucer à longs traits le ſang dont il vient d'ouvrir la ſource, qui tarit preſque toujours avant que ſa ſoif ne s'éteigne.

Cependant quand il a mis à mort quelques gros animaux, comme un cheval, un buffle, il ne les éventre pas ſur la place s'il craint d'y être inquiété; pour les dépecer à ſon aiſe, il les emporte dans les bois en les traînant avec tant de légéreté, que la viteſſe de ſa courſe paroît à peine ralentie par la maſſe énorme qu'il entraîne. On peut par-là juger de ſa force.

Le tigre eſt peut-être le ſeul de tous les animaux dont on ne puiſſe fléchir le naturel: ni la force, ni la contrainte, ni la violence ne peuvent le dompter. Il s'irrite des bons comme des mauvais traitemens; la douce habitude qui peut tout ne peut rien ſur cette nature de fer; le temps loin de l'amollir en tempérant les humeurs féroces ne fait qu'aigrir le fiel de ſa rage; il déchire la main qui le nourrit comme celle qui le frappe; il rugit à la vue de tout être vivant; chaque objet lui paroît une nouvelle proie qu'il dévore d'avance de ſes regards avides, qu'il menace par des frémiſſemens affreux mêlés d'un grincement de dents, & vers lequel il s'élance ſouvent malgré les chaînes & les grilles qui briſent ſa fureur ſans pouvoir la calmer.

Digitized by Google

Voici ce que le Père Tachard, témoin oculaire, rapporte d'un combat du tigre contre des éléphans: « On avoit élevé, dit cet Auteur, » une haute paliſſade de bambous » d'environ cent pas en carré. Au » milieu de l'enceinte étoient en- » trés trois éléphans deſtinés pour » combattre le tigre. Ils avoient » une eſpèce de grand plaſtron en » forme de maſque qui leur cou » vroit la tête & une partie de la » trompe. Dès que nous fumes ar- » rivés ſur le lieu, on fit ſortir de » la loge, qui étoit dans un en » foncement, un tigre d'une figure » & d'une couleur qui parurent » nouvelles aux François qui aſſiſ- » toient à ce combat; car outre » qu'il étoit bien plus grand, bien » plus gros & d'une taille moins » effilée que ceux que nous avions » vus en France, ſa peau n'étoit » pas mouchetée de même; mais » au lieu de toutes ces taches ſe- » mées ſans ordre, il avoit de lon- » gues & larges bandes en forme » de cercle; ces bandes prenant » ſur le dos ſe rejoignoient par- » deſſous le ventre, & continuant » le long de la queue y faiſoient » comme des anneaux blancs & » noirs placés alternativement dont » elle étoit toute couverte. La tête » n'avoit rien d'extraordinaire, non » plus que les jambes, hors qu'elles » étoient plus grandes & plus groſ- » ſes que celles des tigres communs, » quoique celui-ci ne fût qu'un » jeune tigre qui avoit encore à » croître; car M. Conſtance nous a » dit qu'il y en avoit dans le Royau- » me de plus gros trois fois que ce- » lui-là, & qu'un jour étant à la » chaſſe avec le Roi, il en vit un » de fort près qui étoit grand com- » me un mulet. Il y en a auſſi de » petits dans le pays, ſemblables à » ceux qu'on apporte d'Afrique en » Europe, & on nous en montra un » le même jour à Louvo.

» On ne lâcha pas d'abord le ti- » gre qui devoit combattre, mais » on le tint attaché par deux cor- » des, de ſorte que n'ayant pas la » liberté de s'élancer, le premier » éléphant qui l'approcha lui donna » deux ou trois coups de ſa trompe » ſur le dos. Ce choc fut ſi rude, » que le tigre en fut renverſé, & » demeura quelque temps étendu » ſur la place ſans mouvement com- » me s'il eût été mort; cependant » dès qu'on l'eût délié, quoique » cette première attaque eût bien » rabattu de ſa furie, il fit un cri » horrible, & voulut ſe jeter ſur la » trompe de l'éléphant qui s'avan- » çoit pour le frapper; mais ce- » lui-ci la repliant adroitement, la » mit à couvert par ſes défenſes, » qu'il préſenta en même temps, & » dont il atteignit le tigre ſi à pro- » pos, qu'il lui fit faire un grand » ſaut en l'air; cet animal en fut ſi » étourdi, qu'il n'oſa plus appro- » cher. Il fit pluſieurs tours le long » de la paliſſade, s'élançant quel- » quefois vers les perſonnes qui » paroiſſoient vers les galeries. On » pouſſa enſuite trois éléphans con- » tre lui, qui lui donnèrent tour à » tour de ſi rudes coups, qu'il fit » encore une fois le mort, & ne » penſa plus qu'à éviter leur ren- » contre: ils l'euſſent tué ſans doute » ſi l'on n'eût fait finir le combat ». Il eſt clair par la deſcription même du Père Tachard que ce tigre qu'il a vu combattre des éléphans eſt le vrai tigre qui parut aux François un animal nouveau, parceque probablement ils n'avoient vu en France dans les ménageries que des panthères

Digitized by Google

thères ou des léopards d'Afrique, ou bien des jaguars d'Amérique, & que les petits tigres qu'il vit à Louvo n'étoient de même que des panthères. On ſent auſſi par ce ſimple récit quelles doivent être la force & la fureur de cet animal, puiſque celui-ci, quoique jeune encore, & n'ayant pas pris tout ſon accroiſſement, quoique réduit en captivité, quoique retenu par des liens, quoique ſeul contre trois, étoit encore aſſez redoutable aux coloſſes qu'il combattoit pour qu'on fût obligé de les couvrir d'un plaſtron dans toutes les parties de leur corps, que la Nature n'a pas cuiraſſées comme les autres d'une enveloppe impénétrable.

La tigreſſe produit, comme la lionne, quatre ou cinq petits; elle eſt furieuſe en tous temps, mais ſa rage devient extrême lorſqu'on les lui ravit; elle brave tous les périls; elle ſuit les raviſſeurs, qui ſe trouvant preſſés ſont obligés de lui relâcher un de ſes petits; elle s'arrête, le ſaiſit, l'emporte pour le mettre à l'abri, revient quelques inſtans après, & les pourſuit juſqu'aux portes des villes ou juſqu'à leurs vaiſſeaux; & lorſqu'elle a perdu tout eſpoir de recouvrer ſa perte, des cris forcénés & lugubres, des hurlemens affreux expriment ſa douleur cruelle, & font encore frémir ceux qui les entendent de loin.

Le tigre fait mouvoir la peau de ſa face, grince des dents, frémit, rugit comme fait le lion; mais ſon rugiſſement eſt différent.

La peau du tigre eſt aſſez eſtimée, ſur-tout à la Chine. Les Mandarins militaires en couvrent leurs chaiſes dans les marches publiques; ils en font auſſi des couvertures de couſſins pour l'hiver; en Europe, ces peaux, quoique rares, ne ſont pas d'un grand prix. On fait beaucoup plus de cas de celles du léopard de Guinée & du Sénégal, que nos Fourreurs appellent *tigre*. Au reſte, c'eſt la ſeule petite utilité qu'on puiſſe tirer de cet animal très-nuiſible, dont on a prétendu que la ſueur étoit un venin & le poil de la mouſtache un poiſon sûr pour les hommes & pour les animaux; mais c'eſt aſſez du mal très-réel qu'il fait de ſon vivant, ſans chercher encore des qualités imaginaires & des poiſons dans ſa dépouille, d'autant que les Indiens mangent de ſa chair, & ne la trouvent ni mal ſaine ni mauvaiſe, & que ſi le poil de ſa mouſtache pris en pillule tue, c'eſt qu'étant dur & roide, une telle pillule fait dans l'eſtomac le même effet qu'un paquet de petites aiguilles.

On dit figurément d'un homme, que *c'eſt un tigre*, *un vrai tigre*, que *c'eſt un cœur de tigre*; pour dire, qu'il eſt cruel & impitoyable.

En parlant d'une femme qui traite ſes amans avec rigueur, on dit dans le ſtyle familier, que *c'eſt une tigreſſe*.

On appelle *chevaux tigres*, des chevaux qui ſont tavelés & mouchetés à peu près comme des tigres. *Un attelage de ſix chevaux tigres. Un attelage de cavales tigres, de jumens tigres.* On dit de même, *des chiens tigres.* Dans ces phraſes il eſt pris ſubſtantivement.

On appelle auſſi *tigre*, une ſorte d'inſecte moucheté qui vient au-deſſous des feuilles des arbres, & principalement des poiriers en eſpalier.

TIGRÉ; royaume d'Afrique, dans l'Abiſſynie du côté de l'Égypte. Il

Digitized by Google

est borné au nord par le royaume de Sennar ; à l'orient par la mer Rouge ; au midi par les royaumes d'Angor & de Bagemder, & à l'occident par celui de Dambéa.

TIGRÉ, ÉE ; adjectif. Moucheté comme une peau de panthère ou de léopard. Cette dénomination vient de ce qu'on a pris autrefois les panthères & les léopards pour des tigres. *Chien tigré. Jument tigrée.*

TIL, (Salomon Van) né à Wesop, à deux lieues d'Amsterdam en 1644, se fit connoître par son habileté dans la Philosophie, dans l'Histoire Naturelle, dans la Médecine, dans la Théologie & dans les Antiquités Sacrées & Profanes. On lui donna en 1664, une Chaire de Théologie à Leyde, où il lia une étroite amitié avec *Cocceïus*, qui l'imbut de sa doctrine. Van-Til s'appliqua avec ardeur à l'étude de l'Ecriture Sainte, selon la méthode des *Cocceïens*. Comme sa mémoire n'étoit pas assez bonne pour retenir ses sermons, il prêchoit par analyse : méthode qu'il rendit publique. Cet habile Protestant mourut à Leyde en 1713, après avoir publié plusieurs écrits. Les uns sont en Flamand & les autres en Latin. Les principaux sont, 1°. sa *Méthode d'étudier* & celle *de prêcher*. 2°. Des *Commentaires* sur les *Pseaumes*. 3°. Sur les Prophéries de *Moyse*, *d'Habacuc* & de *Malachie*. 4°. Un *Abrégé* de Théologie. 5°. Des remarques sur les *Méditations* de *Descartes*.

TILBOURG ; gros bourg des Pays-Bas, dans le Brabant Hollandois, à cinq lieues, est, de Breda. Il est remarquable par ses manufactures de draps & d'autres étoffes.

TILINGIUS, (Matthieu) savant Médecin, est Auteur de divers ouvrages. Les principaux sont, 1°. l'*Anatomie de la rate*, en 1675 : 2°. un *Traité des fièvres malignes*, en 1677.

TILLAC ; substantif masculin. Le plus haut pont d'un vaisseau, sur lequel sont ordinairement les matelots, les passagers, les soldats. *Nous nous promenions sur le tillac.*

TILLADET, (Jean-Marie de la Marque de) né au château de Tilladet en Armagnac, vers 1650, fit deux campagnes, l'une dans l'arrière-ban, l'autre à la tête d'une compagnie de cavalerie. Après la paix de Nimègue, il quitta les armes pour entrer chez les Pères de l'Oratoire, où il se consacra à la Prédication & à la Littérature. Il en sortit ensuite, & mourut à Versailles en 1715, à soixante-cinq ans, Membre de l'Académie des Belles-Lettres. On a de lui un *Recueil de Dissertations*, en deux volumes *in*-12, sur diverses matières de Religion & de Philologie, qui sont presque toutes du savant Huet, Evêque d'Avranches, avec une longue préface historique qui n'annonce qu'un médiocre talent pour le bel art d'écrire.

TILLE ; substantif féminin. La petite peau fine & déliée qui est entre l'écorce & le bois du tilleul. *La tille sert particulièrement à faire des cordes de puits.*

TILLE ; rivière de France en Bourgogne. Elle a sa source au bourg de Salives, & son embouchure dans la Saône, au-dessous de Saint-Jean, après un cours d'environ quinze lieues.

TILLEMONT ; ville des Pays-Bas, dans le Brabant, sur la Géete, à quatre lieues, sud-est, de Louvain. Elle étoit autrefois très considérable ; mais les guerres l'ont presque entièrement ruinée.

Digitized by Google

TILLET, (Jean du) Évêque de Meaux, mort en 1570, se distingua par son érudition. Il a laissé divers ouvrages sur la Religion, & une Chronique Latine des Rois de France depuis *Pharamond*, jusqu'en 1547; elle a été mise en François, & continuée depuis jusqu'en 1604. C'est un des plus savans ouvrages que nous ayons sur notre histoire. Les faits y sont bien digérés & dans un ordre méthodique; mais ils manquent quelquefois d'exactitude.

JEAN DU TILLET, frère du précédent & Greffier en chef du Parlement de Paris, s'est aussi distingué dans la république des Lettres. Ses principaux ouvrages sont 1°. un *Traité pour la majorité du Roi de France contre le légitime Conseil*, malicieusement inventé par les rebelles, Paris 1560. 2°. Un *Sommaire de l'histoire de la guerre faite contre les Albigeois*, 1590 : ouvrage rare & recherché. 3°. Un *Discours sur la séance des Rois de France en leurs Cours de Parlement*, dans le second tome de *Godefroi*. 4°. *L'institution du Prince Chrétien*, &c. 5°. *Recueil du Roi de France*, ouvrage fort exact & fait avec beaucoup de soin sur la plupart des titres originaux de notre histoire. La meilleure édition de ce livre est celle de Paris de 1618. Du Tillet a écrit en homme qui ne s'attache qu'à l'exactitude des recherches, & qui se soucie fort peu de la pureté & de l'élégance du style.

TILLEUL; substantif masculin. *Tilia*. Grand arbre qui vient naturellement dans les climats tempérés de l'Europe & de l'Amérique septentrionale. Il fait une belle tige, fort droite, & d'une grosseur proportionnée; sa tête se garnit de beaucoup de rameaux, & prend d'elle-même une forme ronde & régulière; son écorce qui est d'abord unie, mince & cendrée dans la jeunesse de l'arbre, devient brune & gercée à l'âge de quinze ou vingt ans. Ses racines qui sont fort fibreuses s'étendent au loin près de la surface de la terre; sa feuille est grande, faite en manière de cœur, dentelée sur les bords, & d'une agréable verdure. Cet arbre donne ses fleurs au mois de Juin; elles sont petites, jaunâtres, peu apparentes, mais de très-bonne odeur; les graines qui succédent sont des coques rondes, velues, anguleuses, de la grosseur d'un pois, renfermant une ou deux amandes douces au goût; elles sont en maturité au mois d'Août, & elles tombent en Septembre.

Le *tilleul* est un arbre forestier du troisième ordre; on le met au rang des arbres que l'on désigne par *bois blanc* : par conséquent on en fait assez peu de cas; on le laisse subsister dans les bois où il se trouve, parcequ'il fait une bonne garniture dans les endroits ou d'autres arbres d'une meilleure essence ne réussiroient pas si bien; mais on ne s'avise guère d'en former de nouveaux cantons de bois; cependant c'est l'arbre que l'on cultive le plus en France par rapport à l'agrément.

Cet arbre vient dans presque tous les terrains & à toutes les expositions; il réussit dans les vallées, le long des côteaux, même sur les montagnes. Toutes ces situations lui sont à-peu-près égales, pourvu que la première position ne soit pas trop aquatique, la seconde trop chaude, & qu'il y ait dans la dernière ou de l'humidité ou de la

Digitized by Google

profondeur, ou enfin quelque mélange de terre limoneuſe ; mais le *tilleul* ſe plaît particulièrement dans un terrain gras & fertile. Il fait les plus grands progrès dans la terre franche mêlée de gravier, & il réuſſit fort bien dans les terres légères qui ont beaucoup de fonds ; il dépérit par la pourriture de ſes racines dans un ſol trop aquatique ; les Hollandois le jugent de cette qualité lorſqu'il eſt à moins d'un pied & demi d'épaiſſeur au-deſſus de l'eau pendant l'hiver. Enfin, cet arbre ſe refuſe abſolument à la craie pure, au ſable trop chaud & aux terrains arides, pierreux & trop ſuperficiels.

Le *tilleul* ſe multiplie très-aiſément ; on peut l'élever de graine, de rejetons, de boutures & de branches couchées ; on peut auſſi le greffer, mais on n'emploie ce dernier expédient que pour multiplier quelques eſpèces rares ou curieuſes de cet arbre. La ſemence eſt une mauvaiſe reſſource, peu ſûre, & fort longue, que l'on met rarement en uſage, attendu que la graine ſe trouve rarement de bonne qualité, qu'elle lève difficilement, qu'elle ne paroît ſouvent qu'au ſecond printems, & que les plants ſont la plûpart dégénérés de l'eſpèce dont on a tiré la graine. Les rejetons ne ſe trouvent pas communément propres pour peupler une pépinière : ce ſont preſque toujours des branches éclatées, mal enracinées & défectueuſes ; la bouture eſt un moyen difficile & incertain, & qui rend trop peu : la méthode la plus ſûre, la plus expéditive & la plus uſitée eſt de propager cet arbre de branches couchées.

Cette opération ſe fait pour le mieux en automne, dès que les feuilles commencent à tomber. Les rejetons forts & vigoureux ſont les plus propres à réuſſir. Au bout d'un an ils ſeront aſſez enracinés pour être mis en pépinières à 15 ou 18 pouces les uns des autres en rayons éloignés de deux pieds & demi. On pourra les cultiver trois ou quatre fois l'an, en ne remuant la terre qu'à deux ou trois pouces de profondeur. Il faudra les élaguer avec ménagement, ſe contenter d'abord de rabattre les branches latérales à deux ou trois yeux, & ne les retrancher entièrement qu'à meſure que les plants prendront du corps. Au bout de cinq ans ils auront quatre ou cinq pouces de circonférence, & ſeront en état d'être tranſplantés à demeure. On pourroit également coucher de groſſes branches de *tilleul* qui réuſſiroient auſſi bien ſi ce n'eſt qu'elles ne donneroient qu'au bout de deux ans des plants aſſez formés pour être mis en pépinière. On auroit encore le même ſuccès en couchant l'arbre entier. On ſait que c'eſt ſur le *tilleul* qu'on a fait la fameuſe épreuve qui a fait voir que de la tête d'un arbre on en peut faire les racines, & des racines la tête.

Cet arbre ſe prête à toutes les formes qui peuvent ſervir à l'ornement d'un grand jardin. On en fait des avenues, des allées couvertes, des ſalles de verdure, des quinconces. On peut l'aſſujettir à former des portiques, à être taillé en paliſſades, & le réduire même à la régularité & à la petite ſtature d'un oranger. Depuis qu'on s'eſt dégoûté du maronnier d'inde à cauſe de ſa malpropreté, de l'orme par rapport aux inſectes qui le défigurent, de l'acacia qui ne donne pas aſſez d'ombre, on ne plante partout que

Digitized by Google

des *tilleuls*, en attendant que quantité d'arbres étrangers qui donneroient plus d'agrément ſoient connus & multipliés.

Quoique le tilleul n'ait avec juſte raiſon que la petite conſidération des bois blancs, il ne laiſſe pas de ſervir à différens uſages, & ſon débit eſt aſſez étendu. Ce bois eſt employé par les Charrons & les Ménuiſiers, les Carroſſiers, les Tourneurs, les Ébéniſtes, les Graveurs en bois & particulièrement les Sculpteurs qui préfèrent ce bois à tous les autres; il a le mérite de n'être ſujet ni à la vermoulure, ni à ſe fendre, ni à ſe gercer : il eſt blanc, léger, tendre, liant, tenace, de longue durée, & il ſe coupe aiſément. Ces qualités le font eſtimer par les Charpentiers de vaiſſeaux. Ses jeunes rejetons peuvent ſervir aux ouvrages de vanerie, comme les ſaules de petite eſpèce. Le charbon de *tilleul* eſt plus propre qu'aucun autre pour faire la poudre à canon. Quoique ce bois ne ſoit pas des meilleurs pour le chauffage, on ne laiſſe pas d'en tirer aſſez bon parti lorſqu'il eſt bien ſec. On peut faire des coupes réglées de la tonte & de l'élaguement des vieilles allées de *tilleuls*.

On ſe ſert de la ſeconde écorce pour faire des cordes & des cables. On en faiſoit autrefois un plus noble uſage avant l'invention du papier qui a remplacé pour l'écriture l'écorce intérieure du *tilleul* avec un avantage incomparable. Ses feuilles ramaſſées ſont pendant l'hiver une des meilleures nourritures pour le gros bétail. Ses fleurs ſont d'uſage en Médecine. On en prépare une eau diſtillée & l'on en fait une conſerve. L'un & l'autre de ces remèdes eſt regardé comme un excellent céphalique, & preſque généralement ordonné dans les menaces d'apoplexie & d'épilepſie, dans les vertiges, le tremblement des membres, & dans la plupart des autres maladies qui dépendent évidemment des vices du cerveau, ou de l'origine des nerfs. L'infuſion des fleurs du *tilleul* eſt employée aux mêmes uſages.

On connoît différentes eſpèces de *tilleuls* dont voici les principales.

1°. Le tilleul *à larges feuilles ou le* tilleul *de Hollande*. Sa racine deſcend profondément en terre, & s'étend beaucoup; elle pouſſe un tronc d'arbre grand, gros, rameux, qui ſe répand au large, & donne beaucoup d'ombre. Il eſt couvert d'une écorce unie, cendrée ou noirâtre en dehors, jaunâtre ou blanchâtre en dedans, ſi pliante & ſi flexible, qu'elle ſert à faire des cordes de puits & des cables; ſon bois eſt tendre, ſans nœuds, blanchâtre; ſes feuilles ſont larges, arrondies, terminées en pointe, un peu velues des deux côtés, luiſantes, dentelées en leurs bords; il ſort de leurs aiſſelles de petites feuilles longues, blanchâtres, où ſont attachés des pédicules qui ſe diviſent en quatre ou cinq branches; elles ſoutiennent chacune une fleur à cinq pétales, & ſont diſpoſées en roſe, de couleur blanche, tirant ſur le jaune, d'une odeur agréable, ſoutenues ſur un calice taillé en cinq parties blanches & graſſes.

Lorſque cette fleur eſt paſſée, il lui ſuccède une coque groſſe comme un gros pois, ovale, ligneuſe, anguleuſe, velue, qui contient une ou deux ſemences arrondies, noirâtres & douces au goût. Il fleurit en Mai & Juin; ſon fruit mûrit en Août, & s'ouvrant en Septembre, il tombe de lui-même. Ses feuilles

Digitized by Google

ſont couvertes lorſque la ſaiſon eſt un peu avancée, d'une eſpèce de ſel eſſentiel, ſemblable à de la crême de tartre ; ce ſel s'y amaſſe après l'extravaſation du ſuc nourricier, qui dans les grandes chaleurs s'échappe des vaiſſeaux.

Cet arbre eſt l'ornement des avenues, des promenades, des jardins & des boſquets, par ſon port gracieux, par ſon ombrage, & par ſon odeur agréable, lorſqu'il eſt en fleur.

Ce *tilleul* demande une terre graſſe & prend telle figure qu'on veut, mais il ne dure pas long-temps; ſon bois eſt utile dans les arts, les Sculpteurs l'emploient par préférence à d'autres, parcequ'il cède facilement ſans s'éclater à l'impreſſion du ciſeau, & qu'il eſt moins ſujet à la vermoulure que celui de l'érable.

La largeur de la feuille fait le principal mérite de cette eſpèce. Mais cette qualité n'eſt pas uniquement propre au *tilleul* de Hollande; il s'en trouve dans quelques cantons de bois aux environs de Montbard en Bourgogne, dont la feuille eſt auſſi grande que celle du *tilleul* de Hollande, mais qui ont encore l'avantage d'être plus robuſtes, & de réuſſir dans des terrains élevés où celui de Hollande n'avoit fait que languir. D'ailleurs ils ont la feuille d'un vert plus tendre & plus agréable.

2°. Le tilleul *de Hollande à feuilles panachées*. Cet accident n'eſt pas ici d'une grande beauté.

3°. Le tilleul *à petites feuilles*. Il a en effet la feuille beaucoup plus petite que celle du *tilleul* de Hollande, mais encore plus brune, plus ferme, plus liſſe. Il fleurit plus tard; ſa graine n'eſt pas ſi-tôt mûre, ſon écorce eſt plus rude, ſon bois moins blanc, moins tendre & aſſez ordinairement noueux, parce que cet arbre eſt plus branchu.

4°. Le tilleul *de montagne à très-grande feuille*. Cette belle eſpèce n'a été vue que par Gaſpard Bauhin, qui en fit la découverte ſur une montagne près de Bâle. Ses feuilles étoient trois ou quatre fois plus grandes que celles du *tilleul* de Hollande. Il eût mieux valu s'occuper à le multiplier qu'à le décrire.

5°. Le tilleul *à feuilles d'orme*. Sa feuille eſt de médiocre grandeur & fort rude au toucher. Son bois eſt jaunâtre, noueux & moins tendre que celui des autres eſpèces. Sa graine a ſix angles au lieu de cinq qui eſt le nombre le plus ordinaire.

6°. Le tilleul *à feuilles velues*. Sa feuille eſt auſſi grande que celle du *tilleul* de Hollande; ſes jeunes rejetons ont l'écorce rougeâtre, & ſa graine n'a que quatre angles.

7°. Le tilleul *de Bohème*. Ses feuilles ſont petites & liſſes, & ſa graine qui eſt pointue des deux bouts n'eſt nullement anguleuſe.

8°. Le tilleul *de Canada*. C'eſt la plus belle eſpèce de ce genre d'arbre qui ſoit actuellement dans ce royaume. Ses feuilles ſont d'un vert tendre fort clair, elles ſont du double plus grandes que celles du *tilleul* de Hollande, & ſe terminent par une pointe fort allongée. L'arbre pouſſe auſſi plus vigoureuſement, & ſon écorce eſt plus unie, plus cendrée. Il ſe trouve dans la plupart des pays de l'Amérique ſeptentrionale. Cette eſpèce eſt encore fort rare.

9°. Le tilleul *noir d'Amérique*. Il a beaucoup de reſſemblance avec le précédent, mais ce n'eſt pas du côté de l'agrément. Sa feuille eſt auſſi grande & auſſi pointue, mais

Digitized by Google

elle eſt brune, épaiſſe, rude; néanmoins elle a des nervures un peu rouges qui la relevent. Cette eſpèce eſt auſſi originaire de l'Amérique ſeptentrionale, & encore plus rare que la précédente.

TILLI, (Jean Tzerclafs, Comte de) d'une illuſtre Maiſon de Bruxelles, porta d'abord l'habit de Jéſuite, qu'il quitta pour prendre les armes. Après avoir ſignalé ſon courage en Hongrie contre les Turcs, il eut le commandement des troupes de Bavière ſous le Duc Maximilien, & ſe diſtingua à la bataille de Prague en 1620. Il défit enſuite Mansfels, un des Chefs des rébelles, & le contraignit d'abandonner le haut Palatinat, l'an 1622: il mit enſuite ſon armée en déroute près de Darmſtadt, & le chaſſa de l'Allemagne. Il avoit auparavant ſecouru l'Archiduc Léopold à la priſe de Bréda, & avoit pris Heidelberg, ville Capitale du Palatinat du Rhin. Sa valeur éclata ſurtout contre le Duc d'*Halberſtad*, qu'il défit à Statlo. Il fallut que Tilli dans cette bataille envoyât des trompettes partout, pour faire ceſſer le carnage. Deux mille ennemis reſtèrent ſur la place, & quatre ou cinq mille furent faits priſonniers. Cette victoire lui fut d'autant plus glorieuſe, qu'il n'eut que deux cens hommes de tués & preſqu'autant de bleſſés. Il donna quelque temps après un ſecond combat, qui ne lui fut guère moins avantageux que le premier; il y périt beaucoup d'ennemis & quantité de leurs Officiers illuſtres par leur valeur & par leur naiſſance. Il prit enſuite Minden & pluſieurs autres villes, & obligea le Landgrave de Heſſe de garder la foi à l'Empire. L'an 1626 il défit l'armée de Danemarck, à la Journée de Lutter, dans le Duché de Brunſwick, & ſe rendit maître de vingt-deux canons, de quatre-vingt drapeaux, de pluſieurs étendards & de tout le bagage des ennemis. Le Pape Urbain VIII lui écrivit pour lui marquer la joie que toute l'Égliſe avoit d'une victoire ſi avantageuſe à tous les Catholiques. Tilli, né avec les talens de la guerre & de la négociation, alla à Lubeck en 1629, en qualité de Plénipotentiaire, pour la concluſion de la paix avec le Danemarck. On lui donna l'année d'après le commandement général des armées de l'Empire, à la place de Walſtein. Après avoir ſecouru Francfort-ſur-l'Oder contre les Suédois, il prit Brandebourg d'aſſaut, puis Magdebourg, qui fut pillé par ſes ſoldats, & preſque ruiné par un incendie. Ayant jeté la terreur dans la Thuringe, il prit Leipſick l'an 1631, mais il y fut défait trois jours après par Guſtave, Roi de Suède. Il rallia ſes troupes, prit quelques villes dans la Heſſe, & repouſſa Horn, Chef du parti proteſtant. Enfin il fut bleſſé mortellement, en défendant le paſſage du Lech, à Ingolſtad, le 30 Avril de l'an 1632. Il fit un legs de ſoixante mille richſdales aux vieux Régimens qui avoient ſervi ſous lui, afin que ſa mémoire leur fût toujours chère. Au commencement du dix-ſeptième ſiècle, il paſſoit pour le plus grand Capitaine de l'Empire; il avoit encore cette réputation un an avant ſa mort: Guſtave la lui fit perdre.

TILLIERES, bourg de France en Normandie, ſur la rivière d'Aure, à deux lieues, eſt, de Verneuil.

TILLOTSON, (Jean) né dans le Comté d'Yorck, d'une famille obſcure, reçut une éducation au-deſſus

Digitized by Google

de sa naissance. Il fut d'abord Presbytérien ; mais le Livre du Docteur Chilinworth lui étant tombé entre les mains, il embrassa la Communion Anglicane, en conservant cependant toujours l'estime qu'il avoit conçue pour son ancien parti. La force de ses raisonnemens & la clarté de ses principes ramenèrent plusieurs honnêtes gens dans le bercail de l'église anglicane. Tillotson les y attacha plus que bien d'autres Docteurs qui avoient plus de zèle que de prudence. Il ne les traita jamais avec mépris, ni d'une manière qui sentoit l'animosité. Ce qui acheva de le perfectionner, ce fut l'amitié longue & étroite qu'il eut avec l'Évêque Wilkins. Dès qu'il se fut consacré au service de l'Église, il se forma à une éloquence simple que la plupart des prédicateurs ont suivie en Angleterre. Il commença à étudier profondément l'écriture, & il ne dédaignoit pas de la citer comme nos orateurs petits maîtres pour qui l'évangile semble avoir vieilli. Il lut ensuite tous les anciens philosophes & les traités de morale. Saint Basile & saint Chrysostome furent de tous les Pères ceux à qui il s'attacha principalement. Après avoir fait une ample moisson dans ces champs fertiles, il composa un grand nombre de sermons, modèles de cette simplicité noble, dont nos prédicateurs françois s'éloignent trop. Plusieurs écrivains anglois jetoient alors les fondemens de l'athéisme. Il s'opposa à ce torrent autant qu'il le put, & il publia en 1665 son *traité de la règle de la foi*. Les faux dévots voyant qu'il n'avançoit que des principes fondés sur le simple raisonnement, voulurent le faire passer pour un homme qui ne croyoit rien que ce qui étoit à la portée de la raison ; mais il mépriſa leurs critiques, & il fut fait Doyen de Cantorbéry, puis de saint Paul, & Clerc du cabinet du Roi. Il n'aspiroit point à une plus haute fortune, lorsqu'il fut installé en 1691 sur le siége de Cantorbéry. Cet illustre Archevêque, le premier orateur de son pays, se distingua également par sa piété & par sa modération. Il mourut à Lambeth en 1694, à 65 ans. On a de lui 1°. Un *Traité de la règle de la foi* contre les athées & les incrédules. 2°. Un vol. *in-fol. de Sermons*, publiés pendant sa vie. Barbeyrac les a traduits d'anglois en francois en sept vol. *in*-8°. avec plus de fidélité que d'élégance. 3°. Des *Sermons* posthumes, en quatorze volumes *in*-8°. Les Anglois regardent Tillotson comme un homme avec lequel les orateurs françois ne peuvent pas être mis en parallèle ; mais il ne seroit pas peut-être difficile de montrer l'injustice de cette prétention.

TILLOTTE ; substantif féminin & terme de pêche. On appelle ainsi une sorte de petits bateaux dont la construction est particulière ; ils n'ont ni quille ni gouvernail, ainsi ils étoient dans le cas d'être supprimés, en exécution de l'article 26 de la déclaration du 23 Avril 1726 ; mais sur les représentations faites par les officiers de l'Amirauté qui ont fait connoître la solidité de ces bateaux & la nécessité de s'en servir pour pilorer les bâtimens & navires qui entrent & qui sortent du port de la ville de Bayonne, ils ont été exceptés.

On ne peut trouver de meilleures chaloupes pour naviguer dans la Dour, & même pour aller à la mer lorsqu'elle

Digitized by Google

lorſqu'elle n'eſt pas émue de tempête, quoique les courans ſoient fort rapides.

TIMANA ; ville de l'Amérique méridionale dans le Popayan, à 60 lieues de Santa-Fé de Bogota.

TIMANTHE, peintre de Sicyone, & ſelon d'autres de Cythne, l'une des Cyclades, vivoit dans le même temps que Pamphile. Ce peintre avoit le talent de l'invention. C'eſt lui qui eſt l'auteur de ce fameux tableau d'*Iphigénie*, regardé comme un chef-d'œuvre de l'art. Le peintre avoit repréſenté *Iphigénie* avec toutes les grâces attachées à ſon ſexe, à ſon âge, à ſon rang, avec le caractère d'une grande ame qui ſe dévoue pour le bien public, & avec l'inquiétude que l'approche du ſacrifice devoit naturellement lui cauſer. Elle étoit debout devant l'autel ; le grand Prêtre *Calchas* avoit une douleur majeſtueuſe telle qu'elle convenoit à ſon miniſtère ; *Ulyſſe* paroiſſoit auſſi pénétré de la plus vive douleur. L'art s'étoit épuiſé à peindre l'affliction de *Ménelas*, oncle de la Princeſſe, d'*Ajax* & d'autres perſonnages préſens à ce triſte ſpectacle. Cependant il reſtoit encore à marquer la douleur d'*Agamemnon*, père d'*Iphigénie*. Le peintre par un trait également ingénieux & frappant, couvrit ſon viſage d'un voile. Cette idée a été heureuſement employée pluſieurs fois depuis, & ſurtout dans le *Germanicus du Pouſſin*.

TIMAR ; ſubſtantif maſculin & terme de relation. Bénéfice militaire, ou eſpèce de fief que le grand Seigneur accorde à un homme de guerre qui pour cette raiſon prend la qualité de *Timariot*.

TIMARIOT ; ſubſtantif maſculin & terme de relation. On appelle ainſi en Turquie un homme de guerre qui poſsède un timar.

Les Timariots ſont obligés de ſervir en perſonne à la guerre avec un nombre d'hommes & de chevaux proportionné au revenu du timar ; c'eſt-à-dire, que celui dont le timar eſt eſtimé à 2500 aſpres par an, qui font environ ſix livres ſterlings, doit fournir un cavalier monté & armé ſuivant la coutume : celui dont le timar vaut le double, en doit fournir deux, *&c.* Ces cavaliers doivent ſe tenir prêts à marcher dès qu'ils en reçoivent l'ordre, & ce à peine de la vie, de ſorte que la maladie même ne peut pas leur ſervir d'excuſe.

Outre ce ſervice, les Timariots payent le dixième de leur revenu. Si en mourant ils laiſſent des enfans en âge de porter les armes, & en état de ſervir le grand Seigneur, ou ſi au défaut d'enfans ils ont quelques parens à quelque degré qu'ils ſoient, on a coutume de gratifier ceux-ci de leurs timars aux mêmes conditions, ſinon on les confère à d'autres.

Si le revenu excède quinze mille aſpres ou trente-ſix livres ſterlings, ceux qui en jouiſſent s'appellent *Subaſſi* ou *Zaïms*, & rendent la juſtice dans les lieux de leur dépendance, ſous l'autorité du Sangiac de la Province.

Les *Timariots* ont des appointemens depuis quatre ou cinq mille aſpres juſqu'à vingt mille ; mais on ne les oblige jamais d'aller à la guerre, à moins que leur Timar ne rapporte plus de huit mille aſpres, & que le grand Seigneur ne ſe rende à l'armée en perſonne.

Dans ce dernier cas on n'exempte perſonne.

L'origine des *Timariots* eſt rap-

Digitized by Google

portée aux premiers Sultans qui étant les maîtres des fiefs ou terres de l'empire, les érigèrent en Baronnies ou Commanderies, pour recompenſer les ſervices de leurs plus braves ſoldats, & ſurtout pour lever & tenir ſur pied un grand nombre de troupes, ſans être obligés de débourſer de l'argent.

Mais ce fut Soliman II qui introduiſit le premier l'ordre & la diſcipline parmi ces Barons ou Chevaliers de l'empire, & ce fut par ſon ordre qu'on régla le nombre de cavaliers que chaque ſeigneur auroit à fournir à proportion de ſon revenu.

Ce corps a toujours été extrêmement puiſſant & illuſtre dans toutes les parties de l'empire; mais ſon avarice, défaut ordinaire des Orientaux, a cauſé depuis peu ſa décadence & ſon aviliſſement.

Les Vicerois & Gouverneurs de Province ſavent ſi bien ménager leurs affaires à la Cour du grand Seigneur, que les Timars ſe donnent aujourd'hui à leurs domeſtiques, ou à ceux qui leur en offrent le plus d'argent, quand même les Timars ne ſont pas ſitués dans l'étendue de leur gouvernement.

Il y a deux ſortes de *Timariots*: les uns apointés par la Cour & les autres par les Gouverneurs des Provinces; mais les reveuus des uns & des autres ſont plus modiques que ceux des Zaïms, & leurs tentes & équipages ſont auſſi à proportion moins riches & moins nombreux.

Ceux qui ont des lettres patentes de la Cour, ont depuis cinq ou ſix mille juſqu'à 19999 aſpres de gage par an. Un aſpre de plus les met au rang des Zaïms; mais ceux qui tiennent leurs patentes des Vicerois n'ont que depuis trois juſqu'à ſix milles aſpres d'appointemens.

Cette cavalerie eſt mieux diſciplinée que celle des Spahis, quoique cette dernière ait meilleure mine & plus de vivacité.

Les Spahis ne ſe battent que par pelotons; au lieu que les Zaïms & les Timariots ſont enrégimentés & commandés par des Colonels ſous les ordres des Bachas. Le Bacha d'Alep quand il ſe trouve à l'armée eſt le Colonel général de cette cavalerie.

TIMBALE; ſubſtantif féminin. Eſpèce de tambour à l'uſage de la Cavalerie, dont la caiſſe eſt de cuivre, faite en demi-globe, & couverte d'une peau corroyée, ſur laquelle on bat dans la marche de la Cavalerie.

Il n'y a pas long-temps que cet inſtrument militaire eſt en uſage dans nos armées, au moins le Père Daniel prétend qu'on ne le trouve point dans nos hiſtoires ſous le règne de Henri IV, ni ſous celui de Louis XIII.

La *timbale* nous eſt venue d'Allemagne. Juſte-Lipſe qui eſt mort en 1606, dit dans ſon traité de la *Milice* romaine, que les Allemands s'en ſervoient de ſon temps. On en prit dans les combats aux Allemands en quelques occaſions; & il ne fut permis d'abord à aucun Régiment François de Cavalerie d'en avoir qu'à ceux qui en avoient pris ſur l'ennemi. Depuis on en a mis dans les Compagnies de la Maiſon du Roi; il n'y a que les Mouſquetaires qui n'en ayent point.

Les timbales ſont toujours au nombre de deux qui ſe tiennent enſemble par le moyen d'une courroie que l'on fait paſſer par deux anneaux attachés l'un devant & l'au-

Digitized by Google

tre derrière le pommeau de la ſelle du Timbalier.

Les *timbales* ſont garnies de deux tabliers de damas ou de ſatin, aux armes du Colonel, du Prince ou du Meſtre-de-Camp à qui elles appartiennent. Quand il fait mauvais temps, on les couvre d'ordinaire d'un cuir de vache noir.

Le Timbalier bat avec des baguettes de bois de cormier ou de buis, longues chacune de huit à neuf pouces. Elles ont chacune au bout une petite roſette de la grandeur d'un écu. C'eſt de l'extrémité de ces petites roſettes que l'on frappe la *timbale*, & c'eſt ce qui lui fait rendre un ſon plus agréable que ſi elle étoit frappée d'une baguette de tambour.

On dit figurément parmi les ſoldats, *faire bouillir la timbale*; pour dire, faire bouillir la marmite.

TIMBALE, ſe dit auſſi d'une ſorte de gobelet qui a la forme de *timbale*.

On appelle encore *timbales*, de petites raquettes couvertes de peau des deux côtés, & dont on ſe ſert pour jouer au volant.

TIMBALIER; ſubſtantif maſculin. Celui qui bat des timbales. Le Timbalier auſſi-bien que le Trompette dans les marches & dans les routes, eſt à la tête de l'Eſcadron, trois ou quatre pas devant le Commandant; mais dans les combats il eſt ſur les aîles dans les intervalles des Eſcadrons pour recevoir les ordres du Major ou de l'Aide-Major. Le Timbalier doit être un homme de cœur qui doit défendre ſes *timbales* au péril de ſa vie, comme le Cornette & le Guidon doivent faire pour leurs drapeaux.

TIMBO; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de liane fameuſe au Bréſil: elle eſt quelquefois de la groſſeur de la cuiſſe; elle grimpe en s'entortillant juſqu'au ſommet des plus grands arbres. On prétend que ſon écorce jetée dans l'eau, y fait mourir tout le poiſſon.

TIMBRE; ſubſtantif maſculin. Sorte de cloche qui n'a point de battant en-dedans, & qui eſt frappée en-dehors par un marteau.

Autrefois toutes les montres à répétition étoient à *timbre*; mais aujourd'hui on les fait la plupart ſans *timbre*: ce qui leur a fait donner le nom de *répétition ſans timbre*.

Les meilleurs *timbres* viennent d'Angleterre. Ils ſont faits d'un métal compoſé de cuivre, de roſette, d'étain de cornouaille & d'un peu d'arſenic; mais les différentes proportions dans le mélange de ces matières ne ſont pas abſolument déterminées; c'eſt à celui qui en fait uſage à les varier, pour découvrir celles qui produiſent des *timbres* dont le ſon eſt plus agréable.

Comme dans les carillons on a ſouvent de la peine à aſſortir les *timbres* à la ſuite des tons que l'on veut employer, on eſt alors obligé de les limer près de leurs bords pour les rendre plus aigus.

TIMBRE, ſe dit quelquefois pour le ſon que rend le timbre. *Ce timbre eſt trop éclatant.*

TIMBRE, ſe prend quelquefois figurément pour le ſon même de la voix. Et dans ce ſens, on dit d'une belle voix, *voilà un beau timbre.*

TIMBRE, ſe dit auſſi de la marque imprimée & appoſée au papier dont on ſe ſert pour les actes judiciaires, & que l'on appelle *papier marqué* ou *timbré*. Voyez FORMULE.

TIMBRE, en termes d'Armoirie, ſe dit de tout ce qui ſe met ſur l'écu, & qui diſtingue les degrés de nobleſſe ou de dignité, ſoit eccléſiaſ-

Digitized by Google

tique, ſoit ſéculière, comme la tiare Papale, le chapeau des Cardinaux, Evêques & Protonotaires, les croix, les mitres, les couronnes, bonnets, mortiers, & ſurtout les caſques, que les Anciens ont appelés particulièrement *timbres*, parcequ'ils approchoient de la figure des timbres d'horloges, ou parcequ'ils raiſonnoient comme les *timbres* quand on les frappoit.

Les Rois & les Princes portent le timbre ouvert; les Ducs, les Marquis & les Comtes le portent grillé & mis de front; les Vicomtes, les Barons & les Chevaliers le portent un peu tourné, on le nomme alors de *trois quartiers*.

TIMBRE, ſe prend auſſi figurément & familièrement pour la tête. *Ce vin leur donna dans le timbre.*

TIMBRE, ſe dit dans les Douanes & & en termes de Marchands Pelletiers, d'un certain nombre de peaux de martres zibelines ou d'hermines attachées enſemble par le côté de la tête, & qui viennent ainſi de Ruſſie & de Laponie. Chaque timbre, qu'on appelle auſſi *maſſe*, eſt compoſé de vingt paires ou couples de peaux, c'eſt-à-dire, de quarante peaux. Une caiſſe de martre zibeline aſſortie, telle qu'elle vient de Ruſſie, contient dix timbres, qui font quatre cens peaux. On dit auſſi, un demi-timbre, pour dire vingt peaux, ou la moitié d'un timbre. Autrefois le timbre étoit en France de trente paires ou ſoixante peaux. Le lunde de peaux contient trente-deux timbres.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

TIMBRÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Papier timbré. Parchemin timbré.* Voyez TIMBRER.

On dit figurément & familièrement, *une cervelle, une tête mal timbrée, un cerveau mal timbré*; pour dire, un écervelé, un fou.

TIMBRÉ, en termes de Blaſon, ſe dit de l'écu couvert du caſque ou timbre.

TIMBRER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Terme de Blaſon. Accompagner d'un timbre ou de quelqu'autre marque d'honneur, de dignité. *Les armes des Cardinaux ſont timbrées d'un chapeau rouge.*

TIMBRER, ſignifie en termes de Pratique, écrire au haut d'un acte la nature de cet acte, la date & le ſommaire de ce qu'il contient. *Timbrer des pièces.*

On dit auſſi, *timbrer du papier, timbrer du parchemin*; pour dire, imprimer ſur du papier, ſur du parchemin la marque ordonnée par le Roi, pour faire qu'il puiſſe ſervir aux actes de juſtice.

TIMÉE, Rhéteur de Tauroménie en Sicile, vers la quatrième année de la CXXIV^e. olympiade, la 285e. avant Jéſus-Chriſt, fut chaſſé de la Sicile par le tyran Agatocle. Il ſe fit un nom célèbre par ſon hiſtoire générale de Sicile, & par ſon hiſtoire particulière de la guerre de Pyrrhus. Diodore de Sicile loue ſon exactitude dans les choſes où il ne pouvoit ſatisfaire ſa malignité contre Agatocle & contre ſes autres ennemis. On avoit encore de lui des ouvrages ſur la rhétorique; mais toutes ces productions ſont perdues pour la poſtérité.

TIMÉE DE LOCRES, vit le jour à Locres en Italie. Pythagore fut ſon maître. Il ſuppoſa avec lui une matière capable de prendre toutes les formes, une force motrice qui en agitoit les parties, & une intel-

Digitized by Google

ligence qui dirige la force motrice. Il reconnut comme ſon maître, que cette intelligence avoit produit un monde régulier & harmonique. Il jugea qu'elle avoit vu un plan ſur lequel elle avoit travaillé, & ſans lequel elle n'auroit ſçu ce qu'elle vouloit faire. Ce plan étoit l'idée, l'image ou le modèle qui avoit repréſenté à l'intelligence ſuprême le monde avant qu'il exiſtât, qui l'avoit dirigé dans ſon action ſur la force motrice, & qu'elle contemploit en formant les élémens, les corps & le monde. Ce modèle étoit diſtingué de l'intelligence productrice du monde, comme l'architecte l'eſt de ſes plans. Timée de Locres diviſa donc encore la cauſe productrice du monde en un eſprit qui dirigeoit la force motrice & une image qui la déterminoit dans le choix des directions qu'elle donnoit à la force motrice, & des formes qu'elle donnoit à la matière. La force motrice n'étoit ſelon Timée, que le feu. Une portion de ce feu dardée par les aſtres ſur la terre, s'inſinuoit dans des organes, produiſoit des êtres animés. Une portion de l'intelligence univerſelle s'uniſſoit à cette force motrice, & formoit une ame qui tenoit, pour ainſi dire, le milieu entre la matière & l'eſprit. Ainſi l'ame humaine avoit deux portions, une qui n'étoit que la force motrice, & une qui étoit purement intelligente : la première étoit le principe des paſſions ; l'autre étoit répandue dans tout le corps pour y entretenir l'harmonie. Tous les mouvemens qui entretiennent cette harmonie, cauſent du plaiſir, & tout ce qui la détruit de la douleur, ſelon Timée. Les paſſions dépendoient donc du corps, & la vertu de l'état des humeurs & du ſang. Pour commander aux paſſions, il falloit, ſelon Timée, donner au ſang le degré de fluidité néceſſaire pour produire dans le corps une harmonie générale. Alors la force motrice devenoit flexible, & l'intelligence pouvoit la diriger. Il falloit donc éclairer la partie raiſonnable de l'ame après avoir calmé la force motrice, & c'étoit l'ouvrage de la philoſophie. Timée ne croyoit point que les ames fuſſent punies ou recompenſées après la mort. Les génies, les enfers, les furies n'étoient, ſelon ce philoſophe, que des erreurs utiles à ceux que la raiſon ſeule ne pouvoit conduire à la vertu. Il nous reſte de lui un petit *Traité de la Nature & de l'Ame du monde*, écrit en dialecte dorique. On le trouve dans les œuvres de Platon, auquel ce traité donna l'idée de ſon Timée. On avoit encore de lui l'hiſtoire de la vie de Pythagore, dont parle Suidas, & qui eſt perdue.

TIMIDE ; adjectif des deux genres. *Timidus.* Craintif, peureux. *Il eſt auſſi timide qu'une femme. Les cerfs, les moutons, ſont des animaux timides. Il eſt d'un naturel timide.*

TIMIDE, ſe dit auſſi de toutes les perſonnes qui par une crainte modeſte ont quelque peine à ſe produire dans le grand monde, & qui n'oſent preſque parler. *Un homme timide aime mieux ſe contenter du néceſſaire, que d'aller demander un emploi, une grâce qu'il pourroit facilement obtenir.* On dit à peu près dans le même ſens, *avoir l'air timide.*

TIMIDEMENT ; adverbe. *Timidè.* Avec timidité. *La pudeur la fait agir timidement.*

TIMIDITÉ ; ſubſtantif féminin. *Ti-*

Digitized by Google

mor. Qualité de celui qui eſt timide. *La timidité vient du peu d'uſage du monde & quelquefois de l'ignorance. La timidité fait ſouvent un ſot d'un homme de mérite, en lui ôtant la préſence d'eſprit & la confiance néceſſaire dans le commerce du monde. La timidité eſt nuiſible à ceux qui veulent faire fortune, ils lui ſacrifient continuellement leurs intérêts.*

TIMMIN ; ſubſtantif maſculin. Petite monnoie d'argent qui a cours dans quelques endroits de l'Archipel, & qui vaut environ cinq ſous de France.

TIMOCRÉON, poëte comique, Rhodien, vers la première année de la LXXVIe. olympiade, la 476 avant J. C. eſt connu par ſa gourmandiſe, & par ſes vers mordans contre Simonide & Thémiſtocle. On lui fit cette épitaphe :

Multa bibens, & multa vorans, malè denique dicens
Multis, hîc jacet Timocreon Rhodius.

TIMOLÉON, capitaine corinthien, voyant que ſon frère Timophane vouloit uſurper le pouvoir ſouverain, lui fit perdre la vie, aidé par ſon autre frère Satyrus. Les Syracuſains tyranniſés par Denys & par les Carthaginois, s'adreſsèrent vers l'an 343 aux Corinthiens qui leur envoyèrent Timoléon avec dix vaiſſeaux ſeulement & mille ſoldats au plus. Ce généreux citoyen marcha hardiment au ſecours de Syracuſe, ſçut tromper la vigilance des généraux carthaginois, qui avertis de ſon départ & de ſon deſſein par lettres, voulurent s'oppoſer à ſon paſſage. Les Carthaginois étoient pour lors maîtres du port, Icetes de la ville, & Denys de la citadelle ; mais Denys ſe voyant ſans reſſource, remit à Timoléon la citadelle avec toutes les troupes, les armes & les vivres qui y étoient, & ſe ſauva à Corinthe. Magon, général carthaginois, le ſuivit bientôt après. Annibal & Amilcar, chargés du commandement après lui, réſolurent d'aller d'abord attaquer les Corinthiens ; mais Timoléon marcha lui-même à leur rencontre avec une poignée de ſoldats qui défirent les Carthaginois, & qui s'emparèrent de leur camp, où ils trouvèrent un butin immenſe. Cette victoire fut ſuivie de la priſe de pluſieurs villes, ce qui obligea les Carthaginois à demander la paix. Les conditions furent qu'ils ne poſſéderoient que les terres qui ſont audelà du fleuve Halicus près d'Agrigente ; que ceux du pays auroient la liberté de s'établir à Syracuſe avec leurs familles & leurs biens, & qu'ils n'auroient aucune intelligence avec les tyrans. Timoléon paſſa le reſte de ſa vie à Syracuſe avec ſa femme & ſes enfans. Il vécut en homme privé, ſans aucune envie de dominer, ſe contentant de jouir tranquillement de ſa gloire. Après ſa mort on lui éleva un ſuperbe monument dans la place de Syracuſe, qui fut appelée *la place Timoléonte.*

TIMON ; ſubſtantif maſculin. *Temo.* Pièce de bois du train de devant d'un carroſſe ou d'un charriot, qui eſt longue & droite, & à laquelle on attelle les chevaux. *Le timon d'un carroſſe doit avoir environ neuf pieds de longueur. Quand la voiture ſera dans la remiſe il faudra lever le timon.*

TIMON, en termes de marine, ſignifie une longue pièce de bois attachée au gouvernail d'un navire, & qui ſert à le mouvoir par la force

Digitized by Google

du levier. C'eſt ce que les marins appellent plus ordinairement *la barre du gouvernail. Gouverner le timon, manier le timon, tenir le timon, abandonner le timon.* Dans le diſcours ordinaire il ſe prend pour le gouvernail même.

On dit figurément, *prendre le timon des affaires*; pour dire, prendre le gouvernement des affaires en main. *Dès que le Prince eut pris lui-même le timon des affaires.*

TIMON, *le miſantrope*, c'eſt-à-dire *qui hait les hommes*, fameux Athénien, floriſſoit vers la première année de la XC^e^ olympiade, la 420 avant J. C. il étoit l'ennemi de la ſociété & du genre humain, & il ne s'en cachoit pas. Il fuyoit la ſociété comme on évite un bois rempli de bêtes féroces. Il alla néanmoins un jour dans l'aſſemblée du peuple, auquel il donna cet avis impertinent: *j'ai un figuier auquel pluſieurs s'étoient déja pendus, je veux le couper pour bâtir en ſa place; ainſi s'il y en a quelqu'un parmi vous qui s'y veuille pendre, qu'il ſe dépêche.* Cet ennemi du genre humain ne laiſſa pas d'avoir un ami intime qui ſe nommoit *Apemante*, auquel il s'étoit attaché à cauſe de la conformité du caractère. Soupant un jour chez *Timon*, & s'étant écrié: *cher Timon que ce repas me paroît doux! Sans doute*, lui repartit-il, *ſi tu n'y étois pas.* Le même *Apemante* lui demanda un jour pourquoi il aimoit ſi tendrement *Alcibiade*, jeune homme hardi & entreprenant: *c'eſt*, lui répondit-il, *parce que je prévois qu'il ſera la cauſe de la ruine des Athéniens.*

TIMONNIER; ſubſtantif maſculin. Celui qui gouverne le timon d'un vaiſſeau, d'une galère, ſous les ordres du pilote. *Un bon timonnier.*

TIMOR; île de la mer des Indes, au midi des Moluques & au levant de celle de Java. On lui donne 60 lieues de long, & 15 dans ſa plus grande largeur. On en tire du bois de ſantal, de la cire & du miel. Les Hollandois y ont un fort.

TIMOPHANE, frère du célèbre *Timoléon*, exerça la tyrannie dans Athènes. Son frère auroit pu partager avec lui la ſouveraine autorité; mais bien loin d'entrer dans ſon complot, il préféra le ſalut de ſes compatriotes à celui de ſon frère. Après avoir employé à pluſieurs repriſes, mais en vain, ſes prières & ſes remontrances pour l'engager à rendre la liberté à ſes citoyens, il le fit aſſaſſiner. Pluſieurs admirèrent cette action comme le plus noble effort de la vertu humaine; les autres jugèrent que *Timoléon* avoit violé les droits du ſang & de l'amitié fraternelle.

TIMORÉ, ÉE; adjec. *Timoratus.* Qui eſt pénétré d'une crainte ſalutaire. Il ne ſe dit qu'en parlant de la crainte d'offenſer Dieu. *Une ame timorée. Avoir la conſcience timorée.* Il n'eſt guère uſité au maſculin.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin, mais la troiſième eſt longue au pluriel & au féminin qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

TIMOTHÉE; ſubſtantif féminin. Plante qui eſt une eſpèce de gramen. Son nom lui vient de M. *Timothée* Hanſon, qui de la Virginie, l'a apportée dans la Caroline ſeptentrionale, d'où ſa graine a été tranſportée en Angleterre où on la cultive avec le plus grand ſuccès. Elle réuſſit parfaitement, & croît avec une promptitude merveilleuſe, ſur-tout dans les terreins bas, aquatiques & marécageux; en trois ſemaines de

Digitized by Google

temps elle y forme un gazon ſuffiſant pour nourrir les beſtiaux; elle s'élève fort haut, & reſſemble aſſez à du blé ou à du ſeigle. Les chevaux & les beſtiaux la mangent avec avidité & par préférence même au treſle & au ſain-foin; on peut la leur laiſſer paître, ou la leur donner ſéchée; mais pour la donner ſèche, il faut qu'elle ait été fauchée dans toute ſa ſève & avant qu'elle fleuriſſe, ſans quoi elle deviendroit trop dure. Des expériences réitérées faites en Angleterre ont fait connoître l'utilité de cette plante.

TIMOTHÉE; capitaine Athénien, fils de *Conon*, célèbre général, marcha ſur les traces de ſon père pour le courage, & le ſurpaſſa en éloquence & en politique. Il s'empara de Corcyre, & gagna contre les Lacédémoniens une célèbre bataille navale, la première année de la CIe olympiade, la 376 avant J. C. il prit enſuite Torne & Potidée, délivra Cyſique, & commanda la flotte des Athéniens avec *Iphicrate* & *Charès*. Ce dernier général ayant voulu attaquer les ennemis pendant une violente tempête, & *Timothée* ayant refuſé, il le fit condamner par le peuple à une amende de cent talens. L'illuſtre opprimé, hors d'état de payer une ſi forte amende, ſe retira à Chalcide, où il mourut. Ce général étoit auſſi prudent que courageux. *Charès* montrant un jour aux Athéniens les bleſſures qu'il avoit reçues pendant qu'il étoit général; *Timothée* lui répondit: *& moi j'ai toujours rougi de ce qu'un trait étoit venu tomber aſſez près de moi, comme m'étant expoſé en jeune homme, & plus qu'il ne convenoit au chef d'une ſi grande armée.* Son déſintéreſſement étoit extrême; il rapporta à ſa patrie douze cens talens pris ſur les ennemis, ſans en rien réſerver pour lui même.

TIMOTHÉE, Ammonite, général des troupes *d'Antiochus Epiphane*, ayant livré pluſieurs combats à *Judas Machabée*, fut toujours vaincu par ce grand capitaine. Après la perte de la dernière bataille, où ſon armée fut taillée en pièces, *Timothée* s'enfuit à Gazara avec *Chereas* ſon frère, & il y fut tué. Il y en avoit un autre de même nom, auſſi général des troupes *d'Antiochus*, qui ayant aſſemblé une puiſſante armée au-delà du Jourdain, fut vaincu par *Judas Machabée* & par *Jonathas* ſon frère, qui taillèrent en pièces ſon armée. *Timothée* étant tombé entre les mains de *Doſitée* & de *Soſipatre*, les conjura de lui ſauver la vie, & s'engagea à renvoyer libres tous les Juifs qu'il retenoit captifs. Ils le laiſſèrent aller.

TIMOTHÉE, diſciple de Saint Paul, étoit de Lyſtres, ville de Lycaonie, né d'un père païen & d'une mère juive. L'Apôtre étant venu à Lyſtres, prit *Timothée* ſur le témoignage avantageux qu'on lui en rendit, & le circoncit afin qu'il pût travailler au ſalut des Juifs. Le diſciple travailla avec ardeur à la propagation de l'Évangile ſous ſon maître. Il le ſuivit dans tout le cours de ſa prédication, & lui rendit de très-grands ſervices. Lorſque l'Apôtre des Gentils revint à Rome en 64, il le laiſſa à Éphèſe pour avoir ſoin de cette Égliſe, dont il fut le premier Évêque. Il lui écrivit de Macédoine la première Épître qui porte ſon nom, vers l'an 66, dans laquelle il lui preſcrit en général les devoirs de ſa charge. L'Apôtre peu de temps après, étant arrivé à Rome, & ſe voyant près de la mort, écrivit à ſon cher diſciple la ſeconde Épître, que l'on regarde comme ſon teſtament. Elle

eſt

Digitized by Google

est remplie comme la précédente, d'excellens préceptes pour tous les ministres de l'Église. On croit que *Timothée* vint à Rome où Saint *Paul* l'appeloit, & fut témoin du martyre de cet Apôtre. Il revint ensuite à Éphèse dont il continua de gouverner l'Église en qualité d'Évêque, sous l'autorité de Saint *Jean*, qui avoit la direction de toutes les Églises d'Asie. On pense qu'il fut lapidé par les païens, lorsqu'il vouloit s'opposer à la célébration d'une fête impie en l'honneur de *Diane*, vers l'an 97 de J. C.

TIMOTHÉE, Évêque d'Alexandrie dans le quatrième siècle, est connu principalement par des lois concernant le droit canon. *Balsamon* nous les a conservées.

TIMOTHÉE, Patriarche de Constantinople dans le sixième siècle, nous a laissé un bon traité sur les moyens de rappeler les hérétiques à la foi, & sur la manière de se comporter avec ceux qui se sont convertis. *Cortelier* a inséré cet ouvrage dans ses *monumenta græca*.

TIMOTHÉE, Poëte musicien, né à Milet, ville de Carie, excelloit dans la poësie lyrique & dithyrambique, mais ce fut à la musique qu'il s'appliqua principalement. Ses premiers essais ne réussirent pas; ayant joué en présence du peuple, il fut sifflé. Un tel début l'avoit totalement découragé; il songeoit à renoncer à la musique, pour laquelle il ne se croyoit aucune disposition; mais *Euripide*, dont la vue étoit plus juste que celle de la multitude, remarqua le talent de *Timothée* au milieu de sa disgrace; il l'encouragea & l'assura d'un succès éclatant que l'avenir justifia. En effet, *Timothée* devint le plus habile joueur de cithare; il ajouta même des cordes à cet instrument, ce qui fut condamné par un décret des Lacédémoniens que *Boëce* nous a conservé. On dit que ce fut *Timothée* qui introduisit dans la musique, le genre chromatique, & qui changea l'ancienne manière de chanter simple & unie, en une nouvelle manière fort composée.

TIN; substantif masculin & terme de Marine. Les tins sont de grosses pièces de bois qui soutiennent sur terre la quille & les varangues d'un vaisseau, quand on le met en chantier & qu'on le construit.

TINCHEBRAY; petite ville ou bourg de France en Normandie, entre Vire & Domfront.

TINDALL (Mathieu) né dans la province de Devon en 1656, étudia sous son père qui étoit Ministre dans le lieu de sa naissance, & fut envoyé à l'âge de 17 ans, au Collége de Lincoln à Oxford. Après s'être fait recevoir Docteur en Droit, il prit le parti des armes dans les troupes du Roi *Jacques*. Lorsque ce Monarque eut été détrôné, *Tindall* publia un grand nombre d'ouvrages en faveur du Gouvernement, lesquels lui procurèrent une pension de 200 livres sterlings, dont il jouit jusqu'à sa mort arrivée à Londres en Août 1733. C'étoit une ame vénale qui prenoit toujours le parti du plus fort; tout à tour Catholique & Protestant, partisan de *Jacques* lorsqu'il régnoit, & son détracteur quand on lui eut enlevé le sceptre. On a de lui un livre impie, intitulé: *Le Christianisme aussi ancien que le monde;* ou *l'Evangile, seconde publication de la Religion de nature. Jean Conybeare, Jacques Foster & Jean Leland*, ont écrit fortement contre cet ouvrage assez mal raisonné. *Pope* a encore plus maltraité

Digitized by Google

l'Auteur dans sa *Dunciade*. Il avoit en *Tindall* un censeur importun, qui ne lui accordoit que le mérite de mettre en œuvre l'esprit des autres.

TINE ; substantif féminin. Espèce de tonneau qui sert à transporter de l'eau. Il est peu usité & l'on se sert ordinairement du mot de *Tinette*.

TINE ; ville de la Turquie d'Europe, dans la Bosnie, sur les frontières de la Dalmatie & de la Croatie, à 12 lieues, nord-est, de Sebenico, & à 15 lieues, nord-oueſt, de Spalatro.

TINE, est aussi le nom d'une île de l'Archipel, l'une des Cyclades, au sud d'Andros, au nord de Mycone & à l'occident de Nicaria. Elle a sept lieues de longueur & trois de largeur. Le bourg de Saint-Nicolas ou *San-Nicolo* en est le principal lieu. Quoique cette île soit pleine de montagnes, elle ne laisse pas d'être la mieux cultivée de l'Archipel. Tous les fruits y sont excellens, melons, figues, raisins; la vigne y vient admirablement bien, & c'est sans doute depuis longtemps, puisque M. Vaillant fait mention d'une médaille frappée à la légende de cette île, sur le revers de laquelle est représenté Bacchus tenant un raisin de la main droite, & un thyrse de la gauche; la tête est d'Antonin Pie. La médaille que M. Spon acheta dans la même île est plus ancienne; d'un côté c'est la tête de Jupiter Ammon, & de l'autre une grappe de raisin.

Tine est la seule conquête qui soit restée aux Vénitiens, de toutes celles qu'ils firent sous les Empereurs Latins de Constantinople. André Cizi se rendit maître de *Tine* vers l'an 1209; & la République en a toujours joui depuis, malgré toutes les tentatives des Turcs. Peu s'en fallut que Barberousse, IIe du nom, dit Chéreddin, Capitan Bacha, qui soumit en 1537 presque tout l'Archipel à Soliman II, ne s'emparât aussi de *Tine*.

TINEL; vieux mot qui signifioit autrefois la salle où mangeoient les officiers d'un Prince ou Grand Seigneur.

TINETTE; substantif féminin. Petite cuve, vaisseau de bois qui n'est point couvert, & qui est ordinairement plus large par en haut que par en bas. *Une tinette de beurre salé.*

TINGCHEU; ville de la Chine, dans la province de Fokien, dont elle est la sixième Métropole. Elle a sept autres Villes dans son département.

TINIAN; île de l'Océan oriental & l'une des îles Mariannes, au nord de celle du sud. Elle a environ 15 lieues de circonférence.

TINTAMARRE; substatif masculin. Terme du style familier qui se dit de toute sorte de bruit éclatant, accompagné de confusion & de désordre. *Ils ont fait dans ce cabaret un tintamarre épouvantable.*

TINTAMARRER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Terme populaire qui signifie, faire du tintamarre. *Ils ont tintamarré pendant deux heures.*

TINTÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* TINTER.

TINTEMENT; substantif masculin. *Tinnitus*. Le bruit, le son d'une cloche, qui va toujours en diminuant dans l'air, après que le coup a frappé. *Le tintement de la cloche.*

TINTEMENT, se dit aussi de la sensation que l'on éprouve quelquefois sans cause extérieure, comme si l'on entendoit un son aigu tel que le tintement d'une cloche. *Quoique*

Digitized by Google

le tintement d'oreilles ſoit une incommodité légère, il ne laiſſe pas d'importuner beaucoup les malades.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde très brève, & la troiſième moyenne au ſingulier ; mais celle-ci eſt longue au pluriel.

TINTENAGUE. *Voyez* TOUTENAGUE.

TINTER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Faire ſonner lentement une cloche, enſorte que le battant ne touche que d'un côté. *On tinte la cloche du Palais. Il faut tinter.*

On dit, *tinter la Meſſe, tinter le Sermon ;* pour dire, tinter la cloche, afin d'avertir qu'on va bientôt commencer la Meſſe, commencer le Sermon.

On dit figurément, *vous n'avez qu'à tinter nous ſommes à vous ;* pour dire, vous n'avez qu'à donner la moindre marque de votre volonté, & nous la ſuivrons. Il eſt familier.

TINTER, eſt auſſi neutre. On dit que *la cloche tinte ;* pour dire, qu'on tinte la cloche. Et que *le ſermon tinte*, que *la Meſſe tinte ;* pour dire, que la cloche avertit que le ſermon, que la Meſſe va commencer.

On dit, *faire tinter un verre ;* pour dire, lui faire rendre un ſon pareil à celui d'une petite cloche.

On dit que *l'oreille tinte à quelqu'un ;* pour dire, que par un mouvement qui n'eſt que dans ſon oreille, il entend un ſon pareil à celui d'une petite cloche.

On dit proverbialement à un homme, *les oreilles doivent vous avoir bien tinté, car on a beaucoup parlé de vous.*

TINTORET, (Jacques Robuſti dit le) fameux Peintre Italien, naquit à Veniſe en 1512, & fut nommé le *Tintoret*, parceque ſon pere étoit Teinturier. Il s'amuſoit dans ſon enfance à crayonner des figures ; ſes parens jugèrent par cet amuſement, des talens que la Nature avoit mis en lui, & le deſtinèrent à la Peinture. Le Tintoret ſe propoſa dans ſes études de ſuivre Michel-Ange pour le deſſein, & Titien pour le coloris. Ce plan lui fit une manière où il y avoit beaucoup de nobleſſe, de liberté & d'agrément. Ce Maître étoit fort attaché à ſon art, & n'étoit jamais ſi ſatisfait que lorſqu'il avoit ſes pinceaux à la main ; tellement qu'il propoſoit de faire des tableaux pour le débourſé de ſes couleurs, & qu'il alloit aider gratuitement les autres Peintres. Le Tintoret fut employé par le Sénat de Veniſe, préférablement au Titien & à François Salviati. Ce Peintre a excellé dans les grandes ordonnances. Ses touches ſont hardies, ſon coloris eſt frais. Il a pour l'ordinaire réuſſi à rendre les carnations, & il a parfaitement entendu la pratique du clair-obſcur ; il mettoit beaucoup de feu dans ſes idées. La plupart de ſes ſujets ſont bien caractériſés. Ses attitudes font quelquefois un grand effet, mais ſouvent auſſi elles ſont contraſtées à l'excès, & même extravagantes. Ses figures de femmes ſont gracieuſes, & ſes têtes deſſinées d'un grand goût. Sa prodigieuſe facilité à peindre lui a fait entreprendre un grand nombre d'ouvrages, qui tous ne ſont pas également bons, ce qui a fait dire de lui, qu'*il avoit trois pinceaux, un d'or, un d'argent, & un de fer.* On a gravé d'après lui ; il a eu deux enfans qui ont été ſes élèves. Ses

Digitized by Google

principaux Ouvrages ſont à Veniſe.

TINTORET, (Dominique) fils du précédent mort à Veniſe en 1637, âgé de 75 ans, réuſſiſſoit dans le portrait; mais il étoit inférieur à ſon père pour les grands ſujets.

TINTORET, (Marie) fille du célèbre Peintre de ce nom, nâquit en 1560, & mourut en 1590. Née avec de grandes diſpoſitions pour la peinture, Marie reçut de ſon père qui l'aimoit tendrement, tous les ſecours qu'elle pouvoit déſirer. Elle réuſſiſſoit ſingulièrement dans le portrait, & fut fort employée dans ce genre; mais la mort la ravit à la fleur de ſon âge, & laiſſa ſon père & ſon époux inconſolables de ſa perte. Sa touche eſt facile & gracieuſe; elle ſaiſiſſoit parfaitement la reſſemblance; ſon coloris étoit admirable: elle excelloit auſſi en muſique. On rapporte que ſon père la faiſoit habiller en garçon pour pouvoir la promener partout avec lui.

TINTOUIN; ſubſtantif maſculin du ſtyle familier. Bourdonnement, bruit dans les oreilles. *Depuis trois jours il a un tintouin dans les oreilles.*

TINTOUIN, ſe dit figurément & familièrement de l'inquiétude qu'on a du ſuccès de quelque choſe. *Cette affaire lui donne du tintouin.*

TIPHAINE, (Claude) Jéſuite, né à Paris en 1571, enſeigna la Philoſophie & la Théologie dans ſa Société. Ses vertus & ſa capacité le rendirent digne des premières places de ſon ordre. Il fut Recteur des Colléges de Reims, de Metz, de la Flèche, & de Pont à-Mouſſon, & provincial de la province de Champagne. Il eſt connu par quelques Ouvrages ſavans, 1. *Averti[illegible]ſſement aux Hérétiques de Metz*. 2. *Declaratio & Defenſio ſcholaſtica Doctrinæ Sanctorum Patrum & Doctoris Angelici de Hypoſtaſi, ſeu Perſonâ*, &c. 3. Un Traité *de Ordine, ſeu de priori & poſteriori*. Quoique Jéſuite, il ſoutenoit le ſentiment des *Thomiſtes* ſur la Grâce, & il n'en fut pas moins eſtimé dans ſa Compagnie qui le perdit en 1641.

TIPPERARY; comté d'Irlande dans la province de Munſter; il eſt borné à l'Orient par les Comtés de la Reine & de Kilkenni; à l'Occident, par le comté de Limerich & le Shannon; au nord, par le comté du Roi, & au midi, par celui de Vaterford.

TIPRA; royaume d'Aſie dans les Indes, ſous le tropique du Cancer, dans les États du Roi d'Ava. Il eſt borné au nord par le royaume d'Aſem, à l'eſt par le royaume d'Oſul, au ſud par le royaume d'Aracan, & à l'oueſt, par celui de Bengale. La rivière d'Aracan le traverſe dans toute ſa longueur.

TIPULE; ſubſtantif féminin. *Tipula*. Genre de mouches à deux ailes, dont il y a une très-grande diverſité d'eſpèces, & dont le plus grand nombre, au premier coup d'œil, reſſemble tellement aux couſins, qu'on les croiroit du même genre; mais il s'en faut beaucoup que ces inſectes nous ſoient auſſi incommodes. La nature n'a point accordé de trompes aux tipules comme aux couſins: elle ne leur a donné qu'une bouche qui n'a pas de dents.

Aux environs de Paris, le nombre des eſpèces des tipules ſurpaſſe de beaucoup celui des eſpèces des couſins.

On diſtingue principalement deux familles de tipules; la première

Digitized by Google

comprend les grandes tipules qui ſont montées ſur des pattes d'une longueur extraordinaire, & qui ſont remarquables par l'alongement de leur corps, lequel eſt mince & effilé, ce qui leur donne un port ſingulier. Ces tipules tiennent leurs aîles étendues & écartées l'une de l'autre : on les nomme, dans certaines campagnes, *couturières* ou *tipules couturières*. Les petites tipules qui reſſemblent pour la forme aux couſins, & qu'on a nommées par cette raiſon, *tipules culiciformes*, portent leurs aîles couchées ſur le dos à côté l'une de l'autre. Certaines eſpèces de tipules ont de très-belles antennes.

Les vers d'où naiſſent les tipules varient beaucoup par leur forme & leur demeure; ceux des grandes tipules ſont ſouvent bruns, alongés; ils ont deux yeux à la tête, & ſix pattes au-devant du corps. On trouve les uns dans des trous de ſaules pourris, au milieu de la pouſſière qui ſe ramaſſe dans le creux de ces arbres, ſurtout vers le bas où cette eſpèce de tan eſt plus humide, & comme en boue : ces vers quittent leur peau pour ſe métamorphoſer; & à la différence de ceux des mouches, ils ſe changent en une nymphe qui eſt aſſez ſouvent ſingulière. On voit à la tête de cette Nymphe deux petites cornes qui lui ſervent à pomper l'air : elles ſont fines, aſſez longues & un peu courbées. Le ventre a tous ſes anneaux garnis vers leurs bords, de petites pointes tellement dirigées vers l'extrémité poſtérieure, que la nymphe par ſes mouvemens, peut bien avancer en avant, mais nullement reculer. Ces nymphes habitent, ainſi que leurs vers, dans le tan des arbres pourris. C'eſt de ces nymphes que ſortent les grandes tipules, en déchirant la peau qui les couvre.

Les vers des petites tipules culiciformes habitent la plupart dans l'eau. Pluſieurs de ces vers ont pour ſtigmates des tuyaux cylindriques qui, dans quelques-uns, ſont environnés de longues appendices ſemblables aux bras des polypes, ce qui les a fait nommer par M. de Réaumur *vers polypes*. Ces vers varient non-ſeulement par la forme des ſtigmates, mais auſſi par leurs couleurs; la plupart ſont rouges, quelques-uns gris, d'autres bruns : preſque tous ont à leur partie antérieure deux eſpèces de fauſſes jambes courtes, ou de petits tubercules comme des moignons de bras. Quelques-uns de ces vers nagent agilement dans l'eau; d'autres ſe font des trous dans la terre des bords des ruiſſeaux : enfin, quelques-uns ſe conſtruiſent des eſpèces de coques de ſoie qui couvrent une partie de leur corps.

Les tipules qui viennent de ces différens vers, ſont très-variées pour les formes & pour les couleurs. Les grandes volent & courent dans les prés; & c'eſt par cette raiſon qu'il paroît que la Nature leur a donné de ſi longues pattes qui les élèvent comme ſur des échaſſes, afin que les herbes des prés ne les arrêtent point lorſqu'elles marchent : dans certaines circonſtances on les voit ſe ſervir de leurs aîles comme l'autruche, pour s'aider à voler.

Les petites tipules volent ſouvent le ſoir par troupes & par légions au bord des eaux où quelquefois on en eſt couvert. On voit ſouvent de ces nuées de moucherons volant en l'air dans les campagnes,

Digitized by Google

& qui font par le frémiſſement des aîles un petit bruit aigu que l'on ne remarque que lorſqu'on y prête l'oreille. La reſſemblance des tipules avec les couſins les fait craindre ; mais elles ne font aucun mal. Les grandes & les petites s'accouplent après être devenues inſectes parfaits. On diſtingue aiſément les femelles à la groſſeur de leur ventre, & à leurs antennes qui ſont moins fournies que celles des mâles.

La plupart des grandes tipules ſont aſſez joliment bigarrées ; pluſieurs ont de plus leurs aîles panachées. Les petites tipules culiciformes ſont ſingulières pour leur fineſſe & leur délicateſſe ; dès qu'on les touche, on les écraſe. Pluſieurs ſont du plus beau vert, d'autres noires comme le jayet. Quelques eſpèces ſont remarquables par la longueur de leurs pattes antérieures qu'elles ne poſent point à terre lorſqu'elles ſont arrêtées, mais qu'elles tiennent élevées, & qu'elles agitent, comme ſi c'étoit des antennes.

Les mâles ne reſſemblent ſouvent point à leurs femelles. On ne croiroit jamais que ce fût des animaux de même eſpèce, ſi on ne les trouvoit accouplés enſemble. Il y a des mâles noirs, déliés & minces, dont les femelles ſont groſſes, courtes & blanchâtres.

Les tipules ſervent de pâture aux poiſſons & aux inſectes aquatiques voraces, tandis qu'elles ſont ſous la forme de vers ; devenues aîlées, elles ſont pourſuivies par les oiſeaux qui en attrapent & en détruiſent beaucoup.

A l'égard des tipules aquatiques que quelques-uns nomment *ſcorpions d'eau*, & qui courent ſur la ſurface de l'eau avec une viteſſe extrême, M. de Réaumur dit que ces inſectes ſont des couſins, & qu'ils ont un aiguillon dans la bouche, pareil à celui des punaiſes.

TIQUE ; ſubſtantif féminin. Genre d'inſecte aſſez nombreux, mais beaucoup d'eſpèces ſont trop petites pour être facilement apperçues, même avec le microſcope. En général les tiques ont huit pattes, la tête très-petite, deux yeux, les antennes ſimples & plus courtes que la trompe pointue qui forme la bouche de ce petit animal : le corcelet ſemble confondu avec le ventre. Ces petits inſectes viennent d'œufs. Pluſieurs eſpèces de tiques ſont carnivores, d'autres ſe nourriſſent de végétaux. Les chiens, les oiſeaux, les mouches, les coléopteres ſont attaqués par différentes tiques que quelques auteurs ont déſignées à tort, (dit M. Goofroi, *hiſtoire abrég. des inſect.*) par le nom de *poux*.

TIQUER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Avoir le tic. Il ne ſe dit proprement que des chevaux. *Il a un cheval qui tique.*

TIQUETÉ, ÉE ; adjectif. Qui eſt marqué de petites taches. *Une fleur tiquetée.*

TIR ; ſubſtantif maſculin & terme de guerre. La ligne ſuivant laquelle on tire un canon, un mouſquet.

TIRADE ; ſubſtantif féminin. Il ſe dit proprement de quelques endroits ſuivis d'un ouvrage en proſe ou en vers & qui ſont d'ordinaire ſur le même ſujet. *Il y a une belle tirade dans le premier chant de ce poëme. Il lui répondit par un tirade d'injures.*

En muſique, lorſque deux notes ſont ſéparées par un intervalle diſjoint, & qu'on remplit cet intervalle de toutes ſes notes diatoniques,

Digitized by Google

cela s'appelle une *tirade*. La *tirade* diffère de la fusée, en ce que les sons intermédiaires qui lient les deux extrémités de la fusée sont très-rapides, & ne sont pas sensibles dans la mesure, au lieu que ceux de la *tirade* ayant une valeur sensible, peuvent être lents & même inégaux.

On dit adverbialement & familièrement, *tout d'une tirade*; pour dire, tout de suite, sans s'arrêter. *Il but une bouteille de vin tout d'une tirade.*

TIRAGE; subſtantif maſculin. Action de tirer. *L'entrepreneur s'eſt chargé de payer le tirage des pierres. Le tirage d'un bateau. Le tirage d'un eſtampe, d'une feuille d'impreſſion. Le tirage de la loterie de l'Ecole Militaire ſe fait le cinq de chaque mois.*

On appelle auſſi *tirage*, ſur le bord des rivières, l'eſpace qu'on laiſſe libre pour le paſſage des chevaux qui tirent les bateaux. *Ce tirage n'eſt pas aſſez large.*

TIRAILLÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* TIRAILLER.

TIRAILLEMENT; ſubſtantif maſculin. Action de tirailler; ſorte de mal aiſe ou de ſenſation importune, excitée dans certaines parties intérieures du corps, par quelque mouvement irrégulier qui s'y paſſe & qui les fait ſentir comme tiraillées. *Tiraillement d'eſtomac. Tiraillement d'entrailles.*

TIRAILLER; verbe actif & fréquentatif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Tirer une perſonne à diverſes repriſes, avec importunité, ou avec violence. *Les Huiſſiers le tiraillaient. Les Ecoliers déchirent ſouvent leurs habits en ſe tiraillant.*

TIRAILLER, ſe dit figurément, pour marquer ſeulement une importunité fréquente. *Il ſe fera bien tirailler avant qu'il donne ſon conſentement à ce mariage.*

TIRAILLER, eſt auſſi verbe neutre, & ſignifie, tirer d'une arme à feu mal & ſouvent. *Il y a trois heures qu'ils tiraillent dans le parc.* Il eſt du ſtyle familier.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième longue ou brève. *Voyez* VERBE.

TIRAILLEUR; ſubſtantif maſculin. Celui qui tiraille. Il ne ſe dit que des chaſſeurs qui tirent mal ou des ſoldats qui tirent en déſordre.

TIRANO; ville du pays des Griſons, chef-lieu d'une contrée ou gouvernement de même nom, ſur l'Adda, à ſept lieues, ſud-oueſt, de Bormio.

TIRANT; ſubſtantif maſculin. Cordon ſervant à ouvrir ou à fermer une bourſe. *Les tirans d'une bourſe.*

TIRANT, ſe dit auſſi d'un ruban de fil qu'on attache au dedans de la tige d'une botte & dont on ſe ſert pour ſe botter aiſément.

TIRANT, ſe dit en termes de charpenterie, d'une pièce de bois qui tient en état les deux jambes de force du comble d'une maiſon.

TIRANT, ſe dit auſſi d'une barre de fer attachée à une poutre, & dont l'extrémité porte un œil qui reçoit une ancre pour prévenir l'écartement du mur.

TIRANT, ſe dit encore de certaines portions de nerfs de couleur jaunâtre qui ſe trouvent dans la viande de boucherie.

TIRANT, en termes de marine, ſignifie la quantité d'eau que tire le navire, la hauteur d'eau dont il a beſoin pour être à flot. *Le tirant de ces deux vaiſſeaux n'eſt pas égal.*

TIRAQUEAU; (André) Lieutenant

Digitized by Google

Civil de Fontenai-le-comte, ſa patrie, devint Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & enſuite au Parlement de Paris. Il travailla avec zèle à purger le barreau des chicanes qui s'y étoient introduites, & adminiſtra la juſtice avec une intégrité peu commune. *François I & Henri II* ſe ſervirent de lui dans pluſieurs affaires très-intéreſſantes. Ses occupations ne l'empêchèrent point de donner au public un grand nombre de ſavans ouvrages. Il eut plus de vingt enfans, & l'on diſoit de lui qu'il donnoit tous les ans à l'état un enfant & un livre. Il mourut dans un âge très-avancé en 1558. On a de lui, I°. un traité *des prérogatives de la Nobleſſe*. II°. Un autre *du retrait lignager*. III°. Des commentaires ſur *Alexandre ab Alexandro*. IV°. Un traité *des lois du mariage*, & pluſieurs autres livres dont le Chancelier de l'*Hôpital* ſon ami, faiſoit cas. On lui fit cette épitaphe : *Hîc jacet qui aquam bibendo, viginti liberos ſuſcepit, viginti libros edidit. Si merum bibiſſet, totum orbem impleſſet.*

TIRASSE ; ſubſtantif féminin. Sorte de filet ou de rets, dont on ſe ſert pour prendre des cailles, des alouettes, des perdrix, *&c. La tiraſſe eſt défendue parce qu'elle dépeuple trop; on y prend des compagnies entières de perdreaux & juſqu'à des lièvres.*

TIRASSÉ, ÉE ; participe paſſif. *Voy.* TIRASSER.

TIRASSER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Chaſſer à la tiraſſe, prendre à la tiraſſe. *On tiraſſe les cailles en Mai & en Septembre.*

Il s'emploie auſſi abſolument. *On ne tiraſſe pas quand il a plu, parce que quand l'herbe eſt mouillée les cailles ne ſe promènent pas.*

TIRASSER, eſt auſſi verbe neutre. *Le temps le plus propre pour tiraſſer aux cailles, aux perdrix & aux alouettes eſt une heure après le lever du ſoleil, & une heure avant ſon coucher.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième longue ou brève. *Voyez* VERBE.

TIRE ; ſubſtantif féminin. Il n'eſt d'uſage que dans ces phraſes, *voler à tire d'aile*, pour dire, voler auſſi rapidement qu'il eſt poſſible. *Et, tout d'une tire*, pour dire, ſans diſcontinuation, tout de ſuite. Ce dernier n'eſt que du ſtyle familier.

TIRÉ, ÉE ; participe paſſif. *Voyez* TIRER.

On dit, *un viſage tiré*, pour dire, un viſage abattu, maigri.

On dit proverbialement, *ils en ſont aux couteaux tirés*, pour dire, ils ſont ennemis déclarés.

TIRE-BALLE ; ſubſtantif maſculin. Inſtrument dont les Chirurgiens ſe ſervent pour retirer la balle reſtée dans une bleſſure faite par une arme à feu. *L'ancienne chirurgie* qui n'avoit point encore apperçu la néceſſité d'aggrandir les plaies d'armes à feu par les inciſions & contr'ouvertures convenables, avoit beaucoup multiplié les eſpèces de *tire-balles* dont l'uſage eſt actuellement fort borné.

TIRE-BOTTE ; ſubſtantif maſculin. Tiſſu de fil ou de ſoie qu'on attache aux deux côtés d'une botte pour la chauſſer plus aiſément.

On appelle auſſi *tire-botte*, de gros galons de fil, dont les Tapiſſiers ſe ſervent pour border les étoffes qu'ils emploient en meubles.

TIRE-BOUCHON ; ſubſtantif maſculin. Sorte de vis de fer ou d'acier, qui tient à un anneau, & dont on ſe ſert pour tirer les bouchons des bouteilles.

TIRE-BOURRE ;

Digitized by Google

TIRE-BOURRE ; ſubſtantif maſculin. Crochet ou extrémité d'un fil-de-fer roulé en ſpirale, qui étant mis au bout de la baguette d'un arme à feu, ſert à en tirer la bourre, afin d'en pouvoir ôter la charge.

TIRE-FILET ; ſubſtantif maſculin. Petit inſtrument d'acier trempé ſur l'épaiſſeur duquel on a pratiqué une fente plus ou moins large, ſelon le filet qu'on veut tirer. Les bords de cette fente trempés vifs & tranchans, ſont promenés & appuyés fortement ſur un morceau de fer où de bois, enlèvent la partie de ce fer ou de ce bois ſur laquelle ils portent d'un & d'autre côté de la fente, tandis que la partie correſpondante à la fente reſte intacte & s'éleve. La partie qui s'éleve, s'appelle un *filet*. C'eſt un ornement qu'on pratique ſur le dos d'une lame de couteau, ſur le dos d'un reſſort, d'une platine, ſur un manche, ſur un inſtrument de muſique, &c.

TIRE-FOND ; ſubſtantif maſculin. Inſtrument avec lequel le Chirurgien enlève la pièce d'os qu'il a ſciée avec ſon trépan.

TIRE-FOND, ſe dit auſſi d'un anneau de fer, qui aboutit en vis, & qui ſert aux Tonneliers pour élever la dernière douve du fond d'un tonneau, afin de la faire entrer dans la rainure. Il ſert auſſi à divers autres uſages qui ſont à peu près de la même nature.

TIRE-LAISSE ; ſubſtantif maſculin. Terme du ſtyle familier, qui ſe dit lorſqu'une perſonne vient à être fruſtrée tout d'un coup d'une choſe qu'elle croyoit ne lui pouvoir manquer. *Il comptoit ſur la ſucceſſion de ſon oncle, mais il a donné ſon bien à ſon couſin, c'eſt un tire-laiſſe. Ses parens lui avoient promis de la lui donner en mariage, mais elle vient d'épouſer un autre, c'eſt un tire-laiſſe. On lui donna un tire-laiſſe.*

TIRE-LARIGOT ; adverbe. Il n'eſt uſité que dans cette phraſe proverbiale & populaire, *boire à tire-larigot*, qui ſignifie, boire exceſſivement. *Il donna un repas où tout le monde but à tire-larigot.*

TIRE-LIGNE ; ſubſtantif maſculin. Petit inſtrument d'argent, d'acier ou de cuivre, terminé par une pincette de fer en forme de lance, dont on ſe ſert pour tirer des lignes plus ou moins groſſes. *Les deux lames de la pince d'un tire ligne qu'on approche ou qu'on éloigne à volonté, donnent le moyen de tirer des lignes de différentes groſſeurs.*

TIRE-LIRE ; ſubſtantif féminin. Petit vaiſſeau de terre ou d'autre matière, fait en forme de boîte ou de petit tronc, ayant une fente en haut, par où l'on met des pièces de monnoie pour faire un petit amas d'argent. *Mettre un ſou dans la tire-lire.*

TIRE-MOELLE ; ſubſtantif maſculin. Petit inſtrument d'argent de la forme d'un manche de cuiller ou de fourchette, mais creuſé en goutière dans ſa longueur, & dont on ſe ſert à table pour tirer la moelle d'un os.

TIRE-PIED ; ſubſtantif maſculin. Courroie ou grande lanière de cuir, dont les Cordonniers ſe ſervent pour tenir leur ouvrage plus ferme ſur leurs genoux, quand ils travaillent.

TIRE-PLOMB ; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de rouet qui ſert aux Vitriers pour réduire le plomb en verges plates & à rainure des deux côtés.

TIRE-PUS ; ſubſtantif maſculin & terme de Chirurgie. Seringue de moyenne groſſeur, dont le ſiphon eſt long & courbé, pour s'accommoder à la figure des parties ſus

Digitized by Google

lesquelles on l'emploie. Il sert surtout dans l'opération de l'empième. On introduit le canon dans la plaie, jusqu'à l'endroit où le sang est tombé, puis en tirant le piston de la seringue, on l'emplit de l'humeur extravasée. On répète cette manœuvre à plusieurs fois, & par ce moyen, on vient à bout de vider la poitrine, ou une plaie profonde, du pus ou du sang épanché qui en gênoient les fonctions.

TIRER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *Trahere.* Mouvoir vers soi ; amener à soi, ou après soi. *Tirer une chaise. Tirez ce fardeau en haut. J'avois oublié de tirer la porte après moi. Des hommes tiroient son carrosse à la place des chevaux. Dans ce pays on n'emploie que des bœufs pour tirer la charrue. Des Ecoliers qui se tirent les cheveux. Son père lui tira les oreilles.*

On dit figurément, qu'*un homme se fait tirer l'oreille*, pour dire, qu'il a beaucoup de peine à consentir à ce que l'on demande de lui.

On dit qu'*une chose*, qu'*une raison est tirée par les cheveux, est tirée aux cheveux*, pour dire, qu'elle est amenée au sujet avec violence, ou avec trop de subtilité.

On dit, *tirer l'épée contre quelqu'un*, pour dire, se battre contre quelqu'un. Et, *faire tirer l'épée à quelqu'un*, pour dire, l'obliger à se battre.

On dit, *tirer la langue pour la montrer au médecin*, & *tirer la langue pour se mocquer de quelqu'un.* Dans ces deux exemples, *tirer la langue*, signifie avancer, allonger la langue.

On dit proverbialement & populairement, *faire tirer la langue à quelqu'un d'un pied de long*, pour dire, le faire languir dans l'attente de quelque assistance dont il a besoin.

On dit d'un homme de qui on ne peut être payé, qu'*on ne peut tirer d'argent de lui* ; d'un homme qui ne veut point répondre sur quelque chose, qu'*on ne sauroit tirer un mot de lui*, qu'*on ne peut rien tirer de lui* ; & d'un criminel qui ne veut rien avouer, qu'*on tirera la vérité de sa bouche à force de tourmens.*

On dit, *tirer de l'eau*, pour dire, prendre de l'eau au puits, *tirer du vin*, pour dire, prendre du vin au tonneau ; tirer du sang, pour dire, saigner ; & *tirer une vache*, pour dire, la traire. Allez *tirer de l'eau au puits. Il est allé à la cave tirer du vin. On lui a tiré du sang. Il lui a fallu tirer du sang. Tirer le pis d'une vache. Tirer une vache deux fois par jour.*

On dit d'un navire, qu'*il tire tant d'eau, tant de pieds d'eau*, pour dire, qu'il enfonce dans l'eau de tant de pieds. *Les grands vaisseaux tirent beaucoup d'eau.* Et de certaines choses, qu'*elles tirent l'eau*, pour dire, qu'elles s'imbibent, qu'elles s'abreuvent d'eau. *Ce cuir là n'est pas bien préparé, il tire l'eau comme une éponge.*

On dit en termes de manège, qu'*un cheval tire à la main* ; pour dire, qu'au lieu de se ramener il refuse à la bride en alongeant la tête lorsqu'on tire les rênes.

Un cheval trop chargé d'encolure pèse ordinairement à la main ; mais le défaut de *tirer à la main* vient de trop d'ardeur, ce qui est pire que s'il pesoit simplement à la main. Pour appaiser un cheval trop ardent & sujet à *tirer à la main*, il faut le faire aller doucement, & le tirer souvent en arrière ; mais si c'est par engourdissement d'épaules ou par

Digitized by Google

roideur de cou, il faut tâcher de l'aſſouplir avec le caveſſon à la Neucaſtle.

On dit proverbialement, *tirer le Diable par la queue*; pour dire, avoir beaucoup de peine à ſubſiſter.

On dit proverbialement & populairement, *tirer ſes chauſſes, tirer ſes guêtres*; pour dire, s'en aller, s'enfuir.

TIRER A QUATRE CHEVAUX, ſe dit d'un ſupplice qui conſiſte à attacher un criminel par les pieds & par les mains à quatre chevaux qui le tirent chacun de leur côté, & qui le démembrent.

On dit familièrement qu'*une femme eſt tirée à quatre épingles*; pour dire, qu'elle eſt ajuſtée avec un extrême ſoin, & de manière qu'elle paroît contrainte & embarraſſée dans ſon ajuſtement.

TIRER, ſignifie auſſi, ôter. *Tirer ſes bas. On tire de belles pierres de cette carrière. Il tira un louis de ſa bourſe. On ne ſauroit le tirer de ſon ouvrage.*

On dit, *tirer une perſonne d'un lieu*; pour dire, la faire ſortir d'un lieu. *On parvint à la tirer de ſa retraite. Il tira ſa femme de la Cour.*

On dit proverbialement & figurément, *tirer ſon épingle du jeu*; pour dire, ſe dégager d'une mauvaiſe affaire, d'une partie périlleuſe. *On l'avoit entraîné dans ce complot, mais il a ſu tirer ſon épingle du jeu.* Il ſe dit auſſi pour ſignifier, retirer ce qu'on avoit avancé pour une affaire qui devient mauvaiſe.

On dit figurément d'un homme, qu'*après lui il faut tirer l'échelle*; pour dire, qu'il a ſi bien fait en quelque choſe, qu'on ne le peut égaler. Il eſt proverbial & populaire.

On dit d'un homme, qu'*il s'eſt tiré du pair*, qu'*il s'eſt tiré de pair*; pour dire, qu'il s'eſt élevé au-deſſus de ſes égaux.

On dit proverbialement, *tirer les marons du feu avec la patte du chat*; pour dire, faire faire par un autre quelque choſe de dangereux, pour en tirer ſoi-même le profit.

On dit auſſi proverbialement, *tirer les vers du nez à quelqu'un*; pour dire, tirer de lui un ſecret en le queſtionnant adroitement. *Elle vouloit lui tirer les vers du nez.*

On dit, *ſe tirer d'affaire, ſe tirer d'intrigue, ſe tirer d'embarras*, pour dire, parvenir à ſe débarraſſer d'une affaire, d'une intrigue, &c

On dit figurément & familièrement, qu'*un homme s'eſt tiré une épine du pied*; pour dire, qu'il s'eſt délivré d'une choſe qui l'inquiétoit continuellement.

On dit, *tirer pied ou aîle d'une choſe*; pour dire, en tirer quelque profit de manière ou d'autre; &, *tirer une plume de l'aile à quelqu'un*; pour dire, attraper quelque choſe à quelqu'un. Toutes ces phraſes ſont familières.

On diſoit autrefois populairement, *tirer la laine*; pour dire, voler les moutons la nuit. Cette phraſe n'eſt plus d'uſage.

TIRER, ſignifie encore, délivrer, dégager. *Ses amis l'ont tiré de la Baſtille. C'eſt ſa femme qui l'a tiré de l'indigence.*

On dit de quelqu'un, qu'*on l'a tiré d'un mauvais pas*, pour dire, qu'on l'a dégagé d'une affaire difficile, embarraſſante, fâcheuſe.

On dit figurément, qu'*on a tiré quelqu'un de la boue, de la pouſſière*; pour dire, que d'une fortune fort baſſe, on l'a élevé à un état fort au-deſſus de ſa première condition.

TIRER, ſignifie figurément, recueil-

Digitized by Google

lir, percevoir, recevoir. *Il tire mille écus par an de ſon emploi. Combien tirez-vous de cette terre ? Quoique cette maiſon ſoit belle, il en tire peu de choſe.*

On dit, *tirer quelque grâce de quelqu'un*; pour dire, en obtenir quelque grâce par adreſſe ou par inſtance. *Il tira cent louis de ſon oncle.*

On dit, *tirer parti de quelqu'un, tirer parti de quelque choſe*; pour dire, en tirer des ſervices, de l'avantage.

On dit, *tirer parole, tirer promeſſe, tirer quelque éclairciſſement de quelqu'un*; pour dire, faire enſorte qu'il engage ſa parole, ſa promeſſe, qu'il donne l'éclairciſſement qu'on ſouhaite de lui.

On dit, qu'*on ne ſauroit tirer de raiſon d'un homme*; pour dire, qu'on ne peut obtenir de lui qu'il ſe porte à faire ce qu'il doit. On dit auſſi, *tirer raiſon, tirer ſatisfaction d'une injure, d'une offenſe*; pour dire, faire réparer l'injure, l'offenſe. Et *tirer vengeance*; pour dire, ſe venger.

On dit, *tirer vanité d'une choſe*; pour dire, en faire vanité. Et *tirer avantage d'une choſe*; pour dire, la tourner à ſon avantage. *Il ne devroit pas tirer vanité des faveurs de cette femme. Vous ne pouvez tirer aucun avantage de ces pièces.*

On dit, *tirer ſon origine, tirer ſa ſource de....* pour dire, deſcendre, être iſſu, tirer ſon origine de... *Il tire ſon origine des anciens Rois d'Irlande. Le Rhin tire ſa ſource du mont Saint-Gothard.* Et l'on dit, qu'*un généalogiſte tire l'origine de quelqu'un de telle & telle maiſon*; pour dire, qu'il prétend que cet homme en deſcend.

On dit, *tirer une lettre de change*; pour dire, ſigner une ſorte de lettre par laquelle on charge un correſpondant de payer la ſomme énoncée à celui qui préſentera cette lettre. *Il ne faut point tirer de lettre de change ſans être ſûr qu'elle ſera acceptée & payée.*

TIRER, ſignifie auſſi extraire par voie de diſtillation ou autrement. *On tire de l'huile des amandes par le moyen d'une preſſe. Tirer la partie la plus ſpiritueuſe du vin par le moyen du feu. L'eau tire la teinture des fleurs.*

On dit proverbialement d'un homme habile, adroit, qui fait d'une choſe tout ce qu'on en peut faire, qui en tire tout l'avantage qu'on en peut tirer, qui pénètre juſqu'au fond d'une affaire, que *c'eſt un homme qui tire la quinteſſence de tout.*

On dit proverbialement d'un homme qui ſait tirer profit de tout, qu'*il tireroit de l'huile d'un mur.* Et d'un homme avare & tenace, qu'*on tireroit plutôt de l'huile d'un mur, que de tirer de l'argent de lui.*

TIRER, ſignifie auſſi figurément, recueillir dans le ſens où recueillir ſe prend pour extraire. *Cet Auteur a tiré de Sophocle une des belles ſcènes de ſa pièce. Cela eſt tiré des mémoires de l'Académie des Sciences. On peut tirer d'excellentes choſes de ce manuſcrit.*

On dit, *tirer une conſéquence, une concluſion*; pour dire, inférer, conclure. *Telle eſt la conſéquence que vous deviez en tirer. Voici l'argument qu'on peut tirer contre lui. La concluſion que vous tirez n'eſt pas juſte.*

On dit au neutre, qu'*une choſe tire à conſéquence*; pour dire, qu'à l'avenir on pourroit s'en autoriſer pour quelque choſe de pareil, &

Digitized by Google

ordinairement contre la règle. *La grâce qu'on lui a faite ne doit pas tirer à conſéquence.*

TIRER, ſignifie encore, étendre. *Tirer une courroie.*

On dit, *tirer l'or, tirer l'argent;* pour dire, réduire un lingot d'or ou d'argent en fils extrêmement déliés, en le faiſant paſſer à différentes fois dans des filières toujours moins grandes; ce qui déſigne pluſieurs opérations, dont la première ſe fait par le moyen de l'argue, où huit hommes tirent le lingot qu'on a introduit dans une fort groſſe filière; enſuite on le paſſe dans un ras qui eſt beaucoup moins gros, puiſque quatre hommes ſuffiſent pour l'en tirer.

Quand le lingot eſt devenu de la groſſeur d'une plume, on le dégroſſit; il paſſe après cela dans les mains de l'avanceur, & delà les tourneuſes le prennent pour le mettre au degré de fineſſe que le tireur le ſouhaite.

On dit en termes d'émailleurs, *tirer l'émail à la courſe;* pour dire, former avec l'émail des filets extrêmement déliés après l'avoir ramaſſé dans la cuillier de fer où il eſt en fuſion avec du criſtalllin.

Pour *tirer l'émail à la courſe*, il faut que deux ouvriers tiennent chacun un des bouts de la pipe friſée pour ramaſſer l'émail: tandis que l'un le préſente à la lampe, l'autre s'éloigne autant qu'on veut donner de longueur au filet; c'eſt ainſi que ſe *tire l'émail* dont on fait des fauſſes aigrettes, & qui eſt ſi délié & ſi pliable, qu'on peut facilement le rouler ſur un dévidoire, malgré la nature caſſante du verre dont il eſt compoſé.

Lorſqu'on tire le verre encore plus fin, on ſe ſert d'un rouet ſur lequel il ſe dévide à meſure qu'il ſort de la flamme de la lampe.

On dit, *tirer une corde, la tirer ferme;* pour dire, la bander le plus qu'on peut. Et on dit au neutre qu'*une corde tire;* pour dire, qu'elle eſt bandée extrêmement ferme.

On dit, *tirer bien ſes bas;* pour dire, les étendre bien ſur la jambe, pour empêcher qu'ils ne faſſent des plis.

On dit figurément, *tirer le rideau ſur quelque choſe;* & abſolument, *tirer le rideau;* pour dire, paſſer ſous ſilence quelque choſe qu'il n'eſt pas à propos de dire.

On dit proverbialement & figurément d'une dépenſe qu'on a peine à ſoutenir juſqu'au bout de l'année, que *pour cela il faut bien tirer la courroie;* & abſolument, *qu'il faut bien tirer;* pour dire, qu'il faut uſer d'une grande économie. *Il faut qu'il tire bien la courroie pour aller juſqu'au bout de l'an. Il a bien à tirer pour attraper le bout de l'année.*

TIRER, ſignifie auſſi, tracer. *Tirer une allée au cordeau. Tirer le plan d'un édifice. Tirer une raie ſur ce qu'on a écrit.*

On dit, *tirer l'horoſcope d'une perſonne;* pour dire, faire l'horoſcope d'une perſonne ſuivant les règles & les principes de l'aſtrologie judiciaire.

TIRER, s'emploie en quelques phraſes, pour ſignifier, faire le portrait de quelqu'un. *Le Peintre l'a tiré au naturel. Le Roi ſe fit tirer par ce Peintre.*

Il ſe dit auſſi dans la ſculpture. *Tirer quelqu'un en plâtre.*

TIRER, ſignifie auſſi imprimer. *On a déja tiré ſix feuilles de ſon ouvrage. Les meilleures épreuves ſont celles qu'on tire les premières. On a tiré plus de cinq cens eſtampes ſur cette planche.*

Digitized by Google

Combien tire-t-on d'exemplaires de votre livre.

TIRER, s'emploie en termes d'escrime. Ainsi on dit, *tirer des armes;* pour dire, faire des armes. Dans cette phrase il est neutre, & il vieillit.

On dit, *tirer une estocade, un coup d'estocade;* pour dire, porter, pousser une estocade à celui contre qui on fait des armes, ou contre qui on se bat véritablement. Dans ces phrases il est actif, & il vieillit.

On dit proverbialement & figurément, *tirer l'estocade, tirer une estocade à quelqu'un;* pour dire, lui demander de l'argent à emprunter; & cela ne se dit ordinairement que d'un homme qu'on ne croit pas en pouvoir, ou en dessein de rendre ce qu'il demande à emprunter.

TIRER, en ce sens, se dit plus particulièrement en parlant des armes de trait, ou des armes à feu. *Tirer de l'arc. Tirer de l'arbalête. Tirer de l'arquebuse.* Et dans ces phrases il est neutre.

On dit aussi à l'actif, *tirer un mousquet. Tirer un fusil. Tirer des fleches. Tirer un pistolet. Tirer un canon. Tirer un coup de mousquet, de fusil, de pistolet, de canon. Tirer des bombes. Tirer des pétards. Tirer des fusées, &c* & absolument, *tirer sur quelqu'un. Tirer à quelqu'un. Tirer contre quelqu'un. Les ennemis faisoient un feu vif & tiroient continuellement. Tirer aux perdrix. Tirer en l'air. Tirer au blanc.*

On dit, *tirer en volant,* pour dire, tirer sur un oiseau dans le temps qu'il vole; & figurément on dit d'un homme à qui il est difficile de parler, parce qu'il passe toujours avec précipitation, que *pour lui parler, il faut le tirer en volant.* Il est familier.

On dit aussi, *tirer un oiseau, tirer un lièvre;* pour dire, tirer dessus.

On dit figurément, *tirer sa poudre aux moineaux;* pour dire, prendre de la peine pour une chose qui ne le mérite pas.

On dit aussi figurément, *tirer sur quelqu'un,* pour signifier, dire des choses offensantes de quelqu'un. Et dans le même sens, *tirer à cartouche sur quelqu'un,* pour signifier, en dire les choses les plus offensantes.

On dit proverbialement, *vous tirez sur vos gens;* pour dire, vous dites du mal de ceux mêmes qui sont dans vos intérêts.

On dit, *tirer un feu d'artifice;* pour dire, mettre le feu aux fusées, aux pétards dont il est composé.

En arithmétique, on dit *tirer la racine carrée, cubique d'un nombre;* pour dire, trouver la racine carrée, cubique de ce nombre.

TIRER, s'emploie encore au neutre, en parlant d'armes à feu. *Son fusil vint malheureusement à tirer. Dès que le canon eut commencé à tirer les ennemis capitulèrent. Un fusil qui tire juste.*

TIRER, se dit des choses qu'on remet à la décision du sort; & alors il est neutre. *On les fit tirer au sort. Ils tirèrent tous deux à la courte paille. On les fit tirer au doigt mouillé. Tirer à la blanque. Faire tirer des soldats au billet.*

Il signifie aussi, prendre au sort, au hazard; & alors il est actif. *Le plus jeune soldat tira le billet noir, & fut passé par les armes. Tirer un billet à la loterie.*

On dit, *tirer une loterie;* pour dire, tirer les billets d'une loterie, pour savoir à qui le sort fera écheoir les lots. C'est dans le même sens qu'on dit, *tirer le gâteau des Rois;* pour dire, voir à qui la féve qui est dans le gâteau échéra.

Digitized by Google

On dit figurément & familièrement, *tirer au bâton, tirer au court bâton avec quelqu'un ;* pour dire, conteſter avec lui d'égal à égal. *Il ne vous appartient pas de tirer au bâton avec lui.* Et il ne ſe dit que d'un homme qui eſt inférieur à celui avec lequel il conteſte dans la choſe dont il s'agit. Dans ces phraſes, il eſt neutre.

TIRER, ſignifie, aller, s'acheminer; & alors il eſt neutre. *Après la bataille gagnée, l'armée tira vers un tel lieu. De quel côté tirez-vous ?*

On dit, *tirer de long, tirer pays ;* pour dire, s'en aller, s'enfuir. Il eſt familier.

On dit, qu'*un malade tire à la fin, à ſa fin ;* pour dire, qu'il approche de la mort.

TIREZ, TIREZ; termes dont on ſe ſert ordinairement pour chaſſer un chien.

TIRER, s'emploie auſſi au neutre avec la prépoſition *ſur ;* & alors il ſignifie, avoir quelque rapport, quelque reſſemblance. Il ſe dit principalement du rapport que les couleurs ont enſemble. *Ce diamant tire ſur le jaune. Le plumage de cet oiſeau tire ſur le vert.*

La première ſyllabe eſt brève & la ſeconde longue ou brève. *Voyez* VERBE.

Les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin ont la précédente ſyllabe longue.

TIRESIAS, fameux devin qui vivoit avant le ſiége de Troie étoit fils d'*Evere* & de la nymphe *Chariclo.* Ayant un jour vu deux ſerpens enſemble ſur le Mont-Cithéron, il tua la femelle, & fut ſur le champ métamorphoſé en femme. Sept ans après, il trouva deux autres ſerpens de même, tua le mâle, & redevint homme auſſi-tôt. *Jupiter* & *Junon* diſputant un jour ſur les avantages de l'homme & de la femme, prirent *Tireſias* pour juge, qui décida en faveur des hommes; mais il ajouta que les femmes étoient cependant plus ſenſibles. *Jupiter*, par reconnoiſſance, lui donna la faculté de lire dans l'avenir. Ce devin ayant un jour regardé *Pallas* pendant qu'elle s'habilloit, devint aveugle ſur le champ. Strabon rapporte que le ſépulcre de *Tireſias* étoit auprès de la fontaine de Tilphuſe, où il mourut fort âgé, fuyant de Thèbes, ville de Béotie. On le regardoit comme l'inventeur des auſpices, & on l'honora comme un dieu à Orcomène, ou ſon oracle avoit beaucoup de célébrité.

TIRET; ſubſtantif maſculin. Petit morceau de parchemin coupé en long & tortillé, ſervant à enfiler & à attacher des papiers enſemble. *Faire des tirets. Il faut attacher ces trois pièces avec un tiret.*

TIRET, ſe dit auſſi d'un trait de plume qu'on fait au bout de la ligne pour la terminer, ou dont on ſe ſert pour joindre ou pour diviſer les mots. Les Imprimeurs l'appellent *diviſion.*

TIRETAINE; ſubſtantif féminin. Sorte de droguet, drap tiſſu groſſièrement, moitié laine, moitié fil. *Il étoit vêtu de tiretaine.*

TIRE-TÊTE; ſubſtantif maſculin. Inſtrument de Chirurgie qui ſert à tirer la tête d'un enfant mort dans l'accouchement, & reſté engagé dans le paſſage, ou la tête ſéparée du corps & reſtée dans la matrice. *Mauriceau, Amand & Duſſé, Chirurgiens de Paris, ont inventé différens tire têtes.*

TIREUR; ſubſtantif maſculin. Celui qui tire. Il s'emploie avec pluſieurs mots. Ainſi on appelle *tireur d'or*, un ouvrier qui tire l'or & l'argent

Digitized by Google

à la filière, pour les réduire en une eſpèce de fil que l'on nomme *or trait* ou *argent trait*. Il y a en France deux principales communautés de tireurs d'or; ſavoir, à Paris & à Lyon. En 1746 M. Hellot, de l'Académie Royale des Sciences, ſe tranſporta dans cette dernière ville en qualité de Commiſſaire du Conſeil, & on y exécuta en ſa préſence tous les procédés du tirage de l'or & de l'argent; c'eſt depuis le Mémoire qu'il a lu ſur ce ſujet à l'Académie l'année ſuivante, que nous allons donner une idée de cet Art.

Les lingots que l'on veut convertir en trait, doivent d'abord être portés à l'*argue royale*, qui eſt un bureau public établi, tant pour la perception des droits de marque, que pour dégroſſir les lingots & en commencer le tirage. L'argue qui donne ſon nom à ce lieu, eſt compoſée d'un billot auquel eſt attachée une *filière* ou plaque d'acier percée de pluſieurs trous ou *pertuis* qui vont toujours en diminuant de groſſeur; & à une certaine diſtance il y a un gros arbre ou pivot, qu'on peut faire tourner par le moyen d'un cabeſtan, & auquel eſt attaché un cable.

Après que le lingot a été forgé à chaud pour lui donner la forme d'un cylindre, dont l'un des bouts eſt en pointe, on engage cette pointe dans un des trous de la filière, & l'extrémité qui déborde de l'autre côté de la filière, eſt auſſi-tôt pincée par une tenaille dentée, dont les branches s'accrochent dans un anneau qui eſt à l'un des bouts du cable; l'autre bout du cable eſt attaché, comme nous l'avons dit, à l'arbre que huit hommes font tourner en pouſſant un pareil nombre de bras de leviers. L'ouverture la plus grande du pertuis, c'eſt-à-dire, celle par où l'on commence à faire entrer le bout du lingot s'appelle *l'embouchure;* la plus petite qui eſt celle par où il ſort du côté qu'on le tire, ſe nomme *l'œil*. Le cable venant à ſe rouler autour de l'arbre par l'effort du cabeſtan, ſe roidit de telle ſorte, qu'il attire avec lui la tenaille & force le lingot de paſſer en s'alongeant par le trou de la filière: cette filière de l'argue ſe nomme *calibre*, elle a ſept à huit lignes d'épaiſſeur, & elle eſt, ainſi que celles des tireurs d'or, d'acier fondu & enſuite forgé. On frotte le lingot avec de la cire neuve, pour qu'il puiſſe paſſer avec plus de facilité par les pertuis de la filière.

Le lingot après avoir paſſé ſucceſſivement par les différens trous du calibre, ſe trouve réduit à peu près à la groſſeur d'une canne ordinaire, & en cet état on le porte chez le tireur d'or qui doit le tirer & le dorer s'il eſt deſtiné à faire du trait d'or. Pour le diſpoſer à recevoir la dorure, on le racle avec un couteau courbé à deux poignées juſqu'à ce qu'il ne paroiſſe plus à la ſuperficie, ni ſoufflure, ni tache noire, ni autre défectuoſité qui puiſſe empêcher l'adhérence parfaite de l'or qu'on doit y appliquer.

Le lingot devenu très-brillant par le raclage, eſt mis dans un braſier de charbon allumé & ſans fumeron; & lorſqu'il y a été chauffé juſqu'au rouge ceriſe, on le retire, on le fouette avec une longue frange de fils de chanvre roulée en paquet, pour le débarraſſer des cendres qu'il peut avoir retenues du braſier, & enſuite on le liſſe fortement avec un bruniſſoir d'acier, juſqu'à ce qu'on ait abattu toutes les petites raies longitudinales du raclage. Auſſitôt

&

Digitized by Google

& pendant qu'il eſt encore très-chaud, le tireur d'or y applique à diverſes repriſes la quantité de feuilles d'or néceſſaires.

Toutes ces feuilles n'ont pas d'abord un contact également immédiat avec le lingot d'argent : on les voit ſoulevées en pluſieurs endroits par des bulles d'air ; mais en fouettant avec le paquet de franges de fil, on les colle au lingot, qu'on entoure enſuite d'un ruban de fil de chanvre, & en cet état on le remet dans le braſier rougir juſqu'à la couleur de ceriſe. On le retire, on le fouette de nouveau pour en détacher les cendres du ruban ; & quand il eſt bien net, on le brunit avec une pierre de foudre montée au milieu d'un morceau de bois aſſez long pour qu'on puiſſe le conduire avec les deux mains ; enſuite avec une eſpèce de ciſeau court nommé *couteau*, on fend la dorure d'un bout à l'autre pour faire ſortir l'air qui peut être reſté entre l'or & l'argent ; enfin on l'examine avec une loupe, & ſi l'on y apperçoit la plus petite véſicule, on l'ouvre avec un couteau pour en faire ſortir l'air, & l'on paſſe par-deſſus pluſieurs fois la pierre de foudre.

Lorſqu'on n'apperçoit plus de défectuoſité à la dorure, on reporte le lingot à l'argue, pour y être tiré à peu près à la groſſeur du petit doigt, en le faiſant paſſer ſucceſſivement par trente-ſept trous de filière. Mais ſi le lingot n'a point été doré, & qu'il ſoit deſtiné par conſéquent à faire du trait d'argent, on emploie dix-ſept trous de moins, parcequ'il n'eſt pas néceſſaire de le ménager comme le lingot doré, dont on feroit refouler l'or, ſi on le faiſoit paſſer par des pertuis trop ſerrés. Pour éviter la trop grande chaleur que le lingot acquerroit en paſſant par la filière, & qui fondroit dans l'inſtant la cire dont on le frotte, comme nous l'avons dit, on le jette dans une cuve pleine d'eau, qu'on a même ſoin de renouveler de temps en temps en été pour le rafraîchir.

Les lingots réduits à la groſſeur dont nous avons parlé, ſe nomment *baguettes* ; on les roule autour d'un cylindre d'environ un demi-pied de diamètre pour en former ce qu'on nomme *les braſſelets*. Le travail de l'argue eſt fini pour lors, & ces braſſelets ſe portent chez le tireur d'or, qui les fait paſſer par trois différentes filières, dont la première s'appelle *ras*, la ſeconde *précaton*, ou *prégaton*, & la dernière *fer à tirer* ; c'eſt la plus menue de toutes. Chacune de ces différentes filières eſt placée ſur un banc ſolide & ſcellé en plâtre, qu'on appelle *banc à tirer*.

Avant de faire paſſer les braſſelets par les pertuis du ras, on met ceux qui ne ſont pas dorés au milieu d'un feu de flamme pour les y faire rougir juſqu'à la couleur de ceriſe, ce qui s'appelle *blanchir l'argent*. A l'égard de ceux qui ſont dorés, on fait ſeulement rougir la partie non dorée qui ſe nomme la *pointe*, parcequ'en effet cette partie formoit originairement la pointe du lingot. L'opération du ras ſe nomme *le dégroſſi du trait* ; elle conſiſte à faire paſſer le fil par les vingt-cinq trous de cette filière ; au ſortir du dernier trou, ce fil ſe trouve déjà réduit à une ligne & demie de groſſeur. Il faut trois hommes pour tourner la manivelle du ras.

L'opération du prégaton eſt la même, excepté que les pertuis de cette filière ſont plus petits que ceux du ras. Quand on opère ſur du fil

Digitized by Google

d'argent non doré, on le fait paſſer au ſortir du ſeptième trou du prégaton par les trois trous d'une petite filière particulière qu'on appelle *fer à racler*. Le brillant que ces trois raclages donnent au fil d'argent diſparoit bien vîte, dit M. Hellot, puiſque pour le faire paſſer par les dix-huit trous du prégaton, on le frotte de cire qui le ſalit de nouveau; cependant ce raclage eſt néceſſaire ſelon les tireurs d'or; mais, ajoute-t-il, pour prouver cette néceſſité, ils n'ont d'autres raiſons que l'ancien uſage. Un ſeul homme fait tourner la manivelle du prégaton.

Le fil qui a paſſé par les vingt-cinq trous du prégaton étant réduit à la groſſeur d'une moyenne épingle, prend le nom de *trait*, & eſt remis à des femmes pour en achever le tirage dans les différens pertuis du fer à tirer, d'où il ſort enfin plus délié qu'un cheveu. Pendant que ces femmes travaillent, un ouvrier qu'on nomme *accoutreur*, fraiſe en entonnoir & arrondit à chaque changement de trou, le trou du fer qui va ſervir. Pour cet effet, il les rétrécit d'abord avec un petit marteau ſur un tas d'acier, & il les arrondit & les polit enſuite avec des eſpèces de poinçons d'acier que l'on nomme *pointes*. Ces pointes longues de huit à neuf pouces, ſont forgées par un bout en rouleau, pour qu'elles puiſſent tourner ſous la main, ſans ſe ſervir d'archet; elles ſont carrées dans tout le reſte de leur longueur, & leur extrémité eſt réduite ſur le moule en pyramide carrée à angles tranchans & plus ou moins alongée. L'accoutreur place une petite pointe ronde qui eſt à l'extrémité du rouleau dans un trou fait à un bouton de fer enfoncé dans ſon établi, & dont il eſt élevé d'environ un pouce & demi; puis mettant la pointe de la pyramide dans le trou du fer à tirer, & paſſant la main droite en long ſur le rouleau, il le fait tourner preſque auſſi vîte que s'il ſe ſervoit d'un archet. Il paſſe l'une après l'autre ſept ou huit de ces pyramides ou écariſſoirs, commençant par la plus groſſe & la plus courte, & en employant enſuite de plus alongées pour rendre ce trou conique; enfin il nettoie le trou *accoutré* avec un morceau de bois de fuſain taillé en pointe carrée. La maladreſſe ou l'inattention de cet ouvrier peut occaſionner beaucoup de déchet, c'eſt-à-dire, des ruptures de trait fréquentes.

Le trait d'argent pour arriver à ſa plus grande fineſſe, paſſe par cent trente-cinq trous des différentes filières, & le trait doré par cent quarante-cinq. Pour faire connoître juſqu'à quelle prodigieuſe longueur le métal s'étend dans ce travail, M. Hellot rapporte un fait extrait de l'original du procès verbal de toutes ces opérations, lorſqu'elles furent faites en 1701 à l'hôtel de ville de Lyon, en préſence des Ducs de Bourgogne & de Berry. Un lingot de dix-ſept marcs produiſit un trait d'argent de la longueur d'un million quatre-vingt-ſeize mille ſept cent quatre pieds; enſorte que ſi l'on eût attaché ce fil par un de ſes bouts, & qu'il eût eu aſſez de conſiſtance pour être étendu ſans ſe rompre, il auroit pu être conduit juſqu'à une diſtance de ſoixante-treize lieues, comme depuis Lyon juſqu'à Toulon.

M. Hellot fait encore une autre remarque; c'eſt qu'à Paris on ne tire pas le trait ſi fin qu'à Lyon, &

Digitized by Google

que d'ailleurs on y fait la dorure de ce même trait beaucoup plus forte; enſorte que la mauvaiſe réputation du filé d'or de Lyon eſt dûe à ces deux cauſes, c'eſt à-dire, à la trop grande ténuité du trait & à ſa foible dorure, & non à l'or lui-même, dont la qualité eſt très-bonne, puiſqu'il eſt à 23 karats $\frac{3}{32}$ de fin.

Le trait d'or & d'argent faux ſe fait de la même manière que le fin, excepté qu'au lieu d'un lingot d'argent on emploie un lingot de cuivre rouge argenté ſeulement pour le trait d'argent, & enſuite doré pour le trait d'or faux.

Lorſque le trait a été amené au degré de ténuité dont nous avons parlé, le travail du tireur d'or n'eſt pas encore fini: pour le diſpoſer à être converti en filé, il faut l'aplatir en lames, ce qui s'appelle *écacher*, & c'eſt delà que les tireurs d'or ſont auſſi appelés *écacheurs d'or & d'argent*. Cette opération s'exécute par le moyen d'une machine appelée *moulin à écacher*, ou *moulin à battre*.

Ce moulin eſt compoſé de deux roues d'acier très poli, placées l'une au-deſſus de l'autre, & très-ſerrées ſur leur épaiſſeur qui eſt de douze à quinze lignes; la roue ſupérieure eſt ordinairement chargée d'un poids de vingt-quatre à vingt-cinq livres. On les fait mouvoir par le moyen d'une manivelle qui étant attachée à l'une des deux, fait mouvoir l'autre en ſens contraire. Elles entraînent par leur révolution le trait d'or ou d'argent qu'on y a engagé par un de ſes bouts, & elles le réduiſent en une lame très-mince & très-flexible, qu'on file aiſément enſuite par le moyen du rouet autour d'un fil de ſoie ou de chanvre. Les traits d'or & d'argent fins ſe filent ſur ſoie teinte; mais ſuivant les réglemens, le faux ne peut ſe filer que ſur le fil de lin ou de chanvre, pour qu'on puiſſe le diſtinguer plus aiſément. On dit que les ouvriers de Milan ont l'art de ne dorer que le côté du trait qui doit paroître ſur le filé, & par ce moyen ils ménagent près de la moitié de la dépenſe de l'or.

En 1583 les anciens ſtatuts des Maîtres tireurs d'or furent confirmés par lettres patentes données au mois de Janvier par le Roi Henri III, regiſtrées en la Cour des Monnoies le 11 Décembre ſuivant; & par une ordonnance du même Prince & de la même année, le nombre des Maîtres a été fixé à trente pour la ville de Paris. Ces ſtatuts ont été confirmés ſucceſſivement par les Rois Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, & enfin par lettres patentes ſur arrêt du 7 Mai 1725, enregiſtrées en la Cour des Monnoies le 6 Juin ſuivant.

Par ces ſtatuts & par les réglemens intervenus, tant au Conſeil qu'en la Cour des Monnoies, l'apprentiſſage eſt fixé à ſix années, & nul, même s'il eſt fils de Maître, ne peut être reçu à l'apprentiſſage, à moins qu'il n'ait douze ans accomplis. Les Maîtres doivent être reçus & prêter ſerment à la Cour des Monnoies; chacun d'eux doit avoir une marque particulière, empreinte & enregiſtrée au Greffe de la Cour des Monnoies, pour en marquer les traits, lames & filés d'or & d'argent de ſa fabrique. Cette marque doit être empreinte ſur chaque bobine ou roquetin, en cire d'Eſpagne rouge pour le fin, en cire noire pour le faux, & renfermer le bout du trait, lame ou filé dont

Digitized by Google

leſdites bobines ou roquetins ſont chargés.

Défenſes à tous marchands venant des pays étrangers ou des provinces du Royaume en cette ville, de mêler le fin avec le faux ſur les mêmes bobines, ni d'expoſer en vente aucune marchandiſe avant qu'elle ait été viſitée par les Jurés de la Communauté.

Il eſt défendu à tous tireurs d'or de vendre aucun trait faux, maſſif & rond, qui puiſſe être employé en ouvrages d'orfévrerie contrefaits, comme bagues, anneaux, chaînes, *&c.* Permis ſeulement à eux de les vendre aplatis & écachés.

Par l'article XXVI du réglement de la Cour des Monnoies, en date du 17 Août 1557, il eſt dit qu'il ne ſera fait aucune ſéparation ou diſtinction du métier de tireur d'or d'avec celui de batteur d'or.

Trois Maîtres Jurés & Gardes gouvernent cette Communauté, & tous les ans on en élit un nouveau le 3 Janvier, pour remplacer le plus ancien.

On appeloit autrefois *tireur d'armes*, celui dont la profeſſion eſt de montrer à faire des armes. On le nomme aujourd'hui *Maître d'armes.*

On appeloit autrefois *tireur de laine*, un filou qui voloit les manteaux la nuit.

TIREUR, ſe dit abſolument d'un chaſſeur qu'on entretient pour tuer du gibier. *Il a pluſieurs tireurs pour le fournir de gibier.*

On dit d'un chaſſeur au fuſil, que *c'eſt un bon tireur*, *un mauvais tireur*; pour dire, qu'il tire bien, qu'il tire mal.

TIREUR, en termes de commerce & de banque, ſignifie celui qui tire ou fournit une lettre de change ſur ſon correſpondant ou commiſſionnaire; portant ordre de payer la ſomme y contenue, à la perſonne qui lui en a donné la valeur, ou à celui en faveur duquel cette perſonne aura paſſé ſon ordre. Quand une lettre de change n'a été ni acceptée ni payée au temps de ſon échéance, le porteur peut ſe pourvoir en garantie contre le tireur ou endoſſeur, pourvu que le proteſt en ait été fait dans les dix jours de l'échéance.

Les tireurs ou endoſſeurs de lettres de change ſont tenus de prouver en cas de dénégation, que ceux ſur qui elles ſont tirées leur étoient redevables, ou avoient proviſion au temps qu'elles ont été proteſtées; ſinon ils ſont obligés de les garantir; & ſi depuis le temps réglé pour le proteſt les tireurs ou endoſſeurs ont reçu la valeur en argent ou marchandiſe par compte, compenſation ou autrement, ils ſont auſſi tenus de la garantie.

TIRIN, (Jacques) Jéſuite d'Anvers, mort en 1636 dans un âge avancé, travailla avec beaucoup de zèle dans les miſſions de Hollande. Il eſt principalement connu par un Commentaire latin ſur toute la Bible, dans lequel il a recueilli ce qu'il a trouvé de meilleur dans les autres Interprêtes. Ce Commentaire forme deux volumes *in-folio.* Il eſt plus étendu que celui de Menochius, & moins eſtimé.

TIRINANXES, (les) terme de relation. On appelle ainſi des Prêtres de l'île de Ceylan, particulièrement conſacrés au ſervice de Buddu. Ils forment l'ordre le plus diſtingué du Clergé de cette île, & c'eſt parmi eux que l'on choiſit les Supérieurs des autres Prêtres. Le Chef des Tirinanxes eſt le ſouverain Pontife

Digitized by Google

du pays, & toutes les affaires qui ont rapport à la religion reſſortiſſent à ſon tribunal. Il tient en main une eſpèce de ſceptre ou d'éventail qui le diſtingue des autres, & il eſt ordinairement décoré d'un ruban tiſſu d'or. Il n'y a que les gens recommandables par leur naiſſance, par leur ſavoir & par leur mérite perſonnel qui puiſſent être admis dans l'ordre des Tirinanxes. Ces Prêtres ſont revêtus d'une caſaque jaune, qui forme pluſieurs plis autour des reins, & qu'ils attachent avec une ceinture de fil. Quoiqu'ils aient la tête raſée, ils ne ſe la couvrent jamais. Tout travail manuel leur eſt interdit. Ils ſont obligés de garder le célibat, & ce ſeroit un crime pour eux de toucher ſeulement une femme du bout du doigt. Ils ne doivent faire qu'un bon repas par jour; mais on leur permet une collation légère, qui conſiſte en quelques fruits & quelques légumes. L'uſage du vin leur eſt défendu; mais ils peuvent manger de la viande, pourvu toutefois qu'ils ne participent en aucune manière à la mort des animaux dont ils mangent la chair, ſoit en ordonnant, ſoit même en conſentant qu'on les tue. Leur état ne les engage pas irrévocablement. Ils peuvent, quand ils le jugent à propos, rentrer dans l'ordre des laïcs, & prendre une femme. Rien n'eſt plus ſimple que la cérémonie qu'ils obſervent pour ſe ſéculariſer. Ils jettent le froc non pas aux orties ſelon le proverbe populaire, mais dans la rivière. Ils ſe baignent enſuite le corps & la tête, ſans doute pour effacer le caractère ſacerdotal, & ſans autre formalité les voilà devenus ſéculiers. Le peuple a pour ces Prêtres preſqu'autant de vénération que pour les Dieux dont ils ſont les Miniſtres. Il ſe proſterne reſpectueuſement devant eux lorſqu'ils paſſent. S'ils vont dans quelque maiſon, on leur préſente un ſiége couvert d'une natte & d'un linge blanc, uſage qui ne ſe pratique dans le pays que pour eux & pour le Roi.

TIRNAU; ville forte de la haute Hongrie dans le comté de Neitra, à neuf lieues, nord-eſt, de Presbourg.

TIROIR; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de petite caiſſe ou layette qui eſt emboîtée dans une armoire, dans une table, dans un comptoir, & qui ſe tire par le moyen d'un bouton ou de quelqu'autre choſe équivalente. *Mettez cet argent dans ce tiroir.*

On appelle *pièces à tiroir*, les pièces de théâtre dont les ſcènes ſont détachées les unes des autres, & n'ont nulle relation entre elles.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

TIROL; Comté d'Allemagne qui fait partie des Etats héréditaires de la Maiſon d'Autriche. Il eſt borné au nord par la Bavière; à l'eſt par la Carinthie & l'Archevêché de Saltzbourg; au ſud par une partie des Etats de Veniſe & par le Trentin, & à l'oueſt par les Suiſſes & le pays des Griſons. C'eſt un démembrement de la Bavière qui a paſſé à la Maiſon d'Autriche en 1366. On le diviſe en quatre parties, qui ſont le Tirol propre, l'Évêché de Brixen, l'Évêché de Trente & les pays annexés. C'eſt un pays montagneux & abondant en pâturages. On y trouve des mines d'argent, de cuivre & de fer. Inſpruck en eſt la capitale. Il tire ſon nom du château de Tirol, qui eſt ſur la rivière

Digitized by Google

d'Eſch, près de l'Adige. Il a environ cinquante lieues de long ſur quarante-huit de large. Les Tirolois ſont induſtrieux & bons ſoldats. Ils n'aiment point le faſte ; ils ont conſervé ſagement la façon de s'habiller, les mœurs & la vie laborieuſe de leurs ancêtres, auſſi vivent-ils fort long-temps. Ils aiment beaucoup la chaſſe.

TIRON, affranchi de Cicéron, mérita l'amitié de ſon maître par ſes excellentes qualités. Il nous reſte pluſieurs lettres de cet Orateur, où il fait bien voir l'inquiétude dans laquelle le mettoit la ſanté de Tiron qu'il avoit laiſſé malade à Patris, ville d'Achaïe ; combien il ménageoit peu la dépenſe pour lui, & avec quel zèle il le recommandoit à ſes amis. « Je vois avec plaiſir, écrit il à Atticus, que vous » vous intéreſſez à ce qui regarde » Tiron. Quoiqu'il me rende toutes ſortes de ſervices, & en grand » nombre, je lui ſouhaite néanmoins une prompte convaleſcence, plutôt à cauſe de ſon bon naturel & de ſa modeſtie, qu'à cauſe » des avantages qu'il me procure ». Il inventa chez les Latins la manière d'écrire en abrégé. Il paſſe pour le premier Auteur de ces caractères que les Latins appeloient *nota*, par le moyen deſquels il écrivoit auſſi vîte que l'on parloit. Ceux qui écrivoient de cette manière s'appeloient *Notarii*, d'où nous eſt venu le nom de Notaire. Tiron avoit auſſi compoſé la vie de Cicéron, dont il étoit le confident & le conſeil, & pluſieurs autres ouvrages qui ne ſont point parvenus juſqu'à nous.

TIRONIEN, IENNE ; adjectif. Il ſe dit des caractères, des lettres d'abréviation dont Tiron, Affranchi de Cicéron, eſt l'inventeur.

TIRTOIR ; ſubſtantif maſculin. Terme de Tonneliers, qui ſe dit d'un outil dont ces Artiſans ſe ſervent pour faire entrer ſur le jable les derniers cerceaux d'une futaille.

TISANE ; ſubſtantif féminin. *Ptiſana*. Breuvage d'eau où l'on a fait bouillir de l'orge, de la réglisſe, du chiendent ou autre choſe, ſoit grain, ſoit racine ou herbe. *Boire de la tiſane. Une tiſane rafraîchiſſante.*

On appelle *tiſane purgative*, celle où l'on a mêlé quelque purgatif.

TISART ; ſubſtantif maſculin & terme de Manufactures de Glace. On appelle ainſi l'ouverture du four à couler, par laquelle le Tiſeur entretient le feu. Chaque four a deux tiſarts & deux cheminées.

TISEUR ; ſubſtantif maſculin & terme de Manufactures de Glace, qui ſe dit de l'ouvrier qui a ſoin d'entretenir le feu dans le four à couler.

TISIPHONE ; nom d'une des trois Furies. *Voyez* FURIES.

TISON ; ſubſtantif maſculin. *Titio*. Reſte d'une bûche, d'un morceau de bois dont une partie a été brûlée. *Un tiſon ardent. Un tiſon éteint.*

On dit de quelqu'un qui eſt ordinairement auprès du feu, qu'*il garde les tiſons*, qu'*il eſt toujours ſur les tiſons*, qu'*il a toujours le nez ſur les tiſons.*

On dit figurément & familièrement des vieilles gens qui ſont toujours au coin du feu, qu'*ils crachent ſur les tiſons.*

On appelle populairement *tiſon d'enfer*, un méchant homme, une méchante femme, qui excite au mal par ſes diſcours, par ſes exemples.

On dit proverbialement, *Noël a ſon pignon, & Pâques a ſon tiſon*, pour marquer le dérangement des ſaiſons.

Digitized by Google

TISONNÉ; adjectif masculin. Il ne se dit que dans cette phrase, *gris tisonné* ou *charbonné*, pour désigner le poil d'un cheval sur lequel on observe des taches irrégulièrement éparses de côté & d'autre, comme si le poil eût été noirci dans ces endroits avec un tison. *Un cheval gris tisonné.*

TISONNER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Remuer les tisons sans besoin. *Quand elle est auprès du feu, elle tisonne continuellement.*

TISONNEUR, EUSE; substantif. Celui, celle qui aime à tisonner. *C'est un grand tisonneur. C'est une tisonneuse perpétuelle.*

TISRI; premier mois de l'année civile des Hébreux, & le septième de l'année ecclésiastique ou sacrée. Il répond à la lune de Septembre. On célébroit au premier jour de ce mois la fête des trompettes, parcequ'on y annonçoit le commencement de l'année par le son des instrumens. Ce jour là on s'abstenoit de toute œuvre servile, & l'on offroit en sacrifice un veau, un bélier & sept agneaux.

On croit que Josué mourut le premier jour de Tisri. Les années sabbatiques & du jubilé commençoient le même jour.

Le troisième jour étoit un jeûne pour la mort de Godolias, fils d'Ahichan, qui fut tué à Maspha.

Le cinquième jour étoit un jeûne pour la mort de vingt des principaux Docteurs Juifs, & en particulier pour celle d'Akiba.

Le dixième jour étoit la fête de l'expiation solennelle.

Le quinzième la fête des tabernacles, qui duroit sept jours.

Le vingt trois les Juifs font la fête qu'ils appellent *la réjouissance de la loi.* Ils rendent grâces à Dieu de la leur avoir donnée, & lisent le testament & l'histoire de la mort de Moïse rapportée au Deutéronome.

TISSER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Faire un tissu. *Tisser du chanvre. Tisser du lin. Tisser de la soie.*

TISSERAND; substantif masculin. Ouvrier qui fait de la toile.

Les maîtres Tisserands forment à Paris une communauté composée à présent d'environ soixante-dix maîtres, à la tête de laquelle il y a quatre jurés.

Les premiers statuts de la communauté des maîtres Tisserands sont du 22 Janvier 1586, sous le regne de Henri III, confirmés par Henri IV en Juin 1600, & par Louis XIII en Mai 1640. Par ces statuts, ceux qui composent la communauté sont appelés maîtres Tisserands en toiles, canevas & linge; & nul n'y peut être admis en cette qualité, s'il n'a fait apprentissage pendant quatre ans sous un maître de Paris.

Les maîtres qui n'ont point atteint l'âge de cinquante ans, ne peuvent avoir que deux apprentis à la fois; mais ceux qui ont passé cet âge en peuvent avoir trois en même temps.

TISSERAND, se dit aussi des ouvriers qui font du drap de laine ou des étoffes de soie; & alors on dit, *tisserand en drap, tisserand en soie.*

TISSU, UE; participe passif. *Voyez* TISSER.

TISSU, UE; partitipe passif. *Voyez* TISTRE.

On dit poëtiquement, *des jours tissus d'or & de soie.*

TISSU, est aussi substantif, & se dit

Digitized by Google

particulièrement de certains petits ouvrages tiſſus au métier.

Dans ce ſens, on appelle *tiſſu d'or & d'argent*, une étoffe dont la dorure eſt paſſée à travers avec une navette; cette étoffe eſt également montée en gros de Tours. La chaîne & le poil ſont du même compte que celles des brocards, avec cette différence que dans ces tiſſus elle eſt preſque toujours de couleur, & c'eſt pour cela qu'il faut que cette étoffe ſoit accompagnée. L'endroit de cette étoffe ſe fait ordinairement deſſus, parce qu'ayant peu de fonds, ſi on le faiſoit deſſous, la tire ſeroit trop rude, ce qui fait que pour faire l'endroit deſſus, on a ſoin de ne faire lire que le fond.

Pour faire cette étoffe parfaite, il faut que le poil ne paroiſſe ni à l'envers, ni à l'endroit. Le fond eſt armé en taffetas ou gros de Tours, & le poil de même pour le premier coup de navette qui doit être toujours de la couleur de la chaîne, ainſi que dans tous les gros de Tours. Le ſecond coup de navette eſt celui d'accompagnage, dont le poil eſt armé en raz de Saint-Maur. Le troiſième coup, qui eſt la navette d'or ou d'argent, fait lever une des liſſes qui a levé au coup de fond & à l'accompagnage, & baiſſer également une liſſe qui a fait le même jeu. De façon que deux marches ſuffiſent pour le fond & huit pour le poil; ſavoir quatre pour l'accompagnage & quatre pour lier la dorure. Et pour faire le cours entier, il faut reprendre une ſeconde fois les deux marches de fond.

Si on vouloit faire cette étoffe d'un ſeul pied, il faudroit deux marches de fond de plus, & larder les marches d'accompagnage & de dorure entre celles de fond; mais pour l'ordinaire on fait cette étoffe des deux pieds.

Les tiſſus d'or dont la chaîne eſt aurore, n'ont pas beſoin d'être accompagnés de même que ceux d'argent; pour lors on ſupprime les marches d'accompagnage, & on ne laiſſe que les quatre qui lient la dorure; ce qui fait en tout ſix marches.

On appelle *tiſſu damaſſé*, ou *toile d'or*, une étoffe qui ne ſe fait ordinairement qu'avec de la laine, qu'on paſſe à travers, au lieu de fil, comme aux autres étoffes; elle eſt montée & ornée comme les tiſſus ſans accompagnage, c'eſt-à-dire la chaîne & le poil de la couleur de la dorure: pour faire le damaſſé, il faut avoir un deſſein tel qu'on veut qu'il ſoit repréſenté, & tirer le lac au coup de dorure; le lac tiré, ſi l'endroit eſt deſſus, on baiſſe au coup de lame trois liſſes de rabat, de maniere qu'il ne reſte qu'un quart de la ſoie tirée qui couvre la laine; ce qui forme une eſpèce de fond ſablé, au travers duquel la dorure paroît ſi différente des endroits où elle eſt liée à l'ordinaire, qu'il n'y a perſonne, ſans être connoiſſeur, qui n'imagine que cette partie n'eſt pas compoſée de la même dorure qui ſe montre ailleurs. Quand l'endroit de la toile ſe fait deſſous, & qu'elle eſt brochée, pour lors on fait lever trois liſſes de chaîne, au lieu des trois de rabat qu'on fait baiſſer quand l'endroit eſt deſſus; après quoi on continue le travail comme aux autres étoffes.

On dit figurément, *le tiſſu d'un diſcours*; pour dire, ce qui fait principalement l'ordre & l'économie d'un diſcours. *Le tiſſu de ce poëme eſt bien imaginé.*

On dit à peu près dans le même ſens,

Digitized by Google

sens, *un tissu de grandes actions*; pour dire, une longue suite de grandes actions. *Sa vie fut un tissu de merveilles, un tissu d'événemens heureux.*

TISSURE; substantif féminin. *Textura.* Liaison de ce qui est tissu. *La tissure de cette toile est serrée. Tissure lâche. Tissure inégale.*

On dit figurément, *la tissure d'un discours, d'un poëme,* &c. pour dire, la disposition, l'ordre, l'économie des parties d'un discours, d'un poëme. *Il y a dans cette Tragédie des scènes admirables, mais la tissure de la pièce a de grands défauts.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

TISSUTIER; substantif masc. Rubanier, Ouvrier qui fait toutes sortes de tissus, de rubans, de gances, de galons, de crépines d'or & d'argent, &c. *Les maîtres Rubaniers de Paris prennent la qualité de Tissutiers-Rubaniers.* Voyez RUBANIER.

TISTRE; verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaison. Faire de la toile ou des étoffes en entrelaçant les fils dont on les doit composer. Il n'est plus usité hors des temps formés de *tissu* qui est son participe. *Voilà un bracelet qu'elle a tissu de ses cheveux.*

On dit figurément, que *quelqu'un a tissu une intrigue*; pour dire, que c'est lui qui l'a conduite, qui l'a menée.

TITAN, fils du Ciel & de la Terre, & frère de Saturne, qu'il ne faut pas confondre avec les Titans ou Géans qui tentèrent de détrôner Jupiter, & qui avoient chacun un nom particulier. *Voyez* l'article suivant.

TITANS; (les) l'histoire & la généalogie des Titans est diversement racontée par les anciens Auteurs, qui se sont fondés sur les traditions fabuleuses.

Apollodore, par exemple, compte six Titans; savoir, Oceanus, Cœlus, Hyperion, Crius, Japet & Saturne; Hygin en compte également six, dont à la réserve d'Hyperion, les noms sont tous différens, puisqu'il les appelle Briarée, Gigès, Stérope, Atlas & Cottus. Il met par conséquent au nombre des Titans, les Géans à cent mains, que beaucoup d'Auteurs en ont distingués. D'autres enfin, à ces six frères, ajoutent cinq sœurs nommées Rhéa, Thémis, Mnémosyne, Phœbé & Thétis; & prétendent qu'ils firent tous aux hommes part de quelque découverte utile, qui leur en attira une reconnoissance éternelle.

Il est également difficile de concilier les sentimens des Auteurs sur les actions attribuées à ces Titans: les uns supposent qu'ils voulurent détrôner Jupiter, & c'est bien le sentiment le plus commun; mais quelques autres prétendent qu'il fut secouru par Briarée, Gigès & Cottus contre les autres Titans leurs frères, tandis que d'autres soutiennent que Briarée fut foudroyé par Jupiter.

Un autre sentiment veut que Cœlus après avoir engendré de sa femme Vesta les trois géans Briarée, Gigès & Cottus, les enferma dans le Tartare; que Vesta outrée de ce mauvais traitement, souleva les Titans contre leur père, qu'ils détrônèrent, & mirent à sa place Saturne, lequel ayant aussi maltraité les géans, fut détrôné à son tour par Jupiter son propre fils, qui se défit ensuite des Titans.

Le Père Pezron dans son antiquité des Celtes, prétend que les

Digitized by Google

Titans ne ſont point des hommes fabuleux, quoique les Grecs aient voilé leur hiſtoire de beaucoup de fables : ſelon lui les Titans ſont les deſcendans de Gomer, fils de Japhet. Le premier fut Aimon qui regna dans l'Aſie mineure ; le ſecond eut le nom d'*Uranus*, qui en grec ſignifie *ciel ;* celui-ci porta ſes armes, & étendit ſes conquêtes juſqu'aux extrémités de l'Europe & de l'Occident ; Saturne ou Chronos fut le troiſième ; il oſa le premier prendre le titre de *Roi*, car juſques-là les autres n'avoient été que les chefs & les conducteurs des peuples ſoumis à leurs lois. Jupiter, le quatrième des Titans, fut le plus renommé. C'eſt lui qui par ſon habilité & ſes victoires, forma l'empire des Titans, & le porta au plus haut point de gloire où il pût atteindre. Son fils Teuta ou Mercure, avec ſon oncle Dis, que nous nommons *Pluton*, établit les Titans dans les provinces d'Occident, & ſurtout dans les Gaules. Cet empire des Titans dura environ trois cens ans, & finit vers le temps que les Iſraélites entrèrent en Egypte. Les Titans, ajoute le même auteur, ſurpaſſoient de beaucoup les autres hommes en grandeur & en force de corps, ce qui leur a fait donner par la fable le nom de *Géans*.

TITE, ou TITUS, né le 30 Décembre de l'an 40 de JÉSUS-CHRIST, étoit fils de Veſpaſien ſon prédéceſſeur, & de Flavia Domitilla. Il ſervit ſous ſon père, & ſe fit eſtimer par une valeur jointe à une modeſtie rare. Il obtint le ſceptre impérial l'an 79 de JÉSUS-CHRIST, après s'être ſignalé par la ruine de Jéruſalem. Le premier acte public qu'on vit de lui fut une confirmation des gratifications & des priviléges accordés au peuple par les autres Empereurs. Sa haine pour la calomnie le rendit très-rigoureux à l'égard des délateurs. Il eut comme Veſpaſien, un ſoin particulier de réparer les anciens édifices, ou d'en conſtruire de nouveaux. Après la dédicace du fameux amphithéâtre bâti par ſon père, il fit achever avec une incroyable diligence, les bains qui étoient auprès. Il donna de magnifiques ſpectacles, entr'autres, un combat naval dans l'ancienne Naumachie. Cinq mille bêtes ſauvages furent employées en un ſeul jour à divertir le peuple qu'il conſultoit toujours avant de lui donner une fête. Sa popularité étoit telle, qu'il voulut que ceux qui tenoient quelque rang parmi le peuple puſſent venir à ſes bains, & s'y trouver en même temps que lui. Il étoit ſi porté à faire du bien en tout temps, que s'étant ſouvenu un jour qu'il ne s'étoit rencontré aucune occaſion pour lui d'obliger quelqu'un dans la journée, il dit ce beau mot ſi connu : *mes amis, j'ai perdu un jour.* S'il avoit ſujet de ſe plaindre de quelqu'un, il étoit toujours en garde contre les accuſations intentées contre cette même perſonne, lorſqu'elles avoient rapport à lui. *Si je ne fais rien*, diſoit-il, *qui ſoit digne de repréhenſion, pourquoi la calomnie me mettroit-elle en colère.* Tite ne ſe ſervoit jamais de ſon autorité pour faire mourir aucun de ſes ſujets. Il ne ſe ſouilla point de leur ſang, quoiqu'il ne manquât point de juſtes ſujets de vengeance. Il aſſuroit qu'*il aimeroit mieux périr lui-même, que de cauſer la perte d'autrui.* Deux Sénateurs ayant conſpiré contre lui, & ne pouvant nier le crime dont ils étoient accuſés, il les avertit de

Digitized by Google

renoncer à leur deſſein, leur promit de leur accorder tout ce qu'ils ſouhaiteroient, envoya ſur le champ ſes couriers à la mère de l'un pour la tirer d'inquiétude, & lui annoncer que ſon fils vivoit. Il les admit tous deux à ſa table le ſoir même de la découverte de leur abominable complot. Le lendemain il les plaça auprès de lui à un combat de gladiateurs, & leur demanda publiquement leur ſentiment ſur le choix des épées lorſqu'on les lui apporta ſelon la coutume, avant de commencer. Il tint à peu près la même conduite envers Domitien ſon frère, qui excitoit les légions à la révolte. Sous le regne de ce bon Prince l'empire fut expoſé à pluſieurs calamités. La première fut l'embraſement de la plupart des villes de la Campanie par les éruptions du mont Véſuve; la ſeconde l'incendie de Rome; la dernière enfin une peſte qui emporta juſqu'à mille perſonnes en un jour. Durant tous ces malheurs Tite ſe comporta comme un Prince généreux & comme un père tendre; il vendit les ornemens de ſon palais pour faire rebâtir les édifices publics. Rome ne jouit pas long-temps de ſon bienfaiteur. Tite ſe ſentant malade, ſe retira au pays des Sabins; mais il fut ſurpris en y allant d'une fièvre violente. Alors levant ſes yeux languiſſans au ciel, il ſe plaignit de mourir dans un âge ſi peu avancé, lui qui ne jouiſſoit de la vie que pour faire du bien. Il rendit l'ame le 13 Septembre de l'an 81 de Jésus-Christ, âgé de 41 ans, après un regne de deux ans, deux mois & vingt jours.

TITE-LIVE, né à Padoue, paſſa une partie de ſa vie tantôt à Naples, tantôt à Rome, où Auguſte lui fit un accueil très-gracieux. Il eſt un de ces Auteurs qui ont rendu leur nom immortel, mais dont la vie & les actions ſont peu connues. Tite-Live mourut à Padoue, après la mort d'Auguſte, le même jour qu'Ovide, l'an 17 de Jésus-Christ, la quatrième année du regne de Tibère. Son Hiſtoire romaine qui commence à la fondation de Rome, & qui finiſſoit à la mort de Druſus en Allemagne, l'a fait mettre au premier rang des grands écrivains. Elle renfermoit cent quarante livres, dont il ne nous en reſte que trente-cinq, encore ne ſont-ils pas d'une même ſuite. Ce n'eſt pas la quatrième partie de ſon ouvrage. Jean Freinshemius a tâché de conſoler le public de cette perte, & il a réuſſi autant que la choſe étoit poſſible. Il regne dans toutes les parties de l'ouvrage de Tite-Live une élégance continue. Il excelle également dans les récits, les deſcriptions & les harangues. Le ſtyle quoique varié à l'infini, ſe ſoutient toujours également; ſimple ſans baſſeſſe, orné ſans affectation, noble ſans enflure, étendu ou ſerré, plein de douceur & de force ſelon l'exigence des matières, mais toujours clair & intelligible. « On reproche cependant, dit l'Abbé des Fontaines, » quelques défauts à Tite Live. Le » premier c'eſt de s'être laiſſé trop » éblouir de la grandeur de Rome, » maîtreſſe de l'univers Parle-t-il » de cette ville encore naiſſante, » il l'a fait la capitale d'un grand » empire, bâtie pour l'éternité, & » dont l'agrandiſſement n'a point » de bornes. Il tombe quelquefois » dans de petites contradictions; » & ce qui eſt moins pardonnable, » il omet ſouvent des faits célèbres

Digitized by Google

» & importans ». On lui reproche encore d'avoir employé quelques expreſſions provinciales dans ſon hiſtoire. Mais Pignorius croit que cette patavinité dont on a tant parlé, regardoit ſeulement l'orthographe de certains mots, où Tite-Live, comme Padouan, employoit une lettre pour une autre, à la mode de ſon pays; écrivant *ſibe* & *quaſe* pour *ſibi* & *quaſi*. Quelques-uns penſent qu'elle conſiſtoit ſimplement dans la répétition de pluſieurs ſynonymes dans une même période : redondance de ſtyle qui déplaiſoit à Rome, & qui faiſoit connoître les étrangers. Il eſt peu d'hiſtoriens qui ſe ſoient plu à rapporter autant de prodiges que Tite-Live. Tantôt un bœuf a parlé, tantôt une mule a engendré; tantôt les hommes & les femmes ont changé de ſexe. Ce ne ſont que pluies de cailloux, de chair, de craie, de ſang & de lait; mais Tite-Live ne rapportoit ſans doute toutes ces vaines croyances que comme les opinions du peuple, & des bruits incertains dont lui-même ſe moquoit le premier. Il proteſte ſouvent qu'il ne les rapporte qu'à cauſe de l'impreſſion qu'ils faiſoient ſur la plupart des eſprits.

TITHON, fils de Laomédon, épouſa l'Aurore dont il eut Memnon qui fut tué par Achille au ſiége de Troye. Jupiter à la prière de l'Aurore, avoit accordé l'immortalité à ſon mari; mais il avoit oublié de l'exempter de la vieilleſſe. Il devint infirme; & la vie lui fut inſupportable; il pria Jupiter de retirer le don de l'immortalité; mais le deſtin ne le permettoit pas, & Jupiter par grâce le changea en cigale.

Ce mariage de Tithon avec l'Aurore eſt fondé ſur ce que ce Prince aimoit éperdument la chaſſe, & qu'il ſe levoit tous les jours avec l'Aurore pour aller dans les bois. Comme il abandonna la Phrygie pour ſe retirer en Perſe, on publia que l'Aurore l'avoit enlevé.

TITHYMALE; ſubſtantif maſculin. Plante dont on diſtingue beaucoup d'eſpèces, dont les principales ſont les ſuivantes.

Le *tithymale* qu'on appelle autrement *épurge*, ou *catapuce ordinaire*, croît à la hauteur d'environ deux pieds : il a une racine ſimple, garnie de quelques fibres capillaires; ſa tige eſt groſſe comme le pouce, ronde, ſolide, rougeâtre, rameuſe en haut, chargée de beaucoup de feuilles, longues de trois doigts, ſemblables à celles du ſaule, diſpoſées en croix, d'un vert bleuâtre, liſſes & douces au toucher. C'eſt aux ſommités de la tige & des branches que naiſſent les fleurs formées en godets, découpées en quatre parties. A ces fleurs ſuccèdent des fruits plus gros que ceux des autres tithymales, d'une figure triangulaire, & diviſés intérieurement en trois loges qui renferment chacune une ſemence arrondie, moelleuſe & de la groſſeur d'un grain de poivre. Toute la plante jette un ſuc laiteux, de même que toutes les eſpèces de tithymale : elle croît en tout pays très-communément dans les jardins, où elle ſe multiplie tous les ans de graine juſqu'à devenir incommode : elle fleurit en Juillet, & ſon fruit mûrit en Août & Septembre; elle paſſe l'hiver, & périt dès que ſa graine eſt parfaite.

Les grains & les feuilles de l'épurge évacuent violemment par haut & par bas : elles purgent particulièrement les ſéroſités. Le ſuc eſt un dépilatoire, ſi l'on

Digitized by Google

en humecte les parties velues. Les Mendians ſe ſervent ordinairement de ſon lait pour ſe défigurer la peau, afin de mieux émouvoir la compaſſion des paſſans. Lorſque les poiſſons mangent des feuilles ou des fruits de l'épurge jetés dans un étang, ils viennent peu après à la ſurface de l'eau, couchés ſur le côté, comme s'ils étoient morts, en ſorte qu'on peut les prendre à la main; mais on les fait bientôt revenir, en les changeant d'eau

Le *tithymale* qu'on appelle *éſule*, ſe diſtingue en *petite éſule* ou *tithymale des vignes* & en grande *éſule*.

La *petite éſule* eſt une eſpèce de tithymale dont la racine eſt plus groſſe que le petit doigt, ligneuſe, fibreuſe & rampante, d'une ſaveur âcre, nauſéabonde: elle pouſſe pluſieurs tiges hautes d'une coudée, branchues à leur ſommet; ſes feuilles ſont nombreuſes, étroites comme celles du pin: elles ſont d'abord ſemblables à celles de la linaire, molles, & enſuite il en naît de plus menues & capillacées; lorſque la tige ſe partage en branches, ſes feuilles ont le goût d'une amande; ſes fleurs naiſſent au ſommet des rameaux, diſpoſées en paraſol, petites & herbeuſes: leur piſtil ſe change en un fruit triangulaire à trois loges qui contiennent trois graines arrondies. Toutes les parties de cette plante ſont laiteuſes.

Il n'y a que l'écorce de la racine d'uſage en médecine: elle eſt propre à purger dans l'hydropiſie, la léthargie, la frénéſie; elle évacue les humeurs groſſieres. L'éſule croît abondamment dans le Languedoc & la Provence: il ſort quelquefois de la même racine pluſieurs petites tiges feuillées qu'on croit être une éſule avorton ou paraſite; malgré le rapport des feuilles de cette eſpèce de tithymale avec celles de la linaire, elles diffèrent eſſentiellement l'une de l'autre: l'éſule eſt remplie de lait, & la linaire n'en a point; c'eſt ce qui a donné lieu de dire: *eſula lacteſcit, ſine lacte linaria creſcit.*

La grande éſule vient dans les champs: ſa racine eſt groſſe comme le pouce, longue d'un pied, un peu fibreuſe & d'une ſaveur âcre; celle-ci n'eſt qu'une variété de la précédente. La véritable éſule grande eſt le tithymale des marais, autrement le turbith noir ou bâtard, *eſula paluſtris*: ſa racine eſt groſſe, blanche, vivace & rampante; ſes tiges ſont hautes de trois pieds, rougeâtres, rameuſes & revêtues de feuilles alternes, un peu ſemblables à celles de l'épurge: elles périſſent avec les tiges, à l'entrée de l'hiver; ſes fleurs ſont petites, jaunes, & naiſſent en ombelles aux ſommités des tiges & des rameaux. M. Linnæus dit que ces fleurs ſont de deux ſortes: les unes ſont mâles ou ſtériles à cinq pétales; & les autres hermaphrodites, à quatre pétales ou feuilles entières: à celles-ci ſuccèdent des fruits relevés de trois coins, en forme de verrue, & intérieurement diviſés comme ceux de la petite éſule. Cette plante croît abondamment ſur les bords ſablonneux des rivières & des étangs: on la cultive auſſi dans les jardins; elle contient beaucoup de ſuc laiteux, âcre & cauſtique qui cauſe à la bouche & aux gencives une inflammation qui dure long-temps: mais on ne ſe ſert en médecine que de l'écorce de ſa racine. La plus petite portion de cette écorce mâchée & avalée laiſſe une impreſſion de feu dans la gorge, dans l'œſo-

Digitized by Google

phage & dans l'eſtomac même; mais on tempère ſon âcreté, en la faiſant infuſer dans des acides végétaux. Les ſommités de l'eſpèce d'éſule appelée *réveille-matin*, *tithymalus helioſcopius*, appliquées ſur quelque partie que ce ſoit du corps, y produiſent une inflammation ou éréſipele, à laquelle ſuccède un emphyſeme ou enflure conſidérable, qui peut dégénérer en gangrène & conduire à la mort.

Le *petit tithymale à feuilles d'amandier* eſt encore une ſorte de tithymale qu'avant ſa fleur on ne peut guères diſtinguer d'avec la linaire, que par ſon ſuc laiteux : ſa racine eſt menue, fibrée, vivace & ligneuſe, brunâtre en dehors, blanche en dedans, amère & âcre; elle pouſſe pluſieurs tiges hautes d'un pied ou environ, groſſes comme le petit doigt, rondes & rougeâtres, garnies de beaucoup de feuilles longuettes, plus petites que celles de l'amandier, d'un vert de mer : ſes fleurs naiſſent pendant l'été, en ombelles, aux ſommets; elles ſont noirâtres, herbacées, formées en godets découpés : il leur ſuccède un fruit verdâtre, diviſé en trois loges, comme dans les précédentes eſpèces de tithymales. Cette plante croît abondamment dans tous les pays chauds : on la trouve même aux environs de Paris, à l'entrée du bois de Boulogne, près du château de la Muette; on la rencontre auſſi en Champagne, dans les plaines ſablonneuſes, contre les haies, les murailles & les remparts.

Toutes ces eſpèces de tithymales ſont remplies d'un ſuc laiteux qui eſt plus ou moins cauſtique & mordicant : elles purgent violemment par le bas, & cauſent ſouvent des inflammations de goſier, des coliques violentes, & ulcèrent quelquefois les inteſtins, en troublant l'eſtomac; ce remède ne convient gueres qu'à des tempéramens robuſtes, pour les guérir des fièvres qui ne dépendent ſouvent que des mauvais levains des premières voies : il faut bien ſe garder d'en donner aux femmes groſſes, & aux perſonnes dont la complexion eſt délicate. Tous les jours des Charlatans tuent nombre de malades par ces ſortes de purgatifs violens, donnés indiſtinctement. Si on fait digérer le ſuc laiteux de tous les tithymales mis en digeſtion avec le ſel de tartre, puis épaiſſi, il en réſultera une matière auſſi purgative que la ſcammonée de Smyrne, mais plus âcre, plus cauſtique, par conſéquent plus dangereuſe : il vaut mieux ſe ſervir de la poudre de jalap qui remplit les mêmes indications, & que la nature a tellement modifiée dans ſes principes, qu'elle purge très-bien, & ſans irriter. On peut employer extérieurement le ſuc laiteux des tithymales pour détruire les verrues, & pour diſſiper les dartres, ou en qualité de dépilatoire.

TITI, (Robert) né en Toſcane vers le milieu du ſeizième ſiècle, ſe fit connoître de bonne heure par ſon amour pour les Lettres & par ſes ſuccès. Padoue & Piſe l'appelèrent ſucceſſivement pour y profeſſer les Belles-Lettres, & il s'acquitta de ſon emploi avec diſtinction. Il nous reſte de lui des *Poëſies* eſtimées de leur temps, peu connues aujourd'hui, quoiqu'elles ne ſoient pas ſans mérite; des *Notes* aſſez bonnes ſur quelques Auteurs claſſiques; dix *Livres* ſur des paſſages d'anciens Auteurs, ſur leſquels les Littérateurs ne ſont pas d'accord.

TITICACA; grand lac de l'Amérique méridionale au Péron dans

Digitized by Google

l'Audience de Los-Charcas. Il y a une île à laquelle il donne son nom.

TITIEN VECELLI, Peintre, naquit à Cador dans le Frioul l'an 1477, & mourut en 1576. Ce Peintre, un des plus célèbres du monde, étoit occupé depuis long-temps chez Bellin à copier servilement le naturel, lorsqu'entendant louer de toutes parts le coloris des ouvrages du Giorgion, qui avoit été son ancien camarade, il ne songea plus qu'à cultiver son amitié pour profiter de sa nouvelle manière. Le Giorgion le reçut d'abord sans défiance; s'appercevant ensuite des progrès rapides de son Émule & du véritable sujet de ses fréquentes visites, il rompit tout commerce avec lui: cependant le Titien eut peu de temps après le champ libre dans la carrière de la Peinture par la mort prématurée de son rival de gloire. Ce fut alors que redoublant ses soins, ses réflexions & ses travaux, il parvint à surpasser le Giorgion dans la recherche des délicatesses du naturel & dans l'art d'apprivoiser la fierté du coloris par la fonte & la variété des teintes. On sait quels ont été ses succès.

On le chargea des ouvrages les plus importans à Venise, à Padoue, à Vicence & à Ferrare. Il se distingua presque également dans tous les genres, traitant avec la même facilité les grands & les petits sujets. Personne en Italie n'a mieux entendu le payſage, ni rendu la nature avec plus de vérité. Son pinceau tendre & délicat représente encore si bien les femmes & les enfans, ses touches sont si spirituelles & si conformes au caractère des objets, qu'elles piquent le goût des connoisseurs beaucoup plus que les coups sensibles d'une main hardie.

Le talent singulier qu'il avoit pour le portrait augmenta sa renommée auprès des Souverains & des grands Seigneurs, qui tous ambitionnèrent d'être peints de sa main. Le Cardinal Farnèse l'engagea de venir à Rome pour faire le portrait du Pape. Pendant son séjour dans cette ville il y fit de petits tableaux qui furent admirés de Vasari & même de Michel Ange. Le Titien peignit trois fois Charles V, qui disoit à ce sujet qu'il avoit reçu trois fois l'immortalité du Titien.

Ce Prince le combla de biens & d'honneurs; il le créa Chevalier, Comte Palatin, & joignit à ces titres une pension viagère fort considérable. Les Poëtes célébrèrent à l'envi ses talens. Le Giorgion mort jeune le débarrassa d'un rival; son opulence le mit en état de vivre avec les Grands, & de les recevoir à sa table avec splendeur; son caractère doux & obligeant lui procura des amis sincères; son humeur gaie & enjouée écarta de son ame les chagrins & les soucis; son mérite le rendit respectable à tout le monde, & sa santé qu'il conserva jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf ans sema de fleurs tous les instans de sa vie: en un mot s'il étoit permis de juger du bonheur de quelqu'un par les apparences trompeuses du dehors, on pourroit, ce semble, mettre le Titien au nombre de ces hommes rares, dont les jours ont été heureux.

On rapporte que sur la fin de sa carrière sa vue s'étant affoiblie, il vouloit retoucher ses premiers tableaux, qu'il ne croyoit pas d'un coloris assez vigoureux; mais ses Élèves mirent dans ses couleurs de

Digitized by Google

l'huile d'olive qui ne seche point, & effaçoient son nouveau travail pendant son absence. C'est ainsi qu'ils nous ont conservé plusieurs chefs-d'œuvre du Titien.

Les Eglises de Venise sont toutes embellies de ses productions: On y voit le morceau précieux de la Présentation de la Sainte Vierge, un Saint Marc admirable, le martyre de Saint Laurent, de Saint Paul & tant d'autres; mais son tableau le plus connu & le plus vanté est celui qui représente Saint Pierre martyr, Religieux Dominicain, massacré par les Vaudois; il est non-seulement précieux par la richesse des couleurs locales, mais plus encore parceque l'action de ce tableau est intéressante, & que le Titien l'a traitée avec plus de vraisemblance & avec une expression de passions plus étudiée que celle de ses autres ouvrages. Enfin si les Peintres de l'École de Rome & de Florence ont surpassé le Titien en vivacité de génie & par le goût du dessein, personne au moins ne lui dispute l'excellence du coloris.

TITILLATION; substantif féminin & terme de Médecine, qui s'emploie pour chatouillement.

TITIRI, ou TITRI; substantif masculin. Sorte de petit poisson des îles Antilles, qui n'est guère plus gros qu'un fer d'aiguillette. Il a deux petites nageoires proche de la tête, qui sont, ainsi que la queue, mêlées de trois ou quatre couleurs différentes, de rouge, de vert, de bleu, *&c.* ces couleurs sont extrêmement vives. En certains temps de l'année on voit ces poissons remonter de la mer vers les montagnes, & en si grande quantité, que les rivières en paroissent toutes noires. Comme ces rivières sont ordinairement des torrens qui se précipitent avec impétuosité au travers des rochers, ces petits poissons gagnent tant qu'ils peuvent le long des rives où les eaux ont moins de rapidité; & quand ils rencontrent une cascade d'eau qui les emporte, ils s'élancent hors de l'eau, & s'attachent contre la roche, se glissant à force de remuer jusqu'au-dessus du courant de l'eau. On en voit quelquefois des amas de plus de deux pieds de largeur & de plus de quatre doigts d'épaisseur attachés sur une roche; ils sont tous les uns sur les autres, & semblent disputer à qui aura plutôt gagné le dessus: c'est là qu'on les prend; on met un vaisseau dessous, & on les pousse dedans avec la main.

L'abondance & la délicatesse de ce poisson, qu'on mange avec la cuiller, fait que tout le monde s'en nourrit; mais il faut le manger dès qu'il est pêché, car il ne peut se garder. La manière de le préparer consiste à le laver dans plusieurs eaux pour en séparer le sable dont il est toujours couvert; ensuite on le fait cuire dans l'eau avec du sel, du beurre & des fines herbes. Il n'y a ni écailles à ôter ni arrêtes à craindre; il est gras & bon de quelque manière qu'on l'accommode. On prétend que le titri se nourrit d'œufs de crabes: ce pourroit être le même poisson que le lombo des Indes orientales dont parle Ruisch.

TITITLH; nom du seizième des dix-huit mois de l'année des Mexicains. Comme cette année commence au 26 de Février, & que chaque mois est de vingt jours, celui dont nous parlons doit commencer vers la fin de Décembre.

TITMONING; petite ville d'Allemagne dans l'Archevêché de Saltzbourg,

Digitized by Google

bourg, près des frontières de la Bavière.

TITON DU TILLET, (Evrard) né à Paris en 1677 d'un Secrétaire du Roi, fit ſes études au Collége des Jéſuites de la rue Saint Jacques à Paris. Il en ſortit avec un goût vif pour les Belles-Lettres, qu'il conſerva juſqu'à la fin de ſes jours. Deſtiné à l'état militaire, il eut à l'âge de quinze ans une compagnie de cent fuſiliers qui porta ſon nom. Il fut enſuite Capitaine de Dragons. Ayant été réformé après la paix de Riswik, il acheta une charge de Maître-d'hôtel de la Dauphine, mère du Roi. La mort prématurée de cette Princeſſe le rendit à lui-même. Il fit le voyage d'Italie, & ſaiſit les beautés des chefs-d'œuvre ſans nombre de peinture & de ſculpture qui égalent l'Italie moderne à l'ancienne. A ſon retour il fut Commiſſaire provincial des guerres. Il exerça cette charge avec une rare générosité. Son attachement pour Louis XIV & ſon admiration pour les hommes de génie lui inſpirèrent dès 1708 l'idée d'élever un Parnaſſe en bronze à la gloire de ce Roi & des Poëtes & Muſiciens qui avoient illuſtré ſon règne. Ce beau monument fut achevé en 1718; c'eſt un Parnaſſe repréſenté par une montagne d'une belle forme & un peu eſcarpée. Louis XIV y paroît ſous la figure d'Apollon couronné de laurier, & tenant une lyre à la main. On voit ſur une terraſſe au-deſſous de l'Apollon les trois graces du Parnaſſe françois, Meſdames de la *Suze* & *Deshoulieres*, & Mademoiſelle de *Scuderi*. Huit Poëtes célèbres & un excellent Muſicien du règne de Louis XIV occupent une grande terraſſe qui règne autour du Parnaſſe. Ils y tiennent la place des neuf Muſes. Ces hommes ſont, *Pierre Corneille*, *Moliere*, *Racan*, *Segrais*, *la Fontaine*, *Chapelle*, *Racine*, *Despréaux* & *Lulli*. Les Poëtes moins célèbres ont des médaillons. Du Tillet ſuivit exactement dans l'ordonnance de ſon Parnaſſe les avis de Boileau ſon illuſtre ami. Il auroit été à ſouhaiter que ce Poëte eût préſidé au choix des Savans auxquels du Tillet a donné l'immortalité; on y trouveroit moins de ſujets médiocres, & on ne verroit pas dans le même endroit de grands génies & de plats rimailleurs, les Verriere & les Despréaux, les Folard & les Racine. Encouragé par le ſuccès de ſon entrepriſe, du Tillet projeta de faire exécuter ce monument dans une place ou jardin public. Il propoſa cette idée à Desforts, qui étoit à la tête des finances, en lui demandant un bon de fermier général pour l'exécution. Celui-ci ſe contenta d'admirer ſon déſintéreſſement. En 1727 il donna la deſcription du monument poëtique qu'il avoit érigé, avec l'extrait de la vie & le catalogue des ouvrages des Poëtes qu'il y avoit placés, en un volume *in-12*. Cet ouvrage fut bien accueilli du Public. Il le fit réimprimer en 1732 *in-folio*, & le dédia au Roi. Depuis cette époque il donna des ſupplémens tous les dix ans des hommes morts pendant ces intervalles. Du Tillet né avec le tempérament le plus robuſte fut exempt des infirmités de la vieilleſſe. Il mourut d'un catarrhe le 26 Décembre 1762, âgé de près de quatre-vingt-ſix ans. Cet illuſtre citoyen étoit d'une ſociété & d'une converſation auſſi utile qu'agréable. Il ſe faiſoit un plaiſir & un devoir d'accueillir tous

Digitized by Google

ceux qui cultivoient les Lettres, & de ſecourir ſans faſte & ſans oſtentation ceux d'entre eux qui étoient dans le beſoin. Il ſavoit le latin, l'eſpagnol & l'italien. Preſque toutes les Académies de l'Europe ſe l'étoient aſſocié ſans qu'il l'eût ſollicité. On peut voir dans le dernier ſupplément du Parnaſſe le nombre des Souverains auxquels il a fait hommage de ſes livres, de ſes eſtampes, de ſes médaillons, ainſi que le détail des riches préſens qui lui ont été envoyés. On a encore de du Tillet un *Eſſai ſur les honneurs accordés aux Savans*, in-12, où l'on trouve des recherches, mais dont le ſtyle eſt négligé & monotone, ainſi que celui de ſa deſcription.

TITRE; ſubſtantif maſculin. *Titulus.* Inſcription qui fait connoître la matière d'un livre ou d'un chapitre, & quelquefois le nom de l'Auteur qui l'a compoſé, *&c. Le titre de ce livre annonce des choſes intéreſſantes. L'ouvrage ne répond pas au titre. Chaque chapitre de ce livre a un titre qui lui eſt propre. La queſtion propoſée dans le titre eſt traitée avec une diffuſion fatigante*

TITRE, ſe dit auſſi d'un petit trait qu'on met ſur une lettre pour ſuppléer à quelqu'autre lettre qui n'eſt pas marquée, & pour écrire en abrégé. Ainſi en Chancellerie Romaine, où les abréviations ſont fort uſitées, on écrit *abne* pour *abſolutione*. Parmi nous on écrit quelquefois *vre* pour écrire *votre*.

TITRE, ſe dit auſſi d'une qualité honorable qu'on donne à certaines perſonnes par forme de reſpect, *&c.*

Le Pape porte le *titre de Sainteté*: un Cardinal Prince du Sang celui d'*Alteſſe Royale* ou d'*Alteſſe Séréniſſime*, ſuivant qu'il eſt plus ou moins éloigné du Trône: les autres Cardinaux Princes celui d'*Alteſſe Eminentiſſime*: les ſimples Cardinaux celui d'*Éminence*: un Archevêque celui de *Grandeur*. En Angleterre celui de *Grace* & de *Très-Révérend*: les Évêques celui de *Fort Révérend*: les Abbés, Prêtres, Religieux, *&c.* celui de *Révérend*.

Pour ce qui eſt des puiſſances ſéculières, on donne à l'Empereur le titre de *Majeſté Impériale*: aux Rois celui de *Majeſté*: au Roi de France celui de *Majeſté Très-Chrétienne*: au Roi d'Eſpagne celui de *Majeſté Catholique*: au Roi d'Angleterre celui de *Défenſeur de la Foi*: au Turc celui de *Grand Seigneur* & de *Hauteſſe*: au Prince de Galles celui d'*Alteſſe Royale*: aux Princes du Sang de France celui d'*Alteſſe Séréniſſime*: aux Electeurs celui d'*Alteſſe Electorale*: au grand Duc celui d'*Alteſſe Séréniſſime*: aux Princes d'Italie & d'Allemagne celui d'*Alteſſe*: au Doge de Veniſe celui de *Séréniſſime Prince*: à la République & au Sénat de Veniſe celui de *Seigneurie*: au Grand Maître de Malthe celui d'*Éminence*: aux Nonces & aux Ambaſſadeurs des Têtes couronnées celui d'*Excellence*.

L'Empereur de la Chine parmi ſes titres prend celui de *Tienſu*, c'eſt-à-dire *Fils du Ciel*. On obſerve que les Orientaux aiment les titres à l'excès. Un ſimple Gouverneur de Schiras, par exemple, après une pompeuſe énumération de qualités, ſeigneuries, *&c.* ajoute le *titre de fleur de politeſſe, muſcade de conſolation & de délices*, &c.

Le Grand Seigneur dans ſes patentes & dans les lettres qu'il envoie, ſoit aux Princes Etrangers,

Digitized by Google

soit à ses Bachas & autres Officiers, prend le titre pompeux d'*Agent* & d'*Image de Dieu*. Tantôt il s'appelle *Tuteur du Monde*, *Gardien de l'Univers*, *Empereur des Empereurs*, *Distributeur des Couronnes*, *Réfuge & Asile des Rois*, *Princes*, *Républiques & Seigneuries affligées*, *Libérateur de ceux qui gémissent sous l'oppression des infidelles*, *unique Favori du Ciel*, *chéri & redouté partout*. Tantôt il se qualifie *Propriétaire des célestes Cités de la Mecque & de Médine*, *Gardien perpétuel de la Sainte Jérusalem*. Souvent aussi il se dit *Possesseur des Empires de Grèce & de Trébizonde*, *de soixante-dix Royaumes*, *d'un nombre infini de peuples*, *terres & pays conquis en Europe*, *en Asie & en Afrique par l'épée exterminante des Musulmans*, *& maître absolu de plusieurs millions de guerriers*, *victorieux des plus grands fleuves du monde*, *des mers Blanche*, *Noire & Rouge*, *des Palus Méotides*, &c. Ils en donnent aussi de singuliers aux Princes Chrétiens; tels sont ceux qui étoient à la lettre que Soliman Aga présenta à Louis XIV en 1669 de la part de Mahomet IV : *Gloire des Princes majestueux de la croyance de Jesus-Christ*, *choisi entre les grands lumineux dans la Religion Chrétienne*, *Arbitre & Pacificateur des affaires qui naissent dans la Communauté des Nazaréens*, *Dépositaire de la gravité*, *de l'éminence & de la douceur*, *Possesseur de la voie qui conduit à l'honneur & à la gloire*, *l'Empereur de France notre ami Louis*, *que la fin de ses desseins soit couronnée de bonheur & de prospérité*.

Parmi les Européens, les Espagnols sur-tout affectent d'étaler aussi des titres longs & fastueux. On sait que Charles-Quint ayant ainsi rempli de tous ses titres la première page d'une lettre qu'il adressoit à François Premier, ce Prince ne crut pouvoir mieux en faire sentir le ridicule qu'en se qualifiant : *François par la grâce de Dieu*, *Bourgeois de Paris*, *Seigneur de Vanvres & de Gentilly*, qui sont deux petits villages au voisinage de Paris.

TITRE, se dit aussi de certaines Eglises de Rome ou des environs, dont les Cardinaux prennent le nom. *Cardinal du titre de Sainte Cécile.*

On appelle *titre clérical* ou *sacerdotal*, le fonds qui doit être assuré pour la subsistance d'un Ecclésiastique, avant qu'il soit promu aux Ordres sacrés.

Anciennement on n'ordonnoit aucun Clerc sans lui donner un titre, c'est-à-dire, sans l'attacher au service de quelque Eglise, dont il recevoit de quoi subsister honnêtement.

Mais la dévotion & la nécessité ayant contraint de faire plus de Prêtres qu'il n'y avoit de bénéfices & de titres, il a fallu y apporter un remède qui est de faire un titre feint au défaut du bénéfice, en assurant un revenu temporel pour la subsistance de l'Ecclésiastique, & c'est ce qu'on appelle *titre patrimonial*. Les Conciles de Nicée & de Calcédoine, celui de Latran en 1179, le Concile de Trente, ceux de Sens en 1528, de Narbonne en 1551, de Reims & de Bordeaux en 1591, d'Aix en 1585, de Narbonne en 1609, de Bordeaux en 1624, & les quatrième & cinquième Conciles de Milan, en ont fait un Réglement précis.

L'Ordonnance d'Orléans prescrit la même chose.

Digitized by Google

Un bénéfice peut ſervir de titre clérical, pourvu qu'il ſoit d'un revenu ſuffiſant. La quotité du titre clérical a varié ſelon le temps & les lieux. L'Ordonnance d'Orléans n'exigeoit que cinquante livres de rente; mais les dépenſes ayant augmenté, il a fallu auſſi augmenter à proportion le titre clérical à Paris & dans pluſieurs autres Diocèſes, il doit préſentement être au moins de cent cinquante livres de revenu.

La conſtitution de ce titre ne peut être altérée par aucune convention ſecrette.

On ordonne pourtant ſous le titre de religion, les Religieux des Monaſtères fondés, & les Religieux Mendians, ſous le titre de pauvreté. Quelquefois auſſi les Évêques ordonnent ſous ce même titre, des Clercs ſéculiers; mais il faut en ce cas qu'ils leur confèrent au plutôt un bénéfice ſuffiſant pour leur ſubſiſtance; & ſi c'eſt un Évêque étranger qui ordonne l'Eccléſiaſtique, en vertu d'un démiſſoire, c'eſt à l'Évêque qui a donné le démiſſoire, à donner le bénéfice.

TITRE, ſe prend pour la propriété d'une charge, d'un office. *Former oppoſition au titre d'un office. Sa commiſſion fut érigée en titre d'office.*

En matière bénéficiale on appelle *titres*, les proviſions d'un office ou d'un bénéfice. On le joint quelquefois avec *capacités*; comme quand on dit, qu'*on a fait voir ſes titres & capacités*: & alors *capacités* ſignifie les preuves qui font voir qu'on en eſt capable.

Suivant la règle *de pacificis poſſeſſoribus*, celui qui obtient un bénéfice par mort, réſignation ou permutation, n'eſt point obligé de juſtifier des titres & proviſions de ſon prédéceſſeur. Il ſuffit qu'il ait été tenu & réputé lors de la mort ou de la réſignation ou de la permutation, vrai & tranquille poſſeſſeur du bénéfice, & qu'il en fût en paiſible poſſeſſion.

L'Édit du mois d'Avril 1695 art. 39, maintient les Eccléſiaſtiques dans tous les droits appartenans à leur bénéfice, quand même ils ne rapporteroient que des titres & preuves de poſſeſſion, ſans que les détenteurs puiſſent leur oppoſer d'autre preſcription que celle de droit.

TITRE, ſignifie auſſi l'acte qui ſert à établir quelque droit, quelque qualité. En ce ſens, on appelle *titres authentiques*, ceux qui ſont revêtus du caractère de l'autorité publique, par exemple, ceux qui ſont émanés des Tribunaux, ou qui ont été paſſés devant les Notaires ou autres Officiers ayant un caractère public.

On nomme *titres exécutoires*, ceux qui ſont mis en groſſes, ſignés d'Officiers publics qui ont droit de leur communiquer l'exécution parée, & qui ſont ſcellés. On les nomme exécutoires, parcequ'on peut en conſéquence ſaiſir, arrêter, exécuter & exercer toutes ſortes de contraintes. On les nomme auſſi indifféremment *titres parés*, parceque l'exécution en eſt toujours prête.

Tous les titres exécutoires ſont authentiques, mais tous les titres authentiques ne ſont pas exécutoires; par exemple une obligation paſſée devant Notaires à Paris n'eſt pas exécutoire, lorſqu'elle n'eſt expédiée qu'en papier ſans être groſſoyée. Néanmoins elle eſt authentique, & la foi publique lui eſt dûe: la ſignature de la partie qui l'a ſouſcrite, n'eſt plus ſujette à dénégation ni à vérification, comme dans les actes ſous ſeings privés: on ne

Digitized by Google

peut la faire anéantir que par la voie de l'inſcription de faux.

En général la poſſeſſion tient lieu de titre, lorſqu'elle remplit un certain eſpace de temps fixé par les lois; mais il eſt des droits qu'on ne peut exiger ſans titres, & pour leſquels la poſſeſſion ſeule ne ſuffit pas; tels ſont les droits de bannalité, de ſervitude, *&c.*

Un créancier ne peut pas ſaiſir, exécuter, ni arrêter les titres de ſon débiteur : il peut ſeulement ſaiſir les créances qui réſultent des titres; & ſi, en procédant à une ſaiſie-exécution ou à l'enlèvement des meubles d'un débiteur, il ſe trouve des papiers, titres, décharges ou renſeignemens, il faut les laiſſer à ce débiteur qui en eſt en poſſeſſion.

Mais ſi quelqu'un à qui des titres & des pièces appartiennent, ſavoir qu'ils ſont en main tierce, alors il pourroit les ſaiſir, & quelque créance qu'eût le dépoſitaire de ces pièces, ou celui qui les a miſes en main tierce, contre le vrai propriétaire, il faudroit en ordonner la remiſe à celui-ci.

On appelle *titre vicieux*, celui qui eſt défectueux en la forme, comme un acte non ſigné; ou au fond, comme une donation non acceptée par le donataire. C'eſt une maxime, qu'il vaut mieux n'avoir pas de titre, que d'en avoir un vicieux. Il ne s'enſuit pourtant pas de-là que l'on ne puiſſe pas s'aider pour la preſcription, d'un titre coloré qui ſeroit ſeul inſuffiſant pour tranſmettre la propriété, comme quand on a acquis d'un autre que le véritable propriétaire; on entend en cette occaſion par titre vicieux, celui dont le défaut eſt tel que la perſonne même qui s'en ſert n'a pu l'ignorer, & qu'elle n'a pu preſcrire de bonne foi en vertu d'un tel titre; comme quand le titre de la jouiſſance eſt un bail à loyer, ou un ſéqueſtre; c'eſt le cas de dire, qu'*il vaudroit mieux n'avoir point de titre que d'en avoir un vicieux*, parceque l'on peut preſcrire par une longue poſſeſſion ſans titre; au lieu que l'on ne peut preſcrire en vertu d'un titre infecté d'un vice tel que celui que l'on vient d'expliquer, par quelque temps que l'on ait poſſédé.

En matière bénéficiale, on appelle *titre coloré*, celui qui a l'apparence d'un titre légitime & de bonne foi, quoiqu'il puiſſe être argué de nullité par les défauts qui s'y rencontrent, & qui ſe peuvent couvrir par une poſſeſſion de trois ans, ſans force ni violence.

Tous les Canoniſtes diſent qu'un titre eſt cenſé coloré, lorſqu'il eſt émané de celui qui eſt en droit ou en poſſeſſion de conférer un bénéfice, quoiqu'il y ait quelque défaut, ſoit de la part du collateur, comme lorſqu'il eſt ſuſpens au temps des proviſions qu'il accorde, ou lorſqu'il n'a pas les qualités requiſes pour poſſéder la dignité en vertu de laquelle il confère; ſoit enfin dans la forme des proviſions, comme lorſqu'elles ne ſont pas ſignées par les témoins, ou qu'il n'y en a pas eu d'appelés.

Lorſqu'un Clerc muni d'un titre coloré a poſſédé un bénéfice pendant trois ans, il ne peut plus être attaqué ni dépoſſédé de ſon bénéfice que par la voie du dévolut; parcequ'un titre coloré n'eſt pas nul; il demeure ſeulement ſans effet, quand celui qui l'a obtenu eſt attaqué dans les trois années par

Digitized by Google

quelqu'un qui a un titre légitime & en bonne forme.

Un titre ne ſeroit pas cenſé coloré, s'il n'étoit pas émané de l'Évêque ou de celui qui a droit de conférer les bénéfices.

Un titre coloré empêche la prévention du Pape.

On appelle *titre gratuit*, celui par lequel on acquiert une choſe, ſans qu'il en coûte rien. L'Ordonnance des donations porte qu'à l'avenir il n'y aura que deux formes de diſpoſer de ſes biens à titre gratuit; ſavoir, les donations entre-vifs, & les teſtamens ou codicilles.

Et l'on appelle *titre onéreux*, celui par lequel on acquiert une choſe, non pas gratuitement, mais à prix d'argent, ou moyennant d'autres charges & conditions, comme un contrat de vente ou d'échange, un bail à rente.

On appelle *titre lucratif*, celui en vertu duquel on gagne quelque choſe, comme une donation ou un legs. Par le terme de *titre lucratif*, on entend ſouvent la cauſe lucrative, comme le legs, plutôt que le titre ou acte qui eſt le teſtament ou codicille contenant le legs.

C'eſt une maxime, en fait de titres ou de cauſes lucratives, que deux titres de cette eſpèce ne peuvent pas concourir en faveur d'une même perſonne; ce n'eſt pas que l'on ne puiſſe faire valoir les deux titres en corroborant l'un par l'autre, cela veut dire ſeulement que l'on ne peut pas exiger deux fois la même choſe en vertu de deux titres différens.

On appelle *titres de famille*, les extraits de baptêmes, mariages & ſépultures, les généalogies, les contrats de mariages, quittances de dot & de douaire; les donations, teſtamens, partages & autres actes ſemblables, qui ont rapport à ce qui s'eſt paſſé dans une famille.

TITRE NOUVEL, en termes de Pratique, ſe dit d'un acte par lequel un nouveau poſſeſſeur, un héritier s'oblige de payer la même rente ou redevance que devoit celui qu'il repréſente. Il ſe dit auſſi du nouvel engagement que l'on eſt en droit d'exiger du débiteur originaire, lorſqu'il eſt près d'acquérir la preſcription.

Le titre qui étoit exécutoire contre un défunt, ne l'eſt pas contre ſes repréſentans, ſuivant l'article 168 de la Coutume de Paris, juſqu'à ce qu'il ait été déclaré tel par un jugement. Mais ce jugement devient inutile, ſi l'héritier ou le repréſentant paſſe un *titre nouvel* en bonne forme, par lequel il conſent que l'acte qui étoit exécutoire contre le défunt, le ſoit contre lui.

Le *titre nouvel* peut donc ſe demander toutes les fois qu'il y a mutation de débiteur. Il peut auſſi s'exiger à chaque mutation de propriété des héritages chargés de rentes.

Le *titre nouvel* doit toujours être fourni aux frais du débiteur.

Les mutations de la part des créanciers ne leur donnent pas lieu de demander des *titres nouvels*, mais ſeulement celles qui arrivent de la part des débiteurs, & dans les biens, ou lorſqu'il y a lieu de craindre la preſcription.

Un *titre nouvel* ne donne point un nouveau droit, & il ne fait point valider un acte nul & vicieux dans ſon principe; ſon objet n'eſt point de diſpoſer ou d'innover, mais ſeulement de perpétuer l'effet du premier acte, tel qu'il a été paſſé,

Digitized by Google

en tant qu'il eſt ſelon les règles, & non autrement.

Si le *titre nouvel* eſt donné après avoir vu le titre primordial, & qu'il en ſoit fait mention, en ce cas le *titre* n'eſt plus conditionnel; il eſt pur & ſimple, & fait foi entière, quoique le titre primordial ne ſoit pas repréſenté.

Le mari qui paſſe *titre nouvel* d'une rente dûe par ſa femme avant ſon mariage, ne s'oblige qu'en qualité de mari pour les arrérages qui peuvent écheoir pendant la communauté; il y a même un Arrêt rendu le 6 Mars 1602, par lequel il a été jugé que cette obligation que le mari contracte par un *titre nouvel*, eſt ſeulement perſonnelle, & ne produit aucune hypothéque ſur ſes biens. Cet Arrêt eſt rapporté par Chenu, en ſes actions Forenſes.

Par la même raiſon, ſi le mari qui doit une rente de ſon chef, en paſſe *titre nouvel* pendant le mariage, avec hypothèque ſur tous ſes biens, il eſt certain qu'après la diſſolution de la communauté, l'hypothèque ne tient pour l'avenir que ſur la portion du mari.

A TITRE, ſe dit quelquefois, pour dire, en qualité, ſous prétexte de. Ainſi on dit, qu'*un homme s'eſt introduit dans une maiſon à titre de parent*; pour dire, qu'il s'y eſt introduit en qualité de parent, ſous prétexte de parenté.

TITRE, en fait de monnoie, ſignifie, le degré de fin de l'or, de l'argent monnoyé. *Cette monnoie n'eſt pas au titre de l'ordonnance.*

Il s'étend auſſi à la vaiſſelle & aux matières d'or & d'argent non fabriquées. Ainſi on dit que *de la vaiſſelle eſt à tel titre, au titre d'une telle ville, que telles matières ſont à un certain titre.*

Les Souverains ordonnent ſagement aux Orfévres & autres Ouvriers, tant en or qu'en argent, de ne donner que de l'or à 24 karats, & de l'argent du *titre* de 12 deniers; le but de cette précaution eſt d'empêcher les Ouvriers d'employer les monnoies courantes à la fabrique des ouvrages de leurs profeſſions; la perte qu'ils ſouffriroient en convertiſſant des matières de moindre *titre* en des ouvrages de pur or, ou d'argent fin, a paru le plus ſûr moyen pour leur éviter une tentation qui auroit été capable de ruiner le commerce par la rareté des eſpèces: mais en preſcrivant des lois ſévères aux Orfévres pour les obliger à donner du fin, & aux Monnoyeurs, pour les engager après l'affinage, & la fabrique d'une quantité de matières, de rendre tant d'eſpèces de tel poids & de tel *titre*; on a remarqué qu'il étoit preſque impoſſible aux Ouvriers d'atteindre, ſans perte de leur part, au point preſcrit par les lois. Il y a toujours quelques déchets dans les opérations, quelque perte de fin parmi l'alliage ou les ſcories qui demeurent; on a cru qu'il étoit juſte d'avoir quelque indulgence à cet égard, & de regarder le *titre* & le poids comme ſuffiſamment fourni, lorſqu'ils en approchent de fort près, & afin qu'on ſût à quoi s'en tenir, les lois ont réglé juſqu'où cette tolérance ſeroit portée.

Par exemple un batteur d'or qui fournit de l'argent au *titre* de 11 deniers 18 grains, eſt cenſé avoir fourni du fin, de l'argent d'aloi, quoiqu'il s'en faille 6 grains qu'il ne ſoit au *titre* de 12 deniers; & qu'ainſi cet argent contienne 6 grains

Digitized by Google

d'alliage : cette indulgence eſt ce qu'on appelle *remède*, c'eſt-à-dire *moyen* pour ne point faire ſupporter à l'ouvrier des déchets inévitables.

Il y a deux ſortes de remèdes, celui qu'on accorde ſur le titre & celui qu'on accorde ſur le poids : le premier ſe nomme *remède d'aloi*, l'autre *remède de poids*. Il y a pareillement foiblage d'aloi & foiblage de poids. C'eſt une diminution du titre ou du poids au-deſſous du remède ou de l'indulgence accordée par les lois ; c'eſt une contravention puniſſable. Quand l'or & l'argent ſont conſidérablement au-deſſous du titre preſcrit par les lois, c'eſt de l'or bas & de bas argent ; Quand l'or eſt au-deſſous de dix-ſept carats, on le nomme *cuivre tenant or*, s'il tire ſur le rouge ; & *argent tenant or*, s'il tire ſur le blanc ; quand l'or eſt au-deſſous de douze carats & l'argent au deſſous de ſix deniers, c'eſt-à-dire que l'or contient douze parties d'alliage avec douze de ſa matière, & que l'argent contient ſix parties ou plus de matières étrangères avec ſix d'argent véritable, ces métaux s'appellent *billon*, nom qu'on donne auſſi à la monnoie de cuivre mêlée d'un peu d'argent, & à toutes les monnoies même de bon titre & de bon aloi, mais dont le cours eſt défendu pour leur ſubſtituer une nouvelle fonte.

On dit adverbialement, *en titre d'office ;* pour dire, extrêmement & notoirement. Il ne ſe prend guère qu'en mauvaiſe part. *C'eſt un ivrogne en titre d'office.*

La première ſyllabe eſt brève & la ſeconde très-brève.

TITRÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* TITRER.

On appelle *homme titré*, un Duc, un Pair, un Grand d'Eſpagne, un Maréchal de France.

On appelle *terre titrée*, une terre qui a le titre de Duché, de Marquiſat, de Comté, *&c.*

TITRER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Donner un titre d'honneur à une perſonne, à une terre. *On le titre de Monſeigneur.*

TITRIER ; ſubſtantif maſc. Terme odieux, par lequel on déſigne un homme qu'on taxe de faire de faux titres. *Il y a ſouvent eu des titriers chez les Moines.*

TITSCHEN ; ville de Moravie, près de Stramberg, vers les frontières de la Siléſie.

TITUL ; ville forte de la haute Hongrie, près du confluent de la Teiſſe & du Danube, à huit lieues, nord-oueſt, de Belgrade.

TITULAIRE ; adjectif des deux genres. *Titularis.* Qui a le titre & le droit d'une dignité, ſans en avoir la poſſeſſion, ſans en faire la fonction. *Les Ducs de Lorraine étoient Rois titulaires de Jéruſalem.*

TITULAIRE, eſt auſſi ſubſtantif, & ſe dit de celui qui eſt revêtu d'un titre, d'une charge, d'un office, d'un bénéfice, ſoit qu'il en faſſe la fonction ou non. *Cette charge rapporte au titulaire ſix mille livres par an.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième longue & la quatrième très-breve.

TIVIOTDALE ; province de l'Ecoſſe méridionale au midi de la Twede, & à l'occident du Northumberland. Elle eſt traverſée par la rivière de Tiviot, & abonde en blé & en pâturages.

TIVOLI ; ville épiſcopale & conſidérable d'Italie, dans la campagne de Rome, à ſix lieues, nord-eſt, de Rome, ſur une hauteur agréable, dont

Digitized by Google

dont toutes les vues ſont belles par le mélange ſingulier des eaux, des arbres, des bâtimens modernes & des ruines.

Les environs ſont remplis de maiſons de campagne, comme ils l'étoient du temps des anciens Romains.

Cette ville étoit déjà très-peuplée lors de la fondation de Rome, 754 ans avant J. C. Ses habitans fiers & belliqueux réſiſtèrent long-temps aux Romains, & ſitués preſque à leur porte ils les incommodèrent ſouvent, & quelquefois auſſi les aidèrent dans des circonſtances périlleuſes. Camille les ſoumit enfin l'an 351 avant J. C. Mais toujours fiers des ſervices qu'ils avoient rendus aux Romains, ils reprochèrent un jour au Sénat les obligations qu'il leur avoit : on traita les députés d'arrogans, *ſuperbi eſtis*, & voilà pourquoi Virgile leur donne la même épithete, *Tiburque ſuperbum*.

Totila Roi des Goths, ayant ſaccagé Rome l'an 145, prit Tivoli, & Procope dit que la plupart des habitans furent paſſés au fil de l'épée. Frédéric Barberouſſe rétablit cette ville, & en fit rebâtir les murailles. Pie II y fit conſtruire un château.

On compte aujourd'hui dans cette ville ſept Paroiſſes, pluſieurs Couvens & dix-huit mille ames. La cathédrale eſt bâtie dans l'endroit où étoit le fameux temple d'Hercule ; on apperçoit ſur la place deux figures égyptiennes adoſſées contre un mur, leſquelles ſont très eſtimées ; elles ſont d'un granite rouge, tacheté de noir, qui eſt aſſez ſingulier, & ont dix pieds cinq pouces de haut ; les têtes en ſont belles ; ces figures ſont très-bien, ſurtout celle qui eſt auprès de la porte, & qui eſt la mieux conſervée, il ne lui manque qu'une partie du bras gauche. La ſeconde figure n'eſt pas ſi bien conſervée, la tête & les deux jambes ayant été rompues & mal raſſemblées ; elles ont été tirées de la *Villa Adriani*.

Le monument le plus remarquable de Tivoli eſt un temple qui paroît avoir été bâti dans les plus beaux ſiècles de Rome. Sa forme ronde ſemble indiquer que c'étoit un temple de Veſta, quoiqu'il ſoit appelé dans le pays *le temple de la Sybille*.

La caſcade de Tivoli attire les regards des étrangers curieux. C'eſt une chute précipitée de la rivière appelée autrefois l'*Anio*, & à préſent *Teverone*, dont le lit d'une largeur aſſez médiocre, ſe rétrécit en cet endroit de manière qu'il n'a qu'environ quarante à quarante-cinq pieds de large

L'eau de ce fleuve eſt claire quand il ne pleut point ; mais pour peu qu'il tombe de la pluie, elle ſe charge de beaucoup de limon, qui la trouble & l'épaiſſit. La première caſcade eſt environ dix toiſes au-deſſus du pont ; elle peut avoir cent quarante à cent cinquante pieds de hauteur.

Le rocher qui ſert de lit à la rivière, & dont elle tombe en nappe, eſt coupé à plomb comme un mur, & les rochers ſur leſquels elle ſe précipite ſont fort inégaux, diviſés en pluſieurs pointes qui laiſſent entre elles des vides, & comme des chemins tortus fort en pente, où l'eau convertie en écume court avec rapidité. Il y a une autre caſcade au-deſſous du pont moins conſidérable que la première, & une troiſième encore plus petite ; la ri-

Digitized by Google

vière semble se cacher tout-à-fait sous la terre entre la seconde & la troisième chute. On observe à la cascade de Tivoli, que l'eau qui tombe de haut sur des corps inégaux, se partage comme une pluie déliée, sur laquelle le soleil dardant ses rayons, fait paroître les couleurs de l'arc-en-ciel à ceux qui sont dans une certaine situation, & à une certaine distance.

A une demi-lieue de Tivoli est un petit lac fort profond qui n'a que quatre à cinq cens pas de circuit, & dont l'eau est soufrée. Au milieu de ce lac on voit quelques petites îles flottantes toutes couvertes de roseaux. Ces îles flottantes viennent peut-être du limon raréfié par le soufre, lequel surnageant & s'attachant à des herbages qui s'amassent dans ce marais, se grossit peu à peu de semblables matières; de sorte que ces îles étant composées d'une terre poreuse & mêlée de soufre, cette terre se soutient de cette manière, & produit des joncs de même que les autres terres marécageuses.

TIXIER, (Jean) de Saint Saulge, dans le Nivernois, & Seigneur de Ravisy, dans la même province, enseigna les Belles-Lettres, avec un succès distingué, au collége de Navare à Paris. Il fut Recteur de l'Université de cette ville en 1500, & mourut en 1522, à l'hôpital, suivant quelques Auteurs. On a de lui I°. Des *lettres*. II°. Des *dialogues*. III°. Des *épigrammes*. IV°. *Officinæ epitome*. Ces différens ouvrages sont assez bien écrits en latin, & on peut le mettre au rang des habiles humanistes de son siècle.

TLACHTLI; substantif masculin & terme de relation. Espèce de jeu d'adresse, assez semblable au jeu de la paume, qui étoit fort en usage chez les Mexicains lorsque les Espagnols en firent la conquête. Les balles ou pelottes dont ils se servoient pour ce jeu étoient faites d'une espèce de gomme qui se durcissoit très-promptement (peut être étoit-ce celle qui est connue sous le nom de *gomme élastique*); on poussoit cette pelotte vers un mur; les adversaires devoient empêcher qu'elle n'y touchât. On ne poussoit ou repoussoit la pelotte qu'avec les hanches ou avec les fesses, qui pour cet effet étoient garnies d'un cuir fortement tendu. Dans les murailles on assujettissoit des pierres qui avoient la forme d'une meule, & qui étoient percées dans le milieu, d'un trou qui n'avoit que le diamètre pour recevoir la pelotte; celui qui avoit l'adresse de l'y faire entrer gagnoit la partie & étoit le maître des habits de tous les autres joueurs. Ces tripots étoient aussi respectés que des temples; aussi y plaçoit-on deux idoles ou dieux tutélaires, auxquels on étoit obligé de faire des offrandes.

TLAHUILILLOCAN; substantif masculin. Grand arbre du Mexique, dont le tronc est uni, d'un rouge éclatant, & d'une odeur très-pénétrante; les feuilles ressemblent à celles d'un olivier, & sont disposées en forme de croix; cet arbre fournit une résine.

TLALAMATL; substantif masculin. Plante de la nouvelle Espagne, que les habitans du Mechoacan nomment *yurintitaquaram*, & les Espagnols *herbe de Jean l'Infant*; ses feuilles sont rondes, disposées de trois en trois, & semblables à la nummulaire: sa tige est purpurine & rampante; ses fleurs sont rougeâtres & en forme d'épis; sa semence petite & ronde, sa racine longue, mince, & fibreuse; on dit qu'elle est astringente; qu'elle guérit toutes sortes de plaies; qu'elle mûrit les tumeurs;

Digitized by Google

qu'elle ſoulage les douleurs cauſées par les maux vénériens ; qu'elle appaiſe les inflammations des yeux ; & enfin qu'elle tue la vermine.

TLALOCH, ou TESCALIPUCA ; nom d'une Divinité qu'adoroient les Mexicains avant la conquête de leur pays par les Eſpagnols. Ils la repréſentoient ſous une forme humaine ; mais la pierre noire dont ſa ſtatue étoit faite, lui donnoit un air affreux & lugubre. Elle étoit aſſiſe, ayant des pendans d'oreille d'or, & la poitrine couverte d'un gros bijou attaché à ſon cou par une chaîne d'or. Elle avoit la lèvre inférieure percée. On paſſoit dans l'ouverture un tuyau de criſtal, long d'environ un demi-pied, & à l'extrémité duquel on attachoit quelquefois une plume verte ou bleue. Ses longs cheveux étoient treſſés avec un filet d'or. Au bout de la treſſe pendoit une oreille, ſymbole de l'attention avec laquelle le Dieu écoutoit les prières des dévots. D'une main il tenoit quatre flèches, de l'autre un miroir & un éventail fait de plumes de toutes ſortes de couleurs. Ces ornemens étoient ſymboliques, ainſi que pluſieurs autres dont l'idole étoit environnée. Quelquefois Teſcalipuca paroiſſoit armé d'un javelot qu'il s'apprêtoit à lancer, portant dans la main gauche un bouclier ſur lequel cinq pommes de pin étoient rangées en forme de croix. Autour de ces pommes, on voyoit s'élever quatre flèches. Les fonctions que l'on attribuoit à Teſcalipuca le rendoient infiniment redoutable. C'étoit lui qui puniſſoit les crimes, qui envoyoit tous les fléaux, la guerre, la famine, la peſte. Il préſidoit auſſi à la pénitence ; & c'étoit en ſon honneur qu'une troupe de Fanatiques déchiroient cruellement leurs corps.

On s'adreſſoit auſſi à ce Dieu pour obtenir une heureuſe moiſſon ; & c'étoit à force de ſang & de cruautés qu'on tâchoit de ſe le rendre favorable. Dès que les grains commençoient à percer le ſein de la terre, & à s'élever un peu, on immoloit à Tlaloch ſur une colline, un garçon & une fille âgés de trois ans, & de condition libre. On ne leur arrachoit pas le cœur, comme aux priſonniers de guerre : on leur coupoit ſeulement la gorge ; & après les avoir enveloppés dans une robe neuve, on dépoſoit leur corps dans un tombeau de pierre. Lorſque les grains avoient une certaine hauteur, on doubloit le nombre des victimes ; mais elles étoient moins nobles. Quatre enfans eſclaves étoient immolés à Tlaloch, puis enſevelis dans une cave. Une famine affreuſe qui avoit autrefois déſolé le pays avoit donné lieu à ces barbares ſacrifices. Lorſque le temps de la moiſſon étoit venu, on imploroit encore la protection de Tlaloch par des offrandes de Maïs que chacun avoit cueilli dans ſon champ. On préſentoit auſſi à ce Dieu des coupes pleines d'une liqueur nommée *atolle*, faite avec du grain & une gomme odoriférante, appelée *copal*. On paroit ſa ſtatue de guirlandes de fleurs, & l'on faiſoit en ſon honneur de grandes réjouiſſances.

Les Mexicains célébroient une fête ſolemnelle, le 19 de Mai, que l'on pourroit appeller *fête de l'expiation*. Dans ce jour, tous les pécheurs venoient dans le temple de Tlaloch pleurer leurs péchés, & en demander le pardon. La veille de cette fête, les Seigneurs les plus diſtingués du Mexique venoient en cérémonie apporter au Prêtre du Dieu un habillement neuf, dont il devoit ſe ſervir le jour de la cérémonie. Dès

Digitized by Google

le matin de la fête, toutes les portes du temple étoient ouvertes. Un Prêtre faiſoit entendre le ſon du cor en ſe tournant vers les quatre parties du monde, & ſembloit inviter les pécheurs à accourir des quatre coins de la terre; puis il ſe frottoit le viſage avec de la pouſſière, accompagnant cette action d'humilité d'un regard de componction qu'il portoit vers le ciel. Touchés de cet exemple, les aſſiſtans commençoient à ſe jeter la face contre terre, & à ſe meurtrir le viſage, pouſſant des cris lamentables, déteſtant leurs péchés, & implorant la miſéricorde de Teſcalipuca, avec cette énergie que donne la crainte mêlée d'un peu d'eſpérance. On faiſoit enſuite une proceſſion qui avoit quelque rapport avec celles des pénitens d'Eſpagne & d'Italie. Pluſieurs Prêtres, le viſage peint en noir & les cheveux treſſés avec un cordon blanc, portoient autour du temple une eſpèce de litière dans laquelle étoit enfermée la ſtatue de Teſcalipuca. Devant la litière, deux Prêtres marchoient l'encenſoir à la main, avec lequel ils encenſoient ſouvent la ſainte voiture. Les pénitens imitoient le mouvement de l'encenſoir; & lorſqu'il s'élevoit en l'air, ils élevoient auſſi leurs bras vers le ciel. Lorſque l'encenſoir retomboit, ils laiſſoient tomber leurs bras. Cet exercice, quoique fatigant, étoit cependant moins rude que celui de quelques autres pénitens qui ſe flagelloient cruellement avec des cordes garnies d'épines. Les moins fervens & les plus raiſonnables ſe contentoient de répandre des fleurs ſur le chemin, en l'honneur du Dieu. La proceſſion étant finie, le Dieu, ou plutôt ſon Miniſtre recueilloit les gages ſenſibles de la piété des dévots, c'eſt-à-dire les offrandes. Cette fête étoit terminée par un grand feſtin où les convives étoient d'autant plus joyeux, qu'ils s'imaginoient avoir reçu le pardon de tous leurs péchés. Le Dieu Teſcalipuca étoit de la partie. Mais pour conſerver toujours le *Decorum* il avoit ſon couvert à part. De jeunes Veſtales conduites par un vieux Prêtre, apportoient les viandes ſacrées ſur la table du Dieu. Pour ſon deſſert, on le régaloit du ſang d'un homme que l'on égorgeoit devant lui, & qui ſans doute étoit regardé comme une victime d'expiation pour les péchés de tout le peuple.

TLANHGUACHUL; ſubſtantif maſculin. Nom d'un oiſeau du Bréſil, à long cou & à bec fait en dos de cuiller; il eſt de la nature du héron, d'un caractère vorace, mangeant le poiſſon vivant & le refuſant quand il eſt mort; tout ſon plumage eſt d'un rouge éclatant, avec un collier noir qui entoure toute la partie ſupérieure de ſon cou; il eſt fort commun ſur le rivage de la mer & des rivières.

TLAPALEZPATLI; ſubſtantif maſculin. Grand arbriſſeau du Mexique, qui quelquefois devient de la groſſeur & de la grandeur d'un arbre entier. Ses feuilles reſſemblent à celles des pois; ſes fleurs ſont d'un blanc ſale & diſpoſées en épis; ſon bois teint l'eau d'une couleur bleue; on lui attribue des vertus merveilleuſes contre les maux des reins, la gravelle & la pierre: macéré dans l'eau, ce bois perd au bout de quinze jours toutes ſes vertus: c'eſt, dit-on, le même bois qui eſt connu ſous le nom de *bois néphrétique*.

TLAQUATZIN; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de gros écureuil de la nouvelle Eſpagne; il a le muſeau long & menu, la tête petite, de petits

Digitized by Google

yeux noirs, le poil long, blanchâtre & noir au bout; ſa queue eſt longue d'environ deux palmes : il s'en ſert ordinairement pour ſe ſuſpendre aux arbres, où il grimpe avec une extrême vîteſſe; ce n'eſt là qu'une deſcription de Voyageurs. D'autres Écrivains prétendent que le tlaquatzin eſt le nom que les Américains donnent à l'opoſſum; enfin Hernandès nomme le cuonda tlaquatzin épineux; c'eſt une eſpèce de porc épic du Bréſil.

TLASCALA; ville de l'Amérique ſeptentrionale dans la nouvelle Eſpagne, capitale de la province de même nom, qui fait partie de l'Audience de Mexico. Elle étoit autrefois bien plus conſidérable qu'elle n'eſt. Il y avoit un Évêché, qui a été transféré à Puebla de los Angelos. C'eſt la réſidence d'un Alcade Major. Elle eſt ſur une riviere, en partie dans la plaine & en partie ſur une montagne, à 15 lieues, ſud-eſt, de Mexico.

La province s'étend d'une mer à l'autre; elle eſt bornée au nord par le golfe du Mexique, au ſud par la province de Guaxaca & par la mer du Sud, à l'oueſt par le gouvernement de Mexico. Elle eſt remplie vers le nord de hautes montagnes couvertes d'arbres. Il y a des lions, des tigres, des ſinges. Au reſte ce pays a tout ce qui eſt néceſſaire à la vie.

TLEHUA, ou TLEVA; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de vipère de l'île de Java : elle ſurpaſſe, dit Seba, toutes les autres vipères par ſa parure; elle eſt toute couverte de petites écailles griſes & claires, mélangées d'autres écailles brunes & comme armoriées : du bout de la tête à la queue, on diſtingue une large chaîne qui ſerpente ſur le dos, de couleur d'alézan brûlé, accompagnée d'une rangée de taches orbiculaires : ſous cette rangée de taches, règne, près du ventre, un ſecond cordon qui paroît formé de petites perles : il y en a un de chaque côté : les écailles du ventre ſont bordées ſur toute leur étendue, d'une rayure blanche marquetée de points noirâtres ou plombés. Les Portugais donnent au tlehua le nom de *vipère ignée*, parceque ſon venin eſt brûlant comme le feu.

Les habitans de la nouvelle Eſpagne appellent auſſi *tleva* une vipère qui ſe trouve chez eux, & qui eſt ornée de taches en manière de flammes brunâtres : ſa tête eſt relevée d'une madrure tout à fait particulière : elle a les yeux grands & les dents petites. Cette eſpèce de vipère vit de rats, de loirs, &c. & pourroit bien être le même ſerpent que le tléon du Bréſil.

TOAM, ou TVAM; ville d'Irlande dans la province de Connaught, au comté de Gallovay. Elle eſt beaucoup moins conſidérable qu'autrefois.

TOBIE; (Livre de) nom d'un Livre de l'Écriture, que le Concile de Trente a déclaré canonique, & qui finit à la deſtruction de Ninive. Il fut d'abord écrit en chaldaïque par quelque Juif de Babylone. C'étoit originairement, ſelon les apparences, un extrait des mémoires de la famille qu'il concerne, commencé par Tobie lui-même, continué par ſon fils, mis enſuite par l'Auteur Chaldéen dans la forme que nous l'avons maintenant.

Saint Jérôme le traduiſit du chaldaïque en latin, & ſa verſion eſt celle de l'édition vulgate de la Bible. Mais il y en a une verſion grecque qui eſt beaucoup plus ancienne; car

Digitized by Google

nous voyons que Polycarpe, Clément d'Alexandrie & d'autres Pères plus anciens que Saint Jérôme s'en ſont ſervis. C'eſt ſur celle-ci qu'a été faite la verſion ſyriaque, de même que l'angloiſe. L'original chaldaïque ne ſubſiſte plus. A l'égard des verſions hébraïques de ce Livre, elles ſont, auſſi-bien que celle de Judith, d'une compoſition moderne.

Comme il eſt plus facile d'établir la chronologie de ce Livre, que de celui de Judith, il n'a pas eſſuyé autant de contradictions de la part des Savans. Les Juifs & les Chrétiens généralement le regardent comme une véritable hiſtoire.

TOBIRA; ſubſtantif maſculin. Grand arbriſſeau du Japon, qui reſſemble par ſa forme au cerifier, & ſa fleur à celle de l'oranger, avec l'odeur de celle du *ſagapenum*. Ses branches ſont longues & partagées dans un même endroit en pluſieurs rameaux; ſon bois eſt mou, ſa moelle groſſe; ſon écorce raboteuſe, d'un vert brun, graſſe, ſe ſéparant aiſément, & donnant une réſine blanche & tenace. Ses feuilles dont le pédicule eſt court, ſont diſpoſées en rond autour des petites branches; elles ſont longues de deux ou trois pouces, fermes, graſſes, étroites par le bas, rondes ou ovales à l'extrémité, ſans découpure, & d'un vert foncé par deſſus. Ses fleurs, dont le pédicule a près d'un pouce de long, ſont ramaſſées en bouquets à l'extrémité des rameaux, & font paroître l'arbre au mois de Mai, comme couvert de neige. Elles ſont à cinq pétales, ſemblables en figure & en grandeur à celles d'un oranger, & d'une odeur très-agréable; elles ont cinq étamines de même couleur que la fleur, mais touſſes à leur pointe qui eſt aſſez longue, & un piſtil court. Ses fruits ſont parfaitement ronds, plus gros qu'une ceriſe, rouges, marqués de trois ſillons, qui en automne deviennent autant de fentes profondes couvertes d'une peau forte & graſſe; ſes ſemences, au nombre de trois, ſont rouſſes, à pluſieurs angles, & leur ſubſtance intérieure eſt blanche, dure & d'une odeur très-fétide.

TOBOL, ou TOBOLSKOI; ville conſidérable de Ruſſie, capitale de la Sibérie, ſur les rivières de Tobol & d'Irtis, environ à 400 lieues, eſt, de Pétersbourg. Elle eſt habitée par des Tartares Grecs & Mahométans, & par des Ruſſes. C'eſt la réſidence d'un Vicerοi, ou Gouverneur général nommé par la Cour de Ruſſie, dont la juridiction a une très-grande étendue, & le magaſin des tributs en pelleteries que tout le pays paye à la Ruſſie. Cette ville a un Archevêque dont la juriſdiction ſpirituelle s'étend ſur toute la Sibérie.

Quand le vent du Nord ſouffle le froid y eſt extrême.

La rivière de Tobol a ſa ſource dans les montagnes qui confinent à la Sibérie & à la grande Tartarie, & va ſe jeter dans l'Irtis au-deſſous de la ville dont on vient de parler.

TOCANE; ſubſtantif féminin. Vin nouveau fait de la mère-goutte. *On boit la tocane après les vendanges. De la tocane d'Ay.*

TOCANHOHA; ſubſtantif maſculin. Fruit de l'île de Madagaſcar, qui donne la mort aux chiens. Il croît ſur un arbre ſemblable à un poirier, dont le bois eſt extrêmement dur, maſſif, ſuſceptible du poliment. Ses feuilles ſont de la longueur de celles d'un amandier, découpées de cinq

Digitized by Google

ou ſix échancrures, à chacune deſquelles il y a une fleur de la même forme & de la même couleur que celle du romarin, mais ſans odeur.

TOCAT; ville conſidérable d'Aſie, dans la Natolie, capitale d'une province de même nom, qui fait partie de l'Amaſie, à douze lieues, ſud-eſt, d'Amaſie, & 66 lieues, oueſt, d'Erzerom. Elle eſt bâtie en forme d'amphithéâtre; les maiſons y ſont à deux étages, & les rues pavées, ce qui eſt rare dans le Levant. Chaque maiſon a ſa fontaine. On compte dans Tocat vingt mille Turcs, quatre mille Arméniens, quatre cens Grecs qui ont un Archevêque, & trois cens Juifs. C'eſt la réſidence d'un Vaivode, d'un Cadi & d'un Aga. Le commerce y conſiſte en ſoie, dont on fait beaucoup d'étoffes, en vaiſſelle de cuivre, en toiles peintes & en maroquins.

Il faut regarder Tocat comme le centre de l'Aſie mineure. Les caravannes de Diarbequir y viennent en dix-huit jours; celles de Tocat à Sinope y mettent ſix jours. De Tocat à Pruſe les caravannes employent vingt jours: celles qui vont en droiture de Tocat à Smyrne, ſans paſſer par Angora, ni par Pruſe, ſont vingt-ſept jours en chemin avec des mulets, mais elles riſquent d'être maltraitées par les voleurs.

Tocat dépend du Gouvernement de Sivas, où il y a un Bacha & un Janiſſaire Aga. Tous les Grecs du pays prétendent que l'ancien nom de Tocat étoit Eudoxia ou Eutochia. Ne ſeroit-ce point la ville d'Eudoxiane, que Ptolémée marque dans la Galatie Pontique? Paul Jove appelle Tocat *Tabenda*; apparemment qu'il a cru que c'étoit la ville que cet ancien Géographe appelle Tabenda. On trouveroit peut-être le véritable nom de Tocat ſur quelques-unes des inſcriptions qui ſont, à ce qu'on dit, dans le château; mais les Turcs n'en permettent pas aiſément l'entrée.

Après la ſanglante bataille d'Angora, où Bajazet fut fait priſonnier par Tamerlan, le Sultan Mahomet premier qui étoit un des fils de Bajazet, paſſa à l'âge de quinze ans le ſabre à la main, avec le peu de troupes qu'il put ramaſſer, au travers des Tartares qui occupoient tout le pays, & vint ſe retirer à Tocat, dont il jouiſſoit avant le malheur de ſon père; ainſi cette ville ſe trouva la capitale de l'empire des Turcs; & Mahomet premier ayant défait ſon frère Muſa, fit mettre dans la priſon de Tocat Mahomet Bey & Jacob Bey qui étoient engagés dans le parti de ſon frère. Il paroît par ce récit que cette ville ne tomba pas alors en la puiſſance de Tamerlan; mais ce fut ſous Mahomet II, que Juſuf-zez-Beg, Général des troupes d'Uzum-Caſſan Roi des Parthes, ravagea cette grande ville, & vint fondre ſur la Caramanie. Sultan Muſtapha, fils de Mahomet, le défit en 1473, & l'envoya priſonnier à ſon pere qui étoit à Conſtantinople.

La campagne de Tocat produit de fort belles plantes, & ſur-tout des végétations de pierre qui ſont d'une beauté ſurprenante. On trouve des merveilles en caſſant des cailloux & des morceaux de roches creuſes revêtues de criſtalliſations tout à fait raviſſantes: il y en a de couleur d'or qui ne diffèrent que par leur dureté de la confiture que l'on fait avec de l'écorce d'orange coupée en filets.

M. de Tournefort remarque que la rivière qui paſſe à Tocat n'eſt pas

Digitized by Google

l'Iris ou le Caſalmac, comme les Géographes, ſans en excepter T. de Liſle, le ſuppoſent; mais que c'eſt le Toſanlu, qui paſſe auſſi à Néocéſarée; & c'eſt ſans doute le Loup, *Lupus*, dont Pline a fait mention, & qui va ſe jeter dans l'Iris. Cette rivière fait de grands ravages dans le temps des pluies, & lorſque les neiges fondent. On aſſure qu'il y a trois rivières qui s'uniſſent vers Amaſia; le Couleiſar-ſon, ou la rivière de Chonac, le Toſanlu, ou la rivière de Tocat, & le Caſalmac qui retient ſon nom.

TOCAYMA; Ville de l'Amérique méridionale, dans la terre ferme, au nouveau Royaume de Grenade, ſur la rivière de Pati, près de ſon confluent avec celle de la Magdeleine.

TOCCAYE, ou TOCQUET; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de lézard fort commun dans le Royaume de Siam. On lui donne le nom de *Toc-Kaye*, parce qu'on diſtingue dans ſon cri la prononciation de ces deux mets: il ſe retire ſur les arbres & dans les maiſons; il a une adreſſe ſurprenante pour aller de branches en branches, & pour marcher ſur les parois verticales des murs les plus unis: il eſt deux fois plus gros que le lézard vert de ce pays-ci; il a un pied ſix lignes de longueur depuis le bout des mâchoires juſqu'à l'extrêmité de la queue, & un peu plus de deux pouces & demi de circonférence priſe à l'endroit le plus gros: la tête qui eſt triangulaire, a environ un pouce & demi de largeur à ſa baſe & un peu plus d'un pouce d'épaiſſeur; le reſte du corps eſt fait à peu près comme celui de nos lézards verts, à l'exception des pieds qui ont une conformation différente; les doigts ſont garnis d'ongles pointus & courbes, & ils ont de plus chacun une membrane large, de figure ovale, & garnie en deſſous de petites pellicules parallèles entre elles & perpendiculaires à la membrane, ce qui donne à cet animal une très-grande facilité pour s'attacher aux corps les plus polis. L'œil eſt fort grand à proportion des autres parties & très-ſaillant, la prunelle a quatre lignes & demie; l'ouverture des oreilles ſe trouve ſituée de chaque côté à un doigt de diſtance au deſſus des yeux; elle forme une cavité ovale & aſſez profonde. La face ſupérieure du corps eſt couverte d'une peau chagrinée, ſes couleurs ſont le rouge & le bleu mêlés par ondes: il y a le long du dos pluſieurs rangées de pointes coniques d'un bleu pâle. La face inférieure eſt couverte d'écailles, & d'un gris de perles avec de petites taches rouſſâtres.

TOCKENBOURG; Comté de la Suiſſe dépendant de l'Abbaye de Saint-Gall. C'eſt un pays étroit entre de hautes montagnes, & qui avoit autrefois des Seigneurs particuliers avec titre de *Comte*. Le dernier nommé *Fréderic* accorda par grandeur d'ame à ſes ſujets au commencement du quinzième ſiècle, de ſi grands priviléges, qu'il les rendit en quelque manière peuple libre.

Le Tokenbourg eſt conſidéré dans la Suiſſe comme un territoire important par ſa ſituation, ſes voiſins, & le peuple qui l'habite. Il eſt ſéparé au nord du canton d'Appenzel par de hautes montagnes preſque inacceſſibles; à l'orient & au couchant, par les terres du Canton de Zurich. Il peut avoir en longueur cinq milles d'Allemagne, ou dix heures de chemin, & moitié en largeur.

Digitized by Google

largeur. On diſtingue le pays en Province ſupérieure & province inférieure, & chaque province eſt diviſée en divers diſtricts. Les habitans ſont Catholiques Romains & Réformés, & ſont enſemble environ neuf mille hommes, dont les deux tiers ſont Proteſtans.

Les deux Religions ſont réunies par un ſerment ſolennel, que tous les Tockenbourgeois ſont tenus de faire; ſavoir de conſerver enſemble une concorde mutuelle. Ce ſerment précède même celui par lequel ils jurent le traité d'alliance & de combourgeoiſie avec les Cantons de Schwitz & de Glaris, alliance qui dure depuis 1440. Le terroir du pays abonde en grains, en prairies & en pâturages.

Le gouvernement eſt compoſé de membres en partie Proteſtans, & en partie Catholiques, tirés des Communautés de chaque Religion. Dans les endroits où ſe fait l'exercice des deux Religions, les Réformés & les Catholiques éliſent conjointement les membres de leur grand Conſeil ſans avoir égard à l'alliance ou à la parenté. Ce grand Conſeil eſt le conſervateur de la liberté publique. Dans les affaires de conſéquence il convoque l'aſſemblée générale du peuple qui en décide ſouverainement.

TOCOUY; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom dans le commerce à une ſorte de toile qui ſe fabrique en divers endroits de l'Amérique Eſpagnole, ſur-tout du côté de Buénos-Aires.

TOCSIN; ſubſtantif maſculin. Bruit d'une cloche qu'on ſonne à coups preſſés & redoublés pour donner l'alarme, pour avertir du feu, *&c. Le feu ayant pris à l'Hôtel de Ville, on ſonna le tocſin. On fit ſonner le tocſin ſur les voleurs qui étoient entrés dans la ville.*

Dans quelques Villes, il y a une cloche deſtinée à *ſonner le tocſin*, qu'on appelle *la cloche du tocſin*, ou ſimplement *le tocſin. Le tocſin eſt bien placé dans cette tour.*

On dit figurément, *ſonner le tocſin ſur quelqu'un*; pour dire, exciter contre lui le public

TODDA-PANNE. *Voyez* à l'article SAGOU.

TODDA-WADDI. *Voyez* SENSITIVE.

TODDI; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de liqueur ſpiritueuſe que les Indiens tirent par inciſion d'une eſpèce de palmier appelé *palmier à vin.*

TODI; ville épiſcopale d'Italie, dans le Duché de Spolète, près du Tibre, à neuf lieues, ſud, de Pérouſe, & à 22, nord, de Rome.

TOGE; ſubſtantif féminin. *Toga.* C'eſt le nom de la robe que les Romains portoient. Il y avoit dans les toges de grandes différences pour la longueur, pour la couleur, & pour les ornemens, ſelon la diverſité des conditions, des profeſſions, de l'âge & du ſexe.

Les femmes n'uſoient point de la *toge* des hommes; celle qu'elles portoient étoit longue comme nos ſimarres, & avoit les extrêmités bordées de pourpre, ou d'une autre couleur; mais cet habit ſouffrit toutes les viciſſitudes des modes, & prit enfin le nom de *ſtole.* Horace nous apprend que les femmes répudiées pour adultère, étoient obligées de porter la *toge* des hommes.

Les jeunes Avocats qui commençoient à fréquenter le barreau, portoient la *toge* blanche, *togam candidam*; on les regardoit en effet comme des Candidats qui briguoient

Digitized by Google

le rang d'orateur. Antoine étoit ainſi vêtu quand il commença à parler contre Pompée ; mais ceux qui s'étoient acquis un rang diſtingué, portoient la *toge de pourpre*, en la ceignant de façon que les parties antérieures de la *toge* deſcendoient un peu au-deſſous du genou ; ils la relevoient inſenſiblement à meſure qu'ils avançoient en matière.

TOI ; pronom perſonnel. *Voyez* Tu.

TOILE ; ſubſtantif féminin. *Tela*. Tiſſu de fils de lin & de chanvre.

On ne ſait à qui l'on eſt redevable de l'invention de la toile. Quelques-uns ont prétendu que l'idée en eſt venue par l'obſervation du travail de l'araignée qui tire de ſa propre ſubſtance des filets preſque imperceptibles, dont elle forme avec ſes pattes ce merveilleux tiſſu, que l'on appelle vulgairement *toile d'araignée*, & qui lui ſert comme de filet ou de piége pour prendre les mouches dont elle ſe nourrit. Mais ſans s'arrêter à tous les raiſonnemens plus ou moins vraiſemblables, qu'on peut former ſur ce ſujet, il y a lieu de penſer avec M. Goguet, que l'idée des tiſſus à chaînes & à trames, a pu venir aux premiers hommes, d'après l'inſpection de l'écorce intérieure de certains arbres. On en connoît qui à la rudeſſe & à la roideur près, reſſemblent extrêmement à de la toile, les fibres en ſont arrangées l'une ſur l'autre de travers, & croiſées preſque à angles droits. Au ſurplus les toiles ſe font ſur un métier à deux marches par le moyen de la navette, de même que les draps, les étamines & autres ſemblables étoffes non croiſées.

Les principales choſes qu'il faut obſerver pour qu'une toile de chanvre ou de lin ſoit bien fabriquée & de bonne qualité, ſont :

1°. Qu'elle ſoit bien tiſſue, c'eſt-à-dire, bien travaillée & également frappée ſur le métier.

2°. Qu'elle ſoit faite ou toute de fil de lin, ou toute de fil de chanvre, ſans aucun mélange de l'un ou de l'autre, ni dans la chaîne, ni dans la trame.

3°. Que le fil qu'on y emploie, ou de lin ou de chanvre, ne ſoit point gâté, qu'il ſoit d'une égale filure, tant celui qui doit entrer dans le corps de la piéce, que celui dont les liſières doivent être faites.

4°. Que la chaîne ſoit compoſée du nombre des fils que la toile doit avoir, par rapport à ſa largeur, ſa fineſſe & ſa qualité, conformément aux réglemens généraux des Manufactures & aux ſtatuts des lieux.

5°. Que la toile ne ſoit point tirée, ni ſur ſa largeur, ni ſur ſa longueur.

6°. Qu'elle ſoit de même force, bonté & fineſſe, au milieu qu'aux deux bouts de la piéce.

7°. Enfin qu'elle ait le moins d'apprêt qu'il eſt poſſible, c'eſt à-dire, ni gomme, ni amidon, ni chaux, ni autres ſemblables drogues qui puiſſent couvrir ou ôter la connoiſſance des défauts de la toile.

La plus grande partie des toiles de lin & de chanvre qui ſe voient en France, ſont de la fabrique du royaume ; il s'en tire néanmoins quelques-unes des pays étrangers, particulièrement de celles de lin.

On appelle *toile cirée*, une toile enduite d'une certaine compoſition faite de cire ou de réſine mêlée de quelques autres ingrédiens capables de réſiſter à l'eau.

Pour enduire la toile de cette compoſition, on l'attache avec des

Digitized by Google

ficelles sur un chassis de bois suffisamment long; un ouvrier fait fondre la composition dans une poële de fer; & verse cette liqueur toute chaude sur la toile; un autre l'y étend avec une espèce de long couteau, ensuite on la laisse sécher pour y donner le nombre de couches nécessaires, jusqu'à ce qu'elle soit parvenue au point de perfection qu'on désire.

On fait des toiles cirées de plusieurs couleurs, les unes jaspées & fort unies du côté de l'endroit, & les autres toutes brutes sans jaspure.

Elles se vendent ordinairement en petites piéces ou rouleaux de quatre, huit, douze aunes. Les toiles qui s'emploient le plus ordinairement pour ciret, sont de grosses toiles de lin, ou des toiles d'étoupe d'une aune ou d'une aune moins demi-quart de large, qui se fabriquent en Normandie.

La toile cirée est employée à faire des couvertures de tentes de chariots, fourgons & charrettes pour l'armée, des parapluies, des casaques de campagne, *&c.* On s'en sert aussi pour emballer & empaqueter les marchandises qui craignent d'être mouillées.

Paris & Rouen sont les lieux où il s'en fabrique plus.

Il y a une autre sorte de toile cirée que l'on appelle *toile cirée grasse*, qui se fait avec de la cire, de la résine, de la térébenthine, de l'huile & quelques autres drogues qui la rendent impénétrable à l'eau. Cette sorte de toile cirée sert particulièrement à couvrir les caisses des marchandises qu'on emballe pour envoyer dans des lieux éloignés. On ne peut s'en servir utilement qu'elle n'ait été auparavant chauffée, ce qui fait qu'elle s'applique & s'attache sur les caisses d'une telle manière qu'on ne peut l'en arracher sans beaucoup de difficulté.

On dit proverbialement & populairement, *il a trop de caquet, il n'aura pas ma toile*; pour dire, qu'on ne veut point avoir affaire avec de grands parleurs.

On dit d'une affaire qui recommence toujours & ne finit point, que *c'est la toile de Penelope.*

On appelle *toile de coton*, la toile qui est faite de fil de coton; & *toile de soie*, celle qui est faite de fil de soie.

On appelle *toile peinte*, une toile de coton qui est peinte de diverses couleurs.

Ordinairement *par toile peinte*, on entend une toile peinte aux Indes, ou à la manière des Indes, avec des couleurs solides & durables. *Voyez* INDIENNE.

On appelle *toile imprimée*, la toile préparée pour peindre dessus.

On dit, *les toiles d'un moulin à vent*; pour dire, les toiles qu'on tend sur les aîles d'un moulin, pour le faire aller.

On appelle aussi *toile d'or*, *toile d'argent*, certains tissus légers dont la trame est d'or ou d'argent, & la chaîne de soie.

On appelle *toile d'araignée*, une sorte de tissu que font les araignées avec des fils qu'elles tirent de leur ventre, & qu'elles tendent pour prendre des mouches.

TOILE, se dit aussi du rideau qui cache le théâtre. *Après le premier acte, on baissa la toile.*

TOILES, au pluriel, signifie en termes de chasse, des piéces de toile avec lesquelles on fait un cintre en forme de parc, pour prendre des

Digitized by Google

sangliers. *Il a tué le sanglier dans les toiles. Tendre les toiles.*

On appelle aussi *toiles*, de grands filets que l'on tend pour prendre des cerfs, des biches, chevreuils, &c. *Quand on veut prendre des cerfs en vie, on les prend dans les toiles.*

On dit, *il va se mettre dans les toiles*; pour dire, il va se coucher. Il est familier.

TOILES, se dit encore de certains rideaux qui descendent depuis le toit jusques sur la muraille d'un jeu de paume, & que l'on tire pour se mettre à l'abri du soleil. *Tirer les toiles.*

TOILERIE; substantif féminin. Marchandise de toile. *Les Statuts de la Toilerie & Lingerie.*

TOILETTE; substantif féminin. Toile qu'on étend sur une table, pour y mettre ce qui sert à l'ornement & à l'ajustement des hommes & des femmes. *Toilette unie. Toilette à dentelle.*

On appelle *toilette de point*, le point préparé pour garnir une toilette. *Elle a acheté une belle toilette de point, de point d'Angleterre.*

On appelle particulièrement *toilette*, les flambeaux, les boîtes, les flacons, les carrés, &c. de la toilette d'une femme. *Toilette d'argent. Toilette de bois de Sainte Lucie.*

On appelle *dessus de toilette*, une pièce de velours, de damas, bordée de dentelle ou de frange, avec laquelle on couvre tout ce qui est sur la toilette. *Dessus de toilette de velours. Dessus de toilette de damas.*

On appelle aussi *toilette*, le tout ensemble. *Belle toilette. Riche toilette. Sa toilette étoit magnifique. La toilette de ses noces. Mettre la toilette.*

On appelle aussi & plus souvent *toilette*, la table même chargée de ce qui sert à la parure d'une femme. *La toilette n'est pas bien là. Approchez la toilette de la cheminée.*

On dit, *voir une dame à sa toilette, l'entretenir à sa toilette*; pour dire, la voir, l'entretenir pendant qu'elle s'habille.

On appelle familièrement *pilier de toilette*, un homme qui assiste assidûment à la toilette d'une ou de plusieurs femmes.

En parlant de certaines femmes acoutumées à porter à la toilette des dames, des nipes & des étoffes à vendre, on dit, que *ce sont des Revendeuses à la toilette*; & c'est dans cette acception qu'on dit, *vendre à la toilette, revendre à la toilette.*

On dit proverbialement, *plier la toilette*; pour dire, enlever, emporter les meubles d'un homme, d'une femme. *Il plia un beau matin la toilette, & s'en alla.* Il se dit aussi d'un valet qui vole les hardes de son Maître. *Ce valet plia la toilette de son Maître, & prit la fuite.*

TOISE; substantif féminin. Mesure de différente grandeur selon les lieux où elle est en usage. *La toise dont on se sert à Paris, est de six pieds de roi. La toise usitée en Lorraine est de dix pieds.*

On dit figurément & proverbialement, *on ne mesure pas les hommes à la toise*; pour dire, qu'il faut avoir attention au mérite des personnes plutôt qu'à leur taille.

TOISE, se dit aussi de la longueur de six ou dix pieds, &c. selon qu'est plus ou moins long l'instrument de ce nom. *Il répète le payement de vingt toises de muraille.*

Dans ce sens, on appelle *toise de roi*, la longueur de six pieds.

On appelle *toise courante*, la mesure en longueur de quelque chose

Digitized by Google

que ce ſoit, dont la hauteur eſt partout la même. *Il paye tant de la toiſe courante.*

On appelle *toiſe carrée*, une étendue carrée qui a en tous ſens la même quantité de pieds que l'inſtrument appelé *toiſe*. Et l'on appelle *toiſe cube*, un corps qui a autant de longueur, autant de largeur & autant de profondeur que contient de pieds le même inſtrument.

La première ſyllabe eſt longue & la ſeconde très-brève.

TOISÉ; ſubſtantif maſculin. Meſurage à la toiſe. *Il faut faire le toiſé des murs, des plafonds. Ce toiſé eſt juſte.*

En Mathématique, on appelle *le toiſé*, la ſcience ou l'art de meſurer les ſurfaces & les ſolides, & de réduire la meſure en calcul.

TOISÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* TOISER.

On dit figurément & populairement, qu'*une affaire eſt toiſée*; pour dire, qu'elle eſt terminée ſans eſpérance de retour.

TOISER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Meſurer à la toiſe. *Toiſer un mur. Toiſer un bâtiment.*

On prononce *toizer*.

TOISEUR; ſubſtantif maſculin. Celui qui toiſe. *Officier toiſeur des bâtimens du Roi.*

TOISON; ſubſtantif féminin. *Vellus.* La laine que l'on a tondue ſur une brebis, ſur un mouton. *Voici la ſaiſon d'abattre les toiſons des bêtes à laine. Laver les toiſons.*

Il ſe dit auſſi de la peau de la brebis ou du mouton chargé de ſa laine.

On appelle *la Toiſon d'Or*, la toiſon d'un bélier ſur lequel Phryxus & Hellé monterent, ſelon la Mythologie, pour traverſer le bras de mer qui ſépare l'Europe de l'Aſie. Hellé que le bruit des vagues effraya, ſe laiſſa tomber, & ſon frère tenta inutilement de la ſauver: on donna le nom d'Helleſpont à ce bras de mer où elle ſe noya. Phryxus parvint à l'autre bord, & ſe rendit dans la Colchide auprès d'Aëtès qui y régnoit. Il ſacrifia le bélier ſelon les uns à Jupiter, ſelon les autres au dieu Mars, & en ſuſpendit la toiſon ſur un hêtre dans un champ conſacré à Mars. On commit pour la garder un dragon qui veilloit jour & nuit; & pour plus grande ſûreté, on environna le champ de taureaux furieux, qui avoient les pieds d'airain, & qui jetoient des flammes par les narines. Aëtès ayant fait aſſaſſiner Phryxus, tous les Princes de la Grèce informés de cette barbarie, réſolurent la perte du meurtrier, & formèrent en même temps le deſſein de reconquérir la Toiſon d'Or; ce qui fut exécuté par Jaſon, accompagné des Argonautes. *Voyez* JASON.

On appelle *Ordre de la Toiſon d'Or*, ou abſolument, *la Toiſon*, une ordre de Chevalerie qu'inſtitua Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, le 10 Janvier 1430, durant la ſolennité de ſon mariage avec Iſabelle de Portugal. Ce Prince tint la même année le premier chapitre à Lille, le jour de *S. André*, ſous la protection de qui il avoit mis le nouvel ordre; mais il n'en dreſſa les ſtatuts que l'année ſuivante dans la même ville. Il n'y eut d'abord que vingt-quatre Chevaliers; mais l'an 1516, *Charles-Quint* voulut qu'il y en eût cinquante, ſans y comprendre le Chef ou Souverain; leur nombre n'eſt pas limité aujourd'hui, & le Roi d'Eſpagne

Digitized by Google

qui en eſt le Chef, confere cet ordre comme il lui plaît, & à qui il lui plaît.

Dans les Aſſemblées de l'ordre & autres jours de cérémonies, les Chevaliers portent le Grand Collier de l'ordre, qui eſt compoſé de fuſils & de cailloux d'où ſortent des étincelles de feu & au bas duquel pend une Toiſon d'Or. Leurs manteaux n'étoient d'abord que de drap; mais en 1473, *Charles* le Hardi ordonna qu'à l'avenir ils ſeroient de velours cramoiſi, doublés de ſatin blanc, avec un bord ſemé de fuſils, de pierres, d'étincelles, de toiſons brodées d'or, & que les habits de deſſous ſeroient auſſi de velours cramoiſi. Il voulut auſſi que le ſecond jour de l'Aſſemblée, les Chevaliers les portaſſent de drap noir, avec des chaperons de même étoffe. Cet arrangement fut changé en 1549, où il fut réglé que ces manteaux & chaperons ſeroient de velours noir, & ſeroient fournis par le Souverain comme les manteaux du premier jour. Enfin, *Charles* régla que le troiſième jour de l'Aſſemblée, les Chevaliers aſſiſtant à l'office de la Vierge, ſeroient vêtus de robes de damas blanc, avec des chaperons de velours cramoiſi. Les Officiers de l'ordre qui ſont, le Chancelier, le Tréſorier, le Greffier & le Roi d'armes, portent auſſi des robes & des manteaux de velours cramoiſi, mais tout uni. Hors des cérémonies, les Chevaliers ne portent qu'une Toiſon d'Or attachée à un filet d'or, ou à un ruban de ſoie. Cet ordre a été approuvé l'an 1433 par le Pape *Eugène IV*, & confirmé en 1516 par *Léon X*, qui lui a accordé divers priviléges. Il y en a un aſſez ſingulier, c'eſt que les femmes & les filles des Chevaliers peuvent entrer dans les Monaſtères des Religieuſes, avec le conſentement des Supérieurs. L'office de Chancelier de l'ordre eſt toujours exercé par une perſonne conſtituée en dignité eccléſiaſtique, qui a le pouvoir d'abſoudre les Chevaliers & les Officiers, de tous les cas réſervés, de commuer leurs vœux, & de leur accorder chaque année, & à l'article de la mort, une indulgence plénière.

TOIT; ſubſtantif maſculin. *Tectum.* La couverture d'un bâtiment, d'une maiſon. *On donne aux toits différentes figures. Un toit plat. Un toit à la manſarde. Monter ſur le toit.*

On dit, que *deux perſonnes habitent ſous un même toit*; pour dire, qu'elles logent dans la même maiſon.

On dit dans le même ſens, que *deux bénéfices ſont ſous le même toit*; pour dire, qu'ils ſont deſſervis dans la même Egliſe.

On dit figurément d'après l'Evangile, *publier, prêcher une choſe ſur les toits*; pour dire, en parler publiquement, l'annoncer hautement.

On appelle *toit*, dans un jeu de paume, les ais en forme de toit qui couvrent la galerie, le côté du dedans, & l'autre bout du jeu où eſt la grille. *On doit ſervir la balle ſur le toit de la galerie. La balle a porté ſur les deux toits.*

On dit proverbialement & figurément, *ſervir un homme ſur les deux toits*; pour dire, lui faciliter les moyens de réuſſir en ce qu'il ſouhaite, ou lui donner occaſion de paroître, de ſe faire valoir.

On appelle *toit à cochon*, la petite loge où l'on enferme les cochons. Et l'on dit figurément d'une

Digitized by Google

chambre mal propre, que c'*eſt un toit à cochon.*

Dans les mines, on appelle *toit*, la partie de la roche qui couvre la mine ou le filon.

TOJUGUA; ſubſtantif maſculin. Serpent couronné de la nouvelle Eſpagne: ſon front eſt revêtu de grandes & larges écailles, toutes mêlangées de blanc & de noir; celles de deſſus le dos ſont d'un beau noir de jai: le cou de ce reptile eſt remarquable par une tache blanche, relevée en boſſe & ſurmontée d'une couronne noirâtre; la queue finit par une pointe oſſeuſe; les écailles de deſſous le ventre ſont bai-brunes, & à bordure blanche. On met le Tojugua au rang des plus beaux ſerpens.

TOKAY; ville forte de la haute Hongrie, ſituée au confluent du Bodrog & de la Teiſſe, à 15 lieues, ſud, de Caſſovie, & à 36 lieues, nord-eſt, de Bude. Elle eſt renommée par les excellens vins de liqueur que l'on fait dans ſes environs, & qui ſont fort recherchés dans toute l'Europe. On a été juſqu'ici dans le préjugé que le territoire de *Tokay* ne fourniſſoit qu'une très-petite quantité de cet excellent vin; mais ceux qui connoiſſent le pays, aſſurent que le terrain où il croît occupe une eſpace de plus de ſept milles d'Allemagne, ou quatorze lieues de France; les Hongrois appellent ce diſtrict *Hegy-Allia*, le pays ſous les montagnes: il s'y trouve différens cantons qui produiſent un vin tout auſſi agréable que celui de *Tokay*. Ce qui rend ce vin rare, c'eſt qu'un grand nombre de vignes y demeurent en friche.

TOKEN; ſubſtantif maſculin. C'eſt un cytiſe du Japon, dont on diſtingue plus de cent eſpèces différentes. Il porte des lys, & ne fleurit qu'en automne. Ses fleurs ſont rares, croiſſent une à une, & ne ſe reſſemblent point. Les unes ſont d'un bel incarnat, d'autres d'un écarlate un peu détrempé, d'autres blanches & doubles, d'autres couleur de pourpre tirant ſur le blanc.

TOKKIVARI; ſubſtantif maſculin & terme de Relation. Eſpèce d'armoire à compartimens qui fait un des principaux meubles des Japonois, dans laquelle ils ont ſoin de placer le livre de la loi qu'ils ne montrent point aux étrangers, & qu'ils ne laiſſent jamais traîner dans leurs chambres.

TOKKO; ſubſtantif maſculin & terme de Relation. C'eſt le nom que les Japonois donnent à un coffre ou meuble dont ils ornent leurs appartemens. Il n'a qu'un pied de haut ſur deux de large; on le place contre la muraille d'une chambre, & l'on étend deux tapis au-deſſous; c'eſt-là que l'on fait aſſeoir les perſonnes à qui l'on veut faire honneur.

TÔLE; ſubſtantif féminin. Plaques de fer battues, dont on fait des poêles & d'autres ouvrages. *Une cheminée garnie de tôle.*

La premiere ſyllabe eſt longue & la ſeconde très-brève.

TOLÈDE; ville conſidérable d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille, près du Tage, à quinze lieues, ſud, de Madrid, & ſoixante-quatorze, nord-eſt, de Seville, ſur une montagne aſſez rude. Les rues y ſont étroites, mais les places où l'on tient des marchés ſont fort étendues. Le château royal, que l'on appelle *Alcaçar*, d'un mot retenu des Maures, eſt un beau & vaſte

Digitized by Google

bâtiment antique. L'Egliſe cathédrale eſt l'une des plus riches de toute l'Eſpagne. Le Sagrario ou la principale chapelle, eſt un tréſor en ouvrages d'or & d'argent; la cuſtode ou le tabernacle qui ſert à porter le Saint-Sacremnet à la Fête-Dieu, eſt ſi peſant qu'il ne faut pas moins que trente hommes pour le porter.

Si cette Egliſe eſt ſuperbement ornée, elle n'eſt pas moins bien rentée; ſon Archevêque eſt Primat du Royaume, Conſeiller d'Etat, Grand Chancelier de Caſtille, & jouiſſant du privilége de parler le premier après le Roi; il poſſéde dix-ſept villes, & ſon revenu eſt au moins d'un million de notre monnoie; les honneurs qu'il reçoit comme Archevêque à ſon entrée dans *Tolède*, ſont tels qu'on en rendroit à un Monarque.

Le Clergé de ſon Egliſe jouit d'environ 400000 écus de rente. Le Cardinal Ximénès, qui fut Archevêque de *Tolède* au commencement du ſeizième ſiécle, a ſingulièrement contribué à l'ornement de cette Egliſe, car on prétend que les dépenſes qu'il y fit montoient à cinquante mille ducats: il employa environ cinquante mille écus à la ſeule impreſſion des Miſſels & des Bréviaires Mozarabes.

On compte dans *Tolède* dix-ſept places publiques, vingt ſept paroiſſes, trente-huit maiſons religieuſes, & pluſieurs hôpitaux. Il s'y eſt tenu divers Conciles. L'Univerſité fondée en 1475, a été fort enrichie par le Cardinal Ximénès. La ville eſt forte d'aſſiette, & fait un grand commerce de ſoie & de laine; mais ce commerce fleuriroit bien davantage, pour peu qu'on voulût travailler à rendre le Tage navigable, afin que les bateaux arrivaſſent au pied des maiſons de la ville.

Dans l'ancien temps Tolède fut une colonie Romaine: Jules Céſar en fit ſa place d'armes; Auguſte y établit la Chambre Impériale; Leovigilde, Roi des Goths, y choiſit ſa réſidence; Bamba l'aggrandit & l'entoura de murailles. Les Maures la prirent l'an 714, lorſqu'ils entrèrent en Eſpagne, & le Roi Alphonſe VI, Roi de la Vieille-Caſtille, la reprit ſur eux à l'inſtigation du Cid, fils de Dom Diegue, qui s'étoit tant diſtingué contre les Muſulmans, & qui offrit au Roi Alphonſe tous les Chevaliers de ſa Banière pour le ſuccès de l'entrepriſe.

Le bruit de ce fameux ſiége & la réputation du Cid, appelèrent de l'Italie & de la France beaucoup de Chevaliers & de Princes. Raimond, Comte de Toulouſe, & deux Princes du Sang de France de la branche de Bourgogne, vinrent à ce ſiége. Le Roi Mahométan, nommé *Hiaja*, étoit fils d'un des plus généreux Princes dont l'hiſtoire ait conſervé le nom. Almamon ſon père avoit donné dans *Tolède* un aſyle à ce même Roi Alphonſe, que ſon frère Sanche perſécutoit alors. Ils avoient vécu long-temps enſemble dans une amitié peu commune, & Almamon loin de le retenir, quand après la mort de Sanche il devint Roi, & par conſéquent à craindre, lui avoit fait part de ſes tréſors: on dit même qu'ils s'étoient ſéparés en pleurant. Plus d'un Chevalier Mahométan ſortit des murs pour reprocher au Roi Alphonſe ſon ingratitude envers ſon bienfaiteur, & il y eut plus d'un combat ſingulier ſous les murs de *Tolède*.

Le

Digitized by Google

Le siége dura une année; enfin *Tolède*, capitula en 1085, mais à condition qu'on traiteroit les Musulmans comme ils en avoient usé avec les Chrétiens, & qu'on leur laisseroit leur religion & leurs lois, promesse qu'on tint d'abord, & que le temps fit violer. Toute la Castille Neuve se rendit ensuite au Cid, qui en prit possession au nom d'Alphonse; & Madrid, petite place qui devoit être un jour la capitale de l'Espagne, fut pour la première fois au pouvoir des Chrétiens.

Plusieurs familles vinrent de France s'établir dans *Tolède*: on leur donna des priviléges qu'on appelle même encore en Espagne *Franchise*. Le Roi Alphonse fit aussi-tôt une Assemblée de Prélats, laquelle sans le concours du peuple autrefois nécessaire, élut pour Evêque de *Tolède* un Prêtre *Bernard*, à qui le Pape Grégoire VII conféra la Primatie d'Espagne à la prière du Roi.

La conquête fut presque toute pour l'Eglise; mais le Primat eut l'imprudence d'en abuser, en violant les conditions que le Roi avoit jurées aux Maures; la plus grande Mosquée devoit rester aux Mahométans. L'Archevêque pendant l'absence du Roi en fit une Eglise, & excita contre lui une sédition. Alphonse revint à *Tolède*, irrité contre l'indiscrétion du Prélat; il appaisa le soulevement en rendant la Mosquée aux Arabes; & en menaçant de punir l'Archevêque, il engagea les Musulmans à lui demander eux-mêmes la grâce du Prélat Chrétien, & ils furent contens & soumis.

TOLEN; île des Pays-Bas, dans la province de Zélande, près de la côte du Brabant dont elle n'est séparée que par un canal. Sa Capitale qui est située sur ce canal, porte aussi le nom de *Tolen*; c'est une ancienne ville qui a le troisième rang entre celles de Zélande, & va après Middelbourg & Ziriczée.

TOLENTIN; petite ville d'Italie dans la Marche d'Ancône, sur le Chiento, à quatre lieues, sud-oueſt, de Macerata.

TOLÉRABLE; adjectif des deux genres. *Tolerabilis*. Qu'on peut tolérer. *Croyez vous que cette prétention soit tolérable. Il tient des propos qui ne sont pas tolérables.*

TOLÉRANCE; substantif féminin. *Tolerantia*. Condescendance, indulgence pour ce qu'on ne peut empêcher, ou qu'on croit ne devoir pas empêcher. *C'est un droit dont il ne jouit que par tolérance.*

TOLÉRANCE, se dit en matière de Religion, pour signifier, la condescendance qu'on a les uns pour les autres, touchant certains points qui ne sont pas regardés comme essentiels à la religion. *L'Église Latine use de tolérance pour l'Eglise Grecque sur le mariage des Prêtres.*

TOLÉRANCE, se dit aussi de la condescendance politique qui fait que quelques Souverains souffrent dans leurs États l'exercice d'une autre religion que celle qui y est établie par les Lois de l'État. *La tolérance a lieu en Hollande & en Angleterre.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième longue & la quatrième très-brève.

TOLÉRANT, ANTE; adjectif. *Tolerans*. Qui tolère. Il ne se dit guère qu'en matière de religion. *La plupart des grands Rois ont été tolérans.*

TOLÉRANTISME; substantif masculin. Caractère ou système de

Digitized by Google

ceux qui croient qu'on doit tolérer dans un état toutes sortes de religions.

Un Auteur moderne qui a pensé judicieusement que de tous les moyens qu'on emploie pour arriver à quelque but, la violence est le moins propre à remplir celui qu'on se propose, fait ainsi parler en faveur du tolérantisme un de ces infortunés pour lesquels la persécution n'a que trop souvent élevé des buchers : ô mes frères, dit ce malheureux, qu'exigez vous de moi? Comment puis-je vous satisfaire? Est-il en mon pouvoir de renoncer à mes sentimens, à mes opinions, pour m'affecter des vôtres? De changer, de résoudre l'entendement que Dieu m'a donné, de voir par d'autres yeux que les miens, & d'être un autre que moi? Quand ma bouche exprimeroit cet aveu que vous désirez, dépendroit-il de moi que mon cœur fût d'accord avec elle, & ce parjure forcé de quel prix seroit-il à vos yeux? Vous-mêmes qui me persécutez, pourriez-vous jamais vous résoudre à renier votre croyance? Ne feriez-vous pas aussi votre gloire de cette constance qui vous irrite & qui vous arme contre moi? Pourquoi voulez-vous donc me forcer par une inconséquence barbare, à mentir contre moi-même, & à me rendre coupable d'une lâcheté qui vous feroit horreur?

Par quel étrange aveuglement renversez-vous pour moi seul toutes les lois divines & humaines? Vous tourmentez les autres coupables pour tirer d'eux la vérité, & vous me tourmentez pour m'arracher des mensonges; vous voulez que je vous dise ce que je ne suis pas, & vous ne voulez pas que je vous dise ce que je suis. Si la douleur me faisoit nier les sentimens que je professe, vous approuveriez mon désaveu, quelque suspect qu'il dût être; vous puniſſez ma sincérité, vous récompenseriez mon apostasie; vous me jugez indigne de vous, parceque je suis de bonne foi; n'est-ce donc qu'en cessant de l'être que je puis mériter ma grâce? Disciples d'un maître qui ne prêcha que la vérité, croyez-vous augmenter sa gloire, en lui donnant pour adorateurs des hypocrites & des parjures? Si c'est le mensonge que j'embrasse & que je défends, il a pour moi toutes les apparences de la vérité; Dieu qui connoît mon cœur, voit bien qu'il n'est point complice des égaremens de mon esprit, & que dans mes intentions, c'est la vérité que j'honore, même en combattant contr'elle.

Eh! Quel autre intérêt, quel autre motif pourroit m'animer? Si je m'expose à tout souffrir, à perdre tout ce que j'ai de plus cher pour suivre des sentimens dont l'erreur m'est connue, je ne suis qu'un insensé, un furieux, plus digne de votre pitié que de votre haine; mais si je m'expose à tout souffrir, si je brave les tourmens & la mort pour conserver ce qui m'est plus précieux que la vie, les droits de ma conscience & de ma liberté; que voyez-vous dans ma persévérance, qui mérite votre indignation? Mes sentimens, dites-vous, sont les plus dangereux, les plus condamnables; mais n'avez-vous que le fer & le feu pour m'en convaincre & me ramener? Quel étrange moyen de persuasion que des bûchers & des échafauts! La vérité même seroit méconnue sous cet aspect; hélas! Ce n'est pas ainsi qu'elle exerce

Digitized by Google

ſur nous ſon empire ; elle a des armes plus victorieuſes ; mais celles que vous employez ne prouvent que votre impuiſſance : s'il eſt vrai que mon ſort vous touche, que vous déploriez mes erreurs, pourquoi précipiter ma ruine, que j'aurois prévenue peut être ? Pourquoi me ravir un temps que Dieu m'accorde pour m'éclairer ? Prétendez-vous lui plaire en empiétant ſur ſes droits, en prévenant ſa juſtice ? Et penſez-vous honorer un Dieu de paix & de charité, en lui offrant vos frères en holocauſte, & en lui élevant des trophées de leurs cadavres.

TOLÉRÉ, ÉE ; participe paſſif. *Voy.* TOLÉRER.

TOLÉRER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Tolerare.* Supporter, avoir de l'indulgence pour des abus, ſupporter des choſes qui d'elles-mêmes ne ſont pas bien. *Il y a des abus qu'on eſt obligé de tolérer. On tolère à Rome les lieux de débauche, mais on ne les approuve pas. Le Roi de Pruſſe tolère toutes ſortes de religions. On doit tolérer ſes amis & leurs défauts. Un Souverain ne doit jamais tolérer l'injuſtice ni les vexations de ſes Officiers.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième longue ou brève. *Voyez* VERBE.

Le pénultième *e* des temps qui ſe terminent par un *e* féminin, prend le ſon de l'*e* ouvert, & alonge la ſyllabe.

Différences relatives entre, *tolérer ; ſouffrir, permettre.*

On *tolère* les choſes, lorſque les connoiſſant, & ayant le pouvoir en main, on ne les empêche pas. On les *ſoufre*, lorſqu'on ne s'y oppoſe pas, faiſant ſemblant de les ignorer, ou ne pouvant les empêcher. On les *permet*, lorſqu'on les autoriſe par un conſentement formel.

Tolérer & *ſouffrir* ne ſe diſent que pour des choſes mauvaiſes ou qu'on croit telles. *Permettre* ſe dit & pour le bien & pour le mal.

Les Magiſtrats ſont quelquefois obligés de *tolérer* certains maux, de crainte qu'il n'en arrive de plus grands. Il eſt quelquefois de la prudence de *ſouffrir* des abus dans la diſcipline de l'Égliſe, plutôt que d'en rompre l'unité. Les lois humaines ne peuvent jamais *permettre* ce que la loi divine défend : mais elles défendent quelquefois ce que celle-ci *permet.*

TOLLÉ ; mot latin pris de l'Évangile, & qui n'eſt uſité que dans cette phraſe du ſtyle familier, *crier tollé ſur quelqu'un ;* pour dire, crier afin d'exciter de l'indignation contre quelqu'un.

TOLLIR ; vieux mot qui ſignifioit autrefois, ôter, enlever de force.

TOLLIUS, (Jacques) natif d'Utrecht, mort en 1696, étoit Docteur en Médecine, & Profeſſeur ordinaire en Éloquence & en Grec dans l'Univerſité de Duisbourg. On a de lui, 1. *Epiſtolæ Itinerariæ*, Amſterdam, 1700, *in*-4°. Recueil curieux dans lequel il raconte ce qu'il a obſervé de plus remarquable dans ſes Voyages d'Allemagne & de Hongrie. 2. *Fortuita Sacra*, Amſterdam 1687, *in*-8°. 3. Une Édition de *Longin*, en 1694, plus eſtimée que l'Ouvrage précédent, lequel eſt rempli d'idées vaines ſur la Pierre Philoſophale.

TOLLIUS, (Corneille) frère du précédent, fut Secrétaire d'Iſaac Voſſius, qui fut obligé, dit-on, de le chaſſer de chez lui. Il devint en-

Digitized by Google

ſuite Profeſſeur en Grec & en Eloquence à Hardewick, & Secrétaire des Curateurs de l'Univerſité de cette ville. On a de lui, 1. Un Traité *de Infidelitate Litterarum*, que Jean *Burchard Menche* a fait réimprimer à Léipſick, en 1707, dans le Recueil intitulé : *Analecta de Calamitate Litterarum.* 2. Une *Edition de Palephate*, & quelques autres écrits où l'on trouve, ainſi que dans les précédens, des choſes curieuſes & recherchées.

TOLNA ; ville de Hongrie, Capitale d'un Comté de même nom, ſur le Danube, à trois lieues, ſud-oueſt, de Colocza, & à vingt lieues, ſud, de Bude.

TOLOZA ; ville d'Eſpagne, Capitale du Guipuſcoa, dans une vallée fertile & agréable, ſur les rivières d'Araxes & d'Oria, à quinze lieues, ſud-oueſt, de Bayonne, & dix-neuf, ſud-eſt, de Bilbao.

TOLU ; ville de l'Amérique méridionale, dans la Terre Ferme, à douze lieues de Carthagène. C'eſt de-là qu'on apporte le baume de Tolu auquel on attribue les mêmes vertus qu'au baume du Pérou. Les Anglois en font un fréquent uſage dans la phtiſie & les ulcères internes. On le vante pour conſolider les ulcères, & les défendre de la pourriture ; on le preſcrit dans les plaies des jointures & dans les coupures ; comme il n'a point d'acrimonie, les malades le prennent facilement, étant diſſous dans quelque liqueur mêlé avec un jaune d'œuf & du ſucre ; il forme un remède reſtaurant & aſſez agréable.

TOMAN ; ſubſtantif maſculin. Somme de compte en uſage en Perſe. Le toman vaut ſix livres de France.

TOMAR ; petite ville de Portugal dans l'Eſtrémadure, ſur la rivière de Nabaon, à 16 lieues, ſud-eſt, de Coimbre, & 26, nord-eſt, de Lisbonne.

TOMASI, (Joſeph Marie) fils de *Jules Tomaſi*, Duc de Parme, naquit à Alicante en Sicile, en 1649. Quoiqu'il fût l'aîné d'une famille illuſtre, il ſe conſacra à la Sainte Vierge, dès ſa plus tendre jeuneſſe, fit vœu de chaſteté, & entra dans l'Ordre des Théatins. Sa modeſtie & ſes autres vertus le rendirent le modèle de ſes Confrères, & ſon vaſte ſavoir, l'admiration des Littérateurs Italiens. Il apprit le Grec, l'Hébreu, le Chaldéen ; il ſe rendit habile dans la Théologie, & ſur-tout dans la connoiſſance de l'Écriture-Sainte, & dans cette partie de la ſcience eccléſiaſtique qui règle l'Office Divin. Le Pape Clément XI l'honora de la pourpre romaine en 1712, & il fallut lui faire violence pour la lui faire accepter. Le nouveau Cardinal répandit dans Rome d'abondantes aumônes, & contribua beaucoup par ſes ſermons & par ſon zèle à la réforme des mœurs de cette ville. Il mourut en 1713, à 64 ans. On a de lui, 1. *Codices Sacramentorum* in-4°. 1680. 2. *Pſalterium juxtà duplicem edit. Romanam & Gallicanam.* 3. *Pſalterium cum canticis, verſibus priſco more diſtinctum*, & pluſieurs Ouvrages qui prouvent beaucoup d'érudition, & une érudition très-variée. Les Ouvrages de ce pieux & ſavant Cardinal ont été recueillis à Rome en 1745, en 12 vol. *in*-4°.

TOMASINI, (Jacques Philippe) né à Padoue en 1597, mourut à Citta-nova, dont il étoit Évêque vers 1670. Les lettres dont il fit preſque

Digitized by Google

ſon occupation journalière, furent en quelque ſorte la cauſe de ſon élévation à l'Epiſcopat. Il eut le courage de s'oppoſer au mauvais goût de ſon temps, & ſurtout à celui de Marini pour rappeler celui de Pétrarque, qui lui avoit ſervi d'introducteur & d'ami auprès des Savans. Il recueillit ſans choix & avec peu d'ordre tout ce qu'il trouva ſur cet Auteur célèbre, & le publia ſous ce titre : *Petrarca redivivus*, en 1 vol. *in*-4°. qu'il préſenta à Urbain VIII. Ce Pontife l'agréa, & regardant Tomaſini comme ſon parent, le récompenſa par l'Evêché de Citta-Nova. L'Auteur revit & corrigea ſon Ouvrage, & en donna une nouvelle Edition en 1650. Nous avons encore de lui une bonne édition des *Epîtres de Caſſandre Fidèle* avec ſa *Vie*, des fragmens ſur l'Hiſtoire de Padoue, & la vie de pluſieurs perſonnes illuſtres.

TOMATE; ſubſtantif féminin. Eſpèce de pomme d'amour. *Voyez* POMME D'AMOUR.

TOMBAC; ſubſtantif maſculin. Sorte de métal factice dont la couleur eſt jaune & approchante de celle de l'or, & dont le cuivre fait la baſe. On en fait des boucles, des boutons, des chandeliers & autres uſtenſiles & ornemens.

On trouve dans un grand nombre de livres différentes manières de faire du *tombac*, & l'on y fait entrer quelquefois des ſubſtances entièrement inutiles ; telles ſont le vert-de-gris, l'étain, le vitriol, le mercure, la tutie ou la chaux de zinc, le curcuma, *&c.* On preſcrit auſſi d'y employer différens ſels, tels que le ſel ammoniac, la ſoude, le fiel-de verre, le borax, le tartre & le nitre, *&c.* & de faire diſſoudre ces ſubſtances, tantôt dans de l'huile, tantôt dans du vinaigre, tantôt dans de l'huile de navette, *&c.* ſans s'arrêter à faire voir les défauts de la plûpart des procédés que les livres indiquent pour faire le *tombac*, nous allons donner celui qui nous a paru le plus ſûr & le plus raiſonnable ; il eſt tiré des *œuvres chimiques* de M. de Juſti, publiées en Allemand en 1760. Cet Auteur examine d'abord quelles doivent être les qualités d'un *tombac* bien fait. Il trouve 1°. Qu'il ne doit être que peu ou point ſujet à ſe couvrir de vert-de-gris, inconvénient qui accompagne toujours le cuivre, & dont il eſt très-difficile de le dépouiller; 2°. il doit être d'un grain plus fin & plus compacte que le cuivre, & avoir plus d'éclat que lui ; 3°. Il doit être d'un jaune rougeâtre, comme l'or qui eſt allié avec du cuivre, & non d'un jaune pâle comme le cuivre jaune ; 4°. Enfin il faut que le bon tombac ait une certaine ductilité, afin que les uſtenſiles qui en ſont faits ne ſe caſſent point trop aiſément, comme cela n'arrive que trop ſouvent lorſque l'alliage n'a point été fait convenablement.

Cela poſé, M. de Juſti paſſe au procédé, & il dit que pour remédier au premier inconvénient, qui eſt celui du vert-de-gris auquel le cuivre eſt ſujet ; il faut enlever à ce métal l'acide qu'il contient, & qui eſt, ſelon lui, la cauſe principale de cette eſpèce de rouille. Pour cet effet, il faut purifier le cuivre; on y parviendra en prenant un quarteron de potaſſe bien sèche, un quarteron de fiel de verre, & trois onces de verre blanc ; on pulvériſera ces matières, on les mêlera enſemble, & on partagera ce mélange en deux parties égales. Alors

Digitized by Google

on mettra une livre & deux onces de cuivre dans un creuſet que l'on placera dans un fourneau à vent; on donnera un feu aſſez violent, vu que le cuivre n'entre que difficilement en fuſion. Lorſque ce métal ſera fondu, on y joindra peu-à-peu & à différentes repriſes, la moitié du mélange dont on vient de parler; on couvrira le creuſet, on pouſſera le feu pendant environ un quart-d'heure; au bout de ce temps, on videra le cuivre fondu dans une lingotiere frottée de ſuif, ou bien on laiſſera refroidir le creuſet, on le caſſera enſuite pour en ôter le cuivre, que l'on ſéparera des ſels qui formeront une eſpèce de ſcorie à ſa ſurface. On réitérera la même opération avec l'autre moitié du mélange miſe à part. M. de Juſti a trouvé que cette purification rendoit le cuivre beaucoup plus doux, plus ductile & plus brillant. Il aſſure que ce métal eſt dégagé par-là d'une portion de ſon acide qui, ſelon lui, produit le vert-de-gris, & il a reconnu par pluſieurs expériences que cet acide s'étoit combiné avec les ſels alkalis, qu'il avoit employés pour la purification. Dans cette opération, le cuivre ne perd que deux onces de ſon poids; ainſi il reſte encore une livre de cuivre purifié. On fera fondre cette livre de cuivre au fourneau à l'aide des ſoufflets: auſſi-tôt qu'il eſt entré parfaitement en fuſion, on lui joindra treize onces de zinc; on ajoutera en même temps une demi-once de poix-réſine ou de ſuif, afin d'empêcher que le zinc ne ſe conſume avant d'avoir eu le tems de ſe combiner avec le cuivre; après quoi, on remue tout le mélange avec une baguette de fer. Comme ces matières ne tardent point à ſe conſumer, & comme pourtant il eſt important que le zinc ait le temps de s'incorporer avec le cuivre, on tiendra prêt un mélange compoſé de trois onces de flux noir bien ſec, fait avec trois parties de tartre crud & une partie de nitre; on mêle ces deux ſubſtances, & on les fait détonner en y jetant un charbon allumé. A trois onces de ce flux noir, on joindra une once de ſel ammoniac, une once de potaſſe, une once de fiel de verre, une demi-once de vitriol vert, deux onces de verre blanc pulvériſé, & une once de limaille de fer qui ait été lavée, & enſuite parfaitement ſéchée. Chacune de ces ſubſtances doit être réduite en une poudre très-fine, après quoi on les mêle ſoigneuſement. Quand ce mélange a été ainſi préparé on le chauffe, de peur qu'il n'attire l'humidité de l'air, & l'on en met une cuillerée à la fois dans le creuſet; on le recouvre de ſon couvercle, & l'on donne le feu le plus violent, afin que le tout fonde pendant cinq ou ſix minutes; alors on retire le creuſet du feu, on le laiſſe refroidir, & en le caſſant on obtient du tombac.

M. de Juſti aſſure que la limaille de fer contribue beaucoup à la bonté de cet alliage; ſelon lui, il le rend plus compacte, d'un grain plus fin & plus aiſé à travailler. Lorſqu'on veut en faire des ouvrages, on eſt obligé de faire fondre ce tombac de nouveau; mais auſſi-tôt que cet alliage ſe fond, il faut y joindre de la poix ou du ſuif pour empêcher le zinc de ſe diſſiper; on donnera alors un feu violent, & l'on videra promptement le creuſet dans des moules que l'on tiendra tout prêts pour lui donner la forme qu'on déſire. Cet alliage ſera d'une couleur qui ap-

Digitized by Google

prochera beaucoup de celle de l'or, il aura toutes les qualités que l'on a décrites ci-deſſus, & aura un certain degré de ductilité, c'eſt-à-dire il ne ſera point ſujet à ſe caſſer.

On peut faire diverſes eſpèces de tombac, ſuivant les différentes proportions dans leſquelles on joindra du zinc avec le cuivre. En mettant parties égales de zinc & de cuivre, l'alliage aura une véritable couleur d'or, mais il ſera très-caſſant. Si l'on y met moins de treize onces de zinc ſur une livre de cuivre, ce qui eſt la doſe preſcrite dans l'opération qui a été décrite; la couleur du tombac ne ſera point ſi belle à proportion que l'on aura diminué la quantité du zinc. Mais comme bien des ouvriers, pour faire différens ouvrages en tombac, ont beſoin qu'il ſoit ductile & doux, plutôt que d'une belle couleur, voici la compoſition que M. de Juſti leur propoſe dans ce cas.

On prendra dix onces de cuivre bien pur, & ſix onces de laiton ou de cuivre jauni par la calamine; on les fera fondre enſemble. Auſſi-tôt qu'ils ſeront entrés en fuſion, on leur joindra cinq onces de zinc. On continuera le reſte du procédé de la manière qui a été indiquée pour la première opération, c'eſt-à-dire on y joindra des ſels, du verre pulvériſé, *&c.* avec la ſeule différence, qu'au lieu d'une once de limaille de fer, on n'en mettra qu'une demi-once. On aura de cette façon un tombac d'une couleur plus pâle que le précédent, mais il aura l'avantage de pouvoir s'étendre ſous le marteau.

A chaque fois que l'on fait fondre le tombac, il perd quelque choſe de ſon éclat & de ſa qualité; cela vient de ce que le feu diſſipe une portion du zinc qui entre dans ſa compoſition. C'eſt-là ce qui cauſe la diminution que cet alliage ſouffre dans ſon poids, qui eſt à chaque fois d'une ou deux onces par livre de tombac; ainſi il eſt à propos de rajouter à chaque livre de cet alliage deux onces de zinc & un gros de limaille de fer, chaque fois qu'on fait fondre; il ſera auſſi très-bon d'y joindre en même tems de la poix ou du ſuif.

TOMBAC BLANC, ſe dit quelquefois d'une compoſition métallique blanche, & qui par ſa couleur a quelque reſſemblance avec l'argent; c'eſt du cuivre blanchi par l'arſenic.

On trouve pluſieurs manières de faire cette compoſition. Voici celle que donne Stahl dans ſon *introduction à la Chimie*. Faites fondre quatre onces de cuivre, à quoi vous joindrez enſuite une demi-once d'arſenic fixé par le nitre, & qui ſera empâté dans de la terre graſſe humectée par de l'eau de chaux, dont on aura formé une ou deux boules. Laiſſez le tout en fuſion environ pendant un quart d'heure. Prenez bien garde qu'il ne tombe point de charbons dans le creuſet. Au bout de ce temps, videz le creuſet, & examinez la couleur que cette compoſition tracera ſur une pierre de touche: & voyez ſi elle ſouffre le marteau. Si elle n'avoit point une ductilité convenable, il faudroit la remettre en fuſion pendant quelque tems avec du verre pilé, ou avec un peu de nitre. Si on joint à cette compoſition la moitié ou le tiers d'argent, ſa couleur blanche ne s'altérera point.

Autre manière. Prenez une demi-livre de lames de cuivre. Plus, prenez de ſel ammoniac, de nitre &

Digitized by Google

de tartre de chacun une demi-once, de mercure ſublimé deux gros. Mêlez ces ſubſtances dans un creuſet, & faites fondre le mélange à un feu très fort. Réitérez la même opération à pluſieurs repriſes, à la fin le cuivre deviendra blanc comme de l'argent.

Autre. Prenez d'arſenic blanc une demi-livre; de nitre & de ſel ammoniac, de chacun une once. On fera diſſoudre chacune de ces ſubſtances ſéparément dans de l'eau-forte; après quoi, on mêlera enſemble toutes ces diſſolutions; on enlèvera par la diſtillation le ſuperflu de la diſſolution, juſqu'à ce que ce qui reſte devienne trouble; alors on y mettra de l'huile de tartre par défaillance juſqu'à ſaturation, il ſe fera un précipité que l'on ſéchera. On prendra une once de ce précipité, que l'on fera fondre avec une livre de cuivre qui deviendra d'un beau blanc.

Autre. Mettez dans un creuſet une once d'arſenic blanc, deux onces de ſel marin, deux onces de nitre, une once de potaſſe; on mêlera bien toutes ces ſubſtances; après quoi on mettra le creuſet dans le feu ſous une cheminée qui attire bien; on l'y laiſſera juſqu'à ce qu'il n'en parte plus de vapeurs qui ſont très-dangereuſes. On prendra une once de cette matière qui ſera reſtée dans le creuſet, que l'on joindra avec quatre onces de lames de cuivre coupées par petits morceaux, & que l'on aura fait fondre dans un autre creuſet; on remuera bien le tout, & l'on y ajoutera deux onces de cuivre jaune réduit en lames très-minces; on remuera de nouveau; & lorſque le tout ſera parfaitement entré en fuſion, on mettra dans le creuſet deux onces d'argent fin. Lorſque tout ſera fondu, on remuera encore avec une verge de fer bien échauffée, & l'on videra le creuſet dans une lingotiere. On aura par ce moyen une compoſition métallique très-malléable, & qui reſſemblera beaucoup à de l'argent.

Autre. Faites fondre dans un creuſet deux onces d'argent; lorſqu'il ſera parfaitement fondu, joignez-y quatre onces de cuivre jaune qui aura été rougi & éteint deux ou trois fois dans de fort vinaigre. Faites fondre le tout de nouveau, alors joignez-y de ſel marin décrépité, de borax, de nitre & d'arſenic blanc, de chacun une demi-once. Faites fondre de nouveau le tout pendant une heure, & alors vous viderez votre creuſet.

TOMBE; ſubſtantif féminin. Grande table de pierre, de marbre, de cuivre, *&c.* dont on couvre une ſépulture. *Il a voulu qu'on mît cette épitaphe ſur la tombe de ſon père. Une tombe de marbre.*

On diſoit autrefois, *avoir droit de tombe dans une égliſe;* pour dire, avoir droit d'y être enterré. On dit aujourd'hui, *avoir droit de ſépulture.*

TOMBE, ſe dit auſſi pour ſépulcre. *Elle eſt dans la tombe.*

On dit poëtiquement, *deſcendre dans la tombe;* pour dire, mourir.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

TOMBÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* TOMBER.

TOMBEAU; ſubſtantif maſculin. *Tumulus.* Sépulcre, monument élevé à la mémoire d'un mort dans l'endroit où il eſt inhumé, où il eſt enterré. Il ſe dit auſſi de tout lieu où un homme eſt enterré.

Un

Digitized by Google

Un Perſan auſſi diſtingué par ſa naiſſance que par la pénétration & la ſolidité de ſon eſprit, ayant vu Rome dans ſa ſplendeur, l'Empereur lui demanda ce qu'il penſoit des magnificences qui s'y étoient offertes à ſa vue, & s'il ne ſouhaiteroit pas y fixer ſon ſéjour? « Seigneur, lui répondit le ſage » Perſan, rien n'eſt comparable aux » beautés qui ſe ſont préſentées à » mes yeux; mais vous l'avouerai- » je? Je n'en ai été ni ébloui ni » touché. Au milieu des obéliſques, » des arcs de triomphe, des palais, » des temples & des autres édifices » que cette illuſtre Métropole ren- » ferme dans ſon ſein, j'ai vu des » tombeaux: puiſque l'on meurt à » Rome comme en Perſe, toutes » les beautés de Rome s'éclipſent à » mes yeux ».

Telles ſont les ſeules & véritables idées que la vue des tombeaux doit inſpirer à tout eſprit ſenſé.

Les Romains avoient trois ſortes de tombeaux, le ſépulcre, le monument & le cénotaphe.

Le ſépulcre étoit le tombeau ordinaire où l'on avoit dépoſé le corps entier du défunt.

Le monument offroit aux yeux quelque choſe de plus magnifique que le ſimple ſépulcre; c'étoit l'édifice conſtruit pour conſerver la mémoire d'une perſonne ſans aucune ſolennité funèbre. On pouvoit ériger pluſieurs monumens à l'honneur d'une perſonne; mais on ne pouvoit avoir qu'un ſeul tombeau. Gruter a rapporté l'inſcription d'un monument élevé en l'honneur de Druſus, qui nous inſtruit en même temps des fêtes que l'on faiſoit chaque année ſur ces ſortes de monumens.

Lorſqu'après avoir conſtruit un tombeau on y célébroit les funérailles avec tout l'appareil ordinaire, ſans mettre néanmoins le corps du mort dans ce tombeau, on l'appeloit *cenotaphium*, cénotaphe, c'eſt-à-dire tombeau vide. L'idée des cénotaphes vint de l'opinion des Romains, qui croyoient que les ames de ceux dont les corps n'étoient point enterrés erroient pendant un ſiècle le long des fleuves de l'enfer ſans pouvoir paſſer les champs Elyſées. On élevoit donc un tombeau de gazon, ce qui s'appeloit *injectio glebæ*. Après cela on pratiquoit les mêmes cérémonies que ſi le corps eût été préſent. C'eſt ainſi que Virgile dans l'Énéide fait paſſer à Caron l'ame de Déiphobus, quoiqu'Énée ne lui eût dreſſé qu'un cénotaphe. Suétone dans la vie de l'Empereur Claude appelle les cénotaphes des *tombeaux honoraires*, parcequ'on mettoit deſſus ces mots *ob honorem* ou *memoriâ*, au lieu que dans les tombeaux où repoſoient les cendres on y gravoit ces lettres D. M. S. pour montrer qu'ils étoient dédiés aux Dieux Mânes.

Cependant comme ce n'étoit point en réalité que l'on faiſoit les funérailles de la perſonne en l'honneur de laquelle ce tombeau vide étoit conſtruit, les Juriſconſultes ont beaucoup diſputé ſi le cénotaphe étoit religieux. Marcian le prétend, Ulpien le nie, & tous deux ſe fondent ſur divers endroits de l'Énéide; mais il eſt aiſé de les concilier en diſtinguant le cénotaphe conſacré dans les formes de celui qui ne l'a point été avec les cérémonies requiſes. Virgile lui-même a décrit les cérémonies de cette conſécration en parlant du cénotaphe élevé à l'honneur d'Hec-

Digitized by Google

tor ſur le rivage feint du fleuve Simoïs :

Solemnes tùm fortè dapes, & triſtia dona,
Ante urbem in loco falſi Simoentis ad undam,
Libabat cineri Andromache, manesque vocabat
Hectoris ad tumulum, viridi quem ceſpite inanem,
Et geminas, cauſam lacrimis, ſacraverat aras.

On ne peut pas douter que la conſécration n'ait été néceſſaire pour rendre le cénotaphe religieux, puiſque l'on apprend par pluſieurs inſcriptions que ceux qui faiſoient conſtruire leur tombeau pendant leur vie le conſacroient dans la penſée qu'il ne pourroit paſſer pour religieux ſi par quelque aventure leur corps n'y étoit pas mis après leur mort.

Les gens de naiſſance diſtinguée avoient auſſi dans leur palais des voûtes ſépulcrales, où ils mettoient dans différentes urnes les cendres de leurs ancêtres. On a trouvé autrefois à Niſmes une de ces voûtes pavée de marqueterie, & garnie de niches dans le mur, leſquelles niches contenoient chacune des urnes de verre remplies de cendres.

La pyramide de Ceſtius, qui contenoit intérieurement une chambre admirablement peinte, n'étoit que le tombeau d'un particulier; mais il faut conſidérer ici principalement les tombeaux ordinaires de la Nation.

Il y en avoit de famille, d'autres héréditaires & d'autres qui n'avoient aucune deſtination. On trouve cette différence dans les lois du digeſte & du code ſous le titre *de Religioſis*, ainſi que dans le *Recueil des Inſcriptions* publiées par les Savans.

Les tombeaux de famille étoient ceux qu'un homme faiſoit faire pour lui & pour ſa famille, c'eſt-à-dire pour ſes enfans, ſes proches parens & ſes affranchis. Les tombeaux héréditaires étoient ceux que les teſtateurs ordonnoient pour eux, pour leurs héritiers ou pour ceux qui les acquéroient par droit d'héritage.

Tout le monde pouvoit ſe réſerver un tombeau particulier où perſonne n'eût été mis. On pouvoit auſſi défendre par teſtament d'enterrer dans le tombeau de famille certains héritiers de la famille. Pour lors on gravoit ſur le tombeau les lettres ſuivantes : H. M. H. N. S. *Hoc monumentum haredes non ſequitur*, ou ces autres : H. M. AD H. N. TRANS. *Hoc monumentum ad haredes non tranſit.* Le droit de ce monument ne ſuit point l'héritier, c'eſt-à-dire que les héritiers ne pouvoient diſpoſer de l'endroit où étoit le tombeau, & que ni l'endroit ni le tombeau ne feroient partie de l'héritage.

On peut voir dans les anciennes inſcriptions ſépulcrales les précautions que l'on prenoit pour que les tombeaux ſubſiſtaſſent dans les différens changemens de propriétaires. Outre qu'on les gravoit ſur la tombe, outre les imprécations qu'on faiſoit encore contre ceux qui oſeroient violer la volonté du teſtateur, les lois attachoient aux contraventions de très-groſſes amendes.

En un mot, les tombeaux étoient du nombre des choſes religieuſes. Celui, dit Juſtinien dans ſes Inſtitutes, qui fait inhumer le corps d'une perſonne décédée dans un

Digitized by Google

fonds qui lui appartient le rend religieux. On peut même inhumer un corps dans le fonds d'autrui avec le conſentement du propriétaire ; & s'il arrive qu'il oblige dans la ſuite d'enlever ce cadavre, le fonds reſtera toujours religieux.

Non-ſeulement la place occupée par le tombeau étoit religieuſe, il y avoit encore un eſpace aux environs qui étoit de même religieux, ainſi que le chemin par lequel on alloit au tombeau. C'eſt ce que nous apprenons d'une infinité d'inſcriptions anciennes que Gruter, Boiſſard, Fabreti, Reineſius & pluſieurs autres ont recueillies. On y voit qu'outre l'eſpace où le tombeau étoit élevé, il y avoit encore *iter*, *aditus & ambitus*, qui étant une dépendance du tombeau, jouiſſoient du même privilége. S'il arrivoit que quelqu'un eût oſé emporter des matériaux d'un tombeau, comme des colonnes ou des tables de marbre, pour l'employer à des édifices profanes, la loi le condamnoit à dix livres peſant d'or, applicables au tréſor public, & de plus ſon édifice étoit confiſqué de droit au profit du fiſc. La loi n'exceptoit que les ſépulcres & tombeaux des ennemis, parceque les Romains ne les regardoient pas pour ſaints ni religieux.

Ils ornoient quelquefois leurs tombeaux de bandelettes de laine & de feſtons de fleurs ; mais ils avoient ſur-tout ſoin d'y faire graver des ornemens qui ſerviſſent à les diſtinguer, comme des figures d'animaux, des trophées militaires, des emblêmes caractériſtiques, des inſtrumens, en un mot différentes choſes qui marquaſſent le mérite, le rang ou la profeſſion du mort.

Dans les temps de corruption les particuliers du plus bas étage, mais favoriſés des biens de la fortune, ſe bâtirent des tombeaux ſomptueux. Le tombeau de Licinus, Barbier d'Auguſte, égaloit en magnificence ceux des plus nobles citoyens romains de ſon temps. On connoît le diſtique que Varron indigné fit dans cette occaſion :

Marmoreo Licinus tumulo jacet, at Cato parvo,
Pompeius nullo; quis putet eſſe Deos?

On dit, qu'*une famille a ſon tombeau en tel endroit*; pour dire, qu'on y enterre ordinairement tous les morts de cette famille.

On dit, que *les tombeaux ſont ſacrés*; pour dire, qu'il faut reſpecter les lieux où les morts ſont enterrés.

On dit figurément, *fouiller dans le tombeau de quelqu'un*; pour dire, rechercher ſa vie après ſa mort pour noircir ſa mémoire.

On dit poëtiquement, l'*horreur du tombeau*, *la nuit du tombeau*; pour dire, la mort : & figurément, *juſqu'au tombeau*; pour dire, juſqu'à la mort. *Fidelle juſqu'au tombeau.*

On dit figurément, *mettre au tombeau*, *mener au tombeau*; pour dire, cauſer la mort. *Cette maladie le mènera au tombeau.* Et l'on dit, qu'*un Médecin a tiré une perſonne du tombeau*; pour dire, qu'il lui a ſauvé la vie.

TOMBEAU, en termes de Tapiſſiers, ſe dit d'une eſpèce de lit dont le ciel ou le haut tombe vers les pieds en ligne diagonale. On dit, *un lit en tombeau*, ou abſolument, *un tombeau*. Ces ſortes de lits ont été inventés pour placer dans les galetas, parceque le toît ou le comble

Digitized by Google

empêchoit qu'on ne leur donnât autant de hauteur aux pieds qu'à la tête. Depuis on a mis des tombeaux indifféremment par-tout dans les appartemens qui ne ſont pas de parade.

TOMBELIER; ſubſtantif maſculin. Charretier qui conduit un tombereau. *Il donne vingt écus au Tombelier pour enlever ces terres.*

TOMBER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Cadere.* Être porté de haut en bas par ſon propre poids. *Il tomba dans la rivière. Les feuilles commencent à tomber. Il eſt tombé de cheval. Vous allez tomber. Elle tomba aux pieds de ſon père. Tomber à la renverſe. Tomber ſur les genoux. Tomber à terre. Tomber ſur le parquet.*

On dit, qu'*un bâtiment tombe de vieilleſſe*, qu'*il tombe en ruine*, que *la maladie a fait tomber les cheveux à quelqu'un*, que *toutes les dents lui ſont tombées*, qu'*une fluxion tombe ſur la poitrine*, que *les larmes tombent des yeux.*

On dit, que *la pluie tombe*, que *le brouillard tombe*, que *le ſerein tombe*, que *la neige tombe*, que *la grêle tombe quelque part*, que *le tonnerre eſt tombé.*

On dit plus ordinairement à l'impersonnel, *il tombe de la pluie. Il tombe de la grêle. Il tombe de l'eau.*

On dit figurément, qu'*un homme ne peut tomber que debout, que ſur ſes pieds*, pour dire, que quoiqu'il arrive ſes affaires ſeront toujours en bon état.

On dit proverbialement & figurément, *tomber de fièvre en chaud mal*; pour dire, paſſer d'un état fâcheux dans un pire.

On dit, *tomber malade*; pour dire, devenir malade. *Tomber roide mort*; pour dire, mourir tout d'un coup en tombant. *Tomber du haut mal*; pour dire, avoir le mal caduc. Et *tomber de foibleſſe, tomber d'inanition*; pour dire, être dans une extrême foibleſſe, être près de ſe trouver mal faute de nourriture.

On dit, *tomber dans une maladie*; pour dire, devenir malade; & dans un ſens à peu près pareil, *tomber en défaillance, tomber en démence, tomber en ſyncope, tomber en pamoiſon, tomber en enfance, tomber en délire, tomber en apoplexie.* On dit figurément, qu'*un enfant eſt tombé en chartre*; pour dire, qu'il eſt devenu étique, qu'il ne profite pas.

On dit figurément dans un ſens approchant, *tomber en pauvreté*; pour dire, devenir pauvre. *Tomber dans le mépris*; pour dire, devenir un objet de mépris. Et *tomber en diſgrâce, tomber dans la diſgrâce*; pour dire, n'être plus dans les bonnes grâces de quelqu'un, n'avoir plus de part à ſa bienveillance, à ſa faveur.

On dit, *tomber en faute, tomber dans le crime, tomber dans le péché*; pour dire, commettre une faute, un crime, un péché. Et l'on dit abſolument dans le langage de l'Écriture, *tomber*; pour dire, pécher. *Le juſte tombe ſept fois le jour. Si-tôt que l'on eſt tombé, il faut ſonger à ſe relever.* On dit auſſi figurément dans le langage de l'Écriture, *tomber dans l'aveuglement, dans l'endurciſſement*; pour dire, devenir inſenſible aux vérités de la Religion.

On dit, *tomber dans le ridicule, tomber dans quelque inconvénient*; pour dire, faire quelque action ridicule, faire quelque mauvaiſe dé-

Digitized by Google

marche qui a des ſuites fâcheuſes.

On dit en termes de chaſſe, qu'*un oiſeau tombe ſur une perdrix*; pour dire, qu'il fond tout d'un coup ſur une perdrix. Et en termes de guerre, *tomber ſur les ennemis*; pour dire, fondre ſur les ennemis, charger les ennemis, les attaquer vigoureuſement. *La Gendarmerie tomba ſur l'arrière-garde & la diſperſa. L'eſcadre tomba ſur une flotte de vaiſſeaux marchands. Quand il eut battu l'armée ennemie, il tomba ſur cette province.*

En ce ſens, on dit figurément, *tomber ſur quelqu'un, lui tomber rudement ſur le corps, tomber ſur ſa friperie*, pour ſignifier, dire de quelqu'un des choſes dures & déſobligeantes, ſoit en ſa préſence, ſoit en ſon abſence. Le dernier eſt populaire.

On dit, *tomber ſur les bras de quelqu'un*; pour dire, devenir ſubitement à ſa charge.

On dit figurément, *faire tomber les armes des mains*; pour dire, fléchir quelqu'un, l'appaiſer. *Les ſoumiſſions de ſes ennemis lui firent tomber les armes des mains.* Et, *faire tomber la plume des mains*; pour dire, dégoûter d'écrire. *Cet ouvrage eſt ſi beau, qu'il a fait tomber la plume des mains à ceux qui vouloient traiter le même ſujet. Le mauvais goût d'un ſiècle fait tomber la plume des mains à la plupart des bons Auteurs.*

On dit, *tomber d'accord avec quelqu'un*; pour dire, convenir avec lui & ſimplement, *tomber d'accord*; pour dire, avouer, convenir que..... *Je tombe d'accord qūe cela eſt ainſi. Je ne conteſte point de ce que vous dites, j'en tombe d'accord.*

On dit auſſi, *tomber dans le ſens, tomber dans le ſentiment de quelqu'un*; pour dire, être dans le même avis que lui.

On dit, qu'*une maiſon eſt tombée en quenouille*; pour dire, qu'il n'en reſte que des filles. Et, qu'*une couronne, qu'une ſouveraineté tombe en quenouille*; pour dire, que les filles en peuvent hériter au défaut des mâles.

On dit proverbialement & figurément, *tomber de ſon haut*; pour dire, être extrêmement ſurpris de quelque choſe. *Quand je vois cela, je tombe de mon haut.* Et, *les bras me tombèrent*; pour dire, ma ſurpriſe fut ſi grande, que je demeurai ſans action.

On dit auſſi proverbialement & figurément, *tomber des nues*; pour dire, être extrêmement ſurpris, étonné. *Quand je vois, quand j'entends telle choſe, je tombe des nues, il me ſemble que je tombe des nues.* On dit dans un autre ſens, qu'*un homme ſemble tomber des nues*; pour dire, qu'il eſt embarraſſé de ſa contenance, qu'il ne ſait à qui s'adreſſer dans une compagnie. Et encore, qu'*un homme eſt tombé des nues*; pour dire, qu'il n'eſt connu ni avoué de perſonne.

On dit proverbialement & figurément, *quand la poire eſt mûre il faut qu'elle tombe*; pour dire, que quand les affaires ſont venues à un certain point, il faut néceſſairement qu'elles éclatent.

On dit figurément, qu'*un diſcours n'eſt pas tombé à terre*; pour dire, que quelqu'un l'a remarqué, l'a retenu, l'a relevé pour en faire quelque uſage. Et, l'on dit, *il faut laiſſer tomber cela*; pour dire, il faut empêcher qu'on y faſſe attention. *Laiſſez tomber tous ces mauvais propos.*

TOMBER, ſignifie auſſi écheoir. *Cette*

Digitized by Google

terre eſt tombée en partage au cadet. Cela eſt tombé dans ſon lot. Le ſort eſt tombé ſur lui. Et, l'on dit, qu'*une choſe eſt tombée entre les mains de quelqu'un*; pour dire, que par haſard elle lui eſt venue entre les mains.

On dit dans un ſens à peu-près pareil, *cette charge eſt tombée entre les mains d'un habile homme, cela eſt tombé en de bonnes mains. Tomber entre les mains de ſes ennemis. Tomber dans une embuſcade à la guerre. Ces vaiſſeaux marchands tombèrent dans une flotte de vaiſſeaux ennemis. A l'ouverture du livre, il tomba ſur un tel chapitre, ſur une telle loi. Faire tomber la converſation ſur quelque ſujet. Le diſcours vint à tomber ſur les affaires préſentes.*

On dit, qu'*une choſe tombe dans l'eſprit*; pour dire, qu'elle ſurvient tout d'un coup dans la penſée: &, qu'*une choſe ne tombe pas ſous le ſens commun*; pour dire, que c'eſt une choſe contraire au bon ſens. On dit auſſi, qu'*une choſe tombe ſous les ſens*; pour dire, qu'elle eſt ſenſible.

On dit, que *les biens d'une maiſon ſont tombés dans une autre par un mariage*; pour dire, qu'ils ſont paſſés dans une autre.

On dit, qu'*un chemin tombe dans un autre, qu'une rivière tombe dans une autre*; pour dire, qu'un chemin aboutit à un autre, qu'une rivière ſe décharge dans une autre.

TOMBER, ſignifie quelquefois, ceſſer, diſcontinuer. Et c'eſt dans ce ſens qu'on dit, que *le vent eſt tombé.* Et figurément, *que la converſation tombe, qu'on a laiſſé tomber la converſation.*

On dit dans le même ſens, que le *jour tombe*; pour dire, que la nuit approche.

TOMBER, ſignifie figurément, décheoir de réputation, de crédit. *Ce livre là a eu quelque ſuccès d'abord, mais il eſt tombé. Cette pièce de théâtre eſt abſolument tombée. Cet homme là n'a pas été long-tems en crédit, il eſt bientôt tombé.*

On dit d'un homme affoibli de corps & d'eſprit, que *c'eſt un homme qui tombe, un homme qui eſt tombé.*

TOMBER, ſignifie auſſi, être pendant. *Ses cheveux lui tombent ſur les épaules. Elle a une chemiſe qui lui tombe ſur les talons.*

Les temps compoſés ſe forment avec l'auxiliaire *être. Il eſt tombé. Il ſeroit tombé*, &c.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue ou brève. *Voy.* VERBE.

Les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont la ſyllabe précédente longue.

TOMBEREAU; ſubſtantif maſculin. Sorte de charrette entourée d'ais, ſervant à porter de la boue, du ſable, des pierres, de la chaux, *&c. Charger un tombereau. On l'a conduit au ſupplice dans un tombereau.*

TOMBEREAU, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt contenu dans un tombereau. *Il faut vingt tombereaux de ſable pour ſabler cette allée.*

TOMBUT; royaume d'Afrique, dans la Nigritie. Il eſt ſitué entre les royaumes d'Agadès & des Mandingues. C'eſt un pays qui contient pluſieurs mines d'or & de cuivre, & qui produit du blé, du riz, & autres grains néceſſaires à la vie. Le roi de *Tombut* eſt de tous les princes de la Nigritie le plus riche & le plus puiſſant. Il réſide dans la capitale qui porte le même nom, & qui eſt ſituée à quelque diſtance du Niger; c'eſt une ville conſidérable par l'abord des marchands de Barbarie,

Digitized by Google

& des autres pays voiſins qui y ſont un grand commerce.

TOME ; ſubſtantif maſculin. *Tomus.* Volume d'un ouvrage imprimé ou écrit à la main, qui fait partie d'un plus grand ouvrage. *Il a perdu le premier tome de l'Hiſtoire naturelle. Cet ouvrage eſt imprimé en quatre tomes in-folio.*

TOME, ſignifie quelquefois ſimplement volume ; & c'eſt en ce ſens qu'on dit, *il a fait imprimer tous ſes ouvrages en un ſeul tome ;* pour dire, en un ſeul volume.

La première ſyllabe eſt longue & la ſeconde très-brève.

Différences relatives entre *tome* & *volume.*

Le *volume* peut contenir pluſieurs *tomes ;* & le *tome* peut faire pluſieurs *volumes :* mais la reliure ſépare les *volumes ;* & la diviſion de l'ouvrage diſtingue les *tomes.*

Il ne faut pas toujours juger de la ſcience de l'Auteur par la groſſeur du *volume.* Il y a beaucoup d'ouvrages en pluſieurs *tomes*, qui ſeroient meilleurs s'ils étoient réduits en un ſeul.

TOMIE ; ſubſtantif féminin. Mot tiré du grec, qui ſignifie action de couper. Il entre dans la compoſition de pluſieurs mots françois, tels que *Lithotomie*, *Phlébotomie*, &c. qu'on trouvera expliqués à leur ordre alphabétique.

TOMIN ; ſubſtantif maſculin. Petit poids uſité en Eſpagne pour peſer l'or. Il eſt de trois karats ou douze grains.

TOMINCIO ; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom à une eſpèce de colibri qu'on trouve dans le Bréſil. *Voyez* COLIBRI.

TOMO, ou TOMOSKOI ; ville de Ruſſie, dans la Sibérie, entre les deux bras de la rivière de Tom. On trouve dans le voiſinage des mines de plomb, de fer & de cuivre.

TOMOLI ; ſubſtantif maſculin. Meſure uſitée à Naples, & qui revient au tiers du ſetier de Paris.

TON ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom que les habitans du Bréſil ont donné à un inſecte, qui eſt une eſpèce de chique aſſez ſemblable à la puce, par la couleur & par la manière dont il ſaute, mais communément beaucoup plus petit, égalant à peine en groſſeur un grain de ſable. Jean Heurnius le père, pour exprimer ſa petiteſſe, l'appelle une *idée d'animal ;* le Bréſil n'eſt pas le ſeul pays où on le trouve, il eſt répandu dans preſque toutes les îles d'Amérique ; & c'eſt avec raiſon que Lerius penſe que c'eſt le même inſecte qui eſt connu dans les îles Eſpagnoles ſous le nom de *Nigua.* Les *tons* habitent ordinairement les terrains ſablonneux, & ſur-tout ceux qui ſont plantés en cannes à ſucre, & de-là s'élancent ſur les paſſans, attaquent principalement ceux qui ont les pieds nuds, ſe nichent dans la peau & entre les ongles, & y excitent une maladie que les naturels du pays appellent auſſi *ton.*

Au reſte les pieds ne ſont pas les ſeules parties du corps qu'ils attaquent ; ſouvent ils ſe gliſſent entre les ongles des doigts de la main ; & Lerius aſſure avoir vu aux aiſſelles & dans d'autres parties molles des marques de leur préſence ; deux jours après que cet inſecte a pénétré la peau, le malade y reſſent une demangeaiſon qui, dans quelques heures devient ſi inſupportable, qu'il ne peut s'empêcher de ſe gratter continuellement & avec force, ce qui vraiſemblablement contribue à accélérer la formation

Digitized by Google

d'une petite puſtule livide ; elle eſt accompagnée d'une tumeur de la groſſeur de la tête d'une épingle, qui bientôt augmente avec des douleurs très-vives juſqu'à la groſſeur d'un pois ; on apperçoit alors l'inſecte au milieu de la tumeur, qui s'étend quelquefois tout-à-l'entour. Si dans ces entrefaites on n'apporte pas au mal un remède efficace, la tumeur ſe termine par la gangrène qui fait des progrès plus ou moins rapides ; l'inſecte multiplie prodigieuſement, & ſe répand par ce moyen dans les diverſes parties du corps où il occaſionne les mêmes ſymptômes ; on a vu des perſonnes qui faute de ſecours avoient perdu totalement l'uſage des piés & des mains. Thomas Vander Guychten, dont Otho Heurnius donne l'Hiſtoire qu'on trouve dans le quatrième volume de la *Bibliothèque-Pratique de Manget*, fut obligé par la mal-adreſſe des Chirurgiens qui le traitoient, de ſe faire couper un ou deux doigts du pied qui étoient entièrement gangrenés ; & ce ne fut que par les ſoins long tems continués de Heurnius, célèbre Médecin, que les progrès de la gangrène furent arrêtés, & que ce malade obtint une guériſon complette.

Le ſecours le plus approprié, & dont l'effet eſt le plus prompt, eſt, ſuivant tous les Hiſtoriens, l'extraction du *ton*. Cette opération eſt très douloureuſe, mais en même tems immanquable ; les Bréſiliens & les Nègres la font avec une adreſſe ſingulière & un ſuccès conſtant, dès qu'ils s'apperçoivent par la tumeur de l'entrée de l'inſecte. On tire dans le pays une huile rouge, épaiſſe, d'un fruit qu'on appelle *couroy*, qui paſſe pour très-propre à guérir cette maladie ; on l'applique en forme de baume ſur les parties où l'inſecte eſt entré ; on vante encore beaucoup l'efficacité des feuilles de tabac, ſurtout imbibées de ſuc de citron très-acide ; mais quels que ſoient les effets de ces différens remèdes, il eſt beaucoup plus prudent de ne pas ſe mettre dans le cas de les éprouver, & il ne faut que peu d'attention pour y parvenir ; on n'a qu'à ne jamais marcher pieds nus, porter des bas & des gants de peau, ſe laver ſouvent, & obſerver en un mot une très-grande propreté. M. de Rochefort conſeille auſſi dans la même vue d'arroſer les appartemens qu'on occupe avec de l'eau ſalée.

TON ; adjectif pronominal poſſeſſif maſculin qui répond au pronom perſonnel *tu*, *toi*, *te*. *Ton frère. Ton cheval. Ton chapeau.*

Il fait au féminin *ta*. *Ta ſœur. Ta hache.*

Mais lorſque ce pronom précède immédiatement un mot ſoit adjectif, ſoit ſubſtantif féminin, qui commence par une voyelle ou un *h* non aſpiré, on dit toujours *ton*. *Ton amie. Ton idée. Ton haleine.* Cette irrégularité s'eſt introduite dans la langue pour éviter un *hiatus*, ou le concours dur de *ta* avec la voyelle ſuivante.

Ce pronom fait *tes* au pluriel du maſculin & du féminin. *Tes chevaux. Tes procès. Tes pierreries.*

TON ; ſubſtantif maſculin. Certaine inflexion de la voix, certain degré d'élévation ou d'abaiſſement de la voix ou de quelqu'autre ſon. *Un ton trop bas. Un ton aigre. Un ton impérieux. Un ton railleur. Il leur parla d'un ton de maître.*

On dit, *parler à quelqu'un du bon ton*, *d'un bon ton* ; pour dire, lui parler d'une manière propre à

Digitized by Google

le persuader & à l'amener à ce qu'on veut.

Ton, en parlant d'ouvrages d'esprit, signifie le style, le langage qui appartient à chaque ouvrage.

Il y a premièrement le ton du genre : c'est par exemple du comique ou du tragique ; 2°. le ton du sujet dans le genre : le sujet peut être comique ou tragique plus ou moins ; 3°. le ton des parties : chaque partie du sujet a, outre le ton général, son ton particulier : une scène est fière & plus vigoureuse qu'une autre ; celle-ci est plus molle, plus douce ; 4°. le ton de chaque pensée, de chaque idée : toutes les parties, quelque petites qu'elles soient, ont un caractère de propriété qu'il faut leur donner, & c'est ce qui fait le poëte ; sans cela, *cur ego poëta salutor?* On bat souvent des mains quand dans une comédie on voit un vers tragique, ou un lyrique dans une tragédie, c'est un beau vers ; mais il n'est point où il devroit être.

Une oraison funèbre a un ton général, qui est la dignité, dont on ne doit point s'écarter. Les parties de l'oraison funèbre peuvent avoir un ton plus ou moins noble, plus ou moins véhément, plus ou moins pathétique, parceque le Héros a fait des actions plus ou moins grandes, pratiqué des vertus plus ou moins difficiles. Les pensées de l'Orateur ont aussi un ton plus ou moins élevé, selon que la pensée est plus ou moins simple ou sublime, c'est ce qu'on appelle *bienséances* du style.

Ce que nous disons d'une pièce de théâtre & d'une oraison funèbre s'applique également aux autres ouvrages de poësie ou de prose.

Figurément on dit, *une personne de bon ton, les gens de bon ton, qui sont de bon ton*, &c. mais si l'on entend par *bon ton*, le ton propre à plaire également dans toute société, en ce sens il n'est point d'homme de bon ton. Pour l'être, il faudroit avoir toutes les connoissances, tous les genres d'esprit, & peut-être tous les jargons différens ; supposition impossible à faire. On ne peut donc entendre par ce mot de *bon ton*, que le genre de conversation dont les idées & l'expression de ces mêmes idées doit plaire le plus généralement : or le bon ton ainsi défini, n'appartient à nulle classe d'hommes en particulier, mais uniquement à ceux qui s'occupent d'idées grandes, & qui puisées dans des arts & des sciences telles que la métaphysique, la guerre, la morale, le commerce, la politique, présentent toujours à l'esprit des objets intéressans pour l'humanité. Ce genre de conversation, sans contredit le plus intéressant, n'est pas le plus agréable pour chaque société en particulier. Chacune d'elles regarde son ton comme supérieur à celui des gens d'esprit ; & celui des gens d'esprits, simplement comme supérieur à toute autre espèce de ton.

Les sociétés sont à cet égard comme les payſans de diverses provinces, qui parlent plus volontiers le patois de leur canton que la langue de leur nation, mais préfèrent la langue nationale au patois des autres provinces.

On dira peut-être qu'aucune société n'accuse les gens du monde de mauvais ton. Si la plupart des sociétés se taisent à cet égard, c'est que la naissance & les dignités leur en imposent, les empêchent de mani-

Digitized by Google

feſter leurs ſentimens, & ſouvent même de ſe les avouer à elles-mêmes. Pour s'en convaincre, qu'on interroge un homme de bon ſens? Le ton du monde, dira-t-il, n'eſt le plus ſouvent qu'un perſiflage ridicule. Ce ton uſité à la Cour, y fut ſans doute introduit par quelque intrigant qui, pour voiler ſes menées, vouloit parler ſans rien dire. Dupes de ce perſiflage, ceux qui le ſuivirent, ſans avoir rien à cacher, empruntèrent le jargon du premier, & crurent dire quelque choſe, lorſqu'ils prononçoient des mots aſſez mélodieuſement arrangés. Les gens en place, pour détourner les grands des affaires ſérieuſes, & les en rendre incapables, applaudirent à ce ton, permirent qu'on le nommât *eſprit*, & furent les premiers à lui en donner le nom. Mais quelque éloge qu'on donne à ce jargon, ſi pour apprécier le mérite de la plupart de ces bons mots ſi admirés dans la bonne compagnie, on les traduiſoit dans une autre langue, la traduction diſſiperoit le preſtige; & la plupart de ces bons mots ſe trouveroient vides de ſens. Auſſi bien des gens ont pour ce qu'on appelle *les gens brillans*, un dégoût très-marqué, & l'on répete ſouvent ce vers de la Comédie:

Quand le *bon ton* paroît, le *bon ſens* ſe retire.

On dit figurément, *le prendre ſur un ton, ſur un certain ton*; pour dire, prendre de certaines manières, avoir une certaine conduite, un certain procédé. *S'il le prend ſur un ton de hauteur, on lui répondra de même. Vous le prenez ſur un ton fort impertinent.*

On dit auſſi figurément, *changer de ton*; pour dire, changer de conduite, de manieres. *Il vouloit donner des ordres à toute la maiſon, mais on l'a fait changer de ton.*

Figurément encore, pour donner à entendre qu'on obligera quelqu'un à parler, à ſe conduire autrement qu'il n'a fait, on dit qu'*on le fera bien chanter ſur un autre ton.*

TON, dans le même ſens, ſe joint à divers adjectifs. Ainſi on dit, *être ſur un ton badin, ſur un ton ſérieux*; pour dire, parler d'une manière badine, d'une manière ſérieuſe. On ſe ſert auſſi des phraſes ſuivantes dans une acception pareille. *Être toujours ſur un ton doucereux avec les femmes. Il eſt toujours ſur le ton plaintif. Il rebat ſans ceſſe les mêmes choſes, il eſt toujours ſur le même ton.*

TON, en termes de muſique, ſe dit en pluſieurs acceptions.

1°. Il ſe prend d'abord pour un intervalle qui caractériſe le ſyſtême & le genre diatonique. Dans cette acception il y a deux ſortes de tons; ſavoir le ton majeur dont le rapport eſt de 8 à 9, & qui réſulte de la différence de la quarte à la quinte; & le ton mineur dont le rapport eſt de 9 à 10, & qui réſulte de la différence de la tierce mineure à la quarte.

La génération du ton majeur & celle du ton mineur ſe trouvent également à la deuxième quinte *re* commençant par *ut*: car la quantité dont ce *re* ſurpaſſe l'octave du premier *ut*, eſt juſtement dans le rapport de 8 à 9, & celle dont ce même *re* eſt ſurpaſſé par *mi*, tierce majeure de cet octave, eſt dans le rapport de 9 à 10.

2°. On appelle *ton*, le dégré d'élévation que prennent les voix, ou ſur lequel ſont montés les inſtru-

Digitized by Google

mens pour exécuter la muſique. C'eſt en ce ſens qu'on dit dans un concert que *le ton eſt trop haut* ou *trop bas*. Dans les Égliſes il y a le ton du chœur pour le plain-chant. Il y a pour la muſique ton de chapelle & ton d'opera. Ce dernier n'a rien de fixe; mais en France il eſt ordinairement plus bas que l'autre.

3°. On donne encore le même nom à un inſtrument qui ſert à donner le ton de l'accord à tout un Orcheſtre. Cet inſtrument que quelques uns appellent auſſi *choriſte*, eſt un ſifflet qui au moyen d'une eſpèce de piſton gradué par lequel on allonge ou raccourcit le tuyau à volonté, donne toujours à peu près le même ſon ſous la même diviſion. Mais cet à peu près qui dépend des variations de l'air, empêche qu'on ne puiſſe s'aſſurer d'un ſon fixe qui ſoit toujours exactement le même. Peut-être depuis qu'il exiſte de la muſique, n'a-t-on jamais concerté deux fois ſur le même ton.

M. Diderot a donné dans ſes principes d'acouſtique, les moyens de fixer le ton avec beaucoup plus de préciſion, en remédiant aux effets des variations de l'air.

4°. Enfin *ton* ſe prend pour une règle de modulation relative à une note ou corde principale qu'on appelle *tonique*.

Comme notre ſyſtême moderne eſt compoſé de douze cordes ou ſons différens, chacun de ces ſons peut ſervir de fondement à un ton, c'eſt-à-dire en être la tonique. Ce ſont déjà douze tons; & comme le mode majeur & le mode mineur ſont applicables à chaque ton, ce ſont vingt-quatre modulations dont notre muſique eſt ſuſceptible ſur ces douze tons.

Ces tons diffèrent entr'eux par les divers degrés d'élévation entre le grave & l'aigu qu'occupent les toniques. Ils diffèrent encore par les diverſes altérations des ſons & des intervalles, produites en chaque ton par le tempérament; de ſorte que ſur un clavecin bien d'accord, une oreille exercée reconnoît ſans peine un ton quelconque, dont on lui fait entendre la modulation; & ces tons ſe reconnoiſſent également ſur des clavecins accordés plus haut ou plus bas les uns que les autres; ce qui montre que cette connoiſſance vient du moins autant des diverſes modifications que chaque ton reçoit de l'accord total, que du degré d'élévation que la tonique occupe dans le clavier.

De là naît une ſource de variétés & de beautés dans la modulation. De là naît une diverſité & une énergie admirable dans l'expreſſion. De là naît enfin la faculté d'exciter des ſentimens différens avec des accords ſemblables frappés en différens tons. Faut-il du majeſtueux, du grave? *F ut fa*, & les tons majeurs par bémol l'exprimeront noblement. Faut-il du gai, du brillant? Prenez *A mi la*, *D la re*, les tons majeurs par dièſe. Faut-il du touchant, du tendre? Prenez les tons mineurs par bémol. *C ſol ut* mineur porte la tendreſſe dans l'ame; *F ut fa* mineur va juſqu'au lugubre & à la douleur; en un mot chaque ton, chaque mode a ſon expreſſion propre qu'il faut ſavoir connoître, & c'eſt un des moyens qui rendent un habile compoſiteur maître, en quelque manière, des affections de ceux qui l'écoutent: c'eſt une eſpèce d'équivalent aux modes anciens, quoique fort éloigné de leur variété & de leur énergie.

Digitized by Google

On appelle *tons de l'Égliſe*, des manières de moduler le plain-chant ſur telle ou telle finale priſe dans le nombre preſcrit, en ſuivant certaines regles admiſes dans toutes les Égliſes où l'on pratique le chant grégorien.

On compte huit tons réguliers, dont quatre authentiques ou principaux, & quatre plagaux ou collatéraux. On appelle *tons authentiques*, ceux où la tonique occupe à peu près le plus bas degré du chant; mais ſi le chant deſcend juſqu'à trois degrés plus bas que la tonique, alors le ton eſt plagal.

Les quatre tons authentiques ont leurs finales à un degré l'une de de l'autre, ſelon l'ordre de ces quatre notes, *re mi fa ſol*. Ainſi le premier de ces tons répondant au mode dorien des Grecs, le ſecond répond au phrygien, le troiſième à l'éolien (& non pas au lydien, comme diſent les Symphoniaſtes) & le dernier au mixolydien. Ceſt Saint Miroclet, Évêque de Milan, ou ſelon d'autres, Saint Ambroiſe, qui vers l'an 370, choiſit ces quatre tons pour en compoſer le chant de l'Égliſe de Milan; & c'eſt à ce qu'on dit, le choix & l'approbation de ces deux Évêques, qui ont fait donner à ces quatre tons le nom *d'authentiques*.

Comme les ſons employés dans ces quatre tons n'occupoient pas les quinze cordes de l'ancien ſyſtême, Saint Grégoire forma le projet de les employer tous par l'addition de quatre nouveaux tons qu'on appelle *plagaux*, leſquels ayant les mêmes diapaſons que les précédens, mais leur finale plus élevée d'une quarte, reviennent proprement à l'hyperdorien, à l'hyper-phrygien, à l'hyper-éolien & à l'hyper-Mixolidien. D'autres attribuent à Gui d'Arezzo l'invention de ce dernier.

C'eſt de là que les quatre tons authentiques ont chacun un plagal pour collatéral ou ſupplément; de ſorte qu'après le premier ton qui eſt authentique, vient le ſecond ton qui eſt ſon plagal; le troiſième authentique, le quatrième plagal; & ainſi de ſuite, ce qui fait que les modes ou tons authentiques s'appellent auſſi *impairs*, & les plagaux *pairs*, eu égard à leur place dans l'ordre des tons.

Le diſcernement des tons authentiques ou plagaux eſt indiſpenſable à celui qui donne le ton du chœur; car ſi le Chantre eſt dans un ton plagal, il doit prendre la finale à peu près dans le *mediùm* de la voix; & ſi le ton eſt authentique, il doit la prendre dans le bas. Faute de cette obſervation, on expoſe les voix à ſe forcer ou à n'être point entendues.

Il y a encore des tons qu'on appelle *mixtes*, c'eſt-à-dire, mêlés de l'authente & du plagal, ou qui ſont en partie principaux & en partie collatéraux. On les appelle auſſi *tons* ou *modes communs*. En ces cas, le nom numéral de la dénomination ſe prend de celui des deux qui domine ou qui ſe fait ſentir le plus, ſurtout à la fin de la piece.

Quelquefois on fait dans un ton des tranſpoſitions à la quinte; ainſi au lieu de *re* dans le premier ton, l'on aura *la* pour finale, *ſi* pour *mi*, *ut* pour *fa*, & ainſi de ſuite. Mais ſi l'ordre & la modulation ne changent pas, le ton ne change pas non plus, quoique pour la commodité des voix, la finale ſoit tranſpoſée. Ce ſont des obſervations à faire pour le Chantre ou l'Organiſte qui donne l'intonation.

Digitized by Google

Pour approprier autant qu'il eſt poſſible, l'étendue de tous ces tons à celle d'une ſeule voix, les Organiſtes ont cherché les tons de la muſique les plus correſpondans à ceux-là : voici ceux qu'ils ont établis

Premier ton ...	*re* mineur.
Second ton	*ſol* mineur.
Troiſième ton ..	*la* mineur ou *ſol*.
Quatrième ton .	*la* mineur, finiſſant ſur la dominante.
Cinquième ton.	*ut* majeur ou *re*.
Sixième ton ...	*fa* majeur.
Septième ton ..	*re* majeur.
Huitième ton ..	*ſol* majeur, en faiſant ſentir le ton d'*ut*.

On auroit pu réduire ces huit tons encore à une moindre étendue, en mettant à l'uniſſon la plus haute note de chaque ton, ou ſi l'on veut, celle qu'on rebat le plus, & qui s'appelle en termes de plain-chant, *dominante* ; mais comme on n'a pas trouvé que l'étendue de tous ces tons ainſi réglés, excédât celle de la voix humaine, on n'a pas jugé à propos de diminuer encore cette étendue par des tranſpoſitions plus difficiles & moins harmonieuſes que celles qui ſont en uſage.

Au reſte, les tons de l'Égliſe ne ſont point aſſervis aux lois des tons de la muſique ; il n'y eſt pas queſtion de médiante ni de note ſenſible, le mode y eſt peu déterminé ; & on y laiſſe les ſemi-tons où ils ſe trouvent dans l'ordre naturel de l'échelle ; pourvu ſeulement qu'ils ne produiſent ni triton ni fauſſe quinte ſur la tonique.

On appelle en muſique *demi-ton* ou *ſemi-ton*, la moitié d'un ton.

On dit, *donner le ton* ; pour dire, marquer en chantant ou en touchant un inſtrument, le ton ſur lequel une choſe doit être chantée ou jouée. Et figurément on dit qu'*un homme donne le ton à la converſation* ; pour dire, qu'il s'en rend le maître, & que par autorité ou par inſinuation, il oblige les autres à penſer & à parler comme lui.

Ton de Couleur, ſe dit en termes de peinture, du degré de force, de vigueur, d'intenſité du coloris.

Il ſe dit auſſi de l'harmonie ou de l'accord général des couleurs d'un tableau, ainſi que des parties d'un tableau, & de l'eſpèce de couleur qui domine dans un tableau.

Le beau ton de couleur d'un tableau dépend tant d'un clair obſcur bien ménagé, que de l'amitié ou de l'antipathie des couleurs qu'on y emploie. Il y a dans la peinture une harmonie & une diſſonnance dans les eſpèces de couleurs. On en voit qui ne peuvent s'accorder enſemble, & dont le mêlange ou la proximité offenſe la vue, comme les faux tons bleſſent l'oreille dans la muſique. Telles ſont le vermillon avec le bleu ; ils font un ton bizarre, ou ſi l'on veut, une couleur qui ne plaît pas ; leur proximité fait un contraſte que l'on ſent mieux qu'on ne peut l'exprimer. On dit, *un ton ſourd*, *un ton brun*, *un ton clair*, *un ton noirâtre*, *un ton griſâtre*, ſelon que ces couleurs dominent plus ou moins. On dit encore *un beau ton de lumière*, ce qui s'entend d'un beau clair obſcur bien ménagé. *Un ton brillant*, *vague*, *gracieux*, *varié*, *ménagé*, &c.

Le peu de variété dans les tons du coloris, eſt aſſez le défaut des élèves. La plus belle manière de

Digitized by Google

peindre, celle qui eſt propre à l'hiſtoire, engage à marquer légérement les détails dans les jours & dans les ombres, & à faire enſorte que la variété des tons ſoit à peine ſenſible, pour ne point interrompre la grandeur des maſſes. Les élèves ne voyant point encore tout le ſavoir caché par ces artifices, ſe contentent d'imiter avec deux ou trois tons cette variété preſque imperceptible que l'habile artiſte ſait mettre dans les paſſages de la lumière à l'ombre. Ils tombent dans le même défaut par rapport à la façon de deſſiner les formes de la nature. Les bons deſſinateurs les traitent de manière que quoique le premier aſpect ne préſente que de grandes parties & de grands contours, cependant les yeux intelligens y découvrent juſqu'aux moindres détails.

TONALCHILE; ſubſtantif maſculin. Nom d'une des eſpèces de poivre qu'on tire de Guinée.

TONDEREN, ou TUNDERN; ville de Dannemarck, dans le duché de Sleſwick, ſur la rivière de Wildaw, à dix lieues, nord-oueſt, de Sleſwick.

TONDEUR; ſubſtantif maſculin. Qui tond. *Prendre des Tondeurs à la journée pour tondre des moutons. Tondeur de buis. Tondeur de paliſſades.*

On appelle *Tondeur de draps*, un Ouvrier ou Artiſan qui travaille dans les Manufactures de lainage, à tondre les étoffes avec de grands ciſeaux qu'on nomme *forces*.

A Paris les Tondeurs de draps forment une Communauté qui eſt fort ancienne; leurs premiers ſtatuts ſont du mois de Décembre 1384, du temps de Charles VI. Ils furent enſuite confirmés & augmentés par Louis XI, en 1477, puis par charles VIII, en Juillet 1485; & enfin par François I, en Septembre 1531.

Par ces ſtatuts ils ſont appelés *Tondeurs de draps à table sèche*, parcequ'il leur eſt défendu de tondre aucune étoffe de laine encore mouillée.

Il y a à la tête de cette Communauté quatre Maîtres qui ont la qualité de Jurés Viſiteurs. Leur élection ſe fait tous les deux ans.

Outre ces quatre Jurés-Viſiteurs, il y a encore deux Maîtres que l'on nomme ſimplement *élus*, qui ſont proprement de petits Jurés ou Sous-Jurés, dont la fonction eſt d'aſſiſter aux chefs-d'œuvre des aſpirans à la Maîtriſe & aux expériences des compagnons. Ils ſont auſſi élus de deux en deux ans.

Avec ces quatre Jurés Viſiteurs & ces deux petits Jurés ou élus, il y a un ancien Maître de la Communauté que l'on élit pareillement toutes les deux années, auquel on donne la qualité de *grand Garde*: ce dernier n'a aucune fonction, il n'a qu'une place d'honneur qui ſe donne au mérite & à la capacité.

L'apprentiſſage eſt de trois ans; le chef-d'œuvre eſt requis pour parvenir à la Maîtriſe.

Tous les Maîtres Tondeurs ſont obligés d'avoir chez eux un morceau de fer tranchant par l'un des bouts, qui eſt une eſpèce de poinçon ſervant à marquer toutes les étoffes qu'ils tondent ou qu'ils font tondre par leurs compagnons.

Les Tondeurs de draps n'ont point de Bureau. Leurs aſſemblées ſe font chez le plus ancien des Jurés en charge; on ne compte à Paris qu'environ quarante maîtres de cette Communauté.

TONDI-TÉRÉGAM; ſubſtantif maſ-

Digitized by Google

culin. Grand arbre de Malabar qui s'élève à la hauteur de cinquante à soixante pieds; son tronc, qui est extrêmement gros, pousse une infinité de branches droites, longues, vertes, lanugineuses, rudes & pleines d'une moelle spongieuse; ses feuilles sont disposées par paires dans un ordre parallèle; elles sont portées par des queues qui tiennent aux petites branches terminées en pointe, dentelées, épaisses, lisses, vertes, luisantes par-dessous, d'une odeur douce, & d'un goût aromatique. Les fleurs naissent trois à trois, & même en plus grand nombre d'entre les aisselles des feuilles; elles sont pointues & répandent une odeur agréable lorsqu'on les froisse entre les doigts. Il s'élève d'entre les pétales quatre étamines purpurines, au centre desquelles est un pistil rouge à sommet blanchâtre.

TONDRE; verbe neutre de la quatrième conjugaison, lequel se conjugue comme FENDRE. *Tondere*. Couper la laine ou le poil aux bêtes. *Tondre un troupeau de moutons. Tondre un chien.*

On dit, *tondre les draps, les feutres, &c.* pour dire, en couper les poils trop longs, & les rendre plus unis & plus ras.

On dit aussi, *tondre une palissade*; pour dire, la rendre unie en coupant les feuilles & les branches qui débordent. *On fait épaissir les palissades en les tondant.*

On dit à-peu-près dans le même sens, *tondre les buis, le gazon, &c.*

TONDRE, se dit aussi des personnes, & signifie, raser, faire les cheveux; & faire le poil; mais en ce sens il ne se dit guère que dans la conversation, & qu'en plaisantant. *Il est tondu de frais. Le voilà tondu de frais.*

On disoit autrefois, *tondre un homme*; pour dire, le faire moine.

On dit dans le style familier par forme de serment, *je veux être tondu, je veux qu'on me tonde, si je fais telle chose.*

On dit figurément & familièrement d'un homme, qu'*il a été tondu sur le peigne*; & plus ordinairement, qu'*il a été tondu*, lorsque son avis n'a pas été suivi, quoiqu'il ait pu dire pour l'appuyer.

On dit aussi figurément & proverbialement, d'un homme avare, qui veut épargner surtout, même sur les plus petites choses, qu'*il tondroit sur un œuf.*

La première syllabe est longue & la seconde très-brève

Voyez au mot VERBE les règles pour la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

TONDU, UE; participe passif. *Voyez* TONDRE.

On dit figurément & proverbialement, *il n'y avoit que trois tondus & un pelé*; pour dire, un petit nombre de gens de peu de considération.

On dit aussi figurément & proverbialement, *à brebis tondue Dieu mesure le vent*; pour dire, que Dieu proportionne à nos forces les afflictions qu'il nous envoie.

TONGCHU; substantif masculin. Arbre de la Chine dont on tire une liqueur qui approche du vernis. Quand on le voit de loin, disent nos missionnaires, on le prend pour un vrai noyer, tant il lui est semblable, soit par la forme & la couleur de l'écorce, soit par la largeur & la couleur des feuilles, soit par la figure & la disposition des noix. Ces noix ne sont pleines que d'une huile un peu épaisse, mêlée avec une pulpe huileuse qu'on presse ensuite pour ne pas perdre la plus grande partie de la liqueur. Pour

Digitized by Google

la mettre en œuvre on la fait cuire avec de la litarge, & l'on y mêle, si l'on veut, de la couleur; souvent on l'applique sans mélange sur le bois qu'elle défend de la pluie. On l'applique aussi sans mélange sur les carreaux qui forment le plancher d'une chambre; ils deviennent luisans, & pourvu qu'on ait soin de les laver de temps en temps, ils conservent leur lustre. C'est ainsi que sont faits les appartemens de l'Empereur Chinois & des grands de l'empire.

Mais si on veut faire un ouvrage achevé; s'il s'agit, par exemple, d'orner une chambre, un cabinet, on couvre les colonnes & la boiserie de filasse, de chaux, ou d'autres matières semblables préparées en pâtes. On laisse sécher le tout jusqu'à un certain degré; on mêle ensuite dans l'huile telle couleur que l'on veut; & après l'avoir fait cuire à l'ordinaire, on l'applique avec des brosses, suivant le dessein qu'on s'est formé. On dore quelquefois les moulures, les ouvrages de sculpture, & tout ce qui est relevé en bosse; mais sans le secours de la dorure, l'éclat & le lustre de ces ouvrages ne cèdent guère à celui du vernis que les Chinois nomment *tsi*, parce qu'il découle du tsi-chu.

TONG-EU; substantif masculin. Ce mot signifie en Chinois *tymbale de cuivre;* on le donne à la Chine à une montagne située dans la province de Quey-chew, qui fait un bruit considérable dans de certaines saisons, sur-tout à l'approche de la pluie.

TONG-HOA-FANG; substantif masculin. C'est le nom que les Chinois donnent à un petit oiseau dont le bec est rouge, & dont le plumage a les couleurs les plus vives & les plus variées; suivant les Chinois cet oiseau est produit par la fleur appelée *tong-koa;* à quoi il ressemble par ses couleurs, & à laquelle l'oiseau ne peut survivre. Cette fleur croît, dit-on, dans la province de Sechouen; mais on croit qu'elle est fabuleuse, ainsi que l'oiseau prétendu qu'elle produit.

TONGOUS, ou Tounguses; (les) peuples Tartares qui habitent vers la partie orientale de la Sibérie.

TONGRES; ville des Pays-Bas, dans l'évêché de Liège, sur la rivière de Jars, à six lieues, nord-oueſt, de Liège.

TONG-TSAO; substantif masculin. Arbrisseau de la Chine qui s'élève à la hauteur de quatre ou cinq pieds. Ses feuilles ressemblent à celles du ricin, ou *palma Christi*. Le milieu de son tronc est rempli d'une moelle blanche, légère, moins serrée que la chair du melon, & moins spongieuse que la moelle du sureau. On cuit cette moelle, & l'on en fait un rob qui est doux, agréable, & qu'on mêle avec des fruits pour en relever le goût.

La tige du *tong-tsao* est divisée comme le bambou, par divers nœuds qui naissent entre deux des tuyaux de la longueur d'un pied. Ces tuyaux contiennent aussi de la moelle dont on fait le même usage que de celle du tronc.

TONIQUE; adjectif des deux genres & terme de médecine. Il se dit du mouvement des muscles qui sont dans une tension, une contraction, une convulsion permanente.

Il se dit aussi des remèdes qui rendent l'action aux muscles, aux fibres relâchées.

Tonique, est aussi un terme de musique qui s'emploie d'ordinaire substantivement pour désigner la note principale sur laquelle le ton est établi.

Digitized by Google

établi. Tous les airs finissent communément par cette note, sur-tout à la base. C'est l'espèce de tierce que porte la *tonique* qui détermine le mode. Ainsi l'on peut composer dans les deux modes sur la même *tonique*. Enfin, les musiciens reconnoissent cette propriété dans la tonique, que l'accord parfait n'appartient rigoureusement qu'à elle seule. Lorsqu'on frappe cet accord sur une autre note, ou quelque dissonnance est sous entendue, ou cette note devient *tonique* pour le moment.

Par la méthode des transpositions, la *tonique* porte le nom d'*ut* en mode majeur, & de *la* en mode mineur.

TONIQUE, est aussi le nom donné par Aristoxène à l'une des trois espèces de genre chromatique dont il explique les divisions, & qui est le chromatique ordinaire des Grecs, procédant par deux semi-tons consécutifs, puis une tierce mineure.

TONLIEU; substantif masculin. On donne ce nom à deux sortes de droits qui se paient au Roi & à quelques Seigneurs.

Le premier qu'on appelle aussi en quelques lieux *droit de plaçage*, est pour la permission de vendre des marchandises & des denrées dans quelque foire ou marché.

L'autre est une espèce de droit d'entrée & de sortie, pour la permission que le Souverain, ou ceux qui sont à ses droits, donnent de faire entrer dans un pays des marchandises qui viennent d'un autre pays, lequel est étranger ou réputé tel à l'égard de celui où l'on veut les faire entrer, ou bien pour faire sortir ces marchandises du pays & les faire passer dans un autre qui est pareillement étranger ou réputé tel, soit que les marchandises entrent ou sortent par mer, où qu'elles soient transportées par terre.

On percevoit autrefois à Paris & à Orléans des droits de *tonlieu* dans les marchés, & il est parlé de ce droit dans les coutumes de Bourbonnois, Châlons, Artois, Boulenois, Saint Omer, Hainault.

Les anciens comtes de Flandre jouissoit du droit de *tonlieu*, lequel faisoit partie des droits de hauteur, c'est-à dire, des droits régaliens auxquels ils étoient subrogés. M. Galand dit que ce droit se paye pour le poids, passage, péage & douane de toutes sortes de marchandises denrées, vins & autres choses généralement quelconques apportées dans la ville & qui y sont transportées en quelque manière que ce soit.

La perception de ce grand *tonlieu* de Flandre fut par succession de temps établie à Gravelines, où on le nomma d'abord le *tonlieu Anglois*, parce qu'il se percevoit principalement sur les marchandises venant d'Angleterre; on l'appela depuis le *tonlieu de Gravelines*.

Le commerce de la Flandre ayant depuis passé à Bruges, on y transféra le *tonlieu* de Gravelines, & ensuite de Bruges à Saint Omer, après quoi il fut remis à Gravelines.

Il fut dans la suite établi d'autres bureaux à Dunkerque, Ostende & ailleurs.

Les archiducs Albert & Isabelle le faisoient aussi percevoir dans la Zéélande, où on l'appeloit le *tonlieu de mer*, parce que les marchandises ne pouvoient arriver que par mer dans les îles qui composent la Zéélande; mais ce *tonlieu* de Zéélande fut cédé aux Hollandois par le traité de 1664.

TONNAGE, substantif masculin. On appelle ainsi en Angleterre un impôt

Digitized by Google

qui eſt mis ſur chaque tonneau de toutes les marchandiſes qui entrent dans le royaume & qui en ſortent. Cet impôt eſt d'un ſcheling par livre ſterling. Le Parlement accorde ordinairement au Roi le produit de cette impoſition ſur l'entrée & ſur la ſortie des marchandiſes, pour le mettre en état de bien garder la mer & de protéger le commerce. Charles I voulut après la mort du Roi Jacques, lever ce droit, ſans l'autorité d'un acte du Parlement; cette prétention nouvelle fut le ſujet des plus grandes brouilleries qui éclatèrent dans la ſuite entre le Parlement & ce Monarque; & l'on ſait combien elles furent funeſtes à ce dernier.

TONNANT, ANTE; adjectif. Qui tonne. *Jupiter tonnant avoit un temple à Rome.*

On dit figurément, *une voix tonnante;* pour dire, une voix forte & éclatante.

TONNAY-BOUTONNE; Ville de France en Saintonges, ſur la rivière de Boutonne, à trois lieues, oueſt, de Saint-Jean d'Angely.

TONNAY-CHARENTE; ville de France en Saintonge ſur la Charente, à ſix lieues, nord-oueſt, de Saintes.

TONNE; ſubſtantif féminin. Grand vaiſſeau de bois à deux fonds en forme de muid. *Il y a en Allemagne des tonnes qui tiennent plus de cent muids de vin. Il vient de lui arriver une tonne de ſucre.*

On appelle *tonne d'or*, ſuivant la manière de compter de Hollande, & de quelques autres pays, une ſomme de cent mille florins. Mais on ne ſe ſert de cette phraſe qu'en parlant des gens de ce pays-là. *Il donne une tonne d'or en mariage à ſa fille.*

TONNE, en termes de Conchyliologie, ſe dit d'un genre de coquillage univalve, dont la coquille eſt ſouvent chargée de bandelettes, de cannelures & de cordelettes; elle eſt ronde, renflée dans ſon milieu; l'ouverture eſt très-large, quelquefois ſans dents, le ſommet peu garni de boutons ou tubercules, applati, & le fût ridé ou uni. M. d'Argenville donne ſix eſpèces différentes de tonnes; & dans chaque eſpèce il y a encore des variétés: les unes ſont cannelées longitudinalement & à ſtries profondes comme la *harpe*, les autres circulairement & ombiliquées comme la *perdrix:* il y en a de couronnées & d'oblongues, qui ont un mamelon, telle eſt la *couronne d'Éthyopie;* enfin on y diſtingue la *conque perſique*, autrement dite la *Pourpre de Panama*, la *mûre*, remarquable par ſes taches brunes & blanches, la *figue*, dont la tête eſt entiérement applatie, & la queue allongée, le *radis*, la *gondole*, le *cordon bleu* ou la conque ſphérique faſciée de couleur bleue. Les ſauvages de l'Amérique la montent ſur un pied de bois travaillé ſuivant leur goût, & en font un de leurs Dieux appelé *Manitou.*

M. d'Argenville dit qu'il y a auſſi des tonnes d'eau douce ou de rivière: on en trouve dans la rivière de Marne; leur grande ouverture les rend fort différentes des limaçons & des buccins. La tonne a peu de ſpirales.

M. Adanſon dans ſon *Hiſtoire des Coquillages du Sénégal*, a rangé ſous le nom générique de *pourpres*, les différentes eſpèces de tonnes ou de conques ſphériques, qui, dit-il, ſont des coquillages ronds, & qui ont rarement des pointes ſur leur ſurface: il en parle ſous le nom de *pourpre à canal court, échancré & ſimple, &c.*

Digitized by Google

TONNEAU; ſubſtantif maſculin. *Dolium.* Grand vaiſſeau de bois de forme à peu près cylindrique, mais renflé dans ſon milieu, à deux baſes planes, rondes & égales, conſtruit de planches ou douves arcboutées & contenues dans des cerceaux, & fait pour mettre des liquides, ou pour enfermer des marchandiſes. *Tonneau plein. Tonneau vide. Tonneau de cidre. Défoncer un tonneau.*

TONNEAU, ſe dit auſſi d'une certaine meſure de liqueurs. A Bordeaux & à Bayonne le *tonneau* eſt compoſé de quatre barriques qui font trois muids de Paris. Le muid de Paris eſt de 36 ſetiers, chaque ſetier eſt de 8 pintes, ce qui monte à 288 pintes; ſur ce pied le tonneau de Bordeaux doit être de 864 pintes, & celui d'Orléans de 576 pintes, parce qu'il ne contient qu'environ 2 muids de Paris.

Le *tonneau* d'Amſterdam contient 6 aems ou ams, l'aem 4 *ankers*, l'anker 2 ſterkams, le ſterkam 16 mingles, & le mingle 2 pintes de Paris; ce qui revient pour chaque *tonneau* à 1600 pintes.

Le *tonneau* d'Angleterre eſt de 252 gallons, chaque gallon de 4 pintes de Paris; ce qui fait 1008 pintes de Paris.

TONNEAU, eſt encore une meſure ou quantité de grains qui contient ou qui pèſe plus ou moins, ſuivant les lieux où elle eſt en uſage.

A Nantes le *tonneau* de grains contient 17 ſeptiers de 16 boiſſeaux chacun, & pèſe 2200 à 2500 livres. Il faut 3 *tonneaux* de Nantes pour faire 28 ſeptiers de Paris.

A Marans & à la Rochelle il contient 42 boiſſeaux, & ſon poids eſt de deux pour cent moins que celui de Nantes.

A Breſt il contient 20 boiſſeaux, chaque boiſſeau peſant près de 112 livres; ainſi le *tonneau* de Breſt qui fait 10 ſeptiers de Paris, peut peſer environ 2240 livres.

A Port-Louis & à Hennebon il pèſe 2950 livres; à Rennes & à Saint-Malo 2400 livres; à Saint-Brieux 2600; à Aire, Quimpercorentin, & Quimperlay ſon poids n'eſt que de 1200.

Il y a encore quelques villes de France & des pays étrangers qui réduiſent leur meſure pour les grains au *tonneau*, entr'autres Beauvais & Coppenhague. Le *tonneau* de Beauvais eſt preſque égal au muid de Paris, qu'il n'excède que d'une mine; mais il faut 40 *tonneaux* ou tonnes de Coppenhague pour faire 19 ſetiers de Paris.

Les *tonneaux* de toutes ces villes réduits à la meſure d'Amſterdam contiennent, les uns 13 muddes, comme ceux de Marans, de la Rochelle, de Nantes, & de Quimpercorentin; d'autres 13 muddes & demi, tels que ceux de Breſt & de Morlaix. Les *tonneaux* de Rennes & de Saint-Malo contiennent 14 muddes d'Amſterdam, celui de Saint-Brieux 15 muddes & demi; celui d'Hennebon & de Port-Louis 17 Muddes.

TONNEAU eſt auſſi un *terme de commerce de mer.* Le *tonneau* de mer eſt eſtimé peſer 2000 liv. ou 20 quintaux de 100 livres chacun; le prix du frêt ou voiture des marchandiſes qui ſe chargent dans un vaiſſeau, ſe règle ſur le pied du quintal ou ſur le pied du *tonneau* de mer; ainſi l'on dit charger au quintal ou charger au *tonneau*; on donne ordinairement dans le fond de cale qui eſt le lieu de la charge d'un vaiſ-

Digitized by Google

ſeau, 42 pieds cubes pour chaque *tonneau*.

Quoique le *tonneau* de mer ſoit eſtimé peſer 2000 livres, cependant l'évaluation ne laiſſe pas de s'en faire pour le prix du frêt en deux manières, ou par rapport au poids des marchandiſes, ou par rapport à l'encombrement ou encombrance, comme on dit à Bordeaux, qu'elles peuvent cauſer dans le fond de cale, c'eſt-à-dire de la place qu'elles peuvent y occuper à cauſe de leur volume: ainſi l'on évalue ces marchandiſes ſur un certain pied; par exemple, quatre barriques de vin ſont priſes pour un *tonneau;* 20 boiſſeaux de châtaignes, de blé, de féves, de graine de lin, de noix, *&c.* paſſent auſſi pour un *tonneau.* Cinq balles de plumes ou de pelleteries, peſant chacune un quintal, 8 balles de papier, peſant chacune 100 livres, ne ſont qu'un *tonneau.* Trois balles de chanvre peſant chacune deux quintaux, font le *tonneau.* Vingt quintaux de tabac ſont eſtimés faire le *tonneau* quant au poids; mais quant à l'encombrement, il faut 150 rouleaux de tabac pour faire le *tonneau.*

A Paris on appelle *tonneau de pierre*, la quantité de quatorze pieds cubes de pierre de Saint-Leu, ou d'autre pierre tendre. Chaque tonneau ſe diviſe en deux muids de ſept pieds cubes chacun.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais elle eſt longue au pluriel.

TONNEINS; petite ville de France, dans l'Agenois, ſur la Garonne, à 5 lieues au-deſſus d'Agen.

TONNELÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* TONNELER.

TONNELER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Prendre à la tonnelle. *Tonneler des cailles, des perdrix.*

TONNELER, ſignifie figurément, faire donner, faire tomber dans quelque piége. *Elle le tonnela ſi bien qu'il ſe maria avec elle.*

TONNELET; ſubſtantif maſculin. La partie baſſe d'un de ces habits à la Romaine dont on ſe ſert ſur le théâtre.

TONNELEUR; ſubſtantif maſculin. Chaſſeur qui prend des perdrix, des cailles à la tonnelle.

TONNELIER; ſubſtantif maſc. Artiſan qui fait, qui relie & qui vend des tonneaux: ce qui comprend toutes ſortes de vaiſſeaux de bois reliés d'oſier propres à contenir des liqueurs, ou des marchandiſes; tels ſont entr'autres, les tonnes, les cuves, cuvettes, cuviers, baignoires, ſauniers, ſeaux, barattes, ou les diverſes futailles, comme muids, demi-muids, quarts, demi-queues, *&c.* Les tonneliers font auſſi, & montent toutes ſortes de cuves, & autres vaiſſeaux reliés de fer. Ce ſont eux encore qui font la deſcente des vins, des cidres, *&c.* dans les caves des bourgeois & marchands de vins. Enfin il n'appartient qu'à eux de décharger ſur les ports de la ville de Paris, les vins qui arrivent par eau, & de les ſortir des bateaux.

L'art du tonnelier eſt fort ancien, & paroît être parvenu promptement au degré de perfection auquel nous le voyons aujourd'hui. Cependant il eſt encore inconnu dans quelques pays. Dans quelques-uns de ceux-ci où les bois ſont rares, on tranſporte les vins dans des peaux enduites de goudron ou de poix, & l'uſage de garder le vin dans des vaſes de terre, ſe conſerve en-

Digitized by Google

ère dans quelques-unes de nos provinces. Pline donne aux Piémontois le mérite d'avoir les premiers fait uſage de tonneaux. De ſon temps ils les enduiſoient de poix.

Les matières que les Tonneliers emploient dans les ouvrages de leurs métier, ſont des planche de chêne & de ſapin pour les grandes cuves & les cuviers; le mairrain pour les futailles, les cerceaux, qui ſont ordinairement de châtaignier, de freſne ou de bouleau; & enfin l'oſier pour lier & arrêter les cerceaux.

Les outils dont ſe ſervent les Tonneliers ſont la jabloire, les planes plates, courbes & rondes; la bondonniere, le compas, la doloire, le barroir, le tiretoir, le maillet, la colombe, le chevalet, l'eſſette, le tranchet, le ſergent ou le chien, la chienne, la ſerpe, le paroir, l'utinet, le bâtiſſoir, la ſcie ordinaire, la ſcie à main, le rabot, le clouet, le compas ordinaire, & le barril à ſcier. Ils ont auſſi le hocquet, le moulinet, & deux ſortes de poulins pour deſcendre les vins en cave.

Voici la manière dont les tonneliers s'y prennent pour monter une futaille neuve. Quand leurs douves ſont préparées, ils prennent le bâtiſſoir, y poſent une douve en dedans qu'ils y aſſujettiſſent en les ſerrant l'un & l'autre avec un compas ordinaire; enſuite ils placent toutes les douves les unes après les autres, juſqu'à ce qu'ils aient garni tout le tour du bâtiſſoir; cela fait, ils paſſent un cerceau qu'ils font gliſſer depuis le haut juſqu'en bas des douves; & ſi ces douves ont trop de peine à ſe joindre par en bas, ils font un feu de copeau par terre en dedans du tonneau, ce qui reſſerre le dedans des douves, & les diſpoſe à ſe rapprocher; dans cet état on gliſſe un cerceau juſqu'en bas, pour contenir ces douves & les empêcher de ſe déſaſſembler; enſuite on en fait paſſer un autre plus ſerré afin de les approcher de plus en plus, juſqu'à ce qu'il n'y ait plus aucun jour entre les douves; cela fait, on fait entrer ſur les douves une plus grande quantité de cerceaux pour aſſujettir entièrement la futaille; après quoi on fait avec la bondonnière le trou deſtiné à recevoir le bondon. La futaille ainſi montée, on plane & on pare avec les planes courbes & rondes, & avec le paroir le dedans des douves, & on égaliſe des deux côtés les bords de ces douves avec l'eſſette: cela fait on forme avec la jabloire une rainure appelée *le jable*, dans laquelle doivent entrer les pièces du fond: lorſque le jable eſt formé, on prend le compas de bois que l'on ouvre de ſix points, c'eſt-à-dire d'une ouverture qui répétée ſix fois, équivaudroit à la circonférence de l'ouverture du tonneau, à l'endroit du jable. Cette opération faite, on arrange les unes auprès des autres les douves deſtinées à faire le fond; & fixant une des pointes du compas à péu près au milieu, on trace un cercle avec l'autre pointe; cette ligne que trace le compas, marque la forme que doivent avoir ces douves; pour lors on les dégroſſit avec la ſerpe, c'eſt-à-dire, on en ôte le bois ſuperflu; mais comme il faut que les pièces du fond entrent dans le jable de plus d'une ligne, on diminue avec la plane le bord des douves du fond qui doit entrer dans le jable; en cet état on met le fond au tonneau, en commençant par une des plus petites douves, & continuant

Digitized by Google

de ſuite juſqu'à la dernière ; enſuite pour unir & arranger bien ces douves les unes auprès des autres, on frappe deſſus avec l'utinet ; cela fait, on acheve de garnir le tonneau de tous les cerceaux qu'il doit avoir. Il faut remarquer par rapport aux cerceaux, que le premier qu'on place eſt le plus proche du bondon, on l'appelle *le premier en bouge ;* enſuite on met le collet & le ſous-collet qui ſont les troiſième & quatrième cerceaux, à compter depuis le peigne en allant vers le bondon ; après cela on met les cerceaux intermédiaires entre le collet & le premier en bouge : on place après cela le ſommier immédiatement ſur le jable, & l'on finit par celui qui eſt ſur le peigne qui ſe nomme le *talus*. Dans cet état le tonneau eſt parfait, il ne s'agit plus que d'y appliquer la barre en travers des douves des fonds ; pour cet effet on perce avec le barroir des trous pour placer les chevilles qui doivent retenir la barre : on poſe la barre & on enfonce par-deſſus avec un maillet des chevilles de bois dans les trous.

Les Tonneliers compoſent à Paris une Communauté d'environ deux cens Maîtres qui prennent la qualité de Maîtres Tonneliers déchargeurs de vin.

Leurs ſtatuts ſont du regne de Charles VII. Il paroît même qu'alors il y avoit déjà long-temps qu'ils étoient érigés en corps de Jurande. Ceux de Charles VII furent augmentés par Charles VIII, & confirmés par François I le 16 Novembre 1538, Henri III les confirma auſſi en 1576. Henri IV au mois d'Octobre 1599, Louis XIII au mois de Janvier 1637, & Louis XIV au mois de Septembre 1651, leur donnèrent des lettres de confirmation enregiſtrées en Parlement, au Châtelet & à l'Hôtel-de-Ville.

Suivant ces ſtatuts la Communauté doit être régie par quatre Jurés, dont on en élit deux tous les ans ; ce ſont eux qui font les viſites, enregiſtrent les brevets, donnent le chef-d'œuvre pour être admis à la maîtriſe.

Les tonneliers ne peuvent entreprendre aucun ouvrage de tonnellerie chez les bourgeois, que ce ne ſoit pour mettre le vin de leur crû.

Il n'y a que les tonneliers qui aient le droit de fabriquer & de louer des cuves à baigner ou des cuviers à faire leſſive.

Les compagnons ne peuvent entrer chez aucun Maître, qu'ils n'aient fini leur temps chez l'ancien Maître.

Il eſt défendu aux Tonneliers de faire aucune futaille qui ne ſoit de la jauge preſcrite par l'ordonnance, ſuivant la qualité de la piéce.

TONNELLE ; ſubſtantif féminin. Eſpèce de filet qui ſert à prendre des perdrix, des cailles,

Ce filet a quinze pieds de queue. Le chaſſeur après l'avoir bien tendu contre terre, paſſe d'un autre côté, par derrière les perdrix, & les chaſſe doucement vers la tonnelle, en pouſſant devant ſoi un bœuf ou une vache de bois peint, ou il prend de la toile peinte en couleur de vache, avec une tête d'oſier, oreilles, cornes & cou qui imitent le naturel de la vache, & une ſonnette que le chaſſeur portera au cou, & ainſi ſuivant les perdrix, il les amène toutes dans la tonnelle.

A l'embouchure de la tonnelle on dreſſe un pan de filets de chaque côté en angle obtus, pour que les perdrix donnent plus facilement

Digitized by Google

dans la tonnelle; quand elles en ſont proche, on les preſſe davantage, & dès qu'elles y ſont entrées, on court ſur le filet pour les prendre. On peut tonneler en tous temps & à toutes les heures du jour, principalement le matin & le ſoir; les perdrix chantent une heure après le jour, ce qui les découvre. On ſe ſert de la vache artificielle pour approcher tous les oiſeaux de paſſage & ſauvages. *Tonneler*, c'eſt chaſſer à la tonnelle; *Tonneleurs*, ſont ceux qui chaſſent à la tonnelle.

TONNELLE, ſe dit auſſi d'une ſorte de berceau de treillage couvert de verdure. *Nous dînâmes ſous la tonnelle de ſon jardin.*

TONNELLERIE; ſubſtantif féminin. Profeſſion de Tonnelier.

Il ſignifie auſſi le lieu où l'on fabrique des tonneaux.

TONNER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Tonare.* Il ſe dit du bruit cauſé par la foudre ou tonnerre. *Il tonne bien moins dans les pays humides, froids & couverts d'eau, que dans ceux où le terrain exhale beaucoup de ſoufre. Il n'a fait que tonner toute la journée.*

Proverbialement, en parlant d'un grand bruit, on dit, qu'*il fait un ſi grand bruit qu'on n'entendroit pas dieu tonner.*

TONNER, ſe dit figurément & par extenſion, d'un grand bruit qui imite celui du tonnerre. *On entendoit le canon qui tonnoit.*

On dit d'un Prédicateur qui parle avec beaucoup de force & de véhémence, qu'*il tonne en chaire. C'eſt envain que les Prédicateurs tonnent contre le luxe.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue ou brève. *Voyez* VERBE.

TONNERRE; ſubſtantif maſculin. *Tonitus.* Bruit éclatant cauſé par les exhalaiſons enflammées qui ſortent de la nue avec effort. *Le tonnerre retentit d'une manière affreuſe dans les vallées, parce que les montagnes réfléchiſſent le ſon de toutes parts. Le tonnerre tomba ſur l'égliſe & la brûla. Il fut tué d'un coup de tonnerre. Voyez* au mot FOUDRE, l'explication phyſique de ce météore.

On dit figurément de quelqu'un dont la voix eſt très-éclatante & très-forte, que *c'eſt un tonnerre*, que *c'eſt une voix de tonnerre.*

On dit auſſi d'une aventure fâcheuſe & imprévue, qui a abattu un homme tout d'un coup, que *ç'a été un coup de tonnerre pour lui.*

TONNERRE, ſe dit auſſi de l'endroit du canon d'un fuſil, d'un piſtolet, où ſe met la charge. *Les armes dont le tonnerre n'eſt pas renforcé, ſont ſujettes à crêver.*

TONNERRE; ville de France, en Champagne, ſur la rivière d'Armançon, à huit lieues, eſt, d'Auxerre, & à quarante, ſud-eſt, de Paris. On y recueille d'excellent vin.

TONNINGEN; ville de Dannemarck dans le duché de Sleſvick, ſur la rivière d'Eyder, à dix lieues, ſud-oueſt, de Sleſvick, & vingt-trois lieues, nord-oueſt, de Hambourg.

TONO-SAMA; ſubſtantif maſculin & terme de relation. C'eſt le nom qu'on donne au Japon aux Gouverneurs des villes Impériales; chaque ville a deux Gouverneurs qui commandent alternativement pendant une année; celui qui eſt en exercice ne peut ſortir de ſon Gouvernement, l'autre eſt obligé de réſider auprès de l'Empereur. Lorſque quelqu'un eſt nommé à un Gouvernement, il part pour s'y rendre, mais

Digitized by Google

il laisse sa femme & ses enfans à la Cour pour répondre de sa fidélité : pendant qu'il est en place, il lui est défendu sous peine de mort de recevoir aucune femme dans son palais ; la punition la plus douce dans ce cas seroit un bannissement perpétuel, & la ruine de toute sa famille. La Cour des Tono-Samas est très-brillante, & composée d'un grand nombre d'Officiers, que l'on nomme *Jorikis*, qui doivent être nobles, & qui sont nommés par l'Empereur lui-même. Les Gouverneurs exercent un pouvoir presque absolu dans leurs Gouvernemens ; mais l'Empereur tient dans chaque ville un Agent qui éclaire leur conduite ; on l'appelle *Daï-Quen :* il est lui-même observé par des Espions qui lui sont inconnus. Les Tono Samas ont sous eux des Officiers ou Magistrats municipaux qui les soulagent des détails de l'administration ; on les nomme *Te-Sü-Jori.*

TONOU ; substantif masculin, Lézard du Brésil, qui a quatre ou cinq pieds de longueur, & qui est d'une grosseur proportionnée ; sa couleur est grise & sa peau fort lisse ; sa chair est un très-bon manger, elle est blanche & tendre comme celle d'un chapon.

TONSURE ; substantif féminin. *Tonsura.* Cérémonie de l'Église par laquelle celui à qui l'Évêque coupe les cheveux, entre dans la Cléricature, & devient capable d'être admis aux Ordres sacrés & de posséder des bénéfices.

Tous les Ecclésiastiques séculiers & réguliers doivent porter la tonsure : c'est la marque de leur état ; celle des simples Clercs, qu'on appelle *Clercs à simple tonsure*, c'est-à-dire, qui n'ont d'autre caractère de l'état Ecclésiastique que la tonsure, est la plus petite de toutes. A mesure que l'Ecclésiastique avance dans les Ordres, on fait sa tonsure plus grande ; celle des Prêtres est la plus grande de toutes, si l'on en excepte les Religieux, dont les uns ont la tête entièrement rasée ; d'autres ont une simple couronne de cheveux plus ou moins large.

La simple tonsure que l'on donne à ceux qui entrent dans l'état Ecclésiastique n'est point un Ordre, mais une préparation pour les Ordres, & pour ainsi dire, un signe de la prise d'habit Ecclésiastique ; l'Évêque coupe un peu de cheveux avec des ciseaux à celui qui se présente pour être reçu dans l'état Ecclésiastique, & le nouveau Clerc récite pendant cette cérémonie ces paroles de David : *Seigneur, vous êtes ma portion, c'est vous qui me rendrez mon héritage.* Ensuite l'Évêque met au Clerc le surplis, en priant le Seigneur de revêtir du nouvel Homme celui qui vient de recevoir la tonsure.

Quelques uns prétendent que l'on coupe les cheveux aux Ecclésiastiques en signe d'adoption ; parce qu'en effet anciennement quand on adoptoit quelqu'un, on lui coupoit un flocon de cheveux ; ce que l'on pratiquoit encore du temps de Charles Martel, lequel envoya Pépin son fils à Luitprand, Roi des Lombards, pour l'adopter, en lui coupant un flocon de ses cheveux, comme c'étoit la coutume alors.

D'autres disent que c'est en signe de sujétion & de soumission à l'Église, & à l'instar de ce qui s'observoit de la part des Sujets, lesquels pour marque de soumission envers leur Prince, étoient obligés de porter leurs cheveux courts, les

Princes

Digitized by Google

Princes ayant seuls le droit de les porter longs pour marque de leur dignité.

D'autres encore prétendent que la tonsure a été instituée pour honorer l'affront que ceux d'Antioche voulurent faire à Saint Pierre en lui coupant les cheveux, ou bien que cette coutume fut empruntée des Nazaréens qui se faisoient raser la tête, ou que cela fut ainsi établi par les Apôtres, & notamment par Saint Pierre, qui donna le premier exemple de se raser la tête, en mémoire de la couronne d'épine de notre Seigneur.

Selon quelques-uns, l'usage de tonsurer les Clercs commença vers l'an 80.

Un Auteur du huitième siècle, suivi par Baronius, rapporte un décret de l'an 108, qu'il attribue au Pape Anicet, qui ordonne aux Clercs de couper leurs cheveux *en forme de sphère*, suivant le précepte de Saint Paul, qui ne permet qu'aux femmes de laisser croître leurs cheveux pour leur ornement.

Ce qui est de certain, c'est que cet usage est fort ancien dans l'Église; le Concile de Carthage tenu en 398, peut l'avoir eu en vue, en défendant aux Ecclésiastiques de nourrir leurs cheveux.

Cependant M. de Fleury, en son *Institution au Droit Ecclésiastique*, dit que dans les premiers siècles de l'Église il n'y avoit aucune distinction entre les Clercs & les Laïques quant aux cheveux, à l'habit & à tout l'extérieur : que c'eût été s'exposer sans besoin à la persécution, qui étoit toujours plus cruelle contre les Clercs que contre les simples Fidelles.

Il ajoute que la liberté de l'Église n'apporta point de changement à cet égard, & que plus de 100 ans après, c'est-à-dire l'an 428, le Pape Saint Célestin témoigne que les Évêques mêmes n'avoient rien dans leur habit qui les distinguât du Peuple.

Tous les Chrétiens latins portoient, suivant M. de Fleury, l'habit ordinaire des Romains qui étoit long, avec les cheveux fort courts & la barbe rase; les Barbares qui ruinèrent l'Empire, avoient au contraire des habits courts & serrés & les cheveux longs, & quelques-uns de grandes barbes.

Les Romains avoient ces Peuples en horreur : & comme alors tous les Clercs étoient Romains, ils conservèrent soigneusement leur habit, qui devint l'habit Clérical; ensorte que quand les Francs & les autres Barbares furent devenus Chrétiens, ceux qui embrassoient l'état Ecclésiastique faisoient couper leurs cheveux, & prenoient des habits longs.

Vers le même temps plusieurs Evêques & les autres Clercs prirent l'habit que les Moines portoient alors, comme étant plus conforme à la modestie chrétienne; & de là vient, à ce que l'on croit, dit M. de Fleury, la couronne Cléricale, parcequ'il y avoit des Moines qui par esprit d'humilité se rasoient le devant de la tête pour se rendre mépriſables.

Quoi qu'il en soit, la couronne Cléricale étoit déjà en usage vers l'an 500, comme le témoigne Grégoire de Tours.

Dans les cinq premiers siècles où la tonsure fut pratiquée, on ne la conféroit qu'avec les premiers Ordres; ce ne fut que vers la fin du sixième siècle, que l'on commença

Digitized by Google

à la conférer séparément, & avant les Ordres.

L'Évêque est le seul qui puisse donner la tonsure à ses Diocésains séculiers & réguliers; quelques-uns ont avancé que depuis Saint Germain, Évêque d'Auxerre, qui vivoit dans le cinquième siècle, les Évêques conféroient seuls la tonsure.

Mais il est certain que les Abbés prétendoient aussi avoir le droit de la donner à leurs Religieux; on trouve quelques Canons qui autorisent leur prétention, entr'autres, le Ch. *Abbates*, qui est du Pape Alexandre IV, & est rapporté dans le texte, tit. *de privilegiis*. Mais s'ils ont joui autrefois en France de ce droit, on peut dire qu'ils l'ont perdu par prescription; les Évêques de France s'étant maintenus dans le droit de conférer seuls la tonsure, même aux Réguliers.

Pour recevoir la tonsure, il faut avoir été confirmé; il faut aussi être instruit au moins des vérités les plus nécessaires au salut; il faut encore savoir lire & écrire.

Le Concile de Narbonne, en 1551, ne demande que l'âge de sept ans pour la tonsure; celui de Bordeaux, en 1624, exige douze ans; dans plusieurs Diocèses bien réglés, il est défendu de la recevoir avant quatorze ans; mais à quelqu'âge que ce soit, il faut que celui qui se présente pour être tonsuré, paroisse le faire dans la vue de servir Dieu plus particulièrement, & non par aucune vue temporelle, comme pour avoir des bénéfices.

On appelle *bénéfice à simple tonsure*, un bénéfice que l'on peut posséder n'ayant que la tonsure, & sans être obligé de prendre les Ordres sacrés, ni de résider sur les lieux.

On dit proverbialement & figurément, *un Docteur à simple tonsure*; pour dire, un Docteur qui n'est pas fort habile.

TONSURE, se dit aussi de la couronne que l'on fait sur la tête aux Clercs, Sous-Diacres, Diacres, Prêtres, &c. en leur rasant les cheveux en rond. *Il a fait faire sa tonsure.*

TONSURÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* TONSURER.

TONSURER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *Tonsurâ Clericum initiare.* Donner la tonsure. *C'est l'Archevêque de Paris qui l'a tonsuré.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième longue ou brève. *Voyez* VERBE.

Les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont la pénultième syllabe longue.

TONTE; substantif féminin. L'action de tondre, & la laine qu'on retire en tondant un troupeau. *Il a employé deux jours à la tonte de ses moutons. Il a vendu cent pistoles la tonte de son troupeau.*

Il signifie aussi, le temps où l'on a accoutumé de tondre les troupeaux. *La tonte étoit chez les Hébreux un temps de réjouissance.*

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

TONTINE; substantif féminin. Sorte de rentes viagères sur le Roi, avec droit d'accroissement pour les survivans, & qu'on a ainsi appelées du nom d'un Italien nommé *Laurent Tonti*, qui les imagina en 1653.

Des Lettres-Patentes du Roi, du 5 Juillet 1770, registrées à la Chambre des Comptes le 17 Novembre suivant, ont ordonné la conversion des rentes, dites *Tontines*, en rentes purement viagères, à compter

Digitized by Google

du premier Janvier 1770. Ceux qui n'avoient pas le denier dix, ſe trouvent l'avoir préſentement, mais avec retenue du dixième.

On appelle *Jeu de la Tontine*, une ſorte de jeu des Cartes plus uſité dans les Provinces qu'à Paris. On y peut jouer douze ou quinze perſonnes, & plus l'on eſt, plus le jeu eſt amuſant. On y joue avec un jeu de cartes entier où toutes les petites cartes ſont. Avant de commencer à jouer, on donne à chaque joueur le même nombre de jetons, quinze ou vingt, plus ou moins; chacun en commençant la partie, doit mettre trois jetons au jeu, & celui qui mêle, ayant fait couper à ſa gauche, tourne une carte de deſſus le talon pour chaque joueur & pour lui; celui dont la carte tournée eſt Roi, tire trois jetons à ſon profit, pour une Dame deux, pour un Valet un, & pour un Dix il ne prend rien, cette Carte n'ayant d'autre avantage pour celui qui l'a, que de lui épargner un jeton que l'on donne aux joueurs pour toutes les autres Cartes inférieures. Celui qui a un As, donne un jeton à ſon voiſin à gauche; celui qui a un Deux, en donne deux à ſon ſecond voiſin à gauche; un Trois, pareil nombre à ſon troiſième voiſin; mais celui qui a au-deſſus du Trois une Carte de nombre pair, comme Quatre, Six, Huit, met deux jetons au jeu, & celui qui a une Carte de nombre impair, comme Cinq, Sept, Neuf, n'en met qu'un. On doit ſe faire payer exactement; enſuite celui qui a été le premier, mêle tout, & les coups ſe jouent de la même manière, chacun mêlant à ſon tour. Un joueur avec un ſeul jeton devant lui, joue comme s'il en avoit davantage, & s'il en perd plus d'un, il donne le ſeul qui lui reſte, & on ne peut lui demander rien de plus, lors même qu'il reviendroit en jeu, ſe faiſant alors payer de tout ce qu'il gagne à celui à qui il eſt redevable, ſans égard pour ce qu'il doit.

TONTINIER, IÈRE; ſubſtantif. Celui, celle qui a des rentes de Tontine.

TONTONG; ſubſtantif maſculin & terme de relation. Inſtrument uſité par les Nègres qui habitent la côte du Sénégal. C'eſt un tambour d'une grandeur démeſurée dont le bruit s'entend à plus de deux lieues. Chaque village en poſsède un, ſur lequel on frappe à l'approche de l'ennemi.

TONTURE; ſubſtantif féminin. Il ſe dit tant du poil que l'on tond ſur les draps, que des branches & des feuilles que l'on coupe, que l'on taille aux paliſſades, aux bordures de buis, &c. *On fabrique de belles tapiſſeries de papier, en appliquant ſur des fonds de couleur de la tonture de draps. Brûler la tonture d'une paliſſade.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue & la troiſième très-brève.

TOO; ſubſtantif maſculin. Arbriſſeau des jardins du Japon, qui ſert à garnir les treillages & les berceaux. Ses feuilles ſont longues, ſans découpures; il jette un grand nombre de fleurs longues d'un empan & plus, qui durent tout le printemps, & qui étant ſuſpendues comme des grappes de raiſin, font un charmant ſpectacle. Elles ſont en pavillon & ſans odeur. De grandes places ſont quelquefois ombragées par une ſeule ou par deux ou trois de ces plantes. Les curieux mettent au pied de la lie de ſacki, qui eſt de la bierre de

Digitized by Google

riz, pour les engraiſſer & leur faire produire des épis de trois ou quatre empans de long. On viſite ces lieux par curioſité, & les Poëtes font des vers à leur honneur. La couleur des fleurs eſt toute blanche ou toute purpurine. Il y a un *too* ſauvage dont les fleurs & les feuilles ſont moins belles.

TOOKAIDO; nom d'une des ſept grandes contrées du Japon. Tookaido veut dire la contrée du Sud-Eſt. Elle comprend quinze Provinces.

TOOSANDO; nom d'une des ſept grandes contrées du Japon. Tooſando ſignifie la contrée Orientale. Elle comprend huit grandes Provinces, qui ſont Oomi, Mino, Fida, Sinano, Koodſuke, Sinoodſuke, Mutſu & Dewa.

TOOTOMI; nom d'une des quinze Provinces de l'Empire du Japon, dans la contrée du Sud-Eſt. Cette Province eſt une des plus fertiles & des plus belles de cette contrée par l'agréable variété de ſes collines, rivières, plaines, villes & villages. On compte ſa longueur de deux journées & demie de l'eſt à l'oueſt, & elle ſe diviſe en quatorze Diſtricts.

TOPARCHIE; ſubſtantif féminin. Terme tiré du Grec, qui ſignifie, ſeigneurie, gouvernement. Il eſt ſouvent parlé dans les Macabées des trois Toparchies, *Apherema*, *Lydda* & *Ramatha*.. Pline compte dix Toparchies dans la Judée.

TOPAYOS; nom d'une fortereſſe, d'un bourg, d'une rivière & d'un peuple de Sauvages de l'Amérique méridionale au Bréſil.

La fortereſſe de *Topayos* appartenant aux Portugais, eſt à quinze lieues de Pauxis, à l'entrée de la rivière du même nom, qui eſt une rivière du premier ordre, & qui deſcend des mines du Bréſil. Des débris du bourg de Tupinambara, s'eſt formé celui de *Topayos*, dont les habitans ſont preſque tout ce qui reſte de la nation des Tupinambas, dominante il y a deux ſiècles dans le Bréſil.

C'eſt chez les *Topayos* qu'on trouve le plus communément de ces pierres vertes, connues ſous le nom de pierres des amazones, & qui ont été autrefois fort recherchées, à cauſe des prétendues vertus qu'on leur attribuoit de guérir de la pierre, de la colique néphrétique, & même de l'épilepſie. La vérité eſt qu'elles réſiſtent à la lime, & qu'elles ne diffèrent guère ni en couleur, ni en dureté du Jade oriental.

TOPAZE; ſubſtantif féminin. *Topazius*. Pierre précieuſe, diaphane, luiſante, dont la couleur eſt d'un jaune d'or, mêlé de vert, très-éclatant & plus ou moins foncé. Cette pierre conſerve ſa couleur dans le feu pendant un certain temps, & s'y ſoutient elle-même. La topaze dans l'ordre des pierreries, eſt la troiſiéme pour la dureté; propriété qui lui donne ce poli ſi éclatant, & qui fait qu'elle réſiſte, en quelque ſorte, à la lime: on croit que cette eſpèce de pierrerie doit ſa couleur au plomb. On diſtingue les topazes en topazes orientales & en occidentales. La première eſpèce eſt la plus eſtimée & la plus dure: elle ſe trouve dans l'Arabie; ſa couleur eſt une teinte jonquille ou citron: elle eſt très-diaphane. On choiſit celle qui eſt plutôt ſatinée que veloutée, dont le jaune n'eſt ni trop outré, ni trop pâle, ni verdâtre, ni de couleur d'eau, celle enfin qui paroît comme remplie de

Digitized by Google

paillettes d'or : cependant elle n'en contient point. On en trouve quelquefois en Égypte qui ſont auſſi belles que celles de l'Arabie : elles paſſent dans le commerce pour orientales, mais elles n'en ont pas la dureté ; *voyez* les Voyages de Tavernier.

La topaze occidentale eſt moins dure que la précédente ; mais ſes criſtaux ou canons ſont plus gros : elle naît dans les Indes Occidentales & en Bohême. Son poli paroît toujours gras, en comparaiſon de celle qui eſt orientale. Sa couleur tire quelquefois ſur le noirâtre ; en un mot, elle n'a ni le brillant, ni le jeu de la précédente. On nomme *topaze enfumée*, un criſtal de roche coloré en jaune brun. Quant aux topazes cubiques que M. Gmelin dit avoir vues en Sibérie, ce ne ſont que des *ſpaths fluors de plomb*.

On a découvert depuis peu dans la Saxe, une eſpéce de topaze, d'une couleur jaunâtre, très-tranſparente, & d'une forme priſmatique, très-dure, & prenant au poliment un éclat fort vif ; elle ſe trouve dans des cavernes de la montagne de Schenekenberg, près de la Vallée de Tanneberg, à deux milles d'Averbac, dans le Voitgland. Ces cavernes ſont formées par des rochers qui s'élèvent au-deſſus de la terre. On y rencontre la topaze, tantôt entourée d'une marne jaunâtre, tantôt dans le quartz ou parmi un grès cryſtalliſé, qui vraiſemblablement, eſt une roche de corne. Ce grès eſt tellement dur, qu'on peut s'en ſervir pour tailler les topazes elles-mêmes.

Depuis quelques années on a découvert dans le Bréſil une eſpèce de topaze, dont la teinte eſt peu conſtante & des plus ſingulières. Cette topaze étant expoſée dans un petit creuſet rempli de cendres, ſur un feu gradué, mais juſqu'à faire rougir le creuſet, perd ſa couleur jaune orangée, & s'y convertit en un véritable rubis balai des plus agréables. La topaze du Bréſil eſt d'une couleur ſourde & enfumée, & d'un jaune ſale. On n'en faiſoit aucun cas avant que le haſard eût préſenté cette connoiſſance à quelques Joailliers.

TOPER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Terme du jeu de dés, qui ſignifie, demeurer d'accord d'aller d'autant que met au jeu celui contre qui on joue. *Voulez-vous maſſer dix louis, j'y toperai.*

On dit abſolument, *tope ;* pour dire, je tope ou j'accepte votre offre. *Il a dit maſſe d'un louis, & vous avez dit tope.* On dit auſſi, *tope & tingue* ; pour dire, je tope & je tiens.

TOPER, ſignifie figurément, conſentir à une offre, à une propoſition qui ſe fait. *Il lui a propoſé de l'épouſer, elle y a topé.*

TOPILZIN ; ſubſtantif maſculin & terme de relation. C'eſt le nom que les Mexicains donnoient à leur Grand-Prêtre ou Chef des Sacrificateurs. Cette éminente dignité étoit héréditaire, & paſſoit toujours au fils aîné. Sa robe étoit une tunique rouge, bordée de franges ou de flocons de coton ; il portoit ſur la tête une couronne de plumes vertes ou jaunes ; il avoit des anneaux d'or enrichis de pierres vertes aux oreilles ; & ſur ſes lèvres il portoit un tuyau de pierre d'un

Digitized by Google

bleu d'azur. Son visage étoit peint d'un noir très-épais.

Le topilzin avoit le privilége d'égorger les victimes humaines que les Barbares Mexicains immoloient à leurs Dieux ; il s'acquittoit de cette horrible cérémonie avec un couteau de caillou fort tranchant. Il étoit assisté dans cette odieuse fonction par cinq autres Prêtres subalternes, qui tenoient les malheureux que l'on sacrifioit ; ces derniers étoient vêtus de tuniques blanches & noires ; ils avoient une chevelure artificielle qui étoit retenue par des bandes de cuir.

Lorsque le *topilzin* avoit arraché le cœur de la victime, il l'offroit au soleil, & en frottoit le visage de l'idole, avec des prières mystérieuses, & l'on précipitoit le corps du sacrifié le long des degrés de l'escalier ; il étoit mangé par ceux qui l'avoient fait prisonnier à la guerre, & qui l'avoient livré à la cruauté des Prêtres. Dans de certaines solennités on immoloit jusqu'à vingt mille de ces victimes à Mexico.

Lorsque la paix duroit trop longtemps au gré des Prêtres, le Topilzin alloit trouver l'Empereur, & lui disoit, *le Dieu a faim* ; aussi-tôt toute la nation prenoit les armes, & l'on alloit faire des captifs, pour assouvir la prétendue faim du dieu & la barbarie réelle de ses Ministres.

TOPINAMBOUR ; substantif masculin. Plante dont la tige est assez grosse, & s'éleve à la hauteur de cinq à six pieds. Son écorce est verte, rude au toucher ; ses feuilles sont larges vers la queue, & se terminent en pointe. Sur le haut des tiges sont des fleurs radiées, comme nos soleils vivaces de jardin, mais plus petites. Ses racines sont de gros tubercules verdâtres, qui tiennent souvent de la figure de nos poires ; mais quelquefois de figure irrégulière. Ces tubercules qu'on appelle aussi *topinambours*, & qui sont bons à manger, poussent en telle abondance, que six pieds en carré peuvent en donner trois à quatre boisseaux.

Cette plante est originaire de l'Amérique septentrionale, & naturelle à la nouvelle Angleterre : elle porte rarement graine en France, quoiqu'elle y fleurisse ; mais elle se multiplie par ses racines, & sa culture est la même que celle de la pomme de terre : on pourroit préparer son écorce comme celle du chanvre. Les bestiaux en mangent bien les feuilles ; les vers à soie pourroient même s'en nourrir. On peut faire des mèches avec la moëlle des tiges, comme on en fait avec celle des rameaux de sureau.

TOPINAMBOUS, ou TUPINAMBAS ; (les) *voyez* TOPAYOS.

TOPIQUE ; adjectif des deux genres. Il n'est guère usité qu'en cette phrase, *remède topique* ; pour dire, un remède qui n'opère qu'étant appliqué sur la partie malade, ou sur celle qui y répond.

On dit aussi substantivement, *un topique*.

Les Médecins ont établi pour maxime, que les remèdes peuvent devenir utiles ou pernicieux, suivant l'usage & l'application qu'on en fait ; & cette maxime est non-seulement vraie par rapport aux remèdes internes, mais encore par rapport aux topiques ou applications externes, comme nous allons le voir.

On prescrit souvent les bains mêlés d'herbes céphaliques pour les maladies de la tête, sans songer qu'ils nuisent dans plusieurs cas, comme dans les foiblesses de nerfs,

Digitized by Google

les achores, les catarrhes, &c.

Les emplâtres céphaliques dans les hémorrhagies, les apoplexies, les maux qui procèdent de causes externes, sont plus nuisibles qu'utiles, parcequ'ils empêchent la transpiration de la partie, & qu'ils obstruent les pores de la tête. On croit aussi que les topiques de baumes odoriférans sont fort efficaces contre les maux de tête, accompagnés d'un sentiment de pesanteur; au contraire, ces sortes de topiques disposent à l'assoupissement par leur qualité sédative anodine; mais les linimens balsamiques préparés avec de l'esprit de vin rectifié, & des huiles de marjolaine, de lavande, &c. peuvent être à propos, parcequ'ils ouvrent les pores.

On commet beaucoup d'erreurs en fait de topiques pour les maladies des yeux. Dans leur inflammation les collyres incrassans, épaississans ne conviennent pas certainement; il faut employer des substances, qui, sans acrimonie sont discussives; tel est, par exemple, le camphre. Si l'inflammation est accompagnée d'une lymphe âcre & saline, il faut user d'un mucilage de graines de coings, mêlées avec du safran & du camphre. Quand l'inflammation est violente & dangereuse, l'esprit-de-vin camphré appliqué tiède avec une addition de baume du Pérou, produit quelquefois d'excellens effets pour rétablir le ton des fibres.

Le vitriol à cause des parties de cuivre qu'il contient, passe chez plusieurs Praticiens pour excellent dans les maux des yeux; mais cela n'est que rarement vrai; ce collyre, par exemple, est contraire dans toutes les inflammations & dans toutes les fluxions chaudes & âcres; il ne convient que quand les humeurs sont épaisses, sales & sordides, sans âcreté. Tout usage des collyres est déplacé dans la discrase de la lymphe & du sang, car il faut commencer par corriger les fluides viciés.

Dans les maladies d'oreilles, les topiques qu'on met intérieurement, ne conviennent que pour la dureté d'ouie qui vient de l'endurcissement de la cire. Les abcès dans l'oreille interne demandent un traitement particulier; c'est de tâcher de les empêcher de dégénérer en ulcères par des injections balsamiques tièdes, telles que les essences de myrrhe.

Les topiques pour les hémorrhagies du nez sont rarement utiles, à moins qu'on ne commence par des saignées, des frictions, l'immersion des pieds dans l'eau tiède, & quelquefois en employant le secours des doux diaphorétiques.

La plupart des *topiques* recommandés pour les maux de dents, font plus de mal que de bien, outre que le mal de dents vient souvent du rhumatisme ou d'une fluxion âcre qui se jette sur une dent cariée, & conséquemment c'est la fluxion qu'il faut guérir.

Tous les *topiques* externes dans les maladies cutanées du visage & de la tête, doivent être administrés avec prudence, en y joignant les remèdes internes pour corriger & dériver les humeurs peccantes. C'est une malheureuse pratique, que d'user pour les boutons ou les pustules au visage, du mercure sublimé ou d'une solution foible de mercure précipité, parceque de telles substances reçues dans les pores produisent de grands maux de tête, & la perte des dents.

Dans le décharnement des genci-

Digitized by Google

ves, on preſcrit preſque toujours l'uſage des aſtringens; mais ſi ce déſordre procède du défaut de ſuc nourricier, ou de l'obſtruction des fines artères des gencives, elles perdront de plus en plus leur ſuc nourricier par les remèdes aſtringens; en ce cas, il faut laver la bouche & les gencives avec des décoctions de vin, impregnées de ſauge & d'une petite quantité de ſel ammoniac.

On emploie ſouvent les *topiques* dans les maladies du thorax, c'eſt-à-dire, la pleurésie ou péripneumonie; mais le meilleur dans tous ces cas, eſt de s'abſtenir de tout *topique*; que ſi on en juge quelques-uns néceſſaires, il faut les compoſer d'eſprit de vin camphré, mitigé, & rendu anodin par une addition de ſafran.

Dans les douleurs d'eſtomac, les *topiques* ne ſont bienfaiſans qu'appliqués convenablement; ce n'eſt point alors ſur le creux de l'eſtomac qu'il faut les porter, comme on fait ordinairement dans la cardialgie; mais il faut les appliquer ſur le dos, vers la huitième ou la neuvième vertebre. Si c'eſt l'orifice droit qui eſt affecté, on appliquera les remedes ſur l'eſtomac vers le côté droit.

Si la douleur violente, cauſée par une pierre arrêtée dans les uretères, demande l'uſage des *topiques*, c'eſt du moins dans la direction des uretères qui eſt depuis les reins juſqu'aux aînes; & c'eſt avec bien de la prudence qu'ils doivent être adminiſtrés; car ſi la douleur eſt accompagnée de ſpaſmes, & qu'on applique des ſubſtances chaudes & ſpiritueuſes, on augmente la douleur, & l'on occaſionne de terribles ſymptômes; il faut au contraire baigner le malade pour relâcher les parties irritées.

Dans le flux exceſſif de règles la plus ſûre méthode eſt de s'abſtenir des *topiques*, ſur-tout des *topiques* narcotiques, & de leur ſubſtituer l'uſage d'autres remèdes.

Les Médecins & les Chirurgiens ont imaginé une infinité de *topiques* dans les tumeurs des veines hémorrhoïdales; mais l'art conſiſte à appliquer ces différens remèdes ſuivant les circonſtances; par exemple, ſi la douleur eſt exceſſive, les ſubſtances anodines & émollientes ſeront les plus ſalutaires; ſi la tumeur incommode par ſon volume, les fomentations de vin préparées avec les balauſtes & les fleurs de roſe, peuvent être bonnes.

Quant au déſordre des articulations, les *topiques* ſont toujours mal employés dans les douleurs arthritiques & dans la goutte; c'eſt ce dont tous les habiles Médecins conviennent; ſi cependant la douleur eſt accompagnée d'une certaine inſenſibilité, comme il arrive ſouvent aux vieillards, alors on peut fortifier les nerfs par des linimens balſamiques, & tâcher d'attirer le fluide nerveux ſur les parties affoiblies.

La plupart des *topiques* nuiſent dans l'érésipèle; il faut traiter cette maladie par des remèdes internes, laiſſer libre la tranſpiration dans les parties affectées, en appliquant ſeulement quelquefois ſur la partie des ſachets pleins d'herbes parégoriques, qui par leur douce influence, tiennent les pores ouverts, & les relâchent s'ils ſont reſſerrés.

Dans les bubons malins & critiques, les *topiques* ſont d'une pratique dangereuſe: mais ſi le bubon tend à ſuppuration, on doit appliquer l'emplâtre de diachylon avec les gommes.

Pendant l'éruption & la ſuppuration

Digitized by Google

tion de la petite vérole, il faut s'abſtenir de tous linimens *topiques;* ce n'eſt que dans le déclin & vers le temps du deſſéchement des puſtules, qu'il eſt permis d'uſer d'huile d'amandes douces, mêlée avec le camphre & le blanc de baleine, pour tempérer l'acrimonie des boutons.

La cure de toutes les maladies cutanées doit commencer & finir par les remèdes internes, capables de corriger la matière peccante, de la diſpoſer à l'excrétion, & en même temps de la chaſſer. A cette claſſe de remèdes appartiennent les diaphorétiques émolliens, les infuſions laxatives, les préparations de mercure & d'antimoine.

Les *topiques* qui conviennent le mieux ſur les parties paralytiques, ſont des onguens faits de graiſſe d'animaux, d'huiles diſtillées, telles que celles de riz, de romarin, de lavande, de marjolaine, de genièvre, *&c.* car il eſt queſtion de rétablir le ton des parties nerveuſes dans leur état naturel; enſorte qu'il n'y ait ni trop de relâchement, ni trop de conſtriction, ni trop d'humidité, ni trop de ſéchereſſe.

Dans les tumeurs œdémateuſes des pieds, la plupart des *topiques* ſont contraires; le meilleur eſt de faire le ſoir autour du pied un bandage convenable pour renforcer les fibres; il eſt bon d'uſer en même temps des fomentations de vinaigre fort, mêlé avec de l'eſſence d'ambre, & verſé ſur des briques rougies au feu.

TOPIQUES; ſubſtantif maſculin pluriel. On dit, les topiques d'Ariſtote, les topiques de Cicéron; pour dire, le traité qu'Ariſtote, que Cicéron a fait des lieux communs d'où l'on tire des argumens.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième très-brève.

TOPOGRAPHIE; ſubſtantif fémin. Deſcription exacte & en détail d'un lieu, d'un canton particulier. Il eſt diſtingué de *Géographie* qui eſt la deſcription générale de la terre, d'un royaume ou d'une province. *Il a fait la Topographie des environs de Rome.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves & la quatrième longue.

TOPOGRAPHIQUE; adjectif des deux genres. Qui appartient à la Topographie. *On fit une Carte Topographique du terrain que l'armée occupoit.* —

TOQUE; ſubſtantif féminin. Sorte de chapeau à petits bords, couvert de velours, de ſatin, *&c.* plat par-deſſus & pliſſé tout autour. *Les cent Suiſſes de la garde du Roi portent des toques de velours noir.*

Toque, eſt auſſi le nom d'une plante qui croît aux lieux montagneux, humides & pierreux & dans les bois: elle a une racine ſemblable à celle de l'ortie, & qui eſt jaunâtre & fibreuſe; elle pouſſe une tige haute d'un pied & demi, droite, carrée, velue, parſemée de nœuds d'où ſortent des feuilles oblongues, découpées profondément, molles, velues, d'un vert obſcur: la tige eſt rameuſe en ſa ſommité, & garnie de petites feuilles étroites, non dentelées, & ſoutenant des fleurs en gueule, diſpoſées en épis oblongs comme celles de l'ormin, & de couleur bleue purpurine. A la fleur ſuccèdent quatre graines arrondies, dures, raboteuſes, qui mûriſſent dans la capſule de la fleur, laquelle a la figure d'une tête couverte d'une toque ou caſque. Cette plante eſt déterſive, vulnéraire, apéritive, & propre pour les cours de ventre.

TOQUER; vieux verbe actif qui ſi-

Digitized by Google

gnifioit autrefois, toucher, frapper. Il eſt encore uſité familièrement & figurément dans cette phraſe, *qui toque l'un, toque l'autre*; pour dire, qui offenſe l'un, offenſe l'autre.

TOQUET; ſubſtantif maſculin. Sorte de coiffure, de bonnet, qui eſt à l'uſage des femmes du menu peuple ou des payſannes.

On appelle auſſi *toquet*, une ſorte de bonnet que portent les enfans.

TOR; ville d'Aſie dans l'Arabie Pétrée, ſur la mer Rouge avec un port défendu par un château.

TORANGA; nom d'un des Camis ou Héros Japonois, qui, par leurs belles actions, ont mérité les honneurs divins. Du rang de ſimple Chaſſeur, il s'éleva ſur le Thrône par ſon mérite. Il acquit une gloire immortelle par la défaite d'un tyran barbare qui exerçoit dans le Japon d'horribles cruautés, & qui étoit d'autant plus redoutable qu'il avoit dans ſon parti huit Rois puiſſans. Toranga eſt ordinairement repréſenté combattant contre ce Tyran qui a huit bras, par alluſion aux huit Rois de ſon parti. Toranga qui n'eſt armé que d'une ſimple hache, triomphe de leurs efforts. Sous les pieds de cet illuſtre guerrier on voit un horrible ſerpent. Le temple de Toranga eſt ſitué dans la province de Vataca. Il eſt diſtingué de tous les autres par quatre bœufs dorés, qui ſont placés aux quatre coins du toît. Une troupe de mendians rode ordinairement autour de ce Temple, & gagne ſa vie à chanter les louanges de ce fameux guerrier.

TORCELLO; petite ville épiſcopale d'Italie dans l'état de Veniſe, à ſix lieues, nord, de la capitale.

TORCHE; ſubſtantif féminin. *Fax.* Sorte de flambeau qui eſt fait de cire & de mèche, appliqué autour d'un long bâton de ſapin ou d'autre bois combuſtible. *Les torches ſervent à la Proceſſion du Saint Sacrement. Allumer les torches. Il fut condamné à faire amende honorable la torche au poing.*

TORCHÉ, ÉE; participe paſſif. *Voy.* TORCHER.

TORCHE CUL; ſubſtantif maſculin. Linge, papier, ou autre choſe dont on s'eſſuie le derrière après qu'on a été à la garderobe.

Il ſe dit auſſi figurément & populairement, pour ſignifier une choſe fort méprisable. *Cet écrit n'eſt qu'un torche-cul.*

TORCHE-NEZ; ſubſtantif maſculin. Corde ou ficelle dans laquelle on paſſe & on engage la lèvre antérieure du cheval, & que l'on ſerre enſuite avec un morceau de bois. *Mettre le torche-nez à un cheval pour le ferrer.*

TORCHE-POT; *voyez* GRIMPEREAU.

TORCHER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Eſſuyer, frotter pour ôter l'ordure. *Les nourrices doivent avoir ſoin de torcher leurs enfans. Se torcher le derrière.*

On dit proverbialement, figurément & populairement de quelqu'un qu'on croit qu'il n'obtiendra pas ce qu'il prétend, qu'*il n'a qu'à s'en torcher le bec.*

TORCHÈRE; ſubſtantif féminin. Eſpèce de guéridon fort élevé ſur lequel on met un flambeau, une girandole, des bougies, dans les ſalles des palais & des grandes maiſons. *Il y a dans chaque ſalle de belles torchères de bois doré.*

TORCHIS; ſubſt. maſc. Mortier de terre graſſe mêlée avec de la paille, ou avec du foin pour faire

Digitized by Google

des murs. *Toutes ces murailles ſont de torchis.*

TORCHON; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de petite ſerviette de groſſe toile, dont on ſe ſert pour torcher, pour eſſuyer la vaiſſelle, la batterie de cuiſine, les meubles, *&c. Mettre des torchons à la leſſive.*

On dit populairement, qu'*une femme eſt un torchon*, qu'*elle eſt faite comme un torchon*; pour dire, qu'elle eſt mal-propre & ſalope.

TORCOU; ſubſtantif maſculin. Oiſeau qui, ſelon Belon, a ſept pouces & demi de longueur, & dix d'envergure : ſon bec eſt de couleur plombée & court; ſa langue eſt longue, & ſe termine en une épine oſſeuſe & pointue : il peut la darder à une longueur aſſez conſidérable, & la retirer à volonté; il a l'iris de couleur de chair.

Cet oiſeau peut hériſſer les plumes de ſa tête en forme de huppe comme fait le geai. Son plumage eſt très-beau & très-artiſtement coloré; celui du dos eſt diverſifié de rougeâtre, de brun, de blanc & de noir : il a une liſière noire depuis le ſommet de la tête, le long du milieu du dos; celle de la femelle s'étend juſqu'au bout du bec. Derham a obſervé que le ventre du mâle eſt quelquefois dégarni de plumes comme celui de la femelle qui couve, ce qui fait préſumer que ces deux oiſeaux couvent tour-à-tour : la tête eſt cendrée & tachetée de lignes blanches, noires & rouges; la gorge & le bas du ventre ſont jaunes, & ſurmés de lignes noires; le croupion eſt de la couleur de la tête, & l'aîle de celle du corps; il a quatre doigts, dont deux en avant & deux en arrière. Le torcou tourne ſa tête en arrière vers les épaules, d'une manière tout-à-fait extraordinaire, & c'eſt de-là que ce nom lui eſt venu. Il ſe nourrit de fourmis, qu'il frappe de ſa langue gluante; il les avale ſans les toucher de ſon bec. On voit de ces oiſeaux en Suède dans le printems.

TORDESILLAS; ville forte d'Eſpagne, dans le royaume de Léon, à ſept lieues, ſud-oueſt, de Valladolid.

TORDRE; verbe actif de la quatrième conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme FENDRE. *Torquere.* Tourner en long & de biais en ſerrant. *Tordre du fil. Tordre de la ſoie. Tordre un lien. Les Cordiers ont des machines pour tordre leurs cordes.*

On dit, *tordre le cou*; pour dire, faire mourir en tournant le cou & en diſloquant les vertèbres. *Tordre le cou à une perdrix, à un poulet.*

On dit, *tordre la bouche*; pour dire, tourner la bouche de travers.

On dit proverbialement & populairement d'un homme qui mange trop avidement, & qui avale preſque ſans mâcher, *qu'il ne fait que tordre & avaler.*

TORDU, UE; participe paſſif. *Voyez* TORDRE.

TORE; ſubſtantif maſculin. Terme d'Architecture qui ſe dit des gros anneaux des baſes des colonnes. *Le tore differe de l'aſtragale en ce qu'il eſt plus gros.*

TORGAU, ville d'Allemagne, dans l'Electorat de Saxe, ſur l'Elbe, à neuf lieues, nord-eſt, de Leipſick.

TORIGNI; petite ville ou bourg de France en Normandie, à huit lieues, eſt, de Coutances.

TORMENTILLE; ſubſtantif féminin. Plante qui croît preſque partout aux lieux ſablonneux, humides, herbeux, dans les bois, dans les pâturages ſecs, montagneux, *&c.* Sa racine eſt un tubercule vi-

Digitized by Google

vace ; preſque auſſi gros que le pouce, raboteux, un peu fibreux, plus ou moins droit, de couleur obſcure en dehors, rougeâtre en-dedans, d'un goût aſtringent : elle pouſſe pluſieurs tiges grêles, velues, rougeâtres, longues d'environ un pied, ſe courbant & ſe couchant à terre ; ſes feuilles ſont ſemblables à celles de la quinte-feuille, mais velues & rangées ſur une queue, ordinairement au nombre de ſept ; ſes fleurs ſont compoſées chacune de quatre feuilles jaunes, diſpoſées en roſe, ſoutenues par un calice fait en baſſin & découpé en huit parties, quatre grandes & quatre petites, placées alternativement, avec ſeize étamines dans le milieu : à ces fleurs ſuccèdent des fruits arrondis qui contiennent pluſieurs ſemences oblongues.

La tormentille des Alpes & des Pyrénées diffère de la nôtre, en ce que ſa racine, qui eſt principalement d'uſage en Médecine, eſt plus groſſe, mieux nourrie, plus rouge ; elle eſt auſſi plus aſtringente & plus amère : elle eſt eſtimée vulnéraire, propre pour arrêter les vomiſſemens, les cours de ventre, les hémorrhagies & les fleurs blanches ; elle convient dans les dyſſenteries malignes, quoique l'ipecacuanha ſoit encore plus ſûr dans ces cas. La poudre de cette racine répandue ſur les ulcères, les deſſèche & les cicatriſe ; c'eſt ainſi qu'elle guérit aſſez bien les panaris. On fait avec la racine de tormentille, des gargariſmes qui ſoulagent beaucoup dans le mal de dents.

TORNA, ou TORNAW ; petite ville de la haute Hongrie, capitale d'un Comté de même nom, à neuf lieues, oueſt, de Caſſovie.

TORNÉO ; ville de Suède, dans la Bothnie occidentale, près de l'embouchure d'une rivière de même nom dans le golfe de Bothnie, à cent lieues, nord, d'Abo.

TORNOVE ; ville de la Turquie d'Europe, dans la province de Janna, ſur la Salempria, à quatre lieues, nord-oueſt, de Lariſſe.

TORO ; ville d'Eſpagne dans le royaume de Léon, ſur le Duero, à quinze lieues, nord-eſt, de Salamanque.

TOROELLA DE MONGRIS ; petite ville d'Eſpagne dans la Catalogne, au pied des Pyrénées, près de l'embouchure du Tet dans la Méditerranée, à ſix lieues, eſt, de Gironne, & à dix neuf, ſud-eſt, de Perpignan. Elle eſt remarquable par la victoire que les François y remportèrent ſur les Eſpagnols en 1694.

TORON ; ſubſtantif maſculin. Aſſemblage de pluſieurs fils de caret tournés enſemble, qui font partie d'une corde, d'un câble.

TORPILLE ; ſubſtantif féminin. Poiſſon de mer ſingulièrement remarquable par la propriété qu'il a d'occaſionner un engourdiſſement à ceux qui le touchent. On le rencontre ſur les côtes de Poitou, d'Aunis, de Gaſcogne & de Provence.

La torpille eſt un poiſſon plat, cartilagineux, à peu près de la figure d'une raie ; ſes yeux ſont fort petits, ainſi que ſa bouche, laquelle eſt bien garnie de dents, & formée comme en demi-lune juſqu'à la moitié du corps, dont même elle n'eſt pas diſtinguée : au-deſſus de la bouche on apperçoit deux petites ouvertures qui ſervent

Digitized by Google

de narrines : le dos de l'animal eſt tout-à-fait blanc ; ſa queue eſt courte, mais charnue comme celle du turbot ; ſa peau eſt fort mince & ſans écailles ſenſibles. Les plus grandes torpilles n'ont pas deux pieds de long. Quand on les touche avec les doigts, il arrive, non pas toujours, mais aſſez ſouvent, que l'on ſent un engourdiſſement douloureux dans la main & dans le bras juſqu'au coude, & quelquefois juſqu'à l'épaule : ſa plus grande force eſt dans l'inſtant qu'il commence ; il dure peu & ſe diſſipe entièrement. Il eſt d'une eſpèce particulière quant au ſentiment de douleur ; mais il n'y a rien à quoi il reſſemble plus, qu'à ce que l'on ſent quand on s'eſt frappé rudement le coude contre quelque choſe de dur.

Si l'on ne touche point la torpille, quelque près qu'on en ait la main, on ne ſent jamais rien ; ſi on la touche avec un bâton, on ſent très-peu de choſe ; ſi on la touche par l'interpoſition de quelques corps peu épais, l'engourdiſſement eſt aſſez conſidérable, ſi on la preſſe en appuyant avec force, l'engourdiſſement eſt moindre, mais toujours aſſez fort pour obliger néceſſairement à lâcher priſe.

Dans le temps que ce poiſſon ſe venge de ce qu'on le touche, on ne lui voit aucun mouvement, aucune agitation ſenſible ; mais M. de Réaumur n'a pas laiſſé d'en découvrir la cauſe, en y regardant de plus près. La torpille a, comme les autres poiſſons plats, le dos un peu convexe. Quand on touche la torpille, cette partie s'applatit inſenſiblement, & même quelquefois juſqu'à devenir concave ; & c'eſt préciſément dans l'inſtant ſuivant qu'on ſe ſent frappé de l'engourdiſſement. On voit la ſurface convexe devenir plate ou concave par degrés, mais on ne la voit point revenir convexe : on voit ſeulement qu'elle l'eſt redevenue, quand on eſt frappé.

C'eſt là, ſelon M. de Réaumur, en quoi conſiſte tout le myſtère. Le dos de l'animal reprend donc ſa convexité avec une extrême vîteſſe, & donne à celui qui le touche, un coup violent & très-bruſque. Puiſque de-là vient l'engourdiſſement dans le bras, c'eſt-à-dire, une privation de ſentiment, il y a lieu de croire que ce coup imprime au bras un mouvement directement contraire à celui que les eſprits animaux y ont, qu'il arrête & ſuſpend leur cours, ou même les fait refluer.

La diſſection de l'animal fait voir que ce que M. de Réaumur dit de la force & de la preſteſſe de ce coup, n'eſt pas une pure hypothèſe accommodée au beſoin des phénomènes. La torpille étant conçue partagée en deux depuis la tête juſqu'à la queue, deux grands muſcles égaux & pareils, qui ont une figure de faulx (*muſculi falcati*) l'un à droite & l'autre à gauche, occupent la plus grande partie de ſon corps, en naiſſant où la tête finit, & en ſe terminant où la queue commence. Leurs fibres ſont elles-mêmes bien ſenſiblement des muſcles. Ce ſont des tuyaux cylindriques, gros comme des plumes d'oie, diſpoſés parallèlement entre eux, tous perpendiculaires au dos & au ventre, conçus comme deux ſurfaces parallèles, ainſi qu'ils le ſont à peu près ; enfin, diviſés chacun en vingt-cinq ou trente cellules, qui ſont elles-mêmes des

Digitized by Google

tuyaux cylindriques de même baſe & de moindre hauteur que les autres, & qui ſont pleines d'une matière molle & blanche. Quand l'animal s'applatit, il met toutes ces fibres en contraction, c'eſt-à-dire, diminue la hauteur de tous ces cylindres, & en augmente la baſe; & quand enſuite il veut frapper ſon coup, il laiſſe agir le reſſort naturel de toutes ces parties qu'il débande toutes enſemble; & en leur rendant leur première hauteur, il les relève promptement.

Ces coups prompts & réitérés, donnés par une matière molle, ébranlent les nerfs: ils ſuſpendent ou changent le cours des eſprits animaux, ou de quelque fluide équivalent, ou ſi l'on aime mieux encore, ces coups produiſent, dans les nerfs, un mouvement d'ondulation, qui ne s'accommode pas avec celui que nous devons leur donner pour mouvoir le bras. De-là naît l'impuiſſance où l'on ſe trouve d'en faire uſage, & le ſentiment douloureux, ou de ſtupeur.

M. de Réaumur a auſſi obſervé que, lorſqu'on touche la torpille, vis-à-vis de ſes deux grands muſcles compoſés de fibres cylindriques, c'eſt alors qu'on reſſent les engourdiſſemens les plus conſidérables. Plus les endroits où on la touche en ſont éloignés, & moins la force du poiſſon eſt à craindre. On peut hardiment le prendre par la queue, c'eſt ce que les pêcheurs ſavent très-bien. Ils ne manquent pas de le ſaiſir par là.

Peut-être y a-t-il des torpilles aſſez vigoureuſes pour faire reſſentir une trépidation, un engourdiſſement, même lorſqu'on les touche avec un long bâton; mais il n'y en a pas apparemment (comme le veut M. Pérault) qui engourdiſſent les mains des pêcheurs qui tiennent les filets où elles ſont priſes.

Il n'eſt pas naturel de penſer, comme quelques Auteurs l'ont avancé, que cet engourdiſſement ſoit occaſionné par une émiſſion de certains corpuſcules particuliers; car ce poiſſon ne pourroit les pouſſer hors de lui, que quand il les exprimeroit de ſa propre ſubſtance en contractant ſes muſcles: mais ce n'eſt pas là le moment où l'engourdiſſement ſe fait ſentir; au contraire, c'eſt celui où l'animal reprend ſa dilatation ou ſa figure naturelle. D'ailleurs, ſi cette émiſſion avoit lieu, on recevroit l'impreſſion des corpuſcules à quelque diſtance de la torpille, & il ne ſeroit pas beſoin de la toucher: l'engourdiſſement iroit en augmentant du premier moment au ſuivant, *&c.*

Ariſtote, Pline & la plupart des Naturaliſtes, aſſurent que cette propriété qu'a la torpille, lui eſt utile pour attraper des poiſſons. Ce qui eſt ſûr, au rapport des pêcheurs, c'eſt qu'elle ſe nourrit de poiſſons, & qu'on en rencontre fréquemment dans ſon eſtomac. Cependant la torpille, comme la plupart des poiſſons plats, ſe tient ordinairement ſur le ſable ou ſur la vaſe.

Lorſque M. de Réaumur ſe procura des torpilles en vie, n'ayant point alors de poiſſons vivans, il mit une torpille & un canard dans un même vaſe plein d'eau de mer, ayant ſeulement recouvert le vaſe d'un linge, afin que la canard ne pût s'envoler. Au bout de quelques heures, le canard ſe trouva mort. Il avoit apparémment touché fré-

Digitized by Google

quemment la torpille, il lui en coûta la vie.

Kœmpfer, ce veridique Voyageur, rapporte qu'en faisant ses observations sur la torpille, il vit un Africain qui prenoit ce poisson sans aucune marque de frayeur, & qui le toucha quelque tems avec la même tranquillité; enfin, il apprit que le secret de prévenir l'engourdissement consistoit à retenir son haleine. Il en fit aussi-tôt l'expérience; elle lui réussit parfaitement, tous ceux qui l'ont répétée depuis ont eu le même succès; & ils ont dit que dès qu'ils commençoient à laisser sortir leur haleine de la bouche, l'engourdissement se faisoit sentir aussi-tôt.

On assure, dans l'histoire de l'Abyssinie, que l'on s'y sert des torpilles pour guérir la fièvre. Voici, nous dit-on, comment les Abyssins usent de ce remède. Ils lient le malade fort serré sur une table; ensuite ils appliquent le poisson successivement sur tous ses membres. Cette opération met le malade à une cruelle torture; mais elle le délivre sûrement de la fièvre.

Quand la torpille est morte, nos pêcheurs ne la craignent plus: ils la mangent comme un autre poisson. Sa chair n'est pourtant pas d'un goût fort agréable, & ils en retirent peu: ils jettent les deux grands muscles, dont nous avons parlé, parcequ'ils ne contiennent presque qu'une matière molle, d'un goût fade. Ce qu'ils conservent surtout de ce poisson, c'est son foie qui est gros & semblable à celui de la raie.

L'Amérique a des torpilles semblables aux nôtres par leurs effets; mais qui sont de figure différentes. Il est fait mention dans les *Mémoires de l'Académie, pour l'année 1677*, d'une espèce de torpille que l'on compare au congre, c'est-à-dire, qui est d'une figure approchante de celle de l'anguille: elle engourdit le bras lorsqu'on la touche, même avec un bâton.

TORQUE; substantif féminin & terme de Blason. Il se dit d'un bourlet qui se pose sur le héaume, & qui est de deux principaux émaux du corps des armoiries.

TORQUET; il n'est usité que dans cette façon de parler populaire, *donner un torquet, donner le torquet*; pour dire, tromper quelqu'un, lui dire une chose contraire à ce qu'on pense, pour le faire tomber dans le panneau. *Je lui ai donné un torquet.* On dit aussi, qu'*un homme a donné dans le torquet*; pour dire, qu'il a donné dans le panneau qu'on lui avoit tendu.

TORQUETTE; substantif féminin. Certaine quantité de marée entortillée dans de la paille. *Une torquette de poisson.*

TORRE, (Philippe de la) né à Ciudad de Frioul en 1657, montra beaucoup de goût pour l'étude des monumens de l'antiquité. Il le satisfit à Rome où il se fixa. Son savoir lui concilia l'estime & la bienveillance des Cardinaux *Imperiali* & *Noris*, & des Papes *Innocent XII* & *Clément XI*. Ce dernier lui donna, en 1702, l'Évêché d'Adria. On a de lui, 1°. *Monumenta veteris Antii*, livre très-savant. 2°. *Taurobollium antiquum Lugduni anno* 1704 *repertum, cum explicatione.* Il se trouve dans la *Bibliothèque* choisie, tome XVII. 3°. *De annis imperii M. Antonii-Aurelii, Heliogabali, &c.* *Torre* avoit les connoissances d'un érudit profond, & les vertus d'un Évêque. Il mourut en 1717.

Digitized by Google

TARRÉFACTION ; ſubſtantif fémin. *Torrefactio.* Opération par laquelle on applique une chaleur violente à un corps. *C'eſt par le moyen de la torréfaction qu'on diſſipe le ſoufre & l'arſenic que contiennent la plupart des mines métalliques.*

TORRÉFIÉ, ÉE, participe paſſif. *Voyez* TORRÉFIER.

TORRÉFIER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Torrefacere.* Griller, rôtir, appliquer une chaleur violente à un corps. *Torréfier du café.*

TORRENT, ſubſtantif maſculin. *Torrens.* Courant d'eau rapide, qui vient ordinairement des orages ou de la fonte des neiges & qui ne dure que quelque temps. *Nous fûmes obligés de paſſer un torrent rapide & dangereux. C'eſt un pays qui eſt ſouvent ravagé par les torrens qui ſe forment dans les montagnes.*

TORRENT, ſe dit figurément de certaines choſes par rapport à leur abondance, ou à leur impétuoſité, ou à tous les deux enſemble. *Elle répandit un torrent de larmes. Il leur vomit un torrent d'injures. Démoſthènes entraînoit ſes Auditeurs par le torrent d'une éloquence vive & brillante. Le torrent des paſſions humaines ſemble inonder & couvrir toute la face de la terre. Les courtiſans prodiguent des torrens de louanges à ceux qui peuvent contribuer à les élever. Réſiſter au torrent de l'ambition, au torrent de l'amour, au torrent du monde, au torrent de la coutume.*

TORRENTIUS (Lævinus) nâquit à Gand vers 1520. Il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & parvint à l'Évêché d'Anvers, où il mourut en 1595. Les devoirs de ſon état & la littérature remplirent tout le cours de ſa vie, & la poëſie en fit l'agrément. Les vers qu'il a laiſſés ſont eſtimés. Ses *Commentaires* ſur *Horace*, *Suetone*, &c. tiennent un rang parmi ceux des meilleurs philologues.

TORRENTIUS, (Jean) Peintre d'Amſterdam, peignoit ordinairement en petit, & mettoit dans ſes ouvrages beaucoup de force & de vérité. Il auroit pu vivre par ſon mérite, dans une fortune honnête & avec l'eſtime des honnêtes gens, ſi ſon goût pour la débauche, & le libertinage de ſon eſprit ne l'euſſent perdu. En effet, il faiſoit des peintures ſi diſſolues, qu'elles furent brûlées par la main du bourreau en 1640. Il devint auſſi l'auteur d'une héréſie qui le fit arrêter & mourir dans les tourmens de la queſtion.

TORRES-NOVAS ; Ville forte de Portugal, dans l'Eſtrémadure, ſur la rivière d'Almonda, à 22 lieues, nord-eſt, de Liſbonne.

TORRES-VEDRAS ; Ville de Portugal dans l'Eſtrémadure, près de la mer, à ſept lieues de Lisbonne.

TORRICELLI, (Évangéliſte) né à Faenza en 1608, montra beaucoup de génie pour les mathématiques. Envoyé à Rome pour s'y perfectionner, il y fut diſciple du Père *Benoît Caſtelle*, Abbé du Mont-Caſſin, qui le fit connoître à *Galilée*. Ce célèbre Mathématicien ayant vu le *Traité du mouvement* du jeune *Torricelli*, l'appela auprès de lui à Florence. Galilée étant mort en 1642, *Torricelli* eut une chaire de Profeſſeur en mathématique à Florence & il cultiva également la géométrie & la phyſique. Il perfectionna les lunettes d'approche ; il fit le premier des microſcopes, avec de petites boules de verres travaillées à la lampe ; il inventa les expériences du vif-argent, avec le tuyau de verre dont on ſe ſert pour les

Digitized by Google

les faire, & qui porte son nom; ces expériences dont il est souvent parlé dans les écrits des Physiciens, & par lesquelles on détermine la pesanteur de l'air, l'ont sur-tout rendu fameux. En voici le procédé.

On prend un tuyau de verre d'environ trois pieds de longueur & de quelques lignes de diamètre; l'un des orifices en est fermé hermétiquement. On emplit ce tuyau de mercure; ensuite on bouche avec le doigt l'orifice ouvert: on renverse le tube & l'on enfonce ce dernier orifice dans un vaisseau rempli d'autre mercure: cela fait, on retire le doigt & l'on soutient le tube perpendiculairement sur la surface du mercure qui est dans le vaisseau, de manière qu'il y plonge un peu.

Alors une partie du mercure qui est dans le tube, tombe dans celui qui est dans le vaisseau, & il en reste encore assez dans le tube pour l'emplir à la hauteur de 27 à 29 pouces au-dessus de la surface du mercure qui est dans le vaisseau.

Si le tube est précisément de 27 pouces, il ne descendra pas du tout de mercure; mais le tube restera tout plein. Enfin si on fait la même expérience avec des tubes de différentes longueurs, figures, & capacités, & différemment inclinés; dans tous la surface de la colonne de mercure sera toujours élevée au-dessus du mercure qui est dans le vaisseau, précisément de la même hauteur de 27 à 28 pouces; pourvu cependant que le diamètre du tuyau ne soit pas trop étroit, & qu'on ait bien pris garde en l'emplissant de chasser toutes les petites bulles d'air qui auroient pu rester entre le mercure & le tuyau.

Cette colonne de mercure se soutient dans le tube par la pression de l'atmosphère sur la surface du mercure qui est dans le vaisseau; & selon que l'atmosphère se trouve plus ou moins pesante, ou selon que les vents condensent ou dilatent l'air, & qu'ils en augmentent ou diminuent le poids & le ressort, le mercure hausse ou baisse plus ou moins dans le tube.

Si l'on n'emplit pas tout-à-fait le tuyau de mercure, alors quand le mercure descend, il reste de l'air dans la partie supérieure du tuyau & cet air faisant en partie équilibre avec l'air extérieur, le mercure descend plus bas, parce que la colonne de mercure qui doit rester suspendue dans le tuyau, n'est alors soutenue que par l'excès de pression de l'air extérieur sur la pression de l'air qui est resté dans le tuyau.

Le tube de *Torricelli* est ce que nous appelons aujourd'hui le *baromètre*.

On attendoit de nouvelles découvertes de Torricelli lorsque la mort l'enleva à la République des Lettres, en 1647, à 39 ans. Outre son *Traité du Mouvement*, on a de lui, 1°. *sa Géométrie* publiée à Florence en 1674, *in*-12. 2°. *Ses Leçons académiques*, en Italien, *in*-4° 1715.

TORRIDE; adjectif. Brûlant, excessivement chaud. Il n'est usité que dans cette phrase, *zone torride*; pour dire, la portion de la terre qui est située sous la ligne entre les deux tropiques.

Les anciens croyoient que la zone torride étoit inhabitable, mais nous apprenons des voyageurs, que la chaleur excessive du jour y est tempérée par la fraîcheur de la nuit, car les nuits sont plus longues dans la zone torride, que partout ailleurs,

Digitized by Google

& ſous la ligne où la chaleur doit être la plus grande, elles ſont égales aux jours pendant toute l'année; on voit même par la relation curieuſe que MM. Bouguer & de la Condamine ont donnée de leur voyage ſous l'équateur, qu'il y a au Pérou ſous le milieu de la ligne des endroits qui jouiſſent d'un printemps perpétuel, & d'une chaleur très-modérée.

TORS, ORSE; adjectif. Qui eſt tordu ou qui en a la figure. *Du fil tors. De la ſoie torſe. Du ſucre tors.*

TORSE; ſubſtantif maſculin & terme de ſculpture. Il ſe dit d'une figure tronquée, qui n'a qu'un corps ſans tête, ſans bras ou ſans jambes. *Il y a un beau torſe de marbre au Vatican à Rome.*

TORSIL; petite ville de Suède, dans la Sudermanie, ſur le lac Maler à dix lieues de Stockolm.

TORT; ſubſtantif maſculin. *Injuſtitia.* Ce qui eſt oppoſé à la juſtice & à la raiſon. *Dans les querelles on doit donner le tort à l'agreſſeur. Vous avez eu tort de le condamner ſans l'entendre. Le mari a plus de tort que la femme.*

On dit, *mettre quelqu'un dans ſon tort*; pour dire, lui faire une offre, une propoſition qu'il ne puiſſe refuſer ſans faire voir qu'il eſt déraiſonnable ou injuſte, avoir pour lui un procédé auquel il ait tort de ne pas répondre. *Elle n'a agi de cette façon que pour le mettre dans ſon tort.*

On dit proverbialement, *le mort a toujours tort*; pour dire, que lorſqu'un homme eſt mort, & qu'il ne peut plus ſe défendre, on rejette la faute de beaucoup de choſes ſur lui.

On dit de même, *les abſens ont tort.*

TORT, ſignifie auſſi, léſion, dommage qu'on ſouffre ou qu'on fait ſouffrir. *On doit réparer le tort qu'on fait à autrui. C'eſt un homme qui n'a jamais fait tort à perſonne. La gelée a fait du tort aux vignes de ce canton. Cela peut faire tort à ſa fille. Cette action fit tort à ſa gloire.*

On dit, que *les Chevaliers errans réparoient, redreſſoient les torts.*

A TORT, ſe dit adverbialement, pour dire, ſans raiſon, injuſtement. *On l'accuſoit à tort d'avoir trompé ſes aſſociés.*

On dit auſſi, *à tort & à travers*; pour dire, ſans conſidération, ſans diſcernement. *Quand on parle comme lui à tort & à travers, on ne ſe fait pas rechercher.*

On dit dans le même ſens, *à tort & à droit.*

Différences relatives entre *tort* & *injure.*

Le *tort* regarde particulièrement les biens & la réputation; il ravit ce qui eſt dû. *L'injure* regarde proprement les qualités perſonnelles; elle impute des défauts. La première nuit; la ſeconde offenſe.

Le zèle imprudent d'un ami fait quelquefois plus de *tort* que la colère d'un ennemi. La plus grande *injure* qu'on puiſſe faire à un honnête homme, eſt de ſe défier de ſa probité.

TORTELLE. *Voyez* VÉLAR.

TORTICOLIS; ſubſtantif maſculin. Mal qui fait qu'on ne peut tourner le cou ſans douleur. *Il revint de la campagne avec un torticolis qui le faiſoit beaucoup ſouffrir.*

TORTICOLIS, ſignifie auſſi, qui porte le cou de travers, la tête penchée d'un côté. *Cet enfant eſt torticolis.* En ce ſens il eſt adjectif.

Cette façon de porter la tête de côté peut avoir été contractée par mauvaiſe habitude dès l'enfance, ou dans un âge plus avancé par affectation; car il y a des gens qui

Digitized by Google

ſeroient bien naturellement, & qui par air, ſe rendent ridicules. Cette tournure de tête eſt un geſte de tartuffe, & Horace le conſeille à ceux qui veulent tromper par flatterie.

Suetone reproche à Tibere qu'il portoit la tête roide & de côté par orgueil. Les ſecours de la Chirurgie ne ſont point utiles à ceux dont le corps n'eſt vicié que par des cauſes morales. Les progrès de cet art n'ont pas fait imaginer aux Chirurgiens François d'opérations pour redreſſer la tête inclinée par la convulſion des muſcles.

Tulpius ſavant Médecin d'Amſterdam au milieu du dernier ſiècle, rapporte l'hiſtoire de la guériſon d'un enfant de 12 ans, qui dès ſon plus bas âge portoit la tête penchée ſur l'épaule gauche par la contraction du muſcle ſcalene : on avoit eſſayé en vain des fomentations pour relâcher les parties dont la roideur & la corrugation cauſoient la maladie; les colliers de fer n'avoient pu parvenir à redreſſer la tête : il fut décidé dans une conſultation faite par l'Auteur avec deux autres médecins très-habiles, qu'on commettroit l'enfant aux ſoins d'Iſaac Minnius, chirurgien très-renommé, qui avoit opéré avec ſuccès dans pluſieurs cas de la même eſpèce. Il forma d'abord une grande eſcarre par l'application d'une pierre à cautere; il coupa enſuite avec un biſtouri le muſcle qui tiroit la tête; mais Tulpius qui fait un tableau aſſez embrouillé de cette opération, remarque qu'elle fut pratiquée avec beaucoup de lenteur & de peine, effet de la timidité & de la circonſpection avec leſquelles on agiſſoit dans la crainte de bleſſer les artères & les veines jugulaires.

L'Auteur déſaprouve ce procédé, & conſeille à ceux qui voudront courir les haſards d'une opération auſſi dangereuſe, de rejeter l'uſage préliminaire du cauſtique, qui a cauſé des douleurs inutiles au malade, qui ne lui en a point épargné dans l'opération, & dont l'effet a été nuiſible, en dérobant à la vue de l'opérateur les parties qu'il devoit diviſer, & les rendant plus difficiles à couper. Il ajoute des conſeils à ces réflexions. Il faut, dit il, prendre toutes les précautions convenables pour que l'opération ne ſoit point funeſte, & ne pas la faire à différentes repriſes, mais couper d'un ſeul coup le muſcle, avec toute l'attention qu'exige une opération de cette nature.

Joba Méckren, Chirurgien d'Amſterdam, qui a donné un excellent recueil d'obſervation médico-chirurgicales, parle auſſi de l'opération convenable au torticolis, qu'il a vu pratiquer ſous ſes yeux à un enfant de 14 ans. Le tendon du muſcle ſterno-maſtoïdien fut coupé d'un ſeul coup de ciſeaux très-tranchans, avec une adreſſe ſingulière, par un Chirurgien nommé *Flurianus*, & ſur le champ la tête ſe redreſſa avec bruit. L'Auteur donne l'extrait de la critique de Tulpius ſur l'opération décrite plus haut, pour faire connoître qu'on avoit profité de ſes remarques.

Parmi nos contemporains, M. Sharp, célèbre Chirurgien de Londres, propoſe la ſection du muſcle maſtoïdien, dans le cas où le torticolis dépend de la contraction de ce muſcle, pourvu que le vice ne ſoit pas ancien, & ne vienne pas de l'enfance; car, dit-il, il ſeroit impoſſible de mettre la tête dans une ſituation droite, ſi l'accroiſſement des vertèbres s'étoit néceſſai-

Digitized by Google

rement fait de travers. Voici l'opération qu'il décrit pour les cas où elle ſera pratiquable. Ayant placé le malade ſur une table, on coupe la peau & la graiſſe par une inciſion tranſverſale, un peu plus large que le muſcle, & qui ait environ le tiers de la longueur depuis la clavicule. Enſuite paſſant avec circonſpection un biſtouri à bouton par-deſſus le muſcle, on tire dehors cet inſtrument, & en même temps on coupe le muſcle. On n'eſt pas en danger de bleſſer les gros vaiſſeaux; on remplit la plaie avec de la charpie ſéche, pour en tenir les lèvres ſéparées avec le ſecours d'un bandage propre à ſoutenir la tête : ce que l'on continuera durant tout le traitement, qui eſt pour l'ordinaire d'environ un mois.

Suivant cet expoſé de M. Sharp, cette opération eſt commune; ſi cependant on fait réflexion à la nature & aux cauſes de la maladie, & à ces différences qui font qu'elle eſt récente, habituelle ou originaire, conſtante ou périodique, idiopathique ou ſympathique, provenant de ſpaſme, ou ſimplement de la paralyſie des muſcles du côté oppoſé, & que d'autres muſcles que le ſterno-maſtoïdien peuvent être attaqués, on conviendra que cette opération peut à peine avoir lieu.

M. Mauchart a fait ſoutenir dans l'Univerſité de Tubingue une théſe, au mois de Décembre 1737, ſur cette maladie, *de capite obſtipo*. Elle eſt très-méthodiquement faite. En parlant des parties affectées, on avance que tous les muſcles qui font mouvoir la tête & le cou peuvent être le ſiége du mal; on n'en exclut pas le muſcle peaucier, dont les attaches ſont à la clavicule & au bord de la mâchoire inférieure, depuis l'angle juſqu'à la ſymphiſe : quelquefois les vertèbres du cou ſont dans une diſpoſition vicieuſe, que la ſection des muſcles ne détruiroit point; ſouvent les muſcles ne ſont qu'obéir à la cauſe qui agit, le principe moteur même qui eſt attaqué par l'affection primitive des nerfs.

L'Auteur examine les cauſes prochaines & éloignées du mal; parmi celles-ci il compte, le froid, les convulſions, le virus vénérien, & l'impreſſion du mercure dans la mauvaiſe adminiſtration des frictions mercurielles. Les remèdes doivent donc être variés ſuivant l'intelligence des Médecins ou des Chirurgiens, & relativement à toutes ces connoiſſances : on conſeille les remèdes généraux, les purgatifs doux répétés, les diaphorétiques, les apéritifs inciſifs, les antiſpaſmodiques, les cataplaſmes émolliens ſur les parties trop tendues; des toniques & fortifians ſur les parties foibles; les mercuriaux, ſi le virus vénérien eſt la cauſe du mal; les eaux thermales telles que celles de Plombières, qui ont opéré une guériſon bien conſtatée du torticolis, les frictions, les véſicatoires, les ſaignées du pied & de la jugulaire, les ſétons à la nuque, les cautères, les bandages qui redreſſent la tête : le collier de Nuck par lequel on ſuſpend la perſonne (ce qui n'eſt pas ſans danger); enfin la ſection des parties contractées avec l'inſtrument tranchant, conduit avec les précautions convenables.

TORTICOLIS, ſe dit figurément & familièrement des faux dévots. *Il ne faut pas ſe fier à ces torticolis.* Et dans cette phraſe il eſt ſubſtantif.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième longue.

Digitized by Google

TORTIL ; ſubſtantif maſculin & terme de Blaſon. Sorte de diadème dont eſt ceinte une tête de More, repréſentée ſur un écu.

TORTILLANT, ANTE ; adjectif & terme de Blaſon. Il ſe dit du ſerpent & de la givre.

BARDIL, en Dauphiné, de gueules au baſilic tortillant d'argent en pal, couronné d'or.

TORTILLÉ, ÉE, participe paſſif. *Voyez* TORTILLER.

TORTILLEMENT ; ſubſtantif maſculin. Action de tortiller, & l'état d'une choſe tortillée. *L'expérience a fait connoître que le tortillement d'une corde en diminue la force.*

TORTILLEMENT, ſe dit figurément & familièrement des petits détours, des petites fineſſes qu'on cherche dans les affaires. *A quoi ſervent tous ces tortillemens.*

TORTILLER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Tordre à pluſieurs tours. Il ne ſe dit que des choſes faciles à plier, comme le papier, la filaſſe, le ruban, &c. *On tortille pluſieurs cordes enſemble pour faire un câble. On tortille le parchemin pour faire des tirets. Tortiller du ruban. Tortiller des cheveux.*

TORTILLER, ſignifie figurément chercher des détours, des ſubterfuges ; mais en ce ſens il eſt neutre & n'eſt uſité que dans le ſtyle familier. *Un honnête homme ne doit pas tortiller.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième longue ou brève. *Voyez* VERBE.

On prononce *tortilier.*

TORTILLON ; ſubſtantif maſculin. Coiffure de certaines filles du bas peuple qui ſe contentent de tortiller négligemment leurs cheveux autour de leur tête ; c'eſt pourquoi on appelle auſſi *tortillon*, une petite ſervante priſe au village.

TORTILLON, ſe dit encore d'une eſpèce de bourlet fait de morceaux de toile roulée & pliée en rond, que les Laitières & Fruitières mettent ſur leur tête, pour porter plus commodément le pot au lait ou le noguet qu'elles poſent deſſus.

TORTIONNAIRE ; adjectif des deux genres & terme de Palais. Inique, contre raiſon. Il n'eſt guère uſité qu'en ces phraſes, *Un empriſonnemet tortionnaire, injurieux & déraiſonnable. Une exécution, une ſaiſie nulle, injuſte & tortionnaire.*

TORTIS ; ſubſtantif maſculin. Aſſemblage de pluſieurs fils de chanvre, de laine, de ſoie, &c. tordus enſemble.

TORTIS, ſe dit auſſi en termes de Blaſon, du fil de perles qui entoure la couronne des Barons.

TORTIS, eſt encore un vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de guirlande, de couronne de fleurs.

TORTONE ; ville épiſcopale d'Italie, capitale du Tortonèſe, ſur la Scrivia, à neuf lieues, ſud-eſt, de Caſal, & à treize lieues, nord, de Gênes. Elle appartient au Roi de Sardaigne.

TORTONÈSE ; contrée d'Italie dans le duché de Milan, entre le Paveſan, la Lomeline, l'Alexandrin & l'État de Gênes. Tortone en eſt la capitale.

TORTOSE ; ville forte & épiſcopale d'Eſpagne dans la Catalogne, ſur l'Ebre, près de la Méditerranée & des frontières du Royaume de Valence, à dix-huit lieues, ſud-oueſt, de Tarragone.

TORTU, UE ; adjectif. *Tortuoſus.* Qui n'eſt pas droit, qui eſt de travers. *Un arbre tortu. Cet homme a*

Digitized by Google

les jambes tortues. Il eſt tout tortu boſſu.

On appelle quelquefois dans le ſtyle familier la vigne, *le bois tortu.*

On dit auſſi, *un chemin tortu, un ſentier tortu.* Et figurément & familièrement, *avoir l'eſprit tortu, faire des raiſonnemens tortus.*

TORTUE; ſubſtantif féminin. *Testudo.* Sorte d'animal amphibie, ovipare, d'une forme & d'une figure ſingulières : certaines eſpèces ſont d'un excellent uſage en médecine; d'autres fourniſſent aux arts une écaille belle & transparente. Il y a de ces animaux d'un petit volume, d'autres ſont d'une groſſeur monſtrueuſe.

On diviſe les tortues en *tortues de terre*, en *tortues de mer* & en *tortues d'eau douce.*

La *tortue de terre* autrement dite *tortue de bois* ou *de montagne*, eſt un animal recouvert en deſſus & en deſſous par une écaille ample, ſolide, voûtée, faite en écuſſon & marbrée de diverſes couleurs : on n'apperçoit de cet animal que la tête qui reſſemble à celle d'un ſerpent : ſa queue & ſes pattes reſſemblent à celles d'un lézard : dans la plupart des tortues les mâchoires ſont revêtues d'un cartilage très-dur qui forme pluſieurs rangs de dents, ou pour mieux dire, des dentelures découpées & entaillées en forme de ſcie. L'écaille qui recouvre la tortue, ſert comme d'un rempart impénétrable au corps de l'animal, & fournit une retraite ſûre à ſa tête, à ſes pattes & à ſa queue qu'il retire en-dedans à l'approche du moindre danger. Cette enveloppe qui eſt, pour ainſi dire, à la tortue ce que la coquille eſt à l'huître, ſupplée au défaut des os du corps, ſi on excepte ceux des extrémités de la tête, du cou, des quatre pattes & de la queue.

Cette cuiraſſe de la tortue eſt ſi ferme, qu'un carroſſe pourroit paſſer deſſus ſans l'applatir.

La tortue de terre ſe trouve ſur les montagnes, dans les forêts, dans les bois, dans les champs & dans les jardins : elle vit de fruits, d'herbes & de ce qu'elle peut trouver ſur la terre : elle mange auſſi des vers, des limaçons & d'autres inſectes : on peut la nourrir à la maiſon avec du ſon & de la farine. Elle marche ſi lentement, que la lenteur de ſa marche a paſſé en proverbe : elle ſe cache en hiver dans les cavernes, & y paſſe même quelquefois toute cette ſaiſon ſans manger, comme font les ſerpens, les lézards & pluſieurs autres animaux : elle a la vie très-dure & vit fort long-temps.

On dit que la tortue de terre n'aime point l'eau & qu'elle n'eſt point amphibie : cependant la ſtructure du cœur & des poumons de cette ſorte de tortue eſt ſemblable à celle des tortues d'eau. Selon les voyageurs elle ſe trouve en abondance dans les déſerts d'Afrique, & notamment dans la Libye & dans les Indes où l'on en ſert fréquemment ſur les tables. De toutes les eſpèces de tortues il n'y en a point qui ait la chair ſi délicate ni ſi ſaine : mais les Grecs & les Turcs n'oſent en uſer, à cauſe de la défenſe faite par leurs lois. On trouve auſſi beaucoup de tortues terreſtres en Thrace & en Macédoine, à Amboine, dans le Ceylan, dans le Bréſil & à Cayenne : on en trouve auſſi en Languedoc. La plus ſingulière eſt celle dont le teſt oſſeux a trois ſillons ſur le dos; la plupart ont leur cuiraſſe

Digitized by Google

formée d'écailles rhomboïdales très-artiſtement coloriées : elles cachent leurs œufs ſous la terre.

Pour donner une idée des ſingularités que préſente la ſtructure de la tortue, on fera uſage de la deſcription d'une tortue de terre apportée des Indes, & qui avoit été priſe aux côtes de Coromandel : cette deſcription curieuſe ſe trouve dans les mémoires de l'Académie.

Cette tortue étoit bien plus petite qu'une tortue de mer où les animaux deviennent ordinairement plus grands que ceux de la même eſpèce qui vivent ſur la terre : ſon écaille n'avoit que trois pieds de long ſur deux de large : cette écaille étoit d'un gris fort brun & compoſée par deſſus de pluſieurs pièces de figure différente, dont néanmoins la plupart étoient pentagones. Toutes ces pièces étoient poſées & collées ſur un os qui en manière de crâne, enfermoit les entrailles de l'animal, ayant en devant une ouverture qui laiſſoit ſortir la tête, les épaules & les bras, & une autre ouverture oppoſée par où ſortoient les jambes & la queue. Cet os eſt double, y en ayant un ſur le dos & un autre ſur le ventre, qui comme deux plaſtrons, ſont joints par les côtés & attachés enſemble par des ligamens forts & durs, mais qui laiſſent néanmoins la liberté à quelque mouvement.

Les tortues terreſtres ſe dépouillent, dit-on, de leurs écailles, c'eſt-à-dire, de ces pièces qui ſont appliquées ſur l'os : auſſi lorſqu'on veut ſéparer ces écailles, on met l'os ſur le feu ou dans l'eau bouillante, & la chaleur fait que les parties écailleuſes ſe ſéparent aiſément les unes des autres. A la grande ouverture de devant il y avoit en-deſſous dans la tortue dont nous parlons, un rebord relevé, pour laiſſer plus de liberté au cou & à la tête de s'élever en-haut. Cette inflexion de cou eſt d'un grand uſage aux tortues : elle leur ſert à ſe retourner lorſqu'elles ſont ſur le dos ; & leur induſtrie eſt admirable pour cela. Lorſqu'on met une tortue vivante ſur le dos, on obſerve que ne pouvant pas ſe ſervir de ſes pattes pour ſe relever, parce qu'elles ne ſe peuvent plier que vers le ventre, elle ne ſe ſert que de ſon cou & de ſa tête qu'elle tourne tantôt d'un côté & tantôt d'un autre, en pouſſant contre terre, pour ſe faire balancer comme un berceau, afin de chercher le côté vers lequel l'inégalité de la terre peut laiſſer aiſément rouler l'écaille ; quand elle le trouve, elle ne fait plus d'efforts que vers ce côté-là.

L'écaille inférieure de cette tortue étoit un peu creuſe ; c'eſt à quoi on diſtingue le mâle au premier coup d'œil : car l'écaille inférieure des femelles eſt platte. Tout ce qui ſortoit hors de l'écaille, ſavoir la tête, les épaules, les bras, la queue, les feſſes & les jambes, étoit couvert d'une peau lâche & pliſſée par de grandes rides, & outre cela, grainée comme du maroquin. Cette peau n'entroit point ſous l'écaille, pour couvrir les parties qui y étoient renfermées, elle étoit attachée autour du bord de chacune des deux ouvertures ; mais la peau des tortues d'eau eſt couverte près des jambes, de petites écailles comme les poiſſons. La tête de cette tortue reſſembloit à celle d'un ſerpent ; les narines étoient ouvertes au bout du muſeau ; les yeux étoient petits & hideux ; l'œil n'avoit point de paupière ſupérieure, il ne ſe fermoit

Digitized by Google

que par le moyen de l'inférieure qui s'élevoit jusque contre le sourcil. Pline dit que cela est commun à tous les animaux à quatre pieds qui font des œufs. Vers les extrémités des mâchoires, à l'endroit des lèvres, la peau étoit dure comme de la corne, & tranchante comme aux autres tortues: il ne laissoit pas cependant d'y avoir deux rangs de véritables dents. Il y avoit à chacune des pattes de devant cinq ongles : les pattes de derrière n'en avoient que quatre. On observe que les tortues aquatiques ou d'eau dormante, ont les ongles beaucoup plus pointus, parce qu'elles ne les usent pas en nageant, comme les tortues de terre le font en marchant.

Quoique la tortue de terre marche fort lentement, sa manière de marcher qui lui est particulière, doit user ses ongles autant qu'aux animaux qui courent ; car elle les frotte tous contre terre séparément, & l'un après l'autre ; en sorte que lorsqu'elle pose une patte, elle n'appuie d'abord que sur l'ongle qui est le plus en arrière ; ensuite elle appuie sur celui qui le suit, & passe ainsi sur les autres jusqu'à l'ongle de devant. La queue de cette tortue étoit très grosse, inflexible, & finissoit en une pointe garnie d'un bout semblable à une corne de bœuf. La même inflexibilité s'est trouvée aux muscles des mâchoires: elles n'ont pu être ouvertes qu'en coupant les muscles.

Aristote a remarqué que de tous les animaux, la tortue est un de ceux qui a le plus de force aux mâchoires : cette force est telle, qu'elle coupe tout ce qu'elle prend. Nous avons remarqué dans une petite tortue, disent Messieurs de l'Académie, que la tête, une demi-heure après avoir été coupée, faisoit claquer ses mâchoires avec un bruit pareil à celui des castagnettes : l'inflexibilité de la queue pareille à celle des mâchoires, doit faire croire que la tortue a beaucoup de force à cette partie pour en frapper, & que cette corne qu'elle a au bout, peut lui tenir lieu d'arme offensive.

L'organisation intérieure de la tortue présente des particularités très curieuses. On y observe les parties propres aux divers animaux ; telles que l'estomac, le foie, les poumons, le cœur, la vessie, les parties de la génération qui, dans le mâle, sont la verge & les autres parties qui l'accompagnent. La vessie étoit si grande dans la tortue des Indes qu'on a prise pour exemple, qu'elle recouvroit les intestins & toutes les autres parties du bas ventre. La verge de cette tortue avoit neuf pouces de longueur : le cœur étoit situé au haut de la poitrine : sa figure étoit fort différente de celle que le cœur a ordinairement ; car au lieu d'être allongé de sa base à sa pointe, sa plus grande dimension étoit d'un côté à l'autre, ayant trois pouces dans ce sens, & un pouce & demi seulement de la base à la pointe.

Quelques auteurs ont cru que la tortue n'a point de sang dans le poumon. Ils ont fondé cette opinion sur la blancheur & sur la transparence des membranes dont ce viscère est composé, qui le font paroître tout à fait membraneux lorsqu'il est enflé ; au lieu que celui des autres animaux paroît charnu : mais il n'y a d'autre différence que du plus ou du moins. Le poumon de l'homme, de même que celui des autres animaux, est composé de petites vésicules

Digitized by Google

vésicules ramassées les unes contre les autres, entre lesquelles les vaisseaux sanguins sont entrelacés en si grand nombre, qu'ils forment des apparences de chair en manière de petits lobes. Or il n'y a pas apparence que le poumon de la tortue serve à la circulation entière du sang; car dans ces animaux amphibies le sang passe pour la plus grande partie, d'un ventricule à l'autre, par le moyen d'un trou ovale qui se trouve dans la cloison qui sépare les deux ventricules. Il n'est point non plus fait pour la voix, la tortue étant absolument muette; & il n'est point utile au rafraîchissement des parties internes, puisqu'il n'a point le mouvement continuel & réglé qui se voit dans les autres animaux, & qui est nécessaire à cet usage.

Il y a donc lieu de penser que ce poumon donne aux tortues la faculté qu'elles ont de s'élever, de se tenir sur l'eau, & de descendre au fond quand elles veulent; en sorte qu'il leur tient lieu de la vessie pleine d'air qui se trouve dans la plupart des poissons: aussi voit on quelquefois les tortues flottantes sur l'eau sans se remuer. Aristote & Pline ont remarqué que lorsque les tortues ont été long-temps sur l'eau pendant les temps calmes, il arrive que leur écaille étant desséchée au soleil, elles sont aisément prises par les pêcheurs, à cause qu'elles ne peuvent se plonger dans la mer assez promptement, étant devenues trop légères. Cela fait voir quelle justesse il doit y avoir dans leur équilibre, puisqu'un aussi petit changement qu'est celui qui peut arriver par le seul desséchement de l'écaille, est capable de le rendre inutile.

Quoique la tortue dont on donne ici la description, fût terrestre, elle ne laissoit pas, à l'égard de cette conformation particulière du cœur & du poumon, de l'avoir pareille à celle des tortues d'eau, ainsi qu'on voit plusieurs oiseaux avoir des aîles, quoiqu'ils ne volent pas. Le cerveau étoit extrêment petit; ce qui n'est pas surprenant, puisque l'on dit que celui des tortues de mer que l'on pêche aux Antilles, & dont la tête est grosse comme celle d'un veau, n'est pas plus gros qu'une grosse féve. Sur le sommet osseux de la tête on voyoit une crête, ainsi qu'on en observe sur la tête de tous les animaux qui ont une force extraordinaire aux mâchoires.

Ceux qui ont fait la description des Antilles, qui est le lieu du monde où il y a une plus grande quantité de tortues, disent qu'elles sont sourdes; mais on a lieu de douter de la vérité de ce fait, lorsqu'on vient à examiner les parties que l'on reconnoît pour les organes de l'ouïe. On ne voyoit point, il est vrai, d'ouverture extérieure en dehors à la tortue dont nous donnons la description; mais auprès des tempes, l'os étoit enfoncé, & cette enfonçure étoit recouverte d'une peau plus mince & plus déliée qu'ailleurs. Au-dessous de cette peau étoit un trou rond de la grandeur de l'orbite de l'œil, recouvert d'une plaque cartilagineuse: cette cavité répondoit à plusieurs autres dont la dernière étoit tapissée d'une membrane délicate qui étoit l'organe de l'ouïe.

Cette description nous donne la connoissance de faits intéressans qui conviennent aussi aux autres espèces de tortues dont nous allons parler.

Digitized by Google

Tortues de mer. La tortue de mer diffère principalement de la tortue de terre par ſa grandeur, par ſes pieds faits pour nager, ſemblables aux nageoires des poiſſons, & par ſa tête dont la bouche ſe termine communément en bec de perroquet; elle croît à une grandeur conſidérable : on en trouve de très-groſſes au Bréſil, aux îles Antilles, Rodrigue & de l'Aſcenſion. Dans l'île Taprobane, les toîts des maiſons des gens riches étoient couverts d'écailles de tortues. Les peuples voiſins de l'Éthiopie, nommés *Chélonophages* ou *mangeurs de tortues*, ſe ſervent de ces mêmes écailles en guiſe de barques pour naviguer près du continent, & au lieu de tentes. Parmi les voyageurs, les uns aſſurent avoir vu dans l'Océan Indien, des tortues d'une telle grandeur, que quatorze hommes pouvoient monter à la fois ſur l'écaille ſupérieure d'une ſeule de ces tortues : d'autres affirment qu'il y a des tortues longues de dix pas & larges de ſept. On en voit une d'une très-belle taille à Paris dans le cabinet des petits Pères de la place des Victoires.

Le mâle, lorſqu'il s'accouple, monte ſur la femelle à la manière des vivipares. Quelques Auteurs diſent que ces animaux reſtent accouplés pendant un mois entier. Le ſentiment de ceux qui diſent qu'ils reſtent accouplés ou en cavalage pendant neuf jours, eſt plus probable. Dans cette ſituation le mâle n'abandonne pas aiſément la femelle. Quand on les trouve ainſi accouplés & qu'on veut les prendre, le meilleur parti eſt de darder la femelle la première ; car alors on eſt sûr du mâle qui ne la quitte point.

Les pêcheurs prennent les tortues en les renverſant ſur le dos : Pour cela ils en approchent doucement pendant qu'elles dorment flottantes à la ſurface de l'eau ; & quand ils les ont ainſi renverſés, ils les pouſſent devant eux avec leurs mains juſqu'à leur barque. Lorſqu'elles ſont ainſi couchées ſur le dos, elles jettent, dit-on, de profonds ſoupirs & verſent abondamment des larmes.

Les Inſulaires des îles Antilles diviſent les *tortues de mer* en *tortue franche*, en *caouanne* & en *carret*. Ces tortues ſont toutes à peu près de la même figure.

La *tortue franche* eſt la *juracua* des Bréſiliens & la *tartaruga* des Portugais : elle n'a pas l'écaille bien belle, mais la chair & les œufs en ſont excellens & très-recherchés par les gens de mer qui n'ont rien de meilleur pour ſe rafraîchir & ſe guérir dans leurs maladies quand la navigation eſt longue. Une ſeule tortue peut donner juſqu'à deux cent livres de chair qu'on ſale : la femelle pond deux cent ſoixante œufs fort gros qui ſont de garde. L'écaille des tortues franches & des caouannes a aſſez ordinairement quatre pieds & demi de longueur & quatre de largeur : ces dernières tortues reſſemblent pour la forme aux tortues franches ; mais leur tête eſt un peu plus groſſe. Lorſqu'on veut les approcher, elles ſe mettent en défenſe. Leur chair eſt noire, filamenteuſe & de mauvais goût. On tire de ces tortues une huile qui n'eſt bonne que pour les lampes.

Le carret eſt une autre tortue très-groſſe, d'une chair, à la vérité, moins délicate que celle de la tortue franche ; mais elle eſt très-recherchée pour ſon écaille qu'on façonne comme on veut en l'amoliſ-

Digitized by Google

ſant dans de l'eau chaude, puis la mettant dans un moule dont on lui fait prendre exactement & ſur le champ la figure, à l'aide d'une bonne preſſe de fer: On la polit enſuite & l'on y ajoute des ciſelures d'or & d'argent, & les autres ornemens que l'induſtrie françoiſe ſait rendre ſi curieux, & fait rechercher avec empreſſement par les étrangers.

L'écaille de cette tortue eſt compoſée de quinze feuilles tant grandes que petites dont dix ſont plattes, quatre un peu recourbées, & celle qui couvre le dos eſt faite en triangle cavé comme un petit bouclier. La dépouille ordinaire du carret pèſe trois ou quatre livres; mais on en rencontre quelquefois qui ont l'écaille ſi épaiſſe & les feuilles ſi longues, & ſi larges, qu'elles pèſent toutes enſemble environ ſix ou ſept livres. On peut dire que l'écaille du carret eſt la plus belle & la moins défectueuſe: on en fait des boîtes, des peignes, des manches de raſoirs & de lancettes, des lorgnettes & pluſieurs autres meubles & inſtrumens d'une grande propreté.

Il y a une eſpèce de tortue qu'on nomme *tortue verte*, parce que ſon écaille eſt plus verte que celle des autres: cette écaille eſt fort déliée. La chair fraîche de cette tortue eſt auſſi délicate que le meilleur veau. Lorſqu'on emploie l'écaille des tortues en marqueterie, on lui donne la couleur que l'on ſouhaite par le moyen des feuilles miſes deſſous: mais pour cela on choiſit l'écaille blonde, ſans veine, & non pas celle qui eſt de couleur vineuſe, ou pleine de nuages.

Les *tortues de mer* paiſſent l'herbe ſous l'eau & hors de l'eau: elles font leur demeure ordinaire, & trouvent leur nourriture dans des eſpèces de prairies qui ſont au fond de la mer le long de pluſieurs îles de l'Amérique. Il y a peu d'eau ſur quelques-uns de ces fonds, & les voyageurs rapportent que quand le temps eſt calme & ſerein, on voit ce beau tapis vert au fond de l'eau, & les tortues qui s'y promenent. Après qu'elles ont mangé, elles vont à l'embouchure des rivières chercher l'eau douce. Quand elles ne mangent point, elles ont ordinairement la tête hors de l'eau; mais dès qu'elles voient remuer quelque chaſſeur ou quelque oiſeau de proie, elles s'enfoncent bien vîte. Elles vont tous les ans à terre pondre leurs œufs dans des trous qu'elles font ſur le ſable par le moyen de leurs aîlerons, un peu au-deſſus de l'endroit où les vagues de la mer viennent battre. Ces trous ont environ un pied de largeur, & un pied & demi de profondeur. Leur ponte étant finie, elles les recouvrent très-légérement afin que le ſoleil échauffe les œufs & faſſe éclore les petits.

En travaillant ainſi pour leur famille, elles préparent une proviſion abondante aux hommes & aux oiſeaux; car elles vont pondre de quinze jours en quinze jours, & mettent bas chaque fois quatre-vingt-dix œufs ou environ. Au bout de vingt quatre ou vingt-cinq jours on voit ſortir du ſable de petites tortues, qui ſans leçons & ſans guide s'en vont tout doucement gagner l'eau. Mais malheureuſement pour elles la lame les rejette les premiers jours. Les oiſeaux accourent & les enlèvent la plupart avant qu'elles ſoient aſſez vigoureuſes pour tenir contre les flots & pour ſe gliſſer au fond, auſſi de trois

Digitized by Google

cens œufs il n'en échappe quelquefois pas dix.

Les Inſulaires des Antilles qui vont dans certain temps de l'année aux îles de Cayeman pour faire proviſion de la chair des tortues, diſent qu'elles viennent de fort loin pour y dépoſer leurs œufs, à cauſe de la facilité du rivage qui eſt bas & par-tout couvert d'un ſable mollet. Le terriſſage des tortues commence à la fin d'Avril, & dure juſqu'au mois de Septembre, & c'eſt alors qu'on peut en prendre en abondance. A l'entrée de la nuit on met des hommes à terre qui ſe tenant ſans faire de bruit ſur la rade guettent les tortues lorſqu'elles ſortent de la mer pour s'avancer dans les anſes ou ſur le ſable. Ils vont à elles, & les renverſent ſur le dos les unes après les autres (ce qui s'appelle *chavirer la tortue*). Cette opération doit ſe faire promptement, afin que la tortue ne puiſſe ſe défendre avec ſes nageoires, ni jeter du ſable dans les yeux des matelots qui peuvent facilement tourner chaque ſoir en moins de trois heures quarante ou cinquante de ces animaux, dont les moindres pèſent cent cinquante livres, & les ordinaires deux cens livres; elles ont toutes une grande quantité d'œufs dans le ventre.

Ces œufs ſont ronds & de la groſſeur d'une balle de jeu de paume; ils ont du blanc & du jaune comme les œufs de poule, mais la coque n'en eſt pas ferme; elle eſt mollaſſe comme ſi c'étoit du parchemin mouillé; ils ſont un peu moins bons que les œufs de poule. On prétend qu'en les faiſant cuire au miroir avec l'huile le jaune ſeul ſe cuit, & non le blanc quelque feu qu'on faſſe; mais l'on réuſſira ſi au lieu d'huile on ſe ſert de beurre. Lorſqu'on veut manger une tortue ſur le lieu, on la tue; on lui cerne l'écaille du ventre, & l'écaille ſupérieure devient une eſpèce de plat, dans lequel on fait cuire la tortue après l'avoir aſſaiſonnée avec le jus de citron, le ſel, le piment, le poivre & le girofle. Tout le jour les matelots ſont occupés à mettre en pièces & à ſaler les tortues qu'ils ont priſes pendant la nuit. La plupart des navires qui vont aux îles de Cayeman, après avoir fait leur charge, c'eſt-à-dire après ſix ſemaines ou deux mois de ſéjour, s'en retournent aux Antilles, où ils vendent cette tortue ſalée pour la nourriture du menu peuple & des eſclaves. La chair des tortues ſalées n'eſt pas moins en uſage dans les colonies de l'Amérique que la morue dans tous les pays de l'Europe. La graiſſe de ces tortues rend une huile qui eſt jaune, & propre à être employée dans les alimens lorſqu'elle eſt fraîche; quand elle eſt vieille, elle ſert aux lampes. On peut retirer d'une groſſe tortue juſqu'à trente-trois pintes d'huile.

On prend auſſi les tortues de mer au harpon, à peu près comme les baleines. La nuit lorſqu'il fait clair de lune, & que la mer eſt tranquille, un pêcheur monte ſur un petit canot avec deux autres, dont l'un tient l'aviron, qu'il fait remuer avec tant de vîteſſe & de dextérité, qu'il fait avancer le canot auſſi vîte & avec beaucoup moins de bruit que s'il étoit pouſſé à force de rames. Le Maître Pêcheur ſe tient droit ſur le devant du canot; & lorſqu'il apperçoit que quelque tortue fait écumer la mer en ſortant par intervalles, il montre du bout d'un bâton l'endroit où celui

Digitized by Google

qui gouverne le petit eſquif doit le conduire. Lorſqu'il eſt à portée, il lance ſon harpon avec une telle force ſur le corps de la tortue, qu'il pénètre l'écaille, & entre bien avant dans la chair. La tortue qui ſe ſent bleſſée coule à fond ; auſſi-tôt l'autre homme qui eſt dans le canot lâche une ficelle attachée au harpon ; & lorſque la tortue s'eſt bien débattue & que les forces lui manquent à cauſe du ſang qu'elle a perdu, on la prend aiſément. Cette ſorte de pêche s'appelle *prendre la tortue à la varre.*

On dit que les tortues vivent long-temps ; en effet, les Jamaïcains qui pêchent les tortues remarquent qu'elles ſont long-temps à parvenir à leur parfaite grandeur. Les tortues qu'on trouve dans la mer du Sud pèſent ordinairement deux cens livres. On les voit ſouvent flotter en grand nombre ſur la ſurface de la mer, où elles ſont endormies pendant la grande chaleur du jour. Voici la manière dont les pêcheurs de ces mers s'y prennent. Un bon plongeur ſe place ſur l'avant d'une chaloupe ; & lorſqu'il ne ſe trouve plus qu'à quelques toiſes de la tortue qu'il veut prendre, il plonge, & remonte auſſi-tôt vers la ſurface de l'eau, fort près d'elle. Alors ſaiſiſſant l'écaille vers la queue, il s'appuie ſur le derrière de l'animal, qu'il fait enfoncer dans l'eau, & qui ſe réveillant commence à ſe débattre des pattes de derrière. Ce mouvement ſuffit pour ſoutenir ſur l'eau l'homme & la tortue juſqu'à ce que la chaloupe vienne les pêcher tous deux. Quoiqu'il ſoit extrêmement rare d'en pêcher dans la mer Baltique, dans la Manche & dans l'Océan ſur nos côtés, cependant il s'en rencontre quelquefois par des circonſtances ſingulières. En 1752 la mer jeta dans le port de Dieppe une tortue qui fut priſe pour être conduite à Fontainebleau avec le poiſſon de mer deſtiné pour la table de la Reine. Elle étoit de l'eſpèce de celles qui ne ſe trouvent point dans les mers de l'Europe. Sa tête couverte d'une écaille noire reſſembloit à celle d'une tortue ordinaire. Sa bouche étoit en forme de bec de perroquet ; ſon cou étoit long d'un pied ; l'écaille du dos étoit noire, bombée & cannelée ; les nageoires intérieures avoient deux pieds & demi de longueur, & celles de derrière un pied, ainſi que ſa queue, qui reſſembloit à celle d'un bélier ; l'écaille du ventre étoit rougeâtre & marbrée. Ce carret, qui peſoit entre huit & neuf cens livres, étoit long d'environ ſix pieds ſur quatre de diamètre. Une autre tortue de mer fut priſe en 1754 dans le pertuis d'Antioche, à la hauteur de l'île de Ré, & fut portée vivante à l'Abbaye de Lonvaux, ſituée près de Vannes en Bretagne ; elle peſoit près de huit cens livres ; la tête en peſoit vingt-neuf, & chacune des nageoires cinquante-deux. Le foie ſeul ſe trouva ſuffiſant pour fournir abondamment à dîner à plus de cent perſonnes. Lorſqu'on coupa la tête de cette tortue, il en ſortit plus de huit pintes de ſang. Depuis le muſeau juſqu'au bout de la queue elle avoit huit pieds de longueur ; mais en ſéchant elle diminua d'environ deux pouces. On tira de cette tortue en la dépeçant plus de cent livres de graiſſe, qui étant fondue & enſuite réfroidie avoit la conſiſtance du beurre, & étoit de fort bon goût. Sa chair avoit beaucoup de rapport avec celle d'un

Digitized by Google

jeune bœuf ; mais elle avoit une odeur de muſc qui ſurprit d'abord ceux qui en mangèrent.

Tortues d'eau douce. Cette ſorte de tortue reſſemble aux autres pour la conformation. Son écaille eſt noire, ſa queue eſt plus longue que celle des tortues de terre ; elle reſſemble un peu à celle du rat d'eau. Cette eſpèce de tortue pouſſe un ſifflement entrecoupé & fort petit ; elle mange de tout, principalement de la chair & de l'herbe. Les femelles pondent des œufs dont la coque eſt un peu dure, & qui ſont de deux couleurs, comme ceux des oiſeaux ; elles creuſent un trou en terre pour les y dépoſer, & puis elles les recouvrent. Il ſe trouve de ces tortues dans la rivière de Bartha en Siléſie, & ſouvent les pêcheurs y en pêchent dans leurs filets ; elles ſe plaiſent aux lieux marécageux ; elles ne ſauroient ſe paſſer abſolument d'eau ; elles périſſent cependant auſſi dans l'eau ſi elles ne viennent de temps en temps reſpirer à ſa ſurface. Les Sauvages qui habitent le long du fleuve des Amazones prennent des tortues d'eau douce dans les ſavannes ou prairies marécageuſes ; ils les enferment enſuite dans un parc clos de pieux, & ils en font un aſſez bon commerce, ſur-tout avec les habitans de Cayenne.

La tortue a la vie extrêmement dure & de longue durée. Nous ſavons, dit le Docteur Tyſon, de témoins dignes de foi que des tortues ont vécu quatre-vingts ans. Une expérience de M. Méri, célèbre Anatomiſte, démontre que la tortue peut vivre aſſez long-temps ſans reſpirer. Il lia fortement les mâchoires à deux tortues, & il leur ſcella le nez & la gueule avec de la cire d'Eſpagne ; l'une de ces tortues vécut trente-un jours en cet état, & l'autre trente-deux jours. Une autre tortue à laquelle il avoit ôté le plaſtron qui lui tient lieu de ſternum, de ſorte qu'elle ne pouvoit plus reſpirer, n'a pas laiſſé de vivre encore ſept jours après.

Voici un fait bien ſingulier. Lorſque Redi s'occupoit à faire quelques remarques ſur le cerveau & ſur le mouvement des animaux, il prit au mois de Novembre une tortue de terre ; lui fit une large ouverture dans le crâne ; lui enleva exactement tout le cerveau, & laiſſa l'ouverture du crâne à découvert : il mit la tortue en liberté ; elle ne parut pas reſſentir le moindre mal ; elle ſe mouvoit, marchoit, mais elle alloit à tâtons ; car auſſitôt qu'elle n'eût plus de cerveau elle ferma les yeux, & ne les rouvrit jamais. Cependant l'ouverture du crâne ſe referma naturellement, & la partie de l'os du crâne qui avoit été enlevée fut remplacée en trois jours par une membrane charnue. Cette tortue vécut ſix mois, conſervant toujours la force de marcher librement & de faire tous ſes autres mouvemens. Cette propriété de vivre long-temps ſans cerveau & ſans perdre le mouvement progreſſif n'eſt point particulière aux tortues terreſtres. M. Méri a fait la même épreuve ſur des tortues d'eau douce ; mais elles y réſiſtent bien moins de temps. Redi a fait plus, il a coupé la tête à des tortues, & elles ont vécu aſſez long-temps après cette opération, une entr'autres pendant vingt-trois jours ; enfin quand les Inſulaires des Maldives prennent des tortues de mer, ils les mettent au feu ; par ce moyen ils en tirent l'écaille, puis

Digitized by Google

ils les remettent dans la mer; voilà pourquoi l'on prend quelquefois des tortues toutes dépouillées de leurs écailles.

Suivant une obſervation de Swammerdam, les tortues n'ont qu'un paſſage très-étroit dans l'os à côté de la queue. Comme le diamètre de ce paſſage eſt plus petit que celui des œufs, il faut néceſſairement que les futures des os de ces animaux s'écartent dans le temps de la ponte.

La tortue d'eau douce eſt vraiment amphibie, quoiqu'elle ſe tienne plus volontiers dans l'eau que ſur la terre. Comme elle détruit les inſectes, on la met dans les jardins; mais il faut avoir ſoin de lui donner aſſez d'eau pour qu'elle puiſſe nager. S'il y a une rivière ou ſimplement un baſſin, on y met ſur le bord une planche, à l'aide de laquelle la tortue monte & deſcend. En hiver elle ſe cache en terre, & y reſte ſans manger dans un état d'engourdiſſement, & même en été elle peut reſter pluſieurs jours ſans prendre de nourriture. On peut la nourrir dans la maiſon avec du ſon & de la farine, ou avec des eſcargots, comme l'on fait quand on veut les tranſporter au loin. Cette eſpèce de tortue ſe trouve fréquemment en Languedoc: lorſqu'elle eſt tranſportée, elle ne multiplie point. Cet animal, froid par lui-même, a beſoin d'une température plus chaude.

On emploie la tortue en médecine, tant intérieurement qu'extérieurement. On fait uſage principalement de la tortue de terre qu'on vend dans nos marchés pour l'uſage des malades: mais les autres eſpèces ont les mêmes vertus: elles contiennent toutes beaucoup d'huile & de ſel volatil. On fait avec les tortues des bouillons qui ſont propres pour les maladies de poitrine, pour la fièvre hectique & pour la conſomption. Ces bouillons adouciſſans & reſtaurans, & qui ſe donnent avec ſuccès au perſonnes maigres & exténuées par les longues maladies, ſe font en coupant la tête, les pattes & la queue, que l'on rejette comme inutiles: on ramaſſe le ſang, on le met avec le foie & la chair de l'animal, dont on a ſcié la cuiraſſe par les côtés. On fait bouillir le tout à petit feu pendant deux heures dans une décoction de chicorée blanche. Si la tortue eſt un peu groſſe, on en fait deux bouillons: on en prend un le matin avant de ſe lever, & l'autre à cinq heures après midi. La chair de tortue fournit encore un ſyrop excellent & très-recommandé dans l'enrouement & dans la toux invétérée. Le ſuc huileux, balſamique & incraſſant que contiennent les tortues, eſt très-propre à adoucir les âcretés de la poitrine, & à corriger la ſalure du ſang. La doſe eſt depuis demi-once, juſqu'à une once & demie. Le ſang de tortue nouvellement tiré, eſt, dit-on, bon pour la gale, les dartres & la lèpre, ſi on l'applique ſur les endroits affectés. Ce ſang deſſéché eſt eſtimé pour l'épileſie & la ſuffocation de matrice. Le fiel de la tortue eſt ophthalmique; ſa chair, qui eſt fibreuſe, à-peu-près comme celle des lézards, eſt d'un goût aſſez agréable, & approchant de celui de la chair de bœuf: mais comme elle eſt difficile à digérer, elle n'eſt propre que pour les eſtomacs robuſtes; cependant les inſulaires d'Amérique mettent à toutes ſortes de ſauces la chair de la tortue franche, ſans en être incommodés: ils en font de la

Digitized by Google

ſoupe, quelquefois auſſi ils la mangent rôtie, ou ils en font de gros pâtés qu'ils appellent *boucan de tortue*. La chair la plus fine & la plus délicate de tortue de mer, eſt celle qui eſt attachée à l'écaille ſupérieure. Des navigateurs la font cuire ſur l'écaille dans le four : on y ajoute une ſauce faite avec des œufs, de la graiſſe, & les boyaux de la bête; c'eſt ce qu'on appelle un *plaſtron de tortue*, qui eſt un manger délicieux.

Les tortues ont beaucoup de graiſſe: cette graiſſe ſe conſerve long-temps; elle a un bon goût & peut ſuppléer à l'uſage du beurre. Les œufs de tortue procurent le ſommeil & rafraîchiſſent : on prétend qu'ils ſont plus ſains lorſqu'ils ont été un peu gardés que lorſqu'ils ſont récens.

On dit figurément & familièrement, *à pas de tortue ;* pour dire, lentement. *Marcher à pas de tortue.*

TORTUE, s'eſt dit chez les anciens, d'une eſpèce de galerie couverte dont on ſe ſervoit pour approcher à couvert de la muraille des places qu'on vouloit ruiner, ou pour le comblement du foſſé.

Les Romains avoient encore d'autres eſpèces de *tortues*, ſavoir, pour les eſcalades & pour les combats.

La *tortue* pour l'eſcalade conſiſtoit à faire avancer les ſoldats par pelotons proche des murs, en s'élevant & en ſe couvrant la tête de leurs boucliers; enſorte que les premiers rangs ſe tenant droits & les derniers à genoux, leurs boucliers arrangés enſemble les uns ſur les autres comme des tuiles, formoient un eſpèce de toît, ſur lequel tout ce qu'on jetoit du haut des murs, gliſſoit ſans faire de mal aux troupes qui étoient deſſous. C'étoit dans ces opérations que les boucliers creux dont ſe ſervoient les légionnaires devenoit plus utiles & plus commodes que les autres. On faiſoit encore monter d'autres ſoldats ſur ce toît de boucliers, qui ſe couvrant de même, tâchoient d'écarter avec des javelines ceux qui paroiſſoient ſur les murs, & d'y monter en ſe ſoulevant les uns ſur les autres.

Cette *tortue* ne pouvoit avoir lieu que lorſque les murs étoient peu élevés.

L'autre *tortue* pour le combat, ſe formoit en raſe campagne avec les boucliers pour ſe garantir des traits & des flèches. Selon Plutarque, Marc-Antoine s'en ſervit contre les Parthes pour ſe mettre à couvert de la prodigieuſe quantité de flèches qu'ils tiroient ſur ſes troupes. Cette *tortue* ſe faiſoit ainſi.

Les légionnaires enfermoient au milieu d'eux les troupes légèrement armées ; ceux du premier rang avoient un genou en terre, tenant leur bouclier droit devant eux, & ceux du ſecond rang mettoient le leur deſſus la tête de ceux du premier rang, ceux du troiſième couvroient ceux du ſecond ; & ainſi des autres, en obſervant que leurs boucliers anticipaſſent un peu les uns ſur les autres, de même qu'on arrange les tuiles en ſorte qu'ils formoient une manière de toît avec leurs boucliers, qui étant un peu creux, ſe joignoient facilement les uns aux autres, & les mettoient ainſi à l'abri des flèches, principalement de celles qu'on tiroit en l'air, comme faiſoient les Parthes.

On appelle *île de la tortue* une île de l'Amérique ſeptentrionale, l'une des Antilles, à deux lieues, nord, de Saint Domingue. Elle a environ ſoixante lieues de long, & deux de large. Elle eſt inacceſſible du côté du nord à cauſe des rochers

Digitized by Google

rochers qui l'environnent. Tout y vient fort bien, & s'il y avoit de l'eau, ce seroit une des meilleurs îles des Antilles. Elle étoit habitée par les François; mais maintenant elle est déserte. Il y a une autre île de ce nom dans la mer du nord, à quatorze lieues, sud-oueſt, de la Marguerite qui est aussi déserte.

TORTUÉ, ÉE; participe passif. *Voy.* TORTUER.

TORTUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Rendre tortu. *Tortuer une épingle.*

Il est aussi pronominal réfléchi. *Ces sortes d'arbres sont sujets à se tortuer.*

TORTUEUSEMENT; adverbe. *Tortuosè.* D'une manière tortueuse. *Ce ruisseau coule tortueusement.*

TORTUEUX, EUSE; adjectif. *Tortuosus.* Qui fait plusieurs tours & retours. Il ne se dit guère que des rivières, des chemins & des serpens. *Le Méandre est un fleuve tortueux dans son cours. Une route tortueuse. Les replis tortueux des couleuvres.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

TORTUOSITÉ; substantif féminin. État de ce qui est tortueux. *La tortuosité du lit de la rivière.*

TORTURE; substantif féminin. *Tortura.* Gêne, tourment qu'on fait souffrir. *Les Carthaginois firent souffrir d'horribles tortures à Régulus.*

TORTURE, signifie aussi, le tourment qu'on fait souffrir à quelqu'un par ordre de Justice, pour lui faire confesser la vérité. *La torture est une invention sûre pour perdre un innocent qui a la complexion foible, & pour sauver un coupable qui est né robuste. Un ancien a dit fort sensément, que ceux qui peuvent supporter la torture, & ceux qui n'ont pas assez de force pour la soutenir, mentent également. Les Juges le condamnèrent à la torture.* Dans cette acception on se sert plus ordinairement du mot *question.* Voyez *ce mot.*

On dit figurément, *mettre son esprit à la torture, donner la torture à son esprit, se donner la torture;* pour dire, travailler avec une grande contention d'esprit à la recherche, à la discussion de quelque chose. *Il a mis son esprit à la torture pour résoudre ce problème.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

TORYS; (les) faction ou parti qui s'est formé en Angleterre, & qui est opposé à celui des Wighs.

Ces deux fameux partis qui ont divisé si long-tems l'Angleterre, joueront dans l'Histoire de ce Royaume un rôle qui, à plusieurs égards, ne sera pas moins intéressant que celui des Guelfes & des Gibellins dans celle d'Italie.

Cette division a été poussée au point, que tout homme qui n'incline pas plus d'un côté que de l'autre, est censé un homme sans principes & sans intérêts dans les affaires publiques, & ne sauroit passer pour un véritable Anglois: on remarque dans les ouvrages qu'ont donnés MM. Cize & Rapin Thoiras sur les Torys & les Wighs, que pendant la malheureuse guerre qui conduisit le roi Charles I sur l'échafaud, les partisans de ce Roi furent appelés d'abord *Cavaliers*, & ceux du Parlement *Têtes rondes;* ces deux sobriquets furent changés dans la suite en ceux de *Torys* & de *Wighs;* ce fut à l'occasion d'une

Digitized by Google

bande de voleurs qui ſe tenoient dans les montagnes d'Irlande, ou dans les îles formées par les vaſtes marais de ce royaume, & que l'on appeloit, comme on les appelle encore, *Torys* ou *Rapparis*; les ennemis du Roi accuſant ce prince de favoriſer la rébellion d'Irlande, qui éclata vers ce tems là, ils donnèrent à ſes partiſans le nom de *Torys*; & d'un autre côté, les Royaliſtes pour rendre la pareille à leurs ennemis qui s'étoient ligués étroitement avec les Écoſſois, donnèrent aux Parlementaires le nom de *Wighs*, qui en Écoſſe étoit celui d'une eſpèce de bandits, ou plutôt de fanatiques.

Dans ce temps là le but principal des *Cavaliers* ou *Torys*, étoient de ſoutenir les intérêts du Roi, de la Couronne & de l'Égliſe Anglicane: & les *Wighs* ou *Têtes rondes*, s'attachoient principalement à maintenir les droits & les intérêts du peuple & de la cauſe proteſtante; les deux partis ont encore aujourd'hui les mêmes vues, quoiqu'ils ne portent plus les mêmes noms de *Cavaliers* & de *Têtes rondes*.

C'eſt là l'opinion la plus commune ſur l'origine des Wighs & des *Torys*; & cependant il eſt certains que ces deux ſobriquets furent à peine connus avant le milieu du règne de Charles II. M. de Cize dit que ce fut en 1678 que toute la nation ſe diviſa en Wighs & *Torys*, à l'occaſion de la dépoſition fameuſe de Titus Oates, qui accuſa les Catholiques d'avoir conſpiré contre le Roi & contre l'État, & que le nom de *Wigh* fut donné à ceux qui croyoient la conſpiration réelle, & celui de *Torys* à ceux qui la traitoient de fable & de calomnie.

Les deux factions peuvent être conſidérées relativement à l'État, ou relativement à la Religion; & les *Torys* politiques, ſe diſtinguent en *Torys* violens & en *Torys* modérés; les premiers voudroient que le Souverain fût auſſi abſolu en Angleterre que les autres Souverains le ſont dans les autres pays, & que ſa volonté y fût regardée comme une loi irréfragable. Ce parti qui n'eſt pas extrêmement nombreux, ne laiſſe pas d'être formidable, 1°. Par rapport à ſes chefs qui ſont des Seigneurs du premier rang, & pour l'ordinaire les miniſtres & les favoris du Roi. 2°. Parce que ces chefs étant ainſi dans le miniſtère, ils engagent les *Torys* eccléſiaſtiques à maintenir vigoureuſement la doctrine de l'obéiſſance paſſive. 3°. Parce que pour l'ordinaire le Roi ſe perſuade qu'il eſt de ſon intérêt de s'appuyer de ce parti.

Les *Torys* modérés ne voudroient pas ſouffrir que le Roi perdît aucune de ſes prérogatives; mais d'un autre côté ils ne voudroient pas ſacrifier non plus les intérêts du peuple. M. Rapin dit que ce ſont là les vrais Anglois qui ont ſouvent ſauvé l'État, & qui le ſauveront encore toutes les fois qu'il ſera menacé de ſa ruine de la part des *Torys* violens ou des Wighs républicains. Les Wighs politiques ſont auſſi ou républicains ou modérés: les premiers, ſelon le même Auteur, ſont le reſte du parti de ce long Parlement, qui entreprit de changer la Monarchie en République: ceux-ci ſont une ſi mince figure dans l'État, qu'ils ne ſervent qu'à groſſir le nombre des autres Wighs. Les *Torys* voudroient perſuader que tous les Wighs ſont de l'eſpèce des Républicains, comme les Wighs veulent faire croire

Digitized by Google

que tous les *Torys* ſont de l'eſpèce des *Torys* violens.

Les Wighs politiques modérés penſent à-peu-près comme les *Torys* modérés, & s'efforcent de maintenir le gouvernement ſur le pied ancien. Toute la différence qu'il y a entr'eux, c'eſt que les *Torys* modérés penchent un peu davantage du côté du Roi, & les Wighs modérés du côté du Parlement & du Peuple: ces derniers ſont dans un mouvement perpétuel, pour empêcher que l'on ne donne atteinte aux droits du Peuple; & pour cet effet ils prennent quelquefois des précautions qui donnent atteinte aux prérogatives de la Couronne.

TOSCAN, ANE; adjectif qui s'emploie auſſi ſubſtantivement. Qui appartient à la Toſcane, qui eſt de Toſcane. *Les troupes Toſcanes. Les Toſcans ſont le peuple d'Italie qui parle le mieux la langue Italienne.*

En termes d'Architecture, on appelle *ordre Toſcan*, le plus ſimple & le plus ſolide de tous les *ordres*; la hauteur de ſa colonne eſt de ſept diamètres, pris par le bas. Cette ſolidité ne comporte ni ſculpture, ni autre ornement; auſſi ſon chapiteau & ſa baſe ont peu de moulures, & ſon piédeſtal qui eſt fort ſimple, n'a qu'un module de hauteur. On n'emploie cet *ordre* qu'aux bâtimens qui demandent beaucoup de ſolidité, comme ſont les portes des fortereſſes, des ponts, des arſenaux, des maiſons de force, *&c.* On garnit ſouvent ſes colonnes de boſſages, ou de pierres entrecoupées, qui ſont ou piquées également partout, ou trouées comme des pierres rongées, ou du bois vermiculaire, qu'on appelle *ruſtique vermiculé.* Mais cet uſage n'eſt pas approuvé par tous les Architectes.

L'*ordre* dont nous venons de parler, eſt de l'invention des Latins. On le nomme *toſcan*, parce qu'il a pris ſon origine dans la Toſcane.

L'*ordre Toſcan* ſe nomme auſſi *ordre ruſtique.* Voyez ORDRE.

TOSCANE; état ſouverain d'Italie, d'environ 40 lieues de longueur & 30 de largeur, avec titre de grand duché. Il eſt borné au nord par le Modénois, le Bolonois & la Romagne; au midi, par cette partie de de la Méditerranée, qu'on appelle la *Mer de Toſcane*; à l'orient, par le duché d'Urbin, le Pérugin, l'Orvietan & le duché de Caſtro; à l'occident, par la mer de Gênes, appelée *Riviera di Genova*, & par l'État de Lucques. Il eſt arroſé de quantité de rivières; l'Arno qui ſe jette dans la Méditerranée près de Piſe, eſt la plus conſidérable de toutes.

Ce pays eſt un des plus beaux & des plus fertiles de l'Italie. Il y a de hautes montagnes, où l'on trouve des mines d'alun, de fer, & même d'argent. On y trouve auſſi des carrières d'albâtre, de porphyre & de marbre.

Les plaines de la Toſcane abondent en blés, vins, ſafrans & légumes de toutes eſpèces; on y voit de très-belles plantations de mûriers & d'oliviers, dont les ſoies & les huiles ſont un grand objet de commerce. On y élève deux familles de vers à ſoie par an, au moyen de ce qu'on y dépouille deux fois les mûriers de leurs feuilles. Il arrive même que l'on emploie la troiſième feuille à élever une troiſième famille de vers à ſoie, lorſque quelques accidens occaſionnent la perte de ceux de la première ou de la ſeconde famille; mais le gouvernement ne le permet qu'avec beaucoup

Digitized by Google

de circonſpection, parceque cette troiſième feuille ſert ordinairement à la nourriture des beſtiaux, attendu la rareté des pâturages dans le pays. Une auſſi grande culture de mûriers rend le commerce des ſoies crues de la campagne & celui des ſoies façonnées de Florence, de Piſe & de Lucques très-conſidérables.

Les fruits de la Toſcane ſont auſſi excellens; les cédras, particuliérement ceux de Florence, ſont fort eſtimés ainſi que les melons d'eau, *cocomeri*, de Piſtoia. De tous les vins d'Italie, ceux de ce pays ſont les plus recherchés & les plus ſains; ils varient de qualité ſuivant l'expoſition des différentes côtes ſur leſquelles ils viennent. Le rouge eſt un peu lourd & plus épais, il approche pour le goût de nos vins de Bordeaux; les blancs ſont fins & délicats: les deux meilleurs cantons ſont aux environs de Florence & de Livourne: dans le premier on tient les vignes baſſes, & on les échalaſſe comme en France; auprès de Livourne, on les laiſſe s'attacher aux arbres; la même choſe ſe pratique dans les environs de Piſe & de Sienne, dont les vins ſont encore eſtimés.

Les grands arbres les plus communs en Toſcane, ſont les cyprès & les pins; ces derniers produiſent un petit fruit qui ſe mange, & qui eſt un peu plus long que les amendes de noiſettes. Les Italiens nomment le fruit ſauvage de cet arbre *pigna*, c'eſt ce que nous appelons *pomme de pin*: comme cet arbre eſt plein de réſine, les pauvres gens s'en ſervent pour allumer le feu.

L'abondance qui règne dans cet État, fait que les payſans s'y livrent avec gaieté au travail. Les hommes y ſont grands & bienfaits, ainſi que les femmes; mais ces dernières ont de ſi belles couleurs & de ſi beaux traits, qu'il eſt impoſſible de n'en pas être frappé. Le caractère de leurs phyſionomies a quelque choſe de grand, que l'on ne trouve en aucun autre lieu d'Italie. C'eſt proprement à la Toſcane qu'on doit appliquer l'idée que l'on ſe fait chez nous d'une beauté Romaine; car à Rome les traits y ſont plus mignards & plus délicats. Les femmes joignent à cette phyſionomie noble & intéreſſante, une eſpèce de coquetterie qui plaît beaucoup aux Étrangers, jointe à une grande propreté.

Les vivres ſont à fort bon compte dans la Toſcane, & les particuliers y mènent une vie aiſée avec peu de bien.

On voyage agréablement dans la Toſcane, les chemins étant en général beaux, à l'exception de ceux que l'on trouve depuis Sienne, juſqu'à ce que l'on ſoit ſorti du grand Duché; mais les paſſages des rivières que l'on eſt obligé de faire à gué très fréquemment, ſeroient capables de décourager les voyageurs qui n'auroient pas l'attention de choiſir la belle ſaiſon pour voyager: il eſt évident que des pays ſitués aux pieds des montagnes, doivent être couverts par les torrens après les grandes pluies, & que les moindres rivières y produiſent alors des dangers inévitables par leurs débordemens.

Il n'y a dans ce pays que trois mois d'hiver, qui commencent au premier Décembre & finiſſent au premier Mars: on n'y éprouve guères de grands froids, ſi ce n'eſt dans les montagnes; car c'eſt ce qui ſurprend le plus quelques Pariſiens, que

Digitized by Google

de voir continuellement, lorſqu'ils ont paſſé les Alpes, des montagnes couvertes de neiges, tandis qu'ils reſpirent eux-mêmes a plus douce température.

Il y a dans Florence, capitale de la Toſcane, comme dans le reſte de l'Italie, très peu de maiſons à cheminée: on voit les femmes ſe chauffer avec un *marito* d'argent, qu'elles tiennent à la main: les hommes ſe chauffent dans les appartemens autour d'une grande poële de braiſe, qu'ils appellent un *focone*.

Il n'y a qu'environ 60 ans qu'on eſt dans l'uſage de mettre des vitres aux fenêtres des appartemens, ce qui devoit auparavant les rendre très-froids; mais à préſent il y en a par-tout.

Enfin on trouve dans la Toſcane beaucoup de reſtes d'antiquités, vaſes, figures, médailles, inſtrumens de ſacrifices & autres, qui font voir à quel point les Étruſques excellèrent dans les Arts, & il n'y a rien dans ce genre qui ſoit plus recherché & plus curieux que ces anciens monumens des Toſcans.

La Toſcane a eſſuyé diverſes révolutions. Après la décadence de l'Empire romain, elle devint la proie des Barbares qui inondèrent l'Italie; enſuite elle fit partie des Etats des Empereurs d'Occident: après pluſieurs changemens, elle tomba entre les mains des Médicis, & fut érigée en Duché par l'Empereur Charles-Quint en faveur d'Alexandre de Médicis; le Pape Pie V donna le titre de Grand Duc à Côme de Médicis, ſon fils & ſon ſucceſſeur. Le dernier Grand Duc, qui étoit de cette Maiſon, étant mort ſans enfans, le grand Duché, par l'accord fait en 1736, entre la France, l'Eſpagne & l'Empereur, a paſſé au Duc de Lorraine Empereur, époux de l'Héritière d'Autriche, mort en 1765, & qui a laiſſé pour ſucceſſeur à ce grand Duché, l'Archiduc Pierre Leopold ſon ſecond fils: ainſi cet Etat fait aujourd'hui partie de ceux de la nouvelle Maiſon d'Autriche. *Voyez* MÉDICIS.

On appelle *Mer de Toſcane*, la partie de la Méditerranée qui eſt entre la Toſcane, l'Etat de l'Egliſe, le royaume de Naples & les îles de Sicile, de Sardaigne & de Corſe.

TOSTE; ſubſtantif maſculin. Action de porter aux convives la ſanté d'une perſonne abſente. *Les toſtes étant fort ennuyeux ne ſont plus guère en uſage que parmi le peuple.*

TOSTÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* TOSTER.

TOSTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Terme emprunté de l'Anglois, & qui ſignifie porter dans un repas à tous les convives la ſanté d'une perſonne abſente. *On toſte plus ſouvent les femmes que les hommes. On toſta ſa maîtreſſe.*

Il eſt auſſi verbe neutre. *Ils toſtèrent pendant trois heures.*

TÔT; adverbe de temps. Promptement, vîte, dans peu de temps. *Nous n'arrivâmes pas aſſez tôt. Vous n'aurez pas ſi tôt fait que moi. Vous partez trop tôt. Il s'en vengera tôt ou tard.*

BIENTÔT, ſe dit pour ſignifier dans peu de temps, dans peu. *Elle reviendra bientôt. J'aurai bientôt fait mes tâches.*

PLUSTÔT; *voyez* PLUTÔT.

SI TÔT QUE, ſignifie dès que, du moment que; & c'eſt dans cette

Digitized by Google

acception qu'on dit, *ſi-tôt qu'elle le vit elle en devint amoureuſe.*

Voyez VÎTE, pour les différences relatives qui en diſtinguent *tôt*, &c.

Ce monoſyllabe eſt long.

TOTAL, ALE; adjectif. *Totalis.* Complet, entier. *Cette affaire occaſionna la renverſement total de ſa fortune. Ce procès a cauſé ſa ruine totale. Ces différens objets forment une ſomme totale de vingt mille écus.*

TOTAL, eſt auſſi ſubſtantif maſculin, & ſignifie le tout, aſſemblage de pluſieurs choſes conſidérées comme faiſant un tout. *Il a entre ſes mains le total des effets de la ſucceſſion. Le total de la ſomme eſt de trois mille livres. La ſomme des totaux.*

TOTALEMENT; adverbe. *Totaliter.* Entièrement, tout à fait. *Cette banqueroute les ruina totalement. Il a totalement renoncé au jeu.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième très-brève, & la dernière moyenne.

TOTALITÉ; ſubſtantif féminin. *Totalitas.* Le total. *Il s'empara de la totalité de leur bien.*

TOTAPHOT; ſubſtantif maſculin. Terme qui ſe trouve en quelques endroits de l'Ecriture, & ſur la ſignification duquel les Critiques ſont partagés. Quelques-uns croyent qu'il eſt Égyptien, & qu'il ſignifie une ſorte d'ornement qui ne nous eſt pas bien connu. Les Septante le traduiſent par des *choſes immobiles*, & Aquila par des *pendans*. Les Paraphraſtes Chaldéens le rendent, tantôt par une *tiare*, une *couronne*, un *bracelet*, faiſant apparemment attention à l'uſage des Juifs de leur temps, qui prenoient les *Totaphots* pour des bandes de parchemin qu'ils portoient ſur le front.

Quelques Rabbins veulent que *Totaphot* ſignifie un *Miroir*; d'autres, comme Oléaſter, Neyer, Grotius, prétendent qu'en Égyptien il ſignifie *des lunettes.* Scaliger & Ligfoot l'expliquent par *amuleta*, des *phylactères*, des *préſervatifs*; Samuel Petit, par des *figures obſcènes* que les Païens portoient en forme de préſervatifs. S. Jérôme croit que par ce terme il faut entendre les *Tephilim* ou bandes de parchemin ſurchargées de paſſages de l'Ecriture, que les Juifs des Indes, de la Babylonie & de la Perſe, & ſurtout les Phariſiens affectoient de porter de ſon temps.

Le Père Calmet penſe que *Totaphot* ſignifie des *pendans* qu'on mettoit ſur le front, & qui pendoient entre les yeux; mais il ne décrit pas quels ils pouvoient être, ni pour quelle raiſon on les plaçoit ainſi. Il ajoute ſeulement que Moyſe veut que la Loi de Dieu ſoit toujours préſente au cœur & à l'eſprit des Iſraélites, comme les *Totaphots* ſont toujours préſens aux yeux de celles qui les portent, ce qui feroit conjecturer que ces *Totaphots* étoient des ornemens de tête des femmes Iſraélites.

TOTAQUESTAL; ſubſtantif maſculin. Oiſeau d'Amérique un peu plus petit qu'un pigeon ramier. Il a les plumes vertes, & la queue longue. Les Naturels du pays qui s'ornoient des plumes de cet oiſeau dans les principales fêtes, le regardoient autrefois avec une très-grande vénération; & c'étoit un crime capital de le tuer, au rapport de Nieremberg qui a tiré ce récit d'Antoine Herrera.

TOTILA, Roi des Goths en Italie, fut mis ſur le trône après la mort d'*Evaric*, vers l'an 541. Son cou-

Digitized by Google

rage éclata contre les troupes de *Juſtinien*, ſur leſquelles il remporta deux victoires ſignalées. Il ſe rendit maître de toute la baſſe Italie & des îles de Corſe, de Sardaigne & de Sicile. Son entrée dans Naples ne fut pas marquée par des barbaries, comme on devoit s'y attendre, mais par des actes de clémence & de bonté. Comme la faim avoit épuiſé les forces des aſſiégés, & qu'il étoit à craindre qu'ils ne s'incommodaſſent, en prenant tout à coup de la nourriture, il mit des gardes aux portes, pour les empêcher de ſortir, & après avoir diſtribué lui-même des vivres avec une ſage économie, il leur permit d'aller où ils voudroient. Il tourna enſuite ſes armes vers Rome qu'il prit en 546, & qu'il traita avec beaucoup moins de douceur que Naples. Les Sénateurs & les plus riches Citoyens furent obligés d'aller, couverts de haillons, demander du pain à la porte des Goths. *Ruſticienne*, femme du célèbre Boëce, qui avoit diſtribué tous ſes biens aux pauvres durant le ſiége, fut réduite à cette extrémité. *Totila* quitta Rome qu'il ne pouvoit garder, & fut défait par *Béliſaire* en ſe retirant. Mais dès que ce Général eût été rappelé à Conſtantinople, *Totila* aſſiégea Rome de nouveau, y entra par ſtratagême en 548, & repara les maux de la guerre. *Juſtinien* envoya contre lui *Narsès*, qui le rencontra au pied de l'Apennin. La bataille s'engagea, & quelques ſoldats de l'armée Impériale ayant rencontré *Totila*, un d'entr'eux lui porta un coup de lance, dont il mourut peu de jours après, l'an 553, après 11 ans de règne. Ce Prince avoit du courage, de la hardieſſe & de l'activité, & ce qui eſt bien plus précieux, autant d'amour pour le genre humain, que pouvoit en avoir un Goth, & un Conquérant.

TOTOCKE ; ſubſtantif maſculin. Grand arbre du Pérou, gros & branchu : ſes feuilles ſont faites à peu près comme celles de l'orme ; ſes fleurs ſont à peine viſibles : il leur ſuccède un fruit arrondi, couvert d'une écorce ligneuſe, dure épaiſſe & ſtriée. Ce fruit eſt diviſé en ſix loges, contenant huit noix de couleur rouſſâtre, & longues de deux pouces : chaque noix a un noyau ſemblable à une amende, renfermant une ſubſtance blanche un peu huileuſe & bonne à manger. Comme les Totockes ſont fort élevés, & que le fruit lui-même eſt fort peſant, les Naturaliſtes du pays n'oſent pas quand il eſt mûr, entrer dans les bois, ſans garantir leur tête par quelque défenſe contre la chute de ce fruit.

TOTON ; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de dé qui eſt traverſé d'une petite cheville ſur laquelle on le fait tourner, & qui eſt marqué de différentes lettres ſur ſes quatre faces. *Jouer au toton.*

TOUACHE, ou TOUAPARE ; ſubſtantif maſculin. C'eſt une eſpèce de vin que les Habitans de Madagaſcar ſavent faire avec la liqueur qui ſe tire des cannes de ſucre. On dit qu'il a un goût amer qui approche de celui de la bière forte. Pour cet effet, on fait bouillir les cannes de ſucre dans de l'eau, juſqu'à ce que l'eau ſoit réduite aux deux tiers ; on met enſuite cette décoction dans des gourdes, & au bout de trois jours cette liqueur devient ſi forte qu'elle ronge la coquille d'un œuf, dans laquelle on l'aura verſée. Ils font encore une autre liqueur qui eſt ſemblable à du cidre, en faiſant

Digitized by Google

bouillir pendant quatre ou cinq heures le fruit du bananier.

TOUAGE ; ſubſtantif maſculin & terme de Marine. Action de touer ou l'effet de cette action. *Voyez* TOUER.

TOUAILLE ; ſubſtantif féminin. Linge qu'on pend ſur un rouleau auprès d'un lieu où l'on ſe lave les mains, & qui ſert à les eſſuyer.

TOUANSE ; ſubſtantif féminin. On donne ce nom dans le commerce à une étoffe de ſoie qui vient de la Chine. C'eſt une eſpèce de ſatin plus fort, mais moins luſtré que celui de France. Il y en a d'unis, d'autres à fleurs ou à figures, & d'autres encore avec des oiſeaux, des arbres & des nuages.

TOUCAN ; ſubſtantif maſculin. Oiſeau d'Amérique, remarquable par ſon bec jaune & rouge, qui eſt monſtrueux, à proportion de ſon corps, & par ſa langue, qui eſt auſſi longue que le bec, & qui reſſemble à une plume déliée, & paſſe pour avoir de grandes vertus en Médecine.

Cet oiſeau, dit Albin, prend preſque la même nourriture que les perroquets ordinaires ; mais il aime le poivre, l'amome, & ſi fort le raiſin, que ſi quelqu'un lui en jette des grains, il les attrape adroitement dans l'air l'un après l'autre. La chair du Toucan eſt entièrement d'une couleur violette foncée. Cet oiſeau eſt un peu plus grand que la pie ordinaire ; la tête, le cou, le deſſus du dos & les aîles ſont d'un blanc cendré ; la poitrine eſt d'un jaune vermeil, ou de couleur écarlate, intercepté par une bande noire & large qui finit en un beau rouge ; les jambes, les pieds & les griffes ſont noirs ; le bec a ſix pouces de longueur, & deux pouces & demi de largeur à la racine ; la circonférence dans ce même endroit en eſt large & courbée vers le bout en forme de faulx, avec une cavité exactement égale à la mâchoire inférieure : l'une & l'autre ſont dentées & couvertes d'une peau gluante. Les deux mâchoires ſont d'une ſubſtance mince, comme membraneuſe & oſſeuſe, & couvertes d'une écaille tirant ſur la corne : cette écaille eſt mince, fort légère, luiſante & un peu tranſparante ; elle eſt jaune & nuancée d'un vert brun : le bout du bec eſt rougeâtre : les narines ſont fort petites & exactement ſituées au-deſſus de cette ſubſtance, ſur le bec & tout près de la tête, laquelle eſt grande & groſſe, afin de pouvoir ſupporter un bec auſſi monſtrueux pour un ſi petit oiſeau.

On diſtingue communément quatre eſpèces de Toucan : 1°. le *Toucan* au croupion rouge : 2°. le *Toucan* au croupion jaune : 3°. le *Toucan* au croupion blanc : 4°. le *Toucan* au croupion vert, avec un bec en partie coloré. Le bec extraordinaire du Toucan a rendu cet oiſeau ſi célèbre, qu'on l'a placé dans le Ciel parmi les conſtellations auſtrales, ou de l'hémiſphère méridional : les Aſtronomes l'appellent *anſer Americanus*, l'oie d'Amérique ; il eſt compoſé de huit étoiles.

On aſſure que les Toucans font leurs nids dans les trous qu'ils creuſent eux-mêmes dans les arbres, où ils mettent leurs petits à l'abri des ſinges : c'eſt pourquoi les Eſpagnols appellent cet oiſeau *Carpentero*. Les Habitans du Bréſil lui donnent le nom de *Tatataca*, à cauſe de la ſingularité de ſon cri, & Thevet l'appelle oiſeau *mange-poivre*, parcequ'il dévore ce fruit avec avidité.

Digitized by Google

té. Le Toucan se familiarise aisément avec les poules ; alors il se présente quand on l'appelle : il se nourrit volontiers de ce qu'on lui donne.

Le Toucan est assez agréable à voir : on en rencontre beaucoup au Brésil le long de la rivière de Janéiro, vers le Cap de Frie ; il ne sauroit vivre dans les pays froids. Les plus petits se trouvent au Pérou. Le champ du pennage de ces derniers est tout noir sur le dos ; le bout de la queue est composé de plumes d'un très-beau rouge, entrelacées parmi les noires. Les Sauvages se servent de ses plus belles plumes pour garnir leurs épées, leurs chapeaux & leurs autres ornemens.

TOUCHANT ; prépoſition. Concernant, sur le sujet de. *Il a un recueil d'ordonnances touchant la guerre. Je lui ai dit tout ce qu'il falloit touchant votre procès.*

TOUCHANT, ANTE ; adjectif. *Movens.* Qui touche le cœur, qui émeut les passions. *Un spectacle touchant. Cet orateur fit une peroraiſon très-touchante. Les lettres des amans ſont touchantes & paſſionnées. Une beauté touchante.*

En Géométrie, on appelle *point touchant*, le poids où une courbe est touchée par une ligne droite, ou le point dans lequel deux lignes courbes se touchent.

TOUCHAUX ; substantif masculin pluriel & terme de docimastique, par lequel on désigne les aiguilles d'essai qui servent à faire connoître exactement les différens degrés d'alliage ou de pureté de l'or, de l'argent ou du cuivre.

On compare l'enduit de ces métaux avec celui des *touchaux*, qui sont de petites lames faites des mêmes métaux avec différens titres connus. Ces aiguilles sont larges d'une ligne, épaisses d'une demie, & longues de deux ou trois pouces. Chacune d'elles porte une empreinte qui indique son titre.

L'alliage des *touchaux* pour argent se fait avec du cuivre, & rarement avec du laiton. Pour en établir les proportions, on se sert du poids de marc en petit, divisé en demi-onces & en grains. Mais comme il faut qu'il puisse contrebalancer une molécule métallique assez considérable pour une aiguille, on en prend un qui le double six fois, c'est-à-dire, qui équivaut à quatre-vingt-seize livres du quintal fictif ; donc conséquemment un grain en vaut six du précédent. On pèse avec ce poids un marc d'argent pur, on l'enveloppe dans un papier sur lequel on marque seize demi-onces ; ce qui signifie que ce marc est d'argent parfaitement pur. La molécule pesée fait la première aiguille. On pèse ensuite quinze demi-onces d'argent pur, & une demi-once de cuivre. Ce dernier métal doit être d'une seule pièce solide qui ait le moins de surface qu'il soit possible, & que l'on ait ajusté avec une lime. Si l'on n'avoit cette attention, c'est-à-dire, si le cuivre étoit divisé en un grand nombre de petites molécules, ou étendu en feuilles, il arriveroit que la plus grande partie s'en scorifieroit plutôt que d'entrer en fusion. On enveloppera également les deux derniers morceaux pesés, & on y marquera quinze demi-onces pour faire connoître que la molécule métallique en question, est composée de quinze parties d'argent pur, & d'une de cuivre. C'est pour la se-

Digitized by Google

conde aiguille. On pèse encore quatorze demi-onces d'argent pur & deux de cuivre, que l'on enveloppe & inscrit quatorze demi-onces, & dont on fait la troisième. On continue enfin d'ajuster la matière des autres aiguilles, selon la même progression arithmétique, croissante pour le cuivre, & décroissante pour l'argent, & l'on donne à chacune l'inscription qui lui convient. Tel est l'ordre qu'on suit.

La première..	est de	16	} Demi-onces d'argent pur.	est de	0 } Demi-onces de cuivre.
La seconde..		15			1
La troisième.		14			2
La quatrième.		13			3
La cinquième.		12			4
La sixième...		11			5
La septième..		10			6
La huitième..		9			7
La neuvième.		8			8
La dixième...		7			9
La onzième..		6			10
La douzième.		5			11
La treizième.		4			12
La quatorzième		3			13
La quinzième.		2			14
La seizième..		1			15

Pour unir le cuivre à l'argent, prenez un creuset neuf dont le fond soit bien uni; frottez-le intérieurement de borax; mettez-y en particulier chaque portion de métal contenue dans l'un des papiers, & y ajoutez un peu de borax & de flux noir. Placez votre creuset dans un fourneau de fusion & l'échauffez rapidement, ou plutôt jetez votre mélange dans un creuset embrasé; remuez-le un peu si-tôt qu'il aura acquis une fusion parfaite, & le retirez du feu pour le laisser refroidir; vous le casserez pour avoir la matière qu'il contient.

Cette fonte se fait aussi avec le chalumeau à un feu de lampe, & peut-être plus commodément. On remet dans le même papier chacune des petites molécules métalliques pour éviter la confusion, & on les pèse de nouveau à la balance d'essai. Celles qui peseront plus d'un marc seront bonnes; mais il s'en trouve auxquelles il manque un poids considérable, comme par exemple, quatre grains ou plus; c'est une preuve qu'il s'est perdu autant de cuivre à proportion, soit par le déchet ou autrement, parceque le feu aura été ou trop lent ou trop long. On doit remplacer celle à laquelle cet inconvénient sera arrivé, en gardant les mêmes proportions qu'auparavant.

On façonnera avec le marteau chacune de ces petites masses pour en former des aiguilles, observant de les recuire de temps en temps, en cas qu'elles deviennent trop roides par le martelage. On gravera sur ces aiguilles le nombre des demi-onces d'argent qu'elles contiennent, celui de seize sur la première, de quinze sur la seconde, & ainsi de suite. Chacune sera percée à l'une de ses extrémités, afin qu'on puisse y passer un fil pour les enfiler toutes ensemble; ce qui se fera dans l'ordre de leurs numéros; on donne le nom de *ligature* à la suite de ces aiguilles de différens titres.

Quelques essayeurs insèrent une aiguille d'un titre proportionnel entre chacune de celles dont nous venons de parler; d'autres y en insèrent un plus grand nombre, comme trois par exemple; ce qui exige une plus grande quantité de combinaisons; mais à l'égard de la ligature de l'argent, il n'est presque pas possible de mettre de distinction entre deux aiguilles dont la différence de l'alliage est moindre que de la moitié d'une demi-once.

On peut ajouter aussi à ces ai-

Digitized by Google

guilles ou *touchaux* d'argent, une lame de cuivre pour servir de dernière aiguille, parcequ'on se sert aussi de cette ligature pour connoître la pureté du cuivre, ou les différentes quantités d'argent qu'il peut contenir.

Dans les aiguilles ou *touchaux* qui se font en Flandre avec ce poids de marc divisé par grains, la première est une aiguille de douze deniers, c'est-à dire, d'argent pur. La seconde douze deniers dix huit grains d'argent, & de six grains de cuivre, & ainsi de suite; ensorte que la proportion de l'argent décroît toujours de la quantité de six grains ou d'un quart de denier, & que celle de cuivre est en raison inverse. Lorsqu'on est venu à la quantité d'un denier pour l'argent, & douze deniers pour le cuivre, on ne va pas plus loin; cette proportion constitue la dernière aiguille.

Il est toutefois inutile que la différence de la quantité d'alliage de deux aiguilles proportionnelles voisines continue d'être aussi petite jusqu'à la fin. Celle de six grains suffira jusqu'à l'aiguille de neuf deniers, & celle de la moitié d'une demi-once jusqu'à l'aiguille de dix demi-onces en descendant; c'est-à-dire, en commençant par l'argent pur, parcequ'il n'est pas possible de discerner exactement dans les aiguilles suivantes des variétés si peu sensibles.

Les aiguilles d'essai ou les *touchaux* pour or, sont composés d'or & d'argent seul ou allié de cuivre en différentes proportions. On donne le nom de *carature*, *caratura*, à ces sortes de combinaisons, que l'on règle à l'aide du poids de marc divisé en karats. Au reste il n'y a d'autre différence entre la préparation de ces aiguilles-ci & celles d'argent, qu'en ce que leur titre est proportionné d'une autre façon. Chaque aiguille est du poids d'un marc. La table suivante représente leur ordre & leur division.

La première est d'or pur ou à 24 karats.

	d'or pur.	d'argent pur.
La deuxième est de	23 karats 6 gr.	6 gr.
La troisième	23 karats	1 karat
La quatrième	22 karats 6 gr.	1 karat 6 gr.
La cinquième	22 karats	2 karats
La sixième	21 karats 6 gr.	2 karats 6 gr.
La septième	21 karats	3 karats
La huitième	20 karats 6 gr.	3 karats 6 gr.
La neuvième	20 karats	4 karats
La dixième	19 karats	5 karats
La onzième	18 karats	6 karats.

Ensorte que l'on va toujours en diminuant par karats entiers, jusqu'à ce qu'on soit parvenu au vingt-troisième karat d'argent, par la raison, ainsi que nous l'avons déjà dit, qu'il n'est pas possible de connoître exactement entre deux aiguilles au-dessous de la neuvième, une différence qui ne consiste qu'en six grains d'or plus ou moins. L'alliage en question de l'or & de l'argent s'appelle *carature blanche*, *caratura alba*.

Si l'on mêle le cuivre à l'argent pour faire des *touchaux* d'or, cette combinaison prend le nom de la *carature mixte*, *caratura mixta*. Cette préparation se fait selon les mêmes lois que la précédente, à cette seule différence près, que la molécule d'argent pur jointe à l'or dans la table précédente, est ici alliée à une partie ou à deux parties de cuivre, ce qui fournit deux espèces d'aiguilles, quant aux por-

Digitized by Google

tions de leurs combinaiſons. La table ſuivante préſente un exemple de deux parties d'argent contre une de cuivre.

La première aiguille eſt d'or pur ou de 24 karats.

La deuxième	23 karats 6 gr.	d'or pur.		4 gr.	d'argent pur.	2 gr. de cuivre pur.
La troiſième	23 karats			8 gr.		4 gr.
La quatrième	22 karats 6 gr.		1 karat			6 gr.
La cinquième	22 karats		1 karat	4 gr.		8 gr.
La ſixième	21 karats 6 gr.		1 karat	8 gr.		10 gr.
La ſeptième	21 karats 6 gr.		2 karats		1 karat	
La huitième	20 karats 6 gr.		2 karats	4 gr.	1 karat	2 gr.

Et ainſi de ſuite ſelon l'ordre de la précédente.

Si dans la table ci-deſſus on ſubſtitue le cuivre pur à l'argent pur, & réciproquement, on a une troiſième eſpèce de *touchaux* d'or, & enfin une quatrième, ſi ces deux métaux ſont alliés à quantités égales.

Nous n'avons expoſé que les combinaiſons de l'or le plus en uſage: car elles ſont ſuſceptibles d'être variées d'une infinité de façons qu'il n'eſt ni poſſible ni néceſſaire à un eſſayeur d'imiter, bien qu'il puiſſe juſqu'à un certain point quand il a acquis beaucoup d'uſage, diſtinguer leurs différens titres en les comparant avec les nôtres.

Si l'on trouvoit que les aiguilles d'or duſſent revenir à un trop haut prix, on pourroit les faire plus petites que les aiguilles d'argent, & les ſouder à des lames de cuivre pour en rendre l'uſage plus commode.

TOUCHE, (Claude Guimond de la) né en 1729, auſſi eſtimable par ſon caractère que par ſes talens pour la poëſie, porta pendant quelque temps l'habit de Jéſuite; mais les déſagrémens que lui attira, de la part de ces Religieux, une Comédie qu'il fit jouer en 1748, l'indiſpoſa contre eux. Dans les premiers momens de ſon reſſentiment il produiſit ſa belle Epître publiée ſous ce titre: *Les ſoupirs du Cloître* ou *le triomphe du fanatiſme*. La poëſie en eſt noble & énergique; mais les Jéſuites y ſont peints ſous des couleurs bien noires. L'Auteur ne tarda pas à les quitter, & il réſolut de ſe conſacrer au Théâtre, pour lequel il avoit du talent & du goût. Il donna en 1757, une Tragédie ſans amour, intitulée, *Iphigénie* en *Tauride*, qui eut un grand ſuccès, & qui eſt reſtée au Théâtre, quoique la verſification en ſoit dure. On excuſe ce défaut en faveur d'une conduite régulière, d'une éloquence vive & ſéduiſante, & d'une ſcène remplie de grandeur, de tendreſſe & de pathétique entre *Oreſte* & *Pilade*. Notre Poëte préparoit une Tragédie de *Regulus*, lorſque la mort l'enleva à la fleur de ſon âge, le 14 Février 1760. On a de lui pluſieurs pièces fugitives manuſcrites, & on a donné au public ſon *Epître à l'Amitié*, qui quoiqu'un peu longue, eſt très-agréable à lire. On y trouve pluſieurs vers heureux.

TOUCHE; ſubſtantif féminin. On appelle ainſi dans l'orgue, dans l'épinette, dans le clavecin, chacune des petites pièces d'ébène, d'ivoire, &c. qui en compoſent le clavier. *Touches blanches. Touches noires. Cet homme à la main excellente, on ne lui voit pas poſer les doigts ſur les*

Digitized by Google

touches. Il y a deux touches de rompues au clavier de cet orgue. Dans le luth, dans la viole & autres inſtrumens qui ont le manche long, on appelle *touches*, les cordes qui embraſſent le manche, & qui font la ſéparation des demi-tons. *Il faut mettre des touches au manche de ce luth.*

TOUCHE, ſignifie auſſi, l'épreuve qu'on fait de l'or ou de l'argent par le moyen de la pierre de touche. *La touche fit voir que les écus qu'il diſtribuoit étoient faux.*

On appelle *pierre de touche*, une pierre noire fort dure, à laquelle on a donné ce nom parcequ'on s'en ſert pour eſſayer la pureté de l'or & de l'argent. Pour cet effet on commence par y frotter de l'or ou de l'argent très-purs, & enſuite on juge de la pureté des métaux que l'on veut éprouver en traçant avec eux une nouvelle raie à côté de celle qui y eſt déjà, & c'eſt ſuivant le plus ou le moins de conformité que l'on trouve entre la couleur du métal qu'on vient de frotter ſur la *pierre de touche* & celui qui y étoit auparavant, que l'on eſt en état de décider de ſa pureté.

Toute pierre noire peut abſolument ſervir de *pierre de touche*, mais il faut deux conditions; la première eſt que la pierre ſoit aſſez dure pour n'être point rayée par les métaux que l'on frotte deſſus; la ſeconde que l'eau-forte n'agiſſe point ſur cette pierre, parceque ſouvent après avoir frotté de l'or ſur la *pierre de touche*, on verſe de l'eau-forte ſur l'endroit où ce métal a été frotté, & l'on examine ſi cet acide agit deſſus, ce qui n'arrive que lorſque l'or eſt allié avec du cuivre ou de l'argent. On voit par-là que tous les marbres ne ſont point propres à faire des *pierres de touche*.

On trouve des pierres de touche en pluſieurs endroits de l'Europe: elles abondent ſurtout à Stolpen en Miſnie, & en Irlande dans le Comté d'Antrim.

On dit figurément, que *l'adverſité eſt la pierre de touche des amis*, pour dire, que c'eſt principalement dans l'adverſité qu'on reconnoît les vrais amis.

On dit populairement, qu'*un homme craint la touche*; pour dire, qu'il craint d'être battu, d'être grondé. Et dans ce ſens *touche*, ſe dit figurément & familièrement des diſgraces, des maladies, des pertes des biens, & des autres accidens fâcheux. *Cet Edit donna une rude touche aux Traitans.*

TOUCHE, ſignifie auſſi un petit brin de bois ou de quelque autre choſe, dont les enfans qui apprennent à lire, touchent les lettres qu'ils veulent épeler.

TOUCHE, ſe dit auſſi d'une petite eſpèce de baguette d'os ou d'ivoire, dont on ſe ſert aux jonchets pour lever chaque pièce de jonchets après qu'on les a fait tomber. *Lever des jonchets avec la touche.*

TOUCHE, ſe dit auſſi en termes de Peinture, de la manière dont le Peintre indique & fait ſentir les caractères des objets qu'il repréſente, par certains coups de pinceau dans les ombres & dans les lumières. On dit une *touche* legère, une *touche* délicate, une *touche* ſpirituelle, une *touche* ferme, forte, hardie, fière, fine, moelleuſe, vigoureuſe, trop égale, large, recherchée, foible, meſquine, ſans eſprit, *&c.*

Le Peintre doit imiter les objets tels qu'ils ſont dans la nature, mais vus à une diſtance qu'on peut éva-

Digitized by Google

luer à celle de cinq à *six pieds*, tant pour le portrait que pour les figures qui ſe trouvent ſur le devant dans un tableau d'hiſtoire, parceque ſoit qu'il faſſe ſes études pour ce dernier genre, ou qu'il peigne d'après nature pour l'autre, il ſe trouve dans ces deux cas à peu près à cette diſtance de la perſonne qui lui ſert de modèle. Une infinité de traits délicats & légers qui ſont ſur le naturel, ne parviennent point à l'œil de l'artiſte qui ne ſaiſit qu'une ſurface unie. Ainſi la barbe, les cheveux, les ſourcils, quoique diviſés en une infinité de parties, ſont pris pour des maſſes, parcequ'elles ſe confondent à cette diſtance, & ne paroiſſent pas diſtinguées.

On doit donc les peindre d'un pinceau uni; mais il faut auſſi que ces maſſes ſoient relevées & *touchées* de quelques coups de lumière, fermes, francs & forts. Le tiſſu de la peau étant ou du moins paroiſſant uni, le pinceau doit l'être auſſi, juſqu'au point cependant de n'être pas mou & peiné.

On doit auſſi obſerver que le point pour voir des tableaux ordinaires tels que ſont les portraits, & des tableaux d'hiſtoire à figures un peu moins grandes que nature, eſt à la même diſtance d'environ 6 pieds; que cette diſtance fait perdre à la *touche* ce qu'elle fait diſparoître dans le modèle. Cette raiſon favoriſe le ſentiment de ceux qui ſont pour les *touches* fortes. Il ne faut cependant pas en inférer que ceux qui ſe ſont abſtenus de ces *touches* ſoient des Peintres ſans vigueur: toutes les manières ſont bonnes ſous le pinceau des habiles Artiſtes; ils ont tous chargé la nature, mais d'une façon différente, & cela parceque cet éloignement d'environ ſix pieds où le Peintre eſt du modèle, forme près de 12 pieds de diſtance pour l'œil du ſpectateur. Par cet artifice du Peintre, la nature gagne dans l'imitation ce que la diſtance lui faiſoit perdre de ſa force, & les *touches* fortes ſe confondant avec les maſſes par l'éloignement, ne forment plus qu'un tout uni aux yeux du ſpectateur.

Ces *touches* fortes ſont abſolument néceſſaires dans les tableaux qui doivent être placés à un grand éloignement, ſans elles ils n'auroient pas tout l'effet que l'on demande.

Il en eſt de même des figures de vieillards, & de ce qui a un caractère approchant, lorſqu'elles excédent la taille ordinaire de l'homme.

Les chairs délicates des femmes & des enfans ne peuvent au contraire être rendues qu'avec un pinceau uni & moelleux: celui-ci répand la grâce inſéparable de la douceur. La *touche* énonce le feu, imprime la force, & donne l'air de facilité.

Mais il ne peut guères y avoir de préceptes fixes à cet égard; le plus ſûr eſt de ſuivre ſon génie, & ſurtout d'éviter l'excès. Pour vouloir être trop mâle, on devient dur; & ſi l'on fuit trop, on tombe dans la ſéchereſſe, ou l'on eſt mou, froid & léché. Le grand mérite d'un Peintre eſt de ſavoir proportionner ſa *touche* au caractère des objets qu'il repréſente, à la place que ſon tableau doit occuper, & au genre de Peinture qu'il exerce.

La gravure étant preſque une façon de peindre ou de deſſiner avec des hachûres, la meilleure manière & la plus naturelle de peindre ſes tailles, eſt d'imiter la *touche* du pinceau, ſi c'eſt un tableau que l'on

Digitized by Google

copie : ſi c'eſt un deſſein, il faut les prendre du ſens dont on hacheroit ſi on le copioit au crayon ; ce qui cependant ne doit s'entendre que de la première taille. Il faut paſſer la ſeconde, de manière qu'elle aſſure bien les formes, de concert avec la première.

TOUCHÉ, ÉE ; participe paſſif. *Voy.* TOUCHER.

On dit aux jeux des dames & du trictrac, *dame touchée, dame jouée* ; & aux échecs, *pièce touchée, pièce jouée* ; pour dire, que quand on a touché une pièce il la faut jouer.

TOUCHER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Tangere.* Mettre la main ſur quelque choſe, à quelque choſe. *Ne touchez pas ces pinces, elles ſont brûlantes. Il lui toucha la gorge. Il faut être Prêtre ou Diacre pour avoir droit de toucher aux vaſes ſacrés. C'eſt une choſe à laquelle il vous eſt défendu de toucher.*

On dit, *toucher dans la main* ; pour dire, mettre ſa main dans celle d'un autre en ſigne de réconciliation, d'amitié ou de concluſion de marché, *&c. Ils ſe touchèrent dans la main & promirent d'oublier le paſſé. Il conſent à la vente, il vient de me toucher dans la main. Si vous voulez donner vingt louis de ce cheval, vous n'avez qu'à toucher là, je vous le laiſſerai pour ce prix.*

TOUCHER, ſe dit auſſi en parlant du Roi, lorſqu'il applique & met la main ſur ceux qui ſont malades des écrouelles, en diſant, *Dieu te guériſſe, le Roi te touche.* On dit en ce ſens abſolument, *Le Roi touche. Le Roi touchera un tel jour.*

TOUCHER, ſe dit encore en parlant du contact qui ſe fait, ſoit immédiatement par le moyen des autres parties du corps, ſoit médiatement par quelque choſe que ce ſoit. *Il ne l'a touché que du bout du doigt. Il me toucha avec ſon chapeau pour m'avertir. La Fée les a convertis en ſtatues en les touchant de ſa baguette.*

On dit en termes de Manége, *toucher de la gaule* ; pour dire, aider de la gaule, en frapper légèrement ſur l'épaule du cheval.

On dit, *faire toucher une choſe au doigt & à l'œil* ; pour dire, la démontrer clairement, en convaincre par des preuves indubitables, telles que ſont ordinairement celles de la vue & du toucher.

TOUCHER, ſe dit auſſi en parlant du contact qui arrive entre toutes ſortes de corps, lorſqu'ils ſe joignent tellement qu'il n'y a rien entre deux. *Si l'on ouvre ces deux portes elles ſe toucheront.*

En Géométrie, on dit qu'*une ligne droite touche une courbe*, lorſqu'elle la raſe en un ſeul point ſans la couper. On dit auſſi dans le même ſens, que *deux courbes ſe touchent.*

On dit qu'*un vaiſſeau touche*, quand faute d'eau la quille touche le fond de la mer ou de la rivière, ou que par quelque accident il vient à toucher une roche, un banc de ſable, *&c.*

On dit qu'*un vaiſſeau a touché les côtes, a touché une telle île* ; pour dire, qu'il y a mouillé, qu'il y a abordé.

On dit par exagération d'un homme qui danſe ou qui court légèrement, qu'*il ne touche pas des pieds à terre.* Et en parlant de bons joueurs de paume, on dit qu'*ils ne laiſſent pas toucher la balle à terre.*

On dit figurément, qu'*une affaire ne touchera pas à terre* ; pour dire, qu'elle paſſera ſans difficulté.

TOUCHER, en termes d'Imprimerie,

Digitized by Google

se dit de l'action d'appuyer les balles enduites d'encre, sur la superficie de la forme, de façon que toutes les lettres se trouvant également couvertes d'une légère couche d'encre, elles puissent communiquer au papier la couleur noire qui fait le corps de l'impression. On dit en ce sens, que *pour avoir une belle impression, il faut toucher maigre & tirer gras*; pour dire, qu'en toute occasion il faut ménager l'encre & ne pas épargner ses forces en tirant le barreau.

TOUCHER, en parlant de certains instrumens de Musique, signifie, en jouer. *Il touche admirablement l'orgue, le clavecin, le tuorbe.*

On dit figurément, *toucher la grosse corde*; pour dire, parler de ce qu'il y a de principal & de plus essentiel dans une affaire. Et pour dire, qu'une affaire est délicate & qu'il n'en faut pas parler, on dit que *c'est une corde qu'il ne faut pas toucher. Vous n'auriez pas dû toucher cette corde-là.*

On dit, *toucher de l'or, toucher de l'argent*; pour dire, l'éprouver avec la pierre de touche. *En touchant cet écu on a vu qu'il étoit faux.*

TOUCHER, se dit en parlant d'une somme d'argent & signifie, recevoir. *Il vient de toucher sa pension. Il n'a pas encore touché un sou du legs que son oncle lui a fait.*

TOUCHER, signifie aussi, atteindre à quelque chose. *Les planchers de cette maison sont si bas, qu'un homme ordinaire peut y toucher de la main.*

On dit figurément, *toucher à un certain temps*; pour dire, en être proche. *Nous touchons à l'automne.* Dans cette acception & la précédente, *toucher* est employé neutralement.

TOUCHER, signifie encore, frapper pour faire aller, chasser devant soi; & il se dit des bêtes, comme vaches, bœufs, chevaux, *&c. Il touchoit des bœufs devant lui. Touche, Cocher.*

Ce verbe dans le sens de *frapper*, se construit quelquefois avec sur. *Il touchoit sur les uns & sur les autres.* On le dit aussi absolument. *Toucher fort.* Dans ces deux phrases il s'emploie neutralement.

TOUCHER A QUELQUE CHOSE, signifie quelquefois en prendre, en ôter. *On servit un pâté auquel personne ne toucha. Je n'ai pas encore touché au vin que j'ai acheté l'année dernière. C'est un argent auquel je ne toucherai que pour acheter une terre.*

On dit encore, *toucher à une chose, à une affaire*; pour dire, y apporter quelque changement. *On a touché par cette Déclaration à quelques articles de l'Ordonnance qui avoit été publiée quelques jours auparavant. Dans la réforme qu'on fit, on ne toucha pas à ce Régiment. Il est dangereux de toucher à la religion d'un état.*

On dit de quelqu'un qui est en partie auteur d'un ouvrage d'esprit, qu'*il y a touché.*

TOUCHER, signifie aussi exprimer. *Corneille & Racine ont bien touché les passions.*

On dit, *toucher une chose, une matière*; pour dire, en parler incidemment dans un discours. *Quand vous serez avec le Ministre tâchez de toucher quelque chose de mon affaire. C'est un point qu'il ne faut toucher qu'avec prudence.*

On dit d'un tableau, qu'*il est bien touché*; pour dire, que les coups de pinceau sont donnés avec beaucoup d'entente, de force, de hardiesse, *&c. Voyez* TOUCHE.

TOUCHER,

Digitized by Google

TOUCHER, signifie figurément, émouvoir. *C'eſt un cœur dur que rien ne peut toucher. Il n'y a point d'expreſſions qui ne ſoient au-deſſous de ce que reſſentent les perſonnes qui ſont touchées comme elle l'a été en perdant ſon amant. Un bon Juge ne doit pas ſe laiſſer toucher par des conſidérations étrangères à l'affaire qu'il doit décider. Sa perſonne me touche plus que ſa fortune.*

TOUCHER, ſignifie auſſi figurément, concerner, regarder. *Elle prend beaucoup de part à ce qui vous touche. C'eſt une affaire qui ne me touche pas. Cette déclaration ne touche que les Financiers.*

TOUCHER, ſignifie encore, appartenir par le ſang. *Il la touche de près, c'eſt ſon frère.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue ou brève. *Voyez* VERBE.

Différences relatives entre *toucher*, *manier*.

On *touche* plus légerement. On *manie* à pleine main.

On *touche* une colonne, pour ſavoir ſi elle eſt de marbre ou de bois. On *manie* une étoffe, pour connoître ſi elle a du corps & de la force.

Il y a du danger à *toucher* ce qui eſt fragile. Il n'y a point de plaiſir à *manier* ce qui eſt rude.

TOUCHER; ſubſtantif maſc. *Tactus*. Le tact, celui des cinq ſens par lequel on connoît les qualités tactiles des corps, comme le chaud, le froid, l'humide, le ſec, le mou, le dur, l'âpre, le poli, *&c.*

Le ſens du toucher eſt répandu dans le corps entier, mais il s'exerce différemment dans les différentes parties. Le ſentiment qui réſulte du toucher, ne peut être excité que par le contact & l'application immédiate de la ſuperficie de quelques corps étrangers ſur celle de notre propre corps; qu'on applique contre la poitrine ou ſur les épaules d'un homme un corps étranger, il le ſentira, c'eſt-à-dire, il ſaura qu'il y a un corps étranger qui le touche, mais il n'aura aucune idée de la forme de ce corps, parceque la poitrine ou les épaules ne touchent le corps que dans un ſeul plan, il ne pourra en réſulter aucune connoiſſance de la figure de ce corps; il en eſt de même de toutes les autres parties du corps qui ne peuvent pas s'ajuſter ſur la ſurface des corps étrangers, & ſe plier pour embraſſer à la fois pluſieurs parties de leur ſuperficie; ces parties de notre corps ne peuvent donc nous donner aucune idée juſte de leur forme; mais celles qui, comme la main, ſont diviſées en pluſieurs petites parties flexibles & mobiles, & qui peuvent par conſéquent s'appliquer en même temps ſur les différens plans de la ſuperficie des corps, ſont celles qui nous donnent en effet les idées de leur forme & de leur grandeur.

Ce n'eſt donc pas uniquement parcequ'il y a une plus grande quantité de houppes nerveuſes à l'extrémité des doigts que dans les autres parties du corps, ce n'eſt pas comme on le prétend vulgairement, parceque la main a le ſentiment plus délicat, qu'elle eſt en effet le principal organe du toucher; on pourroit dire au contraire qu'il y a des parties plus ſenſibles & dont le toucher eſt plus délicat, comme les yeux, la langue, *&c.* mais c'eſt uniquement parceque la main eſt diviſée en pluſieurs parties, toutes mobiles, toutes flexibles, toutes agiſſantes en même temps & obéiſſantes à la volonté, qu'elle eſt le ſeul

Digitized by Google

organe qui nous donne des idées diſtinctes de la forme des corps : le toucher n'eſt qu'un contact de ſuperficie ; qu'on ſuppute la ſuperficie de la main & des cinq doigts, on la trouvera plus grande à proportion que celle de toute autre partie du corps, parcequ'il n'y en a aucune qui ſoit autant diviſée ; ainſi elle a d'abord l'avantage de pouvoir préſenter aux corps étrangers plus de ſuperficie. Enſuite les doigts peuvent s'étendre, ſe raccourcir, ſe plier, ſe ſéparer, ſe joindre & s'ajuſter à toutes ſortes de ſurfaces ; autre avantage qui ſuffiroit pour rendre cette partie l'organe de ce ſentiment exact & précis qui eſt néceſſaire pour nous donner l'idée de la forme d'un corps. Si la main avoit encore un plus grand nombre de parties, qu'elle fût par exemple, diviſée en vingt doigts, que ces doigts euſſent un plus grand nombre d'articulations & de mouvemens, il n'eſt pas douteux que le ſentiment du toucher ne fût infiniment plus parfait dans cette conformation, qu'il ne l'eſt, parceque cette main pourroit alors s'appliquer beaucoup plus immédiatement & plus préciſément ſur les différentes ſurfaces des corps ; & ſi nous ſuppoſions qu'elle fût diviſée en une infinité de parties toutes mobibiles & flexibles, & qui puſſent toutes s'appliquer en même temps ſur tous les points de la ſurface des corps, un pareil organe feroit une eſpèce de géométrie univerſelle (ſi l'on peut s'exprimer ainſi) par le ſecours de laquelle nous aurions dans le moment même de l'attouchement des idées exactes & préciſes de la figure de tous les corps, & de la différence, même infiniment petite, de ces figures : ſi au contraire la main étoit ſans doigts, elle ne pourroit nous donner que des notions très-imparfaites de la forme des choſes les plus palpables, & nous n'aurions qu'une connoiſſance très-confuſe des objets qui nous environnent, ou du moins il nous faudroit beaucoup plus d'expériences & de temps pour les acquérir.

Les animaux qui ont des mains paroiſſent être les plus ſpirituels : les ſinges font des choſes ſi ſemblables aux actions mécaniques de l'homme, qu'il ſemble qu'elles aient pour cauſe la même ſuite de ſenſations corporelles : tous les animaux qui ſont privés de cet organe, ne peuvent avoir aucune connoiſſance aſſez diſtincte de la forme des choſes ; comme ils ne peuvent rien ſaiſir & qu'ils n'ont aucune partie aſſez diviſée & aſſez flexible pour pouvoir s'ajuſter ſur la ſuperficie des corps, ils n'ont certainement aucune notion préciſe de la forme non plus que de la grandeur de ces corps, c'eſt pour cela que nous les voyons ſouvent incertains ou effrayés à l'aſpect des choſes qu'ils devroient le mieux connoître, & qui leur ſont les plus familières. Le principal organe de leur toucher eſt dans leur muſeau, parceque cette partie eſt diviſée en deux par la bouche, & que la langue eſt une autre partie qui leur ſert en même temps pour toucher les corps qu'on leur voit tourner & retourner avant de les ſaiſir avec les dents : on peut auſſi conjecturer que les animaux qui, comme les sèches, les polypes & d'autres inſectes, ont un grand nombre de bras ou de pattes qu'ils peuvent réunir & joindre, & avec leſquels ils peuvent ſaiſir par différens endroits les corps étrangers ; que ces animaux, dis-je, ont

Digitized by Google

de l'avantage ſur les autres, & qu'ils connoiſſent & choiſiſſent beaucoup mieux les choſes qui leur conviennent. Les poiſſons dont le corps eſt couvert d'écailles & qui ne peuvent ſe plier, doivent être les plus ſtupides de tous les animaux, car ils ne peuvent avoir aucune connoiſſance de la forme des corps, puiſqu'ils n'ont aucun moyen de les embraſſer, & d'ailleurs l'impreſſion du ſentiment doit être très-foible & le ſentiment fort obtus, puiſqu'ils ne peuvent ſentir qu'à travers les écailles : ainſi tous les animaux dont le corps n'a point d'extrémités qu'on puiſſe regarder comme des parties diviſées, telles que les bras, les jambes, les pattes, *&c.* auront beaucoup moins de ſentiment par le toucher que les autres : les ſerpens ſont cependant moins ſtupides que les poiſſons, parceque quoiqu'ils n'ayent point d'extrémités, & qu'ils ſoient recouvert d'une peau dure & écailleuſe, ils ont la faculté de plier leur corps en pluſieurs ſens ſur les corps étrangers, & par conſéquent de les ſaiſir en quelque façon & de les toucher beaucoup mieux que ne peuvent le faire les poiſſons dont le corps ne peut ſe plier.

Les deux grands obſtacles à l'exercice du ſens du toucher, ſont donc premièrement l'uniformité de la forme du corps de l'animal, ou, ce qui eſt la même choſe, le défaut des parties différentes diviſées & flexibles ; & ſecondement le revêtement de la peau, ſoit par du poil, de la plume, des écailles, des coquilles, *&c.* plus ce revêtement ſera dur & ſolide, & moins le ſentiment du toucher pourra s'exercer ; plus au contraire la peau ſera fine & déliée, & plus le ſentiment ſera vif & exquis. Les femmes ont entr'autres avantages ſur les hommes, celui d'avoir la peau plus belle & le toucher plus délicat.

Ce ſens s'eſt quelquefois trouvé ſi parfait en certains aveugles, qu'il les dédommageoit en quelque façon de la perte de la vue.

Un Organiſte de Hollande devenu aveugle ne laiſſoit point de faire parfaitement ſon métier ; il acquit de plus l'habitude de diſtinguer au toucher les différentes eſpèces de monnoies, & même les couleurs ; celles des cartes à jouer n'avoient pas échappé à la fineſſe de ſes doigts, & il devint par-là un joueur redoutable, car en maniant les cartes il connoiſſoit celles qu'il donnoit aux autres, comme celles qu'il avoit lui-même.

Le Sculpteur Ganibaſius, de Volterre, l'emportoit encore ſur l'organiſte dont on vient de parler : il ſuffiſoit à cet aveugle d'avoir touché un objet pour en faire enſuite une ſtatue d'argille qui étoit parfaitement reſſemblante.

Le Journal des Savans, 1680, Mars, p. 96, parle d'une jeune perſonne, aveugle preſque dès la naiſſance, qui apprit au toucher ſeul à écrire ; on lui grava ſur un ais les lettres de l'alphabet aſſez profondément pour diſcerner les figures avec les doigts ; à force de ſuivre ces traces elle acquit l'habitude d'écrire en François & en Latin : un chaſſis fait exprès guidoit la main pour faire les lignes droites.

On dit des joueurs de certains inſtrumens, comme du clavecin, de l'orgue, du luth, de la guittare, *&c. qu'ils ont un beau toucher, un toucher délicat, un toucher brillant* ; pour dire, qu'ils jouent de ces inſ-

Digitized by Google

trumens délicatement, agréablement, d'une manière brillante, &c.

TOUCQUE; bourg de France en Normandie près de l'embouchure d'une rivière de même nom dans la mer, à trois lieues, sud-oueſt, de Honfleur.

TOUE; (la) rivière de France en Poitou : elle a sa source vers le centre de cette province au septentrion de Niort, & son embouchure dans la Loire au-dessous de Saumur, après un cours de 18 à 20 lieues.

TOUE; substantif féminin. Bateau dont on fait usage sur les rivières, & principalement sur la Loire.

TOUE, se dit aussi de l'action de touer un vaisseau.

Ce monosyllabe est long.

TOUÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* TOUER.

TOUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Terme de Marine. Faire avancer un navire, en tirant un câble à force de bras, ou au moyen du cabestan; au lieu qu'on remorque au moyen d'un bâtiment à rames.

TOUFFE; substantif féminin. Assemblage de certaines choses, comme arbres, herbes, fleurs, cheveux, rubans, plumes, &c. *Une touffe d'orangers. Une touffe de rubans. Une touffe de cheveux. Une touffe de fleurs.*

La première syllabe est brève, & la seconde très-breve.

TOUFFU, UE; adjectif. *Densus.* Qui est en touffe, qui est épais, bien garni. *Un bois touffu. Une barbe touffue. Des œillets touffus.*

Les deux syllabes sont brèves au singulier masculin, mais la seconde est longue au pluriel & au féminin.

TOUG ou TOUC; substantif masculin & terme de Relation. Espèce d'étendard usité en Turquie, & qui consiste dans une demi-pique au bout de laquelle est attachée une queue de cheval avec un bouton d'or, & qu'on porte devant les Vizirs, les Bachas & les Sangiacs. *On porte trois tougs devant le Grand-Vizir, quand il va commander l'armée.*

TOUJOURS; adverbe de temps. *Semper.* Continuellement, sans interruption, sans ceſſe, sans relâche, sans fin. *Il a toujours eu la fièvre depuis que vous l'avez quitté. C'est un pays où il fait toujours froid. J'ai toujours été son ami.*

On dit, que *des gens se sont dit adieu pour toujours*; pour dire, *qu'ils se sont quittés pour ne se plus revoir.*

TOUJOURS, signifie aussi, sans exception, en toute rencontre, en toute occasion. *Les beautés les plus régulières ne sont pas toujours les plus piquantes. Les honnêtes gens sont toujours les plus estimés.*

TOUJOURS, signifie encore le plus souvent, ordinairement. *Il est toujours avare. Elle est toujours d'une gaieté charmante. Il a une femme qui rit toujours.*

TOUJOURS, signifie aussi, en attendant, cependant. *Partez toujours, nous vous suivrons de près. Acceptez toujours ce qu'il vous offre.* Il est du style familier.

TOUJOURS, se prend encore pour au moins. *Quand j'aurois agi comme vous le prétendez, il est toujours certain que vous n'avez aucun droit de vous en plaindre. Si j'ai manqué, toujours est-il vrai que je ne l'ai pas fait exprès.*

On dit proverbialement & figurément, *toujours va qui danse*; pour dire, que pour peu qu'on agisse

Digitized by Google

dans une affaire, on ne laisse pas d'avancer.

On dit proverbialement & figurément, *toujours pêche qui en prend un;* pour dire, que quand on n'a pas tout ce qu'on demande, on doit se consoler, pourvu qu'on en ait une petite partie.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Différences relatives entre *toujours*, *continuellement.*

Ce qu'on fait *toujours* se fait en tout temps & en toute occasion. Ce qu'on fait *continuellement*, se fait sans interruption & sans relâche.

Il faut *toujours* préférer son devoir à son plaisir. Il est difficile d'être *continuellement* appliqué au travail.

Pour plaire en compagnie, il faut y parler *toujours* bien, mais non pas *continuellement*

TOUL; ville Épiscopale de France, Capitale du Toulois, sur la Moselle, à quatre lieues, oueſt, de Nancy. C'est le siége d'un Bailliage, d'un Présidial, *&c.*

Toul étoit autrefois la Métropole des Leuquois, peuples des Gaules, célèbres dans l'antiquité par leur valeur & leur adresse à lancer des javelots, & par l'étendue & la fertilité du pays qu'ils habitoient. Cette ville fut fortifiée par Valentinien I, pour servir de boulevard contre les incursions des peuples de la Germanie. Les murailles étoient de pierres taillées en forme de briques, avec trois cordons en terre cuite, dont la superficie étoit dorée; elles étoient flanquées de vingt-huit tours de trente pieds de hauteur. Cette enceinte ne contenoit d'abord que les Paroisses Saint-Jean & Sainte-Geneviève; le bourg de Saint-Amand qui y étoit contigu, avoit ses remparts particuliers. On y joignit en 1238 les Paroisses de St-Aignant & Saint-Pierre: ces anciennes fortifications furent détruites en 1700. La ville fut ensuite fortifiée sur les plans de M. de Vauban, & l'on forma une nouvelle enceinte flanquée de neuf bastions royaux; ce qui en a fait une place très régulière & beaucoup plus grande qu'elle n'étoit auparavant.

Cette ville a fait partie du royaume de France, depuis Clovis, jusqu'à Charles le Simple, qui la céda à Henri l'Oiseleur. Cet Empereur en donna la souveraineté, sous la mouvance de l'Empire, à Saint Gauselin, Évêque de Toul, & à ses Successeurs, par une charte de 928. Depuis ce temps les Évêques de Toul ont été reconnus Princes du Saint-Empire. Dans les siècles postérieurs les Bourgeois de cette ville en partagèrent la souveraineté avec leurs Évêques; ils furent convoqués aux Diètes de l'Empire, & y envoyèrent des Députés qui prirent leur rang avec ceux des villes impériales. Ils firent des alliances avec les Rois de France, les Ducs de Lorraine & les Princes voisins. Cette ville se mit sous la protection de la France en 1552; elle fut plus particulièrement réunie à la Couronne par le traité de Cateau-Cambresis, & définitivement par celui de Munster en 1648.

Il y a dans cette ville des tanneries, & quelques fabriques de chapeaux, de bonneteries & de toiles. Il s'y fait d'ailleurs un commerce de vin assez considérable.

TOULOIS; petit pays de France qui confine au midi avec la Champagne, & se trouve enclavé dans la Lorraine de tous les autres côtés. Il abonde en

Digitized by Google

blé & en vin. Toul en eſt la ville Capitale.

TOULOLA ; ſubſtantif maſculin. Plante qui croît dans le pays des Caraïbes, & qui a en quelque ſorte le port d'un petit baliſier : ſa racine eſt bulbeuſe, blanche, fibrée, coniqne ; on diroit qu'elle eſt compoſée d'écailles comme l'oignon ; la feuille de la plante eſt verdâtre, quatre fois plus longue que large, & terminée en fer de pique ; cette feuille eſt coriace, & ſe roule d'elle même auſſi-tôt qu'elle eſt cueillie. Sa fleur eſt blanche, renfermée dans un calice vert, long, pointu & découpé en trois quartiers ; à cette fleur ſuccède un fruit triangulaire, rougeâtre, & contenant une petite graine raboteuſe.

Les Caraïbes eſtiment leur toulola un ſpécifique contre les plaies faites par les flèches empoiſonnées ; c'eſt pourquoi les François ont nommé cette plante l'*herbe aux flèches*. On pile la racine pour en tirer le ſuc : on applique en même tems la même racine pilée & broyée ſur la plaie, & communément ce remède réuſſit mieux que ce ſuc, ſi on le met en uſage auſſi-tôt qu'on a été bleſſé par la flèche empoiſonnée dans le ſuc de certaines lianes ; ce ſont les Indiens Tiennas qui compoſent ce poiſon ; on doit être ſurpris que chez des Sauvages, qui ont à leur diſpoſition un moyen auſſi ſûr & auſſi prompt pour ſatisfaire leurs haines, leurs jalouſies & leurs vengeances, un poiſon auſſi ſubtil, ils ne l'emploient communément que contre les ſinges & les oiſeaux des bois du pays. On a un exemple bien frappant de l'étrange activité du poiſon, dont ſont enduites les pointes des flèches chez les Habitans du Maranon, *&c.* M. de Réaumur voulant ſe défaire d'un ours, lui fit avaler une once d'arſenic, une noix vomique, & une quantité de ſublimé corroſif, ſuffiſante ſeule pour empoiſonner un plus gros animal : ce quadrupède n'en reſſentit aucune incommodité, mais piqué en deux endroits au défaut de l'épaule par les flèches empoiſonnées, il ſuccomba, & mourut en moins de cinq minutes. Une ſemblable piqûre faite ſous l'aîle d'un aigle, fit mourir cet oiſeau en deux ſecondes.

TOULON ; ville épiſcopale de France en Provence, ſur la Méditerranée, à douze lieues, ſud-eſt, de Marſeille, ſous le vingt-cinquième degré, trente-ſix minutes, trente-cinq ſecondes de longitude, & le quarante-troiſième degré, ſept minutes, vingt-quatre ſecondes de latitude. C'eſt le ſiége d'une Sénéchauſſée, d'une Amirauté, *&c.* & l'on y compte environ cinq mille Habitans.

Le port de Toulon eſt un des plus connus & des plus ſûrs de la Méditerranée ; il eſt deſtiné particulièrement aux vaiſſeaux de guerre : on y diſtingue même deux différens ports, le vieux & le nouveau, qui ont de la communication l'un avec l'autre, étant partagés par une groſſe jetée de pierres. Les vaiſſeaux de Roi ſont ordinairement dans l'un ou l'autre port qui ſe ferment le ſoir à la chaîne ; mais lorſqu'ils arment, ils viennent mouiller à la petite rade proche de la côte de l'Eſt dans un endroit appelé le *Morillon*. Ce port eſt en même temps un des plus ſpacieux, ayant neuf mille pas de tour. L'entrée en eſt défendue par pluſieurs forts, & ces ouvrages ont été augmentés de-

Digitized by Google

puis que la Provence fut envahie en 1707 par une grande armée ennemie, commandée par Victor Amédée II, Duc de Savoie, & soutenue par une flotte formidable. Toulon eut cependant le bonheur de réſiſter à tant de forces combinées pour l'attaquer. On a ajouté depuis de nouvelles fortifications aux anciennes, & même une citadelle. On entre d'abord dans une grande rade, la plus ſûre qu'il y ait, & dont l'entrée eſt défendue par un grand nombre de batteries & de forts, & ſurtout par une groſſe tour qui eſt le fort le plus conſidérable; le port ſe trouve à une des extrémités de cette rade, & l'entrée en eſt ſi étroite, que les vaiſſeaux ne peuvent y paſſer que l'un après l'autre. Cette rade eſt défendue par pluſieurs bonnes batteries revêtues, & bien munies de canons. Au fond de ce golfe eſt la ville, qui embraſſe le port & le couvre du côté de la terre.

La ville de Toulon a ſubi les mêmes révolutions que le reſte de la province. Elle fut ruinée par les Sarraſins vers le commencement du dixième ſiècle, & ne fut rétablie qu'après l'an mille par les Vicomtes de Marſeille, qui en étoient Seigneurs. Mais les Sarraſins, puiſſans par mer, reprirent Toulon deux fois, en 1176 & en 1197, ruinèrent de nouveau la ville, & emmenèrent les habitans eſclaves en Barbarie. Les Marſeillois après avoir acquis la Vicomté de Marſeille, cédèrent à Charles I ce qui avoit appartenu à ces Vicomtes, tant à Toulon qu'aux villes voiſines. Depuis ce temps-là Toulon ſe maintint, & s'accrut ſous la protection de ſes Princes, les Rois de Sicile & de Naples pour lors Comtes de Provence, comme les Rois de France l'ont été depuis.

L'importance de la ville conſiſte moins en ſon commerce que dans les arſénaux qui s'y voient, & dans le nombre conſidérable de vaiſſeaux qui rempliſſent ſon port, & font paroître ce lieu comme une ville ou une forêt flottante, qui fait l'admiration de tous les étrangers. Cependant on fabrique dans Toulon des *pinchinats* aſſez eſtimés, & le territoire de cette ville rapporte des quantités prodigieuſes de câpres, dont il ſe fait un grand débit par toute l'Europe.

TOULON, eſt auſſi le nom d'une petite ville de Bourgogne, dans le Comté de Charolois, ſur la rivière d'Aroux, à ſept lieues, ſud, d'Autun.

TOULOUSE; ville très-ancienne & l'une des plus conſidérables de France, Capitale du Languedoc, ſituée ſur la Garonne, à cinquante lieues, ſud eſt, de Bordeaux, quarante-cinq, oueſt, de Montpellier, & cent ſoixante, ſud-eſt de Paris, ſous le vingtième degré, quarante-ſept minutes, dix ſecondes de longitudes, & le quarante-troiſième degré, trente-cinq minutes, trente-quatre ſecondes de longitude.

Cette ville eſt le ſiége d'un Archevêché, d'un grand Prieuré de Malte de la langue de Provence, & connu ſous le nom de *grand Prieuré de Toulouſe*, d'une Cour de Parlement, d'une des trois anciennes Sénéchauſſées de la Province, d'un Préſidial, d'une Juridiction conſulaire, avec un bureau des finances, un Hôtel des Monnoies; c'eſt auſſi un gouvernement de place, le chef-lieu d'une Généralité dépendante de l'Intendance

Digitized by Google

de Montpellier, d'une recette particulière & le siége d'une Chambre ecclésiastique.

Il y a de plus une Lieutenance de la Maréchaussée avec deux brigades, un bureau pour les fermes à chaque porte de la ville, & un autre pour la perception des octrois qui forment le patrimoine de Toulouse.

L'ancienne Viguerie de Toulouse est unie à la sénéchaussée de la même ville par l'édit du mois d'Avril 1749.

Toulouse est la ville de France où il y a le plus d'Académies, après la capitale. On en compte quatre à Toulouse, celle des *jeux floraux*, *l'Académie royale des Sciences*, celle des *Arts*, & l'*Académie des Armes*.

L'Académie des jeux floraux établie en 1323 par les seigneurs toulousains, a subsisté dans l'état de sa première fondation jusqu'en l'année 1694, qu'elle fut érigée en Académie royale, sous la protection de M. le Chancelier. Elle a conservé son nom de *jeux floraux*, & elle est composée de quarante Académiciens, parmi lesquels il y en a un qui a le titre de *chancelier des jeux*; c'est le chef de l'Académie, & c'est lui qui expédie les lettres de *Maîtres des jeux floraux*, que cette Académie accorde à ceux qui ont remporté trois prix de poësie, ou trois prix d'éloquence.

Le premier est une amaranthe d'or de la valeur de 400 livres destinée à une ode; le second une églantine d'or de 150 livres destinée à un discours sur un sujet donné; le troisième une violette d'argent de 250 livres destinée à une épître ou à un poëme lyrique; le quatrième, un souci d'argent de 200 livres destiné à une églogue, une idylle ou une élégie; le cinquième & dernier enfin, un lys d'argent de soixante livres, destiné à un sonnet ou à une hymne à l'honneur de la sainte Vierge.

L'*Académie royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres*, commença d'abord en 1729 sous le titre de *Société*; mais en 1746 cette compagnie obtint des lettres patentes qui l'érigèrent en *Académie royale des Sciences & Belles-lettres*, sous la protection immédiate du Roi. Elle est composée de 51 Académiciens, de quatre associés étrangers, & de plusieurs correspondans. On y distribue tous les ans un prix de 500 livres pour un discours dont le sujet roule alternativement sur des matières de mathématiques, médico-physiques, & des matières de belles-lettres. Cette compagnie établit en 1752 une école de Grec & d'Hébreu, qui fut ouverte le 17 Avril de la même année.

L'*Académie des Arts*; ou l'*Académie royale de Peinture & de Sculpture* a été établie par lettres de 1746. Elle est composée de 70 Académiciens divisés en cinq classes.

La première est celle des fondateurs : elle est composée de huit Capitouls, de quatre Commissaires anciens Capitouls & du Syndic de la ville; la seconde classe est celle des associés honoraires; la troisième celle des artistes honoraires étrangers; la quatrième celle des associés ordinaires; la cinquième enfin est celle des Professeurs & des associés artistes.

Il y a dix Professeurs de dessein, un Professeur de peinture, un de perspective, un de géométrie & un d'anatomie, en tout dix Professeurs pensionnés par la ville.

L'instruction

Digitized by Google

L'inſtruction eſt gratuite à cette académie. Le deſſein y eſt diviſé en trois écoles; les figures, la boſſe & le modèle vivant. On compte 120 jeunes gens qui deſſinent dans ces écoles, & il y a beaucoup d'émulation. On remarquera qu'en l'année 1766, trois élèves, ſortis de cette école, ont remporté les plus célèbres prix de ce genre, qui ſe diſtribuent en Europe; ce ſont les ſieurs *Raymond*, *Tenal & Gabelier*. Le premier remporta le grand prix d'architecture à l'académie royale de Paris; le ſecond, le grand prix d'architecture à l'académie royale de Madrid, & le troiſième, le prix d'après modèle vivant, de l'académie de Saint Luc à Rome.

Cette académie diſtribue chaque année des prix, pour environ 500 liv. le grand prix qui eſt de 300 liv. ſe diſtribue alternativement à la peinture, à la ſculpture & à l'architecture.

On fait chaque année une expoſition publique de tableaux, deſſeins, & ouvrages de ſculpture & architecture.

L'académie royale des armes de Toulouſe a été fondée ſous le règne de Louis XIII. La ville y diſtribue chaque année des prix; ce ſont deux épées, l'une de vermeil, & l'autre d'argent ſur leſquelles ſont gravées les armes de la ville.

Toulouſe eſt une ville très-avantageuſement ſituée pour le commerce & pour y jouir de toutes les commodités de la vie. Elle eſt à portée d'un côté de ſe procurer les productions de la province & de celles qui l'avoiſinent. Le pays de Foix lui fournit le fer, l'acier, tout ce qu'il lui faut pour les bâtimens; comme les Pyrénées lui donnent par la voie de la Garonne, le bois, la pierre, le marbre, le canal de la jonction des mers lui procure toutes les commodités qui peuvent venir de la Méditerranée, ce qui fait que les vivres y ſont toujours à un prix aſſez raiſonnable.

Les principales productions des environs de Toulouſe, ſont du bled, du vin de médiocre qualité, & qui ſe conſomme dans le pays, du gros millet, de bons légumes, quelque peu de ſoie.

Il y vient encore du paſtel; c'eſt une herbe qui ſert à la teinture pour faire le bleu.

Il n'y a pas de plus belles plaines dans le royaume & de plus abondantes en bled que celles qui ſont depuis Toulouſe juſqu'à Montauban.

L'origine de Toulouſe eſt ſi ancienne qu'elle ſe perd dans l'antiquité. On la fait remonter aux Tectoſages; car on prouve que ces peuples ſortirent de leurs pays 615 ans avant Jéſus-Chriſt, au nombre de 300000 hommes, qui n'étoient que le ſuperflu de la nation, pour aller dans un pays qui leur étoit déjà connu, mais qui ne pouvoit l'être que parce que leurs ancêtres les y avoient déjà précédés : il falloit donc que cette ville fût alors immenſe. Elle avoit un capitole, un amphithéâtre, un temple d'Apollon, fameux dans tous les environs, & quantité d'autres monumens ſuperbes, ruinés de fond en comble par les Wiſigoths jaloux de la gloire des Romains; en ſorte qu'on n'en voit plus aujourd'hui d'autres veſtiges que quelques maſures de l'amphithéâtre auprès du château de Saint Michel. On lit dans la Martinière que cette ville fut priſe ſur les Tectoſages l'an 648 de la fondation de Rome par Servilius Calpion, conſul Romain, qui, dit-on, en enleva

Digitized by Google

des trésors immenses, sur-tout du temple d'Apollon : ce fait n'est point avéré ; mais on est certain que la ville de Toulouse fit environ dans le même temps alliance avec les Romains.

Cette ville après avoir été longtemps gouvernée par les officiers Romains, tomba entre les mains des Wisigoths au commencement du cinquième siècle. Clovis la conquit après la défaite d'Alaric leur roi, & la laissa à ses successeurs. Les rois *Mérovingiens* en ont toujours été les maîtres jusqu'au commencement du huitième siècle, que le duc Eudes, s'étant rendu maître de l'Aquitaine, prit aussi Toulouse, & défendit cette ville contre les Sarrasins, en 721. Ceux-ci s'en emparèrent enfin, & la saccagèrent, ainsi que Bordeaux, & la plûpart des villes d'Aquitaine.

Eudes rentra en possession de Toulouse après la défaite totale des Sarrasins, auprès de Poitiers, par Charles Martel.

Cette ville a été depuis sous la domination de Pepin & de Charlemagne, qui l'ont gouvernée comme rois. Ce dernier y envoya Louis-le-Débonnaire, & lui donna une nombreuse cour. Celui-ci étant monté sur le trône, en 814, fut remplacé par Pepin son fils, qui fut créé roi d'Aquitaine.

Toulouse fut ensuite gouvernée par des Comtes jusqu'au règne de Charles-le-Simple, que Raymond se rendit absolu à Toulouse, vers l'an 920. Cette ville passa depuis en plusieurs mains jusqu'au temps des Albigeois, où Simon de Montfort, général des Catholiques contre les Albigeois, & un des descendans de Raymond qui les protégeoit, s'empara du comté de Toulouse, avec le consentement de Philippe-Auguste : ce dernier, nommé aussi Raymond, se voyant abandonné par le Roi son seigneur Féodal, en chercha un autre, qui fut Pierre, roi d'Arragon. C'est-là l'origine du droit que les Arragonois prétendoient sur le comté de Toulouse, & auquel Jacques, leur roi, renonça en faveur de Saint Louis, par la fameuse transaction de 1258. Jeanne fille de Raymond ayant enfin apporté des droits sur le comté de Toulouse en mariage à Alphonse, comte de Poitiers, frère de Saint Louis, & ce prince étant mort sans enfans l'an 1276, Philippe-le-Hardi prit possession de ce comté & le réunit à la couronne.

TOUPET ; substantif masculin. Petite touffe de diverses choses, comme de poil, de cheveux, d'arbres, *&c.* *Il n'a qu'un toupet de barbe au menton. Un toupet de cheveux. Il y a près de son château un petit toupet de bois qui fait un ombrage agréable.*

TOUPET, se dit aussi absolument du toupet de cheveux qui est au haut du front & qu'on réserve pour cacher le bord d'une perruque. *Il faut arranger le toupet de façon qu'on ne voie pas qu'il a une perruque.*

On dit familièrement, *quand son toupet lui prend*, pour dire, un mouvement d'impatience & de colère.

On appelle *toupet d'un cheval*, la portion de crin qui tombe de la sommité de sa tête sur le front.

TOUPIE ; substantif féminin. Sorte de jouet de bois qui est fait en forme de poire, & qu'on enveloppe d'une corde tournée en spirale, par le moyen de laquelle, lorsqu'on l'en dégage en le jetant, il tombe sur une pointe de fer dont il est armé au bout. *Rendez à ces*

Digitized by Google

enfant ſa toupie. Ils s'amuſent à jouer à la toupie.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

TOUPILLER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Terme du ſtyle familier qui ſignifie tournoyer comme une toupie. Il n'eſt uſité qu'en parlant des perſonnes, pour dire, ne faire qu'aller & venir ſans ſavoir pourquoi. *Vous ne faites que toupiller.*

TOUPILLON ; ſubſtantif maſculin. Petit toupet. *Il n'a qu'un toupillon de barbe.* Il ſe dit auſſi des branches inutiles & confuſes d'un oranger. *Les punaiſes des orangers ſe tiennent dans les toupillons.*

TOUPIN ; ſubſtantif maſculin & terme de cordiers. Inſtrument de bois tourné en forme de cône tronqué, dont les cordiers ſe ſervent pour commettre enſemble pluſieurs fils & en former une corde.

TOUR ; ſubſtantif feminin. *Turris.* Sorte de bâtiment fort élevé dont la figure eſt ordinairement ronde & quelquefois carrée ou polygone.

Avant l'invention du canon on plaçoit des tours de diſtance en diſtance ſur l'enceinte d'une place fortifiée pour mieux défendre cette enceinte : on leur donna d'abord la figure d'un carré, dont deux côtés perpendiculaires au mur ſervoient à le flanquer. Mais le côté qui ſortoit de ce mur & qui lui étoit parallèle offroit encore un couvert à l'ennemi, c'eſt pourquoi on les fit rondes, & dans la ſuite on leur rendit leur première figure, mais différemment diſpoſée ; l'une des diagonales du carré étoit perpendiculaire au mur, & l'un des angles étoit tourné directement vers la campagne.

On peut dire que c'eſt cette dernière eſpèce de tour qui a fait imaginer les baſtions qui n'en diffèrent que parce qu'ils ſont plus ouverts par la gorge, c'eſt-à-dire, par l'endroit où ils ſont joints au mur.

Les tours anciennes avoient quelquefois la figure d'un priſme octogonal. Telle étoit la tour que Joſephe appelle Pſéphina, vis-à-vis de laquelle Titus avoit établi ſon quartier dans le ſiége de Jéruſalem.

On montoit dans ces tours par des eſcaliers à vis ou en eſcargot, & l'on pratiquoit au dedans des citernes qui recevoient l'eau de la plateforme qui en faiſoit le dernier étage.

Il s'en falloit beaucoup que les tours fuſſent toutes diſpoſées le long de l'enceinte proportionnément à la portée du trait. Il ſemble même par ce qui exiſte encore aujourd'hui de ces fortifications antiques qu'elles ont été quelquefois placées au hazard. Apparemment les aſſiégés croyoient augmenter la défenſe en les multipliant. Car on voit qu'ils les mettoient fort près les unes des autres. L'enceinte du château de Maſſada conſtruit par Hérode étoit de 661 toiſes, & elle étoit fortifiée de 37 tours. Il n'y avoit donc que 18 toiſes du milieu d'une tour à celui de la tour voiſine. On en voit encore qui ſont placées à une moindre diſtance.

Cette diſpoſition avoit pluſieurs avantages, premièrement l'effet du trait étoit plus ſur parce qu'on tiroit de plus près. En ſecond lieu, quand la brèche étoit faite ſur la courtine, il étoit beaucoup plus aiſé de repouſſer ceux qui montoient à l'aſſaut, en les accablant de flèches, de pierres, de feux d'artifices lancés des

Digitized by Google

deux tours collatérales qui les prenoient en flancs & même par derrière. Il étoit presqu'impossible de monter à l'assaut sans avoir détruit au moins deux tours; opération qui offroit de grandes difficultés, non-seulement par la solidité de ces tours qui étoient construites avec plus de soin que le reste de l'enceinte; mais encore par la supériorité qu'elles avoient sur cette enceinte, & sur tout ce qui les environnoit.

Un des avantages qu'on attribue aux bastions sur les tours, est celui de présenter toujours un angle à l'assiégeant, en sorte que le canon ne le frappant jamais qu'obliquement, les boulets ne font que glisser, au lieu que la tour étant ronde, elle peut être battue perpendiculairement de tous côtés. Mais on sent bien que cet avantage n'est rien moins que réel, & que si l'on ne considéroit que l'effet de l'artillerie, la tour l'emporteroit infiniment sur le bastion. Car il est aussi aisé de placer le canon parallèlement à la face du bastion pour la battre de plein fouet, que de l'établir sur le prolongement de cette même face pour l'enfiler par le ricochet. Et l'on doit remarquer que le canon étant une fois placé dans un endroit d'où il peut tirer perpendiculairement, il n'est guère possible que les boulets tombent avec assez d'obliquité pour glisser; au lieu que ceux qui viennent frapper un cylindre sont sans effet pour peu qu'ils s'écartent de la perpendiculaire, c'est-à-dire quand ils n'arrivent pas suivant une ligne qui passe par l'axe de ce cylindre.

Dans le système actuel, la tour ronde auroit encore un avantage, ou pour mieux dire, elle n'auroit pas le grand défaut des bastions, & en général de toute fortification dont les faces & les flancs sont en lignes droites. Elle ne pourroit être enfilée par le ricochet, & elle seroit à l'abri des accidens ordinaires que produit cette arme dans l'artillerie des bastions: son effet n'auroit lieu que sur un point ou deux tout au plus, tandis que dans les bastions, il ravage la ligne entière.

TOURS AMBULANTES OU MOBILES, dans les fortifications ancienne. C'étoient des bâtimens carrés que les assiégeans construisoient avec des poutres & des madriers & qu'ils couvroient comme toutes les autres machines de peaux fraîches pour les garantir des accidens du feu. On donnoit à ces tours une base proportionnée à leur hauteur, quelquefois elles avoient 30 pieds en carré, quelquefois 40 ou 50. Leur hauteur étoit telle qu'elle dominoit non-seulement les murs, mais encore les tours de la place assiégée. Elles portoient sur plusieurs roues qu'on appeloit *austistreptes*, & ces roues étoient placées avec tant d'art, que la machine paroissoit se mouvoir facilement malgré l'énormité de sa masse.

La place étoit dans un danger imminent, lorsque les tours touchoient au mur; car par le moyen de ces machines on pouvoit tenter l'assaut de diverses manières. *Une tour mobile* étoit ordinairement composée de trois étages. Dans le plus bas on suspendoit un bélier. Dans celui du milieu, on trouvoit un pont fait avec des poutres couvertes de claies; on jetoit ce pont sur les murailles & on donnoit l'assaut. Dans l'étage supérieur, on mettoit des arbaletriers & toutes sortes de gens de traits, dont l'emploi étoit de nettoyer les murs. *Quo facta*,

Digitized by Google

dit Végèce, *civitas capitur ſine morâ.*

Les aſſiégés avoient plus d'un moyen pour retarder ce moment. Le premier étoit de ſortir de la ville, de charger l'ennemi, & de le déloger de la tour; d'enlever enſuite les peaux dont elle étoit couverte & d'y mettre le feu. Si les aſſiégés n'oſoient ou ne pouvoient tenter une ſortie, ils employoient avec ſuccès les projectiles enflammés, tels que les malléoles & les falariques. Quelquefois on profitoit du ſommeil de l'aſſiégeant, pour deſcendre avec des cordes des ſoldats qui portoient du feu dans des lanternes, & alloient hardiment brûler toutes les machines; on les remontoit quand ils avoient fait leur coup.

Enfin comme le plus grand ouvrage des aſſiégeans dans cette machine venoit de la ſupériorité qu'elle leur donnoit ſur les aſſiégés, dès que ceux-ci ſe voyoient ainſi dominés, ils élevoient à la hâte un nouveau mur ſur le premier, ſoit avec des madriers, ſoit avec du ciment & des pierres, & ſe garantiſſoient ainſi des inſultes des aſſiégeans.

Ces derniers trouvèrent bientôt le ſecret de rendre cette reſſource inutile. Ils conſtruiſirent des tours dont la hauteur n'excédoit pas celle des murailles. Mais il y avoit au dedans une tour plus petite, & lorſque la machine étoit jointe aux murs, on élevoit tout à coup cette petite tour avec des cordes & des poulies; alors les ſoldats qui y étoient placés, ſortant bruſquement s'emparoient des murailles. Les Turcs employèrent une tour ſemblable au ſiége de Malthe en 1565; mais les aſſiégés la rompirent en deux d'un coup de canon. *Article de M.* LE CHEVALIER DE CUREL, *ingénieur ordinaire du Roi.*

On appelle *tour marine*, une tour qu'on bâtit ſur les côtes pour y loger quelques ſoldats & découvrir les vaiſſeaux ennemis. Ces *tours* ordinairement n'ont point de porte, & l'on y entre par les fenêtres, qui ſont au premier ou au ſecond étage, avec une échelle qu'on tire en haut quand on eſt dedans.

TOUR, ſe dit auſſi quelquefois d'une forteresſe qui ſert de priſon d'état, telle que la tour de Londres.

Cette fameuſe tour eſt non-ſeulement une citadelle qui défend & commande la ville, la Tamiſe, *&c.* mais c'eſt encore une maiſon royale où les Rois d'Angleterre ont quelquefois tenu leur cour, un arſenal royal qui renferme des armes & des munitions de guerre pour 60000 hommes; un tréſor où l'on garde les joyaux & les ornemens de la couronne; une monnoie où l'on fabrique les eſpéces d'or & d'argent; là ſont auſſi les grandes archives du Royaume, où l'on conſerve tous les anciens regiſtres de la Cour de Weſtminſter, & les rôles ou terriers de tout ce que les Rois d'Angleterre poſſédoient autrefois en Normandie, en Guienne, *&c.* enfin c'eſt la priſon principale où l'on enferme les criminels d'état, ou comme on dit de *haute trahiſon.*

Au milieu eſt la grande *tour* blanche & carrée, qui fut bâtie par Guillaume le Conquérant. Dans l'enceinte de la *tour* eſt une égliſe paroiſſiale exempte de toute Juridiction de l'Archevêque, & une Chapelle royale où l'on ne fait plus de ſervice.

Le principal Officier de la *tour* eſt le connétable, lequel a ſous lui un Lieutenant qui lui eſt entiérement

Digitized by Google

subordonné, & n'agit que par ſes ordres, même en ſon abſence. Différens Rois d'Angleterre ont attribué au Connétable le droit de prendre un flacon tenant deux gallons & une pinte de vin, ſur chaque tonneau, & une certaine quantité d'écreviſſes, d'huîtres, & d'autres poiſſons à coquille, ſur chaque bâtiment Anglois chargé de ces marchandiſes; & le double ſur tout vaiſſeau étranger qui paſſe devant la *tour*. Il jouit auſſi d'un honoraire de 200 livres pour chaque Duc que l'on y conſtitue priſonnier, 100 livres pour chaque Pair qui n'eſt pas Duc, & 50 livres pour tout autre particulier de quelque qualité ou condition qu'il ſoit.

Sous cet Officier, & en ſon abſence ſous le Lieutenant, eſt un Gentilhomme de la Porte, avec pluſieurs gardes. Ce Gentilhomme a la charge d'ouvrir & de fermer les portes, de remettre tous les ſoirs les clefs au Connétable ou au Lieutenant, & de les aller prendre le matin chez l'un ou chez l'autre.

On appelle *tour de porcelaine*, un monument fameux qu'on voit à la Chine & dont nous avons parlé à l'article *Porcelaine*.

On appelle figurément, *tour de Babel*, un lieu plein de confuſion. *Cette maiſon eſt une vraie tour de Babel.*

TOUR, ſe dit au jeu des échecs, d'une certaine piéce qu'on appeloit autrefois, *Roc. Donner échec & mat avec le Roi & la tour.*

TOUR, ſe dit auſſi de certains clochers en forme de tour. *Les tours de Notre-Dame.*

TOUR; ſubſtantif maſculin. Mouvement en rond. *Le tour des planètes. Jupiter fait ſon tour en deux années. Tour de roue, tour de broche.*

On dit adverbialement *à tour de bras*; pour dire, avec toute la force du bras. *Il lui donna un ſoufflet à tour de bras.*

On dit familièrement qu'*une choſe a été faite en un tour de main*; pour dire, en un inſtant.

TOUR, ſe dit par extenſion de pluſieurs autres ſortes de mouvemens quoiqu'ils ne ſoient pas en rond. Ainſi on dit, *faire un tour*; pour dire, aller & venir. *Je vais faire un tour dans le jardin. J'ai fait bien des tours dans la matinée.*

On dit, qu'*un homme eſt allé faire un tour de promenade*; pour dire, qu'il eſt allé ſe promener; &, qu'*un homme eſt allé faire un tour*; pour dire, qu'il eſt ſorti pour revenir bientôt.

On dit dans le même ſens, *il eſt allé faire un tour en ville, un tour dans ſon pays.*

On dit proverbialement qu'*un homme ne fera point une telle choſe, n'ira point en un tel lieu, qu'il n'ait fait ſes quinze tours*; pour dire, qu'avant d'y aller, il fera ſelon ſa coutume mille choſes inutiles.

On dit des rivières qui vont en ſerpentant, & qui reviennent ſur elles-mêmes, qu'*elles font pluſieurs tours & retours.*

On dit à peu près dans le même ſens, que *le ſang fait pluſieurs tours & retours dans les artères & dans les veines.* On dit encore, *les tours & les retours d'un labyrinthe.*

On dit un *tour de trictrac*; pour dire, une partie de trictrac de douze trous.

On dit à certains jeux des cartes, *jouer un tour*; pour dire, jouer un certain nombre de coups, enſorte que tous les joueurs ſucceſſivement aient une fois la main. Et au brelan on dit, *jouer cinq tours aux écus*,

Digitized by Google

cinq tours aux deux écus, & un tour aux louis; pour dire, jouer onze *tours* en tout, à condition que pendant les cinq premiers chaque joueur mettra à chaque coup un écu devant lui, *&c.*

TOUR, veut dire auſſi, circuit, circonférence d'un lieu ou d'un corps. *Ce chêne a trois pieds de tour. Cette ville a ſix lieues de tour.*

On dit, *faire le tour de.....* pour dire, aller autour de... *nous fîmes le tour du rempart. Ils viennent de s'embarquer pour faire le tour du monde. Elle a des bracelets qui font chacun trois tours autour du bras.*

On appelle *tour de lit*, l'étoffe qui environne le lit, & qui eſt attachée au bois d'en haut. *Un tour de lit de damas.*

On dit d'une tenture de tapiſſerie, qu'*elle a tant d'aunes de tour*; pour dire, qu'elle a tant d'aunes de cours.

On dit, *le tour du viſage*; pour dire, la circonférence du viſage. *Elle a un beau tour de viſage.*

TOUR DE L'ÉCHELLE, ſe dit d'un certain eſpace que celui qui fait conſtruire un mur du côté du voiſin, laiſſe entre ce mur & l'héritage voiſin pour pouvoir poſer une échelle contre ce mur en dehors & le réparer.

Suivant un acte de notoriété du Châtelet du 23 Août 1701, le *tour de l'échelle* eſt de trois pieds, ce qui n'eſt pas un droit de ſervitude, mais un droit de propriété, tellement que celui qui a laiſſé ces trois pieds, peut enſuite les enclorre, ſi c'eſt dans une ville où tous les bâtimens ſe joignent.

Ce droit de trois pieds au-delà du mur ne s'établit pas ſans titre, d'autant que celui qui bâtit peut pouſſer ſon bâtiment juſqu'à l'extrémité de ſon héritage, ou en faire un mur mitoyen, auxquels cas il n'y a pas de *tour de l'échelle.*

Par rapport aux maiſons royales & autres édifices royaux, les Officiers du Roi prétendent que le *tour de l'échelle* eſt de dix-huit pieds, à cauſe de l'importance de ces bâtimens qui demandent ordinairement plus de place pour les réparer; ces Officiers prétendent auſſi que les échoppes ou boutiques adoſſées contre ces bâtiment royaux & compriſes dans l'eſpace de dix-huit pieds, ſont partie de l'enclos de la maiſon royale, & ſont ſoumiſes à la même Juridiction.

On appelle *tour du chat*, un intervalle d'un demi-pied dont les fours & les forges doivent être éloignés des murs qui ſont dans leur voiſinage, ſuivant les uſages de Paris. Et l'on appelle *tour de la ſouris*, un intervalle de deux à trois pouces qui doit reſter vide entre une chauſſe d'aiſance & un mur mitoyen contre lequel elle eſt poſée.

TOUR, ſe dit de différentes choſes dont on ſe ſert ſoit pour l'habillement, ſoit pour la parure, & qui ſont miſes en rond. *Un tour de gorge. Un tour de cheveux.*

TOUR, ſignifie, trait de ſubtilité & d'adreſſe de main. *Perſonne ne fait mieux que Comus ces ſortes de tours d'adreſſe. Il fait pluſieurs tours de cartes. Un tour de gibecière.*

TOUR, ſe prend auſſi figurément & familièrement, pour trait d'habileté, ruſe, fineſſe. *Il vouloit nous jouer un tour. C'eſt un fort bon tour.*

On dit proverbialement & figurément, *un tour de maître Gonin*; pour dire, un trait d'homme ruſé. Et *tour du bâton*; pour dire, le profit ſecret & illicite qu'un homme

tire de l'emploi, du poſte où il eſt. *Son emploi lui rapporte mille écus par an ſans le tour du bâton.*

TOUR, ſe dit généralement du procédé, de la manière d'agir. *Un tour d'honnête homme. Un tour de fripon. C'eſt un vrai tour d'ami. Il lui joua d'un tour de filou.*

On dit, *donner un tour à une affaire;* pour dire, la faire voir d'un certain côté, la faire paroître d'une certaine façon. *Le Rapporteur a donné un bon tour à ſon affaire. La réuſſite dépend du tour qu'on donnera à la choſe.*

TOUR, en parlant d'éloquence, de poëſie, de ſtyle, de période, ſe prend pour la manière dont on exprime ſes penſées, & dont on arrange ſes termes, ſoit en parlant, ſoit en écrivant.

Il y a des tours irréguliers qui rendent le ſtyle élégant. On met ſouvent le régime devant le verbe pour donner de la nobleſſe au ſtyle, comme dans cet endroit: » celui » qui nous a donné la naiſſance, » nous l'évitons comme un enne» mi.... ». Le tour régulier eſt; » nous évitons comme un ennemi » celui qui nous a donné... ». Il y a un autre tour irrégulier, qui conſiſte à mettre le nominatif après ſon verbe: ce renverſement, bien loin d'être vicieux, a de la grandeur, & eſt quelquefois abſolument néceſſaire. Exemple: » ils » n'eurent pas, les barbares, le plaiſir de le perdre, ni la gloire de le » mettre en fuite ». Cette tournure eſt bien plus belle que de dire! » mais » les barbares n'eurent pas le plaiſir.. Autre exemple: » déjà frémiſſoit dans ſon camp l'ennemi con» fus & déconcerté; déjà prenoit l'eſſor pour s'avancer dans les mon» tagnes, cet aigle dont le vol hardi » avoit d'abord effrayé nos pro» vinces ».

Il eſt quelquefois indiſpenſable de mettre le nominatif après le verbe, ſi l'on ne veut pas tomber dans un ſtyle fade & languiſſant. Exemple: » il s'élève, du fond des vallées, » des vapeurs ſulfureuſes dont ſe » forme la foudre qui tombe ſur » les montagnes ». Il ſeroit bien moins noble de dire » dont la fou» dre, qui tombe ſur les mon» tagnes, ſe forme ».

Il y a encore un autre tour régulier qui eſt fort élégant dans un diſcours oratoire. Exemple: » il l'a» voit bien connu, Meſſieurs, que » cette dignité & cette gloire, dont » on l'honoroit, n'étoient qu'un titre » pour la ſépulture ». Autre exem» ple: » je l'avois prévu, que ce » haut degré de grandeur ſeroit la » cauſe de ſa ruine ».

Il y a des tours qui conviennent aux paſſions. L'omiſſion des liaiſons, par exemple, donne beaucoup de vivacité au ſtyle & produit quelquefois le ſublime d'expreſſion. En effet, dit *Longin*, un diſcours que rien ne lie & n'embarraſſe marche avec tant de rapidité, qu'il ſemble aller plus vîte que la penſée même. M. *de Voltaire* a peint avec cette chaleur le tumulte d'un aſſaut:

Tels qu'aux remparts de Troye on peint les demi-Dieux,
Leurs amis tout ſanglans ſont en foule autour d'eux;
François, Anglois, Lorrains que la fureur aſſemble,
Avançoient, combattoient, frapoient, mouroient enſemble.

Il en eſt de même des tranſitions imprévues, par leſquelles l'écrivain,

Digitized by Google

vain interrompant tout-à-coup ſa narration, met ſans en avertir, un diſcours dans la bouche d'un de ſes héros. Le Poëte que nous venons de citer nous fournira deux exemples de ce tour bien propre à donner de la chaleur au ſtyle:

Du ſoldat effréné la valeur tourne en rage;
Il livre tout au feu, aux flammes, au pillage.
Henri ne les voit point; ſon vol impétueux
Pourſuivoit l'ennemi fuyant devant ſes yeux.
Sa victoire l'enflamme, & ſa valeur l'emporte;
Il franchit les faubourgs: il s'avance à la porte:
Compagnons, apportez & le fer & le feu;
Venez, volez, montez ſur ces murs orgueilleux.

Dans cet inſtant, paroît dans les airs un phantôme éclatant de lumière. C'eſt Saint Louis qui vient arrêter la fougue des vainqueurs par un diſcours plein de tendreſſe. Le poëte continue ainſi:

. . . . A ces accens, plus forts que le tonnerre,
Le ſoldat s'épouvante; il embraſſe la terre;
Il quitte le pillage. *Henri* plein de l'ardeur
Que le combat encore enflammoit dans ſon cœur;
Semblable à l'Océan qui s'appaiſe & qui gronde:
Ô fatal habitant de l'inviſible monde!
Que viens-tu m'annoncer dans ce ſéjour d'horreur!

Cette tranſition, Henri *dit* ou *parla de ſorte*, n'eût-elle pas rendu le ſtyle languiſſant? Le véritable lieu de cette figure, comme le remarque *Longin*, c'eſt quand le temps preſſe, & que l'occaſion préſente ne permet pas de différer; ce qui eſt parfaitement juſtifié par les exemples allégués. Il y a autant de tours dans le diſcours, qu'il y a de tropes différens.

On dit qu'*une perſonne a un tour d'eſprit agréable*, qu'*elle a un tour agréable dans l'eſprit*; pour dire, qu'elle préſente les choſes ſous une forme agréable.

Tour, ſignifie auſſi, rang ſucceſſif, alternatif. *Il faut que chacun parle à ſon tour. La cauſe ſera appelée à tour de rôle.*

Il ſe dit particulièrement en matière bénéficiale, du rang dans lequel pluſieurs perſonnes ont droit de nommer ou préſenter ſucceſſivement aux bénéfices qui viendront à vaquer.

La préſentation ou collation par *tour* dépend des titres & de la poſſeſſion.

Quelquefois l'Évêque nomme par *tour* avec le chapitre.

Les Chanoines entr'eux préſentent ou confèrent certains bénéfices par *tour*.

Entre pluſieurs co-patrons eccléſiaſtiques, chacun d'eux nomme à ſon *tour*.

On appelle *tournaires* ceux qui préſentent ou confèrent par *tour*.

La manière de compter le *tour* dépend auſſi des titres & de la poſſeſſion; en quelque endroit chacun nomme pendant une année, en d'autres pendant ſix mois ou un mois, en d'autres chacun des tournaires à ſa ſemaine.

Il n'y a que les lettres de nomination ou collation qui faſſent *tour*.

La collation néceſſaire entre col-

Digitized by Google

lateurs qui confèrent alternativement, fait *tour*.

Une collation nulle remplit même le *tour* du collateur.

Mais le Roi ne perd point ſon *tour* pour avoir préſenté un incapable.

Une collation faite pour cauſe de permutation fait *tour*; quoiqu'elle n'ait pas été ſuivie de poſſeſſion, ce qui s'entend pourvu que la collation ait été faite par l'ordinaire & du conſentement du patron.

Le Chanoine tournaire eſt le vrai collateur ordinaire, & la réſignation faite entre entre ſes mains eſt canonique.

On dit adverbialement, *tour à tour;* pour dire, ſucceſſivement, l'un après l'autre. *Vous plaiderez tour à tour.*

TOUR, ſe dit encore d'une machine dont on ſe ſert pour façonner en rond le bois, l'ivoire, la corne & même les métaux.

C'eſt la facilité de tailler & de polir le bois qui a fait imaginer & perfectionner le tour. Les bois les plus durs, & ſur leſquels le fer & l'acier trouvent à peine priſe, comme le buis, le gayac & l'érable, étant dans les mains d'un Tourneur, ſe dégroſſiſſent, s'arrondiſſent, s'ornent de filets, de gorges, de cannelures, de pommes, & deviennent ſous ſon ciſeau colonne, baluſtre, ſupport, boîte, couvercle, cuvette, en un mot tout ce qu'il lui plaît. On a vu dans tous les temps l'agréable exercice du tour paſſer des artiſans aux perſonnes les plus diſtinguées, déſennuyer les ſolitaires, & amuſer les princes mêmes.

L'invention du tour, même du tour porté à un très haut point de perfection, ſemble être d'une grande antiquité, ſi l'on s'en rapporte au témoignage de pluſieurs Auteurs anciens, entr'autres à celui de Pline, qui dit que l'on tournoit de ces vaſes précieux enrichis de figures & d'ornemens à demi-boſſe, dont quelques-uns ſont encore l'ornement des cabinets.

On peut diſtinguer deux principales eſpèces de tours ſervant pour travailler des pièces, dont le contour eſt régulier : ſavoir, les grands tours, dont la matière principale eſt le bois, & dont ſe ſervent ſur-tout les maîtres Tourneurs & les Tabletiers, & les tours de fer qui ſont beaucoup plus petits. Il y a de ces derniers tours qu'on place dans un étau, & que l'on fait mouvoir aiſément par le moyen d'un archet. A l'égard des grands tours ſur leſquels on travaille de gros ouvrages, tels que les baluſtres de bois ou de pierre, on leur imprime le mouvement par le moyen d'une roue tournée par un ou deux hommes; ſi les ouvrages ſont plus légers, on ſe contente d'une marche que le pied de l'Ouvrier fait mouvoir.

Le tour ordinaire eſt compoſé de deux membrures de bois de chêne, appelées *jumelles*, qui ſont placées de niveau parallèlement l'une à l'autre, à plus ou moins de diſtance, à proportion de l'épaiſſeur de la queue des *poupées* qu'on doit placer entre deux. Ces jumelles ſont emboîtées par les deux bouts dans deux jambages qui ont environ quatre pieds de hauteur, & d'où dépend toute la ſolidité de la machine; ils ſont emmortoiſés de bout & d'aplomb dans deux gros morceaux de bois carrés placés de champ ſur le plancher, & qui portent le nom de *ſemelles*, à cauſe de leur forme aplatie.

Les poupées ſont placées, comme

Digitized by Google

nous l'avons dit, dans l'intervalle qui ſépare les jumelles l'une de l'autre; elles ſont toutes deux d'une égale hauteur, longueur & groſſeur.

Le *ſupport* eſt ainſi nommé, parcequ'il ſert à appuyer & ſoutenir les différens outils tranchans avec leſquels l'Ouvrier travaille les pièces qu'il met ſur le tour. Cette barre eſt ſoutenue elle-même ſur deux morceaux de bois appelés *les bras*, & qui ſont placés de chaque côté vers le haut des poupées. C'eſt au-deſſus des bras des poupées que ſont les *pointes* d'acier entre leſquelles ſe met la pièce que l'on veut tourner. On donne le nom de *lunette* à une eſpèce de troiſième poupée, qui eſt moins épaiſſe que les deux autres & ſans pointe; elle ſert, 1°. à ſoutenir les mandrins dont nous parlerons plus bas; 2°. à *tourner en l'air*, c'eſt à-dire, à appuyer par un bout ſeulement les pièces qu'on veut creuſer en dedans.

Les pièces que l'on tourne reçoivent le mouvement, de la *marche* qui eſt au-deſſous des pieds du Tourneur, & de l'*archet* qui eſt au-deſſus de ſa tête. Cet archet n'eſt autre choſe qu'une perche attachée le long du plancher de l'Attelier, & qui fait reſſort, c'eſt-à-dire, qui ſe relève d'elle-même, lorſqu'on la tire par le bout qui n'eſt point attaché. La marche eſt un bâti de menuiſerie de forme triangulaire, ou bien ſimplement une tringle longue de quatre ou cinq pieds. Il y a une corde attachée par un des bouts à la partie libre de l'archet, & par l'autre bout à la marche. Cette corde fait un tour ſur l'ouvrage qu'on veut tourner, ou ſur le *mandrin* auquel il eſt collé. Ainſi le Tourneur en appuyant le pied ſur la marche, & en le relevant alternativement & avec régularité, le mandrin ou l'ouvrage tourne, & alors le Tourneur armé d'un outil qu'il tient appuyé ſur le ſupport, & dont il préſente la partie tranchante à la pièce qui eſt ſur le tour, fait prendre à cette pièce telle figure que bon lui ſemble.

Les mandrins des Tourneurs, ſont en général des pièces de bois, dont le corps eſt cylindrique, & dont l'uſage eſt de ſervir en quelque ſorte d'alonge pour les pièces qu'on veut tourner, quand elles n'ont pas aſſez d'épaiſſeur pour être tournées entre les deux pointes du tour. Mais on ſent bien que leur forme doit varier ſuivant la nature & la force de l'ouvrage auquel elles ſont deſtinées. Si les pièces que l'on veut mettre ſur le tour doivent avoir un trou au milieu, comme ſont les poulies par exemple, on ſe ſert d'un mandrin qui a une queue de fer ſi l'ouverture eſt étroite, ou une queue de bois ſi elle eſt grande. La queue de ce mandrin paſſe par l'ouverture de la poulie, & porte ſur la pointe d'une des deux poupées, & le mandrin lui même eſt porté par l'autre côté, ſur la pointe de l'autre poupée. Si la pièce qu'on tourne ne doit point être percée, le mandrin n'a pas de queue; on y attache ſeulement la pièce avec du maſtic, ou bien on l'y fait tenir par le moyen de deux ou trois pointes, dont le mandrin eſt armé à l'un de ſes bouts, enſorte que des deux pointes, l'une touche le bout du mandrin, & l'autre la pièce qui y eſt attachée.

Quant aux pièces qui ſe tournent en l'air, on ſe ſert de mandrins, qui d'un bout ſont ſoutenus par la pointe d'une des poupées, & qui par l'autre bout, où ils ont une vis

Digitized by Google

de fer ou de cuivre, s'appuyent contre le trou de la poupée à lunette. On met à cette vis une *boîte*, c'eſt à-dire, une pièce de bois qui a un écrou d'un côté pour recevoir la vis, & qui eſt platte de l'autre, pour y attacher avec des pointes ou du maſtic ce que l'on veut tourner.

Le tour dont nous venons de parler, eſt celui dont le mécaniſme eſt le plus ſimple, auſſi ne ſert-il que pour tourner des pièces abſolument ſphériques ou circulaires, ou des pièces dont les ornemens ſont des portions de ſphères ou des cercles réguliers. Les tours qu'on emploie pour faire des pièces irrégulières, telles que des écrous, des vis, des ovales, des colonnes torſes, &c. ſont beaucoup plus compliqués.

On dit, qu'*une femme a le bras, la main, la gorge faits au tour;* pour dire, qu'elle les a parfaitement bien faits.

On dit dans le même ſens, qu'*un homme*, qu'*une femme ſont faits au tour.*

TOUR, ſignifie auſſi une eſpèce d'armoire ronde & tournante, qui eſt poſée dans l'épaiſſeur du mur, & qui ſert aux Religieuſes pour faire paſſer ce qu'elles reçoivent du dehors, ou ce qu'elles y envoyent. *Faire paſſer quelque choſe par le tour.*

On ſe ſert de pareille machine au Conclave.

TOUR DE REINS, ſe dit d'une rupture ou foulure de reins cauſée par quelqu'effort. *Il a un tour de reins. Il s'eſt donné un tour de reins.*

On dit figurément & familièrement, qu'*un homme a eu un tour de reins*, qu'*on lui a donné un tour de reins;* pour dire, qu'on lui a nui en quelque choſe, qu'on l'a fait échouer dans ſon deſſein.

Ce monoſyllabe eſt long.

TOURAINE; province de France qui forme un des grands Gouvernemens généraux militaires du Royaume: elle eſt bornée au ſeptentrion par le Vendômois & une partie du Maine, au midi par le Poitou & une partie du Berri, au levant par la même Province & le Blaiſois, & au couchant par l'Anjou & une partie du Poitou.

On lui donne vingt-quatre lieues dans ſa plus grande longueur du ſeptentrion au midi, depuis Villeporcher juſqu'à Tournon, & vingt-une lieues dans ſa plus grande largeur du levant au couchant, depuis Bourré juſqu'à Candes. La largeur de cette Province eſt fort indéterminée, ſur-tout du côté de la Loire: elle eſt de dix-huit lieues au plus à la gauche de cette rivière, & à la droite, vers le ſeptentrion, ſa largeur eſt à peine de douze à treize lieues.

La Touraine eſt naturellement diviſée par la Loire en deux parties, que l'on diſtingue en haute & baſſe. Cette dernière eſt au ſeptentrion de la Loire, & la partie haute au midi. *Tours* eſt la capitale de toute la Province & de la partie baſſe en particulier.

La Touraine eſt arroſée par un grand nombre de rivières, dont les plus conſidérables ſont la Loire, le Cher, l'Indre, la Vienne; les autres ſont la Creuſe, la Ciſe, la Goure, la Branſle, la Choiſille, la Brenne, la Fare, l'Aution, l'Échandon, l'Indrois, la Buſſe, la Vède, la Manſe, la Claiſe, le Brignon, l'Aigronne, le Petit Cher, le Grémot, & les deux petites rivières de Ligueil & du Pont-Germain. Plus de cinquante

Digitized by Google

ponts jetés à propos sur toutes ces rivières, en réunissant les différentes parties de la Province que leurs eaux divisent, fournissent une communication prompte & facile d'un canton à un autre.

Outre les turcies & levées qui resserrent les lits des grandes rivières, & fournissent aux voyageurs des chemins commodes, il y a encore plusieurs grands chemins royaux : l'un conduit de Tours à la Flèche, l'autre de Tours au Mans, le troisième de Tours à Vendôme. Au midi de la Loire est cette belle route de Tours en Espagne, qui partagée à droite & à gauche, présente d'un côté le chemin de Tours à Chinon, & de l'autre celui de Tours à Loches.

A ces routes, les plus considérables de la Province, on doit ajouter celle de Tours à Angers, & celle de Tours à Richelieu.

Le climat de la Touraine est fort tempéré, & les terres y produisent tout ce qui est nécessaire à la vie.

Le principal commerce de cette Province consiste dans le débit des marchandises de draperie, tannerie & soierie qui se fabriquent dans le pays. La draperie fut établie à Tours par lettres patentes de Charles VIII, du 6 Mars 1460, avec exemption aux ouvriers pendant dix ans de guet, de garde de portes & d'aides. Les draps qu'on fabriquoit dans cette manufacture étoient autrefois estimés, & on a compté à Tours plus de deux cent cinquante métiers & plus de cent vingt maîtres; mais les guerres, la mortalité & la difficulté des temps ont fait entièrement tomber cette manufacture en Touraine ; elle ne s'est soutenue que dans la seule ville d'Amboise, dont les étamines & les draguets sont fort estimés.

La tannerie étoit une manufacture qui attiroit autrefois beaucoup d'argent dans la Touraine, & qui en a enrichi nombre de familles. On assure qu'il y avoit plus de quatre cens tanneries en Touraine ; mais aujourd'hui il n'en reste guère plus de cinquante dans toute la Province. On attribue cette décadence au peu de consommation de bœufs, de taureaux & de vaches, particulièrement dans la ville de Tours, où il ne se consomme à présent que vingt-cinq à trente bœufs par semaine, au lieu de quatre-vingt à quatre-vingt-dix qu'on y consommoit autrefois.

La soierie est la manufacture la plus considérable & la dernière établie en Touraine. Louis XI envoya chercher des ouvriers à Gènes, à Florence, à Venise & jusques dans la Grèce pour former cet établissement : il obligea d'abord les habitans à loger ces étrangers & à leur fournir l'ustensile, & dès 1480 il leur permit par lettres patentes de s'établir, en leur accordant un privilége. L'industrie de ces fabricans se perfectionna bientôt au point, que dès le ministère du Cardinal de Richelieu cette manufacture égaloit ou surpassoit celles d'Angleterre & de Gènes. On comptoit pour lors dans la seule ville de Tours vingt mille ouvriers en soie, plus de huit mille métiers d'étoffes de soie, sept cens moulins à soie, & plus de quarante mille personnes employées à devider la soie, à l'apprêter & à la fabriquer; sans parler de la rubannerie dont il y a eu autrefois, tant à Tours qu'aux environs, plus de trois mille métiers. Il n'en reste plus maintenant que

Digitized by Google

soixante ou environ. Plusieurs causes ont concouru à faire tomber ces manufactures. L'obligation qu'on a imposée aux fabricans d'acheter à Lyon les soies dont ils ont besoin, la sortie des ouvriers hors du royaume, & enfin la diminution du commerce avec l'Etranger, ont contribué à la diminution de cette fabrique qui attiroit autrefois dans la Touraine plus de dix millions par an.

Histoire. La Touraine fut subjuguée par les Romains, l'an 122 de la naissance de Jésus-Christ; mais en 480 elle fut prise par les Wisigots, qui possédoient alors le royaume d'Aquitaine. Les François s'en étant emparés, en 509, cette province fut gouvernée par des Comtes amovibles à la volonté des Rois, jusqu'à ce que Hugues Capet, devenu roi des François, en eut abandonné la propriété héréditaire à ces mêmes Comtes, à condition toutefois de sa réversibilité à la couronne par défaut d'hoirs mâles ou par félonie. Le sort de la guerre en rendit les Comtes d'Anjou maîtres en 1044, & cette province passa par succession sous la domination des Rois d'Angleterre, qui la possédèrent assez long-temps sous le titre de comté; jusqu'à ce que Henri III, fils de Jean Sans-terre, renonça par le traité de l'an 1256, qu'il fit avec Saint Louis, aux droits qu'il pouvoit avoir sur la Touraine, & sur plusieurs autres Provinces. Le Roi Jean l'érigea en Duché-Pairie, l'an 1356, en faveur de Philippe, son fils, depuis Duc de Bourgogne. Cette province a été ensuite donnée plusieurs fois en apanage aux fils de France; mais après la mort de François, Duc d'Alençon, & frère de Henri III, elle a été réunie au domaine dont elle n'a plus été séparée.

TOURBE; substantif féminin. *Turfa.* Substance poreuse, communément légère & fibreuse, d'un brun noirâtre, grasse, bitumineuse & inflammable, laquelle se trouve dans certaines prairies à une très-petite profondeur. Cette matière, qui depuis long-temps sert de chauffage dans les pays où elle est abondante, & où le bois n'est pas commun, brûle assez bien; mais quoiqu'elle donne un feu très vif, elle ne produit que peu de flammes; & elle répand, en brûlant, une odeur plus ou moins désagréable: ces deux inconvéniens ont fait négliger l'usage de la tourbe dans les endroits où l'on a été à portée de se procurer du bois commodément. Il paroît cependant, selon les observations de M. Guettard, que pour une infinité d'usages, cette matière combustible pourroit être substituée au bois avec économie de la part des Particuliers, & avec avantage pour l'État, qui trouveroit, dans cette ressource si prochaine & si facile, des moyens de diminuer d'un côté la consommation de bois qui devient effrayante; & de l'autre, verroit augmenter le nombre des terres arables que la nécessité du chauffage oblige de planter en bois.

La tourbe, suivant le sentiment assez général des Naturalistes, adopté en ce point par M. Guettard, n'est qu'une substance végétale formée de débris d'herbes, de feuilles & de plantes pourries, & converties par cette putréfaction en une masse noirâtre, onctueuse & combustible. Ceci étant, la nature de la tourbe doit varier suivant celle des plantes qui l'ont produite. On présume que la tourbe de Hollande, qui passe

Digitized by Google

pour une des meilleures que l'on connoiſſe, ne doit ce degré d'excellence qu'aux plantes marines dont elle a été formée ; peut-être même s'en trouveroit-il de cette eſpèce dans pluſieurs autres endroits échappés aux eaux, ces plantes ayant pu y être portées par des inondations dont on trouve tous les jours des veſtiges. Au reſte, tout pays qui a éprouvé de la part des eaux, des révolutions conſidérables, renferme néceſſairement dans ſon ſein une tourbe plus ou moins bonne.

En Hollande, on s'aſſure ſi un terrain contient de la tourbe, en enfonçant en terre des pieux, leſquels entrent facilement quand une fois la première croûte, qui forme le gazon de la prairie, eſt percée. Sous cette croûte, la terre eſt molle, comme détrempée : de tels terrains ſemblent trembler ſous les pieds, & ne préſentent aucune réſiſtance juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu à la couche de ſable, qui ne ſe trouve ſouvent qu'à une profondeur conſidérable : on enlève la matière limoneuſe, on la porte ſur une prairie, où l'on a préparé une aire ou enceinte entourée de planches poſées ſur le tranchant : le limon ou bourbier diminue à meſure qu'il ſe deſſèche pendant l'été ; mais avant que la terre ait perdu toute ſa molleſſe, on s'en ſert pour retenir les eaux dans les viviers. Quand on la deſtine à brûler, on y forme des lignes en longueur & en largeur avec un inſtrument tranchant, afin de pouvoir diviſer plus aiſément la tourbe après ſon deſſèchement. Chaque motte de tourbe a huit à neuf pouces de longueur, & quatre à cinq pouces d'épaiſſeur. On voit en pluſieurs endroits de la Hollande, des eſpèces de lacs qui ont été formés par la main des hommes, dans les endroits d'où l'on a tiré la tourbe.

Les prairies hautes qui contiennent de la tourbe de mauvaiſe qualité, ſont remplies de preſle, de joncs, de roſeaux & d'autres mauvaiſes herbes, mais ſur-tout de plantes graminées comme les ſouchets, les cypéroïdes, & même de coquilles. Dans celles qui ſont baſſes & en forme de vallées, les eaux qui n'y coulent que dans le tems des orages, ne contribuent pas pour peu à la production de ces matières combuſtibles & à leur excellence, en ce qu'elles lavent la ſurface des montagnes & des vallées qui ſont communément recouvertes des parties de végétaux qu'elles entraînent & dépoſent ſucceſſivement dans les trous & à différentes hauteurs : il y a des endroits où l'on fouille la tourbe depuis deux pieds juſqu'à vingt pieds de profondeur. L'ouverture que l'on fait pour tirer cette ſubſtance inflammable, eſt ſouvent de quatre toiſes carrées.

On obſerve dans la coupe des bords, différens lits horiſontaux de tourbes : communément le premier, qui eſt placé immédiatement au-deſſous du ſol de la prairie, à environ un pied d'épaiſſeur ; il eſt rempli d'une aſſez grande quantité de coquillages de différentes eſpèces, tant terreſtres que fluviatiles. Ces coquilles, qu'on pourroit aiſément trouver dans le banc même de tourbe qui les contient, ſe ramaſſent encore bien plus aiſément dans les coins des tourbières que l'eau a remplies : elles ſont ordinairement toutes blanches ; & il ne leur a manqué que le tems pour les détruire entièrement : ce ſont elles qui font que la plupart des tourbes produiſent un mouvement d'effervescence dans les

Digitized by Google

liqueurs acides. On trouve encore dans ce même premier banc de tourbe, une quantité assez considérable de terre mêlée qui en altère beaucoup la qualité. La tourbe qu'il donne est, pour parler le langage des ouvriers, *terreuse*, *coquilleuse* & *esargoteuse*. Celle des bancs qui se trouvent ensuite, est meilleure & d'autant meilleure, que les bancs sont plus profondément placés : on n'y trouve aucun vestige de coquillage ; mais on y rencontre quelquefois des fragmens de végétaux plus ou moins détruits. Au reste, les tourbes ne sont, comme il est dit ci-dessus, qu'un amas de parties végétales pourries qui s'accumulent journellement, & qui, étant puisées, se reproduisent ensuite par un nouvel amas des mêmes matières.

Les ouvriers qui travaillent à l'exploitation des tourbières, sont ordinairement partagés en trois bandes, les *bêcheurs*, les *brouetteurs* & les *puiseurs*.

Les bêcheurs sont ceux qui lèvent la tourbe par pains ou quartiers en forme de carrés longs : ils se servent pour cela, d'un outil qu'ils nomment *louchet à aîle* : cet outil n'est qu'une bêche dont le fer a environ six pouces en carré, & qui porte à l'un de ses côtés un aîleron de quelques pouces de largeur & de longueur. C'est à l'aide de cet instrument qu'ils enlèvent les mottes de tourbe ; ils les jettent avec cette bêche même aux brouetteurs qui sont sur le bord de la tourbière, & qui les reçoivent dans leurs mains : ceux-ci les portent à l'aide de leurs brouettes sur une aire disposée pour les recevoir où ils les arrangent en pyramides carrées, qu'ils nomment *pilettes*. Lorsque les pilettes sont sèches, ils les détruisent & forment avec les tourbes des tas en forme de parallélipipèdes rectangles, qu'ils nomment *chatelets* : au bout de quelque temps, on défait encore ces chatelets pour arranger les tourbes en lanternes, c'est-à-dire, pour en former une espèce de cône à jour ; le but de tous ces différens arrangemens est de bien faire sécher les tourbes ; & lorsqu'à près avoir suffisamment resté en lanternes on les trouve assez sèches, on en fait de grosses piles d'une toise carrée de base, qu'on couvre avec de la paille, & elles sont alors en état de servir.

On conçoit aisément que le creux qu'on fait en enlevant la tourbe dans une prairie toute imbibée d'eau, en seroit bientôt rempli, si on n'avoit soin de l'épuiser continuellement ; c'est à quoi sont employés les puiseurs, & leurs machines portatives ne sont pas plus compliquées que celles dont nous venons de faire mention.

Non-seulement la tourbe en grosse pile peut être employée à faire du feu, mais encore on peut en faire un charbon qui n'a plus l'odeur désagréable que la tourbe en nature jette en brûlant : ce charbon se fait, en arrangeant la tourbe, dans des fourneaux, à-peu-près construits comme les fours à chaux, garnis au fond d'un peu de bois pour allumer la tourbe, & d'une voûte percée qui sert à la soutenir : dès que la tourbe a suffisamment pris feu, on bouche exactement toutes les ouvertures, & on la laisse brûler peu-à-peu ; on connoît qu'elle est cuite lorsqu'elle cesse de fumer : alors on la laisse refroidir, & on la retire en charbon. M. Guettard dit qu'il s'amasse aux parois du fourneau de petites écailles blanches & brillantes

Digitized by Google

brillantes comme du nitre ; mais qu'il n'a pas été à portée de les examiner.

On peut auſſi réduire la tourbe en charbon de la même façon qu'on y réduit le bois, en la diſpoſant en tas propres à être allumés, & la couvrant enſuite de terre lorqu'elle a pris feu ; mais cette matière occaſionne plus de déchet que la précédente : c'eſt la raiſon pour laquelle les ouvriers l'ont abandonnée.

On peut faire avec la tourbe tout ce que l'on fait avec le bois & le charbon. Becker a prouvé en Hollande, qu'on pouvoit s'en ſervir pour la fonte même des métaux. M. Bertrand dit que les boulangers, les fayanciers, les verriers, les tuiliers peuvent auſſi ſe ſervir de la tourbe, & qu'on s'en ſert pour la purification du ſel. Il y a maintenant un établiſſement de cette matière combuſtible dans la Généralité de Paris, où on l'emploie avec ſuccès, tant pour la cuiſſon du plâtre, de la chaux, de la brique, que dans les fourneaux de reverbères, & ceux de teinture, buanderie, *&c.* Plus la tourbe eſt compacte & peſante, plus elle chauffe & conſerve la chaleur ; voilà pourquoi on eſt dans l'uſage de la fouler & de la pétrir en Hollande.

Il faut remarquer qu'il y a des tourbes qui ont des qualités nuiſibles, & qui produiſent les mêmes effets que la braiſe de boulanger. On ſait que les perſonnes enfermées dans une chambre où l'on en brûle, deviennent pâles, ſe trouvant mal, & finiſſent par perdre la vie. De ſemblables tourbes ſe rencontrent près des endroits où il y a des minéraux.

M. Lind propoſe l'uſage de la tourbe pour l'engrais des terres : il faut pour cela, dit-il, la mêler avec des feuilles & des plantes fraîches, afin qu'il s'excite une fermentation dans le mélange. En Hollande on mêle avec du fumier la tourbe en pouſſière ; cet engrais répandu ſur les endroits où l'on a ſemé des pois, les garantit de la gelée.

Les cendres de tourbes ſont légères, jaunâtres, quelquefois blanches, mais d'une odeur déſagréable : elles ne ſont pas propres au blanchiſſage ; mais en revanche elles ſont fort utiles pour fertiliſer les prairies, & ſurtout celles qui ſont humides, baſſes & marécageuſes : elles en détruiſent la mouſſe, les joncs, les roſeaux & les mauvaiſes herbes qui y ont racine. On trouve maintenant à Paris de ces cendres dans les chantiers de tourbes & dans les bureaux établis pour la diſtribution du charbon de tourbe : on s'en ſert pour fumer les terres. Ce moyen eſt bien éprouvé, avantageux & de peu de dépenſe, en comparaiſon de celle qu'exigent les engrais ordinaires. Ces cendres ſe sèment en temps humide ſur toutes les terres de bonne, de médiocre & de mauvaiſe qualité. On prétend que les pays hauts de la Picardie & des provinces voiſines qui renferment abondamment de la tourbe, ne jouiſſent de différentes eſpèces de fourrages que depuis environ cinquante ans, temps où l'on a commencé à jeter ſur les terres de la cendre de tourbe.

TOURBE, eſt auſſi un vieux mot qui ſignifioit autrefois multitude confuſe de peuple.

TOURBIÈRE ; ſubſtantif féminin. Terrain d'où l'on tire de la tourbe. *Il y a une tourbière au pied de la côte.*

Digitized by Google

TOURBILLON ; ſubſtantif maſculin. Vent impétueux qui va en tournoyant. *Ce tourbillon fit du dégât dans la campagne.*

TOURBILLON, ſe dit auſſi quelquefois d'un gouffre ou d'une maſſe d'eau qu'on obſerve dans quelques mers ou rivières qui tournoyent rapidement en formant une eſpèce de creux dans le milieu. La cauſe ordinaire de ces tourbillons vient d'une grande cavité par où l'eau de la mer s'abſorbe & ſe précipite dans quelqu'autre réſervoir ; quelquefois même elle communique par ce moyen à quelqu'autre mer.

A l'imitation de ces phénomènes naturels, on peut faire un tourbillon artificiel avec un vaſe cylindrique, fixé ſur un plan horiſontal, & rempli d'eau juſqu'à une certaine hauteur. En plongeant un bâton dans cette eau, & le tournant en rond auſſi rapidement qu'il eſt poſſible, l'eau eſt néceſſairement forcée de prendre un mouvement circulaire aſſez rapide, & de s'élever juſqu'aux bords mêmes du vaſe. Quand elle y eſt arrivée, il faut ceſſer de l'agiter.

L'eau ainſi élevée forme une cavité dans le milieu, qui a la figure d'un cône tronqué, dont la baſe n'eſt pas différente de l'ouverture ſupérieure du vaſe, & dont le ſommet eſt dans l'axe du cylindre.

C'eſt la force centrifuge de l'eau qui cauſant ſon élévation aux côtés du vaſe, forme la cavité du milieu : car le mouvement de l'eau étant circulaire, il ſe fait autour d'un centre pris dans l'axe du vaſe, ou, ce qui eſt la même choſe, dans l'axe du tourbillon que forme l'eau : ainſi la même vîteſſe étant imprimée à toute la maſſe de l'eau, la circonférence d'un plus petit cercle d'eau, ou d'un cercle moins éloigné de l'axe, a une force centrifuge plus grande qu'une autre circonférence d'un plus grand cercle, ou, ce qui revient au même, d'une circonférence plus éloignée de l'axe : le plus petit cercle pouſſe donc le plus grand vers les côtés du vaſe & de cette preſſion ou de cette impulſion que tous les cercles reçoivent des plus petits qui les précèdent, & qui ſe communiquent aux plus grands qui les ſuivent, procède cette élévation de l'eau le long des côtés du vaſe juſqu'au bord ſupérieur, où nous ſuppoſons que le mouvement ceſſe.

M. Daniel Bernouilly dans ſon *hydrodynamique*, a déterminé la courbure que doit prendre la ſurface d'un fluide qui ſe meut ainſi en tourbillon. Il ſuppoſe telle loi qu'on veut dans la vîteſſe des différentes couches de ce tourbillon, & il détermine d'une manière fort ſimple la figure de la courbe dans ces différentes hypothèſes.

M. Clairaut a auſſi déterminé cette même courbe dans ſa *théorie de la figure de la terre*, & il obſerve à cette occaſion que M. Herman s'eſt trompé dans la ſolution qu'il a donnée de ce même problême.

M. Saulmon de l'Académie royale des Sciences, a fait différentes expériences avec un pareil tourbillon, en y mettant différens corps ſolides qui puſſent y recevoir le même mouvement circulaire : il ſe propoſoit de découvrir par-là leſquels de ces corps faiſant leur révolution autour de l'axe du tourbillon s'approcheroient ou s'éloigneroient davantage de cet axe, & avec quel degré de vîteſſe ils le feroient ; le réſultat de cette expérience fut que plus un

Digitized by Google

corps étoit pesant, plus il s'éloignoit de l'axe.

Le dessein de M. Saulmon étoit de faire voir par cette expérience la manière dont les lois de la mécanique pouvoient produire les mouvemens des corps célestes; & que c'est probablement à ces mouvemens qu'il faut attribuer le poids, ou la pesanteur des corps. Mais les expériences donnent un résultat précisément contraire à ce qui devroit arriver pour confirmer la doctrine de Descartes sur la pesanteur.

Tourbillons, dans la philosophie de Descartes, signifie un système ou une collection de particules de matières qui se meuvent autour du même axe.

Ces *tourbillons* sont le grand principe, dont les successeurs de Descartes se servent pour expliquer la plupart des mouvemens & des autres phénomènes des corps célestes. Aussi la théorie de ces *tourbillons* fait-elle une grande partie de la philosophie Cartésienne.

Les Cartésiens prétendent que la matière a été divisée d'abord en une quantité innombrable de petites particules égales, ayant chacune un égal degré de mouvement autour de leur propre centre.

Ils supposent de plus que différens systèmes ou différens amas de cette matière ont reçu un mouvement commun autour de certains points comme centres communs, & que ces matières prenant un mouvement circulaire, ont composé autant de *tourbillons*.

Ces particules primitives de matière agitées de mouvemens circulaires, ayant perdu leurs pointes ou leurs inégalités par leurs frottemens réciproques, ont acquis des figures sphériques, & sont parvenues à composer des globules de différentes grandeurs, que les Cartésiens appellent *la matière du second élément*; & ils donnent le nom *de matière du premier élément* à cette espèce de poussière ou de limaille qu'il a fallu enlever de dessus ces particules, afin de leur donner la forme sphérique.

Et comme il y auroit de ce premier élément bien plus qu'il n'en faudroit pour remplir tous les vides entre les globules du second, ils supposent que le surplus est chassé vers le centre du *tourbillon* par le mouvement circulaire des globules; & que s'y amassant en forme de sphère, il produit un corps semblable au soleil.

Ce soleil ainsi formé, tournant autour de son propre axe avec toute la matière du *tourbillon*, doit nécessairement pousser au dehors quelques-unes de ses parties, par les vides que laissent les globules du second élément qui constitue le *tourbillon*: & cela doit arriver particulièrement aux endroits qui sont les plus éloignés des pôles, le soleil recevant en même temps par ces pôles précisément autant de matière qu'il en perd dans les parties de son équateur, moyennant quoi il fait tourner plus vîte les globules les plus proches, & plus lentement les globules les plus éloignés. Ainsi les globules qui sont les plus proches du centre du soleil, doivent être les plus petits, parceque les plus grands ont, à raison de leur vîtesse, une plus grande force centrifuge qui les éloigne du centre.

S'il arrive que quelqu'un de ces corps solaires qui sont au centre des différens *tourbillons*, soit tellement encroûté ou affoibli, qu'il soit emporté dans le *tourbillon* du véritable

Digitized by Google

soleil, & qu'il ait moins de solidité ou moins de mouvement que les globules qui sont vers l'extrémité du *tourbillon* solaire, il descendra vers le soleil jusqu'à ce qu'il se rencontre avec des globules de même solidité que la sienne, & susceptibles du même degré de mouvement dont il est doué; & se fixant dans cette couche, il sera emporté par le mouvement du *tourbillon*, sans jamais s'approcher ou s'écarter davantage du soleil; ce qui constitue une planète.

Cela posé, il faut se représenter ensuite que notre système solaire fut divisé d'abord en plusieurs *tourbillons*; qu'au centre de chacun de ces *tourbillons* il y avoit un corps sphérique lumineux; quelques-uns d'entr'eux s'étant encroûtés par degrés, furent engloutis par d'autres *tourbillons* plus grands & plus puissans, jusqu'à ce qu'enfin ils furent tous détruits & absorbés par le plus fort des *tourbillons* solaires, excepté un petit nombre qui s'échappèrent en lignes droites d'un *tourbillon* dans un autre, & qui devinrent par ce moyen ce que l'on appelle *des comètes*.

Cette doctrine des *tourbillons* est purement hypothétique. On ne prétend point y faire voir par quelles lois & par quels moyens les mouvemens célestes s'exécutent réellement, mais seulement comment tout cela auroit pu avoir lieu, en cas qu'il eût plu au Créateur de s'y prendre de cette manière dans la construction mécanique de l'Univers. Mais nous avons un autre principe qui explique les mêmes phénomènes aussi-bien, & même beaucoup mieux que celui des *tourbillons*, principe dont l'existence actuelle se manifeste pleinement dans la nature: nous voulons parler de la gravitation des corps.

On peut faire bien des objections contre le principe des *tourbillons*: car, 1°. si les corps des planètes & des comètes étoient emportés autour du soleil dans des *tourbillons*, les parties correspondantes du *tourbillon* devroient se mouvoir dans la même direction, & il faudroit de plus qu'elles eussent la même densité. Il est constant que les planètes & les comètes se meuvent dans les mêmes parties des cieux avec différens degrés de vîtesse, & dans différentes directions. Il s'ensuit donc que ces parties du *tourbillon* doivent faire leur révolution en même temps dans différentes directions, & avec différens degrés de vîtesse; puisqu'il faudra une vîtesse & une direction déterminées pour le mouvement des planètes, & une autre pour celui des comètes.

Or, comment cela se peut-il concevoir? Il faudroit dire que différens *tourbillons* pussent s'entrelacer & se croiser, ce qui ne sauroit se soutenir.

2°. En accordant que différens *tourbillons* sont contenus dans le même espace, qu'ils se pénètrent l'un l'autre, & qu'ils font leurs révolutions avec des mouvemens différens, puisque ces mouvemens doivent être conformes à ceux des corps célestes qui sont parfaitement réguliers, & qui se font dans des sections coniques; on peut demander comment ils auroient pu se conserver si long-temps sans aucune altération, sans aucun trouble par les chocs, & les actions contraires de la matière qu'ils ont perpétuellement rencontrée.

3°. Le nombre des comètes est fort grand & leur mouvement par-

Digitized by Google

faitement régulier ; elles obſervent les mêmes lois que les planètes, & elles ſe meuvent dans des orbites elliptiques qui ſont exceſſivement excentriques : ainſi elles parcourent les cieux dans tous les ſens, traverſent librement les régions planétaires, & prennent fort ſouvent un cours oppoſé à l'ordre des ſignes ; ce qui ſeroit impoſſible, s'il y avoit des *tourbillons*.

4°. Si les planètes étoient mues autour du ſoleil dans les *tourbillons*, nous avons déjà obſervé que les parties des *tourbillons* voiſines des planètes, ſeroient auſſi denſes que les planètes elles-mêmes ; par conſéquent la matière du *tourbillon*, contiguë à la circonférence de l'orbite de la terre, ſeroit auſſi denſe que la terre même : pareillement la matière contenue entre les orbites de la terre & de Saturne ſeroit moins denſe : car un *tourbillon* ne ſauroit ſe ſoutenir, à moins que les parties les moins denſes ne ſoient au centre, & que les plus denſes ne ſoient à la circonférence ; de plus, puiſque les temps périodiques des planètes ſont entr'eux comme les racines carrées des cubes de leurs diſtances au ſoleil, les vîteſſes du *tourbillon* doivent être dans ce même rapport ; d'où il ſuit que les forces centrifuges de ces parties ſeront réciproquement comme les carrés des diſtances. Ainſi les parties qui ſeront à une plus grande diſtance du centre, tendront à s'en éloigner avec moins de force ; c'eſt pourquoi, ſi elles étoient moins denſes, elles devroient céder à la plus grande force, avec laquelle les parties plus voiſines du centre tendent à s'élever ; ainſi les plus denſes s'éleveroient & les moins denſes deſcendroient ; ce qui occaſionneroit un changement de place dans la matière des *tourbillons*.

La plus grande partie du *tourbillon*, hors de l'orbite de la terre, auroit donc un degré de denſité auſſi conſidérable que celui de la terre même. Il faudroit donc que les comètes y éprouvaſſent une fort grande réſiſtance, ce qui eſt contraire aux phénomènes.

M. Newton obſerve encore que la doctrine des *tourbillons* eſt ſujette à un grand nombre d'autres difficultés : car enfin, qu'une planète décrive des aires proportionnelles aux temps, il faut que les temps périodiques du *tourbillon* ſoient en raiſon doublée des diſtances au ſoleil ; & pour que les temps périodique des planètes ſoient en raiſon ſeſquiplée de leurs diſtances du ſoleil, il eſt néceſſaire que les temps périodiques des parties du *tourbillon* ſoient dans ce même rapport ; & enfin pour que les petits *tourbillons* autour de Jupiter, de Saturne & des autres planètes puiſſent ſe conſerver, & nager en toute ſûreté dans le *tourbillon* du ſoleil ; les temps périodiques des parties du *tourbillon* du ſoleil devroient être égaux : aucun de ces rapports n'a lieu dans les révolutions du ſoleil & des planètes autour de leur axe.

Outre cela les planètes dans cette hypothèſe étant emportées autour du ſoleil dans des orbites elliptiques, & ayant le ſoleil au foyer de chaque figure, ſi l'on imagine des lignes tirées de ces planètes au ſoleil, elles décrivent toujours des aires proportionnelles aux temps de leurs révolutions : or, M. Newton fait voir que les parties d'un *tourbillon* ne ſauroient produire cet effet.

Le même M. Newton a fait en-

Digitized by Google

core d'autres objections contre la formation des *tourbillons* en elle-même. Si le monde eſt rempli de *tourbillons*, ces *tourbillons* doivent néceſſairement former des vides entr'eux, puiſque des corps ronds qui ſe touchent, laiſſent toujours des vides. Or, les parties d'un fluide & de tout corps qui ſe meut en rond, tendent ſans ceſſe à s'échapper, & s'échappent en effet dès que rien ne les empêche. Donc les particules du *tourbillon* qui répondent à ces vides, doivent s'échapper & le *tourbillon* ſe diſſipe. On dira peut-être, & c'eſt en effet le refuge de quelques Cartéſiens, que ces vides ſont remplis de matière qui s'oppoſe à la diſſipation des particules du *tourbillon* : mais cette matière qui n'a point de force par elle-même, ne peut empêcher les particules de s'échapper dans les principes de Deſcartes, autrement il faudroit dire que le mouvement eſt impoſſible dans le plein ; & c'eſt de quoi les Cartéſiens ſont bien éloignés. Par conſéquent ſi l'on admettoit le ſyſtème des *tourbillons*, il faudroit les réduire à un ſeul *tourbillon* infini en tout ſens ; c'eſt ce que les partiſans des *tourbillons* n'admettront pas.

De plus, en ſuppoſant qu'il n'y eût qu'un ſeul *tourbillon*, il faut néceſſairement que ſes couches obſervent une certaine loi dans leurs mouvemens. Car ſuppoſons trois couches voiſines, dont la première, c'eſt-à-dire la plus proche du centre, ſe meuve plus promptement, & les deux autres plus lentement, à proportion qu'elles ont un plus grand rayon ; il eſt certain que le frottement de la première couche contre la ſeconde, tend à accélérer cette ſeconde couche, & que le frottement de la troiſième couche contre cette même ſeconde couche, tend au contraire à la retarder ; ainſi pour que la ſeconde couche conſerve ſa vîteſſe, & ait un mouvement permanent & invariable, il faut que les deux frottemens qui tendent à produire des effets contraires, ſoient égaux : or, M. Newton trouve que pour cela il faut que les vîteſſes des couches des *tourbillons* ſuivent une certaine loi, qui n'eſt point du tout celle du mouvement des planètes

De plus, M. Newton ſuppoſe dans cette démonſtration, qu'il y ait au centre du *tourbillon* un globe qui tourne ſur ſon axe, & il trouve qu'il faudroit continuellement rendre à ce globe une partie de ſon mouvement pour empêcher que ſa rotation ne ceſſât. Il n'y auroit qu'un ſeul cas où le fluide mû en *tourbillon* & la rotation du globe pourroient ſe conſerver, ſans l'action continuelle d'une force conſervatrice : ce ſeroit celui où le globe & les couches du *tourbillon* feroient leur révolution en même temps, comme ſi elles ne faiſoient qu'un corps ſolide. Ainſi les planètes devroient faire toutes leurs révolutions dans le même temps ; c'eſt ce qui eſt fort éloigné de la vérité.

La rotation des planètes autour de leurs axes eſt encore un phénomène inexplicable par les *tourbillons* : dès la naiſſance, pour ainſi dire, du cartéſianiſme, on a fait voir que dans le ſyſtême des *tourbillons* les planètes devroient tourner ſur leurs axes d'orient en occident. Car la matière qui frappe l'hémiſphère inférieur, ayant plus de vîteſſe que celle qui frappe l'hémiſphère ſupérieur, elle doit faire avancer l'hémiſphère ſupérieur, ce-

Digitized by Google

qui ne peut ſe faire ſans que la planète tourne.

Repréſentez-vous un bâton ſitué verticalement, que l'on pouſſe d'occident en orient par en bas avec plus de force que par en haut, il ſaute aux yeux que ce bâton tournera par ſa partie inférieure d'occident en orient, & par ſa partie ſupérieure d'orient en occident. C'eſt le contraire de ce qui arrive aux planètes & c'eſt encore une difficulté qui eſt juſqu'à préſent demeurée ſans réponſe.

De plus, M. Keil prouve, dans ſon *examen de la théorie* de Burnet, d'après le *ſcol.* qui eſt à la fin du ſecond livre des *principes* de Newton, que ſi la terre étoit emportée dans un *tourbillon*, elle iroit plus vîte dans le rapport de 3 à 2, quand elle eſt au ſigne de la Vierge, que quand elle eſt à celui des poiſſons; ce qui eſt contraire à toutes les obſervations.

Enfin on pourroit encore ſelon M. Formey, faire des objections très-ſolides contre la diviſion & le mouvement de la matière dans les principes de Deſcartes. Pour ce qui regarde la diviſion, on ne peut la concevoir qu'en deux manières, ou bien en imaginant entre les parties diviſées des intervalles vides, ou bien en concevant ces intervalles remplis de quelques corps ou de quelque matière d'une nature différente de celle des parties. C'eſt ainſi que, quoique tout ſoit plein dans le monde, nous concevons quatre dés approchés les uns contre les autres comme quatre corps cubiques diſtingués, parceque, quoiqu'il n'y ait point de vide entr'eux, on y apperçoit cependant un petit intervalle rempli d'air, qui empêche de les concevoir comme un ſeul corps. Mais, ſelon les principes du cartéſianiſme, on ne peut concevoir la choſe ni en l'une ni en l'autre manière: car on ne peut pas ſuppoſer de vide entre les parties diviſées, puiſque le vide dans ce ſyſtême eſt impoſſible. On n'y peut pas concevoir non plus de corps de différente nature, puiſque la différence des corps, ſelon l'auteur du ſyſtême, n'exiſte qu'après l'agitation & le mouvement de la matière: cette diviſion eſt donc une chimère. Pour ce qui eſt du mouvement c'eſt bien pis encore; car le moyen de concevoir que toutes ces parties cubiques, leſquelles ſont toutes dures, impénétrables & incapables de compreſſion, puiſſent tourner ſur leur centre de manière à ſe caſſer ſans qu'il n'y ait déjà ou qu'il ne ſe faſſe quelque vide. Car la petiteſſe ne fait rien ici, puiſque quelque petites qu'elles ſoient, elles ſont dures, impénétrables, & concourent toutes enſembles à réſiſter au mouvement de chacune en particulier. A ces difficultés générales, on en joint de particulières, qui prouvent que tout ce que nous découvrons dans la lumière & dans la ſtructure de la terre, eſt incompatible avec l'architecture cartéſienne.

Nous répondons ici en peu de mots à une objection des Cartéſiens. Les ſurfaces concentriques du *tourbillon*, diſent-ils, ſont comme les carrés des diſtances; les forces centrifuges doivent être en raiſon inverſe de ces ſurfaces, afin que les ſurfaces ſoient en équilibre, ainſi que les forces centrifuges doivent être en raiſon inverſe des cartés des diſtances, & les vîteſſes en raiſon inverſe des racines carrées; ce qui eſt la loi de Kepler. A cela on répond 1°. que ce prétendu équilibre des

Digitized by Google

ſurfaces, en vertu de leurs forces centrifuges, eſt une chimère, parce qu'il n'y a point d'équilibre entre des forces conſpirantes ; 2°. que par les lois de l'hydroſtatique, les grandeurs des ſurfaces ne devroient entrer pour rien dans cet équilibre ; 3°. que quand on expliqueroit par-là une des lois de Kepler ſur les vîteſſes des différentes planètes, on n'expliqueroit pas l'autre, ſavoir, que la vîteſſe d'une même planète aphélie & périhélie eſt en raiſon inverſe de la diſtance, & non de ſa racine.

Le P. Malebranche avoit imaginé de petits *tourbillons*, à l'imitation de ceux de Deſcartes. Ces petits *tourbillons*, par le moyen deſquels il prétendoit expliquer la lumière, les couleurs, l'élaſticité, *&c.* ont fait pendant quelque temps une grande fortune : mais ils ſont preſque oubliés aujourd'hui. En effet ſi les grands *tourbillons* ſont une chimère, comme on ne peut en douter, c'eſt déjà un grand préjugé contre les petits. D'ailleurs on peut faire contre l'exiſtence de tous ces *tourbillons* cette objection générale & bien ſimple, à laquelle on ne répondra jamais ; c'eſt que leurs parties ayant une force centrifuge, s'échapperont néceſſairement par les vides que ces *tourbillons* laiſſeront entr'eux. L'exiſtence ſuppoſée de ces petits corps en annonce la ruine.

TOURBILLON, ſe dit figurément de tout ce qui entraîne les hommes. *Une jeune perſonne entraînée par le tourbillon des plaiſirs.*

TOURDELLE ; *voyez* GRIVE.

TOURDILLE ; adjectif qui n'eſt uſité qu'en cette phraſe, *gris tourdille*, pour ſignifier, le poil d'un cheval qui eſt d'un gris ſale, approchant de la couleur d'une grive.

TOUR DU PIN ; (Jacques de la) Abbé d'Ambournai & grand Vicaire de Riez, ſe ſignala de bonne heure dans la chaire. Il prêcha l'Avent à la Cour en 1755. Son action étoit noble & affectueuſe. Elle auroit eu plus de dignité, peut-être, s'il y étoit entré moins de jeu ; mais c'étoit le ton de l'auteur. Il avoit commencé à publier ſes *panégyriques* & ſes *ſermons*, lorſqu'une attaque d'appoplexie l'emporta au mois de Juin 1765. Son ſtyle ne manque ni d'élégance ni de brillant ; mais ces qualités ſe font peut-être trop ſentir. Il emploie trop ſouvent l'antithèſe. Ses applications de l'écriture ſont ingénieuſes ; mais elles ne ſont pas toujours juſtes. Cet orateur avoit prêché le panégyrique de *S. Louis* devant l'académie françoiſe en 1751, & avoit ſatisfait cette compagnie.

TOURELLE ; ſubſtantif féminin. Petite tour. Les tourelles du château.

TOURET ; ſubſtantif maſculin. Sorte de petit tour dont les graveurs en pierres fines ſe ſervent pour travailler leurs ouvrages. *Le mouvement ſe communique à l'arbre du touret par le moyen d'une roue.*

TOURET, ſe dit en termes de cordiers, d'une eſpèce de groſſe bobine qui ſert à dévider le fil.

TOURIÈRE ; ſubſtantif féminin. On appelle ainſi dans les monaſtères de filles, une domeſtique de dehors, qui a ſoin de faire paſſer au tour toutes les choſes qu'on y apporte ; & c'eſt dans cette acception qu'on dit *la tourière du couvent. La ſœur tourière. La tourière de dehors.* Mais on appelle *mère tourière*, la religieuſe préposée pour avoir ſoin du tour en dedans.

TOURILLON ; ſubſtantif maſculin. Terme de pluſieurs arts. Gros pivot ſur

Digitized by Google

sur lequel tourne une porte cochère, un pont levis. Il se dit aussi des parties rondes qui sont vers le milieu d'un canon, qui servent à le pointer, & sur lesqu'elles il est dans une espèce d'équilibre.

TOUR-LA-VILLE; bourg de France en Normandie, près de Cherbourg, dont il n'est séparé que par une rivière. On y fabrique des glaces qu'on envoie à Paris pour y être polies.

TOURLOUROU; substantif masculin. Sorte de crabe terrestre de la petite espèce, dont le corps est à peu près de la largeur d'un écu de six francs; le dessus de son écaille est d'un violet foncé tirant sur le noir, & bordé tout autour d'une bande rouge assez vive, dont la couleur s'affoiblit insensiblement en s'étendant sous le ventre de l'animal.

Il a dix pattes, cinq de chaque côté; les deux de devant sont armées de tenailles ou mordans plus forts que ceux des écrevisses ordinaires: s'il est saisi par un de ces mordans, peu lui importe de l'abandonner pour se sauver, puisqu'au bout d'un an il reparoît avec un nouveau membre aussi bien formé que le premier.

Les tourlouroux se tiennent ordinairement dans les montagnes; ils creusent des trous en terre pour se loger, & ne sortent que pour leurs besoins, ou sur la fin d'une pluie abondante, de peur d'être inondés; c'est alors qu'on les rencontre par milliers dans certains cantons; la terre en est quelquefois si couverte, qu'on est contraint de les écarter avec un bâton pour se frayer un passage.

Les tourlouroux par leur petitesse contiennent peu de substance charnue; mais leur graisse, qu'on nomme *taumalin*, est délicieuse; c'est une espèce de farce naturelle d'un goût exquis; les femelles quelque temps avant leur ponte renferment dans l'intérieur de leur corps deux pelotons gros comme le bout du doigt, d'une substance jaune, tirant sur le rouge, un peu ferme & de très-bon goût; ce sont les œufs qui ne sont pas encore formés.

Le taumalin ou graisse des tourlouroux peut se manger seul comme celui des crabes; on en compose aussi avec la farine de magnoc un fort bon mets que les Créoles appellent *matoutou*. Les Étrangers ne sont pas long temps à s'y accoutumer, & le trouvent délicieux; les bisques aux tourlouroux sont parfaites, & surpassent de beaucoup par la finesse de leur goût celles qui se font avec les crabes & les écrevisses.

TOURLOURY; substantif masculin. Arbre du pays de Cayenne, dont la feuille, dit M. de Préfontaine, est de quinze à seize pieds, & séparée dans sa longueur par une côte; elle s'emploie en long & en travers pour couvrir les cases en pressant les côtés fort près les unes des autres; elle dure très-long-temps, & même le feu n'y prend pas aisément. C'est, après celle de l'ouaye, la plus recherchée; elle est aussi la plus commune. Cet arbre est l'urucury de Pison.

TOURMALINE; substantif féminin. Sorte de pierre plus ou moins transparente, d'un jaune obscur qui tient du vert & du noir, & qui étant échauffée acquiert une vertu analogue à l'électricité.

M. le Duc de Noya Caraffa, Seigneur Napolitain, non moins distingué par son goût pour les

Digitized by Google

Sciences que par ſon rang, a fait avec cette pierre qu'on trouve à Ceylan pluſieurs expériences dont les unes prouvent la conformité de la tourmaline avec les autres corps électriques, & les autres prouvent que cette pierre a des vertus qui ne lui ſont point communes avec ces corps.

La tourmaline étant frottée avec du drap, attire & repouſſe les corps légers; mais ſes effets ſont plus forts lorſqu'on la poſe ſur des charbons ardens, ou ſur des métaux échauffés, ou dans l'eau bouillante, ou à la chaleur du ſoleil concentrée par un verre ardent; une chaleur trop grande ainſi qu'une chaleur trop foible nuiſent également à ſa vertu électrique. Celle qui tient le milieu entre ces deux extrêmes, & qui s'étend depuis le trentième juſqu'au ſoixante-dixième degré du thermomètre de M. de Réaumur, eſt la plus convenable pour lui donner toute la force électrique dont elle eſt ſuſceptible. Le mieux eſt d'étendre une couche de cendre ſur des charbons ardens ou ſur une plaque de métal rougie, & de placer la tourmaline ſur cette couche de cendre. Si l'on met la pierre dans l'eau bouillante, lorſqu'on la retire elle eſt trop promptement refroidie pour pouvoir produire ſes effets. Quant à la chaleur du verre ardent, elle eſt trop ſubite, & mettroit la pierre en riſque de ſe caſſer.

La tourmaline échauffée convenablement attire & repouſſe les corps légers, tels que les cendres, la feuille d'or, la limaille de fer, la pierre en poudre, le verre pilé, le ſablon, la poudre de bois, le charbon pilé, la ſoie ſuſpendue, &c. Les diſtances de l'attraction & de la répulſion varient ſuivant le degré de chaleur qu'on a donné à la pierre, & ſuivant les corps légers qu'on lui préſente; mais la diſtance de la répulſion dépend auſſi de la figure des corps qu'on lui préſente & de la façon de les préſenter.

Cette pierre trop échauffée n'a plus d'électricité.

Sa vertu agit de même que celle des cylindres électriques au travers du papier.

Elle agit au bout d'un conducteur métallique, c'eſt-à-dire au bout d'un fil de fer, dont un bout eſt placé ſur la tourmaline échauffée.

Elle n'a point de pôles comme l'aimant, non plus que tous les corps électriques.

Elle rejette plus vivement les paillettes aux endroits où l'on préſente les pointes.

Sa vertu n'eſt point altérée par l'aimant. Ces phénomènes de la tourmaline lui ſont communs avec les autres corps électriques; mais elle en diffère par les points ſuivans:

1°. Elle s'électriſe par la ſeule chaleur, & par ce moyen elle devient beaucoup plus électrique que par le frottement.

2°. Etant électriſée, elle ne devient point phoſphorique, & ne donne point d'étincelles électriques.

3°. Elle s'électriſe même dans l'eau.

4°. Elle ne perd point ſa vertu électrique par les moyens qui la font perdre à la machine électrique.

5°. On ne lui communique point l'électricité comme aux autres corps électriques.

6°. La tourmaline au lieu d'être repouſſée par un tube électriſé, elle en eſt attirée.

Digitized by Google

7°. Deux tourmalines ſuſpendues à des fils étant échauffées, s'attirent mutuellement au lieu de ſe repouſſer comme font les autres corps électriques.

De ces expériences, M. le Duc de Noya conclut que la tourmaline eſt un corps électrique qui s'électriſe par des moyens différens des autres corps électriques; que ſon électricité eſt différente de la leur; qu'elle eſt ſenſible comme la vertu magnétique à l'action de leur électricité ſans s'en charger, ſans perdre la ſienne & ſans leur faire perdre la leur, & par conſéquent que cette pierre diffère en cela de tous les autres corps électriques connus.

TOURMENT; ſubſtantif maſculin. *Dolor acerbus.* Grande, violente douleur corporelle. *La goutte, la pierre ſont de cruels tourmens. On leur fit ſouffrir d'horribles tourmens.*

TOURMENT, ſe prend quelquefois pour une peine d'eſprit. *Les procès donnent beaucoup de peine & de tourment.*

On dit poétiquement, *les tourmens amoureux*; pour dire, les maux que l'amour fait ſouffrir.

TOURMENTANT, ANTE; adjectif. *Vexans.* Qui tourmente. *Il a une femme bien tourmentante.*

TOURMENTE; ſubſtantif féminin. *Tempeſtas.* Orage, bourraſque, tempête ſur la mer. *La tourmente fut ſi furieuſe, que la plupart des vaiſſeaux en furent endommagés. La flotte fut diſperſée par la tourmente.*

TOURMENTÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* TOURMENTER.

TOURMENTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Angere.* Faire ſouffrir quelque tourment de corps. *Les Sauvages tourmentoient horriblement les Européens qui tomboient entre leurs mains. Chez les Nations policées on ne tourmente pas les priſonniers de guerre.*

TOURMENTER, ſe dit auſſi des douleurs cauſées par quelque maladie ou par l'opération des Chirurgiens. *Il a un mal d'oreilles qui le tourmente cruellement. La gravelle le tourmente depuis ſix ſemaines. Le Chirurgien l'a bien tourmentée en l'accouchant.*

TOURMENTER, ſignifie encore donner de la peine, faire ſouffrir quelque peine d'eſprit. *Il a une affaire qui le tourmente. C'eſt une femme inſupportable, qui ne ceſſe de tourmenter ſon mari par ſes ſots diſcours. Ses créanciers l'ont bien tourmenté. L'indifférence apparente de ſon amant la tourmentoit.*

TOURMENTER, ſignifie auſſi, agiter violemment. *L'eſcadre fut rudement tourmentée par la tempête. Les chevaux inquiets tourmentent ordinairement les perſonnes qui les montent.*

On dit, qu'*on eſt tourmenté des mouches, des couſins*; pour dire, qu'on en eſt incommodé.

SE TOURMENTER, verbe pronominal réfléchi, ſignifie, s'agiter, ſe remuer. *Ce Prédicateur ſe tourmente beaucoup en chaire. Pourquoi ſe tourmente-t-il, que ne ſe tient-il en repos. Ce cheval eſt ſujet à ſe tourmenter.*

SE TOURMENTER, ſignifie auſſi, s'inquiéter, ſe donner bien de la peine de corps & d'eſprit. *Les amans ſe tourmentent pour peu de choſe. Il s'eſt fort tourmenté pour plaire à cette femme. Ils ſe ſont bien tourmentés pour faire réuſſir cette affaire.*

On dit populairement en ce ſens là, *tourmenter ſa vie.*

On dit, que *du bois ſe tour-*

Digitized by Google

mente ; pour dire, qu'il ſe déjette.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième longue ou brève. *Voyez* VERBE.

Les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin ont la pénultième ſyllabe longue.

TOURMENTEUX, EUSE ; adjectif. Il ne ſe dit qu'en termes de Marine, en parlant de certains parages qui ſont plus ſujets aux tempêtes.

TOURMENTIN ; ſubſtantif maſculin & terme de Marine. Nom du perroquet du mât de beaupré.

TOURMENTIN, eſt auſſi le nom d'un petit oiſeau marin qui n'eſt guère plus gros qu'une hirondelle, & dont le plumage eſt noir ; on ignore le lieu de ſa retraite, ſon eſpèce n'étant point connue ſur la terre.

Les tourmentins ſe tiennent en pleine mer, à des diſtances conſidérables des côtes ; ils ne paroiſſent ordinairement que pendant les gros temps, voltigeant ſans ceſſe derrière la poupe des vaiſſeaux, autour du gouvernail, à deux ou trois pieds au-deſſus de la ſurface de l'eau ; c'eſt une choſe ſingulière de voir avec quelle agilité ces petits oiſeaux ſuivent les ondulations de la mer ſans jamais en être ſurpris ni paroître ſe laſſer, ſans doute que c'eſt cette agitation continuelle qui les a fait nommer *tourmentins* par les matelots, dont l'opinion eſt que ces oiſeaux proviennent de l'écume des vagues. Cette idée n'eſt pas moins ridicule que les fables débitées par les Anciens ſur l'origine & les merveilles des alcyons, dont le tourmentin eſt peut-être une eſpèce.

TOURNAIRE ; adjectif maſculin qui s'emploie auſſi ſubſtantivement. Terme de Juriſprudence. Il ſe dit de celui qui eſt en tour de nommer à un bénéfice vacant. *Chanoine tournaire.*

TOURNANT ; ſubſtantif maſculin. Le coin des rues, le coin des chemins, & l'endroit où le cours d'une rivière fait un coude. *Il fut arrêté au tournant de la rue du Four. Je le rencontrai au tournant du chemin, au tournant de la rivière.*

TOURNANT, ſe dit auſſi d'un lieu, d'un eſpace où l'on fait tourner un carroſſe, une charrette, *&c. Y a-t-il aſſez de tournant dans cette cour.*

On dit, qu'*un cocher n'a pas bien pris ſon tournant*, qu'*il a mal pris ſon tournant ;* pour dire, qu'il n'a pas bien pris ſes meſures pour tourner.

TOURNANT, ſe dit encore d'un endroit dans la mer, dans une rivière où l'eau tournoie continuellement, & qui eſt ordinairement funeſte aux vaiſſeaux ou bâtimens qui y paſſent. *Il y a un tournant très dangereux à la côte de Norwège.*

TOURNANS, en termes d'Eaux & Forêts, ſe dit des arbres qui ſont aux angles rentrans, & qui doivent être marqués du marteau du Roi, comme les pieds cormiers & les arbres de liſière ; c'eſt la diſpoſition de l'article XI du titre 15 de l'Ordonnance des Eaux & Forêts.

TOURNANS, en termes de Perruquier, ſe dit des bouts de treſſe de cheveux qui vont depuis les tempes juſqu'à la nuque du cou ; ce ſont les premières treſſes que le Perruquier attache ſur la coiffe quand il monte une perruque.

En termes de Peinture, on appelle *tournans*, les parties des objets qui approchent le plus des contours, & que l'on fait ordinairement de couleurs rompues. Ce ſont les tournans qui relèvent les parties éclai-

Digitized by Google

trées & qui leur donnent du relief, parcequ'ils semblent fuir, & qu'ils font paroître les corps arrondis.

TOURNANT, est aussi adjectif, & signifie qui tourne. *Un pont tournant. Des roues tournantes.*

TOURNAY; ville des Pays-Bas Autrichiens, capitale du Tournésis, sur l'Escaut, à cinq lieues au sud-est de Lille, à sept de Douay, à huit de Mons, à quinze de Gand & à cinquante-cinq de Paris. L'Escaut divise la Ville en vieille & neuve. Louis XIV y a fait bâtir une citadelle qui a coûté plus de quatre millions de ce temps-là, c'est-à-dire plus de huit millions de notre monnoie actuelle; c'est un ouvrage de M. de Mégrigni, Ingénieur: mais Louis XV en reprenant Tournay sur la Reine de Hongrie a fait détruire cette citadelle de fond en comble.

La ville de Tournay est partagée en dix Paroisses. Saint Médard, Évêque de Noyon, fut un des premiers Pasteurs de l'Eglise de Tournay, & son premier Évêque fut Anselme, Moine Bénédictin, qui obtint cet évêché en 1148 par le crédit de Saint Bernard. En 1559, l'évêché de Tournay devint suffragant de la nouvelle Métropole de Cambray. Son Diocèse a huit Doyennés, & contient deux cens vingt-trois Cures.

Il n'est fait mention de Tournay que dans l'Itinéraire d'Antonin & dans la Carte de Peutinger, dont les Auteurs ont vécu du temps de Saint Jérôme. Dans le même siècle Tournay fut prise sur les Romains par Clodion, Roi des François; son petit fils Childéric y demeuroit, y mourut & y fut enterré. Sous les premiers Rois Capétiens, les Évêques de Tournay & de Noyon étoient Seigneurs de la Ville; mais les habitans y vivoient dans une entière liberté. Charles VII unit solennellement Tournay & le Tournésis à sa Couronne par des Lettres-Patentes données au commencement de son règne en 1422, & confirmées par d'autres Lettres dans les années 1426 & 1436.

Louis XI après la mort de Charles, Duc de Bourgogne, mit garnison dans Tournay en 1477, & depuis ce temps-là les habitans lui obéirent jusqu'à l'an 1513 que la Ville fut prise sur Louis XII par Henri VIII, Roi d'Angleterre. Les Anglois la rendirent aux François en 1517; mais quatre ans après la guerre ayant été déclarée par Charles-Quint & François Premier, la ville de Tournay fut prise, & François Premier contraint de la céder par le Traité de Madrid en 1525, confirmé par le Traité de Cambray en 1529, par celui de Crépi en Laonois en 1544, & par celui de Cateau-Cambrésis en 1559. En 1667 Louis XIV prit cette Ville, qui lui fut cédée en 1668 par le Traité d'Aix la-Chapelle; il fortifia Tournay, & y éleva la citadelle dont on a parlé; mais la Ville ayant été prise en 1709 par l'armée des Alliés, la France céda l'une & l'autre à la Maison d'Autriche par les Traités d'Utrecht, de Rastat & de Bade. Enfin les États Généraux ont la garde de cette place par le Traité de la Barrière conclu en 1715 entre leurs Hautes-Puissances & l'Empereur Charles VI.

TOURNE; terme de jeu. *Voyez* RETOURNE.

TOURNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* TOURNER.

On dit figurément & familièrement, qu'*un homme est bien tourné*;

Digitized by Google

pour dire, qu'il eſt bien fait, qu'il a bon air.

On dit d'un homme qui prend ordinairement toutes choſes de travers, que *c'eſt un eſprit mal tourné*; & quelquefois dans un ſens contraire, que *c'eſt un eſprit bien tourné*; mais en ce ſens on dit plus ordinairement *un eſprit bien fait.*

On dit qu'*une maiſon eſt bien mal tournée*; pour dire, qu'elle eſt dans une bonne ou mauvaiſe expoſition. On dit auſſi, qu'*elle eſt bien ou mal tournée*; pour dire, que les dedans en ſont bien ou mal entendus, que les appartemens en ſont bien ou mal diſpoſés. On dit de même d'un appartement, d'une chambre, qu'*ils ſont bien tournés ou mal tournés.*

TOURNÉ, en termes de Blaſon, ſe dit d'un croiſſant, dont les cornes regardent un côté de l'écu, au lieu de regarder le chef; ce qui eſt ſa poſition naturelle.

UNIA, au pays de Friſe, d'azur au croiſſant tourné d'argent.

TOURNE-A-GAUCHE; ſubſtantif maſculin & terme de Charpentiers, Ménuiſiers, *&c.* Outil de fer, quelquefois avec un manche de bois, qui ſert comme de clef pour tourner d'autres outils.

TOURNEBROCHE; ſubſtantif maſculin. Machine qui ſert dans les cuiſines à donner à une broche un mouvement modéré, & entretenu par un poids qui met en jeu pluſieurs roues, à l'une deſquelles eſt attachée une poulie qui retient une ou pluſieurs chaînes, leſquelles répondent aux broches, & leur communiquent le mouvement qu'elles ont reçu des roues. Cette machine eſt compoſée de trois roues qui ont chacune leur pignon, d'un rouleau, d'une cage & d'un volant. La première de ces roues ſe nomme *grande roue*; ſon arbre eſt revêtu d'un rouleau de bois, partagé en deux parties ſur leſquelles ſont deux cordes qui vont en ſens contraire. La première qu'on peut appeler *corde du poids*, ſe devide & ſe déroule en deſcendant, pendant que la ſeconde que nous nommerons *corde de remontoir*, ſe roule & s'entortille autour du rouleau, garni d'un reſſort qui le retient à une des croiſées de la grande roue, lorſqu'on a ſuffiſamment remonté le poids; immédiatement au-deſſus, du même côté, eſt un ſecond pignon qui s'engrène dans une autre qu'on nomme *ſeconde roue*, qui va répondre au pignon de la roue de champ. Celle-ci eſt placée environ vers le milieu de la cage, au-deſſous du volant; ſes dents renverſées de côté, s'accrochent auſſi dans celles du pignon du volant, & le fait tourner. Toutes ces roues ont chacune leur arbre qui s'emboîte latéralement dans les montans de la cage, de façon néanmoins qu'il puiſſe y jouer aiſément. Cette cage du chaſſis ſoutient & renferme tout l'ouvrage, excepté le volant qui eſt au-deſſus, & la traverſe par un trou qui y eſt pratiqué.

Toutes ces roues ont une grandeur proportionnée à la vîteſſe de leur mouvement, qui eſt plus lent dans la grande que dans la ſeconde roue, & dans la roue de champ que dans le volant.

On fait des tournebroches à main, qui ſont placés ſeulement à hauteur d'homme, & ſe remontent par le moyen d'une manivelle qui s'emmanche dans l'arbre du pignon d'une quatrième roue, qu'on appelle *roue de remontoir*, & qui eſt vis-à-vis de la grande roue. Dans ces tournebroches, le rouleau n'eſt re-

Digitized by Google

vêtu que d'une corde qui soutient le poids, & qu'on retourne sur lui-même en sens contraire.

Il y a encore des tournebroches à fumée, qui se meuvent sans poids, & par la seule action de la fumée sur le volant.

TOURNEBROCHE, se dit aussi d'un chien qu'on met dans une roue pour faire tourner la broche.

On donne le même nom aux petits garçons qui tournent la broche.

TOURNÉE; substantif féminin. Voyage qu'on fait en divers endroits. Il ne se dit proprement que des courses que les Intendans de Province ou autres Officiers font avec autorité dans leur ressort, dans leur département. *Quand l'Intendant fit sa tournée. Les Grands Maîtres des Eaux & Forêts peuvent faire dans leurs tournées, toutes sortes de réformations & connoître des divers abus & délits commis dans leur département. L'Archidiacre va partir pour faire sa tournée.*

TOURNÉE, se dit aussi de certains voyages annuels ou périodiques, qu'un particulier fait pour ses affaires, ou pour celles d'une compagnie. *Ce Négociant fait tous les ans une tournée en Angleterre. Le fermier général de tournée.*

TOURNÉE, se dit aussi familièrement, de diverses petites courses qu'on fait dans une ville, & d'une rue à une autre. *Il a fait aujourd'hui bien des tournées.*

TOURNE-FEUILLET; substant. masc. Touffe de petits rubans attachés au haut de la tranche d'un livre, ou à un espèce de petit peloton; on passe les rubans entre les feuillets du livre, & ils indiquent où l'on en est resté de sa lecture.

TOURNEFORT (Joseph Pitton de) né à Aix en Provence en 1656, d'une famille noble, se sentit Botaniste, dit M. *de Fontenelle*, dès qu'il vit des plantes. Quelquefois il manquoit à sa classe pour aller herboriser à la campagne, & pour étudier la nature au lieu de la langue des anciens Romains. Ses parens le destinèrent à l'état ecclésiastique, mais la mort de son père arrivée en 1677, le laissa entièrement maître de suivre son inclination. Il profita aussi-tôt de sa liberté & parcourut en 1678, les montagnes du Dauphiné & de Savoie. En 1679, il alla à Montpellier où il se perfectionna beaucoup dans l'Anatomie & dans la Médecine. Un jardin des plantes, établi dans cette ville par Henri IV, lui fut d'un grand secours. De Montpellier il passa aux Pyrenées, où il fut dépouillé deux fois par les Miquelets Espagnols, sans que ces accidens pussent diminuer son ardeur. Les rochers affreux & presque inaccessibles qui l'environnoient de toute parts, s'étoient changés pour lui en une magnifique bibliothèque, où il avoit le plaisir de trouver tout ce que sa curiosité demandoit. Un jour une méchante cabane où il couchoit tomba tout à-coup. Il fut deux heures enseveli sous les ruines; & il y auroit péri, si l'on eût tardé encore quelque temps à le retirer. Il revint à Montpellier à la fin de 1681, & de-là il alla chez lui à Aix, où il rangea dans son herbier toutes les plantes qu'il avoit ramassées en Provence, en Languedoc, en Dauphiné, sur les Alpes, & les Pyrenées. Fagon, premier Médecin de la Reine, l'appela à Paris en 1683, & lui procura la place de Professeur en Botanique au jardin royal des plantes. Cet emploi ne l'empêcha pas de faire plusieurs voyages en

Digitized by Google

Eſpagne, en Portugal, en Hollande & en Angleterre. Il trouva partout des amis & des admirateurs. Herman, Profeſſeur de Botanique à Leyde, voulut lui réſigner ſa place; & pour l'engager à l'accepter, il lui fit entrevoir une penſion de 4000 livres des États Généraux. Mais Tournefort préféra ſa patrie à des offres ſi flatteuſes. La France ne fut pas ingrate, l'Académie des Sciences lui ouvrit ſes portes en 1692, & le Roi l'envoya en 1700 en Grèce, en Aſie, non-ſeulement pour chercher des plantes, mais encore pour y recueillir des obſervations ſur toute l'hiſtoire naturelle, ſur la Géographie ancienne & moderne, & même ſur les mœurs, la Religion & le Commerce des peuples. Il vouloit aller en Afrique; mais la peſte qui étoit en Egypte, le fit revenir de Smyrne en France en 1702. Ses courſes & ſes travaux avoient beaucoup altéré ſa ſanté, & ayant reçu par haſard un coup fort violent dans la poitrine, il en mourut le 28 Décembre 1708. Il laiſſa par ſon teſtament ſon cabinet de curioſités au Roi, pour l'uſage des ſavans, & ſes livres de Botanique à l'Abbé Bignon. C'étoient deux préſens conſidérables. Tournefort étoit d'un tempérament vif, laborieux, robuſte. Un grand fond de gaieté naturelle le ſoutenoit dans le travail, & ſon corps auſſi-bien que ſon eſprit, avoit été fait pour la botanique. Ses principaux ouvrages ſont 1°. *Élémens de Botanique*, ou *Méthode pour connoître les plantes*, imprimée au Louvre, en 3 *vol. in-8°*, 1694. Cet ouvrage fait pour mettre de l'ordre dans ce nombre prodigieux de plantes ſemées ſi confuſément ſur la face de la terre, les réduit toutes à quatorze claſſes, par le moyen deſquelles on deſcend à 673 genres, qui comprennent ſous eux 8846 eſpèces de plantes, ſoit de terre ſoit de mer. 2°. Une *Diſſertation* Latine pour répondre à *Ray* qui avoit attaqué quelques endroits de cet ouvrage. *Tournefort* en donna, en 1700, une édition plus ample, en Latin, ſous le titre de *Inſtitutiones rei herbariæ*, en *3 vol. in-4°*. 3°. *Collarium inſtitutionum rei herbariæ*, imprimé en 1703, dans lequel il fait part au public des découvertes qu'il avoit faites ſur les plantes de ſon voyage d'orient. 4°. Ses voyages, imprimés au Louvre.

TOURNELLE; ſubſtantif féminin. Chambre du Parlement deſtinée à juger les affaires criminelles. On la nomme auſſi *tournelle criminelle*, pour la diſtinguer de la *Tournelle civile* dont on parlera à la ſuite de cet article.

Quelques-uns croient que cette Chambre a été nommée *Tournelle*, de ce que les Conſeillers de la Grand-Chambre & des Enquêtes, y paſſent chacun à leur tour; mais la vérité eſt qu'elle a pris ce nom de ce que les Juges qui compoſent cette Chambre, tenoient leurs ſéances dans une tour du Palais, que l'on appeloit alors la *Tournelle*; il y a lieu de croire que c'eſt celle où eſt préſentement la buvette de la Grand-Chambre.

Cette Tournelle ou Tour ſervoit dès 1344 aux Officiers de la Cour, à faire certaines expéditions tandis que l'on étoit au conſeil à la Grand-Chambre. L'Ordonnance de Philippe de Valois du 11 Mars 1341, *voulant que le ſecret de la Cour ſoit mieux gardé, ordonne qu'il ne demeure au Conſeil que les Seigneurs & les Greffiers, & que tous les autres aillent*

Digitized by Google

aillent pendant ce temps-là beſoigner à la Tournelle ; mais on ne voit point que cette chambre ſervît à juger les affaires criminelles.

Du temps des regiſtres *olim* qui commencent en 1254, & finiſſent en 1318, quoiqu'il y eût déjà un Greffier criminel, il n'y avoit que la même Chambre pour juger le civil & le criminel que l'on appeloit la *Chambre du Parlement*, & que l'on a depuis appelée *la Grand-Chambre* ; le Greffier criminel tenoit la plume quand le jugement tendoit à effuſion de ſang ; il avoit depuis 1312 ſon regiſtre à part. Sous Charles VI & Charles VII, la Grand-Chambre introduiſit l'uſage de faire juger certaines affaires civiles, & le petit criminel par quelques-uns de ſes membres, dans une Chambre que les regiſtres appellent la *petite chambre de derrière la Grand-Chambre*, c'eſt ce qui a fait naître depuis ſous François I, l'établiſſement fixe de la Tournelle criminelle ; mais juſqu'à l'an 1515, on ne jugeoit à mort qu'en la grand-chambre, la chambre des vacations ne jugeoit elle-même à mort, que parce qu'elle prenoit des lettres *ad hoc*, & elle n'en prend encore que pour cela ſeul.

Pendant long-temps il n'y eut point de chambre particuliere pour les affaires criminelles, on prenoit un certain nombre de Conſeillers de la grand-chambre & des enquêtes pour juger les procès criminels en la chambre de la Tournelle, laquelle n'étoit point alors ordinaire ; elle ne fut établie en titre de chambre particuliere qu'en 1436, après la réunion du Parlement de Poitiers. En effet Boutteillier qui vivoit ſous le règne de Charles VI, & qui fit ſon teſtament en 1402, ne fait point mention de la Tournelle dans ſa Somme Rurale.

Mais elle étoit déjà établie en 1446 ; Charles VII dans ſon Ordonnance du 28 Octobre de ladite année, article 10, ordonne que le Greffier de la Cour portera ou enverra les requêtes criminelles en la Tournelle criminelle ou au greffier criminel, pour être par icelle chambre & greffier, répondues & expédiées.

Ce n'étoit pas ſeulement l'inſtruction qui y étoit renvoyée, car l'article 13 de la même Ordonnance, parle des procès que l'on y jugeoit.

L'Ordonnance qu'il fit au mois d'Avril 1453, ordonne, article 23, qu'à la Tournelle criminelle ſoient expédiés les procès criminels le plus brièvement & diligemment que faire ſe pourra ; mais que ſi en définitif il convenoit juger d'aucun crime qui emportât peine capitale, le jugement ſeroit fait en la grand-chambre, & que pendant que le jugement du cas criminel ſe fera en la grand-chambre, que l'un des Préſidens & les Conſeillers-Clercs aillent en une autre chambre pour travailler aux autres procès & affaires du Parlement.

L'article 2 de l'Ordonnance de Charles VIII, du mois de Juillet 1493, veut que tous les Conſeillers de la grand-chambre aſſiſtent aux plaidoiries, excepté ceux qui ſeront ordonnés pour être de la Tournelle.

L'article 90 enjoint aux Préſidens & Conſeillers qui doivent tenir la Tournelle, d'y réſider & vaquer diligemment.

L'Ordonnance du mois d'Avril 1515, qui rendit la Tournelle criminelle ordinaire, nous apprend que cette chambre n'avoit coutume

Digitized by Google

de tenir que les jours de plaidoierie, & qu'avant cette Ordonnance il n'étoit pas d'uſage, pendant la durée du Parlement, de juger à la Tournelle perſonne à mort, quoiqu'il y eût dans cette chambre deux Préſidens & douze Conſeillers laïques, dont huit étoient de la grand-chambre, & quatre des enquêtes, tandis qu'en la grand-chambre tous procès criminels étoient jugés par un Préſident & neuf Conſeillers.

La Tournelle ne jugeoit donc alors que les affaires de petit criminel, & lorſque les concluſions tendoient à mort, le procès étoit porté en la grand-chambre.

Mais comme celle-ci étoit ſurchargée d'affaires, & qu'elle ne pouvoit vaquer aſſez promptement à l'expédition des criminels & priſonniers, dont quelques-uns même étoient échappés; François I par ſon Ordonnance du mois d'Avril 1515, ordonna que dorénavant le Parlement ſéant, les Préſidens & Conſeillers qui ſeroient ordonnés pour tenir la Tournelle criminelle dès qu'ils entreroient en la Cour s'en iroient en ladite Tournelle, ainſi que faiſoient ceux des enquêtes, ſans s'arrêter en la grand-chambre, & qu'ils vaqueroient & entendroient diligemment au jugement & expédition des procès criminels, ſoit de peine de mort ou autre peine corporelle en expédiant premièrement les priſonniers enfermés, & ayant égard aux cas qui pour le bien de la juſtice requièrent prompte expédition, & que les arrêts & jugemens qui y ſeront faits & donnés dans ces matières auront la même autorité ou vertu que s'ils étoient donnés & faits en la grand-chambre du Parlement, ſans qu'en la dite Tournelle ils puiſſent expédier aucune matière civile, ſoit requêtes ou expéditions; à moins que cela n'eût été ainſi ordonné en la grand-chambre; & que pour les autres matières criminelles ſeront expédiées & jugées, tant en plaidoiries qu'autrement, en la grand-chambre & en la Tournelle, ainſi qu'il avoit été par le paſſé; pourvu toutefois que s'il étoit queſtion de cléricature ou d'immunité, au jugement deſquelles ont accoutumé d'être les Conſeillers Clercs, & auſſi des crimes de Gentilshommes, ou d'autres perſonnages d'état, leur procès ſoit rapporté en la grand-chambre.

L'Ordonnance de Henri II, du mois de Mars 1549, défend aux Conſeillers des enquêtes députés à la Tournelle, d'aller pendant ce temps en la chambre dont ils ſont ordinairement, ſous couleur de rapporter quelque requête; elle défend aux Préſidens de les recevoir, & à ces Conſeillers d'aſſiſter ailleurs, ſur peine de privation de leur office, à moins que pour quelque bonne & raiſonnable cauſe, il fût ordonné par la Cour qu'ils aſſiſteroient au jugement & expédition de quelque procès en autre chambre que celle pour laquelle ils ſeroient ordonnés, députant d'autres Conſeillers pour ſervir en leur lieu, dont le Greffier fera regiſtre de la permiſſion & ordonnance de la Cour.

Cette ordonnance veut auſſi, que tous arrêts & jugemens donnés en la chambre criminelle dite la Tournelle, en matière civile & civilement intentée, ſoient déclarés nuls, & que les parties en puiſſent appeler; mais dans ces matières civiles, le Roi déclare qu'il n'entend pas comprendre les procès,

Digitized by Google

criminellement & extraordinairement faits & intentés, lesquels quoique les parties aient été reçues en procès ordinaire, s'instruiront & se videront en la chambre criminelle, en préférant toutefois l'expédition les procès des condamnés à mort ou peine corporelle, même ceux où il n'y a que le Procureur Général partie, & qui sont au pain du Roi.

Charles IX voulant régler les différends qu'il y avoit dans les Cours pour la connoissance des caudes & procès criminels des gens d'église, nobles & officiers, par son ordonnance faite à Moulins en 1566, article 38, ordonne que ces procès introduits en première instance au Parlement, seront jugés en la grand-chambre, si faire se peut & si les accusés le requièrent; qu'autrement & sans ladite réquisition, ils se pourront instruire & juger en la chambre de la Tournelle, à laquelle il est dit que les instructions seront renvoyées par la grand-chambre, si pour les empêchemens & occupations de celle-ci, ces instructions ne peuvent être faites promptement & commodément.

L'ordonnance veut néanmoins qu'au jugement de ces procès criminels qui seront faits en la grand-chambre assistent les Présidens & Conseillers de la Tournelle, les Conseillers des enquêtes n'y sont point admis.

Enfin quant aux procès instruits ou jugés en première instance hors des Cours contre les personnes de la qualité exprimée par cet article, l'Ordonnance décide que les appellations interjetées des instructions se pourront juger en la Tournelle, nonobstant le débat des parties; pareillement les appellations des Jugemens définitifs, à moins que les personnes condamnées ne demandent d'être jugées en la grand-chambre, auquel cas y sera procédé, comme il est dit d'abord par cet article.

Cet ordre établi pour le service de la Tournelle n'a point été changé depuis, l'Ordonnance de Blois n'a fait que le confirmer en ordonnant, article 139, que les Conseillers, tant de la grand-chambre que des enquêtes des Parlemens, qui seront destinés pour le service de la Tournelle, vaqueront diligemment à l'expédition des prisonniers & jugemens des procès criminels, sans se distraire à autres affaires, suivant les anciennes ordonnances & réglemens des Parlemens.

Cette ordonnance donne seulement un pouvoir un peu plus étendu aux Conseillers de grand chambre, sortant de la Tournelle, qu'à ceux des enquêtes : en effet, l'article 140, veut que les Conseillers des enquêtes après avoir fait leur service à la Tournelle, soient tenus de remettre au Greffe, trois jours après pour le plus tard, tous procès criminels qui leur auront été distribués, sur peine de privation de leurs gages pour les jours qu'ils auront été en demeure de ce faire; & quant aux Conseillers de la grand-chambre, il est dit que les Présidens leur pourront laisser tels desdits procès qu'ils aviseront, s'ils voient que pour l'expédition & bien de la justice il y ait lieu de le faire, dont il sera fait registre au Greffe de la Cour.

Les Présidens & Conseillers de la Tournelle vont tenir la séance aux prisons de la conciergerie & au parc civil du Châtelet quatre fois l'année; savoir, la surveille de

Digitized by Google

Noël, le mardi de la ſemaine-Sainte, la ſurveille de la Pentecôte, & la veille de l'Aſſomption.

On appelle *Tournelle civile*, une chambre du Parlement qui a été établie de temps en temps pour l'expédition des affaires d'audience, auxquelles la grand-chambre ne pouvoit ſuffire.

Elle fut établie pour la première fois par une déclaration du 18 Avril 1667, compoſée d'un Préſident & d'un certain nombre de Conſeillers, tant de la grand chambre que des enquêtes, pour tenir ſa ſéance les lundis, mercredis, jeudis & ſamedis, & connoître & juger toutes les cauſes de la ſomme & valeur de 1000 livres, & de 50 livres de rente & au-deſſous.

Cette déclaration fut regiſtrée le 20 deſdits mois & an.

Comme l'établiſſement de cette chambre n'étoit que proviſionnel, & qu'il parut utile par une déclaration du 11 Août 1669, qui fut regiſtrée le 13, le Roi ſéant en ſon lit de juſtice, il fut créé pour une année ſeulement une chambre appelée *Tournelle civile*, pour commencer au lendemain de Saint-Martin lors prochain, compoſée de trois & quatre préſidens du Parlement, qui y ſerviroient chacun de ſix mois en ſix mois alternativement, de ſix Conſeillers de la grand-chambre, qui changeroient de trois en trois mois, & de quatre Conſeillers de chaque chambre des enquêtes qui changeroient de même tous les trois mois pour tenir la ſéance en la chambre Saint-Louis.

Il fut dit que les Ducs & Pairs, Conſeillers d'honneurs, Maîtres des Requêtes, & autres Officiers qui ont ſéance en la grand-chambre pourroient pareillement ſiéger en la Tournelle civile.

Le Roi donna à cette chambre le pouvoir de juger toutes les cauſes où il s'agiroit ſeulement de la ſomme de 3000 livres, & de 150 de rente & au-deſſous, à l'exception des cauſes du domaine, des matières bénéficiales & eccléſiaſtiques, appels comme d'abus, requêtes civiles & cauſes concernant l'état des perſonnes, les qualités d'héritier & de commune, les droits honorifiques, les Duchés-Pairies, réglemens entre officiers, ceux de police & de corps & communautés qui ont leurs cauſes commiſes en la grand-chambre.

La Juridiction de cette chambre fut prorogée d'année en année par diverſes déclarations juſqu'en 1691, & ſupprimée peu de temps après.

Elle fut rétablie par une déclaration du 12 Janvier 1735 pour commencer le lendemain de la Chandeleur; on lui donna le même pouvoir qu'en 1669; elle fut continuée pendant un an, & enſuite ſupprimé.

TOURNELLE, eſt auſſi un vieux mot qui ſignifioit autrefois petite tour. On s'en ſert encore en parlant de quelques anciens bâtimens ou de quelques lieux; comme *le Palais des Tournelles. La rue des Tournelles. Le quai des Tournelles.*

TOURNELY, (Honoré) Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne, naquit à Antibes en 1658, de parens obſcurs. Il gardoit des cochons comme *Sixte-Quint*, lorſqu'ayant apperçu un caroſſe dans la route de Paris, il lui prit envie d'aller voir un de ſes oncles, qui avoit une petite place à Saint Germain-l'Auxerrois. Ce fut à ce bon Prêtre qu'il dût ſon éducation. La vivacité de

Digitized by Google

ſon eſprit & ſes talens lui firent des protecteurs. Il fut reçu Docteur de Sorbonne en 1686, & devint Profeſſeur de Théologie à Douai en 1688. La complaiſance qu'il eut de ſe charger de tout l'opprobre de l'intrigue du faux *Arnauld*, lui mérita la protection des Jéſuites. Ils lui procurèrent un Canonicat à la Sainte Chapelle de Paris, une Abbaye, & enfin une chaire de Profeſſeur en Sorbonne. L'Abbé *Tournely* la remplit pendant vingt-quatre ans avec beaucoup de ſuccès, & il ne la quitta qu'en 1716. Ce Docteur joua un grand rôle dans les querelles de la conſtitution *Unigenitus*, à la défenſe de laquelle il conſacra ſa plume. Il travailloit pour elle, lorſqu'une attaque d'apoplexie le priva de la vue & le conduiſit au tombeau en 1729, à 71 ans. Ce Théologien avoit de l'eſprit, de la facilité, du ſavoir, & il s'en ſervit pour faire ſa fortune. Ses ennemis l'ont accuſé, & ce n'eſt pas peut-être ſans raiſon, d'avoir eu un caractère ambitieux & ſouple, qui ſavoit donner aux choſes la tournure qu'il lui plaiſoit. Ils prétendent même qu'il ne ſe faiſoit pas une difficulté d'écrire contre ſa penſée. On a de lui un *Cours de Théologie* en Latin, dans lequel on trouve deux volumes *in-8°.* ſur la Grace, deux ſur les Attributs, deux ſur les Sacremens, un ſur l'Egliſe & un ſur l'Incarnation, deux ſur la Pénitence & l'Extrême-Onction, trois ſur l'Ordre & ſur le Mariage. Cette Théologie, une des plus méthodiques & des plus claires que nous ayons, a été réimprimée à Veniſe en ſix vol. *in-4°.* On en a trois abrégés, l'un eſt de M. *Montagne*, Docteur de Sorbonne, Prêtre de Saint Sulpice, qui n'a travaillé qu'à quelques Traités. Le ſecond moins étendu, eſt de M. *Robinet*. Le troiſième a paru depuis 1744, on le doit à M *Collet*, Prêtre de la Congrégation de Saint *Lazare*. C'eſt le plus en uſage dans les Séminaires.

TOURNEMAIN; ſubſtantif maſculin. Il n'eſt uſité que dans cette phraſe, *en un tournemain*, c'eſt-à-dire, en auſſi peu de temps qu'il en faut pour tourner la main. *Cela fut fait en un tournemain.*

TOURNEMINE, (René-Joſeph de) Jéſuite, natif de Rennes, d'une des plus anciennes Maiſons de Bretagne, travailla long-temps aux *Journaux de Trévoux*, & fut Bibliothécaire des Jéſuites de la Maiſon Profeſſe à Paris. La plupart des Savans de Paris le regardoient comme leur oracle. Tout étoit de ſon reſſort, Ecriture-Sainte, Théologie, Belles-Lettres, Antiquité Sacrée & Profane, Critique, Eloquence, Poëſie même. Il eſt certain qu'il avoit une érudition peu commune & fort variée. Il étoit d'un caractère fort communicatif, ſur-tout à l'égard des étrangers; mais la plupart de ſes confrères l'accuſoient d'être vain, fier, emporté, rempli de préventions. Elles lui venoient de ſon vaſte ſavoir & de ſa haute naiſſance. Il ſe plaignoit quelquefois qu'on le confondît avec un ſimple Religieux. Ce Jéſuite mourut à Paris en 1739, à 78 ans. On a de lui, 1°. un grand nombre de *Diſſertations* répandues dans le *Journal de Trévoux*. Il illuſtra cet ouvrage, non ſeulement par ſes diſſertations, mais encore par de ſavantes analyſes. On ſe plaignit cependant de ſon temps que la louange & le blâme n'étoient pas diſpenſés avec équité; qu'on revenoit trop ſouvent ſur les

Digitized by Google

matières polémiques, & qu'on voyoit trop les préventions d'un Jésuite & celles d'un Théologien de parti. 2°. Une excellente édition de *Menochius*, en 2 vol. *in-fol.* 1719. 3°. Une édition de *l'Histoire des Juifs* de Prideaux, en 6 vol. *in-12*. 4°. Un *Traité*, manuscrit, contre les rêveries du Père *Hardouin*, qui avoit voulu le choisir pour être un de ses Apôtres, & dont il fût un des plus ardens adversaires.

TOURNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Mouvoir en rond. *Tourner une broche. Tourner une roue.*

TOURNER, se dit aussi de plusieurs autres mouvemens, pour peu qu'ils tiennent du mouvement en rond. *Tourner la tête. Il est si foible qu'il ne peut pas se tourner dans son lit. Elle tournoit les yeux du côté où il étoit.*

On dit, *tourner le dos à quelqu'un*; pour dire, tourner le dos du côté où il a le visage, lui présenter le dos. Il se dit figurément lorsqu'on quitte quelqu'un, & qu'on le laisse là par mépris, par indignation, ou lorsqu'on abandonne ses intérêts. *Tourner le dos aux ennemis*, ou simplement, *tourner le dos*, c'est fuir. On dit d'un homme, qui au lieu d'aller où il veut, prend un chemin tout opposé, qu'*il tourne le dos où il veut aller*. Et figurément, que *la fortune a tourné le dos à quelqu'un*; pour dire, que la fortune lui est devenue contraire.

On dit pareillement, *tourner tête*; pour dire, se tourner pour faire tête, pour faire face aux ennemis. *Il tourna tête vers les ennemis. Les ennemis le poursuivoient, & il tourna tête.*

On dit figurément, *il ne sait de quel côté se tourner*; pour dire, il est dans un grand embarras.

On dit, *tourner les pieds en dedans, les pieds en dehors*; pour dire, porter la pointe des pieds en dedans ou en dehors. Et, *tourner ses souliers*; pour dire, les corrompre de telle sorte, que l'assiette du pied ne soit pas droite.

On dit, qu'*un Prince*, qu'*un état tourne ses armes, sa force contre un autre état*; pour dire, qu'il fait marcher ses troupes de ce côté-là, pour y porter la guerre.

On dit figurément, *tourner toutes ses pensées à quelque chose, vers quelque chose*; pour dire, y appliquer toutes ses pensées, s'y adonner entièrement. Et dans le même sens on dit, *tourner son cœur à Dieu, se tourner vers Dieu.*

On dit figurément, *tourner une personne à son gré*; pour dire, manier son esprit, ensorte qu'on lui fasse faire tout ce qu'on veut. *Il tourne cet homme-là, cet esprit-là comme il lui plaît.*

On dit figurément, *tourner un homme de tous les sens, de tous les côtés*; pour dire, lui faire diverses questions & diverses propositions, pour tirer de lui ce qu'il sait d'une affaire, ou pour savoir quel est son sentiment, son dessein.

On dit figurément, *tourner bien, tourner mal une affaire, une chose*; pour dire, lui donner un bon, un mauvais tour.

On dit proverbialement & populairement, *tourner la truie au foin*; pour dire, ne répondre pas juste, & tâcher de détourner le discours sur une autre matière. Et, *tourner le cul à la mangeoire*; pour dire, se mettre dans une situation contraire à celle que demande la chose qu'on veut faire.

Digitized by Google

En termes de chaſſe, on dit, *tourner un lièvre, tourner des perdrix;* pour dire, tourner autour du lièvre, autour des perdrix.

TOURNER, ſe dit de certaines choſes qu'on change de ſens, en mettant deſſus ce qui étoit deſſous. *Tourner les feuillets d'un livre. Tourner une carte, tourner une étoffe d'un autre ſens.*

On dit proverbialement quand on parle bien ou mal d'un homme, ou d'une affaire, *tourner la médaille;* pour dire, regarder cet homme, cette affaire du côté oppoſé.

On dit figurément & familièrement, *tourner caſaque;* pour dire, changer de parti.

On dit d'un Cavalier, qu'*il tourne bride;* pour dire, qu'il retourne ſur ſes pas. *Il recut cette nouvelle en chemin, & auſſi-tôt il tourna bride.*

On dit, *tourner tout en bien, tourner tout en mal;* pour dire, interpréter tout en bonne part, en mauvaiſe part. Et, *tourner les choſes à ſon avantage;* pour dire, les interpréter avantageuſement pour ſoi, ou même en ſavoir tirer de l'avantage.

On dit, *tourner quelqu'un en ridicule;* pour dire, le rendre ridicule par des traits de plaiſanterie. Et, *tourner une choſe en raillerie;* pour dire, la prendre comme dite en raillant, & ſans deſſein de fâcher. *Il ne prit point ſérieuſement les choſes offenſantes qu'on lui diſoit, il les tourna en raillerie.* Il ſignifie auſſi ſe moquer de quelque choſe, en faire des railleries. *Il tourne en raillerie tous les conſeils qu'on lui donne.*

On diſoit autrefois, *tourner du Grec en Latin, du Latin en François,* &c. pour dire, traduire du Grec en Latin, du Latin en François, &c. mais cette expreſſion n'eſt plus uſitée.

TOURNER, ſignifie auſſi façonner au tour des ouvrages de bois, d'ivoire & même de métal. *Tourner de la vaiſſelle. Tourner un manche de couteau.* Il s'emploie auſſi abſolument. *Il s'amuſe à tourner.*

TOURNER, ſignifie auſſi arranger de certaine manière les paroles, les penſées dans un ouvrage de proſe ou de vers, leur donner un certain tour. *Perſonne ne ſait mieux que lui l'art de tourner élégamment une phraſe. Il faudroit tourner ce vers différemment.*

En termes de Boulangers, on dit, *tourner le pain;* pour dire, joindre & lier la pâte enſorte qu'il n'y ait point de crevaſſes, & donner au pain la forme qu'on ſouhaite.

TOURNER, eſt auſſi verbe neutre & ſignifie, ſe mouvoir en rond. *Avant Copernic on croyoit en Europe que le ſoleil tournoit autour de la terre, mais il eſt aujourd'hui démontré que c'eſt la terre qui tourne autour du ſoleil. La broche ne tourne plus. Les frottemens empêchent quelquefois les roues des montres de tourner. Il y a des moulins qui tournent par le moyen de l'eau, & d'autres par le moyen du vent.*

On dit, *faire tourner le ſas;* pour dire, faire une eſpèce de ſortilége en faiſant tourner un ſas, par le moyen de quoi on prétend découvrir l'auteur d'un crime.

On dit à l'actif, *tourner le ſas.*

TOURNER, ſignifie auſſi, ſe mouvoir à droite ou à gauche, quoique le mouvement ne ſe faſſe pas tout à fait en rond. *Quand vous ſerez auprès de l'égliſe, vous tournerez à gauche. Il faut avertir le cocher de tourner par la rue des Cordeliers. Le détachement qu'il commandoit tourna du côté du bois. Le vent commence à tourner.*

TOURNER, en termes de manége, ſi-

Digitized by Google

nifie changer de main. Pour qu'un cheval ſoit bien dreſſé, il faut qu'il tourne à toutes mains. On aſſouplit avec le caveſſon à la Newcaſtle un cheval entier, c'eſt-à-dire, qui refuſe de *tourner* au gré du cavalier. Les Ecuyers font *tourner* la pointe du pied en dedans.

L'action de *tourner* avec juſteſſe au bout d'une paſſade ou de quelqu'autre manége, eſt de tous les mouvemens celui qui coûte le plus à apprendre à la plupart des chevaux.

On dit d'un eſprit variable & inconſtant, qu'*il tourne à tout vent*, qu'*il tourne comme une girouette.*

En parlant d'une perſonne qui ſe trouve étourdie pour avoir regardé en bas d'un lieu fort élevé, on dit, que *la tête lui tourne. Ne regardez pas en bas, de peur que la tête ne vous tourne.* Il ſe dit auſſi de ceux à qui il ſurvient des étourdiſſemens & des vertiges.

On dit de même d'un homme qui eſt devenu fou, que *la tête lui a tourné.*

On dit figurément d'un homme qui ſe méconnoît dans la bonne fortune, ou à qui quelque malheur imprévu a troublé l'eſprit, ou qui par crainte, par vanité, ou par quelqu'autre paſſion, fait des choſes extravagantes, que *la tête lui a tourné.*

On dit encore d'un homme qui a tant d'affaires, qu'il ne ſait à laquelle entendre, qu'*il eſt ſi embarraſſé, que la tête lui tourne.*

On dit figurément & familièrement, qu'*un homme tourne autour du pot*, qu'*il ne fait que tourner au tour du pot*; pour dire, qu'il évite de venir au fait, à la concluſion d'une affaire. *Il eſt inutile de tant tourner autour du pot, il faudra bien que vous en veniez là.*

On dit figurément, *tourner du côté d'une perſonne*; pour dire, ſe ranger de ſon parti. *Les Anglois tournèrent du côté du Roi de Pruſſe.* Et l'on dit de quelqu'un qui ne ſait plus que faire, qui n'a plus de reſſource, qu'*il ne ſait plus de quel côté tourner.*

On dit figurément, que *la chance a tourné*; pour dire, que les choſes ont changé de face. *Il avoit eu juſqu'ici tout le monde pour lui, mais la chance a bien tourné.* Et en parlant d'une affaire, on dit, qu'*elle a bien tourné*, qu'*elle a mal tourné*; pour dire, qu'elle a eu un bon ou mauvais ſuccès. On dit de même qu'*elle a tourné autrement qu'on ne penſoit.*

On dit, qu'*une choſe tournera à la honte, à la gloire de quelqu'un, à ſon honneur, à ſon deshonneur, à bien, à mal, à profit*; pour dire, qu'elle produira de la honte, de la gloire, de l'honneur, du deshonneur, du bien, du mal, du profit, &c.

On dit d'un malade, qu'*il tourna tout d'un coup à la mort*; pour dire, que tout d'un coup, & lorſqu'on s'y attendoit le moins, il tomba dans un état qui fit juger qu'il alloit mourir. On dit dans le même ſens, que *la maladie tourna à la mort.*

TOURNER, ſignifie auſſi, s'altérer, être changé. *La plupart des vins de cette année tournèrent. Quand on chauffe trop certaines ſauces, elles tournent. Le vin de ce canton eſt ſujet à tourner. Cette crême eſt mauvaiſe, elle a tourné ſur le feu.*

On dit, que *les raiſins, les ceriſes, les groſeilles tournent, commencent à tourner*; pour dire, qu'ils commencent à mûrir, à rougir.

On dit à quelques jeux des cartes, *il tourne cœur, il tourne carreau*, &c. pour dire, que la carte qu'on découvre

Digitized by Google

couvre & qui demeure ſur le talon, eſt de la couleur qu'on nomme cœur, carreau, *&c.*

TOURNER, eſt auſſi réfléchi, & ſignifie, ſe changer, paſſer d'un état à l'autre. La *verdeur du vin ſe tournera en force.*

On dit qu'*un enfant ſe tourne au bien, au mal;* pour dire, qu'il commence à ſe porter au bien, au mal. On dit encore qu'*un jeune homme ſe tourne bien dans le monde;* pour dire, qu'il y réuſſit.

On dit; qu'*une fièvre tierce ſe tourne en quarte, en continue;* pour dire; qu'elle devient quarte, qu'elle devient continue. On dit auſſi, que *tout ce qu'on mange ſe tourne en bile,* &c. pour dire, devient bile, *&c.*

TOURNESIS; (le) petit pays de Flandre dont la ville de Tournay eſt la Capitale.

TOURNESOL; ſubſtantif maſculin. Nom vulgaire donné à la première & principale eſpèce de racinoïde dans le ſyſtème de Tournefort. La racine de cette plante eſt blanche, ronde, ordinairement droite & longue, garnie de quelques petites fibres à ſon extrémité, ſurtout aux pieds les plus élevés, car il en eſt pluſieurs qui n'en ont point du tout; elle pouſſe une tige ronde de différente hauteur, ſuivant le terrain qu'elle occupe; cette tige ſe diviſe en pluſieurs branches, la plupart deſquelles ſortent des aiſſelles des feuilles.

Cluſius avoit raiſon lorſqu'il a dit que les feuilles du tournefol ont de la reſſemblance avec celles du xanthium; mais il s'eſt trompé lorſqu'il a cru qu'elles en avoient beaucoup plus avec celles du *ſolanum ſomniferum*; il en eſt de même de celles du lobel, lorſqu'il les a comparées à celles du calament de montagne: elles ſont d'un vert pâle & preſque cendré, attachées à un fort long pédicule.

Les fleurs ſont renfermées dans de petits boutons, leſquels forment une eſpèce de grappe qui ſort d'entre les aiſſelles de chaque branche & de leur extrémité. Elles ſont les unes ſtériles, & les autres fécondes.

Les ſtériles qui occupent la ſommité de cette grape, ſont contenues dans un calice diviſé en cinq parties découpées juſqu'au centre; elles ſont compoſées de cinq petites feuilles jaunes, placées autour d'un petit ſtyle rond ſurmonté de quelques étamines de même couleur diſpoſées en aigrette; comme elles ſont attachées par un fort petit pédicule qui ſèche à meſure que la grappe croît & s'élève, elles ſe fanent & tombent en fort peu de têmps.

Le calice de celles qui en occupent la baſe & qui ſont fécondes, eſt diviſé en dix pièces fendues pareillement juſqu'au ventre; elles ſont compoſées de cinq petites étamines jaunes ſurmontées chacune d'un petit ſommet de même couleur. Elles ſont placées autour du piſtil qui eſt chargé de trois filets fourchus & jaunes. Ce piſtil qui eſt dans le fond du calice, devient dans la ſuite un fruit rond, raboteux, d'un vert foncé diviſé en trois loges, qui renferment chacune une ſemence ronde & blanche. Il eſt attaché avec ſon calice à un pédicule aſſez long; de ſorte que lorſque les premières fleurs ont paſſé, & que le fruit eſt arrivé à ſa juſte groſſeur, il pend des aiſſelles des branches, & ſemble y être né ſans aucune fleur. C'eſt-là ce qui en a impoſé à tous ceux qui ont

Digitized by Google

avancé que les fleurs & les fruits de cette plante naissent sur des pieds différens.

La médecine ne tire aucun secours de cette plante pour la guérison des maladies ; mais elle se vend cher, parceque son usage est réservé pour la teinture ; aussi les Auteurs qui en parlent sous le nom d'*heliotropium*, ont eu raison de dire que le suc de son fruit donnoit un vert éclatant, qui se changeoit promptement en un fort beau bleu ; le suc des grappes de fleurs produit la même chose ; mais cela n'arrive point à celui des feuilles. En effet le tournesol en pâte & en pain a pour base le fruit de cette plante.

Celui qu'on prépare à Gallargues, village du diocèse de Nîmes, à quatre ou cinq lieues de Montpellier, & dont nous parlerons bientôt, est en grande estime. On s'en sert en Allemagne, en Angleterre & en Hollande pour donner une agreable couleur aux confitures, gelées & autres liqueurs. Pomet & Lémeri se sont trompés en avançant que le tournesol en drapeau se faisoit avec des chiffons empreints d'une teinture rouge préparée avec le suc des fruits de l'*heliotropium*, & un peu de liqueur acide.

On donne en général le nom de *tournesol* à plusieurs préparations chimiques qui donnent une teinture d'un bleu pourpre. Il sera parlé des plus connues dans la suite de cet article. Celle qu'on appelle en particulier *pierre de tournesol*, est la principale de ces préparations. Cette pierre de tournesol se fabrique en Hollande, selon un procédé qui est absolument ignoré en France. Nous fourniſſons seulement aux Hollandois des chiffons ou drapeaux qui en sont la base ou matière premiere. Ces chiffons se préparent au grand Gallargues, village, comme on l'a dit, du diocèse de Nîmes, où on les imbibe du suc d'une plante qui croît naturellement dans le pays, & qu'on appelle en langue vulgaire *maurelle*. M. de Tournefort appelle cette plante *ricinoïdes ex qua paratur* tournesol *Gallorum ; Inst. rei herb. app.* 565. M. Linnæus le nomme *croton foliis rhombeis, repandis, caule herbaceo*. Feu M. Nisolle, de la Société royale des Sciences de Montpellier, a donné la description de cette plante, qu'il a accompagnée d'une figure très-exacte. *Voyez* les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, *année* 1712, *page* 336. *Pl. XVII.* Tout ce travail sera exposé à la fin de cet article.

M. Lémeri dit dans son traité des Drogues, qu'on prépare le tournesol en Languedoc avec le fruit de l'*heliotropium tricocum*, qui est une autre plante bien différente de la précédente. On voit que M. Lémeri étoit mal instruit sur cette préparation où l'héliotrope n'entre point, & où jamais il n'a pu être employé.

M. Lémeri dit dans le même traité des Drogues, que la perelle, la chaux & l'urine entrent dans la compoſition du tournesol.

M. Lémeri dit encore dans son traité des Drogues, qu'on fabriquoit à Lyon du tournesol qui étoit inférieur à celui de Hollande. M. Montet d'après qui nous parlons, croit que M. Lémeri se trompe. On l'a assuré qu'on n'a jamais fabriqué la pierre de *tournesol* à Lyon. Il pense que M. Lémeri a confondu avec la pierre de tournesol la préparation de la perelle & d'un autre lichen, qui est une espèce d'orseille qu'on prépare à Lyon pour la teinture.

Digitized by Google

On nous envoie le tournesol d'Amsterdam tel qu'on le voit chez les épiciers-droguistes, savoir, en petits pains secs d'une couleur bleue foncée, de forme parallélipipede d'environ un pouce de longueur. En cet état on l'appelle *tournesol* en pâte ou en pain.

Le *tournesol* étoit autrefois d'un usage plus étendu; mais depuis que les chimistes ont découvert le bleu de Prusse, l'indigo, le pastel, *&c.* & ces autres bleus qui se préparent en Allemagne, & qu'on tire du Cobalt, ceux-ci ont été substitués en beaucoup d'occasions au tournesol, & effectivement la couleur du tournesol est peu durable; elle pâlit à l'air, & le moindre acide la détruit.

Le *tournesol* se dissout fort aisément dans l'eau froide, il donne une teinture bleue fort chargée qui est de faux teint, & que les teinturiers n'appliquent que sur des toiles de fil ou de coton.

Les peintres s'en servent quelquefois pour colorer le papier & le crayonner. On l'emploie aussi à la détrempe & sans gomme, parceque cette couleur est fine & n'a pas de corps. On en peint quelquefois les murailles bien blanchies avec la chaux, qui ne sont pas expoſées à la pluie. On n'en fait aucun usage avec l'huile ni dans les fresques.

Les dessinateurs s'en servent pour les différens desseins qu'ils tracent sur la toile ou sur les étoffes de soie qu'on veut faire broder; mais l'usage le plus commun du tournesol est pour teindre le papier; par exemple, ce gros papier d'un bleu foncé tirant sur le violet, avec lequel on enveloppe le sucre, est teint avec le tournesol.

Les chimistes se servent de la dissolution très-étendue ou délayée de tournesol dans l'eau, qu'ils appellent communément *teinture de tournesol*, pour reconnoître si une liqueur saline contient de l'acide ou de l'alcali, & lequel de ces deux principes y est surabondant. Si c'est l'acide, la teinture rougit; si c'est l'alcali, elle verdit, mais ce vert tire un peu sur le pourpre; & si elle est neutre, la couleur ne change point. Quoique cet effet soit en général assez constant, il a ses exceptions, mais en petit nombre. On se sert encore de la teinture de tournesol dans l'analyse des eaux minérales à la même intention.

Les limonadiers & les confiseurs l'emploient pour imiter ou foncer les infusions de violette, & pour donner la couleur bleue ou violette à plusieurs liqueurs: mais c'est une falsification véritablement condamnable; car les liqueurs ou sirops où il y a du tournesol ont toujours un mauvais goût tirant sur le pourri. On s'en sert encore, mais sans inconvénient, dans le même art pour donner une couleur bleue à certaines pâtes, conserves & autres confitures. On peut donner une couleur violette à l'esprit de vin, en y versant quelques gouttes d'une forte teinture de tournesol.

On emploie encore beaucoup la pierre de tournesol dans les blanchisseries de toiles, en particulier pour celles que l'on appelle *cambrais*, & les batistes que l'on passe à ce bleu, après les avoir passés au lait. Outre ce tournesol que nous pouvons appeler *le nôtre*, ou *le tournesol de Languedoc*, Lémeri (*Traité des Drogues*) fait encore mention d'un tournesol en drapeau, qu'il dit venir de Constantinople, & qu'il assure être fait avec de la

Digitized by Google

cochenille & quelques acides : ce qui paroît impoſſible, puiſque les acides éclairciſſent le rouge de la cochenille, & le font changer en ponceau ou orangé. Les alcalis pourroient plutôt produire cet effet en tournant la couleur rouge en violet.

Il y a ſuivant le même Auteur, du tournefol fait avec du coton; c'eſt du coton aplati de la grandeur & figure d'un écu qu'on teint en Portugal avec la cochenille *meſteque*. M. Lémeri dit que l'un & l'autre tournefols ſervent à colorer les liqueurs & les gelées de fruits. Mais toutes ces eſpèces de teintures ne ſont plus en uſage, & l'on n'entend aujourd'hui par *tournefol*, que celui qui ſe fait avec le ſuc de la maurelle, & c'eſt de celui-là qu'on va parler d'après le mémoire donné ſur cette matière par l'Auteur cité dans le volume des *Mémoires de l'Académie royale des Sciences pour l'année* 1754.

Pour l'intelligence du procédé, il eſt néceſſaire de dire un mot de la manière dont on ramaſſe la plante, & des inſtrumens dont on ſe ſert pour faire cette préparation. M. Montet a appris de pluſieurs habitans du grand Gallargues, qu'on préparoit ces drapeaux dans ce village depuis pluſieurs ſiècles.

« Les habitans du grand Gallargues n'ont pas la liberté de cueillir la maurelle dans tous les temps de l'année. En vertu d'un ancien réglement, ils ne peuvent faire cette récolte qu'après en avoir obtenu la permiſſion des Maire & Conſuls du lieu. On donne ordinairement cette permiſſion à toute la communauté vers le 25 Juillet, temps où la maurelle eſt dans ſa perfection. On ne fait dans l'année que cette ſeule récolte, depuis le 25 Juillet juſqu'au 5 ou 8 de Septembre. Les payſans vont alors chercher cette plante à quinze ou vingt lieues à la ronde dans le Gévaudan, & même juſqu'en Provence. Ils ont grand ſoin de ſe cacher les uns aux autres les lieux particuliers où elle croît en abondance : ils font cette récolte en diligence, la plante pour pouvoir être employée devant être fort récente, la fermentation nuiſant toujours au ſuccès de l'opération dont il s'agit : il faut auſſi que la maurelle ne ſoit pas terreuſe.

» Les vaiſſeaux & inſtrumens dont on ſe ſert ne ſont pas tous de la même grandeur, & l'on croit aſſez inutile de les aſſujettir à une certaine capacité déterminée.

» Les particuliers qui font l'opération que nous décrivons, placent leurs vaiſſeaux à un rez de chauſſée dans une eſpèce de hangar ou d'écurie, où l'on voit d'abord un gros preſſoir fait de bois de chêne vert, & ſoutenu des deux côtés ſur deux murs de maçonnerie. Ce preſſoir a d'ordinaire un pied d'épaiſſeur à chaque bras, ſur huit pieds & demi de longueur & un pied & demi de hauteur : on ne peut mieux le comparer qu'à une grande preſſe de relieur. On pratique ſous ce preſſoir une cuve de pierre, qu'on appelle en langue vugaire *pile*; elle a communément la forme d'un parallélipipede, & rarement celle d'un gros cylindre; ſon épaiſſeur ordinaire eſt de trois ou quatre pouces : on lui donne intérieurement un pied & demi de large ſur trois pieds de long, & ſur deux pieds de profondeur : c'eſt dans cette cuve qu'on met

Digitized by Google

» l'urine & autres ingrédiens néceſ-
» ſaires. Enfin on trouve dans ce
» même lieu un moulin dont la
» meule poſée de champ a un pied
» d'épaiſſeur, un cheval la fait
» tourner : elle roule autour d'un
» pivot perpendiculaire, & dans
» une ornière circulaire aſſez large
» & aſſez profonde, où l'on met la
» maurelle qu'on veut broyer. Ce
» moulin eſt de même forme que
» ceux dont on ſe ſert pour écraſer
» les olives ou le ton. M. Aſtruc,
» de la Société royale de Mont-
» pellier, a donné la figure tres-
» exacte de ce moulin dans ſes *Mé-*
» *moires pour l'Hiſtoire naturelle de*
» *la province de Languedoc* ».

Procédé de la coloration des drapeaux ou chiffons avec leſquels les Hollandois font la pierre de tournefol. Les habitans du grand Gallargues qui ont ramaſſé une certaine quantité de maurelle, choiſiſſent pour la faire broyer & en tirer le ſuc un jour convenable ; ils veulent que le temps ſoit fort ſerein, l'air ſec, le ſoleil ardent ; que le vent ſouffle du nord ou du nord-oueſt : il n'eſt pas difficile d'avoir au mois d'Août, dans le bas Languedoc, des jours où toutes ces circonſtances ſe trouvent réunies. La conſtitution de l'atmoſphère étant telle que nous venons de le dire, on fait moudre la maurelle dans le moulin que nous avons décrit ; quand elle eſt bien écraſée, on la met dans un cabas de forme circulaire, fait d'une eſpèce de jonc, & fabriqué à Lunel, parfaitement ſemblable à ceux dont on ſe ſert pour mettre les olives au preſſoir. On remplit le cabas de maurelle bien écraſée ; on la met enſuite au preſſoir, & on preſſe fortement ; le ſuc découle dans la cuve de pierre placée immédiatement ſous le preſſoir : dès qu'il a ceſſé de couler, on retire le cabas du preſſoir, & on jette le marc. On commence cette opération dans la matinée, & l'on continue la même manœuvre juſqu'à ce que tout le ſuc ſoit exprimé, ayant ſoin de changer de cabas dès qu'on s'apperçoit que celui dont on s'étoit ſervi juſques-là eſt percé. Quand on a tiré tout le ſuc, les uns avant de l'employer le laiſſent repoſer un quart d'heure, les autres en font uſage ſur le champ ; quelques-uns, mais en petit nombre, mettent auparavant dans le ſuc une chopine ou un pot d'urine ſur environ trente pots de ſuc. (Il y a en général peu d'uniformité dans la manière de procéder). La plupart emploient leur ſuc tout de ſuite, comme on vient de le dire. On en ſent aſſez la raiſon, & voici de quelle façon ils procèdent.

Ceux qui font cette préparation achetent à Montpellier ou dans d'autres Villes voiſines de grands ſacs à laine, de vieilles ſerpilières ou quelqu'autre toile écrue (c'eſt à-dire qu'on n'emploie à Gallargues que cette eſpèce de toile qui n'a pas été blanchie par la roſée ni par la leſſive), qui ait déjà ſervi, & qui ſoit à bon compte ; ſi elle eſt ſale, on la lave & on la fait ſécher. Toute toile eſt bonne pour cette opération, pourvu qu'elle ſoit de chanvre, la plus groſſière, la moins ſerrée dans ſon tiſſu n'eſt pas à rejeter ; mais il faut qu'on l'ait bien nettoyée, car tous les corps gras & huileux ſont contraires au ſuccès de cette opération.

On diviſe la toile dont on ſe ſert en pluſieurs pièces ; ſur cela il n'y a aucune règle ; les femmes font toute

Digitized by Google

la manœuvre de cette opération. Le ſuc exprimé eſt porté dans une eſpèce de petite cuve de bois que l'on appelle dans ce pays *ſemaou* ou *comporte*. La femme a devant ſoi un baquet de bois pareil à ceux dont les blanchiſſeuſes ſe ſervent pour ſavonner leur linge ; elle prend une, deux ou trois pièces de toile, ſuivant qu'elles ſont plus ou moins grandes, qu'elle met dans le baquet ; elle verſe enſuite ſur ces morceaux de toile un pot du ſuc de maurelle qu'elle a toujours à ſon côté, & tout de ſuite par un procédé pareil à celui des blanchiſſeuſes qui ſavonnent le linge, elle froiſſe bien la toile avec ſes mains, afin qu'elle ſoit par-tout bien imbibée de ſuc. Cela fait, on ôte ces chiffons, & on en remet d'autres qui ſont à portée, & toujours ainſi de ſuite ; on ne ceſſe pas de faire cette manœuvre que tout le ſuc exprimé n'ait été employé. Après cette opération, l'on va étendre ces drapeaux ſur des haies expoſées au ſoleil le plus ardent pour les faire bien ſécher ; on ne les met jamais à terre, parceque l'air y pénétreroit moins facilement, & qu'il eſt eſſentiel que ces chiffons sèchent vîte. Les femmes qui font cette manœuvre ſavent bien mettre à profit tout leur ſuc ; les drapeaux ne ſortent du baquet qu'imbibés de ce ſuc dans une juſte proportion.

Après que les drapeaux ont été bien ſéchés au ſoleil, on les ramaſſe & on en forme des tas. Les femmes ont ſoin un mois avant de commencer cette préparation, de ramaſſer de l'urine dans leur cuve de pierre, qui après qu'on y a mis tous les ingrédiens eſt appelée l'*aluminadou*, ce qui indique qu'on y mettoit autrefois de l'alun ; quelques particuliers, en petit nombre, s'en ſervent encore aujourd'hui.

La quantité d'urine qu'on met dans la cuve n'eſt pas déterminée ; on en met ordinairement une trentaine de pots, ce qui donne cinq ou ſix pouces d'urine dans chaque cuve. On jette enſuite dans la cuve cinq à ſix livres de chaux vive. Ceux qui ſont dans l'uſage d'employer l'alun, y en mettent alors une livre ; car il faut remarquer qu'on y met toujours de la chaux quoiqu'on emploie l'alun. On remue bien ce mélange avec un bâton ; après cela on place à la ſuperficie de l'urine des ſarmens ou des roſeaux aſſujettis à chaque extrémité de la cuve ; on étend ſur ces roſeaux les drapeaux imbibés de ſuc & bien ſéchés : on en met l'un ſur l'autre ordinairement ſept à huit, quelquefois plus ou moins, ce qui dépend de la grandeur de la cuve ; on couvre enſuite cette même cuve d'un drap ou d'une couverture. On laiſſe communément les drapeaux expoſés à la vapeur de l'urine pendant vingt-quatre heures ; ſur cela il n'y a aucune règle certaine ; la force & la quantité de l'urine doivent décider ; quelques particuliers laiſſent leurs drapeaux expoſés à la vapeur pendant pluſieurs jours ; les autres s'en tiennent au temps qu'on vient de marquer ; mais pour juger avec certitude du ſuccès de l'opération, l'on viſite de temps en temps les drapeaux ; & quand on s'apperçoit qu'ils ont pris la couleur bleue, on les ôte de deſſus la cuve. Il faut ſe ſouvenir que pendant que les chiffons ſont expoſés à la vapeur de l'urine il faut les retourner ſens deſſus deſſous, afin qu'ils préſentent à la vapeur toutes leurs ſurfaces. On doit prendre garde que les chif-

Digitized by Google

fons qui ſont ſur les morceaux de bois expoſés à la vapeur de l'urine ne trempent point dans cette liqueur, ce ſeroit autant de perdu, l'urine détruiroit entièrement la partie colorante des drapeaux.

Comme il faut une grande quantité d'urine, & que d'ailleurs les cuves ſont trop petites pour que l'on puiſſe colorer dans l'eſpace d'un mois & demi tous les drapeaux que demandent les marchands; les particuliers ont eu recours à une autre méthode; ils ont ſubſtitué le fumier à l'urine; cependant la plus grande partie emploient l'urine; mais tous en font en même temps par l'une & par l'autre méthode. Les drapeaux que l'on colore par le moyen de l'urine ſont les plus aiſés à préparer; quelque temps qu'on les laiſſe expoſés à la vapeur ils ne prennent jamais d'autre couleur que la bleue, & la partie colorante n'eſt jamais détruite par l'alcali volatil qui s'élève de l'urine, quelqu'abondant qu'il ſoit: il n'en eſt pas de même quand on emploie le fumier; cette autre méthode demande beaucoup de vigilance, comme nous allons le voir. Dès qu'on veut expoſer les drapeaux qui ont reçu la première préparation à la vapeur du fumier, on en étend une bonne couche à un coin de l'écurie; ſur cette couche on jette un peu de paille briſée, on met par-deſſus les chiffons entaſſés les uns ſur les autres, & tout de ſuite on les couvre d'un drap comme dans l'autre méthode: on met ſur le fumier à peu près le même nombre de drapeaux que l'on expoſeroit à la vapeur de l'urine.

Si le fumier eſt de la première force, on va au bout d'une heure retourner ſens deſſus deſſous les chiffons; une heure après on va encore les viſiter; & s'ils ont pris une couleur bleue, on les retire de deſſus le fumier; on les met en tas & on les expoſe à l'air pour les faire ſécher. Il faut remarquer que ſi le fumier n'eſt pas fort, on les y laiſſe plus long-temps, quelquefois douze heures, & plus même s'il eſt néceſſaire. On ſent bien que tout ceci dépend des différens degrés de force du fumier: la couleur bleue eſt la pierre de touche pour connoître la durée du temps dont nous parlons. On doit être attentif à viſiter ſouvent les drapeaux; car la vapeur du fumier, ſi on les y laiſſoit trop long temps expoſés, en détruiroit la couleur, & tout ce travail ſeroit perdu. Le fumier qu'on emploie eſt celui de cheval, de mule ou de mulet. Certaines femmes expoſent d'une autre manière leurs drapeaux à la vapeur du fumier; elles les mettent entre deux draps, & les draps entre deux couches de fumier.

Pour l'ordinaire on n'expoſe qu'une ſeule fois les chiffons à la vapeur de l'urine ou du fumier. Quelques-uns ont aſſuré que quand l'opération ne réuſſiſſoit pas par le moyen du fumier, on expoſoit les drapeaux qu'on n'avoit pu colorer par cette voie à la vapeur de l'urine; mais ces cas ſont extrêmement rares. On obſervera que pendant tout le temps que dure cette préparation l'on met preſque tous les jours de l'urine dans la cuve; & à l'égard de la chaux vive, on n'en met que trois fois pendant toute la durée de l'opération: il en eſt de même quand on y met de l'alun. On remarquera que toutes les fois qu'on expoſe de nouveaux drapeaux à la vapeur de l'urine, il faut, avant de

Digitized by Google

les y expoſer, bien remuer l'urine avec un bâton : on change de même le fumier à chaque nouvelle opération. Après que les femmes ont achevé toutes leurs préparations, qui ſe font chaque année, elles jettent l'urine de leur cuve, qu'elles nettoyent bien.

Nous avons dit qu'on n'expoſoit qu'une ſeule fois les drapeaux à la vapeur de l'urine ou du fumier : cette opération étant faite, comme on vient de la décrire, on a de nouveau ſuc de maurelle (car il eſt bon de faire obſerver que pendant toute la durée de cette préparation il y a des hommes en campagne pour recueillir de la maurelle); on imbibe une ſeconde fois les drapeaux de ce nouveau ſuc en faiſant la même manœuvre qu'à la première opération, c'eſt-à dire qu'on ſavonne en quelque ſorte les drapeaux avec ce nouveau ſuc, & on les fait bien ſécher. Si après cette ſeconde imbibition de ſuc les chiffons ſont d'un bleu foncé tirant ſur le noir, on ne leur fournit plus de nouveau ſuc; alors la marchandiſe eſt dans l'état requis. Si les chiffons n'ont pas cette couleur foncée qu'on vient d'indiquer, on les imbibe de nouveau ſuc une troiſième fois, quelquefois une quatrième, mais ces cas ſont bien rares.

Les particuliers qui font cette préparation ne commencent à imbiber leurs drapeaux de ſuc de maurelle que vers les dix ou douze heures du matin; la raiſon en eſt qu'alors le ſoleil commence à être dans ſa plus grande force, & que les drapeaux étant expoſés à ſon ardeur, sèchent plus vîte. On ſe garde bien de faire cette préparation quand le vent eſt ſud-eſt, ou, comme on dit dans ce pays là, marin; on riſqueroit alors de perdre tout le fruit de ſon travail : ce vent eſt fort humide, & les chiffons pour réuſſir doivent ſécher promptement. Il eſt arrivé dans certaines années pluvieuſes, que des particuliers ont perdu leur maurelle, recueillie avec beaucoup de peine, faute de trouver un jour favorable.

Nous avons dit que quand la toile qu'on emploie eſt ſale, on la lave & on la fait ſécher; de même il faut prendre garde qu'elle ne ſoit pas imbibée de quelques corps gras ou huileux. On a raconté à l'Auteur cité qu'un particulier avoit employé dans ſa fabrique certaines toiles qui avoient ſervi ſur les vaiſſeaux; elles étoient un peu enduites de gaudron, cela fit une mauvaiſe préparation, à cauſe que le gaudron empêchoit le ſuc de faire union avec le chanvre; auſſi lui confiſqua-t-on ſa marchandiſe comme n'étant pas de recette.

M. Montet a remarqué, étant au grand Gallargues, que dans la grande quantité de drapeaux colorés il y en avoit quelques morceaux qui n'avoient pas pris la couleur bleue. Il ne fut pas ſurpris de ce phénomène dès qu'il eut vu manœuvrer les femmes; elles n'obſervent pas beaucoup de régularité en étendant leurs chiffons tant ſur la cuve que ſur le fumier : la partie volatile de l'urine ou du fumier ne peut pas pénétrer par-tout également. D'ailleurs ſi on a la maladreſſe de laiſſer un peu trop longtemps les drapeaux à la vapeur du fumier qui a beaucoup de force, il change la couleur; au lieu d'être bleue, elle tire ſur la couleur de chair : les femmes appellent cela en leur langue *faula*. Auſſi la plupart de celles qui ont leurs chiffons

Digitized by Google

fons ſur du fumier extrêmement fort, vont elles les viſiter ſouvent.

On prétend à Gallargues & dans les lieux voiſins qu'on ne peut préparer ces drapeaux de la manière qu'on vient de décrire que dans ce premier village ſeulement : les habitans du grand Gallargues & des environs le croient formellement; voici les preuves qu'ils en donnent. Les filles de ce village, diſent-ils, qui vont ſe marier ailleurs, par exemple, à Aigues-Vives, autre village qui n'en eſt éloigné que d'une petite lieue, ne peuvent réuſſir à faire cette préparation, quoiqu'elles l'aient faite pluſieurs fois dans leur maiſon. Tout ceci ſent le merveilleux. Le Chimiſte cité a l'expérience du contraire. Il a préparé lui-même à Montpellier dans ſon laboratoire de pareils drapeaux par le moyen de la vapeur de l'urine, & ils ſe ſont trouvés auſſi beaux que ceux qu'on envoie de Gallargues. Il eſt vrai de dire au ſujet des drapeaux qu'on prépare au grand Gallargues, qu'on ne peut le faire que dans une partie de cette province & dans quelques autres voiſines, comme la Provence & une partie du Dauphiné, où la plante dont on ſe ſert croît dans quelques cantons.

M. Niſſole dit que la maurelle ne croît pas du côté de Lyon ni en Auvergne : ſi elle croiſſoit en Hollande, les Hollandois ne ſeroient pas aſſez dupes pour nous acheter nos drapeaux; ils les prépareroient chez eux, & par-là ils épargneroient beaucoup. Ce ſeroit au Gouvernement à acheter ou à ſe procurer le ſecret des Hollandois pour faire la pierre bleue appelée *tournesol*. Le commerce en retireroit un grand avantage, & principalement le Languedoc; par ce moyen les deux préparations ſe feroient dans le même pays. Il eſt impoſſible de faire la première ailleurs que dans le pays où la maurelle croît naturellement : s'il étoit néceſſaire de la multiplier, on pourroit laiſſer mûrir la graine, & en ſemer des champs comme on ſeme le bled.

La maurelle ne peut pas être tranſportée fort loin, parcequ'il faut qu'elle ſoit verte pour être employée, & qu'on ne peut la garder trop long-temps ſans qu'elle ſe gâte par une trop grande fermentation.

Quand les drapeaux ou chiffons préparés comme on l'a dit, ſont bien ſecs, on les emballe dans de grands ſacs, on les y ſerre & preſſe bien, puis on fait un ſecond emballage dans d'autres ſacs, dans de la toile avec de la paille, & l'on en forme des balles de trois ou quatre quintaux. Des marchands commiſſionnaires de Montpellier ou des environs les achettent pour les envoyer en Hollande, en les embarquant au port de Cette. Cette marchandiſe ſe vend 30 à 32 livres le quintal; elle a valu certaines années juſqu'à 50 livres. On aſſure qu'on fabrique toutes les années dans le village de Gallargues (qui eſt compoſé de 230 maiſons, & qui a mille habitans) de ces drapeaux pour 10 ou 12000 livres.

Ces drapeaux colorent le vin qui pêche par la couleur, & toutes ſortes de liqueurs. On dit qu'on les emploie en Hollande à cet uſage, & au rapport de M. Niſſole, Simon Pauli déſapprouve toutes ces pratiques. On ne voit pas cependant que cela puiſſe être fort dangereux.

Les Hollandois font un grand uſage des drapeaux de Gallargues pour colorer leur fromage; ils le

Digitized by Google

nomment alors *fromage à croûte rouge*, tirant ſur le violet, dont le principal commerce ſe fait ſur les côtes de la Méditerranée, comme l'Eſpagne, la France & l'Italie.

TOURNETTE; ſubſtantif féminin. Petit inſtrument de bois qui ſert à dévider de la ſoie, du fil, de la laine, du coton, *&c.* Les tournettes ſont toujours doubles & ſont compoſées de deux cylindres de bois leger qui ont chacun leur pivot ſur lequel elles tournent Les pivots ſont attachés ſur une planche qui leur ſert de pied.

TOURNEVIRE; ſubſtantif féminin & terme de Marine. Cordage médiocre que l'on dévide ſur l'eſſieu du cabeſtan, & qui eſt garni de nœuds aſſez proches auxquels eſt ſaiſie ſucceſſivement avec des garcettes, une certaine longueur de cordage amarré à l'autre, lequel eſt beaucoup plus gros que le tournevire.

TOURNE-VIS; ſubſtantif maſculin. Petit inſtrument de fer avec lequel on ſerre ou déſerre des vis. *Le tournevis eſt un inſtrument fort utile aux Arquebuſiers.*

TOURNEUR; ſubſtantif maſculin. Artiſan qui fait des ouvrages au tour. *Cet ouvrier eſt un bon Tourneur. Tourneur en bois. Tourneur en ivoire.*

TOURNEUX, (Nicolas le) naquit à Rouen en 1640 de parens obſcurs. L'inclination qu'il fit paroître dès ſon enfance pour la vertu & pour l'étude, engagea Du Foſſé, Maître des Comptes à Rouen, de l'envoyer à Paris, au Collége des Jéſuites. Il y fit des progrès ſi rapides, qu'on le donna pour Emule à le Tellier, depuis Archevêque de Reims. Après avoir fait ſa Philoſophie au Collége des Graſſins ſous Herſent, il devint Vicaire de la Paroiſſe de Saint-Etienne des Tonneliers à Rouen, où il ſe diſtingua par ſes talens pour la chaire & pour la direction. En 1675 il remporta le prix de l'Académie Françoiſe; & ce triomphe lui fit d'autant plus d'honneur, qu'il ne compoſa ſon diſcours que la veille du jour qu'on devoit examiner les pièces. Il quitta bientôt la province pour la capitale où il obtint un Canonicat à la Sainte Chapelle & une penſion du Roi de trois cens écus. Son éloquence la lui mérita. Louis XIV demandant un jour à Boileau quel étoit un Prédicateur qu'on nommoit le *Tourneux*, & auquel tout le monde couroit: *Sire*, répondit ce Poëte, *Votre Majeſté ſait qu'on court toujours à la nouveauté: c'eſt un Prédicateur qui prêche l'Évangile.* Le Roi lui ayant ordonné de lui en dire ſérieuſement ſon avis, il ajouta: *quand il monte en chaire, il fait tellement peur par ſa laideur, qu'on voudroit l'en voir ſortir, & quand il a commencé à parler, on craint qu'il n'en ſorte.* L'éclat des applaudiſſemens lui ſuſcita des envieux, & ne lui inſpira que de l'humilité. Pour ſe dérober aux applaudiſſemens, il paſſa les dernieres années de ſa vie dans ſon Prieuré de Villers-ſur-Fere en Tardenois, dans le Diocèſe de Soiſſons. Ce pieux Écrivain mourut ſubitement à Paris en 1689, à quarante-ſept ans. Son attachement à Meſſieurs de Port-Royal lui avoit ſuſcité des tracaſſeries que ſes vertus auroient dû lui épargner. Ses ouvrages ſont 1°. *Traité de la Providence ſur le miracle des ſept pains*; 2°. *Principes & regles de la vie chrétienne, avec des avis ſalutaires & très-importans pour un pécheur converti à Dieu*; 3°. *Inſtructions & exercices de piété durant la Sainte Meſſe*; 4°. *la Vie de* Jésus-

Digitized by Google

CHRIST ; 5°. *l'Année chrétienne ; 6°. Traduction du breviaire romain en françois ; 7°. Explication littérale & morale sur l'Épître de Saint Paul aux Romains ; 8°. Office de la Vierge en latin & en françois ; 9°. l'Office de la semaine sainte en latin & en françois, avec une préface, des remarques & des réflexions ; 10°. le catéchisme de de la pénitence*, &c. Sa traduction françoise du breviaire fut censurée par une sentence de *Cheron*, Official de Paris, en 1688 ; mais Arnauld en prit la défense. On attribue encore à M. le Tourneux un *Abrégé des principaux traités de Théologie*, in-4°. Ces différens ouvrages sont dignes d'un Prêtre nourri de l'Évangile. Il ne dit que ce que la force de son sujet lui inspire ; & il le dit avec cette simplicité noble qui vaut mieux que tous les ornemens.

TOURNIQUET ; substantif masculin. Croix de bois ou de fer mobile, & posée horisontalement sur un pivot, pour laisser passer un à un des gens de pied. *Il y a des tourniquets de fer & de bronze dans les cours & jardins de Versailles.*

TOURNIQUET, se dit aussi en termes de Chirurgie, d'un instrument qui sert à comprimer les vaisseaux dans certaines opérations.

TOURNIQUET, se dit en termes d'Épingliers, d'une espèce de dévidoir à plusieurs branches qui sert à dresser le fil de laiton.

TOURNIQUET, se dit en termes de Facteurs d'orgues, d'un petit morceau de bois de forme carrée, qui sert à accorder les tuyaux.

TOURNIQUET, se dit en termes de Menuisiers, d'un petit morceau de bois attaché au bord d'un châssis, & servant à soutenir le châssis quand il est levé

TOURNIQUET, se dit en termes de Guerre, d'une poutre garnie de pointes de fer qu'on place dans une ouverture, dans une breche, ou à l'entrée du camp, pour disputer le passage à l'ennemi.

TOURNOI ; substantif masculin. On appeloit ainsi, dans le temps que régnoit l'ancienne chevalerie, toutes sortes de courses & combats militaires qui se faisoient conformément à certaines règles, entre plusieurs Chevaliers & leurs Écuyers, par divertissement & par galanterie. On nommoit *joutes*, des combats singuliers qui se faisoient dans les tournois d'homme à homme avec la lance ou la dague ; ces joûtes étoient ordinairement une partie des tournois.

Il est difficile de fixer l'époque de l'institution des tournois dont les Allemands, les Anglois & les François se disputent la gloire.

La plupart des auteurs Allemands prétendent que l'Empereur Henri I surnommé l'Oiseleur, qui mourut en 936, fut l'instituteur des tournois ; mais quelques-uns avec plus de fondement, en font honneur à un autre Henri qui est postérieur d'un siècle au premier. En ce cas les Allemands auroient peu d'avantage sur les François chez qui l'on voit les tournois établis vers le milieu du XI siècle, par Geoffroi, Seigneur de Preuilli en Anjou.

Selon les auteurs de l'histoire Bysantyne, les peuples d'orient ont appris des François l'art & la pratique des tournois ; & en effet notre nation s'y est toujours distinguée, jusqu'au temps de Brantome.

La veille des tournois étoit annoncée dès le jour qui la précédoit, par les proclamations des Officiers d'armes. Des Chevaliers qui devoient combattre, venoient

Digitized by Google

auſſi viſiter la place deſtinée pour les joutes. » Si venoit devant eux un » Hérault qui crioit tout en hault, » Seigneurs Chevaliers, demain » aurez la veille du tournoi, où » proueſſe ſera vendue & achetée » au fer & à l'acier.

On ſolenniſoit cette veille des tournois par des eſpèces de joutes appelées tantôt *eſſais* ou *éprouves*, *épreuves*, tantôt les *vêpres du tournoi*, & quelquefois *eſcremie*, c'eſt-à-dire *eſcrime*, où les Écuyers s'eſſayoient les uns contre les autres, avec des armes plus légères à porter & plus aiſées à manier que celles des Chevaliers, plus faciles à rompre, & moins dangereuſes pour ceux qu'elles bleſſoient : c'étoit le prélude du ſpectacle nommé le *grand tournoi*, le *maître tournoi*, *la maître éprouve* que les plus braves & les plus adroits Chevaliers devoient donner le lendemain.

Les dames s'abſtinrent dans les premiers temps d'aſſiſter aux grands tournois ; mais enfin l'horreur de voir répandre le ſang céda dans le cœur de ce ſexe né ſenſible, à l'inclination encore plus puiſſante qui le porte vers tout ce qui appartient aux ſentimens de la gloire, ou qui peut cauſer de l'émotion. Les Dames donc accoururent bientôt en foule aux tournois, & cette époque dût être celle de la plus grande célébrité de ces exercices.

Il eſt aiſé d'imaginer quels mouvemens devoit produire dans les eſprits la proclamation de ces tournois ſolennels annoncés long-temps d'avance, & toujours dans les termes les plus faſtueux ; ils animoient dans chaque province & dans chaque cour, tous les Chevaliers & les Écuyers à faire d'autres tournois où par toutes ſortes d'exercices, ils ſe diſpoſoient à paroître ſur un plus grand théâtre.

Tandis qu'on préparoit les lieux deſtinés aux tournois, on étaloit le long des Cloîtres de quelques Monaſtères voiſins, les écus armoriés de ceux qui prétendoient entrer dans les lices, & ils y reſtoient pluſieurs jours expoſés à la curioſité & à l'examen des Seigneurs, des Dames & demoiſelles. Un Héraut ou pourſuivant d'armes nommoit aux Dames ceux à qui ils appartenoient ; & ſi parmi les prétendans il s'en trouvoit quelqu'un dont une Dame eût ſujet de ſe plaindre, ſoit parcequ'il avoit mal parlé d'elle, ſoit pour quelque autre offenſe, elle touchoit l'écu de ſes armes pour le recommander aux Juges du tournoi, c'eſt-à-dire pour leur en demander juſtice.

Ceux-ci, après avoir fait les informations néceſſaires, devoient prononcer ; & ſi le crime avoit été prouvé juridiquement, la punition ſuivoit de près. Le Chevalier ſe préſentoit il au tournoi, malgré les ordonnances qui l'en excluoient, une grêle de coups que tous les autres Chevaliers faiſoient tomber ſur lui, le puniſſoit de ſa témérité & lui apprenoit à reſpecter l'honneur des Dames & les lois de la Chevalerie. La merci des Dames qu'il devoit réclamer à haute voix, étoit ſeule capable de mettre des bornes au châtiment du coupable.

La carrière où devoient ſe ſignaler les Chevaliers admis au tournoi, étoit environnée de ſuperbes échaffauds conſtruits en forme de tours, & partagés en loges & en gradins. Ils étoient deſtinés à placer les Rois, les Reines, les Princes & Princeſſes, & tout ce qui compoſoit leur Cour, les Dames & les Demoiſelles ; enfin les anciens Chevaliers qu'une

Digitized by Google

longue expérience au maniement des armes, avoit rendus les Juges les plus compétens. Ces vieillards à qui leur grand âge ne permettoit plus de s'y distinguer encore, touchés d'une tendresse pleine d'estime pour cette jeunesse valeureuse qui leur rappeloit le souvenir de leurs propres exploits, voyoient avec plaisir leur ancienne valeur renaître dans ces essains de jeunes Guerriers.

La richesse des étoffes & des pierreries relevoit encore l'éclat du spectacle. Des Juges nommés exprès, des Maréchaux du Camp, des Conseillers ou assistans avoient en divers lieux des places marquées pour maintenir dans le champ de bataille les lois des tournois, & pour donner leur avis à ceux qui pourroient en avoir besoin. Une multitude de Hérauts & Poursuivans d'armes répandus de toutes parts, avoient les yeux fixés sur les combattans, pour faire un rapport fidelle des coups qui seroient portés & reçus. Une foule de Menestriers avec toutes sortes d'instrumens d'une musique guerrière, étoient prêts à célébrer les prouesses qui devoient éclater dans cette journée. Des Sergens actifs avoient ordre de se porter de tous les côtés où le service des lices les appeleroit, soit pour donner des armes aux combattans, soit pour contenir la populace dans le silence & dans le respect.

Le bruit des fanfares annonçoit l'arrivée des Chevaliers superbement armés & équipés, suivis de leurs Écuyers tous à cheval. Des Dames & des Demoiselles amenoient quelquefois sur les rangs ces fiers esclaves attachés avec des chaînes qu'elles leur ôtoient seulement lorsqu'entrés dans l'enceinte des lices, ils étoient prêts à s'élancer. Le titre d'Esclave ou de serviteur de de la Dame que chacun nommoit hautement en entrant au tournoi, étoit un titre d'honneur qui devoit être acheté par des exploits; il étoit regardé par celui qui le portoit, comme un gage de la victoire, comme un engagement à ne rien faire qui ne fût digne de lui. *Servans d'amour*, leur dit un de nos Poëtes dans une ballade qu'il composa pour le tournoi fait à Saint-Denis sous Charles VI, au commencement de Mai 1389,

Servans d'amours, regardez doucement
Aux échafauts, Anges de paradis,
Lors jouterez fort & joyeusement,
Et vous serez honorés & chéris.

A ce titre les Dames daignoient joindre ordinairement ce qu'on appelle *faveur*, *joyau*, *noblesse*, *nobloy* ou *enseigne*; c'étoit une écharpe, un voile, une coiffe, une mantille, un bracelet, un nœud; en un mot quelque piece détachée de leur habillement ou de leur parure, quelquefois un ouvrage tissu de leurs mains, dont le Chevalier favorisé ornoit le haut de son héaume ou de sa lance, son écu, sa cotte d'armes ou quelqu'autre partie de son armure.

Souvent dans la chaleur de l'action, le sort des armes faisoit passer ces gages précieux au pouvoir d'un ennemi vainqueur, ou divers accidens en occasionnoient la perte. En ce cas la Dame en renvoyoit d'autres à son Chevalier, pour le consoler & pour relever son courage. Ainsi elle l'animoit à se venger & à conquérir à son tour les faveurs dont ses Adversaires étoient parés, &c

Digitized by Google

dont il devoit enſuite lui faire une offrande.

Ce n'étoit pas les ſeules offrandes que les Chevaliers vainqueurs faiſoient aux Dames ; ils leur préſentoient auſſi quelquefois les Champions qu'ils avoient renverſés, & les chevaux dont ils leur avoient fait vider les arçons.

Lorſque toutes ces marques, ſans leſquelles on ne pouvoit démêler ceux qui ſe ſignaloient, avoient été rompues & déchirées, ce qui arrivoit ſouvent par les coups qu'ils ſe portoient en ſe heurtant les uns les autres, & s'arrachant à l'envi leurs armes, les nouvelles faveurs qu'on leur donnoit ſur le champ, ſervoient d'enſeignes aux Dames, pour reconnoître celui qu'elles ne devoient point perdre de vue, & dont la gloire devoit rejaillir ſur elles.

Les principaux réglemens des tournois conſiſtoient à ne frapper que du tranchant & non de la pointe de l'épée, à ne point bleſſer le cheval de ſon Adverſaire, à ne porter de coups de lance qu'au viſage & entre les quatre membres, c'eſt-à-dire au plaſtron ; à ne plus frapper un Chevalier dès qu'il avoit ôté la viſière de ſon caſque ou qu'il s'étoit déheaumé ; à ne point ſe réunir pluſieurs contre un ſeul dans certains combats, comme dans celui qui étoit proprement appelé *joute*.

Le Juge de paix choiſi par les Dames avec un appareil curieux, étoit toujours prêt à interpoſer ſon miniſtère pacifique, lorſqu'un Chevalier ayant violé par inadvertance les lois du combat, avoit attiré contre lui ſeul les armes de pluſieurs combattans. Le Champion des Dames armé d'une longue pique ou d'une lance ſurmontée d'une coîffe, n'avoit pas plutôt abaiſſé ſur le heaume de ce Chevalier le ſigne de la clémence & de la ſauve-garde des Dames, que l'on ne pouvoit plus toucher au coupable ; il étoit abſous de ſa faute, lorſqu'on la croyoit en quelque façon involontaire ; mais ſi l'on s'appercevoit qu'il eût eu deſſein de la commettre, on devoit la lui faire expier par une rigoureuſe punition.

Celles qui avoient été l'ame de ces combats y étoient célébrées d'une façon particulière. Les Chevaliers ne terminoient aucun exercice ſans faire à leur honneur une dernière joute, qu'ils nommoient *le coup des Dames*, & cet hommage ſe répétoit en combattant pour elles à l'épée, à la hache d'armes & à la dague. C'étoit de toutes les joutes celle où l'on ſe piquoit de faire les plus nobles efforts.

Le tournoi fini, on s'occupoit du ſoin de diſtribuer les prix que l'on avoit propoſés, ſuivant les divers genres de force ou d'adreſſe par leſquels on s'étoit diſtingué, ſoit pour avoir briſé le plus grand nombre de lances, ſoit pour avoir fait le plus beau coup d'épée, ſoit pour être reſté plus long-temps à cheval ſans avoir été démonté ni déſarçonné, ſoit enfin pour avoir tenu plus long-temps de pied ferme dans la foule du tournoi, ſans ſe déheaumer, ou ſans lever la viſière pour reprendre haleine.

Les officiers d'armes faiſoient leur rapport du combat devant les juges qui prononçoient le nom du vainqueur. Souvent on demandoit l'avis des dames qui adjugeoient le prix comme ſouveraines du tournoi ; & quand il arrivoit qu'il n'étoit point adjugé au Chevalier qu'elles en avoient eſtimé le plus digne,

Digitized by Google

elles lui accordoient elles-mêmes un ſecond prix. Enfin lorſque le prix avoit été décerné, les officiers d'armes alloient prendre parmi les dames ou les demoiſelles celles qui devoient préſenter ce prix au vainqueur. Le baiſer qu'il avoit droit de leur donner en recevant le gage de ſa gloire, lui paroiſſoit le plus haut point de ſon triomphe.

Les tournois cependant furent toujours défendus par l'Égliſe à cauſe du ſang qu'on y répandoit. Il en coûta la vie en 1240, à ſoixante Chevaliers & Ecuyers dans un ſeul tournoi fait à Nuys près de Cologne. Nos Rois réprimèrent auſſi quelquefois la fureur des tournois, à cauſe des dépenſes énormes qui s'y faiſoient; mais ils les ranimèrent encore plus ſouvent par leur exemple. La paſſion de Charles VI pour cet exercice lui attira plus d'une fois des reproches très-ſérieux; car contre l'uſage ordinaire des Rois, il s'y meſuroit avec les plus adroits jouteurs, compromettoit ainſi ſa dignité, & expoſoit témérairement ſa vie en ſe mêlant avec eux.

Enfin le funeſte accident de Henri II tué dans un tournoi en 1559, ſous les yeux de toute une nation, modéra dans le cœur des François l'ardeur qu'ils avoient témoignée juſques-là pour ces ſortes d'exercices; cependant la vie déſœuvrée des grands, l'habitude & la paſſion renouvelèrent ces jeux funeſtes à Orléans, un an après la mort tragique de Henri II. Henri de Bourbon-Montpenſier, Prince du ſang, en fut encore la victime; une chute de cheval le fit périr. Les tournois ceſsèrent alors abſolument en France; ainſi leur abolition eſt de l'année 1560. Avec eux périt l'ancien eſprit de Chevalerie qui ne parut plus guère que dans les Romans. Les jeux qu'on continua depuis d'appeler *tournois*, ne furent que des carouſels, & ces mêmes carouſels ont entièrement paſſé de mode dans toutes les Cours de l'Europe.

TOURNOIEMENT; ſubſtantif maſculin. Action de ce qui tournoie. *Le tournoiement de l'eau.*

On appelle *tournoiement de tête*, une certaine indiſpoſition de cerveau, qui fait qu'il ſemble à celui qui en eſt atteint, que toutes choſes tournent.

TOURNOIR; ſubſtantif maſculin. Terme de Potiers, qui ſe dit d'un inſtrument de bois dont ces Artiſans ſe ſervent pour faire tourner leur roue.

TOURNOIS; adjectif des deux genres. Nom que l'on donnoit à la monnoie qui ſe battoit à Tours, & qui étoit plus foible d'un cinquième que celle de Paris. Il ſe dit préſentement des livres valant vingt ſous, à la différence des livres Pariſis qui en valoient vingt-cinq. On le dit de même de ſous valant douze deniers, à la différence des ſous Pariſis qui en valoient quinze. *Livres tournois. Sous tournois. Double tournois.* Il n'eſt plus d'uſage que dans le ſtyle des Notaires & du Palais.

TOURNON, (François de) d'une famille illuſtre entra dans l'Ordre de S. Antoine de Viennois, & s'y ſignala par ſa capacité dans les affaires & par ſon zèle pour la religion catholique. Son mérite lui fraya le chemin de la fortune. Il fut l'un des principaux Conſeillers du Roi François I, Archevêque d'Embrun, d'Auch, de Bourges, de Lyon, Abbé de Tournus, d'Ambournay, de la Chaiſe-Dieu, d'Ainay, de Saint-Germain des Prés,

Digitized by Google

de Saint-Antoine, &c. Clément VII l'honora de la pourpre en 1530, & le Roi l'envoya Ambaſſadeur en Italie, en Eſpagne & en Angleterre. Il ne ſe diſtingua pas moins par ſes ſuccès dans les négociations, que par ſon amour pour les ſciences. Il avoit toujours auprès de lui ou *Muret* ou *Lambin*, ou quelques autres hommes doctes. Il fonda à Paris le Collége de Tournon, qu'il donna depuis aux Jéſuites. Ce Prélat mourut en 1562, à 73 ans, après avoir préſidé au colloque de Poiſſy, où ſon éloquence éclata contre *Bèze*, qui ſe permettoit de mauvaiſes plaiſanteries ſur le Sacrement de l'Euchariſtie.

TOURNON, (Charles-Thomas Maillard de) iſſu d'une ancienne famille originaire de Savoye, nâquit à Turin en 1668. Clément XI, inſtruit de l'éminence de ſes vertus, le ſacra Patriarche d'Antioche en 1701, & l'envoya à la Chine en qualité de Légat Apoſtolique, pour y régler les différends ſurvenus entre les Miſſionnaires. Il arriva dans cet Empire en 1705. Son premier ſoin fut de défendre par un Mandement de mettre dans les Égliſes des tableaux, avec cette inſcription; *adorez le Ciel*, & de pratiquer le culte que les Chinois rendent à leurs ancêtres, à *Confucius* & aux Planètes. Il alla enſuite à Pékin, où l'Empereur lui fit un accueil favorable, & eut même la bonté de lui expliquer le ſens des paroles qu'il avoit défendu de placer dans les Egliſes; mais cette faveur ne fut que paſſagère. Peu de temps après, il fut conduit à Macao, & l'Evêque de Conon, ſon Vicaire apoſtolique fut banni. *Tournon* publia un mandement le 25 Janvier 1707, pour ſervir de réglement à la conduite que devoient garder les miſſionnaires, quand ils étoient interrogés ſur le culte des Chinois, & ce mandement ne raccommoda pas ſes affaires. Clément XI lui enenvoya le Chapeau de Cardinal la même année; mais il n'en mourut pas moins en priſon en 1710. C'étoit un homme d'une piété fervente & d'un zèle ardent; il avoit des intentions pures; mais les bonnes intentions n'excuſent pas les démarches précipitées. Les ſiennes le furent, & l'on ne peut nier qu'il garda trop peu de ménagement avec les Jéſuites, dont le crédit étoit au-deſſus du ſien. On prétend qu'il diſoit que quand *l'eſprit infernal ſeroit venu à la Chine, il n'y auroit pas fait plus de mal qu'eux.* A ſa mort il parut une eſtampe, où l'on repréſentoit un Jéſuite, qui, auprès du Cardinal mourant, s'emparoit de la barette, avec cette inſcription:

La dépouille, de droit, appartient au Bourreau.

Il faut ſavoir qu'on accuſoit les Jéſuites de l'avoir empoiſonné; mais le poiſon qui l'enleva à l'Egliſe, fut la diſette & les déſagrémens de la captivité la plus dure.

TOURNON; ville de France, dans le Vivarais, ſur le Rhône, à deux lieues au-deſſus de Valence & à ſeize lieues, oueſt, de Grenoble.

Il y a un bourg de même nom dans l'Agenois, à huit lieues, nord-eſt, d'Agen.

TOURNOYER; verbe neutre fréquentatif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Circumire.* Tourner en faiſant pluſieurs tours. *Il tournoyoit parcequ'il étoit ivre. Cette rivière ne fait que tournoyer. Les endroits où l'eau tournoie ſont dangereux pour les vaiſſeaux.*

TOURNOYER,

Digitized by Google

TOURNOYER, signifie figurément & familièrement n'aller pas droit à la conclusion d'une affaire, mais biaiſer, chercher des détours. *Il a beau tournoyer, il faut qu'il en vienne là.*

TOURNURE; ſubſtantif féminin du ſtyle familier. Tour. *Son procès prend une mauvaiſe tournure. Il a une tournure d'eſprit agréable.*

TOURNUS; ville de France, en Bourgogne, ſur la Saône, entre Macon & Châlons.

TOURREIL, (Jacques de) né à Toulouſe en 1656, du Procureur Général du Parlement, fit paroître dès ſa jeuneſſe, beaucoup d'inclination pour l'éloquence. La Capitale lui parut propre à le perfectionner dans le Droit & dans les Belles-Lettres. Il s'y rendit & remporta le prix de l'Académie Françoiſe en 1681 & en 1683; cette Compagnie lui ouvrit ſes portes, à l'exemple de l'Académie des Belles-Lettres qui l'avoit déjà reçu dans ſon ſein. Pontchartrain, Contrôleur général, l'attira chez lui comme un homme de mérite & de confiance, dont le commerce & les ſoins pouvoient être utiles au Comte ſon fils. Lorſque l'Académie Françoiſe préſenta au Roi ſon Dictionnaire, Tourreil étoit à la tête de ce Corps; il fit à cette occaſion vingt-huit complimens différens qui eurent tous des grâces particulières. Son principal Ouvrage eſt une *Traduction* françoiſe de pluſieurs *Harangues de Démoſthènes*, qu'on a imprimée avec ſes autres Ouvrages, en 1721, en 2 vol. *in*-4°. & en 4 vol. *in*-12. Il eſt le premier qui ait fait ſentir aux François ce que valoit ce grand Orateur. Il eſt fâcheux qu'en voulant lui donner les ornemens de l'art, il ait quelquefois étouffé les grâces ſimples & naïves de la nature. Il tâche de donner de l'eſprit à un homme qui brilloit principalement par ſon génie. Si Tourreil ne rendit pas exactement ſon modèle dans ſes écrits, il en prit du moins les mœurs & les ſentimens. Ame droite & ſincère, à l'épreuve de la crainte & de l'intérêt, il n'eut de plaiſir que celui de l'amour des Lettres, & d'autre ambition que celle de remplir les devoirs d'une exacte probité. On l'accuſoit d'être un peu rude & trop bruſque; mais ces défauts tenoient de près au caractère de ſes vertus. Il empêcha par ſes intrigues la réception de l'Abbé de Chaulieu à l'Académie Françoiſe. Tourreil eſt un de ceux qui ont le plus contribué au *Recueil des Médailles ſur les principaux événemens du Règne de Louis XIV*, réimprimé en 1702. Cette Edition lui valut une augmentation de la penſion que la Cour lui avoit accordée. Il mourut en 1714, à 58 ans.

TOURS; ville archiépiſcopale de France, Capitale de la Touraine, ſituée entre la Loire & le Cher, à 23 lieues, nord-eſt, de Poitiers, 24, ſud-oueſt, d'Orléans, & 60, ſud-oueſt, de Paris, ſous le 21 degré, 32 minutes, 10 ſecondes de longitude, & le 47e, 23 minutes, 44 ſecondes de latitude. C'eſt le ſiége d'un Bailliage, d'un Préſidial, d'une grande Maîtriſe des Eaux & Forêts & d'une Maîtriſe particulière, d'une Election, d'un Grenier à ſel, d'une Juridiction conſulaire, *&c.*

Cette ville eſt grande, belle & marchande: on y compte 138 rues, 4 Chapitres, 16 Paroiſſes, tant dans la ville que dans les Fauxbourgs, 9 Couvens d'hommes, 8 Com-

Digitized by Google

munautés de filles, 3 Hôpitaux, & environ 40 mille Habitans.

On entre dans Tours par douze grandes portes, & cette ville a cinq fauxbourgs, sous les noms de la Riche, S. Eloy, S. Etienne, S. Pierre des Corps & S. Symphorien.

Les maisons de la ville sont bâties d'une pierre extrêmement blanche, ce qui leur donne une belle apparence, & elles sont toutes couvertes d'ardoises : les rues sont en général assez belles, & six fontaines publiques, construites dans les différens quartiers de la ville, contribuent à y entretenir la propreté.

Le Chapitre de l'Eglise Métropolitaine de Tours fut établi par Saint Bauld, un de ses Evêques du temps de Clotaire I : c'est un des plus illustres du royaume. Il est composé de huit dignités & cinquante-deux Canonicats, dont sept ont été réunis pour différens établissemens. Outre les dignités il y a sept personnats, & un nombreux Clergé pour le bas-Chœur ; savoir, onze Officiers Ecclésiastiques, seize Vicaires & plusieurs Chapelains.

Les Dignitaires du Chapitre sont le *Doyen*, *le Tréſorier*, *le Grand Archidiacre*, *le Chantre*, *le Chancelier*, *l'Archidiacre d'Outre Vienne*, *l'Archidiare d'Outre-Loir & le Grand Archiprêtre*. Les personnats sont le *Théologal*, *le Grand-Pénitencier*, *le ſous-Chantre & quatre Archiprêtres*.

L'Eglise Collégiale de Saint-Martin est une des plus vastes du Royaume ; elle est flanquée par une grande tour, appelée la *tour de Charlemagne*, & du côté du midi par celle de l'Horloge ; on les voit de dix lieues à la ronde. Le tombeau de Saint-Martin est le grand Autel ; il est de marbre noir, blanc & jaspé, & n'est élevé de terre que d'environ trois pieds.

Le Chapitre de Saint Martin a près de quatre cens Bénéficiers : il est composé d'un Abbé qui est le Roi ; d'un grand nombre de Chanoines d'honneur Laïques, qui sont les Ducs de Bourgogne, d'Anjou, de Bretagne, de Vendôme, de Nevers ; les Comtes de Flandre, de Dunois, de Douglas en Ecosse ; les Seigneurs de Preuilly & de Partenay. Par ancienne transaction & coutume immémoriale, marquées dans le Rituel & dans les Statuts de cette Eglise, le Roi en est Abbé, Protecteur & Chanoine. Lorsqu'il fait sa première entrée dans cette Eglise, il a droit de nommer un Chanoine. Outre le titre d'Abbé, ce Chapitre a neuf dignités, quatorze Prevôtés, quarante-cinq Canonicats ; cinquante Vicaires en titre & plusieurs Officiers.

Les Dignitaires sont le *Doyen*, le *Sous-Doyen*, le *Tréſorier*, le *Chantre*, l'*Ecolâtre*, le *Celérier*, l'*Aumônier*, le *Granger*, & le *Chambrier* ; ils sont tous en même temps Chanoines, excepté le Doyen & le Sous-Doyen.

Les Prevôtés sont celles de *Mahiet*, de *Vallieres*, de *Milcey*, d'*Oé*, de la *Varenne*, de *Reſtigny*, de l'*Éré*, d'*Anjou*, *de Courçoy*, de *Saint-Eſpain*, de *Blaſtay*, d'*Antogny*, de *Sueſvre*, & de *Chalantre*. Tous ces Titulaires sont à la présentation du Doyen & à la collation du Chapitre. L'Abbé de Comari & le Prieur de Saint-Côme reçoivent du Chapitre l'investiture de l'Abbaye & du Prieuré. Les Canonicats & huit Sémiprébendes sont à la pleine collation du Chapitre. Les Vicaires en titre sont à la présen-

Digitized by Google

tation & à la collation des Dignitaires & des Chanoines.

Les Officiers ou Dignitaires inférieurs en titre ſont le *Sous-Chantre*, le *Sous-Pelletier*, le *Sous-Ecolâtre*, le *Sénéchal*, le *Preſtimoine* de Morignan, le *Preſtimoine* de Châtillon, & le *Preſtimoine* de Milan. Le Sous-Chantre & le Sous-Pelletier ſont à la nomination du Chantre & à la collation du Chapitre : le Sénéchal eſt à la préſentation du Doyen ; le Sous-Ecolâtre à celle de l'Ecolâtre & à la collation du Chapitre ; les trois preſtimoines comme le Sénéchal, à la préſentation du Doyen & à la collation du Chapitre.

Outre ces Dignitaires, il y a ſix *Aumoniers*, trois *Clercs d'aumône* en titre, quatre *Marguilliers*, deux *Incepteurs*, deux *Pénitenciers*, deux *Sacriſtains*, un *Oblatier*, huit *Chapelains*, & dix *enfans de Chœur*.

Les ſix Aumôniers ſont à la préſentation du Sous-Doyen ; leurs fonctions conſiſtent à porter le bénitier aux proceſſions, à être les Directeurs ſpirituels des Dignitaires, Prévôts & Chanoines dans leurs maladies, & à garder leur corps après leurs décès juſqu'à la ſépulture. Les trois Clercs d'aumônes ſont à la préſentation de l'Aumônier Dignitaire ; ils répondent les Meſſes, & gardent le corps de l'Abbeſſe de Beaumont après ſon décès, juſqu'à la ſépulture. Les quatre Marguilliers ſont à la préſentation du Chambrier : ils ſont chargés de parer le grand Autel, garder le tombeau de Saint Martin, lire les Evangiles aux Pélerins, prendre ſoin des reliques, & ſonner le premier coup de Matines. Les deux Incepteurs ſont à la nomination & inſtitution du Chapitre ; ils chantent aux fêtes ſemi-doubles, ſimples & féries, le *Venite Exultemus*, les premières antiennes & répons à l'Office, & rempliſſent les fonctions de Sous-Chantre & de Sous-Pelletiers à la Meſſe. Les deux Pénitenciers & les Sacriſtains ſont à la nomination du Chapitre. L'Oblatier, chargé de fournir le pain pour le ſaint ſacrifice & pour la communion, eſt à la préſentation du Doyen. Quelques-uns des Chapelains ſont à la préſentation du Roi, & en patronage laïque ; les autres à la préſentation des Chanoines, & tous à la collation du Chapitre.

Outre les dix enfans de Chœur, leſquels ont un Maître de Muſique, un Maître de Latin pour les inſtruire, il y a encore pluſieurs Muſiciens gagiſtes, un *Pauvre* de Saint-Martin, fondé par Louis XI, & pluſieurs Officiers Laïques pour le ſervice de l'Egliſe. Le Pauvre de Saint Martin eſt élu par le Chapitre à la pluralité des voix, & pour être élu, il faut qu'il paroiſſe n'avoir aucun bien : il eſt logé, vêtu, nourri, & entretenu de toutes choſes, ſain & malade, aux frais du Chapitre, & il ne peut être deſtitué que pour déréglemens de mœurs. Il aſſiſte aux Proceſſions ſolennelles & à l'Office des jours ſolennels, vêtu d'une robe moitié rouge & moitié blanche.

Il y a deux autres Chapitres à Tours, celui de *Saint-Venant*, & celui de *Saint Pierre de Puellier*, qui ſont tous deux ſous la diſcipline du Chapitre de Saint-Martin. Les Chapitres de ces deux Egliſes Collégiales, qui ſont en même temps paroiſſiales, ont chacun dix Chanoines.

Il y a auſſi à Tours une ſociété

Digitized by Google

d'Agriculture dont l'établiſſement eſt du 24 Février 1761.

Cette ville a toujours été renommée par la beauté de ſes étoffes de ſoie. Le Roi ayant déſiré de faire fabriquer en France des damas pour meubles, à l'Inſtar de ceux de Gènes, & de tranſporter dans ſon royaume cette partie de commerce, a choiſi cette ville comme la plus propre pour y établir une manufacture royale en ce genre d'étoffe. Le miniſtre confia en 1744 le ſoin de cet établiſſement à M Hardion, à qui ont ſuccédé Mrs. Soulas frères en 1750: enfin elle eſt paſſée dans les mains de M. Papillon, par arrêt du conſeil du 10 Mai 1760: elle fabrique 1°. des damas de trois couleurs, fond cramoiſi & blanc liſeré de vert.

Des damas fond vert & blanc liſeré de couleur aurore.

Enfin des damas en d'autres fonds & liſerés ſuivant le goût des perſonnes qui les commandent.

On y fabrique, 2°. des damas en deux couleurs fond cramoiſi & blanc, fond vert & blanc, fond bleu & blanc, &c.

On y fabrique, 3°. des damas unis & d'une ſeule couleur, en cramoiſi, vert, jaune, bleu, &c. ces damas diffèrent de prix ſuivant le nombre des portées qui en conſtituent la qualité; il y en a de ſupérieurs à ceux de Gènes. Ils ont tous vingt pouces de laize entre les deux liſières, ce qui eſt la laize de Gènes.

En quatrième lieu on y fabrique des moires pour meubles, des taffetas de cinq huitièmes de laize pour rideaux; des gros de tours de quinze ſeizièmes de laize, également pour rideaux de fenêtres & de lits, le tout en une, deux ou trois couleurs ſelon qu'elles conviennent aux damas.

Il ſe fabrique encore dans cette ville des rubans de toute eſpèce, de différentes largeurs, d'unis, de façonnés, à deux endroits ou à un, de gauffrés, à réſeaux, de ſimples & de doubles, liſſés. Il y a une rafinerie; une manufacture du tirage des ſoies; une autre pour le dévidage des ſoies teintes, & une pour l'apprêt des ſoies; outre une fabrique de mouchoirs de ſoie, façon de perſe, de toutes couleurs.

TOURTE; ſubſtantif féminin. Eſpèce de pâtiſſerie. *Une tourte de ris de veau. Une tourte de moelle. Une tourte de mirabelles.*

TOURTEAU; ſubſtantif maſculin & terme de blaſon. Il ſe dit d'une pièce d'armoirie ronde, pleine & de couleur. *Le tourteau ne diffère du beſan qu'en ce que celui-ci eſt de métal. Il porte d'argent à trois tourteaux d'azur.*

TOURTEAU, eſt auſſi un vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de gâteau.

TOURTEREAU; ſubſtantif maſculin. Jeune tourterelle. *Nourrir des tourtereaux.*

TOURTERELLE; ſubſtantif féminin. *Turtur.* Oiſeau du genre des pigeons: ſa longueur eſt de dix pouces, & ſon envergure en a vingt & un; le bec eſt aſſez délié & long d'un pouce, d'un bleu ſombre en dehors & rouge endedans; la langue eſt petite; l'iris eſt mêlé de jaune & de rouge & entouré d'une peau de la même couleur; les pattes ſont rouges, & les griffes noires; la tête & le milieu du dos ſont d'un bleu noir cendré; les épaules & le croupion d'un rouge ſale ou de rouille; la poitrine & le ventre blanchâtres;

Digitized by Google

la gorge d'une couleur vineuse : chaque côté du cou eſt un peu vert & orné de très-belles plumes noires, dont les pointes ſont blanchâtres; les longues plumes extérieures des ailes ſont brunes; celles du milieu cendrées, & les plumes intérieures ont leurs bords rouges : les plumes de la queue ont leurs pointes & leur texture extérieure blanchâtres.

Les tourterelles vont deux à deux; & quand il en meurt une des deux, celle qui reſte vit ſeule ſans en vouloir ſouffrir aucune autre. Cet oiſeau aime à habiter les lieux ſablonneux, écartés & montagneux : il ſe tient ſur le haut des arbres, où il fait ſon nid, & il n'en deſcend que pour aller butiner dans les campagnes & dans les jardins : il vit de toutes ſortes de graines; il aime ſur-tout le millet. La chair de la tourterelle eſt moins sèche que celle du pigeon ramier; elle eſt d'un meilleur goût, & produit un bon ſuc. Quand cet oiſeau eſt gras, tendre & jeune, c'eſt un manger délicieux; mais quand il vieillit, ſa chair devient maſſive & coriace, & n'eſt plus propre qu'à faire du bouillon : elle a d'ailleurs les mêmes propriétés que celle du pigeon.

On voit des tourterelles toutes blanches, même dans nos climats. La femelle de la tourterelle des Indes orientales eſt blanche par-tout le corps, excepté les pieds qui ſont rouges; ſon bec eſt noir comme celui du mâle. Celui-ci a la tête, le cou, la poitrine & une partie des ailes, de même que le dos juſqu'au croupion, d'un brun rougeâtre; le bas ventre eſt jaunâtre, l'iris de couleur écarlate, le cou cendré de noir. On en élève dans des cages en Angleterre, où on les nourrit de chenevis, de millet, & ſur-tout de bled.

La tourterelle d'Amérique qui ſe trouve dans les petites îles eſt plus petite, mais plus graſſe que celle de France. On prend beaucoup de ces tourterelles avec des filets ou lacets; elles ſe nourriſſent de fruits de monbin & de ceux des oliviers ſauvages. La chair de cet oiſeau eſt autant eſtimée des Inſulaires que celle de l'ortolan l'eſt parmi nous. On voit auſſi à Cayenne deux eſpèces de tourterelles; l'une nommée *tourterelle des grands bois*, & l'autre *tourterelle vulgaire* ou *haroutous*. La tourterelle de la Jamaïque a la tête & le menton d'un bleu charmant & bordés de blanc; le reſte du plumage eſt d'un brun jaune. La tourterelle de l'île des Bardades n'eſt pas plus grande qu'une alouette; elle reſſemble beaucoup à la petite colombe ſauvage du Bréſil : le haut de ſa tête eſt bleu, le dos d'un brun clair, les ailes tiquetées de bleu & de pourpre.

Quand on parle de la tourterelle comme d'un oiſeau bon à manger, on ne ſe ſert que du mot de tourtre. *On nous ſervit des tourtres rôties.*

TOURTIÈRE; ſubſtantif féminin. Uſtenſile de cuiſine qui ſert à faire cuire des tourtes. *Une tourtière d'argent. Une tourtière de cuivre étamé.*

TOURTRE; *voyez* TOURTERELLE.

TOURVILLE, (Anne-Hilarion de Conſtantin de) fut reçu Chevalier de Malte à quatre ans, mais il n'en fit point les vœux, quoiqu'il eût fait ſes caravanes avec beaucoup de diſtinction. Ayant armé un vaiſſeau en courſe avec le Chevalier d'Hocquincourt, ils firent des priſes conſidérables, & ce qui eſt plus glorieux, ils donnèrent des preuves du courage le plus intrépide. Ils

Digitized by Google

mirent en fuite ſix navires d'Alger, & contraignirent à une honteuſe retraite trente-ſix galères. Le Roi l'attacha à la marine royale en lui donnant le titre de Capitaine de vaiſſeau. Il commanda ſous le Maréchal de *Vivonne* au combat de Palerme, où il ſe ſignala. Honoré du titre de chef d'eſcadre en 1677, il combattit ſous *Duqueſne*, & mérita de remplacer ce grand homme. Lieutenant Général en 1681, il poſta en plein jour la première galiotte pour bombarder Alger : opération qui ne s'étoit encore faite que de nuit. Il cueillit de nouveaux lauriers en forçant au ſalut en 1689, l'Amiral d'Eſpagne, quoiqu'il n'eût que 350 hommes & 50 canons, & que ſon ennemi eût 500 hommes & 70 pièces de canons. L'année d'après il paſſa le détroit de Gibraltar avec une eſcadre de 20 vaiſſeaux de guerre pour ſe joindre au reſte de l'armée navale, qui étoit à Breſt, & il fit cette jonction importante à la vue même des ennemis. On le chargea du commandement de toute l'armée navale ; il chercha la flotte ennemie pour la combattre, mais elle prit le parti de la retraite. Enfin le Roi le fit Vice-Amiral & Général de ſes armées navales, l'an 1690, avec une permiſſion d'arborer le pavillon d'Amiral. Ce fut cette même année qu'il remporta une victoire ſignalée ſur les Anglois & les Hollandois juſqu'alors maîtres de l'Océan. Dix-ſept de leurs vaiſſeaux briſés & démâtés, allèrent échouer & ſe brûler ſur les côtes ; le reſte alla ſe cacher vers la Tamiſe, ou entre les bancs de la Hollande. L'illuſtre vainqueur fut vaincu à ſon tour en 1692, à la funeſte journée de la Hogue, mais cette défaite n'a point terni ſa gloire. Ce Héros mourut à Paris en 1701, à 59 ans. On a imprimé ſous ſon nom des *Mémoires* qui ne ſont ni de lui ni dignes de lui.

TOUSELLE ; ſubſtantif féminin. Sorte de grain qui ſe cultive dans quelques provinces & particulièrement en Languedoc : il a l'épi ſans barbe, la tige aſſez haute, & eſt plus gros que le froment ordinaire. On en fait du pain fort blanc.

TOUSSAINT ; ſubſtantif féminin. Fête que l'Egliſe célébre le premier jour de Novembre en l'honneur de tous les Saints. Originairement c'étoit la dédicace de l'ancien Panthéon de Rome, appelé *la Rotonde*, qui fut converti en Egliſe, ſous le titre de Sainte Marie-aux-Martyrs, par Boniface IV le 13 de Mai en 613. Grégoire III en 731, fit bâtir une Chapelle en l'honneur de tous les Saints, & inſtitua une fête & un office pour ce jour. Ce ne fut d'abord que pour la Chapelle du Pape ; mais Grégoire IV en 835, l'étendit dans toute l'Egliſe, ayant engagé Charlemagne à la faire célébrer dans ſon empire. Il lui donna le nom de la *Fête de tous les Saints*, & la fixa au premier Novembre. Le Concile de Selingeſtat, en l'onzième ſiècle, lui donne une vigile qui fut reçue dans l'Egliſe ; & Sixte IV, en 1480 lui établit une octave.

TOUSSER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Tuſſire.* Faire l'effort & le bruit que cauſe la toux. *Elle touſſe continuellement. Il n'a pas touſſé cette nuit.*

TOUSSER, ſignifie auſſi faire ce même bruit exprès & à deſſein. *Un Prédicateur qui ne ſait pas ſon ſermon, touſſe pour ne pas paroître chercher ce que ſa mémoire ne lui rappelle pas promptement. Il a été un temps où*

Digitized by Google

l'on affectoit de touſſer pour donner plus de grâce à la déclamation; c'eſt pourquoi à la marge des ſermons de Maillard imprimés vers l'an 1500, cet Auteur a marqué par des hem, hem, *les endroits où il avoit touſſé.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue ou brève. *Voyez* VERBE.

TOUSTAIN, (Charles-François) Bénédictin de la Congrégation de St Maur, naquit en 1700 dans le Diocèſe de Séez, d'une famille illuſtre & ancienne. Après avoir appris l'Hébreu & le Grec, il voulut acquérir des notions de toutes les autres langues orientales. Il étudia même l'Italien, l'Allemand, l'Anglois & le Hollandois, pour ſe mettre en état d'entendre les Auteurs de ces différens pays. Ses ſupérieurs inſtruits de ſes talens, le chargèrent de travailler, conjointement avec ſon ami Dom *Taſſin*, à une édition de St *Théodore Studite*, qu'il abandonna pour ne s'occuper que de ſa nouvelle Diplomatique, dont le premier volume parut en 1750, *in-4°*. Après ſa mort arrivée en 1754, Dom *Taſſin* entreprit la continuation de cet ouvrage important. Il en a fait imprimer en 1755, le ſecond volume, en 1757, le troiſième; en 1759, le quatrième; en 1762, le cinquième; en 1765, le ſixième & le dernier, ſans s'écarter du plan tracé dans la préface.

TOUT, OUTE; adjectif. *Omnis.* Qui comprend l'univerſalité d'une choſe conſidérée en ſon entier. *Tous les peuples de la terre. Toute la France. Tout le public. Toutes les plantes. Tous les oiſeaux. Voilà toute ma recette. Il a vendu tout ſon bien.*

TOUT, ſe dit pareillement de l'entière étendue; de l'entière faculté de certaines choſes, ſoit phyſiques, ſoit morales; & c'eſt dans ce ſens qu'on dit, *parler avec toute la grâce poſſible. Agir avec toute l'adreſſe imaginable. Il vous obligera de tout ſon cœur. Le Prince lui donna tout pouvoir dans cette affaire. Cela lui fit perdre tout le crédit qu'il avoit à la Cour.*

TOUT, s'emploie dans la ſignification de chaque, & alors il n'eſt point ſuivi de l'article. *Tout homme qui manque à ſon devoir eſt répréhenſible. Tout Juge qui ſe laiſſe prévenir eſt digne de blâme. Toute peine mérite ſalaire. Toute prétention injuſte doit être proſcrite.*

On dit, *par toute terre, par tout pays*; pour dire, en quelque lieu que ce ſoit.

TOUT, ſe joint encore avec pluſieurs autres manières de parler, qui ſans cela n'auroient aucun ſens. *Tout beau. Tout doux. Tout de bon. Tout à coup. Tout d'un coup. Tout à fait.* &c.

On dit, *ſomme toute*; pour dire, ſomme totale, toutes les ſommes jointes enſemble; & figurément, pour dire, à tout prendre. *Il eſt riche, il eſt jeune & bien fait, mais ſomme toute c'eſt un pauvre homme.*

On dit, *aller, courir à toutes jambes, à toute bride*; pour dire, aller, courir fort vîte.

On dit, *prendre à toutes mains*; pour dire, prendre de tous côtés, acquérir de tous côtés par toutes ſortes de voies, ſoit juſtes, ſoit injuſtes.

A TOUT HASARD, ſe dit adverbialement, pour dire, qu'on veut courir le riſque de tout ce qui peut arriver. *Il prit à tout haſard la réſolution de retourner à la Cour.*

TOUT, eſt auſſi ſubſtantif maſculin, & ſignifie, une choſe qui a des parties, conſidérée en ſon entier. *Voulez-vous acheter le tout, je vous le*

Digitized by Google

vendrai. Le tout eſt plus grand que ſa partie. Réunir pluſieurs portions pour en former un tout.

Il s'emploie auſſi ſubſtantivement ſans être précédé de l'article. *Tout eſt perdu. Je n'ai pas encore tout dit. Il a tout payé. J'aurai tout ou rien.*

On dit de deux choſes que l'on veut comparer enſemble, & qui ſont pourtant extrêmement différentes, qu'*il y a de la différence du tout au tout.*

On dit au jeu de brelan, *va tout;* pour dire, haſarder en un ſeul coup tout l'argent qu'on a devant ſoi.

TOUT, s'emploie encore ſubſtantivement pour dire, toutes choſes, toutes ſortes de choſes. *Il a une femme qui ſe mêle de tout. Elle peut tout à la Cour. Tout bien conſidéré je crois que c'eſt là le parti le plus ſage.*

On dit familièrement, *ſe faire à tout, ſe prêter à tout;* pour dire, s'habituer, ſe prêter aux uſages, aux convenances, *&c.* ſuivant les temps, les lieux & les perſonnes.

On dit familièrement, *tout compté, tout rabattu;* pour dire, tout étant bien examiné, toutes compenſations faites. *Tout compté, tout rabattu vous me devez encore vingt écus. Tout compté, tout rabattu cette maiſon vaut bien la vôtre.*

On dit auſſi, *ce n'eſt pas tout;* pour dire ce n'eſt pas aſſez, il ne ſuffit pas. *Ce n'eſt pas tout de mettre des enfans au monde, il faut leur donner de l'éducation. Ce n'eſt pas tout que d'avoir du talent, il faut encore en faire uſage. Eſt-ce là tout ce que vous avez à m'ordonner.*

LE TOUT, eſt une façon de parler dont on ſe ſert après l'énumération de pluſieurs choſes pour les joindre toutes enſemble. *Il a payé différentes ſommes à la décharge de la ſucceſſion, le tout ſe monte à dix mille francs. Il a fait parler de votre affaire au Miniſtre & à pluſieurs perſonnes de conſidération, le tout pour vous rendre ſervice.*

On appelle, *le tout enſemble,* ce qui réſulte de l'aſſemblage de pluſieurs parties qui forment un tout. *Le deſſein de ce tableau n'eſt pas auſſi correct qu'on le déſireroit, & il y a quelques traits un peu durs; mais le tout enſemble fait un bon effet.*

On dit, *mettre le tout pour le tout;* pour dire, haſarder toutes choſes, ne rien épargner, ne rien ménager pour venir à bout d'une affaire.

On dit de ce qu'il y a de principal, de plus important dans une choſe, que *c'eſt le tout. Quand on eſt bien avec Dieu, c'eſt le tout.*

On dit dans le même ſens, *le tout eſt d'être bien avec Dieu. Le tout eſt de bien faire ſon devoir.* Et l'on dit familièrement de quelqu'un qui eſt extrêmement aimé d'une autre perſonne, *que c'eſt le tout de cette perſonne-là, que cette perſonne-là en fait ſon tout.*

En termes d'Armoiries, on dit, *ſur le tout,* en parlant d'un écuſſon mis ſur les quartiers. Et l'on dit, *ſur le tout du tout,* en parlant d'un écuſſon poſé ſur les quartiers de l'écu qu'on dit être ſur le tout.

On dit encore en termes d'Armoiries, *brochant ſur le tout,* en parlant d'une pièce qui paroît tout entière ſur les autres pièces de l'écu.

CHISSEY, en Génevois, parti d'or & de gueules, au lion de ſable brochant ſur le tout.

Au jeu on appelle *le tout,* la troiſième partie qui ſe joue après qu'un des deux joueurs a perdu partie & revanche, & où l'on joue autant d'argent

Digitized by Google

d'argent qu'on en a joué dans les deux parties précédentes. *Nous avons joué partie, revanche & le tout. Il a gagné le tout. Je n'ai pas voulu jouer le tout.*

On appelle *le tout du tout*, la partie qui ſe joue après que la même perſonne a perdu partie, revanche & le tout, & dans laquelle on joue autant d'argent que l'on a joué dans toutes les trois parties précédentes. *Il voulut jouer le tout du tout. J'étois piqué, & je propoſai de prendre le tout du tout. Quand je ſuis ſorti ils en étoient au tout du tout. Perdre le tout du tout.*

A TOUT; façon de parler adverbiale propre à certains jeux des cartes, & qui ſe dit de la couleur dont eſt la triomphe. *J'ai perdu pour n'avoir pas joué à tout. Il falloit faire à tout avant de jouer votre roi.*

On en fait auſſi un ſeul mot, & alors il eſt ſubſtantif maſculin. *Je n'avois qu'un atout. Il a commencé par jouer ſes trois atouts.*

TOUT, eſt encore un adverbe qui ſignifie entièrement, ſans exception, ſans réſerve. *Je ſuis tout prêt à faire ce que vous déſirerez. Il eſt tout à vous. Elle boit ſon vin tout pur. C'eſt un homme tout plein d'honneur. Ces ſortes de chevaux ſont tout bons ou tout mauvais. Ils demeurèrent tout ſtupéfaits.*

TOUT, employé dans l'acception précédente devant un adjectif féminin qui commence par une conſonne, devient adjectif & reçoit le genre & le nombre. *Elle eſt toute conſolée. Un chimiſte ayant dédié au Pape Léon X, un livre où il ſe vantoit d'apprendre la manière de faire de l'or, s'attendoit à recevoir un préſent magnifique; mais le Pape ne lui envoya qu'une grande bourſe* toute vide, *& il lui fit dire que puiſqu'il ſavoit faire de l'or, il lui ſuffiſoit d'avoir où le ſerrer.*

Mais devant les adjectifs féminins qui commencent par une voyelle, *tout* redevient adverbe. *Elle parut tout interdite. Les dernières figures que vous m'avez envoyées étoient tout autres que les premières. Il avoit les jambes tout en ſang.*

TOUT, ſe joint avec pluſieurs prépoſitions ou adverbes, & avec pluſieurs façons de parler dans leſquelles ſans avoir d'autre ſens que celui des prépoſitions & des adverbes avec leſquels il ſe joint, il ſert de ſuperlatif, ou à leur donner quelque énergie. *Parler tout haut. Chanter tout bas. Il les reçut tout froidement. Je lui répondis tout nettement que.... Il demeure tout auprès de la fontaine. Il a tout au plus mille écus de rente. Nous partirons tout de ſuite. Il lui paſſa ſon épée tout au travers du corps. J'en ſais tout autant que lui. Il eſt tout au moins auſſi riche qu'elle. Marchons tout doucement. Vous le prendrez tout comme il vous plaira.*

On dit dans le ſtyle familier, *ce que vous dites-là ſont tout autant de fables, ſont tout autant de viſions*; pour dire, toutes les choſes que vous dites ſont toutes fables, ſont toutes viſions.

C'EST TOUT UN; façon de parler familière, pour dire, cela eſt égal, c'eſt la même choſe. Et dans le même ſens on dit proverbialement, *c'eſt tout un, mais ce n'eſt pas de même.*

TOUT, s'emploie auſſi adverbialement avec toutes ſortes d'adjectifs, & même avec certains ſubſtantifs, dans la ſignification de quoique, encore que, ou de quelque. En ce ſens il ne ſe décline que devant les

Digitized by Google

adjectifs féminins qui commencent par une conſonne. *Les plus grands philoſophes tout éclairés qu'ils paroiſſent, ignorent les cauſes de beaucoup d'effets naturels. Tout intrigant qu'il eſt. La vertu tout auſtère qu'elle eſt, fait goûter de véritables plaiſirs. Toute belle que vous êtes.*

TOUT, s'emploie encore adverbialement ſans ſe décliner dans ces façons de parler, *tout cœur, tout eſprit*; pour dire, plein de cœur, plein d'eſprit. *Cette dame eſt tout cœur. Elle eſt tout eſprit. Ils ſont tout cœur, tout eſprit.* On dit auſſi indéclinablement, *cette femme eſt tout œil & tout oreille, il n'y a rien qu'elle ne voie & qu'elle n'entende.*

DU TOUT, employé adverbialement, ſe joint avec *rien* & *point*, pour rendre la négative plus forte, & ſignifie, en aucune façon, nullement, abſolument rien. *Je ne demande rien du tout. Elle ne lui en donna point du tout.*

EN TOUT, s'emploie adverbialement pour ſupputer, pour compter, & il ſignifie, ſans rien omettre, tout étant compris. *Je ne lui dois en tout que cinquante écus.*

EN TOUT ET PAR TOUT, ſe dit adverbialement, & familièrement pour ſignifier entièrement. *Elle le contredit en tout & partout.*

PARTOUT, ſe dit adverbialement, pour ſignifier en tous lieux. *C'eſt une nouvelle qu'on raconte partout.*

PARTOUT, ſignifie auſſi en quelque lieu que ce puiſſe être. *On lui fait fête partout où elle va. On reprend ſon bien partout où on le trouve.*

APRÈS TOUT, s'emploie adverbialement pour ſignifier dans le fond, tout bien conſidéré. *Après tout ce moyen eſt le meilleur pour réuſſir.*

SURTOUT, s'emploie adverbialement pour ſignifier, principalement, plus que toute autre choſe. *Je l'ai chargé ſurtout de travailler à votre affaire.*

Le monoſyllabe du maſculin eſt bref au ſingulier & long au pluriel. Le féminin a la première ſyllabe brève, & la ſeconde très-brève.

TOUTE-BONNE. *Voyez* ORVALE.

TOUTE-ÉPICE. *Voyez* HERBE AUX ÉPICES.

TOUTEFOIS; conjonction adverſative. *Tamen.* Mais, pourtant, néanmoins. *Cette propoſition paroît étrange & toutefois elle eſt vraie. Vous riſquez peu de choſe; toutefois il ne faut pas négliger cette affaire.*

Voyez POURTANT, pour les différences relatives qui en diſtinguent TOUTEFOIS, *&c.*

TOUTENAGUE; ſubſtantif féminin. On croyoit autrefois que la toutenague étoit une compoſition métallique faite avec de l'étain & du biſmuth; mais en 1756, M. Charles-Guſtave Ekeberg, premier Subrécargue de la Compagnie des Indes de Suède, a détrompé le public de cette idée, dans un Avis qu'il a donné à l'Académie Royale des Sciences de Suède; il dit que cette ſubſtance métallique ſe trouve en Chine, dans la province de Honan: les Chinois l'appellent *packyyn*; la mine qui la fournit eſt d'un gris de cendre tirant un peu ſur le bleuâtre; elle eſt brillante comme de la mine de fer; elle eſt fort peſante, ſuivant qu'elle eſt plus ou moins chargée de métal; elle eſt tendre ſous terre, mais ſe durcit à l'air. On la rencontre à différentes profondeurs, & quelquefois à plus de quatre vingts toiſes de la ſurface de la terre. La couche de terre qui couvre cette ſubſtance eſt ou jaune, ou verdâtre, ou même noire. Il y a des filons qui vont quelquefois aboutir à la ſurface du

Digitized by Google

terrain; on eſt obligé d'en chercher d'autres d'après des indices connus. Ce métal ou cette ſubſtance ſe trouve en certains endroits toute formée & toute pure. A l'égard de la mine, elle ſe fond aiſément; lorſqu'on la grille & qu'on la fait fondre, il en part une fumée épaiſſe, d'une odeur déſagréable, & qui eſt nuiſible & mal ſaine.

TOUTE-PUISSANCE; ſubſtantif féminin. *Omnipotentia.* Puiſſance ſans bornes. Il ne ſe dit que de Dieu ſeul. *Dieu a créé le monde & le conſerve par ſa toute-puiſſance.*

TOUTE SAINE; ſubſtantif féminin. Plante qui croît dans les îles & dans les jardins, & qui diffère, ſelon Lémery, du mille-pertuis, en ce qu'elle eſt rameuſe comme un petit arbriſſeau: ſa racine eſt longue & ligneuſe; elle pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, rougeâtres, rondes, ligneuſes, dures en leur baſe, enſanglantant les doigts de ceux qui l'arrachent de terre: ſes feuilles reſſemblent à celles du mille-pertuis; elles ſont trois fois plus grandes, vertes brunes au commencement de l'été, & d'un rouge obſcur vers l'automne; ſes fleurs naiſſent aux ſommités des branches, & ſont compoſées chacune de cinq feuilles jaunes, diſpoſées en rond, grandes & belles: il leur ſuccède une baie qui noircit par la maturité, & qui contient des ſemences menues & brunes: on eſtime cette plante apéritive, vulnéraire, réſolutive, propre pour tuer les vers, & contre une infinité de maladies; c'eſt pourquoi on l'a nommée *toute-ſaine.*

TOUTE-TABLE; (jeu de) ſorte de jeu moins embarraſſant que celui du trictrac, puiſqu'on n'a pas toujours l'eſprit appliqué à marquer des points ou des trous; on le nomme le *jeu de toute-table*, parceque pour le jouer chacun diſpoſe ſes dames en quatre parties ou quatre tas qu'il place différemment dans les quatre tables du trictrac; on ne joue que deux à ce jeu, ainſi qu'au trictrac & au reverſier, & l'on peut prendre un conſeil. Pour bien diſpoſer votre jeu, il faut prendre garde de placer vos dames dans le trictrac de la manière ſuivante; ſavoir, deux dans la flèche qui eſt dans le coin à la droite de votre homme, cinq dans l'autre coin à ſa gauche, trois ſur la cinquième flèche de la table qui eſt de votre côté & à votre droite; & les cinq dernières ſur la première flèche qui joint la bande de ſéparation dans la ſeconde table de votre côté & à votre gauche. L'autre joueur doit faire de même; il mettra deux dames ſur la première lame du coin qui eſt de votre côté à gauche; cinq ſur la dernière lame qui eſt au coin de votre droite; & les cinq dernières ſur la première lame qui joint la première bande de ſéparation dans la ſeconde table de ſon côté à droite.

Les doublets ſe jouent à ce jeu comme au reverſier doublement. Au commencement de la partie on peut jouer les deux dames qui ſont dans le coin à la droite de ſon homme, ou celles du coin à ſa gauche, ou même celles qui ſont dans les coins de la table où l'on eſt; & afin qu'on ne faſſe pas marcher les dames d'un côté pour l'autre, il faut que vos deux dames qui ſont à la droite de votre homme viennent juſqu'au coin qui eſt à ſa gauche, enſuite vous les pouvez faire paſſer de votre côté à votre droite, & vous les ferez aller avec tout le reſte de

Digitized by Google

vos dames dans la table qui eſt à votre gauche, par la raiſon que c'eſt dans cette table-là qu'il faut que vous paſſiez votre jeu, & qu'il eſt néceſſaire que vous y paſſiez toutes vos dames avant d'en pouvoir lever aucune. On bat des dames à ce jeu comme au reverſier, c'eſt-à-dire en plaçant ſa dame ſur la même lame où étoit celle de ſon homme, ou bien en paſſant toutes les dames qui ont été battues & qui ſont hors de jeu, & celui à qui elles appartiennent ne ſauroit jouer quoi que ce ſoit qu'il ne les ait toutes rentrées. Il eſt bien plus facile de rentrer à ce jeu qu'au reverſier, puiſque l'on peut rentrer ſur ſon homme, en le battant lorſqu'il a quelques dames découvertes; mais auſſi vous pouvez rentrer ſur vous-même, & mettre ſur une flèche autant de dames que vous ſouhaiterez. Quand on a paſſé toutes les dames dans la table de la quatrième pile, on leve à chaque coup de dez qui donne ſur la bande du trictrac, ainſi qu'au jan de retour, lorſqu'on joue au trictrac. Pour chaque doublet on leve quatre dames quand on en a qui donnent juſte ſur le bord. Si la caſe que l'on devroit lever ſe trouve vide, & qu'il y ait des dames derrière pour jouer le doublet que l'on a fait ſans rien lever, il faut le jouer. S'il n'y a rien derrière, on leve celles qui ſuivent la flèche d'où le doublet qu'on a amené devoit partir: celui qui a le plutôt levé toutes ſes dames gagne la partie ſimple.

Il arrive très-ſouvent que l'on joue en deux ou trois parties, & même en davantage, parceque ce jeu va aſſez vîte. Quelquefois auſſi l'on joue à la première partie, & l'on convient que celui qui aura la partie double gagnera le double de ce que l'on a joué; on gagne la partie double quand on a levé toutes ſes dames avant que ſon homme ait paſſé toutes les ſiennes dans la table de ſa quatrième pile, & qu'il en ait levé aucune; s'il en avoit levé une on ne gagneroit que la partie ſimple. Lorſque l'on joue en pluſieurs parties & que l'on gagne double on marque deux parties, & celui qui a gagné recommence & a le dez.

TOU-TOU; ſubſtantif maſculin. Nom que les enfans donnent aux chiens.

TOUT-OU-RIEN; ſubſtantif maſculin & terme d'Horlogerie. Nom que les Horlogers donnent à une pièce de la cadrature d'une répétition, au moyen de laquelle elle ne ſonne qu'autant qu'on a pouſſé le pouſſoir, ou tiré le cordon ſuffiſamment, c'eſt-à-dire, que la répétition ſonne *tout*; ſavoir, un nombre de coups égal à l'heure marquée, ſi l'on a pouſſé le pouſſoir ſuffiſamment, ſinon qu'elle ne ſonne *rien*.

La forme des *tout-ou-riens* varie, mais en général ils ſont diſpoſés toujours de la même manière. Comme la cadrature d'une répétition à *tout-ou-rien* eſt toujours conſtruite de façon que lorſqu'on veut la faire répéter, elle ne le fait qu'autant que la pièce des quarts peut ſe mouvoir; il s'enſuit qu'elle ne peut répéter qu'autant que la queue de la crémaillère, en appuyant ſur le limaçon des heures, a fait reculer un peu le *tout-ou-rien*, & par-là donne à la pièce des quarts la facilité de ſe mouvoir.

TOUT-PUISSANT. *Voyez* PUISSANT.

TOUTTÉE, (Auguſtin) Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, né vers 1650, mort à Paris en 1718, ſe rendit recommandable dans ſa

Digitized by Google

Compagnie par ſa piété & ſon application. Il apprit les langues avec ardeur, & donna des preuves de ſon ſavoir & de ſon érudition par une édition en grec & en latin des *Œuvres de Saint-Cyrille de Jéruſalem*, imprimées à Paris en 1720, *in-folio*.

TOUX; ſubſtantif féminin. *Tuſſis.* Maladie qui fait faire des efforts à la poitrine avec bruit, pour pouſſer dehors quelque matière étrangère.

Les cauſes de la toux ſont tout ce qui peut empêcher l'air d'entrer librement dans le poumon, & d'en ſortir avec aiſance; ce qui provient de pluſieurs cauſes qui ſont propres ou étrangères au poumon. Les cauſes de la toux propres à ce viſcère ſont, 1°. l'engorgement des artères & des veines, ſoit bronchiques, ſoit pulmonaires, par un ſang épais, viſqueux ou gluant; 2°. l'arrêt de la lymphe bronchiale dans les canaux qui lui ſont deſtinés, produit par un défaut de tranſpiration, par une chaleur ou un froid exceſſif; 3°. l'acrimonie du ſang ou de la lymphe bronchiale; 4°. la conſtriction ſpaſmodique du poumon ou des parties voiſines: ce ſont-là les cauſes ordinaires de la toux pulmonaire, ou qui a ſa première ſource dans le poumon.

La toux a auſſi des cauſes étrangères au poumon; ainſi une ſalure acide, viſqueuſe, nidoreuſe, qui enduit l'eſtomac; des rapports aigres, le vomiſſement habituel & accidentel, la crudité des alimens & du chyle qui ſe mêlent au ſang dans le poumon, l'acrimonie de la mucoſité des amygdales du nez & des glandes du fond de la bouche, la ſéchereſſe de l'air, ſa chaleur, ſon humidité exceſſive, ſont autant de cauſes de la toux, qui peuvent en agiſſant médiatement ſur le poumon, produire ce ſymptôme.

De-là vient que la toux eſt ſi ordinaire dans toutes les eſpèces de diſpnées, dans la pleuréſie, la péripneumonie & l'eſquinancie; mais quoiqu'elle ſoit un ſymptôme eſſentiel de ces maladies, elle ſe rencontre dans beaucoup de maladies dont le ſiége eſt hors de la poitrine. Ainſi on voit ſouvent des toux cauſées par une affection ſpaſmodique du larynx & de la gorge, dont la cauſe éloignée a ſon ſiége dans l'eſtomac, le foie ou la matrice. De-là eſt venue la diſtinction de *toux* pectorale, de *toux* ſtomacale & de *toux* gutturale.

Le diagnoſtic de la toux conſiſte à connoître ſes eſpèces & ſes cauſes; la gutturale & la ſymptômatique, de même que la ſympathique, ſe connoiſſent par leurs ſignes; la pectorale a les ſiens propres qui ſont plus marqués, plus fâcheux. La toux ſèche eſt ſans crachat, & accompagnée de douleur & de chaleur; la toux humide eſt moins douloureuſe & moins pénible.

Le prognoſtic de la toux varie ſelon le ſiége & ſes cauſes; la pectorale eſt la plus grave, & ne doit point être négligée; elle déſigne un rhume ou une fluxion, ſoit de ſang, ſoit de pituite ſur le poumon; ce qui peut avoir des ſuites fâcheuſes.

Traitement de la toux. Rien n'eſt ſi commun que d'ordonner des huiles, des juleps adouciſſans & béchiques dans la toux; les Praticiens ordinaires & communs s'en tiennent là, & pour lors ils font empirer des maladies qui n'auroient point eu de ſuite, ſi l'on eût coupé la racine. Avant de penſer à guérir la toux, on doit en examiner la cauſe;

Digitized by Google

ſans cela on riſque de tout perdre. Les remèdes adouciſſans, tels que les huiles, les mucilages, les loks, les émulſions, les ſyrops béchiques, les tablettes de guimauves & autres pareilles, deviennent dangereux, lorſque le rhume eſt ſympathique. Si au contraire il eſt produit par une acrimonie du ſang, une irritation des bronches, la ſéchereſſe & la chaleur du poumon; c'eſt le cas d'ordonner les béchiques ſimples & doux; mais dans l'épaiſſiſſement & la glutinoſité, ſoit de la lymphe, ſoit du ſang, dans l'obſtruction des canaux bronchiques, par une matière froide, lente & humide, on doit employer les béchiques inciſifs & expectorans, les atténuans & apéritifs, les purgatifs & les émétiques.

D'où l'on doit conclure que les rhumes & la toux ſont des maladies très-difficiles à guérir, & que les maladies chroniques de la poitrine & du poumon, qui dégénèrent ſi ſouvent en conſomption, ſont pour la plupart une ſuite de ces maladies légères que l'on nomme *toux* & *rhume*, & que les ignorans traitent à la légère, ſans en approfondir les cauſes, & ſans en examiner les dangers. Les pilules de Morton, les baumes naturels & factices, les baumes de ſoufre, & autres préparations de cette nature ſont meilleurs que les remèdes les plus vantés dans la toux; il n'eſt queſtion que de modérer leur activité dans l'acrimonie & la grande ardeur de la poitrine. L'uſage de ces remèdes tempéré par le lait, eſt un des grands ſpécifiques pour la toux.

TOXCOALT; ſubſtantif maſculin. Nom d'une Fête ou eſpèce de Jubilé, que les Mexicains célébroient tous les ans au printems, & qui duroit pendant neuf jours. Un Prêtre, jouant de la flute, ſortoit du temple, & ſe tournoit ſucceſſivement vers les quatre parties du monde; enſuite il s'inclinoit devant l'idole, & prenant de la terre il la mangeoit; le peuple ſuivoit ſon exemple, & demandoit au dieu la rémiſſion de ſes péchés; les guerriers demandoient la victoire; mais le principal objet de la Fête étoit d'obtenir de l'eau. Le neuvieme jour on promenoit l'idole par les rues; le peuple la ſuivoit en gémiſſant amèrement, & en ſe donnant des coups de fouet ſur les épaules. La cérémonie ſe terminoit par le ſacrifice d'un captif qu'on immoloit pour ſe rendre le ciel propice.

TOXICODRENDON; ſubſtantif maſculin. Arbuſte vénéneux de la Caroline, dont on diſtingue trois eſpèces. Les feuilles des deux premieres eſpeces ſont compoſées de trois folioles ovales, attachées à l'extrémité d'une queue commune: celles de la troiſième ſont formées d'un nombre de folioles longues, pointues & attachées deux à deux ſur une nervure commune, qui eſt terminée par une foliole; cette eſpèce a les fleurs vertes: elle porte le nom de *vernis* ou de *vernix*.

Les fleurs de ces arbuſtes ſont en roſe: il leur ſuccède des capſules sèches, ſtriées, qui contiennent la ſemence. On prétend que le ſuc de tous les toxicodrendons, pris intérieurement, empoiſonne: ce ſuc, âcre & corroſif, appliqué ſur la chair, y cauſe des érésipelles & en quelque ſorte la gale.

TOXIQUE; ſubſtantif maſculin. Nom générique qui ſe donne à toutes ſortes de poiſons. *Le règne animal*,

Digitized by Google

le végétal, & le règne minéral fournissent des toxiques.

TOZZI, (Luc) né à Versa dans le Royaume de Naples vers 1650, se rendit habile dans la Médecine à laquelle il s'appliqua uniquement, & qu'il exerça avec succès. Il mourut en 1717 avec le titre de premier Médecin général du Royaume de Naples : *Charles II*, Roi d'Espagne, le fit appeler pour le secourir dans sa derniere maladie ; mais ce Prince mourut lorsque *Tozzi* étoit en chemin. Clément XI voulut le fixer à Rome par des places avantageuses ; mais le célèbre Médecin sacrifia sa fortune à l'amour de sa patrie : on a publié ses divers ouvrages à Venise en cinq vol. *in*-4°.

TOZZIA ; substantif féminin. Nom donné par Micheli & continué par Linnæus, à un genre de plante dont voici les caractères. Le calice de la fleur est très-court, subsistant après la fleur & composé d'une seule feuille tubulaire, divisée en cinq segmens dans ses bords ; la fleur est monopétale & ouverte ; son tuyau est cylindrique & plus long que le calice ; son extrémité est découpée en deux lévres ; la supérieure est fendue en deux, l'inférieure en trois parties, & tous les segmens sont à peu près égaux & arrondis ; les étamines sont quatre filets cachés sous la lèvre supérieure de la fleur ; les bossettes des étamines sont rondelettes ; le germe du pistil est ovale ; le style a la longueur des étamines & est fort délié ; le fruit est une capsule sphérique, monocapsulaire, où est contenue une seule semence ovale.

TRABAN ; substantif masculin. Soldat de la Garde Impériale en Allemagne.

On appelle aussi *Trabans*, dans les Régimens Suisses, des soldats armés d'une grande hallebarde ou pertuisanne différente de celle des Sergens, & dont la fonction est d'accompagner le Capitaine dans toutes les actions de la guerre, & de veiller à sa défense. Les *Trabans* sont exempts de factions, & ils ont une paye plus forte que celle des autres Soldats de la Compagnie. Ils ont la livrée du Roi dans le Régiment des Gardes Suisses, & dans les autres Régimens ils portent celle du Colonel, de même que les Tambours & les Fifres.

TRABÉE ; substantif féminin & terme d'antiquité. Robe des Rois de Rome, ensuite des Consuls ou Généraux Romains & des Augures. Il y avoit trois sortes de robes qu'on nommoit *trabées*. La premiere étoit toute de pourpre & n'étoit employée que dans les sacrifices qu'on offroit aux Dieux ; la seconde étoit mêlée de pourpre & de blanc : elle fut d'un grand usage chez les Romains ; car non-seulement les Rois de Rome la porterent les premiers, mais les Consuls en étoient revêtus lorsqu'ils alloient à la guerre ; elle devint même un habit militaire, avec lequel paroissoient les cavaliers aux jours de fêtes & de cérémonies, tels que les représente Denis d'Halicarnasse dans les honneurs qu'on rendoit à Castor & à Pollux, en mémoire du secours que les Romains en avoient reçu dans le combat qu'ils eurent à soutenir contre les Latins. La troisième espèce de robe *trabée* étoit composée de pourpre & d'écarlate, & c'étoit le vêtement propre des Augures.

TRAC ; vieux mot qui signifioit autrefois la trace & la piste des bêtes, ainsi que l'allure du cheval, du mulet, &c.

Digitized by Google

TRACANER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Devider le fil & la ſoie qui ne ſont pas encore couverts, ou le fil d'or & d'argent qui ſont façonnés.

TRACANOIR; ſubſtantif maſculin & terme de Fileurs d'or. Machine qui ſert à tracaner.

TRACANOIR, ſe dit auſſi en termes de Boutonniers, d'une machine qui ſert à donner les longueurs & le poids pour les fils d'or.

TRACAS; ſubſtantif maſculin. Mouvement accompagné de trouble, de déſordre, d'embarras. *Il y a beaucoup de tracas dans ce quartier.*

On dit figurément dans ce ſens là, *le tracas des affaires, le tracas du monde. Fuir le tracas du monde.* Il eſt du ſtyle familier.

TRACASSÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* TRACASSER.

TRACASSER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Aller & venir, s'agiter, ſe tourmenter pour peu de choſe. *C'eſt une femme qui ne fait que tracaſſer.*

TRACASSER, ſe dit familièrement en parlant des manières d'agir d'un eſprit inquiet, indiſcret, brouillon & malin. *Il y a dans cette ſociété deux ou trois femmes qui tracaſſent continuellement.*

TRACASSER, ſe dit auſſi activement dans le ſtyle familier, & ſignifie inquiéter, tourmenter quelqu'un. *Si vous le tracaſſez encore, il ne ſe mêlera plus de vos affaires.*

TRACASSERIE; ſubſtantif féminin. Méchant procédé, chicane, mauvais incident. *Cette tracaſſerie a rompu le mariage.* Il n'eſt uſité que dans la converſation.

TRACASSERIE, ſignifie auſſi diſcours, rapport qui va à brouiller des gens les uns avec les autres. *Cette femme leur fait continuellement de nouvelles tracaſſeries.*

TRACASSIER, IÈRE; ſubſtantif. Celui, celle qui tracaſſe, qui ne ſait ce qu'il veut, qui eſt ſujet à faire de mauvaiſes difficultés dans les affaires dont il ſe mêle. *C'eſt un tracaſſier avec qui je ne veux plus avoir affaire. Il ne travaille plus pour elle, parceque c'eſt une tracaſſière.*

Il ſignifie auſſi, un brouillon, un indiſcret, qui par de mauvais rapports commet des perſonnes les unes avec les autres. *Nous ne la voyons plus, parcequ'elle eſt une tracaſſière. N'ayez point de liaiſon avec ce tracaſſier.*

TRACE; ſubſtantif féminin. *Veſtigium.* Veſtige, piſte qu'un homme ou quelque animal laiſſe à l'endroit où il a paſſé. *Les furies ſuivoient Oreſte à la trace. Suivre un lièvre à la trace. Les traces de la bête ſont encore toutes fraîches. Salomon diſoit que l'on ne pouvoit reconnoître la trace du ſerpent ſur la pierre, de l'oiſeau dans l'air, de l'homme ſur la femme.*

On dit figurément, *marcher ſur les traces de ſes ancêtres, ſuivre les traces de ſes pères;* pour dire, imiter ſes ancêtres, imiter ſes pères, ſuivre leur exemple, & cela ſe peut dire en bien ou en mal; mais on le dit plus ordinairement en bien.

TRACE, ſe dit auſſi de la marque & de l'impreſſion que laiſſe un chariot, un carroſſe ou autre voiture, & de toute autre marque & impreſſion qui reſte de quelque choſe. *Cette inondation a laiſſé de fâcheuſes traces. On voyoit les traces de la voiture ſur la neige. Les vaiſſeaux ne laiſſent point de trace dans l'eau, ni les flèches dans les airs.*

TRACE, ſe dit encore de l'impreſſion que

Digitized by Google

que les objets ſont dans le cerveau : & c'eſt dans ce ſens qu'on dit, qu'*une choſe a laiſſé de profondes traces dans le cerveau* ; pour dire, qu'elle y a fait une grande impreſſion.

TRACE, ſe dit figurément de toute autre ſorte de marque ou d'impreſſion que laiſſe une choſe quelle qu'elle ſoit. *La guerre civile fit de grands maux dans ce pays, il en reſte encore des traces. Les traces de ſon crime ne ſont point effacées.*

TRACE, ſe dit auſſi des lignes que l'on fait ſur le terrain pour marquer le deſſein d'un parterre. *Il fait la trace du parterre.*

TRACE, ſe dit encore des premiers points d'aiguilles, des premiers traits que l'on fait ſur du canevas pour marquer le contour des figures d'un ouvrage de tapiſſerie. *Il faut payer le deſſein & la trace.*

Voyez VESTIGES pour les différences relatives qui en diſtinguent TRACES.

TRACÉ, ÉE ; participe paſſif. *Voyez* TRACER.

TRACEMENT ; ſubſtantif maſculin. Action de tracer, ou l'effet de cette action. *Le tracement d'un édifice ſur le terrain.*

Le tracement eſt ce qu'il y a de plus conſidérable dans les jardins, principalement dans ceux qu'on appelle de *plaiſance* ou de *propreté*. On ſuppoſe qu'avant de tracer on s'eſt inſtruit des principes de la Géométrie-pratique tels qu'ils ſont enſeignés dans le livre de la Théorie & Pratique du jardinage, & qu'on ſait en faire uſage ſur le terrain en traçant les principaux alignemens d'un plan général avec l'équerre d'arpenteur ou avec le demi-cercle, en le retournant d'équerre pour les alignemens de traverſe, en prolongeant par des jalons les longueurs & les largeurs de ces alignemens, & les arrêtant ſuivant qu'elles ſont marquées ſur le deſſein, en prenant avec le rapporteur les ouvertures d'angles ſur le papier, & les rapportant ſur le terrain en ouvrant le demi-cercle ſur le même degré que l'on a trouvé ſur le rapporteur. Quant aux figures triangulaires, circulaires, ovales, quadrilatères & irrégulières qui ſe trouvent dans un deſſein, elles ſe rapporteront toujours aux premiers principes établis, & ne formeront plus de difficultés dans la manière de tracer les deſſeins les plus compoſés.

Il s'agit ici de donner la manière de remplir les places deſtinées aux parterres, boſquets ou boulingrins & aux potagers dont on n'a tracé dans le plan général que les pourtours.

Le pourtour d'un parterre étant tracé, il offre un carré ou une place qu'on appelle un *tableau*, & qu'il faut tracer en la manière ſuivante.

Maillez ſur le papier le deſſein du parterre en le ſéparant par des lignes tirées au crayon, qui en ſe croiſant formeront des carreaux de trois pieds en tout ſens, ſelon l'échelle qui ſe trouve toujours au bas du deſſein.

Faites la même opération ſur le terrain en partageant votre place par le moyen du cordeau en autant de lignes & de carreaux qu'il s'en trouve ſur votre papier. Prenez le traçoir, & tracez dans chaque maille les mêmes traits, les mêmes fleurons qui ſont marqués dans votre deſſein, qu'il faut toujours avoir près de vous. On ne trace d'abord les fleurons qu'à un trait pour les mettre en place, enſuite on les double & on leur donne de la grâce & le contour qu'ils de-

Digitized by Google

mandent ſuivant le deſſein. Ces petites meſures ſe prennent à la toiſe & au pied, & l'on arrête par des trous faits avec la pointe du traçoir le bout & la naiſſance des feuilles & des rinceaux du parterre pour les mieux faire remarquer à celui qui plante.

Les boſquets n'ont d'autre difficulté à être tracés que par rapport aux ſalles & aux cabinets qu'on y pratique. S'ils ne préſentent que de ſimples étoiles, des pattes d'oies, des cordons, des ovales & autres figures, cela revient toujours aux principes établis ci-deſſus. Ces ſalles ſont ou circulaires ou préſentent des parallélogrammes ornés de pièces d'eau cintrées ou de tapis de gazon.

Meſurez ſur le plan combien il y a de toiſes depuis le point du milieu de la pièce juſqu'au centre des portions circulaires; vous porterez les mêmes longueurs ſur l'alignement du milieu par où il faut commencer, & vous poſerez au centre de ces portions le demi-cercle ſur l'alignement du milieu & ſon alidade ſur quatre-vingt-dix degrés pour vous retourner d'équerre & pour tracer une ligne de traverſe qui donnera les orillons de la pièce du milieu. Au-deſſus de cette ligne vous porterez de chaque côté la largeur des allées du pourtour de la pièce d'eau ou de gazon, vous ôterez le demi-cercle, & dans le même centre vous mettrez un piquet & vous y paſſerez la boucle du cordeau pour tracer les portions circulaires tant de la pièce d'eau que de l'allée du pourtour, juſqu'à ce que vous trouviez la trace des orillons; vous mettrez à toutes ces meſures des piquets, vous en ferez autant à l'autre extrémité de la ſalle: cela fait, vous porterez depuis la ligne du milieu la largeur de la pièce d'eau & celle des allées du pourtour dans chaque bout de la ſalle & des deux côtés, & par des alignemens prolongés & tracés au cordeau, vous aurez deſſiné ſur le terrain toute votre ſalle conformément au deſſein: ſi vous avez des niches & des renfoncemens pour des bancs & des figures, vous vous ſervirez de l'équerre de bois pour en tracer les retours ſuivant les meſures marquées ſur le plan.

Les boulingrins auront, de même que les parterres & les boſquets, leurs contours marqués dans la trace du plan général; il ne s'agira plus que de tracer leur renfoncement & ce qui orne leur milieu. On ſuppoſe un parallélogramme échancré dans les quatre angles. Si vous avez la ligne du pourtour d'en haut dreſſée bien de niveau, en reportant la largeur du talus trouvé ſur le plan au-delà de la trace d'en haut avec encore un pied au-delà pour couper le talus en terre ferme, vous pourrez faire creuſer & enlever vos terres de la profondeur que vous voudrez y donner, ſuppoſé de deux pieds. Pour dreſſer le fond du boulingrin, enfoncez aux encoignures de la trace du pourtour d'en haut & le long de la trace des piquets qui excèdent la terre d'un pied environ & enfoncez-en vis-à-vis dans le fond qui ayent la même hauteur & qui s'alignent ſur ceux d'en haut d'un bout à l'autre; enſuite vous meſurerez ſur ces jalons en contrebas le pied qu'ont de hauteur hors de terre les piquets des encoignures & ceux du pourtour d'en haut, & vous y ferez une marque avec

Digitized by Google

du charbon. Joignez les deux pieds que vous voulez donner de renfoncement au boulingrin ; alors vous ferez butter ou décharger du pied ces jalons du fond ſuivant le beſoin, de manière qu'ils ayent en tout trois pieds de haut ; enſuite vous attacherez un cordeau au pied des piquets d'en haut, & ſur la marque noire faite ſur le jalon vis-à-vis vous y attacherez l'autre bout du cordeau ; vous meſurerez deſſus ce cordeau bien tendu, ſix pieds qu'a la largeur du talus de piquet en piquet, au bout deſquels ſix pieds vous ferez tomber un applomb juſques dans le fond en faiſant arraſer & dreſſer les terres pour y planter un piquet à tête perdue ; faites la même opération aux extrémités du parallélogramme ; ainſi ayant arrêté par des piquets les repaires néceſſaires, faites tendre le cordeau de l'un à l'autre, & tracez le parallélogramme d'en bas ; vous alignerez par-tout des jalons dont les têtes s'ajuſtent à la hauteur des jalons & des piquets des encoignures, & vous les mettrez tous à la hauteur de trois pieds ; vous tendrez un cordeau de l'un à l'autre juſqu'aux jalons d'en bas, & par des repaires vous unirez tout le fond du boulingrin. Pour le talus du pourtour vous poſerez des piquets de deux toiſes en deux toiſes, & en mettrez en pareil nombre & à même diſtance ſur la ligne qui termine le pied du talus ; tendez un cordeau de haut en bas, d'un jalon à ſon oppoſé, & faites une rigole ou repaire d'un pied de large ſuivant le cordeau de piquet en piquet : pour dreſſer entièrement ce talus, promenez le cordeau de tous ſens & d'une rigole à l'autre en faiſant ſuivre un homme qui coupera & arraſera à la bêche les endroits où il y aura trop de terre en ſuivant exactement le cordeau ſans le forcer ; c'eſt la meilleure manière d'aplanir un terrain que le rateau achèvera de bien unir & dreſſer. A l'égard de la pièce longue cintrée qui occupe le fond du boulingtin, il n'eſt pas plus difficile de la tracer qu'un autre qui ſeroit ſur le terrain d'en haut, ce que l'on exécutera par les principes indiqués ci-deſſus.

Les potagers, vergers, pépinières ne demandent aucune recherche pour la trace ; leur pourtour tracé dans le plan général ſuffit ; il n'y a plus qu'à tracer au cordeau des rigoles ou des planches en tendant le cordeau de piquet en piquet à la diſtance de deux pieds l'un de l'autre ſans y comprendre la largeur des ſentiers, ce qui ſéparera tout le terrain en rigoles ou en planches.

TRACER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Delineare.* Tirer les lignes d'un deſſein, d'un plan, ſur le papier, ſur la toile, ſur le terrain, faire les premiers points ſur le canevas. *Tracer un deſſein. Tracer un parc. Tracer un bâtiment ſur le terrain. Tracer une roſe ſur du canevas. Tracer un léger crayon de quelque choſe.*

On dit figurément, *tracer le chemin à quelqu'un ;* pour dire, lui donner exemple. *Il a ſuivi la route que ſes prédéceſſeurs lui avoient tracée.*

On dit auſſi figurément, *tracer l'image de quelque choſe ;* pour dire, la repréſenter par le diſcours. *Il leur traça l'image des perſécutions qu'il avoit eſſuyées.*

TRACER, ſe dit encore des arbres, des plantes dont les racines s'étendent en rampant ſur la terre, & ne s'enfoncent preſque pas. *Le chiendent trace extraordinairement.*

Digitized by Google

L'orme eſt un arbre qui trace beaucoup. En ce ſens il eſt neutre & oppoſé à *pivoter*.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue ou brève. *Voy.* VERBE.

TRACERET ; ſubſtantif maſculin & terme de Charpenterie, de Menuiſerie, *&c.* Il ſe dit d'un outil de fer pointu dont on ſe ſert pour tracer des lignes ou faire quelques marques ſur le bois.

TRACEUR ; ſubſtantif maſculin & terme de Jardinage. Celui qui trace un deſſein ſur le terrain.

TRACHÉE ; ſubſtantif féminin & terme de Botanique. Nom donné à certains vaiſſeaux des plantes qu'a découverts Malpighi, & qu'il dit formés par les différens contours d'une lame fort mince, plate & aſſez large qui ſe roulant ſur elle-même en ligne ſpirale ou tire-bourre forme un tuyau aſſez long, droit dans certaines plantes, boſſu en quelques autres, étranglé & comme diviſé dans ſa longueur en pluſieurs cellules. Quand on déchire ces vaiſſeaux, on s'apperçoit qu'ils ont une eſpèce de mouvement périſtaltique : ce mouvement vient peut-être de leur effort ; car ces lames qui ont été alongées, & qui reſſemblent à des tire-bourres, revenant à leur première ſituation, ſecouent l'air qui ſe trouve entre les pas de leur contour ; cet air par ſon reſſort les ſecoue auſſi à ſon tour, de ſorte qu'elles vont & viennent pendant quelque temps juſqu'à ce qu'elles aient repris leur première ſituation ou qu'elles aient cédé à l'air ; car ſi on les alonge un peu trop, elles perdent leur reſſort & ſe flétriſſent. Malpighi a remarqué que ces lames étoient compoſées de pluſieurs pièces poſées par écailles, comme ſont les trachées des inſectes. Pour découvrir facilement les trachées, on n'a qu'à choiſir dans le printemps & dans l'été des jets de roſier, de viorne, des tendrons de vigne, *&c.* On les trouvera tous remplis de trachées, pourvu qu'ils ſoient aſſez tendres pour pouvoir être caſſés net ; car s'ils ſe tordent, on ne pourra découvrir les trachées. Rien n'eſt ſi aiſé que de faire ces obſervations. Il eſt vraiſemblable que les trachées ſont des vaiſſeaux deſtinés à contenir de l'air, & il y a beaucoup d'apparence qu'ils ſervent à faciliter le mouvement de la sève, & à la rendre plus fluide. Ces tubes ont plus de diamètre que tous les autres vaiſſeaux des plantes qui ſe remarquent dans le bois ou l'écorce ; ils ſont plus grands dans les racines qu'au tronc, & paroiſſent enfermés dans des fibres particulières en tuyaux.

L'exiſtence des trachées dans les plantes, quoique démontrée par Malpighi & Grew, eſt révoquée en doute par pluſieurs Phyſiciens. MM. Triumphetti & Walter entr'autres ont prétendu que ces trachées ne différoient point des vaiſſeaux des plantes. Cette diviſion a engagé M. Reichel à faire quelques expériences : il s'eſt ſervi d'une forte décoction de bois de Bréſil, qui, comme on le ſait, eſt d'un rouge aſſez vif. Il y a trempé ſucceſſivement différens individus du règne végétal, & il a remarqué que la liqueur ne montoit pas dans les tuyaux de la plante indifféremment, mais ſeulement dans ceux que les Botaniſtes, partiſans des trachées, reconnoiſſoient être de cette eſpèce, d'où il conclut qu'en effet les plantes ont des trachées, & que ce ſont elles que Malpighi & Grew ont décrites.

Digitized by Google

On appelle *trachée-artère*, le canal qui porte l'air aux poumons des animaux.

Les Anatomiſtes diviſent la trachée-artère de l'homme en trois parties; la ſupérieure, la moyenne & l'inférieure. La première ou ſupérieure eſt formée par le larynx, & eſt regardée comme la tête de la trachée-artère. La ſeconde ou moyenne en comprend la principale portion, & en eſt conſidérée comme le corps. La troiſième ou inférieure conſiſte en deux branches qui réſultent de la première bifurcation, & qui ſont les deux troncs propres à chacune des portions générales du poumon.

Le corps de la trachée-artère eſt un canal commun plus ou moins large, formé eſſentiellement par pluſieurs ſegmens de cercle poſés à peu près en droite ligne les uns ſur les autres, & maintenus enſemble au moyen d'autant de ligamens circulaires interpoſés dans l'intervalle qui ſe rencontre entre chacun d'eux en particulier.

Il faut obſerver que chaque cercle cartilagineux n'étant pas achevé poſtérieurement, mais repréſentant chacun en particulier une eſpèce de croiſſant, dont le vide ſe trouve rempli au moyen d'une membrane ligamenteuſe qui règne longitudinalement dans toute l'étendue du canal trachéal, il ſuit que la trachée-artère doit avoir moins de ſolidité du côté qu'elle répond à l'œſophage que dans tout le reſte de ſa circonférence.

La trachée-artère eſt tapiſſée intérieurement par une membrane très-fine, mais en même temps très-ſenſible, puiſque l'approche du moindre corps étranger occaſionne une irritation ſi forte que le malade eſt dans un état de ſuffocation par la toux violente qui ne manque pas de ſurvenir auſſi-tôt juſqu'à ce que par les forts mouvemens qui ſe font alors dans cette partie le corps étranger ſoit expulſé au dehors.

Extérieurement on découvre ſur la trachée-artère une membrane qui revêt toutes les parties qui la compoſent, laquelle lui eſt fournie par la membrane commune des parties muſculeuſes voiſines.

La trachée-artère proprement dite dès ſon entrée dans la cavité de la poitrine ſe diviſe d'abord en deux troncs principaux, dont l'un ſe porte à droite & l'autre à gauche; chacun d'eux ſe diviſant derechef en ſon particulier, & ſe ſubdiviſant enſuite en un million de manières différentes à meſure qu'il ſe porte de haut en bas, forme enfin par ce nombre prodigieux de diviſions & de ſubdiviſions la plus grande partie de la maſſe pulmonaire.

Les cerceaux cartilagineux qui forment les tuyaux bronchiques ſont briſés en pluſieurs endroits, en ſorte qu'ils ſont faits de la réunion de pluſieurs ſegmens de cercles unis les uns avec les autres au moyen de quantité de petites portions ligamenteuſes. Ces portions cartilagineuſes perdent de leur conſiſtance à meſure qu'elles ſe ſubdiviſent, de manière que vers leurs dernières extrémités capillaires elles ne conſervent que la conſiſtance membraneuſe, & qu'elles forment autant de petites veſſies que l'on nomme *véſicules pulmonaires*.

La trachée-artère reçoit ſes artères des carotides, & ſes veines vont ſe rendre dans les jugulaires;

Digitized by Google

ſes nerfs lui viennent des récurrens & du plexus cervical.

TRACHELO-MASTOÏDIEN ; adjectif & terme d'Anatomie. Qui a du rapport au cou ou à la trachée-artère & à l'apophyſe maſtoïde de l'os temporal.

On a donné ce nom à un muſcle, & Douglaſſ le décrit ainſi.

Il naît de l'apophyſe tranſverſe de la première & de la ſeconde vertèbre du dos, & de la troiſième ou quatrième du cou en deſcendant par autant de tendons menus, leſquels en s'uniſſant forment un petit ventre charnu, épais qui paſſe ſous le ſplénius & s'insère au milieu du côté poſtérieur de l'apophyſe maſtoïde par un tendon menu.

Il reçoit ſouvent du très-long du dos une prolongation charnue à peu près ronde.

TRACHENBERG ; petite ville d'Allemagne dans la Siléſie, près des frontières de la Pologne, à cinq lieues, nord-eſt, de Wolaw.

TRACHOMA ; ſubſtantif maſculin & terme de Chirurgie. C'eſt une aſpérité de la partie interne des paupières accompagnée de demangeaiſon, de rougeur, ſouvent de puſtules ſemblables à des grains de millet. Les degrés de cette maladie ſont le ſycoſis & le tyloſis, ou plutôt ce ſont les plus fâcheux accidens auxquels puiſſe aboutir le trachoma.

Cette maladie eſt une eſpèce de dartre des paupières ; elle vient ordinairement de l'âcreté des larmes. Pour la guérir, on preſcrit au malade un régime de vivre doux & humectant pour tempérer la chaleur & l'âcreté du ſang & des humeurs : on le ſaigne s'il y a plénitude ; on le purge par en bas ; on emploie enſuite les bouillons amers ; on fait uſage des bains d'eau tiède ; & généralement de tous les remèdes propres à humecter, à fondre & à évacuer les humeurs impures ; on paſſe quelquefois du cautère au ſeton pour détourner les humeurs de deſſus les paupières.

Quant aux topiques, on ſe ſert d'abord de ceux qui humectent & amoliſſent les ſolides, & qui ſont capables de tempérer la chaleur de la partie ; tels ſont les fomentations avec la décoction des racines de guimauve, de feuilles de violier, de fleurs de camomille & de mélilot, des ſemences de lin & de fougère, *&c.* On paſſe enſuite aux remèdes qui détergent & deſſèchent les ulcères.

TRACHONITE ; ancienne Province d'Aſie qui avoit l'Arabie déſerte à l'orient, la Batanée à l'occident, l'Iturée au midi, & le pays de Damas au ſeptentrion. La Trachonite eſt ſouvent attribuée à l'Arabie, & elle lui appartient plutôt qu'à la Paleſtine. Joſephe a dit qu'elle eſt ſituée entre la Paleſtine & la Céléſyrie, & qu'elle a été peuplée par Hus, fils d'Aram. Le chemin de la Trachonite étoit aux environs du lac Phiala, où ſont les ſources du Jourdain. Cette Province étoit remplie de rochers, leſquels ſervoient de retraite à une infinité de voleurs qui donnèrent ſouvent bien de l'exercice au grand Hérode, comme on le peut voir dans Joſephe. Euſèbe dit que la Tribu de Manaſſé s'étend dans la Trachonite vers Boſtra ; & ailleurs, que l'Iturée s'étend auſſi dans la Trachonite & dans le déſert qui eſt voiſin de Boſtra. Enfin ſaint Jérôme dit que la Trachonite eſt au-delà de Boſtra en tirant du côté de Damas.

TRAÇOIR ; ſubſtantif maſculin

Digitized by Google

Sorte de petit poinçon d'acier trempé dont les Graveurs font uſage pour tracer ou deſſiner les figures qu'ils veulent graver.

TRAÇOIR, ſe dit auſſi en termes de Jardiniers, d'un grand bâton ferré qui ſert à tracer ou deſſiner la forme d'un parterre, d'une allée, &c.

TRACTION; ſubſtantif féminin & terme de Mécanique. Action d'une puiſſance mouvante, par laquelle un corps mobile eſt attiré vers celui qui le tire. Ainſi le mouvement d'un charriot tiré par un cheval eſt un mouvement de traction. La traction n'eſt proprement qu'une ſorte d'impulſion dans laquelle le corps pouſſant paroît précéder le corps pouſſé; ainſi dans la traction d'un charriot le cheval pouſſe le harnois attaché à ſon poitrail, & cette impulſion fait avancer le charriot.

Traction ſe dit donc principalement des puiſſances qui tirent un corps par le moyen d'un fil, d'une corde, d'une verge ou autre corps ſemblable; au lieu qu'attraction ſe dit de l'action qu'un corps exerce ou paroît exercer ſur un autre pour l'attirer à lui ſans qu'il paroiſſe un corps viſible intermédiaire par le moyen duquel cette action s'exerce.

TRACTOIRE, ou TRACTRICE; ſubſtantif féminin & terme de Géométrie. Courbe dont la tangente eſt égale à une ligne conſtante.

On la nomme *tractoire*, parce qu'on peut l'imaginer comme formée par l'extrémité d'un fil que l'on tire par ſon autre extrémité le long d'une ligne droite. Mais il faut ſuppoſer pour cela que le frottement détruiſe à chaque inſtant la force d'inertie du petit corps ou point qui décrit la courbe; car autrement la direction de ce point ne ſauroit être celle de la tangente de la courbe.

Il y a dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de l'année 1711 un diſcours de M. Bomie ſur la tractoire ou tractrice.

TRADITEUR; ſubſtantif maſculin. On a ainſi appelé parmi les premiers Chrétiens ceux qui dans le temps de la perſécution livrèrent aux païens les Écritures Saintes pour éviter la mort & le martyre. Ce nom eſt formé du latin *traditor*, celui qui livre ou abandonne à un autre la choſe dont il eſt dépoſitaire, & nos meilleurs Auteurs Eccléſiaſtiques françois l'ont rendu par Traditeurs, qui n'a que la ſignification qu'on vient de lui donner, laquelle eſt fort différente de l'idée que nous attachons au mot *traître*.

Les ennemis de la Religion firent les derniers efforts, même ſous la loi ancienne, pour priver les hommes des Saintes Écritures. Dans la cruelle perſécution excitée contre les Juifs par Antiochus, les livres de la loi furent recherchés, déchirés & brûlés avec des ſoins extrêmes, & ceux qui manquèrent à les livrer furent mis à mort, comme nous le liſons dans le premier livre des Machabées.

Dioclétien renouvela la même impiété par un édit publié la dix-neuvième année de ſon empire, & portant que tous les livres ſacrés fuſſent apportés aux Magiſtrats pour être conſumés par le feu.

Un grand nombre de Chrétiens foibles, & même quelques Évêques ſuccombant à la frayeur des tourmens, livrèrent les Saintes Écritures aux perſécuteurs, & l'Égliſe déteſtant cette lâcheté, porta contre eux des lois très-ſévères, & les flétrit du nom infâme de Traditeurs.

Digitized by Google

Comme le prétexte principal du ſchiſme des Donatiſtes étoit que les Catholiques toléroient les Traditeurs, il fut arrêté au Concile d'Arles tenu en 314, que tous ceux qui ſe trouveroient coupables d'avoir livré aux perſécuteurs quelque livre ou vaſe ſacré, ſeroient dépoſés & dégradés de leurs ordres & caractères, pourvu qu'ils en fuſſent convaincus par des actes publics, & non par de ſimples paroles.

TRADITION; ſubſtantif féminin. *Traditio.* Terme de Juriſprudence. Action par laquelle on livre une choſe à une perſonne.

La Tradition eſt une des manières d'acquérir, par laquelle en transférant à quelqu'un la poſſeſſion d'une choſe corporelle, on lui en tranſmet la propriété, pourvu que la tradition ait été faite par le véritable propriétaire, pour une juſte cauſe, & avec intention de transférer la propriété.

Suivant le droit civil, & parmi nous, la tradition eſt regardée comme l'accompliſſement de la convention.

Il y a néanmoins des contrats qui ſont parfaits ſans tradition réelle, & pour leſquels une tradition feinte ſuffit; comme la vente d'un immeuble, à la différence de la vente des choſes qui ſe livrent au nombre, poids & meſure, laquelle n'eſt parfaite que par la tradition réelle: il en eſt de même des donations.

TRADITION, ſignifie dans l'Égliſe Catholique, la voie par laquelle la connoiſſance des choſes qui concernent la religion, & qui ne ſont point dans l'Ecriture-Sainte, ſe tranſmet de main en main & de ſiècle en ſiècle.

Il ſe dit auſſi des choſes mêmes que l'on ſait par la voie de la tradition.

La règle que ſuit l'Égliſe pour diſcerner les vraies traditions des fauſſes, c'eſt qu'elle ne reçoit au nombre des traditions apoſtoliques, que ce qui eſt généralement enſeigné ou pratiqué par toute l'Égliſe, ſans qu'on en connoiſſe le commencement.

Le Concile de Trente a clairement exprimé le reſpect qui eſt dû aux traditions, lorſqu'il a dit que la vérité & la diſcipline de l'Égliſe Catholique ſont compriſes, tant dans les livres ſacrés, que dans les traditions qui ont été reçues de la bouche de J. C. même, ou de ſes Apôtres, & qui ont été conſervées & tranſmiſes juſqu'à nous par une chaîne & une ſuite non interrompues. Les anciens Pères en ont parlé de même; & ils ont reconnu la vérité & l'autorité des traditions apoſtoliques, ſoit qu'elles fuſſent écrites, ou non. Mais ils n'ont pas prétendu qu'on dût recevoir légèrement pour traditions apoſtoliques ce que l'on vouloit donner pour tel. Il faut du choix & du diſcernement pour diſtinguer les vraies des fauſſes. Nous ne ſommes obligés d'admettre que celles qui ſont approuvées & autoriſées par l'Égliſe, & par le Corps des Paſteurs.

On appelle *traditions Judaïques*, les interprétations que les Docteurs Juifs avoient données à la loi de Moyſe, & les additions qu'ils y avoient faites, qui depuis ce temps-là ont été recueillies par les Rabbins.

Les Juifs n'avoient pas écrit leurs traditions avant les guerres que leur firent les Romains ſous Veſpaſien, & enſuite ſous Adrien & ſous Sévère. Alors le Rabbin Judas, ſurnommé

Digitized by Google

nommé le Saint, composa la *Miſne*, comme qui diroit *la ſeconde loi*, qui eſt le plus ancien recueil de tradition qu'aient les Juifs. On y ajouta la Gémarre de Jéruſalem & celle de Babylone, qui jointe à la Miſne, forment le Talmud de Jéruſalem & celui de Babylone, leſquels ſont comme le ſupplément & l'explication de la Miſne, ou du Code principal de leurs traditions.

Jéſus-Chriſt dans l'Evangile s'eſt ſouvent élevé contre les fauſſes traditions des Phariſiens : il leur a reproché qu'ils préféroient ces traditions à la loi, & que pour les conſerver, ils violoient les Commandemens de Dieu : il donne pluſieurs exemples de leurs falſifications de la loi, de leur attachement ſuperſtitieux à de vaines obſervances, pendant qu'ils négligeoient les plus eſſentielles. Il leur dit qu'à la bonne heure ils peuvent obſerver ces minuties, pourvu qu'ils n'omettent pas les plus importans préceptes. Depuis ce temps les Phariſiens & les autres Juifs n'ont rien diminué de leur entêtement pour les traditions de leurs Pères, & ceux qui n'ont point pour elles un reſpect aveugle, & une ſoumiſſion ſans bornes, ſont traités parmi eux d'Hérétiques. C'eſt ainſi qu'ils en uſent envers les Caraïtes, qui s'en tiennent au texte de l'Ecriture, & qui n'admettent de traditions que celles qui ſont bien approuvées & conformes à l'eſprit & aux paroles du Légiſlateur. Les Juifs appellent les Traditions la *Loi Orale*, prétendant que Dieu les enſeigna de vive voix à Moyſe ſur le mont Sinaï, en même temps qu'il lui donnoit la loi écrite : que ce Légiſlateur en inſtruiſit les anciens du peuple, & les leur confia pour les faire paſſer à leurs ſucceſſeurs, comme étant émanées immédiatement de Dieu. C'eſt par ce canal que les Juifs prétendent que leur ſont venues toutes les traditions qu'ils liſent aujourd'hui dans leurs talmuds ; & de là le ſouverain reſpect qu'ils ont pour elles, & qui va quelquefois juſqu'à les faire préférer aux textes les plus exprès de l'Ecriture.

TRADITION, ſe dit encore des faits purement hiſtoriques qui ont paſſé d'âge en âge, & qu'on ne ſait que parcequ'ils ſe ſont tranſmis de main en main.

Afin qu'une tradition hiſtorique, remarque M. Freret, puiſſe avoir quelque autorité, il faut qu'elle remonte d'âge en âge, juſqu'au temps dont elle dépoſe ; que l'on puiſſe en ſuivre la trace ſans interruption, ou que du moins dans tout cet intervalle, on ne puiſſe en aſſigner le commencement ni montrer un temps dans lequel elle ait été inconnue. C'eſt là une des premières règles de la critique.

Tout ce que l'on a droit de conclure des traditions fabuleuſes les plus conſtamment & les plus univerſellement reçues, c'eſt que ces fables avoient probablement leur fondement dans quelque fait hiſtorique défiguré par l'ignorance des peuples & altéré par la hardieſſe des Poëtes. Mais ſi l'on veut aller plus loin, & entreprendre de déterminer la nature & les circonſtances de ce fait hiſtorique, quelque probable & quelque ingénieuſe que ſoit cette explication, elle ne s'élevera jamais au-deſſus de l'ordre conjectural, & elle ſera toujours inſuffiſante pour établir une vérité hiſtorique & pour en conclure l'exiſtence

Digitized by Google

d'une coutume ou d'un uſage dans les temps fabuleux.

Tout eſt bref au ſingulier ; mais la derniere ſyllabe eſt longue au pluriel.

TRADITIONNAIRE ; ſubſtantif maſculin. Il ſe dit des Juifs qui reconnoiſſent la tradition, qui la ſuivent & qui s'en ſervent pour expliquer les écritures ſaintes : ils ſont oppoſés aux Caraïtes qui refuſent de reconnoître d'autre autorité que celle des écritures-mêmes.

Les Traditionnaires ſont ceux que l'on appelle plus communément les *Rabbins* & les *Talmudiſtes*.

TRADITIONNEL, ELLE ; adjectif. Qui a rapport à la tradition. *Des lois, des opinions traditionnelles.*

TRADUCIENS ; (les) nom que les Pélagiens donnoient aux Catholiques, parcequ'ils enſeignoient que le péché originel paſſoit du pere aux enfans, & que ces Hérétiques croyoient qu'il ſe communiquoit par la voie de la génération.

Ce mot eſt formé du latin *Tradux* dont on ſe ſervoit pour exprimer la communication, & qui vient de *traduco*, je tranſmets de l'un à l'autre.

Aujourd'hui quelques-uns donnent le nom de *Traduciens* à ceux qui croient que les ames des enfans émanent de celle de leurs peres.

TRADUCTEUR ; ſubſtantif maſculin. *Interpres.* Celui qui traduit d'une langue en une autre. *Les matières de dogme & de ſcience exigent d'un Traducteur une grande préciſion dans les termes. Boileau appelle celui qui avoit voulu réformer le vieux langage d'Amyot dans ſa traduction de Plutarque, le* froid Traducteur *du françois d'Amyot. D'Ablancourt fut un bon Traducteur.*

TRADUCTION ; ſubſtantif féminin. Il ſe dit de l'action de celui qui traduit, & de la verſion d'un ouvrage dans une langue différente de celle où il a été écrit.

Rien n'eſt plus difficile ni plus rare qu'un excellent Traducteur, parceque rien n'eſt plus difficile ni plus rare que de garder un juſte milieu entre la licence du commentaire & la ſervitude de la lettre. Un attachement trop ſcrupuleux à la lettre détruit l'eſprit ; & c'eſt l'eſprit qui donne la vie : trop de liberté détruit les traits caractériſtiques de l'original ou en fait une copie infidelle.

» Quand il s'agit, dit M. l'Abbé » Batteux, de repréſenter dans une » autre langue les choſes, les pen- » ſées, les expreſſions, les tours, » les tons d'un ouvrage ; les choſes » telles qu'elles ſont, ſans rien » ajouter ni retrancher, ni dépla- » cer ; les penſées, leurs nuances ; » les tours qui donnent le feu, » l'eſprit, la vie au diſcours ; les » expreſſions naturelles, figurées, » fortes, riches, gracieuſes, dé- » licates, *&c.* ; & le tout d'après » un modèle qui commande dure- » ment, & qui veut qu'on lui obéiſſe » d'un air aiſé, il faut, ſinon au- » tant de génie, du moins autant » de goût, pour bien traduire, que » pour compoſer : peut-être même » en faut-il davantage. L'auteur qui » compoſe, conduit ſeulement par » une ſorte d'inſtinct toujours libre » & par ſa matière qui lui préſente » des idées qu'il peut accepter ou » rejeter à ſon gré, eſt maître ab- » ſolu de ſes penſées & de ſes ex- » preſſions ; ſi la penſée ne lui con- » vient pas, ou ſi l'expreſſion ne » convient pas à la penſée, il peut » rejeter l'une & l'autre :

Digitized by Google

Quæ desperat tractata nitescere posse, relinquit.

» Le Traducteur n'eſt maître de » rien, il eſt obligé de ſuivre par tout » ſon auteur & de ſe plier à toutes » ſes variations avec une ſoupleſſe » infinie. Qu'on en juge par la va- » riété des tons qui ſe trouvent né- » ceſſairement dans un même ſujet » & à plus forte raiſon dans un mê- » me genre... Pour rendre tous ces » degrés, il faut d'abord les avoir » bien ſentis, enſuite maîtriſer à » un point peu commun la langue » que l'on veut enrichir de dépouil- » les étrangeres. Quelle idée donc » ne doit-on pas avoir d'une tra- » duction faite avec ſuccès.

Pour entreprendre de traduire un auteur, il faut bien connoître la langue dans laquelle il a écrit, & celle dans laquelle on veut le faire paroître. Ces deux choſes ſont indiſpenſables. Mais doit-on traduire les Poëtes en vers? Le Comte de Roſcomon qui a fait un poëme ſur l'art de traduire, eſt pour l'affirmative, comme on peut en juger par ces vers qui ſont une imitation de l'original:

Ce n'eſt que dans les vers qu'on peut des vers d'Horace
Conſerver la clarté, l'harmonie & la grâce.
La proſe le dégrade, & ſes pinceaux trompeurs
Prêtent à ſes tableaux d'infidelles couleurs.
Elle peut expoſer l'étoffe à notre vue,
Mais non pas le talent des mains qui l'ont tiſſue.

M. de Voltaire eſt du même avis que le Poëte Anglois. » Il eſt certain, » dit-il, qu'on ne devroit traduire » les Poëtes qu'en vers. Le con- » traire n'a été ſoutenu que par ceux » qui n'ayant pas le talent, tâchent » de le décrier; vain & malheureux » artifice d'un orgueil impuiſſant! » J'avoue qu'il n'y a qu'un grand » Poëte qui ſoit capable d'un tel » travail: & voilà ce que nous n'a- » vons pas encore trouvé. Ce man- que de grands Poëtes doit nous faire ſupporter les traductions en proſe. On met au rang des bonnes traductions le *Virgile* de l'Abbé des Fontaines, les *morceaux des Œuvres* de Cicéron traduits par MM. Colin & d'Olivet, la *traduction d'Horace* par M. l'Abbé Batteux, celle des *Métamorphoſes d'Ovide* par M. Fontanelle, celle du *Poëme de Lucrece* par M. la Grange, celle du *Paradis perdu* par M. Racine le fils, & celle de la *Jéruſalem délivrée* par M. Mirabeau.

Différences relatives entre *traduction*, *verſion*.

La *traduction* eſt en langue moderne, & la *verſion* en langue ancienne. Ainſi la Bible françoiſe de Sacy eſt une *traduction*, & les Bibles latines, grecques, arabes & ſyriaques ſont des *verſions*.

Les *traductions* pour être parfaitement bonnes, ne doivent être ni plus ornées ni moins belles que l'original. Les anciennes *verſions* de l'Ecriture ſainte ont acquis preſque autant d'autorité que le texte hébreu.

Une nouvelle *traduction* de Virgile & d'Horace pourroit encore plaire, après toutes celles qui ont paru. L'auteur & le temps de la *verſion* des Septante ſont inconnus.

TRADUIRE, verbe actif de la quatrième conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme SÉDUIRE. Transférer d'un lieu à un autre. Il ne ſe dit que

Digitized by Google

des perſonnes. *La Cour ordonna qu'il ſeroit traduit des priſons de la Sénéchauſſée à la Conciergerie.*

On dit, *traduire devant un Juge, devant un Tribunal*; pour dire, tirer un homme d'un Tribunal pour le mener devant un autre. *Du Châtelet il m'a traduit aux Requêtes de l'Hôtel & de là devant la Grand-Chambre. C'eſt un Chicaneur qui vous traduira devant vingt Tribunaux différens.*

TRADUIRE, ſignifie auſſi tourner un ouvrage d'une langue en une autre. *Traduire du grec en françois. C'eſt un poëme latin qu'il a traduit en vers françois. Il a traduit Homère en anglois. Traduire en proſe.*

On dit figurément, *traduire quelqu'un en ridicule*; pour dire, le tourner en ridicule.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue & la troiſième très-brève. *Voyez* VERBE.

TRAFIC; ſubſtantif maſculin. *Commercium.* Négoce, commerce de marchandiſes. *Il fait trafic de vin & de liqueurs. Cette compagnie fait un grand trafic à Amſterdam. Il entend le trafic des grains.*

TRAFIC, ſe dit figurément des conventions & des pratiques indûes qu'on fait ſur certaines choſes. *Combien ne voit-on pas de Prêtres qui font un trafic de la piété. Elle fait trafic de ſa beauté. Quand on attend quelque retour d'un bienfait, ce n'eſt plus générosité, c'eſt un trafic.*

Voyez NÉGOCE pour les différences relatives qui en diſtinguent *trafic*, &c.

TRAFIQUANT; ſubſtantif maſculin. *Mercator.* Commerçant, Négociant. *C'eſt un des principaux Trafiquans de la ville.*

TRAFIQUÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* TRAFIQUER.

TRAFIQUER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Negociari.* Faire trafic. *Trafiquer en blé. Trafiquer en ſoie. Il ne trafique qu'en gros.*

TRAFIQUER, eſt quelquefois actif. *Trafiquer une lettre de change.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième longue ou brève. *Voyez* VERBE.

TRAFIQUEUR; vieux mot qui ſignifioit autrefois Marchand, Négociant.

TRAGACANTE, ou ADRAGANT; *Voyez* ADRAGANT.

TRAGÉDIE; ſubſtantif féminin. *Tragedia.* Poëme dramatique ou pièce de théâtre, qui repréſente une action grande & ſérieuſe entre des perſonnes illuſtres, qui eſt propre à exciter la terreur & la pitié, & qui finit d'ordinaire par quelque événement funeſte.

Theſpis & d'autres ivrognes paſſent communément pour avoir introduit la Tragédie chez les Grecs au temps des vendanges; mais ſi nous en croyons Platon dans ſon Dialogue de *Minos*, on jouoit déjà des pièces de théâtre du temps de ce Prince. *Theſpis* promenoit ſes acteurs dans une charrette, mais en Crête, & dans d'autres pays, long-temps avant Theſpis, les acteurs ne jouoient que dans les temples. La tragédie fut dans ſon origine une choſe ſacrée, & de là vient que les hymnes des chœurs ſont preſque toujours les louanges des dieux dans les Tragédies d'*Eſchyle*, de *Sophocle* & d'*Euripide*. Il n'étoit pas permis à un poëte de donner une pièce avant quarante ans; ils s'appeloient *Tragedidaskaloi*, docteurs en tragédie. Ce n'étoit qu'aux grandes fêtes qu'on repréſentoit leurs ou-

Digitized by Google

vrages ; l'argent que le public employoit à ces ſpectacles, étoit un argent ſacré.

Eubulus ou *Eubolis* ou *Ebylis* fit paſſer en loi qu'on mettroit à mort quiconque propoſeroit de détourner cette monnoie à des uſages profanes : c'eſt pourquoi *Demoſthène*, dans ſa ſeconde *Olynthienne*, emploie tant de circonſpection & tant de détours pour engager les Athéniens à employer cet argent à la guerre contre Philippe ; c'eſt comme ſi l'on entreprenoit en Italie de ſoudoyer des troupes avec le tréſor de Notre-Dame de Lorette.

Les ſpectacles étoient donc liés aux cérémonies de la religion. On ſait que chez les Égyptiens, les danſes, les chants, les repréſentations furent une partie eſſentielle des cérémonies réputées ſaintes. Les Juifs prirent ces uſages des Égyptiens, comme tout peuple ignorant & groſſier, tâche d'imiter ſes voiſins ſavans & polis ; de-là ces fêtes juives, ces danſes des prêtres devant l'arche, ces trompettes, ces hymnes, & tant d'autres cérémonies entièrement égyptiennes.

Il y a bien plus ; les véritablement grandes tragédies, les repréſentations impoſantes & terribles étoient les myſtères ſacrés qu'on célébroit dans les plus vaſtes temples du monde, en préſence des ſeuls initiés ; c'étoit-là que les habits, les décorations, les machines étoient propres au ſujet ; & le ſujet étoit la vie préſente & la vie future.

C'étoit d'abord un grand chœur, à la tête duquel étoit l'*Hiérophante* : préparez-vous, *s'écrioit-il*, à voir par les yeux de l'ame, l'arbitre de l'univers. Il eſt unique, il exiſte ſeul par lui-même, & tous les êtres doivent à lui ſeul leur exiſtence ; il étend par-tout ſon pouvoir & ſes œuvres, il voit tout & ne peut être vu des mortels.

Les chœurs répétoient cette ſtrophe ; enſuite on gardoit le ſilence ; c'étoit-là un vrai prologue. La pièce commençoit par une nuit répandue ſur le théâtre ; des acteurs paroiſſoient à la foible lueur d'une lampe, ils erroient ſur des montagnes, & deſcendoient dans des abîmes. Ils ſe heurtoient, ils marchoient comme égarés. Leurs diſcours, leurs geſtes exprimoient l'incertitude des démarches des hommes, & toutes les erreurs de notre vie. La ſcène changeoit ; les enfers paroiſſoient dans toute leur horreur, les criminels avouoient leurs fautes, & atteſtoient la vengeance céleſte. C'eſt ce que Virgile développe admirablement dans ſon ſixième livre de l'Énéïde, qui n'eſt autre choſe qu'une deſcription des myſtères ; & c'eſt ce qui montre qu'il n'a pas tant de tort de mettre ces paroles dans la bouche de *Phlégyas* : (*ſoyez juſtes, mortels, & ne craignez qu'un Dieu*). Ce fou de *Scarron* ſe trompe donc, quand il dit :

Cette ſentence eſt bonne & belle,
Mais en enfer de quoi ſert-elle ?

Elle ſervoit aux ſpectateurs. Enfin on voyoit les Champs Élyſées, la demeure des juſtes, ils chantoient la bonté de Dieu, d'un ſeul Dieu, Architecte du monde ; ils enſeignoient aux aſſiſtans tous leurs devoirs. C'eſt ainſi que Stobée parle de ces ſpectacles ſublimes, dont on retrouve encore quelques foibles traces dans des fragmens épars de l'antiquité.

Les premiers pères de l'Égliſe

Digitized by Google

voulant ſéparer en tout les Chrétiens des Gentils, s'élevèrent contre les ſpectacles. Le théâtre ſéjour des antiques divinités ſubalternes, leur parut l'empire du diable. *Tertulien l'Africain* dit dans ſon livre des Spectacles, que le diable élève les *acteurs ſur des brodequins pour donner un démenti à J. C. qui aſſure que perſonne ne peut ajouter une coudée à ſa taille. Saint Grégoire de Nazianze* inſtitua un théâtre chrétien, comme nous l'apprend *Sozomène*; un Saint Apollinaire en fit autant; c'eſt encore *Sozomène* qui nous en inſtruit dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. L'Ancien & le Nouveau Teſtament furent les ſujets de ces pièces; & il y a très-grande apparence que la tradition de ces ouvrages de théâtre, fut l'origine des myſtères qu'on joua quelque tems après dans preſque toute l'Europe.

Caſtelvetro certifie dans ſa Poëtique que la Paſſion de *Jéſus-Chriſt* étoit jouée de temps immémorial dans toute l'Italie. Nous imitâmes ces repréſentations des Italiens, de qui nous tenons tout, & nous les imitâmes aſſez tard, ainſi que nous avons fait dans preſque tous les arts de l'eſprit & de la main.

Nous ne commençâmes ces exercices qu'au quatorzième ſiècle: les bourgeois de Paris firent leurs premiers eſſais à Saint Maur. On joua les myſtères à l'entrée de Charles VI à Paris l'an 1380. On les joua à l'entrée de la Reine Iſabelle de Bavière en 1386, & le Roi en 1402 donna des lettres aux confrères de la Paſſion, par leſquelles, *il leur accorde pour toujours, & perpétuellement, congé & licence de faire jouer quelques myſtères que ce ſoit, ou de ladite Paſſion, ou Réſurrection, ou autre quelconque des Saints & Saintes qu'ils voudront élire & mettre ſus, ſoit devant le Roi, ſoit devant commun, tant en records, (c'eſt-à-dire muſique) qu'autrement.*

Les confrères achetèrent depuis, une place près de l'ancien palais des Ducs de Bourgogne & y firent bâtir un théâtre ſpacieux en 1548, pour repréſenter les tragédies ou pièces de la Paſſion.

On croit communément que ces pièces étoient des turpitudes, des plaiſanteries indécentes ſur les myſtères de notre ſainte Religion, ſur la naiſſance d'un Dieu dans une étable, ſur le bœuf & ſur l'âne, ſur l'étoile des trois Rois, ſur ces trois Rois mêmes, ſur la jalouſie de Joſeph, *&c.* on en juge par nos Noëls qui ſont en effet des plaiſanteries, auſſi comiques que blamâbles, ſur tous ces événemens ineffables; il n'y a preſque perſonne qui n'ait entendu répéter les vers par leſquels on prétend qu'une de ces tragédies de la Paſſion commence:

Mathieu? plait-il, Dieu?
Prend ton épieu.
Prendrai-je auſſi mon épée?
Oui, & ſuis-moi en Galilée.

Il n'y a pas un mot de tout cela dans les pièces des myſtères qui ſont venues juſqu'à nous. Ces ouvrages étoient la plupart très-graves, & l'on n'y pouvoit reprendre que la groſſiéreté de la langue qu'on parloit alors. C'étoit la ſainte-écriture en dialogue & en action; c'étoient des chœurs qui chantoient les louanges de Dieu. Il y avoit ſur le théâtre beaucoup plus de pompe & d'appareil que nous n'en avons jamais vû: la troupe bourgeoiſe étoit compoſée de plus de cent acteurs, indépendamment des aſſiſtans, des

Digitized by Google

gagistes & des machinistes. Aussi on y couroit en foule, & une seule loge étoit louée cinquante écus pour un carême, avant même l'établissement de l'Hôtel de Bourgogne. C'est ce qui se voit par les registres du Parlement de Paris de l'an 1541.

Les prédicateurs se plaignirent que personne ne venoit plus à leurs sermons, car le monologue fut en tout temps jaloux du dialogue : il s'en falloit beaucoup que ces sermons fussent alors aussi décens que ces pièces de théâtre. Si l'on veut s'en convaincre, on n'a qu'à lire les sermons de *Menot* & de tous ses contemporains.

Sans entrer dans un plus long détail sur les mystères & sur les moralités qui leur succédèrent, il suffira de dire que les *Italiens*, qui les premiers donnèrent ces jeux, les quittèrent aussi les premiers : le Cardinal *Bibiena*, le Pape *Leon X*, l'Archevêque *Trissino*, ressuscitèrent, autant qu'ils le purent, le théâtre des Grecs.

La ville de Vicence en 1514, fit des dépenses immenses pour la représentation de la première tragédie qu'on eut vue en Europe depuis la décadence de l'empire. Elle fut jouée dans l'Hôtel de Ville, & on y accourut des extrémités de l'Italie. La pièce est de l'Archevêque *Trissino*, elle est noble, elle est régulière & purement écrite ; il y a des chœurs, elle respire en tout le goût de l'antiquité ; on ne peut lui reprocher que les déclamations, le défaut d'intrigue & la langueur ; c'étoit les défauts des Grecs ; il les imita trop dans leurs fautes, mais il atteignit à quelques-unes de leurs beautés. Nos meilleures pièces étoient alors celles de Chretien & de Hardi.

Soixante-douze ans s'écoulèrent depuis *Jodelle* qui, sous *Henri II*, avoit très-vainement tenté de faire revivre l'art des Grecs, sans que la France produisît rien de supportable. Enfin, Mairet gentilhomme du Duc de Montmorenci, après avoir luté long-temps contre le mauvais goût, donna sa tragédie de *Sophonisbe*, qui ne ressemble point à celle de l'Archevêque *Trissino*. C'est une petite singularité, que la renaissance du théâtre, & l'observation des règles aient commencé en Italie & en France par une *Sophonisbe*. Cette pièce de *Mairet* est la première que nous ayons, dans laquelle les trois unités ne soient point violées ; elle servit de modèle à la plupart des tragédies qu'on donna depuis. Elle fut jouée en 1629, quelque temps avant que Corneille travaillât pour la scène tragique ; & elle fut si goûtée malgré ses défauts, que lorsque Corneille lui même voulut ensuite donner une *Spohonisbe*, elle tomba ; & celle de Mairet se soutint encore long-temps. Mairet ouvrit donc la véritable carrière où Rotrou entra, & celui-ci alla plus loin que son maître. On joue encore *Venceslas*, pièce très-défectueuse à la vérité, mais dont la première scène & presque tout le quatrième acte sont des chefs-d'œuvre.

Corneille parut ensuite ; sa *Médée*, qui n'est qu'une déclamation, eut un peu de succès. Mais le *Cid*, imité de l'Espagnol, fut la première pièce qui franchit les bornes de la France, & qui obtint tous les suffrages, excepté ceux du Cardinal de Richelieu & de *Scuderi*. On sait assez jusqu'à quel point Corneille s'éleva dans les belles scènes des *Horaces* & de *Cinna*, dans les personnages de *Cornelie*, de *Sévere*, dans le cinquième acte de *Rodogune*.

Digitized by Google

Si *Médée*, *Pertharite*, *Théodore*, *Œdipe*, *Bérénice*, *Surena*, *Othon*, *Sophonisbe*, *Pulcherie*, *Ageſilas*, *Attila*, *Don Sanche*, *la Toiſon-d'Or*, ont été indignes de lui & de tous les théâtres, ſes belles pièces, & les morceaux admirables répandus dans les médiocres le feront toujours regarder avec juſtice, comme le père de la tragédie.

Il eſt inutile de parler ici de celui qui fut ſon émule, & ſon vainqueur quand ce grand homme commença à baiſſer. Il ne fut plus permis alors de négliger la langue & l'art des vers dans les tragédies, & tout ce qui ne fut pas écrit avec l'élégance de *Racine*, fut mépriſé.

Il eſt vrai qu'on nous reprocha, avec raiſon, que notre théâtre étoit une école continuelle d'une galanterie & d'une coquetterie qui n'a rien de tragique. On a juſtement condamné *Corneille* pour avoir fait parler froidement d'amour *Théſée* & *Dircé*, au milieu de la peſte, pour avoir mis de petites coquetteries ridicules dans la bouche de *Cléopâtre*; & enfin, pour avoir preſque toujours traité l'amour bourgeois dans tous ſes ouvrages, ſans jamais en faire une paſſion forte, excepté dans les fureurs de *Camille*, & dans les ſcènes attendriſſantes du *Cid*, qu'il avoit priſes dans *Guilen de Caſtro*, & qu'il avoit embellies. On ne reprocha pas à l'élégant *Racine*, l'amour inſipide & les expreſſions bourgeoiſes. Mais on s'apperçut bientôt, que preſque toutes ſes pièces, & celles des Auteurs ſuivans, contenoient une déclaration, une rupture, un raccommodement, une jalouſie. On a prétendu que cette uniformité de petites intrigues froides auroit trop avili les pièces de cet aimable Poëte, s'il n'avoit pas ſu couvrir cette foibleſſe de tous les charmes de la poëſie, des grâces de ſa diction, de la douceur de ſon éloquence ſage, & de toutes les reſſources de ſon art.

La première qualité de l'action de la tragédie eſt qu'elle ſoit héroïque, c'eſt-à-dire qu'elle ait un grand objet, & que ce ſoit des perſonnages illuſtres qui agiſſent ou contre qui on agit: mais ce n'eſt point aſſez: elle doit encore être de nature à exciter la terreur & la pitié; c'eſt ce qui fait ſa différence & qui la rend proprement tragique. L'épopée traite un action héroïque, auſſi-bien que la tragédie; mais ſon principal but étant d'exciter l'étonnement & l'admiration, elle ne remue l'ame que pour l'élever peu à peu: elle ne connoît point ces ſecouſſes violentes, ces frémiſſemens du théâtre: elle reſſemble aux mœurs, plutôt qu'aux mouvemens paſſionnés.

Nous ſavons combien il eſt difficile d'analyſer les paſſions, & de ſéparer les élémens dont elles ſont toujours compoſées: les reſſorts & les replis du cœur ſont infinis. Auſſi n'entreprendrons-nous point de marquer ici par des deſcriptions ou des définitions trop ſubtiles, le degré & le caractère précis des ſentimens que doit produire la tragédie.

Tous les plaiſirs, toutes les peines qu'on reſſent à la tragédie ſont fondés ſur cette maxime: Je ſuis homme, & tout ce qui tient à l'homme, tient à moi: *homo ſum; humani nihil à me alienum puto.* Il faut donc montrer dans la tragédie un homme qui repréſente en ſoi vivement l'humanité, ſes paſſions, ſes emportemens, ſes foibleſſes & ſes malheurs; & le préſenter du

côté

Digitized by Google

côté qui peut faire naître la pitié & la terreur.

La pitié émeut nos entrailles, parce que nous voyons notre ſemblable malheureux. La terreur nous reſſerre le cœur, parce que nous craignons pour nous le malheur que nous voyons dans les autres : mais cette crainte eſt mêlée d'une certaine douceur qui vient de la comparaiſon ſecrette que nous faiſons de notre état avec celui du malheureux qui ſouffre.

Quoique ſouvent ces paſſions aient quelque choſe de la colère, de l'envie, de la cruauté, du déſeſpoir, du dépit, de l'indignation, elles en ſont pourtant entièrement différentes. Les ſecouſſes de celles-ci ſont deſtructives, comme les ſupplices, & ſemblent déchirer l'ame plutôt que la remuer. Elles peuvent ſe trouver dans les acteurs; mais ce ne doit être que pour en produire d'autres différentes d'elles dans les ſpectateurs. Car il faut obſerver que les ſentimens ne ſont pas les mêmes dans les uns & dans les autres; l'orgueil dans les acteurs produit l'envie dans les ſpectateurs : la cruauté produit l'horreur, la douleur la compaſſion, la perfidie l'indignation, ainſi du reſte.

Le ſceau qui caractériſe la tragédie eſt donc l'eſpèce du ſentiment, non qu'elle contient, mais qu'elle produit.

Si des ſentimens qui ne lui conviennent pas entrent dans la compoſition de ceux qui lui conviennent, il faut au moins que ceux-ci ſoient dominans, & qu'ils enveloppent & déguiſent les autres. Quoi de plus affreux que le caractère, la perſonne, les forfaits de Médée ? Elle a trahi ſon père, déchiré ſon frère, fait périr Pélée, en feignant de le vouloir rajeunir; elle brûle Créon Roi de Corinthe & ſa fille : elle égorge ſes propres enfans, & brave Jaſon qui ſe poignarde de déſeſpoir. Voilà de quoi exciter l'horreur. Mais conſidérez la cauſe : l'horreur de l'action ſubſiſte, & cependant elle produit la pitié. Médée avoit raiſon au fond, & Jaſon avoit tort. Quand la paſſion ſe venge, on n'eſt pas ſurpris de lui voir paſſer les bornes. Médée eſt amante, elle eſt trahie cruellement, elle eſt furieuſe, & elle peut tout par ſes enchantemens.

Me peut-il bien quitter après tant de bienfaits?
M'oſe-t-il bien quitter après tant de forfaits?

En pareil cas une amante ſemble avoir droit de tout faire; & ſi elle fait des horreurs, on la plaint d'y avoir été réduite. Tous ſes forfaits ont pour principe l'amour violent : & tout ce qui vient de cette paſſion, on a la foibleſſe de le regarder comme un malheur. Il excite la terreur & la pitié; par conſéquent il eſt tragique.

Toute tragédie qui ne produit que l'un de ces deux ſentimens eſt imparfaite : celle qui ne produit ni l'un ni l'autre n'eſt point vraiment tragédie; & celle qui ne les produit que dans quelques endroits, n'eſt tragédie que dans ces endroits mêmes. Qu'y a-t-il de tragique, par exemple, dans une action qui entrepriſe par l'ordre d'une maîtreſſe contre un Tyran, demeure ſans ſuccès & ſe termine par la joie & par la reconciliation de ceux qui étoient ennemis? C'eſt, ſi on veut, un ſpectacle héroïque, parceque ce

Digitized by Google

ſont de grands intérêts & des Rois qui agiſſent ; mais dès qu'il n'y a point de tragique, ce n'eſt point une vraie tragédie.

Examinons maintenant en quoi conſiſte ce tragique ; lequel, ſelon la force du terme même, fait qu'une tragédie eſt tragédie, & qu'elle l'eſt plus ou moins.

Il ſemble qu'aucune action, quelle qu'elle ſoit, conſidérée en elle-même, ſe terminât-elle par une mort d'homme, n'eſt de ſoi tragique, & qu'elle ne peut l'être que par ſes circonſtances, & ſurtout par les circonſtances des perſonnes : c'eſt de là que dépend le tragique & ſes degrés.

Ces circonſtances ſe tiennent du côté de celui qui agit, ou du côté de celui contre qui on agit. Parcourons les différens cas dans l'une & l'autre eſpèce.

L'homme qui agit eſt ou entièrement bon, comme Polieucte, ou entièrement méchant, comme Atrée, ou dans le milieu, comme Œdipe.

L'entrepriſe d'un homme bon doit être bonne, ſans quoi il ceſſeroit d'être bon. Celle de l'homme méchant doit être mauvaiſe, ſans quoi il ceſſeroit d'être méchant ; celle de l'homme qui eſt dans le milieu ; doit être bonne par elle-même, mais accompagnée ou précédée de quelque choſe qui rend l'Acteur blâmable ; car ſi cette action n'étoit ni bonne ni mauvaiſe en ſoi, elle n'auroit point de caractère. Si elle n'étoit que médiocrement bonne ou mauvaiſe, elle n'auroit rien d'héroïque. Si elle étoit mauvaiſe, elle ſeroit d'un méchant. Il faut donc qu'elle ſoit bonne, mais d'un homme qui n'ait pas toujours été bon ou qui ne le ſoit pas par quelque côté.

L'entrepriſe d'un homme vertueux doit naturellement avoir un ſuccès heureux & ſe terminer par la joie. Il y a dans tous les eſprits des lois générales d'équité & de bienſéance qui font règle même dans le monde théâtral ; & les modifications que notre amour propre y ajoute pour les relâcher ou les reſſerrer, ſelon nos idées, ne vont point juſqu'à en changer le fond. Ainſi on peut regarder comme conſtant que nous nous attachons toujours à celui qui paroît le plus noble, le plus généreux, le moins injuſte ; ſi l'on veut nous réjouir, il faut que celui-là triomphe ; ſi l'on veut nous affliger, il faut qu'il ſuccombe.

Que le méchant triomphe par ſes artifices ou par ſes forfaits, ce n'eſt point du tragique, s'il triomphe d'un homme auſſi méchant que lui. Le vaincu ne mérite point de pitié ; le vainqueur, point de félicitation. Auſſi ne voit-on guères ces ſortes de ſujets ſur la ſcène. L'un des deux eſt toujours bon, au moins par comparaiſon ; & par là il détermine la pitié en ſa faveur. Médée même, toute Médée qu'elle eſt, vaut mieux que Jaſon dans la tragédie de Corneille.

Que l'homme vertueux triomphe du méchant, il en réſulte un ſentiment de joie proportionné aux craintes & aux inquiétudes qui ont précédé. Ainſi Eſther entreprend de délivrer ſon peuple & de punir l'oppreſſeur : elle réuſſit. Mais comme les inquiétudes ne ſont point tragiques par elles-mêmes, & qu'elles ne ſont qu'une préparation au tragique, s'il arrive qu'elles ſoient ſuivies de la joie, le ſpectacle n'a preſque rien que l'héroïque. Auſſi Ariſtote prétend-il que le dénoue-

Digitized by Google

ment qui ſe fait par la joie, eſt plus comique que tragique.

Que l'homme méchant entreprenne ſur un homme vertueux, comme Athalie ſur Joad & le jeune Joas, & que le méchant ſuccombe & l'innocent triomphe, la punition eſt-elle bien tragique? Non : Athalie eſt une uſurpatrice qui a régné par mille parricides, & qui mérite d'être punie. La ſituation de Joad eſt-elle tragique? On ne doit pas faire la même réponſe. Il eſt forcé d'en venir à des extrémités cruelles ; il faut qu'il s'arme de réſolution pour frapper une Reine ſuperbe ; il riſque de ſe perdre lui-même, le jeune Roi, tous les Lévites : d'ailleurs l'innocence du jeune Joas eſt ſi touchante ; toutes ces choſes mêlées peuvent bien produire à peu près ce que nous appelons du tragique.

Mais qu'un homme qui eſt vertueux, ou du moins plus vertueux que vicieux, ſoit victime de ſon devoir, comme les Curiaces, ou de ſa propre foibleſſe, comme Ariane & Phédre ; ou de la foibleſſe d'un autre homme, comme Polieucte ; ou de la prévention d'un pere, comme Hyppolite ; ou de l'emportement paſſager d'un frère, comme Camille ; qu'il ſoit précipité par un malheur qu'il n'a pu éviter, comme Andromaque ; ou par une ſorte de fatalité à laquelle tous les hommes ſont ſujets, comme Œdipe : voilà le vrai tragique : voilà ce qui nous trouble juſqu'au fond de l'ame & qui nous fait pleurer. Qu'on y joigne l'atrocité de l'action avec l'éclat de la grandeur ou l'élévation des perſonnages ; l'action eſt héroïque en même temps & tragique, & produit en nous une compaſſion mêlée de terreur, parce que nous voyons des hommes plus grands, plus puiſſans, plus parfaits que nous écraſés par des malheurs qui tiennent à l'humanité. Nous avons le plaiſir de l'émotion, & d'une émotion qui ne va point juſqu'à la douleur (parceque la douleur eſt le ſentiment de la perſonne qui ſouffre) mais qui reſte au point où elle doit être pour être un plaiſir.

Juſqu'ici nous avons conſidéré les perſonnes qui agiſſent plus que celles contre qui on agit. Celles-ci peuvent encore augmenter le tragique.

Qu'un homme indifférent tue un autre homme dans un inſtant de fureur, c'eſt un malheur ; il n'y a que le choc inſtantanée des paſſions; ce n'eſt point de quoi faire une tragédie. Œdipe a tué un inconnu, c'eſt un homicide; l'action eſt atroce : mais c'eſt une aventure ordinaire qui ne trouble point le cœur de ceux à qui on la raconte.

Qu'un ennemi tue ſon ennemi, c'eſt de quoi déployer beaucoup de ſentimens. La vengeance eſt de ſoi tragique, dès qu'elle emploie des moyens cruels. Elle forme ſes projets, les déguiſe, les fait éclater à propos. Ainſi Médée qui ſe venge de Jaſon, eſt un ſujet vraiment tragique. On ne conſidère point dans ce genre, ſi l'ennemi attaqué eſt trop puni : pourvu qu'il ait mérité de l'être, c'eſt aſſez. Au contraire, comme c'eſt la paſſion qui punit, elle doit paſſer les bornes légitimes, pour être vraiment tragique. Cependant il ne faut point qu'elle aille juſqu'à faire boire à Thieſte le ſang de ſon fils : ce n'eſt plus terreur, c'eſt horreur.

Qu'un ennemi attaque ſon ennemi & ne le faſſe point périr, il faut qu'il y périſſe lui-même, ſans

Digitized by Google

quoi le ſujet n'eſt point tragique. La vengeance qui s'arrête par le reſpect & par l'admiration de quelque grande vertu, eſt plutôt épique que tragique. Athalie attaque Joas, elle ne peut le faire périr, elle périt elle-même. Il en eſt de même de Cléopatre dans Rodogune, de Phèdre & de quelques autres. il ne ſuffit pas que la paſſion aille loin, il faut qu'elle perce ou qu'elle ſe briſe contre l'obſtacle qu'on lui oppoſe, ſans quoi on n'excite en moi ni terreur ni pitié.

Enfin ſi c'eſt un ami qui attaque ſon ami, il y a trois cas : ou il le croit ſon ennemi, ou il ne le reconnoît qu'après l'avoir tué ; ou il le reconnoît dans l'inſtant où il alloit le tuer ; ou il le connoît comme ami & le pourſuit.

Si l'ami eſt tué par ſon ami, le fils par ſon père, le père par ſon fils, & que la reconnoiſſance ſuive l'action, rien n'eſt ſi douloureux.

Si le ſacrifice ne ſe fait point, la reconnoiſſance faite dans un inſtant ſi critique, a un grand éclat. La frayeur du danger, & la joie de s'en être tiré, avec le plaiſir de retrouver un père, un frère, un fils, font un ſentiment compliqué dont toute l'ame eſt remplie & tranſportée.

Le troiſième cas eſt lorſqu'un ami attaque ſon ami le connoiſſant tel, & qu'il eſt forcé par une raiſon ſupérieure à tout ſentiment de tendreſſe, de ſacrifier un fils, un frère, un père, un amant. C'eſt une ſeconde ſorte de tragique dans laquelle Corneille s'eſt diſtingué plus que qui que ce ſoit avant lui. Dans les autres cas les paſſions luttent enſemble, il eſt vrai, mais dans des perſonnes différentes : c'eſt Athalie qui s'arme contre Joas, Eſther contre Aman, Cinna contre Auguſte. Ici le combat ſe fait dans la même perſonne & dans le même cœur : ce qui produit des ſecouſſes infiniment plus vives, & des chocs plus cruels. Ainſi Rodrigue aime éperduement Chimène, & ſon devoir le met dans l'obligation de tuer le père de ſa maîtreſſe. Il le tue : Chimène eſt obligée de pourſuivre la mort de Rodrigue, & c'eſt un amant qu'elle adore. Ce combat eſt intéreſſant : deux paſſions dans un degré héroïque déchirent le même cœur, laquelle des deux triomphera ? Selon les lois de la bienſéance, la plus noble doit l'emporter. Il faut ſacrifier l'amour à la gloire, la vie à ſa religion, ſans quoi on ne fait que des Héros doucereux qui énervent l'ame plutôt que de l'élever ou de l'affermir.

Il n'eſt pas néceſſaire qu'il y ait du ſang répandu pour exciter le ſentiment tragique. Ariane abandonnée par Théſée dans l'île de Naxe, Philoctete dans celle de Lemnos, y ſont dans des ſituations tragiques, parcequ'elles ſont auſſi cruelles que la mort même : elles en préſentent une idée funeſte, où l'on voit mêlés la douleur, le déſeſpoir, l'abattement, enfin tous les maux du cœur humain.

Quant au ſtyle de la tragédie, il doit être toujours de cette ſimplicité noble, qui convient aux perſonnes du premier rang. Jamais rien d'ampoulé ni de bas, jamais d'affectation ni d'obſcurité. La pureté du langage doit être rigoureuſement obſervée : tous les vers doivent être harmonieux, ſans que cette harmonie dérobe rien à la force des ſentimens. Il ne faut pas que les vers marchent toujours de deux en deux ; mais que tantôt une

Digitized by Google

penſée ſoit exprimée en un vers, tantôt en deux ou trois, quelquefois dans un ſeul hémiſtiche. On peut étendre une image dans une phraſe de cinq ou ſix vers; enſuite en renfermer une autre dans un ou deux : il faut ſouvent finir un ſens par une rime, & commencer un autre ſens par la rime correſpondante.

Ce ſont ces règles difficiles à obſerver qui donnent aux vers la grâce, l'énergie, l'harmonie, dont la proſe ne peut jamais approcher; c'eſt ce qui fait qu'on retient par cœur, même malgré ſoi, les beaux vers. Il y en a beaucoup de cette eſpèce dans les belles tragédies de Corneille. Le lecteur judicieux fait aiſément la comparaiſon de ces vers harmonieux, naturels & énergiques, avec ceux qui ont les défauts contraires; & c'eſt par cette comparaiſon que le goût des jeunes gens pourra ſe former aiſément. Ce goût juſte eſt bien plus rare qu'on ne penſe. Peu de perſonnes ſavent bien leur langue : peu diſtinguent au théâtre l'enflure de la dignité; peu démêlent les convenances. On a aplaudi pendant pluſieurs années à des penſés fauſſes & révoltantes. On battoit des mains lorſque *Baron* prononçoit ce vers :

Il eſt, comme à la vie, un terme à la vertu.

On s'eſt récrié quelquefois d'admiration à des maximes non moins fauſſes. Ce qu'il y a d'étrange, c'eſt qu'un peuple qui a pour modèle les pièces de *Racine*, ait pu aplaudir long-temps des ouvrages où la langue & la raiſon ſont également bleſſés d'un bout à l'autre.

On ne diſtinguoit pas aſſez du temps de *Corneille*, les bornes qui ſéparent le familier du ſimple. Le ſimple eſt néceſſaire; le familier ne peut être ſouffert. Peut-être une attention trop ſcrupuleuſe auroit éteint le feu du génie; mais après avoir écrit avec la rapidité du génie, il faut corriger avec la lenteur ſcrupuleuſe de la critique.

On peut remarquer que quand il s'agit d'amour, il y a une infinité de vers qui conviennent également au comique & au tragique. Tout ce qui eſt naturel & tendre peut également s'employer dans les deux genres; mais ce qui n'eſt que familier, ne doit jamais appartenir qu'au genre comique.

En général il faut s'interdire le ton didactique dans une tragédie. On doit le plus qu'on peut, mettre les maximes en ſentiment.

On ne peut trop répéter que la tragédie rejette les diſſertations, toutes les comparaiſons, tout ce qui ſent le Rhéteur, & que tout doit être ſentiment juſques dans le raiſonnement même.

Une comparaiſon directe n'eſt point convenable à la tragédie. Les perſonnages ne doivent point être poëtes : la métaphore eſt toujours plus vraie, plus paſſionnée. La tragédie admet les métaphores, mais non pas les comparaiſons. Pourquoi? Parceque la métaphore quand elle eſt naturelle, appartient à la paſſion : les comparaiſons n'appartiennent qu'à l'eſprit.

Une ſeule métaphore ſe préſente naturellement à un eſprit rempli de ſon objet; mais deux ou trois métaphores accumulées ſentent le Rhéteur.

Toute métaphore doit être une image qu'on puiſſe peindre. Toute métaphore qui ne forme pas une

Digitized by Google

image vraie & ſenſible eſt mauvaiſe: c'eſt une règle qui ne ſouffre point d'exceptions.

Les alluſions ſont toujours froides au théâtre, parcequ'elles ne ſont point liées au nœud de la pièce: ce n'eſt que de l'eſprit, & toute beauté étrangère eſt un défaut.

On ne permet plus de répéter un même vers dans la tragédie, comme on en voit des exemples dans *Corneille.*

C'eſt ſurtout dans la peinture des paſſions qu'il faut que le ſtyle ſoit pur, & qu'il n'y ait pas un ſeul mot qui embarraſſe l'eſprit; car alors le cœur n'eſt plus touché.

Nous parlons des autres objets relatifs à la Tragédie ſous les noms qui leur ſont propres; ainſi voyez DÉNOUEMENT, CATASTROPHE, *&c.*

On diſtingue quelquefois les tragédies par le nom des Auteurs, comme *les Tragédies de Sophocle, les Tragédies de Corneille, les Tragédies de Voltaire*, &c. Quelquefois on les nomme du nom de ſujet de chaque pièce. *La Tragédie de Cinna, La Tragédie d'Athalie. La Tragédie de Zaïre.*

TRAGÉDIE, ſe dit figurément, d'un événement funeſte. *Cette intrigue finira par quelque tragédie. Durant ce miniſtère on vit de ſanglantes tragédies.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves & la troiſième longue.

TRAGÉLAPHE; *voyez* HIPPÉLAPHE.

TRAGICOMÉDIE; ſubſtantif féminin. Pièce de Théâtre, dans laquelle on repréſente une action conſidérable qui ſe paſſe entre des perſonnes illuſtres, qui eſt mêlée d'incidens comiques, & qui ne finit point par un événement tragique.

On appelle auſſi parmi nous, *tragi-comédie*, une pièce de Théâtre, dont l'action, ſans être mêlée d'incidens comiques, ſe paſſe entre des perſonnes illuſtres, & ne finit par aucun événement funeſte.

TRAGICOMIQUE; adjectif des deux genres & du ſtyle familier. Il n'eſt uſité qu'en parlant de quelque accident fâcheux qui tient du comique. *Son aventure a quelque choſe de tragicomique. Une nouvelle tragicomique.*

TRAGIE; ſubſtantif féminin. *Tragia.* Genre de plante dont la fleur eſt faite en forme d'entonnoir, & compoſée d'une ſeule feuille diviſée pour l'ordinaire en trois ſegmens & ſtérile. Les embryons ſont placés à quelque diſtance les uns des autres ſur la même plante, & deviennent enſuite un fruit à trois loges, dans chacune deſquelles eſt une ſemence ſphérique. Miller en compte deux eſpèces: la première, *tragia alia ſcandens, urticæ folio*: la ſeconde, *tragia ſcandens, longo betonicæ folio.*

La première eſpèce eſt fort commune dans les fondrières de la Jamaïque & dans les autres contrées de l'Amérique. Elle s'attache à toutes les plantes & à tous les arbres qu'elle rencontre; elle croît à la hauteur de ſept ou huit pieds, & pouſſe des tiges fortes & ligneuſes. Ses feuilles reſſemblent à celles de l'ortie ordinaire, & toute la plante eſt couverte de piquans qui la rendent très-difficile à manier.

La ſeconde a été découverte à Campêche par le Docteur Houſton qui en a apporté des ſemences.

TRAGIQUE; adjectif des deux genres. *Tragicus.* Qui appartient à la Tragédie. *Poëme tragique. Le dernier acte de la pièce eſt vraiment tragique. Il excelle dans le genre tragique.*

Il ſe prend auſſi ſubſtantivement pour le genre tragique. *Cette Actrice*

Digitized by Google

joue mieux dans le tragique que dans le comique. Corneille eſt le premier Poëte François qui ait réuſſi dans le tragique.

TRAGIQUE, ſignifie figurément, funeſte. *Ce Prince fit une fin tragique. Vous n'avez que des penſées tragiques. Une aventure tragique.*

TRAGIQUEMENT; adverbe. *Tragicè.* D'une manière tragique. *Mourir tragiquement. Finir tragiquement.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième très-brève & la dernière moyenne.

On prononce *trajikemant.*

TRAHI, IE, participe paſſif. *Voyez* TRAHIR.

TRAHIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme RAVIR. *Prodere.* Faire une perfidie à quelqu'un, lui manquer de foi. *Il eſt capable de trahir ſes meilleurs amis. Trahir ſon maître, ſon bienfaiteur.*

On dit figurément, *trahir ſes ſentimens, ſon cœur, ſa conſcience, ſon devoir;* pour dire, parler, agir contre ſes propres intérêts. Et l'on dit auſſi, qu'*une perſonne s'eſt trahie elle-même;* pour dire, que par haſard ou imprudemment, elle a découvert ce qu'elle vouloit tenir caché. *Vous vous êtes trahi par ce propos. Il vouloit être inconnu, ſa voix l'a trahi. Son chagrin l'a trahi. Ses yeux ont trahi ſon cœur. De mes feux innocens j'ai trahi le myſtère.*

Ah! garde-toi de nommer mon vainqueur,
Ma rougeur trahiroit les ſecrets de mon cœur.
CORNEILLE.

On dit auſſi figurément, que *la nature ne ſe trahit pas;* pour dire, qu'un père & une mère ont toujours de l'affection pour leurs enfans.

On dit, *trahir le ſecret de quelqu'un;* pour dire, révéler le ſecret de quelqu'un à mauvaiſe intention.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde qui ſe fait toujours ſentir, eſt longue.

Le *h* ne s'aſpire pas.

TRAHISON; ſubſtantif féminin. *Proditio.* Perfidie, action de celui qui trahit.

La *trahiſon* commiſe envers quelques particuliers, eſt punie ſelon les circonſtances par des peines pécuniaires ou même corporelles, s'il s'en eſt enſuivi quelques crimes.

Mais la *trahiſon* envers le Roi & l'État eſt beaucoup plus grave; tel eſt le crime de ceux qui entrent dans quelque aſſociation, intelligence, ligue offenſive ou défenſive contre la perſonne, autorité & majeſté du Roi, ſoit entr'eux ou avec autres Potentats, Républiques & Communautés étrangères ou leurs Ambaſſadeurs, ſoit dedans ou dehors le royaume, directement ou indirectement, par eux ou par perſonnes interpoſées, verbalement ou par écrit.

On peut voir ſur cette matière les édits de Charles IX, de 1562, 1568, 1570, l'Ordonnance de Blois, *art.* 94, celles de 1580, 1588, & l'Édit de Nantes en 1598.

La peine ordinaire de ce crime eſt d'être décapité pour les nobles, la potence pour les roturiers, & même quelquefois la roue pour des gens de baſſe condition.

Si le criminel a oſé attenter à la perſonne du Roi, la peine eſt plus ſévère.

En Angleterre on appelle *crime de haute trahiſon*, non-ſeulement tout attentat contre la perſonne du

Digitized by Google

Roi, mais encore toute conſpiration contre le Roi ou l'État, tout commerce criminel avec la Reine ou les filles du Roi, l'homicide commis en la perſonne du Chancelier ou du grand Tréſorier; ou ſi l'on a altéré la monnoie, falſifié le ſceau du Roi, tout cela eſt réputé crime de *haute trahiſon*.

Dans ce même pays celui qui tue ſa femme, ſon père, ſes enfans ou ſon maître, ſe rend coupable du crime qu'on appelle petite *trahiſon*.

TRAJAN, (Marcus-Ulpius-Crinitus) Empereur romain, naquit à Italique près de Seville en Eſpagne, le 18 Septembre de l'an 52 de J. C. Sa famille originaire de la même ville, étoit fort ancienne; mais elle ne s'étoit point illuſtrée. Le père de *Trajan* avoit eu les honneurs du triomphe ſous *Veſpaſien*, qui l'avoit mis au nombre des Sénateurs, & l'avoit admis à la dignité de Conſul. Son fils fut digne de lui. Ses ſervices militaires, les talens de ſon eſprit & les qualités de ſon cœur engagèrent *Nerva* à l'adopter. Cet Empereur étant mort quelque temps après, en 98, dans le temps que Trajan étoit à Cologne, il fut unanimement reconnu par les armées de la Germanie & de la Moeſie. Il fit ſon entrée à Rome à pied pour montrer aux Romains le mépris qu'il faiſoit des vaines grandeurs. Ses premiers ſoins furent de gagner le peuple; il fit diſtribuer des ſommes d'argent, & abolit tous les crimes de lèze-Majeſté. Il alloit au-devant de ceux qui le venoient ſaluer & les embraſſoit. Ses amis lui reprochant un jour qu'il étoit trop bon & trop civil, il leur répondit: *je veux faire ce que je voudrois qu'un Empereur fît à mon égard ſi j'étois particulier.* Son but étoit de ſe faire aimer de tous ſes ſujets, & il y réuſſiſſoit. Il haiſſoit le faſte & les diſtinctions, ne permettoit qu'avec peine qu'on lui érigeât des ſtatues, & ſe moquoit des honneurs qu'on rendoit à des morceaux de bronze ou de marbre. Lorſqu'il ſortoit il ne vouloit pas qu'on allât au-devant de lui, il n'étoit point fâché d'être quelquefois arrêté dans les rues par des voitures. Son humeur gaie & ſa converſation ſpirituelle & polie faiſoient les principaux amuſemens de ſa table. Ses délaſſemens ordinaires conſiſtoient à changer de travail, à aller à la chaſſe, à conduire un vaiſſeau ou à ramer lui-même ſur une galère. Il prenoit ces divertiſſemens avec ſes amis, car il en avoit, tout Prince qu'il étoit. Fidelle à tous les devoirs de l'amitié, il leur rendoit ſouvent viſite: les faiſoit monter dans ſon char, montoit dans le leur. Il alloit manger chez eux, aſſiſtoit même aux aſſemblées où ils ne traitoient que leurs affaires domeſtiques. Sa confiance pour eux étoit extrême. Quelques courtiſans jaloux du crédit de *Sura* ſon favori, l'accuſèrent de tramer des deſſeins contre ſa vie. Il arriva que ce jour-là même *Sura* invita l'Empereur à ſouper chez lui; *Trajan* y alla, & renvoya ſes gardes. Il demanda auſſi-tôt le chirurgien & le barbier de *Sura*, & il ſe fit exprès couper les ſourcils par le premier & raſer la barbe par l'autre. Il deſcendit enſuite aux bains, puis ſe mit tranquillement à table au milieu de *Sura* & des autres convives. Le Monarque ne fut pas moins grand en lui que le particulier. Dès qu'il eut mis ordres aux affaires publiques, il tourna ſes armes contre

Décébale,

Digitized by Google

Decebale, Roi des Daces, qui fut vaincu après une bataille longue & sanglante. Elle fut si meurtrière que dans l'armée romaine on manqua de linge pour bander les plaies des blessés. Les Daces furent obligés de se soumettre, & leur Roi *Decébale* se tua de désespoir, l'an 115 des Jésus-Christ. *Trajan* entra ensuite dans l'Arménie, & s'avança dans l'Orient pour faire la guerre aux Parthes. Il soumit sans beaucoup de peine l'Adiabene, l'Assyrie & le lieu nommé *Arbelles*, si célèbre par la victoire qu'Alexandre y avoit autrefois remportée sur les Perses. Les Parthes épuisés par leurs divisions continuelles, n'avoient point de troupes à lui opposer. *Trajan* entra dans leur pays sans presque trouver de résistance, prit Séleucie & Ctésiphon, capitale du royaume des Parthes, & obligea Cosroës à quitter son trône & son pays, l'an 115 de Jésus-Christ. Il soumit ensuite toutes les contrées des environs, & poussa ses conquêtes jusqu'aux Indes. Il assiégea Agra située près du Tigre : mais les chaleurs excessives de ce pays le forcèrent à lever le siége, quoiqu'il eût déjà fait brèche à la muraille. *Trajan* eut à combattre vers le même temps les Juifs de la Cyrénaïque, qui irrités contre les Romains & contre les Grecs, poussèrent la rage jusqu'à dévorer leur chair & leurs entrailles, à se teindre de leur sang & à se couvrir de leurs peaux. On dit qu'ils en firent mourir plus de deux cent mille, & les Juifs d'Égypte dévorés de la même fureur, exercèrent des barbaries non moins atroces. Ces horreurs furent punies comme elles le méritoient. On ne souffrit plus de Juifs sur les côtes, & l'on y égorgeoit même ceux que la tempête y jetoit. *Trajan* usé par les fatigues, mourut quelque temps après à Sélinunte, appelée depuis *Trajanopolis*, vers le commencement d'Août de l'an 117 de Jésus-Christ. Ses cendres furent portées à Rome, où on les plaça sous la colonne trajane élevée des dépouilles faites sur les Daces. *Trajan* n'étoit pas exempt de défauts. Il aima le vin, les femmes, & fut sujet à des habitudes monstrueuses qu'on ne peut exprimer sans voile ; mais ses vices furent cachés sous l'éclat de ses vertus. Il mérita le nom de *père de la patrie*. Il ne pouvoit souffrir ni approuver les exactions outrées. Il disoit que *le fisc royal ressembloit à la rate, qui à mesure qu'elle enfle, fait sécher les autres membres du corps*. Le métier de délateur fut non-seulement déclaré infame sous son règne, mais il fut encore défendu sous les peines les plus rigoureuses. Rome, l'Italie & les principales villes de l'Empire reçurent par tous les édifices publics que *Trajan* y fit faire des beautés qu'elles n'avoient point encore eues. Il bâtit des villes, & accorda des priviléges à celles qu'il en jugea dignes. Le grand Cirque renouvelé par lui, devint plus beau & plus vaste, & l'on y mit pour inscription : *afin qu'il soit plus digne du peuple romain*. Il est impossible de marquer en détail les ponts, les grands chemins, les levées qu'il fit faire pour faciliter la communication des villes entr'elles, ou pour les assurer contre les inondations des rivières & des torrens. Ce fut sous lui qu'on bâtit à Rome en 114 cette fameuse place, au milieu de laquelle on mit la colonne trajane. Pour former cette place, on abattit

Digitized by Google

une montagne de cent quarante-quatre pieds de haut dont on fit une plaine unie. La colonne trajane marque par sa hauteur celle de cette montagne. Ce fut le fameux *Apollodore* qui en fut l'architecte. Rome avoit extrêmement souffert par les incendies, il falloit rebâtir les édifices détruits ; mais afin que les réparations fussent moins à charge au public, Trajan ordonna qu'aucun particulier ne pourroit donner plus de soixante pieds de hauteur à chaque maison.

TRAJANE; adjectif féminin qui n'est usité qu'en cette phrase, *Colonne Trajane*, pour signifier, la colonne que les Romains élevèrent en l'honneur de l'Empereur Trajan après sa mort. On fit graver tout autour en bas-reliefs les exploits de ce Prince, & ses cendres furent placées au haut de la colonne dans une urne d'or. *Voyez* TRAJAN.

Le Pape Sixte V a relevé la Colonne Trajane sous son Pontificat, & a fait mettre au-dessus la statue de Saint Pierre.

TRAJANOPOLI; petite ville de Turquie dans la Romanie, sur la Mariza, à quinze lieues, sud-oest, d'Andrinople.

TRAJECTOIRE; substantif féminin & terme de Géométrie. Il se dit de la courbe que décrit un corps lancé avec une vitesse quelconque, & détourné de sa première direction par des forces quelconques.

Galilée a le premier démontré que dans le vide & dans la supposition d'une pesanteur uniforme, toujours dirigée suivant les lignes parallèles, la *trajectoire* des corps pesans étoit une parabole.

M. Newton a fait voir dans ses principes que les *trajectoires* des planètes, ou, ce qui revient au même, leurs orbites, sont des ellipses.

Quoique les comètes paroissent décrire exactement un grand cercle de la sphère, il ne faut pas s'imaginer pour cela que leur véritable cours se fasse dans la circonférence d'un cercle; car les mêmes apparences s'observeront constamment, soit qu'une comète se meuve dans une ligne droite, soit dans une courbe quelconque, pourvu qu'elle ne sorte pas du même plan. En effet dès que l'on suppose qu'un corps se meut à une distance fort grande, dans un plan qui passe par l'œil, tout corps en mouvement, quel qu'il soit, & quelque route qu'on lui attribue, paroîtra constamment dans la circonférence d'un grand cercle; aussi le plus grand nombre des Philosophes & des Astronomes du dernier siècle ont-ils supposé que les trajectoires des comètes étoient rectilignes. Hévélius est le premier qui se soit apperçu que ces trajectoires se courboient en s'approchant du soleil. Enfin Newton est venu qui a démontré que les comètes se mouvoient dans des orbites fort approchantes d'une parabole dont le soleil occupoit le foyer, ou plutôt dans des ellipses si excentriques, que, dans la partie qui nous est visible, elles ne diffèrent point sensiblement d'une parabole.

Newton enseigne la maniere de déterminer la trajectoire d'une comète par le moyen de trois observations, & celle de corriger la trajectoire pour la connoître le plus exactement qu'il est possible.

M. Halley, dans sa Cométographie traduite en françois par M. le Monnier, nous a donné le calcul des trajectoires de vingt quatre comètes depuis le temps de Nicéphore

Digitized by Google

Grégoras & de Régiomontanus juſqu'au commencement de ce ſiècle ; toutes ces trajectoires ont été calculées dans la ſuppoſition qu'elles ſoient des paraboles. On trouve dans la dernière édition des *Principes Mathématiques* de la Philoſophie naturelle, le calcul de la trajectoire de la comète de 1680, dans l'hypothèſe que cette comète ſe meuve dans une ellipſe fort excentrique ; ce calcul a été fait par M. Halley, qui pour déterminer l'excentricité de cette comète, a ſuppoſé ſa période de 575 ans. La meilleure manière de calculer les trajectoires, en les ſuppoſant elliptiques, ſeroit de ſe ſervir pour cela de quelques obſervations du lieu & du mouvement apparent de la comète ; mais il faudroit qu'elles fuſſent fort exactes ; car une petite erreur dans ces obſervations en produiroit une fort grande dans le calcul de l'excentricité, & par conſéquent du tems périodique.

Depuis les vingt-quatre comètes calculées par M. Halley, différens Aſtronomes en ont calculé pluſieurs autres.

TRAJET ; ſubſtantif maſculin. Eſpace à traverſer d'un lieu à un autre par eau. *Il y a un long trajet de Paris à Rome. Je fis le trajet d'un bout du Pont-Neuf à l'autre en trois minutes. Le trajet de Douvre à Calais eſt de ſept lieues.*

TRAJET, ſe dit par extenſion de l'eſpace qu'on traverſe par terre. *Le trajet du Palais Royal au Louvre n'eſt pas long.*

TRAJET, ſe dit encore de l'action de traverſer l'eſpace d'un lieu à un autre. *Le trajet d'Amérique en Europe. La diligence fait le trajet de Paris à Lyon en cinq jours.*

TRAJETTO ; petite ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Terre de Labour, près de l'embouchure du Garigliano dans la Méditerranée.

TRAILLE ; ſubſtantif féminin. Nom qu'on donne à des bateaux qui ſervent à paſſer les grandes rivières. Ce ſont des eſpèces de bacs qu'on appelle auſſi *ponts volans. On voit des trailles ſur le Rhin, ſur le Rhône, ſur la Meuſe.*

TRAIN ; ſubſtantif maſculin. *Modus incedendi.* Allure. Il ſe dit principalement des chevaux & des autres bêtes de voiture. *Ces chevaux vont grand train. Il montoit un cheval d'un train fort doux.*

On dit, qu'*un cheval n'a point de train ;* pour dire, qu'il n'a point d'allure réglée.

On dit auſſi de quelqu'un qui va fort vîte, ſoit à pied, ſoit à cheval, ſoit en carroſſe, qu'*il va bon train. Quand nous les rencontrâmes, ils alloient grand train. Si nous voulons coucher aujourd'hui à Paris, il faut aller meilleur train.* On dit dans le même ſens, qu'*un cocher mène bon train.*

Figurément on dit, qu'*on mènera un homme bon train*, qu'*on le fera aller bon train, beau train, grand train* ; pour dire, que dans la ſuite d'une affaire on ne le ménagera point, & qu'on lui fera beaucoup de peine.

TRAIN, ſe dit auſſi de la partie de devant & de derrière des chevaux, des mulets, des bœufs & des autres bêtes de ſervice. *Ce cheval a le train de devant fort beau. Ce mulet eſt eſtropié du train de derrière.*

TRAIN, en parlant d'un carroſſe ou d'un charriot, ſignifie, tout le charronnage qui porte le corps du carroſſe ou du chariot. *Il faut un train neuf à cette voiture. Le train de cette berline ne vaut plus rien.*

Digitized by Google

TRAIN, ſe dit auſſi de la trace d'un carroſſe, d'un charriot, &c. *On vit au train de ſa chaiſe de poſte le chemin qu'il avoit pris.* On dit plus communément, *la voie.*

TRAIN D'ARTILLERIE, ſe dit en termes de guerre, du canon, des mortiers, & de toutes les eſpèces de munitions concernant le détail de l'artillerie, qui ſont à la ſuite des armées; c'eſt auſſi ce que l'on nomme *équipage d'artillerie.*

Il eſt difficile d'établir ſur des principes ſûrs & conſtans, quel doit être l'équipage ou le train d'artillerie d'une armée, parceque cet équipage doit être relatif à la force de l'armée, aux entrepriſes qu'elle doit exécuter, & à la nature du pays où elle doit agir.

La principale partie d'un train d'artillerie eſt le canon. Si l'on ne conſidère que les avantages qui en réſultent dans les actions militaires, il paroîtra qu'on ne peut en avoir un trop grand nombre; mais outre qu'une artillerie fort nombreuſe eſt d'une grande dépenſe, elle cauſe du retard & de l'embarras dans les marches, & elle donne lieu à une très-grande conſommation de fourrage par la quantité de chevaux néceſſaires pour la tranſporter & pour voiturer toutes les différentes eſpèces de munitions dont elle a beſoin.

Les anciens Ingénieurs eſtimoient qu'il ſuffiſoit dans les armées d'une pièce de canon par mille hommes; mais aucun Auteur, au moins que nous connoiſſions, ne donne les raiſons de cette fixation.

Comme l'artillerie doit couvrir & protéger le front des armées, on peut préſumer qu'ils croyoient qu'une pièce de canon défendoit ſuffiſamment le terrain occupé par mille hommes. L'infanterie étant alors à huit de hauteur, & les files étant moins ſerrées qu'elles ne le ſont aujourd'hui, chaque homme pouvoit occuper à peu près deux pieds & demi; dans cette diſpoſition mille hommes occupoient un eſpace d'environ 50 toiſes.

Les troupes étant actuellement en bataille ſur moins de hauteur, ce qui en augmente le front, il eſt clair qu'il faut une artillerie plus nombreuſe pour garnir le front d'une armée de la même manière qu'il l'étoit lorſque les troupes étoient en bataille ſur plus de profondeur. Auſſi paroît-il qu'on ne fuit plus, au moins dans les pays où l'artillerie peut ſe tranſporter aiſément, l'ancienne proportion d'une pièce pour mille hommes. Dans l'armée de Flandre en 1748, il y avoit 156 pièces de canon;

Savoir,
- 14 du calibre de 16.
- 16 de celui de 12.
- 30 de celui de 8.
- 86 de celui de 4.
- & 10 pièces à la Suédoiſe.

Total 156 pièces.

Cette armée étoit d'environ cent quatorze mille homme, ſans le Corps détaché aux ordres de M. le Comte de Clermont, qui avoit ſon artillerie particulière, ce qui fait une pièce de canon pour environ 740 hommes, mais cette armée étoit à portée d'augmenter ſon artillerie par les entrepôts des places voiſines, ſi elle en avoit eu beſoin.

Le choix des différentes pièces dont on compoſe le train ou l'équipage d'artillerie d'une armée, dé-

Digitized by Google

pend des opérations qu'elle doit exécuter & des pays qu'elle doit traverſer. Dans un pays de montagnes on ne peut ſe charger que de pièces légères. Le goût du Général influe auſſi quelquefois dans le choix des pièces dont le train d'artillerie eſt compoſé ; mais en général il faut, autant qu'il eſt poſſible, en avoir de toutes les eſpèces pour en faire uſage, ſuivant les différentes occaſions. Il eſt à propos d'y joindre auſſi pluſieurs obus ou obuſiers, qui ſervent également dans les ſiéges & dans les batailles. Comme les bataillons ont actuellement chacun en campagne une pièce de canon à la Suédoiſe, ces pièces doivent diminuer le nombre de celles de quatre qu'on employoit auparavant dans la formation de l'équipage d'artillerie, & augmenter celui des pièces de 16 & de 12 qui ſont ſuffiſantes, lorſqu'il ne s'agit point de faire des ſiéges.

Dans les guerres du temps de Louis XIV, on ſe contentoit dans les équipages d'artillerie les plus conſidérables, d'avoir des munitions pour tirer cent coups de chaque pièce, ce qui paroiſſoit ſuffiſant pour une bataille quelque longue qu'elle pût être, mais dans les dernières guerres on a doublé ces munitions ; en a voulu qu'il y en eût pour tirer deux cens coups de chaque pièce.

Les Imprimeurs nomment *train de la preſſe*, cette partie de la preſſe ſur laquelle on poſe la forme, & qui avance ſous la platine, & s'en retire par le moyen de la manivelle.

TRAIN, ſe dit auſſi d'une ſuite de valets, de chevaux, de mulets, & particulièrement de gens de livrée. *Cet Ambaſſadeur a un train ſuperbe. Il fut obligé de réformer ſon train.*

TRAIN, dans le ſtyle familier, ſe dit des gens de mauvaiſe vie : & c'eſt dans ce ſens qu'on dit qu'*un homme a du train & du mauvais train chez lui* ; pour dire, qu'il a des gens de mauvaiſe vie logés chez lui. *Le Commiſſaire a fait ſauter tout le train, tout le mauvais train qui étoit dans ſon quartier.*

TRAIN, ſe dit encore d'un long aſſemblage de bois, ſoit de charpente ou de menuiſerie, ſoit propre à brûler, aſſujetti avec des perches & des liens en forme de radeau, & qu'on met à flot ſur un canal ou ſur une rivière.

Les trains de bois à brûler qu'on fait flotter pour l'uſage de Paris ont d'ordinaire trente-ſix toiſes de longueur ſur quatorze ou quinze pieds de large. D'abord le flotteur commence à poſer trois buches diſtantes l'une de l'autre de neuf à dix pouces, ſur leſquelles il diſpoſe neuf collières, dont le gros bout eſt environné d'une coche tout autour. Dans cette coche il met une couplière qui tient dans ſon anneau un morceau de bois de long, planté dans terre pour contenir les buches & les neuf collières.

Il prend enſuite deux chantiers, qui ſont cochés par le gros bout qu'il met de travers ſur les collières, & arrange du bois deſſus de quinze à ſeize pouces de hauteur, & d'un pied & demi de largeur. Après avoir fait mettre des couplières dans chaque coche des chantiers de deſſous ; le flotteur prend deux autres chantiers cochés comme les premiers, les met dans les couplières à un demi-pied de chaque bout de buches, & lie les chantiers de deſſous & de deſſus avec une rouette à flotter : & ce qui réſulte de cette première opération s'ap-

Digitized by Google

pelle la *tête du train*, ou *première miſe*.

Comme le flotteur ne peut continuer ſa ſeconde miſe ſans relever les deux chantiers de deſſus, il a deux petites buches fourchues appelées *chambrières*, qu'il plante en terre pour élever ces chantiers, & ſe donner la facilité de mettre le bois au milieu. Quand il a fait ſept miſes de cette manière, il poſe à leurs extrémités trois ou quatre buches en rondins, l'une ſur l'autre, qu'il aſſure avec deux rouettes à flotter, les tournant à deux fois ſur le chantier de deſſous. Cette opération s'appelle *acolure*.

Il n'eſt guère poſſible de ſi bien lier & aſſembler le bois de ces miſes, qu'il n'y ait toujours quelques vides. Pour les remplir, un Ouvrier appelé pour cet effet *Garniſſeur*, choiſit des buches droites, & de groſſeur convenable. Il prépare la place d'abord avec une buche aplatie par un bout, nommée *deſſerroir*, & y enfonce enſuite ſes buches à force de bras, avec un gros maillet.

Cette première branche ainſi conſtruite de ſept miſes, une ouvrière nommée *tordeuſe*, parce-qu'elle tord les rouettes, prend un chantier qu'elle attache avec deux rouettes paſſées dans les anneaux des deux couplières de la tête de cette branche, & accole ces rouettes autour du chantier où elle les lie. Enſuite elle met deux couplières, l'une à la tête & l'autre à la queue, au chantier de deſſus du côté de la rivière, & le flotteur ayant piqué deux pieux à ces extrémités à environ deux pieds de ſon attelier ſur le côté, il attache à ces pieux deux prues par un bout & par l'autre aux deux couplières des chantiers de deſſus, leſquelles prues il arrête avec un morceau de bois aiguiſé & nommé *fuſeau*. Enſuite le flotteur, le garniſſeur, la tordeuſe & l'approcheur qui amene le bois dans une brouette à l'endroit où on fait ce train, prennent chacun une buche qu'ils fourrent deſſous la branche & à l'épaule; ils la font couler juſqu'à une diſtance de trois pieds & demi pour former la ſeconde branche, & ainſi de toutes les autres branches.

Quand les quatre branches ſont faites & traverſinées à la tête & à la queue, c'eſt-à-dire, acouplées par des rouettes qui paſſent des chantiers de deſſus aux chantiers de deſſous, le coupon eſt fait & fini. Deux autres ouvriers, compagnons de riviere, viennent prendre ce coupon, le traverſinant de nouveau avec trois chantiers, qu'ils attachent en trois endroits différens aux huit chantiers de deſſus. On fait quatorze de ces coupons, qu'on appelle *coupons ſimples*.

Enſuite les flotteurs font quatre autre coupons, appelés *labourages*; pour les conſtruire à meſure du flottage, & qu'on abat les piles de bois, les compagnons choiſiſſent le bois le plus leger, comme le bois blanc, & les font comme les autres coupons, excepté ce qui ſuit.

Le flotteur prend huit buches plates ou deux faix de bois, de chacun quatre rondins, qu'il poſe ſur les deux chantiers de deſſous, puis il prend deux autres chantiers: après que le compagnon a mis des couplières dans les coches des chantiers de deſſous, le flotteur met les deux derniers chantiers qu'il a pris, dans les boucles des couplières, & attache avec des rouettes à flotter ces deux faix de bois entre les chan-

Digitized by Google

tiers; c'eſt ce qui forme la première miſe.

Enſuite on conſtruit de la même manière, mais de buches plates ſeulement, les ſecondes miſes, dites *boutage*, c'eſt-à-dire, l'endroit où le compagnon ſe tient pour conduire le *train*.

A la tête de chacune des branches de ces coupons, les compagnons mettent deux groſſes couplières. Quand cette tête eſt faite, qu'on a mis deux cordeaux faits avec deux groſſes rouettes dans chacun des chantiers de deſſus, on prend un morceau de bois d'un pied & demi, qu'on appelle *habillot*; après avoir poſé deux chantiers traverſins, cochés à l'envers, les avoir lié aux chantiers de deſſus, & avoir paſſé les rouettes dans les deux premieres couplières qu'on a miſes, on rabat la groſſe couplière avec le habillot ſur le traverſin, dont on lie & arrête le bout au chantier de deſſus.

Dans les branches des rives & à la tête, les compagnons mettent deux groſſes couplières aux chantiers de deſſous; ſavoir une à la première miſe, où ils poſent un gros & fort chantier aiguiſé par le bout, appelé *nage*, & par corruption *nege*; & l'autre à la troiſième, où ils poſent la fauſſe nage, qui n'eſt autre choſe qu'une buche de neuf à dix pouces de rondeur, & applatie par le bout: ainſi, les quatre branches de chaque labourage étant faites, les compagnons plantent dans la rivière deux perches appelées *darivottes*, qu'ils attachent avec de bonnes rouettes ſur la nage, & enſuite tous les ouvriers pouſſent avec force ce labourage, juſqu'à ce que les deux contre-fiches ou darivottes le faſſent ſuffiſamment lever, & lorſque la branche du dedans de la rivière eſt aſſez levée, ils reviennent à la branche qui eſt ſur l'attelier, font des peſées pour la mettre à une hauteur proportionnée à celle qui eſt vers la rivière, & la tiennent ainſi ſuſpendue avec de groſſes buches qu'ils ont miſes deſſous. Les compagnons poſent deſſus quatre gros chantiers, & après avoir abattu ſur le traverſin de la tête les huit autres groſſes couplières, qu'ils ont miſes aux huit chantiers de deſſous, ils les arrêtent par-deſſus le traverſin de la tête avec des habillots attachés aux chantiers de deſſus. Ils prennent les quatre gros chantiers traverſins, & les ayant poſés vers la nage & fauſſe nage, ils ſerrent & abattent les habillots, & les cordeaux qui ont été mis dans chacun des chantiers de deſſus ſur les traverſins, & lient les habillots à ces chantiers.

Après avoir bien aſſuré les nages par des couplières ſerrées & arrêtées par des habillots, ils les plient en demi-cercle juſqu'à la hauteur de la fauſſe nage, & les attachent par leur extrémité au chantier de deſſus avec des rouettes contiguës à la fauſſe nage.

Les quatorze coupons & quatre labourages ainſi faits, les compagnons aſſemblent ſept ſimples coupons qu'ils mettent au milieu de deux labourages pour former une part ou demi-train. Pour faire cet aſſemblage, ils mettent au bout de chaque coupon ſimple, & à un bout ſeulement des labourages, neuf couplières vis-à-vis les unes des autres; ils paſſent des habillots dans les bouches des couplières; & par ce moyen, & à l'aide d'un morceau de bois de deux pieds & demi, qui eſt aiguiſé & courbé par un

Digitized by Google

bout, & qu'ils appellent *trouſſe-barbe*, ils font joindre les coupons les uns aux autres avec de bonnes couplières & des habillots arrêtés aux chantiers de deſſus.

Devant le premier labourage de la première part, les compagnons font une chambre avec deux chantiers qu'ils paſſent ſous le traverſin de devant, & attachent un morceau de chantier, qu'ils appellent *courge*; dans cette chambre ils mettent un muid ou un demi-muid futaille pour ſoulager le *train*.

La conſtruction d'un train a été inventée par Jean Rouvet en 1549, mais bien différente de ce qu'elle eſt aujourd'hui. Il y a pas plus de 80 ans qu'à Clamecy on inventa les nages pour conduire & guider les trains. Avant ce tems-là, ceux qui les conduiſoient avoient des plaſtrons de peaux rembourrés, & ils guidoient les trains par la ſeule force de leurs corps.

Ce qui prouve qu'on ne flottoit point en trains avant 1549, c'eſt que par ordonnance rendue au Parlement de Paris, le dernier Juillet 1521, la Cour ordonna à tous Marchands de faire charroyer en diligence aux ports de Paris, tous les bois qu'ils avoient découpés, à peine de 500 livres d'amende.

Mais quoiqu'on ne flottât point en 1527 en trains, on amenoit dès ce temps du bas de la rivière d'Yonne ſur le port de Clamecy, Collange, & Château-Cenſoy des bois, qu'on chargeoit ſur des bâteaux. Coquille, en ſon Hiſtoire du Nivernois, fait mention en parlant de Clamecy, que la rivière d'Yonne portoit bateaux juſqu'en cette ville, & elle n'a ceſſé de porter bateau que lorſque le flottage en trains a été inventé. On ne peut pas dire préciſément l'année : dès-lors on amena à bois perdu des bois du haut de la rivière d'Yonne, de celle de Beuvron & de Fezay; depuis on a même remonté plus haut, & l'on a pratiqué à la faveur des étangs, de petits ruiſſeaux qui portent bois & affluent dans les rivières ci-deſſus.

TRAIN, ſe dit figurément du courant des affaires. *Il entend le train des affaires. Elle ne ſait pas encore le train du monde. Son procès eſt en bon train.*

On dit, qu'*une affaire va bon train*; pour dire, qu'on y travaille avec beaucoup de diligence & qu'elle avance.

TRAIN, ſignifie auſſi, manière de vivre. *Tel eſt ſon train de vie. Mener un train de vie régulier. Il y a long-temps qu'il va le même train.*

On dit familièrement, *être en train, mettre en train*; pour dire, être en action, en mouvement, mettre en action, en mouvement. *Quand je ſerai en train je ferai de la beſogne. Elle mit en train toute la compagnie.*

Populairement, on appelle *boute-en-train*, un homme qui excite les autres à la joie & qui met toute la compagnie en train.

Ce monoſyllabe eſt moyen au ſingulier & long au pluriel.

Différences relatives entre *train*, *équipage*.

Le *train* regarde la ſuite, & l'*équipage*, le ſervice.

On dit un grand *train* & un bel *équipage*.

Il n'appartient qu'aux Princes d'avoir des *trains* nombreux, & de ſuperbes *équipages*.

TRAÎNANT, ANTE; adjectif. *Humi reptans.* Qui traîne à terre. *Les habits de deuil dans les grande cérémonies ſont traînans. Queue traînante.*

Digitized by Google

nante. Dans les cérémonies lugubres & militaires, on appelle *drapeaux traînans*, les drapeaux qu'on porte renverſés & qu'on laiſſe traîner à la pompe funèbre d'un général d'armée ; & *piques traînantes*, les piques qu'on y portoit renverſées le fer traînant à terre.

Figurément, en parlant d'un diſcours dont le ſtyle eſt languiſſant, & qui renferme peu de choſes en beaucoup de paroles, on dit, que *c'eſt un diſcours traînant, un ſtyle traînant.* Et l'on appelle *voix traînante*, une voix foible & lente.

TRAÎNASSE. *Voyez* RENOUÉE.

TRAÎNE ; ſubſtantif féminin. Il n'eſt d'uſage que dans ces phraſes, *des perdreaux qui ſont en traîne ;* pour dire, des perdreaux qui ne peuvent pas encore voler ; & *un bateau qui eſt à la traîne ;* pour dire, un bateau qui eſt traîné par un autre.

TRAÎNÉ, ÉE ; participe paſſif. *Voy.* TRAÎNER.

TRAÎNEAU ; ſubſtantif maſculin. Sorte de voiture ſans roues, dont on ſe ſert pour aller ſur la neige ou ſur la glace, ſoit par commodité, ſoit par plaiſir.

Les traîneaux ſont fort uſités dans les pays ſeptentrionaux. Ils ſont couverts & garnis de bonnes fourrures contre la rigueur du froid. Ce ſont ordinairement des chevaux qui les traînent, mais quelquefois on y emploie des animaux très-légers & aſſez ſemblables à de petits cerfs que l'on nomme des *rennes*, qui outre qu'ils vont d'une très grande viteſſe, ont cela de commode qu'ils n'ont beſoin d'aucun conducteur, & que pour toute nourriture ils ſe contentent de quelque mouſſe qu'ils cherchent ſous la neige. La Laponie, la Sibérie, *&c.* ſont tout leur commerce avec des *traîneaux* attelés de rennes. Outre les *traîneaux* tirés par des chevaux ou par des rennes dont on ſe ſert ſi communément dans la Moſcovie, il y en a d'autres, particulièrement du côté de Sargut, ville ſituée ſur l'Oby, qui ne ſont attelés que d'une ſorte de chiens, propres à cette partie de la Sibérie.

Dans toutes les Cours du nord on fait des courſes de plaiſir en traîneaux ſur la neige.

TRAÎNEAU, ſe dit auſſi d'une machine compoſée ſeulement de quelques fortes pièces de bois, dont les voituriers ſe ſervent pour traîner & tranſporter des balles, caiſſes & tonneaux de marchandiſes. Cette eſpèce de traîneau ſert non-ſeulement ſur la neige & ſur la glace, mais encore dans les rues & en toutes ſaiſons.

TRAÎNEAU, en termes de chaſſe, ſe dit d'un filet qui a deux aîles fort longues, avec un bâton à chaque côté, & que deux hommes traînent la nuit à travers les champs, dans les endroits où ils ont remarqué qu'il y a du gibier ; & dès qu'ils voient, ſentent, ou entendent quelque oiſeau ſous le filet, ils le lâchent à terre pour prendre le gibier qui eſt deſſous ; ce filet a depuis 6 juſqu'à 12 ou 15 toiſes de long, & 15 à 18 pieds de hauteur ; on le fait à grande mailles pour qu'il ne ſoit pas ſi lourd. On prend au traîneau les perdrix, les cailles, vanneaux, bécaſſes, pluviers, ramiers, grives, oies ſauvages, canards & autres oiſeaux.

TRAÎNEAU, ſe dit encore en termes de pêche, d'un grand filet qu'on traîne dans les rivières pour prendre du poiſſon. *Prendre du poiſſon au traîneau.*

La première ſyllabe eſt longue & la

Digitized by Google

seconde moyenne au singulier, mais celle-ci est longue au pluriel.

TRAÎNÉE; substantif féminin. *Trames.* Petite quantité de certaines choses épanchées en long, comme blé, farine, sable, plâtre, cendres, *&c. Le sac de blé s'est troué & a fait une longue traînée sur la rue.*

TRAÎNÉE, se dit en termes de guerre, d'une suite plus ou moins longue de poudre à canon dont on se sert pour porter le feu à l'amorce.

Pour mettre le feu au canon, on met une *traînée* de poudre sur le premier renfort lequel aboutit à la lumière; on en use ainsi afin d'éviter les accidens qui pourroient arriver si on mettoit le feu à la poudre renfermée dans la lumière; parce que son action pourroit faire sauter le boute-feu des mains du canonnier & le blesser.

Pour mettre le feu aux mines, on se sert aussi d'une traînée de poudre: on découvre l'extrémité de l'auge ou de l'auget qui renferme le saucisson, d'environ six pouces; on fait cette ouverture à deux pieds en dedans de la galerie de la mine, afin que la pluie & que l'eau qu'on pourroit jeter dessus du haut du parapet n'empêche point la poudre du saucisson de prendre feu: on fait ensuite une traînée de poudre pour avancer vers l'air, où le feu est naturellement plus agité; on prend ensuite un morceau de papier, sur les extrémités duquel on met de petites pierres ou quelque chose de pesant, sans presser ou étouffer la poudre; au milieu de ce papier on fait un trou pour passer le boulon, qui est un morceau d'amadou le plus épais & le plus moëlleux que l'on peut trouver. On lui donne un pouce environ de longueur, selon le temps dont on a besoin pour se retirer. On a attention que ce morceau d'amadou passe bien au milieu de la traînée de poudre que l'on écrase en poulevrin; s'il touchoit à terre il ne mettroit point le feu à la poudre, attendu qu'il ne l'allume que lorsqu'il est consumé. Le papier sert à empêcher que quelque étincelle ne mette trop promptement le feu à la poudre, les pierres que l'on met dessus sont pour le tenir dans une situation fixe. On a un autre morceau d'amadou de même dimension que le premier que l'on tient à la main, & auquel on met le feu en même temps qu'à celui qui doit le mettre à la mine; il sert à faire connoître le moment où la mine doit faire son effet.

TRAÎNÉE, se dit aussi de la trace qu'on fait avec des morceaux de charogne pour attirer un loup dans le piége par l'odeur. *Un vieux loup ne se prend guère à la traînée.*

Les deux premières syllabes sont longues, & la troisième très-brève.

TRAÎNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *Trahere.* Tirer après soi. *On se sert de chevaux pour traîner les voitures. Les Huissiers le traînèrent en prison. Il fut traîné sur la claie. Traîner une poutre. Traîner un bateau.*

On dit, *que la rivière traîne bien des immondices, bien du sable;* pour dire, qu'elle emporte avec elle bien du sable, bien des immondices.

On dit, qu'*un homme traîne toujours après lui une longue suite de valets;* pour dire, qu'il mène par-tout avec lui une grande suite de valets. Et, qu'*un homme traîne son ami par-tout;* pour dire, qu'il le mène par-

Digitized by Google

tout où il va, ce qui ne se dit qu'en mauvaise part.

On dit d'un méchant homme qui se fait suivre par des gens de sac & de corde, qu'*il traîne toujours après lui des gens de sac & de corde.*

On dit figurément, qu'*une action a traîné après elle une longue suite de malheurs ;* pour dire, qu'elle a été suivie de beaucoup de malheurs, dont elle a été la source.

On dit, qu'*un homme traîne la jambe ;* pour dire, qu'il ne marche pas ferme de cette jambe là, & qu'il ne la porte que lentement après l'autre. On dit dans le même sens, qu'*un cheval traîne la jambe ;* & on dit de même, qu'*un oiseau traîne l'aile,* quand les ailes lui pendent, ce qui marque qu'il est blessé ou malade.

On dit figurément, qu'*un homme traîne une vie languissante & malheureuse ;* pour dire, qu'il est accablé de chagrins ou d'infirmités. Et l'on dit d'un homme qui parle lentement, qu'*il traîne ses paroles.*

On dit aussi figurément, qu'*un homme traîne son lien ;* pour dire, que tôt ou tard il périra. Et proverbialement, *n'est pas sauvé qui traîne son lien ;* pour dire, qu'un homme qui est en fuite pour une mauvaise affaire, ou qui se sert de subterfuges, n'est pas pour cela sauvé des mains de la Justice.

On dit familièrement, qu'*un homme est un traîne potence ;* pour dire, qu'il porte malheur à ceux qui s'attachent à lui & qui suivent son parti.

Proverbialement en parlant de certaines choses qu'il vaut presque autant faire d'une façon que d'une autre, on dit, *autant vaut traîner que porter.*

En parlant d'un plaideur qui traduit sa partie de Tribunal en Tribunal, on dit, qu'*il la traîne dans toutes sortes de Tribunaux.*

TRAÎNER, se dit dans le sens d'allonger, de différer en parlant de celui qui ne veut pas finir, qui ne veut pas terminer une affaire dont il est le maître. *Le Rapporteur le traîna pendant trois mois avant de travailler à son affaire. C'est un homme qui me traîne depuis six mois, & qui ne termine rien. Elle le traîna plus d'un an avant de le payer.*

SE TRAÎNER, signifie se glisser en rampant. *Le voleur se traînoit derrière une haie pour éviter la Maréchaussée. L'espion se traîna jusqu'auprès du camp pour reconnoître ce qui s'y passoit.*

SE TRAÎNER, signifie aussi marcher avec grande peine. *Je tâcherai de me traîner jusqu'au Château.*

TRAÎNER, est encore verbe neutre, & signifie pendre jusqu'à terre. *Votre robe traîne.*

TRAÎNER, se dit aussi au neutre en parlant de certaines choses qui demeurent exposées au lieu d'être mises dans la place où elles devroient être. *Voilà une lettre qu'il ne faut pas laisser traîner. Elle laisse traîner tout ce qu'elle a. Il ne faut pas que ces livres traînent.*

TRAÎNER, se dit de même de quelqu'un qui est en langueur sans pouvoir se rétablir. *Son père traîne depuis six mois. Elle ne fait que traîner.*

On dit, qu'*une affaire traîne ;* pour dire, qu'elle n'avance point. *Son procès traîne depuis quatre ans.*

On dit aussi, qu'*un discours traîne ;* pour dire, qu'il est froid, languissant, &c.

En parlant des chiens de meute qui ne suivent pas le gros de la meute dans la chasse, on dit, qu'*ils traînent. Quand dans sa meute il se*

Digitized by Google

trouve un chien qui traîne, on le réforme.

TRAÎNER, en termes de Billard, ſignifie conduire quelque temps ſa bille ſans qu'elle quitte le bout de l'inſtrument. *Il ne joue qu'en traînant.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde longue ou brève. *Voy.* VERBE.

TRAÎNEUR; ſubſtantif maſculin. Qui traîne quelque choſe. En ce ſens il n'eſt guère uſité que pour dire des chaſſeurs au traîneau. *Les Gardes-chaſſe ont trouvé des traîneurs dans ce canton.*

Dans le ſtyle familier on appelle *traîneur d'épée*, un vagabond, un fainéant qui porte l'épée, & qui n'eſt engagé dans aucun ſervice, dans aucune charge.

TRAÎNEUR, ſe dit auſſi des ſoldats qui ne marchent pas avec leur troupe, & qui demeurent derrière, ſoit par infirmité, ſoit pour avoir occaſion de piller dans les lieux où ils paſſent. *Dans la marche d'une armée il y a toujours des traîneurs.*

En termes de chaſſe, on appelle *traîneurs*, les chiens qui ne ſuivent pas le gros de la meute.

TRAIRE; verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaiſon. *Trahere.* Tirer. Il ne ſe dit guère qu'en parlant de certaines femelles d'animaux dont on tire le lait. *Traire une vache. Traire une ânesſe. Traire une brebis. Traire une chèvre.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

Voyez ABSTRAIRE pour la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

TRAIT, AITE; participe paſſif & adjectif. *Voyez* TRAIRE.

On dit, *de l'or trait, de l'argent trait*; pour dire, de l'or, de l'argent qui eſt tiré par une filière, & qui n'eſt point encore mis ſur la ſoie. On le prend auſſi ſubſtantivement. *Des boutons de trait. Une broderie de trait.*

TRAIT; ſubſtantif maſculin. *Sagitta, jaculum.* Terme générique, qui ſignifie également les flèches qui ſe tirent avec l'arc ou avec l'arbalête, & les dards & les javelots qui ſe lancent avec la main. *Lancer un trait. L'armée décocha une nuée de traits.*

Dans les ſiècles précédens on appeloit *gens de trait*, ceux qui tiroient de l'arc, de l'arbalête ou qui lançoient le javelot.

On dit proverbialement, *vîte comme un trait d'arbalête*; pour dire, fort vîte. *Il partit comme un trait.*

On dit, qu'*une choſe eſt à un trait d'arbalête d'une autre*; pour dire, qu'il y a entre deux un eſpace à peu près égal à la portée d'un trait. *Le bois n'eſt qu'à un trait d'arbalête du Château.*

On dit figurément, *un trait de ſatyre, de médiſance, de raillerie*; & poëtiquement, *les traits de l'envie.*

On dit, *les traits de l'amour*, parceque les Poëtes & les Peintres ont accoutumé de repréſenter l'amour avec un arc & des flèches. Dans ce ſens on dit figurément & poëtiquement d'un homme qui eſt devenu amoureux, que *l'amour l'a percé de ſes traits.* Et des yeux d'une perſonne, que *ſes yeux lancent mille traits.*

TRAIT, ſignifie auſſi une certaine longe de corde ou de cuir avec quoi les chevaux tirent. *Les traits ſe rompirent. Ces traits ſont uſés. Ce cheval bande ſur le trait, tire à plein trait. Les voleurs arrêtèrent la voiture en coupant les traits.*

Digitized by Google

TRAIT, se dit aussi en termes de Bouchers, d'un fort cordage avec un nœud coulant au bout qu'on attache aux cornes d'un bœuf que l'on veut assommer. C'est avec ce trait que l'on passe au travers d'un anneau de fer scellé à terre dans le milieu de la tuerie, qu'on force le bœuf de baisser la tête pour recevoir le coup de massue entre les deux cornes.

TRAIT, se dit encore en termes de Chasse, de la longe où est attaché le limier qu'on mène au bois. *Laisser aller un limier de la longueur du trait.* On dit, qu'*un limier bande sur le trait*, lorsqu'étant près de la reposée du cerf il fait effort pour s'avancer de ce côté là.

Quand on parle de la torture de la question, on appelle *trait de corde*, l'effort que l'on fait en la bandant pour augmenter la douleur du patient. *On lui a donné deux traits de corde.* Cela se dit encore en parlant de l'estrapade, quand on monte & qu'on laisse retomber plusieurs fois le patient. *Il a souffert deux, trois traits de corde.*

On appelle *trait de bateaux*, plusieurs bateaux qu'on attache les uns aux autres pour remonter une rivière.

TRAIT, est aussi ce qui emporte l'équilibre de la balance & la fait trébucher. *Aux marchandises qui sont en grand volume & d'un grand poids le trait doit être plus fort.*

TRAIT, signifie ce qu'on avale de liqueur en une gorgée. *Boire un trait de vin. Il but un trait de cidre.* En ces phrases il est familier.

On dit, *avaler tout d'un trait;* pour dire, tout d'une haleine. Et, *boire à longs traits;* pour dire, boire lentement en savourant ce qu'on boit. On dit aussi figurément, *goûter un plaisir à long trait.*

TRAIT, se dit aussi d'une ligne qu'on trace avec la plume. *Il faut passer un trait de plume sur ces mots pour les effacer. Écrire un nom tout d'un trait. Cet écrivain fait de beaux traits.*

On dit, qu'*un homme en enrichit un autre*, ou *qu'il le ruine d'un trait de plume*, lorsqu'il fait la fortune d'un autre, ou qu'il la détruit par sa seule signature, ou par quelque mot qu'il écrit ou qu'il raye.

TRAIT, en termes de Peinture & de dessein, signifie ce qui termine l'étendue de la surface d'un objet, & ce qui marque les diverses parties qu'il renferme. C'est au moyen du *trait* qu'on parcourt tous les objets visibles de la nature, & les choses que l'imagination peut se représenter sous des figures corporelles. Le trait donne aux objets représentés les formes, les attitudes, la position qui leur conviennent; il saisit même sous la main d'un habile dessinateur jusqu'aux mouvemens de l'ame. On dit qu'*on n'a tracé sur une toile que les premiers traits du visage ou d'une main*, c'est-à-dire, qu'on n'en a marqué que les contours & les principales parties. C'est dans ce sens qu'on dit aussi, *faire une tête d'un seul trait.* On dit encore, *ébaucher les traits d'une figure, les traits d'une perspective.* Mais *donner le trait d'une perspective*, c'est en assigner & réduire les proportions relativement à l'effet qu'elle doit produire.

Un graveur en taille douce doit calquer lui-même son *trait* sur la planche, & y marquer la terminaison des ombres & des demi-teintes. Il se trace par petites parties à mesure qu'on grave, & il doit être

Digitized by Google

accompagné de points ou de hachures pour qu'il ne paroiſſe point maigre.

TRAIT, eſt auſſi ce qu'on nomme *hachure*, *taille*. Il y a des traits droits & des traits tournans. Un graveur doit bien s'exercer à en faire de toute eſpèce.

On ne pourroit faire un trait gras & moelleux qu'il ne fût très-noir, quand on veut imiter le moelleux du pinceau ou du crayon, qui les fait larges & néanmoins tendres; pour ne pas tomber dans l'inconvénient de ce noir, il faut mettre pluſieurs traits légers l'un à côté de l'autre, ou des points tendres pour accompagner ce qui eſt tracé, d'une petite épaiſſeur d'ombre qui l'adouciſſe. L'échoppe eſt meilleure que la pointe pour faire les gros traits, & groſſir les traits déliés, quoiqu'avec la même pointe appuyée plus ou moins, on puiſſe faire les uns & les autres.

On dit, *copier trait pour trait*; pour dire, copier exactement, fidellement.

TRAIT, ſe dit auſſi des linéamens du viſage. *Cet enfant a tous les traits de ſa mère. Cette dame a de grands traits, de beaux traits. Des traits francs. Des traits diſtingués. De petits traits, des traits mignons.*

TRAIT, ſe dit d'un bon ou d'un mauvais office qu'on rend à quelqu'un. *C'eſt un vrai trait d'ami. Le trait eſt odieux. Voilà un indigne trait.* Il ſe dit auſſi en général des actions qui ont quelque choſe de ſingulier, *Il leur fit un trait perfide. C'eſt un grand trait de prudence, un grand trait d'humilité. Voilà un de ſes traits.*

TRAIT, ſe dit des beaux endroits d'un diſcours, de ce qu'il y a de plus vif ou de plus brillant. *Il y a de beaux traits d'éloquence dans cette harangue. On a remarqué de beaux traits dans ſon plaidoyer.*

TRAIT, en termes d'Architecture, ſe dit de la coupe des pierres employées à la conſtruction de quelque morceau de bâtiment. *Les connoiſſeurs admirent le trait de cette voûte. Il n'y a rien de plus hardi que le trait de cet eſcalier.*

On appelle *trait de ſcie*, le paſſage que fait la ſcie en coupant un morceau de bois. Ainſi, *ſcier une voie de bois à deux traits*, c'eſt en ſcier chaque buche en trois morceaux.

On appelle au jeu d'échecs & au au jeu des dames, *trait*, l'avantage de jouer le premier. *Il a le trait. Je vous donne le trait.*

TRAIT, en termes de Blâſon, ſignifie une rangée de petits carreaux dans une pièce d'armoiries échiquetée. *Il porte d'argent à la bande échiquetée d'azur & d'or de trois traits.*

TRAIT, ſe dit en termes de Rubriques, de certains verſets que l'on chante à la meſſe entre le graduel & l'évangile, en pluſieurs fêtes de l'année, & notamment le Samedi Saint.

TRAIT, ſe dit auſſi du rapport d'une choſe à une autre. *Ce procès n'a point de trait à l'autre. Votre prétention a trait avec la ſienne.*

TRAITABLE; adjectif des deux genres. *Tractabilis.* Doux, avec qui on peut facilement traiter. *Il eſt d'un caractère doux & traitable. Cet homme n'eſt pas traitable. Philis, pourquoi n'êtes-vous plus traitable?*

TRAITABLE, ſe dit en termes de Métallurgie, des métaux ductiles & qu'on peut aiſément travailler. *L'or eſt le plus traitable des métaux. Le fer eſt plus ou moins traitable ſelon qu'il eſt plus ou moins doux.*

Digitized by Google

TRAITANT ; ſubſtantif maſculin. Qui ſe charge du recouvrement des impoſitions ou deniers publics, à certaines conditions réglées par un traité. *Les Traitans payerent quinze millions d'avance. Les Traitans firent de grands profits ſur cette affaire.*

TRAITE ; ſubſtantif féminin. Etendue de chemin qu'un voyageur fait d'un lieu à un autre ſans ſe repoſer : & c'eſt dans ce ſens qu'on dit, *aller tout d'une traite d'un lieu à un autre. Il y a une bonne traite d'ici à Paris. Il fait de ſi longues traites qu'il tue ſes chevaux.*

TRAITE, ſe dit auſſi du tranſport de certaines marchandiſes, comme de bleds, vins, *&c.* d'une Province à une autre, ou d'un Etat à un autre. *On défendit la traite des bleds. Il ſe fit cette année de grandes traites de vins.*

On appelle *traite des Nègres*, les achats de Nègres que font les Européens ſur les côtes d'Afrique, pour employer ces malheureux dans leurs colonies en qualité d'eſclaves. Cet achat de Nègres, pour les réduire en eſclavage, eſt un négoce qui viole la religion, la morale, les loix naturelles, & tous les droits de la nature humaine.

Les Nègres, dit un Anglois moderne plein de lumières & d'humanité, ne ſont point devenus eſclaves par le droit de la guerre; ils ne ſe dévouent pas non plus volontairement eux-mêmes à la ſervitude, & par conſéquent leurs enfans ne naiſſent point eſclaves. Perſonne n'ignore qu'on les achète de leurs Princes, qui prétendent avoir le droit de diſpoſer de leur liberté, & que les Négocians les font tranſporter de la même manière que les autres marchandiſes, ſoit dans leurs colonies, ſoit en Amérique où ils les expoſent en vente.

Si un commerce de ce genre peut être juſtifié par un principe de morale, il n'y a point de crime, quelqu'atroce qu'il ſoit, qu'on ne puiſſe légitimer. Les Rois, les Princes, les Magiſtrats ne ſont point les propriétaires de leurs ſujets, ils ne ſont donc pas en droit de diſpoſer de leur liberté & de les vendre pour eſclaves.

D'un autre côté, aucun homme n'a droit de les acheter ou de s'en rendre le maître; les hommes & leur liberté ne ſont point un objet de commerce; ils ne peuvent être ni vendus, ni achetés, ni payés à aucun prix. Il faut conclure de là qu'un homme dont l'eſclave prend la fuite, ne doit s'en prendre qu'à lui-même, puiſqu'il avoit acquis, à prix d'argent, une marchandiſe illicite, & donc l'acquiſition lui étoit interdite par toutes les loix de l'humanité & de l'équité.

Il n'y a donc pas un ſeul de ces infortunés que l'on prétend n'être que des eſclaves, qui n'ait droit d'être déclaré libre, puiſqu'il n'a jamais perdu la liberté, qu'il ne pouvoit pas la perdre, & que ſon Prince, ſon pere, & qui que ce ſoit dans le monde n'avoit le pouvoir d'en diſpoſer, par conſéquent la vente qui en a été faite eſt nulle en elle-même : ce Nègre ne ſe dépouille & ne peut pas même ſe dépouiller jamais de ſon droit naturel, il le porte partout avec lui, & il peut exiger partout qu'on l'en laiſſe jouir. C'eſt donc une inhumanité manifeſte de la part des Juges des pays libres où il eſt tranſporté, de ne pas l'affranchir à l'inſtant en le déclarant libre, puiſque c'eſt leur ſemblable, ayant une ame comme eux.

Digitized by Google

Il y a des Auteurs qui, s'érigeant en Juriſconſultes politiques, viennent nous dire hardiment, que les queſtions relatives à l'état des perſonnes doivent ſe décider par les loix des pays auxquels elles appartiennent, & qu'ainſi un homme qui eſt déclaré eſclave en Amérique & qui eſt tranſporté de là en Europe, doit y être regardé comme un eſclave; mais c'eſt là décider des droits de l'humanité par les loix civiles d'une goutière, comme dit Cicéron. Eeſt-ce que les Magiſtrats d'une Nation, par ménagement pour une autre Nation, ne doivent avoir aucun égard pour leur propre eſpece? Eſt-ce que leur déférence à une loi qui ne les oblige en rien, doit leur faire fouler aux pieds la loi de la nature, qui oblige tous les hommes dans tous les tems & dans tous les lieux? Y a-t-il aucune loi qui ſoit auſſi obligatoire que les lois éternelles de l'équité? Peut-on mettre en problême ſi un Juge eſt plus obligé de les obſerver, que de reſpecter les uſages arbitraires & inhumains des colonies?

On dira peut-être qu'elles ſeroient bientôt ruinées ces colonies, ſi l'on y aboliſſoit l'eſclavage des Nègres. Mais quand cela ſeroit, faut il conclure de là que le genre humain doit être horriblement léſé pour nous enrichir ou fournir à notre luxe? Il eſt vrai que les bourſes des voleurs de grand chemin ſeroient vides, ſi le vol étoit abſolument ſupprimé: mais les hommes ont-ils le droit de s'enrichir par des voies cruelles & criminelles? Quel droit a un brigand de dévaliſer les paſſans? A qui eſt il permis de devenir opulent, en rendant malheureux ſes ſemblables? Peut-il être légitime de dépouiller l'eſpèce humaine de ſes droits les plus ſacrés, uniquement pour ſatisfaire ſon avarice, ſa vanité, ou ſes paſſions particulieres? Non... que les colonies européennes ſoient donc plutôt détruites que de faire tant de malheureux!

Mais il y a lieu de croire qu'il eſt faux que la ſuppreſſion de l'eſclavage entraîneroit leur ruine. Le commerce en ſouffriroit pendant quelque tems, à la bonne heure; c'eſt là l'effet de tous les nouveaux arrangemens, parce qu'en ce cas on ne pourroit trouver ſur le champ les moyens de ſuivre un autre ſyſtême; mais il réſulteroit de cette ſuppreſſion beaucoup d'autres avantages.

C'eſt cette *traite de Nègres*, c'eſt l'uſage de la ſervitude qui a empêché l'Amérique de ſe peupler auſſi promptement qu'elle l'auroit fait ſans cela. Que l'on mette les Nègres en liberté, & dans peu de générations ce pays vaſte & fertile comptera des habitans ſans nombre: les arts, les talens y fleuriront; & au lieu qu'il n'eſt preſque peuplé que de Sauvages & de bêtes féroces, il ne le ſera bientôt que par des hommes induſtrieux. C'eſt la liberté, c'eſt l'induſtrie qui ſont les ſources réelles de l'abondance. Tant qu'un peuple conſervera cette induſtrie & cette liberté il ne doit rien redouter. L'induſtrie, ainſi que le beſoin, eſt ingénieuſe & inventive; elle trouve mille moyens différens de ſe procurer des richeſſes; & ſi l'un des canaux de l'opulence ſe bouche, cent autres s'ouvrent à l'inſtant.

TRAITE, ſe dit auſſi du commerce des banquiers. *Ce qui caractériſe une lettre de change c'eſt la traite de place en place.*

TRAITE, ſe dit encore de certain droit qu'on lève ſur les marchandiſes qui entrent

entrent dans le Royaume ou qui en ſortent.

La ferme des traites eſt une des cinq groſſes fermes; & il y a des Juridictions particulieres qu'on nomme *Juridictions des traites*, dont le pouvoir & les fonctions ſont réglés par les diſpoſitions du tit. 12 de l'Ordonnance de 1687. Leurs principales fonctions ſont de décider en premiere inſtance tous les différents civils & criminels qui naiſſent à l'ocaſion des droits qui ſe levent ſur les marchandiſes & denrées qui ſortent du Royaume & qui y ſont apportées des pays étrangers ou des provinces réputées étrangères. Les appels qui émanent de ces Juridictions, ſe doivent relever en la Cour des Aides ou dans les Tribunaux qui en font les fonctions. Voyez ſur cela les Edits des mois de Mars 1687, Mai 1691, Mars 1692, & la Déclaration du 13 Octobre 1699.

Il a néanmoins été ordonné par un Arrêt du Conſeil du 27 Novembre 1691, que les Officiers des *Traites* qui ſeroient établis en vertu de l'Edit du mois de Mai précédent dans les Provinces de Flandre, Artois, Hainaut, Cambreſis, Pays d'entre Sambre & Meuſe, & d'outre-Meuſe, Pays conquis & reconquis, ſeroient tenus de préſenter leur proviſions, & de prêter ſerment devant les Intendans deſdits pays, & que les jugemens qui ſeroient par eux rendus, ſeroient exécutés en dernier reſſort juſqu'à la ſomme de 500 livres, & au-deſſus par proviſion, pour le payement des droits de ſa Majeſté ſeulement, à quelque ſomme qu'ils ſe puiſſent monter en donnant caution par le Fermier, & qu'au cas d'appel les Parties procéderoient au Conſeil ſans retardation de l'exécution des jugemens pour le payement deſdits droits.

Un Arrêt de la Cour des Aides du 13 Décembre 1737, fait défenſes aux Juges des *Traites* du Royaume d'appointer en matiere civile les cauſes où s'il s'agit de droits de ferme, ſi ce n'eſt en cas de privilége, & leur enjoint d'ordonner ſeulement un ſimple délibéré ſur le regiſtre lorſqu'ils jugeront néceſſaire de voir les pieces pour le prononcer à la prochaine audience, ſans qu'ils puiſſent prendre aucune épice ni vacation.

Il eſt ordonné par un Arrêt du Conſeil du 15 Octobre 1737, que les officiers des Juridictions des Traites ſeront taxés d'office à la taille par les Intendans des Provinces. Ce même Arrêt « défend aux » Collecteurs de les comprendre » dans leurs rôles des tailles, ni » d'exiger plus fortes ſommes que » celles auxquelles ils auront été » taxés, à peine d'en demeurer reſ» ponſables en leur propre & privé » nom.

» Ordonne en outre que leſdits » officiers des Traites demeureront » exempts de la collecte des tailles, » avec défenſe de les nommer Col» lecteurs, à peine de nullité & de » tous dépens, dommages, &c.

Un autre Arrêt du Conſeil du 24 Juin 1743, a caſſé une Sentence des Juges des Traites de Rouen, contenant un reglement par lequel ces Juges s'étoient attribué une inſpection ſur la régie des fermes, & une autorité ſur les Commis & Préposés à cette régie.

Le Conſeil, par un Arrêt rendu le 9 Août 1723, a enjoint au Juge des Traites de Valenciennes de ſe conformer à l'article 19 du titre commun de l'Ordonnance de 1681

Digitized by Google

& à l'article 9 de celle de 1687, en conſéquence lui a fait défenſes d'appointer les Parties à prouver ſur les faits qui ſe trouveront établis par procès verbaux des Commis des fermes, ayant ſerment en juſtice, lorſque leſdits procès verbaux auront été affirmés & qu'ils ſeront revêtus des formalités preſcrites par les Ordonnances, ſi ce n'eſt qu'il y ait inſcription de faux contre leſdits procès verbaux; le tout à peine d'interdiction, de nullité, dépens, dommages & intérêts des Parties.

La plupart des droits des traites ſont fixés par les tarifs des années 1664 & 1667; quelques-uns de ces droits ſont unis à la ferme des Aides à cauſe de la plus grande facilité pour la régie: une autre partie eſt unie à la ferme des domaines; on la nomme *Traite* domaniale, parce que les droits compoſant cette partie étoient établis par les anciens Souverains des Provinces dans leſquels ils ſe perçoivent; le ſurplus eſt ce qui compoſe la ferme des Traites.

TRAITE, en termes de Monnoie, comprend tout ce qui fait la diminution de la valeur intrinsèque des eſpèces monnoyées. *La traite comprend le Seigneuriage, le braſſage & les remedes de poids & de loi.*

TRAITÉ; ſubſtantif maſculin. *Tractatus.* Ouvrage où l'on traite de quelque art, de quelque ſcience, de quelque matière particulière.

Le traité eſt plus poſitif, plus formé, plus méthodique que la diſſertation, dans laquelle on ſe contente de dire les choſes les plus eſſentielles au ſujet. On doit dans le traité, remonter aux premiers principes, expliquer & définir ce qu'on pourroit mal interpréter, rapporter les divers ſentimens de ceux qui ont écrit ſur ce qui en fait le ſujet; les combattre, s'ils ne ſont point conformes à la raiſon; prévoir toutes les objections qu'on peut nous faire, & y répondre d'une maniere claire & préciſe. Les Théologiens diviſent la ſcience de la Religion en traités. Ils ont le traité de la Pénitence, celui du Mariage, celui de l'Euchariſtie, &c. dans leſquels traités ils enſeignent & expliquent tout ce qu'il faut croire & pratiquer par rapport à ces Sacremens.

La Motte le Vayer a compoſé pluſieurs ouvrages qu'on peut regarder comme autant de traités ſceptiques. M. *de Voltaire* a fait un traité ſur la tolérance, où il prouve que J. C. n'a jamais dit qu'il faille perſécuter ceux qui ne croyent pas en lui.

TRAITÉ, ſignifie auſſi convention, accommodement ſur quelque affaire. *Voilà le traité que ces Négocians firent entre eux:*

En ce ſens on appelle *traités publics*, les conventions qui ne peuvent être faits qu'en vertu d'une autorité publique, ou que les Souverains, conſidérés comme tels, font les uns avec les autres, ſur des choſes qui intéreſſent directement le bien de l'état: c'eſt ce qui diſtingue ces conventions, non-ſeulement de celles que les particuliers font entr'eux, mais encore des contrats que les Rois font au ſujet de leurs affaires particulières. Il eſt vrai que ce ne ſont pas les *traités*, mais la néceſſité qui lie les Rois. L'hiſtoire nous apprend que tous les autres droits, ceux de la naiſſance, de la religion, de la reconnoiſſance, de l'honneur même, ſont de foibles barrières, que l'ambition, la vaine gloire, la jalouſie, & tant d'autres paſſions briſent toujours. Cependant puiſque ces *traités publics* ſont une

Digitized by Google

partie considérable du droit des gens, nous en considérerons les principes & les règles, comme si c'étoient des choses permanentes.

La nécessité qu'il y a eu d'introduire l'usage des conventions entre les hommes, & les avantages qui leur en reviennent, trouvent leur application à l'égard des nations & des états : les nations peuvent, au moyen des *traités*, s'unir ensemble par une société plus particulière, qui leur assure réciproquement des secours utiles, soit pour les besoins & les commodités de la vie, soit pour pourvoir d'une manière efficace à leur sûreté en cas de guerre.

Cela étant, les Souverains ne sont pas moins obligés que les particuliers de tenir leur parole & d'être fidelles à leurs engagemens. Le droit des gens fait de cette maxime un devoir indispensable. L'obligation où sont les Souverains à cet égard est d'autant plus forte, que la violation de ce devoir a les suites plus dangereuses, & qui intéressent le bonheur d'une infinité de particuliers. La sainteté du serment qui accompagne pour l'ordinaire les *traités publics*, est encore une nouvelle raison pour engager les Princes à les observer avec la dernière fidélité ; & certainement rien n'est plus honteux pour les Souverains qui punissent si rigoureusement ceux de leurs sujets qui manquent à leurs engagemens, que de se jouer eux-mêmes des *traités*, & de ne les regarder que comme un moyen de se tromper les uns les autres.

Tous les principes sur la validité ou l'invalidité des conventions en général, s'appliquent aux *traités publics*, aussi bien qu'aux contrats des particuliers ; il faut, dans les uns comme dans les autres, un consentement sérieux déclaré convenablement exempt d'erreur, de dol, de violence.

Si ces sortes de *traités* sont obligatoires entre les états ou les Souverains qui les ont faits, ils le sont aussi par rapport aux sujets de chaque Prince en particulier ; ils sont obligatoires comme conventions entre les puissances contractantes : mais ils ont force de loi à l'égard des sujets considérés comme tels ; & il est bien manifeste que deux Souverains qui font ensemble un *traité*, imposent par-là à leurs sujets l'obligation d'agir d'une manière conforme à ce *traité*.

On distingue entre les *traités publics* ceux qui roulent simplement sur des choses auxquelles on étoit déjà obligé par le droit naturel, & ceux par lesquels on s'engage à quelque chose de plus.

Il faut mettre au premier rang tous les *traités* par lesquels on s'engage purement & simplement à ne point se faire de mal les uns aux autres, & à se rendre au contraire les devoirs de l'humanité. Parmi les peuples civilisés, de tels *traités* sont superflus ; le seul devoir suffit sans un engagement formel. Mais chez les anciens, ces sortes de *traités* étoient regardés comme nécessaires ; l'opinion commune étant que l'on n'étoit tenu d'observer les lois de l'humanité qu'envers ses concitoyens, & que l'on pouvoit regarder les étrangers sur le pied d'ennemis ; à moins que l'on n'eût pris quelque engagement contraire : c'est de quoi l'on trouve plusieurs preuves dans les Historiens ; & le mot *hostis*, dont on se servoit en Latin pour dire un *ennemi*, ne signifioit au commencement qu'un étranger.

On rapporte à la seconde classe

Digitized by Google

tous les *traités* par leſquels deux peuples entrent l'un à l'égard de l'autre dans quelque obligation nouvelle ou plus particulière, comme lorſqu'ils s'engagent formellement à des choſes auxquelles ils n'étoient point obligés auparavant.

Les *traités* par leſquels on s'engage à quelque choſe de plus qu'à ce qui étoit dû en vertu du droit naturel commun à tous les hommes, ſont de deux ſortes; ſavoir, égaux ou inégaux; & les uns & les autres ſe font pendant la guerre ou en pleine paix.

Les *traités* égaux ſont ceux que l'on contracte avec égalité de part & d'autre; c'eſt-à-dire, dans leſquels non-ſeulement on promet de part & d'autre des choſes égales purement & ſimplement, ou à proportion des forces de chacun des contractans: mais on s'y engage encore ſur le même pied: enſorte que l'une des Parties ne ſe reconnoît inférieure à l'autre en quoi que ce ſoit.

Ces ſortes de *traités* ſe font en vue du commerce, de la guerre, ou pas d'autres conſidérations. A l'égard du commerce, on convient, par exemple, que les ſujets de part & d'autre ſeront francs de tous impôts & de tous droits d'entrée & de ſortie; ou qu'on n'exigera rien d'eux plus que des gens mêmes du pays, *&c.* Dans les alliances égales qui concernent la guerre, on ſtipule, par exemple, que chacun fournira à l'autre une égale quantité de troupes, de vaiſſeaux, *&c.* & cela ou dans toute guerre, ſoit offenſive, ſoit défenſive, ou dans les défenſives ſeulement, *&c.* Les *traités* d'alliance peuvent encore rouler ſur d'autres choſes, comme lorſqu'on s'engage à n'avoir point de place forte ſur les frontières l'un de l'autre, à ne point accorder de protection ou donner *retraite* aux ſujets l'un de l'autre, en cas de crime ou de déſobéiſſance, ou même à les faire ſaiſir & à les renvoyer; à ne point donner paſſage aux ennemis l'un de l'autre, *&c.*

Ce que l'on vient de dire fait aſſez comprendre que les *traités* inégaux ſont ceux dans leſquels ce que l'on promet de part & d'autre n'eſt pas égal. L'inégalité des choſes ſtipulées eſt tantôt du côté de la puiſſance la plus conſidérable, comme ſi elle promet du ſecours à l'autre, ſans en ſtipuler aucun de la part de celle-ci; tantôt du côté de la puiſſance inférieure, comme lorſqu'elle s'engage à faire en faveur de la puiſſance ſupérieure plus que cette dernière ne promet de ſon côté.

Toutes les conditions des *traités* inégaux ne ſont pas de même nature. Les unes ſont telles que quoiqu'onéreuſes à l'allié inférieur, elles laiſſent pourtant la ſouveraineté dans ſon entier; d'autres, au contraire, donnent quelqu'atteinte à l'indépendance de l'allié inférieur. Ainſi dans le *traité* des Romains avec les Carthaginois, après la ſeconde guerre punique, il étoit porté que les Carthaginois ne pourroient faire la guerre à perſonne, ni au-dedans ni au-dehors de l'Afrique, ſans le conſentement du peuple Romain; ce qui donnoit évidemment atteinte à la ſouveraineté de Carthage, & la mettoit ſous la dépendance de Rome.

Mais la ſouveraineté de l'allié inférieur demeure en ſon entier, quoiqu'il s'engage, par exemple, à payer l'armée de l'autre, à lui rembourſer les frais de la guerre,

Digitized by Google

à raser les fortifications de quelques places, à donner des otages, à tenir pour amis ou pour ennemis tous les amis ou ennemis de l'autre, à n'avoir point de places fortes en certains endroits, à ne point faire voile en certaines mers, *&c.*

Cependant, quoique ces conditions & d'autres ſemblables ne donnent point atteinte à la ſouveraineté, il faut convenir que ces ſortes de *traités* d'inégalité ont ſouvent beaucoup de délicateſſe; & que ſi le Prince qui contracte ainſi ſurpaſſe l'autre en grande ſupériorité de forces, il eſt à craindre qu'il n'aquiere peu à-peu une autorité & une domination proprement ainſi nommée.

On fait une autre diviſion des *traités publics*; on les diſtingue en réels & perſonnels. Les *traités* perſonnels ſont ceux que l'on fait avec un Roi conſidéré perſonnellement; enſorte que le *traité* expire avec lui. Les *traités* réels ſont, au contraire, ceux où l'on ne traite pas tant avec le Roi qu'avec tout le corps de l'état: ces derniers *traités* par conſéquent ſubſiſtent après la mort de ceux qui les ont faits, & obligent leurs ſucceſſeurs.

Pour ſavoir à laquelle de ces deux claſſes il faut rapporter tel ou tel *traité*, voici les principales règles que l'on peut établir.

1°. Il faut d'abord faire attention à la teneur même du *traité*, à ſes clauſes, & aux vues que ſe ſont propoſées les Parties contractantes. Ainſi s'il y a une clauſe expreſſe que le *traité* eſt fait à perpétuité, ou pour certain nombre d'années, pour le Roi regnant & ſes ſucceſſeurs, on voit aſſez par-là que le traité eſt réel.

2°. Tout *traité* fait avec une République eſt réel de ſa nature, parceque le ſujet avec lequel on contracte, eſt une choſe permanente.

3°. Quand même le gouvernement viendroit à être changé de républicain en monarchique, le *traité* ne laiſſe pas de ſubſiſter, parceque le corps eſt toujours le même: il y a ſeulement un autre chef.

4°. Il faut pourtant faire ici une exception, c'eſt lorſqu'il paroît que la conſtitution du gouvernement républicain a été la véritable cauſe & le fondement du *traité*; comme ſi deux républiques avoient contracté une alliance pour la conſervation de leur gouvernement & de leur liberté.

5°. Dans un doute, tout *traité public* fait avec un Roi doit être tenu pour réel, parceque dans le doute un Roi eſt cenſé agir comme chef de l'état & pour le bien de l'état.

6°. Il s'enſuit de-là que comme après le changement du gouvernement démocratique, un *traité* ne laiſſe pas de ſubſiſter avec le nouveau Roi; de même ſi le gouvernement devient républicain de monarchique qu'il étoit, le *traité* fait avec le Roi n'expire pas pour cela, à moins qu'il ne fût manifeſtement perſonnel.

7°. Tout *traité* de paix eſt réel de ſa nature, & doit être gardé par les ſucceſſeurs: car auſſi-tôt que l'on a exécuté ponctuellement les conditions du *traité*, la paix efface toutes les injures qui avoient allumé la guerre, & rétablit les nations dans l'état où elles doivent être naturellement.

8°. Si l'une des Parties ayant déjà exécuté quelque choſe à quoi elle étoit tenue par le *traité*, l'autre Partie vient à mourir avant d'avoir

Digitized by Google

exécuté de ſon côté ſes engagemens, le ſucceſſeur du Roi défunt eſt obligé, ou de dédommager l'autre Partie de ce qu'elle a fait ou donné, ou d'exécuter lui-même ce à quoi ſon prédéceſſeur s'étoit engagé.

9°. Quand il n'y a encore rien d'exécuté de part ni d'autre, ou quand ce qui a été fait de part & d'autre eſt égal, alors ſi le *traité* tend directement à l'avantage perſonnel du Roi ou de ſa famille, il eſt clair qu'auſſi-tôt qu'il vient à mourir, ou que la famille eſt éteinte, le *traité* finit de lui-même.

10°. Enfin il eſt d'uſage que les ſucceſſeurs renouvellent les *traités* manifeſtement reconnus pour réels, afin de montrer qu'ils ne ſe croient pas diſpenſés de les obſerver, ſous prétexte qu'ils ont d'autres idées touchant les intérêts de l'état, que celles qu'avoient leurs prédéceſſeurs.

On demande encore quelquefois s'il eſt permis de faire des *traités* & des alliances avec ceux qui ne profeſſent pas la véritable religion. On répond qu'il n'y a point de difficulté là-deſſus. Le droit de faire des *traités* eſt commun à tous les hommes, & n'a rien d'oppoſé aux principes de la vraie religion, qui loin de condamner la prudence & l'humanité, recommande fortement l'une & l'autre.

Pour bien juger des cauſes qui mettent fin aux *traités publics*, il ne faut que faire attention aux règles des conventions en général.

1°. Ainſi un traité conclu pour un certain temps expire au bout du terme dont on eſt convenu.

2°. Un traité expiré n'eſt point cenſé tacitement renouvelé; car une pareille obligation ne ſe préſume pas aiſément.

3°. Lors donc qu'après le terme expiré on exerce encore quelques actes qui paroiſſent conformes aux engagemens du traité précédent, ils doivent paſſer plutôt pour de ſimples marques d'amitié & de bienveillance, que pour un renouvellement du traité.

4°. Il faut pourtant y mettre cette exception, à moins que les choſes que l'on a faites depuis l'expiration du traité, ne puiſſent ſouffrir d'autre interprétation que celle d'un renouvellement tacite de la convention précédente. Par exemple, ſi un allié s'eſt engagé à donner à l'autre une certaine ſomme par an, & qu'après le terme de l'alliance expiré, il faſſe le payement de la même ſomme pour l'année ſuivante, l'alliance ſe renouvelle par-là bien nettement pour cette année.

5°. C'eſt une ſuite de la nature de toutes les conventions en général, que ſi l'une des parties viole les engagemens dans leſquels elle étoit entrée par le traité, l'autre eſt diſpenſée de tenir les ſiens, & peut les regarder comme rompus; car pour l'ordinaire tous les articles d'un traité ont force de condition, dont le défaut le rend nul.

6°. Cela eſt ainſi pour l'ordinaire, c'eſt-à-dire, au cas que l'on ne ſoit pas convenu autrement; car on met quelquefois cette clauſe, que la violation de quelqu'un des articles du traité ne le rompra pas entièrement; mais en même temps celui qui par le fait de l'autre ſouffre quelque dommage, doit en être indemniſé.

Il n'y a que le Souverain qui puiſſe faire des traités particuliers ou par lui-même ou par ſes miniſtres. Les traités faits par ſes mi-

Digitized by Google

niſtres n'obligent le Souverain & l'État, que lorſque les miniſtres ont été duement autoriſés, & qu'ils n'ont rien fait que conformément à leurs ordres & à leur pouvoir. Chez les Romains on appeloit *fœdus*, pacte public, convention ſolennelle, un traité fait par ordre de la puiſſance ſouveraine, ou qui avoit été ratifié; mais lorſque des perſonnes publiques avoient promis ſans ordre de la puiſſance ſouveraine quelque choſe qui intéreſſoit le Souverain, c'eſt ce qu'on appeloit *ſponſio*, une ſimple promeſſe.

En général il eſt certain que lorſque des miniſtres font ſans ordre de leur Souverain quelque traité concernant les affaires publiques, le Souverain n'eſt pas obligé de le tenir, & même le miniſtre qui a traité ſans ordre peut être puni ſuivant l'exigence du cas; cependant il peut y avoir des circonſtances dans leſquelles un Souverain eſt tenu ou par les règles de la prudence, ou même par celles de la juſtice & de l'équité, de ratifier un traité quoique fait & conclu ſans ſon ordre.

Lorſqu'un Souverain vient à être informé d'un traité conclu par un de ſes miniſtres ſans ſon ordre, ſon ſilence ſeul n'emporte pas une ratification, a moins qu'il ne ſoit d'ailleurs accompagné de quelque acte, ou de quelqu'autre circonſtance qui ne puiſſe vraiſemblablement ſouffrir d'autres explications; & à plus forte raiſon ſi l'accord n'a été fait que ſous cette condition que le Souverain le ratifiera; il n'eſt alors obligatoire que lorſque le Souverain l'a ratifié d'une manière formelle.

Les deux ſyllables ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

TRAITEMENT; ſubſtantif maſculin. Accueil, réception, maniere d'agir avec quelqu'un. *Nous reçûmes chez lui les meilleurs traitemens. On lui fit un traitement diſtingué. Il prétend qu'on lui a fait un mauvais traitement.*

TRAITEMENT, ſe dit auſſi des appointemens, des récompenſes qu'on donne, des avantages qu'on fait. *Le traitement de cet Officier eſt honnête. Il ſe plaint du traitement qu'on lui fait.*

TRAITEMENT, ſe dit encore de certains honneurs qu'on rend dans les Cours à des perſonnes de diſtinction. *On lui fit dans cette Cour un traitement d'Ambaſſadeur. Cette maiſon a le traitement de Prince à la Cour de France. La République de Veniſe a le traitement des Têtes couronnées. A Rome le Grand Maître de Malte a le traitement de Cardinal.*

TRAITEMENT, ſe dit auſſi des repas que le Roi fait donner en certaines occaſions aux Ambaſſadeurs ordinaires, & même aux Envoyés: & c'eſt dans ce ſens qu'on dit, *un tel Roi fut chargé du traitement d'un tel Ambaſſadeur, d'un tel Prince.*

TRAITEMENT, ſe dit encore des ſoins & des remèdes qu'un Chirurgien emploie pour traiter un malade. *Il faut donner vingt écus au Chirurgien, pour ſes traitemens & panſemens.*

TRAITER; verbe actif de la premiere conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Diſſerere.* Diſcuter, agiter, diſcourir ſur, raiſonner ſur. *Pluſieurs Savans ont traité cette matière. L'Auteur a mal traité cette queſtion. Il a bien traité ſon ſujet.*

En ce ſens, il eſt auſſi neutre. *Ce livre traite de la phyſique, de*

Digitized by Google

l'aſtronomie. Dans le premier Chapitre l'Auteur traite de la Grammaire.

TRAITER, ſignifie auſſi, négocier, travailler à l'accommodement d'une affaire, chercher les moyens d'en convenir, en régler les clauſes, les conditions, &c. *On le chargea de traiter ce mariage. On dit que c'eſt vous qui avez traité cette alliance. Traiter une réconciliation entre le mari & la femme.*

En ce ſens, il eſt auſſi neutre. *Ils eurent enſemble pluſieurs conférences pour traiter de la paix. C'eſt ce Miniſtre qui a traité du mariage de l'héritier préſomptif de la Couronne.*

On dit abſolument dans ce même ſens, *la Cour eſt informée que ces puiſſances ont traité enſemble. On le ſoupçonne d'avoir traité avec l'ennemi.*

TRAITER, ſe dit encore au neutre, pour ſignifier, entrer en négociation pour vendre, ou pour acheter, ou pour donner à ferme. *Il voudroit traiter de ſa charge. Il eſt ſur le point de traiter d'une terre.* Et l'on dit, *traiter d'une dette, d'une prétention*, &c. pour dire, compoſer d'une dette, d'une prétention, &c. en la cédant à quelqu'un, ou en la prenant pour un prix, ſous certaines conditions.

Employé au temps prétérit, il ſignifie quelquefois, avoir paſſé les actes néceſſaires pour la concluſion d'un traité. *Il traita hier de ſon office de Conſeiller. On dit qu'il a traité de la maiſon qu'il occupe.*

TRAITER, à l'actif, ſignifie auſſi, agir avec quelqu'un, en uſer avec lui de telle ou de telle manière. *Il traite bien ſes domeſtiques. Elle traite mal ſes enfans. Vous n'auriez pas dû le traiter ſi rudement. Il le traita à toute rigueur. Nous fûmes traités en amis. Il traite ſa femme indignement.*

On dit proverbialement en ce ſens, *traiter quelqu'un en enfant de bonne maiſon*; pour dire, le réprimander, le châtier ſans aucun ménagement, ſans aucun égard.

On dit, *traiter quelqu'un de Prince*, &c. pour dire, le reconnoître pour Prince en lui parlant, en lui écrivant, &c. *Traiter un Prince de Majeſté, d'Alteſſe Royale*, &c. pour dire, lui donner ces titres là. *On traite un Cardinal d'Eminence.* Et l'on dit, *traiter quelqu'un de fat, de fou, d'impertinent*; pour dire l'appeler fat, fou, impertinent.

On dit proverbialement, *traiter quelqu'un de turc à more*; pour dire, le traiter avec toute la rigueur poſſible.

TRAITER, ſignifie auſſi, régaler, faire bonne chère, donner à manger. *On nous traita magnifiquement. L'Intendant les a traités ſplendidement. Ils furent traités à cinq ſervices.*

En ce ſens, il s'emploie quelquefois abſolument. *C'eſt un homme qui traite ſouvent. On traite aujourd'hui dans cette maiſon. Traiter en gibier & en poiſſon.*

On dit encore en ce ſens, qu'*un homme ſe traite bien*; pour dire, qu'il fait un bon ordinaire.

On dit auſſi d'un maître de cabaret, d'hôtellerie, qu'*il traite à tant par tête*; pour dire, qu'il donne à manger pour un tel prix. *On traite proprement dans cette auberge à un écu par tête. Il nous traita à table d'hôte.*

TRAITER, ſignifie auſſi, panſer, médicamenter. *Ce Chirurgien le traita d'un coup de feu.*

TRAITER, ſe dit auſſi du Médecin qui prend ſoin d'un malade. *C'eſt le Médecin du Prince qui les traite. Ce Médecin*

Digitized by Google

Médecin m'a traité d'une fièvre maligne.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue ou brève. *Voyez* VERBE.

TRAITEUR; ſubſtantif maſculin. Celui qui apprête, qui donne habituellement à manger pour de l'argent, ou qui entreprend de grands repas, tels que des repas de noces.

L'établiſſement de la Communauté des Maîtres Traiteurs de Paris, n'eſt pas fort ancien. Cette profeſſion a été érigée en corps de Jurande par Henri IV, qui en accorda les ſtatuts par ſes Lettres Patentes du mois de Mars 1599 : ils ont été confirmés par Louis XIII au mois de Novembre 1612; enfin ils furent de nouveau examinés, reformés & confirmés par Lettres Patentes de Louis XIV du mois d'Août 1663, enregiſtrées au Parlement le 29 Janvier 1664.

Les Maîtres Traiteurs obtinrent une déclaration en forme de réglement du 15 Décembre 1704, enregiſtrée le 14 Janvier ſuivant, qui porte réunion & incorporation de pluſieurs offices créés pour cette Communauté, & qui en confirmant les anciens ſtatuts, y ajoute huit nouveaux articles, & ordonne l'exécution de pluſieurs Sentences & arrêts rendus à l'occaſion des entrepriſes de quelques autres Communautés ſur les priviléges accordés par les ſtatuts de 1663.

Quatre Jurés ont ſoin des affaires de la Communauté.

L'élection des Jurés, dont deux ſortent chaque année, ſe fait le 15 Octobre.

L'apprentiſſage eſt de 3 années.

Les veuves jouiſſent des priviléges des Maîtres.

Les aſpirans à la maîtriſe, s'ils ne ſont fils de Maîtres, doivent chef-d'œuvre en chair & en poiſſon, ſelon la ſaiſon & à leur dépens; ce qui pourtant ne s'entend pas des écuyers de cuiſine, potagers, hâteurs & enfans de cuiſine du Roi, des Reines, Princes & Princeſſes, qui ſont reçus ſur la ſimple expoſition de leurs lettres & certificats; mais néanmoins en payant les droits.

Par l'article IX des ſtatuts de 1509, & par l'article XXXII des ſtatuts de 1663, les cuiſiniers des Préſidens & Conſeillers au Parlement de Paris & du Procureur de Sa Majeſté au Châtelet, ont auſſi le droit d'être reçus à la maîtriſe ſans apprentiſſage, & ſur un ſimple certificat de trois années de ſervice chez leur Maître, en payant cependant les droits, & en faiſant une ſimple expérience.

Les ſtatuts défendent à tous les Maîtres, à peine de punition exemplaire, d'entreprendre aucun feſtin, repas, *&c.* en viande, ni chair défendue pendant le carême, ainſi que les autres jours maigres réſervés & qui ſont de commande.

Il y a à Paris un certain nombre de Marchands de Vin, de Rôtiſſeurs & de Pâtiſſiers qui ſont en même temps Traiteurs.

TRAITEUR, ſe dit auſſi de ceux qui font la traite avec les Sauvages de la Louiſiane. On les nomme en Canada, *coureurs de bois.*

TRAITOIR; ſubſtantif maſculin & terme de Tonneliers. Inſtrument qui ſert à tirer & alonger les cerceaux quand on relie un tonneau. *Le traitoir eſt compoſé d'un crochet de fer & d'un manche de bois.*

TRAÎTRE, ESSE; adjectif. Perfide. *Il eſt traître. Être d'un caractère traître. Avoir l'ame traîtreſſe.*

Digitized by Google

On dit proverbialement & populairement, *traître comme Judas.*

On dit auſſi proverbialement & populairement, qu'*un homme n'eſt pas traître à ſon corps ;* pour dire, qu'il ne s'épargne rien, qu'il ne ſe refuſe aucune commodité.

TRAÎTRE, ſe dit auſſi de quelques animaux, comme des chiens, des chats, des chevaux, qui mordent, qui égratignent, qui ruent lorſqu'on y penſe le moins. *Il y a des chiens qui ſont traîtres. Le chat eſt un animal traître. Ne vous fiez pas à ce cheval, il eſt traître.*

TRAÎTRE, ſe dit auſſi des actions de trahiſon, de perfidie. *Un procédé traître. Des faveurs traîtreſſes. Il lui fit un accueil traître & trompeur.*

TRAÎTRE, ſe dit encore de certaines choſes, pour marquer qu'elles ſont plus dangereuſes qu'elles ne le paroiſſent. *Il y a des maux qui ſont traîtres. On lui fit boire une liqueur traîtreſſe.*

TRAÎTRE, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *On déteſte le traître, tandis qu'on profite de ſa trahiſon. C'eſt une traîtreſſe. On ſait la réponſe de Philippe* Roi de Macédoine, à deux miſérables qui, lui ayant vendu leur patrie, ſe plaignoient à lui de ce que ſes ſoldats les traitoient de *traîtres.* « Ne prenez pas garde, » leur dit-il, à ce que diſent ces » gens groſſiers qui appellent chaque » choſe par ſon nom ».

On dit proverbialement, *prendre quelqu'un, tuer quelqu'un en traître. Il le tua en traître.*

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde très brève au maſculin, & brève au féminin qui a une troiſième ſyllabe très brève.

TRAÎTREUSEMENT; adverbe. *Perfidè.* En trahiſon. *Il fut convaincu d'avoir traîtreuſement aſſaſſiné ſon maître.* Il n'eſt guère uſité que dans les procédures criminelles.

TRALLES; nom d'une ancienne ville d'Aſie dans la Lydie. Elle étoit à douze lieues, oueſt, d'Ephèſe. Elle ne ſubſiſte plus.

TRA-LOS-MONTES; province de Portugal, au-delà des montagnes par rapport aux autres montagnes de ce royaume. Elle eſt bornée au nord par la Galice, à l'oueſt par la province d'entre le Douero & Minho & la province de Beira, au ſud par la province de Beira, à l'eſt par une partie du royaume de Léon. Elle eſt fertile en vin, en huile, & abondante en bétail. Le Douero la ſépare en deux parties preſque égales. Miranda en eſt la capitale.

TRAMAIL; ſubſtantif maſc. Sorte de filet qu'on tend de travers dans les rivières pour prendre du poiſſon. *Pêcher au tramail, avec le tramail.*

TRAMAIL, ſe dit auſſi d'une ſorte de grand filet à prendre des oiſeaux la nuit en pleine campagne. Il reſſemble beaucoup à un autre filet que les Anglois appellent *cloche*, & dont ils ſe ſervent pour chaſſer aux oiſeaux avec du feu. On étend ce filet ſur la plaine, deſorte qu'une de ſes extrémités garnie de petites boules de plomb, poſe librement ſur la terre, & que l'autre extrémité ſoutenue par des hommes, ſe traîne le long du champ, pendant que d'autres hommes portent des deux côtés des lumières qui jettent beaucoup de flamme; ce qui obligeant les oiſeaux de s'envoler, ils ſe prennent dans le filet à meſure qu'ils ſe lèvent.

TRAME; ſubſtantif fémin. Fil paſſé, conduit par la navette entre les fils qu'on nomme *chaîne*, & qui ſont tendus ſur le métier pour faire de

Digitized by Google

la toile, de la ſerge, du drap & autres choſes. *La trame de cette étoffe eſt blanche & la chaîne eſt rouge. Il y a pluſieurs étoffes dont la chaîne eſt d'une autre matière que la trame. Dans les taffetas la trame & la chaîne ſont de ſoie; mais dans les moires, la trame eſt quelquefois de laine & la chaîne de ſoie.*

On dit figurément & poëtiquement, *la trame de ſa vie, la trame de ſes jours;* pour dire le cours de ſa vie, la durée de ſa vie.

Les trois fatales ſœurs qui n'épargnent perſonne,
Sont prêtes à couper la trame de mes jours.

TRAME, ſignifie auſſi figurément, complot. *On découvrit la trame qu'il avoit ourdie avec tant d'artifice. Les auteurs de la trame prirent la fuite.*

La première ſyllabe eſt brève & la ſeconde très-brève.

TRAMÉ, ÉE; participe paſſif. *Voy.* TRAMER.

TRAMER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Texere.* Paſſer la trame entre les fils qui ſont tendus ſur un métier. *Tramer une toile. Tramer un drap. Tramer de ſoie une étoffe, la tramer de fil.*

TRAMER, ſignifie figurément, machiner, faire un complot. *Ils furent convaincus d'avoir tramé une conſpiration contre l'Etat. Il trama la plus horrible des méchancetés.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue ou brève. *Voyez* VERBE

TRAMEUR; ſubſtantif maſculin & terme de Manufacture. Ouvrier dont l'occupation eſt de diſpoſer les fils des trames dans la fabrique des étoffes.

TRAMONTANE; ſubſtantif féminin. On appelle ainſi dans la Méditerranée ce qu'on appelle le vent du nord dans l'Océan. *La tramontane commençoit à ſouffler. Le vent de tramontane.*

TRAMONTANE, ſe prend auſſi pour le côté du nord. *Nous allions vers la Tramontane.*

TRAMONTANE, ſe dit encore de l'étoile du nord; & c'eſt dans ce ſens qu'on dit figurément & familièrement, *perdre la tramontane*, en parlant d'un homme qui ſe trouble, qui ne ſait plus où il en eſt, qui ne ſait plus ce qu'il fait ni ce qu'il dit.

TRANCHANT, ANTE; adjectif. Qui tranche. *Une faulx tranchante. Une épée tranchante. Les Chirurgiens diſtinguent les plaies faites par des inſtrumens tranchans, d'avec celles qui ont été faites par des contondans.*

On appelle *Écuyer tranchant*, l'Officier qui coupe les viandes à la table des Rois & des Princes, pour les ſervir à ceux qui y mangent.

On dit de deux couleurs miſes à côté l'une de l'autre, *qu'elles ſont tranchantes;* lorſqu'elles ſont toutes deux fort vives, & qu'il n'y a aucun adouciſſement, aucune nuance entre elles.

TRANCHANT, eſt auſſi ſubſtantif maſculin & ſignifie le fil d'une épée, d'un couteau, d'un raſoir, d'une faulx, &c. *Les raſoirs ont un dos & un tranchant. Il y a des couteaux à deux tranchans. Aiguiſer, émouſſer le tranchant d'une faulx.*

TRANCHE; ſubſtantif féminin. Morceau coupé un peu mince. Il ſe dit particulièrement des choſes qu'on mange. *Une tranche de melon. Couper une tranche de pâté. Manger une tranche de jambon.*

Digitized by Google

TRANCHE, se dit en termes de Serruriers & autres Ouvriers en fer, d'un outil d'acier dont ils se servent pour couper & fendre les barres de fer à chaud.

TRANCHE, en termes de Fondeurs en sable, se dit d'une lame de fer dont ils se servent pour réparer & tailler les moules qu'ils construisent.

TRANCHE, en termes de Librairie, signifie l'extrémité de toutes les feuilles d'un livre, le côté par lequel ils ont été coupés. *Un livre marbré sur tranche. Dorer la tranche d'un livre.*

TRANCHE, en termes de Monnoies, signifie la circonférence des espèces autour de laquelle on imprime une légende ou un cordonnet, pour empêcher que les faux Monnoyeurs ne les puissent rogner; on ne peut marquer que les écus de la légende, *Domine, salvum fac Regem*, parce que le volume peut porter des lettres sur la tranche; & que le volume des autres espèces, tant d'or que d'argent, ne sauroit porter sur la tranche, qu'un cordonnet avec un grenetis des deux côtés, ou seulement une hachure. L'usage de mettre une légende sur la tranche des monnoies, a commencé en Angleterre. François le Blanc, dans son traité des monnoies de France, dit qu'il faut espérer qu'un jour on protégera la nouvelle invention qui marque les monnoies sur la tranche. Ce souhait qu'il faisoit en 1690, ne fut pas long-temps à être accompli dans ce Royaume.

TRANCHÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* TRANCHER.

TRANCHÉ, se dit en termes de Blason, quand l'écu est coupé en ligne diagonale, de la droite à la gauche.

TOURNEL, en Languedoc, tranché d'argent & de gueules.

TRANCHÉE; substantif féminin. *Fossa.* Fossé que l'on fait pour divers usages, comme pour faire écouler les eaux d'un pré, d'un étang, &c. *Les Ouvriers travaillent à la tranchée pour les fondations du bâtiment. Faire une tranchée pour planter des arbrisseaux. On fit plusieurs tranchées pour dessécher le marais.*

TRANCHÉE, en termes de guerre, se dit d'un fossé qu'on creuse, & que l'on conduit en biaisant & d'angle en angle, pour se mettre à couvert du feu, en approchant d'une place que l'on assiége.

Quand le terrain est de roche ou difficile à creuser, on forme la tranchée avec des fascines, des gabions, des sacs remplis de laine ou de terre.

On distingue plusieurs espèces de tranchées; savoir, les *tranchées* doubles, les *tranchées* à crochet, les directes, les tournantes.

Les *tranchées* doubles sont celles dont l'un des côtés sert de traverse à l'autre pour se couvrir mutuellement contre les revers & enfilades qui viennent des deux côtés.

Les *tranchées* à crochet se font sur le retour de la *tranchée*, sur les extrémités des lignes & places d'armes, & sur celles des Cavaliers.

Les directes servent à boucher les enfilades à quoi on est quelquefois contraint.

Les tournantes sont employées, tant dans les logemens du chemin couvert, que dans les grandes pièces, comme bastions, demi lunes & ouvrages à corne. On les emploie aussi quand on a pris quelques ouvrages.

La tranchée s'ouvre ordinairement lorsque les lignes de circon-

Digitized by Google

vallation & de contrevallation ſont à-peu-près aux deux tiers de leur façon. Dès que ces lignes ſont tracées, l'Ingénieur qui a la principale direction du ſiége, examine le côté le plus favorable pour les approches & le moins ſuſceptible de défenſe. Il règle ſur le plan de la place & de ſes environs la diſpoſition & le nombre des attaques, après quoi le terrain qu'elles doivent occuper étant bien reconnu, il ſe met en état de faire travailler à la *tranchée*, c'eſt-à-dire, d'en faire commencer l'ouvrage. C'eſt ce commencement de travail qui ſe nomme *l'ouverture de la tranchée.*

Pour ſe diriger dans ce travail, on prolonge dans la campagne les capitales des baſtions du front de l'attaque. Pour cet effet on plante hors de la portée du fuſil des piquets dans le prolongement de l'angle ſaillant du chemin couvert oppoſé. Ces deux points pouvant être remarqués aiſément de loin; ils donnent le moyen de planter facilement pluſieurs piquets dans leur alignement. On peut avoir de même le prolongement des capitales de tous les autres ouvrages qu'on peut avoir à attaquer, ou qui couvrent ou forment le front de l'attaque. On attache des bouchons de paille aux piquets qui donnent ces alignemens, afin de les diſtinguer ou remarquer plus facilement dans la nuit.

Le Général règle auſſi l'état des Gardes d'Infanterie & de Cavalerie qui doivent être de ſervice chaque jour, & de manière qu'elles aient au moins trois ou quatre jours de repos, & qu'elles ſoient ſuffiſantes pour repouſſer les ſorties que peuvent faire les troupes de la garniſon.

On détermine auſſi en même temps la Cavalerie qui doit porter la faſcine, & les travailleurs de jour & de nuit, qui doivent être en fort grand nombre les premières & ſecondes gardes, ce qui ſe fait un jour ou deux avant l'ouverture de la tranchée, à la diligence du Major Général & du Maréchal Général des Logis de la Cavalerie. Ces deux Officiers ont ſoin de faire avertir les troupes de bien reconnoître la ſituation des Gardes. Ils doivent auſſi s'entendre & ſe concerter avec le Directeur Général de la tranchée, recevoir de lui les demandes journalières qu'il eſt obligé de leur faire ſur les beſoins de la tranchée, & avoir ſoin qu'il ne lui manque rien.

Tout cela préparé, le Directeur règle ſon détail avec les Ingénieurs. Il les inſtruit du lieu où il veut ouvrir la tranchée, & il a beſoin de leur faire prendre de la mèche ou des cordeaux, des piquets & des maillets pour la tracer. On fait porter tout cela en paquets par des ſoldats, qui ont ſoin de tenir toutes ces choſes en état de s'en ſervir lorſqu'il en eſt beſoin.

Lorſque tout eſt réglé, on poſe une petite garde près des lieux où le travail doit commencer, afin d'empêcher qu'on n'y dérange rien, & qu'on ne les fréquente pas trop, car il eſt important de cacher ſon deſſein autant qu'on le peut.

Le jour de l'ouverture étant venu, les gardes s'aſſemblent ſur les deux ou trois heures après midi, elles ſe mettent en bataille, après quoi on leur fait la prière. Le général les voit défiler ſi bon lui ſemble. Les travailleurs s'aſſemblent auſſi près de là, étant tous munis de faſcines, de piquets, &

Digitized by Google

outre cela d'une pelle & d'une pioche.

Quand le jour commence à tomber, les gardes ſe mettent en marche, chaque ſoldat portant une faſcine avec ſes armes, ce qui doit ſe pratiquer à toutes les gardes. Et à l'égard des outils, il ſuffit d'en faire prendre aux travailleurs les deux premières gardes, & de les faire laiſſer à la tranchée où on les retrouve.

La garde de cavalerie va prendre en même-temps les poſtes qui doivent lui avoir été marqués ſur la droite & la gauche des attaques, ou ſur l'une des deux, ſelon qu'il a été jugé convenable : tout cela ſe fait le premier jour en ſilence & ſans tambours ni trompettes. Les grenadiers & les autres détachemens marchent à la tête de tout, ſuivis des bataillons de la tranchée, & ceux-ci des travailleurs, leſquels ſont tous diſpoſés par diviſions de cinquante en cinquante ; chaque diviſion eſt commandée par un Capitaine, un Lieutenant & deux Sergens. On les fait marcher par quatre ou ſix de front juſqu'à l'endroit où l'on veut commencer le travail. Lorſque la tête de ces travailleurs eſt arrivée, le Brigadier Ingénieur du jour qui a le deſſein des attaques projetées, va poſer les brigades en avant par les lieux où la tranchée doit paſſer, pendant que les bataillons ſe rangent à droite & à gauche de l'ouverture de la première tranchée derrière les couverts qui s'y trouvent, ſinon aux endroits qui auront été marqués à leur Major, où ils déchargent leurs faſcines.

Ils ſe repoſent enſuite ſur leurs armes en ſilence, toujours prêts à exécuter les ordres qui leur ſont donnés.

Pendant cet arangement, le Brigadier ou l'Ingénieur qui a poſé ces détachemens, donne le premier coup de cordeau, & il montre aux ſous-Brigadiers ce qu'il y a à faire pour continuer à tracer la tranchée. Il fait enſuite défiler les travailleurs un à un portant la faſcine ſous le bras droit, ſi la place eſt à droite, & ſous le gauche quand on la laiſſe à gauche. Il commence lui même par poſer le premier des travailleurs, puis le deuxième, troiſième, quatrième & cinquième, *&c.* l'un après l'autre, leur recommandant,

1°. Le ſilence.

2°. De ſe coucher ſur leur faſcine.

3°. De ne point travailler qu'on ne leur commande.

Quand le Brigadier en a poſé ainſi pluſieurs, il cède ſa place au premier Ingénieur qui le ſuit & qui continue à poſer & faire poſer, pendant que lui Brigadier va prendre garde au tracé. Tout cela ſe continue de la ſorte, juſqu'à ce qu'on ait tout poſé, obſervant bien,

1°. Tous les replis & retours de la tranchée.

2°. De faire avancer les gens détachés, à meſure qu'on avance le tracé.

3°. De couvrir les briſures des retours par un prolongement de deux ou trois toiſes en arrière, ce qui ſe fait aux dépens de la ligne en retour, & ainſi de toutes les autres.

4°. De faire jeter la terre de la tranchée du côté de la place, pour s'en former un parapet qui mette à couvert du feu de ſes ouvrages.

5°. De prendre bien garde de ne pas s'enfiler, c'eſt-à-dire, de diri-

Digitized by Google

ger les boyaux de la tranchée, de manière que leur prolongement ne donne ſur aucun des ouvrages de la place : car il eſt évident qu'alors le feu de ces ouvrages découvriroit les boyaux dans toute leur longueur. Il faut prendre garde auſſi de trop s'écarter dans la campagne, pour ne pas faire plus de retours ou d'ouvrages qu'il n'eſt néceſſaire. On doit s'attacher à faire enſorte que les prolongemens des différentes parties de la tranchée raſent les parties les plus avancées des dehors de la place, ou qu'ils ne donnent qu'environ à dix ou douze toiſes près ; ce qui ne peut guère ſe faire que par eſtime, à moins qu'on n'ait commencé à tracer avant que le jour ſoit tout-à-fait tombé ; ce qui eſt toujours mieux lorſqu'on le peut ſans grand riſque.

6°. De ne pas s'éloigner des capitales prolongées dont il faut renouveler les piquets de temps en temps, & les coiffer d'un bouchon de paille afin de les reconnoître, même de quelque bout de mèche allumée pendant la nuit, parcequ'il faut ſe faire une loi de ne pas s'en éloigner, & de les croiſer fréquemment. Il faut être en état de les reconnoître pour ſe diriger ſelon leur direction, afin d'éviter les écarts & les retours inutiles, parceque ce ſont les vrais guides qui doivent mener à la place.

Pour bien faire il faut poſer les retours à faſcines comptées, afin d'en ſavoir toujours les meſures.

Si la ſituation des ouvertures eſt favorable, il ne ſera pas impoſſible qu'on puiſſe parvenir juſqu'à la première parallèle ou place d'armes dès la première nuit ; mais ſi on eſt obligé d'ouvrir la tranchée de fort loin, cela ſera moins aiſé, & il faudra employer beaucoup plus de travail.

Il eſt à préſumer que le Directeur général aura fait ſon projet ſur le pied d'avancer juſques-là la première nuit ; & s'il eſt poſſible, il faudroit en commencer le retour, ne fût-ce que par une cinquantaine de travailleurs.

Ce qui eſt dit ici pour les attaques de la droite, ſe doit auſſi entendre pour celles de la gauche, chacune d'elles devant aller le même train, & toujours marcher de concert ; de ſorte que quand l'une trouve quelque difficulté qui la retarde, l'autre la doit attendre pour éviter les inconvéniens auxquels ſont ſujets ceux qui allant trop vîte, ne ſe précautionnent pas aſſez.

Quand le travail eſt diſpoſé, on fait, *haut les bras*, & tout le monde travaille, avertiſſant toujours les travailleurs de jeter la terre du côté de la place. On ſe diligente tant qu'on peut juſqu'au grand jour : pour lors on fait mettre les détachemens à couvert ſur le revers de ce qu'il y a de fait de la place d'armes & derrière les plus proches replis de la tête des tranchées, ou on les fait coucher ſur le ventre, car elles ſont encore bien foibles le matin. Après cela on congédie les travailleurs de la nuit, & on les relève par un pareil nombre de jour, commençant par la tête, au contraire de ceux de la nuit qu'on a commencé par la queue.

Il eſt rare que cette première journée puiſſe bien achever les ouvrages qu'on a commencés, quelque ſoin qu'on ſe donne pour cela, parceque d'ordinaire on entreprend beaucoup.

On ne doit pas cependant congédier les travailleurs de jour qu'ils

Digitized by Google

n'aient à-peu-près achevé l'ouvrage de la largeur & profondeur qu'on veut lui donner, ce qui eſt bien difficile à obtenir des ouvriers qui ont toujours grande envie de s'en retourner, & très-peu d'achever. C'eſt pourqnoi il eſt à propos de faire parcourir le ſecond jour le travail de la première nuit par un détachement de cent ou deux cens hommes qui ne feront autre choſe que d'achever & parer ce qui a été commencé la première nuit.

La meſure ordinaire des tranchées eſt ordinairement de douze pieds de largeur & de trois pieds de profondeur. La terre de la tranchée étant jetée du même côté, forme un parapet de trois pieds ou trois pieds & demi d'élévation au-deſſus du terrain de la campagne, ce qui donne pour toute la hauteur du parapet depuis le fond de la tranchée ſix pieds ou ſix pieds & demi.

La ſeconde garde, le maſque étant levé, on monte la tranchée, tambour battant, & l'on poſe encore à découvert; mais il s'en faut bien qu'on entreprenne autant de travail que la première nuit.

La ſeconde garde doit s'employer par préférence à la continuation de la première place d'armes, à laquelle il faut donner toute l'étendue néceſſaire, & pouſſer cependant en avant ce qu'on pourra en croiſant toujours les capitales, dont il faut avoir ſoin de marquer les prolongemens à meſure qu'on s'avance vers la ville, & les piquer chaque fois qu'on les croiſe afin de les rendre toujours plus remarquables.

La place d'armes entrepriſe ſur toute ſa longueur, doit être achevée dans toute la perfection qu'on pourra lui donner à la fin de la troiſième garde, parcequ'elle doit être la demeure fixe des bataillons juſqu'à ce que la ſeconde place d'armes ſoit faite.

Outre la première ligne parallèle ou place d'armes, qu'on doit conſidérer comme l'ouvrage des deuxième & troiſième nuits, quoique commencé dès la première, on doit avoir fait marcher en avant les deux tranchées de la droite & de la gauche, mais non pas juſqu'à la ſeconde parallèle. Il ne ſeroit pas prudent de s'avancer auſſi promptement.

Les travailleurs de jour de cette garde doivent être fournis en nombre égal à ceux de la nuit. Le travail de jour commence par celui de la tête, comme celui de la nuit par la queue.

Tout le monde doit contribuer à preſſer & perfectionner le travail de jour tant que l'on peut; après quoi quand il eſt en état, il faut faire avancer les premiers bataillons dans la place d'armes, & ne mettre que des détachemens dans les ouvrages de la tête, avec ordre de ne point tenir ferme ſi l'ennemi vient à eux.

Le troiſième jour il faudra encore faire monter beaucoup de travailleurs, afin d'en pouvoir employer trois ou quatre cens à perfectionner ce qui manquera des jours précédens, & arriver à la deuxième ligne parallèle ou place d'armes à laquelle il faudra travailler auſſi avec la même vivacité.

Comme le feu de la place commence alors à devenir dangereux, il faut employer les ſappes, non qu'il faille renoncer tout-à-fait à poſer encore à découvert quelque partie de la troiſième nuit; mais il faut le faire directement, & pour cela trouver quelque terrain favorable qui fourniſſe un demi-

couvert,

Digitized by Google

couvert, ou bien prendre le temps que le feu eſt fort ralenti; comme il arrive ſouvent après les deux ou trois premières heures que les ſoldats ſont las de tirer. Pour lors on peut dérober le temps pour poſer cent ou cent vingt travailleurs & plus, ſi le feu continue à diminuer; mais c'eſt de quoi il ne faut pas abuſer, parce qu'il faut tenir pour maxime de ne jamais expoſer ſon monde mal-à propos, & ſans grande raiſon; ce qui ſe fait bien moins ſouvent qu'il n'eſt à deſirer, & ſans qu'on en retire aucun avantage: au contraire rien n'eſt plus capable de retarder le travail; c'eſt pourquoi après la ſeconde nuit il ne faut plus poſer à découvert ſans grande circonſpection: auſſi il faut néceſſairement après cette nuit employer les ſappes.

Il eſt très-important que le Général viſite la tranchée, mais de temps en temps ſeulement, & non tous les jours: il doit y venir peu accompagné, ſe faire rendre compte ſur les lieux de chaque choſe en particulier, & donner les ordres ſur tout comme il le jugera néceſſaire.

Si les attaques ſont ſéparées, le Lieutenant Général de jour choiſit celle qui lui plait; ſi elles ſont liées, comme il a le commandement général, il commande aux deux, & par conſéquent il doit occuper le milieu entre les deux, mais non pas à la tête des attaques, parceque les allées & les venues des gens qui ont affaire à lui embarraſſeroient le travail, outre qu'il ſeroit trop éloigné du gros des troupes; le milieu de la tête des bataillons eſt le lieu qui lui convient le mieux. Il peut & doit viſiter de temps en temps la tête des ouvrages.

Le plus ancien Maréchal de Camp doit ſe mettre à la droite, l'autre à la gauche, & les Brigadiers à la queue des détachemens les plus avancés.

Le Lieutenant Général de jour commande à la cavalerie, à l'infanterie, à l'artillerie, aux Ingénieurs, aux mineurs & généralement à tout ce qui regarde la ſûreté & l'avancement des attaques; mais il ſe doit concerter avec le Directeur de la tranchée, & ne rien entreprendre ni réſoudre ſans ſa participation, car ce dernier eſt l'ame & le véritable mobile des attaques.

L'application particulière d'un Lieutenant Général doit être de bien poſter les troupes, régler les détachemens, faire ſervir les têtes de la tranchée, & fournir des travailleurs extraordinaires quand on lui en demande.

Les Maréchaux de Camp font la même choſe que le Lieutenant Général par ſubordination; ils doivent recevoir ſes ordres, & les rendre aux Brigadiers, & ceux-ci aux Colonels qui les diſtribuent à leurs régimens auxquels ils ont ſoin de les faire exécuter.

Quand il y a quelques entrepriſes à faire, c'eſt le Lieutenant Général qui en doit ordonner l'exécution, par l'avis & ſur l'expoſé du Directeur général.

Lorſqu'il y a peu de ces premiers Officiers dans une armée, ce n'eſt pas une néceſſité que le Lieutenant Général de jour couche à la tranchée, il ſuffit qu'il la viſite pendant le jour, & qu'il y donne ſes ordres.

TRANCHÉE, ſe dit de certaines douleurs violentes, aiguës, qu'on ſouffre dans les entrailles. *Les femmes ont ordinairement des tranchées avant*

Digitized by Google

& après l'accouchement. Cette drogue me purge ſans tranchées.

On dit auſſi, qu'*un cheval a des tranchées*. Et en parlant de chevaux on appelle *tranchées rouges*, des tranchées fort violentes & qui ſont ordinairement accompagnées des avives.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue & la troiſième très-brève.

TRANCHEFILE; ſubſtantif féminin & terme de Relieurs de livres. Petit rouleau de papier ou de parchemin, qui eſt recouvert de ſoie ou de fil, & qui ſe met aux deux extrémités du dos d'un livre pour tenir les cahiers aſſemblés, & ſervir d'ornement. *Tranchefile double. Tranchefile ronde.*

TRANCHEFILE, ſe dit auſſi en termes de Cordonniers, d'un gros fil qu'ils couſent en forme de bordure en dedans, & le long des quartiers & oreilles des ſouliers, lorſque le cuir n'eſt pas fort, & qu'on craint qu'il ne ſe déchire, ou ne s'étende trop.

TRANCHEFILE, ſe dit en termes d'Éperonniers, d'une eſpèce de petite chaîne fort déliée qui eſt autour du mors.

TRANCHELARD; ſubſtantif maſc. Couteau qui a la lame fort mince, & dont les Cuiſiniers & les Rôtiſſeurs ſe ſervent pour couper des tranches de lard.

TRANCHER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Diſſecare.* Couper, ſéparer en coupant. *Ordinairement on tranche la tête aux Gentilshommes convaincus de crime capital. Un ſabre d'acier de Damas tranche le fer.*

Il eſt auſſi neutre. *Voilà un couteau qui tranche comme un raſoir.*

Figurément & poétiquement, en parlant d'un homme qui eſt mort, on dit, que *la parque a tranché ſes jours, le fil de ſes jours.*

On dit proverbialement & populairement, qu'*un homme eſt un couteau de tripière qui tranche des deux côtés*; pour dire, qu'étant entre deux perſonnes, ou entre deux partis, il dit également du mal des uns & des autres.

TRANCHER, s'emploie figurément dans pluſieurs phraſes. Ainſi on dit, *trancher la difficulté, le nœud de la difficulté*; pour dire, réſoudre tout d'un coup une queſtion difficile, lever tout d'un coup un obſtacle, une difficulté.

En parlant d'une affaire ſur laquelle on attendoit la réſolution d'un homme, on dit, qu'*enfin il a tranché le mot*; pour dire, qu'il a donné ſa réponſe déciſive. On dit auſſi, qu'*un homme a tranché le mot*, lorſqu'après avoir héſité quelque temps, il finit par quelque terme fâcheux & injurieux.

TRANCHER, au figuré, eſt auſſi neutre, & ſignifie quelquefois, décider, déclarer hardiment. *Il fait le Docteur, il tranche, il décide ſur tout.*

On dit familièrement, *trancher court*; pour dire, terminer en peu de mots une converſation, un diſcours. Et, *trancher net*; pour dire, s'expliquer avec quelqu'un en peu de mots & ſans ménagement.

On dit, *trancher du grand Seigneur*; pour dire, faire le grand Seigneur.

On dit que *des couleurs tranchent*, lorſqu'elles ſont de nuances fort vives, & fort différentes les unes des autres. *Le rouge tranche fort ſur le vert, auprès du vert. Cela tranche beaucoup.*

Digitized by Google

On dit, qu'*une choſe tranche dans un diſcours, dans un écrit*, lorſqu'elle eſt d'un caractère trop différent de ce qui précéde & de ce qui ſuit.

La première ſyllabe eſt moyenne & la ſeconde longue ou brève. *Voy.* VERBE.

Les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin ont la pénultième ſyllabe longue.

TRANCHET; ſubſtantif maſculin. Inſtrument de fer dont les Cordonniers, les Bourreliers, *&c.* ſe ſervent pour couper le cuir.

TRANCHIN; petite ville de la haute Hongrie, chef lieu d'un Comté de même nom ſur la gauche du Vag, à dix lieues, nord, de Neytracht.

TRANCHOIR; ſubſtantif maſculin. Tailloir, eſpèce de plateau de bois ſur lequel on tranche la viande.

TRANGLES; ſubſtantif féminin pluriel & terme de Blaſon. Il ſe dit des faſces rétrécies qui n'ont que le tiers de la longueur ordinaire, & qui ſont en nombre impair.

TRANGUEBAR, ou TRANQUEBAR; ville de la preſqu'île de l'Inde, au royaume de Tanjaour, ſur la côte de Coromandel à l'embouchure de la rivière Caveri, & à 25 lieues de Pondicheri. Elle appartient aux Danois qui y ont bâti une fortereſſe & qui y font un bon commerce.

TRANI; ville archiépiſcopale d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Bari, ſur le golfe de Veniſe, à huit lieues, oueſt, de Bari.

TRANQUILLE; adjectif des deux genres. *Tranquillus.* Paiſible, calme, ſans aucune émotion. *Quand la fièvre diminue le pouls eſt plus tranquille. Une eau tranquille. La nuit tout eſt tranquille. Elle mène une vie tranquille. Tout eſt tranquille ici, mais mon cœur ne l'eſt pas. L'ame du ſage eſt dans une aſſiète tranquille. L'amour fuit les tranquilles plaiſirs.*

On ne mouille pas les *ll* & l'on prononce *trankile.*

TRANQUILLEMENT; adverbe. *Tranquillè.* D'une manière tranquille. *Dormir tranquillement. Parlez tranquillement. Il vit tranquillement à la campagne.*

On ne mouille pas les *ll* & l'on prononce *trankilemant.*

TRANQUILLISER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Tranquillare.* Calmer, rendre tranquille. *On lui fit prendre une potion pour tranquilliſer les humeurs. Cela doit lui tranquilliſer la conſcience. Cette nouvelle nous a tranquilliſés.*

On dit, *ſe tranquilliſer*; pour dire, ſe repoſer, ſe tenir dans un état tranquille. *Il ſe tranquilliſe dans un fauteuil.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la quatrième longue ou brève. *Voy.* VERBE.

Les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin ont la pénultième ſyllabe longue.

On ne mouille pas les *ll* & l'on prononce *trankiliſer.*

TRANQUILLITÉ; ſubſtantif féminin. *Tranquillitas.* État de ce qui eſt tranquille. *La tranquillité de la mer n'eſt plus troublée par les vents. Dormir avec tranquillité. Le Magiſtrat eſt le conſervateur de la tranquillité publique. Le ſage s'éloigne du bruit pour jouir de la tranquillité de l'eſprit.*

On ne mouille pas les *ll* & l'on prononce *trankilité.*

Voyez PAIX pour les différences relatives qui en diſtinguent *tranquillité, &c.*

TRANS; prépoſition empruntée du Latin & qui entre dans la compoſi-

Digitized by Google

tion de plusieurs mots François, pour ajouter à leur signification naturelle celle de *au-delà*, *à travers*, *entre*, comme, *transférer*, *transition*; *transmissible*, *transparent*, &c.

TRANSACTION; substantif fémin. *Transactio.* Accord ou convention faite entre deux ou plusieurs personnes, pour prévenir ou terminer un procès.

L'incertitude de l'événement & le bien de la paix sont ordinairement les motifs des *transactions.*

Ces mêmes considérations font aussi qu'ordinairement on se relâche de part & d'autre de quelque prétention, autrement ce ne seroit plus une *transaction*, mais une renonciation gratuite que l'on feroit à son droit.

Les transactions, toutes favorables qu'elles sont, ne s'étendent point aux choses qui n'y sont pas exprimées.

On ne peut pas non plus opposer à une partie la *transaction* qui a été faite avec une autre, chacun étant le maître de son droit.

On stipule quelquefois une peine en cas d'inexécution de la *transaction*, & le cas arrivant, la peine doit être exécutée; il dépend néanmoins de la prudence du Juge de la surseoir ou modérer s'il lui paroît juste de le faire.

Les *transactions* ont la force des choses jugées, tellement que suivant l'Ordonnance de Charles IX, de l'an 1560, elles ne peuvent être rescindées pour cause de léſion, mais seulement pour dol & force.

En matière criminelle elles ne valent qu'entre les parties privées, & ne peuvent imposer silence à la partie publique.

Anciennement on ne pouvoit transiger sur un appel au Parlement sans Lettres Patentes & Arrêt, ou du moins sans un Arrêt qui homologuoit la *transaction.*

Quand l'appel venoit du pays de droit écrit, comme il n'y avoit pas d'amende pour le Roi, on pouvoit transiger sans Lettres Patentes; mais il falloit toujours un Arrêt, & quelquefois la *transaction* se faisoit au Parlement même. Mais l'Ordonnance citée de Charles IX ayant confirmé toutes *transactions* faites sans dol & sans force, on a pensé qu'au moyen de cette confirmation générale il n'étoit plus nécessaire d'obtenir ni Lettres ni Arrêt; & en effet depuis ce temps on s'est dispensé de cette formalité.

On fait cependant encore homologuer certaines *transactions* pour y donner plus d'autorité, comme quand elles sont passées avec des Bénéficiers, ou qu'elles contiennent des abonnemens de dixmes & autres arrangemens semblables qui intéressent l'ordre public.

On appelle *transactions philosophiques*, une espèce de Journal contenant les principaux mémoires qui se lisent à la société royale de Londres, sur les sciences ou les belles lettres.

Ces *transactions* contiennent différentes découvertes & observations faites par les membres de la société ou qui leur ont été communiquées par leurs correspondans.

Cet ouvrage fut commencé en 1665, par M. Oldenbourg, Secrétaire de la Société Royale, qui le continua jusqu'à l'année 1679. Après sa mort le Docteur Hook son successeur le continua aussi sous le titre de *Collections Philosophiques*; mais le Docteur Grew l'ayant remplacé en 1689, reprit l'ancien titre

Digitized by Google

qui fut conſervé par le Docteur Plott ſon ſucceſſeur, & qui a ſubſiſté juſqu'à préſent.

Il y a un abrégé des *Tranſactions Philoſophiques*, qui contient les mémoires les plus intéreſſans de ce Recueil.

On prononce *tranzakſion*.

TRANSALPIN, INE; adjectif & terme de Géographie. Qui eſt au-delà des Alpes. *La Gaule Tranſalpine, & la Gaule Ciſalpine.*

TRANSCENDANCE; ſubſtantif féminin. Supériorité marquée, éminence d'une perſonne, ou d'une choſe ſur une autre.

TRANSCENDANT, ANTE; adjectif & terme de Philoſophie Scolaſtique. Il ſe dit des attributs ou des qualités qui conviennent à toutes ſortes d'êtres ſans exception, comme *un, vrai, bon.* Ainſi on dit, qu'*un, vrai, bon, ſont les trois termes tranſcendans. Les qualités tranſcendantes. Les termes tranſcendans s'appliquent à toutes les catégories.*

TRANSCENDANT, ſignifie auſſi, élevé, ſublime, qui excelle en ſon genre; & il ſe dit particulièrement de l'eſprit ou de certaines choſes qui y ont rapport. *Eſprit tranſcendant. Génie tranſcendant. Mérite tranſcendant. Cet homme-là a une vertu tranſcendante, des qualités tranſcendantes.*

TRANSCENDANT, ſignifie auſſi, élevé, ſublime, qui excelle en ſon genre; & il ſe dit particulièrement de l'eſprit, ou de certaines choſes qui y ont rapport. *C'eſt un homme d'un mérite tranſcendant. Il a des qualités tranſcendantes.*

On appelle *géométrie tranſcendante*, celle qui conſidére les propriétés des courbes de tous les ordres, & qui ſe ſert pour découvrir ces propriétés de l'analyſe la plus difficile, c'eſt-à-dire, du calcul différentiel & intégral.

On appelle *équations tranſcendantes*, celles qui ne renferment point comme les équations algébriques, des quantités finies, mais des différentielles ou fluxions de quantités finies, bien entendu que ces équations entre les différentielles doivent être telles qu'elles ne puiſſent ſe réduire à une équation algébrique.

On appelle *courbe tranſcendante*, celle que l'on ne ſauroit déterminer par aucune équation algébrique, mais ſeulement par une équation *tranſcendante.*

Ces courbes ſont celles que M. Deſcartes, & pluſieurs autres à ſon exemple appellent *courbes mécaniques*, & qu'ils voudroient exclure de la géométrie; mais Meſſieurs Newton & Leibnitz ſont d'un autre ſentiment. En effet, dans la conſtruction des problèmes géométriques une courbe doit être préférée à une autre, non en tant qu'elle eſt déterminée par une équation plus ſimple, mais en tant qu'elle eſt plus aiſée à décrire.

TRANSCRIPTION; ſubſtantif fém. *Tranſcription.* L'action de celui qui tranſcrit. *Il demande ſix louis pour la tranſcription de ce manuſcrit.*

TRANSCRIRE; verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme ECRIRE. *Tranſcribere.* Copier un écrit. *Tranſcrivez cette lettre. Il fait tranſcrire ſon manuſcrit. La Cour ordonna que l'Arrêt ſeroit tranſcrit ſur les regiſtres du Châtelet.*

TRANSCRIT, ITE; participe paſſif. *Voyez* TRANSCRIRE.

TRANSE; ſubſtantif féminin. *Timor.* Frayeur, grande appréhenſion, d'un

Digitized by Google

mal qu'on croit prochain. *Elle étoit dans une transe mortelle. Il eſt dans de grandes tranſes.*

TRANSFÉRER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Transferre.* Tranſporter, porter d'un lieu à un autre, faire paſſer d'un lieu à un autre. Il ne ſe dit que de certaines choſes, comme dans les phraſes ſuivantes. *Transférer un priſonnier du Châtelet à la Conciergerie. Transférer un corps ſaint. Transférer des réliques.*

TRANSFÉRER, ſe dit auſſi de la juridiction, de l'autorité, de la puiſſance, lorſque d'une ville, d'une nation, elle paſſe dans une autre. *Le Parlement fut transféré à Pontoiſe. Conſtantin transféra le ſiége de l'empire de Rome à Conſtantinople. Le Royaume des Juifs fut tranſféré aux infidelles.*

On dit auſſi, *transférer une Fête ;* pour dire, la remettre d'un jour à un autre.

TRANSFIGURATION ; ſubſtantif féminin. *Tıansfiguratio.* Changement d'une figure en une autre. Il ne ſe dit qu'en parlant de JÉSUS-CHRIST & de la Fête que l'Egliſe célèbre le 6 du mois d'Août, en mémoire des miracles que JÉSUS-CHRIST opéra en préſence des Apôtres, Pierre, Jacques & Jean, lorſqu'il ſe transfigura ſur le Thabor, & ſe fit voir au milieu de Moyſe & d'Élie. Nous avons des Sermons de Saint Léon ſur la Transfiguration ; mais on ne voit pas qu'on en fît alors une fête ou une office. Dans les ſtatuts de Pierre Maurice, Abbé de Cluni, au temps de St Bernard, on trouve la Transfiguration ordonnée comme une Fête ſolennelle. Pothon, Moine de Pruſſe, qui vivoit au même temps, en parle comme d'une Fête nouvellement inſtituée, & la traite d'innovation. Le Pape Calixte III, en 1457, la rendit générale, & en fit faire une office propre. Jean Beleth rapporte que de ſon temps, en ce jour, on diſoit la Meſſe avec du vin nouveau que l'on preſſoit des grappes qui commencoient à mûrir. Cette Fête eſt très-ſolennelle en Orient.

On appelle *Transfiguration de Raphaël*, un tableau qui eſt regardé comme le chef-d'œuvre de ce grand Peintre, & qui eſt à Rome ſur le maître Autel de l'Egliſe de Saint Pierre *in Montorio*, mais il y eſt dans une ſituation peu favorable pour être vu, le grand autel étant mal éclairé. La belle copie qui eſt au palais Barberini, eſt beaucoup plus facile à examiner.

Le ſujet de ce tableau eſt Notre Seigneur qui, ayant conduit Saint Pierre, Saint Jacques & Saint Jean ſur le Thabor, devint en leur préſence tout rayonnant de gloire, & *transfiguratus eſt ante eos.* On voit Notre Seigneur en l'air ayant Moyſe & Élie à côte de lui : au bas du tableau il y a pluſieurs Apôtres autour d'un démoniaque dont on leur demande la délivrance. Ce tableau eſt bien compoſé ; on ne pouvoit mieux réunir les deux actions ; il y a une variété prodigieuſe dans les attitudes & dans les airs de tête ; les caractères en ſont bien frappés ; & l'on ne pouvoit y deſirer plus d'expreſſion ; les draperies en ſont ſimples, bien jetées & traitées d'une manière méplate ; le deſſein en eſt très-pur, l'intelligence du clair obſcur y eſt bien entendue, il eſt très-harmonieux, & ſa couleur eſt une des plus vraies qu'on ait admirées dans les ouvrages de Raphaël, ſans cependant être des plus vigou-

Digitized by Google

reuſes. Il y a dans le coin ſur la montagne deux Saints en petit; l'un eſt Saint Étienne à genoux; on ne ſait trop ce qu'ils y font; on croit que c'étoit les patrons de celui qui fit faire le tableau.

On a auſſi reproché à ce bel ouvrage une duplicité d'action & de ſujet. La ſcène du démoniaque & celle de la transfiguration paroiſſent en effet très-différentes; mais il faut obſerver que ſuivant l'Evangile elles ſe paſſoient préciſément dans le même temps & aſſez près l'une de l'autre. Jésus-Christ étoit ſur la montagne, ſes Apôtres l'attendoient plus bas; on leur amène le poſſédé; ils montrent avec le doigt que celui qui opère les miracles eſt monté ſur le Thabor; on le voit dans le lointain, tandis que la foule des Apotres & du peuple eſt préſentée ſur le devant du tableau. Il ſemble que ce ſeroit impoſer au génie des lois bien arbitraires, que de lui conteſter le droit d'unir enſemble des ſujets qui ſe marient ſi naturellement par le temps, le lieu & tous les genres de rapport. Au reſte cela eſt bien indifférent au mérite de la Peinture. Ce tableau fut le dernier ouvrage de Raphaël, & on le porta en triomphe à ſon convoi comme le gage de ſon immortalité.

TRANSFIGURÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* Transfigurer.

TRANSFIGURER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme Chanter. *Transfigurare.* Changer d'une figure en une autre. Il n'eſt uſité qu'en parlant de Jésus Christ. *Le Sauveur ſe transfigura ſur le Thabor.*

TRANSFORMATION; ſubſt. fém. *Transformatio.* Métamorphoſe, changement d'une forme en une autre. *La transformation de Niobé en rocher. La transformation de la chenille en papillon.*

En Algèbre on appelle *transformation des équations*, la méthode par laquelle on change une équation en une autre qui la repréſente.

TRANSFORMÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* Transformer.

TRANSFORMER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme Chanter. *Transformare.* Métamorphoſer, changer une perſonne ou une choſe en une autre forme. *Les Minéides furent transformées en chauveſouris pour avoir mépriſé les orgies. Les Dieux transformèrent Terée en hupe, Progné en hirondelle & Philomèle en roſſignol. Protée ſe transforma d'abord en lion, enſuite en ſerpent.*

Il ſe dit auſſi figurément de quelqu'un qui ſe déguiſe, qui prend pluſieurs caractères ſelon ſes vues & ſes intérêts. *Elle s'eſt transformée en dévote pour mieux tromper ſon mari.*

En termes d'algèbre on dit, *transformer une équation;* pour dire, la changer en une autre équation dont la forme ſoit différente.

TRANSFUGE; ſubſtantif maſculin. Celui qui à la guerre abandonne le parti dont il eſt pour paſſer dans celui des ennemis. *Le rapport des priſonniers s'accordoit avec celui des transfuges. C'eſt un transfuge.*

TRANSFUSÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* Transfuser.

TRANSFUSER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme Chanter. *Transfundere.* Faire la transfuſion du ſang.

TRANSFUSEUR; ſubſtantif maſculin. Qui pratique la transfuſion, qui en eſt partiſan.

TRANSFUSION; ſubſtantif féminin. *Transfugio.* Opération de chirurgie par laquelle on fait paſſer le ſang

Digitized by Google

du corps d'un animal dans le corps d'un autre. La transfusion fit beaucoup de bruit dans le siécle passé. Sa célébrité commença en Angleterre, & fut, suivant l'opinion la plus reçue, l'ouvrage du Docteur Wren, fameux Médecin Anglois ; elle se répandit de-là en Allemagne, & ensuite en France en 1666. MM. Denys & Emmerets furent les premiers qui la pratiquèrent à Paris ; elle excita d'abord dans cette Ville des rumeurs considérables, devint un sujet de discorde parmi les Médecins, & la principale matière de leurs entretiens & de leurs écrits. Il se forma à l'instant deux partis opposés, dont l'un étoit contraire, & l'autre favorable à cette opération ; ceux-ci, avant même qu'on l'eût essayée, prouvoient par des argumens de l'Ecole que c'étoit un remède universel ; ils en célébroient d'avance les succès & en vantoient l'efficacité ; ceux-là opposoient les mêmes armes, trouvoient des passages dans les différens Auteurs qui démontroient qu'on ne pouvoit pas guérir par cette méthode, & ils en concluoient que la transfusion étoit toujours ou du moins devoit être inutile, quelquefois dangereuse & même mortelle ; on se battit quelque tems avec des raisons aussi frivoles de part & d'autre ; & si l'on s'en fût tenu là, cette dispute ne fût point sortie de l'enceinte obscure des Ecoles ; mais bientôt on ensanglanta la scène ; le sang coula, non pas celui des combattans, mais celui des animaux & des hommes qui furent soumis à cette opération ; les expériences devoient naturellement décider cette question devenue importante ; mais on ne fut pas plus avancé après les avoir faites ; chacun déguisa, suivant son opinion, le succès des expériences ; en même temps que les uns disoient qu'un malade qui avoit subi l'opération étoit guéri de sa folie, & paroissoit en différens endroits ; les autres assuroient que ce même malade étoit mort entre les mains des opérateurs, & avoit été enterré secrettement. Enfin les esprits aigris par la dispute finirent par s'injurier réciproquement ; le verbeux la Martiniere, l'athlète des antitransfuseurs, écrivoit aux Ministres, aux Magistrats, à des Prêtres, à des Dames, à des Médecins, à tout l'Univers, que la transfusion étoit une opération barbare *sortie de la boutique de Satan ;* que ceux qui l'exerçoient étoient des bourreaux, qui méritoient d'être renvoyés parmi les Chichimeques, les Cannibales, les Topinamboux, les Parabous, *&c.* que Denys entr'autres surpassoit en extravagance tous ceux qu'il avoit connus, & il lui reprochoit d'avoir fait jouer les marionettes à la foire ; d'un autre côté Denys à la tête des transfuseurs appeloit *jaloux*, *envieux*, *faquins* ceux qui pensoient autrement que lui, & traitoit la Martiniere de misérable arracheur de dents & d'opérateur du pont neuf.

La Cour & la Ville prirent bientôt parti dans cette querelle, & cette question devenue la nouvelle du jour fut agitée dans les cercles avec autant de feu & aussi peu de bon sens & moins de connoissance que dans les Ecoles de l'Art & les cabinets des Savans. La dispute commença à tomber vers la fin de l'année 1668 par les mauvais effets mieux connus de la transfusion, & à la suite d'une Sentence rendue au Châtelet le 17 Avril 1668, qui défend, sous peine de prison, de faire

la

Digitized by Google

la transfusion sur aucun corps humain que la proposition n'ait été reçue & approuvée par les Médecins de la Faculté de Paris ; & cette Compagnie ayant gardé le silence sur cette question, elle est tombée, faute d'être agitée, dans l'oubli où elle est encore aujourd'hui, & où elle mérite de rester par le peu de succès qu'ont eu les expériences auxquelles elle a donné lieu.

TRANSGRESSÉ, ÉE ; participe passif. *Voyez* TRANSGRESSER.

TRANSGRESSER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *Transgredi.* Outrepasser, contrevenir à quelque ordre, à quelque loi. *Il transgressa les ordres de la Cour.*

Il se dit plus particulièrement en parlant de la contravention aux commandemens de Dieu, à la loi de Dieu. *Transgresser la loi divine, les préceptes de l'Evangile, les commandemens de Dieu & de l'Eglise.*

TRANSGRESSEUR ; substantif masculin. *Transgressor.* Celui qui transgresse. *Dieu punira les transgresseurs de ses commandemens.*

TRANSGRESSION ; substantif féminin. *Transgressio.* Action par laquelle on transgresse une loi. *C'est une transgression des préceptes du Décalogue.*

TRANSI, IE ; participe passif. *Voyez* TRANSIR.

On dit par plaisanterie, un *amoureux transi* ; pour dire, un amant que l'excès de sa passion rend tremblant & interdit auprès de sa maîtresse.

On dit, qu'*un homme fait l'amoureux transi auprès d'une femme* ; pour dire, qu'il affecte cette passion timide auprès d'une femme.

TRANSIGER ; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *Transigere.* Passer un acte pour accommoder un différend, un procès. *Ils transigèrent sur cet objet. Nous transigeâmes pardevant Notaires.*

On prononce *tranzijer.*

TRANSILVANIE ; Principauté d'Europe annexée à la Hongrie. Elle est bornée au nord par la haute Hongrie & la Pologne ; à l'orient par la Moldavie & la Valachie ; au midi par la Valachie, & à l'occident par la haute & la basse Hongrie. L'air de ce pays est très-chaud en été, & le froid très-violent pendant l'hiver. Le terroir produit le meilleur froment de l'Europe, & les vins que l'on y recueille ne cèdent guère en bonté à ceux de Hongrie. Les montagnes renferment des mines de fer & de sel. Les bois sont remplis de cerfs, de daims, d'ours, &c. Les principales rivières sont la Chrisio, l'Alt ou l'Olt, le grand & le petit Samos ; mais les eaux en sont mauvaises à boire, parcequ'elles passent par des mines d'alun & de mercure qui leur communiquent une qualité pernicieuse.

Quelques uns divisent ce pays par ses Comtés au nombre de vingt-huit ; & les autres par les trois sortes de peuples qui l'habitent ; savoir les Hongrois, les Valaques & les Saxons. Les Hongrois sont particulièrement fixés sur les bords de la Marisch ; les Valaques habitent la partie qui est contiguë à la Moldavie & à la Russie, & les Saxons occupent le reste ; mais la Transilvanie dépend toute entière de la Maison d'Autriche depuis 1699, & a pour capitale Hermanstat.

Ce pays est la portion de l'ancienne Dace, que le fleuve Chrysius séparoit de la Hongrie, & que l'on nommoit communément

Digitized by Google

la Dace Méditerranée. C'étoit un Royaume avant que les Romains s'en fussent rendus les maîtres. Les Lettres & les Lois des Grecs s'y étoient introduites depuis long-temps. Elles s'y conserverent jusqu'à l'arrivée de Trajan, qui pénétra dans ce pays malgré la situation & les défilés de montagnes qui l'entourent. Lorsque les Romains l'eurent conquis, ils y fondèrent plusieurs colonies, & en firent une province consulaire.

Dans la décadence de l'Empire, les Huns firent dans la Dace des irruptions de toutes parts. S. Etienne, premier Roi de Hongrie, conquit ce pays vers l'an 1001, & y répandit le Christianisme. Alors la Transilvanie fut jointe au Royaume de Hongrie, & à quelques soulèvemens près qui n'ont pas été de longue durée, elle a toujours été sous le commandement d'un Vaivode ou Vice-roi.

TRANSIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme RAVIR. *Gelare.* Pénétrer & engourdir de froid. *Cette bise me transit. Les neiges nous ont transis.*

TRANSIR, se dit aussi de l'effet que la peur & l'affliction font quelquefois. *Cette menace l'a transi. Cet accident m'a transi le cœur.*

TRANSIR, est aussi verbe neutre. *Je transis de froid. Elle a transi de peur.*

TRANSISSEMENT; substantif masculin. L'état où est une personne transie. *Transissement de froid. Transissement de peur. Ce spectacle lui causa un transissement universel.*

TRANSIT. *Voyez* PASSAVANT.

TRANSITIF; adjectif masculin & terme de Grammaire. Il se dit des verbes qui marquent une action qui passe d'un sujet dans un autre. *Tous les verbes actifs sont transitifs.*

On prononce *tranzitif.*

TRANSITION; substantif féminin. *Transitio.* Manière de passer d'un raisonnement à un autre, de lier un sujet à un autre. *Cette transition est ingénieuse. Quand les transitions sont bien ménagées & variées avec goût, elles font un bon effet. Ce qui rend les transitions difficiles à la plupart des Auteurs, c'est qu'ils n'ont pas assez médité leur sujet pour en connoître tout l'enchaînement.*

TRANSITION, en termes de Musique, signifie dans le chant une manière d'adoucir le saut d'un intervalle disjoint en insérant des sons diatoniques entre ceux qui forment cet intervalle.

La transition est proprement une tirade non notée; quelquefois aussi elle n'est qu'un port de voix quand il s'agit seulement de rendre plus doux le passage d'un degré diatonique : ainsi pour passer de l'*ut* au *re* avec plus de douceur, la transition se prend sur l'*ut.*

Transition dans l'harmonie, est une marche fondamentale propre à changer de genre ou de ton d'une manière sensible, régulière, & quelquefois par des intermédiaires. Ainsi dans le genre diatonique quand la basse marche de manière à exiger dans les parties le passage d'un semi-ton mineur, c'est une transition chromatique. Que si l'on passe d'un ton dans un autre à la faveur d'un accord de septième diminuée, c'est une transition enharmonique.

Dans ce mot le *s* prend le son dur *z.*

TRANSITOIRE, adjectif des deux genres & terme didactique. *Transitorius.* Passager. Il se dit des choses de ce monde, eu égard à celles

Digitized by Google

de l'Éternité. *Toutes les choſes de ce monde ſont tranſitoires.*

On prononce *tranzitoire.*

TRANSJURANE; adjectif féminin & terme de Géographie. Il ſe dit de la partie de la Bourgogne qui eſt au-delà du mont Jura, comme on appelle *cisjurane* celle qui eſt en-deçà. *La Bourgogne transjurane.*

TRANSLATER; vieux mot qui ſignifioit autrefois traduire d'une langue en une autre.

TRANSLATEUR; vieux mot qui ſignifioit autrefois Traducteur.

TRANSLATION; ſubſtantif féminin. *Translatio.* Tranſport, action par laquelle on fait paſſer une choſe d'un lieu en un autre. Il ſe dit particulièrement en ce ſens dans ces ſortes de phraſes. *La translation d'un corps Saint. La translation des reliques.*

On dit, *la translation d'une fête*, en parlant d'une fête qui a été remiſe d'un jour à un autre.

On dit, *célébrer la translation d'un Saint;* pour dire, célébrer le jour auquel les reliques d'un Saint ont été transférées d'un lieu à un autre.

On dit par extenſion, *la tranſlation du ſiége de l'Empire à Conſtantinople. La translation du Parlement de Paris à Tours. La tranſlation d'une Table de Marbre, d'un Bailliage, d'un Préſidial.*

TRANSLATION, ſe dit auſſi par rapport aux Bénéficiers & aux Religieux, lorſqu'ils paſſent d'un bénéfice ou d'un Ordre à un autre.

Un Clerc dans la primitive Égliſe étant attaché pour toujours à l'Égliſe où l'Évêque l'avoit placé, ne pouvoit paſſer d'une Égliſe à une autre, à moins que cet Évêque n'en ordonnât autrement pour l'utilité & l'avantage des Fidelles. Les permutations qui ſont aujourd'hui de vraies translations, doivent leur origine à ces permiſſions que les Évêques donnoient aux Bénéficiers de quitter les titres de leurs bénéfices pour en prendre d'autres.

Suivant le droit des Décrétales & la diſcipline actuelle reçue par toute l'Égliſe, les translations des Évêques, de même que leurs démiſſions, ſont réſervées aux ſeuls Pontifes romains; & ne peuvent pas même appartenir aux Légats *à latere*, ſans un indult ſpécial du ſaint Siége. En France ces translations ne ſe font que du conſentement du Roi & ſur ſa nomination dont il doit être fait mention dans les bulles ſous peine d'abus.

A l'égard des translations de Religieux, elles ſont autoriſées & mêmes favoriſées parmi nous: lorſqu'un Religieux dans la vue de parvenir à une plus grande perfection, déſire de paſſer dans un Ordre plus auſtère, le ſeul conſentement des ſupérieurs eſt ſuffiſant. Si le ſupérieur que le Religieux quitte refuſe de lui accorder ſon agrément, ce Religieux eſt tenu de conſtater ce refus par des actes juridiques, afin de les repréſenter au ſupérieur du Monaſtère qui veut bien le recevoir.

Un Religieux qui paſſe dans un Ordre plus auſtère, doit faire noviciat & profeſſion dans l'Ordre ou Monaſtère qui le reçoit. On entend par un Ordre plus auſtère, celui où l'on obſerve plus exactement la règle.

Les Religieuſes peuvent être transférées ainſi que les Religieux, avec cette différence que l'Évêque y interpoſe ordinairement ſon autorité. Le nouveau Monaſtère ne peut être contraint de recevoir la

Digitized by Google

Religieuſe transférée ; s'il la reçoit il jouit de la dot ; mais la propriété en eſt conſervée au premier Monaſtère.

Le déſir de ſon ſalut qui eſt une cauſe ſuffiſante pour paſſer dans un Ordre plus auſtère, ne peut être allégué ſi l'Ordre dans lequel on demande d'entrer a des conſtitutions moins rigoureuſes. Il faut donc d'autres motifs qui ſoient fondés ſur la maladie, les infirmités ou la foibleſſe du tempérament. On eſt dans l'uſage de recourir à Rome pour ces ſortes de translations, qui ont lieu même dans la Congrégation de St. Maur pour cauſe d'infirmité, nonobſtant les brefs contraires & les lettres patentes obtenues par cette Congrégation. Un bref de translation émané de la pénitencerie ne peut ſervir qu'au for intérieur & non dans le for contentieux ; il faut que ce bref ſoit obtenu à la daterie.

On ne reconnoît guères en France les translations à un Ordre égal, parce qu'elles ne paroiſſent pouvoir être fondées ſur aucune cauſe légitime.

Lorſqu'il s'agit de la translation d'un Religieux d'un Ordre à un autre, à l'effet de le rendre capable de poſſéder un bénéfice dépendant de l'Ordre où il eſt transféré, le reſcrit de translation portant ſimplement diſpenſe de paſſer d'un Ordre à un autre, n'eſt pas ſuffiſant, s'il n'y a une diſpenſe ſpéciale & particulière de translation à l'effet de poſſéder un bénéfice, & c'eſt ce qu'on appelle translation *ad effectum beneficii.*

TRANSLATION, ſe dit auſſi de la deſſerte d'un bénéfice qui ſe transfère d'un lieu à un autre. En France les translations des Évêchés & bénéfices conſiſtoriaux ne ſe peuvent faire par le Pape que ſur la demande ou avec le conſentement exprès du Roi, dont il doit être fait mention dans les bulles. Il y a pluſieurs exemples dans le Royaume, d'Évêchés transférés d'un lieu à un autre.

TRANSLATION DE DOMICILE, ſe dit en matières de tailles, de l'action du taillable qui va demeurer d'un lieu dans un autre ; ce changement doit être notifié aux habitans & ſyndics des paroiſſes avant le premier Octobre : & ſi la tranſlation de domicile eſt faite dans une paroiſſe abonnée, le taillable doit ſuivant les réglemens, être impoſé pendant dix ans à ſon ancien domicile, & cela pour empêcher les fraudes.

Un fermier qui transfère ſon domicile en changeant de ferme, eſt encore impoſé pendant un an dans ſon ancienne demeure, & ne l'eſt pour ſa nouvelle ferme, qu'un an après.

TRANSMETTRE ; verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme ADMETTRE. *Tranſmittere.* Céder, mettre ce qu'on poſſède en la poſſeſſion d'un autre. *Il m'a tranſmis par cet acte la propriété des meubles qui ſont dans la maiſon.*

TRANSMETTRE, ſe dit figurément dans les choſes morales, & ſignifie, faire paſſer. *Son père lui a tranſmis ſa valeur. Les poëtes & les hiſtoriens tranſmettent à la poſtérité les actions des bons & des mauvais Princes.*

On dit dans le même ſens, *tranſmettre ſa gloire à la poſtérité* ; pour dire, faire paſſer ſon nom, ſa gloire juſqu'à la poſtérité.

TRASMIGRATION ; ſubſtantif fémin. *Tranſmigratio.* Paſſage d'un peuple, d'une nation qui quitte un

Digitized by Google

pays pour en aller habiter un autre. *La tranſmigration des peuples eſt une des cauſes des changemens des langues.*

On appelle en termes de l'Écriture-Sainte, *la tranſmigration de Babylone*, le tranſport du peuple Juif à Babylone, & le ſéjour qu'il y fit.

On dit *la tranſmigration des ames;* pour dire, le paſſage des ames d'un corps dans un autre.

Jamais doctrine, remarque Burnet, ne fut plus générale que celle de la tranſmigration des ames; elle regna non-ſeulement par tout l'orient, mais encore en occident, chez les Druides & les Pythagoriciens; elle eſt ſi ancienne qu'on n'en ſauroit marquer l'origine, & qu'on diroit qu'elle eſt deſcendue du ciel, tant elle paroît être ſans père, ſans mère, & ſans généalogie.

Les cabaliſtes gardent encore cette ancienne erreur; ils prétendent que les ames humaines paſſent d'un corps dans un autre, au moins trois fois, afin qu'elles n'aient point à alléguer devant le ſouverain Juge de notre vie, qu'elles n'ont point eu de corps propre à la vertu. C'eſt ſur ce principe qu'ils diſent que la même ame qui a animé ſucceſſivement Adam & David animera le Meſſie.

Il y a chez les Chrétiens des Docteurs célèbres par leur ſavoir & par leur piété, qui ont adopté cette erreur. M. Huet prétend qu'Origène lui-même a cru que les ames animoient divers corps ſucceſſivement, & que leurs tranſmigrations étoient réglées à proportion de leurs mérites, ou de leurs démérites. Un ſavant moderne doute que l'Évêque d'Avranches ait bien interprêté les paſſages d'Origène qu'il cite. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que l'erreur de la tranſmigration des ames a été adoptée par Synéſius. On la trouve en divers endroits de ſes ouvrages, & peut-être dans cette prière qu'il adreſſe à Dieu:

» Ô Père, accordez-moi que » mon ame réunie à la lumière, ne » ſoit plus replongée dans les or» dures de la terre ».

Chalcidius plus ancien que Synéſius, ſe déclare hautement pour la même erreur: » Les ames qui ont » négligé de s'attacher à Dieu, dit » ce Philoſophe, ſont obligées par » la loi du deſtin, de commencer un » nouveau genre de vie, tout con» traire au précédent, juſqu'à ce » quelles ſe repentent de leurs pé» chés ».

La *tranſmigration des ames* fut auſſi un des dogmes des Manichéens; leur doctrine ſur ce ſujet ſe réduiſoit à ces articles: 1°. que les ames des méchans paſſent dans des corps vils ou miſérables, & attaqués de maladies douloureuſes, afin de les châtier & de les corriger; 2°. que celles qui ne ſe convertiſſent pas après un certain nombre de révolutions, ſont livrées au démon pour être tourmentées & domptées, après quoi elles ſont renvoyées dans ce monde comme dans une nouvelle école, & obligées de fournir une nouvelle carrière; 3°. que les ames des *auditeurs* qui cultivoient la terre, ſe marioient, négocioient, *&c.* & qui du reſte vivoient en gens de bien, n'étant pas néanmoins aſſez pures pour entrer dans le ciel au ſortir du corps, paſſent dans des courges, *&c.* afin que ces fruits étant mangés par les élus qui ne ſe marioient point, elles ne ſoient plus liées avec la chair, & qu'elles achevent leur purification avec les élus; 4°. qu'entre ces ames, il y en a qui ſont renvoyées dans des corps mortels, pour

Digitized by Google

vivre de la vie des élus, & conſommer ainſi leur purification & leur ſalut : car le privilége des ames des élus, eſt de retourner dans le ciel dès qu'elles ſont ſéparées du corps, parce qu'elles ſont parvenues à la perfection requiſe pour cela.

Quand on refléchit, ſur l'ancienneté & l'univerſalité de cette doctrine de la *tranſmigration des ames*, il eſt naturel de ſe demander ce qui peut y avoir donné lieu. M. de Beauſobre croit qu'elle tire ſon origine des opinions ſuivantes.

1°. La préexiſtence des ames établie au long par Platon, dans le dixième livre des Lois. Cette opinion fut très-générale parmi les Philoſophes, & elle a été très-commune parmi les Pères Grecs; elle leur a paru même néceſſaire pour maintenir l'immortalité de l'ame.

2°. Ce ſentiment qui eſt une ſuite du premier, parut auſſi ſuffiſamment lié avec la métempſycoſe. De-là vient que les Égyptiens, ſi l'on en croît Hérodote, furent les premiers qui immortaliſèrent les ames, & établirent en même tems la *tranſmigration*.

3°. La néceſſité de la purification des ames avant d'être reçues dans le ciel, d'où elles étoient deſcendues. » Ce ſentiment, dit l'hiſto» rien du Manichéiſme, qui ne » fait point de deshonneur à la rai» ſon, a paru conforme à l'écri» ture, a été embraſſé par pluſieurs » Pères, & a fourni l'idée du Pur» gatoire ». Platon eſt formel ſur la néceſſité de cette purification. » Les ames, diſoit ce Philoſophe, » ne verront point la fin de leurs » maux, que les révolutions du » monde ne les aient ramenées à » leur état primitif, & ne les aient » purifiées des taches qu'elles ont » contractées, par la contagion du » feu, de l'eau, de la terre, & de » l'air. ».

4°. Enfin les Philoſophes jugèrent que la Juſtice & l'équité de Dieu ne lui permettant pas de livrer aux démons les ames vicieuſes, à la fin d'une ſeule vie & d'une ſeule épreuve, crurent que la providence les renvoyoit après la mort en d'autres corps, comme dans de nouvelles écoles, pour y être châtiées ſelon leurs mérites, & purifiées par le châtiment. Les Juifs bornoient ces tranſmigrations à trois; imagination qu'ils paroiſſent avoir priſe de Platon, qui ne permettoit l'entrée du ciel qu'aux ames qui s'étoient ſignalées dans la pratique de la vertu pendant trois incorporations.

TRANSMISSIBLE; adjectif des deux genres. Qui peut être tranſmis. *Les droits de la Pairie ne ſont tranſmiſſibles qu'aux mâles.*

TRANSMISSION; ſubſtantif féminin. *Tranſmiſſio.* Action de tranſmettre. *La tranſmiſſion du péché d'Adam au genre humain, eſt une doctrine qui effraie la raiſon.*

TRANSMISSION, en termes de Juriſprudence, ſe dit du tranſport qui ſe fait de plein droit aux héritiers du défunt, des droits qui lui étoient acquis au temps de ſon décès.

La tranſmiſſion a lieu pour un legs ou fidéicommis, quand même le légataire ne l'auroit pas encore reçu, pourvu néanmoins que le droit lui ſoit acquis.

Pour venir par tranſmiſſion, il faut être héritier de celui dont on exerce le droit, au lieu que celui qui vient par repréſentation, peut faire valoir ſon droit, quoiqu'il ne ſoit pas héritier de celui qu'il repréſente.

Digitized by Google

En fait de fidéicommis ou ſubſtitution, la tranſmiſſion avoit lieu aux Parlemens de Toulouſe, Bordeaux & Provence, de manière que les enfans du premier ſubſtitué recueilloient le fidéicommis, encore que leur père fût décédé avant le grevé; mais l'ordonnance des ſubſtitutions porte que ceux qui ſont appelés à une ſubſtitution, & dont le droit n'aura pas été ouvert avant leur décès, ne pourront en aucun cas être cenſés en avoir tranſmis l'eſpérance à leurs enfans ou deſcendans, encore que la ſubſtitution ſoit faite en ligne directe par des aſcendans, & qu'il y ait d'autres ſubſtitués appelés à la même ſubſtitution après ceux qui ſeront décédés & leurs enfans ou deſcendans.

TRANSMISSION, en termes d'Optique, ſignifie la propriété par laquelle un corps tranſparent laiſſe paſſer les rayons de la lumière à travers ſa ſubſtance; dans ce ſens ce mot eſt oppoſé *à réflexion*, qui eſt l'action par laquelle un corps renvoie les rayons de lumière qui tombent ſur ſa ſurface.

Tranſmiſſion ſe dit auſſi dans le même ſens que réfraction, parce que la plupart des corps en tranſmettant les rayons de lumière, leur font ſubir auſſi des réfractions, c'eſt-à-dire, les briſent au point d'incidence, & les empêchent de ſe mouvoir au-dedans de la ſubſtance du corps ſelon la même direction, ſuivant laquelle ils y ſont entrés.

Newton prétend que les rayons de la lumière ſont ſuſceptibles de tranſmiſſion & de réflexion. Il appelle cette viſſitude à laquelle les rayons de lumière ſont ſujets, des accès de facile réflexion & de facile tranſmiſſion; & il ſe ſert de cette propriété pour expliquer dans ſon Optique, des phénomènes curieux & ſinguliers, que ce philoſophe expoſe dans un aſſez grand détail.

TRANSMUABLE; adjectif des deux genres. Terme Didactique qui peut être tranſmué. *Baſile Valentin & d'autres Alchimiſtes, ont cru que les métaux étoient tranſmuables.*

TRANSMUÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* TRANSMUER.

TRANSMUER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CAANTER. *Tranſmutare.* Changer, transformer. Il ne ſe dit guère que des métaux. *Il ne faut pas croire avec les Alchimiſtes, qu'on puiſſe tranſmuer le cuivre en or, & l'étain en argent.*

TRANSMUTABILITÉ; ſubſtantif féminin. Propriété de ce qui eſt tranſmuable.

TRASMUTATION; ſubſtantif féminin. *Tranſmutatio.* Changement, d'une choſe en une autre. *La tranſmutation du cuivre en or eſt l'objet des recherches des Alchimiſtes. Newton a donné dans le premier Livre de ſes Principes, la méthode pour la tranſmutation d'une courbe en une autre, & ſe ſert avec beaucoup d'élégance de cette tranſmutation, pour réſoudre différens problèmes qui ont rapport aux ſections coniques.*

TRANSOXANE. *Voyez* MAWARAENNAHAR.

TRANSPARENCE; ſubſtantif féminin. Qualité de ce qui eſt tranſparent.

La tranſparence des corps a été attribuée par quelques Auteurs au grand nombre des pores ou interſtices qui ſe trouvent entre les particules de ces corps; mais cette explication, ſelon d'autres eſt extrêmement fautive, parce que la plûpart des corps opaques & ſolides que nous connoiſſons dans la nature,

Digitized by Google

renferment beaucoup plus de pores que de matière, ou du moins beaucoup plus de pores qu'il n'en faut pour donner paſſage à un corps auſſi délié & auſſi ſubtil que celui de la lumière.

Ariſtote, Deſcartes, *&c.* attribuent la tranſparence à la rectitude des pores; ce qui, ſelon eux, donne aux rayons de lumière le moyen de paſſer à travers les corps, ſans heurter contre les parties ſolides, & ſans y ſubir aucune réflexion. Mais Newton prétend que cette explication eſt imparfaite, puiſque tous les corps renferment une quantité de pores qui eſt plus que ſuffiſante pour tranſmettre ou faire paſſer tous les rayons qui ſe préſentent, quelque ſituation que les pores puiſſent avoir les uns par rapport aux autres.

Ainſi la raiſon pour laquelle les corps ne ſont pas tous tranſparens, ne doit point être attribuée ſelon lui, au défaut de rectitude des pores, mais à la denſité inégale de leurs parties, ou à ce que les pores ſont remplis de matières hétérogènes, ou enfin à ce que les pores ſont abſolument vides; car dans tous ces cas les rayons qui y entrent ſubiſſant une grande variété de réflexions & de réfractions, ils ſe trouvent continuellement détournés de côté & d'autre, juſqu'à ce que venant à tomber ſur quelques parties ſolides du corps, ils ſe trouvent enfin totalement éteints & abſorbés.

C'eſt pour ces raiſons, ſelon Newton, que le liège, le papier, le bois, *&c.* ſont des corps opaques, & qu'au contraire le diamant, le verre, le talk, ſont des corps tranſparens; la raiſon, ſelon lui, eſt que les parties voiſines dans le verre & le diamant ſont de la même denſité; de ſorte que l'attraction étant égale de tous les côtés, les rayons de lumière n'y ſubiſſent ni réflexion ni réfraction; mais ceux qui entrent dans la première ſurface de ces corps continuent leur chemin juſqu'au bout ſans interruption, excepté le petit nombre de ceux qui heurtent les parties ſolides; au contraire les parties voiſines dans le bois, le papier, *&c.* diffèrent beaucoup en denſité; de ſorte que l'attraction y étant fort inégale, les rayons y doivent ſubir un grand nombre de réflexions & de réfractions; par conſéquent les rayons ne peuvent paſſer à travers ces corps, & étant détournés à chaque pas qu'ils font, il faut qu'ils s'amortiſſent à la fin & qu'ils ſe perdent totalement.

TRANSPARENT, ENTE; adjectif. Diaphane, au travers de quoi l'on voit les objets. *L'eau, le criſtal ſont des corps tranſparens.*

TRANSPARENT, eſt auſſi ſubſtantif maſculin, & ſe dit d'un papier où ſont tracées pluſieurs lignes noires, & dont on ſe ſert pour s'accoutumer à écrire droit, en le mettant ſous le papier ſur lequel on écrit. *Ecrire avec un tranſparent.*

Il s'emploie auſſi en parlant de décorations. *Une illumination en tranſparens.*

TRANSPERCÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* TRANSPERCER.

TRANSPERCER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Tranſfigere.* Percer de part en part. *La balle lui tranſperça la cuiſſe.* Il n'eſt plus guère uſité au propre.

On dit figurément, *tranſpercer le cœur;* pour dire, pénétrer de douleur. *L'accident qui lui eſt arrivé*

Digitized by Google

arrivé m'a tranſpercé le cœur. On dit auſſi, *tranſpercer de douleur. Sa mort le tranſperce de douleur.*

TRANSPIRABLE; adjectif des deux genres & terme didactique. Qui peut ſortir par la tranſpiration. *Il faut atténuer les humeurs pour les rendre plus tranſpirables.*

TRANSPIRATION; ſubſtantif fém. *Tranſpiratio.* Sortie des humeurs par les pores de la peau.

Quand la tranſpiration eſt aſſez abondante pour être apperçue par les ſens, comme dans la ſueur, on l'appelle la ſenſible *tranſpiration*; quand elle échappe aux ſens comme dans l'état ordinaire du corps, elle prend le nom d'inſenſible *tranſpiration.* Lorſqu'on ſe ſert ſimplement & ſans aucune addition ou adjectif, du mot *tranſpiration*, il s'entend toujours de l'inſenſible *tranſpiration.*

Les anciens, Hypocrate, Gallien, *&c.* connoiſſoient cette eſpèce d'évacuation; mais Sanctorius fut le premier qui la réduiſit à quelques règles déterminées. On lui eſt redevable de l'invention & de la perfection de la doctrine de l'inſenſible tranſpiration.

Les vaiſſeaux par leſquels ſe fait la tranſpiration, s'ouvrent obliquement ſous les écailles de l'épiderme ou de la ſurpeau; ils ſont d'une petiteſſe inconcevable. Suivant un calcul de Leuwenhoeck, il paroît que l'on peut couvrir avec un grain commun de ſable, cent vint-cinq mille embouchures ou orifices extérieurs de ces vaiſſeaux.

De chaque point du corps, & par toute l'étendue de la cuticule, il tranſſude continuellement une humeur ſubtile qui ſort de ces vaiſſeaux.

Des expériences bien confirmées ont appris que la quantité de matière pouſſée au-dehors par cette voie, étoit plus conſidérable que celle qui ſe rendoit par toutes les autres.

En ſuppoſant une diéte modérée, un âge moyen, & une vie commode, Sanctorius a trouvé en Italie que la matière de l'inſenſible *tranſpiration* étoit les $\frac{5}{8}$ de celle que l'on prenoit pour alimens; de ſorte qu'il n'en reſtoit que les $\frac{3}{8}$ pour la nutrition, & les excrémens du nez, des oreilles, des inteſtins, de la veſſie.

Le même Auteur démontre que l'on perd en un jour par l'inſenſible *tranſpiration* autant qu'en quatorze jours par les ſelles; & en particulier, que pendant la durée de la nuit, on perd ordinairement ſeize onces par les urines, quatre par les ſelles, & plus de quarante par l'inſenſible *tranſpiration.*

Il obſerve auſſi qu'un homme qui prend dans un jour huit livres d'alimens en mangeant & en buvant, en conſume cinq pour l'inſenſible *tranſpiration*: quant au temps, il ajoute que cinq heures après avoir mangé, cet homme a tranſpiré environ une livre; depuis la cinquième juſqu'à la douzième, environ trois livres; & depuis la douzième juſqu'à la ſeizième, preſque la moitié d'une livre.

Borelli dit que les avantages de l'inſenſible *tranſpiration* ſont ſi conſidérables, que ſans elle les animaux ne pourroient pas conſerver leur vie.

La tranſpiration eſt abſolument néceſſaire dans l'économie animale, pour purifier la maſſe du ſang, & le débarraſſer de quantité de particules inutiles & hétérogenes qui pourroient le corrompre. De-là vient que quand la *tranſpiration* ordinaire

Digitized by Google

eſt arrêtée, il ſurvient tant de maladies, particulièrement de fièvres, de gratelles, &c.

La tranſpiration eſt néceſſaire à l'organe du toucher, parce qu'elle empêche les mamelons de la peau d'être deſſéchés, ſoit par l'air, ſoit par l'attouchement continuel des corps extérieurs.

Le froid empêche la *tranſpiration* en reſſerrant les pores de la peau, & épaiſſiſſant les liqueurs qui circulent dans les glandes cutanées. La chaleur au contraire augmente la *tranſpiration*, en ouvrant les conduits excrétoires des glandes, & en augmentant la fluidité & la vélocité des humeurs.

L'abondance & l'égalité de la tranſpiration entretiennent la ſanté & la force du corps; ſi elle eſt trop abondante, elle cauſe la foibleſſe; ſi elle diminue, les autres évacuations ſuppléent; ſi elle eſt ſupprimée, elle cauſe differens accidens Le mouvement modéré, la liberté de l'action vaſculaire, la nature des alimens, les paſſions modérées, la température de l'air entretiennent cette évacuation dans un état convenable.

TRANSPIRER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Tranſpirare.* S'exhaler, ſortir du corps par les pores d'une manière imperceptible. *Les remèdes qu'on appelle diaphorétiques ſont propres pour faire tranſpirer les humeurs. Il y a dans la peau une multitude de petites ouvertures au travers deſquelles les humeurs tranſpirent.*

TRANSPIRER, ſe dit auſſi des corps mêmes, & de la peau par où les humeurs tranſpirent. *La peau du chien tranſpire moins que celle de l'homme.*

On dit figurément, qu'*il tranſpire quelque choſe d'une affaire, d'une négociation ſecrète*; pour dire, que l'on commence à en découvrir, à en pénétrer quelque choſe.

TRANSPLANTATION; ſubſtantif féminin. Action de tranſplanter. *La tranſplantation des grands arbres a été miſe en uſage avec ſuccès.*

TRANSPLANTATION, ſe dit auſſi d'une prétendue méthode de guérir les maladies, imaginée & ſoigneuſement recommandée par Paracelſe; elle conſiſte à faire paſſer une maladie d'un homme dans un autre ou dans un animal, ou même dans une plante, de façon que celui qui l'a communiquée en eſt totalement délivrée. On a tâché de conſtater par des faits cette prétention chimérique de Paracelſe, indigne de ce grand homme; les Allemands ſurtout extrêmement attachés aux remèdes ſinguliers, ſe ſont appliqués à faire valoir cette méthode; & pendant que les Médecins des autres pays la laiſſoient enſevelie dans un oubli bien légitime, ils faiſoient des expériences & de longs raiſonnemens les uns pour la détruire, les autres pour le confirmer.

TRANPLANTÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* TRANPLANTER.

TRANSPLANTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Planter des arbres, des plantes dans un lieu différent de celui où ils étoient auparavant.

Il n'y a pas long temps qu'on a imaginé l'art de tranſplanter les grands arbres fruitiers des vergers: un particulier en fit l'eſſai en Angleterre dans le dernier ſiécle; il avoit eu pendant vingt ans un verger rempli de pommiers & de poiriers. Ces arbres étoient en bon état

Digitized by Google

& produiſoient du fruit en abondance. Il ſe trouva obligé d'aller demeurer dans une autre maiſon de campagne à environ un mille de ce verger; il eſſaya d'emporter avec lui ſes arbres fruitiers dont il étoit amoureux. Pour cet effet il fit faire au mois de Novembre, des tranchées autour de leurs racines, & des trous aſſez grands pour recevoir chaque arbre qu'il vouloit tranſplanter dans ſon nouveau jardin avec la mote de terre. Auſſi-tôt que les gelées commencèrent à être aſſez fortes pour ſon deſſein, & qu'elles eurent endurci la terre autour des racines, il fit lever les arbres avec des leviers ſans rompre la motte, & les fit conduire ſur des traîneaux à l'endroit de ſon nouveau jardin qui leur étoit deſtiné; il les laiſſa dans l'état qu'ils avoient été apportés, & au dégel il mit de nouvelles terres autour des racines, termina ſon ouvrage, & fit remplir les tranchées de nouvelle terre qu'il y affaiſſa.

Un mois après avoir tranſplanté ſes arbres, il fit ôter un bon tiers des branches, pour les décharger à proportion de la quantité de racines qu'ils avoient perdues; & l'été ſuivant il en recueillit paſſablement de fruits; voilà juſqu'où de nos jours les Anglois ont pouſſé l'induſtrie du jardinage; ils ſont parvenus non-ſeulement à faire quand il leur plaît, de leurs arbres fruitiers, des arbres, pour ainſi dire, ambulans, mais encore à les tranſplanter à rebours.

M. Bradley a lui-même imaginé de tranſplanter les jeunes arbres au milieu de l'été, & aſſure l'avoir vu exécuter avec ſuccès par un curieux de Kenſington.

TRANSPLANTER, ſignifie auſſi, tranſporter, tranſférer: & en ce ſens il ſe dit d'une colonie que l'on fait paſſer d'un pays dans un autre.

On le dit dans le même ſens d'une famille, d'une perſonne qui paſſe d'une province ou d'une ville dans une autre pour s'y établir. *Cette famille quitta la France pour s'aller tranſplanter en Allemagne. Il quitta Paris & s'alla tranſplanter à Avignon.*

TRANSPORT; ſubſtantif maſculin. *Exportatio.* Action par laquelle on tranſporte une choſe d'un lieu à un autre. *Le tranſport des marchandiſes par eau eſt plus commode, plus aiſé, & moins diſpendieux que par terre. On travaille au tranſport des terres. Il eſt ſi foible qu'il aura peine à ſoutenir le tranſport. On ne permet pas le tranſport des armes hors du royaume.*

TRANSPORT, en termes de Palais, ſe dit de l'action d'un Officier qui va ſur le lieu qui fait naître la conteſtation. *Tranſport d'un Commiſſaire, d'un Expert.* Voyez DESCENTE.

TRANSPORT, ſe dit auſſi d'un acte qui fait paſſer la propriété de quelque droit ou action d'une perſonne à une autre, par le moyen de la ceſſion qui lui en eſt faite; ainſi *tranſport* & *ceſſion* en ce ſens ne ſont qu'une même choſe.

Celui qui fait le *tranſport* eſt appelé *cédant*, & celui au profit duquel il eſt fait eſt appelé *ceſſionnaire.*

Le *tranſport* ſe fait avec garantie ou ſans garantie, ce qui dépend de la convention.

Le cédant eſt cependant toujours garant de ſes faits & promeſſes.

Le *tranſport* ne ſaiſit que du jour qu'il a été ſignifié, c'eſt-à-dire, qu'il n'a d'effet contre le débiteur & les autres tierces perſonnes que du jour

Digitized by Google

qu'il a été signifié & copie donnée au débiteur.

Le défaut de signification au débiteur opère 1°. que le payement fait au cédant est valable sauf le recours du cessionnaire contre le cédant.

2°. Qu'un créancier du cédant, même postérieur au transport non signifié, peut saisir & arrêter la dette cédée.

3°. Qu'un second cessionnaire du même effet ayant fait signifier le premier son transport, est préféré au premier cessionnaire.

L'acceptation du transport de la part du débiteur, équivaut à une signification.

Il y a certaines choses dont on ne peut faire valablement un transport à certaines personnes, comme des droits litigieux aux Juges, Avocats, Procureurs.

Les cessions & transports sur les biens des Marchands en faillite sont nuls, s'ils ne sont faits au moins dix jours avant la faillite.

La délégation est différente du transport, en ce qu'elle saisit sans être signifiée, mais il faut qu'elle soit faite du consentement du débiteur, ou par lui acceptée.

TRANSPORT, se dit figurément des passions violentes qui nous mettent en quelque sorte hors de nous-mêmes. *Transport amoureux. Transport de joie. Transport de colère. Transport de jalousie. Sa haine a des transports qui tiennent plus de l'amour que d'un autre sentiment.*

Dans ses premiers transports l'amour impétueux
S'irrite par la résistance.

On appelle *transport au cerveau*, un délire passager qui est ordinairement la suite d'une fièvre violente. *La fièvre est tellement augmentée, qu'on craint le transport au cerveau.* En ce sens on dit absolument transport. *Si le transport le prend, il n'en reviendra pas.*

TRANSPORTÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* TRANSPORTER.

TRANSPORTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *Transferre.* Porter d'un lieu en un autre. *Transporter des terres. Il n'est pas permis de transporter de l'or & de l'argent hors du royaume.*

On dit en termes de Pratique, *se transporter sur les lieux*; pour dire, se rendre sur les lieux, & cela se dit principalement de ceux qui vont en quelques lieux par autorité de Justice, soit ecclésiastique, soit séculière. *La Cour ordonna que le Commissaire se transporteroit sur les lieux. L'Evêque s'est transporté en cet endroit pour faire les informations nécessaires.*

En parlant du ravissement de S. Paul au troisième Ciel, on dit, *S. Paul fut transporté au troisième Ciel.*

On dit, que l'*Empire a été transporté d'une Nation à une autre*; pour dire, que l'autorité souveraine a passé à une autre Nation.

On dit, *transporter un mot du propre au figuré*; pour dire, l'employer dans une signification figurée.

On dit, *transporter une créance, un droit à quelqu'un*; pour dire, céder juridiquement à quelqu'un le droit qu'on a sur quelque chose. *Il a transporté cette rente à ses créanciers. Il transporta tous ses droits à son neveu.*

On dit figurément, que *la colère, la joie transporte quelqu'un*; pour

Digitized by Google

dire, qu'elle le met hors de lui-même. *Quand la Pythie rendoit ſes oracles, elle étoit, diſent les Poëtes, tranſportée d'une fureur divine.*

Voyez PORTER pour les différences relatives qui en diſtinguent *tranſporter*, &c.

TRANSPOSÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* TRANSPOSER.

TRANSPOSER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Tranſponere.* Mettre une choſe hors de l'ordre où elle devroit être. Il ne ſe dit guère qu'en parlant des mots & des phraſes. *Quelquefois on tranſpoſe les mots pour rendre la période élégante.*

On dit auſſi, *tranſpoſer des feuilles d'impreſſion en les reliant, tranſpoſer des cahiers d'écriture*; pour dire, les ôter du lieu où ils devroient être. *On a tranſpoſé trois lignes de cette page en imprimant.*

TRANSPOSER, en termes de Muſique, ſe dit lorſque celui qui chante ou qui joue d'un inſtrument chante ou joue ſur un ton différent de celui ſur lequel l'air eſt noté. *Voyez* TRANSPOSITION.

TRANSPOSER, ſe dit auſſi à certains jeux, comme la baſſette, le pharaon, pour dire, tranſporter ſon argent d'une carte ſur une autre. *Il a tranſpoſé ſon paroli de l'as au roi.*

TRANSPOSITIF, IVE; adjectif & terme didactique. M. l'Abbé Girard diviſe les langues en deux eſpèces générales qu'il nomme *analogues & tranſpoſitives.*

Il appelle *langues analogues* celles dont la ſyntaxe & la conſtruction uſuelle ſont tellement analogues à l'ordre analytique, que la ſucceſſion des mots dans le diſcours y ſuit la gradation des idées.

Il appelle *langues tranſpoſitives* celles qui dans l'élocution donnent aux noms & aux adjectifs des terminaiſons relatives à l'ordre analytique, & qui acquièrent ainſi le droit de leur faire ſuivre dans le diſcours une marche entièrement indépendante de la ſucceſſion naturelle des idées.

TRANSPOSITION; ſubſtantif féminin. *Tranſpoſitio.* Renverſement de l'ordre dans lequel les mots ont accoutumé d'être rangés. *Les tranſpoſitions ſont moins uſitées en proſe qu'en poëſie. Cette tranſpoſition donne de la grâce à la période. Les tranſpoſitions qui rendent le diſcours embarraſſé ſont vicieuſes.*

TRANSPOSITION, ſe dit auſſi en parlant des feuilles d'impreſſion, des cahiers d'écriture tranſpoſés. *Il y a pluſieurs tranſpoſitions dans ce volume.*

TRANSPOSITION, ſe dit en termes d'Algèbre de l'opération qu'on fait en tranſpoſant dans une équation un terme d'un côté à l'autre; par exemple, ſi $a + c = b$, on aura en retranchant de part & d'autre c, $a + c - c = b - c$ ou $a = b - c$, où l'on voit que le terme c eſt tranſpoſé du premier nombre au ſecond avec un ſigne contraire à celui qu'il avoit. On ne fait aucun changement dans une équation en tranſpoſant ainſi les termes d'un membre dans l'autre, pourvu qu'on obſerve de leur donner des ſignes contraires. Par exemple, ſi on avoit $a - c = b$, on auroit en ajoutant de part & d'autre c, $a - c + c = b + c$ ou $a = b + c$; les règles des tranſpoſitions ſont fondées ſur cette axiome, que ſi à des quantités égales on en ajoute d'égales ou qu'on en retranche d'égales, les touts dans le premier cas

Digitized by Google

ſeront égaux, & les reſtes dans le ſecond.

TRANSPOSITION, en termes de Muſique, ſe dit de l'action de chanter ou jouer d'un inſtrument ſur un ton différent de celui ſur lequel l'air eſt noté.

Comme il n'y a que deux modes dans notre muſique, tranſpoſer un tel ou tel ton n'eſt autre choſe que fixer ſur telle ou telle tonique celui des deux modes qu'on a choiſi; mais comme l'ordre des ſons ne ſe trouve pas naturellement diſpoſé ſur toutes les toniques comme il devroit l'être pour y pouvoir établir un même mode, on corrige ces différences par le moyen des dièſes ou des bémols dont on arme la clef, & qui tranſportent les deux ſemitons de la place où ils étoient à celle où ils doivent être pour le mode & le ton dont il s'agit.

Quand on veut donc tranſpoſer dans un ton un air compoſé dans un autre, il s'agit premièrement d'en élever ou abaiſſer la tonique & toutes les notes d'un ou pluſieurs degrés ſelon le ton que l'on a choiſi, puis d'armer la clef comme l'exige l'analogie de ce nouveau ton. Tout cela eſt égal pour les voix; car en appelant toujours *ut* la tonique du mode majeur & *la* celle du mineur, elles ſuivent toutes les affections du mode ſans même y ſonger. Mais ce n'eſt pas pour un Symphoniſte une attention légère de jouer dans un ton ce qui eſt noté dans un autre; car quoiqu'il ſe guide par les notes qu'il a ſous les yeux, il faut que ſes doigts en ſonnent de toutes différentes, & qu'il les altère toutes différemment ſelon la différente manière dont la clef doit être armée pour le ton noté & pour le ton tranſpoſé; de ſorte que ſouvent il doit faire des dièſes où il voit des bémols, & *vice verſâ*, &c.

C'eſt par conſéquent un grand avantage du ſyſtême de M. Rouſſeau dont nous avons parlé au mot *note*, de rendre la muſique notée également propre à tous les tons en changeant une ſeule lettre: cela fait qu'en quelque ton qu'on tranſpoſe, les inſtrumens qui exécutent n'ont d'autre difficulté que celle de jouer la note, ſans jamais avoir l'embarras de la tranſpoſition.

TRANSSUBSTANTIATION; ſubſtantif féminin. Changement d'une ſubſtance en une autre. Il ne ſe dit que du changement miraculeux qui ſe fait de toute la ſubſtance du pain en la ſubſtance du corps de Jéſus-Chriſt, & de toute la ſubſtance du vin en celle de ſon ſang, en vertu des paroles de la conſécration dans le ſacrement de l'Euchariſtie; enſorte qu'il ne reſte plus que les eſpèces ou apparences du pain ſelon la doctrine de l'Égliſe romaine.

Le mot de *tranſſubſtantiation* fut introduit dans l'Égliſe au Concile de Latran en 1215, pour obvier aux équivoques des Manichéens de ce temps-là. Mais ſi l'expreſſion étoit nouvelle, la choſe qu'elle énonçoit ne l'étoit pas, comme le remarque M. Boſſuet.

Les Proteſtans rejettent unanimement le mot de *tranſſubſtantiation*, même les Luthériens, quoiqu'ils ne nient pas la préſence réelle. Ils y ont ſubſtitué ceux d'*impanation* & de *conſubſtantiation*.

Les Calviniſtes, les Zuingliens, les Anglicans & tous les autres prétendus Réformés qui expliquent ces paroles de Jéſus-Chriſt, *hoc eſt corpus meum*, dans le ſens figuré, abhorrent auſſi le nom de *tranſſubſ-*

Digitized by Google

tantiation. L'Égliſe romaine l'a conſervé comme très-propre à exprimer le miracle qui s'opère dans l'Euchariſtie : & pour prémunir ſes enfans contre les fauſſes interprétations que ces Sacramentaires donnent aux paroles de la conſécration, elle a déclaré dans le premier chapitre de la treizième Seſſion du Concile de Trente, que dans la *tranſſubſtantiation* le corps & le ſang de Notre-Seigneur Jéſus-Chriſt ſe trouvent réellement, véritablement & ſubſtantiellement ſous les eſpèces du pain & du vin. Le Concile ajoute que par le mot *véritablement*, il entend proprement, & non pas par ſignification, comme ſi l'Euchariſtie n'étoit autre choſe que le ſigne du corps & du ſang de Jéſus-Chriſt ; que par le terme *réellement*, il entend *de fait*, & non pas ſeulement de figure ou une préſence par la foi, comme ſi l'Euchariſtie n'étoit qu'une figure ou une repréſentation du corps & du ſang de Jéſus Chriſt, & qu'on ne l'y reçût que par la foi ; & enfin que par *ſubſtantiellement*, il entend *en ſubſtance*, & non *en vertu* ou *par énergie.* Ainſi le ſens de *vérité* eſt oppoſé à celui de *ſigne ;* le ſens de *réalité* à celui de *figure* ou de *perception par la foi ;* & celui de *ſubſtance* exclut le ſens de *vertu* ou d'*énergie.*

Voilà ce qu'a décidé l'Égliſe ſur ce point ; mais elle n'a pas interdit aux Théologiens & aux Philoſophes la liberté d'imaginer des ſyſtêmes pour expliquer la manière dont le pain & le vin ſont changés réellement au corps & au ſang de Jéſus-Chriſt, & comment les accidens du pain & du vin ſubſiſtent après la conſécration, quoiqu'il n'y ait plus réellement ni pain ni vin. Nous allons donner l'analyſe des différens ſyſtêmes qui ont paru ſous ces deux queſtions, & nous indiquerons ce qu'il en faut penſer.

Il y a trois ſyſtêmes différens ſur la manière dont s'opère la *tranſſubſtantiation :* celui des Péripatéticiens, celui de M. Cally, & celui de M. Varignon.

1°. Les Péripatéticiens en reconnoiſſant que toute la ſubſtance du pain & du vin eſt réellement changée en la ſubſtance du corps & du ſang de Jéſus-Chriſt, ſoutiennent que l'étendue actuelle du pain & du vin ſubſiſte dans tout ſon entier. Le corps de Jéſus-Chriſt ſelon eux, quoique réellement animé & organiſé dans l'Euchariſtie, ne s'y trouve pas actuellement étendu. L'étendue du pain & du vin ſuivant leurs principes, demeure après la conſécration, & exiſte ſans ſujet d'inhéſion. Ce ſyſtême ſuppoſe qu'un corps en demeurant vrai corps, peut être dépouillé de ſon extenſion actuelle, & que l'extenſion actuelle d'un corps peut ſubſiſter, quoique le corps lui-même ne ſubſiſte plus. Mais outre que ce principe eſt faux, cette hypothèſe eſt contraire aux ſentimens des Pères qui reconnoiſſent dans l'Euchariſtie le même corps de Jéſus Chriſt, qui eſt né de la Vierge Marie, qui a été crucifié, &c. Or qui peut concevoir un pareil corps ſans étendue actuelle ? Enfin l'étendue interne qu'ils ſuppoſent, par laquelle un corps eſt étendu par rapport à lui-même, ſans l'être par rapport aux corps qui l'environnent, eſt auſſi inſoutenable, que leur ſubſiſtance d'accidens ſans ſujet d'inhéſion eſt imaginaire.

2°. M. Cally, Profeſſeur de Philoſophie dans l'Univerſité de Caen,

Digitized by Google

& Disciple de Descartes, a prétendu que l'union réelle de l'ame & de la divinité de Jésus-Christ avec le pain & le vin Eucharistiques, forment le corps de l'Homme-Dieu présent sur nos Autels. Suivant le principe de ce Philosophe, toute matière, de quelqu'espèce qu'elle soit, est également suffisante pour constituer le corps de l'homme. Dès que l'ame humaine se trouve unie à une portion de matière quelle qu'elle puisse être, il en résulte, selon lui, un homme proprement dit.

M. Nicole a réfuté solidement ce système dans sa *quatre-vingt-troisième Lettre*. Mais il semble contraire à la foi de l'Église, qui par le corps de Jésus-Christ présent sur nos Autels, n'entend pas une matière séparée & distinguée de celle qui compose le corps de Jésus-Christ dans le ciel, mais le même corps qu'il a pris dans le sein d'une Vierge, qui a souffert pour nous, *&c.* ce que M. Cally n'explique point, en supposant que l'ame & la divinité de Jésus-Christ s'unissent au pain & au vin pour former son corps.

3°. M. Varignon, Professeur en Mathématiques au Collége Mazarin, & de l'Académie Royale des Sciences, admit en partie le système de M. Cally, & y ajouta du sien. Il reconnoît une organisation réelle dans chacune des parties intérieures du pain & du vin, & se fonde ensuite sur ces principes. Il établit, 1°. que la matière est divisible à l'infini; qu'il n'est point de portion de matière, quelque petite qu'elle soit, qui ne puisse, par les divers arrangemens de ses parties, devenir tel ou tel corps, fer, froment, pain, vin, os, chair, sang, & qu'en conséquence il n'y a aucune espèce de corps qui par les différentes dispositions des parties qui le composent, ne puisse être converti en une autre espèce de corps. 2°. Il établit que la grandeur & la structure du corps sont absolument indifférentes à la nature de l'homme, parceque les enfans, les Pigmées & les Géans sont également des hommes. 3°. Qu'un enfant qui est grand d'un pied en venant au monde, & qui parvient ensuite à la grandeur de six pieds, est toujours le même homme, & il conclut de cette maxime qu'un homme de six pieds peut être réduit à un pied, & même diminuer par degrés jusqu'à l'infini, sans cesser d'être le même homme, & d'avoir le même corps. 4°. Il soutient que l'identité de la matière n'est pas nécessaire pour l'identité du corps; la raison qu'il en donne, est qu'il n'y a aucun homme, de quelque âge qu'il puisse être, qui ne soit censé avoir le même corps qu'il avoit en naissant, quoiqu'il ne lui reste peut-être plus aucune portion de la matière qui composoit son premier corps. Quelque diversité, ajoute-t-il, qu'il y ait dans le corps d'un homme, par rapport à la matière qui composoit son corps dans l'enfance, & ce qui le compose dans la vieillesse, cette diversité n'empêche pas que ce ne soit toujours le même corps. L'unité & l'identité du corps ne se tirent pas de l'unité & de l'identité des parties qui le forment: elles puisent leur source, leur fondement, leur origine dans l'unité & l'identité de l'ame. 5°. Il établit que l'homme n'est pas esprit seulement, mais un esprit joint à un corps. Ainsi pour constituer deux hommes, conclut-il, il faut deux corps & deux

Digitized by Google

deux ames. Si pluſieurs corps, ajoute-t il, étoient animés par la même ame, ils ne formeroient pas pluſieurs hommes, ils n'en compoſeroient qu'un : dès lors il eſt clair que cet homme pourroit dans le même temps ſans être reproduit, ſe trouver en pluſieurs lieux, puiſque les différens corps qu'il auroit en différens pays & en différens lieux, ſeroient unis à une même ame.

Ces principes poſés, voici de quelle manière M. Varignon entreprend de prouver la poſſibilité de la préſence réelle, & d'éclaircir la nature de la *tranſſubſtantiation*. Dieu, dit-il, à la prononciation des paroles de la conſécration, imprime ſur chaque partie ſenſible de l'hoſtie le mouvement qu'il faut pour leur donner une nouvelle configuration propre au corps humain ; & dans le moment même de la formation de ces petits corps organiſés, il joint à chacun d'eux l'ame de Jéſus-Chriſt : chaque particule ſenſible du pain fait un tout, dont Dieu change l'arrangement & l'ordre intérieur. De ce changement qui ſe fait dans chacune des parties ſenſibles du pain réſultent des os, de la chair, des artères, des veines & du ſang qui forment un corps organiſé ſemblable au nôtre, & que l'ame de Jéſus-Chriſt vient animer. Dans ce ſyſtême chaque partie ſenſible du pain fait un ſeul corps individuel qui ſe trouve le même dans chaque étendue ſenſible des particules de matière qui étoient pain avant la conſécration : ces différentes particules de matière devenues le corps de Jéſus-Chriſt, peuvent être diviſées les unes des autres, ſans que l'ame qui leur eſt unie ſouffre pour cela aucune diviſion. Il faut dire la même choſe du corps humain, qui réſulte de l'union de ces petites particules de matière à une même ame. Ce corps n'eſt ſujet à aucune ſéparation des parties. Les différentes particules de pain qui deviennent intérieurement le corps de Jéſus-Chriſt par la prononciation des paroles de la conſécration, conſervent toujours entr'elles le même ordre ſenſible, & le même arrangement qu'elles avoient lorſqu'elles étoient pain ; il n'eſt donc pas étonnant qu'ayant la même ſuperficie, elles continuent à exciter en nous les mêmes ſenſations.

Ce ſyſtême eſt ſans doute ingénieux & ſoutenu dans toutes ſes parties ; mais il ne s'en écarte pas moins de la foi catholique : car, 1°. celle-ci appelle l'Euchariſtie un *myſtère impénétrable* à la raiſon humaine, & M. Varignon ne laiſſe dans l'Euchariſtie qu'un pur miracle, il en exclut le myſtère. 2°. Elle enſeigne que le corps de Jéſus-Chriſt qui ſe trouve dans l'Euchariſtie, eſt le même qui eſt né d'une Vierge, qui a ſouffert, qui eſt reſſuſcité ; & ſelon M. Varignon, le corps de Jéſus-Chriſt qui eſt ſur l'autel, eſt formé dans l'inſtant de la matière du pain & du vin. 3°. La foi nous enſeigne que Jéſus-Chriſt n'a qu'un corps, & M. Varignon donne à Jéſus-Chriſt autant de corps organiſés qu'il y a de parties ſenſibles dans le pain. 4°. M. Varignon prétend qu'il n'y a que les parties intérieures du pain qui ſoient changées, & que les parties ſenſibles demeurent toujours les mêmes, puiſqu'elles gardent toujours entre elles la même ſituation & le même arrangement. Or cette partie ſeule de ſon ſyſtême eſt directement op-

Digitized by Google

posée à la *transsubstantiation*, qui dans le sens défini par le Concile de Trente, est la conversion de toute la substance du pain au corps de Jésus-Christ, & de toute la substance du vin en son sang, c'est-à dire, de toutes les parties, tant sensibles qu'intérieures.

Il y a divers systêmes pour expliquer quelle est la nature des espèces eucharistiques qui frappent nos sens après la *transsubstantiation*, & pour fixer en quoi elle consiste. L'école en fournit trois, celui des Péripatéticiens, celui du P. Maignan, Religieux Minime, & celui de Rohault le Cartésien.

1°. Les Péripatéticiens soutiennent que les apparences du pain & du vin sont quelque chose de réel qui subsiste hors de nous. Ils croient que ce sont des accidens absolus qui existent sans aucun sujet d'inhésion; quelques-uns mêmes d'entre eux vont jusqu'à dire qu'on ne peut nier l'existence de ces accidens sans blesser la foi.

On sent assez que ce systême choque les notions les plus simples reçues parmi les philosophes, sur l'essence de la matière & des accidens, personne n'ayant jamais entendu par ce dernier terme que ce qui n'existe point de soi-même, & ce qui ne peut subsister sans être inhérent à un autre objet. L'autorité de saint Thomas & de quelques Théologiens n'est pas suffisante pour ériger cette opinion en dogme. Il est également libre ou de la soutenir ou de la rejeter.

2°. Le Père Maignan prétend que les apparences du pain & du vin ont pour sujet d'inhésion le corps même de Jésus-Christ, ou qu'elles existent dans notre ame: & voici comme il développe son systême. On doit, dit-il, distinguer dans les corps deux sortes d'apparences: il y en a qui appartiennent à la substance corporelle, comme le mouvement, la figure, la dureté, l'impénétrabilité; & il y en a d'autres qui ne lui appartiennent pas, comme la couleur, la saveur, l'odeur. La première espèce d'apparences qui appartenoient à la substance du pain, & qui l'affectoient avant la consécration, demeurent sans le pain après la consécration. Ces apparences ont pour sujet d'inhésion le corps de Jésus-Christ, elles résident en lui, & elles y sont attachées. Le corps de l'Homme Dieu prend la place du pain, & il est revêtu de toutes les apparences qui appartiennent à la substance du pain. Il est sujet au mouvement dont ce pain étoit susceptible, il a la même figure, il peut être touché, il empêche le passage d'autres corps, & il résiste à l'effort des impressions corporelles. La seconde espèce d'apparences qui n'affectoient pas la substance du pain avant la consécration, demeurent sans le pain après la consécration. Elles n'existent pas dans le corps de Jésus-Christ, elles n'existent que dans notre ame, & n'ont pas d'autre sujet d'inhésion. Dieu, dit cet Auteur, peut par lui-même & sans le secours d'aucune cause occasionnelle, rendre présente à notre esprit la couleur & la saveur du pain, & c'est ce qu'il opère dans le sacrement de l'Eucharistie. Quoiqu'il n'y ait plus ni pain ni vin après la consécration, Dieu remue par lui-même nos organes de la même manière que le pain & le vin les remuoient avant qu'ils fussent consacrés: l'ébranlement du nerf optique produit en nous la perception

Digitized by Google

de la même couleur, & l'ébranlement de l'organe du goût produit également en nous la ſenſation de la même ſaveur. Dans le cours ordinaire de la nature, on ne peut avoir préſentes aux yeux les apparences du pain & du vin, ſans qu'il y ait réellement devant nos yeux du pain & du vin; mais dans l'ordre ſurnaturel, Dieu peut exciter en nous la perception des apparences du pain & du vin, quoiqu'il n'y ait hors de nous ni pain ni vin; & c'eſt préciſément en ce point que conſiſte le miracle du ſacrement de l'Euchariſtie.

3°. Rohault établit les mêmes principes que le P. Maignan, pour expliquer quelle eſt la nature des accidens ou eſpèces euchariſtiques après la conſécration. Il diſtingue comme lui, deux ſortes d'apparences dans les corps: celles qui appartiennent à la ſubſtance même du corps, comme la figure, le mouvement, & celles qui ne lui appartiennent pas, & qui ne l'affectent pas, comme la couleur, la ſaveur, l'odeur. Les apparences de la première eſpèce, dit Rohault, ſubſiſtent dans l'Euchariſtie après la conſécration, & elles ont pour ſujet d'inhéſion le corps même de Jéſus-Chriſt, parce que le corps de Jéſus-Chriſt a pris la place du pain. Il faut raiſonner tout autrement, ajoute-t-il, des apparences de la ſeconde eſpèce. Elles exiſtent dans notre ame, quoiqu'il n'y ait plus ni pain, ni vin, parceque Dieu excite en nous, indépendamment de la ſubſtance du pain & du vin, les mêmes impreſſions que le pain & le vin y excitoient avant qu'ils fuſſent conſacrés. La différence qu'il y a entre le ſyſtême du P. Maignan & celui de Rohault ſur ce point eſt bien légère. Le premier ſoutient qu'il y a un vrai miracle dans la perception que l'on a des apparences du pain & du vin, même après la conſécration, quoiqu'il n'y ait plus alors ni pain, ni vin; & Rohault au contraire prétend que cette perception eſt une ſuite naturelle des lois du mouvement que Dieu a établies. Voici en abrégé la méthode qu'il ſuit pour expliquer ſa penſée. Toutes les ſenſations que nous avons à l'occaſion des corps, viennent de l'impreſſion qu'ils font ſur nos ſens par leur ſuperficie; c'eſt de la différence de leur ſuperficie que naiſſent les différentes impreſſions auxquels nous ſommes ſujets, & c'eſt de ces différentes impreſſions que proviennent nos différentes ſenſations. Tous les corps qui ont la même ſuperficie excitent en nous les mêmes impreſſions, & dès-lors les mêmes ſenſations. Si le vin excite en nous une ſenſation que l'eau n'excite pas, c'eſt qu'il y a dans le vin un arrangement de parties de matière qui ne ſe trouve pas dans l'eau, & qui agit differemment ſur nos organes. Tous les objets extérieurs n'agiſſent ſur nos ſens que par impulſion & par frappement, ſoit que cette impulſion & ce frappement viennent des corps mêmes, comme dans le toucher & dans le goût, ſoit qu'ils viennent par l'écoulement de quelques corpuſcules, comme dans l'odorat, ſoit qu'ils viennent par le mouvement, comme dans l'ouïe, ſoit qu'ils viennent par l'agitation de la matière ſubtile, comme dans la vue. Il ne faut donc pas s'étonner, conclut Rohault, ſi le pain & le vin conſacrés excitent en nous les mêmes impreſſions, quoique ſubſtantiellement & réellement changés

Digitized by Google

au corps & au ſang de Jéſus-Chriſt, leur ſuperficie eſt la même; le corps de Jéſus-Chriſt en eſt revêtu, & tout corps qui a la même ſuperficie qu'un autre, doit exciter naturellement les mêmes ſenſations.

Ces deux ſentimens qui ſont à peu près les mêmes pour le fonds, ont cet avantage ſur l'opinion des Péripatéticiens, qu'ils ſont appuyés ſur des principes ſolides & ſur des notions communément reçues. On peut donc les ſoutenir d'autant plus que l'Égliſe s'eſt contentée de décider, qu'après la *tranſſubſtantiation* les eſpèces ou accidens du pain & du vin ſubſiſtent, ſans rien définir ſur la manière dont ils ſubſiſtent.

TRANSSUBSTANTIÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* TRANSSUBSTANTIER.

TRANSSUBSTANTIER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Changer une ſubſtance en une autre. Il n'eſt uſité qu'en Théologie, pour exprimer le changement miraculeux qui ſe fait dans l'Euchariſtie. *A la meſſe, le Prêtre par le moyen des paroles ſacramentelles, tranſſubſtantie le pain & le vin au corps & au ſang de Jéſus-Chriſt.*

TRANSSUDER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Paſſer au travers des pores des corps par une eſpèce de ſueur. *On a vu dans des hémorragies extraordinaires, le ſang tranſſuder par l'extrémité des doigts. L'eau tranſſude au travers de certains corps que l'air ne peut pénétrer.*

TRANSVASÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* TRANSVASER.

TRANSVASER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Verſer d'un vaſe dans un autre. Il ne ſe dit que des liqueurs. *Tranſvaſer du vin.*

TRANSVERSAIRE; adjectif & terme d'Anatomie. Qui a rapport aux apophyſes tranſverſes. Il y a pluſieurs muſcles qui portent ce nom.

Le grand tranſverſaire du cou eſt un muſcle long, mais étroit & grêle, couché tout le long & au derrière des apophyſes tranſverſes des douze à treize premières pièces de la colonne vertébrale, entre le grand complexus & la portion poſtérieure du muſcle ſcalène; il eſt attaché aux extrémités des apophyſes tranſverſes des cinq à ſix premières vertebres du dos, & à toutes celles des vertebres du cou, auxquelles il ſe termine.

Ce muſcle, dans ſa contraction, ſert à faire fléchir un peu latéralement & en arrière les vertebres cervicales, & lorſque le grand & le petit tranſverſaire ſe contractent en même temps, le cou eſt maintenu droit & tant ſoit peu tiré en arrière.

Le petit tranſverſaire du cou eſt placé & attaché au-devant du grand tranſverſaire, dont il ne diffère que par le volume, & avec lequel il eſt le plus ſouvent confondu.

Le tranſverſaire-épineux du dos eſt un muſcle très-conſidérable & charnu dans toute ſa longueur; ſa ſituation eſt entre les apophyſes tranſverſes & épineuſes de toute l'épine du dos, changeant ſeulement de nom, ſelon les différens endroits qu'il occupe; ainſi ſur la région lombaire il eſt nommé *tranverſaire-épineux lombaire*; ſur celle du dos, *tranſverſaire-épineux du dos*; ſur les vertebres du cou, *épineux-tranſverſaire du cou*; deſorte que c'eſt un muſcle compoſé de vingt-deux à

Digitized by Google

vingt-trois paquets musculeux, dont chacun, des apophyses transverses des vertebres lombaires, dorsales & cervicales, se termine aux épineuses des unes & des autres.

Ce muscle concourt à l'extension des vertebres dorsales & lombaires, & conséquemment à redresser le tronc quand il est fléchi.

Les petits transversaires du dos sont des muscles attachés aux extrémités des trois dernières apophyses transverses du dos; ils sont pour la plupart une continuation du grand transversaire; ceux qui se trouvent ainsi indépendans & bornés à l'intervalle des deux apophyses transverses, sont aussi assez bien nommés *inter-transversaires*.

Le muscle transversaire-épineux des lombes est le même que le sacré.

TRANSVERSAL, ALE; adjectif & terme didactique. Il se dit particulièrement en ces phrases, *ligne transversale*, *section transversale*; pour dire, ligne, section qui coupe obliquement.

TRANSVERSAL, se dit aussi en termes d'Anatomie, de plusieurs muscles, ligamens, *&c.*

Il y a dans la face interne de la partie supérieure antérieure de l'os pubis, un ligament nommé *transversal*, en manière d'auvent ou de demi-toît, attaché supérieurement à l'os pubis depuis l'échancrure oblique ou supérieure du trou ovalaire jusques vers la partie inférieure de la symphyse des os pubis, à quelques lignes de distance de la circonférence du trou.

Le muscle transversal de l'abdomen est le même que le transverse.

Le muscle transversal des orteils est une masse charnue, longuette & platte, située obliquement sous la plante du pied. Il a été autrement appelé *la chair carrée de la plante du pied*, à cause de sa situation & de sa figure.

Ce muscle est attaché par une portion charnue postérieurement à la face inférieure du calcaneum & à la tubérosité antérieure de cette face; il est attaché par l'autre portion au ligament voisin qui joint cet os avec l'astragal: de là les deux portions se portent obliquement vers le milieu de la plante du pied, & s'unissent en une masse musculaire platte, longuette & inégalement carrée, qui s'attache au bord externe du tendon ou faisceau tendineux du long fléchisseur commun, & le tient comme bridé en cet endroit.

On pourroit appeler cette masse le *vrai muscle* plantaire.

La dure-mère a un sinus nommé *transversal supérieur*, & un autre appelé *transversal inférieur*.

On donne le nom de *transversal* à une suture du crâne qui a une direction transversale; elle joint l'os coronal avec les os maxillaires, les os propres du nez, les os unguis & les os de la pommette.

TRANSVERSALEMENT; adverbe. D'une manière transversale. *Cette ligne coupe le carré transversalement.*

TRANSVERSE; adjectif & terme d'Anatomie. Qui est situé parallèlement au plan horisontal; il s'applique à plusieurs parties.

Les vertebres ont des apophyses nommées *transverses*.

Le carpe a une apophyse ligamenteuse transverse.

Les sinus de la dure-mère ont des ligamens transverses.

Les trousseaux transverses liga-

Digitized by Google

menteux du carpe uniſſent les os du carpe entr'eux.

Le muſcle carré pronateur ſe nomme *tranſverſe*.

Les muſcles tranſverſes de l'abdomen ſont deux, un à droite & l'autre à gauche; chaque muſcle tranſverſe eſt ſitué préciſément ſur le péritoine, auquel il eſt fortement attaché; il a ſon principe aux apophyſes tranſverſales des vertebres des lombes, à la face interne des fauſſes côtes, à la lèvre interne de la crête de l'os des îles, un peu au ligament de Poupart, & ſe termine par une large aponévroſe à la ligne blanche.

Le muſcle tranſverſe s'inſère tout charnu en haut aux fauſſes côtes par pluſieurs digitations qui ſe rencontrent avec celles du diaphragme; les portions qui ſont immédiatement au-deſſous du cartilage xiphoïde ne ſont ſéparées que par une aponévroſe qui a peu de largeur. Les fibres inférieures de ce muſcle ſont confondues avec les inférieures du petit oblique, parce qu'elles ont la même direction tranſverſe.

TRANTRAN; ſubſtantif maſculin. Mot factice & populaire dont on ſe ſert quelquefois pour ſignifier le cours de certaines affaires, la manière la plus ordinaire de les conduire. *Il entend le trantran. Il ſait le trantran.*

On dit auſſi, *il ſait le trantran du Palais, le trantran des affaires.*

TRAOU; ville forte & épiſcopale d'Italie, dans la Dalmatie, ſur la mer Adriatique, à huit lieues, oueſt, de Spalatro. Elle appartient aux Vénitiens.

TRAPANI, ou TRAPANO; ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Mazare, à dix-huit lieues, ſud-oueſt, de Palerme. Elle eſt remarquable par ſes ſalines, & par la pêche du thon & du corail qu'on y fait.

TRAPÈZE; ſubſtantif maſculin & terme de Géométrie. Figure plane terminée par quatre lignes droites inégales.

1°. Trois côtés quelconques d'un trapèze pris enſemble ſont plus grands que le quatrième.

2°. Les deux diagonales d'un trapèze quelconque inſcriptible dans un cercle, diviſent cette figure en quatre triangles ſemblables deux à deux.

3°. Si deux côtés d'un trapèze ſont parallèles, le rectangle fait de la ſomme des côtés parallèles & de la moitié de leur diſtance, eſt égale à ce trapèze.

4°. Si l'on circonſcrit un parallélogramme à un trapèze, de manière qu'un des côtés du parallélogramme ſoit parallèle à une diagonale du trapèze, ce parallélogramme ſera double du trapèze.

5°. Si deux angles oppoſés d'un trapèze quelconque ſont droits, & que l'on tire une diagonale qui joigne ces angles, & qu'enſuite des deux autres angles on tire des perpendiculaires ſur cette diagonale, les diſtances du pied de ces perpendiculaires au ſommet des angles droits reſpectifs, ſeront égales.

6°. Si les côtés d'un trapèze ſont coupés chacun en deux parties égales, & que l'on joigne les points de biſſection par quatre lignes droites, ces quatre lignes droites formeront un parallélogramme égale à la moitié du trapèze.

7°. Si l'on coupe les diagonales d'un trapèze chacune en deux parties égales, & que l'on joigne ces points par une ligne droite, la ſomme des

Digitized by Google

carrés des côtés ſera égale à la ſomme des carrés des diagonales, plus à quatre fois le carré de la ligne qui joint les points de biſſection.

TRAPÈZE, ſe dit en termes d'Anatomie, d'un grand muſcle large & mince de l'omoplate; il a la figure d'un carré irrégulier, ce qui lui a fait donner le nom de *trapèze*. On lui a donné auſſi le nom de *capuchon*, parcequ'il reſſemble aſſez à la pointe du froc d'un moine. Ce muſcle a beaucoup d'étendue, il recouvre toute la partie poſtérieure du cou & une grande partie du dos. Il s'attache à la ligne tranſverſale de l'os occipital, au deſſous des muſcles occipitaux, d'où il deſcend le long du cou & s'attache au ligament cervical poſtérieur, aux épines des deux dernières vertebres cervicales, & à celles de toutes les vertebres dorſales; de-là il va ſe terminer le long du bord ſupérieur de l'épine de l'omoplate à l'acromion, & à la moitié de la clavicule.

Les fibres ſupérieures deſcendent de haut en bas; les moyennes ſont à peu près horiſontales, & les inférieures ſe portent de bas en haut. L'opinion commune ſur l'uſage de ce muſcle, eſt que quand toutes ſes parties agiſſent en même temps, elles tirent l'omoplate en arrière; ſi la partie ſupérieure agit ſeule, elle la releve; elle eſt abaiſſée au contraire, ſi c'eſt la partie inférieure qui ſe contracte.

TRAPÈZE, ſe dit encore du premier os de la ſeconde rangée du carpe, parcequ'il reſſemble à un carré alongé. On conſidère pluſieurs faces à cet os. La face externe eſt raboteuſe & convexe; l'interne eſt chargée d'une éminence oblongue, que l'on remarque endedans du carpe. Sa face articulaire antérieure eſt arrondie, compoſée de deux petites facettes, & ſoutient la première phalange du pouce. La facette brachiale eſt creuſe, & reçoit l'os ſcaphoïde. On remarque encore deux autres petites facettes articulaires: l'une pour ſon union avec l'os pyramidal, l'autre pour ſon union avec le premier os du métacarpe.

TRAPÉZOÏDE; ſubſtantif maſculin & terme de Géométrie. Figure irrégulière ayant quatre côtés qui ne ſont pas parallèles entr'eux. Le *trapézoïde* diffère d'un trapèze, en ce que ce dernier peut avoir deux côtés parallèles, au lieu que le *trapézoïde* n'en a point.

TRAPOR; ville des Indes orientales ſur la côte de Malabar, au royaume de Concan entre Daman & Baçaïm.

TRAPP; ſubſtantif maſculin. Les Suédois déſignent ſous ce nom une pierre compoſée d'un jaſpe ferrugineux, tendre, & d'une argille durcie. Cette pierre forme quelquefois des montagnes entières, mais le plus communément elle forme des veines enveloppées de roche d'une autre eſpèce. Le grain de cette pierre eſt plus ou moins fin, quelquefois on y remarque des particules ſemblables à du ſpath calcaire, mais qui ne font point effervescence avec les acides.

Le *trapp* expoſé au feu ſe convertit en un verre noir compact; par la calcination il devient rouge, & contient environ dix livres de fer par quintal dans la partie qui eſt la plus enfoncée en terre; cette pierre eſt communément pleine de gerçures ou de fentes, & elle affecte une figure rhomboïdale. On en mêle en Suéde dans la fritte dont on fait le verre des bouteilles. Il y en a de griſe, de rougeâtre, de brune, de noire, de bleuâtre;

Digitized by Google

celle qui eſt noire eſt compacte comme l'agate & en prend le poli.

TRAPPE; ſubſtantif féminin. Eſpèce de porte couchée ſur une ouverture à rez de chauſſée, ou au niveau d'un plancher; & il ſe dit tant de l'ouverture que de la porte même. *Il faut lever la trappe. Il tomba dans la cave par la trappe.*

TRAPPE, ſe dit auſſi d'une eſpèce de porte, de fenêtre qui ſe hauſſe & qui ſe baiſſe dans une couliſſe. *La fouine entra dans le colombier parce-qu'on avoit oublié de baiſſer la trappe.*

TRAPPE, ſe dit encore d'une ſorte de piége pour prendre les bêtes dans un trou que l'on fait en terre, & que l'on couvre d'une baſcule ou de branchages & de feuillages, afin que la bête venant à paſſer ſur la baſcule ou ſur les branchages, tombe dans le trou. *On tend des trappes pour prendre les renards.*

TRAPPE; (la) Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, dans le Perche, à trois lieues, nord, de Mortagne, dans un vallon entouré de collines & de montagnes. Elle fut fondée en 1140 par Rotrou, Comte du Perche, & conſacrée ſous le nom de la Vierge en 1214 par Robert, Archevêque de Rouen, Raoul, Evêque d'Evreux, & Sylveſtre, Evêque de Seez. Jean le Bouthillier de Rancé, d'abord Abbé Commendataire, & enſuite Abbé régulier de ce Monaſtère, y établit une célèbre réforme en 1662. Cette réforme, la plus auſtère qu'il y ait dans toute l'Egliſe, ne s'eſt point étendue; elle a ſeulement été introduite en 1663 dans l'Abbaye de Sept-Fons en Bourbonnois.

Les Religieux de la Trappe ſe couchent en été à huit heures & en hiver à ſept. Ils ſe levent la nuit à deux heures pour aller à matines, ce qui dure juſqu'à quatre heures & demie. Une heure après ils diſent prime, & ſe rendent enſuite au chapitre. Sur les ſept heures ils vont à leurs divers travaux juſqu'à huit heures & demie, qu'on dit tierce, la meſſe & ſexte; après cela ils reviennent dans leur chambre, vont enſuite chanter none, & ſe rendent au réfectoire à midi.

Les tables ſont propres, nues & ſans nappe. Ils ont devant eux du pain, un pot d'eau & chopine de Paris de cidre. Leur potage eſt ſans beurre & ſans huile; leurs ſauſſes ſont d'eau épaiſſie avec un peu de gruau & de ſel. Une heure après le repas ils retournent au travail du matin. A ſix heures on dit complies, à ſept heures on ſonne la retraite, chacun ſe couche ſur des ais où il y a une paillaſſe piquée, un oreiller rempli de paille & une couverture. Tout cela ſe fait en ſilence, & ſans aucun entretien des uns avec les autres.

TRAPU, UE; adjectif. *Corpulentus.* Gros & court. Il ſe dit des hommes & des animaux. *Une femme trapue. Un cheval trapu.*

TRAQUÉ, ÉE; participe paſſif. *Voy.* TRAQUER.

TRAQUENARD; ſubſtantif maſculin. Eſpèce d'amble ou d'entrepas. *Ce cheval va le traquenard.*

TRAQUENARD, ſe dit auſſi d'une ſorte de danſe gaie qui étoit autrefois en uſage. *Danſer le traquenard.*

TRAQUENARD, ſe dit encore d'une ſorte de piége dont on fait uſage pour prendre des chats ſauvages, des belettes, des fouines & autres bêtes puantes.

TRAQUER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Terme de Chaſſe. Entourer, faire une enceinte dans un bois, de manière qu'en la

Digitized by Google

la resserrant toujours, on oblige quelquefois le gibier d'entrer dans les toiles, ou de passer sous le coup des chasseurs. On dit, *traquer un bois pour prendre un loup*, ou *traquer un loup dans un bois.*

On le dit par extension de tout ce que l'on resserre dans une enceinte pour le prendre. *Traquer des voleurs, des contrebandiers.*

TRAQUET; substantif masculin. Sorte de piége qu'on tend au renard & autres bêtes puantes. *Un renard pris au traquet.*

On dit proverbialement & figurément, *donner dans le traquet*; pour dire, se laisser tromper par quelque artifice. *Il fit la sotise de donner dans le traquet. Sa maîtresse le fit donner dans le traquet.*

TRAQUET, se dit aussi d'un morceau de bois attaché à une corde, lequel passe au travers de la trémie, & dont le mouvement fait tomber le blé sous la meule du moulin. *On entend d'ici le traquet du moulin.*

On dit figurément & familièrement d'une personne qui parle beaucoup, que *c'est un traquet de moulin*, que *sa langue va comme un traquet de moulin.*

TRAQUET, est aussi le nom d'un petit oiseau qui ne vit que d'insectes, & qui a un certain rapport avec le tarier. Albin, qui n'admet que peu ou point de différence entre ces oiseaux, dit que le traquet est fort plaintif: il habite ordinairement les bruyères; il a cinq pouces de longueur, & huit & demi d'envergure: sa mâchoire supérieure est courbée, & plus longue que l'inférieure; sa langue est fendue; l'iris est de couleur de noisette; les jambes, les pieds & les griffes sont noirs; sa tête est grande, & celle du mâle est presque entièrement noire, aussi-bien que la gorge sous le bec: la tête de la femelle est bigarrée de noir & d'un rouge sale. Cet oiseau semble avoir une palatine blanche autour du cou; le milieu du dos est noir, la poitrine est d'un rouge jaunâtre; le ventre est orangé pâle; les aîles, tant du mâle que de la femelle, sont embellies d'une tache blanche sur les plumes contiguës au dos.

Belon dit que le traquet se tient aussi sur le sommet des branches les plus élevées des buissons, où il remue toujours les aîles comme le traquet d'un moulin: il ne vole guères en compagnie excepté quand il est en amour: il a l'industrie de cacher si bien son nid, d'en sortir & d'y entrer si secrettement, qu'on a bien de la peine à le trouver: il pullule beaucoup; il approche rarement des villes & des habitations.

TRARBACH; petite ville d'Allemagne, dans le bas-Palatinat du Rhin, au Comté de Spanheim, sur la Moselle à onze lieues, nord-est, de Trèves.

TRAVADE; substantif féminin & terme de marine. Il se dit de certains vents qui en moins d'une heure font le tour du compas, & qui sont accompagnés de phénomènes terribles. Les travades assez fréquentes sur la côte de Guinée s'annoncent par un nuage noir, qui d'abord erre dans les airs, semblable à un point d'une petitesse extrême, mais qui s'étend tout-à-coup avec une rapidité surprenante, couvre tout l'horison, forme une tempête horrible, lance le tonnerre & les éclairs avec tant de violence & de célérité, qu'en rase campagne on n'a que le temps de se jeter par terre: ceux qui naviguent sur la mer sont obligés de couper leur

Digitized by Google

voiles & leurs cordages, de peur d'être emportés ou engloutis ſous les eaux.

TRAVAIL ; ſubſtantif maſc. *Labor.* Labeur, peine, fatigue qu'on prend pour faire quelque choſe. Il ſe dit de l'eſprit comme du corps.

L'homme eſt né pour le travail, comme il eſt né pour la ſociété. N'être point occupé & n'exiſter pas, eſt la même choſe pour l'homme. Toute la différence conſiſte dans les occupations douces ou tumultueuſes, dangereuſes ou utiles.

Le travail eſt le ſpécifique univerſel pour tous les maux auxquels notre ame eſt néceſſairement aſſujettie ; la crainte, le chagrin & l'ennui. Le plaiſir nous diſtrait ; mais s'il nous occupe, ce n'eſt que pour des inſtans. Replongés bientôt dans l'abîme de nos ennuis, & ſouvent même au milieu des divertiſſemens les plus actifs, nous ſentons le beſoin d'une occupation plus ſérieuſe, qui puiſſe remplir le vide de notre ame, & nous aider à ſupporter la vie. Les malheurs attachés à la condition humaine exigent de nous un remède journalier, qui puiſſe du moins pallier nos maux, & nous empêcher d'en être accablés ; ce remède, c'eſt le travail.

L'homme laborieux enchaîne le hazard,
Arrête la fortune & monte ſur ſon char....
Le plaiſir eſt enfant du beſoin qui l'appelle ;
Au ſouffle du deſir ſon feu ſe renouvelle ;
Le travail nous prépare à ſentir ſes douceurs,
Et c'eſt pour le travail qu'il prodigue ſes fleurs.
De l'oiſive molleſſe il ne fond point la glace ;
Et lorſqu'elle jouit, c'eſt l'ennui qu'elle embraſſe.

On appelle *homme de travail*, un homme qui gagne ſa vie par le travail de ſes mains, ſans être attaché à aucun métier particulier ; & *homme de grand travail*, une homme qui eſt fort laborieux.

TRAVAIL, ſe dit de l'ouvrage même, de quelque nature qu'il ſoit. *On fait l'éloge de ſon travail. Montrez-nous votre travail. Voilà un travail délicat.*

TRAVAIL, ſignifie auſſi, l'ouvrage qui eſt à faire. *Le Directeur de la Manufacture diſtribue le travail aux ouvriers. Je ne puis me charger de ce travail à moins de cent piſtoles.*

TRAVAIL, ſe dit des remuemens de terre que des troupes font, ſoit pour attaquer, ſoit pour ſe défendre, & principalement de la tranchée que font les aſſiégeans pour attaquer une place. *Conduire le travail. Le travail de cette nuit n'a pas été conſidérable.*

Il ſe dit plus ordinairement au pluriel en parlant des ouvrages que l'on fait pour l'attaque & pour la défenſe des places, ou pour la fortification d'un camp, d'un poſte. *Les travaux ſont près d'être finis. Le Général viſita les travaux. Les travaux qu'exigèrent les ſiéges de Syracuſe, de Numance & de Jéruſalem furent immenſes. La garniſon fit pluſieurs ſorties pour ruiner les travaux des aſſiégeans.*

Il s'emploie auſſi au pluriel pour ſignifier certaines entrepriſes remarquables, dont Hercule ſortit glorieuſement. *Les douze travaux d'Hercule.*

On appelle *travail d'enfant*, ou ſimplement, *travail*, l'état où eſt une femme, lorſqu'elle commence à ſentir des douleurs pour accoucher. *La Ducheſſe eſt en travail d'en-*

Digitized by Google

fant. Son travail n'a pas duré longtemps.

En termes de Fauconnerie, on appelle *oiſeau de grand travail*, l'oiſeau qui eſt fort dans ſon vol, & qui ne ſe rebute point.

TRAVAIL, ſe dit auſſi d'une eſpèce de machine de bois à quatre piliers, entre leſquels les Maréchaux attachent les chevaux vicieux, pour les ferrer ou pour les panſer. *Il y a des chevaux qu'on ne ſauroit ferrer ſans les mettre au travail.* Dans cette dernière acception, *travail* fait *travails au pluriel.*

TRAVAILLÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* TRAVAILLER.

On dit, qu'*un cheval a les jambes travaillées*; pour dire, qu'il a les jambes fatiguées, ruinées par le travail.

TRAVAILLER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Laborare.* Faire une beſogne, un ouvrage pénible, prendre quelque fatigue de corps ou d'eſprit. *Les ouvriers qui travaillent à la tâche font ordinairement plus de beſogne que ceux qui travaillent à la journée. L'Egliſe défend de travailler le dimanche. Il travaille à ſon bâtiment. Travailler en or. Travailler en laine. Travailler en chambre. Elle travaille en linge. Cet Auteur a beaucoup travaillé.*

On dit, que *le poumon travaille*; pour dire, qu'il ſouffre, qu'il eſt oppreſſé; que l'*eſtomac travaille*; pour dire, qu'il a de la peine à digérer; que *du bois travaille*; qu'*un mur travaille*; pour dire, qu'il ſe déjette; qu'*une poutre travaille*; pour dire auſſi, qu'elle ſe déjette parcequ'elle eſt trop chargée; & que *des reſſorts travaillent*; pour dire, qu'ils ſont dans un état trop violent.

En parlant du profit que des Uſuriers tirent de l'argent qu'ils prêtent, on dit, qu'*ils font travailler leur argent.*

TRAVAILLER, ſe dit auſſi en parlant du vin, de la bière & des autres liqueurs qui fermentent. *Ce vin travaille encore.*

TRAVAILLER, eſt auſſi verbe actif, & ſignifie, tourmenter, cauſer de la peine. *Elle a une migraine qui la travaille cruellement. Cette nouvelle l'a bien travaillé.*

On dit, *travailler un cheval*; pour dire, l'exercer, le manier.

TRAVAILLER, ſignifie auſſi, façonner, & il ſe dit de certaines choſes, comme le fer, le marbre, *&c. On travaille plus aiſément l'or que le fer. Il travaille le marbre admirablement.*

TRAVAILLER, ſe dit de même en parlant des ouvrages d'eſprit, & ſignifie, faire avec application, avec ſoin. *L'Auteur n'a pas aſſez travaillé le premier acte de ſa pièce. Il faut travailler la Préface de l'Ouvrage avec ſoin.*

TRAVAILLER, ſe joint auſſi avec le pronom perſonnel, dans la ſignification de ſe tourmenter, s'inquiéter. *Les Alchimiſtes ſe ſont travaillés en vain à chercher la médecine univerſelle. Elle ſe travaille pour peu de choſe.*

On dit dans la même acception, *ſe travailler l'eſprit, l'imagination.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième longue ou brève. *Voyez* VERBE.

TRAVAILLEUR; ſubſtantif maſculin. Celui qui travaille à un ouvrage ou de corps ou d'eſprit. *Il lui faut des travailleurs pour défricher ce terrain. Cet Académicien a beaucoup*

Digitized by Google

d'eſprit, mais il n'eſt pas travailleur.

Il ſe dit toujours abſolument en parlant des ſoldats qu'on emploie à remuer la terre, ou pour l'attaque d'une place, ou pour le retranchement d'un poſte, *&c. Cet Ingénieur dirigeoit les travailleurs. Il étoit à la tête des travailleurs. La garniſon fit une ſortie ſur les travailleurs.*

TRAVANCOR; ville & royaume de la preſqu'île de l'Inde, ſur la côte de Malabar. Il eſt borné au nord par les États du Samorin, au levant par le Royaume de Maduré, au midi & au couchant par la mer. Le Souverain de ce pays eſt un des plus petits Princes des Indes, & paye tribut au Roi de Maduré.

TRAVE; (la) rivière d'Allemagne dans la baſſe Saxe, au duché de Holſtein. Elle ſort d'un lac de la préfecture de Ségeberg, arroſe la ville de Lubeck, & va ſe perdre dans la Mer Baltique, à Travemunde.

TRAVÉE; ſubſtantif féminin. Eſpace qui eſt entre deux poutres, ou entre une poutre ou la muraille qui lui eſt parallèle, ou entre deux murs. *Un plancher où il y a ſix travées. Les travées d'une grange. La première travée.*

On appelle *travée de baluſtres*, un rang de baluſtres entre deux colonnes ou piédeſtaux. Et *travée de grille*, un rang de barreaux entre deux pilaſtres.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

TRAVEMUNDE; ville forte d'Allemagne dans le cercle de la baſſe-Saxe, au duché de Holſtein, près de l'embouchure de la Trave dans la Mer Baltique, à cinq lieues, nord-eſt, de Lubeck. Elle appartient à cette dernière ville qui y tient garniſon.

TRAVERS; ſubſtantif maſculin. *Latitudo.* L'étendue d'un corps conſidéré ſelon ſa largeur. *Un ruban qui a deux travers de doigt de largeur.*

En termes de Coutume, on appelle *droit de travers*, un droit de péage dû à certains Seigneurs pour le paſſage des marchandiſes qui traverſent leur ſeigneurie.

TRAVERS, ſignifie auſſi, le biais, l'irrégularité d'un lieu, d'une place, d'un jardin, d'un bâtiment, d'une chambre, *&c. Cette cloiſon n'eſt là que pour cacher le travers qui eſt dans la ſalle. Il y a beaucoup de travers dans cet appartement, dans ce jardin.*

TRAVERS, ſignifie figurément, biſarrerie, caprice, irrégularité d'eſprit & d'humeur. *C'eſt une femme qui a bien des travers dans l'humeur. Il prit un travers dans cette négociation. Je ne ſuis pas diſpoſé à eſſuyer ſes travers.*

EN TRAVERS, ſe dit adverbialement pour ſignifier, d'un côté à l'autre, ſuivant la largeur. *On pratiqua ſur le chemin un foſſé en travers pour empêcher les chevaux de paſſer.*

DE TRAVERS, ſe dit auſſi adverbialement pour ſignifier, obliquement. *Les enfans deviennent ſouvent louches, & regardent de travers par la faute de leurs nourrices.*

DE TRAVERS, ſignifie auſſi, de mauvais ſens, à contre-ſens, tout autrement qu'il ne faudroit. *Cette manche eſt couſue de travers.*

En ce ſens, il s'emploie auſſi figurément. *Il a raconté la choſe tout de travers. Elle prit ſon compliment de travers. Vous raiſonnez tout de travers.*

On dit auſſi figurément, *regarder quelqu'un de travers*; pour dire,

Digitized by Google

le regarder d'une manière qui marque de l'averſion. *Il ſe plaint qu'elle l'a regardé de travers.*

On dit encore figurément, qu'*une perſonne a l'eſprit de travers*; pour dire, qu'elle a l'eſprit mal fait, mal tourné. *Elle eſt belle, mais on dit qu'elle a l'eſprit de travers.*

A TRAVERS, AU TRAVERS; prépoſition dont la première eſt toujours ſuivie du régime ſimple, & l'autre de la prépoſition *de*, & qui ſignifient, au milieu, par le milieu. *Il paſſa au travers de la forêt. Courir à travers champs. Se jeter au travers des ennemis. Elle regardoit à travers les vitres.*

On dit proverbialement & figurément, *tout au travers des choux*; pour dire, inconſidérément, ſans jugement, ſans aucun égard. *Il va tout au travers des choux.*

On dit d'une perſonne étourdie, inconſidérée, qu'*elle parle toujours à tort & à travers.*

A TRAVERS, AU TRAVERS, ſignifient auſſi, de part en part. *Il reçut un coup d'épée à travers la cuiſſe. Il reçut un coup de feu au travers du corps.*

On s'en ſert figurément avec les verbes voir, découvrir, remarquer & autres ſemblables. *Nous n'appercevons la vérité qu'au travers d'un voile. Les Grands ont ſouvent de l'ennui & du dégoût au travers des fêtes & des plaiſirs. On peut juger au travers de toutes ces difficultés, que...*

PAR LE TRAVERS, ſe dit en termes de Marine; pour dire, à la hauteur, vis-à-vis, à l'oppoſite. *Nous étions par le travers du Cap de Bonne-Eſpérance.*

La première ſyllabe eſt brève & la ſeconde longue.

TRAVERSE; ſubſtantif féminin. Pièce de bois qu'on met de travers pour en aſſembler ou pour en affermir d'autres. *Il faut des traverſes à cette porte pour la rendre ſolide.*

TRAVERSE, ſe dit auſſi en termes de fortifications, d'une tranchée qui ſe fait dans un foſſé ſec d'une place aſſiégée, ou pour le paſſer, ou pour empêcher qu'on ne le paſſe. On le dit pareillement des retranchemens que l'on fait pour faire une plus longue défenſe, & pour s'empêcher d'être enfilé.

TRAVERSE, ſe dit encore en parlant d'un chemin qui coupe d'un lieu à un autre par une route différente du chemin ordinaire. *Il y a un chemin de traverſe qui va de ſon château à la ville. Nous prîmes la traverſe.*

TRAVERSE, ſignifie figurément, obſtacle, empêchement, oppoſition, affliction. *Toutes ces traverſes n'ont pu l'empêcher de parvenir à ſon but. La vie de l'homme eſt ſujette à bien des traverſes.*

A LA TRAVERSE, ſe dit adverbialement de ce qui ſurvient inopinément, & apporte quelque obſtacle. *Ce mariage ſe ſeroit fait, ſi l'oncle de la demoiſelle ne fût pas venu à la traverſe, ne ſe fût pas jeté à la traverſe.*

On dit au jeu, *des paris de traverſe*; pour dire, des paris qui ne ſont pas du courant du jeu qu'on joue.

TRAVERSÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* TRAVERSER.

On dit, qu'*un homme eſt tout traverſé de la pluie*; pour dire, qu'il eſt tout trempé, tout mouillé.

On dit d'un cheval fort du deſſous, & large du poitrail, qu'*il eſt bien traverſé.*

TRAVERSÉE; ſubſtantif féminin. Il ſe dit en termes de Marine, du trajet qui ſe fait par mer, d'une

Digitized by Google

terre à une autre terre opposée. *La traversée de Calais à Douvres.*

Il s'emploie aussi pour toute sorte de voyages par mer, quoiqu'il ne se dise pas d'un voyage de long cours, ni de celui où l'on ne feroit que suivre une côte. *La traversée d'Angleterre à Amsterdam.*

TRAVERSER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Passer à travers, d'un côté à l'autre. *Traverser la rivière à la nage. L'armée traversa le Rhin. Nous traversâmes la forêt. Il traversa la France.*

TRAVERSER, signifie aussi, être au travers de quelque chose. *Le ruisseau traverse son verger. Otez la barre qui traverse.* Dans cette dernière phrase, il est employé neutralement.

TRAVERSER, signifie encore, percer de part en part. *La balle lui traversa la cuisse. La pluie a traversé ses habits.*

TRAVERSER, signifie figurément, susciter des obstacles pour empêcher le succès de quelque entreprise. *Il fit bien des efforts pour traverser cette entreprise. On traversa ses projets.*

On dit en termes de Manége, qu'*un cheval se traverse*, lorsque ses hanches & ses épaules ne sont point exactement sur la même ligne que l'on doit décrire. *Il y a des chevaux qui se traversent des hanches, & d'autres qui se traversent des épaules.*

TRAVERSIER, IÈRE; adjectif. Qui traverse. Il n'est guère d'usage que dans la Marine. Ainsi on appelle *vent traversier*, le vent qui souffle droit à l'embouchure d'un port, & qui empêche qu'on n'en sorte. En ce sens, il est aussi substantif. Le *traversier* de ce port est le nord.

On appelle aussi, *barque traversière*, une barque qui sert ordinairement à traverser d'un endroit à un autre.

En termes de Musique, on appelle *flûte traversière*, une flûte d'Allemagne dont on joue en la mettant de travers sur les lèvres.

TRAVERSIN; substantif masculin. Chevet, oreiller long qui s'étend sur toute la largeur du lit, & sur lequel on repose la tête. *Mettez dans ce lit un autre traversin.*

TRAVESTI, IE; participe passif. *Voyez* TRAVESTIR.

TRAVESTIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme RAVIR. *Alienam figuram induere.* Déguiser en faisant prendre l'habit d'un autre sexe ou d'une autre condition. *On l'a travesti en capucin pour le faire sortir de la ville.*

Il s'emploie d'ordinaire comme verbe pronominal réfléchi. *Cet Espion se travestit en femme pour passer au travers de l'armée ennemie. Jupiter se travestissoit souvent pour tromper la jalouse Junon. Elle se travestit pour aller au bal.*

On dit figurément, qu'*une personne se travestit*; pour dire, qu'elle change sa manière ordinaire, qu'elle déguise son caractère. *C'est un homme qui se travestit en cent manières; il est dévot avec les dévots, libertin avec les impies.*

On dit figurément, *travestir un Auteur*; pour dire, faire une sorte de traduction libre d'un Ouvrage sérieux, pour le rendre comique, burlesque. *Jean Baptiste Lalli chez les Italiens, & Scarron chez les François ont travesti Virgile.*

TRAVESTISSEMENT; substantif masculin. Déguisement. *Son tra-*

Digitized by Google

veſtiſſement n'a pas empêché qu'on ne le reconnût.

TRAUN ; rivière d'Allemagne qui a ſa ſource dans l'Évêché de Saltzbourg, & va ſe jeter dans le Danube entre Lintz & l'embouchure de la rivière d'Ens.

Il y a auſſi une petite rivière de ce nom dans la haute Bavière, vers les frontières du Tirol.

TRAUNSTEIN ; ville d'Allemagne en Bavière, ſur la rivière de Traun dans la Régence de Munich.

TRAUTENAU ; ville de Bohême dans le cercle de Konigsgratz, ſur la rivière Upawa.

TRAYON ; ſubſtantif maſculin. Bout du pis d'une vache, d'une chévre, *&c.* que l'on prend dans les doigts pour faire ſortir le lait.

TREBATIUS TESTA, ſavant Juriſconſulte, fut exilé par Jules Céſar, pour avoir pris le parti de Pompée ; mais Cicéron, ſon ami, obtint ſon rappel. Céſar connut ſon mérite, le prit en affection au point qu'il lui demandoit preſque toujours ſon avis avant de porter aucun jugement. Auguſte n'eut pas moins d'eſtime pour ce Juriſconſulte, & par ſon conſeil, il introduiſit l'uſage des *Codicles*. Horace lui adreſſa deux de ſes Satyres. Ce ſavant Juriſconſulte avoit compoſé pluſieurs Ouvrages ſur le Droit : Il eſt cité en pluſieurs endroits du *Digeſte*.

TRÉBELLIANIQUE ; adjectif féminin & terme de Droit Écrit. On appelle *quarte trébellianique*, le droit qu'a l'héritier inſtitué de retenir ſur les fidéicommis juſqu'à concurrence du quart de la ſucceſſion qu'il doit toujours poſſéder librement.

Cette quarte a été ainſi nommée du Senatus-Conſulte Trébellien, qui accorda ce droit à l'héritier grevé. Pour entendre de quelle manière ce droit fut établi, il faut diſtinguer différentes époques.

Avant l'Empereur Auguſte les fidéicommis étoient ſans force, il dépendoit de l'héritier de les remettre ou non.

Mais cela fut changé par l'Empereur Auguſte, qui ordonna que l'héritier ſeroit contraint à la reſtitution du fidéicommis.

Il arrivoit de là quand le fidéicommis étoit univerſel, que l'héritier grevé renonçoit à la ſucceſſion pour ne pas demeurer en butte aux charges héréditaires après qu'il avoit remis tous les biens ; ainſi les teſtamens demeuroient ſans effet.

Ce fut pour prévenir cet inconvénient que fut fait le Senatus-Conſulte Trébellien ſous l'empire de Néron, & ſous le Conſulat de Trébellius Maximus & d'Annæus Seneca, dont le premier donna ſon nom au Senatus-Conſulte & à la *quarte trébellianique*.

Il fut ordonné par ce Senatus-Conſulte qu'après la reſtitution de l'hoirie à l'héritier fidéicommiſſaire, celui-ci ſeroit au lieu de l'héritier grevé, & que les actions héréditaires actives & paſſives, ſeroient transférées en ſa perſonne, à proportion de la part qu'il auroit dans l'hoirie ; au lieu qu'auparavant l'héritier fidéicommiſſaire ne pouvoit les exercer à moins qu'elles ne lui euſſent été cédées par l'héritier grevé : mais depuis ce Senatus-Conſulte le Préteur donna au fidéicommiſſaire, & contre lui, les actions appelées *utiles*.

Ce n'étoit pas aſſez d'avoir mis l'héritier grevé à couvert des charges, il falloit quelque appât pour l'engager à accepter la ſucceſſion.

Pour cet effet, du temps de Veſ-

Digitized by Google

pasien, on fit un autre Senatus-Consulte appelé *Pégasien*, parceque cela arriva sous le Consulat de Pegasus & de Pusio.

Il fut ordonné par ce Senatus-Consulte que l'héritier grevé qui accepteroit, pourroit retenir la falcidie, au moyen de quoi l'héritier fidéicommissaire étoit comme un légataire portionnaire ; ou si l'héritier grevé vouloit tout remettre, le fidéicommissaire étoit considéré comme acheteur de l'hérédité ; & dans l'un & l'autre cas, on pratiquoit des stipulations relatives.

Le même Senatus Consulte ordonna que si l'héritier grevé refusoit d'accepter l'hérédité on pourroit l'y contraindre par Ordonnance du Préteur, aux risques du fidéicommissaire ; & dans ce cas, toutes les actions héréditaires passoient en la personne du fidéicommissaire, comme en vertu du Senatus-Consulte Trébellien.

Enfin le dernier état par rapport à la *trébellianique*, fut depuis Justinien, lequel ayant trouvé que les stipulations qui se faisoient en conséquence du Senatus-Consulte Pégasien, étoient captieuses, il le supprima, & refondit le Senatus Consulte Pégasien dans le Trébellien, dont il conserva le nom, en lui attribuant cependant la force qu'avoit le Pégasien.

Ce fut par cette constitution de Justinien, que l'héritier grevé fut autorisé à retenir sur le fidéicommis une quarte, que l'on appelle depuis ce temps *quarte trébellianique*.

Justinien ordonna aussi que l'on pourroit contraindre l'héritier grevé d'accepter, & que les actions héréditaires passeroient en la personne du fidéicommissaire, à proportion de la part qu'on lui auroit remise de l'hoirie.

Ceux qui ont droit de légitime, & qui sont institués héritiers, peuvent faire distraction de la quarte falcidie sur les legs, de la trébellianique sur les fidéicommis, & retenir en outre leur légitime.

On tient communément que la trébellianique n'a pas lieu en pays coutumier. Il faut cependant excepter les coutumes qui requièrent l'institution d'héritier, comme celle de Berri, & celles des deux Bourgognes, & les coutumes dans lesquelles il est dit, que les cas omis seront suppléés par le droit écrit.

TRÉBELLIUS-POLLIO, historien Latin, avoit composé la vie des Empereurs & des tyrans, c'est à-dire, des usurpateurs, qu'on appelle les trente tyrans depuis *Philippe* inclusivement jusqu'à *Quintile*, frère & successeur de *Claude II.* Mais le commencement en est perdu, & il ne nous en est resté qu'un fragment qui commence à la fin du regne de *Valerien.* On accuse cet Auteur d'avoir rapporté avec trop de détail des faits peu intéressans, & d'avoir passé trop rapidement sur d'autres beaucoup plus importans.

TREBIGNA ; petite ville de la Turquie d'Europe dans la Dalmatie, sur la rivière de Trebenska, à cinq lieues, nord-est, de Raguse.

TRÉBISONDE ; ancienne & fameuse ville de Turquie dans la Natolie, capitale de la province de Jenich, sur la mer noire, à 22 lieues, nord-oueſt, d'Erzerom.

Cette ville, que les Turcs appellent *Taraboſan*, étoit regardée anciennement pour une colonie de Sinope, à laquelle même elle payoit tribut ; c'est ce que nous apprenons de Xenophon, qui passa par Trébisonde

Digitized by Google

biſonde en reconduiſant le reſte des dix mille, & qui rapporte la triſte aventure qui leur arriva pour avoir mangé trop de miel.

Comme il y avoit pluſieurs ruches d'abeilles, dit cet Auteur, les ſoldats n'en épargnerent pas le miel: il leur prit un dévoiement par haut & par bas, ſuivi de rêveries, enſorte que les moins malades reſſembloient à des ivrognes, & les autres à des perſonnes furieuſes & moribondes. On voyoit la terre jonchée de corps: perſonne néanmoins n'en mourut, & le mal ceſſa le lendemain; de ſorte que les ſoldats ſe levèrent le troiſième jour, mais en l'état qu'on eſt après avoir pris une forte médecine. *Voyez* les remarques de Tournefort, dans ſon *Voyage du Levant*, ſur cette ſorte de miel, & ſur les fleurs dont il devoit être compoſé.

Les dix mille furent reçus à Trébiſonde avec toutes les marques d'amitié que l'on donne à des gens de ſon pays, lorſqu'ils reviennent de loin; car Diodore de Sicile remarque que Trébiſonde étoit une ville grecque fondée par ceux de Sinope qui deſcendoient des Miléſiens. Le même Auteur aſſure que les dix mille ſéjournèrent un mois dans Trébiſonde; qu'ils y ſacrifièrent à Jupiter & à Hercule, & qu'ils y célébrerent des jeux.

Trébiſonde apparemment tomba ſous la puiſſance des Romains, dès que Mithridate ſe trouva dans l'impuiſſance de leur réſiſter. Il ſeroit inutile de rapporter de quelle manière elle fut priſe ſous Valérien par les Scythes, que nous connoiſſons ſous le nom de *Tartares*, ſi l'hiſtoire qui en parle n'avoit décrit l'état de la place. Zozime donc remarque, que c'étoit une grande ville, & bien peuplée, fortifiée d'une double muraille: les peuples voiſins s'y étoient réfugiés avec leurs richeſſes comme dans un lieu où il n'y avoit rien à craindre. Outre la garniſon ordinaire on y avoit fait entrer 10000 hommes de troupes; mais les ſoldats dormant ſur leur bonne foi, & ſe croyant à couvert de tout, ſe laiſſerent ſurprendre la nuit par les Barbares, qui ayant entaſſé des faſcines contre la muraille, entrèrent par ce moyen dans la place, tuèrent une partie des troupes, renverſerent les temples & les plus beaux édifices; après quoi, chargés de richeſſes immenſes ils emmenèrent un grand nombre de captifs.

Les Empereurs Grecs ont poſſédé Trébiſonde à leur tour. Du temps de Jean Comnène, Empereur de Conſtantinople, Conſtantin Gabras s'y étoit érigé en petit tyran. L'Empereur vouloit l'en chaſſer; mais l'envie qu'il avoit d'ôter Antioche aux Chrétiens l'en détourna: enfin Trébiſonde fut la capitale d'une principauté dont les Empereurs de Conſtantinople diſpoſoient; car Alexis Comnène, ſurnommé *le Grand*, en prit poſſeſſion en 1204, avec le titre de *Duc*, lorſque les François & les Vénitiens ſe rendirent maîtres de Conſtantinople, ſous Baudouin, Comte de Flandre.

L'éloignement de Conſtantinople, & les nouvelles affaires qui ſurvinrent aux Latins, favoriſèrent l'établiſſement de Comnène; mais Nicétas obſerve qu'on ne lui donna que le nom de *Duc*, & que ce fut Jean Comnène qui ſouffrit que les Grecs l'appellaſſent *Empereur de Trébiſonde*, comme s'ils euſſent voulu faire connoître que c'étoit Comnène qui étoit leur véritable En-

Digitized by Google

pereur ; puiſque Michel Paléologue qui faiſoit ſa réſidence à Conſtantinople, avoit quitté le rit Grec pour ſuivre celui de Rome : il eſt certain que Vincent de Beauvais appelle ſimplement Alexis Comnène, *Seigneur de Trébiſonde.*

Quoi qu'il en ſoit, la ſouveraineté de cette ville, ſi l'on ne veut pas ſe ſervir du nom d'Empire, commença en 1204, ſous Alexis Comnène, & finit en 1461, lorſque Mahomet II dépouilla David Comnène. Ce malheureux Prince avoit épouſé Irène, fille de l'Empereur Jean Cantacuzène : mais il implora fort inutilement le ſecours des Chrétiens pour ſauver les débris de ſon empire ; il fallut céder au conquérant qui le fit paſſer à Conſtantinople avec toute ſa famille, laquelle fut maſſacrée quelque temps après : ainſi finit l'empire de Trébiſonde, après avoir duré plus de deux ſiécles & demi.

TRÉBITZ ; petite ville d'Allemagne, dans la Moravie, ſur les frontières de la Bohême, entre Iglaw & Nametz. Il y a une manufacture de draps à la façon d'Angleterre.

TREBNITZ ; petite ville d'Allemagne, en Siléſie, dans le Duché d'Oels.

TRÉBUCHANT, ANTE ; adjectif. Qui trébuche. Il ne ſe dit guère qu'en matière de monnoie d'or & d'argent, & ſignifie, qui eſt de poids. *Un écu trébuchant. Une piſtole trébuchante.*

TRÉBUCHEMENT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois chute.

TRÉBUCHER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Procidere.* Faire un faux pas. *Ce cheval trébuche ſouvent. Cette pierre m'a fait trébucher.*

On dit proverbialement, *qui trébuche & ne tombe point avance ſon chemin.*

On dit figurément, *trébucher dans une affaire ;* pour dire, broncher, faire un faux pas dans une affaire.

TRÉBUCHER, ſignifioit auſſi autrefois tomber ; mais en ce ſens il eſt vieux.

On dit cependant encore figurément dans cette acception, *trébucher du faîte des grandeurs.*

TRÉBUCHER, en matière de poids, ſe dit d'une choſe qui emporte par ſa peſanteur celle contre laquelle elle eſt peſée. *Ce ducat a été rogné, il ne trébuche pas. Il faut que les guinées & les louis d'or trébuchent.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième longue ou brève. *Voyez* VERBE.

TRÉBUCHET ; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de petite machine pour attraper des oiſeaux. C'eſt une cage dont la partie ſupérieure eſt couverte & arrêtée ſi délicatement, que pour peu qu'on y touche, le reſſort ſe lâche & la ferme, enſorte que l'oiſeau qui le fait lâcher en entrant dans cette cage pour y prendre du grain que l'on y a mis pour amorce, ſe trouve pris & ne peut plus en ſortir.

On prend des compagnies entières de perdreaux ſous un trébuchet qui eſt une cage ſans fond, de ſimple oſier que l'on tend à peu près comme une ſouricière, avec une marchette dont un bout eſt attaché de long par une ficelle au bas d'un des côtés de la cage, & à l'autre bout de la marchette qui eſt plus longue que la cage n'eſt large. On fait une coche qui arrête délicatement la fourchette ſur laquelle la cage eſt tendue ; on met du grain par terre au milieu par tas, afin que

Digitized by Google

les perdrix montant les unes sur les autres pour prendre le grain avec avidité, touchent la marchette & détendent la cage ; on couvre cette cage de feuilles, pour qu'elle ne soit point apperçue. Il faut quelques jours avant de tendre la cage, laisser les perdrix s'accoutumer à venir prendre du grain dans cet endroit.

On dit figurément & proverbialement, *prendre quelqu'un au trébuchet ;* pour dire, l'engager par adresse, par de belles apparences, à faire une chose qui lui est désavantageuse ou qui est contraire à ce qu'il avoit résolu.

TRÉBUCHET, signifie aussi, une petite balance pour peser des monnoies, ou autres choses qui ne pèsent pas beaucoup. *Ce trébuchet est juste.*

TRÉBUR ; bourg d'Allemagne, dans le comté de Catzenellenbogen, entre Mayence & Oppenheim. Il est remarquable par deux Conciles qui y ont été tenus en 811 & 1031. C'étoit autrefois une ville considérable.

TRÈCHEUR ou TRESCHEUR ; substantif masculin & terme de Blason. Espèce d'orle, qui n'a néanmoins que la moitié de sa largeur. Il y en a de simples & de doubles, quelquefois fleuronnés & contre-fleuronnés, & quelquefois fleurdelisés comme celui du Royaume d'Écosse.

On prononce & l'on devroit écrire *trékeur.*

TRÈFLE ; substantif masculin. *Trifolium.* Plante dont on distingue plusieurs espèces : les principales sont le *trèfle vulgaire* ou *des prés*, le *petit trèfle des champs*, & le *trèfle odorant* ou *des jardins.*

Le *trèfle vulgaire* croît par-tout, dans les prés, dans les pâturages, aux lieux humides & marécageux ; sa racine est presque grosse comme le petit doigt, ronde, longue, ligneuse, rampante & fibreuse : elle pousse des tiges à la hauteur d'environ un pied & demi, grêles, cannelées, quelquefois un peu velues, en partie droites, & en partie couchées par terre : ses feuilles sont les unes rondes, les autres oblongues, attachées trois ensemble à une même queue, marquées au milieu d'une tache blanche ou noire, qui a presque la figure d'une lune : ses fleurs naissent en Avril, Mai & Juin, aux sommités des tiges, d'une seule pièce, ressemblantes aux fleurs légumineuses, disposées en tête ou en épi court & gros, de couleur purpurine, empreintes au fond d'un suc mielleux, doux & agréable, d'une saveur légèrement astringente, & d'une odeur qui n'est pas désagréable : les abeilles sont fort friandes de ce suc ; à ces fleurs succèdent de petites capsules rondes, enveloppées chacune d'un calice, & terminées par une longue queue, lesquelles contiennent chacune une semence qui a la figure d'un petit rein, & qui pour être estimée, doit avoir une couleur verdâtre avec une teinte de rouge : elle doit aussi aller au fond de l'eau.

Cette plante nommée en anglois *clover*, est une plante fort estimée pour l'amélioration qu'elle donne au terrain argilleux sur lequel elle croît, pour la bonté de son foin & pour le mérite de sa graine. C'est une des plus excellentes nourritures pour engraisser toutes les espèces de bestiaux qui broutent l'herbe. Ce fourrage échauffe beaucoup moins que la luzerne : on peut le faucher plusieurs fois dans l'année, quand il est cultivé dans un terrain favo-

Digitized by Google

rable, un peu gras & humide. On en ſeme la graine vers le mois de Mars, ou au commencement d'Avril : on doit le couper quand il eſt en fleur & non plutôt ; cette plante eſt dans toute ſa force à la troiſième année.

En Médecine on eſtime cette plante rafraîchiſſante, adouciſſante & propre contre les inflammations ; la décoction eſt utile aux femmes ſujettes aux fleurs blanches : on en diſtille une eau qui eſt eſtimée propre à diſſiper la rougeur des yeux.

Le *petit trèfle des champs* croît abondamment dans les champs parmi les blés : ſa tige devient plus haute ou plus baſſe, ſuivant que les terres ſont plus ou moins graſſes : ſa racine eſt menue, ligneuſe, fibreuſe, tortue, blanche & annuelle ; ſes tiges ſont hautes d'environ un demi-pied, rameuſes, droites & couvertes d'un duvet blanchâtre : ſes feuilles naiſſent trois à trois ſur une queue, plus petites que les précédentes, lanugineuſes, blanchâtres, ſur-tout au revers : ſes fleurs qui paroiſſent vers la fin de l'été & qui durent juſqu'en Octobre, ſont petites, blanches, attachées à des épis lanugineux & mollets : à ces fleurs ſuccédent des capſules qui contiennent chacune une petite ſemence rougeâtre.

Cette plante eſt d'une ſaveur aſtringente : elle convient dans les dévoiemens dyſſenteriques, dans les maux de gorge & pour les hernies. Lémery dit que la graine mêlée parmi le blé & écraſée au moulin, rend le pain rougeâtre.

Le *trèfle odorant* ou *des jardins* croît abondamment dans les pays chauds, en Candie, en Sicile, aux environs de Montpellier & de Narbonne, ſur les côteaux pierreux voiſins de la mer : on le cultive auſſi ici dans les jardins des curieux, où il fleurit en Juin, Juillet & Août : il peut ſupporter le froid d'un hiver ordinaire ; ſa racine eſt dure, ligneuſe & fibreuſe : elle pouſſe une eſpèce de ſous-arbriſſeau à la hauteur d'environ deux pieds, diviſé en pluſieurs branches roides, cannelées, blanchâtres, velues, viſqueuſes au toucher & d'une odeur forte de bitume ; ſes fleurs naiſſent aux ſommités de la tige & des rameaux, diſpoſées en tête oblongue, de couleur pourpre violette, légumineuſes : à ces fleurs ſuccédent des capſules enveloppées de leur calice, qui contiennent une ſemence rude, pointue, noirâtre, de même odeur que le reſte de la plante & d'un goût de drogue. Jean Bauhin aſſure que la graine de ce trèfle venue d'Irlande, & ſemée en Allemagne, donne une plante d'odeur bitumineuſe ; mais que la graine d'Allemagne ſemée de nouveau produit une plante qui n'a ni ſaveur ni odeur.

Ce trèfle nous fournit un aſſez bon remède intérieur contre le cancer. Son ſuc, donné à la doſe d'une cuillerée dans trois verres d'eau, eſt excellent pour corriger l'humeur qui produit le virus cancéreux. L'huile tirée par expreſſion de la graine de trèfle odorant & employée en onction, eſt fort eſtimée pour les parties affligées de la paralyſie.

TRÈFLE D'EAU. *Voyez* MÉNIANTHE.

TRÈFLE, eſt auſſi une des quatre couleurs d'un Jeu de cartes, & s'appelle ainſi à cauſe que les cartes de cette couleur ſont marquées d'une figure de trèfle. *Roi de trèfle. As de trèfle. Sept de trèfle. Il tourne trèfle. Jouez vos trèfles. Il a les trèfles.*

TRÉFLÉ, ÉE ; adjectif & terme de

Blaſon, qui ſe dit des croix dont les extrémités ſont terminées en trèfle.

TRÉFONCIER; ſubſtantif maſculin & terme de Coutume. Seigneur qui poſſède des bois ſujets aux droits de tiers & danger.

TRÉGUIER; ville épiſcopale de France, en Bretagne, près de la mer, à onze lieues, nord-oueſt, de Saint-Brieux, & vingt-cinq, nord-eſt, de Breſt.

Le Chapitre de la Cathédrale eſt compoſé de cinq Dignitaires, qui ſont le Chantre, le Tréſorier, deux Archidiacres & un Écolâtre, & de douze Chanoines. Les uns & les autres ſont à la nomination du Pape & de l'Évêque, ſelon la partition des mois. Quand l'Évêque a obtenu du Pape l'indult de l'alternative, il peut préſenter pendant ſix mois à ces bénéfices; quand il ne l'a pas, il ne peut nommer qu'aux bénéfices qui vaquent dans les mois de Mars, Juin, Septembre & Décembre.

Le commerce de cette Ville conſiſte particulièrement en grains, en fils, en bétail, & ſur-tout en chevaux. On enleve du ſeul port de Tréguier, ſur des vaiſſeaux marchands du lieu ou des environs, plus de deux mille tonneaux de froment, année commune, dont une grande partie pour Breſt, Bordeaux & autres villes du Royaume, & même pour l'étranger. Le port de Tréguier eſt un des ports de la Province privilégié pour l'exportation des grains à l'étranger.

L'exportation des chanvres eſt auſſi très-conſidérable, & d'une grande reſſource pour les magaſins de Breſt & les Armateurs de Saint-Malo, ſur tout en temps de guerre. Il y a eu des temps où le Roi a fait enlever pour plus de trois millions de chanvres pour les magaſins de Breſt.

Le diocèſe de Tréguier eſt très-fertile en lins & en fils; & le canton de Tréguier fournit la plus grande partie des fils & des lins que l'on conſomme dans les manufactures de la Province: on en envoye auſſi aux manufactures de Rouen. Il ſe tient à Tréguier une foire qui commence le lendemain de la Fête-Dieu, & qui dure quinze jours. Elle eſt conſidérable, & attire quantité de Marchands & d'Étrangers.

TREILLAGE; ſubſtantif maſculin. Aſſemblage de perches ou d'échalas poſés & liés l'un ſur l'autre par petits carrés, pour faire des berceaux, des paliſſades ou des eſpaliers dans les jardins. Il y en a auſſi qui ſont ſoutenus par des barreaux de fer, & qui ne ſervent point à des paliſſades ni à des eſpaliers.

On ſe ſert beaucoup de *treillages* en Angleterre & en Hollande. On les peint toutes les années en vert & à l'huile, autant pour les décorer que pour les conſerver. Pour les rendre plus ſolides, on y met des barres de fer de diſtance en diſtance qui en font le bâti.

On fait des treillages à différentes mailles, c'eſt-à-dire, à mailles de huit ſur neuf pouces de large, de ſix ſur cinq, de quatre ſur cinq, & de quatre pouces de longueur en tous ſens; c'eſt ſelon les ouvrages qu'on veut avoir, & l'argent qu'on y veut dépenſer. Les treillages à petites mailles regardent les beaux bereeaux; on en fait quelquefois des paliſſades en divers endroits où ils ſervent d'ornement. Les treillages de galleries, de portiques, de ſalles; en un mot les beaux ouvrages en ce genre ſont ornés de colonnes,

Digitized by Google

de pilaſtres, de corniches, de frontons, montans, panneaux, vaſes, conſoles, couronnemens, dômes & lanternes.

On appelle *colonne de treillage*, une colonne à jour dont le fût eſt de fer & d'échalas; la baſe auſſi-bien que le chapiteau eſt de bois de boiſſeau, contourné ſelon les profils. Cette colonne ſert à décorer les portiques de treillage.

TREILLE; ſubſtantif féminin. Eſpèce de berceau ou de couvert fait de ceps de vigne entrelacés & ſoutenus ordinairement par des pièces de bois, des perches, ou des barreaux de fer. *Une treille de charpente.*

On dit auſſi, *une treille de verjus, de muſcat*; pour dire, une treille chargée de verjus, de muſcat. *Dormir à l'ombre d'une treille.*

On appelle poëtiquement toute ſorte de vin, *le jus de la treille.*

TREILLE, ſe dit auſſi de certains ceps de vigne haut montés contre une muraille ou contre un arbre. *Cette treille eſt chargée de raiſins.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

TREILLIS; ſubſtantif maſculin. Aſſemblage de pluſieurs petites pièces de bois ou de fer, longues & étroites, paſſées les unes ſur les autres, & qui laiſſent pluſieurs loſanges ou carrés vides. *Un treillis de bois peint en vert. Ce treillis de fer eſt deſtiné pour le parloir des Religieuſes. Il a fait mettre des treillis de laiton à ſes fenêtres.*

TREILLIS, ſe dit auſſi d'une ſorte de toile gommée, liſſée & luiſante. *Du treillis noir. La pièce de treillis a environ ſix aunes.*

TREILLIS, ſe dit encore d'une eſpèce de groſſe toile de chanvre très-forte dont on fait des ſacs, & dont s'habillent les payſans, les manœuvres, &c. *Acheter du treillis pour faire des ſacs.*

TREILLISSÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* TREILLISSER.

TREILLISSÉ, en termes de Blaſon, ſignifie la même choſe que fretté, mais plus ſerré.

BARDONANCHE, en Dauphiné, d'argent treilliſſé de gueules, cloué d'or.

TREILLISSER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Garnir de treillis, ſoit de fer, ſoit de bois. *Treilliſſer un parloir.*

TREIZE; adjectif numéral des deux genres. *Tredecim.* Nombre qui contient douze & un, ou dix & trois. *La garniſon étoit compoſée de treize mille hommes. Elle a treize ans. Je lui ai prêté treize louis.*

Il ſignifie quelquefois treizième. *Le Cardinal de Richelieu gouvernoit ſous Louis treize.*

Il s'emploie quelquefois ſubſtantivement. *Il partit le treize du mois paſſé.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

TREIZIÈME; adjectif des deux genres. *Decimus tertius.* Nombre d'ordre qui contient treize unités, & qui ſuit le douzième. *Le treizième volume. Il vivoit dans le treizième ſiècle.*

TREIZIÈME, s'emploie auſſi ſubſtantivement, & ſignifie la treizième partie d'un tout. *Il eſt intéreſſé pour un treizième dans cette affaire.*

TREIZIÈME, ſignifie quelquefois le treizième denier du prix de l'acquiſition d'un fonds qu'on paye en quelques coutumes au Seigneur de qui le fonds relève. *Le treizième en Normandie eſt ce qu'on appelle lods & ventes en d'autres coutumes.*

TREIZIÈME, ſe dit encore en Muſique

Digitized by Google

d'un intervalle qui forme l'octave de la ſixte ou la ſixte de l'octave. Il eſt ainſi appelé parcequ'il eſt formé de douze degrés diatoniques, c'eſt-à-dire de treize ſons.

TREIZIÈMEMENT ; adverbe. En treizième lieu.

TRÉLINGAGE ; ſubſtantif maſculin & terme de Marine. Cordage qui finit par pluſieurs branches, comme ſont les pattes de bouline.

On appelle *trélingage des haubans* pluſieurs tours de cordes qui ſont aux grands haubans ſous les hunes, afin de les mieux unir & de leur donner plus de force.

TRÉLINGUER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Terme de Marine. Faire uſage d'un cordage à pluſieurs branches. *On trélingue durant l'orage.*

TRÉMA ; adjectif de tout genre & de tout nombre. Il ſe dit d'une voyelle accentuée de deux points qui avertiſſent que cette voyelle doit être ſéparée de la précédente dans la prononciation. Ces deux points ne ſe mettent que ſur les voyelles *e*, *i* & *u*, comme dans ces mots, *poëte*, *naïf*, *aïeul*, *Saül*.

On dit, un *ë tréma*, un *ï tréma*, un *ü tréma*.

On le fait quelquefois ſubſtantif. *Le tréma n'eſt point uſité ſur l'a ni ſur l'o.*

TREMBLAIE ; ſubſtantif féminin. Lieu planté de trembles.

TREMBLANT, ANTE ; adjectif. *Tremens.* Qui tremble. *Ce criminel à la vue du Juge devint pâle & tremblant. Une voix tremblante & entrecoupée. Il a la main tremblante. Un pont tremblant.*

On appelle *pièce de bœuf tremblante*, une pièce de bœuf ſi groſſe & ſi entrelardée de graiſſe, qu'elle tremble au moindre mouvement.

TREMBLANT, ſe dit ſubſtantivement en termes d'Organiſtes d'une ſoupape poſée obliquement en travers du porte-vent, & qui modifie tellement les ſons des jeux de l'orgue, qu'ils paroiſſent trembler. *Un tremblant bien fait bat quatre fois par ſeconde.*

TREMBLE ; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de peuplier. *Voyez* PEUPLIER.

TREMBLEMENT ; ſubſtantif maſculin. Agitation de ce qui tremble. *Le tremblement des feuilles.*

TREMBLEMENT, ſe dit particulièrement en termes de Médecine pour déſigner une maladie qui conſiſte dans une violente agitation des membres en direction contraire, & qui provient du manque de ton & des efforts des parties attaquées pour reprendre ce ton.

Les Médecins diſtinguent deux eſpèces de tremblemens, qu'ils nomment *tremblement actif* & *tremblement paſſif*. Le tremblement actif eſt celui qui arrive dans les violentes paſſions, telles que la terreur, la colère, la joie ſubite, *&c.* On doit rapporter cet état à des mouvemens demi-convulſifs. Le tremblement paſſif eſt dû à une cauſe particuliere, & approche des affections demi-paralytiques ; mais les tremblemens paſſifs conſidérés comme maladie doivent être diſtingués de ceux qui ſont produits par des cauſes accidentelles, telles qu'eſt le tremblement qui ſuccède au bain dans une eau très-froide.

Cauſes. Les cauſes internes des tremblemens paſſifs conſidérés comme maladie ſont la flaccidité des nerfs, le relâchement du ton des parties, le manque ou le cours déréglé des eſprits animaux ; les cau-

Digitized by Google

ſes externes & accidentelles ſont en grand nombre, comme l'omiſſion des évacuations accoutumées, les trop grandes évacuations, les longues maladies qui ont précédé, l'abus des liqueurs ſpiritueuſes, les humeurs cacochimiques & mélancoliques, les trop grandes veilles, la débauche du vin & des femmes, les exhalaiſons minérales dans ceux qui travaillent aux mines, *&c.*

Pronoſtic. Le tremblement de naiſſance ou de vieilleſſe eſt incurable; en général plus le tremblement eſt confirmé par le temps, & moins aiſément peut-on y remédier. Le tremblement qui vient du travail des mines de mercure, admet rarement des remèdes, & fait craindre qu'il ne dégénère en paralyſie. Le tremblement qui vient de lui-même dans les femmes groſſes annonce d'ordinaire l'avortement ou l'accouchement prochain; celui qui ſuccède à l'accouchement & qui eſt cauſé par la ſuppreſſion des vidanges eſt très-dangereux, & occaſionne quelquefois l'épilepſie.

Méthode curative. L'abus des veilles, celui des plaiſirs de l'amour, les trop grandes évacuations du ſang & des humeurs, & la diète pouſſée trop loin, ſont autant de choſes qui épuiſent les eſprits, & qui produiſent en conſéquence des tremblemens; on les guérira en évitant toutes ces cauſes, en employant des alimens faciles à digérer, & propres à réparer les forces, en procurant le repos & le ſommeil, enfin en uſant des remèdes fortifians.

Le mouvement déſordonné des eſprits qui procède d'un long abus des liqueurs ſpiritueuſes, d'opiats & d'uſage d'antimoine, de mercure, de diſſolutions de plomb nous préſente autant de ſources de tremblemens preſque ſans remède, même en évitant les cauſes d'où ils naiſſent; mais le tremblement qui procède des boiſſons d'eaux chaudes, comme des infuſions de thé, de café, *&c.* ſe guérit en en quittant l'uſage, & en uſant des remèdes qui fortifient le ton des viſcères. Le tremblement des mains demande en particulier des frictions du bras, des poignets, qu'on lavera fréquemment avec de l'eau ferrée, chargée de décoctions de feuilles d'armoiſe, de ſauge, de marjolaine; les eſprits tirés de ces herbes & autres ſemblables remèdes nervins ſont utiles.

Les paſſions de l'ame qui par leur violence ont cauſé un grand tremblement dans des perſonnes pléthoriques, demandent la ſaignée s'il y a des ſignes d'inflammation, autrement les tremblemens de cette nature ceſſent d'eux-mêmes par le ſecours des rafraîchiſſans.

Les tremblemens qu'éprouvent fréquemment les perſonnes mobiles, & dont les nerfs ſont délicats, veulent être traités par les nervins anti-ſpaſmodiques. Les *oléoſacchara* de l'eſprit de lavande ou de fleur d'orange conviennent aux tremblemens des tempéramens pituiteux & phlegmatiques.

On employera les frictions & onctions d'onguent *martial* ou d'huiles nervines au dos, aux lombes & aux cuiſſes des perſonnes dont les jambes & les pieds ſouffrent de légers tremblemens.

On rétablira par les remèdes accoutumés toute ſuppreſſion de quelque humeur habituelle qui aura donné lieu au tremblement. Celle de la tranſpiration & de la ſueur par

Digitized by Google

par les diaphorétiques ; celle des hémorrhoïdes par les ſang-ſues ; celle des règles par la ſaignée, les emménagogues ; la rétention d'urine par la ſonde, les bains, les diurétiques, *&c.*

Les tremblemens qui doivent leur naiſſance à des humeurs portées au cerveau demandent une prompte révulſion & leur expulſion du corps par des purgatifs.

Les humeurs cacochimiques, ſcorbutiques qui produiſent le tremblement doivent être évacuées, corrigées ; enſuite on rétablira le ton des viſcères par des corroborans internes & externes, par les anti-putrides, par les frictions d'huile de caſtor & d'eſprits de plantes aromatiques.

Il réſulte de ce détail que tout tremblement eſt cauſé par le déréglement de l'action des ſolides ou des fluides qu'il faut rétablir pour en opérer la guériſon.

A l'égard du tremblement fébrile, il ſuppoſe une alternative de tenſion & de relaxation dans les muſcles ; il ſuppoſe auſſi des cauſes qui ſe ſuccédant les unes aux autres, tendent & relâchent les muſcles promptement & involontairement ; la circulation du liquide artériel & du ſuc nerveux, tantôt continuée, & tantôt interrompue, & par conſéquent le cours de ces deux fluides ſuſpendu, tantôt au commencement, & tantôt ſur la fin de la maladie ; enfin leur longue abſence à la ſuite d'une grande déperdition.

Si le tremblement dure long-temps, il forme des obſtacles à la circulation des humeurs, & produit les vices qui en ſont des ſuites. De là on peut tirer ſon diagnoſtic & ſon pronoſtic.

Les accès de fièvres intermittentes & rémittentes, & ſurtout de la fièvre quarte, commencent par le tremblement qui ceſſe de lui-même, & eſt ſuccédé par la chaleur ; celui qui ſubſiſte encore après la guériſon de la maladie, doit être regardé comme l'effet de la débilité du corps.

Les tremblemens offrent des pronoſtics différens dans les fièvres continues, ardentes, aiguës, inflammatoires, ainſi, par exemple 1°. les tremblemens qui paroiſſent au commencement de ces ſortes de fièvres n'annoncent aucun danger, dès qu'ils ne ſont pas durables. 2°. Mais les tremblemens qui augmentent avec le mal, préſagent ordinairement le délire, les convulſions, & autres maux de tête, ſi l'on n'y remédie par la ſaignée, les purgatifs, l'écoulement du ventre. 3°. Ceux qui viennent dans un jour critique avec d'autres bons ſignes, annoncent une criſe ; autrement ils déſignent une triſte métaſtaſe & la mort, ſi d'autres ſignes fâcheux les accompagnent. 4°. Dans le déclin du mal & la deſtruction des forces ils ſont toujours mauvais, car alors ils proviennent de la corruption des humeurs, de quelqu'autre fâcheuſe métamorphoſe, de l'engorgement ſpaſmodique du cerveau, *&c.*

La méthode curative des tremblemens fébriles conſiſte à rétablir l'égalité de la circulation & de la preſſion du ſang artériel & des eſprits, de l'un contre les parois des artères, & des autres ſur les fibres motrices : c'eſt ce qu'on peut faire au commencement de la maladie par l'uſage des remèdes qui diſſipent la lenteur, qui rétabliſſent les forces ; & à la fin par ceux qui peuvent réparer en peu de temps

Digitized by Google

les liquides qu'on a perdus, & fortifier les fibres & les viscères.

On appelle *tremblement de terre*, les secousses qui ébranlent violemment la terre.

Il y a, dit M. de Buffon, deux espèces de tremblemens de terre; les uns causés par l'action des feux souterrains & par l'explosion des volcans, qui ne se font sentir qu'à de petites distances & dans les temps que les volcans agissent, ou avant qu'ils s'ouvrent; lorsque les matières qui forment les feux viennent à fermenter, à s'échauffer & à s'enflammer, le feu fait effort de tous côtés, & s'il ne trouve pas naturellement des issues, il souleve la terre & se fait un passage en la rejetant, ce qui produit un volcan dont les effets se répetent & durent à proportion de la quantité des matières inflammables Si la quantité des matières qui s'enflamment est peu considérable, il peut arriver un soulevement & une commotion, un tremblement de terre, sans que pour cela il se forme un volcan; l'air produit & raréfié par le feu souterrain, peut aussi trouver de petites issues par où il s'échappera, & dans ce cas il n'y aura encore qu'un tremblement sans éruption & sans volcan; mais lorsque la matière enflammée est en grande quantité, & qu'elle est resserrée par des matières solides & compactes, alors il y a commotion & volcan, mais toutes ces commotions ne font que la première espèce des tremblemens de terre, & elles ne peuvent ébranler qu'un petit espace. Une éruption très-violente de l'Etna causera, par exemple, un tremblement de terre dans toute l'île de Sicile, mais il ne s'étendra jamais à des distances de 3 ou 400 lieues. Lorsque dans le mont Vésuve, il s'est formé quelques nouvelles bouches à feu, il s'est fait en même temps des tremblemens de terre à Naples & dans le voisinage du volcan; mais ces tremblemens n'ont jamais ébranlé les Alpes & ne se sont pas communiqués en France ou aux autres pays éloignés du Vésuve; ainsi les tremblemens de terre produits par l'action des volcans, sont bornés à un petit espace; c'est proprement l'effet de la réaction du feu, & ils ébranlent la terre, comme l'explosion d'un magasin à poudre produit une secousse & un tremblement sensible à plusieurs lieues de distance.

Mais il y a une autre espèce de tremblement de terre bien différente pour les effets & peut-être pour les causes. Ce sont les tremblemens qui se font sentir à de grandes distances, & qui ébranlent une longue suite de terrein, sans qu'il paroisse aucun nouveau volcan ni aucune éruption. On a des exemples de tremblemens de terre qui se sont fait sentir en même temps en Angleterre, en France, en Allemagne, jusqu'en Hongrie; ces tremblemens s'étendent beaucoup plus en longueur qu'en largeur, ils ébranlent une bande ou une zone de terrein avec plus ou moins de violence en différens endroits; ils sont presque toujours accompagnés d'un bruit sourd, semblable à celui d'une grosse voiture qui rouleroit avec rapidité.

Pour bien entendre quelles peuvent être les causes de cette espèce de tremblement, il faut se souvenir que toutes les matières inflammables & capables d'explosion produisent, comme la poudre, par l'inflammation, une grande quantité d'air; que cet air produit par la

Digitized by Google

feu eſt dans l'état d'une très-grande raréfaction, & que par l'état de compreſſion où il ſe trouve dans le ſein de la terre, il doit produire des effets très-violens. Suppoſons donc qu'à une profondeur très-conſidérable, comme à cent ou deux cens toiſes, il ſe trouve des pyrites & d'autres matières ſulfureuſes, & que par la fermentation produite par la filtration des eaux ou par d'autres cauſes elles viennent à s'enflammer, & voyons ce qui doit arriver; d'abord ces matières ne ſont pas diſpoſées régulièrement par couches horiſontales, comme le ſont les matières anciennes qui ont été formées par le ſédiment des eaux, elles ſont au contraire dans les fentes perpendiculaires, dans les cavernes au pied de ces fentes, & dans les autres endroits où les eaux peuvent agir & pénétrer. Ces matières venant à s'enflammer, produiront une grande quantité d'air, dont le reſſort comprimé dans un petit eſpace, comme celui d'une caverne, non-ſeulement ébranlera le terrein ſupérieur, mais cherchera des routes pour s'échapper & ſe mettre en liberté. Les routes qui ſe préſentent ſont les cavernes & les tranchées formées par les eaux & par les ruiſſeaux ſouterrains; l'air raréfié ſe précipitera avec violence dans tous ces paſſages qui lui ſont ouverts, & il formera un vent furieux dans ces routes ſouterraines, dont le bruit ſe fera entendre à la ſurface de la terre, & en accompagnera l'ébranlement & les ſecouſſes; ce vent ſouterrain produit par le feu s'étendra tout auſſi loin que les cavités & tranchées ſouterraines, & cauſera un tremblement plus ou moins violent à meſure qu'il s'éloignera du foyer, & qu'il trouvera des paſſages plus ou moins étroits; ce mouvement ſe faiſant en longueur, l'ébranlement ſe fera de même, & le tremblement ſe fera ſentir dans une longue zone de terrein; cet air ne produira aucune éruption, aucun volcan, parce qu'il aura trouvé aſſez d'eſpace pour s'étendre, ou bien parcequ'il aura trouvé des iſſues, & qu'il ſera ſorti en forme de vent & de vapeur; & quand même on ne voudroit pas convenir qu'il exiſte en effet des routes ſouterraines par leſquelles cet air & ces vapeurs ſouterraines peuvent paſſer, on conçoit bien que dans le lieu même où ſe fait la première exploſion, le terrein étant ſoulevé à une hauteur conſidérable, il eſt néceſſaire que celui qui avoiſine ce lieu, ſe diviſe & ſe fende horiſontalement pour ſuivre le mouvement du premier, ce qui ſuffit pour faire des routes qui, de proche en proche, peuvent communiquer le mouvement à une très grande diſtance; cette explication s'accorde avec tous les phénomènes. Ce n'eſt pas dans le même inſtant ni à la même heure qu'un tremblement de terre ſe fait ſentir en deux endroits diſtans, par exemple, de cent ou de deux cens lieues; il n'y a point de feu ni d'éruption au dehors par ces tremblemens qui s'étendent au loin, & le bruit qui les accompagne preſque toujours, marque le mouvement progreſſif de ce vent ſouterrain. On peut encore confirmer ce que nous venons de dire, en le liant avec d'autres faits; on ſait que les mines exhalent des vapeurs; indépendamment des vents produits par le courant des eaux, on y remarque ſouvent des courans d'un air mal ſain & des vapeurs ſuffocantes. On ſait auſſi qu'il y a ſur la

Digitized by Google

terre des trous, des abîmes, des lacs profonds qui produiſent des vents, comme le lac de Boleſſa en Bohème.

Quant aux effets des tremblemens de terre, il ſont quelquefois terribles. Nous en avons rapporté de funeſtes exemples en parlant des villes de Lima & de Liſbonne; en voici quelques autres.

Il y avoit autrefois près du port de Piſco au Pérou, une ville célébre ſituée ſur le rivage de la mer, mais elle fut preſqu'entièrement ruinée & déſolée par le tremblement de terre qui arriva le 19 Octobre 1682; car la mer ayant quitté ſes bornes ordinaires, engloutit cette ville malheureuſe, qu'on a tâché de rétablir un peu plus loin à un bon quart de lieue de la mer.

Poſidonius, cité par Strabon dans ſon premier livre, rapporte qu'il y avoit une ville en Phénicie ſituée auprès de Sidon, qui fut engloutie par un tremblement de terre, & avec elle le territoire voiſin & les deux tiers même de la ville de Sidon, & que cet effet ne ſe fit pas ſubitement, de ſorte qu'il donna le temps à la plupart des habitans de fuir; que ce tremblement s'étendit preſque par toute la Syrie & juſqu'aux îles Cyclades, & en Eubée où les fontaines d'Aréthuſe tarirent tout à coup, & ne reparurent que pluſieurs jours après par de nouvelles ſources éloignées des anciennes, & ce tremblement ne ceſſa pas d'agiter l'île, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, juſqu'à ce que la terre ſe fût ouverte dans la campagne de l'Épaute, & qu'elle eût rejeté une grande quantité de terre & de matières enflammées. Pline rapporte que ſous le règne de Tibère il arriva un tremblement de terre qui renverſa douze villes d'Aſie.

Saint Auguſtin dit que par un très-grand tremblement de terre il y eut cent villes renverſées dans la Libye. Du temps de Trajan la ville d'Antioche & une grande partie du pays adjacent furent abîmées par un tremblement de terre; & du temps de Juſtinien, en 528, cette ville fut une ſeconde fois détruite par la même cauſe avec plus de 40000 de ſes habitans, & 60 ans après, du temps de St Grégoire, elle eſſuya un troiſième tremblement avec perte de 60000 de ſes habitans. Du temps de Saladin, en 1182, la plupart des villes de Syrie & du royaume de Jéruſalem, furent détruites par la même cauſe. Dans la Pouille & dans la Calabre il eſt arrivé plus de tremblemens de terre qu'en aucune autre partie de l'Europe; du temps du Pape Pie II, toutes les Égliſes & les palais de Naples furent renverſés, & il y eut près de 30000 perſonnes de tuées, & tous les habitans qui reſtèrent furent obligés de demeurer ſous des tentes juſqu'à ce qu'ils euſſent rétabli leurs maiſons. En 1629 il y eut des tremblemens de terre dans la Pouille, qui firent périr 7000 perſonnes; & en 1638 la ville de Sainte Euphémie fut engloutie, & il n'eſt reſté en ſa place qu'un lac de fort mauvaiſe odeur; Raguſe & Smyrne furent auſſi preſqu'entièrement détruites. Il y eut en 1692 un tremblement de terre qui s'étendit en Angleterre, en Hollande, en Flandre, en Allemagne, en France, & qui ſe fit ſentir principalement ſur les côtes de la mer & auprès des grandes rivières; il ébranla au moins 2600 lieues carrées, il ne dura que deux

Digitized by Google

minutes, le mouvement étoit plus considérable dans les montagnes que dans les vallées. En 1688, le dix de Juillet, il y eut un tremblement de terre à Smyrne qui commença par un mouvement d'occident en orient; le château fut renversé d'abord, les quatre murs s'étant entr'ouverts & enfoncés de six pieds dans la mer; ce château, qui étoit un isthme, est à présent une véritable île éloignée de la terre d'environ 100 pas, dans l'endroit où la langue de terre a manqué; les murs qui étoient du couchant au levant sont tombés, ceux qui alloient du nord au sud sont restés sur pied; la ville, qui est à dix milles du château, fut renversée presqu'aussi-tôt; on vit en plusieurs endroits des ouvertures à la terre, on entendit divers bruits souterrains; il y eut de cette manière cinq ou six secousses jusqu'à la nuit, la première dura environ une demi minute; les vaisseaux qui étoient à la rade furent agités, le terrein de la ville abaissé de deux pieds, il n'est resté qu'environ le quart de la ville, & principalement les maisons qui étoient sur des rochers: on a compté 15 ou 20 mille personnes accablées par ce tremblement de terre. Voyez *l'Histoire de l'Académie des Sciences ann.* 1688. En 1695, dans un tremblement de terre qui se fit sentir à Bologne en Italie, on remarqua comme une chose particulière, que les eaux devinrent troubles un jour auparavant. Voyez *l'Hist. de l'Acad. année* 1696.

Il se fit un si grand tremblement de terre à Tercére le 4 Mai 1614, qu'il renversa dans la ville d'Angra onze Églises & neuf Chapelles sans compter les maisons particulières, & dans la ville de Praya il fut si effroyable, qu'il n'y demeura presque pas une maison debout; & le 16 Juin 1628, il y eut un si horrible tremblement dans l'île de Saint Michel, que proche de-là la mer s'ouvrit & fit sortir de son sein, en un lieu où il y avoit plus de 150 toises d'eau, une île qui avoit plus d'une lieue & demi de long, & plus de 60 toises de haut. Il s'en étoit fait un autre en 1591, qui commença le 26 Juillet & dura dans l'île de St. Michel jusqu'au 12 du mois suivant; Tercére & Fayal furent agitées le lendemain avec tant de violence, qu'elles paroissoient tourner; mais ces affreuses secousses n'y recommencèrent que quatre fois, au lieu qu'à St-Michel elles ne cessèrent point un moment pendant plus de quinze jours; les Insulaires ayant abandonné leurs maisons qui tomboient d'elles-mêmes à leurs yeux, passèrent tout ce temps exposés aux injures de l'air. Une ville entière nommée *Villa-Franca*, fut renversée jusqu'aux fondemens, & la plupart de ses habitans écrasés sous les ruines. Dans plusieurs endroits les plaines s'éleverent en collines, & dans d'autres quelques montagnes s'applanirent & changerent de situation; il sortit de la terre une source d'eau vive qui coula pendant quatre jours, & qui parut ensuite sécher tout d'un coup; l'air & la mer encore plus agités, retentissoient d'un bruit qu'on auroit pris pour le mugissement de quantité de bêtes féroces; plusieurs personnes mouroient d'effroi. Il n'y eut point de vaisseaux dans les ports mêmes, qui ne souffrissent quelques atteintes dangereuses, & ceux qui étoient à l'ancre ou à la voile, à vingt lieues aux environs des îles furent encore plus maltraités. Les tremblemens

Digitized by Google

de terre ſont fréquens aux Açores ; vingt ans auparavant il en étoit arrivé un dans l'île de Saint-Michel, qui avoit renverſé une montagne fort haute. Voyez *l'Hiſtoire Générale des Voyages*. Il s'en fit un à Manille au mois de Septembre 1627, qui applanit une des deux montagnes qu'on appelle *Carvallos* dans la province de Cagayan. En 1645, la troiſième partie de la ville fut ruinée par un pareil accident, & trois cens perſonnes y périrent ; l'année ſuivante elle en ſouffrit encore un autre : les vieux Indiens diſent qu'ils étoient autrefois plus terribles, & qu'à cauſe de cela on ne bâtiſſoit les maiſons que de bois, ce que font auſſi les Eſpagnols depuis le premier étage.

L'an 1646, la montagne de l'île de Machian ſe fendit avec des bruits & un fracas épouvantables, par un terrible tremblement de terre, accident qui eſt fort ordinaire en ce pays là ; il ſortit tant de feux par cette fente, qu'ils conſumèrent pluſieurs Négreries avec les Habitans, & tout ce qui y étoit ; on voyoit encore l'an 1585, cette prodigieuſe fente, & apparemment elle ſubſiſte toujours ; on la nommoit l'*Ornière de Machian*, parce qu'elle deſcendoit du haut en bas de la montagne comme un chemin qui y auroit été creuſé, mais qui de loin ne paroiſſoit être qu'une ornière. *Voyez l'Hiſtoire de la Conquête des Moluques.*

L'Hiſtoire de l'Académie fait mention dans les termes ſuivans des tremblemens de terre qui ſe ſont faits en Italie en 1702 & 1703 : « les tremblemens commencèrent » en Italie, au mois d'Octobre » 1702, & continuèrent juſqu'au » mois de Juillet 1703 ; les pays » qui en ont le plus ſouffert, & » qui ſont auſſi ceux par où ils commencèrent, ſont la ville de Norcia avec ſes dépendances, dans » l'État Eccléſiaſtique, & la Province de l'Abruze : ces pays ſont » contigus & ſitués au pied de » l'Apennin du côté du midi.

» Souvent ces tremblemens ont » été accompagnés de bruits épouvantables dans l'air, & ſouvent » auſſi on a entendu ces bruits ſans » qu'il y ait eu de tremblemens, » le ciel étant même fort ſerein. » Le tremblement du 2 Février » 1703, qui fut le plus violent de » tous, fut accompagné du moins » à Rome, d'une grande ſérénité » du ciel & d'un grand calme dans » l'air ; il dura à Rome une demi-» minute, & à Aquila, capitale de » l'Abruze, trois heures. Il ruina » toute la ville d'Aquila, enſevelit » 5000 perſonnes ſous les ruines, » & fit un grand ravage dans les » environs.

» Communément les balancemens » de la terre ont été du nord au » ſud, ou à-peu-près, ce qui a été » remarqué par le mouvement des » lampes des Égliſes.

» Il s'eſt fait dans un champ deux » ouvertures, d'où il eſt ſorti avec » violence une grande quantité de » pierres qui l'ont entièrement cou-» vert & rendu ſtérile ; après les » pierres il s'élança de ces ouver-» tures deux jets d'eau qui ſurpaſ-» sèrent beaucoup en hauteur les » arbres de cette campagne, qui » durèrent un quart-d'heure, & » inondèrent juſqu'aux campagnes » voiſines ; cette eau eſt blanchâtre, » ſemblable à l'eau de ſavon, & n'a » aucun goût.

» Une montagne qui eſt près de

Digitized by Google

» Sigillo, bourg éloigné d'Aquila » de vingt-deux milles, avoit ſur » ſon ſommet une plaine aſſez gran- » de, environnée de rochers qui » lui ſervoient comme de murailles. » Depuis le tremblement du 2 Fé- » vrier, il s'eſt fait à la place de » cette plaine un gouffre de largeur » inégale, dont le plus grand dia- » mètre eſt de vingt-cinq toiſes, » & le moindre de vingt : on n'a » pu en trouver le fond, quoiqu'on » ait été juſqu'à trois cens toiſes. » Dans le temps que ſe fit cette » ouverture, on en vit ſortir des » flammes & enſuite une très-groſſe » fumée qui dura trois jours, avec » quelques interruptions.

» A Gênes, le premier & le 2 » Juillet 1703, il y eut deux petits » tremblemens, le dernier ne fut » ſenti que par des gens qui tra- » »ailloient ſur le Mole ; en même » temps la mer dans le port s'a- » baiſſa de ſix pieds, enſorte que » les galères touchèrent le fond, » & cette baſſe mer dura près d'un » quart-d'heure.

» L'eau ſoufrée qui eſt dans le » chemin de Rome à Tivoli, s'eſt » diminuée de deux pieds & demi » de hauteur, tant dans le baſſin » que dans le foſſé. En pluſieurs en- » droits de la plaine appelée *le Teſ- » tine*, il y avoit des ſources & des » ruiſſeaux d'eau qui formoient des » marais impraticables, tout s'eſt » ſéché. L'eau du lac appelé l'*Enfer* » a diminué auſſi de trois pieds en » hauteur ; à la place des anciennes » ſources qui ont tari, il en eſt » ſorti de nouvelles environ à une » lieue des premières ; enſorte qu'il » y a apparence que ce ſont les » mêmes eaux qui ont changé de » route ».

Le même tremblement de terre, qui en 1538 forma le *Monte di cinere*, auprès de Pouzzol, remplit en même temps le lac Lucrin de pierres, de terres & de cendres ; de ſorte qu'actuellement ce lac eſt un terrain marécageux.

Il y a des tremblemens de terre qui ſe font ſentir au loin de la mer. M. Shaw rapporte qu'en 1724, étant à bord de la Gazelle, vaiſſeau Algérien de 50 canons, on ſentit trois violentes ſecouſſes l'une après l'autre, comme ſi à chaque fois on avoit jeté d'un endroit fort élevé un poids de 20 ou 30 tonneaux ſur le leſt ; cela arriva dans un endroit de la Méditerranée, où il y avoit plus de deux cens braſſes d'eau ; il rapporte auſſi que d'autres avoient ſenti des tremblemens de terre bien plus conſidérables en d'autres endroits, & un entr'autres à 40 lieues, oueſt, de Lisbonne.

Schouten, en parlant d'un tremblement de terre qui ſe fit aux îles Moluques, dit que les montagnes furent ébranlées, & que les vaiſſeaux qui étoient à l'ancre ſur trente & quarante braſſes d'eau, ſe tourmentèrent comme s'ils ſe fuſſent donné des culées ſur le rivage, ſur des rochers ou ſur des bancs. « L'ex- » périence, continue-t-il, nous ap- » prend tous les jours que la même » choſe arrive en pleine mer où l'on » ne trouve point de fond, & que » quand la terre tremble, les vaiſ- » ſeaux viennent tout d'un coup à » ſe tourmenter juſques dans les » endroits où la mer étoit tran- » quille ».

TREMBLEMENT, en termes de muſique, ſe dit d'une ſorte de cadence précipitée qui ſe fait, ſoit en chantant, ſoit en jouant de quelqu'inſtrument. *Il faut faire un tremblement ſur cette note.*

Digitized by Google

TREMBLEMENT, ſe prend figurément pour une grande crainte. *Le juſte demeure dans la crainte & dans le tremblement.*

TREMBLER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Tremere.* Être agité, être mû par de fréquentes ſecouſſes. *Elle tremble de froid. Il trembloit de peur. La fièvre le fait trembler. La main lui tremblait. Le vent fait trembler les feuilles. Jupiter d'un ſeul branlement de tête faiſoit, diſent les Poëtes, trembler la terre & l'Olympe.*

TREMBLER, ſe dit auſſi des choſes qui ne ſont pas fermes, & qui s'ébranlent facilement. *Ce plancher tremble, il eſt dangereux de marcher deſſus. Nous paſſâmes ſur un pont qui tremblait.*

On dit populairement, *trembler la fièvre;* pour dire, être dans le friſſon de la fièvre. Dans cette phraſe il ſe prend activement.

TREMBLER, ſignifie figurément craindre, appréhender, avoir grande peur. *Xerxès fit trembler la Grèce. L'Aſie tremblait devant Alexandre. Je tremble de peur qu'elle n'en revienne pas.* Et dans le ſtyle familier, *je tremble qu'elle n'en revienne pas.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue ou brève. *Voy.* VERBE.

Les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont la ſyllabe précédente longue.

On prononce *tranbler.*

TREMBLEUR, EUSE; ſubſtantif. Celui, celle qui tremble. Il n'eſt guère uſité au propre; & il ſe dit au figuré, d'un homme trop circonſpect, trop craintif. *Il ne fera pas cette entrepriſe, c'eſt un tremblear.*

En Angleterre, on a donné le nom de *Trembleurs* à une ſecte appelée autrement les Quakers. *Voyez* ce mot.

TREMBLOTANT, ANTE; adjectif du ſtyle familier. Qui tremblote. *Elle eſt toute tremblotante de froid.*

TREMBLOTER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Subtremiſcere.* Terme du ſtyle familier & diminutif de trembler. *La pluie nous faiſoit trembloter.*

TRÉMÉCEN; province d'Afrique en Barbarie, au Royaume d'Alger, avec titre de Royaume, bornée au nord par la mer Méditerrannée, à l'eſt par la province appelée *Afrique*, au ſud par le Zara, à l'oueſt par le Royaume de Fez. Elle a plus de 150 lieues de long, & 50 dans ſa plus grande largeur. La plus grande partie de ce pays eſt ſèche, ſtérile & montagneuſe; il n'y a que du côté du nord, vers la mer, que l'on trouve des plaines abondantes en blé, en fruits & en pâturages. Trémécen en eſt la capitale; c'eſt une grande ville bâtie dans une belle plaine, entourée d'aſſez bonnes murailles, & peuplée de pauvres Arabes, de Maures & de Juifs. Elle étoit autrefois bien plus conſidérable qu'elle n'eſt, comme on le peut voir par ſes ruines.

TRÉMÉFACTION; vieux mot qui ſignifioit autrefois tremblement.

TRÉMENTER; vieux mot qui ſignifioit autrefois tourmenter.

TRÉMIE; ſubſtantif féminin. Sorte de grande auge carrée, fort large par le haut, & fort étroite par le bas, dans laquelle on met le blé qui tombe de-là entre les meules pour être réduit en farine. *Mettre du blé dans la trémie.*

Digitized by Google

TRÉMIE, se dit aussi d'une mesure dont on se sert pour le sel.

En termes de bâtimens, on appelle *bandes de trémie*, des bandes de fer qui servent à soutenir les âtres & les languettes des cheminées.

TRÉMION; substantif masculin. Pièce de bois qui soutient la trémie.

TREMITI; (les îles de) îles d'Italie, au Royaume de Naples, dans le golfe de Venise, à six lieues de la côte de la Capitanate. On en compte trois principales, la Caprara, S. Nicolo & S. Domingo.

TRÉMOILLE, ou TRÉMOUILLE, (Louis de la) Vicomte de Thouars, Prince de Talmond, &c. naquit en 1460, d'une des plus anciennes & des plus illustres maisons du Royaume. Il fit ses premières armes sous Georges de la Trémouille, Sire de Craon, son oncle. Il se signala tellement, que dès l'âge de ving-huit ans il fut nommé Général de l'armée du Roi, contre François, Duc de Bretagne, qui avoit donné retraite dans ses États à Louis, Duc d'Orléans, & à d'autres Princes ligués. La Trémouille remporta sur eux une victoire signalée, à Saint-Aubin du Cormier, le 28 Juillet 1488. Il y fit prisonnier le Duc d'Orléans, depuis Louis XII, & le Prince d'Orange. La prise de Dinant & de Saint-Malo furent les suites de cette glorieuse journée. Également habile dans le cabinet & à la tête des armées, il contribua beaucoup à la réunion de la Bretagne à la Couronne, en faisant conclure le mariage de la Duchesse Anne de Bretagne avec le Roi Charles VIII. Il fut envoyé en ambassade vers Maximilien, Roi des Romains, & vers le Pape Alexandre VI. Il avoit été fait Chevalier de l'Ordre du Roi & son premier Chambellan, & la bataille de Fornoue en 1495, lui mérita la charge de Lieutenant général des provinces de Poitou, Angoumois & Saintonge, Aunis, Anjou & Marche de Bretagne. Louis XII à son avénement à la Couronne, lui ayant donné le commandement de son armée en Italie, il conquit toute la Lombardie, & obligea les Vénitiens de lui remettre entre les mains Louis Sforce, Duc de Milan & le Cardinal son frère. Le Roi récompensa ses services en lui donnant le gouvernement de Bourgogne, puis la charge d'Amiral de Guyenne en 1502, & peu après celle d'Amiral de Bretagne. Il le choisit encore pour commander le corps de bataille où il étoit à la journée d'Aignadel, l'an 1509. La Trémouille fut malheureux au combat de Novarre donné contre les Suisses, l'an 1515, où il fut battu & blessé; mais il soutint vaillamment contre eux le siége de Dijon l'espace de six semaines. Il se trouva encore à la bataille de Marignan, donnée contre les Suisses en la même année 1515, défendit la Picardie contre les forces impériales & angloises, & s'étant rendu en Provence, il fit lever le siége de Marseille, que le Connétable de Bourbon, Général de l'armée de l'Empereur, y avoit mis l'an 1523. Enfin ayant suivi le Roi François I dans son malheureux voyage d'Italie, il finit glorieusement ses jours à la bataille de Pavie, le 24 Février 1525, âgé de 65 ans. Son corps fut apporté dans l'Église collégiale de Notre-Dame de Thouars qu'il avoit fondée. On l'honora du beau nom de *Chevalier sans reproche*. Guichardin lui donne celui de *premier*

Digitized by Google

Capitaine du monde, & Paul Jove ajoute qu'il fut *la gloire de ſon ſiècle & l'ornement de la monarchie Françoiſe.* Ce grand homme portoit pour deviſe une roue avec ces mots, *ſans ſortir de l'ornière.*

TRÉMOUSSEMENT; ſubſtantif maſculin. Action de trémouſſer. Il n'eſt guère uſité qu'en parlant des oiſeaux. *Le trémouſſement des ailes.*

TRÉMOUSSER; (ſe) verbe pronominal réfléchi de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Se remuer, s'agiter d'un mouvement vif & irrégulier. *Elle ſe trémouſſe quand elle danſe. Trémouſſez-vous donc, ma commere.*

SE TRÉMOUSSER, ſe dit figurément & familièrement, pour ſignifier, faire des démarches, prendre des ſoins, ſe donner beaucoup de mouvemens pour faire réuſſir une affaire. *C'eſt un objet eſſentiel pour lequel il faut ſe trémouſſer. Ce n'eſt qu'à force de ſe trémouſſer qu'on fait fortune.*

TRÉMOUSSER, s'emploie auſſi comme verbe neutre en parlant de certains mouvemens des oiſeaux. *Vois ces deux tourterelles, ſe chercher, s'approcher & trémouſſer des ailes.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième longue ou brève. *Voyez* VERBE.

TRÉMOUSSOIR; ſubſtantif maſculin. Machine de nouvelle invention propre à ſe donner du mouvement & de l'exercice ſans ſortir de la chambre.

TREMP; petite ville d'Eſpagne dans la Catalogne, au Marquiſat de Noguera.

TREMPE; ſubſtantif féminin. Action de tremper le fer ou l'acier pour les durcir. *Les ouvriers ont pluſieurs ſortes de trempes. Il entend la trempe du fer.*

TREMPE, ſe dit auſſi de la qualité que le fer & l'acier contractent quand on les trempe. *Ces outils ſont d'une bonne trempe.*

On dit figurément, *un eſprit de bonne trempe, d'une bonne trempe*; pour dire, un eſprit ferme & ſolide.

On dit d'une perſonne robuſte & bien conſtituée, que *c'eſt un corps d'une bonne trempe.*

TREMPÉ, ÉE, participe paſſif. *Voy.* TREMPER.

On dit de quelqu'un, qu'*il eſt tout trempé*, qu'*il a ſon habit tout trempé*; pour dire, qu'il a été extrêmement mouillé.

On dit auſſi d'une perſonne qui a beaucoup ſué, qu'*elle eſt toute trempée de ſueur.*

TREMPER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Imbuere.* Mouiller une choſe en la mettant dans quelque liqueur. *Tremper un linge dans de l'eau de vie. Tremper un biſcuit dans du vin.*

On dit, *tremper la ſoupe*; pour dire, verſer du bouillon ſur les ſoupes de pain.

On dit, *tremper du fer, de l'acier*; pour dire, le plonger tout rouge dans de l'eau ou autre liqueur préparée pour le durcir.

Voici, ſuivant M. de Juſti, la meilleure manière de tremper l'acier: on prendra une partie de corne, de cuir ou de pattes d'oiſeaux brûlés dans un vaiſſeau fermé; on y joindra une demi-partie de ſuie, & une demi-partie de ſel marin décrépité; on triturera ce mélange afin de le réduire en une poudre fine, puis on l'humectera avec du ſang de bœuf, au point de lui donner la conſiſtance d'une bouil-

Digitized by Google

lie liquide. On commencera par chauffer les pièces que l'on voudra tremper ; on les couvrira de ce mélange liquide, que l'on fera sécher sur un réchaux ; après quoi on mettra les pièces d'acier ainsi préparées dans la forge, de manière qu'elles soient tout entourées de charbons, & on les laissera devenir d'un rouge foncé ; après que les pièces auront ainsi rougi pendant une demi-heure, on fera aller le soufflet afin d'augmenter la force du feu ; & quand les pièces auront bien rougi, on les trempera dans la liqueur susdite. On assure qee cette manière de tremper est propre à faire des limes excellentes.

M. Laurœus dit que l'on peut avec succès tremper les outils d'acier délicats dans le jus d'ail : voici la manière dont cela se fait. On coupe des aux en petits morceaux ; on verse de l'eau de vie par-dessus ; on les laisse en digestion pendant vingt-quatre heures dans un lieu chaud ; au bout de ce temps on presse le tout au travers d'un linge, & on conserve la liqueur dans une bouteille bien bouchée, afin de s'en servir au besoin pour tremper les outils les plus délicats.

Si l'on veut que les ouvrages d'acier conservent de la flexibilité & se plient sans se casser, il sera bon de les tremper encore outre cela dans de l'huile ou de la graisse. Cette méthode se pratique aussi avec succès pour les aiguilles.

Quelques gens sont dans l'usage de tremper les ressorts de montres, de pendules & d'autres ouvrages d'acier dans du plomb fondu ; mais M. de Justi remarque avec raison que suivant les principes de la chimie, il est difficile de deviner le fruit que l'on peut tirer de cette méthode.

On dit que *la pluie a trempé la terre* ; pour dire, qu'il a plu abondamment, & que la terre en est pénétrée.

On dit, *tremper son vin* ; pour dire, y mettre de l'eau en assez grande quantité.

On dit figurément, *tremper ses mains dans le sang* ; pour dire, commettre un meurtre, ou seulement le conseiller, y consentir.

TREMPER, est aussi neutre, & signifie demeurer quelque temps dans l'eau ou dans une autre liqueur. *Il y a trois jours que ce cuir trempe dans l'eau. Faire tremper des pruneaux. Le linge trempe-t-il ?*

On dit figurément, qu'*une personne trempe dans un crime, dans une conspiration* ; pour dire, qu'elle en est complice. *On l'accuse d'avoir trempé dans ce complot, dans cet assassinat.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde longue ou brève. *Voy.* VERBE.

Les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont la syllabe précédente longue.

On prononce *tranper.*

TREMPLIN ; substantif masculin. Planche qui s'élève par une de ses extrémités sur un théâtre, & forme un plan incliné de douze ou quinze degrés, sur lequel les sauteurs courent pour s'élancer & faire des sauts périlleux. *Le grand saut du tremplin.*

TRENCHARD, (Jean) d'une maison ancienne d'Angleterre, naquit en 1669, & exerça des emplois importans. Il mourut en 1723, avec la réputation d'un homme habile dans le droit civil & dans la politique. Ses principaux ouvrages sont, 1°. *Argument qui fait voir*

Digitized by Google

qu'une armée ſubſiſtante eſt incompatible avec un gouvernement libre, & détruit abſolument la conſtitution de la Monarchie angloiſe. 2°. *Une petite hiſtoire des armées ſubſiſtantes en Angleterre.* 3°. *Une ſuite de lettres* ſous le nom de Caton, conjointement avec Thomas *Gordon* ſon ami. Tous ces écrits ſont en anglois.

TRENT; rivière d'Angleterre qui a ſa ſource dans le comté de Stafford, paſſe par les provinces de Derby, Nortingham & Lincoln, & ſe décharge dans l'Humber. Elle arroſe en paſſant Notingham, Newark & Ganesborough; c'eſt cette rivière qui diviſe l'Angleterre en deux parties, l'une ſeptentrionale, & l'autre méridionale.

TRENTAIN; terme dont on ſe ſert à la paume pour marquer que les joueurs ont chacun trente. *Vous êtes trentain. Quand les joueurs ont trente de part & d'autre, le marqueur crie, trentain.*

TRENTAINE; ſubſtantif féminin & terme collectif. Nombre de trente. *Cela vaut une trentaine de ſous. Il a une trentaine d'années.*

TRENTE; adjectif numéral de tout genre. *Triginta.* Nombre contenant trois fois dix. *Trente écus. Trente ſoldats. Trente perdrix.*

Au jeu de la paume, on appelle *trente*, la moitié d'un jeu qui eſt de quatre points, dont chacun vaut quinze.

On appelle *trente & quarante*, une ſorte de jeu de hazard qui ſe joue avec des cartes. *Il eſt défendu de jouer au trente & quarante. Elle a gagné vingt louis au trente & quarante.*

TRENTE; ville épiſcopale d'Italie, capitale du Trentin, dans la Marche Tréviſane; elle eſt ſituée ſur la rivière d'Etſch ou Adige, qu'on y paſſe ſur un pont, dans une plaine environnée de montagnes qui ſont preſque toute l'année couvertes de neige, à quatre milles du lac de Garde, à ſix de Bolzene, à huit de Veronne & à vingt-quatre d'Inſpruch.

La ville eſt ſéparée en deux quartiers, dont le plus grand eſt habité par les Italiens, & l'autre par les Allemands. Il y règne de grandes chaleurs en été, & pendant l'hiver un froid aſſez vif. La rivière & des torrens qui tombent des montagnes déſolent ſouvent cette ville par des débordemens. On y compte huit égliſes, dont trois paroiſſiales. Le chapitre de la cathédrale eſt compoſé de nobles & de lettrés qui ont droit d'élire leur Evêque.

La ville de Trente eſt fort ancienne. Strabon, Pline & Ptolémée en font mention. Elle dérive ſon nom de trois ruiſſeaux qui des montagnes voiſines entrent dans la ville, & la fondation en eſt attribuée aux anciens Toſcans. Après ceux-ci les Cénomans la doivent avoir réparée & élargie. Elle a obéi ſucceſſivement aux Goths, aux Lombards & aux Empereurs romains. Enſuite elle a fait partie du domaine des Ducs de Bavière. Aujourd'hui l'Evêque de Trente en eſt le ſeigneur pour le temporel & le ſpirituel. Il eſt Prince de l'Empire, & poſsède tout le comté de Trente avec pluſieurs bourgs & ſeigneuries, en vertu de la donation qui lui en fut faite l'an 1027, par l'Empereur Conrad II, & confirmée par les Empereurs Frédéric I & II. Il reconnoît pourtant pour ſon protecteur le Comte de Tirol, qui pendant la vacance du Siége,

Digitized by Google

envoie à Trente un gouverneur qui commande juſqu'à ce que l'Evêque ſoit élu.

Trente n'a guère qu'un mille d'Italie de circuit, & n'a rien dans ſon enceinte qui mérite d'être vu. Cette ville n'eſt fameuſe que par le Concile qui s'y eſt tenu dans le ſeizième ſiècle. Il commença l'an 1545, & ne finit que l'an 1563. Frapaolo, Vergas, Ranchin & MM. Dupuy en ont écrit l'hiſtoire. L'Egliſe où ce Concile a tenu ſes aſſemblées, s'appelle *Sainte Marie Majeure*; Elle eſt petite & bâtie d'un vilain marbre qui n'eſt que dégroſſi. On y voit dans un grand tableau le Concile repréſenté; mais ce tableau n'eſt pas le pendant de la *Meſſe Jules* de Raphaël. Aucun des grands acteurs du Concile n'y eſt caractériſé, pas même le Cardinal de Lorraine, qui y joua le plus grand rôle, & qui s'y rendit avec un train magnifique compoſé d'une quarantaine d'Evêques, & d'un grand nombre de Docteurs. Le Pape en conçut de l'ombrage, & ſaiſi de crainte, pria Philippe de le ſoutenir; mais la fortune le ſervit encore mieux, la mort du Duc de Guiſe rabaiſſa le courage du Cardinal. Il trouva convenable pour les intérêts de ſa maiſon de s'humaniſer avec ſa Sainteté; & relâchant de ſes grands deſſeins, il ne ſoutint dans le Concile ni les trente-quatre articles de réformation qu'il s'étoit propoſé d'appuyer, ni les droits de la Couronne, ni les libertés de l'Egliſe gallicane.

Le Comte de Luna, Ambaſſadeur d'Eſpagne, vouloit diſputer au Concile de Trente la préſéance aux Ambaſſadeurs du Roi; ceux-ci conſervèrent leur place, & l'Ambaſſadeur d'Eſpagne ſe vit réduit à ſe déplacer, & à ſe mettre entre le dernier Cardinal Prêtre & le premier Cardinal Diacre, pour ne pas être aſſis au-deſſous de l'Ambaſſadeur de France.

TRENTIÈME; adjectif des deux genres. Nombre d'ordre qui contient trente unités, & qui ſuit le vingt-neuvième. *La trentième perſonne. Le trentième louis qu'il perd. Elle eſt dans la trentième année de ſon âge.*

TRENTIÈME, eſt auſſi ſubſtantif, & ſignifie la trentième partie. *Il a un trentième dans cette manufacture.*

TRENTIN; pays d'Italie, borné au nord par le Tirol; au midi par le Vicentin, le Véronèſe, le Breſſan & le lac de Garde; au levant par le Feltrin & le Bellunèſe; au couchant encore par le Breſſan & le lac de Garde. Il eſt fertile en vin & en huile. Trente en eſt la capitale.

TRÉPAN; ſubſtantif maſculin. *Terebra.* Inſtrument de chirurgie avec lequel on cerne en rond & on enlève un morceau du crâne pour donner iſſue à quelque matière nuiſible. *Le Chirurgien avoit oublié ſon trépan.*

TRÉPAN, ſe dit auſſi de l'opération qui ſe fait avec cet inſtrument. Le trépan n'eſt pas également heureux par-tout. A Avignon & à Rome tous les trépanés guériſſent; à Paris il en meurt; mais les environs de cette ville ſont plus favorables. Ils périſſent tous à l'Hôtel-Dieu de Paris, probablement à cauſe de l'infection de l'air qui agit ſur les humeurs, & y occaſionne la putréfaction. Cette opération ſe pratique ordinairement à la ſuite des plaies ou des coups à la tête.

De tous les ſignes qui peuvent déterminer à trépaner, il n'y en a point de plus déciſifs que les frac-

Digitized by Google

tures & les enfoncemens du crâne; cependant il y a des exemples de bleſſés qui ont guéri dans quelques-uns de ces cas ſans avoir été trépanés. Mais ces obſervations ne doivent point en impoſer; on doit ſe défier de toute obſervation où l'on ne rapporte que le ſuccès ſans parler des indications qui peuvent y conduire. Ces obſervations nous inſtruiſent peu pour la pratique, ſur tout quand elles ſont contredites par d'autres qui l'emportent infiniment ſur elles. Les Obſervateurs éclairés ont remarqué qu'on ne pouvoit ſe diſpenſer de l'opération du trépan dans le cas de fracture que lorſque les pièces des os fracturés étoient écartées l'une de l'autre pour permettre la ſortie du ſang qui auroit pu s'épancher ſur la dure-mère Il y a des cas où l'écartement d'une ſuture voiſine de la fracture a diſpenſé de l'opération du trépan; mais ces cas méritent une attention ſingulière; car l'épanchement peut ſe faire des deux côtés de la ſuture, & alors l'évacuation ne peut ordinairement ſe faire que d'un côté, à cauſe que la dure-mère peut encore reſter adhérente vers le bord d'un des os écartés, & retenir le ſang qui ſeroit épanché ſous la portion de l'os à laquelle la dure-mère ſeroit reſtée attachée. Il faudra donc appliquer le trépan de ce côté malgré l'écartement de la ſuture. Toute cette doctrine eſt appuyée ſur des obſervations dont on ſent toute la conſéquence, & dont il réſulte qu'on peut dans certains cas s'écarter des règles les plus invariables de l'Art, mais qu'on ne doit le faire qu'avec beaucoup de connoiſſance & de circonſpection.

Il y a un autre cas bien plus embarraſſant, même pour les plus grands Maîtres; ce ſont les coups à la tête ſans léſion apparente aux os, ſouvent même ſans plaie ni contuſion aux chairs ni à la peau, leſquels ſont ſuivis d'épanchement ſous le crâne, & qui d'autres fois n'en cauſent point, quoiqu'ils ſoient accompagnés de circonſtances ou d'accidens qui donnent lieu d'en ſoupçonner. Les accidens qui arrivent dans les bleſſures de la tête où il n'y a point de fractures déterminent, lorſqu'ils ſont graves, pluſieurs Praticiens à trépaner; d'autres ſe contentent de combattre ces accidens par les ſaignées & les autres remèdes qui peuvent ſervir à les diſſiper. Les uns & les autres réuſſiſſent ſouvent; mais ils ſe trompent ſouvent auſſi. M. Queſnay, par l'uſage qu'il a ſu faire de différentes obſervations communiquées à l'Académie, découvre dans les ſuccès mêmes les circonſtances ou les particularités qui peuvent aider à diſtinguer les cas où l'on peut ſe déterminer le plus ſurement qu'il eſt poſſible ſur le parti qu'on doit prendre. La diſtinction des accidens en primitifs & en conſécutifs fait le principal fondement des dogmes que l'on poſe ſur cette matière. Les accidens conſécutifs preſcrivent l'opération du trépan, & ceux qui arrivent beaucoup de temps après le coup ſont les plus preſſans pour l'opération.

TRÉPANÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* TRÉPANER.

TRÉPANER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Faire l'opération du trépan à quelqu'un. *On fut obligé de le trépaner.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième longue ou bréve. *Voyez* VERBE.

Digitized by Google

TRÉPAS; ſubſtantif maſculin. *Obitus.* Décès, la mort de l'homme. Il n'eſt guère uſité dans le diſcours ordinaire; mais on l'emploie fort bien en poëſie & dans le ſtyle ſoutenu. *Furieux, il portoit par-tout l'horreur & le trépas.*

Et même en ce moment où ta bouche cruelle
Vient ſi tranquillement m'annoncer le trépas,
Ingrat, je doute encore ſi je ne t'aime pas.
RACINE.

On dit populairement, *aller de vie à trépas*; pour dire, mourir.

On appelle *trépas de Loire*, un Bureau de France où l'on fait payer le droit de la traite foraine à l'embouchure de la Sarre dans la Loire.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Voyez Décès pour les différences relatives qui en diſtinguent *trépas*, &c.

TRÉPASSÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* TRÉPASSER.

TRÉPASSÉ, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Dire la Meſſe pour les Trépaſſés. Il eſt auſſi pâle qu'un Trépaſſé.*

TRÉPASSEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois trépas.

TRÉPASSER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Obire.* Mourir, décéder, rendre l'ame. Il n'eſt guère uſité, & ne ſe dit que des perſonnes qui meurent de leur mort naturelle. *Elle vient de trépaſſer.*

Les temps compoſés ſe forment avec l'auxiliaire *être. Il eſt trépaſſé; elle étoit trépaſſée*, &c.

TRÉPIDATION; ſubſtantif féminin & terme d'Aſtronomie. Sorte de tremblement, de balancement. Il n'eſt d'uſage qu'en cette phraſe, *mouvement de trépidation*, qui eſt un mouvement par lequel les Anciens ont cru que le firmament étoit balancé du ſeptentrion au midi, & du midi au ſeptentrion.

TRÉPIED; ſubſtantif maſculin. Sorte d'uſtenſile de cuiſine qui a trois pieds, & qui ſert à divers uſages, comme à faire chauffer de l'eau dans des poêlons, dans des chaudrons, &c.

Parmi les anciens païens on appeloit *le trépied de Delphes, le trépied d'Apollon*, une eſpèce de ſiége à trois pieds ſur lequel la Prêtreſſe de Delphes s'aſſeyoit pour rendre les oracles.

Un trépied ſur les médailles romaines marque quelque ſacerdoce ou dignité ſacerdotale. Le trépied couvert ou non avec une corneille ou un dauphin eſt le ſymbole des Duumvirs députés pour garder les livres des oracles des Sibylles & pour les conſulter dans l'occaſion; ces livres étoient dépoſés aux pieds de la ſtatue d'Apollon Palatin, à qui la corneille eſt conſacrée, & à qui le dauphin ſert d'enſeigne dans les cérémonies des Duumvirs.

TRÉPIGNEMENT; ſubſtantif maſculin. L'action de trépigner. *Le trépignement des pieds eſt ſouvent un ſigne d'impatience.*

TRÉPIGNER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Terram pedibus celeriter & frequenter quatere.* Battre des pieds contre terre en les remuant d'un mouvement prompt & fréquent. *Elle trépigne d'impatience. Trépigner des pieds. Les chevaux qui n'ont pas les épaules ſouples & libres, & qui avec cela n'ont guère de mouvement, ne font que trépigner.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième longue ou brève. *Voyez* VERBE.

On prononce *trépinier.*

TRÉPOINTE; ſubſtantif féminin. C'eſt chez les Maîtres Coffretiers-

Digitized by Google

Malletiers, Maîtres Bourreliers, Selliers & autres ouvriers, un cuir mince qu'ils mettent entre deux autres cuirs plus épais qu'ils veulent coudre. Les ſtatuts des Coffretiers leur ordonnent de faire les trépointes des malles de bon cuir de veau ou de mouton, & de les coudre à deux chefs de bonne ficelle neuve bien poiſſée.

En termes de Cordonniers, on appelle *trépointe de devant*, la bande de cuir que l'on coud avec la première ſemelle de l'empeigne. Et *trépointe de derrière*, une bande de cuir plus mince que celle de devant, qui ſe coud avec le quartier du ſoulier & le talon de la ſeconde ſemelle.

TRÉPORT; bourg de France en Normandie, avec un port à l'embouchure de la Breſle, près de la ville d'Eu. Il y a une Abbaye de Bénédictins qui vaut au Titulaire environ 8000 livres de rente.

TREPTOW; nom de deux petites villes d'Allemagne, dont l'une eſt dans la Poméranie ultérieure, à quinze lieues, ſud, de Stralſund, & l'autre dans la Poméranie ultérieure, près de l'embouchure de la Rega dans la mer Baltique. Elles appartiennent au Roi de Pruſſe.

TRÈS; particule qui marque l'excellence ou l'excès d'une qualité dans le ſujet dont on parle, & qui ſe joint avec un adjectif ou avec un adverbe. *C'eſt un Prince très-puiſſant. Elle eſt très-belle. Chanter très-bien. Danſer très-mal. Il eſt très-malade. Vous parlez très-indécemment.*

Voyez BIEN, pour les différences relatives qui en diſtinguent *très*, &c.

TRÉSAILLE; ſubſtantif féminin & terme de Charrons. Pièce de bois, longue de quatre pieds & demi, plate, carrée, de l'épaiſſeur de deux pouces & de la largeur de quatre, qui eſt aſſujettie ſur deux ridelles ou brancarts du tombereau; au milieu de cette tréſaille eſt un anneau de fer où eſt attachée la chaîne qui attache le tombereau, & le maintient en état.

TRÉSEAU; ſubſtantif maſculin. Petit poids qui pèſe le demi-quart ou la huitième partie de l'once. C'eſt ce qu'on appelle plus communément un *gros*.

TRÈS-FONCIER; *voyez* TRÉFONCIER.

TRÉSILLON; ſubſtantif maſculin & terme de Charpenterie. Morceau de bois qu'on met entre des ais nouvellement ſciés pour les tenir en état, & les faire ſécher plus aiſément.

TRESNEL; bourg de France en Champagne, à ſix lieues, nord, de Nogent, ſur Seine.

TRÉSOR; ſubſtantif maſculin. *Theſaurus.* Amas d'or, d'argent & d'autres choſes précieuſes, mis en réſerve. *Un tréſor trouvé appartient ſelon les Lois Romaines au Maître du fonds pour moitié, & à celui qui a trouvé le tréſor pour l'autre moitié. Les tréſors fameux de l'Antiquité ſont ceux de Créſus, de Salomon, du Temple de Delphes & de celui de Jéruſalem. Les Romains avoient trois tréſors dans le Temple de Saturne. Un riche tréſor.*

Dans la plupart des Egliſes on appelle *tréſor*, le lieu où l'on garde les reliques & les ornemens. Il ſe dit auſſi de ces reliques & de ces ornemens.

On dit, qu'*un homme a des tréſors, de grands tréſors*; pour dire, qu'il a de grandes richeſſes.

Figurément, *tréſor* ſe dit de toutes les choſes pour leſquelles on a un

Digitized by Google

un grand attachement ; & c'eſt dans cette acception que l'Evangile dit, *là où eſt votre treſor, là eſt votre cœur.*

C'eſt auſſi dans un ſens figuré, qu'il eſt dit ailleurs dans l'Evangile, *amaſſez-vous des trèſors queles vers & la rouille ne puiſſent point gâter, & que les voleurs ne puiſſent point dérober.*

Dans le langage de l'Écriture, *tréſors*, ſe dit figurément de diverſes choſes : & c'eſt dans ce ſens que Saint Paul dit, que *le riche amaſſe ſur ſa tête des tréſors de colère.* Les Prophètes diſent, que *Dieu tire de ſes tréſors, les vents, la pluie.* On dit en parlant de la miſéricorde de Dieu, que *c'eſt un tréſor inépuiſable. Le tréſor des miſéricordes de Dieu.* Et en parlant des indulgences que l'Égliſe accorde, on dit, que l'*Égliſe ouvre ſes tréſors.*

On appelle *tréſor royal*, le lieu deſtiné à garder la plupart des revenus du Roi.

Le Tréſor Royal eſt aujourd'hui en France, ce qui, ſous le règne de François I, s'appeloit l'épargne ; & même autrefois le *Tréſor Royal* étoit nommé *Secret Royal*, & le Tréſorier, *Bailli de la Secrette.*

Les taillons & les décimes ne ſe portent point au *Tréſor royal.*

Les oppoſitions qui ſe font ès mains des Gardes du *Tréſor Royal* au payement des deniers dûs à des Particuliers, doivent être ſignifiées par les Huiſſiers de la Chaîne ou du Conſeil.

Il y a des Greffiers conſervateurs des ſaiſies & oppoſitions formées au *Tréſor Royal.*

On appelle *chambre du Tréſor*, une juridiction établie à Paris pour juger des affaires du Domaine du Roi, *&c.* & qui eſt tenue par les Tréſoriers de France. *Voyez* TRÉSORIERS DE FRANCE.

TRÉSOR, ou TRÉSOR DES CHARTRES, ſe dit du lieu où l'on garde les archives, les titres, les papiers d'une Seigneurie ou d'une Communauté.

Le *Tréſor des Chartres du Roi*, eſt le dépôt des titres de la Couronne que l'on comprenoit tous autrefois ſous le nom de *chartres du Roi.* Anciennement & juſqu'au temps de Philippe Auguſte, il n'y avoit point de lieu fixe pour y garder les *chartres du Roi* : ces actes étant alors en petit nombre, nos Rois les faiſoient porter à leur ſuite, partout où ils alloient, ſoit pour leurs expéditions militaires, ſoit pour quelqu'autre voyage.

Guillaume le Breton & autres Hiſtoriens rapportent qu'en 1194 Philippe-Auguſte ayant été ſurpris pendant ſon dîner entre Blois & Fretteval, dans un lieu appelé *Belleſoye*, par Richard IV, dit *Cœur de Lion*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, avec lequel il étoit en guerre, il y perdit tout ſon équipage, notamment ſon ſcel & ſes chartres, titres & papiers.

M. Bruſſel prétend néanmoins que cet enlèvement n'eut pour objet que certaines pièces, & que les Anglois n'emportèrent point de regiſtres ni de titres conſidérables.

Il y a du moins lieu de croire que dans cette occaſion les plus anciens titres furent perdus, parcequ'il ne ſe trouve rien au *tréſor des chartes* que depuis Louis le jeune, lequel, comme on ſait, ne commença à régner qu'en 1137.

Philippe-Auguſte, pour réparer la perte qui venoit de lui arriver, donna ordre que l'on fît de ſoigneuſes recherches, pour remplacer les pièces qui avoient été enlevées.

Il chargea de ce ſoin Gaultier le jeune, *Galterius junior*, auquel Du

Digitized by Google

Tillet donne le titre de *Chambrier*.

Ce Gaultier, autrement appelé *Frere Guérin*, étoit Religieux de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il fut Évêque de Senlis, Garde des Sceaux de France sous Philippe-Auguste, puis Chancelier sous Louis VIII, & Saint Louis.

Il recueillit tout ce qu'il put trouver de copies des chartres qui avoient été enlevées, & rétablit le surplus de mémoire le mieux qu'il lui fut possible.

Il fut arrêté que l'on mettroit ce qui avoit été ainsi rétabli, & ce qui seroit recueilli à l'avenir en un lieu où il ne fût point exposé aux mêmes hasards; & Paris fut choisi, comme la Capitale du Royaume, pour y conserver ce dépôt précieux.

Il est présentement placé dans un petit bâtiment en forme de tour carrée, attenant la Sainte-Chapelle du côté septentrional: au premier étage de ce bâtiment est le trésor de la Sainte-Chapelle, & dans deux chambres l'une sur l'autre, au-dessus du trésor de la Sainte-Chapelle, est le *trésor des chartres*. Mais ce dépôt n'a pu être placé dans cet endroit que sous le règne de S. Louis; & seulement depuis 1246, la Sainte-Chapelle n'ayant été fondée par ce Roi que le 12 Janvier de cette année.

Les chartres ou titres recueillis dans ce dépôt sont les contrats de mariage des Rois & Reines, Princes & Princesses de leur sang, & les quittances de dot, assignations du douaire, lettres d'apanages, donations, testamens, contrats d'acquisition, échanges, & autres actes semblables, les déclarations de guerre, les traités de paix, d'alliance, *&c.*

On y trouve aussi quelques Ordonnances de nos Rois, mais elles n'y sont pas recueillies de suite, ni exactement; car le regiſtre de Philippe-Auguste, & autres des règnes suivans jusqu'en 1381, ne sont pas des recueils d'Ordonnances de ces Princes, mais des regiſtres de toutes les chartres qui s'expédioient en Chancellerie, parmi lesquelles il se trouve quelques Ordonnances.

Le Roi enjoignoit pourtant quelquefois par ses ordonnances mêmes, de les déposer en original au *trésor des chartres*; témoin celle de Philippe VI touchant la régale du mois d'Octobre 1344, à la fin de laquelle il est dit qu'elle sera gardée par original au *trésor des chartres* & lettres du Roi.

Lorsque le *trésor des chartres* fut établi dans le lieu où il est présentement, on créa aussi-tôt un gardien de ce dépôt que l'on appela *Trésorier des chartres de France*, & que l'on a depuis appelé *Trésorier-Garde des chartres & papiers de la Couronne*, ou comme on dit vulgairement, *Garde du Trésor des chartres*.

Suivant les lettres de Louis XI de l'an 1481, il doit prêter serment de cette charge à la Chambre des Comptes.

En instituant le Trésorier des chartres, on lui donna non-seulement la garde de ce dépôt, mais on le chargea aussi de recueillir les chartres & titres de la Couronne, de les déposer dans le trésor, & d'en faire de bons & fidelles inventaires.

Sous le Roi François I, on porta au trésor quinze coffres appelés *les coffres des Chanceliers*, parcequ'ils contenoient les papiers trouvés chez les Chanceliers Duprat, Dubourg & Poyet. Ceux de ce dernier furent saisis, quand on lui fit son procès au mois de Juin 1542, & ensuite mis au *trésor des chartres*.

Digitized by Google

Il faut remarquer à cette occasion qu'anciennement après la mort ou démission des Chanceliers ou Gardes des Sceaux, on retiroit d'eux ou de leurs héritiers les papiers du Roi, ainsi qu'on l'a vu pratiquer par la décharge qui fut donnée aux héritiers du Chancelier des Ursins.

Du temps que M. de Thou, fils du premier Président, fut Trésorier des chartres, du Tillet, Greffier en chef du Parlement, Auteur du Recueil des Rois de France & autres œuvres qu'il composa tant sur les registres du Parlement & sur ceux de la Chambre des Comptes, que sur le *trésor des chartres*, eut pour cet effet permission d'entrer au trésor même, & de transporter ce dont il auroit besoin : ce qui fut fait avec si peu d'ordre, que les titres dont il s'étoit servi ne furent point remis à leur place, plusieurs ne furent point rapportés, & demeurèrent chez lui, ou se trouvèrent perdus.

Ce désordre s'accrût encore par l'entrée qu'eut au trésor M. Brisson la première année qu'il fut Avocat du Roi, lequel emporta de ce dépôt beaucoup de bons Mémoires, même les remontrances faites à l'occasion du concordat.

M. Jean de la Guesle, Procureur Général, voyant le circuit qu'il étoit obligé de faire pour avoir quelque titre du trésor, qu'il falloit présenter Requête au Roi, puis obtenir une lettre de cachet, fit démettre celui qui étoit alors Trésorier des chartres, & unir cette charge à perpétuité à celle de Procureur Général, ce qui fut fait au mois de Janvier 1582 ; & le Procureur Général prend depuis ce temps la qualité de *Trésorier-Garde des chartres & papiers de la Couronne*, & tel est le dernier état au moyen de quoi MM. Dupuy & Godefroi, Commis sous M. Molé, Procureur Général, Trésorier des chartres, firent en 1615 un inventaire lors duquel ils trouvèrent beaucoup de titres pourris, & de layettes brisées & pourries, faute d'avoir entretenu la couverture. Ils remirent l'ordre qui y est aujourd'hui, ayant rangé les layettes par les douze gouvernemens, puis les affaires étrangères, les personnes & les mélanges, tellement qu'ils mirent en état 350 layettes, 15 coffres & 52 sacs ; pour les registres, ils furent rangés selon l'ordre chronologique du règne des Rois.

L'inventaire des layettes, coffres & sacs contient 8 vol. de minute. MM. Dupuy & Godefroy n'achevèrent pas celui des registres, ayant été occupés à d'autres affaires.

M. Molé fit apporter au trésor les papiers de M. de la Guesle, Procureur Général : on les mit dans des sacs étiquetés, ce qui remplit une partie d'une grande armoire distribuée en quarante-deux guichets.

Le Roi ayant fait raser le Château de Mercurol en Auvergne, où étoient ses titres pour ce pays, on les a mis au *trésor des chartres* dans la chambre haute ; mais on en a tiré peu d'utilité.

On y a aussi mis quelques papiers de M. Pithou, des papiers concernant Metz, Toul, Verdun & la Lorraine ; après la mort du Roi Stanislas, on apporta de Nancy six grands coffres qui sont au trésor.

M. Dupuy dit que les Ministres ont négligé de faire reporter les titres au *trésor des chartres* ; que pour ce qui est des registres des chartres qui s'expédioient en la Chancellerie, & pour lesquels on exige en-

Digitized by Google

core un droit, on n'en a point apporté au *tréſor des chartres* depuis Charles IX : qu'à l'égard des originaux, on n'y en a point mis non plus depuis long-temps ; ſi ce n'eſt quelques pièces ſingulières, comme le procès de la diſſolution du mariage de Henri IV avec la Reine Marguerite.

M. de Lomenie, Secrétaire d'Etat, fit remettre à M. Molé, Procureur Général, les originaux des actes paſſés pour le mariage de Henriette de France avec Charles I, Roi d'Angleterre, pour être dépoſés au *tréſor des chartres*.

Le Cardinal de Richelieu y fit auſſi mettre un grand nombre de petits traités & actes faits par le Roi avec les Princes & États voiſins.

On y chercha le contrat de mariage de Louis XIII, qui ſe trouva enfin dans un lieu où il ne devoit pas être.

Le Garde des Sceaux de Marillac fit rendre un Arrêt du Conſeil d'État le 23 Septembre 1628, portant que les traités, actes de paix, de mariages, alliances & négociations de quelque nature qu'ils ſoient, paſſés avec les Princes, Seigneuries & Communautés, tant dedans que dehors le royaume, ſeroient portés au *tréſor des chartres* & ajoutés à l'inventaire, & il fut enjoint aux Chanceliers Gardes des Sceaux d'y tenir la main.

M. Dupuy dit que tout cela a encore été mal exécuté, & que les choſes ſont reſtées comme auparavant.

Mais par les ſoins de MM. Jolly de Fleury pere & fils, pluſieurs pièces anciennes très-importantes ont été recouvrées & miſes au *tréſor des chartres*.

Par exemple, le regiſtre 84, qui depuis très-long-temps étoit en *deficit* dans ce dépôt, s'étant trouvé dans la Bibliothèque de M. Rouillé du Coudray, Conſeiller d'Etat, & lors de ſa mort arrivée en 1729, ayant paſſé entre les mains de M. de Fourqueux, Procureur Général de la Chambre des Comptes de Paris, ſon neveu, ce Magiſtrat l'a remis au *tréſor des chartres*, & ce regiſtre a été réuni aux autres qui ſont conſervés dans ce dépôt.

Pour ce qui eſt des pièces modernes, il y a plus de cent ans que l'on n'en a mis aucune au *tréſor des chartres*. On en a mis d'abord quelques-unes aux archives du Louvre, enſuite on a mis toutes celles qui ſont ſurvenues, dans le dépôt des Manuſcrits de la Bibliothèque du Roi, où il y a déjà plus de pièces qu'au *tréſor des chartres*.

TRÉSOR, ſe dit encore figurément de tout ce qui eſt d'une excellence, d'une utilité ſingulière. *Sa femme eſt un tréſor. Ce manuſcrit eſt un tréſor. Un bon domeſtique eſt un tréſor dans une maiſon.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

TRÉSORERIE ; ſubſtantif féminin. Bénéfice dont eſt pourvu celui qu'on appelle *Tréſorier* dans un Chapitre. *La tréſorerie de la Sainte-Chapelle.*

On appelle auſſi *tréſorerie*, la maiſon affectée pour le logement du Tréſorier d'une Egliſe.

TRÉSORIER ; ſubſtantif maſculin. Officier établi pour recevoir & pour diſtribuer les deniers du Roi, d'un Prince, d'une Communauté, *&c. Tréſorier des Bâtimens du Roi. Tréſorier de la marine. Tréſorier de l'extraordinaire des guerres.*

On appelle *Tréſoriers de France*, des Officiers dont la charge qui eſt très-ancienne, fut établie pour adminiſtrer le Domaine du Roi, que

Digitized by Google

l'on appeloit *finances ordinaires.*

La néceſſité de pourvoir à des dépenſes auxquelles le revenu du Domaine ne ſuffiſoit plus, força le Roi d'établir des impôts, qu'on appela *finances extraordinaires*, pour la régie deſquelles il fut établi une Charge de Général des Finances.

Ces deux Charges confiées ſucceſſivement à pluſieurs Titulaires, ont été exercées ſéparément, & enſuite elles ont été réunies; elles compoſent les vingt-ſix Bureaux des Finances du Royaume.

Pendant les quatorzième & quinzième ſiècles il y eut ordinairement quatre Tréſoriers de France, & quatre Généraux des Finances.

Par Edit de Janvier 1551, Henri II créa dix-ſept Tréſoriers de France, & dix-ſept Généraux des Finances, leſquels furent répartis dans chacune des dix-ſept généralités & recettes générales des Finances établies en 1542, pour prendre ſoin des Finances ordinaires & extraordinaires, & de la Voirie.

Par Edit de Juillet 1577, le nombre de ces Officiers fut augmenté. Ils furent formés en Corps de Bureau, qui porte encore le nom de *Bureau des Finances.* Les Charges des Tréſoriers de France furent réunies à celles des Généraux des Finances pour être poſſédées ſous le titre qu'ils conſervent de Conſeiller du Roi, Tréſorier de France & général de ſes Finances en la généralité de, *&c.*

Le nombre a varié ſuivant les conjonctures des temps. Il en a été uſé à cet égard pour les Bureaux des Finances, comme pour les Parlemens, Chambre des Comptes, Cour des Aides & des Monnoies.

Il n'a été fait aucune création d'Offices pour les Bureaux des Finances, ſinon à condition de jouir ſans aucune exception des mêmes pouvoirs, fonctions, droits, priviléges, ſéances, voix & opinions délibératives, prééminences & prérogatives dont jouiſſoient les quatre anciens Tréſoriers de France & les quatre anciens Généraux des Finances.

Ils ont des fonctions diſtinctes & ſéparées, leſquelles ne dépendent que du Roi en ſon Conſeil. Leurs priviléges & droits honorifiques furent aſſortis à la dignité de leurs fonctions & de leurs pouvoirs. Ils ont autorité ſur les Officiers des Elections & des Greniers à ſel, ainſi que ſur les Comptables, leſquels ſe font recevoir & prêtent ſerment aux Bureaux des Finances par rapport à l'adminiſtration.

Il a été créé pour les Bureaux des Finances des Offices de Préſidens, & poſtérieurement des Offices de Procureurs & d'Avocats du Roi, Greffiers, Procureurs poſtulans, Huiſſiers.

Les Préſidens & Tréſoriers Généraux de France & les Officiers du Parquet ſont au rang & au nombre des Officiers des Cours Supérieures, participant aux mêmes honneurs, prérogatives & prééminences, fraterniſant avec eux ſuivant l'expreſſion de l'Edit de 1694.

Outre les affaires d'adminiſtration qui ne ſont relatives qu'au Roi en ſon Conſeil, concernant ſon Domaine, ſes Finances & la Voirie, ils ont auſſi le pouvoir de juger les procès & différends concernant le Domaine & la Voirie, conformément à l'Edit d'Avril 1627, & à la Déclaration du Roi du 10 Août 1628, ſauf l'appel au Parlement pour les cas qui excè-

Digitized by Google

dent la somme de 250 liv. ou 10 l. de rente en fonds, jusqu'à laquelle ils doivent juger en dernier ressort, sans que, pour raison de cette juridiction contentieuse, ils soient obligés de se faire recevoir ni prêter aucun serment, ni à aucune comparution au Parlement, & sans préjudice du rang & des droits honorifiques qui leur appartiennent.

A cause de leurs fonctions, non-seulement les provisions des Officiers qui s'occupent du domaine, des tailles, des aidès & gabelles, &c. & des Trésoriers Payeurs des gages sont adressées aux Trésoriers de France & Généraux des Finances, mais aussi toutes les Lettres-patentes, Déclarations du Roi concernant les finances ordinaires & extraordinaires & la voirie, gages, pensions, dons, amortissemens, inféodations, manumissions, légitimations, chevaleries, nobilitations, érections de terre en dignité, établissemens de foires & marchés, changemens de chemins, dispensations, congés de tester, exemptions, priviléges, rachats, reliefs, quints & requints, deniers casuels, amendes, gardes, régales, nouveaux acquêts, épaves, aubenages, commissions, touchant les finances, aliénations, engagemens, transports du domaine & portion d'icelui, forfaitures & confiscations, convocations & assemblées de villes, impositions & levées de deniers, vivres, munitions, commissions pour les tailles, établissemens des droits du Roi, octrois, *&c.*

TRÉSORIER, se dit aussi dans plusieurs Églises Cathédrales ou Collégiales, d'un officier dont les fonctions peuvent se rapporter à celles de Sacristain ou Custode. Le Trésorier est dans plusieurs Églises de France, une dignité ou un personnat, ayant ordinairement sous lui plusieurs Officiers, ce qui le distingue du Sacristain qui n'est communément qu'un office. Dans les Saintes Chapelles de Paris, de Vincennes & de Bourges, le Trésorier est la première dignité : dans d'autres Églises, il est la seconde, la troisième ou la quatrième dignité, selon l'usage ou le privilége des lieux. Il y a quelques Eglises, telle que celle de St Cloud, proche Paris, où le Trésorier n'est point Chanoine.

Suivant la jurisprudence qu'on observoit au Grand Conseil, la Trésorerie n'est point sujette à l'expectative des indultaires ; &, par arrêt du Parlement de Paris du 12 Août 1697, la Trésorerie de Saint Jean de Lyon fut déclarée non sujette à l'expectative des Gradués, comme étant affectée à ceux qui ont été élevés dans les rits & usages de cette Eglise, par des statuts antérieurs au concordat.

TRESSAILLEMENT; substantif masculin. *Motus subsultans.* Agitation, émotion subite de quelqu'un qui tressaille. *Il est sujet à des tressaillemens.*

Il se dit aussi des nerfs. *Elle eut un tressaillement de nerfs.*

TRESSAILLI, IE; participe passif. *Voyez* TRESSAILLIR.

On appelle *nerf tressailli*, un nerf déplacé, sorti de sa place par un effort violent.

TRESSAILLIR; verbe neutre irrégulier de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme ASSAILLIR. *Subsilire.* Être subitement ému par une agitation vive & passagère. *Tressaillir de peur. Tressaillir de joie. On tressaille de frayeur quand on voit la mort de près.*

TRESSE; substan. fém. *Textum.* Tissu plat fait de petits cordons, fils,

Digitized by Google

cheveux, &c. paſſés l'un ſur l'autre, *Treſſe de fil. Treſſe de ſoie. Elle fait de la treſſe. Une aune de treſſe. Mettre ſes cheveux en treſſe.*

On dit poëtiquement & figurément, *l'or de ſa treſſe blonde;* pour dire, ſes cheveux blonds.

On appelle auſſi *treſſe*, des cheveux aſſujettis ſur trois brins de ſoie, dont les Perruquiers compoſent les perruques.

TRESSÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* TRESSER.

TRESSER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Cordonner en treſſe. *Treſſer des cheveux pour une Perruque.*

TRESSEUR, EUSE; ſubſtantif. Celui, celle qui treſſe des cheveux pour en compoſer une perruque. *Ce Perruquier a deux Treſſeuſes dans ſa boutique.*

TRETEAU; ſubſtantif maſculin. Pièce de bois longue & étroite, portée ordinairement ſur quatre pieds, & qui ſert à ſoutenir des tables, des échafauds, des théâtres, &c. *Les treteaux des Scieurs de long ſont fort élevés. La table eſt poſée ſur deux treteaux.*

On dit d'un méchant bouffon, d'un méchant Comédien, *il n'eſt bon qu'à monter ſur des treteaux;* & d'un homme qui a été ſaltimbanque, qui a fait le métier d'opérateur, qu'*il a monté ſur les treteaux.*

On dit proverbialement, qu'*un homme dit merveilles quand il eſt entre deux treteaux;* pour dire, qu'il parle beaucoup quand il eſt à table, & qu'il a un peu trop bu.

TRÈVE; ſubſtantif féminin. *Armiſtitium.* Ceſſation de tous actes d'hoſtilité, pour un certain temps, par convention faite verbalement ou par écrit, entre deux états, entre deux partis qui ſont en guerre.

On peut faire des trèves de pluſieurs ſortes.

1°. Quelquefois pendant la trève, les armées ne laiſſent pas de demeurer ſur pied avec tout l'appareil de la guerre, & ces ſortes de trèves ſont ordinairement de courte durée.

2°. Il y a une trève générale pour tous les pays de l'un & de l'autre peuple, & une trève particulière reſtreinte à certains lieux comme, par exemple, ſur mer, & non pas ſur terre, &c.

3°. Enfin il y a une trève abſolue, indéterminée & générale, & une trève limitée & déterminée à certaines choſes; par exemple, pour enterrer les morts, ou bien ſi une ville a obtenu une trève ſeulement pour être à l'abri de certaines attaques, ou par rapport à certains actes d'hoſtilité, comme pour le ravage de la campagne.

On appelle *trève marchande*, une trève durant laquelle le commerce eſt permis entre deux états qui ſont en guerre.

TRÈVE PÊCHERESSE, ſe dit de la faculté qu'une puiſſance ſouveraine accorde aux pêcheurs de quelqu'autre nation de pêcher en toute liberté dans les mers de ſa domination, nonobſtant la guerre qui ſubſiſte entre les deux nations.

Les Puiſſances voiſines qui ont pour limites des mers qui leur ſont communes, ayant un égal intérêt de favoriſer la pêche de leurs ſujets reſpectifs en quelque temps que ce ſoit, rien ne ſeroit plus naturel que de convenir entr'elles de cette liberté de la pêche, au moins pour le poiſſon qui ſe mange frais, laquelle ne peut être faite que jour par jour. On devroit déroger en cette partie au droit de la guerre ſuivant lequel

Digitized by Google

les pêcheurs ſont de bonne priſe comme les autres navigateurs.

Auſſi ces ſortes de traités étoient-ils anciennement d'une pratique aſſez commune : c'eſt ce qu'on appeloit *trève pêchereſſe*.

De la part de la France, l'Amiral étoit autoriſé à les conclure : c'étoit une des prérogatives de ſa charge ; il en eſt fait mention dans les Ordonnances du mois de Février 1543 & Mars 1584. L'Amiral avoit le droit d'accorder en temps de guerre de telles trèves pour la pêche du hareng & autres poiſſons aux ennemis & à leurs ſujets, pourvu que les ennemis en vouluſſent accorder de même aux ſujets du Roi, & ſi la trève ne ſe pouvoit accorder de part & d'autre, l'Amiral pouvoit donner aux ſujets des ennemis des ſaufs-conduits pour la pêche, ſous telles & ſemblables cautions, charges & précis que les ennemis les accordoient aux ſujets du Roi. L'Amiral pouvoit en temps de guerre armer des navires pour conduire en ſureté les ſujets du Roi & autres Marchands alliés & amis de la France.

Cet ordre a ſubſiſté juſqu'en 1669, que la charge d'Amiral qui avoit été ſupprimée en 1626, fut rétablie. Depuis ce temps-là il n'a été fait aucun traité, ſoit pour la liberté de la pêche ou autre cauſe, qu'au nom du Roi ; de même auſſi les eſcortes pour la liberté de la pêche n'ont été données que par ordre du Roi ; le droit dont jouiſſoit l'Amiral par rapport à ces deux objets n'ayant point été rappelé lors du rétabliſſement de cette charge, & ayant même été révoqué implicitement, tant par le dernier article du Réglement du 12 Novembre 1669, que par l'Ordonnance de la Marine *tit.* de la liberté de la pêche, *art.* 14.

Au reſte ces trèves pêchereſſes n'ont preſque plus été pratiquées, même pour la pêche journalière du poiſſon frais, depuis la fin du dernier ſiécle, par l'infidélité de nos ennemis qui enlevoient continuellement nos pêcheurs, tandis que les leurs faiſoient leurs pêches en toute ſureté.

On a appelé *trève de Dieu*, ou *trève du Seigneur*, une ſuſpenſion d'armes qui avoit lieu autrefois pendant un certain temps par rapport aux guerres privées.

C'étoit anciennement un abus invétéré chez les peuples du nord, de venger les homicides & les injures par la voie des armes.

La famille de l'homicidé en demandoit raiſon aux parens de celui qui avoit commis le crime ; & ſi l'on ne pouvoit parvenir à un accommodement, les deux familles entroient en guerre l'une contre l'autre.

Cette coutume barbare fut apportée dans les Gaules par les francs lorſqu'ils en firent la conquête ; nos Rois ne pûrent pendant long-temps arrêter les déſordres de ces guerres privées qui ſe faiſoient ſans leur permiſſion.

Cette licence dura pendant tout le cours de la première & de la ſeconde race, & même encore ſous les premiers Rois de la troiſième ; on peut voir ſur ces premiers temps Grégoire de Tours, Frédégaire Varnefrid, de Thou.

Cependant en attendant que l'on pût entièrement remédier au mal, on chercha quelques moyens pour l'adoucir.

Le premier fut que l'homicide ou ſa famille payeroit au Roi une ſomme

Digitized by Google

me pour acheter la paix, ils payoient auſſi aux parens du mort une ſomme qui, ſelon quelques-uns, s'appeloit *faidum* ou *faidam*; d'autres prétendent que *faida* ſignifioit une *inimitié capitale*.

Le ſecond moyen étoit que les parens du meurtrier pouvoient affirmer & jurer ſolennellement qu'ils n'étoient directement ni indirectement complices de ſon crime.

Le troiſième moyen étoit de renoncer à la parenté & de l'abjurer.

Charlemagne fut le premier qui fit une loi générale contre les guerres privées; il ordonna que le coupable payeroit promptement l'amende ou compoſition, & que les parens du défunt ne pourroient refuſer la paix à celui qui la demanderoit.

Cette loi n'étant point aſſez rigoureuſe, ne fit point ceſſer l'abus d'autant plus que l'autorité royale fut comme éclipſée ſous les derniers Rois de la ſeconde race & ſous les premiers de la troiſième, les ſeigneurs, tant eccléſiaſtiques que temporels, s'étant arrogé le droit de faire la guerre; deſorte que ce qui n'étoit juſques-là que des crimes de quelques particuliers qui étoient tolérés, devint en quelque manière un droit public.

Les Evêques défendirent ſous des peines canoniques, que l'on uſât d'aucune violence pendant un certain temps, afin que l'on pût vaquer au ſervice; cette ſuſpenſion d'hoſtilité fut ce que l'on apela la *trève de Dieu*, nom commun dans les Conciles depuis le onzième ſiècle.

Le premier règlement fut fait dans un ſynode tenu au diocèſe d'Elne en Rouſſillon, le 16 Mai 1027, rapporté dans le Concile du Père Labbe. Ce réglement portoit que dans tout le Comté de Rouſſillon, perſonne n'attaqueroit ſon ennemi depuis l'heure de none du ſamedi, juſqu'au lundi à l'heure de prime, pour rendre au Dimanche l'honneur convenable; que perſonne n'attaqueroit en quelque manière que ce fût, un Moine ou un clerc marchant ſans armes, ni un homme allant à l'Egliſe, ou qui en revenoit, ou qui marchoit avec des femmes; que perſonne n'attaqueroit une Egliſe ni les maiſons d'alentour à trente pas, le tout ſous peine d'excommunication, laquelle au bout de trois mois ſeroit convertie en anathème.

Au Concile de Bourges tenu en 1031, Jourdain de Limoges prêcha contre les pillages & les violences; il invita tous les ſeigneurs à ſe trouver au Concile le lendemain & le troiſième jour, pour y traiter de la paix; il les exhorta de la garder en venant au Concile, pendant le ſéjour, & après le retour ſept jours durant; ce qui n'étoit encore autre choſe que ce qu'on appeloit la *trève de Dieu*, & non paix proprement dite, la paix étant faite pour avoir lieu à perpétuité, quoique ſouvent elle dure peu de temps.

Cette trève étoit regardée comme une choſe ſi eſſentielle, que pour y engager tout le monde, le Diacre qui avoit lu l'évangile, lut une excommunication contre les Chevaliers du diocèſe de Limoges qui refuſoient de promettre à leur Evêque par ſerment la paix & la juſtice comme il l'exigeoit; cette excommunication étoit accompagnée de malédictions terribles, & même les Evêques jetèrent à terre les cierges qu'ils tenoient allumés

Digitized by Google

& les éteignirent. Le peuple en frémit d'horreur, & tous s'écrièrent ainsi : « Dieu éteigne la joie » de ceux qui ne veulent pas rece- » voir la paix & la justice ».

Sigebert rapporte sous l'an 1032, qu'un Evêque d'Aquitaine dont on ignore le nom, publia qu'il avoit reçu du ciel un écrit apporté par un Ange, dans lequel il étoit ordonné à chacun de faire la paix en terre pour appaiser la colère de Dieu qui avoit affligé la France de maladies extraordinaires & d'une stérilité générale, ce qui donna lieu à plusieurs Conciles nationnaux & provinciaux de défendre à toutes personnes de s'armer en guerre privée pour venger la mort de leurs parens; ce que les Evêques de France prescrivirent chacun aux Fidelles de leurs diocèses.

Mais cette paix générale ne dura qu'environ sept ans, & les guerres privées ayant recommencé, on tint en 1041 divers Conciles en France au sujet de la paix qui y étoit desirée depuis si long-temps, & la crainte & l'amour de Dieu firent conclure entre tous les seigneurs une trêve générale qui fut acceptée d'abord par ceux d'Aquitaine, & ensuite peu-à-peu par toute la France.

Cette trêve duroit depuis les vêpres de la quatrième férie, jusqu'au matin de la seconde, c'est-à-dire, depuis le mercredi au soir d'une semaine jusqu'au lundi matin, ce qui faisoit un intervalle de temps dans chaque semaine d'environ quatre jours entiers, pendant lequel toutes vengeances & toutes hostilités cessoient.

On crut alors que Dieu s'étoit déclaré pour l'observation de cette trêve, & qu'il avoit fait un grand nombre de punitions exemplaires sur ceux qui l'avoient violée.

C'est ainsi que les Neustriens ayant été frappés de la maladie des Ardens, qui étoit un feu qui leur devoroit les entrailles, ce fléau fut attribué à ce qu'ils n'avoient pas d'abord voulu recevoir la *trêve de Dieu*; mais bientôt après ils la reçurent, ce qui arriva principalement du temps de Guillaume le Conquérant, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie.

En effet Edouard le Confesseur, Roi d'Angleterre, qui désigna Guillaume le Conquérant pour son successeur, reçut dans ses états en l'année 1042, la *trêve de Dieu*, avec une addition que cette paix ou trêve auroit lieu pendant l'Avent & jusqu'à l'octave de l'Epiphanie; depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques; depuis l'Ascension jusqu'à l'octave de la Pentecôte, pendant les quatre Temps, tous les samedis depuis neuf heures jusqu'au lundi suivant, la veille des fêtes de la Vierge, de saint Jean-Baptiste, de tous les Apôtres & de tous les Saints dont la solennité étoit annoncée à l'Eglise, de la Toussaint, le jour de la Dédicace des Eglises, & le jour de la fête du Patron des Paroisses, *&c.*

Le réglement des Rois Edouard & Guillaume II sur la paix ou *trêve de Dieu*, fut depuis confirmé dans un Concile tenu à Lillebonne l'an 1080.

Plusieurs grands seigneurs adoptèrent aussi la *trêve de Dieu*, tels que Raimond Berenger, Comte de Barcelone en 1066, & Henri Evêque de Liége en 1071.

Ce que les Evêques avoient ordonné à ce sujet à leurs diocésains, fut confirmé par Urbain II au Concile de Clermont en 1095.

Digitized by Google

Il y eut nombre d'autres conciles qui confirmèrent la trève de Dieu; outre le synode d'Elne en 1027 & le concile de Bourges en 1031, dont on a déjà parlé, on en fit aussi mention dans les conciles de Narbonne en 1054, d'Elne en 1065, de Troyes en 1193, de Rouen en 1095, de Northausen en 1105, de Reims en 1119 & 1136, de Rome dans la même année, de Latran en 1139, au troisième concile de Latran en 1179, de Montpellier en 1195 & plusieurs autres.

On voit aussi par le chapitre premier du titre de *treuga & pace* aux décrétales qui est tiré du concile de Latran de l'an 1179 sous Alexandre III, que la trève de Dieu avec une partie des augmentations qu'Edouard le confesseur y avoit faites devint une règle générale & un droit commun dans tous les États chrétiens.

Cependant Yves de Chartres dit que cette trève étoit moins fondée sur une loi du Souverain que sur l'accord des peuples confirmé par l'autorité des Evêques & des Eglises.

On faisoit jurer l'observation de cette trève aux gens de guerre, aux bourgeois & aux gens de la campagne depuis l'âge de quatorze ans & au-dessus; le concile de Clermont marque même que c'étoit dès douze ans.

Ce serment fut la cause pour laquelle Gérard, Evêque de Cambray, s'opposa si fortement à l'établissement de la trève de Dieu; il craignoit que chacun ne tombât dans le cas du parjure, comme l'événement ne le justifia que trop.

La peine de ceux qui enfreignoient la trève de Dieu étoit l'excommunication, & en outre une amende, & même quelquefois une plus grande peine.

Cependant les trèves étoient mal observées, & les guerres privées recommençoient toujours.

Pour en arrêter le cours, Philippe Auguste fit une Ordonnance, par laquelle il établit une autre espèce de trève appelée la *quarantaine-le-roi*; il ordonna que depuis le meurtre ou l'injure jusqu'à quarante jours accomplis, il y auroit de plein droit une trève de par le Roi, dans laquelle les parens des deux partis seroient compris; que cependant le meurtrier ou l'agresseur seroit arrêté & puni; que si dans les quarante jours marqués quelqu'un des parens étoit tué, l'auteur de ce crime seroit réputé traître, & puni de mort.

Cette trève eut plus de succès que les précédentes; elle fut confirmée par S. Louis en 1245, par Philippe III en 1257, par Philippe le Bel en 1296, 1303 & 1314, par Philippe le Long en 1319 & par le Roi Jean en 1353, lequel en prescrivant l'observation ponctuelle de la quarantaine-le-roi, sous peine d'être poursuivi extraordinairement, mit presque fin à cet abus invétéré des guerres privées.

Dans quelques endroits on nomme *trève* ce qu'ailleurs on appelle *succursale*.

TRÈVE, signifie figurément relâche. *Sa douleur ne lui donne point de trève. Il faut donner quelque trève à votre esprit.*

On dit figurément & communément, *trève de cérémonie, trève de compliment.*

On dit aussi, *trève de raillerie*; pour dire, cessons de railler. Et, *trève de comparaison*; pour dire, ne faisons point de comparaison.

Digitized by Google

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

TRÈVES; ville considérable d'Allemagne, capitale de l'Archevêché & Electorat de même nom sur la Moselle, à dix lieues, nord-est, de Luxembourg, & vingt lieues, sud-ouest, de Cologne, sous le vingt-quatrième degré seize minutes de longitude, & le quarante-neuvième quarante-six minutes de latitude.

Trèves fut connue anciennement sous le nom de *Trevirorum Civitas* ou *Treviri*, du nom des peuples qui l'habitoient. Après qu'Auguste l'eut érigée en Métropole de la seconde Belgique, elle prit en son honneur le nom d'*Augusta Trevirorum*. Tacite fait beaucoup mention de cette Ville. Ammien-Marcellin l'appelle une *seconde Rome* à cause de son autorité, de son pouvoir, de la magnificence de ses bâtimens à la Romaine, & pour avoir été la plus grande Ville en-deçà des Alpes. Quelques Empereurs Romains & ensuite quelques Rois de France y ont fait plusieurs fois leur séjour. On y voit encore des restes d'antiquité, entr'autres des piliers & des colonnes de son pont sur la Moselle, des vestiges d'anciennes tours & d'un amphithéâtre; mais les Huns, les Francs & les Normands ont détruit par leurs ravages ses autres monumens antiques.

L'Archevêché de Trèves est un des Electorats de l'Empire; il est borné par celui de Cologne au septentrion, par la Wetteravie à l'orient, par le Palatinat du Rhin & par la Lorraine au midi, par le Luxembourg à l'occident.

Pepin, Charlemagne & Louis le Débonnaire ayant enrichi considérablement l'Eglise de Trèves, ses Archevêques commencèrent sous le règne d'Othon II, vers l'an 976, à se gouverner en Princes souverains, & vers ce temps-là les Chanoines las de vivre régulièrement & en commun, partagèrent les biens du chapitre en prébendes, & vécurent dans des maisons séparées. Ludolphe de Saxe fut le premier Electeur de Trèves, suivant l'opinion de ceux qui attribuent l'institution du Collége électoral à Othon III. Les successeurs de Ludolphe agrandirent insensiblement leur domaine par des acquisitions, des échanges, des donations & des cessions que d'autres Princes leur firent.

Le pays de l'Archevêché de Trèves est fertile, surtout en vins; la Moselle le coupe en partie septentrionale & en partie méridionale, la première est beaucoup plus agréable & mieux peuplée que la seconde, qui ne contient presque que des bois. Cet état est composé de vingt-cinq Bailliages, dont celui de la ville de Trèves fait le principal.

Les Empereurs de la maison de Saxe soumirent la ville de Trèves aux Archevêques, & les Empereurs de la maison de Françonie l'affranchirent de la domination de ces Prélats qui s'y opposèrent & ne laissèrent pas de reprendre quelquefois leur autorité, selon que les diverses factions de la ville leur étoient favorables. Enfin l'Empereur Rodolphe dévoué à l'Electeur Jacques d'Elz, déclara en 1580 la ville de Trèves déchue de ses prétentions, & depuis ce temps-là les Electeurs en ont toujours été les maîtres.

L'Electeur de Trèves, comme Archevêque, a pour suffragant les Evêques de Metz, de Toul & de Verdun; & comme Electeur, il

Digitized by Google

prend la qualité d'Archichancelier de l'Empire pour les Gaules ; mais cette dignité n'eſt qu'un titre imaginaire inventé par les Allemands, pour marquer la prétendue dépendance du Royaume d'Arles à l'égard de l'Empire.

L'Electeur de Trèves donne le premier ſon ſuffrage à l'élection de l'Empereur : il a ſéance vis-à-vis de lui dans les aſſemblées, & il alterne pour la ſeconde place avec l'Electeur de Cologne dans le collége électoral. Il jouit de pluſieurs priviléges ; il peut réunir à ſon domaine les fiefs impériaux ſitués dans ſes états, faute d'hommage rendu dans le temps porté par les conſtitutions impériales. Il peut uſer du même droit que l'Empereur & l'Empire à l'égard des fiefs qui relèvent de lui, & qui ſe trouvent vacans faute d'hoirs mâles, à moins que les héritiers ne produiſent un privilége qui déroge à ce droit ; il met au ban ceux qu'il a excommuniés s'ils ne ſe réconcilient dans l'année, & cette proſcription a autant de force que ſi elle étoit faite par les Electeurs de l'Empire ; il a dans la ville de Trèves la garde-noble de tous les mineurs ; on peut cependant appeler de ſa juſtice à la Chambre impériale, parceque l'Electeur Charles-Gaſpard de la Leyen ne fit pas confirmer par l'Empereur le droit qu'ont les Electeurs d'empêcher qu'on ne puiſſe appeler de leur juſtice.

TREVICO ; petite ville épiſcopale d'Italie au Royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure, à ſept lieues, eſt, de Bénévent.

TREVIÈRES ; bourg de France en Normandie, à trois lieues, oueſt, de Bayeux.

TRÉVIGNO ; ville forte d'Eſpagne dans la Biſcaye, à quatre lieues, ſud-oueſt, de Vittoria.

TREUIL ; ſubſtantif maſculin. Machine formée d'un arbre ou eſſieu auquel on attache des léviers, & qui ſert à élever des fardeaux.

M. Ludot dans une pièce ſur le cabeſtan qui a partagé le prix de l'Académie en 1741, remarque que la théorie de M. Varignon, pour déterminer la charge des appuis dans le treuil, eſt inſuffiſante, & qu'elle peut même induire en erreur. Il s'eſt appliqué à réparer cette négligence, & donne le théorème général pour déterminer la charge des appuis dans le treuil, ſuivant quelques directions & dans quelques plans que la puiſſance & le poids agiſſent.

TREVIRIENS ; (les) *Trevirt.* Anciens peuples de la Germanie qui habitèrent d'abord au-delà du Rhin, & qui paſsèrent enſuite ce fleuve pour s'établir dans la Gaule. Quand ils habitèrent dans la Gaule, ils furent toujours mis au nombre des Belges, entre leſquels Pomponius Mela leur donne la gloire d'avoir été le peuple le plus célèbre. Céſar dit que leur cavalerie l'emportoit infiniment ſur celle de la Gaule ; & qu'ils avoient une infanterie nombreuſe ; & ſelon Hirtius, le voiſinage de la Germanie leur donnant occaſion d'avoir continuellement les armes à la main, ils ne différoient guère des Germains, ni pour les mœurs, ni pour la férocité. Ces mœurs les diſtinguèrent des Gaulois, & les maintinrent libres depuis le temps de Jules Céſar juſqu'à celui de Veſpaſien, qu'ils furent ſeulement alliés & amis des Romains. Au commencement du règne de ce Prince, ils ſe joignirent avec Civilis ; mais Cerealis les

Digitized by Google

ayant vaincus, Veſpaſien les punit de leur révolte par la perte de leur liberté. Ils demeurerent depuis ſoumis aux Romains juſqu'à la chute de cet Empire, qu'ils entrèrent dans l'alliance des François.

Les bornes du pays des *Treviri* ont ſouvent changé. Il paroît cependant qu'en général ils demeurèrent toujours ſur le Rhin; mais il y a quelque apparence qu'après l'établiſſement des Ubiens ſur la rive gauche de ce fleuve, le pays des *Treviri* s'étendit depuis le confluent de l'Abrinca juſqu'à celui de la Nave. Du moins eſt-il certain qu'on ne connoît point d'autre peuple auquel on puiſſe attribuer cette étendue de pays. La ville de Trèves étoit leur principale demeure. On la nommoit *Trevirorum Civitas*; & après qu'Auguſte l'eut érigée en Métropole, elle prit en ſon honneur le nom d'*Auguſta Trevirorum*.

TRÉVISAN; *voyez* MARCHE TRÉVISANE.

TRÉVISO; ville forte & épiſcopale d'Italie, Capitale de la Marche Tréviſane, ſur la rivière de Silis, à ſept lieues, nord-oueſt, de Veniſe. Il y avoit autrefois une Univerſité qui a été transférée à Padoue. Cette ville, après avoir été ſucceſſivement ſoumiſe aux Romains, aux Goths, aux Hongrois, aux Carrares, *&c.* ſe donna en 1338 aux Vénitiens, & depuis ce temps elle leur a toujours appartenu.

TRÉVOUX; ville de France, Capitale de la principauté de Dombes, ſur la Saone, à cinq lieues, nord, de Lyon.

TREYSA; ville d'Allemagne dans la baſſe Heſſe, au Comté de Ziégenheim dont elle eſt le chef-lieu, près de la rivière de Schwalm, à treize lieues, ſud-oueſt, de Caſſel.

TREZZO; petite ville d'Italie dans le Milanez, ſur l'Adda, près des frontières du Bergamaſque.

TRI; ſubſtantif maſculin. Sorte de jeu des cartes qui ſe joue à trois perſonnes, & dans lequel on ſuit à peu près les règles du quadrille. *Faire une partie de tri.*

TRIACLEUR; ſubſtantif maſculin. Il ſignifioit autrefois vendeur de thériaque. Il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part des Saltimbanques & des Charlatans qui débitent la thériaque ou autres drogues ſur un théâtre. *C'eſt un triacleur.*

On appelle auſſi figurément *triacleur*, un homme qui parle beaucoup à la manière des Charlatans, pour faire valoir ce qu'il dit ou ce qu'il fait, & qui cherche à tromper. *Franc triacleur.*

TRIADE HARMONIQUE; ſubſtantif féminin & terme de Muſique qui a deux ſens différens. Dans le calcul, c'eſt la proportion harmonique; dans la pratique, c'eſt l'accord parfait majeur qui réſulte de cette même proportion, & qui eſt compoſé d'un ſon fondamental, de ſa tierce majeure & de ſa quinte.

Triade, parcequ'elle eſt compoſée de trois termes.

Harmonique, parcequ'elle eſt dans la proportion harmonique, & qu'elle eſt la ſource de toute harmonie.

TRIADIQUE; adjectif des deux genres & terme de Liturgie Grecque. Il ſe dit de certaines hymnes dont chaque ſtrophe ſe termine par la louange de la Trinité & de la Vierge.

TRIAGE; ſubſtantif maſculin. Choix. Il ſe dit tant de l'action par laquelle on choiſit, que de la choſe choiſie. *Faites le triage. Voici mon triage.*

Digitized by Google

TRIAGE, en termes de Minéralogie, se dit de l'opération par laquelle on sépare à coups de marteau la partie métallique du minérai d'avec la roche ou la matrice dont cette partie est enveloppée. Ce travail qui est un des plus légers de la minéralogie, se fait ordinairement par de jeunes garçons qui sont rassemblés dans une salle ou angard, & qui ont devant eux une grande table sur laquelle on place le minérai dont il faut faire le triage. Cependant cette opération n'est point exempte de danger, surtout quand il s'agit de travailler sur du minérai qui est chargé d'arsenic. Le but qu'on se propose par le triage, c'est de diminuer le volume du minérai, & de le séparer des substances inutiles, ou de celles qui pourroient nuire à son traitement dans le fourneau de fusion.

TRIAGE, signifie en termes d'Eaux & Forêts, une portion ou canton de bois séparé & divisé du reste par quelque marque ou trace.

L'Ordonnance des Eaux & Forêts, *titre 25 des Bois appartenans aux Communautés*, veut que le quart des bois communs soit réservé pour croître en futaie dans le meilleur fond & dans les lieux les plus commodes, par triages & désignation du grand Maître, ou des Officiers de la maîtrise par son ordre.

L'art. 4 du même titre veut que si les bois étoient de la concession gratuite d'un Seigneur, sans charge d'aucun cens, redevance, prestation ou servitude, le tiers pourra être distrait & séparé à leur profit, en cas qu'ils le demandent, sinon le partage n'aura lieu; & il est dit qu'en ce cas les Seigneurs n'y auront autre droit que l'usage, comme premiers habitans, sans part ni triage.

Ainsi le tiers du Seigneur est aussi appelé son *triage*, & l'on appelle aussi *triage*, la part des habitans, quoiqu'ils aient les deux tiers, comme il se voit en l'*article 6 & suivant* du même titre.

TRIAIRES; substantif masculin pluriel & terme d'antiquité. On appeloit ainsi un Corps d'Infanterie Romaine, armé de piques & de rondaches, avec le casque & la cuirasse, qui composoit la troisième ligne. Il y avoit des triaires dans chaque cohorte.

Polybe distingue dans les armées Romaines quatre sortes de gens de guerre, les premiers s'appeloient *Pilati* ou *Velites*, soldats armés à la légère: c'étoit des soldats tirés du plus bas peuple, & les plus jeunes de l'armée. Les seconds, se nommoient Piquiers, *Hastati*. Ils étoient plus âgés, & avoient plus de service que les premiers. Les troisièmes, qui se nommoient Princes, *Principes*, étoient encore & plus anciens & meilleurs soldats que ces seconds. Les quatrièmes étoient les plus vieux soldats, les plus expérimentés & les plus braves. On les plaçoit toujours à la troisième ligne, comme un corps de réserve, pour soutenir les deux autres, & rétablir le combat & les affaires, quand les autres Corps avoient été rompus: c'est de-là qu'est venu le nom de *triaires*, & le proverbe, *ad triarium ventum est*, pour marquer qu'on en étoit à faire les derniers efforts. On les nommoit aussi *post signum*, parcequ'ils étoient ranges après les Princes, qui portoient l'étendard dans une légion; car ce mot signifie ceux qui sont après l'étendard.

TRIANGLE; substantif masculin.

Digitized by Google

Triangulum. Figure compriſe entre trois lignes ou côtés, & qui par conſéquent a trois angles. C'eſt la plus ſimple de toutes les figures; on diſtingue les triangles ſuivant leurs côtés & ſuivant leurs angles. Suivant les côtés on a d'abord des *triangles rectilignes*, & des *triangles ſphériques*. Les premiers ſont formés par trois lignes droites, & les ſeconds par trois arcs d'un grand cercle de la ſphère. On démontre en Géométrie que dans tout *triangle rectiligne & ſphérique*, les ſinus des côtés ſont proportionnels aux ſinus des angles oppoſés à ces côtés. En ſecond lieu, les triangles rectilignes ſont diſtingués relativement au rapport reſpectif de leurs côtés. Lorſque les côtés ſont égaux, le *triangle* eſt équilatéral. Les trois angles de ce triangle ſont ſoixante degrés. Le côté d'un triangle équilatéral inſcrit dans un cercle, eſt triple en puiſſance du rayon, c'eſt-à-dire, que le carré du côté de ce triangle eſt triple du carré du rayon. Quand deux côtés ſeulement ſont égaux, on nomme le triangle *iſoſcèle*. La propriété de ce triangle eſt que les angles qui ſe forment ſur ſa baſe ſont égaux. Et enfin lorſque les trois côtés ſont inègaux, le triangle eſt dit *ſcalène*.

Les triangles par rapport à leurs angles ſe ſoudiviſent encore en trois. Dans tout *triangle rectangle* le carré fait ſur le côté oppoſé à l'angle droit, qu'on appelle *hypothénuſe*, eſt égal aux carrés faits ſur les deux autres côtés. Ainſi l'hypothénuſe étant 5, les deux autres côtés ſeront 3 & 4, parceque le carré de 5 qui eſt 25, eſt égal aux deux carrés de 3 & 4, c'eſt à-dire, 9 & 16, dont la ſomme eſt 25.

Et comme toutes les figures rectilignes ſont entr'elles comme le carré de leurs côtés homologues, il ſuit que la figure rectiligne décrite ſur ce côté, eſt égale à la ſomme des deux autres. On doit la découverte de cette belle propriété à Pythagore. On prétend qu'il ſacrifia cent bœufs aux Dieux pour leur en rendre des actions de graces. En effet, cette propriété eſt une des plus utiles qu'on ait découvertes dans la Géométrie.

La ſeconde propriété remarquable du *triangle rectangle* eſt celle-ci. Si l'on coupe en deux parties égales l'angle quelconque d'un triangle, le côté oppoſé à cet angle ſera diviſé en deux ſegmens qui ſeront entr'eux comme les côtés correſpondans de cet angle. Et la troiſième propriété eſt telle, que ſi du ſommet d'un *triangle rectangle* on abaiſſe une perpendiculaire ſur l'hypothénuſe, elle diviſera ce triangle en deux autres *triangles rectangles* ſemblables entr'eux, ainſi qu'au triangle total.

Lorſqu'un triangle a un angle obtus, il eſt nommé *triangle obtuſangle*. Voici la propriété de ce triangle. Si l'on abaiſſe une perpendiculaire ſur la baſe d'un *triangle obliquangle*, la différence des carrés des côtés eſt égale à deux fois le rectangle fait de la baſe & de la diſtance de la perpendiculaire au milieu de la baſe.

Enfin un triangle dont tous les angles ſont aigus, eſt nommé *triangle acutangle*.

Voici les propriétés communes aux différens triangles dont on vient de parler.

1°. Dans tout triangle la ſomme des trois angles eſt égale à la valeur de deux angles droits; & l'angle extérieur formé par un côté & par le

Digitized by Google

le prolongement d'un autre, eſt égal à la ſomme des deux angles intérieurs oppoſés.

2°. Si l'on coupe en deux parties égales l'angle quelconque d'un triangle, le côté oppoſé à cet angle ſera diviſé en deux ſegmens qui ſeront entr'eux comme les côtés correſpondans de cet angle.

3°. Une ligne parallèle à la baſe d'un triangle coupe les côtés proportionnellement.

4°. Tout triangle eſt moitié d'un parallélogramme de même baſe & de même hauteur.

5°. Les triangles ſont égaux, lorſqu'ils ont les baſes & les hauteurs égales. Ils ſont ſemblables, lorſque les trois angles, chacun en particulier, ſont égaux, ou lorſqu'il n'y a qu'un angle qui ſoit égal à l'angle qui lui répond dans l'autre triangle, & que les côtés ſont proportionnels; ou encore lorſque les trois côtés d'un triangle ſont proportionnels aux trois côtés de l'autre. Et les triangles ſont ſemblables & égaux lorſque deux angles & un côté, ou deux côtés & l'angle compris entre les deux côtés, ou enfin lorſque les trois côtés ſont égaux.

6°. L'aire d'un triangle eſt égale au produit d'un de ſes côtés par la moitié de la perpendiculaire abaiſſée ſur ce côté. On peut avoir encore l'aire en formant une ſomme de ſes trois côtés, prenant enſuite la moitié de cette ſomme, & ôtant ſéparément de cette moitié chaque côté du triangle ſéparément, ce qui donne trois excès ou différences. Enſuite on multiplie la même moitié par le produit de ces trois excès. De ce dernier produit extrayant la racine carrée, on a l'aire ou la ſurface du triangle propoſé.

TRIANGLE, en termes d'Aſtronomie, eſt le nom de deux conſtellations, dont l'une qui eſt dans l'hémiſphère ſeptentrional, eſt appelée ſimplement *triangle* ou *triangle céleſte*, & l'autre qui eſt dans l'hémiſphère méridional, eſt appelée *triangle auſtral*. Celle-ci n'eſt pas viſible dans nos climats.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue & la troiſieme très-brève.

TRIANGULAIRE; adjectif des deux genres. *Triangularis*. Qui a trois angles. *Figure triangulaire*.

TRIANGULAIRE, ſe dit en termes d'Anatomie, de quelques parties qui ont de la reſſemblance avec un triangle. Ainſi, le carpe a un petit ligament triangulaire qui unit les os du carpe entr'eux.

Le ligament propre antérieur & triangulaire de l'omoplate unit l'acromion à l'apophyſe coracoïde.

Le muſcle triangulaire des lèvres eſt le premier des muſcles propres à la lèvre inférieure : pluſieurs Auteurs l'ont décrit comme propre à la lèvre ſupérieure. Il prend naiſſance aux environs du milieu de la lèvre externe de la baſe de la mâchoire inférieure par un principe aſſez large, enſuite ce muſcle diminuant en largeur, ſe porte obliquement en montant de bas en haut & de derrière en devant pour ſe terminer par une pointe déliée un peu tendineuſe à la lèvre inférieure, préciſément dans ſa jonction avec la ſupérieure.

Ce muſcle venant à ſe contracter tire la lèvre inférieure obliquement de haut en bas & de devant en arrière; mais comme il eſt attaché préciſément à la commiſſure de la bouche, il eſt impoſſible que dans ſon action il n'entraîne auſſi la lèvre ſupérieure dans la même direction.

Digitized by Google

Le muſcle triangulaire du *ſternum* eſt un muſcle que quelques Auteurs diviſent en cinq à ſix portions dont ils font autant de muſcles, auxquels ils donnent le nom de *ſterno-coſtaux*, mais qui néanmoins peut être regardé comme un ſeul & même muſcle, ſitué immédiatement au-deſſous du *ſternum*, à la face interne duquel s'étant exactement attaché depuis environ la partie moyenne juſqu'à l'inférieure, il vient ſe terminer à la face interne des cartilages des cinq côtes qui ſuivent la première.

Ce muſcle, en ſe contractant, tire les cinq côtes auxquelles il s'attache de bas en haut, & par conſéquent ſert à l'inſpiration.

TRIANON; maiſon royale de France, que Louis XIV a fait conſtruire dans le parc de Verſailles vis-à-vis de la ménagerie. C'eſt un petit Palais galant, bien bâti, incruſté de marbre de diverſes couleurs & décoré de précieux ameublemens.

La face extérieure de cette maiſon eſt d'environ ſoixante-quatre toiſes. La cour offre un périſtyle ſoutenu par des colonnes & des pilaſtres de marbre. Les deux aîles de la maiſon ſont terminées par deux pavillons, & ſur tout l'édifice regne une baluſtrade, le long de laquelle ſont des ſtatues, des corbeilles, des urnes & des caſſolettes. Les jardins en ſont très-agréables; les baſſins y ſont ornés de groupes choiſis; on y trouve entr'autres le groupe de Laocoon, ſculpté par Baptiſte Tuby d'après l'antique. La caſcade mérite auſſi d'être remarquée, outre d'autres embelliſſemens qui y ſont employés avec goût.

TRIAVERDINS, ou TRIVERDINS; (les) Brigands qui dans le douzieme ſiècle exercèrent contre les Chrétiens toutes ſortes de cruautés. Le troiſieme Concile de Latran décerne les peines eccléſiaſtiques contre ceux qui leur donneront retraite, qui les recevront, les ſecourront, auront la moindre communication avec eux. Il veut qu'ils ſoient anathématiſés comme les Albigeois.

TRIBADE; ſubſtantif féminin. Femme qui abuſe d'une autre femme; eſpèce de dépravation particulière auſſi inexplicable que celle qui fait qu'un homme abuſe d'un autre homme. *Les Grecs ont beaucoup parlé des Tribades.*

TRIBALLER; vieux mot qui ſignifioit autrefois branler, remuer fort.

TRIBESÉES; ville d'Allemagne dans la Poméranie, ſur les frontières du duché de Mecklenbourg, près de la rivière de Trebel, à ſix lieues de Roſtock & à huit de Grypswalde.

TRIBOCS ou TRIBOCCIENS; (les) *Triboci*. Ancien peuple de Germanie qui s'établit en-deçà du Rhin dans une partie de l'Alſace.

L'étymologie du mot *Tribocs* a embatraſſé pluſieurs Savans modernes, qui l'ont cherché avec plus de curioſité que de ſuccès. Les Hiſtoriens du moyen âge ont publié ſans fondement que les Tréviriens & les *Tribocs* tiroient leur origine commune de Trebeta, fils de Ninus & de Sémiramis, & qu'ils tenoient leur nom de ce fondateur. Un ſiècle éclairé comme le nôtre, ne défère point du tout à l'autorité des Ecrivains peu clairvoyans, fabuleux dans les matières de leur tems, & à plus forte raiſon dans celles qui ſont beaucoup antérieures.

Mais le ſentiment le plus reçu dérive ce nom des mots germaniques, *drey buchen*, *trois hêtres*, à cauſe du culte qu'on prétend que cette Nation rendoit à ces arbres, à

Digitized by Google

l'ombre desquels elle avoit coutume de tenir ses assemblées de religion & d'état. Cluvier avance cette conjecture après Conrard Celte, Rhenanus, Glareanus, Willichius, Schadæus, Coccius, suivis par plusieurs Savans plus modernes.

Pour la fortifier, on prétend qu'il y a encore aujourd'hui en Alsace un endroit de ce nom; mais ce qu'il y a de certain, c'est que cet endroit n'existe point. Supposé son existence, on n'en sauroit induire que les anciens habitans en eussent tiré leur nom; il faut même observer que le hêtre n'a pas été un objet de religion des Peuples celtiques comme le chêne.

Les *Tribocs* se sont trouvés enveloppés dans la conquête des Gaules faites par les Francs; & depuis ce tems-là ce nom s'est perdu pour faire place à celui d'*Alsaciones*, dont nous trouvons la premiere mention dans Frédégaire, & qui dénote les habitans sur la riviere d'Ill. Elas marque *Sedes Elli*, le siége ou le cours de l'Ill.

M. Schœpflin, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, a tâché de fixer le tems où les *Tribocs* passerent le Rhin, & de déterminer l'étendue du terrain qu'ils ont occupé entre les Séquanois au midi, les Nemetes au nord, le Rhin à l'orient & les Voges à l'occident; il y fait l'énumération des villes & des bourgs considérables situés dans leur territoire, qui dans l'espace de vingt-six lieues le long du Rhin depuis Marckelsheim jusqu'à Guermesheim, comprenoit à peu près, selon lui, toute la basse Alsace. Schelestat, El, Strasbourg, Druseinhem, Seltz, Rheinzabern, Bruent, Saverne, Bergrabern, faisoient partie de ces places enclavées dans le pays des *Tribocs*.

Il ne faut pas croire que les *Tribocs* ayent fondé aucune des places dont nous venons de parler. Le goût des Peuples teutoniques n'étoit pas porté à bâtir des villes, soit par aversion pour tout ce qui relâche le courage, soit par un penchant naturel pour la liberté, & parcequ'ils savoient que les mêmes remparts qu'on défend contre les ennemis, asservissent quelquefois sous des maîtres; d'ailleurs ils se plaisoient à changer de lieu; ils évitoient les villes, à ce que dit Ammien, de même que si c'eût été des filets & des prisons; c'est pourquoi les Allemands, lors de leur irruption dans les Gaules, y en avoient abattu ou ruiné quarante-cinq, sans compter les forts & les petits châteaux. C'est de là que toute l'ancienne Germanie ne nous fournit pas une seule ville du tems de Tacite; les noms mêmes de celles que nous venons de marquer, les uns gaulois, les autres pour la plupart latins, font connoître que toutes avoient pour fondateurs les Gaulois ou les Romains.

D'un autre côté à peine les Tribocs eurent-ils chassé les Médiomatriciens Ripuaires de leur pays, qu'eux-mêmes furent subjugués à leur tour par les Romains; & ceux-ci qui en demeurerent les maîtres pendant plus de cinq siècles, regardoient toujours ce pays comme un boulevart contre les Nations barbares qui ont tant de fois entrepris de pénétrer par là dans l'intérieur des Gaules, & qui y ont même réussi par la suite.

C'est de là que nous trouvons dans l'ancienne Alsace, le long de la grande route du Rhin, ces fréquentes garnisons des huitième,

Digitized by Google

dix-neuvième & vingt-deuxième légions; & dans le bas empire, ces Audéréciens & Ménapiens; c'eſt de là que viennent ces forts & ces villes fortifiées, ces camps, ces murs épais bâtis dans les gorges & ſur les hauteurs des montagnes des Voges, dont il reſte encore aujourd'hui de grands & nombreux veſtiges.

Les *Tribocs* étoient un des ſept peuples qui fournirent des troupes au célèbre Arioviſte lorſqu'il entra dans les Gaules, & M. Schœpflin croit que ce Peuple germain ne s'établit en Alſace qu'après l'invaſion d'Arioviſte; mais M. Freret a prouvé dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions que l'établiſſement des *Tribocs* en Alſace étoit antérieur à l'invaſion d'Arioviſte, qui paſſa le Rhin au plus tard l'an 71 avant J. C.

En effet, Céſar ne dit pas que les ſept Nations qui compoſoient l'armée de ce Prince, euſſent paſſé le fleuve avec lui, il le remarque ſeulement des Harudes, & l'on doit auſſi le ſuppoſer des Marcomans, des Séduſiens & des Suèves, qu'on ne trouve qu'en Germanie; mais à l'égard des *Tribocs*, des Vangions & des Némètes qui, du vivant de Céſar ou du moins après ſa mort, étoient fixés dans la Gaule, rien ne prouve qu'ils n'y fuſſent pas déjà dès le tems d'Arioviſte.

La politique des Romains nous oblige même à penſer le contraire; jamais ils n'euſſent permis à ces Nations de franchir la barrière du Rhin. Céſar traite de dangereux pour l'empire ces ſortes d'établiſſemens des colonies germaniques dans la Gaule. Enfin, dans le doute où l'on ſeroit du tems où les Tribocs ont paſſé le Rhin, il faudroit ſuppoſer le fait antérieur à l'expédition d'Arioviſte, par la ſeule raiſon du ſilence des Auteurs qui ne font aucune mention de ce paſſage des Tribocs, & qui n'en parlent jamais que comme d'une Nation germanique établie en-deçà du Rhin par rapport à nous.

Ptolémée regardoit Brocomagus comme le chef-lieu de la Nation des Tribocs, & il n'eſt pas vraiſemblable que ce ſoit *Argentoratum*, comme le croit M. Schœpflin. *Argentoratum* étoit, ſelon toute apparence, une ancienne ville gauloiſe des Médiomatriques où les Tribocs n'eurent garde de s'enfermer. Si cette place avoit été capitale des Tribocs, il y ſeroit reſté quelques veſtiges du nom de ce peuple; mais il n'en reſte aucun.

Nous apprenons d'une inſcription rapportée par Gruter, qu'une partie de la Nation des Tribocs reſta dans ſon ancienne demeure au-delà du Nekre & vers Murhart, lieu ſitué ſur le confluent du Murh & du Nekre. Il paroît par le même Gruter, que les Boïens, *Boii*, s'unirent avec les Tribocs pour la conſécration d'un temple dédié à une divinité romaine, ſur les bords du Nekre.

TRIBOMÈTRE; ſubſtantif maſculin. Nom donné par le célèbre Phyſicien Muſchenbroek, à une machine qu'il a imaginée pour meſurer les frottemens.

TRIBOULER; vieux mot qui ſignifioit autrefois agiter, troubler, remuer.

TRIBRAQUE; ſubſtantif maſculin. Terme de Poëſie Grecque & Latine, qui ſe dit d'un pied compoſé de trois ſyllabes brèves. *ăgĕrĕ* eſt un tribraque.

TRIBU; ſubſtantif féminin. Une des

Digitized by Google

parties dont un peuple eſt compoſé.

Athènes dans ſa ſplendeur étoit diviſée en dix tribus, qui avoient emprunté leur nom de dix Héros du pays; elles occupoient chacune une partie d'Athènes, & contenoient en-dehors quelques autres villes, bourgs & villages. Les noms de ces dix tribus reviennent ſouvent dans les harangues de Démoſthène. Mais il faut remarquer que ce nombre ne fut pas le même dans tous les temps, & qu'il varia ſelon les accroiſſemens d'Athènes. Il n'y en avoit eu d'abord que quatre, il y en eut ſix peu après, puis dix, & enfin treize; car aux dix nommées par Démoſthène, la flatterie des Athéniens en ajouta trois autres dans la ſuite, ſavoir, la tribu Ptolémaïde, en l'honneur de Ptolémée, fils de Lagus; l'Attalide, en faveur d'Attalus, Roi de Pergame; & l'Adrianide, en faveur de l'Empereur Adrien: pour établir ces nouvelles tribus, on démembra quelques portions des anciennes. Au reſte les peuples ou bourgades qui compoſoient toutes ces tribus, étoient au nombre de cent ſoixante & quatorze.

Chez les Romains le mot *tribu* avoit deux acceptions: il ſe prenoit également pour une certaine partie du peuple, & pour une partie des terres qui lui appartenoient. C'eſt le plus ancien établiſſement dont il ſoit fait mention dans l'Hiſtoire Romaine, & un de ceux ſur leſquels les Auteurs ſont le moins d'accord.

L'attention la plus néceſſaire dans ces ſortes de recherches, eſt de bien diſtinguer les temps; car c'eſt le nœud des plus grandes difficultés. Ainſi il faut bien prendre garde de confondre l'état des tribus ſous les Rois, ſous les Conſuls & ſous les Empereurs; car elles changèrent entièrement de formes & d'uſages ſous ces trois ſortes de gouvernemens. On peut les conſidérer ſous les Rois comme dans leur origine, ſous les Conſuls comme dans leur état de perfection, & ſous les Empereurs comme dans leur décadence, du moins par rapport à leur crédit & à la part qu'elles avoient au gouvernement: car tout le monde ſait que les Empereurs réunirent en leur perſonne toute l'autorité de la République, & n'en laiſſèrent plus que l'ombre au peuple & au Sénat.

L'état où ſe trouvèrent alors les tribus nous eſt aſſez connu, parce que les meilleurs Hiſtoriens que nous ayons ſont de ce temps-là: nous ſavons auſſi à peu près quelle en étoit la forme ſous les Conſuls, parcequ'une partie des mêmes Hiſtoriens en ont été témoins; mais nous n'avons preſque aucune connoiſſance de l'état où elles étoient ſous les Rois, parceque perſonne n'en avoit écrit dans le temps, & que les monumens publics & particuliers qui auroient pu en conſerver la mémoire, avoient été ruinés par les incendies.

Les Anciens qui ont varié ſur l'époque, ſur le nombre des tribus, & même ſur l'étymologie de leur nom, ne ſont pas au fond ſi contraires qu'ils le paroiſſent, les uns n'ayant fait attention qu'à l'origine des tribus qui ſubſiſtoient de leur temps, les autres qu'à celle des tribus inſtituées par Romulus, & ſupprimées par Servius Tullius. Il y a eu deux ſortes de tribus inſtituées par Romulus, les unes avant l'enlèvement des Sabines, les au-

Digitized by Google

tres après qu'il eut reçu dans Rome les Sabins & les Toſcans. Les trois nations ne firent alors qu'un même peuple ſous le nom de *Quirites*, mais elles ne laiſſèrent pas de faire trois différentes tribus : les Romains ſous Romulus, d'où leur vint le nom de *Ramnes* ; les Sabins ſous Tatius, dont ils portèrent le nom ; & les Toſcans appelés *Luceres* ſous ces deux Princes.

Pour ſe mettre au fait de leur ſituation, il faut conſidérer Rome dans le temps de ſa première enceinte, & dans le temps que cette enceinte eut été aggrandie après l'union des Romains, des Sabins & des Toſcans. Dans le premier état, Rome ne comprenoit que le Mont Palatin dont chaque tribu occupoit le tiers ; dans le ſecond, elle renfermoit la roche Tarpéienne ; & la vallée qui ſéparoit ces deux monticules fut le partage des Toſcans : on y joignit le Mont Aventin & le Janicule. La montagne qu'on nomma depuis *le Capitole*, fut le partage des Sabins, qui s'étendirent auſſi dans la ſuite ſur le mont Cœlius.

Voilà quelle étoit la ſituation des anciennes tribus, & quelle en fut l'étendu, tant qu'elles ſubſiſtèrent ; car il ne leur arriva de ce côté-là aucun changement juſqu'au règne de Servius Tullius, c'eſt-à-dire, juſqu'à leur entière ſuppreſſion. Il eſt vrai que Tarquinius Priſcus entreprit d'en augmenter le nombre, & qu'il ſe propoſoit même de donner ſon nom à celles qu'il vouloit établir ; mais la fermeté avec laquelle l'augure Nœvius s'oppoſa à ſon deſſein, & l'uſage qu'il fit alors du pouvoir de ſon art, ou de la ſuperſtition des Romains, en empêchèrent l'exécution. Ces Auteurs remarquent qu'une action ſi hardie & ſi extraordinaire lui fit élever une ſtatue dans l'endroit même où la choſe ſe paſſa. Et Tite-Live ajoute que le prétendu miracle qu'il fit en cette occaſion, donna tant de crédit aux auſpices en général & aux augures en particulier, que les Romains n'oſèrent plus rien entreprendre depuis ſans leur aveu.

Tarquin ne laiſſa pas néanmoins de rendre la Cavalerie des tribus plus nombreuſe ; & l'on ne ſauroit nier que de ce côté-là il ne leur ſoit arrivé divers changemens ; car à meſure que la ville ſe peuploit, comme ſes nouveaux habitans étoient diſtribués dans les tribus, il falloit néceſſairement qu'elles devinſſent de jour en jour plus nombreuſes, & par conſéquent que leurs forces augmentaſſent à proportion. Auſſi voyons-nous que dans les commencemens chaque tribu n'étoit compoſée que de mille hommes d'infanterie, d'où vint le nom de *miles*, & d'une centaine de chevaux que les Latins nommoient *centuria Equitum*. Encore faut-il remarquer qu'il n'y avoit point alors de citoyen qui fût exempt de porter les armes. Mais lorſque les Romains eurent fait la paix avec les Sabins, & qu'ils les eurent reçus dans leur ville avec les Toſcans qui étoient venus à leur ſecours ; comme ces trois nations ne firent plus qu'un peuple, & que les Romains ne firent plus qu'une Tribu, les forces de chaque tribu dûrent être au moins de trois mille hommes d'infanterie & de trois cens chevaux, c'eſt-à-dire, trois fois plus conſidérables qu'auparavant.

Digitized by Google

Enfin quand le peuple Romain fut devenu beaucoup plus nombreux, & qu'on eut ajouté à la ville les trois nouvelles montagnes dont on a parlé, savoir, le mont Cœlius pour les Albains que Tullius Hostilius fit transférer à Rome après la destruction d'Albe, & le mont Aventin avec le Janicule pour les Latins qui vinrent s'y établir, lorsqu'Ancus Martius se fut rendu maître de leur pays. les tribus se trouvant alors considérablement augmentées & en état de former une puissante armée, se contentèrent néanmoins de doubler leur infanterie, qui étoit, comme nous venons de voir, de neuf mille hommes. Ce fut alors que Tarquinius Priscus entreprit de doubler leur cavalerie, & qu'il la fit monter à dix-huit cens chevaux, pour répondre aux dix-huit mille hommes dont leur infanterie étoit composée.

Ce sont là tous les changemens qui arrivèrent aux tribus, du côté des armes, il ne reste plus qu'à les considérer du côté du gouvernement.

Quoique les trois nations dont elles étoient composées ne formassent qu'un peuple, elles ne laissèrent pas de vivre chacune sous les lois de leur Prince naturel, jusqu'à la mort de T. Tatius: car nous voyons que ce Roi ne perdit rien de son pouvoir, quand il vint s'établir à Rome, & qu'il y régna conjointement, & même en assez bonne intelligence avec Romulus tant qu'il vécut. Mais après sa mort les Sabins ne firent point de difficulté d'obéir à Romulus, & suivirent en cela l'exemple des Toscans qui l'avoient déjà reconnu pour leur Souverain. Il est vrai que lorsqu'il fut question de lui choisir un successeur, les Sabins prétendirent que c'étoit à leur tour à régner, & furent si bien soutenir leurs droits contre les Romains, qui ne vouloient point de Prince étranger, qu'après un an d'interrègne, on fut enfin obligé de prendre un Roi de leur nation. Mais il n'arriva par-là aucun changement au gouvernement, les tribus demeurèrent toujours dans l'état où Romulus les avoit mises, & conservèrent leur ancienne forme tant qu'elles subsistèrent.

La première chose que fit Romulus, lorsqu'il les eut réunies sous sa loi, fut de leur donner à chacune un chef de leur nation, capable de commander leurs troupes, & d'être son Lieutenant dans la guerre. Ces Chefs que les Auteurs nomment indifféremment *Tribuni* & *Præfecti tribuum*, étoient aussi chargés du gouvernement civil des tribus; & c'étoit sur eux que Romulus s'en reposoit pendant la paix. Mais comme ils étoient obligés de le suivre lorsqu'il se mettoit en campagne, & que la ville seroit demeurée par-là sans Commandant, il avoit soin d'y laisser en sa place un Gouverneur qui avoit tout pouvoir en son absence, & dont les fonctions duroient jusqu'à son retour. Ce Magistrat se nommoit *Præfectus Urbis*, nom que l'on donna depuis à celui que l'on créoit tous les ans pour tenir la place des Consuls pendant les Féries Latines; mais comme les fonctions du premier étoient beaucoup plus longues, les Féries Latines n'étant que de deux ou trois jours, son pouvoir étoit aussi beaucoup plus étendu; car c'étoit pour lors une espèce de Vicetoi qui décidoit de tout au

Digitized by Google

nom du Prince, & qui avoit seul le droit d'assembler le peuple & le Sénat en son absence.

Quoique l'État fût alors monarchique, le pouvoir des Rois n'étoit pas si arbitraire, que le peuple n'eût beaucoup de part au gouvernement. Ses assemblées se nommoient en général *Comices*, & se tenoit dans la grande place ou au champ de Mars. Elles furent partagées en différentes classes, les curies, les centuries, & les nouvelles tribus.

Il faut bien prendre garde au reste de confondre les premières assemblées du peuple sous les Rois, & du temps des anciennes tribus, avec ces comices des centuries, & encore plus avec celles des nouvelles tribus; car ces dernières n'eurent lieu que sous les Consuls, & plus de soixante ans après celles des centuries, & celles-ci ne commencèrent même à être en usage, que depuis que Servius Tullius eut établi le cens, c'est-à-dire, plus de deux cens ans après la fondation de Rome.

Les Curies étoient en possession des auspices, dont le sceau étoit nécessaire dans toutes les affaires publiques; & malgré les différentes révolutions arrivées dans la forme de leurs comices, elles se soutinrent jusqu'à la fin de la République. Il y avoit deux sortes de curies à Rome du temps des anciennes tribus; les unes où se traitoient les affaires civiles, & où le Sénat avoit coutume de s'assembler, & les autres où se faisoient des sacrifices publics, & où se réglolent toutes les affaires de religion. Ces dernières étoient au nombre de trente, chaque tribu en ayant dix qui formoient dans son enceinte particulière autant de quartiers & d'espèces de Paroisses, car ces curies étoient des lieux destinés aux cérémonies de la religion, où les habitans de chaque quartier étoient obligés d'assister les jours solennels & qui étant consacrés à différentes Divinités, avoient chacun leurs fêtes particulières, outre celles qui étoient communes à tout le peuple.

D'ailleurs il y avoit dans ces quartiers d'autres Temples communs à tous les Romains, ou chacun pouvoit à sa dévotion aller faire des vœux & des sacrifices, mais sans être pour cela dispensé d'assister à ceux de la curie, & surtout aux repas solennels que Romulus y avoit institués pour entretenir la paix & l'union, & qu'on appeloit *charistia*, ainsi que ceux qui se faisoient pour le même sujet dans toutes les familles.

Enfin ces temples communs étoient desservis par différens Colléges de Prêtres, tels que pourroient être aujourd'hui les Chapitres de nos Églises Collégiales, & chaque curie au contraire, par un seul Ministre qui avoit l'inspection sur tous ceux de son quartier, & qui ne relevoit que du grand *Curion*, qui faisoit alors toutes les fonctions de Souverain Pontife : les Curions étoient originairement les arbitres de la religion, & même depuis qu'ils furent subordonnés aux Pontifes, le peuple continua de les regarder comme les premiers de tous les Prêtres après les Augures, dont le sacerdoce étoit encore plus ancien, & qui furent d'abord créés au nombre de trois, afin que chaque tribu eût le sien. Voilà quel étoit l'état de la religion du temps des anciennes tribus, & quels en furent les principaux ministres

Digitized by Google

niſtres tant qu'elles ſubſiſtèrent.

Le peuple étoit en droit de ſe choiſir tous ceux qui devoient avoir ſur lui quelque autorité dans les armes, dans le gouvernement civil & dans la religion. Servius Tullius fut le premier qui s'empara du trône ſans ſon conſentement, & qui changea la forme du gouvernement, pour faire paſſer toute l'autorité aux riches Patriciens, à qui il étoit redevable de ſon élévation. Il ſe garda bien néanmoins de toucher à la religion, ſe contentant de changer l'ordre civil & militaire. Il diviſa la ville en quatre parties principales, & prit de-là occaſion de ſupprimer les trois anciennes tribus que Romulus avoit inſtituées, & en établit quatre nouvelles auxquelles il donna le nom de ces quatre principaux quartiers & qu'on appela depuis les *tribus* de la ville, pour les diſtinguer de celles qu'il établit de même à la campagne.

Servius ayant ainſi changé la face de la ville, & confondu les trois principales nations, dont les anciennes tribus étoient compoſées, fit un dénombrement des citoyens & de leurs facultés. Il diviſa tout le peuple en ſix claſſes ſubordonnées les unes aux autres, ſuivant leur fortune. Il les ſubdiviſa enſuite en cent quatre-vingt treize centuries, par le moyen deſquelles il fit paſſer toute l'autorité aux riches, ſans paroître leur donner plus de pouvoir qu'aux autres.

Cet établiſſement des claſſes & des centuries, en introduiſant un nouvel ordre dans les aſſemblées du peuple, en introduiſit un nouveau dans la répartition des impôts; les Romains commencèrent à en ſupporter le poids à proportion de leurs facultés, & de la part qu'ils avoient au gouvernement. Chacun étoit obligé de ſervir à ſes dépens pendant un nombre déterminé de campagnes fixé à dix pour les Chevaliers, & à vingt pour les Plébéiens: la claſſe de ceux qui n'en avoient pas le moyen fut exempte de ſervice, juſqu'à ce qu'on eût aſſigné une paye aux troupes; les centuries gardoient en campagne le même rang & les mêmes marques de diſtinction qu'elles avoient dans la ville, & ſe rendoient en ordre militaire dans le champ de Mars pour y tenir leurs comices.

Ces comices ne commencèrent néanmoins à avoir lieu, qu'après l'établiſſement des nouvelles tribus, tant de la ville, que de la campagne: mais comme ces tribus n'eurent aucune part au gouvernement ſous les Rois, qu'on fut même dans la ſuite obligé d'en augmenter le nombre à pluſieurs repriſes, & qu'enfin les comices de leur nom ne commencèrent à être en uſage que ſous la République; nous allons voir comment elles parvinrent à leur perfection ſous les Conſuls.

Pour ſe former une idée exacte des diverſes tribus, il eſt bon de conſidéter l'état où ſe trouvèrent les Romains à meſure qu'ils les établirent, afin d'en examiner en même temps la ſituation, & de pouvoir même juger de leur étendue par la date de leur établiſſement. Pour cela, il faut bien diſtinguer les temps, & conſidérer les progrès des Romains en Italie ſous trois points de vue différens; ſur la fin de l'État monarchique, lorſque Servius Tullius établit les premières de ces tribus; vers le milieu de la République, lorſque

Digitized by Google

les Conſuls en augmentèrent le nombre juſqu'à trente-cinq ; & un peu avant les Empereurs, lorſqu'on ſupprima les tribus ſurnuméraires qu'on avoit été obligé de créer pour les différens peuples d'Italie.

Au premier état leurs frontières ne s'étendoient pas au-delà de ſix milles, & c'eſt dans cette petite étendue qu'étoient renfermées les tribus que Servius Tullius établit, entre leſquelles celles de la ville tenoient le premier rang, non-ſeulement, parcequ'elles avoient été établies les premières ; mais encore parcequ'elles furent d'abord les plus honorables, quoique dans la ſuite elles tombèrent dans le mépris.

Ces tribus étoient au nombre de quatre, & tiroient leur dénomination des quatre principaux quartiers de Rome. Varron, ſans avoir égard à l'ancienneté des quartiers dont elles portoient le nom, nomme la *Suburane* la première, l'*eſquiline* la ſeconde, la *colline* la troiſième, & la *Palatine* la dernière : mais leur ordre eſt différemment rapporté par les Hiſtoriens.

A l'égard des tribus que Servius Tullius établit à la campagne, & qu'on nommoit *ruſtiques*, on ne ſait pas au juſte quel en fut d'abord le nombre, car les Auteurs ſont partagés ſur ce ſujet. Comme il eſt certain que des trente-une tribus ruſtiques dont le peuple romain étoit compoſé du temps de Denys d'Halicarnaſſe, il n'y en a que dix-ſept dont on puiſſe rapporter l'établiſſement à Servius Tullius, on peut ſuppoſer que ce Prince diviſa d'abord le territoire de Rome en dix-ſept parties, dont il fit autant de tribus qu'on appela dans la ſuite les *tribus ruſtiques*, pour les diſtinguer de celles de la ville. Toutes ces tribus portèrent d'abord le nom des lieux où elles étoient ſituées ; mais la plupart ayant pris depuis le nom des familles romaines, il n'y en a que cinq qui aient conſervé leurs anciens noms, & dont on puiſſe par conſéquent marquer au juſte la ſituation : voici leurs noms.

La *Romulie*, ainſi nommée, ſelon Varron, parcequ'elle étoit ſous les murs de Rome, ou parcequ'elle étoit compoſée des premières terres que Romulus conquit dans la Toſcane le long du Tibre & du côté de la mer.

La *Veïentine*, qui étoit auſſi dans la Toſcane, mais plus à l'occident, & qui s'étendoit du côté de Veïes ; car cette ville ſi fameuſe depuis le long ſiége qu'elle ſoutint contre les Romains, n'étoit pas encore en leur pouvoir.

La *Lémonienne* qui étoit diamétralement oppoſée à celle-ci, c'eſt-à-dire, du côté de l'orient, & qui tiroit ſon nom d'un bourg qui étoit proche de la porte Capène, & ſur le grand chemin qui alloit au Latium.

La *Pupinienne*, ainſi nommée du champ Pupinien qui étoit auſſi dans le Latium, mais plus au nord & du côté de Tuſculum.

Enfin la *Cruſtumine* qui étoit entièrement au nord, & qui tiroit ſon nom d'une ville des Sabins qui étoit au-delà de l'Anio, à quatre ou cinq milles de Rome.

Des douze autres qui ne ſont plus connues aujourd'hui que par le nom des familles *Claudia*, *Æmilia*, *Cornelia*, *Fabia*, *Menenia*, *Pollia*, *Voltinia*, *Galeria*, *Horatia*, *Sergia*, *Veturia* & *Papiria*, il n'y a

Digitized by Google

que la première & la dernière dont on ſache la ſituation ; encore n'eſt-ce que par deux paſſages, l'un de Tite-Live, qui nous apprend en général que lorſqu'Atta Clauſus, qu'on appela depuis *Appius Claudius*, vint ſe réfugier à Rome avec ſa famille & ſes cliens, on lui donna des terres au-delà du Téveron, dans une des anciennes *tribus* à laquelle il donna ſon nom, & dans laquelle entrèrent depuis tous ceux qui vinrent de ſon pays ; l'autre paſſage eſt de Feſtus, par lequel il paroît que la *tribu* Papirienne étoit du côté de Tuſculum, & tellement jointe à la Pupinienne, qu'elles en vinrent quelquefois aux mains pour leurs limites.

Pour les dix autres *tribus*, tout ce qu'on en ſait, c'eſt qu'elles étoient dans le champ Romain, *in Agro Romano* ; mais on ne ſait d'aucune en particulier, ſi elle étoit du côté du Latium, dans la Toſcane ou chez les Sabins. Il y a cependant bien de l'apparence qu'il y en avoit cinq dans la Toſcane, outre la Romulie & la Veïentine, & cinq de l'autre côté du Tibre ; c'eſt-à-dire, dans le Latium & chez les Sabins, outre la Papirienne, la Claudine, la Lémonienne, la Pupinienne, & la Cruſtumine ; par conſéquent, que de ces dix-ſept premières *tribus* ruſtiques, il y en avoit dix d'un côté du Tibre & ſept de l'autre ; car Varron nous apprend que Servius Tullius diviſa le champ romain en dix-ſept cantons, dont il fit autant de *tribus* ; & tous les Auteurs conviennent que la partie de la Toſcane qui étoit la plus proche de Rome, s'appeloit *Septempagium*. On pourroit même conjecturer que toutes ces *tribus* étoient ſituées entre les grands chemins qui conduiſoient aux principales villes des peuples voiſins, de manière que chacun de ces chemins conduiſoit à deux *tribus*, & que chaque *tribu* communiquoit à deux de ces chemins.

Il faut remarquer que ces dix-ſept *tribus* ruſtiques devinrent dans la ſuite les moins conſidérables de toutes les ruſtiques, par l'impoſſibilité où elles étoient de s'étendre, & par le grand nombre de nouveaux citoyens & d'étrangers dont on les ſurchargeoit. Les Romains avoient coutume d'envoyer des Colonies dans les principales villes des pays conquis, & d'en transférer à Rome les anciens habitans. Leur politique les empêcha de rien précipiter ; d'abord ils ne refuſoient l'alliance d'aucun peuple, & à l'égard de ceux qui leur déclaroient la guerre ou qui favoriſoient ſecrettement leurs ennemis, ils ſe contentoient de leur retrancher quelque partie de leurs terres, permettoient au reſte de ſe gouverner ſuivant ſes lois, lui accordoient même dans la ſuite tous les droits des citoyens Romains, s'il étoit fidèle ; mais ils le traitoient après cela à toute rigueur, s'il lui arrivoit de ſe révolter. On comptoit alors dans l'Italie dix-huit ſortes de villes différentes ; celles des alliés des Romains, celles des Confédérés, qui ne jouiſſoient que conditionnellement de leurs priviléges, les Colonies compoſées des ſeuls Romains, & les Colonies Latines, les Municipes dont les habitans perdoient leurs droits de citoyens Romains, & les autres qui n'en étoient point privées, & les Préfectures.

Ce ne fut qu'inſenſiblement, & à meſure que les Romains étendirent leurs conquêtes, que furent établies les tribus *Stellatine*, *Sabatine*, *Tromentine*, & celle que quel-

Digitized by Google

ques-uns ont nommées *Arnienſis* ou *Narnienſis*.

La *Stellatine* étoit ainſi nommée, non de la ville de Stellate qui étoit dans la Campanie, mais d'une autre ville de même nom qui étoit dans la Toſcane, entre Capène, Falerie & Veïes, c'eſt-à-dire, à cinq ou ſix milles de Rome.

La *Sabatine* étoit auſſi dans la Toſcane, mais d'un côté de la mer, proche le lac appelé aujourd'hui *Brochiano*, & que les Latins nommoient *Sabatinus*, de la ville de Sabate qui étoit ſur ſes bords.

La *Tromentine* tiroit ſon nom du champ Tromentin, dont on ne ſait pas au juſte la ſituation, mais qui étoit auſſi dans la Toſcane, & ſelon toutes les apparences entre les deux *tribus* dont nous venons de parler.

Enfin celle qui étoit nommée *Arnienſis* dans quelques Auteurs, comme nous l'avons dit, étoit la dernière & la plus éloignée de toutes les ruſtiques.

Ces quatre *tribus* furent établies enſemble l'an 337 de Rome, & neuf ans après la priſe de Veïes; quand Camille eut défait les Volſques, on en établit deux nouvelles dans la partie du Latium qu'ils occupoient, & le Sénat voyant toute l'Italie prête à ſe ſoulever, conſentit enfin en 397 de former du champ Pomptin deux *tribus*, la *Pomptine* & la *Publilienne*, auxquelles on ajouta ſucceſſivement la *Mœcienne*, la *Scaptienne*, l'*Ufentine*, & la *Falerine*.

La *Pomptine* étoit ainſi nommée, ſelon Feſtus, du champ Pomptin, qui tiroit lui-même ſon nom, ainſi que les marais dont il eſt environné, de la ville de Pométie, que les Latins appeloient *Sueſſa Pometia*, *Pometia*, & *Pontia*.

La *Publilienne* étoit auſſi chez les Volſques, mais on n'en ſait pas au juſte la ſituation.

La *Mœcienne* étoit ſituée chez les Latins, & tiroit ſon nom d'un château qui étoit entre Lanuvium, Ardée & Pométie, & auprès duquel les Volſques avoient été défaits par Camille.

La *Scaptienne* étoit chez les Herniques, & portoit le nom d'une ville qui étoit ſituée entre Tivoli, Préneſte & Tuſculum, à quinze milles de Rome.

L'*Ufentine* étoit ainſi nommée du fleuve *Ufens*, qui paſſoit à Terracine, à l'extrémité du Latium.

La *Falérine* étoit dans la Campanie, & tiroit ſon nom du territoire de Falerne, ſi renommé chez les Anciens par ſes excellens vins.

C'eſt en ſuivant le même ordre des tems, & après que la révolte des Toſcans eut contraint les Romains occupés dans le Latium à tourner leurs armes victorieuſes contre la Toſcane, qu'ils formèrent de leurs nouvelles conquêtes la Tarentine & celle qui eſt nommée *Arnienſis*.

La *Tarentine* étoit ſituée dans la Toſcane, mais on n'en ſait au juſte ni la ſituation, ni l'étymologie.

L'*Arnienſis* tiroit ſon nom de l'Arne, juſqu'où les Romains avoient pour lors étendu leurs conquêtes.

Ce fut au reſte l'an 453, que ces deux *tribus* furent établies.

Enfin c'eſt chez les Sabins qu'étoient ſituées les deux dernières *tribus* que les Conſuls inſtituèrent, ſavoir la *Veline* & la *Quirine*, dont l'une tiroit ſon nom du lac Velin, qui eſt à cinquante milles de Rome, & l'autre de la ville de Cures, d'où les Romains tiroient auſſi leur nom de *Quirites*, & ces *tribus* ne furent

Digitized by Google

même établies que long-temps après que les Romains ſe furent rendus maîtres du pays où elles étoient ſituées.

Ces *tribus* au reſte furent les deux dernières des quatorze que les Conſuls inſtituèrent, & qui, jointes aux quatre *tribus* de la ville, & aux dix-ſept ruſtiques que Servius Tullius avoit établies, achevèrent le nombre de trente-cinq, dont le peuple Romain fut toujours depuis compoſé.

Voilà en quel tems & à quel occaſion chacune de ces *tribus* fut établie, & même quelle en étoit la ſituation. Ainſi il ne nous reſte plus qu'à parler de leur étendue, ce qui eſt difficile à conſtater; car il n'en eſt pas de ces dernières *tribus*, comme de celles que Servius avoit formées.

En effet, malgré les changemens qui arrivèrent aux tribus de la ville à meſure qu'on l'aggrandit, comme elles la partagèrent toujours à peu-près également, il eſt aſſez facile de s'imaginer quelle en fut l'étendue ſelon les temps. Pour les dix-ſept tribus ruſtiques de Servius-Tullius, comme elles étoient toutes renfermées dans le champ romain qui ne s'étendoit pas plus de dix ou douze milles, il s'enſuit que ces tribus ne pouvoient guère avoir que cinq ou ſix milles, c'eſt-à-dire, environ deux lieues d'étendue chacune. Mais à l'égard des quatorze qui furent depuis établies par les Conſuls, comme elles étoient d'abord fort éloignées les unes des autres, & ſituées non-ſeulement en différentes provinces, mais encore ſéparées entr'elles par un grand nombre de colonies, de municipes & de préfectures qui n'étoient point de leur dépendance, il eſt impoſſible de ſavoir au juſte quelle en fut d'abord l'étendue; tout ce qu'on en peut dire, c'eſt qu'elles étoient ſéparées en général par le Tibre, le Nar & l'Anio, & terminées par le Vulturne à l'orient, par l'Arne à l'occident, & au ſeptentrion par l'Apennin; car elles ne paſsèrent jamais ces limites.

Ainſi lorſqu'on voulut dans la ſuite leur donner plus d'étendue, on ne put les augmenter que du territoire des colonies & des municipes qui n'y étoient point compriſes, & elles ne parvinrent même à remplir toute l'étendue du pays qui étoit entr'elles, que lorſqu'on eut accordé le droit de bourgeoiſie à tous les peuples des provinces où elles étoient ſituées, ce qui n'arriva qu'au commencement de la guerre marſique, c'eſt à-dire, dans les derniers temps de la république, encore ces peuples ne furent-ils pas d'abord reçus immédiatement dans ces trente-cinq tribus; car les Romains craignant qu'ils ne ſe rendiſſent les maîtres dans les comices, en créerent exprès pour eux dix nouvelles, auxquelles ils ne donnèrent point le droit de prérogative, & dont on ne prenoit par conſéquent les ſuffrages, que lorſque les autres étoient partagées. Mais comme ces peuples ſe virent par-là privés de la part qu'ils eſpéroient avoir au gouvernement, ils en firent éclater leur reſſentiment, & furent ſi bien ſe prévaloir du beſoin que les Romains avoient alors de leur ſecours, qu'on fut peu de temps après obligé de ſupprimer ces nouvelles tribus, & d'en diſtribuer tous les citoyens dans les anciennes, où ils donnèrent toujours depuis leurs ſuffrages.

Appian nous apprend que ce fut durant le Conſulat de L. Julius-

Digitized by Google

César & de P. Rutilius-Lupus, que ces nouvelles tribus furent instituées, c'est-à-dire, l'an 660, & que ce fut l'an 665, sous le quatrième Consulat de L. Cinna, & pendant la censure de L. Marcus-Philippus & de Marcus-Perpenna, qu'elles furent supprimées.

Il y a bien de l'apparence au reste que les noms des dix ou douze tribus qu'on appelle ordinairement les *Surnuméraires*, & dont il nous reste plusieurs inscriptions antiques, savoir, *Æriculana*, *Sapinia*, *Cluvia*, *Papia*, *Cluentia*, *Camilla*, *Dumia*, *Minutia*, *Julia*, *Flavia* & *Ulpia*, étoient les noms mêmes de ces dix nouvelles tribus ou de quelques-unes des anciennes qui changèrent de domination dans les premiers temps de la république, si l'on en excepte les trois dernières, *Julia*, *Flavia* & *Ulpia*, qui ne commencèrent à être en usage que sous les Emperens, & qui furent données par honneur aux tribus d'Auguste, de Vespasien & de Trajan.

Pour les autres, ce qui fait croire que ce pourroient être les noms des dix nouvelles tribus dont nous avons parlé, c'est qu'il y en a qui sont des noms de familles qui n'étoient point encore Romaines lorsque les autres tribus furent établies, comme la *Papienne* & la *Cluentienne*, qui tiroient leur origine de deux chefs de la guerre marsique, dont Appien parle au premier livre de la guerre civile, savoir, *Papius Mutilus* & *L. Cluentius*, auxquels on accorda pour lors le droit de bourgeoisie, & qui parvinrent depuis à tous les honneurs de la république. D'autres sont des noms de lieux qui ne conviennent ni aux dernières tribus établies par les Consuls dont nous savons la situation, ni aux premières établies par Servius-Tullius, qui étoient toutes renfermées dans le champ romain, comme l'*Æriculane*, la *Sapinienne* & la *Cluentienne*, qui étoient situées dans l'Ombrie, sur le Nar, & chez les Samnites.

Quoi qu'il en soit, il est certain que comme les tribus de la ville étoient en général moins honorables que les rustiques à cause des affranchis dont elles étoient remplies; les premières rustiques établies par Servius Tullius l'étoient aussi beaucoup moins que les consulaires, non-seulement parcequ'elles avoient beaucoup moins d'étendue, mais encore parceque c'étoit dans ces tribus qu'étoient distribués tous les nouveaux citoyens & les différens peuples auxquels on accordoit le droit de suffrage, ainsi qu'on peut le faire voir en exposant la forme politique de ces tribus, leurs différens usages selon les temps & les mutations qui leur arrivèrent depuis leur institution jusqu'à leur décadence.

Mais auparavant il est bon de rappeler l'état des anciennes, afin d'en examiner de suite les changemens, & de montrer que tout ce que les nouvelles entreprirent sans les Consuls, ne tendoit qu'à recouvrer l'autorité que les anciennes avoient eue sous les cinq premiers Rois, & à se tirer de la sujetion où Servius Tullius les avoit mises, en établissant les comices des centuries.

Les anciennes tribus sous les Rois étoient distinguées en général par leur situation & par les différentes nations dont elles étoient composées; mais elles ne laissoient pas d'avoir les mêmes usages, & leur forme politique étoit précisément la même. Toutes les Curies avoient

Digitized by Google

également part aux honneurs civils & militaires. Servius Tullius ſupprima les anciennes tribus, & leur en ſubſtitua de nouvelles qu'il dépouilla de toute autorité; elles ne ſervirent juſqu'au jugement de Coriolan, qu'à partager le territoire de Rome, & à marquer le lieu de la ville & de la campagne ou chaque citoyen demeuroit.

La condition du peuple Romain ne devint pas meilleure par l'établiſſement des Conſuls, dont l'autorité ne fut pas ſuffiſamment modérée par l'appel au peuple, ni par le pouvoir de les élire accordé aux Centuries. L'abolition des dettes fut le premier coup d'éclat que le peuple frappa contre les Patriciens. Il obtint enſuite ſes tribuns par ſa retraite ſur le Mont ſacré. Les tribuns n'eurent d'abord d'autre fonction que celle de défendre le peuple contre l'oppreſſion des grands; mais ils ſe ſervirent du droit d'aſſembler le peuple ſans la permiſſion du Sénat, pour établir les comices des tribus, pour faire accorder aux mêmes tribus le droit d'élire les Magiſtrats du ſecond ordre, pour arrêter les délibérations du Sénat, pour renverſer la forme du gouvernement, pour faire parvenir le peuple au Conſulat, pour s'emparer du ſacerdoce, & pour opprimer les Patriciens.

Comme les tribus ne commencèrent à avoir part au gouvernement que depuis l'établiſſement de leurs comices, & que c'eſt même du pouvoir qu'elles avoient dans ces aſſemblées qu'elles tirèrent depuis tout leur crédit, il eſt certain que c'eſt à ces comices qu'il en faut rapporter le principal uſage; mais comme il en eſt fait quelquefois mention dans les comices des Centuries, tant pour l'élection des Magiſtrats qu'au ſujet de la guerre, on ne ſauroit douter qu'elles ne fuſſent auſſi de quelque uſage dans cette autre ſorte d'aſſemblée, & il ne s'agit plus que de ſavoir de quel uſage elles y pouvoient être, & quand elles commencèrent d'y avoir part.

A l'égard de la première queſtion, elle ne ſouffre point de difficulté; & quoiqu'un paſſage de Lœlius-Félix, cité par Aulu-Gelle, nous marque expreſſément que les comices des Centuries ne pouvoient ſe tenir dans la ville, à cauſe que la forme en étoit militaire; il eſt certain néanmoins qu'on paſſoit quelquefois ſur la règle en faveur de la commodité; & qu'alors, pour ſauver les apparences, le peuple s'aſſembloit d'abord par tribus, & ſe partageoit enſuite par claſſes & par Centuries pour donner ſes ſuffrages.

A l'égard du temps où les tribus commencèrent à être en uſage dans les comices des Centuries, c'eſt ce qui n'eſt pas aiſé de déterminer, car on n'en trouve rien dans les anciens; & les modernes qui en ont parlé, ſont d'avis entièrement contraires. Les uns prétendent que ce ne fut que depuis que le nombre des trente-cinq tribus fut rempli; les autres au contraire ſoutiennent que cet uſage eut lieu dès l'établiſſement des Centuries, & que leurs comices ne ſe tinrent jamais autrement; mais leur conjecture n'eſt pas mieux fondée: car Denys d'Halicarnaſſe, qui nous en a laiſſé un détail fort exact & fort circonſtancié, ne dit pas un mot des tribus, & il n'en eſt pas fait une ſeule fois mention dans tous les comices dont Tite-Live parle avant le jugement de Coriolan.

Digitized by Google

Ainſi quoiqu'on ne puiſſe pas marquer préciſément en quel temps les tribus commencèrent à avoir part aux comices des Centuries, on croit néanmeins pouvoir aſſurer que ce ne fut que depuis l'établiſſement de leurs comices, & l'on ne doute pas même que ce ne ſoit des tribus que le droit de *prérogative* paſſa aux Centuries, car il eſt certain qu'originairement il n'étoit point en uſage dans leurs comices.

Il y a bien de l'apparence au reſte, que ce fut en faveur du peuple, pour rétablir en quelque maniére l'égalité des ſuffrages dans la ville ſans violer les lois, que cet uſage s'établit, & qu'on leur donna cette nouvelle forme.

Il ſeroit inutile de citer les paſſages qui ont rapport à ce ſujet; nous en choiſirons ſeulement deux ou trois qui puiſſent nous en apprendre des particularités différentes.

Le premier fait mention en général de toutes ces tribus dans une occaſion où il étoit queſtion de décider de la guerre, & qui étoit par conſéquent du reſſort des Centuries. *Tit. Liv. lib. VI. cap. xxj. Tunc ut bellum juberent totum ad populum eſt, & ne quicquam diſſuadentibus plebis omnes* tribus *bellum juſſerunt.*

Dans le ſecond, il s'agit de l'élection des tribuns militaires qui étoit encore du reſſort des Centuries, & cependant il y eſt parlé non ſeulement de la tribu prérogative, c'eſt-à-dire, de celle qui donnoit ſa voix la première, mais encore de toutes les autres qui étoient enſuite appelées dans leur ordre naturel, & qui ſe nommoient à cauſe de cela *Jure Vocatæ: Tit. Liv. lib. V. cap. xviij. Haud invitis Patribus, P. Licinium Calvum prærogativâ tribunum militum.... creant..... omneſque deinceps ex collegio ejuſdem anni reſici apparebat... qui priùſquàm renuntiarentur jure vocatis tribubus permiſſu interregis, P. Licinius Calvus ità verba fecit.*

Enfin, le dernier paſſage regarde l'élection des Conſuls, & nous donnera lieu de faire encore quelques remarques ſur ce ſujet. *Tit. Liv. lib. XXVI. cap. xxij. Fulvius Romam comitiorum causâ arceſſitus, cùm comitia Conſulibus rogandus haberet, prærogativa Veturia juniorum declaravit T. Manium Torquatum & T. Otacilum. Manlius qui præſens erat, gratulandi cauſâ cùm turba coïret nec dubius eſſet conſenſus populi, magnâ circumfuſus turbâ ad tribunal Conſulis venit, petiitque ut pauca ſua verba audiret, Centuriamque quæ tuliſſet ſuffragium revocari juberet..... tum Centuria & autoritate motâ viri, & admirantium circà fremitu, petit à Conſule ut Veturiam ſeniorum citaret, velle ſeſe cum majoribus natu colloqui, & ex auctoritate eorum Conſules dicere. Citatis Veturiæ ſenioribus, datum ſecretò in ovili cum his colloquendi tempus.... ità de tribus conſultatione datâ, ſenioribus dimiſſis, juniores ſuffragium ineunt, M. Claudium Marcellum..... & M. Valer..... abſentem Coſſ. dixerunt; auctoritatem prærogativæ omnes Centuriæ ſecutæ ſunt.*

On voit par ce paſſage, premièrement, que le ſuffrage de la prérogative ne demeuroit point ſecret, & qu'on avoit coutume de le publier avant de prendre celui des autres tribus. Secondement, que ſon ſuffrage étoit d'un ſi grand poids, qu'il ne manquoit preſque jamais d'être ſuivi, & qu'on en recevoit ſur le champ les complimens, comme ſi l'élection eût déjà été faite; c'eſt ce qui a donné lieu à Ciceron de dire, que le préſage en étoit infaillible: *tanta eſt illis comitiis religio,*

Digitized by Google

gio, ut ad huc semper omen valuerit prærogativum, & que celui qui l'avoit eu le dernier, n'avoit jamais manqué d'être élu : *prærogativa tantum habet auctoritatis, ut nemo unquam prior eam tulerit, quin renunciatus sit.* Enfin ce passage nous apprend encore que celui qui tenoit ces comices, pouvoit reprendre le suffrage des tribus, & leur permettre même de consulter ensemble pour faire un nouveau choix. Mais en voilà assez sur les comices des Centuries, passons à la milice.

Quoique les levées se fussent faites d'abord par les Centuries, ainsi que Servius Tullius l'avoit établi, il est sûr qu'elles se firent aussi dans la suite par les tribus : & la preuve s'en tire du lieu même où elles se faisoient ; car c'étoit ordinairement dans la grande place : mais le choix des soldats ne s'y faisoit pas toujours de la même manière ; c'étoit quelquefois uniquement le sort qui en décidoit, & surtout lorsque le peuple refusoit de prendre les armes.

Quelquefois au contraire, c'étoit en partie par le sort, & en partie par le choix des tribuns que les levées se faisoient ; par le sort pour l'ordre des tribus ; & par le choix des tribuns pour les soldats qu'on en tiroit. Enfin Tite-Live nous apprend que lorsqu'on n'avoit pas besoin d'un si grand nombre de soldats, ce n'étoit pas de tout le peuple qu'ils se levoient, mais seulement d'une partie des tribus que l'on tiroit au sort.

A l'égard du cens, c'étoit une des occasions où les tribus étoient le plus d'usage, & cependant le principal sujet pour lequel les classes & les Centuries avoient été instituées. Aussi ne cessoient-elles pas entièrement d'y avoir part, & elles y servoient du moins à distinguer l'âge & la fortune des citoyens d'une même tribu jusqu'en l'année 571, que les Censeurs en changèrent entièrement l'ordre, & commencèrent à faire la description des tribus selon l'état & la condition des particuliers.

Pour le temps où l'on commença de faire le cens par tribus, comme les anciens ne nous en ont rien appris, c'est ce qu'on ne sauroit déterminer au juste : il y a bien de l'apparence cependant que ce ne fut que depuis l'établissement des Censeurs ; c'est-à-dire, depuis l'an 310, car il n'en est fait aucune mention auparavant, & l'on en trouve depuis une infinité d'exemples.

Quand les nouveaux Citoyens étoient reçus dans les Tribus, les Censeurs ne les distribuoient pas indifféremment dans toutes, mais seulement dans celles de la ville & dans quelques-unes des rustiques. Ce fut sans doute, ce qui rendit les autres Tribus plus honorables, & ce qui fit même qu'entre celles où ils étoient reçus, il y en avoit de plus ou moins méprisées, selon les citoyens dont elles étoient remplies ; car il faut remarquer qu'il y avoit de trois sortes de nouveaux citoyens ; les étrangers qui venoient s'établir à Rome, ou qu'on y transféroit des pays conquis ; les différens peuples d'Italie, auxquels on accordoit le droit de suffrage, & les affranchis qui avoient le bien nécessaire pour être compris dans le cens.

A l'égard des peuples que l'on transféroit des pays conquis, comme les Romains ne manquoient pas d'y envoyer aussi-tôt des colonies, ils avoient coutume de distribuer ces nouveaux citoyens dans les Tribus les plus proches de la ville, tant

Digitized by Google

pour tenir la place des anciens citoyens qu'ils en avoient tirés, qu'afin de les avoir ſous leurs yeux, & d'être par là plus sûrs de leur fidélité.

C'étoit auſſi dans les premieres Tribus établies par Servius Tullius, qu'étoient reçus les différens peuples d'Italie auxquels on accordoit le droit de ſuffrage; car l'uſage n'étoit pas de les diſtribuer dans les Tribus qui étoient ſur leurs terres, comme on pourroit ſe l'imaginer, mais dans celles du champ romain qui portoient des noms de famille, comme on le peut voir par une infinité d'exemples, & entr'autres, par celui des Sabins, des Marſes, des Pelyniens, & par celui des peuples de Fondi, de Formies & d'Arpinum, deſquels Ciceron & Tite-Live font mention.

Pour les affranchis, ce fut preſque toujours dans les Tribus de la ville qu'ils furent diſtribués; mais ils ne laiſſèrent pas d'être quelquefois reçus dans les ruſtiques, & l'uſage changea même pluſieurs fois ſur ce ſujet. Il eſt bon d'en connoître les variations ſuivant l'ordre des temps.

Pour cela il faut premièrement remarquer qu'ils demeurèrent dans les Tribus de la ville juſqu'en l'année 441, qu'Appius Claudius les reçut dans les ruſtiques. Tite-Live nous apprend même que cette action fut agréable à tous les citoyens, & que Fabius en reçut le ſurnom de *Maximus* que toutes ſes victoires n'avoient encore pu lui acquérir.

On ne voit point à quelle occaſion ni par quel moyen ils en étoient ſortis peu de temps après; mais il falloit bien qu'ils s'en fuſſent tirés du conſentement ou par la négligence des Cenſeurs. Ils en ſortirent pluſieurs fois en divers temps, & furent obligés d'y rentrer; mais cela n'empêche pas que ce ne fût ordinairement dans les Tribus de la ville qu'ils étoient diſtribués; & ces Tribus leur étoient tellement affectées, que c'étoit une eſpèce d'affront que d'y être transféré.

C'étoit même la différence qu'il y avoit non ſeulement entre les Tribus de la ville & celles de la campagne, mais encore entre les premieres ruſtiques établies par Servius Tullius, & celles que les Conſuls avoient établies depuis, qui donna lieu à l'uſage de mettre entre les différens noms qu'on portoit, celui de ſa Tribu.

La raiſon au reſte pour laquelle les Romains mettoient le nom de leurs Tribus immédiatement après leurs noms de famille, & avant leurs ſurnoms, c'eſt que ces ſortes de noms ſe rapportoient à leurs familles & non pas à leurs perſonnes; & cela eſt ſi vrai, que lorſqu'ils paſſoient d'une famille dans une autre qui n'étoit pas de la même Tribu, ils avoient coutume d'ajouter au nom de leur première Tribu, le nom de celle où ils entroient par adoption, comme on le peut voir par une infinité d'exemples.

Il reſte à parler de l'uſage des Tribus par rapport à la religion; car quoiqu'elles n'euſſent aucune part aux Auſpices, c'étoit d'elles cependant que dépendoit le choix des Pontifes & des Augures; & il y avoit même des cérémonies où leur préſence étoit abſolument néceſſaire. Immédiatement après la dédicace du Temple de Junon Moneta, c'eſt-à-dire l'an 411, ſous le troiſième Conſulat de C. Martius Rutilus, un Eſprit de trouble & de terreur s'étant répandu dans toute la ville, fut

Digitized by Google

le rapport de quelques prodiges, & la ſuperſtition n'ayant point trouvé d'autre reſſource que de créer un Dictateur pour établir des fêtes & des prieres publiques, il ſe fit à Rome pendant pluſieurs jours, des proceſſions ſolennelles, non ſeulement de toutes les Tribus, mais encore de tous les peuples circonvoiſins.

A l'égard de l'élection des Pontifes, il faut remarquer premièrement que juſqu'en l'année 850 il n'y avoit que le Grand Pontife qui fût élu par les Tribus, & que tous les autres Prêtres étoient choiſis par les Colléges : ſecondement que ce fut Cn. Domitius, le triſaïeul de Néron, qui leur ôta ce droit & l'attribua au peuple, pour ſe venger de ce qu'ils n'avoient pas voulu le recevoir à la place de ſon père : & troiſiemement, que l'aſſemblée où ſe faiſoit l'élection des Pontifes & des Augures, n'étoit compoſée que de dix-ſept Tribus, c'eſt-à-dire de la moindre partie du peuple, parcequ'il ne lui étoit pas permis en général, de diſpoſer du Sacerdoce, comme on le peut voir dans le paſſage de Cicéron contre Rullus.

Encore faut-il obſerver premierement que le peuple ne les pouvoit choiſir qu'entre ceux qui lui étoient préſentés par les Colléges ; ſecondement que chaque prétendant ne pouvoit avoir plus de deux nominateurs, afin que les Colléges fuſſent obligés de préſenter pluſieurs ſujets entre leſquels le peuple pût choiſir; troiſiemement que les Nominateurs devoient répondre par ſerment de la dignité du ſujet qu'ils préſentoient; & quatriemement enfin, que tous les Compétiteurs devoient être approuvés par les Augures, avant la préſentation, afin que le choix du peuple ne pût être éludé.

Mais quoique l'aſſemblée où ſe faiſoient ces élections, ne fût compoſée que de dix-ſept Tribus, comme ces dix-ſept Tribus néanmoins ſe tiroient au ſort, & qu'il falloit pour cela que toutes les autres ſe fuſſent auparavant aſſemblées ; il eſt certain que c'étoit une dépendance de leurs Comices ; & même une des quatre principales raiſons pour leſquelles ils s'aſſembloient; car ces comices ſe tenoient encore pour trois autres ſujets.

Premierement pour l'élection des Magiſtrats du ſecond ordre, *minores Magiſtratus* : les comices des Tribus ſe tenoient en ſecond lieu pour l'établiſſement des lois tribunitiennes, c'eſt-à dire des Plébiſcites qui n'obligèrent d'abord que les Plébéiens, & auxquels les Patriciens ne commencèrent d'être tenus que l'an 462, par la loi Hortenſia, quoiqu'on eût entrepris de les y ſoumettre dès l'an 304 par la loi Horatia, & que cette loi eût été renouvelée l'an 417 par le Dictateur Publilius Enfin les Tribus s'aſſembloient encore pour les jugemens qui avoient donné lieu à l'établiſſement de leurs comices, & qui procédoient ou des ajournemens que les Tribus décernoient contre les particuliers, ou de la liberté que les particuliers avoient d'appeler au peuple de tous les Magiſtrats ordinaires : le peuple jouiſſoit de ce droit dès le temps des Rois, & il lui fut depuis ſous les Conſuls, confirmé par trois différentes fois, & toujours par la même famille, c'eſt-à-dire par les trois lois Valeria ; la premiere de l'an 246 ; la ſeconde, de l'an 304 ; & la dernière de l'an 422.

Il faut néanmoins remarquer qu'il n'y avoit que les Centuries qui euſſent droit de juger à mort, & que

Digitized by Google

les Tribus ne pouvoient condamner au plus qu'à l'exil ; mais cela n'empêchoit pas que leurs comices ne fussent redoutables au Sénat ; premièrement, parcequ'ils se tenoient sans son autorité ; secondement, parceque les Patriciens n'y avoient point de part ; & troisièmement, parcequ'ils n'étoient point sujets aux Auspices ; car c'étoit là d'où ils tiroient tout leur pouvoir, & ce qui servoit en même temps à les distinguer des autres.

Ces comices au reste, continuèrent de se tenir toujours régulièrement depuis leur institution, si l'on en excepte les deux années que ce gouvernement fut entre les mains des Décemvirs ; & quoique Sylla eût entrepris dans les derniers temps d'en diminuer l'autorité, en ôtant aux Tribuns du peuple le pouvoir de publier les lois, pour les punir d'avoir favorisé le parti de Marius ; comme cette suspension de la puissance tribunitienne n'empêcha pas les Tribus de s'assembler à l'ordinaire, & ne dura même que jusqu'au Consulat de Pompée, les comices des Tribus conservèrent toute leur liberté jusqu'au temps des Empereurs ; mais César ne fut pas plutôt Dictateur, qu'il s'empara d'une partie de leurs droits, afin de pouvoir disposer des Charges & d'être plus en état de changer la forme du gouvernement. L'histoire nous apprend à la vérité qu'Auguste les rétablit dans tous leurs droits dès qu'il fut parvenu à l'Empire ; mais il est certain qu'ils ne s'en servirent plus que pour prévenir ses ordres ou pour les exécuter, & qu'enfin Tibere les supprima entièrement & en attribua toute l'autorité au Sénat, c'est-à-dire à lui-même.

Depuis ce temps les Tribus n'eurent plus de part au gouvernement ; & le dessein qu'eut Caligula de rétablir leurs comices, n'eut point d'exécution ; mais elles ne laissèrent pas néanmoins de subsister jusqu'aux derniers temps de l'Empire, & nous voyons même que leur territoire fut encore augmenté sous Trajan, de quelques terres publiques, par une inscription qu'elles firent graver en son honneur, & qu'on nous a conservée comme un monument de leur reconnoissance envers ce Prince. Voyez sur cette matiere les dissertations de M. Boindin, insérées dans le recueil de l'Académie des belles lettres.

Chez les Juifs Jacob ayant eu douze fils qui furent chefs d'autant de grandes familles, & qui toutes ensemble formèrent un grand peuple, chacune de ces grandes familles fut nommée *Tribu*. Mais comme Jacob au lit de la mort, adopta Ephraïm & Manassé fils de Joseph, & voulut qu'ils composassent deux Tribus d'Israël ; au lieu de douze Tribus il s'en trouva treize ; celle de Joseph ayant été partagée en deux. Toutefois dans la distribution des terres que Josué fit au peuple par l'ordre de Dieu, on ne compta que douze Tribus & on ne fit que douze lots : la tribu de Lévi qui étoit attachée au service du tabernacle du Seigneur, n'ayant point eu de partage dans la terre, mais seulement quelques villes pour y demeurer, & les prémices, les dixmes & les oblations du peuple pour la faire subsister.

Dans les marches de l'armée d'Israel, les douze Tribus étoient partagées en quatre gros corps composés chacun de trois Tribus. Le premier corps qui faisoit comme l'avant-garde de l'armée, étoit composé des Tribus de Juda, d'Issachar

Digitized by Google

& de Zabulon. Le ſecond étoit compoſé de Ruben, de Siméon & de Gad. Entre ce ſecond corps de troupes & le troiſième venoient les Lévites & les Prêtres avec l'arche du Seigneur, & les tentures, les ais, les colonnes & tous les inſtrumens du tabernacle.

Le troiſième corps de l'armée d'Iſraël étoit compoſé des Tribus d'Ephraïm, de Manaſſé & de Benjamin. Enfin le quatrième & dernier qui faiſoit comme l'arrière-garde, comprenoit les Tribus de Dan, d'Aſer & de Nephtali.

Dans le partage que Joſué fit de la terre de Canaan aux Tribus d'Iſraël, Ruben, Gad & la moitié de la Tribu de Manaſſé eurent leur lot au-delà du Jourdain. Toutes les autres Tribus & l'autre moitié de celle de Manaſſé eurent leur partage en-deçà de ce fleuve.

Les douze Tribus demeurèrent unies ſous un même Chef, ne formant qu'un même état, un même peuple & une même monarchie juſqu'après la mort de Salomon. Alors les dix Tribus d'Iſraël quittèrent la maiſon de David & reconnurent pour Roi Jéroboam, fils de Nabat; & il ne demeura ſous la domination de Roboam que les Tribus de Juda & de Benjamin.

Après cette diviſion il y eut différentes guerres entre les dix Tribus & celles de Juda & de Benjamin. Enſuite Teglatphalaſar enleva les Tribus de Ruben, de Gad, de Nephtali, & la demi-Tribu de Manaſſé qui étoit au-delà du Jourdain, & les transporta au-delà de l'Euphrate 736 ans avant Jésus-Christ.

Quelques années après Salmanaſar, Roi d'Aſſyrie, prit la ville de Samarie, la ruina, enleva tout le reſte des habitans du Royaume d'Iſraël, le fit tranſporter au-delà de l'Euphrate, & envoya d'autres habitans dans le pays pour le cultiver en leur place. Ainſi finit le Royaume des dix Tribus d'Iſraël, 717 ans avant Jésus-Christ.

Quant aux Tribus de Juda & de Benjamin qui demeurèrent ſous la domination des Rois de la famille de David, elles ſubſiſtèrent plus long-temps dans leur pays; mais l'an 584 avant Jésus-Christ Nabuchodonoſor ayant pris Jéruſalem, fit mettre le feu au Temple, ruina la ville & transporta tout le peuple de Juda & de Benjamin à Babylone & dans les autres provinces de ſon Empire.

TRIBULATION; ſubſtantif féminin. *Tribulatio.* Affliction, adverſité. *Le Sage eſt tranquille au milieu des tribulations. Les tribulations de ce monde ſervent à la ſanctification des fidelles.* Ce terme n'eſt guère uſité qu'en parlant des adverſités regardées comme venant de la part de Dieu.

TRIBULE; ſubſtantif maſculin. Plante qui croît abondamment dans les pays chauds, en Italie, en Provence, en Languedoc & en Eſpagne. Sa racine eſt longue, ſimple, blanche & fibreuſe: elle pouſſe pluſieurs petites tiges longues d'environ un demi-pied, couchées par terre, rondes, noueuſes, velues, rougeâtres & rameuſes; ſes feuilles naiſſent rangées par paires le long d'une côte ſimple, ſemblables à celles du pois chiche ou de la lentille: elles ſont velues. Ses fleurs ſortent des aiſſelles des feuilles, compoſées chacune de cinq pétales jaunes, diſpoſés en roſe, avec dix petites étamines dans le milieu. A ces fleurs ſuccèdent des fruits durs, armés de pluſieurs pointes, ou

Digitized by Google

épines longues & aiguës, reſſemblant en quelque ſorte à une croix de Chevalier de Malthe, compoſés chacun de cinq cellules qui renferment des ſemences oblongues.

Cette plante ſort de terre ſur la fin de Mai : elle fleurit & graine en Juillet & Août : elle ſert de nourriture aux ânes. Le fruit de ce tribule eſt déterſif, apéritif & aſtringent : on croit auſſi que ſa décoction étant répandue dans une chambre, en chaſſe les puces.

TRIBULE AQUATIQUE, ſe dit d'une autre plante qui croît dans les rivières, ſurtout dans les lacs, dans les étangs, dans les foſſés des Villes, & dans les endroits où il y a des eaux croupiſſantes, ou dont le ſol eſt limoneux. Sa racine eſt très-longue, garnie par intervalles d'un grand nombre de fibres, en partie flottantes dans l'eau, & en partie attachées au limon ou vers le fond de l'eau. En groſſiſſant, elle pouſſe vers la ſuperficie de l'eau pluſieurs feuilles larges, preſque ſemblables à celles du peuplier ou de l'orme, mais plus courtes, ayant en quelque ſorte, dit Lemery, la forme rhomboïde, relevées de pluſieurs nervures, crenelées en leur circonférence, attachées à des queues longues & groſſes. Ses fleurs ſont petites, compoſées chacune de quatre pétales blancs, avec autant d'étamines. A ces fleurs ſuccèdent des fruits ſemblables à de petites châtaignes, mais armés chacun de quatre groſſes pointes ou épines dures, de couleur griſe, couvertes d'une membrane qui s'en ſépare : enſuite ces fruits deviennent noirs preſque comme du jay, liſſes & polis, & renferment dans une ſeule loge une ſorte de noyau ou d'amande formée en cœur, dure, blanche, revêtue d'une membrane, & très-bonne à manger, d'un goût approchant de celui de la châtaigne.

Le fruit du tribule aquatique eſt aſtringent, rafraîchiſſant, réſolutif & propre pour arrêter les cours de ventre & les hémorrhagies. On aſſure que les Thraces & ceux qui habitent les bords du Nil, font avec l'amande de ce fruit un pain d'un goût aſſez agréable : les feuilles ſervent à engraiſſer leurs chevaux. En France, dans le Maine & dans l'Anjou, quelques-uns font cuire le fruit entier ſous la cendre ou dans l'eau bouillante ; mais la ſaveur en eſt plus fade que celle des châtaignes : on en fait auſſi du pain & une eſpèce de bouillie dans le Limouſin. On prend pour cela de ces amandes à moitié cuites dans l'eau, & dépouillées de leur écorce : on les pile dans un mortier de bois ; & ſans y ajouter, ni lait, ni eau, on en prépare un mets dont les enfans ſont fort friands : il y en a même qui les mangent crues comme des noiſettes.

On ſe ſert extérieurement de cette plante pilée, en cataplaſme, dans les inflammations. Sa décoction avec le miel en gargariſme, eſt très-propre pour les gencives ulcérées, & ſon ſuc eſt eſtimé propre pour les opthalmies.

TRIBUN ; ſubſtantif maſculin. Terme d'hiſtoire & d'antiquité. Nom que portoient à Rome certains Magiſtrats chargés de défendre les droits & les intérêts du peuple contre les entrepriſes des Patriciens.

Le peuple ne pouvant cultiver ſes terres à cauſe des querelles fréquentes que la République avoit à ſoutenir, il ſe trouva bientôt accablé de dettes, & ſe vit conduire impi-

Digitized by Google

royablement en eſclavage par ſes créanciers, quand il ne pouvoit pas payer. Il s'adreſſa ſouvent au Sénat pour trouver quelque ſoulagement, mais il ne put rien obtenir. Laſſé des vaines promeſſes dont on l'amuſoit depuis long-tems, il ſe retira un jour ſur le Mont Sacré, l'an de Rome 259, à l'inſtigation de Sicinius, homme de courage & de réſolution; enſuite il ne voulut point rentrer dans la Ville qu'on ne lui eût remis toutes ſes dettes, & promis de délivrer ceux qui étoient eſclaves pour ce ſujet. Il fallut outre cela lui permettre de créer des Magiſtrats pour ſoutenir ſes intérêts; & ces Magiſtrats furent appelés *Tribuns*. Pour ſignifier qu'ils faiſoient profeſſion de ſecourir tout le monde, leurs maiſons devoient être ouvertes jour & nuit, & il ne leur étoit pas permis de coucher hors de la Ville, ni même d'en ſortir.

Ces Magiſtrats avoient le droit de s'oppoſer aux Arrêts du Sénat, & à tous les actes des autres Magiſtrats, par cette formule ſi célèbre: *veto*, *intercedo*, je m'oppoſe, j'interviens. La force de cette oppoſition étoit ſi grande, que quiconque n'y obéiſſoit pas, ſoit qu'il fût Magiſtrat, ſoit qu'il fût Particulier, on le faiſoit auſſi-tôt conduire en priſon par celui qu'on nommoit *Viator*, ou bien on le citoit devant le peuple comme rebelle à la puiſſance ſacrée qu'ils repréſentoient: de-là vint que quiconque les offenſoit de parole ou d'action, étoit regardé comme un ſacrilége, & ſes biens étoient confiſqués.

Lorſque les *Tribuns du peuple* ne s'oppoſoient point aux décrets du Sénat; ou mettoit au bas de l'acte la lettre *T*, pour marquer l'approbation. S'ils s'oppoſoient, le décret n'étoit point appelé *Senatûs Conſultum*, mais ſeulement *Senatûs Autoritas*. Dans l'enregiſtrement, ce mot ſignifioit que tel avoit été l'avis du Sénat. Un ſeul *Tribun* pouvoit s'oppoſer à ce que faiſoient ſes Collegues, & il l'annulloit par cette oppoſition. Le Sénat pour ſubjuguer le peuple, ſe ſervoit ſouvent de ce moyen, & tâchoit toujours de mettre de ſon côté quelqu'un des *Tribuns*, pour rompre les meſures des autres.

Quoiqu'ils euſſent déjà une très-grande autorité, elle devint dans la ſuite bien plus conſidérable. En vertu de la puiſſance ſacrée dont ils étoient revêtus, non-ſeulement ils s'oppoſoient à tout ce qui leur déplaiſoit, comme aux Aſſemblées par Tribus, & à la levée des Soldats; mais encore ils aſſembloient le Sénat & le Peuple quand ils vouloient, & ils rompoient les Aſſemblées de même. Tous les plébiſcites ou décrets du Peuple qu'ils publioient, n'obligeoient au commencement que le Peuple ſeul: dans la ſuite ils obligèrent tous les trois Ordres, & cela après la publication des lois *Horatia* & *Hortenſia*, en 464 & 466. Enfin, ils portèrent ſi loin leur autorité, qu'ils donnoient ou ôtoient à qui bon leur ſembloit, le maniement des deniers publics, la recette des impoſitions, les Départemens, les Magiſtratures, les Commandemens d'Armées, & toutes ſortes de charges, *&c.* Par l'abus qu'ils firent de ce pouvoir immenſe, ils furent cauſe des plus grands troubles de la République, de quoi Cicéron ſe plaint amèrement.

Cette puiſſance illimitée ne ſubſiſta pas toujours. Sylla attaché

Digitized by Google

au parti des grands, s'étant rendu maître de la République à main armée, diminua beaucoup l'autorité des Tribuns, & l'anéantit presque entièrement par une loi portée l'an 672, qui défendoit que celui qui avoit été *Tribun* pût jamais parvenir à aucune autre charge. Il leur ôta par la même loi le droit de haranguer le peuple, de faire des lois, & les appellations à leur tribunal furent abolies. Il leur laissa seulement le droit de s'opposer.

Cependant le Consul Cotta, l'an 679, leur rendit le droit de parvenir aux charges de la République; & l'an 683, le grand Pompée les rétablit dans tous leurs anciens priviléges. Leur puissance subsista jusqu'à Jules César. La 731e. année de Rome, le Sénat rendit un décret par lequel il transféroit à Auguste & à ses successeurs, toute l'autorité des *Tribuns du peuple*, que l'on continua de créer pour la forme. Auguste s'étant ainsi rendu maître de la puissance tribunitienne, n'accorda aux *Tribuns* que le seul privilége de ne pouvoir être cité en jugement avant d'avoir quitté leur charge, & sous Tibère ils eurent encore le droit fictif d'opposition. Enfin du temps des Empereurs Nerva & Trajan, la dignité de *Tribun du peuple* n'étoit plus qu'un fantôme, un vain titre sans fonction & sans honneur. Ils restèrent dans cet état jusqu'à Constantin le Grand; depuis son regne il n'est plus fait mention de cette magistrature.

TRIBUN, s'est aussi dit d'un officier qui commandoit en chef un corps de gens de guerre. *Tribun d'une légion.*

Et l'on appeloit *Tribuns militaires*, des Magistrats qui durant un temps ont eu dans Rome toute l'autorité des Consuls, & qui étoient en plus grand nombre.

Les Tribuns du peuple avoient fait tous les efforts imaginables pour que les familles plébéïennes pussent parvenir au Consulat; les Patriciens se voyant hors d'état de résister plus long-temps, & ne voulant néanmoins pas que cette dignité fût conférée au peuple sous la dénomination ordinaire, on fit l'an de Rome 309, un réglement portant qu'à la place des Consuls on choisiroit parmi les Patriciens trois Tribuns militaires & autant parmi les Plébéïens, & que ces nouveaux Magistrats auroient toute l'autorité des Consuls pour gouverner la République, & qu'au bout de l'année il seroit fait un Sénatus-Consulte pour demander au peuple s'il aimoit mieux avoir des Consuls que des Tribuns militaires, & qu'on se conformeroit à ses intentions.

Cette première année il n'y eut que trois personnes nommées pour remplir cette magistrature, & ce fut trois Patriciens; mais bientôt après ils abdiquèrent, sous prétexte que leur élection étoit vicieuse, & on leur substitua des Consuls. Dans les années suivantes on créa tantôt des Consuls, tantôt des Tribuns militaires, suivant que le Sénat ou le peuple avoit le dessus. Cet usage dura jusqu'à l'an de Rome 387, qu'on choisit un Plébéïen pour Consul, & ce fut Sextius. On créa d'abord trois Tribuns militaires, ensuite quatre, puis six. Tite-Live prétend que l'an de Rome 347, on en élut huit, ce qui n'étoit pas encore arrivé; mais les autres historiens n'en marquent que six.

TRIBUNAL; substantif masculin. *Tribunal.* Siége du Juge, du Magistrat.

Digitized by Google

Magistrat. *Le Magistrat étoit assis sur son tribunal.*

TRIBUNAL, signifie aussi la juridiction d'un Magistrat ou de plusieurs qui jugent ensemble. *Les Bailliages sont des tribunaux inférieurs. Il y a divers usages & diverses procédures dans les différens tribunaux.*

On dit figurément, *le tribunal de Dieu. Paroître devant le tribunal redoutable de l'Être suprême.*

On dit aussi, *le tribunal de la pénitence, le tribunal de la confession;* pour dire, le lieu où l'on administre le sacrement de Pénitence.

On appelle figurément, *tribunal de la conscience*, la conscience même. *Il n'y a point de tribunal plus sevère que celui de la conscience.*

Les trois syllabes sont brèves au singulier, mais la dernière est longue au pluriel qui fait *tribunaux.*

TRIBUNAT; substantif masculin. *Tribunatus.* Charge de Tribun. *Briguer le Tribunat.*

Il signifie aussi le temps de l'exercice de cette charge. *Cela se fit durant le Tribunat de Junius Brutus.*

TRIBUNE; substantif féminin. *Rostra.* Lieu élevé d'où les Orateurs grecs & les Orateurs romains haranguoient le peuple. *A Athènes les Ambassadeurs étrangers montoient dans la tribune aux harangues pour exposer leur commission.*

TRIBUNE, se dit aussi d'un certain lieu élevé dans une église, où l'on place ordinairement les musiciens. Il se dit encore d'un lieu particulier & élevé au-dessus du rez de chaussée, où d'autres personnes se mettent pour entendre le service divin plus commodément. *Il entendit la messe dans la tribune.*

TRIBUNITIEN, ENNE; adjectif & terme d'Antiquité. Qui appartient au Tribun.

Et l'on appeloit particulièrement *puissance tribunitienne*, la magistrature perpétuelle dont les Empereurs se revêtirent.

La *puissance tribunitienne* accordée à tous les Empereurs depuis Auguste, étoit différente du Tribunat du peuple, en ce que le Tribunat auquel on continua d'élever des particuliers étoit annuel, comme toutes les autres magistratures ordinaires, au lieu que la *puissance tribunitienne*, étoit perpétuelle. L'autorité des Tribuns du peuple étoit renfermée dans l'enceinte de Rome; *la puissance tribunitienne* des Empereurs s'étendoit partout, & l'autorité qu'elle leur donnoit ne cessoit point lorsqu'ils étoient éloignés de la capitale de l'Empire.

TRIBUT; substantif masculin. *Tributum.* Ce qu'un Etat paye à un autre de tems en tems pour marque de dépendance. *Ce Prince paye tribut au Grand Mogol. Autrefois l'Angleterre payoit tribut au Saint Siége.*

On appelle *enfans de tribut*, les enfans que le Grand Seigneur lève en certains pays, par forme de tribut, sur les Chrétiens qui sont ses sujets.

TRIBUT, se dit aussi des impôts que les Princes lèvent dans leurs Etats. *Dans les beaux jours de la République Romaine on n'augmenta jamais les tributs; mais dans la décadence de l'Empire, ils devinrent intolérables. Ces Peuples gémissent sous le poids des tributs qu'on en tire. Le tribut qu'on voulut imposer sur cette province, occasionna une sédition.*

On dit figurément, que *l'estime, le respect est un tribut qui est dû à la vertu, au mérite;* pour dire, que tout le monde est obligé d'estimer, de respecter le mérite, la vertu. On

Digitized by Google

dit auſſi que *les louanges ſont un tribut que l'on rend au mérite.*

On dit figurément d'un homme qui s'eſt embarqué ſur mer pour la première fois, & qui s'y eſt trouvé mal, qu'*il a payé le tribut à la mer.*

On dit auſſi figurément, *payer le tribut à la nature*; pour dire, mourir.

TRIBUTAIRE; adjectif des deux genres. *Tributarius.* Qui paye tribut à un Prince. Il ſe dit principalement d'un Etat qui paye tribut à un autre Prince, ſous la domination ou ſous la protection duquel il eſt. *La République de Raguſe eſt tributaire de la Porte Ottomane. Il y a pluſieurs Royaumes dans les Indes orientales qui ſont tributaires du Grand Mogol.*

Il s'employe auſſi ſubſtantivement. *Les tributaires du Grand Seigneur.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième longue & la quatrième très-brève.

TRICALET, (Pierre-Joſeph) Prêtre, Docteur en Théologie de l'Univerſité de Beſançon, Directeur de Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris, naquit à Dole en Franche-Comté le 30 Mars 1696, d'une famille honorable, alliée à des Conſeillers, *&c.* il eut une jeuneſſe orageuſe; mais la lecture de quelques bons livres le ramena à une vie plus réglée. Ayant reçu les Ordres ſacrés il vint à Paris, où ſes talens & ſes vertus lui firent une réputation qu'il ne cherchoit pas. La Ducheſſe d'Orléans Douairiere, le choiſit pour ſon Confeſſeur; elle lui offrit une Abbaye, & le preſſa inutilement de l'accepter. Tricalet ne fut pas moins conſidéré du Duc d'Orléans; ce Prince l'honora de ſes lettres & de ſes viſites pluſieurs fois. L'Abbé Tricalet accablé d'infirmités ſe retira en 1746, à Ville-Juif; il y vécut, ou plutôt il y ſouffrit pendant quinze ans les douleurs les plus violentes. Au milieu de ſes tourmens il compoſa pluſieurs livres utiles, à l'aide d'un copiſte qui n'avoit point de mains. C'eſt quelque choſe de ſingulier qu'un homme qui ne pouvoit parler qu'un quart d'heure de ſuite, ait dicté tant d'ouvrages, & qu'ils ayent été écrits par un malheureux qui écrivoit avec les deux moignons & qui portoit l'adreſſe juſqu'à tailler ſes plumes. Il étoit retiré à Bicêtre, & en ſortoit tous les matins pour ſe rendre à Ville-Juif, auprès de ſon protecteur. L'Abbé Tricalet mourut le 30 Octobre 1761, dans la ſoixante-ſixieme année de ſon âge. Ses principaux ouvrages ſont, 1°. *Abrégé du traité de l'Amour de Dieu de Saint-François de Sales*, 1756, *in*-12. 2°. *Bibliotheque portative des Peres de l'Egliſe*, 9 vol. *in*-8°, 1758 à 1761. 3°. *Précis hiſtorique de la Vie de J. C. in*-12, 1760. 4°. *Année ſpirituelle* contenant pour chaque jour, tous les exercices d'une ame chrétienne 1760, 3 *vol. in*-12. 5°. *Abrégé de la perfection Chrétienne de Rodriguez*, 1761, 2 vol. *in*-12. 6°. *Le livre du Chrétien*, 1762, *in*-12. Tous ſes ouvrages ne ſont que des abrégés ou des compilations; mais on y remarque de l'ordre & de l'exactitude.

TRICÉNAIRE; ſubſtantif maſculin & terme d'Egliſe. Prières continuées pendant trente jours, comme la neuvaine déſigne des prières pendant neuf jours. Saint-Grégoire établit l'uſage d'un tricénaire qui conſiſtoit à dire trente Meſſes pour les morts pendant trente jours de ſuite; mais cet uſage n'a plus lieu.

TRICEPS; mot latin dont ſe ſervent les Anatomiſtes pour déſigner des muſcles qui ont trois têtes ou parties. Il y a le *triceps brachial & le triceps crural.*

Digitized by Google

Le *triceps brachial* eſt un muſcle compoſé de trois parties diſtinctes, qui s'attachent ſéparément à différens endroits, & qui ſont comme autant de têtes de ce muſcle, leſquelles ſe réuniſſent & ſe confondent par en bas en un ſeul tendon; c'eſt ce muſcle qui fait la groſſe maſſe charnue qu'on ſent à la partie poſtérieure de l'humerus dans toute ſa longueur.

Le *triceps crural* comprend trois muſcles adducteurs de la cuiſſe, qu'on a auſſi appelée *garde-pucelage*, *défenſeurs* ou *gardiens de la virginité*, parcequ'ils approchent les cuiſſes l'une de l'autre & peuvent même les croiſer. Ils ſont fort charnus & ſitués entre l'os pubis & toute la longueur de l'os de la cuiſſe. Le premier & le ſecond ſe croiſent de manière que celui qui eſt le premier ſur l'os pubis eſt le ſecond à l'os de la cuiſſe, & celui qui eſt le ſecond au pubis devient le premier à la cuiſſe. Le troiſieme garde ſon rang.

TRICHÉ, ÉE; participe paſſif. *Voy.* TRICHER.

TRICHER; verbe actif de la premiere conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Fallere.* Terme du ſtyle familier, qui ſignifie, tromper au jeu. *Il vous triche. Elle eſt dans l'uſage de tricher.*

TRICHER, s'emploie auſſi figurément & familièrement, & ſignifie, tromper en quelque choſe que ce ſoit, & principalement en de petites choſes, & par des voies petites & baſſes. *Je ne veux plus avoir affaire à lui, parcequ'il eſt ſujet à tricher.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue ou brève. *Voyez* VERBE

TRICHERIE; ſubſtantif féminin du ſtyle familier. *Fallacia.* Tromperie au jeu. *Gagner par tricherie.*

Il s'emploie auſſi figurément. *Elle fit une tricherie à ſon mari.*

TRICHEUR, EUSE; ſubſtantif du ſtyle familier. Celui, celle qui triche, qui trompe au jeu. *Je ne joue plus avec elle, parceque c'eſt une tricheuſe.*

TRICHIASIS; ſubſtantif maſculin & terme de Chirurgie. Maladie des paupières cauſée par des poils qui rentrent en dedans.

Ce dérangement des cils excite une douleur vive qui eſt ſuivie d'inflammation, d'un écoulement continuel des larmes, & ſouvent d'ulcères de l'œil. Tous ces ſymptômes augmentent conſidérablement la cauſe dont ils dépendent, & occaſionnent ſouvent la perte de la vue.

La cure de cette maladie doit commencer par l'adminiſtration des remèdes généraux, ſi l'on juge qu'il en ſoit beſoin. On ſe ſert d'une fomentation émolliente pour tâcher d'humecter & de ramollir les bords des paupières, ce qui peut faire changer la diſpoſition défectueuſe des cils.

Si ces remèdes ſont inutiles, il faut avec une pincette arracher, les uns après les autres, les cils qui piquent l'œil. Cet organe n'étant plus piqué, la fluxion s'appaiſera plutôt, & on aura le tems de rétablir le bord des paupières avant que les cils ayent repouſſé. *Voyez le traité des maladies des yeux* de M. Antoine Maître-Jean, Chirurgien.

On a auſſi donné le nom de *trichiaſis* à une maladie de la veſſie, dans laquelle on rend les urines épaiſſes & chargées de filamens ſemblables à des poils.

TRICHISMOS; ſubſtantif maſculin & terme de Chirurgie, qui ſe dit d'une fracture des os plats ſi fine

Digitized by Google

qu'elle eſt preſque imperceptible. On l'appelle auſſi fente capillaire.

TRICHONIUM ; nom d'une ancienne ville de l'Etolie. Pauſanias & Etienne le Géographe en font mention ; le premier dit qu'Arriphon étoit originaire de cette ville, ſur quoi il remarque que cet Arriphon étoit un ſavant homme fort eſtimé des Lyciens parmi leſquels il vivoit, critique judicieux qui découvroit bien des choſes à quoi les autres n'avoient pas penſé. C'eſt lui, ajoute Pauſanias, qui a marqué le premier que tout ce qui concernoit les myſtères de Lerna, vers, proſe ou mélange de l'un & de l'autre, étoit écrit en langue dorique. Or, avant l'arrivée des Héraclides dans le Péloponnèſe, les Argiens parloient le même langage que les Athéniens, & du tems de Philammon, le nom de *Dorien* étoit encore inconnu à la plupart des Grecs. Telle eſt la découverte dont on étoit redevable à Arriphon, & dont nous ſommes peu touchés aujourd'hui.

Ortélius croit que le *Trichonium* de Pauſanias & d'Etienne le Géographe eſt le Trichone de Pline ; mais le Père Hardouin lit *Tithrone* pour *Trichone*, & ſoutient que ce peut être le *Trichonium* en queſtion qui étoit dans l'Etolie, au lieu que le Trichone de Pline étoit dans la Locride. Il fonde ſa correction ſur Pauſanias même, qui met dans la Locride une ville nommée *Tithronium*, & ſur Hérodote, qui nomme cette dernière ville *Thetronium*.

TRICHOSANTES ; ſubſtantif féminin. Nom donné par Linnæus au genre de plantes que le Père Plumier, Micheli & autres Botaniſtes appellent *anguina* ; en voici les caractères. Il produit des fleurs mâles & femelles ſur des parties diſtinctes de la même plante. Dans les fleurs mâles le calice eſt formé d'une ſeule feuille très-longue, liſſe ſur la ſurface, avec une petite lèvre repliée en arrière & découpée en cinq parties. La fleur eſt auſſi diviſée en cinq ſegmens, du reſte attachée au calice & déployée ; les ſegmens ſont de forme ovale, terminés en pointe & frangés dans les bords en un grand nombre de fils chevelus. Les étamines ſont trois filamens qui s'étendent au ſommet du calice ; chaque boſſette eſt un corps cylindrique, droit, contenant une grande quantité de farine ; on diſtingue dans cette fleur trois ſtiles fort petits, & qui naiſſent aux côtés du calice ; mais ils ne produiſent jamais rien. Le calice de la fleur femelle eſt le même que dans la fleur mâle, excepté que dans la fleur femelle il eſt placé ſur le germe du piſtil & qu'il meurt promptement ; cette fleur eſt toute ſemblable à la mâle ; le piſtil a un germe délié & un ſtile capilaire naiſſant du piſtil, & ayant la longueur du calice ; *les ſtigma* ſont au nombre de trois, longs, pointus & entr'ouverts au milieu. Le fruit eſt une très-longue pomme contenant trois loges fort éloignées les unes des autres. Les graines ſont nombreuſes, applaties, de figure ovale, obtuſes & couvertes d'une pellicule.

TRICHOSTEMA ; ſubſtantif maſculin. Genre de plante qu'on caractériſe ainſi. Le calice eſt d'une ſeule feuille bilabiée ; la lèvre ſupérieure ſe diviſe en trois ſegmens, & eſt deux fois auſſi large que la lèvre inférieure, laquelle eſt ſeulement découpée en deux parties. La fleur eſt monopétale & du genre des labiées ; ſon tuyau eſt fort court, ſa lèvre ſupérieure eſt applatie & faite en faux ; la lèvre ſupérieure eſt dé-

Digitized by Google

coupée en trois segmens, dont l'intermédiaire est le plus petit. Les étamines sont quatre filets capillaires, longs & crochus; les bossettes sont simples; le germe du pistil est divisé en quatre parties, & le stile est fort délié & a la longueur des étamines; le stigma est fendu en deux. Le calice subsiste après que la fleur est tombée & devient alors beaucoup plus gros; sa lèvre supérieure tombe sous l'inférieure, il s'étend dans le milieu, se referme à l'extrémité, & contient quatre semences.

TRICLINIUM; substantif masculin & terme d'Antiquité. Lieu où mangeoient les Romains; on lui donnoit ce nom à cause des trois lits qui y étoient dressés; l'architriclinarque de Saint Jean & le triclinarque de Pétrone, sont dérivés de ce mot. On les traduit assez mal en françois par Maître d'Hôtel, quoiqu'en partie la fonction de ces Officiers fût de préparer le couvert dans le *triclinium*, d'accommoder les lits autour de la table & de dresser le buffet. On donnoit aussi le nom de *triclinium* aux lits sur lesquels mangeoient les Romains, parceque chaque lit étoit pour trois personnes. Lorsqu'on mettoit plus de trois lits autour de chaque table, ou que ces lits contenoient plus de trois personnes, c'étoit un extraordinaire. Tel fut le cas du festin de Lucius-Verus, où il y avoit onze convives sur trois lits; tel celui du repas que Perpenna donna à Sertorius, & où ce grand Capitaine fut assassiné: les trois *triclinium* étoient, selon Sénèque, disposés de manière que le nord est répondoit au *triclinium* d'Antoine, & le nord-ouest à celui de Perpenna.

TRICOISES; substantif féminin pluriel & terme de Maréchallerie. Tenailles dont se servent les Maréchaux pour ferrer & déferrer les chevaux.

TRICOLOR; substantif masculin. Espèce d'Amaranthe dont les feuilles sont mêlées de jaune, de vert & de rouge. *Voyez* AMARANTHE.

TRICON; substantif masculin. Terme du jeu de Brelan & de quelques autres. Il se dit du jeu de celui qui a trois cartes semblables à celle qui retourne. *Vous avez brelan d'as; mais j'ai tricon qui vaut mieux.*

TRICOT; substantif masculin. Bâton gros & court. Il n'est usité que dans le discours familier & quand on parle de battre quelqu'un. *On lui donna des coups de tricot. Il prit un tricot pour le battre.*

TRICOTAGE; substantif masculin. Il se dit du travail d'une personne qui tricote & de l'ouvrage qu'elle fait. *Je lui ai montré le tricotage. Ce tricotage est bien fait.*

TRICOTÉ, ÉE; participe passif. *Voy.* TRICOTER.

TRICOTER; verbe actif de la premiere conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *Reticulatim fila texere.* Passer des fils les uns dans les autres, & en former des mailles avec de certaines aiguilles longues & émoussées, pour faire des bas, des camisoles & autres ouvrages. *Tricoter des gants. Cet enfant sait déjà tricoter.*

TRICOTER, se dit aussi des dentelles de fil ou de soie qui se font sur un oreiller avec des épingles & des fuseaux. *Tricoter de la blonde.*

Les deux premières syllabes sont brèves & la troisième longue ou brève. *Voyez* VERBE.

TRICOTETS; substantif masculin pluriel. Sorte de danse gaie. *Danser les tricotets.*

TRICOTEUR, EUSE; substantif.

Digitized by Google

Celui, celle qui tricote. *C'eſt une bonne tricoteuſe.*

TRICTRAC ; ſubſtantif maſculin. Sorte de jeu où l'on joue avec deux dés & trente dames, qu'on nomme auſſi *tables*, dans un tablier qui conſiſte en deux parties, chacune marquée par de petites flèches d'ivoire, les unes blanches & les autres vertes, & ſur leſquelles on place les dames, conformément aux règles du jeu.

On commence le jeu en faiſant deux ou trois piles de dames qu'on poſe ſur la première flèche du trictrac. Si celui qui a les dés, amène deux as, il doit jouer deux dames de la pile & les accoupler ſur l'as, qui eſt la flèche qui joint celle ſur laquelle ſont les dames empilées. On peut jouer tout d'une, en mettant une dame ſeule ſur la ſeconde flèche. C'eſt la même choſe à l'égard de tous les autres nombres que l'on peut abattre, ou jouer tout d'une ſi l'on veut, excepté cependant ſix & cinq qu'on doit abſolument abattre quand on l'amène le premier coup, parceque les règles ne permettent point de mettre une dame ſeule dans le coin de repos. Il eſt de la prudence du joueur d'accoupler deux dames enſemble, & on commence ainſi à caſer dans la table où les dames ſont en pile, qui eſt pour l'ordinaire la première. On paſſe enſuite dans celle du coin de repos, quelquefois même dans celle de ſa partie quand le progrès du jeu y conduit. Un joueur ne doit jamais compter pour jouer les nombres qu'il amène, la flèche d'où il part, ſoit qu'il abatte du bois, ou qu'il joue en commençant, ou dans le cours du jeu. On n'a pas plutôt jeté le dé qu'on doit voir le gain ou la perte qu'on fait, avant de toucher ſon bois ; car en fait du jeu, bois touché ſuppoſe être joué, ſi ce n'eſt néanmoins quand les dames touchées ne peuvent abſolument point être jouées ; ce qui arrive lorſque quelqu'une donne dans un coin qui n'eſt point encore pris, ou qu'une autre ne ſauroit entrer ni ſortir ſeule, ou bien qu'elle donne dans le grand jan de celui contre qui vous jouez, avant qu'il ſoit rompu.

Ces coups arrivent quelquefois imprudemment lorſque, ne voulant pas jouer ſes dames, mais ſeulement voir la couleur de la flèche pour compter plus aiſément ce qu'on gagne, on vient à les toucher ; mais on évite cet inconvénient lorſque l'on dit, avant d'y porter la main, *j'adoube*, & cela ſuffit pour marquer que vous n'avez pas deſſein de toucher votre bois. Il faut toujours marquer les points qu'on gagne, avant de toucher ſon bois, autrement l'adverſaire ſera en droit d'envoyer à l'école. Selon les règles du trictrac, quand on a gagné deux points, on doit les marquer au bout & devant la flèche de l'as : quatre points devant la flèche du trois, ou plutôt entre celle du trois & celle du quatre ; ſix points devant celle du cinq, ou contre la bande de ſéparation devant la flèche du ſix ; on marquera dix points devant la flèche du neuf ou du dix. Pour ce qui eſt des douze points qui ſont le trou ou partie double ou ſimple, ils ſe marquent avec une fiche ſur les bords du trictrac du côté où les dames ſont en tas. Celui qui d'un coup gagne pluſieurs points eſt en droit de marquer quatre, puis huit ou dix points, & enfin la partie, pourvu qu'il les marque avant de porter la main ſur

Digitized by Google

ſon bois, ou qu'en l'y pottant, il diſe, *j'adoube*. Celui qui jette les dés eſt toujours en droit de marquer les points qu'il gagne avant que ſon adverſaire puiſſe marquer ce qu'il perd. Le joueur qui marque le trou ou la partie, efface tous les points de ſon adverſaire.

Il faut remarquer au trictrac que lorſqu'on s'eſt emparé de ſon coin, & que l'adverſaire n'a pas le ſien, chaque coup de dé vaut quatre on ſix points, ſi on bat ſon coin de deux dames, c'eſt-à-dire, ſix par doublet, & quatre par ſimple; ſuppoſé donc que le jeu ſoit diſpoſé comme dans l'exemple ſuivant, & qu'on ait les dames noires; ſi on amenoit ſix & cinq, on battroit le coin de ſon homme par un moyen ſimple qui vaudroit quatre points, on le battroit du ſix en comptant depuis la ſixième flèche, & du cinq, en comptant depuis la ſeptième. On doit remarquer qu'outre cela on gagneroit encore quatre points ſur la dame qu'on a découverte dans la huitième caſe, parcequ'on battroit cet adverſaire par deux moyens, & que dans la ſeconde table qui eſt celle du grand jan, chaque moyen ſimple vaut deux points. Le premier moyen par lequel on le battroit, ſeroit du cinq, en comptant depuis la dixième caſe, & le ſecond en aſſemblant les ſix & cinq qui font onze, & comptant depuis la quatrième caſe, ce qui produit quatre points ſur la dame que celui contre qui vous jouez, a découverte en ſa cinquième caſe, en comptant depuis votre ſeptième, parceque vous la battriez par un moyen ſimple valant quatre points dans la première table, de manière que ſix & cinq vous vaudroient douze points qui feroient partie bredouille que l'on marqueroit d'abord; cela fait, ce coup de dé vous couvriroit aiſément vos deux demi-caſes, prenant le cinq ſur la cinquième pour couvrir la ſixieme, & le ſix ſur la première pour couvrir la ſeptième; ce qui produiroit beau jeu pour faire votre grand jan, vous reſtant ſonnet, ſix & cinq, & ſix & quatre qui vous reſteroient à remplir.

Ces cinq & ſix vous donneroient deux trous qu'il faudroit marquer avant de caſer, & votre adverſaire marqueroit quatre points pour ſa dame découverte en ſa première caſe que vous battez par paſſages fermés, parceque ſes caſes ſix & ſept ſont remplies; ſi un joueur au contraire amenoit quine, on ne pourroit pas battre d'un quine, la règle veut qu'on compte depuis la ſeptième caſe couverte d'une ſeule dame, & comme le coin eſt différent des autres dames, & qu'on ne peut battre du cinq & du quine qui font dix, ce joueur ne gagneroit rien pour le coin.

Au contraire ſon adverſaire profiteroit de huit points ſur la dame découverte que le premier auroit en ſa huitième caſe, parceque l'autre le battroit par doublet & par deux moyens, & que chaque moyen eſt compté pour quatre points dans la ſeconde table quand c'eſt par doublet. Le premier moyen par lequel il faudroit battre cette dame, ſeroit du cinq, à commencer depuis la ſixième caſe, & le ſecond du quine, les deux nombres ajoutés à compter depuis la cinquième caſe.

Quant à la dame de celui contre qui on joue qui eſt découverte dans ſa cinquième caſe, on pourroit la battre en comptant depuis votre huitième; mais cette dame vous

Digitized by Google

ſeroit nuiſible, d'autant plus que le paſſage de quine qui eſt ſur la dixième caſe étant fermé par deux dames qui y ſont accouplées, cela vaudroit ſix points à l'adverſaire à cauſe que cette dame eſt dans ſa première table, où l'on compte ſix points pour chaque moyen doublet.

S'il arrivoit que ſur ce même jeu vous amenaſſiez ſonnet, il faudroit battre d'abord le coin ayant deux dames en votre ſixième caſe, parceque vous avez le paſſage ouvert dans ſon ſecond coin; battez encore la dame qu'on voit découverte en ſa huitième caſe, à compter de votre troiſième, & ce coup doit vous valoir ſix du coin, ſix de la dame placée en la cinquième caſe, & quatre ſur celle de la huitième, qui font ſeize points & partie, & quatre ſus, parceque vous battez par doublet. Celui contre qui l'on joue, gagneroit ſix points de ce coup, parceque l'on battroit contre ſoi la dame qu'il a découverte en ſa cinquième caſe, à compter de votre dixième, le paſſage de la ſeptième étant fermé. La différence qu'il y a des coups ſimples aux doublets, c'eſt qu'aux derniers il n'y a jamais qu'un paſſage, qui ſe trouvant fermé par une caſe, produit un jan qui ne peut; au lieu qu'aux autres, comme les deux nombres ſont différens, il y a auſſi deux paſſages, de manière que lorſque l'un ſe trouve fermé, c'eſt aſſez pour gagner, que l'autre ſoit ouvert. Suppoſé, par exemple, que vous ayez les deux dames noires, & que vous ameniez ſix & as, ce ſeroit pour vous quatre points que vous prendriez ſur la dame découverte de votre homme en ſa cinquième caſe, parceque vous la battriez, à compter depuis votre coin. Vous remarquerez cependant que le paſſage du ſix eſt fermé, puiſque la ſixième caſe eſt remplie; mais cela ne fait rien contre vous, parceque vous comptez par as dont le paſſage eſt ouvert dans le coin de celui contre qui vous jouez, & qu'en même temps vous battez ſa dame. Il faut alors avec votre cornet ou avec la main montrer le paſſage qui vous eſt ouvert, & dire, *as & ſix me valent quatre points.*

Il faut ſavoir que les nombres pairs tombent toujours ſur la même couleur d'où ils partent; il arrive tout le contraire aux nombres impairs. Cette règle eſt générale.

TRICTRAC, ſe prend auſſi pour le tablier même dans lequel on joue. *Un trictrac d'ébène.*

TRIDE; adjectif des deux genres & terme de Manége. Vif, prompt, ſerré. *Les chevaux Anglois excellent en ce qu'ils ont l'action tride.*

TRIDENT; ſubſtantif maſculin. *Tridens.* Fourche à trois dents ou pointes que les Poëtes & les Peintres donnent pour ſceptre à Neptune.

Les Mythologues racontent que les Cyclopes avoient forgé le trident, & qu'ils en firent préſent à Neptune dans la guerre contre les Titans; que Mercure le déroba un jour à Neptune; c'eſt-à-dire, qu'il devint habile dans la navigation; & enfin que Neptune ouvroit la terre chaque fois qu'il la frappoit de ſon trident, ce qui fait dire à Homère dans la deſcription du combat des Dieux;

L'enfer s'émut au bruit de Neptune en furie.
Pluton ſort de ſon trône, il pâlit & s'écrie;

Digitized by Google

Il a peur que ce Dieu dans cet affreux
séjour,
D'un coup de son trident ne fasse entrer
le jour,
Et par le centre ouvert de la terre ébran-
lée,
Ne fasse voir du Styx la rive désolée;
Ne découvre aux vivans cet empire
odieux
Abhorré des mortels & craint même des
Dieux.

DESPR.

TRIDENT, se dit aussi en termes de pêche d'une sorte de fourche à trois, quatre, cinq ou six dents, avec laquelle les pêcheurs prennent du poisson en le piquant dans l'eau. *Il y a des tridents qui ont jusqu'à douze & quatorze dents.*

TRIÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* TRIER.

TRIENNAL, ALE; adjectif. Ce terme se dit tant des emplois qu'on exerce tous ses trois ans, que des personnes qui les exercent. En parlant des emplois, on dit, qu'*un office est triennal*; pour dire, qu'on ne l'exerce que de trois ans en trois ans. Et l'on dit qu'*un Officier est triennal*; pour dire, qu'il n'exerce son emploi que de trois années l'une.

TRIENNAL, se dit aussi de quelques Supérieurs de Monastères ou Généraux d'Ordre, qui ne sont en place que durant trois ans, & de la dignité même qu'ils rempliſſent. *Ce Général d'Ordre est triennal. La prieure de ce Monastère est triennale. Ce Prieuré est triennal.*

TRIENNALITÉ; substantif féminin. Il ne se dit guère qu'en parlant d'une dignité, d'une administration qui ne dure que trois ans.

TRIER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *Eligere.* Choisir, tirer d'un plus grand nombre avec choix, avec préférence. *Trier du café. On a trié les meilleures marchandises que ce vaisseau a rapportées des Indes. Nous triâmes ce qu'il y avoit de mieux dans sa bibliothèque. On tria deux hommes par compagnie pour former ce corps.*

Figurément, proverbialement & familièrement, en parlant des choses choisies entre plusieurs, on dit, qu'*on les a triées sur le volet*; & de même en parlant de personnes distinguées, ou par leurs qualités ou par leur réputation, on dit, que *ce sont des gens triés sur le volet.*

TRIÉRARQUE; substantif masculin & terme d'antiquité. Ce mot signifie proprement, Capitaine de galère. A Athènes, on étendoit ce mot aux citoyens obligés par la loi d'armer une galère & de l'équiper, du moins en grande partie, des choses nécessaires.

Dès qu'un citoyen avoit dix-huit mille livres de bien, il étoit Triérarque, & armoit une galère; il en armoit deux, s'il avoit deux fois la valeur de ce bien; mais il n'étoit pas obligé d'en armer au-delà de trois. Quand il ne se trouvoit pas assez de Bourgeois qui pussent financer en particulier autant de dix-huit mille livres qu'il falloit de vaisseaux, on associoit plusieurs citoyens pour faire ensemble ce qu'un seul auroit fait; mais personne ne pouvoit se plaindre. Le Bourgeois qui vouloit se faire décharger de cette dépense, n'avoit qu'à justifier qu'un autre étoit plus riche que lui; le plus riche étoit mis à la place du dénonciateur.

TRIESTE; ville forte & épiscopale d'Italie, dans l'Istrie, sur un golfe de même nom, à 29 lieues, nord

Digitized by Google

eſt, de Veniſe. Elle appartient à la maiſon d'Autriche.

TRIÉTÉRIES ; ſubſtantif féminin pluriel & terme de Mythologie. Fêtes qu'on célébroit en Thrace & en Béotie en l'honneur de Bacchus tous les trois ans.

TRIEUSE ; ſubſtantif féminin & terme de Papeterie. On donne ce nom aux femmes chargées de ſéparer les morceaux de vieux linge deſtinés à faire du papier, chacun ſelon la fineſſe ou la qualité de la toile.

TRIGAMIE ; ſubſtantif féminin. Action de celui qui épouſe en même temps trois femmes. Ce mot n'eſt plus en uſage.

TRIGAUD, AUDE ; adjectif du ſtyle familier. Qui n'agit pas franchement, mais qui ſe ſert de détours, de mauvaiſes fineſſes. *Elle eſt un peu trigaude. Cet homme a l'air trigaud.*

Il s'emploie auſſi ſubſtantivement. *C'eſt un trigaud. C'eſt une vraie trigaude.*

TRIGAUDER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Tergiverſari.* Terme du ſtyle familier, qui ſignifie n'agir pas avec franchiſe, ſe ſervir de mauvais détours, de mauvaiſes fineſſes. *Les honnêtes gens ne trigaudent pas.*

TRIGAUDERIE ; ſubſtantif féminin du ſtyle familier. Action de trigaud. *Je ne veux pas être la dupe de ſes trigauderies.*

TRIGE ; ſubſtantif féminin & terme d'Antiquaires. Char à trois chevaux qui fut long-temps en uſage à Rome dans les jeux du Cirque.

TRIGLAS, ou TRIGLAFF ; nom d'une Idole à trois têtes qu'adoroient les anciens habitans de la Luſace. On nourriſſoit dans ſon temple un cheval noir qui étoit ſpécialement conſacré à la Déeſſe ; & lorſqu'il y avoit demeuré quelques années, le Prêtre qui en prenoit ſoin le menoit à la guerre pour en tirer des préſages.

TRIGLYPHE ; ſubſtantif maſculin & terme d'Architecture. Ornement de la friſe dorique, lequel eſt compoſé de deux cannelures en triangle, & de deux demi cannelures ſur les deux côtés.

TRIGONE ; ſubſtantif maſculin. Inſtrument de gnomonique qui ſert à marquer ſur les cadrans les arcs des ſignes, ou la déclinaiſon du ſoleil entrant dans chaque ſigne, & les arcs diurnes, c'eſt-à-dire la déclinaiſon du ſoleil en certains degrés de l'écliptique auxquels il ſe trouve aux jours qui contiennent un certain nombre d'heures complettes, comme 8, 9, 10, 11, 12, &c. Comme les arcs de déclinaiſon des ſignes commencent & finiſſent aux mêmes degrés de l'écliptique & aux mêmes jours, le trigone des ſignes eſt le même pour toutes les élévations du pole. Il n'en eſt pas ainſi des arcs diurnes. Ceux-ci varient comme la déclinaiſon, ſelon chaque élévation particulière du pole ; parce qu'ils ne commencent pas toujours par-tout en mêmes jours. D'où il ſuit qu'on les trace tous particulièrement ſelon la latitude des pays & de leurs jours les plus longs & les plus courts. Cette trace forme une ligne courbe comme les arcs des ſignes dont la déclinaiſon eſt toujours la même. On met autant d'arcs de ſignes qu'il y a d'heures de différence entre le plus long & le jour le plus court de l'année. L'ombre du ſtile parcourt ces arcs & fait connoître la longueur du jour.

TRIGONE. *Voyez* TRIN ou TRINE.

TRIGONOMÉTRIE ; ſubſtantif fé-

Digitized by Google

minin. *Trigonometria.* La partie de la Géométrie qui enſeigne à meſurer les triangles.

Tout triangle a trois côtés & trois angles. Or deux côtés & un angle, ou deux angles & un côté, ou encore dans un triangle ſphérique les trois angles étant donnés, on trouve par les règles de la trigonométrie les deux autres angles & le troiſième côté dans le premier cas; les deux côtés & le troiſième angle dans le ſecond; dans le troiſième, les trois angles, & dans le quatrième les trois côtés. Ainſi la trigonométrie eſt, à proprement parler, la ſcience des triangles.

C'eſt par ſon ſecours qu'on vient à bout de la plupart des opérations de la géométrie pratique & de l'aſtronomie. Sans cette ſcience nous ignorerions encore la circonférence de la terre, les diſtances & les mouvemens des aſtres; nous ne pourrions point prédire leurs éclipſes, *&c.* On peut donc dire ſans exagération, que la trigonométrie eſt un art par lequel une infinité de choſes naturellement cachées, & hors de la portée des hommes, ont été manifeſtées à leur intelligence: quiconque l'ignore ne peut faire aucun progrès dans les mathématiques mixtes, & ſe trouve arrêté à tout moment dans la phyſique.

Comme il y a deux ſortes de triangles, il y a auſſi deux ſortes de trigonométrie; ſavoir, la *trigonométrie rectiligne* & la *trigonométrie ſphérique.*

La *trigonométrie rectiligne* eſt l'art de meſurer les triangles rectilignes. Cet art conſiſte dans la réſolution de ces trois problèmes. *Premier problême:* les trois côtés étant donnés, trouver les angles. *Second problême:* deux côtés & un angle étant donnés, trouver le reſte. *Troiſième problême:* deux angles & le côté qui ſoutient ces deux angles étant connus, trouver l'autre angle & les autres côtés. La ſolution de ces problèmes dépend des théorêmes ſuivans, démontrés dans tous les cours de mathématique.

Théorême I. *Dans tout triangle rectiligne, les côtés ſont entr'eux comme les ſinus des angles oppoſés.*

Théorême II. *Dans tout triangle rectiligne la ſomme des deux côtés eſt à leur différence, comme la tangente de la moitié de la ſomme des angles oppoſés eſt à la tangente de la moitié de leur différence.*

Théorême III. *Dans tout triangle rectiligne le plus petit côté eſt au plus grand, comme le ſinus total eſt à la tangente d'un arc, dont on ôtera 45 degrés; & le ſinus total eſt à la tangente du reſte de cet arc, comme la tangente de la demi-ſomme des angles oppoſés eſt à la tangente de leur demi-différence.*

Théorême IV. *Dans tout triangle rectiligne le produit des deux côtés eſt au produit de la demi-ſomme des trois côtés, par la différence entre cette demi-ſomme & le troiſième côte, comme le carré du ſinus total eſt au carré du ſinus, complément de la moitié de l'angle oppoſé à ce troiſième côté.*

La *trigométrie ſphérique* enſeigne à meſurer les triangles ſphériques. En voici les règles.

1°. Dans tout triangle ſphérique chacun des côtés eſt plus petit qu'un demi-cercle.

2°. Deux côtés quelconques pris enſemble ſont plus grands que le troiſième.

3°. La ſomme des trois côtés eſt plus petite que deux demi-cercles.

4°. Si deux côtés ſont égaux à

Digitized by Google

un demi-cercle, les deux angles à la baſe ſeront égaux à deux angles droits. S'ils ſont plus petits, les deux angles ſeront auſſi plus petits ; mais s'ils ſont plus grands qu'un demi-cercle, les deux angles ſeront auſſi plus grands que la ſomme de deux angles droits.

5°. Deux angles d'un triangle ſphérique quelconque ſont plus grands que la différence qui eſt entre le troiſième angle & un demi-cercle. C'eſt pouquoi un côté étant prolongé, l'angle extérieur eſt plus petit que la ſomme des deux angles intérieurs oppoſés.

6°. Dans tout triangle ſphérique la différence de la ſomme des deux angles & d'une circonférence entière, eſt plus grande que la différence qu'il y a entre le troiſième angle & une demi-circonférence.

7°. La ſomme des trois angles d'un triangle ſphérique eſt toujours plus grande que la valeur de deux angles droits, & toujours moindre que la ſomme de ſix angles droits.

8°. Dans tout triangle ſphérique un des côtés étant prolongé, ſi les deux autres côtés ſont égaux à un demi-cercle, l'angle extérieur ſera égal à l'angle intérieur oppoſé ſur le côté prolongé. Si ces côtés ſont moindres qu'un demi-cercle, l'angle extérieur ſera plus grand que l'angle intérieur oppoſé. Sont-ils plus grands ? L'angle extérieur ſera plus petit que l'intérieur oppoſé.

9°. Les côtés d'un triangle ſphérique rectangle ſont de même affection que les angles qui leur ſont oppoſés.

10°. Dans tout triangle ſphérique rectangle, ſi l'un des côtés eſt un quart de cercle, l'hypothénuſe ſera auſſi un quart de cercle. Mais ſi les deux côtés ſont de même affection ; c'eſt-à-dire, tous deux plus grands ou plus petits qu'un quart de cercle, l'hypothénuſe eſt plus petite qu'un quart de cercle. Lorſqu'ils ſont de différente affection, l'hypothénuſe eſt plus grande qu'un quart de cercle.

11°. Dans un triangle ſphérique la ſomme des angles obliques eſt moindre que la ſomme de trois angles droits.

12°. Dans un triangle ſphérique quelconque, dont tous les angles ſont aigus, chacun des côtés eſt plus petit qu'un quart de cercle.

13°. Dans les triangles ſphériques il y a vingt-huit cas à réſoudre, ſavoir ſeize pour les rectangles & douze pour les obliques. Ils ſe réſolvent par les théorêmes ſuivans.,

Théorême I. *Dans tous les triangles ſphériques rectangles qui ont ſur leur baſe un angle aigu égal de part & d'autre, les ſinus des hypothénuſes ſont proportionnels aux ſinus des perpendiculaires.*

Théorême. II. *Si deux triangles ſphériques rectangles ont ſur la baſe des angles aigus égaux de part & d'autre, les ſinus des baſes ſeront proportionnels aux tangentes des perpendiculaires.*

Théorême III. *Dans tous les triangles ſphériques, les ſinus des côtés ſont entre eux directement comme les ſinus des angles qui leur ſont oppoſés & réciproquement.*

Théorême IV. *Dans tous les triangles ſphériques obliquangles, dans leſquels deux côtés ſont moindres qu'un demi-cercle, le ſinus de la moitié de la ſomme des deux côtés eſt au ſinus de leur demi différence, comme la cotangente de la moitié de l'angle compris par ces côtés eſt*

Digitized by Google

à la tangente de la demi-différenee des angles opposés.

Et le co sinus de la moitié de la somme des côtés est au co-sinus de leur différence comme la co-tangente de la moitié de l'angle compris par ces côtés est à la tangente de la demi-somme des angles opposés.

Théorême V. *Dans tous les triangles sphériques obliquangles, où deux angles sont plus petits que deux angles droits, le sinus de la demi-somme des deux angles est au sinus de leur demi-différence, comme la tangente de la moitié du côté interjacent est à la tangente de la demi-différence des côtés opposés.*

Pareillement *le co-sinus de la demi-somme de ces angles est au co-sinus de leur demi-différence, comme la tangente de la moitié du côté interjacent est à la tangente de la demi-somme des côtés opposés.*

Théorême VI. *Le rectangle des sinus des côtés contenans est au carré du rayon, comme le rectangle des sinus de la moitié de la demi-somme des trois côtés & de la différence du côté opposé, est au carré du co-sinus de la moitié d'un angle cherché.*

TRIGONOMÉTRIQUE ; adjectif des deux genres. Qui appartient à la trigonométrie. *Opération trigonométrique. Calcul trigonometrique.*

TRIGONOMÉTRIQUEMENT ; adverbe. Suivant les règles de la trigonométrie. *Une carte levée trigonométriquement.*

TRIGONON ; substantif masculin & terme d'antiquité. Instrument de musique des anciens. Il venoit originairement des Syriens, selon Juda, cité par Athénée ; c'étoit de ces Orientaux que les Grecs l'avoient emprunté. Sophocle en parloit dans ses Mysiens, au rapport du même Athénée, comme d'un instrument phrygien. Platon & Aristote en font mention en plusieurs endroits ; ce qui suffit pour détruire la conjecture d'un moderne, qui regarde le livre des problêmes comme faussement attribué au dernier, & fort postérieur à ce philosophe, par cette seule raison qu'il y est parlé du *trigonon*, instrument asiatique inconnu pour lors, selon lui, à la Grèce entière ; mais nous ne savons rien de particulier touchant sa figure : la harpe est le seul instrument vulgaire qui puisse nous représenter le *trigonon* des anciens. En effet, c'est un véritable triangle, dont un de ses angles forme le pied ou la base, & dont le côté opposé à cet angle sert de chevilier ; pendant que l'un des deux autres côtés fait office de *ventre*, le long duquel les cordes sont attachées.

TRIJUMEAUX ; en termes d'Anatomie, on appelle *nerfs trijumeaux*, les nerfs de la cinquième paire qui est la plus considérable des dix qui sortent de la base du crâne.

TRILLION ; substantif masculin. C'est la dénomination que l'on donne en arithmétique au chiffre qui se trouve dans la cinquième classe, ou cinquième ternaire, quand il s'agit de numération. Ainsi on dit (nombre, dixaines, centaines) première classe.

(Mille, dixaines de mille, centaines de mille) seconde classe.

(Million, dixaines de millions, centaines de millions) troisième classe.

(Billion, dixaines de billions, centaines de billions) quatrième classe.

(Trillion, dixaines de trillions, centaines de trillions) cinquième

Digitized by Google

classe, *&c.* comme on le voit par l'exemple suivant.

Trillions, billions, millions, mille, unités.
541, 203, 976, 402, 165.

TRIMESTRE; substantif masculin. Espace de trois mois pendant lequel on est attaché à certaines fonctions, à certains emplois.

TRIN ou TRINE; adjectif masculin. Il n'est usité qu'en Astrologie, dans cette phrase, *trin aspect* ou *trine aspect*, qui se dit de deux planètes éloignées l'une de l'autre du tiers du zodiaque.

TRINGLE; substantif féminin. Verge de fer, menue, ronde & longue qu'on passe dans les anneaux d'un rideau. *Cette tringle est trop longue.*

TRINGLE, se dit aussi d'une baguette équarrie, longue, plate & étroite qui sert à plusieurs usages dans la Menuiserie.

TRINGLE, se dit en termes de Boucherie d'une barre de bois où il y a des clous à crochet pour pendre la viande.

TRINGLE, se dit aussi en termes de Chandeliers, d'Epiciers, Merciers, *&c.* d'une pièce de bois longue & étroite, garnie de clous ou de chevilles de bois pour y suspendre des marchandises.

Dans les manufactures des glaces de grand volume on appelle *tringles de la table à couler*, deux grandes pieces de fer aussi longues que la table, qui se placent à discrétion des deux côtés pour régler la largeur de la glace. C'est sur les tringles que porte le rouleau de fonte qui détermine l'épaisseur de la pièce.

En termes de Relieurs on appelle *tringles à dorer*, un bout de latte proportionné à la grandeur du livre, que l'on met entre les feuilles & le carton du livre qu'on veut dorer sur tranche, lorsqu'on le serre dans la presse à dorer.

TRINGLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Terme de Menuiserie. Tracer avec le cordeau frotté de pierre blanche, noire ou rouge, une ligne droite sur une pièce de bois pour la façonner.

TRINGLETTE; substantif féminin & terme de Vitriers. Outil de fer en forme de petit couteau émoussé dont ces Artisans se servent pour ouvrir leur plomb.

TRINITAIRE; substantif des deux genres. Terme qui a plusieurs significations différentes. On s'en sert souvent pour marquer toutes sortes d'hérétiques & sectaires qui pensent différemment des Catholiques sur le Mystère de la Sainte Trinité.

Quelquefois ce terme est restreint plus immédiatement à quelque classe particulière d'hérétiques, & dans ce sens les Trinitaires se confondent souvent avec les Unitaires.

Quelquefois on l'applique aux Orthodoxes eux-mêmes par opposition aux Antitrinitaires qui nient ou combattent la doctrine de la Trinité. C'est dans ce sens que les Sociniens & d'autres ont coutume de donner le nom de *Trinitaires* aux Athanasiens, c'est-à-dire aux Catholiques & aux Protestans qui professent sur la Trinité la doctrine contenue dans le symbole attribué à S. Athanase.

TRINITAIRES, se dit aussi d'un ordre Religieux institué à l'honneur de la Sainte Trinité & pour la rédemption des captifs Chrétiens qui sont en esclavage chez les infidelles.

On les appelle en France *Mathurins*, parceque la première Eglise qu'ils ont eu à Paris étoit sous l'invocation de S. Mathurin. Ils sont

Digitized by Google

habillés de blanc, & portent ſur la poitrine une Croix mi-partie de rouge & de bleu. Les Trinitaires font profeſſion & un vœu particulier de s'employer à racheter les Chrétiens détenus eſclaves dans les Républiques d'Alger, de Tripoli & de Tunis, & dans les Royaumes de Fez & de Maroc. Ils ont une règle qui leur eſt particulière, quoique pluſieurs Hiſtoriens les rangent au nombre des Communautés qui ſuivent la règle de S. Auguſtin.

Cet Ordre prit naiſſance en 1198 ſous le Pontificat d'Innocent II. Les Fondateurs furent S. Jean de Matha & S. Felix de Valois. Le premier étoit natif de Faucon en Provence; le ſecond étoit apparemment originaire de la petite province de Valois, & non pas de la famille royale de ce nom, qui ne commença que plus d'un ſiècle après; réflexion que n'ont pas faite les Auteurs qui pour illuſtrer ce Saint l'en font deſcendre.

Gauthier de Chaſtillon fut le premier qui leur donna une place dans ſes terres pour y bâtir un couvent, qui dans la ſuite devint le chef-lieu de tout l'Ordre. Honoré III confirma leur règle. Urbain IV nomma l'Evêque de Paris & d'autres Prélats pour les réformer, & la réforme fut approuvée par Clément IV en 1267.

Cet Ordre poſſède environ deux cens cinquante Maiſons diſtribuées en treize Provinces, dont ſix ſe trouvent en France, trois en Eſpagne, trois en Italie & une en Portugal. Ils ont eu autrefois un couvent en Angleterre, un en Écoſſe & un troiſième en Irlande.

Dans les Chapitres généraux tenus en 1573 & 1576, on ordonna une réforme qui fut ſuivie quelque temps après par Julien de Nantonville & par Claude Aleph, deux Hermites de S. Michel; mais le Pape Grégoire XIII leur permit depuis de prendre l'habit de Trinitaires, & dans la ſuite leur hermitage fut changé en une Maiſon de l'Ordre.

En 1609, le Pape Paul V leur permit de bâtir de nouvelles Maiſons & d'introduire la réforme dans quelques-unes des anciennes. En 1635, Urbain VIII commit par un bref le Cardinal de la Rochefoucauld pour mettre la réforme dans toutes les Maiſons de l'Ordre, ce qui fut exécuté en vertu d'une Sentence, où la réforme étoit contenue en huit articles, dont les principaux étoient que les Religieux euſſent à obſerver la règle primitive approuvée par Clément IV, à s'abſtenir de viande, à porter des chemiſes de laine, à aller à matines à minuit, *&c.*

En 1454, on avoit auſſi fait une réforme parmi ceux de Portugal.

L'habit des Trinitaires eſt différent dans les différentes Provinces.

Il y a auſſi des Religieuſes Trinitaires établies en Eſpagne par S. Jean de Matha lui-même, qui leur bâtit un couvent en 1201. Celles qui prirent d'abord l'habit n'étoient que des oblates qui ne faiſoient point de vœux; mais en 1201 le Monaſtère fut rempli de véritables Religieuſes ſous la direction de l'Infante Conſtance, fille de Pierre II, Roi d'Arragon, qui fut la première Religieuſe & la première Supérieure de cet Ordre.

Françoiſe de Romero, fille de Julien de Romero, Lieutenant Général des Armées d'Eſpagne, établit auſſi des Religieuſes Trinitaires déchauſſées à Madrid vers l'an 1612. Son deſſein étant de fonder

Digitized by Google

un Monaſtère d'Auguſtines déchauſſées, elle raſſembla un certain nombre de filles, & les logea pour un temps dans une Maiſon qui appartenoit aux Trinitaires déchaux, & qui étoit ſituée dans le voiſinage. Comme ces filles alloient à l'Egliſe de ces Religieux, & qu'elles s'étoient miſes ſous la direction du Père Jean-Baptiſte de la Conception leur Fondateur, la connoiſſance qu'elles firent avec ce Religieux & les ſervices qu'elles en reçurent les engagèrent à changer la réſolution qu'elles avoient priſes de ſe faire Auguſtines; elles demandèrent à leur Directeur l'habit de ſon Ordre, ce qu'il leur accorda.

Mais l'Ordre s'étant oppoſé à ce deſſein, & ayant refuſé de prendre ces filles ſous ſa juridiction, elles s'adreſſèrent à l'Archevêque de Tolède, qui leur permit de vivre ſuivant la règle de l'Ordre des Trinitaires; de ſorte qu'elles en prirent de nouveau l'habit en 1612, & commencèrent leur noviciat.

Enfin il y a encore un tiers Ordre de Trinitaires.

TRINITÉ; ſubſtantif féminin. *Trinitas.* Un ſeul Dieu en trois perſonnes, Père, Fils & Saint-Eſprit.

C'eſt un article de la foi chrétienne qu'il n'y a qu'un ſeul Dieu, & cette unité eſt tout le fondement de la croyance des Chrétiens; mais cette même foi enſeigne que cette unité eſt féconde, & que la Nature Divine, ſans bleſſer l'unité de l'Être Suprême, ſe communique par le Père au Fils, & par le Père & le Fils au Saint-Eſprit: fécondité au reſte qui multiplie les perſonnes ſans multiplier la nature.

Ainſi le mot Trinité renferme l'unité de trois Perſonnes divines réellement diſtinguées & l'identité d'une nature inviſible. La Trinité eſt un ternaire de perſonnes divines qui ont la même eſſence, la même nature & la même ſubſtance, non-ſeulement ſpécifique, mais encore numérique.

La Théologie enſeigne qu'il y a en Dieu une eſſence, deux proceſſions, trois perſonnes, quatre relations, cinq notions & la circumincéſſion. Nous allons donner une idée de chacun de ces points.

1°. Il y a donc en Dieu une ſeule eſſence, une ſeule nature divine qui eſt ſpirituelle, infinie, éternelle, immenſe, toute-puiſſante, qui voit tout, qui connoît tout, qui a créé toutes choſes & qui les conſerve. Vouloir diviſer cette nature, c'eſt établir ou le manichéiſme ou le trithéiſme, ou le polythéiſme.

2°. Il y a en Dieu deux proceſſions ou émanations, ſavoir celle du Fils & celle du Saint-Eſprit. Le Fils tire ſon origine du Père, qui eſt improduit, & le Saint-Eſprit tire la ſienne du Père & du Fils. La proceſſion du Fils s'appelle *génération*; celle du Saint-Eſprit retient le nom de *proceſſion*.

Le Fils procède du Père par l'entendement ou par voie de connoiſſance; car Dieu ſe connoiſſant lui-même de toute éternité néceſſairement & infiniment, produit un terme, une idée, une notion ou connoiſſance de lui-même & de toutes ſes perfections, qui eſt appelée ſon *Verbe*, ſon *Fils*, l'*Image de ſa ſubſtance*, qui lui eſt égal en toutes choſes, éternel, infini, néceſſaire, *&c.* comme ſon Père.

Le Père regarde ſon Fils comme ſon Verbe, & le Fils regarde ſon Père comme ſon principe; & en ſe regardant ainſi l'un & l'autre éternellement, néceſſairement & infiniment,

Digitized by Google

nîment, ils s'aiment néceſſairement, & produiſent un acte de leur amour mutuel.

Le terme de cet amour eſt le Saint-Eſprit, qui procède du Père & du Fils par voie de ſpiration, c'eſt-à-dire de volonté, d'amour & d'impulſion, & qui eſt auſſi égal en toutes choſes au Père & au Fils.

Ces proceſſions ſont éternelles, puiſque le Fils & le Saint-Eſprit qui en réſultent, ſont eux-mêmes éternels. Elles ſont néceſſaires & non contingentes; car ſi elles étoient libres en Dieu, le Fils & le Saint-Eſprit qui en émanent ſeroient contingens, & dès-lors ils ne ſeroient plus Dieu. Enfin elles ne produiſent rien hors du Père, puiſque le Fils & le Saint-Eſprit qui en ſont le terme demeurent unis au Père ſans en être ſéparés, quoiqu'ils ſoient réellement diſtingués de lui.

3°. Chaque proceſſion divine établit des relations; l'une du côté du principe ou de la perſonne de qui une autre émane, & l'autre du côté du terme ou de la perſonne qui émane d'une autre perſonne divine.

La paternité eſt une relation fondée ſur ce que les Théologiens ſcholaſtiques appellent l'*entendement notionel*, par lequel le Père a rapport à la ſeconde perſonne, qui eſt le Fils, la filiation eſt la relation par laquelle la ſeconde perſonne, c'eſt-à-dire le Fils, a rapport au Père; ainſi la première proceſſion, qu'on nomme *génération*, ſuppoſe néceſſairement deux relations, la paternité & la filiation.

La ſpiration active eſt la relation fondée ſur l'acte notionel de la volonté par laquelle la première & la ſeconde perſonne ſe rapportent à la troiſième. La ſpiration paſſive ou proceſſion priſe dans ſa ſignification ſtricte eſt la relation par laquelle la troiſième perſonne ſe rapporte à la première & à la ſeconde; par conſéquent la ſeconde proceſſion, qui retient proprement le nom de proceſſion forme néceſſairement deux relations, la ſpiration active & la ſpiration paſſive.

Ou pour exprimer encore plus clairement ces choſes abſtraites, la première perſonne qui s'appelle *Père* a en qualité de Père un rapport réel de paternité avec le Fils qu'il engendre; la ſeconde perſonne qui s'appelle *Fils* a en qualité de Fils un rapport réel de filiation avec le Père qui le produit; la troiſième perſonne qui s'appelle le *Saint-Eſprit* a en qualité de Saint Eſprit un rapport réel de ſpiration paſſive avec le Père & le Fils, parcequ'il en procède. Le Père & le Fils qui produiſent le Saint Eſprit ont en qualité de principe du Saint Eſprit un rapport réel de ſpiration active avec cette troiſième perſonne qui émane d'eux.

4°. Par perſonne on entend une ſubſtance individuelle, raiſonnable ou intellectuelle, ou bien une ſubſtance intellectuelle & incommunicable.

Quoique dans les premiers ſiècles on ait diſputé ſur la ſignification du mot *hypoſtaſe*, quelques Pères le rejettent pour ne pas paroître admettre en Dieu trois natures; cependant ſelon l'uſage reçu depuis long-temps dans l'Egliſe & dans les Ecoles, le mot hypoſtaſe eſt ſynonyme à celui de perſonne. Il y a donc dans la Sainte Trinité trois hypoſtaſes ou trois perſonnes, le Père, le Fils & le Saint-Eſprit, qui ſont conſtituées par les relations

Digitized by Google

propres & particulières à chacune d'elles; enſorte qu'excepté ces relations, toutes choſes leur ſont communes; c'eſt de-là qu'eſt venu cet axiome en Théologie : *Omnia in divinis unum ſunt, ubi non obviat relationis oppoſitio*, c'eſt-à-dire qu'il n'y a point de diſtinction dans les perſonnes divines lorſqu'il n'y a point d'oppoſition de relation. Ainſi tout ce qui concerne l'eſſence ou la nature leur eſt commun. Il n'y a que les propriétés relatives qui regardent proprement les perſonnes. *Relativa nomina Trinitatem faciunt*, dit S. Fulgence, *lib. de Trinit. eſſentialia verò nullo modo triplicantur.*

Ainſi ſi la puiſſance eſt quelquefois attribuée au Père, la ſageſſe au Fils & la bonté au Saint-Eſprit, & de même ſi l'on dit que les péchés d'infirmité ou de foibleſſe ſont commis contre le Père, ceux d'ignorance contre le Fils, ceux de la malice contre le Saint Eſprit, ce n'eſt pas à dire pour cela que les attributs ne ſoient pas communs aux trois perſonnes, ni que ces péchés les offenſent moins directement l'une que l'autre; mais on leur attribue ou rapporte ces choſes par voie d'appropriation, & non de propriété; car toutes ces choſes ſont communes aux trois perſonnes, d'où eſt venu cet axiome : *Les Œuvres de la Sainte Trinité ſont communes & indiviſes* (c'eſt à-dire elles conviennent à toutes les perſonnes divines), mais non pas leurs productions *ad intra* (comme on les appelle) par la raiſon qu'elles ſont relatives.

Par *appropriation* on entend l'action de donner à une perſonne divine, à cauſe de quelque convenance, un attribut qui eſt réellement commun à toutes les trois, ainſi dans les écritures, dans les Épîtres des Apôtres, dans le ſymbole de Nicée, la toute-puiſſance eſt attribuée au père, parce qu'il eſt le premier principe, & un principe ſans origine, ou principe plus élevé. La ſageſſe eſt attribuée au fils, parcequ'il eſt le terme de l'entendement divin, auquel la ſageſſe appartient. La bonté eſt attribuée au Saint-Eſprit, comme au terme de la volonté divine, à laquelle appartient la bonté.

Le Père eſt la première perſonne de la Sainte Trinité, par la raiſon que le Père ſeul produit le Verbe par l'acte de ſon entendement; & avec le Verbe il produit le Saint-Eſprit par l'acte de ſa volonté.

Il eſt bon de remarquer ici que le Saint-Eſprit n'eſt pas ainſi appelé à cauſe de ſa ſpiritualité, qui eſt un attribut commun à toutes les trois Perſonnes; mais à cauſe de la ſpiration paſſive qui lui eſt particulière à lui ſeul. *Spiritus, quaſi ſpiratus.*

Ajoutez à cela, que quand une Perſonne de la Sainte *Trinité* eſt appelée *première*, une autre *ſeconde*, une autre *troiſième*, ces expreſſions ne doivent point s'entendre d'une priorité de temps ou de nature, qui emporteroit avec elle quelqu'idée de dépendance, ou de commencement dans le temps; mais d'une priorité d'origine ou d'émanation, qui conſiſte, en ce qu'une perſonne produit l'autre; mais de toute éternité, & de telle ſorte que la perſonne qui produit ne peut exiſter, ni être conçue ſans celle qui eſt produite.

5°. Il ſuit de ce que nous avons dit, que dans la *Trinité* il-y a des notions; & par notion l'on entend une marque particulière, ou un caractère diſtinctif qui ſert à diſtinguer les trois Perſonnes, & l'on en

Digitized by Google

compte cinq. La *Paternité*, qui distingue le Père du Fils & du Saint-Esprit. La *filiation*, qui distingue le Fils des deux autres Personnes divines. La *spiration active*, qui distingue le Père & le Fils d'avec le Saint-Esprit, & la spiration passive, qui distingne le Saint-Esprit du Père & du Fils. Quelques Théologiens prétendent que ces quatre notions suffisent, & que le Père est assez distingué du Fils par la *Paternité*, & du Saint-Esprit par la *spiration active*; mais le plus grand nombre ajoute encore pour le Père *l'innascibilité*. En effet, elle seule donne une idée juste & totale du Père qui est la première des trois Personnes divines. Cette première personne est *improduite*, & qui dit simplement *Père*, n'énonce pas une personne non engendrée: quiconque est Père, peut avoir lui-même un Père.

6o. La circuminceſſion, est l'inexistence intime des Personnes divines, ou leur mutuelle existence l'une dans l'autre. Car quoiqu'elles soient réellement distinguées, elles sont cependant consubstantielles; c'est pourquoi Jésus-Christ dit dans St Jean, *ch. xiv, quoi, vous ne croyez pas que je suis dans le Père, & que le Père est en moi?* L'identité d'essence & la consubstantialité avec la distinction des Personnes, sont nécessaires pour la circuminceſſion.

Telle est la foi sur le mystère de la Sainte *Trinité*, & telles sont les expressions consacrées parmi les Théologiens pour expliquer ce mystère, autant que les bornes de l'esprit humain peuvent le permettre. Car on sent d'abord combien il en surpasse la foible portée, & qu'on ne sauroit trop scrupuleusement s'attacher au langage reçu dans une matière où il est aussi facile que dangereux de s'égarer, comme l'a dit Saint Augustin: *in iis ubi quæritur unitas* Trinitatis, *Patris, & Filii, & Spiritûs Sancti, nec periculosius alicubi erratur, nec laboriosius aliquid quæritur, lib. 1, Trinit. C. J.*

En effet, il est peu de dogmes qui aient été attaqués avec tant d'acharnement & de tant de différentes manières par les ennemis du Christianisme. Car sans parler des Juifs modernes qui le nient hautement pour ne pas reconnoître la divinité de Jésus-Christ, & sous prétexte de maintenir l'unité d'un Dieu qui leur est si expressément recommandée dans l'ancienne loi, comme si l'on n'y trouvoit pas des traces suffisantes de ce mystère; parmi les autres hérétiques, les uns l'ont combattu dans toutes ses parties en niant la *Trinité* des personnes; d'autres, ne l'ont attaqué qu'en quelques points, soit en multipliant ou en diversifiant la Nature divine, soit en niant l'ordre d'origine qui se trouve entre le Père, le Fils & le Saint-Esprit.

Sabellius & ses Sectateurs qui ont paru dans le iij^e siècle de l'Église, les Spinosistes & les Sociniens qui se sont élevés dans ces derniers temps, en ont nié la possibilité & la réalité. La possibilité, parce qu'ils prétendent qu'il implique contradiction qu'il y ait en Dieu trois personnes réellement distinguées les unes des autres, & que ces trois personnes possèdent une seule & même nature numérique & individuelle. La réalité, parce qu'ils s'imaginent qu'il n'en est fait aucune mention dans les livres Saints. Suivant eux, c'est la même Personne divine ou le même Dieu qui est nommé *Père*, *Fils & Saint-Esprit* dans les écritures. *Père*, en tant qu'il est le

Digitized by Google

principe de toutes choſes, & qu'il a donné l'ancienne loi. Fils, en tant qu'il a daigné inſtruire de nouveau les hommes par Jéſus-Chriſt qui étoit lui-même un pur homme. *Saint-Eſprit*, en tant qu'il éclaire les créatures raiſonnables, & qu'il les échauffe du feu de ſon amour.

Jean Philoponus eſt le premier que l'on connoiſſe avoir multiplié la Nature divine dans les trois Perſonnes de la Sainte-*Trinité*. Il enſeignoit, ſelon Nicephore, que le Père, le Fils & le Saint-Eſprit, avoient la même Nature ſpécifique, en ce qu'ils poſſédoient tous trois la même divinité; mais il ajoutoit que la Nature divine ne ſe trouve pas une en nombre dans ces trois Perſonnes & qu'elle y eſt réellement multipliée. Erreur que l'Abbé Faydit a renouvelée dans le dernier ſiècle, qu'Arius, Prêtre d'Alexandrie & Macédonius, Patriarche de Conſtantinople, ont ſoutenue; l'un, que le Verbe n'étoit pas conſubſtantiel au Père; l'autre que le Saint-Eſprit n'étoit pas Dieu, comme le Père & le Fils: Deux points que les Ariens modernes ou Antitrinitaires ont auſſi avancés dans ces derniers temps. Enfin les Grecs penſent que le Saint-Eſprit ne procède que du Père & nullement du Fils.

A ces différentes erreurs, les orthodoxes oppoſent: 1°. Les écritures qui établiſſent évidemment l'exiſtence de ce myſtère, & par conſéquent ſa poſſibilité dont la raiſon ſeule n'eſt pas juge compétent. 2°. Les déciſions de l'Égliſe & ſa tradition conſtante. 3°. Les recherches & les raiſonnemens d'un grand nombre de Théologiens, ſoit Proteſtans, ſoit Catholiques, qui ont approfondi ces matières dans les diſputes avec les Sociniens, de manière à faire voir que les interprétations que ceux-ci donnent aux écritures ſont fauſſes, forcées & également contraires à l'eſprit & à la lettre des livres ſaints. On peut conſulter ſur ce point les PP. Petau, & Thomaſſin, MM. Boſſuet, Huet, & Wuitaſſe; & parmi les Proteſtans, Abadie, Laplace, Bullus, *Hoornebek*, &c.

On appelle *Fête de la Très-Sainte-Trinité*, une fête ſolennelle que l'on célèbre dans l'Égliſe Romaine, en l'honneur du myſtère de la *Trinité*, le premier Dimanche après la fête de la Pentecôte.

Quoique de tout temps on ait honoré ce myſtère, & que tout le culte des Chrétiens conſiſte à adorer un Dieu en trois Perſonnes, cependant la fête particulière de la *Trinité* eſt d'une inſtitution aſſez récente. Vers l'an 920, Etienne, Évêque de Liége, fit dreſſer une office de la *Trinité*, qui s'établit peu à peu dans diverſes Égliſes. On célébroit ordinairement la Meſſe de la *Trinité* dans les jours qui manquoient d'office; mais le Pape Alexandre II ne voulut approuver aucun jour particulier pour la fête de la Sainte-*Trinité* quoiqu'elle fût établie dans pluſieurs Égliſes particulières. Alexandre III déclara ſur la fin du XIIe ſiècle, que l'Égliſe Romaine ne connoiſſoit point cette fête. Pothon Moine de Prom, qui vivoit dans le même ſiècle, en combattit l'uſage, & il fut encore vivement attaqué dans le treizième ſiècle; cependant le Concile d'Arles, tenu en 1260, l'établit pour ſa Province. On croit que ce fut au XIVe ſiècle, que l'Égliſe de Rome reçut la fête de la *Trinité*, ſous le Pontificat de Jean XXII, & que ce Pape la fixa au Dimanche qui ſuit immédiate-

Digitized by Google

ment la Pentecôte ; mais ce fait eſt fort douteux, car le Cardinal Pierre d'Ailly ſollicita en 1405, Benoît XIII pour l'établiſſement de cette fête, & Gerſon dit que de ſon temps l'inſtitution en étoit encore toute nouvelle. Les Grecs n'ont point encore la fête ſolennelle de la *Trinité*, ils en font ſeulement l'office le lundi, lendemain de la Pentecôte.

On appelle *Confrairie de la Sainte-Trinité*, une ſociété inſtituée à Rome par Saint Philippe de Néry, en 1548, pour avoir ſoin des Pélerins qui viennent de toutes les parties du monde, ſe rendre dans cette ville capitale, pour viſiter les tombeaux des Apôtres Saint Pierre & Saint Paul.

Ceux qui compoſent cette ſociété, ont une maiſon où ils entretiennent pendant l'eſpace de trois jours, non-ſeulement les pelerins, mais auſſi les pauvres convaleſcens, & ceux qui étant ſortis trop tôt de l'Hôpital, pourroient être ſujets à des rechutes.

Cet établiſſement fut d'abord fait dans l'Égliſe de Saint Sauveur, *in campo*, & ne conſiſtoit qu'en quinze perſonnes qui tous les premiers Dimanches du mois ſe trouvoient dans cette Égliſe, pour pratiquer les exercices de piété preſcrits par Saint Philippe de Néry, & pour entendre ſes exhortations; en 1558, Paul IV donna à la fraternité l'Égliſe de Saint Benoît, que les Freres intitulèrent du nom de la *Sainte-Trinité*. Depuis ce temps-là, ils ont bâti & joint à l'Égliſe un hôpital très-vaſte, pour les pélerins & malades convaleſcens.

Aujourd'hui cette fraternité eſt très-conſidérable & la plûpart des nobles de Rome de l'un ou de l'autre ſexe, lui font l'honneur d'en être membres.

La Congrégation de la Sainte-*Trinité* conſiſte en douze Prêtres établis dans l'hôpital de la Fraternité pour prendre ſoin des Pélerins & de ceux que l'on a coutume d'y entretenir.

Comme les fréquens changemens de Prêtres donnoient occaſion à une partie des différens qui s'élevoient dans cet hôpital, ſur la conduite ſpirituelle & ſur l'inſtruction des Pélerins, les Gardiens & Adminiſtrateurs pour y établir une plus grande uniformité, y formèrent une Congrégation de douze Prêtres qui logent aujourd'hui dans un quartier de l'hôpital, & y vivent en communauté comme dans un monaſtère.

On appelle *Ordre de la Trinité*, un ordre Religieux dont nous avons parlé au mot *Trinitaires*.

On appelle *Filles de la Trinité créée*, des Religieuſes de la Société de Saint Joſeph. Ces filles avoient une maiſon à la Rochelle qui y fut établie en 1659; cinq ans après les Sœurs de cette Maiſon ayant eu envie d'embraſſer l'état régulier, firent des vœux, & jetèrent les fondemens d'un ordre pour lequel on dreſſa des règles & des conſtitutions, qui furent imprimées à Paris en 1664, ſous le titre de Règle des Filles de la *Trinité créée*, dites Religieuſes de la Congrégation de Saint-Joſeph, inſtituées pour l'éducation des filles orphelines dans la ville de la Rochelle. Cette ſeule maiſon de la Rochelle fait juſqu'ici tout cet Ordre.

En Angleterre on appelle *Maiſon de la Trinité*, un Corps ou Compagnie de gens de mer auxquels on a confié le droit d'exercer une certaine Police relative à la navi-

Digitized by Google

gation des côtes & des rivières.

L'acte du Parlement passé sous Élisabeth, attribue à la Maison de la Trinité le droit de placer sur les côtes d'Angleterre les tonnes, les bouées, les balises & les fanaux qu'elle juge à propos pour la sûreté de la navigation, & l'autorise à donner aux gens de mer la permission d'exercer sur la Tamise le métier de batelier, sans que qui que ce soit puisse leur apporter aucun empêchement.

La corporation de la Trinité est composée d'anciens & de jeunes Confrères. Il y a trente-un anciens, le nombre des jeunes n'est pas limité. Tout Marinier peut prétendre d'y être admis. On tire les anciens du nombre des jeunes. Quand une fois ils ont été élus, ils conservent cette qualité toute leur vie, à moins que par quelque malversation, ils ne se fassent casser. On choisit annuellement entr'eux un Maître, quatre Gardiens & huit Assesseurs. Le pouvoir accordé à la corporation par la couronne, s'exerce par le Maître, les Gardiens, les Assesseurs & les anciens.

On leur remet quelquefois des causes maritimes à juger, & l'on s'en tient à leur jugement. De plus, la Cour de l'Amirauté les charge d'instruire certains procès, & de les rapporter.

La Corporation de la Trinité, indépendamment de plusieurs franchises, jouit du privilége exclusif de fournir des pilotes, pour conduire les navires hors de la Tamise & du Medway, jusqu'aux Dunes, & des Dunes dans le Medway & dans la Tamise. Elle peut faire tel réglement qu'elle juge nécessaire pour le bon ordre, le soutien & l'augmentation de la navigation & des Mariniers. Elle a droit d'appeler devant elle tout maître, pilote ou homme de mer employé dans un vaisseau sur la Tamise, & de condamner à une amende ceux qui refusent de comparoître. Quoique la police de la Tamise, depuis le pont de Londres jusqu'à la mer, soit particulièrement de son ressort, ses soins ne laissent pas de s'étendre encore au-delà; mais la Tamise en est l'objet principal, à cause que le courant du commerce y est plus animé.

La Corporation a deux hôpitaux un à Deptford Strand, & un à Mile-End, pour le secours des matelots. Elle doit ces deux édifices au Chevalier Baron & Richard Brown de Sayes-Court, au Capitaine Richard Maples, & au Capitaine Henry Mudel; les noms des bienfaiteurs de leur pays doivent passer à la postérité.

Indépendamment de ces trois fondations, la Confrairie de la Trinité fait de petites pensions par mois à plus de deux mille matelots, ou à leurs veuves. Ces charités montent annuellement à cinq mille & quelquefois six mille livres sterlings. Non-seulement cette Corporation aide les mariniers que la vieillesse ou les accidens mettent hors d'état de gagner leur vie, mais elle étend même ses aumônes sur tous les gens de mer qui languissent dans l'indigence, soit par défaut d'occupation, soit par quelqu'autre raison.

Le produit d'un grand nombre d'amendes, appliquées au profit de la corporation; les droits qu'elle perçoit pour les fanaux, les bouées, les balises, le lestage; les donations des Confrairies & des personnes charitables, sont les sources

Digitized by Google

d'où sortent les fonds qui la mettent en état de faire de pareilles libéralités. Enfin les services importans que cette Société rend au public, lui ont mérité, que les Anglois ne prononcent point son nom, sans l'accompagner de l'épithète d'*éminente*, & c'est une qualification des plus honorables.

ÎLE DE LA TRINITÉ, se dit d'une île de l'Amérique méridionale, sur la côte de la Terre Ferme, au nord de l'embouchure de l'Orénoque. Elle appartient aux Espagnols; on lui donne vingt-cinq lieues de long, sur dix-huit de large, mais l'air y est mal sain, parcequ'il est ordinairement chargé de brouillards. Colomb a découvert cette île en 1498; la petite ville de Saint-Joseph en est la Capitale.

LA TRINITÉ, est encore le nom d'une ville de l'Amérique méridionale dans la Terre Ferme, au nouveau Royaume de Grenade, sur la rivière de la Madeleine, à 23 lieues de Santa-Fez.

Les trois syllabes sont brèves.

TRINO, ville forte d'Italie, dans le Montferrat, près du Pô, à trois lieues, nord-oueſt de Casal. Elle appartient au Roi de Sardaigne.

TRINOBANTES; (les) anciens peuples de la Grande Bretagne. Ils habitoient, selon quelques uns, aux environs de Londres; d'autres les mettent dans le pays appelé depuis Essex, & d'autres veulent qu'ils ayent habité le Middelsex.

Les Trinobantes voyant que César s'approchoit de leur pays, lui envoyerent des députés pour lui demander la paix; en même temps ils le supplièrent de prendre sous sa protection Mandrubatius, leur Roi, qui s'étoit retiré dans les Gaules, lors de la mort de d'Immanuantius son père, à qui Cassivellaunus avoit ôté la vie après lui avoir enlevé ses Etats. César promit de leur envoyer Mandrubatius, à condition qu'ils lui fourniroient des vivres & qu'ils lui livreroient quarante ôtages, à quoi ils obéirent sur le champ. Les Trinobantes furent des premiers qui se soulevèrent contre les Romains du tems de Néron.

TRINÔME; substantif masculin & terme d'Algèbre. Quantité composée de trois termes joints les uns aux autres par les signes + ou —, comme $a + b - c$.

TRINQUER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Terme du style familier, qui signifie boire en choquant le verre, & en se provoquant l'un l'autre. *Ils ont passé la nuit à trinquer.*

TRINQUET; substantif masculin & terme de Marine. On donne ce nom sur la Méditerranée au second arbre enté sur le maître mât d'une galère.

TRINQUETTE; substantif féminin & terme de Marine. Voile de figure triangulaire, espèce de voile latine.

TRIO; substantif masculin. Composition de musique à trois parties principales ou récitantes. Cette espèce de composition passe pour la plus excellente, & doit être aussi la plus régulière de toutes. Outre les règles générales du contre-point, il y en a pour le trio de plus rigoureuses, dont la parfaite observation tend à produire la plus agréable de toutes les harmonies. Ces règles découlent toutes de ce principe, que l'accord parfait étant composé de trois sons différens, il faut dans chaque accord, pour remplir l'harmonie, distribuer ces trois sons, autant qu'il se peut, aux trois parties du trio. A l'égard des dissonnances, comme on

Digitized by Google

ne les doit jamais doubler, & que leur accord eſt compoſé de plus de trois ſons, c'eſt encore une plus grande néceſſité de les diverſifier & de bien choiſir, outre la diſſonnance, les ſons qui doivent par préférence l'accompagner.

De là ces diverſes règles de ne paſſer aucun accord ſans y faire entendre la tierce ou la ſixte; par conſéquent d'éviter de frapper à la fois la quinte & l'octave ou la quarte & la quinte; de ne pratiquer l'octave qu'avec beaucoup de précaution, & de n'en jamais ſonner deux de ſuite, même en différentes parties; d'éviter la quarte autant qu'il ſe peut: car toutes les parties d'un trio priſes deux à deux doivent former des duo parfaits. De là, en un mot, toutes ces petites règles de détail qu'on pratique même ſans les avoir appriſes, quand on en ſait bien le principe.

Comme toutes ces règles ſont incompatibles avec l'unité de mélodie, & qu'on n'entendit jamais trio régulier & harmonieux avoir un chant déterminé & ſenſible dans l'exécution, il s'enſuit que le trio rigoureux eſt un mauvais genre de muſique. Auſſi ces règles ſi ſévères ſont-elles depuis long-tems abolies en Italie, où l'on ne reconnoît jamais pour bonne une muſique qui ne chante point, quelque harmonieuſe d'ailleurs qu'elle puiſſe être, & quelque peine qu'elle ait coûté à compoſer.

TRIO, ſe dit figurément & par plaiſanterie de trois perſonnes qui ſe trouvent enſemble, ou qui ſont en liaiſon d'intérêt. *C'eſt un bon trio.*

TRIOBOLE; ſubſtantif maſculin & terme d'Antiquité. Nom d'une monnoie grecque, peſant ou valant trois oboles. On donnoit à Athènes, à ceux qui aſſiſtoient aux aſſemblées, un triobole pourvu qu'ils n'y vinſſent point trop tard. Le triobole étoit la moitié de la drachme ou du denier.

TRIODION; ſubſtantif maſculin. Nom d'un livre eccléſiaſtique qui eſt à l'uſage de l'Egliſe Grecque, & qui comprend l'Office d'une partie de l'année. On nomme ce livre *triodion*, parcequ'il contient les hymnes ou odes à trois ſtrophes; l'hymne même s'appelle auſſi par cette raiſon *triodion*, comme celle qui n'a que deux ſtrophes ſe nomme *diodion* & celle qui en a quatre, *tetrodion*. Onpe ut conſulter Leo Allatius, Meurſius & Suicer ſur le bréviaire des Grecs.

TRIOLET; ſubſtantif maſculin. Sorte de petite poéſie de huit vers qui ſont ordinairement de huit ſyllabes, dont le troiſième, quatrième, cinquième, ſeptième, riment enſemble, & de même le ſecond, le ſixième & le huitième. Après le ſecond de ces vers il y a un repos, après le quatrième un ſecond repos, & un troiſième à la fin. Enſuite le quatrième vers n'eſt que le premier qu'on répète. Il en eſt de même du ſeptième & du huitième, qui ne ſont que la répétition du premier & du ſecond. C'eſt à cauſe du premier vers répété trois fois que le triolet a été ainſi nommé. Voici un triolet de Ranchin qui eſt ancien, mais agréable.

Le premier jour du mois de Mai
Fut le plus heureux de ma vie.
Le beau deſſein que je formai
Le premier jour du mois de Mai,
Je vous vis & je vous aimai.
Si ce deſſein vous plut, *Sylvie*,
Le premier jour du mois de Mai
Fut le plus heureux de ma vie.

TRIOMPHAL;

Digitized by Google

TRIOMPHAL, ALE; adjectif. Appartenant au triomphe. *Char triomphal. Couronne triomphale. Robe triomphale. Ornemens triomphaux.*

On appeloit à Rome *porte triomphale*, la porte par laquelle les triomphateurs entroient le jour de leur triomphe.

COLONNE TRIOMPHALE; *voyez* l'article COLONNE.

TRIOMPHANT, ANTE; adjectif. *Triumphans.* Qui triomphe. *Le vainqueur entra triomphant dans la ville. Le Prince eſt triomphant & les Peuples gémiſſent.*

On dit, *armes triomphantes;* pour dire, armes victorieuſes; & poétiquement, *bras triomphant.*

On appelle les bienheureux qui ſont dans le ciel, *l'Egliſe triomphante*, par oppoſition à l'Egliſe militante.

TRIOMPHANT, ſignifie auſſi pompeux, ſuperbe. *On ne vit jamais d'entrée ſi pompeuſe & ſi triomphante.* En ce ſens il vieillit.

TRIOMPHATEUR; ſubſtantif maſculin. *Triumphator.* Le Général d'armée qui entroit en triomphe dans Rome après une grande victoire. *La famille des Scipions fut féconde en Triomphateurs. Dans les beaux jours de la République, la terre fut ſouvent cultivée par des Triomphateurs.*

TRIOMPHE; ſubſtantif maſculin. *Triumphus* Cérémonie pompeuſe & ſolennelle qu'on faiſoit chez les Romains à l'entrée dans Rome d'un Général d'armée, lorſqu'il avoit remporté quelque grande victoire.

Romulus & ſes ſucceſſeurs furent preſque toujours en guerre avec leurs voiſins pour avoir des citoyens, des femmes & des terres. Ils revenoient dans la ville avec les dépouilles des peuples vaincus; c'étoient des gerbes de blé & des troupeaux, objets d'une grande joie. Voilà l'origine des triomphes qui furent dans la ſuite la principale cauſe du degré de grandeur où parvint la ville de Rome.

Tant que l'ancienne diſcipline de la République ſubſiſta, aucun Général ne pouvoit prétendre au triomphe qu'il n'eût éloigné les limites de l'Empire par ſes conquêtes, & qu'il n'eût tué au moins cinq mille ennemis dans une bataille, ſans aucune perte conſidérable de ſes propres ſoldats; cela étoit expreſſément porté par une ancienne loi en confirmation de laquelle il fut fait une autre loi qui décernoit une peine contre tout Général qui pour obtenir le triomphe, donneroit une liſte fauſſe des ſoldats ou Officiers tués ſoit dans ſon armée, ſoit dans celle des ennemis.

Cette même loi obligeoit les Généraux, avant d'entrer dans Rome, de prêter ſerment devant les Queſteurs, que les liſtes qu'ils avoient envoyées au Sénat étoient véritables.

Il étoit d'ailleurs défendu à tout Général victorieux qui demandoit le triomphe, d'entrer dans la ville avant de l'avoir obtenu.

Il falloit encore, pour obtenir le triomphe, que le général eût les auſpices, c'eſt-à-dire qu'il fût revêtu d'une charge qui donnoit droit d'auſpices; & il falloit auſſi que la guerre fût légitime & étrangère. On ne triomphoit jamais lorſqu'il s'agiſſoit d'une guerre civile.

Le Général qui avoit battu les ennemis dans un combat naval, avoit les honneurs du triomhe naval. Ce fut C. Duillius qui les eut le premier, l'an 449, après avoir défait les Carthaginois: car c'eſt à peu près dans ce temps là que les

Digitized by Google

Romains mirent une flotte en mer pour la première fois. L'honneur que l'on fit à Duillius fut d'élever à sa gloire une colonne rostrale, *rostrata*, parce qu'on y avoit attaché les proues des vaisseaux : on en voit encore aujourd'hui une inscription dans le Capitole.

Comme pour triompher il falloit être Général en chef, lorsqu'il n'y eut plus d'autre Général en chef que l'Empereur, les triomphes lui devoient être réservés : cependant, comme le dit très-bien M. l'Abbé de la Bletterie, Auguste, en habile politique, accoutumé à tout attendre & à tout obtenir du temps, ne se hâta point de tirer cette conséquence. Au contraire, il prodigua d'abord le triomphe & le fit décerner à plus de trente personnes. Mais enfin l'an de Rome 740, Agrippa, soit par modestie, soit pour entrer dans les vues d'Auguste qu'il seconda toujours d'aussi bonne foi que s'il s'il eût approuvé la nouvelle forme de gouvernement ; Agrippa ayant remis sur le trône Polémon, Roi de de la Chersonnèse Taurique, n'écrivit point au Sénat & refusa le triomphe.

L'exemple d'Agrippa, gendre d'Auguste & son Collégue dans la puissance tribunitienne, eut force de loi : on sentit que l'on faisoit sa cour au Prince en s'excluant soi-même de cet honneur ; & les bonnes graces d'Auguste valoient mieux que les triomphes. Ceux qui commandoient les troupes, quelques victoires qu'ils eussent remportées, n'adressèrent plus de lettres au Sénat, & par là, sans exclusion formelle, le triomphe devint un privilége des empereurs & des Princes de la Maison impériale.

En privant les particuliers de la pompe du triomphe, on continua de leur accorder les distinctions qui de tout temps en avoient été la suite, c'est-à-dire, le droit de porter la robe triomphale à certains jours & dans certaines cérémonies, une statue qui les représentoit avec cet habillement, & couronnés de lauriers ; enfin quelques autres prérogatives moins communes qui sont renfermées dans ces paroles de Tacite : *Et quidquid pro triumpho datur.*

Auguste pour faire valoir & pour ennoblir cette espèce de dédommagement dont il étoit inventeur voulut que Tibere quoique devenu son gendre après la mort d'Agrippa, se contentât des ornemens triomphaux au lieu du triomphe que le Sénat lui avoit décerné : ce ne fut que long-temps après & pour d'autres victoires, qu'il lui permit de triompher.

Le dernier des citoyens qui soit entré dans Rome en triomphe, est Cornelius Balbus connu dans l'histoire par ses liaisons avec Pompée, Ciceron & Jules-Cesar. Balbus le neveu triompha l'an de Rome 735, pour avoir vaincu les Garamantes chez qui les armes romaines n'avoient point encore pénétré. Deux singularités caractérisent son triomphe.

1°. Balbus est le seul qui n'étant citoyen romain que par grace & n'ayant pas même l'avantage d'être né dans l'Italie, ait obtenu le plus grand honneur auquel un Romain ait pu aspirer : 2°. nul particulier n'eut cet honneur depuis le jeune Balbus. On ne sauroit alléguer sérieusement contre cette proposition l'exemple de Bélisaire qui triompha six cens ans après à Constantinople sous le règne de Justinien.

Digitized by Google

Il arrivoit quelquefois que si le Sénat refusoit d'accorder le triomphe à cause du défaut de quelque condition nécessaire, alors le Général triomphoit sur le mont Albain. Papirius Massa fut le premier qui triompha de cette manière l'an 522 de Rome.

Lorsque les avantages qu'on avoit remportés sur l'ennemi, ne méritoient pas le grand triomphe, on accordoit au Général le petit triomphe nommé *ovation*. Celui qui triomphoit ainsi marchoit à pied ou à cheval, étoit couronné de myrthe, & immoloit une brebis. Il n'étoit pas même nécessaire d'être Général d'armée & d'avoir remporté quelque victoire, pour obtenir ce triomphe; on le décernoit quelquefois à ceux qui n'étant chargés d'aucune Magistrature ni d'aucun commandement en chef, rendoient à l'Etat des services signalés.

Au reste, peu de personnes étoient curieuses d'obtenir ce triomphe, tandis que le grand triomphe étoit l'objet le plus flatteur de l'ambition de tous les Romains. Comme on jugeoit de la gloire d'un Général par la quantité de l'or & de l'argent qu'on portoit à son triomphe, il ne laissoit rien à son ennemi vaincu. Rome s'enrichissoit perpétuellement & chaque guerre la mettoit en état d'en entreprendre une autre.

Lorsque le jour destiné pour le triomphe étoit arrivé, le Général revêtu d'une robe triomphale, ayant une couronne de laurier sur la tête, monté sur un char magnifique attelé de quatre chevaux blancs, étoit conduit en pompe au Capitole, à travers la ville. Il étoit précédé d'une foule immense de citoyens tous habillés de blanc. On portoit devant lui les dépouilles des ennemis & les tableaux des villes qu'il avoit prises & des provinces qu'il avoit subjuguées. Devant son char marchoient les Rois & les Chefs ennemis qu'il avoit vaincus & faits prisonniers.

Le Triomphateur montoit au Capitole par la rue sacrée. Lorsqu'il étoit arrivé, il ordonnoit qu'on renfermât ses prisonniers, & quelquefois qu'on en fît mourir plusieurs. A la suite de ces prisonniers étoient les victimes qu'on devoit immoler. Ceux qui suivoient le triomphe de plus près étoient ses parens & ses alliés; ensuite marchoit l'armée avec toutes les marques d'honneur que chaque militaire avoit obtenues du Général. Les soldats couronnés de lauriers crioient *io triomphe* qui étoit un cri de joie: ils chantoient aussi des vers libres & souvent fort satyriques contre le Général même; & de peur que le Triomphateur ne s'enorgueillît trop de la pompe de son triomphe, on faisoit monter sur son char un esclave prépose pour le faire souvenir de la condition humaine si sujette au caprice de la fortune. Il avoit ordre de lui répéter de temps en temps ces paroles: *respice post te, hominem memento te*: cet esclave est nommé ingénieusement par Pline *carnifex gloriæ*, le bourreau de la gloire. Derriere le char pendoient un fouet & une sonnette.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que dans ce même jour où le Triomphateur étoit revêtu de l'autorité souveraine, il y avoit tel cas où les Tribuns du peuple pouvoient le renverser de son char & le faire conduire en prison.

Valere Maxime nous rapporte que la faction de ces Magistrats Plébéiens ayant formé cette entreprise

Digitized by Google

violente contre Claudius dans la marche de ſon triomphe, ſa fille Claudia qui étoit une des Veſtales, voyant qu'un des Tribuns avoit déjà la main ſur ſon père, ſe jeta avec précipitation dans le char, & ſe mit entre le Tribun & ſon père qu'elle accompagna juſqu'au Capitole.

Cette action arrêta la violence du Magiſtrat par cet extrême reſpect qui étoit dû aux Veſtales, & qui à leur égard, ne laiſſoit qu'au Pontife ſeul la liberté des remontrances & des voies de fait.

Le Général, après avoir parcouru la ville jonchée de fleurs & remplie de parfums, arrivoit au Capitole, où il ſacrifioit deux taureaux blancs, & mettoit une couronne de laurier ſur la tête de Jupiter, ce qui s'obſerva dans la ſuite quoiqu'on ne triomphât point. On faiſoit après cela un feſtin auquel on invitoit les Conſuls, mais ſeulement pour la forme; car on les prioit de n'y pas venir, de peur que le jour même que le Général avoit triomphé, il n'y eût dans le même repas quelqu'un au-deſſus de lui.

Telle étoit la cérémonie du *triomphe*; mais pour mettre ſous les yeux du lecteur la deſcription de quelque triomphe ſuperbe, nous choiſirons celle qu'ont fait les hiſtoriens du triomphe de Céſar après la priſe d'Utique, & d'Auguſte après la victoire d'Actium. Céſar brilla par quatre triomphes réunis qui durèrent quatre jours.

Le premier deſtiné au triomphe des Gaules, fit voir aux Romains dans pluſieurs tableaux, les noms de trois cens nations & de huit cens villes conquiſes par la mort d'un million d'ennemis qu'il avoit défaits en pluſieurs batailles. Entre les priſonniers paroiſſoit Vercingentorix qui avoit ſoulevé toutes les Gaules contre la République.

Tous les ſoldats Romains ſuivoient leur Général couronné de laurier, & en cét équipage il alla au Capitole, dont il monta les degrés à genoux; quarante éléphans rangés de côté & d'autre, portant des chandeliers magnifiques garnis de flambeaux. Ce ſpectacle dura juſqu'à la nuit, à cauſe que l'eſſieu du char de triomphe rompit, ce qui penſa faire tomber le vainqueur, lorſqu'il ſe croyoit au plus haut point de ſa gloire.

Le ſecond triomphe fut de l'Égypte, où parurent les portraits de Ptolémée, de Photin & d'Achillas qui réjouirent fort le peuple. Le troiſième repréſentoit la défaite de Pharnace, & la fuite de ce Roi, qui excita parmi le peuple de grands cris de joie, & pluſieurs railleries contre le vaincu; c'eſt-là que fut employée l'inſcription, *veni*, *vidi*, *vici*; mais au quatrième triomphe la vue des tableaux de Scipion, de Pétréïus, & Caton qui étoit peint déchirant ſes entrailles, fit ſoupirer les Romains. Le fils de Juba encore fort jeune, étoit du nombre des priſonniers; Auguſte lui rendit dans la ſuite une partie du royaume de ſon père, & lui fit épouſer la jeune Cléopatre, fille de Marc-Antoine.

Dans tous ces triomphes on porta tant en argent qu'en vaſes & ſtatues d'orfévrerie pour ſoixante & cinq mille talens, qui ſont douze millions ſix cens cinquante mille livres ſterlings, à deux cens dix livres ſterlings le talent; il y avoit dix-huit cent vingt-deux couronnes d'or qui peſoient vingt mille quatorze livres, & qui étoient des préſens que

Digitized by Google

César avoit arrachés des princes & des villes après ses victoires.

C'est de cette somme immense qu'il paya à chaque soldat suivant ses promesses, cinq mille drachmes, environ cinq cens livres, le double au Centurion, & le quadruple aux Tribuns des soldats, ainsi qu'aux Commandans de la cavalerie; & pour leur retraite après la guerre, il leur donna des héritages dans plusieurs endroits séparés de l'Italie.

Le peuple se ressentit aussi de sa prodigalité; il lui fit distribuer par tête quatre cens deniers, dix boisseaux de blé, & dix livres d'huile; ensuite il traita tout le peuple Romain à vingt-deux mille tables.

Afin que rien ne manquât à la pompe de ces fêtes, il fit combattre jusqu'à deux mille Gladiateurs, sous prétexte de célébrer les funérailles de sa fille Julie. Il fit représenter les jours suivans, toutes sortes de pieces de théâtre, où les enfans des princes de l'Asie danserent armés. Le cirque fut aggrandi par son ordre, & environné d'un fossé plein d'eau. Dans cet espace, toute la jeune noblesse de Rome représenta les jeux Troyens, tant à cheval que sur des chars à deux & à quatre chevaux de front.

A ces divertissemens succédèrent ceux de la chasse des bêtes qui dura cinq jours. On fit paroître ensuite deux armées campées dans le cirque, chacune de cinq cens soldats, vingt éléphans, & trois cens cavaliers, qui représentèrent un combat. Les Athlètes à la lutte & au pugilat remplirent deux jours entiers.

Enfin pour dernier spectacle, sur un lac creusé exprès dans le champ de Mars, deux flottes de galères équipées de mille hommes, donnèrent au peuple le plaisir d'un combat naval. Ces fêtes attirèrent tant de monde à Rome, que la plupart furent obligés de camper dans les places publiques; plusieurs personnes, & entr'autres deux Sénateurs, furent étouffés dans la presse.

Le *triomphe* d'Auguste, après ses victoires d'Actium & d'Alexandrie, ne fut guère moins superbe, quoique par une feinte modération, il crut devoir retrancher une partie des honneurs que le décret du Sénat lui accordoit, n'ayant point voulu, par exemple, que les vestales abandonnassent le soin de la religion, pour honorer son *triomphe*, & ayant laissé aux particuliers la liberté de sortir au-devant de lui, ou de se tenir dans leurs maisons, sans contraindre personne. Au milieu de cette modération affectée, il fit son entrée triomphante, l'an 725 de la fondation de Rome, s'étant fait donner le consulat pour la quatrième fois. Il borna son *triomphe* à trois jours de suite.

Le premier jour, il triompha des Pannoniens, des Dalmates, des Japides, & des peuples de la Gaule & de l'Allemagne, voisins de ceux-là; le second, de la guerre d'Actium, & le troisième, de celle d'Alexandrie.

Ce dernier *triomphe* surpassa les deux autres en magnificence. On y admiroit un tableau, qui représentoit, d'après nature, la reine Cléopatre couchée sur son lit, où elle se faisoit piquer le bras par un aspic. On voyoit à ses côtés le jeune Alexandre & la jeune Cléopatre ses enfans, vêtus d'habits magnifiques. Le char de triomphe éclatant d'or & de pierreries, suivoit celui du tableau; Auguste y étoit assis, paré de sa robe triomphale, toute de

Digitized by Google

pourpre en broderie d'or, tel qu'on avoit vu autrefois le grand Pompée triomphant de l'Asie, de l'Afrique & de l'Europe; c'est-à-dire, de toute la terre connue, faisant porter devant lui plus de quatorze cens millions en argent, & menant trois cens Princes & Rois captifs qui précédoient son char. Auguste n'apportoit guère moins de richesses à l'état que Pompée en avoit apporté, si l'on en croit Dion, Plutarque & Suétone.

Après avoir fait distribuer quatre cens sesterces par tête au peuple, ce qui montoit à plus de dix millions d'or, en comptant cinq cens mille hommes; il donna plus de cinquante millions à son armée, & cependant il remit tant d'argent dans l'égargne, que l'intérêt fut réduit de 6 à 2 pour cent, & que le prix des fonds haussa à proportion.

Il remplit les temples de Jupiter & de Minerve, ainsi que les grandes places de Rome, des plus riches monumens de l'Egypte & de l'Asie, & fit mettre dans le temple de Vénus une statue de Cléopatre qui étoit d'or massif; de sorte que cette Reine après sa mort, se trouva tellement honorée par ses propres vainqueurs, qu'ils placèrent ses statues jusques dans leurs temples.

Il y avoit dans celui ci une Chapelle dédiée à Jules-César où étoit la statue de la Victoire; c'est autour de cette statue, qu'Octave fit attacher les plus riches dépouilles d'Alexandrie.

En politique habile, il demanda que son collégue au Consulat, Apuleïus, fût assis auprès de lui, & qu'il n'y eût point de distinction dans la marche entre les Sénateurs & les autres Magistrats de la République. Aux deux portières de son char marchoient à cheval Marcellus & Tibère, le premier à la droite, & Tibère à la gauche. Ils entroient l'un & l'autre dans leur quatorzième année; mais Marcellus attiroit les regards de tout le monde par la noblesse de sa figure.

D'ailleurs les Romains qui vénéroient sa famille, & qui honoroient la vertu d'Octavie, le regardoient avec plaisir, comme devant un jour succéder à l'empire.

Cette fête fut suivie des jeux Troyens, où le jeune Marcellus surpassa tous les autres, par son adresse & par sa bonne mine. Auguste donna ensuite des combats de gladiateurs qu'il tira d'entre les prisonniers faits par ses Généraux sur les peuples Barbares qui habitoient vers l'embouchure du Danube. Il est inutile de parler des spectacles, des jeux & des festins qui furent prodigués dans Rome tant que dura la fête. Le peuple la termina en allant fermer le temple de Janus pour marque d'une paix universelle; chose si rare, que Rome ne l'avoit vu que deux fois depuis sa fondation.

Depuis Auguste, l'honneur du triomphe devint un apanage de la souveraineté. Ceux qui eurent quelque commandement, craignirent d'entreprendre de trop grandes choses. Il fallut, dit M. de Montesquieu, modérer sa gloire, de façon qu'elle ne reveillât que l'attention, & non pas la jalousie du Prince. Il fallut ne point paroître devant lui avec un éclat que ses yeux ne pouvoient souffrir.

Quoi qu'il en soit, on peut juger par les deux exemples que nous venons de citer, quelle étoit la pompe du triomphe chez les Romains.

Digitized by Google

Il ſemble que les guerres d'à préſent ſoient faites dans l'obſcurité, en comparaiſon de toute cette gloire ancienne, & de tout cet honneur qui rejailliſſoit autrefois ſur les gens de guerre.

TRIOMPHE, ſe dit auſſi des victoires & des grands ſuccès de la guerre. *Les triomphes d'Alexandre.*

On dit proverbialement & figurément, qu'*il ne faut pas chanter le triomphe avant la victoire*; pour dire, qu'il ne faut pas ſe vanter du ſuccès d'une entrepriſe avant qu'elle ait réuſſi.

On dit figurément, *le triomphe de la vertu, le triomphe de la foi*, &c. pour dire, les victoires que la vertu, que la foi remportent ſur le vice & ſur l'erreur.

On dit poëtiquement, *le triomphe de l'amour, le triomphe de la beauté*; pour dire, les grands effets de l'amour & de la beauté.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue & la troiſième très-brève.

On prononce *trionfe*.

TRIOMPHE; ſubſtantif féminin. Nom d'une ſorte de jeu des cartes. *Jouer à la triomphe.*

TRIOMPHE, à certains jeux des cartes, ſe dit auſſi de la couleur de la carte qu'on retourne après qu'on a donné aux joueurs le nombre de cartes qu'il faut, ou de la couleur que celui qui fait jouer a nommée, & qui emporte toutes les autres. *Quelle eſt la triomphe. Le carreau eſt la triomphe. Il a trois triomphes.*

On dit proverbialement & figurément, *voilà de quoi eſt la triomphe*; pour dire, voilà de quoi il s'agit préſentement.

TRIOMPHER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Triumphare.* En parlant des anciens Romains il ſignifie, faire une entrée pompeuſe & ſolennelle dans Rome après quelque inſigne victoire. *Auguſte triompha après la bataille d'Actium. Jules-Céſar triompha des Gaules*, c'eſt-à-dire, Jules-Céſar obtint les honneurs du triomphe pour avoir ſoumis les Gaules.

TRIOMPHER, ſe prend auſſi pour vaincre par la voie des armes. *Alexandre triompha de Darius. La France triompha de l'Eſpagne.*

TRIOMPHER, ſignifie figurément remporter un avantage ſur quelqu'un; & c'eſt dans ce ſens qu'on dit, *triompher de ſes rivaux, de ſes adverſaires, de ſes envieux. Le Cardinal de Richelieu triompha de ſes adverſaires. Elle triompha de ſa rivale.*

On dit auſſi figurément, *triompher de ſes paſſions. C'eſt une beauté qui triomphe de tous les cœurs.* Dans tous ces ſens, il ne s'emploie qu'avec la prépoſition *de*.

TRIOMPHER, ſignifie auſſi, exceller en traitant quelque ſujet. *Quand il parle ſur la politique il triomphe.*

TRIOMPHER, ſignifie auſſi exceller en quelque choſe préférablement à d'autres. *Ce Peintre triomphe quand il peint des payſages.*

TRIOMPHER, ſignifie encore, être ravi de joie. *Quand elle eſt avec lui elle triomphe.*

TRIOMPHER, ſignifie auſſi, faire vanité de quelque choſe. *Il triomphe des faveurs de cette femme. C'eſt une action dont un honnête homme ne triomphe pas.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième longue ou brève. *Voyez* VERBE.

Les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin ont la pénultième ſyllabe longue.

TRIONTO; petite rivière d'Italie au

royaume de Naples dans la Calabre citérieure ; elle a ſa ſource près du bourg d'Acri, & ſon embouchure dans le golfe de Tarente, à trois lieues, eſt, de Roſſano.

TRIONUM ; ſubſtantif maſculin & terme de Botanique. Nom donné par Linnæus, au genre de plante que Ruppius appelle *bammia* ; en voici les caractères. Le calice particulier de la fleur eſt double ; l'extérieur eſt compoſé de douze feuilles très-minces ; l'intérieur eſt formé d'une ſeule feuille en tuyau, & qui ſe diviſe à l'extrémité en cinq quartiers. La fleur eſt à cinq pétales faits en cœur au ſommet, & qui croiſſent enſemble au fond de la fleur ; les étamines ſont nombreuſes, formant d'abord un ſeul cylindre, & ſe ſéparant en pluſieurs filets vers leur extrémité ; les boſſettes ſont faites en forme de rein ; le germe du piſtil eſt arrondi ; le ſtile eſt fort délié, mais il ſe termine par cinq *ſtigma* obtus & recourbés ; le fruit eſt ovale, ſillonné de cinq rayures, & compoſé de cinq loges ; les graines ſont nombreuſes & taillées en rein.

TRIOPTERIS ; ſubſtantif féminin & terme de Botanique. Genre de plante ainſi nommée par Linnæus ; voici ſes caractères. Le calice eſt fort petit, mais durable ; il eſt compoſé d'une ſeule feuille découpée en cinq ſegmens. La fleur eſt formée de ſix pétales égaux, de forme ovale, entourée de trois autres petits pétales d'égale grandeur entre eux : les étamines ſont deux filets attachés au calice, & qui s'élèvent au deſſus des pétales de la fleur ; leurs boſſettes ſont ſimples ; le germe du piſtil eſt partagé en trois ; les ſtiles ſont pareillement au nombre de trois & ſimples ; les *ſtigma* ſont obtus ; il n'y a point de fruit qui contienne les graines ; elles ſont nues, au nombre de trois, creuſées ſur le dos, aîlées dans les bords, & reſſemblant dans le commencement qu'elles ſortent à de petits pétales de fleurs. Il faut remarquer ici que ce que nous avons nommé *pétales* dans cette deſcription, n'en ſont pas en réalité, ce ſont les aîles du germe, car les étamines ſont placées deſſous ; mais on a employé ce mot pour faciliter à un jeune botaniſte le moyen de diſtinguer ce genre de plante.

TRIPAILLE ; ſubſtantif féminin. Terme collectif qui ſe dit des inteſtins, des entrailles des animaux. *Il nourrit ſon chien avec de la tripaille. Des tripailles de volaille. Des tripailles de mouton.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

TRIPARTITE ; adjectif féminin. Qui eſt diviſé en trois. Il ne ſe dit guère que de l'hiſtoire abrégée de celle d'Euſèbe, Socrate & Sozomène. *L'hiſtoire tripartite.*

TRIPARTITION ; *voyez* TRISECTION.

TRIPE ; ſubſtantif féminin & terme collectif. Il ſe dit des boyaux des animaux, & de certaines parties de leurs inteſtins. *Voulez-vous manger de la tripe. Ce drap eſt mou comme tripe. Cette femme ne vend que des tripes. Des tripes de volaille. Une fricaſſée de tripes.*

On dit proverbialement & populairement de quelqu'un qui a vomi avec de grands efforts, qu'*il a penſé jeter tripes & boyaux.* Et d'un homme qui eſt entièrement dévoué à un autre, qu'*il eſt à lui tripes & boyaux.*

TRIPE DE VELOURS,

Digitized by Google

TRIPE DE VELOURS, ou absolument TRIPE, se dit d'une sorte d'étoffe veloutée qui se fabrique sur un métier, comme le velours ou la peluche, dont le poil qui fait le côté de l'endroit est tout de laine, & la tissure qui en forme le fond est entièrement de fil de chanvre. La tripe s'emploie à divers usages, mais particulièrement à faire des meubles, à couvrir des souliers d'enfans, & des pelotes pour les chapeliers qui s'en servent à lustrer leurs chapeaux.

TRIPEMADAME, ou TRIQUEMADAME; *voyez* JOUBARBE.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

TRIPERIE; substantif féminin. Lieu où l'on vend les tripes. *Aller à la triperie.*

TRIPHTONGUE; substantif féminin. Nom que des grammairiens ont donné à des syllabes composées de trois voyelles, ou de trois sons. Comme il n'y a point de syllabes formées de trois sons dans la langue françoise, elle n'a point de triphtongues.

TRIPIER; adjectif. Il se dit des oiseaux de proie qui ne peuvent être dressés & qui donnent sur les poules. *Le milan est un oiseau tripier.*

TRIPIER, se dit aussi de celui qui achette des bouchers & qui revend en détail ce qu'on appelle *les issues* des moutons qu'on tue à la boucherie.

TRIPIÈRE; substantif féminin. Femme qui achette & revend en détail ce qu'on appelle *les issues* des moutons qu'on tue à la boucherie. *Un bassin de tripière.*

On appelle par denigrement, *grosse tripière*, une femme qui a un gros sein & un gros ventre. Et l'on dit familièrement d'une femme qui est grosse & courte, qu'*elle est un peu tripière.*

On appelle figurément & dans le style familier, *couteau de tripière qui tranche des deux côtés*, un homme qui dit du bien & du mal de la même personne selon les occasions, ou qui entre deux ennemis fait de mauvais rapports de part & d'autre.

TRIPLE; adjectif des deux genres. *Triplex.* Qui contient trois fois le simple. *Un coffre fort à triple serrure.*

TRIPLE, se dit en termes de Musique, d'une sorte de mesure dans laquelle les mesures, les temps, ou les aliquotes des temps se divisent en trois parties égales.

On peut réduire à deux classes générales ce nombre infini de mesures triples dont Bononcini, Lorenzo, & Brossard après eux, ont surchargé, l'un son *Musico pratico*, l'autre ses *Alberi musicali*, & le troisième son Dictionnaire. Ces deux classes sont la mesure ternaire ou à trois temps, & la mesure binaire dont les temps sont divisés en raison sous-triple.

Nos anciens musiciens regardoient la mesure à trois temps comme beaucoup plus excellente que la binaire, & lui donnoient à cause de cela le nom de *Mode parfait.* Ils employoient différens signes pour indiquer ces mesures, selon les diverses valeurs des notes qui les rempliſſoient; mais quelles que fussent ces notes, dès que la mesure étoit triple ou parfaite, il y avoit toujours une espèce de note qui même sans point, rempliſſoit exactement une mesure, & se subdivisoit en trois autres notes égales, une pour chaque temps. Ainsi dans la *triple parfaite*, la brève ou carrée

Digitized by Google

valoit non deux, mais trois ſemi-brèves ou rondes, & ainſi des autres eſpèces de meſure triple. Il y avoit pourtant un cas d'exception; c'étoit lorſque cette brève étoit immédiatement précédée ou ſuivie d'une ſemi-brève; car alors les deux enſemble ne faiſant qu'une meſure juſte, dont la ſemi-brève valoit un temps, c'étoit une néceſſité que la brève n'en valût que deux, & ainſi des autres meſures.

C'eſt ainſi que ſe formoient les temps de la meſure triple: mais à l'égard des ſubdiviſions de ces mêmes temps, elles ſe faiſoient toujours ſelon la raiſon ſous double, & l'on ne connoît point d'ancienne muſique où les temps ſoient diviſés en raiſon *ſous-triple*.

Les modernes ont auſſi pluſieurs meſures à trois temps, de différentes valeurs, dont la plus ſimple ſe marque par un trois, & ſe remplit d'une blanche pointée, faiſant une noire pour chaque temps. Toutes les autres ſont des meſures appelées *doubles*, à cauſe que leur ſigne eſt compoſé de deux chiffres.

La ſeconde eſpèce de *triple* eſt celle qui ſe rapporte, non au nombre des temps de la meſure, mais à la diviſion de chaque temps en raiſon *ſous-triple*. Cette meſure eſt, comme on vient de le dire, de moderne invention, & ſe ſubdiviſe en deux eſpèces, meſures à deux temps & meſures à trois temps dont celles-ci peuvent être conſidérées comme des meſures doublement triples, ſavoir, 1°. par les trois temps de la meſure, & 2°. par les trois parties égales de chaque temps. Les *triples* de cette dernière eſpèce s'expriment toutes en meſures doubles.

On dit, *un menton à triple étage*, en parlant d'un menton qui deſcend fort bas, & qui fait pluſieurs plis.

On dit figurément & familièrement, qu'*un homme eſt fripon, menteur, fanfaron à triple étage*, pour dire, qu'il eſt fripon, menteur, fanfaron à l'excès.

TRIPLE, eſt auſſi ſubſtantif. *Je gage le triple contre le ſimple qu'il perdra ſon procès. Rendre au triple.*

TRIPLÉ, ÉE; participe paſſif. *Voy.* TRIPLER.

On appelle en mathématiques *raiſon triplée*, le rapport qui eſt entre des cubes. Les ſolides ſemblables ſont en raiſon triplée de leurs côtés homologues, c'eſt-à-dire, comme les cubes de ces côtés.

TRIPLEMENT; ſubſtantif maſculin & terme de finance. Augmentation juſqu'au triple. *Lever des droits par doublement & par triplement.*

TRIPLEMENT, ſe dit auſſi adverbialement, & ſignifie en trois façons. *Il eſt triplement coupable.*

TRIPLER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Triplicare.* Rendre triple, ajouter deux fois autant. *Pour avoir bien cultivé ſon champ, il a triplé ſa récolte. Il faut tripler ce produit. Quand on triple le travail on doit tripler la récompenſe.*

TRIPLER, eſt auſſi verbe neutre & ſignifie, devenir triple. *L'argent qu'il mit dans cette affaire tripla en peu de temps.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue ou brève. *Voy.* VERBE.

TRIPLICITÉ; ſubſtantif féminin. Nombre ou quantité triplée. *La triplicité de cet acte eſt néceſſaire, puiſqu'il doit ſervir à trois Parties. Il y a dans ce drame triplicité d'action.*

Digitized by Google

En termes de Théologie triplicité se dit en parlant de la Trinité; ainsi on dit, *dans la Trinité il y a triplicité de personnes, mais il n'y a pas triplicité de substance.*

TRIPLIQUES; substantif féminin pluriel & terme de Palais. Troisième réponse qui est faite à quelque plaidoyer ou écrit; les défenses sont la première réponse à la demande; les répliques sont la réponse aux défenses; les dupliques sont la réponse aux répliques, & les tripliques la réponse aux dupliques.

L'Ordonnance de 1667 a abrogé l'usage des dupliques & tripliques, au moyen de quoi si l'on en fait encore quelquefois, elles ne doivent pas passer en taxe.

TRIPOLI; ville d'Afrique dans la Barbarie, sur la Méditerranée, à cent-dix lieues, sud-est, de Tunis, & 272, sud, de Marseille, sous le 30e degré, 45 minutes, 15 secondes de longitude, & le 32e, 53 minutes, 40 secondes de latitude.

La ville de *Tripoli* a le titre de Royaume sans en être un; mais cette qualification lui vient de quelques Princes qui s'en emparèrent, & s'arrogèrent le titre de Roi. Le nom de *Tripoli* étoit anciennement le nom d'un canton où se trouvoient trois villes remarquables, & de là vient qu'il y a plusieurs autres cantons qui portent le même nom par la même raison.

Le pays de *Tripoli* de Barbarie fut nommé la *Tripolitaine* du temps des Romains, & ce nom lui fut continué du temps des Vandales. Les Arabes s'en emparèrent sous le regne des Califes, dont les Lieutenans conquirent toutes les côtes de l'Afrique, le long de la Méditerranée, & même une partie considérable de l'Espagne.

Ce pays ainsi que la ville, resta dans une assez grande obscurité jusqu'au commencement du seizième siècle. Alors Dom Pedro de Navarre, Général de Ferdinand le Catholique, profitant des troubles qui regnoient dans la ville, s'en rendit maître & y fit un riche butin sur les Maures. Quelque temps après les Chevaliers de S. Jean de Jérusalem ayant perdu l'île de Rhodes, Charles-Quint leur donna en 1528 l'île de Malte, ainsi que *Tripoli* qui étoit frontière de leur île; mais Soliman forma une puissante armée navale qui battit la place avec quarante pièces de canon, & le Gouverneur se vit obligé de la rendre à l'Amiral Dragut. Les Turcs y établirent un Bacha dont l'autorité diminua peu à peu. Enfin Mamet-Bey, rénégat Grec, de l'ancienne maison des Justiniani, eut le crédit d'y établir son autorité, & d'y commander en souverain. Depuis ce temps-là *Tripoli* s'est gouverné en République, sous la protection du Grand Seigneur, à qui l'on envoie une espèce de tribut. Cette République a pour chef un Général qu'on nomme *Dey*, & qui est élu par la milice.

Tripoli est aujourd'hui une place bien fortifiée; mais on n'y boit que de l'eau de citerne, & le blé y est rare, parceque le terroir est aride, sablonneux, & souvent même inondé par la mer. On fabrique dans cette ville des étoffes de soie & d'assez bons camelots. On y fait aussi un bon commerce de safran qui se tire du mont Garian situé au midi de la ville, où il est admirable; mais la principale richesse des ha-

Digitized by Google

bitans vient de leurs pirateries : elles furent si grandes dans le dernier siècle contre les François, que Louis XIV n'en put obtenir raison qu'en faisant bombarder la Capitale par le Maréchal d'Estrée, Vice-Amiral.

L'état de *Tripoli* est borné au nord par la mer Méditerranée, à l'orient par l'Egypte, au midi par le pays de Bérébères, & à l'occident partie par le royaume de Tunis, partie par le Bilédulgérid ou pays des Dattes, & partie par le pays de Gadamis.

TRIPOLI, est aussi le nom d'une ville considérable d'Asie, dans la Syrie, sur la côte de la Méditerranée, à 36 lieues, nord-oueſt, de Damas. On y compte cinquante à soixante mille habitans, Turcs, Juifs & Chrétiens. Il s'y fait un grand commerce de soie.

TRIPOLI ; substantif masculi. Pierre légère d'une couleur qui le plus souvent tire un peu sur le rouge, & qui tire son nom de la ville de Tripoli en Barbarie, d'où on la tiroit autrefois. La grande légèreté de cette pierre a fait croire que c'étoit une pierre calcinée par des feux souterrains. M. Garidel, dans un mémoire imprimé, au troisième tome des mémoires présentés à l'Académie, dit qu'il croit que le tripoli est du bois fossile qui a souffert dans l'intérieur de la terre une altération propre à le rendre tel. Il a été confirmé dans cette opinion par l'inspection des lieux où on le tire à Poligny en Bretagne, près de Pompéan, à quatre lieues de Rennes. Les trous d'où on le tire n'ont que trente pieds de profondeur. Ces puits présentent de tous côtés de grands troncs d'arbres dont l'organisation végétale est encore conservée de manière qu'on n'a aucune peine à la reconnoître. M. Garidel a aussi envoyé à M. Bernard de Jussieu, des échantillons de ce bois fossile en divers états. On remarque dans ces morceaux la gradation des changemens que ce bois souffre dans l'altération qui le convertit en tripoli. Dans les uns on voit clairement l'écorce du bois : ces morceaux brûlés donnent des cendres semblables à un produit végétal. Dans les anciens puits on trouve ce bois dans un état de vraie pétrification.

Quoi qu'il en soit, M. Guettard ne pense point que l'on puisse dire que le tripoli soit toujours une matière produite par des arbres devenus fossiles. Il apporte pour preuve dans un mémoire imprimé parmi ceux de l'Académie pour l'année 1755, l'examen que l'on a fait d'une carrière de tripoli environ à sept lieues de la ville de Menat en Auvergne. Cet examen ne présente point la moindre idée de bois fossile. Ces carrières occupent les deux bords d'un ruisseau. On y trouve trois espèces de tripoli ; savoir, du rouge, du noir & du gris : ils sont disposés par bancs inclinés de l'orient à l'occident, le tout est surmonté d'environ douze pieds de terre.

La pierre de tripoli ressemble aux craies par les molécules dures, fines & aisées à séparer, dont elle est composée ; mais elle en diffère en ce qu'elle n'est point dissoluble dans les acides ; qu'elle devient compacte & plus dure dans le feu. L'analogie est plus grande entre le tripoli & les schites : il a de commun avec ces dernières l'inclinaison des bancs, la facilité de se séparer quelquefois par feuillets, & la finesse des parties. Les tripolis

Digitized by Google

noirs & bruns ne s'attachent pas plus à la langue que les ſchites de même couleur ; tandis que les tripolis & les ſchites rougeâtres, ou de couleur iſabelle s'y attachent en empâtant. Malgré ces reſſemblances M. Guettard croit devoir les placer entre les glaiſes & les ſchites, & en faire une claſſe intermédiaire : comme les glaiſes, ils ſont indiſſolubles par les acides ; comme elles, ils ſe durciſſent au feu ; comme elles, ils ont quelque douceur au toucher ; en un mot ils paroiſſent en avoir les principaux caractères, du moins leur reſſemblent-ils beaucoup plus qu'aux pierres calcaires.

Le tripoli eſt employé par les lapidaires, orfévres, chauderonniers, miroitiers, pour polir & blanchir leurs ouvrages. On doit choiſir celui qui eſt privé de parties ſableuſes, qui eſt tendre & facile à pulvériſer. Les fondeurs s'en ſervent auſſi pour faire des moules, parcequ'il eſt très-propre à réſiſter à l'action du feu.

TRIPOLITAIN, AINE ; adjectif & ſubſtantif. Qui eſt de Tripoli, qui appartient à Tripoli.

TRIPOT ; ſubſtantif maſculin. Lieu où l'on joue à la courte paume. On l'appelle autrement jeu de paume.

Les tripots ou jeux de paume ſont de grandes places couvertes & entourées de murs des quatre côtés, du moins juſqu'à la hauteur de quinze pieds. Au-deſſus il y a de diſtance en diſtance de gros piliers de bois pour ſoutenir le plancher, la charpente & le haut de la couverture. L'eſpace vide qui eſt entre la charpente & le haut des murs eſt garni tout autour de filets ou de rézeaux de ficelles tendus pour arrêter les balles qu'on y jette, leſquelles tombent dans une gallerie pratiquée en haut tout autour des murs. On y met auſſi de grands rideaux de toile pour empêcher le ſoleil de faire mal aux yeux des joueurs. Le tripot eſt pavé de carreaux de pierre de même largeur. Au milieu du tripot eſt une corde tendue dans ſa largeur, & qui le ſépare en deux parties égales. Le long d'un des grands côtés regne un mur à hauteur d'appui, au-deſſus duquel ſont placés de diſtance en diſtance des poteaux qui ſoutiennent un toit couvert de planches, lequel eſt ménagé à la hauteur d'environ ſix pieds. Ce côté s'appelle la *gallerie* ; l'autre grand côté eſt un mur tout uni dans les tripots appelés *carrés* ; mais il y a un tambour vers la grille dans les tripots apelés *dedans*. Des deux petits côtés, l'un a un mur avancé élevé juſquà la hauteur de ſix pieds, & ſurmonté d'un toit de planches appuyé contre le grand mur ; à un des angles immédiatement au-deſſous du toit eſt un grand trou appelé la *grille*. Le quatrième côté du tripot eſt conſtruit différemment dans les carrés & dans le dedans. Dans le dedans c'eſt un mur avancé haut de ſix pieds, & ſurmonté d'un toit, comme de l'autre côté oppoſé, à l'exception que celui-ci eſt couvert depuis la hauteur de trois pieds juſqu'au toit. Dans les carrés ce quatrième côté eſt un mur tout uni ; à un des bouts par terre eſt une petite ouverture qu'on appelle le *trou*, & à l'autre bout de ce mur eſt une planche enfoncée dans le mur, & qu'on appelle *l'ois*. La gallerie eſt pavée avec des châſſis de bois faits en forme de barres un peu éloignées les unes des autres, afin que les balles qu'on jette dans la gallerie puiſſent paſſer par ces ouvertures, & ſe rendre dans un

Digitized by Google

endroit où le paumier va les chercher quand il en a besoin.

On dit figurément & familièrement, qu'*un homme est dans son tripot*; pour dire, qu'il est dans un lieu où il a de l'avantage pour la chose dont il s'agit, qu'il excelle dans la matière dont il est question. *Quand on le met sur cette matière, il est dans son tripot.*

On dit à peu près dans le même sens, *battre un homme dans son tripot, le tirer de son tripot.*

TRIPOT, se dit aussi d'une maison de jeu. *Il perdit son argent dans un tripot.*

Les deux syllabes sont brèves au singulier, mais la seconde est longue au pluriel.

TRIPOTAGE; substantif masculin. Mélange qui produit quelque chose de malpropre ou de mauvais goût. *Il promit de faire un excellent mets, & il ne fit qu'un mauvais tripotage.*

TRIPOTAGE, se dit aussi figurément & familièrement pour signifier, un assemblage de choses qui ne conviennent point, qui ne s'accordent point ensemble. *Toute cette affaire n'est qu'un tripotage auquel les Juges n'entendent rien.*

TRIPOTÉ, ÉE; participe passif. *Voy.* TRIPOTER.

TRIPOTER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Brouiller, mélanger différentes choses ensemble, & en faire quelque chose de mauvais. *Elle ne fait que tripoter.*

TRIPOTER, se dit aussi figurément & familièrement en parlant d'affaires. *Au lieu de terminer la difficulté il a tellement tripoté que la négociation a été rompue.*

TRIPOTER, s'emploie aussi quelquefois activement. *Que tripotez-vous-là? C'est cette femme qui a tripoté ce mariage.*

TRIPTOLÈME, fils de Celeus, Roi d'Éleusis, ayant fait à Cérès la réception la plus honorable, la Déesse par reconnoissance lui donna son char, & le chargea d'aller par toute la terre distribuer le blé, & enseigner aux hommes l'art de le semer & de le recueillir.

Triptolème part, & après avoir parcouru l'Europe & l'Asie, il arrive dans la Scythie où régnoit Lyncée. Il lui explique le sujet de sa mission, & ce tyran voulant s'approprier la gloire de répandre parmi les hommes les dons de Cérès, résolut de le tuer pendant qu'il dormiroit; mais dans le temps qu'il s'approchoit pour lui percer le sein, Cérès le changea en lynx ou loup cervier. Elle ordonna ensuite à Triptolème de remonter sur son char, & de continuer d'aller de tous côtés répandre ses bienfaits.

TRIQUE; substantif féminin. Tricot. *Il reçut des coups de trique.*

TRIQUE-BALE; substantif féminin, & terme d'artillerie. Machine propre à transporter des pièces de canon.

TRIQUET; substantif masculin. Espèce de battoir fort étroit dont on se sert pour jouer à la paume.

TRIRÉME; substantif féminin & terme d'Antiquité. Espèce de galère à trois rangs de rames.

TRISACRAMENTAIRES, ou TRISACRAMENTAUX; (les) hérétiques qui n'admettent que trois sacremens. Tels ont été certains Protestans qui n'admettoient que le Baptême, l'Absolution & l'Eucharistie.

TRISAGION; substantif masculin & terme d'histoire ecclésiastique. Nom qu'on donne à une hymne où le mot Saint est répété trois fois. Le trisa-

Digitized by Google

gion proprement dit, eſt compoſé de ces paroles d'Iſaïe & de l'apocalypſe, *Saint, Saint, Saint eſt le Seigneur Dieu des armées;* autrement, *Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus ſabaoth.*

De ces mots l'Egliſe a formé un autre *triſagion*, qu'on chante dans l'Egliſe latine ſeulement le jour du Vendredi Saint, avant l'adoration de la Croix. Il eſt conçu en ces termes: *Sanctus Deus, Sanctus fortis, Sanctus immortalis, miſerere nobis*, que les Grecs ont rendu par ceux-ci, *Saint Dieu, Saint puiſſant, Saint immortel, ayez pitié de nous*, qu'ils répétent ſouvent non-ſeulement dans l'office, mais encore dans leurs prières particulières.

Pierre Gnaphée ou le Foulon, Patriarche d'Antioche dans le cinquième ſiècle, y fit ajouter ces paroles, *qui crucifixus eſt propter nos*, attribuant ainſi la paſſion non-ſeulement au Fils, mais auſſi aux deux autres perſonnes de la Sainte Trinité, & prononça anathème contre ceux qui refuſeroient de dire la même choſe; mais le Pape Félix III, & les Catholiques rejetèrent cette addition qui autoriſoit manifeſtement les erreurs des Patripaſſiens.

Ce dernier *triſagion* excluſivement aux paroles que Pierre le Foulon y vouloit ajouter, commença à être en uſage dans l'Egliſe de Conſtantinople, d'où il paſſa dans les autres Egliſes d'Orient, & enſuite dans celles d'Occident.

S. Jean Damaſcene, Codin, Balſamon & d'autres, diſent que le *triſagion* fut introduit à Conſtantinople à l'occaſion d'un terrible tremblement de terre arrivé la trente-cinquième année de l'empire de Théodoſe le jeune, & du temps du Patriarche Proclus; que celui-ci ayant ordonné une proceſſion ſolennelle, où l'on chanta pendant pluſieurs heures de ſuite le *Kyrie eleiſon*, Seigneur ayez pitié de nous, un enfant fut élevé en l'air, où il crut avoir entendu les Anges chanter le *triſagion;* que cet enfant à ſon retour ayant raconté la choſe, le peuple commença auſſi-tôt à chanter cette hymne avec d'autant plus d'ardeur, qu'il attribuoit la calamité préſente aux blaſphêmes que les hérétiques de Conſtantinople vomiſſoient contre le Fils de Dieu, & qu'incontinent après ce fléau ceſſa. Aſclépiade, Cédrenus, le Pape Félix III & Nicéphore, racontent la même choſe.

Quelques efforts que fit Pierre le Foulon pour introduire dans le *triſagion* l'addition dont nous avons parlé, l'hymne ſubſiſta toujours dans ſa pureté primitive, & eſt demeuré tel dans les offices latins, grecs, éthiopiques, mozarabiques ou autres qui l'ont adopté.

TRISAÏEUL, EULE; ſubſtantif. Le père, la mère du biſaïeul, ou de la biſaïeule. *Le triſaïeul de Louis XV eſt le Roi Louis XIII. Elle a la parure de ſa triſaïeule.*

TRISECTION; ſubſtantif féminin. Action de diviſer une choſe en trois parties égales. Il ſe dit principalement en géométrie de la diviſion d'un angle en trois angles égaux.

La triſection géométrique des angles, telle que les anciens la demandoient, c'eſt-à dire, en n'employant que la ſeule règle & le compas, eſt un de ces problèmes qu'on a cherché en vain depuis plus de deux mille ans, & qui à cet égard, ainſi que la diſpoſition du cube, peut être comparé à la qua-

Digitized by Google

drature du cercle. La ſolution de ce problême dépend d'une équation du troiſième degré. On peut voir le calcul & le détail dans différens ouvrages, entr'autres dans l'application de l'algèbre à la géométrie de M. Guiſnei, & dans le dixième livre des ſections coniques de M. le Marquis de l'Hôpital.

TRISMÉGISTE; adjectif & ſurnom d'Hermès. *Voyez* HERMÈS.

TRISMÉGISTE; ſubſtantif maſculin & terme d'Imprimerie. Nom d'un caractère qui eſt entre le gros & le petit canon. *Voyez* CARACTÈRE.

TRISOLYMPIONIQUE; adjectif & terme d'antiquité. On donnoit cette épithète aux Athlètes qui avoient remporté trois fois le prix aux jeux olympiques.

TRISSIN, (Jean-George) poëte Italien, natif de Vicence en 1550, âgé de 72 ans, eſt auteur d'un poëme épique en vingt-ſept chants. Le ſujet eſt *l'Italie délivrée des Goths par Beliſaire* ſous l'empire de Juſtinien. Son plan eſt ſage & bien deſſiné; on y trouve du génie & de l'invention, un ſtyle pur & délicat, une narration ſimple, naturelle & élégante. Il a ſaiſi le vrai goût de l'antiquité, & n'a point donné dans les pointes & les jeux de mots, ſi ordinaires à la plupart des Auteurs Italiens. Il s'eſt propoſé Homère pour modèle, ſans être un ſervile imitateur; mais ſes détails ſont trop longs & ſouvent bas & inſipides; ſa poëſie languit quelquefois. Le Triſſin étoit un homme d'un ſavoir très-étendu & habile négociateur. Léon X & Clément VII l'employèrent dans pluſieurs affaires importantes. Il fut le premier moderne de l'Europe qui eût fait un poëme épique régulier. Il a inventé les vers libres, *verſi ſciolti*, c'eſt-à-dire, les vers affranchis du joug de la rime. Il eſt encore l'auteur de la première & de la plus belle tragédie des Italiens, intitulée, *Sophonisbe*. Cette pièce eſt dans le goût du théâtre grec, qui depuis la naiſſance du théâtre François adopté aujourd'hui dans toute l'Europe, n'eſt guère ſupportable. L'édition de tous ſes ouvrages a été donnée par le Marquis de Maffei vers 1729, en 2 vol. *in-fol.* La première édition de ſon poëme épique, donnée à Paris en 1547 & 1548, *in-8°.* eſt très-rare.

TRISSYLLABE; adjectif des deux genres. Qui eſt de trois ſyllabes. *Amoureux eſt un mot triſſyllabe.*

Il s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Général eſt un triſſyllabe.*

TRIST; île de l'Amérique ſeptentrionale dans la nouvelle Eſpagne, ſur la côte méridionale de la baie de Campêche, à l'orient de l'île de Port-Royal, dont elle n'eſt ſéparée que par un canal fort étroit. Elle n'a qu'environ deux lieues de longueur & n'eſt point habitée.

TRISTAN, (François) ſurnommé l'*Hermite*, né au château de Souliers dans la province de la Marche, en 1601, comptoit parmi ſes aïeux le fameux *Pierre l'Hermite*, auteur de la première croiſade. Placé auprès du Marquis de Verneuil, bâtard de Henri IV, il eut le malheur de tuer un Garde du Corps avec lequel il ſe batit en duel. Il paſſa en Angleterre & delà dans le Poitou, où Scévole de Sainte-Marthe le prit chez lui. C'eſt dans cette école qu'il puiſa le goût des lettres. Le Maréchal de Humières l'ayant vu à Bordeaux, le préſenta à Louis XIII, qui lui accorda ſa grâce, & Gaſton d'Orléans le prit pour

Digitized by Google

pour un de ſes Gentilhommes ordinaires. Le jeu, les femmes & les vers remplirent ſes jours; mais ſes paſſions ne firent pas ſa fortune. Il fut toujours pauvre; & ſi l'on en croit *Boileau*, *il paſſoit l'été ſans linge & l'hiver ſans manteau.* Ce poëte mourut en 1655, à 54 ans, après avoir mené une vie agitée & remplie d'événemens, dont il a fait connoître une grande partie dans ſon *Page diſgracié*, roman qu'on peut regarder comme ſes mémoires. *Triſtan* s'eſt ſurtout diſtingué par ſes pièces dramatiques. Elles eurent toutes de ſon temps beaucoup de ſuccès; mais il n'y a que la tragédie de *Mariane* qui ſoutienne aujourd'hui la réputation de ſon auteur. Mondori, célèbre comédien, jouoit le rôle d'*Hérode*, avec tant de paſſion, que le peuple ſortoit toujours de ce ſpectacle rêveur & penſif, pénétré de ce qu'il venoit de voir. On dit auſſi que la force du rôle cauſa la mort à l'acteur. Nous avons de *Triſtan* trois volumes de vers françois: le premier contient ſes *amours*, le ſecond ſa *lyre*, le troiſième ſes *vers héroïques*. Il a fait encore des *odes* & des *vers* ſur des ſujets de dévotion. Ses pièces de théâtre ſont *Mariane*, *Panthée*, la *mort de Sénèque*, celle du grand *Oſman*, tragédies; la *Folie du ſage*, tragi-comédie; le *Paraſite*, comédie. La *Mariane de Triſtan* a été retouchée par le célèbre Rouſſeau. Voici ſon épitaphe qu'il compoſa lui-même.

Ebloui de l'éclat de la ſplendeur mondaine,
Je me flattai toujours d'une eſpérance vaine,
Faiſant le chien couchant auprès d'un grand ſeigneur,
Je me vis toujours pauvre, & tâchai de paroître,
Je vécus dans la peine attendant le bonheur,
Et mourus ſur un coffre en attendant mon maître.

TRISTAN, (Jean) Ecuyer, ſieur de Saint-Amand & du Puy d'Amour, fils d'un Auditeur des Comptes à Paris, s'attacha à Gaſton de France Duc d'Orléans. Cet écrivain mourut après l'an 1636. On a de lui *un Commentaire hiſtorique ſur les vies des Empereurs*, en trois volumes *in fol.* ouvrage qui marque une grande connoiſſance de l'antiquité & des médailles.

TRISTE; adjectif des deux genres. *Triſtis.* Affligé, abattu de chagrin, de déplaiſir. *Elle eſt triſte du malheur de ſon amant. Il étoit ſi triſte qu'il ne put rien dire.*

TRISTE, ſignifie auſſi, mélancolique, qui n'a point de gaieté. *Un caractère triſte. Elle eſt triſte de ſon naturel. Vivre avec des gens triſtes.* Il ſe dit auſſi des animaux. *Un chien triſte. Un cheval triſte.*

On dit proverbialement d'un homme chagrin & mélancolique, qu'*il eſt triſte comme un bonnet de nuit ſans coiffe*, ou ſimplement, *comme un bonnet de nuit.*

On dit par plaiſanterie & par dénigrement, *faire triſte mine*; pour dire, avoir la mine chagrine. *Depuis qu'il a perdu ſon procès il fait triſte mine.*

On dit, *faire triſte mine à quelqu'un*; pour dire, lui faire un mauvais accueil, le recevoir froidement. *Le Prince lui fit une triſte mine.*

On dit, qu'*un homme a le vin triſte*; pour dire, que lorſqu'il a

Digitized by Google

beaucoup bu, il eſt triſte & comme ſtupide.

TRISTE, ſignifie auſſi, chagrinant, ennuyeux, qui inſpire de la mélancolie, du chagrin. *Être livré à des idées triſtes. Ce fut pour elle un triſte ſpectacle. Il nous a dit une triſte nouvelle. Cette maiſon eſt triſte. Hélas! il en conſerve un triſte ſouvenir. Ce jeu me paroît triſte. Elle mène une triſte vie.*

On dit, *faire un triſte repas*; pour dire, faire un repas où l'on ne ſe réjouit point. On s'en ſert auſſi pour dire, faire mauvaiſe chère. On dit, *une triſte conſolation, un triſte divertiſſement, une triſte reſſource*, &c. pour dire, une conſolation, un divertiſſement, une reſſource, &c. qui ſont fort au-deſſous de ce qu'on avoit eſpéré.

TRISTE, ſignifie auſſi, pénible, affligeant, difficile à ſupporter. *Il eſt triſte d'être contraint de vivre avec de pareilles gens.*

TRISTE, ſignifie encore, obſcur, ſombre. *Cet appartement me paroît bien triſte. Cette couleur eſt triſte.*

On dit, qu'*une maiſon a des vues triſtes*; pour dire, qu'elle n'a que des vues peu agréables.

On dit que *le temps eſt triſte*; pour dire, qu'il eſt obſcur, bas, couvert, &c.

TRISTEMENT; adverbe. *Triſtem in modum.* D'une manière triſte. *Paſſer triſtement ſes jours. Elle le quitta triſtement.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne.

TRISTESSE; ſubſtantif féminin. *Triſtitia.* Affliction, déplaiſir, abattement de l'ame cauſé par quelque choſe de fâcheux.

La triſteſſe eſt une eſpèce de maladie épidémique dont les progrès ſont auſſi rapides qu'étonnans. Contraire aux autres maladies, elle ſe communique par les yeux & par les oreilles; & il ſuffit de voir ou d'entendre une perſonne ſincérement affligée pour s'attriſter avec elle. La vue des effets des autres paſſions n'eſt pas de même contagieuſe. Un homme ſe livre en notre préſence aux mouvemens de la plus violente colère, & il nous laiſſe dans une parfaite tranquillité. Un autre eſt tranſporté de la joie la plus vive, & nous demeurons ſérieux. Mais les larmes, même celles d'une perſonne qui nous eſt indifférente, ont preſque toujours le privilége de nous toucher. Nés pour la peine & pour les ſouffrances, nous liſons douloureuſement notre deſtination dans le ſort des malheureux, & les infortunes des autres ſont un miroir dans lequel nous contemplons avec amertume les misères attachées à notre condition.

TRISTESSE, ſe prend auſſi pour mélancolie de tempérament. *Il eſt né avec un fonds de triſteſſe. La triſteſſe eſt continuellement répandue ſur ſon viſage.*

Voyez CHAGRIN, pour les différences relatives qui en diſtinguent *triſteſſe*, &c.

TRITE; ſubſtantif féminin & terme de Muſique ancienne. C'étoit en comptant de l'aigu au grave, comme faiſoient les anciens, la troiſième corde du tétracorde, c'eſt-à-dire, la ſeconde en comptant du grave à l'aigu. Comme il y avoit cinq tétracordes, il auroit dû y avoir autant de trites; mais ce nom n'étoit en uſage que dans les trois tétracordes aigus.

TRITÉE; nom d'une ancienne ville du Péloponnèſe dans l'Achaïe propre, ſelon Strabon; Hérodote, Plutarque, Polybe, Thucydide &

Digitized by Google

Etienne le géographe font mention de cette ville. Pauſanias qui écrit *Tritia*, dit qu'elle étoit en terre ferme, à ſix vingt ſtades de *Phera*, & qu'elle étoit de la dépendance de *Patra*, parcequ'Auguſte l'avoit ainſi voulu.

Avant d'entrer dans la ville, ajoute-t-il, on voit un magnifique tombeau de marbre blanc, plus précieux encore par les peintures de Nicias, que par les ouvrages de ſculpture dont il eſt orné. Une jeune perſonne d'une grande beauté eſt repréſentée aſſiſe dans une chaiſe d'ivoire: à côté d'elle eſt une de ſes femmes qui lui tient une eſpéce de paraſol ſur la tête: de l'autre côté, eſt un jeune garçon qui n'a point encore de barbe; il eſt vêtu d'une tunique & d'un manteau de pourpre par-deſſus; près de lui eſt un eſclave qui d'une main tient des javelots, & de l'autre des chiens de chaſſe qu'il mène en laiſſe.

Les Auteurs ne s'accordent pas ſur la fondation de cette ville. Les uns lui donnent pour fondateur Celbidas, originaire de Cumes, d'autres diſent que Tritia, fille du fleuve Triton, après avoir été Prêtreſſe de Minerve, fut aimée du Dieu Mars, & que de ce commerce naquit Menalippus qui bâtit une ville, & du nom de ſa mère l'appela *Tritia*.

On voyoit dans cette ville un temple que les gens du pays nommoient *le temple des grands Dieux*. Leurs ſtatues n'étoient que de terre: on célébroit leur fête tous les ans avec les mêmes cérémonies que les Grecs avoient coutume de pratiquer à la fête de Bacchus.

Minerve avoit auſſi ſon temple à Tritia, avec une ſtatue de marbre, & qui étoit d'un goût moderne du temps de Pauſanias; les habitans prétendoient qu'anciennement il y en avoit une autre qui avoit été portée à Rome. Ces peuples obſervoient religieuſement de ſacrifier tous les ans au Dieu Mars & à Tritia.

On ne connoît, dit Pauſanias, dans toute la Grèce d'autre ville du nom du *Tritée*, que celle qui eſt en Achaïe. Il peut ſe faire néanmoins, ajoute-t-il, que du temps d'Hégéſarque, *Tritée* fût une ville d'Arcadie, & qu'elle en ait été démembrée, comme quelques autres qui ſont ſoumiſes au gouvernement d'Argos. Pauſanias fait cette remarque, parcequ'dans une ancienne inſcription, les habitans de *Tritée* étoient qualifiés *Arcadiens*; ce qui pouvoit être vrai dans le temps que cette inſcription avoit été faite.

TRITHÉISME, ſubſtantif maſculin. Héréſie des Trithéiſtes.

TRITHÉISTES, (les) héretiques qui croient qu'il y a non-ſeulement trois perſonnes en Dieu, mais auſſi trois eſſences, trois ſubſtances ou hypoſtaſes & trois Dieux.

Il s'eſt trouvé beaucoup de gens, qui dans la crainte de donner dans le trithéiſme, ſont tombés dans le ſabellianiſme; d'autres qui pour éviter le ſabellianiſme ſont devenus Trithéiſtes; tant il eſt difficile de garder un juſte milieu dans une matière ſi délicate.

Ainſi dans la fameuſe diſpute entre le Docteur Souk & le Docteur Sherlok, on juge que le premier eſt tombé dans le ſabellianiſme, en ſoutenant trop à la rigueur l'unité de Dieu, & l'autre dans le trithéiſme, en ſoutenant

Digitized by Google

la Trinité d'une manière trop absolue.

Jean le Grammairien, surnommé *Philoponos*, ou *amateur du travail*, passe pour être l'auteur de la secte des Trithéistes. Il paroît du moins qu'il étoit très-zélé défenseur de ce système. Il vivoit sous l'empire de Phocas. Leonce & George de Pisidie combattirent ses écrits.

TRITHÈME, (Jean) né dans un village de ce nom près de Trèves, & mort en 1518, fut Abbé dans l'Ordre de St. Benoît. Il avoit une vaste érudition; il possédoit les langues grecque & latine. Il a composé un très grand nombre d'ouvrages d'histoire, de morale, de philosophie. La plus considérable de ses productions historiques est son *Catalogue des Ecrivains ecclésiastiques*: imprimé en différentes villes. Il contient la vie & la liste des œuvres de soixante-dix Auteurs que Trithème ne juge pas toujours avec goût. *Son histoire des premiers Rois de France* est pleine de fables. Les quatre livres des *Hommes illustres de l'Ordre de S. Benoît*, sont aussi parmi les ouvrages historiques de cet Auteur. Parmi ceux de morale, on trouve un *Commentaire sur la règle de S. Benoît*, des gémissemens sur la décadence de cet Ordre, & des traités sur les différens devoirs de la vie religieuse. On a aussi de lui les *Annales hirsaugienses*, 2 vol. *in-fol.* ouvrage qui renferme dans un assez grand détail plusieurs faits importans de l'histoire de France & de celle d'Allemagne.

TRITON; substantif masculin & terme de Musique. Intervalle dissonnant composé de trois tons, deux majeurs & un mineur, & qu'on peut appeler *quarte superflue*. Cet intervalle est égal sur le clavier à celui de la fausse quinte: cependant les rapports numériques n'en sont pas égaux, celui du triton n'étant que de 32 à 45; ce qui vient de ce qu'aux intervalles égaux de part & d'autre, le triton n'a plus qu'un ton majeur, au lieu de deux semitons majeurs qu'a la fausse quinte.

Mais la plus considérable dissonnance de la fausse quinte & du triton, est que celle-ci est une dissonnance majeure que les parties sauvent en s'éloignant, & l'autre une dissonnance mineure que les parties sauvent en s'approchant.

L'accord du triton n'est qu'un renversement de l'accord sensible dont la dissonnance est portée à la basse. D'où il suit que cet accord ne doit se placer que sur la quatrième note du ton, qu'il doit s'accompagner de seconde & de sixte, & se sauver de la sixte.

TRITON; substantif masculin & terme de Mythologie. On a ainsi appelé des Dieux marins fils de Neptune & d'Amphitrite, qui étoient de figure humaine depuis la tête jusqu'à la ceinture, & dont une queue de poisson terminoit le corps. On les représentoit ordinairement avec des cheveux de couleur verte, le corps en partie couvert d'écailles, une bouche large, des dents longues, des yeux bleus & des nâgeoires au-dessous de l'oreille, sur la poitrine & sous le ventre.

Le chef des Tritons se promenoit sur un char attelé de chevaux de couleur bleue, c'est-à-dire, de couleur d'eau de la mer. Il marchoit ordinairement devant Neptune, & souvent avec une espèce de trompette faite d'une conque marine, pour annoncer la présence du Dieu des eaux.

Digitized by Google

Les poëtes donnent communément aux Tritons la charge de calmer les flots & de faire ceſſer les tempêtes.

TRITURABLE; adjectif des deux genres. *Triturabilis.* Qui peut être trituré *Subſtance triturable.*

TRITURATION; ſubſtantif féminin & terme didactique. *Trituratio.* Broyement, réduction d'un corps ſolide en parties très-menues, & même en poudre. *Le Docteur Langelotte a écrit un Traité fort curieux ſur les grands effets de la trituration dans la chimie. La trituration des bois, des écorces, des minéraux & des autres corps durs & ſecs ſe fait dans des mortiers de fer.*

TRITURATION, ſe dit auſſi en parlant de la digeſtion.

Quelques médecins prétendent que la digeſtion ſe fait par la trituration, & non par la fermentation; c'eſt à-dire, que l'eſtomac ne fait autre choſe que de broyer & atténuer les alimens pour les rendre propres à la nutrition.

Cette doctrine qui fit beaucoup de bruit il y a quelques années n'eſt pas nouvelle. Elle fut inventée du temps d'Hipocrate, c'eſt-à-dire, dans un temps où l'anatomie étoit encore peu connue, & c'eſt ce qui lui donna du cours. Certains médecins de ce temps-là croyoient que l'eſtomac n'étoit ſimplement que le réſervoir des alimens ſolides ou ſecs; que ces alimens après avoir été délayés & broyés plus parfaitement dans l'eſtomac, & par ce ſeul moyen, étoient convertis en chyle; mais que la boiſſon ne pouvant pas être broyée à cauſe de la liquidité, alloit dans les poumons, & non dans l'eſtomac, où à raiſon de ſa quantité, elle auroit plutôt nui à la digeſtion qu'elle n'y auroit aidé.

Hippocrate, comme nous voyons dans ſon quatrième livre des maladies, s'éleva fortement contre une opinion ſi viſiblement contraire à la raiſon & à l'expérience; & il nous apprend que s'il ſe donna cette peine, c'eſt parce qu'une telle erreur avoit déjà beaucoup de partiſans. Elle ne put pas tenir longtemps contre les raiſons d'Hippocrate, & ſa chute fut ſuivie de la ruine entière du ſyſtême de la trituration dont elle étoit le fondement.

Mais Eraſiſtrate le releva, & cette doctrine après avoir été ſoutenue durant quelque temps, retomba dans l'oubli, d'où quelques auteurs modernes ont tâché inutilement de la retirer.

TRITURÉ, ÉE; participe paſſif. *Voy.* TRITURER.

TRITURER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Triturare.* Terme de Chimie & de Médecine. Broyer, réduire en parties très menues & même en poudre. *Triturer de l'or avec du mercure dans un mortier de verre.*

TRIVENTO; petite ville épiſcopale d'Italie, au royaume de Naples, à quatre lieues, nord-eſt, de Moliſe.

TRIVIAIRE; adjectif. Il ſe dit d'un carrefour où aboutiſſent trois rues.

TRIVIAL, ALE; adjectif. Il ne ſe dit guère que des penſées & des expreſſions, & il ſignifie qui eſt extrêmement commun, uſé, rebattu. *Il n'y a rien de plus trivial que cette penſée. Une expreſſion triviale.*

On ne vit plus en vers que points triviales,
Le Parnaſſe parla le langage des halles.

Digitized by Google

Voyez ORDINAIRE, pour les différences relatives qui en distinguent *Trivial*, &c.

TRIVIALEMENT; adverbe. D'une manière triviale. *Ecrire trivialement.*

TRIVIALITÉ; substantif féminin. Caractère, qualité de ce qui est trivial. *On a remarqué la trivialité de cette expression.*

Il se dit aussi des choses triviales. *Il y a bien des trivialités dans cette pièce.*

Tout est bref au singulier; mais la dernière syllabe est longue au pluriel.

TRIUMFETTA; substantif féminin. Genre de plante dont Miller compte deux espèces; la première appelée *triumfetta fructu echinato racemoso*, & la seconde, *triumfetta fructu echinato racemoso, minor.*

La première de ces plantes est fort commune à la Jamaïque, & dans plusieurs autres contrées de l'Amérique. La seconde est rare, & ne se trouve qu'en quelques endroits. Les fleurs de ces plantes sont petites, jaunes, assez semblables à celles de l'aigremoine, & c'est par cette raison qu'on les a mises dans la même classe: ces fleurs croissent en branches aux extrémités des rejetons; elles ne sont pas fort belles, aussi ne les cultive-t-on que dans les jardins où l'on se propose de répandre de la variété.

La première s'élève à six ou sept pieds de haut; sa tige est ligneuse; elle se divise vers le haut en plusieurs branches, dont chacune produit un épi ou un bouquet de fleurs. Ses feuilles sont assez larges, & ressemblent à celles de la *malvinda major.* La seconde espèce s'élève rarement à plus de trois pieds; ses feuilles sont plus petites que celles de la première. Sa tige est ligneuse, mais non branchue, & la plante est à tous égards plus petite que la précédente.

Dans le système de Linnæus, le genre de plante appelé *triumfetta*, n'a point de calice, à moins qu'on ne donne ce nom à la fleur même; elle est composée de quatre pétales droits, concaves, obtus à leur extrémités, & recourbés en arrière; comme ils tombent d'abord après qu'ils sont ouverts, il paroît de-là que ce sont plutôt les pétales de la fleur que les feuilles du calice; les étamines sont seize filets droits, égalant la fleur en hauteur, & finissant en pointe aiguë; les bossettes sont simples; le germe du pistil est arrondi; le stile est simple & de la longueur des étamines; le stigma est fendu en deux; le fruit est une capsule ronde, armée de toutes parts d'épines crochues; elle contient quatre loges, dans chacune desquelles sont deux semences convexes d'un côté & anguleuses de l'autre. Il est très-rare cependant qu'il y ait deux graines d'une même loge venant à maturité.

TRIUMVIR; substantif masculin. *Triumvir.* Titre par lequel on désignoit originairement à Rome tout Magistrat ou Officier public, chargé conjointement avec deux collégues d'une partie de l'administration. Tels furent les Triumvirs nommés pour la fabrication des monnoies, pour le partage des terres, pour avoir soin de la réparation des temples, pour faire la revue des troupes, &c.

Dans la suite Jules César & les deux collégues qu'il s'étoit associés contre les lois furent appelés *Triumvirs.* Octave, Antoine & Lepide prirent le même nom. Et c'est sur-

Digitized by Google

tout dans ce ſens que le nom *Triumvir* eſt connu maintenant & employé par les Ecrivains. *Voyez* TRIUMVIRAT.

TRIUMVIRAL, ALE; adjectif & terme d'Antiquité. Qui appartient aux Triumvirs. *Le deſpotiſme triumviral fut ſignalé par la mort d'une multitude de citoyens. La puiſſance triumvirale porta un coup mortel à la liberté des Romains.*

TRIUMVIRAT; ſubſtantif maſculin. *Triumviratus.* On déſigne par ce mot dans l'hiſtoire romaine, l'aſſociation illégitime de trois citoyens puiſſans qui s'uniſſent pour envahir toute l'autorité.

Ce qui concerne le *triumvirat* étant une des parties les plus intéreſſantes de l'hiſtoire romaine, on va traiter cet objet avec quelque étendue.

Etat de Rome ſur la fin de la République. Rome montée au faîte de la grandeur, ſe perdit par la corruption, par le luxe, par des profuſions qui n'avoient point de bornes. Avec des deſirs immodérés, on fut prêt à tous les attentats; &, comme dit Salluſte, on vit une génération de gens qui ne pouvoient avoir de patrimoine, ni ſouffrir que d'autres en euſſent. Sylla, dans la fureur de ſes entrepriſes, avoit fait des choſes qui mirent Rome dans l'impoſſibilité de conſerver ſa liberté. Il ruina dans ſon expédition d'Aſie toute la diſcipline militaire: il accoutuma ſon armée aux rapines, & lui donna des beſoins qu'elle n'avoit jamais eus; il corrompit enfin des ſoldats qui devoient dans la ſuite corrompre les capitaines.

Il entra à main armée dans Rome, & enſeigna aux Généraux Romains à violer l'aſile de la liberté. Il donna les terres des citoyens aux ſoldats, & il les rendit avides pour jamais; car dès ce moment il n'y eut plus un homme de guerre qui n'attendît une occaſion qui pût mettre les biens de ſes concitoyens entre ſes mains.

Dans cette poſition la République devoit néceſſairement périr; il n'étoit plus queſtion que de ſavoir comment & par qui elle ſeroit abattue. Trois hommes également ambitieux effaçoient alors les autres citoyens de Rome, par leur naiſſance, par leur crédit, par leurs exploits & par leurs richeſſes, Cnéius Pompéius, Caïus-Julius Céſar, & Marcus-Licinius Craſſus.

Caractere de Craſſus. Ce dernier de la maiſon Licinia, & célébre par ſa mort chez les Parthes, étoit fils de Craſſus le Cenſeur. Ne pouvant vivre en ſûreté à Rome, parcequ'il avoit été proſcrit par Cinna & Marius, il ſe ſauva en Eſpagne où Vibius, un de ſes amis, le tint caché pendant huit mois dans une caverne. De là il ſe rendit en Afrique auprès de Sylla qui lui donna d'abord la commiſſion d'aller dans le pays des Marſes pour y faire de nouvelles levées; mais comme il falloit paſſer dans différens quartiers de l'armée ennemie, Craſſus avoit beſoin d'une eſcorte, il la demanda à Sylla. Ce Général qui vouloit accoutumer ſes Officiers à des entrepriſes hardies, lui répondit fièrement: » je te donne pour gardes » ton pere, ton frere, tes parens & » tes amis qui ont été maſſacrés par » nos tyrans, & dont je veux ven» ger la mort. Craſſus touché de ce diſcours & plein du déſir de ſe diſtinguer, partit ſans réplique, paſſa au travers de différens corps de l'armée ennemie, leva un grand nombre

Digitized by Google

de troupes par ſon crédit, vint rejoindre Sylla & partagea depuis avec lui tous les périls & toute la gloire de cette guerre.

Dans le même temps le jeune Pompée n'ayant pas encore vingt-trois ans, tailla en piece la cavalerie Gauloiſe, aux ordres de Brutus, joignit Sylla avec trois légions, & ſe lia d'amitié & d'intérêts avec Craſſus.

Sylla devenu Dictateur perpétuel, ou pour mieux dire, le maître abſolu de Rome, diſpoſa ſouverainement des biens de ſes concitoyens, qu'il regardoit comme faiſant partie de ſes conquêtes, & Craſſus dans cette confiſcation eut le choix de tout ce qui pouvoit flatter ſon avarice : Sylla auſſi libéral envers ſes amis, que dur & inexorable envers ſes ennemis, ſe faiſoit un plaiſir de répandre à pleines mains les tréſors de la République ſur ceux qui s'étoient attachés à ſa fortune. Voilà la principale ſource des richeſſes de Craſſus.

Elles n'amolirent point ſa valeur. Il y avoit déjà trois ans que la guerre civile duroit en Italie avec autant de honte que de déſavantage pour la République, lorſque le Sénat lui en donna la conduite. La fortune changea dans cet habile Général ; il rétablit la diſcipline militaire, défit les troupes de Spartacus & remporta une victoire complette.

De retour à Rome, l'an 683, ſa faction ſe réunit à celle de Pompée ; & comme il avoit paſſé par la charge de Préteur, il fut élu Conſul. On déféra la même dignité à Pompée, quoiqu'il ne fût que ſimple Chevalier, qu'il n'eût pas été ſeulement Queſteur, & qu'à peine il eût trente-quatre ans ; mais ſa haute réputation & l'éclat de ſes victoires couvrirent ces irrégularités ; on ne crut pas qu'un citoyen qui avoit été honoré du triomphe avant l'âge de vingt-quatre ans & avant d'avoir entrée au Sénat, dût être aſſujetti aux règles ordinaires.

Il ſembloit que Pompée & Craſſus euſſent renoncé au triomphe, étant entrés dans Rome pour demander le conſulat ; mais après leur élection, on fut ſurpris qu'ils prétendiſſent encore au triomphe, comme s'ils étoient reſtés chacun à la tête de leurs armées. Ces deux hommes également ambitieux & puiſſans vouloient retenir leurs troupes, moins pour la cérémonie du triomphe, que pour conſerver plus de force & d'autorité l'un contre l'autre. Craſſus, pour gagner l'affection du peuple, fit dreſſer mille tables où il traita toute la ville, & fit diſtribuer en même temps aux familles du petit peuple du blé pour les nourrir pendant trois mois. On ne ſera pas ſurpris de cette libéralité, ſi l'on conſidere que Craſſus regorgeoit de richeſſes, & poſſédoit la valeur de plus de ſept mille talens de biens, c'eſt-à-dire, plus de trente millions de notre monoie ; & c'étoit par ces ſortes de dépenſes publiques que les Grands de Rome achetoient les ſuffrages de la multitude.

Pompée, de ſon côté, pour renchérir ſur les bienfaits de Craſſus, & pour mettre dans ſes intérêts les Tribuns du peuple, fit recevoir des lois qui rendoient à ces Magiſtrats toute l'autorité dont ils avoient été privés par celles de Sylla.

Enfin ces deux hommes ambitieux ſe réunirent, s'embraſſèrent, & après avoir triomphé l'un & l'autre, ils licencièrent de concert leurs armées.

Caractere de Pompée : Mais Pompée

Digitized by Google

pée attira sur lui, pour ainsi dire, les yeux de toute la terre. C'étoit, au rapport de Cicéron, un personnage né pour toutes les grandes choses, & qui pouvoit atteindre à la suprême éloquence, s'il n'eût mieux aimé cultiver les vertus militaires, & si son ambition ne l'eût porté à des honneurs plus brillans. Il fut Général avant d'être soldat, & sa vie n'offrit qu'une suite continuelle de victoires : il fit la guerre dans les trois parties du monde & il en revint toujours victorieux. Il vainquit dans l'Italie Catilina & Carbon du parti de Marius, Domitius dans l'Afrique, Sertorius, ou pour mieux dire, Perpenna dans l'Espagne ; les Pirates de Cilicie sur la Méditerranée, & depuis la défaite de Catilina il revint à Rome vainqueur de Mitridate & de Tigrane. Par tant de victoires & de conquêtes il acquit un plus grand nom que les Romains ne souhaitoient & qu'il n'avoit osé lui même espérer.

Dans ce haut degré de gloire où la fortune le conduisit comme par la main, il crut qu'il étoit de sa dignité de se familiariser moins avec ses concitoyens ; il paroissoit rarement en public, & s'il sortoit de sa maison, on le voyoit toujours accompagné d'une foule de ses créatures dont le cortége nombreux représentoit mieux la cour d'un grand Prince que la suite d'un citoyen de la République. Ce n'est pas qu'il abusât de son pouvoir ; mais dans une ville libre on voyoit avec peine qu'il affectât des manieres de Souverain.

Accoutumé dès sa jeunesse au commandement des armées, il ne pouvoit se réduire à la simplicité d'une vie privée. Ses mœurs à la vérité étoient pures & sans tache : on le louoit même avec justice de sa tempérance ; personne ne le soupçonna jamais d'avarice, & il rechercheit moins dans les dignités qu'il briguoit, la puissance qui en est inséparable, que les honneurs & l'éclat dont elles étoient environnées.

Deux fois Pompée retournant à Rome, maître d'opprimer la République, eut la modération de congédier les armées avant d'y entrer, pour s'assurer les éloges du Sénat & du peuple ; son ambition étoit plus lente & plus douce que celle de César : il aspiroit à la dictature par les suffrages de la République ; il ne pouvoit consentir à usurper la puissance ; mais il auroit desiré qu'on la lui remît entre les mains. Il vouloit des honneurs qui le distinguassent de tous les Capitaines de son temps.

Modéré en tout le reste, il ne pouvoit souffrir sur sa gloire aucune comparaison. Toute égalité le blessoit, & il eût voulu ce semble être le seul Général de la République, quand il devoit se contenter d'être le premier. Cette jalousie du commandement lui attira un grand nombre d'ennemis, dont César dans la suite fut le plus dangereux & le plus redoutable ; l'un ne vouloit point d'égal comme nous venons de dire, l'autre ne pouvoit souffrir de supérieur. Cette concurrence ambitieuse dans les deux premiers hommes de l'univers causa les révolutions dont nous allons indiquer l'origine & le succès à la suite du portrait de César.

Caractère de César. Il étoit né de l'illustre famille des Jules, qui, comme toutes les grandes maisons, avoit sa chimere, en se vantant de tirer son origine d'Anchise &, de Vénus. C'étoit l'homme de son

Digitized by Google

temps le mieux fait, adroit à toute ſorte d'exercices, infatigable au travail, plein de valeur, & d'un courage élevé; vaſte dans ſes deſſeins, magnifique dans ſa dépenſe & libéral juſqu'à la profuſion : la nature, qui ſembloit l'avoir fait naître pour commander au reſte des hommes, lui avoit donné un air d'empire & de la dignité dans ſes manières; mais cet air de grandeur étoit tempéré par la douceur & la facilité de ſes mœurs. Son éloquence inſinuante & invincible étoit encore plus attachée aux charmes de ſa perſonne qu'à la force de ſes raiſons. Ceux qui étoient aſſez durs pour réſiſter à l'impreſſion que faiſoient tant d'aimables qualités, n'échappoient point à ſes bienfaits : & il commença par gagner les cœurs, comme le fondement le plus ſolide de la domination à laquelle il aſpiroit.

Né ſimple citoyen d'une république, il forma, dans une condition privée, le projet d'aſſujettir ſa patrie. La grandeur & les périls d'une pareille entrepriſe ne l'épouvantèrent point. Il ne trouva rien au-deſſus de ſon ambition que l'étendue immenſe de ſes vues. Les exemples récens de Marius & de Sylla lui firent comprendre qu'il n'étoit pas impoſſible de s'élever à la ſouveraine puiſſance : mais ſage juſque dans ſes deſirs immodérés, il diſtribua en différens tems l'exécution de ſes deſſeins. Doué d'un eſprit toujours juſte, malgré ſon étendue, il n'alla que par degrés au projet de la domination; & quelqu'éclatantes qu'ayent été depuis ſes victoires, elles ne doivent paſſer pour de grandes actions que parcequ'elles furent toujours la ſuite & l'effet de ſes grands deſſeins.

A peine Sylla fut-il mort, que César ſe jeta dans les affaires : il y porta toute ſon ambition. Sa naiſſance, une des plus illuſtres de la République, devoit l'attacher au parti du Sénat & de la nobleſſe; mais neveu de Marius & gendre de Cinna, il ſe déclara pour leur faction, quoiqu'elle eût été comme diſſipée depuis la dictature de Sylla. Il entreprit de relever ce parti qui étoit celui du peuple & il ſe flatta d'en venir bientôt le chef, au lieu qu'il lui auroit fallu plier ſous l'autorité de Pompée qui étoit à la tête du Sénat. Sylla avoit fait abattre pendant ſa dictature les trophées de Marius. Céſar n'étoit encore qu'édile, qu'il fit faire par d'excellens artiſtes la ſtatue de Marius couronnée par les mains de la victoire. Il y ajouta des inſcriptions à ſon honneur qui faiſoient mention de la défaite des Cimbres, & il fit placer de nuit ces nouveaux trophées dans le Capitole. Tout le peuple accourut en foule le matin pour voir ce nouveau ſpectacle. Les partiſans de Sylla ſe récrièrent contre une entrepriſe ſi hardie; on ne douta point que Céſar n'en fût l'Auteur. Ses ennemis publioient qu'il aſpiroit à la tyrannie, & qu'on devoit punir un homme qui oſoit de ſon autorité privée, relever des trophées qu'un ſouverain Magiſtrat avoit fait abattre. Mais le peuple, dont Marius s'étoit déclaré le protecteur, donnoit de grandes louanges à Céſar, & diſoit qu'il étoit le ſeul qui, par ſon courage, méritât de ſuccéder aux dignités de Marius. Auſſi les principaux de chaque tribu ne furent pas long-tems ſans lui donner des preuves de leur dévouement à ſes intérêts.

Après la mort du grand Pontife Métellus, il obtint cet emploi,

Digitized by Google

passa avec facilité à la Préture & en sortant de cette charge, le peuple lui déféra le gouvernement de l'Espagne.

César, en possession de ce gouvernement, porta la guerre dans la Galice & dans la Lusitanie, qu'il soumit à l'Empire romain; mais dans cette conquête il ne négligea pas ses intérêts particuliers. Il s'empara, par des contributions violentes, de tout l'or & l'argent de ces provinces & il revint à Rome chargé de richesses, dont il se servit pour se faire de nouvelles créatures, par des libéralités continuelles; sa maison leur étoit ouverte en tout tems; rien ne leur étoit caché que son cœur, toujours impénétrable même à ses plus chers amis.

On ne doutoit point qu'il ne se fût mis à la tête de la conjuration de Catilina si elle eût réussi; & ce fameux rebelle, qui croyoit ne travailler que pour sa propre grandeur, se fût vu enlever le fruit de son crime par un homme plus autorisé que lui dans son propre parti, & qui avoit eu l'adresse de ne lui laisser que le péril de l'exécution. Cependant le mauvais succès de cette entreprise & le souvenir de la mort des Gracques, assassinés aux yeux de la multitude qui les adoroit, lui firent comprendre que la faveur seule du peuple ne suffisoit pas pour le succès de ses affaires; & il jugea bien qu'il ne s'élèveroit jamais jusqu'à la souveraine puissance sans le commandement des armées, & sans avoir un parti dans le Sénat.

Formation du premier Triumvirat. Le Sénat, ce corps si auguste, étoit alors partagé entre Pompée & Crassus, ennemis & rivaux dans le gouvernement; l'un le plus puissant & l'autre le plus riche de Rome. La République tiroit au moins cet avantage de leur division, qu'en partageant le Sénat, elle tenoit leur puissance en équilibre, & maintenoit la liberté. César résolut de s'unir tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, & d'emprunter pour ainsi dire leur crédit de temps en temps, dans la vue de s'en servir pour parvenir plus aisément au Consulat & au commandement des armées. Mais comme il ne pouvoit en même temps ménager l'amitié de deux ennemis déclarés, il ne songea d'abord qu'à les reconcilier. Il y réussit, & lui seul tira toute l'utilité d'une reconciliation si pernicieuse à la liberté publique. Il fut persuader à Pompée & à Crassus de lui confier comme en dépôt, le Consulat, qu'ils n'auroient pas vu sans jalousie, passer entre les mains des partisans l'un de l'autre. Il fut élu Consul avec Calphurnius Bibulus, par le concours des deux factions. Il en gagna secrettement les principaux, dont il forma un troisième parti, qui opprima dans la suite ceux mêmes qui avoient le plus contribué à son élévation.

Rome se vit alors en proie à l'ambition de trois hommes, qui par le crédit de leurs factions réunies, disposèrent souverainement des dignités & des emplois de la République. Crassus toujours avare, & trop riche pour un particulier, songeoit moins à grossir son parti, qu'à amasser de nouvelles richesses. Pompée content des marques extérieures de respect & de vénération que lui attiroit l'éclat de ses victoires, jouissoit dans une oisiveté dangereuse de son crédit & de sa réputation. Mais César plus habile & plus caché que tous les deux,

Digitized by Google

jetoit ſourdement les fondemens de ſa propre grandeur, ſur le trop de ſécurité de l'un & de l'autre. Il n'oublioit rien pour entretenir leur confiance, pendant qu'à force de préſens il tâchoit de gagner les Sénateurs qui leur étoient le plus dévoués. Les amis de Pompée & de Craſſus devinrent ſans s'en appercevoir les créatures de Céſar; pour être averti de ce qui ſe paſſoit dans leurs maiſons, il ſéduiſit juſqu'à leurs affranchis, qui ne purent réſiſter à ſes libéralités. Il employa contre Pompée en particulier les forces qu'il lui avoit données & ſes artifices mêmes; il troubla la ville par ſes émiſſaires, & ſe rendit maître des élections; Conſuls, Préteurs, Tribuns furent achetés au prix qu'ils mirent eux-mêmes.

Étant Conſul il fit partager les terres de la Campanie entre vingt mille familles romaines. Ce furent dans la ſuite autant de cliens que leur intérêt engagea à maintenir tout ce qui s'étoit fait pendant ſon conſulat. Pour prévenir ce que ſes ſucceſſeurs dans cette dignité pourroient entreprendre contre la diſpoſition de cette loi, il en fit paſſer une ſeconde qui obligeoit le Sénat entier & tous ceux qui parviendroient à quelque magiſtrature, de faire ſerment de ne jamais rien propoſer au préjudice de ce qui avoit été arrêté dans les aſſemblées du peuple pendant ſon conſulat. Ce fut par cette habile précaution qu'il ſut rendre les fondemens de ſa fortune ſi sûrs & ſi durables, que dix années d'abſence, les tentatives des bons citoyens, & tous les mauvais offices de ſes envieux & de ſes ennemis ne les purent jamais ébranler.

Mais comme il craignoit toujours que Pompée ne lui échappât, & qu'il ne fût regagné par le parti des républicains zélés, il lui donna ſa fille Julie en mariage, comme un nouveau gage de leur union. Pompée donna la ſienne à Servilius, & Céſar épouſa Calpurnie, fille de Piſon, qu'il fit déſigner Conſul pour l'année ſuivante. Il prit en même temps le gouvernement des Gaules avec celui de l'Illyrie pour cinq ans. On décerna depuis celui de la Syrie à Craſſus qui le demandoit dans l'eſpérance d'y acquérir de nouvelles richeſſes, en quoi il réuſſit, car il doubla les trente millions qu'il poſſédoit. Pompée obtint l'une & l'autre Eſpagne, qu'il gouverna toujours par ſes Lieutenans pour ne pas quitter les délices de Rome.

Ils firent comprendre ces différentes diſpoſitions dans le même décret qui autoriſoit le partage des terres, afin d'en intéreſſer les propriétaires à la conſervation de leur propre autorité. Ces trois hommes partagèrent ainſi le monde entier. Voilà la ligue qu'on nomma le *premier triumvirat*, dont l'union, quoique momentanée, perdit la République. Rome ſe trouvoit en ce malheureux état, qu'elle étoit moins accablée par les guerres civiles que par la paix, qui réuniſſant les vues & les intérêts des principaux, ne faiſoit plus qu'une tyrannie.

L'uſage donnoit un gouvernement aux Conſuls à l'iſſue du conſulat, & Céſar de concert avec Pompée & Craſſus, s'étoit fait déférer celui de la Gaule Ciſalpine, qui n'étoit pas éloigné de Rome. Vatinius Tribun du peuple & créature de Céſar, y fit ajouter celui de l'Illyrie, avec la Gaule Tranſalpine, c'eſt-à-dire, la Provence,

Digitized by Google

une partie du Dauphiné & du Languedoc que Céſar ſouhaitoit avec paſſion pour pouvoir porter ſes armes plus loin, & que le Sénat même lui accorda, parcequ'il ne ſe ſentoit pas aſſez puiſſant pour le lui refuſer.

Il avoit choiſi le gouvernement de ces provinces comme un champ de bataille propre à lui faire un grand nom. Il enviſagea la conquête entière des Gaules comme un objet digne de ſon courage & de ſa valeur, & il ſe flatta en même temps d'y amaſſer de grandes richeſſes, encore plus néceſſaires pour ſoutenir ſon crédit à Rome, que pour fournir aux frais de la guerre. Il partit pour la conquête des Gaules à la tête de quatre légions, & Pompée lui en prêta depuis une autre qu'il détacha de l'armée qui étoit ſous ſes ordres en qualité de Gouverneur de l'Eſpagne de la Libye.

Les guerres de Céſar, ſes combats, ſes victoires ne ſont ignorés de perſonne. On ſait qu'en moins de dix ans, il triompha des Helvétiens, & les força de ſe renfermer dans leurs montagnes, qu'il vainquit Arioviſte, Roi des Germains, auquel il fit la guerre, quoique ce Prince eût été reçu au nombre des Alliés de l'État; qu'il ſoumit depuis les Belges à ſes lois; qu'il conquit toutes les Gaules, & que les Romains ſous ſa conduite paſſèrent la mer, & arborèrent pour la première fois les aigles dans la grande Bretagne.

On prétend qu'il emporta de force, ou qu'il réduiſit par la terreur de ſes armes, huit cens villes; qu'il ſubjugua trois cens peuples ou nations; qu'il défit en différens combats trois millions d'hommes, dont il y en eut un million qui furent tués dans les batailles, & un autre million faits priſonniers; détail qui paroîtroit exagéré, s'il n'étoit rapporté ſur la foi de Plutarque & des autres Hiſtoriens Romains.

Ambition & conduite de Céſar. Il eſt certain que la République n'avoit point encore eu un plus grand Capitaine, ſi l'on examine ſa conduite dans le commandement des armées, ſa rare valeur dans les combats, & ſa modération dans la victoire. Mais ces qualités étoient obſcurcies par une ambition démeſurée, & par une avidité inſatiable d'amaſſer de l'argent, qu'il regardoit comme l'inſtrument le plus ſûr pour faire réuſſir ſes grands deſſeins. Depuis qu'il fut arrivé dans les Gaules, tout fut vénal dans ſon camp; charges, gouvernemens, guerres, alliances, il trafiquoit de tout. Il pilla les Temples des Dieux, & les terres des Alliés. Tout ce qui ſervoit à augmenter ſa puiſſance lui paroiſſoit juſte & honnête; & Cicéron rapporte qu'il avoit ſouvent dans la bouche ces mots d'Euripide. » S'il faut violer » le droit, il ne le faut violer » que pour régner; mais dans des » affaires de moindre conſéquence » on ne peut avoir trop d'égard » pour la juſtice ».

Le Sénat attentif ſur ſa conduite, vouloit lui en faire rendre compte, & il envoya des Commiſſaires juſque dans les Gaules, pour informer des plaintes des Alliés. Caton, au retour de ces Commiſſaires, propoſa de le livrer à Arioviſte, comme un déſaveu que la République faiſoit de l'injuſtice de ſes armes, & pour détourner ſur ſa tête ſeule, la vengeance céleſte de la foi violée. Mais l'éclat de ſes victoires, l'affection du peu-

Digitized by Google

ple, & l'argent qu'il ſavoit répandre dans le Sénat tournèrent inſenſiblement les plaintes en éloges.

On attribua ſes brigandages à des vues politiques ; on décerna des actions de graces aux Dieux pour ſes ſacriléges ; & de grands crimes couronnés de la réuſſite paſſèrent pour de grandes vertus.

Céſar devoit ſes ſuccès à ſa rare valeur & à la paſſion que ſes ſoldats avoient pour lui. Il en étoit adoré ; ils le ſuivoient dans les plus grands périls avec une confiance bien honorable pour un Général. Ceux qui ſous d'autres Capitaines n'auroient combattu que foiblement, montroient ſous ſes ordres un courage invincible, & devenoient par ſon exemple d'autres Céſars. Il les avoit attachés à ſa perſonne & à ſa fortune, par le ſoin infini qu'il prenoit de leur ſubſiſtance, & par des récompenſes magnifiques. Il doubla leur ſolde ; & le blé qu'on ne leur diſtribuoit que par rations réglées, leur fut donné ſans meſure. Il aſſigna aux Vétérans des terres & des poſſeſſions. Il ſembloit qu'il ne fût que le dépoſitaire des richeſſes immenſes qu'il accumuloit tous les jours, & qu'il ne les conſervoit que pour en faire le prix de la valeur & la récompenſe du mérite. Il payoit même les dettes de ſes principaux Officiers, & il laiſſoit entrevoir à ceux qui étoient engagés pour des ſommes exceſſives, qu'ils n'auroient jamais rien à craindre de la pourſuite de leurs créanciers, tant qu'ils combattroient ſous ſes enſeignes. Soldats & Officiers, chacun fondoit l'eſpérance de ſa fortune ſur la libéralité & la protection du Général. Par-là les ſoldats de la République devinrent inſenſiblement les ſoldats de Céſar.

Son attention n'étoit pas bornée à s'aſſurer ſeulement de ſon armée. Du fond des Gaules il portoit ſes vues ſur la diſpoſition des affaires, & juſque dans les comices & les aſſemblées du peuple, il ne ſe paſſoit rien ſans ſa participation. Son crédit influoit juſque dans la plupart des délibérations du Sénat. Il avoit dans l'un & l'autre corps des amis puiſſans & des créatures dévouées à ſes intérêts. Il leur fourniſſoit de l'argent en abondance, ſoit pour payer leurs dettes, ou pour s'élever aux principales Charges de la République. C'étoit de cet argent qu'il achetoit leurs ſuffrages & leur propre liberté. Émilius Paulus étant Conſul, en tira neuf cent mille écus, ſeulement pour ne s'oppoſer point à ſes deſſeins pendant ſon Conſulat. Il en donna encore davantage à Scribonius Curion, Tribun du peuple, homme factieux, habile, éloquent, qui lui avoit vendu ſa foi, & qui, pour le ſervir plus utilement, affectoit de n'agir que pour l'intérêt du peuple.

Rupture de Pompée avec Céſar. Pompée ouvrit enfin les yeux, & réſolut de ruiner la fortune de Céſar. La jalouſie du Gouvernement, & une émulation réciproque de gloire, leur firent bientôt appercevoir qu'ils étoient ennemis, quoiqu'ils conſervaſſent encore toutes les apparences de leur ancienne liaiſon. Mais Craſſus, qui par ſon crédit & ſes richeſſes immenſes, balançoit l'autorité de l'un & de l'autre, ayant été tué dans la guerre des Parthes, ils ſe virent en liberté de faire éclater leurs ſentimens. Enfin la mort de Julie, fille de Cé-

Digitized by Google

ſar, qui arriva peu de tems après, acheva de rompre ce qui reſtoit de correſpondance entre le beau-pere & le gendre.

Céſar demanda qu'on lui continuât ſon gouvernement, comme on avoit fait à Pompée, ou qu'il lui fût permis, ſans être dans Rome, de pourſuivre le Conſulat; il ajouta dans la même lettre, que ſi Pompée prétendoit retenir le commandement, il ſauroit bien ſe maintenir de ſon côté à la tête de ſon armée; & qu'en ce cas il ſeroit dans peu de jours à Rome pour y venger ſes propres injures, & celles qu'on faiſoit à la patrie. Ces dernières paroles remplies de menaces parurent au Sénat une vraie déclaration de guerre. Lucius Domitius fut nommé ſur le champ pour ſon ſucceſſeur, & on lui donna quatre mille hommes de troupes, pour aller prendre poſſeſſion de ſon gouvernement; mais Céſar dont les vues & l'activité étoient incomparables, avoit déjà prévenu ce décret, par la hardieſſe & la promptitude de ſa marche.

Céſar uſurpe la tyrannie par les armes. La même frayeur qu'Annibal porta dans Rome après la bataille de Cannes, Céſar l'y répandit lorſqu'il paſſa le Rubicon. Pompée éperdu ne vit dans les premiers momens de la guerre, de parti à prendre que celui qui reſte dans les affaires déſeſpérées; il ne ſut que céder & que fuir; il ſortit de Rome, y laiſſa le tréſor public; il ne put nulle part retarder le Vainqueur; il abandonna une partie de ſes troupes, toute l'Italie, & paſſa la mer.

Céſar entra dans Rome en maître, & s'étant emparé du tréſor public, où il trouva environ cinq millions de livres de notre monnoie, il ſe mit en état de pourſuivre Pompée & ſes partiſans; mais ce Général du Sénat qui vouloit tirer la guerre en longueur, pour avoir le temps d'amaſſer de plus grandes forces, paſſa d'Italie en Épire, & après s'être embarqué à Brindes, il aborda dans le port de Dirrachium. Céſar ne l'ayant pu joindre, ſe rendit maître de toute l'Italie en moins de ſoixante jours.

On n'entrera point ici dans le détail & le ſuccès de la guerre civile. On ſait que l'Empire ne coûta pour ainſi dire, à Céſar qu'une heure de tems; & que la bataille de Pharſale en décida. La perte de Pompée, qui périt depuis en Égypte, entraîna celle de ſon parti. L'activité de Céſar, & la rapidité de ſes conquêtes ne donnèrent point le temps de traverſer ſes projets. La guerre le porta dans des climats différens, la victoire le ſuivit preſque partout, & la gloire ne l'abandonna jamais.

On parle beaucoup de la fortune de Céſar; mais cet homme extraordinaire, avoit tant de grandes qualités, ſans aucun défaut, quoiqu'il eût bien des vices, qu'il eût été difficile que quelque armée qu'il eût commandée, il n'eût été vainqueur, & qu'en quelque République qu'il fût né, il ne l'eût gouvernée.

Tout plia ſous ſa puiſſance, & deux ans après le paſſage du Rubicon, l'an 696, on le vit rentrer dans Rome maître de l'Univers. Il pardonna à tout le monde; mais la modération que l'on montre après qu'on a tout uſurpé ne mérite pas de grandes louanges.

Le Sénat, à ſon retour, lui décerna des honneurs extraordinai-

Digitized by Google

rès & une autorité ſans bornes qui ne laiſſoit plus à la République qu'une ombre de liberté. On le nomma Conſul pour dix ans & Dictateur perpétuel. On lui donna le nom d'*Empereur*, le titre auguſte de *Père de la patrie*. On déclara ſa perſonne ſacrée & inviolable. C'étoit réunir & perpétuer en lui la puiſſance & les priviléges annuels de toutes les dignités de l'État. On ajouta à cette profuſion d'honneurs le droit d'aſſiſter à tous les jeux dans une chaire dorée, avec une couronne d'or ſur la tête; & il fut ordonné par le décret que, même après ſa mort, on placeroit toujours cette chaire & cette couronne dans tous les ſpectacles, pour immortaliſer ſa mémoire.

Mais la plupart des Sénateurs ne lui avoient décerné tous ces honneurs extraordinaires dont nous venons de parler, que pour le rendre plus odieux, & pour le pouvoir perdre plus ſûrement. Les grands ſurtout qui avoient ſuivi la fortune de Pompée, & qui ne pouvoient pardonner à Céſar la vie qu'il leur avoit donnée dans les plaines de Pharſale, ſe reprochoient ſecrettement ſes bienfaits comme le prix de la liberté publique; & ceux qu'il croyoit ſes meilleurs amis, ne recevoient ſes graces que pour approcher plus près de ſa perſonne, & pour le faire périr plus ſûrement. Il eſſaya, pour ainſi dire, le diadême, mais voyant que le peuple ceſſoit ſes acclamations, il n'oſa haſarder d'affermir la Couronne ſur ſa tête; cependant il caſſa les Tribuns du peuple, & fit encore d'autres tentatives pour le conduire à la royauté: mais on ne peut comprendre qu'il pût imaginer que les Romains, pour le ſouffrir Tyran, aimaſſent pour cela la tyrannie.

Il commit beaucoup d'autres fautes, en témoignant le peu d'égard qu'il avoit pour le Sénat, & en choquant les cérémonies & les uſages de ce corps. Il porta ſon mépris juſqu'à faire lui-même les Sénatus-Conſultes, & à les ſouſcrire du nom des premiers Sénateurs qui lui venoient dans l'eſprit. » J'apprends » quelquefois, dit Cicéron, qu'un » Sénatus-Conſulte, paſſé à mon » avis, a été porté en Syrie & en » Arménie, avant que j'aye ſu qu'il » ait été fait, & pluſieurs Princes » m'ont écrit des lettres de remer- » cimens, ſur ce que j'avois été » d'avis qu'on leur donnât le titre » de Rois, que non-ſeulement je » ne ſavois pas être Rois, mais » même qu'ils fuſſent au monde ».

En un mot il étoit d'autant plus difficile que Céſar pût défendre ſa vie, qu'il y avoit un certain droit des gens, une opinion établie dans toutes les Républiques de Grèce & d'Italie, qui faiſoit regarder comme un homme vertueux, l'aſſaſſin de celui qui avoit uſurpé la ſouveraine puiſſance. A Rome, ſurtout depuis l'expulſion des Rois, la loi étoit préciſe, les exemples reçus; la République armoit le bras de chaque citoyen, le faiſoit Magiſtrat pour le moment, & l'avouoit pour ſa défenſe. Brutus oſa bien dire à ſes amis, que quand ſon pere reviendroit ſur la terre, il le tueroit tout de même s'il aſpiroit à la tyrannie. En effet, le crime de Céſar qui vivoit dans un Gouvernement libre, n'étoit il pas hors d'état d'être puni autrement que par un aſſaſſinat? Et demander pourquoi on ne l'avoit pas pourſuivi par la force ouverte ou par des lois, n'étoit-ce

Digitized by Google

roit-ce pas demander raiſon de ſes crimes?

Il eſt vrai que les conjurés finirent preſque tous malheureuſement leur vie; il falloit bien que des gens à la tête d'un parti abattu tant de fois, dans des guerres où l'on ne ſe faiſoit aucun quartier, périſſent de mort violente. De-là cependant on tira la conſéquence d'une vengeance céleſte, qui puniſſoit les meurtriers de Céſar, & proſcrivoit leur cauſe.

Conduite du Sénat & d'Antoine après la mort de Céſar. Après la mort de ce Tyran, les Conjurés ne firent rien pour ſe ſoutenir; ils ſe retirèrent ſeulement au Capitole, ſans ſavoir encore ce qu'ils avoient à eſpérer ou à craindre de ce grand événement; mais ils virent bientôt avec amertume que la mort d'un Uſurpateur alloit cauſer de nouvelles calamités dans la République.

Le lendemain Lépidus ſe ſaiſit de la Place Romaine avec un Corps de troupes qu'il y fit avancer par ordre d'Antoine, alors premier Conſul. Les ſoldats vétérans qui craignoient qu'on ne répétât les dons immenſes qu'ils avoient reçus, entrèrent dans Rome. Le Sénat s'aſſembla, & comme il étoit queſtion de décider ſi Céſar avoit été un Tyran ou un Magiſtrat légitime, & ſi ceux qui l'avoient tué méritoient des peines ou des récompenſes; jamais cet auguſte Conſeil ne s'étoit tenu pour une matière ſi importante & ſi délicate. Après pluſieurs avis différens on prit un tempérament pour contenter les deux partis. On convint qu'on ne pourſuivroit point la mort de Céſar; mais on arrêta pour concilier les extrêmes, que toutes ſes Ordonnances ſeroient ratifiées; ce qui produiſit une fauſſe paix.

Antoine diſſimulant ſes ſentimens, ſouſcrivit au décret du Sénat. Les Provinces furent diſtribuées en même temps; Brutus eut le gouvernement de l'île de Crète; Caſſius de l'Afrique; Trébonius de l'Aſie; Cimber de la Bithinie, & on confirma à Décimus Brutus, celui de la Gaule Ciſalpine, que Céſar lui avoit donné. Antoine conſentit même à voir Brutus & Caſſius. Il ſe fit une eſpèce de réconciliation entre ces Chefs de parti: réunion apparente qui ne trompa perſonne.

Comme le Sénat avoit approuvé tous les actes de Céſar ſans reſtriction, & que l'exécution en fut donnée aux Conſuls, Antoine qui l'étoit, ſe ſaiſit du livre de raiſon de Céſar, gagna ſon Secrétaire, & y fit écrire tout ce qu'il voulut: de manière que le Dictateur régnoit plus impérieuſement que pendant ſa vie; car ce qu'il n'auroit jamais fait, Antoine le faiſoit; l'argent qu'il n'auroit jamais donné, Antoine le donnoit; & tout homme qui avoit de mauvaiſes intentions contre la République, trouvoit auſſi-tôt une récompenſe dans les prétendus livres de Céſar.

Par un nouveau malheur, Céſar avoit amaſſé pour ſon expédition des ſommes immenſes qu'il avoit miſes dans le temple d'Ops; Antoine avec ſon livre, en diſpoſa à ſa fantaiſie.

Les Conjurés avoient d'abord réſolu de jeter le corps de Céſar dans le Tibre: ils n'y auroient trouvé nul obſtacle; car dans ces momens d'étonnement qui ſuivent une action inopinée, il eſt facile de faire tout ce qu'on peut oſer. Cela ne fut

Digitized by Google

point exécuté, & voici ce qui en arriva : le Sénat ſe crut obligé de permettre les obſeques de Céſar ; & effectivement dès qu'il ne l'avoit pas déclaré tyran, il ne pouvoit lui refuſer la ſépulture. Or c'étoit une coutume des Romains, ſi vantée par Polybe, de porter dans les funérailles les images des ancêtres, & de faire enſuite l'oraiſon funèbre du défunt. Antoine qui la fit, montra au peuple la robe enſanglantée de Céſar, lui lut ſon teſtament, où il lui prodiguoit de grandes largeſſes, & l'agita au point qu'il mit le feu aux maiſons des conjurés.

S'ils furent offenſés des diſcours artificieux d'Antoine, le Sénat n'en fut guère moins piqué, & ſans ſe déclarer ouvertement, il ne laiſſa pas de favoriſer ſecrettement leurs entrepriſes, perſuadé que la conſervation du Gouvernement Républicain dépendoit des avantages de ce parti. Cependant Antoine s'acheminoit à la ſouveraine puiſſance, lorſqu'on vit arriver le jeune Octavius, petit-neveu de Céſar, qui ſe préſenta pour recueillir ſa ſucceſſion.

Arrivée du jeune Octavius à Rome. Il étoit fils d'un Sénateur appelé *Caïus Octavius* qui avoit exercé la Préture, & d'Acie, fille de Julie, ſœur de Céſar, qui avoit été mariée en premières noces à Accius Balbus, & enſuite à Marcus Philippus. Comme Octavius n'avoit pas encore dix-huit ans, Céſar l'avoit envoyé à Apollonie, ville ſur les côtes d'Épire, pour y achever ſes études & ſes exercices. Il n'y avoit pas ſix mois qu'il étoit dans cette ville, lorſqu'il apprit que ſon grand oncle avoit été aſſaſſiné dans le Sénat. Ses parens & ſes amis voulant oppoſer ſon nom à la puiſſance d'Antoine, lui mandèrent de venir à Rome pour y jouir des priviléges de ſon adoption, & la faire autoriſer par le Préteur.

Au bruit de ſa marche, les ſoldats vétérans auxquels Céſar, après la fin de ſes guerres civiles, avoit donné des terres dans l'Italie, accoururent lui offrir leurs ſervices ; on lui apportoit de l'argent de tous côtés, & quand il approcha de Rome, la plupart des Magiſtrats, les Officiers de guerre, toutes les créatures du Dictateur, & le peuple en foule ſortirent au-devant de lui.

Ce jeune Octavius prit le nom de *Céſar*, vendit ſon patrimoine, paya une partie des legs portés par le teſtament de ſon grand oncle, & jeta avec un ſilence profond, les fondemens de la perte d'Antoine. Il ſe voyoit ſoutenu du grand nom de Céſar, qui ſeul pouvoit lui donner bientôt des légions & des armées à ſes ordres ; d'un autre côté Cicéron, pour perdre Antoine ſon ennemi particulier, prit le mauvais parti de travailler à l'élévation d'Octavius, & au lieu de faire oublier au peuple Céſar, il le lui remit devant les yeux. Octavius ſe conduiſit avec Cicéron en homme habile ; il le flatta, le conſulta, le loua, & employa tous les artifices dont la vanité ne ſe défie jamais. Prenant en même temps ſon intérêt pour règle de ſa conduite, tantôt il ménagea politiquement Antoine, & tantôt le Sénat, attendant toujours à ſe déterminer d'après les conjonctures favorables.

Il eſt certain qu'Antoine ne craignoit pas moins Octavius que Brutus & Caſſius ; mais il fut obligé de diſſimuler & de garder beaucoup de meſures avec le premier, à cauſe

Digitized by Google

de l'attachement que lui portoient le peuple, les officiers & les soldats qui avoient servi dans les armées du Dictateur ; de-là toutes les réunions apparentes qu'ils eurent l'un avec l'autre, n'étoient pour ainsi dire qu'une matière d'infidélités nouvelles : tous deux ne chercherent long-temps qu'à se détruire, chacun aspirant à demeurer seul à la tête du parti opposé à celui des Conjurés.

Antoine tenant assiégé Decimus Brutus dans Modène, & refusant de lever le siége, le Sénat irrité de la rébellion, ordonna à Hirtius & à Pansa, Consuls, ainsi qu'à Octavius, de marcher au secours de Decimus. Le combat fut long, Antoine fut défait, & ses deux Consuls y périrent; cependant le Sénat songeant à abaisser Octave, fier du grand nom dont il avoit hérité, & du Consulat qu'il avoit obtenu, mit Decimus Brutus à la tête des troupes de la République.

Ce fut alors qu'Octavius, extrêmement piqué de cette injure qui bridoit son ambition, songea sérieusement à se réconcilier avec Antoine quand l'occasion s'en présenteroit ; mais il attendit politiquement à se déterminer, qu'il fût sûr du parti qu'embrasseroient Lépidus & Plancus. Antoine gagna les soldats de Lépidus, qui le reçurent la nuit dans leur camp & le reconnurent pour leur Général. Plancus toujours esclave des événemens, se déclara contre le Sénat & contre Decimus Brutus. Antoine repassa les Alpes à la tête de dix-sept légions, arrêta Brutus dans les défilés des montagnes voisines d'Aquilée, & lui fit couper la tête.

Cette mort fut le motif, ou plutôt le prétexte de la réunion entre Octave & Antoine ; ils s'y trouvèrent enfin également disposés l'un & l'autre. Antoine venoit d'éprouver devant Modène ce que pouvoit encore le nom de la République ; & comme il désespéroit alors de s'emparer de la souveraine puissance, il résolut de la partager avec son rival. Octave de son côté craignoit que s'il différoit plus longtemps à se raccommoder avec Antoine, le Chef de ce parti ne se joignît à la fin aux Conjurés, comme il l'en avoit menacé, & que leurs forces réunies ne rétablissent l'autorité de la République ; ainsi la paix fut aisée à faire entre deux ennemis qui trouvoient un intérêt égal à se rapprocher. Des amis communs les firent convenir d'une entrevue ; la conférence se tint dans une petite île déserte que forme proche de Modène, la rivière du Panaro.

Formation du second Triumvirat. Les deux armées campèrent sur les bords de cette rivière chacune de son côté, & on avoit fait des ponts de communication qui y aboutissoient, & sur lesquels on avoit mis des corps de garde. Lépidus étant dans l'armée d'Antoine, se trouva naturellement à cette entrevue ; & quoiqu'il n'eût plus que le nom de Général & les apparences du commandement, Antoine & Octave toujours en garde l'un contre l'autre, n'étoient pas fâchés qu'un tiers, qui ne leur pouvoit être suspect, intervînt dans les différents qui pourroient naître entr'eux. Ainsi Lépidus entra le premier dans l'île, pour reconnoître s'ils y pouvoient passer en sûreté. Telle étoit la malheureuse condition de ces hommes ambitieux, qui dans leur réunion même, conservoient encore une défiance réci-

Digitized by Google

proque. Lépidus leur ayant fait le ſignal dont on étoit convenu, les deux Généraux paſſèrent dans l'île chacun de ſon côté. Ils s'embraſſèrent d'abord, & ſans entrer dans aucune explication ſur le paſſé, ils s'avancèrent pour conférer vers l'endroit le plus élevé de l'île, d'où ils pouvoient être également vus par leurs gardes & même par les deux armées.

Ils s'aſſirent eux trois ſeuls. Octave en qualité de Conſul, prit la place la plus honorable, & ſe mit au milieu des deux autres. Ils examinèrent quelle forme de gouvernement ils donneroient à la République, & ſous quel titre ils pourroient partager l'autorité ſouveraine, & retenir leurs armées pour maintenir leur puiſſance. La conférence dura trois jours; on ne ſait point le détail de ce qui s'y paſſa: il parut ſeulement par la ſuite, qu'ils étoient convenus qu'Octave abdiqueroit le Conſulat, & le remettroit pour le reſte de l'année à Ventidius, un des Lieutenans d'Antoine; mais qu'Octave, Antoine & Lépidus, ſous le titre de *Triumvirs*, s'empareroient de l'autorité ſouveraine pour cinq ans; ils bornèrent leur autorité à ce peu d'années, pour ne pas ſe déclarer d'abord trop ouvertement les tyrans de leur patrie.

Partage de l'Empire entre les Triumvirs. Ces Triumvirs partagèrent enſuite entr'eux les provinces, les légions, & l'argent même de la République; & ils firent, dit Plutarque, le partage de tout l'Empire, comme ſi ç'eût été leur patrimoine.

Antoine retint pour lui les Gaules, à l'exception de la province qui confine aux Pyrénées, & qui fut cédée à Lépidus avec les Eſpagnes. Octave eut pour ſa part l'Afrique, la Sicile, la Sardaigne & les autres îles. L'Aſie occupée par les Conjurés, n'entra point dans ce partage; mais Octave & Antoine convinrent qu'ils joindroient inceſſamment leurs forces pour les en chaſſer; qu'ils ſe mettroient chacun à la tête de vingt légions, & que Lépidus, avec trois autres, reſteroit en Italie & dans Rome pour y maintenir leur autorité. Ces deux Collègues ne lui donnèrent point de part dans la guerre qu'ils alloient entreprendre, parce qu'ils connoiſſoient ſon peu de valeur & de capacité. Ils ne l'aſſociérent au Triumvirat que pour lui laiſſer en leur abſence comme en dépôt l'autorité ſouveraine, bien perſuadés qu'ils ſe déferoient plus aiſément de lui que d'un autre Général, s'il leur devenoit infidelle ou inutile.

Ils dreſſerent un rôle des proſcrits & des récompenſes. Leur ambition étoit ſatisfaite par ce partage; mais ils laiſſoient à Rome & dans le Sénat des ennemis cachés, & des républicains toujours zélés pour la liberté; ils réſolurent avant de quitter l'Italie, d'immoler à leur ſureté, & de proſcrire les plus riches & les meilleurs citoyens; ils en dreſſerent un rôle; chaque Triumvir y comprit ſes ennemis particuliers & les ennemis de ſes créatures; ils pouſſerent l'inhumanité exécrable juſqu'à s'abandonner l'un à l'autre leurs propres parens, & même les plus proches. Lépidus ſacrifia d'abord ſans peine ſon frère à ſes deux collégues; Antoine de ſon côté abandonna à Octave le propre frère de ſa mère, & celui-ci conſentit qu'Antoine fît mourir Cicéron, quoique ce grand homme

Digitized by Google

l'eût ſoutenu de ſon crédit contre Antoine même. On mit dans ce rôle funeſte Thoranius, tuteur d'Octave, celui-là même qui l'avoit élevé avec tant de ſoin. Plotius déſigné Conſul, frère de Plancus, un des Lieutenans d'Antoine, & Quintus ſon collégue au Conſulat, furent couchés ſur la liſte, quoique ce dernier fût beau-père d'Aſinius Pollio, partiſan zélé du Triumvirat; ainſi tous les droits les plus ſacrés de la nature & de la reconnoiſſance furent violés par ces trois ſcélérats.

On diſpoſa des récompenſes, & cet article étoit important pour retenir les troupes dans leur devoir. Il fut donc arrêté qu'on abandonneroit aux ſoldats en propriété les terres & les maiſons de dix-huit des meilleures villes d'Italie, qui furent choiſies par les Triumvirs, ſelon qu'ils avoient des ſujets d'averſion contre ces miſérables cités; les plus grandes étoient Capoue, Reggium, Venouze, Benevent, Nocere, Rimini & Vibone: tout cela fut reglé ſans conteſtation.

Ils imitèrent Marius & Sylla dans leur proſcription. Pour exécuter leurs vengeances avec éclat, ils imitèrent la manière dont Marius & Sylla en avoient uſé; elle conſiſtoit à écrire en groſſes lettres ſur un tableau le nom des condamnés, & on affichoit ce tableau dans la place publique; c'eſt ce qu'on appela *proſcription.* De ce moment chacun pouvoit tuer les proſcrits; & comme leur tête étoit à fort haut prix, il étoit bien difficile qu'ils puſſent échaper à des ſoldats animés par l'intérêt. Ces terribles articles étant ſignés, Octave ſortit pour les déclarer aux troupes qui en témoignèrent une extrême joie, & alors les ſoldats des trois armées ſe mêlerent & ſe traiterent reciproquement.

Ainſi fut conclu cet odieux *Triumvirat*, dont les ſuites furent ſi funeſtes; & pour en faire paſſer la mémoire juſqu'à la poſtérité, ils firent battre de la monnoie, où on voyoit d'un côté l'image d'Antoine: *Marc Antoine, Empereur Auguſte, Triumvir*, & au revers trois mains qui ſe tenoient, les haches des Conſuls, & pour deviſe, *le ſalut du genre humain.*

Les Triumvirs ayant ainſi établi leur autorité, dreſſerent le rôle des autres perſonnes qui devoient périr par leur ordre; & bien que la haine y eût grande part, l'intérêt y trouva auſſi ſa place. Ils avoient beſoin de beaucoup d'argent pour ſoutenir la guerre contre Brutus & Caſſius, qui trouvoient de puiſſantes reſſources dans les richeſſes de l'Aſie, & dans l'aſſiſtance des Princes d'Orient, au lieu que ceux-ci n'avoient que l'Europe pour eux, ſurtout l'Italie épuiſée par la longueur des guerres civiles. Ils établirent de grands impôts ſur le ſel & ſur les autres marchandiſes; mais comme cela ne ſuffiſoit pas, ils proſcrivirent, ainſi qu'on l'a dit, pluſieurs des plus riches de Rome, afin de profiter de leur confiſcation.

Décret de cette proſcription. Le décret de la proſcription commençoit en ces termes: » Marcus Lépidus & Octavius Céſar, élus » pour la réformation de la Répu» blique; ſi la généroſité de Jules » Céſar ne l'avoit obligé à pardon» ner à des perfides, & à leur ac» corder, outre la vie dont ils » étoient indignes, des honneurs » & des charges qu'ils ne méri» toient pas, après avoir été pris

Digitized by Google

» les armes à la main contre ſa » perſonne, il n'auroit pas péri ſi » cruellement par leur trahiſon, & » nous ne ſerions pas forcés d'uſer » de voies de rigueur contre ceux » qui nous ont déclarés ennemis » de la patrie. Mais les entrepriſes » déteſtables qu'ils ont machinées » contre nous, la perfidie horrible » dont ils ont uſé à l'égard de Cé- » ſar, & la connoiſſance que nous » avons de leur méchanceté nous » obligent à prévenir les maux qui » pourroient nous en arriver ».

Le reſte contenoit une juſtification du procédé des Triumvirs fondée ſur les avantages que Jules Céſar avoit acquis aux Romains par ſes victoires, l'ingratitude de ſes bienfaits, en un mot la néceſſité de punir des ennemis qui pourroient par des artifices rejeter la ville de Rome dans les malheurs de la diviſion, tandis qu'Octave & Antoine ſeroient occupés contre Brutus & Caſſius. On appuyoit cette juſtification par l'exemple de Sylla.

Après avoir imploré l'aſſiſtance des Dieux, ils concluoient ainſi : « que perſonne ne ſoit aſſez hardi » pour recevoir, recéler ou faire » ſauver aucun des proſcrits, ſous » quelque prétexte que ce ſoit, ni » lui donner argent ou autre ſe- » cours, ni avoir aucune intelli- » ligence avec eux ſous peine d'être » mis en leur rang, ſans eſpérance » d'aucune grâce. Quiconque ap- » portera la tête d'un proſcrit aura » deux mille écus, ſi c'eſt un homme » libre, & s'il eſt eſclave, il aura la » liberté & mille écus. L'eſclave qui » tuera ſon maître, aura outre cela » le droit de bourgeoiſie. On don- » nera la même récompenſe à ceux » qui déclareront les lieux où un » proſcrit ſe ſera retiré, & le nom » du dénonciateur ne ſera couché » ſur aucun regiſtre ni autre mé- » moire, afin que perſonne n'en » ait connoiſſance ».

Quantité de ſoldats arrivèrent à Rome avant la publication du décret, & tuèrent d'abord quatre des proſcrits, les uns dans leurs logis, & les autres dans la rue. Ils ſe mirent enſuite à courir par les maiſons & par les temples, ce qui cauſa une frayeur générale. On n'entendoit que des cris & des pleurs ; & comme le décret n'étoit pas encore publié, chacun ſe perſuadoit être du nombre des condamnés. Quelques-uns même tomberent dans un ſi grand déſeſpoir, qu'ils vouloient envelopper la ville entière dans leur perte en mettant le feu partout. Pédius pour empêcher ce malheur, fit publier qu'on ne cherchoit qu'un fort petit nombre des ennemis des Triumvirs ; & que tous les autres n'avoient rien à craindre. Le lendemain il fit afficher le nom de dix-ſept condamnés ; mais il s'échauffa ſi fort à courir de tous côtés pour raſſurer les eſprits, qu'il en mourut.

Les *Triumvirs* firent enſuite leur entrée dans la ville en trois différens jours. Octave entra le premier, Antoine le ſecond & Lépidus le troiſième ; chacun d'eux menoit une légion pour ſa garde. La loi par laquelle ils s'attribuoient la même autorité que les Conſuls pour l'eſpace de cinq ans, & ſe déclaroient réformateurs de la République, fut publiée par Titus, Tribun du peuple, & la nuit ſuivante ils firent ajouter les noms de cent trente perſonnes à ceux qu'ils avoient déjà proſcrits.

Peu de temps après on en publia encore cent cinquante, ſous prétexte qu'on les avoit oubliés. Ainſi

Digitized by Google

le nombre des malheureuſes victimes s'accrut juſqu'à trois cens Sénateurs, & plus de deux mille Chevaliers. Perſonne n'oſoit refuſer l'entrée de ſa maiſon aux ſoldats qui cherchoient dans les lieux les plus ſecrets; & la face de Rome reſſembloit alors à celle d'une ville priſe d'aſſaut, expoſée au meurtre & au pillage. Pluſieurs furent tués dans ce déſordre ſans être condamnés. On les reconnoiſſoit à ce qu'ils n'avoient pas la tête coupée.

Salvius, Tribun du Peuple, fut tué ſur la table où il traitoit ſes amis, pour avoir abandonné trop légèrement les intérêts d'Antoine, qu'il avoit d'abord ſoutenus contre Cicéron. Le Préteur Minutius périt par l'imprudence de ceux qui l'accompagnoient par honneur, & qui le firent ſecourir. Cœpion ſe fit tuer les armes à la main après une vigoureuſe réſiſtance, & Veratinus raſſembla pluſieurs autres proſcrits comme lui avec leſquels il tua grand nombre de ſoldats & ſe ſauva en Sicile.

Statius proſcrit à l'âge de quatre-vingts ans, à cauſe de ſes grands biens, les abandonna au pillage, & mit le feu dans ſa maiſon où il ſe brûla. Emilius voyant des gens armés qui couroient après un miſérable, demanda qui étoit ce proſcrit, un ſoldat qui le reconnut répondit, c'eſt toi-même, & le tua ſur l'heure. Cilius & Décius ayant lu leurs noms écrits dans le tableau, ſe mirent à fuir étourdiment, & attirèrent après eux des ſoldats qui les tuerent. Julius ſe joignit à des gens qui portoient un corps mort dans la ville; mais il fut reconnu & tué par les gardes de la Porte, qui trouvèrent un porteur de plus qu'il n'y en avoit d'ordinaire.

Largus épargné par quelques ſoldats de ſa connoiſſance, en rencontra d'autres qui le pourſuivirent; il ſe jeta dans les bras de ceux qui l'avoient ſauvé, afin qu'ils gagnaſſent le prix qui leur appartenoit. Les gens les plus illuſtres ſe cachoient pour ſauver leur vie dans les grottes, dans les aqueducs & les ſouterrains. On ne trouvoit que Sénateurs, Tribuns & autres Magiſtrats fugitifs cherchant des aſiles de toutes parts.

On porta à Antoine la tête de Rufus proſcrit pour avoir refuſé quelque temps auparavant de lui vendre une maiſon voiſine de celle de Fulvie; il dit que ce préſent appartenoit à ſa femme & le lui envoya; d'un autre côté la femme de Coponius qui étoit fort belle, n'obtint d'Antoine la grâce de ſon mari que par la dernière faveur.

Cicéron fut pourſuivi dans ſes terres par un certain Hérennius, & par un Tribun militaire nommé *Popilius Lena*, auquel il avoit ſauvé la vie en plaidant pour lui; ils le tuèrent dans ſa litiere à l'âge de 64 ans. Ainſi fut cimenté le *Triumvirat* par le ſang d'un des plus grands hommes de la République.

En un mot tout ce que la vengeance, la haine ou l'intérêt peuvent produire de plus tragique, parut dans les divers incidens de cette affreuſe proſcription. On vit des amis livrer leurs amis à l'aſſaſſinat, des parens leurs parens, & des eſclaves leurs maîres

Salaſſus fut trahi par ſa femme; Annalis & Thauranius, tous deux préteurs, furent vendus par leurs propres fils, & Fulvius fut livré par une eſclave qu'il entretenoit.

Peintures de belles actions dans ce tragique événement. Mais auſſi, tout

Digitized by Google

ce que l'attachement, l'amour & la fidélité peuvent inſpirer de plus généreux, parut au milieu de tant d'horreurs. On vit des ſoldats compatiſſans reſpecter le mérite; on vit des eſclaves ſe dévouer pour leurs maîtres, & des ennemis aſſez généreux, riſquer tout pour ſauver la vie à leurs ennemis. On vit des femmes porter par les campagnes leurs maris ſur leurs épaules, & s'aller cacher avec eux dans le fond des forêts. On vit des enfans s'expoſer au glaive pour leurs pères, & des pères pour leurs enfans. Enfin, on vit de ſi grands traits d'héroïſme, qu'il ſembloit que la vertu dans cette occaſion vouloit triompher ſur le crime.

Les femmes de Lautulus, d'Apuleïus, d'Antichus ſe cachèrent dans des lieux déſerts avec leurs maris, ſans vouloir jamais les abandonner.

Comme Reginus ſortoit de la ville déguiſé en charbonnier, ſa femme le ſuivant en Litiere, un ſoldat arrête la voiture; Reginus revient ſur ſes pas pour prier cet homme de reſpecter cette dame. Le ſoldat qui avoit ſervi ſous lui, le reconnut: « Sauvez-vous, lui dit-» il, mon Général, je vous appe-» lerai toujours ainſi, & je vous » reſpecterai toujours, dans quel-» que miſérable état que je vous » voie. »

Ligarius ſe noya, déſeſpéré de n'avoir pu ſecourir ſon frère qu'il vit tuer devant ſes yeux; & la tendreſſe de père fut funeſte à Blavius, qui revint ſe faire maſſacrer pour tâcher de ſauver ſon fils.

Arianus & Metellus échappèrent au fer des aſſaſſins par les ſoins & le courage de leurs enfans. Oppius qui avoit ſauvé ſon père infirme en le portant de lieu en lieu ſur ſes épaules, en fut récompenſé par le peuple qui le nomma *Édile*; & comme il n'avoit pas aſſez de bien pour fournir à la dépenſe des jeux, non-ſeulement tous les ouvriers lui donnèrent généreuſement leurs peines & leur ſalaire; mais la plupart de ceux qui aſſiſtèrent à ſes ſpectacles, lui firent tant de préſens qu'ils l'enrichirent.

Junius dut ſon ſalut aux ſervices de ſes eſclaves, qui combattirent pour le défendre. Un affranchi poignarda le Commandant de ceux qui venoient d'égorger ſon maître, & ſe tua du même poignard.

L'aventure de Reſtius ou de Reſtio eſt ſurprenante. Il avoit autrefois fait marquer d'un fer chaud le front d'un de ſes eſclaves pour s'être enfui. Cet eſclave découvrit ſans peine le lieu où il étoit caché, & vint l'y trouver. Reſtius crut être perdu, mais l'eſclave le raſſura: « crois tu, dit-il, mon » maître, que ces caractères dont » tu as marqué mon front, ayent » fait plus d'impreſſion ſur mon » ame que les bienfaits que j'ai re-» çus de toi depuis ce temps-là »? Il le conduiſit dans un autre lieu plus ſecret, & l'y nourrit ſoigneuſement, en veillant ſans ceſſe à ſa conſervation; cependant comme des ſoldats vinrent à paſſer pluſieurs fois près de cet endroit, leurs allées & venues cauſerent mille frayeurs à l'eſclave: il ſuivit un jour ces ſoldats, & prit ſi bien ſon temps, qu'il tua à leur vue un Laboureur: les ſoldats coururent à lui comme à un aſſaſſin; mais il leur dit ſans ſe déconcerter, que c'étoit ſon maître Reſtius proſcrit par les lois, qu'il venoit heureuſement de tuer, moins encore pour la récompenſe, que pour ſe venger des marques

Digitized by Google

ques infâmes qu'ils voyoient ſur ſon front. Ainſi l'eſprit, le crime & l'héroïſme ſe réunirent dans un ſimple eſclave, & ſon maître fut ſauvé.

Mais la grandeur d'ame des eſclaves d'Appion & de Ménéïus, fut ſans tache : il ſe dévouèrent généreuſement, & ſe firent tuer tous les deux, l'un dans une litiere, & l'autre ſur un lit, avec les habits de leurs maîtres.

L'imagination féconde inventa toutes ſortes de moyens pour échapper à la mort. Pomponius revêtit l'habit de Prêteur, habilla ſes eſclaves en Licteurs, contrefit le ſeing des *Triumvirs*, & prit un vaiſſeau pour paſſer en Cilicie. Un autre Sénateur ſe fit raſer, changea de nom, leva une petite école, & y enſeigna publiquement, tant que dura la proſcription, ſans que perſonne vînt à ſoupçonner que ce maître d'école fût un illuſtre proſcrit.

L'aimable & belle Octavie ſaiſiſſoit de ſon côté toutes les occaſions poſſibles d'arracher quelques victimes à la barbarie du *Triumvirat*. La femme de Vinius compris dans la proſcription, après avoir examiné les moyens de le ſauver, l'enferma dans un coffre qu'elle fit porter à la maiſon d'un de ſes affranchis, & répandit ſi bien le bruit qu'il étoit mort, que tout le monde en fût perſuadé. Mais comme cette reſſource ne calmoit point ſes allarmes, elle ſaiſit l'occaſion qu'un de ſes parens devoit donner des jeux au peuple, & ayant mis Octavie dans ſes intérêts, elle la pria d'obtenir de ſon frère, qu'il ſe trouvât ſeul des *Triumvirs* au ſpectacle. Les choſes ainſi diſpoſées, cette dame vint ſur le théâtre, ſe jette aux pieds d'Octavius, lui déclare ſon artifice, & fait porter en ſa préſence le coffre même d'où ſon mari ſortit en tremblant. Tandis que tous les deux imploroient le clémence du *Triumvir*, Octavie donna des louanges à cette action avec tant de grâces & d'adreſſe, que ſon frère applaudiſſant à l'amour héroïque de cette dame, accorda la vie à ſon mari. Octavie n'en demeura pas là, elle loua ſi fort le courage de l'affranchi qui recevant ce dépôt, avoit couru riſque de périr lui-même, qu'elle engagea ſon frère à le récompenſer, en le mettant au rang des Chevaliers Romains.

Triomphe de Lépidus. Sur la fin des exécutions du *Triumvirat*, Lépidus s'aviſa de vouloir triompher de quelques peuples que ſes Lieutenans avoient ſoumis en Eſpagne. La publication de ce triomphe portoit ces paroles remarquables : « A tous » ceux qui honoreront notre triomphe par des ſacrifices, des feſtins » publics, & autre démonſtrations » de joie ; ſalut, & bonne fortune. A ceux qui ſe conduiront » autrement, malheur & proſcription ». On peut s'imaginer que la joie fut univerſelle, tant la terreur étoit grande. La cérémonie de ce triomphe fut honorée par plus de ſacrifices & de feſtins, qu'il n'en avoit encore paru dans aucune occaſion ſemblable, ni même dans toutes réunies enſemble.

Taxe exorbitante ſur les hommes. Après la mort ou la fuite des proſcrits, on mit en vente les biens de ces malheureux, c'eſt-à-dire, *leurs immeubles*, car les meubles avoient été pillés, mais outre qu'il y eut peu de gens aſſez bas pour ruiner des familles déſolées, perſonne ne

Digitized by Google

vouloit paroître riche en acquérant dans un temps si dangereux ; cependant les *Triumvirs* insatiables projetèrent de lever pour la guerre de Sicile, la somme de deux cens mille talens, & pour y parvenir ils tournèrent la proscription en une taxe exorbitante, sur plus de deux cens mille hommes, tant romains qu'étrangers.

Taxe sur les dames romaines. Ils comprirent dans cette taxe, quatorze cens des plus riches dames de Rome, mères, filles, parentes ou alliées de leurs ennemis, & les alliances étoient tirées de fort loin. La plupart de ces dames accablées par cette nouvelle injustice, vinrent en représenter les conséquences à la mère & aux sœurs d'Octave, qui les écoutèrent favorablement. La mère d'Antoine en usa de même : Fulvie seule rejeta leur requête: elles prirent le parti de se rendre au palais des *Triumvirs*, où d'abord elles furent repoussées par les gardes, mais elles insistèrent avec tant de fermeté, & le peuple les soutint si hautement, que les *Triumvirs* se virent contraints de leur accorder une audience publique. Alors Hortensia, fille du célèbre Hortensius, le rival de Cicéron en éloquence, prit la parole au nom de toutes.

« Les dames, dit-elle, que vous » voyez ici, Seigneur, pour implorer votre justice & votre bonté, » n'y paroissent qu'après avoit suivi » les voies qui leur étoient marquées » par la bienséance. Nous avons ré» cherché la protection de vos mères » & de vos femmes ; mais nos res» pects n'ont pas été agréables à » Fulvie; ce qui nous a obligé de » faire éclater nos plaintes en pu» blic contre les règles qui sont » prescrites à notre sexe, & que » nous avons jusqu'ici observées » rigoureusement. Vous nous avez » privées de nos pères & de nos » enfans, de nos frères & de nos » maris, vous prétendiez en avoir » été outragés ; ce sont des sujets » qu'il ne nous appartient pas d'ap» profondir ; mais quelle injure » avez-vous reçue des femmes pour » leur ôter leurs biens ? Il faut aussi » les proscrire si on les croit cou» pables. Cependant aucune de » notre sexe ne vous a déclarés en» nemis de la patrie. Nous n'avons » ni pillé vos biens ni suborné vos » soldats. Nous n'avons point as» semblé de troupes contre les vô» tres, ni formé d'opposition aux » honneurs & aux charges que vous » prétendiez obtenir. Et puisque » les femmes n'ont point eu de part » à ces actions qui vous offensent, » l'équité ne veut pas qu'elles en » ayent aux peines que vous impo» sez. L'empire, les dignités, les » honneurs ne sont pas faits pour » elles. Aucune ne prétend à gou» verner la République, & notre » ambition ne lui attire point les » maux dont elle est accablée. » Quelle raison pourroit donc nous » obliger à donner nos biens pour » des entreprises où nous n'avons » point d'intérêt ?

» La guerre, continua-t-elle, a » élevé cette ville au point de gloire » où nous la voyons ; cependant il » n'y a point d'exemple que les fem» mes y ayent jamais contribué. » C'est un privilége accordé à notre » sexe par la nature même qui nous » exempte de cette profession. Il est » vrai que durant la guerre de Car» thage, nos mères assistèrent la » République qui étoit alors dans

Digitized by Google

» le dernier péril. Cependant ni » leurs maiſons, ni leurs terres, » ni leurs meubles ne furent ven- » dus pour ce ſujet. Quelques ba- » gues & quelques pierreries four- » nirent ce ſecours, & ce ne fut » point la contrainte, les peines ni » la violence qui les y obligèrent, » mais un mouvement de géné- » roſité. Que craignez-vous à pré- » ſent pour Rome qui eſt notre com- » mune patrie ? Quel danger preſ- » ſant la menace ? Si les Gaulois ou » les Parthes l'attaquent, nous n'a- » vons pas moins de zele que nos » mères ; mais nous ne devons pas » nous mêler des guerres civiles. » Céſar ni Pompée ne nous y ont » jamais obligées, Marius & Cinna » ne l'ont jamais propoſé, ni Sylla » même qui le premier établit la » tyrannie ».

Ce diſcours plein d'éloquence & de vérité confondit les *Triumvirs*, & les obligea de congédier les dames romaines, en leur promettant d'avoir égard à leur requête. Le bruit des battemens de mains qu'ils entendirent de toutes parts fut ſi grand, que craignant une émeute générale s'ils ne tenoient parole, ils moderèrent leur liſte à quatre cens dames, du nombre de celles dont ils avoient le moins à redouter le crédit ; mais leurs ſoldats exercèrent la levée des autres taxes avec tant de violences, qu'un des *Triumvirs* même eut bien de la peine à réprimer leurs déſordres.

Défaite de Brutus & de Caſſius. Enfin le *Triumvirat* enrichi par ſes horribles vexations, diminua le nombre & la puiſſance des gens de bien. La République ne ſubſiſtoit plus que dans le camp de Brutus & de Caſſius, & en Sicile auprès de Sextus, le dernier des fils du grand Pompée.

Octave & Marc Antoine ne craignant plus rien de Rome, ſuivirent leurs projets & paſsèrent en Aſie, où ils trouvèrent leurs ennemis dans ces lieux où l'on combattit trois fois pour l'empire du monde. Les deux armées étoient campées proche de la ville de Philippes, ſituée ſur les confins de la Macédoine & de la Thrace. Après différentes eſcarmouches & de petits combats, le jour parut qui devoit décider de la fortune des Romains.

On n'entrera point dans le détail d'une action qui a été décrite par divers hiſtoriens ; en voici l'événement. La liberté fut enſevelie dans les plaines de Philippes avec Brutus & Caſſius, les chefs de leur parti ; Brutus défit à la vérité les troupes d'Octave ; mais Antoine triompha du corps que commandoit Caſſius. Ce Général croyant ſon collégue auſſi malheureux que lui, obligea un de ſes affranchis de le tuer ; & Brutus ayant voulu tenter une ſeconde fois le ſort des armes, perdit la bataille, & ſe tua lui-même pour ne pas tomber vif entre les mains de ſes ennemis.

Il eſt certain que Brutus & Caſſius ſe tuèrent avec une précipitation qui n'eſt pas excuſable, & l'on ne peut lire cet endroit de leur vie ſans avoir pitié de la République, qui fut ainſi abandonnée. Caton s'étoit donné la mort à la fin de la tragédie ; ceux-ci la commencèrent en quelque façon par leur mort.

Après le décès de ces deux grands hommes, les *Triumvirs* établirent leur empire ſur les ruines de la République. Mais dans de ſi grands ſuccès, Octave n'avoit contribué à la cauſe commune que par des

Digitized by Google

projets dont encore il cacha toujours à ſes deux collégues les motifs les plus ſecrets. Il n'eut point de honte la veille du combat d'abandonner le corps qu'il commandoit; & déſerteur de ſa propre armée, il alla ſe cacher dans le bagage, pendant qu'on étoit aux mains. Peut-être qu'il ſe flattoit que les périls ordinaires dans les batailles & le courage d'Antoine le déferoient d'un collégue ambitieux; enſorte que ſans s'expoſer, il recueilleroit le fruit de la victoire. Mais c'eſt faire trop d'honneur à ſon eſprit aux dépens de ſa lâcheté. Ce qui prouve qu'il n'agit en cette occaſion que par la vive impreſſion de la peur, c'eſt qu'on ſait toutes les railleries qu'il eut depuis à eſſuyer de la part d'Antoine.

Défaite de Sextus Pompée. Il ne reſtoit des débris de la République que le jeune Pompée, qui s'étoit emparé de l'île de Sicile, d'où il faiſoit des incurſions ſur les côtes d'Italie. Il étoit queſtion de le déposſéder d'une retraite qui ſervoit encore à pluſieurs illuſtres proſcrits, dont le but étoit de relever le parti de la liberté. Mécène réuſſit à tirer d'Antoine les vaiſſeaux qu'il poſſédoit, quoique ce *Triumvir* eût un grand intérêt à maintenir le jeune Pompée dans une île qui lui ſervoit comme de barrière contre l'ambition toujours redoutable de ſon rival. La flotte étant formée & confiée au commandement d'Agrippa, cet habile capitaine ſe mit en mer, va chercher l'ennemi, bat les Lieutenans de Pompée, le défait lui-même en pluſieurs occaſions, & le chaſſe enfin de cette île.

Octave dépouille Lépidus de l'autorité. Octave alors victorieux de tous les Républicains par l'épée & la bravoure d'un ſoldat de fortune qui lui étoit dévoué, crut qu'il étoit temps de rompre avec ſes collégues pour régner ſeul. Il les attaqua l'un après l'autre. La perte de Lépidus ne lui coûta que quelques intrigues. Ce *Triumvir* peu eſtimé de ſes ſoldats, s'en vit abandonné au milieu de ſon camp. Octave s'en empara par ſes négociations ſecrettes, & ſous différens prétextes il dépouilla ſon collégue de l'autorité ſouveraine. On vit depuis ce *Triumvir* réduit à mener une vie privée & malheureuſe.

Il défit enſuite Antoine à Actium, & reſta ſeul maître de l'empire. Antoine adoré de ſes ſoldats, maître de la meilleure partie de l'Aſie & de l'Egypte entière, & qui avoit de puiſſans Rois dans ſon parti & dans ſon alliance, donna plus de peine à Octave. Mais la perte du premier vint de ce qui devoit faire ſa principale reſſource. Ce grand capitaine enivré d'une paſſion violente pour Cléopatre, Reine d'Égypte, imagina qu'il trouveroit en Orient autant de forces contre ſon collégue en cas de rupture, qu'il rencontreroit de charmes dans le commerce qu'il entretenoit avec cette Princeſſe. Cet excès de confiance lui fit négliger le ſoin de Rome & de l'Italie, le centre de l'empire; ſon rival s'en prévalut, & y établit ſon autorité.

La jalouſie du gouvernement ſi naturelle entre des puiſſances égales en dignité, les brouilla ſouvent; tantôt Octavie, femme d'Antoine & ſœur d'Octave, & tantôt des amis communs les réconcilierent; mais à la fin ils prirent les armes l'un contre l'autre. On en vint aux mains, & la bataille navale qui ſe donna près d'Actium, décida de

Digitized by Google

l'empire du monde entre ces deux célèbres rivaux. Octave victorieux pourſuivit Antoine juſques dans l'Egypte, & le réduiſit à ſe tuer lui-même. Par ſa mort, & par l'abdication forcée de Lépidus qui avoit précédé de ſix ans la bataille d'Actium, Octave ſe vit au comble de ſes deſirs, ſeul maître & ſeul ſouverain. Il établit une nouvelle monarchie ſur les ruines de la liberté, & vint à bout de la rendre ſupportable à d'anciens républicains. Les hiſtoriens qui ont écrit preſque tous du temps & ſous l'empire de ce Prince, l'ont comblé de louanges; mais c'eſt ſur les faits, c'eſt ſur les actions de ſa vie qu'il faut le juger.

Caractère d'Auguſte. Auguſte (puiſque la flatterie a conſacré ce nom à Octave) étoit d'une naiſſance médiocre par rapport à la grandeur où il eſt parvenu; ſon père étoit à peine Chevalier Romain; mais ſa mère étant fille de Julie, ſœur de Jules Céſar, lui acquit l'adoption de ce Dictateur.

Sa taille étoit au deſſous de la médiocre; & pour réparer ce défaut naturel, il portoit des ſouliers fort hauts; il avoit d'ailleurs la figure agréable, les ſourcils joints, les dents peu ſerrées & rouillées; les yeux vifs & d'un éclat difficile à ſoutenir, quoiqu'il affectât dans ſes regards une douceur concertée.

Il étoit incommodé d'une foibleſſe à la cuiſſe gauche qui le faiſoit tant ſoit peu boiter de ce côté-là. Il pâliſſoit & rougiſſoit aiſément, changeant à ſa volonté de couleur & de maintien; ce qui l'a fait comparer ingénieuſement par un de ſes ſucceſſeurs (l'Empereur Julien) au Caméléon, qui ſe rend propres toutes les couleurs qui lui ſont préſentées.

Son génie étoit audacieux, capable des plus grandes entrepriſes, & porté à les conduire avec beaucoup d'adreſſe & d'application. Pénétrant, toujours attentif aux affaires, on voit dans ſes deſſeins un eſprit de ſuite, & qui ſavoit diſtribuer dans des temps convenables l'exécution de ſes projets. Fin politique, il crut dès ſa jeuneſſe que c'étoit beaucoup gagner que de ſavoir perdre à propos. Tantôt ami d'Antoine & tantôt ſon ennemi, ſon intérêt fut conſtamment la règle de ſa conduite, attendant toujours à ſe déterminer d'après les conjectures favorables. Il tâchoit de couvrir ſes vices & ſes défauts par l'art infini qu'il avoit de ſe donner les vertus qui lui manquoient.

Profond dans la connoiſſance de ſa nation, il eut aſſez de ſoupleſſe dans l'eſprit, de manége dans toutes ſes démarches & de modération feinte dans le caractère pour ſubjuguer les Romains. Il y réuſſit en leur perſuadant qu'ils étoient libres, ou du moins à la veille de l'être. Il fit ſemblant de vouloir ſe démettre de l'Empire, demanda tous les dix ans qu'on le déchargeât de ce poids, & le porta toujours. C'eſt par ces ſortes de fineſſes qu'il ſe faiſoit encore donner ce qu'il ne croyoit pas avoir aſſez acquis. Tous ſes réglemens viſoient à l'établiſſement de la Monarchie, & tous ceux de Sylla au milieu de ſes violences tendoient à une certaine forme de République. Sylla, homme emporté, menoit violemment les Romains à la liberté. Auguſte, ruſé tyran, les conduiſoit doucement à la ſervitude. Cependant la crainte qu'il eut avec raiſon d'être regardé

Digitized by Google

pour tel, l'empêcha de ſe faire appeler Romulus, & ſoigneux d'éviter qu'on pensât qu'il uſurpoit la puiſſance d'un Roi, il n'en affecta point le faſte.

Il choiſit pour ſucceſſeur, on ne ſait par quel motif, un des plus méchans hommes du monde; mais ſe regardant comme un Magiſtrat qui feint d'être en place malgré lui-même, il ne commanda point, il pria la Nation, il poſtula qu'au moins on lui donnât pour collegue, ſuppoſé qu'il le méritât, un fils capable de ſoulager ſa vieilleſſe, un fils qui faiſoit toute ſa conſolation. Travaillant toujours à faire reſpecter les Lois, dont il étoit le maître, il voulut que l'élection de Tibere fût l'ouvrage du peuple & du Sénat, comme la ſienne, diſoit-il, l'avoit été. Tibère lui fut donc aſſocié l'an de Rome 766, & le 12 de J. C.

Il donna pluſieurs Lois, les unes bonnes, les autres mauvaiſes, dures, injuſtes. Il oppoſa les Lois civiles aux cérémonies impures de la religion. Il fut le premier qui, par des raiſons particulières, autoriſa les fidéi-commis. Il attacha aux libelles la peine du crime de lèze-Majeſté. Il établit que les eſclaves de ceux qui auroient conſpiré ſeroient vendus en public, afin qu'ils puſſent dépoſer contre leurs maîtres. On voit par-là les ſoins attentifs qu'il prenoit pour lui-même.

Il ſut remettre l'abondance dans la Capitale, & tâcha de gagner la populace par des jeux, des ſpectacles & des largeſſes, ſouvent médiocres, mais bien ménagées. Apprenant que certaines Lois qu'il avoit données effarouchoient le peuple, il ne les caſſa pas, mais pour en détourner les réflexions, il rappela Pylade que les factions avoient chaſſé.

Il fit paſſer ſans ſuccès Ælius Gallus d'Égypte en Arabie pour s'emparer du pays; mais les marches, le climat, la faim, la ſoif, les maladies perdirent l'armée. On négocia avec les Arabes comme les autres peuples avoient fait, & le temple de Janus fut fermé de nouveau.

Mécénas ſon favori, content d'une vie délicieuſe & deſirant de faire goûter le gouvernement d'Auguſte, s'attacha tous ceux qui pouvoient ſervir à ſa gloire, Poëtes, Orateurs, Hiſtoriens; il les combloit de careſſes & de bienfaits, & les produiſoit à ſon maître. On exaltoit chez lui les louanges du Prince. Horace & Virgile les répandoient par les charmes de la Poéſie.

D'un autre côté Auguſte diſpoſant de tous les revenus de l'État bâtit des temples dans Rome & l'embellit de beautés ſi magnifiques, qu'il méritoit par-là d'en être l'édile.

Lorſque les troupes avoient les armes à la main, il craignoit leur révolte, & les ménageoit. Lorſqu'il fut en paix, il craignit les conjurations, & toutes les entrepriſes lui parurent ſuſpectes. Ayant toujours devant les yeux le deſtin de Céſar, il s'éloigna de ſa conduite pour éviter ſon ſort; il refuſa le nom de Dictateur, ne parla que de la dignité du Sénat & de ſon reſpect pour la République; mais en même temps il portoit une cuiraſſe ſous ſa robe, & ne permettoit à aucun Sénateur de s'approcher de lui que ſeul, après avoir été fouillé.

Incapable de ſoutenir de ſang-froid la vue du moindre péril, il

Digitized by Google

ne montra du courage que dans les conſeils & par-tout où il ne falloit point payer de ſa perſonne.

Toutes les victoires qui l'élevèrent à l'Empire du monde furent l'ouvrage d'autrui. Celle de Philippes fut due au ſeul Antoine. Celle d'Actium, auſſi-bien que la défaite de Sextus Pompée furent l'ouvrage d'Agrippa. Auguſte ſe ſervit de cet Officier parcequ'il étoit incapable de lui donner de l'ombrage & de ſe faire chef de parti. Pendant un combat naval il n'oſa jamais voir les flottes en bataille. Couché dans ſon vaiſſeau, & les yeux tournés vers le Ciel comme un homme éperdu, il ne monta ſur le tillac qu'après qu'on lui eut annoncé que les ennemis avoient pris la fuite.

M. de Monteſquieu remarque qu'Auguſte eſt peut-être le ſeul de tous les Capitaines Romains qui ait gagné l'affection des ſoldats en leur donnant ſans ceſſe des marques d'une lâcheté naturelle. Dans ce temps là les ſoldats faiſoient plus de cas de la libéralité de leur Général que de ſon courage, peut-être même que ce fut un bonheur pour lui de n'avoir point eu cette valeur qui peut donner l'Empire, & que cela même l'y porta. On le craignit moins. Il n'eſt pas impoſſible que les choſes qui le déshonorèrent le plus aient été celles qui le ſervirent le mieux. S'il avoit d'abord montré une grande ame, tout le monde ſe ſeroit méfié de lui; & s'il eût eu de la hardieſſe, il n'auroit pas donné à Antoine le tems de faire toutes les extravagances qui le perdirent.

Les gens lâches ſont ordinairement cruels; c'étoit auſſi le caractère d'Auguſte. Sans parler des horreurs de la proſcription où il eut la plus grande part, & dont même il prolongea le cours, on trouve dans l'hiſtoire qu'il exerça ſeul cent actions plus cruelles les unes que les autres, qui ne peuvent être excuſées par la néceſſité des temps ou par l'exemple de ſes collegues.

Après la bataille de Philippes, il mit en uſage des horreurs bien étranges envers de malheureux priſonniers qui lui furent préſentés. L'un d'eux qui ne réquéroit de lui que la ſépulture, en reçut cette réponſe conſolante, « que les oiſeaux » le mettroient bientôt en état de » n'en avoir pas beſoin. »

Il fit égorger un père & un fils ſur ce qu'ils refuſoient de combattre enſemble, & dans le temps qu'ils lui demandoient la grâce l'un de l'autre de la manière du monde la plus touchante. Auſſi quand on conduiſit les autres priſonniers enchaînés devant Antoine & lui, ils ſaluèrent tous Antoine, lui marquèrent leur eſtime, & l'appelèrent *Empereur;* au lieu qu'ils chargèrent Auguſte de reproches, d'injures & de railleries amères.

Le ſaccagement de Pérugium priſe ſur Lucius Antonius fait frémir l'humanité. Auguſte abandonna à ſes ſoldats le pillage de cette ville, quoiqu'elle eût capitulé; les violences y furent ſi grandes, que les Hiſtoriens les plus flatteurs ne pouvant les déguiſer, en ont rejeté la faute ſur la fureur des ſoldats victorieux; mais au moins ne ſont-ils pas coupables de la mort des trois cens qui compoſoient le Sénat de cette Ville, & qu'Auguſte fit égorger de ſang-froid. Comme ils lui eurent été préſentés enchaînés, ils lui demandèrent leur grâce pour être reſtés dans le parti d'un hom-

Digitized by Google

me auquel ils avoient les plus grandes obligations, & qui d'ailleurs avoit été long-temps ſon ami & ſon allié; il leur répondit: *Vous mourrez tous.* Immédiatement après cette réponſe, auſſi barbare que laconique, ils furent exécutés.

On dit qu'après le décès d'Antoine il fit tuer ſon fils Antyllus, qui s'étoit réfugié dans le mauſolée que Cléopâtre avoit élevé à ſon père.

Dans les premières années de ſon règne Murena, Ignatius Rufus, M. Lépidus, fils de ſon ancien collegue, & tant d'autres furent du nombre de ſes victimes. Il fit exécuter Procillus ſon affranchi, qui avoit été très-avant dans ſes ſecrets, ſous le prétexte de ſes liaiſons avec des femmes de qualité: en un mot on comptoit peu de jours qui ne fuſſent marqués par l'ordre de ce monſtre de la mort de quelque perſonne conſidérable.

Il eſt vrai que ce Prince après tant d'exécutions prit le parti de pardonner à Cinna, mais ce fut par les conſeils de Livie; peut-être craignoit-il dans Cinna le nom de ſon aïeul maternel le grand Pompée, dont les partiſans cachés dans Rome étoient nombreux & puiſſans.

Non moins artificieux que cruel, il fit faire à Cléopâtre des propoſitions d'accommodement dans le deſſein de la trahir & de la mener à Rome en triomphe. Dangereux pour toutes ſortes de commerces, & en même temps capable des ruſes les plus baſſes, il faiſoit l'amoureux des femmes des Sénateurs dans le deſſein d'arracher d'elles le ſecret de leurs maris.

Plein d'une vanité déſordonnée, il ſe fit décerner les honneurs divins. Il vouloit paſſer pour fils & pour favori d'Apollon, & ſe faiſoit peindre ſous la figure de ce Dieu; & dans ſes feſtins comme dans ſes ſtatues il en prenoit l'habit & tout l'équipage; c'eſt ce que les Romains nommoient les menſonges impies d'Auguſte, *impia Auguſti mendacia.* Quelqu'un dit là-deſſus que s'il étoit Apollon, c'étoit l'Apollon qu'on adoroit dans un quartier de la Ville ſous le nom de *Tortor*, le Bourreau.

Cet Apollon Romain étoit ſuperſtitieux à l'excès. Il ajoutoit foi aux ſonges & aux préſages les plus ridicules Il craignoit ſi fort le tonnerre, qu'il éleva un temple à Jupiter tonnant, près du Capitole; & comme ce temple ne le raſſuroit pas encore, il s'alloit cacher ſous des voûtes à la moindre tempête, & par ſurcroît de précaution il portoit ſur lui une peau de veau marin pour ſe garantir des effets de la foudre.

Il mourut à Nole en Campanie l'an de Rome 767.

Caractère d'Antoine. Il étoit fils de Marc Antoine & de Julie, de la Maiſon des Jules. Sa famille, quoique Plébéïenne, tenoit un rang diſtingué parmi les meilleures de Rome. Son aïeul étoit le fameux Marc Antoine l'Orateur, qui fut la victime des vengeances de Marius. La mère d'Antoine épouſa en ſecondes noces Cornelius Lentulus, homme de grande qualité, que Cicéron fit mourir parce qu'il étoit un des chefs de la conjuration de Catilina. Cette mort tragique alluma dans le cœur de ſa femme une mortelle haine contre Cicéron, & lui inſpira des ſentimens de vengeance, auxquels elle fit participer Antoine; c'eſt là ſans doute une des premières cauſes de l'inimitié cruelle qui dura toujours

Digitized by Google

toujours entre ces deux hommes, & qui fut ſi fatale à Cicéron.

Marc Antoine avoit une figure agréable, la taille belle, le front large, le nez aquilin, beaucoup de barbe & de force de tempérament exprimée ſur tous les traits de ſa figure.

Plein de valeur & de courage, il ſe fit connoître de bonne heure par ſon génie & par ſes exploits militaires. Étant encore jeune, il commanda un corps de cavalerie dans l'armée de Gabinius contre les Juifs, & Joſephe nous apprend que dans celle contre Alexandre, fils d'Ariſtobule, il effaça tous ceux qui combattoient avec lui. Ce fut dans ce pays là qu'il forma ſon ſtyle ſur le goût aſiatique, qui avoit beaucoup de conformité avec ſa vie bruyante.

Il étaloit un faſte immenſe dans ſes dépenſes, une folle vanité dans ſes diſcours, du caprice dans ſon ambition démeſurée & de la brutalité dans ſes débauches. Plus guerrier que politique, familier avec les ſoldats, habile à s'en faire aimer, prodigue de ſes richeſſes pour ſes plaiſirs, ardent à s'emparer de celles d'autrui, auſſi prompt à récompenſer qu'à punir, auſſi gai quand on le railloit que quand il railloit les autres.

Fécond en reſſources, il réuſſit dans la conjoncture la plus critique où il ſe ſoit trouvé à gagner les Chefs de l'armée de Lépidus; il entra dans ſon camp, ſe ſaiſit de lui, l'appela ſon père, & lui laiſſa le titre de Général.

Il ſavoit ſouffrir plus que perſonne la faim, la ſoif, les incommodités des ſaiſons; il devenoit ſupérieur à lui-même dans l'adverſité, & les malheurs le rendirent ſemblable à l'homme de bien.

Lorſqu'il eut répudié ſa ſeconde femme, il s'attacha à la Comédienne Cythéris, affranchie qu'il menoit publiquement dans une litière ouverte, & la faiſoit voyager avec lui dans un char traîné par des lions. C'étoit la mode de ſon ſiècle.

Mais laiſſant à part l'attachement paſſager d'Antoine pour Cythéris, pour peu qu'on examine ſa vie, on avouera que c'étoit un homme ſans délicateſſe, ſans principes & ſans mœurs, également livré au luxe & à la débauche, abîmé de dettes & rongé d'ambition; il s'attacha politiquement à Céſar, qui le reçut très-bien: le connoiſſant pour un excellent Officier, il lui confia les poſtes les plus importans, & ne ceſſa pas même de l'employer, quoiqu'il eût aſſez mauvaiſe opinion de ſon ame, & qu'il ſût que ſes débordemens en tout genre étoient exceſſifs. Il eſt vrai qu'il ſe vit une fois obligé de lui donner un grand ſujet de mortification en permettant qu'on l'aſſignât & qu'on ſaiſît ſes biens pour le payement du palais de Pompée, dont il s'étoit rendu adjudicataire ſans vouloir en payer un denier.

Antoine fut ſi piqué du jugement de Céſar, qu'étant à Narbonne il forma avec Trebonius le deſſein de le tuer. On ignore ce qui les empêcha d'exécuter ce projet, ni ſi Céſar en eut connoiſſance; ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'Antoine rentra dans ſes bonnes grâces, qu'il fut ſon collegue dans ſon cinquième conſulat, & qu'alors il ſervit de tout ſon pouvoir dans la fête des Lupercales, le deſir ſecret qu'avoit le Dictateur d'être déclaré Roi; cependant vers le temps de la conſpiration on ne doutoit guère qu'il ne fût prêt à le ſacrifier dans l'eſpé-

Digitized by Google

rance de remplir ſa place, au lieu que les conjurés en tuant ce tyran vouloient abolir la tyrannie. Ils crurent même qu'il falloit immoler Antoine avec Céſar ; mais Brutus s'y oppoſa.

Si l'on conſidère Antoine dans l'Orient, on le voit diſpoſer en deſpote ſuivant la fougue de ſes caprices, des états & de la vie des Rois, dépouillant les uns, & nommant d'autres à leur place ; pour donner des marques de ſa puiſſance monſtrueuſe, il mit aux fers Artabaſe, Roi d'Arménie, qu'il avoit vaincu par ſurpriſe, le conduiſit en triomphe dans Alexandrie, & fit décapiter publiquement Antigone, Roi des Juifs.

Dans la fureur de ſa paſſion pour Cléopatre, il lui donna la Phénicie, la baſſe Syrie, l'île de Cypre, une partie de la Sicile, l'Arabie Heureuſe, en un mot, provinces ſur provinces, royaumes ſur royaumes, ſans s'embarraſſer des volontés du Sénat & du peuple Romain.

Les profuſions extravagantes de ſes fêtes, épuiſoient les revenus de l'Empire, le mettoient hors d'état d'entretenir les armées, & l'obligeoient de vexer par de nouveaux impôts, les peuples ſoumis à ſon gouvernement.

Cléopatre ſut ſi bien enchaîner ſa valeur féroce, qu'elle tint tous ſes talens militaires aſſujettis à l'amour qu'elle lui inſpira. Un ſeul de ſes regards impoſteurs, un ſeul accent de ſa voix enchantereſſe ſuffiſoit pour l'abbattre à ſes pieds. Cependant elle n'étoit plus dans ſa première jeuneſſe ; mais elle avoit trouvé le ſecret de conſerver ſa beauté. Sa magnificence extraordinaire plaiſoit aux yeux d'Antoine, & ſon eſprit ſouple ſe portoit à toutes ſortes de caractères avec tant de facilité, qu'elle ne manquoit jamais de ſéduire quand elle l'entreprenoit. Elle avoit déjà autrefois ſubjugué Céſar, & l'on dit encore que le fils aîné du grand Pompée ſoupira long-temps pour ſes appas.

Elle ne craignit qu'un moment la jeuneſſe, les charmes & le mérite d'Octavie dans ſon voyage d'Egypte ; c'eſt alors qu'elle crut n'avoir rien de trop, pour faire de ſon amant un mari infidelle. Elle prodigua ſes richeſſes, ou en préſens pour les amis d'Antoine, & pour ceux qui avoient quelque pouvoir ſur ſon eſprit, ou en eſpions pour découvrir les ſentimens de ſon cœur, & ſes démarches les plus cachées. Enfin, les délices d'Egypte l'emportèrent ſur Rome, & les preſtiges de ſon art triomphèrent de la vertu d'Octavie.

Après ſon départ, l'amour d'Antoine pour Cléopatre prit de nouvelles forces, & il ſe perſuada qu'elle avoit pour lui les mêmes ſentimens. Il ignoroit le commerce ſecret qu'elle entretenoit avec Dellius. Les ſoupçons, peut-être bien fondés, qu'il avoit conçus dans le ſéjour qu'il fit à Samos, s'évanouirent, & l'adreſſe de Cléopatre effaça de ſon eſprit toutes ces idées importunes. Il ne jugea plus de ſes ſentimens que par les plaiſirs qu'elle lui faiſoit goûter, & de ſa reconnoiſſance, que par la tendreſſe qu'elle lui marquoit.

Cet amour aveugle rendit ſon nom & ſa valeur inutiles. Il fut le prétexte de la guerre d'Octave, qui arracha à Antoine pluſieurs de ſes plus illuſtres partiſans, parce qu'on étoit perſuadé à Rome que s'il devenoit le maître, il tranſporteroit en Egypte le ſiége de l'empire, & tout le monde

Digitized by Google

conclut à le dépouiller de ſes dignités.

Les troupes d'Octave s'embarquent & s'avancent en diligence. Cléopatre équipe une armée navale, & pompeuſe s'il en fut jamais, qu'elle unit à celle d'Antoine pour ſoutenir cette guerre, dont elle eſt, dit-elle, la ſeule cauſe. Elle étale tous les tréſors qu'elle poſſéde, & les deſtine à l'entretien des troupes. La bataille d'Actium ſe donne; il y avoit ſur les rivages plus de deux cens mille hommes, les armes à la main, attentifs à cette tragédie.

On combattoit ſur le golfe de Larta avec chaleur de part & d'autre, quand on vit ſoixante bâtimens de la Reine d'Egypte équipés avec magnificence cingler à toutes voiles vers le Pelopponèſe. Elle fuit & entraîne Antoine avec elle. Il eſt du moins certain que dans cette fuite elle le trahit. Peut-être que par cet eſprit de coquetterie inconcevable des femmes, elle avoit formé le deſſein de mettre à ſes pieds un troiſième maître du monde.

Antoine abandonné, trahi, déſeſpéré, réſolut, à l'exemple de Timon, de ſe ſéqueſtrer de tout commerce avec les hommes. L'île d'Anthirrodos, ſituée en face du pont d'Alexandre, lui parut favorable à ce deſſein; il y fit élever une jetée qui avançoit conſidérablement dans la mer. Sur cette jetée il bâtit un palais qu'il nommoit ſon *Timonium*; le rapport qu'il trouvoit entre l'ingratitude qu'il avoit éprouvée de la part de ſes amis, & celle que cet Athénien avoit auſſi ſoufferte des ſiens, lui avoient, diſoit-il, donné de l'inclination pour ſa perſonne, & du goût pour le genre de vie qu'il avoit mené. Il ne l'imita cependant que pendant peu de temps, il ſortit de cette retraite avec autant de légereté qu'il y étoit entré, & alla rejoindre ſa Cléopatre à Alexandrie, réſolu de faire de nouveaux efforts pour balancer encore la fortune d'Octave; tel fut ſon aveuglement, qu'il vit perdre ſes dernières eſpérances, ſans pouvoir haïr le principe de ſon malheur.

Tant de Capitaines & tant de Rois qu'il avoit aggrandis ou faits, lui manquerent; & comme ſi la généroſité avoit été liée à la ſervitude, une troupe de gladiateurs & deux affranchis lui conſervèrent une fidélité héroïque. Dans ce triſte état on lui fait un faux rapport de la mort de Cléopatre; il le croit, perd tout courage, il ſe trouble, & conjure Éros de le tuer. Cet affranchi pénetré d'une funeſte douleur, ſe poignarde lui-même, & jette en mourant le poignard à ſon maître, qui s'en ſaiſit, s'en frappe, & tombe à ſon tour. Un de ſes gens arrive dans l'inſtant de cette cataſtrophe, bande ſa plaie, & lui apprend que Cléopatre vit encore.

Il ſe fit porter aux pieds de la tour où elle étoit enfermée. Ce fut un ſpectacle touchant de voir le maître de tant de nations, un des premiers Capitaines de ſon ſiécle, illuſtre par ſes faits d'armes & par ſes victoires, expirant, porté par des gladiateurs, & élevé dans un panier au haut de la tour où Cléopatre lui tendoit les bras, à la vue de toute la ville d'Alexandrie, dont les cris & les larmes exprimoient la douleur & l'étonnement.

Cléopatre en ſe réfugiant dans cette tour, avoit fait ſemer d'avance le bruit de ſa mort, bien réſolue de ſe tuer, ſoit qu'elle ſe reprochât d'avoir perdu un homme qui lui avoit pendant dix ans ſacrifié l'empire du monde, ou qu'elle vît ſes nouveaux projets

Digitized by Google

démentis, Quoi qu'il en ſoit, le triſte état d'Antoine lui fit verſer un torrent de larmes. » Ne pleurez point, Mada- » me, lui dit-il, je meurs content » entre les bras de l'unique perſon- » ne que j'adore ». Telle fut à l'âge de cinquante-trois ans la fin d'un homme ambitieux qui avoit déſolé la terre, & que perdirent les égaremens de l'amour.

Caractère de Lépidus. Lépidus (Marcus-Æmilius) ſortoit de la maiſon Æmilia, la plus illuſtre entre les patriciennes; c'eſt celle que l'on citoit ordinairement pour la ſplendeur & pour la quantité des triomphes & des dignités. Ainſi Lépide portoit un grand nom conſidéré dans le Sénat & très-honoré dans la République; mais il le ternit honteuſement par ſes vices & par ſes crimes.

C'étoit un eſprit borné, ambitieux, ſans courage, un homme vain, fourbe, avare, & qui ne poſſédoit aucune vertu. La fortune l'éleva & le ſoutint quelque tems dans le haut poſte de Triumvir, ſans aucun mérite de ſa part; mais auſſi cette même fortune lui fit éprouver ſes revers & le remit dans l'état d'opprobre où il paſſa les dernières années de ſa vie. Il avoit été trois fois Conſul; ſavoir, l'an 708, 709 & 713 de Rome.

Dès qu'il fut revêtu de cette énorme puiſſance que lui donna le rang ſuperbe de Triumvir, qu'il avoit joint à la charge de grand Pontife, tant de pouvoir & de dignité l'étourdirent. Cet étourdiſſement s'accrût encore lorſque les deux Triumvirs le fixèrent à Rome pour y commander à toute l'Italie, au Peuple & au Sénat qui diſtribuoit ſes ordres dans les Provinces: cependant il auroit dû comprendre qu'on ne le laiſſoit à Rome qu'à cauſe de ſon peu de capacité pour la guerre.

Auſſi quand les deux autres Triumvirs, après la bataille de Philippes, ſe partagèrent de nouveau le monde, ils ne lui donnèrent que très-peu de part à l'autorité; & tandis qu'Antoine prit l'Orient, Octave l'Italie & le reſte de l'Empire, Lépidus fut obligé de ſe contenter de ſon gouvernement des Eſpagnes; & comme toutes les troupes étoient dévouées à ſes deux collègues, il fallut qu'il partît ſeulement avec quelques légions deſtinées pour ſa province.

Bientôt après, Octave ayant ſur les bras, en Sicile, les reſtes du parti de Pompée, Lépidus le tira de peine avec pluſieurs légions qu'il lui amena, & qui décidèrent de la victoire. Le ſuccès tourna la tête de cet homme vain, il montra peu d'égards pour ſon collègue, & lui fit dire de ſe retirer de Sicile où il n'avoit plus rien à faire. Octave qui trouvoit toujours des reſſources dans ſes ruſes, diſſimula cette injure & gagna par tant de récompenſes & de promeſſes pluſieurs chefs de l'armée de Lépide, qu'ils abandonnèrent leur général & le livrèrent entre ſes mains.

Conduit à la tente d'Auguſte, il oublia ſon nom, ſa naiſſance & ſon rang. Il lui demanda lâchement la vie avec la conſervation de ſes biens. Auguſte n'oſa pas lui refuſer ſa prière, de peur d'irriter toute une armée dont il avoit beſoin de gagner l'affection: mais quand il eut aſſuré ſon autorité, il dépouilla Lépidus du pontificat. Le reſte de la vie de ce Triumvir ſe paſſa dans l'obſcurité & ſans doute bien triſtement, puiſqu'il ſe voyoit le malheureux objet de l'indulgence hautaine d'un

Digitized by Google

ancien collègue. Cependant on eſt bien aiſe de l'humiliation d'un homme qui avoit été un des plus méchans citoyens de la République, ſans honneur & ſans ame, toujours le premier à commencer les troubles, & formant ſans ceſſe des projets où il étoit obligé d'aſſocier de plus habiles gens que lui.

Voilà le portrait des trois hommes par leſquels la République fut abattue, ſans que depuis elle ait été rétablie.

TRIVULCE, (Jean-Jacques) Marquis de Viglevano, d'une ancienne famille de Milan, montra tant de paſſion pour les Guelfes qu'il fut chaſſé de ſa patrie. Il entra au ſervice de Ferdinand d'Arragon I, Roi de Naples & paſſa depuis à celui de Charles VIII, Roi de France, lorſque ce Prince fut à la conquête de Naples. Ce fut lui qui lui livra Capoue l'an 1495, & qui eut le commandement de l'avant-garde de l'Armée avec le Maréchal de Gié à la bataille de Fornoue. L'Ordre de Saint-Michel fut la récompenſe de ſa valeur, & on ajouta à cette grace celle de le nommer Lieutenant Général de l'armée Françoiſe en Lombardie. Il prit Alexandrie de la Paille & défit les troupes de Louis Sforce, Duc de Milan. Louis XII étant entré en Italie l'an 1499, fut ſuivi par *Trivulce* à la conquête du Duché de Milan. Il ſe ſignala auprès de ce Prince qui l'établit Gouverneur de ce pays en 1500 & qui l'honora du bâton de Maréchal de France; Trivulce accompagna le Monarque, ſon bienfaiteur, à l'entrée ſolemnelle qu'il fit dans Gênes le 19 Août 1504, & acquit beaucoup de gloire à la bataille d'Aignadel en 1509. Quatre ans après il fut cauſe que les François furent battus devant Novare, pendant que Louis de la Trémouille, homme d'une grande réputation, faiſoit le ſiége de cette place. Il avoit été arrêté dans le conſeil de guerre, que Trivulce iroit avec la cavalerie au-devant d'un ſecours qu'on appréhendoit; mais ce n'étoit point l'avis de cet homme vain & jaloux. Il ſe poſta ſi mal qu'il laiſſa paſſer le renfort & ne put arriver à tems pour ſoutenir les aſſiégeans, lorſqu'ils furent attaqués d'un côté par la garniſon, & de l'autre par les nouvelles troupes. Une ſi grande faute diminua beaucoup la réputation & la faveur de Trivulce; mais il recouvra l'une & l'autre ſous François I, par le ſervice qu'il rendit au paſſage des Alpes en 1515. Ce fut lui qui, avec des peines incroyables, fit guinder le canon par le haut des montagnes. Il ſe ſurpaſſa à la journée de Marignan. Il diſoit que *vingt autres actions où il s'étoit trouvé n'étoient que des jeux d'enfans auprès de celle-là, qu'il appeloit une bataille de géans.* Sa faveur ne ſe ſoutint pas, & il mourut à Châtre, aujourd'hui Arpajon, en 1518, des ſuites de quelques tracaſſeries de Cour. Accuſé auprès de François I par Lautrec d'être d'intelligence avec les ennemis de l'Etat, il paſſa les Alpes en hiver & à quatre-vingts ans pour ſe juſtifier. Lorſqu'il ſe préſenta devant François I, ce Prince détourna la tête & ne répondit rien. Ce trait de mépris fut un coup mortel que le repentir du Monarque ne put jamais guérir. Le Maréchal répondit à celui qui le viſita enſuite de ſa part, qu'*il n'étoit plus temps. Le dédain que le Roi m'a témoigné*, ajouta-t-il, *& mon eſprit ont déjà fait leur opération; je ſuis mort.* Il ordonna qu'on gravât ſur ſon tombeau cette courte épitaphe qui exprime

Digitized by Google

bien ſon caractère : *hîc quieſcit qui numquam quievit :* Ici repoſe qui ne ſe repoſa jamais. Louis XII voulant faire la guerre au Duc de Milan demandoit à Trivulce ce qu'il falloit pour la faire avec ſuccès. *Trois choſes ſont abſolument néceſſaires*, lui répondit le Maréchal ; *premièrement de l'argent, ſecondement de l'argent, troiſièmement de l'argent.* Ce héros s'étoit fait naturaliſer Suiſſe. C'étoit le particulier d'Italie le plus avare d'inclination, & quelquefois le plus prodigue par oſtentation. Louis XII étant à Milan en 1507, le ſomptueux Trivulce lui donna un feſtin d'une dépenſe énorme. Il s'y trouva douze cens dames qui eurent chacune un écuyer tranchant pour les ſervir. Il y avoit pour ordonner un ſi prodigieux repas cent ſoixante Maîtres d'Hôtel qui portoient à la main un bâton couvert de fleur de lys d'or. Le Roi fut ſervi en vaiſſelle d'or & les autres convives en vaiſſelle d'argent : vaiſſelle toute neuve & toute aux armes du Maréchal. Le Roi & quatre Cardinaux mangèrent dans des chambres à part & toutes les dames dans une ſalle que Trivulce avoit fait faire dans la rue où il demeuroit. Il y eut bal dans cette ſalle avant de ſe mettre à table. La preſſe y étoit ſi grande, que n'y ayant plus de place pour pouvoir danſer, le Roi ſe leva de ſon fauteuil, prit la hallebarde d'un de ſes gardes & fit lui-même ranger le monde en frappant à droite & à gauche.

TRIVULCE, (Théodore) parent du précédent, Maréchal de France, mérita le bâton par le courage qu'il montra à la bataille d'Aignadel en 1509, & à la journée de Ravenne en 1512. François I le pourvut du gouvernement de Gènes dont il défendit le château contre les habitans en 1528. Obligé de ſe rendre faute de vivres, il alla mourir à Lyon, dont il étoit Gouverneur, en 1531.

TRIVULCE, (Antoine) frère du précédent, ſe déclara pour les François lorſqu'ils ſe rendirent maîtres du Milanez. Il fut honoré du chapeau de Cardinal, à la prière du Roi, par le Pape Alexandre VI en 1500, & mourut en 1508, à cinquante-un ans, de douleur d'avoir perdu un de ſes frères. Il y a eu quatre autres Cardinaux de cette maiſon dont nous parletons dans les articles ſuivant.

TRIVULCE, (Scaramutia) mort en 1527, fut Conſeiller d'État en France ſous Louis XII, & ſucceſſivement Evêque de Côme & de Plaiſance. Son mérite lui valut la pourpre.

TRIVULCE, (Auguſtin) Abbé de Froimont en France, & Camerier du Pape Jules II, puis ſucceſſivement Évêque de Bayeux, de Toulon, de Novare & Archevêque de Reggio, mourut à Rome en 1548. Après la priſe de cette ville par les troupes de Charles-Quint, il fut emmené en ôtage à Naples, où il ſe ſignala par une fermeté héroïque. *Bembe & Sadolet* faiſoient grand cas de ſes talens & de ſes vertus, dont le Cardinalat fut la récompenſe.

TRIVULCE, (Antoine) Evêque de Toulon, & enſuite Vice-Légat d'Avignon, s'oppoſa avec vigueur à l'entrée des Hérétiques dans le Comtat. Envoyé Légat en France, il fit conclure le traité de Cateau-Cambreſis. Il mourut d'apoplexie, à une journée de Paris, le 26 Juin 1559, comme il retournoit en Italie. Il fut élevé à la dignité de Cardinal.

TRIVULCE, (Jean-Jacques-Théodore) étoit de l'illuſtre famille des précédens. Après avoir ſervi avec gloire dans les armées du Roi Philippe III, il embraſſa l'État Eccléſ-

Digitized by Google

fiaſtique, & fut honoré de la pourpre Romaine en 1626. Il mourut à Milan en 1657, après avoir été Viceroi d'Arragon, puis de Sicile & de Sardaigne, Gouverneur Général du Milanez, & Ambaſſadeur extraordinaire d'Eſpagne à Rome. C'étoit un Prélat éclairé & un homme éloquent.

TROADE; contrée de l'Aſie mineure ainſi nommée de la fameuſe ville de Troye, ſa Capitale. Si on prend la *Troade* pour tout le pays ſoumis aux Troyens, ou pour le Royaume de Priam, elle comprenoit preſque toute l'étendue du pays que l'on entend ſous le nom de *Myſie*, & ſous celui de petite Phrygie; mais ſi on le reſtreint à la province où étoit la ville de Troye, & qui étoit la *Troade propre*, elle ne comprenoit que le pays qui étoit entre la Dardanie au nord & au nord oriental; le pays des Léleges à l'eſt méridional; l'Helleſpont & la Mer Égée à l'oueſt.

TROADE, eſt auſſi le nom d'une ancienne ville de l'Aſie Mineure dans la Troade, ou dans la petite Phrygie ſur la côte de l'Helleſpont, vis-à-vis de l'île de Ténédos. Cette ville fut auſſi quelquefois appelée *Antigonia* & *Alexandria*.

TROARN; bourg de France en Normandie, à 3 lieues, eſt, de Caen. Il y a une Abbaye de Bénédictins, laquelle eſt en commende, & vaut au titulaire 40000 livres de rente.

TROC; ſubſtantif maſculin. *Permutatio.* Échange de nippes, de meubles, de bijoux, de chevaux & autres choſes ſemblables. *Elle lui donna une bague en troc pour des boucles d'oreille. Ils firent un troc enſemble. Voulez-vous faire ce troc avec moi.*

On dit, *troc pour troc*, pour marquer l'échange d'une choſe contre une autre, ſans donner de ſupplément, ſans donner de retour. On appelle cette manière de troc, *troc de Gentilhomme.*

On fait ſentir le *c* final.

Différences relatives entre *troc*, *change*, *échange*, *permutation.*

Le mot de *change* marque ſimplement l'action de changer dans un ſens abſtrait, qui non-ſeulement n'exprime pas, mais qui de plus exclud tout rapport & toute idée acceſſoire: c'eſt peut-être par cette raiſon qu'on ne l'emploie pas à dénommer directement aucune eſpèce; car on ne dit pas le *change* d'une choſe: qu'on l'emploie néanmoins dans toutes les eſpèces, en régime indirect avec une prépoſition, pour indiquer l'eſſentiel de l'acte; enſorte que dans toutes les occaſions on dit également bien, perdre ou gagner au *change.* Les trois autres mots ſervent à dénommer les eſpèces ou façons de changer les choſes les unes pour les autres, dont voici les différentes. *Troc* ſe dit pour les choſes de ſervice, & pour tout ce qui eſt meuble; ainſi l'on fait des *trocs* de chevaux, de bijoux & d'uſtenſiles. *Échange* ſe dit pour les terres, les perſonnes, tout ce qui eſt bien-fonds; ainſi l'on fait des *échanges* d'états, de Charges & de priſonniers. *Permutation* n'eſt d'uſage que pour les biens & titres eccléſiaſtiques; ainſi l'on *permute* une Cure, un Canonicat, un Prieuré avec un autre bénéfice de même ou de différent ordre, il n'importe.

TROCAR; ſubſtantif maſculin. Sorte d'inſtrument ou poinçon d'acier dont les Chirurgiens ſe ſervent pour faire des ponctions. Quelques-uns le nomment auſſi *trois-quarts.*

Digitized by Google

M. Petit a perfectionné la conſtruction du trocar.

TROCHAÏQUE ; adjectif. Terme de Poëſie Grecque & Latine qui ſe dit d'une eſpèce de vers compoſé de trochées, ou dans lequel le trochée domine le plus, comme l'ïambe dans le vers ïambique.

TROCHANTER ; ſubſtantif maſculin & terme d'Anatomie. Il ſe dit de deux apophyſes du fémur, où s'attachent les muſcles qui font tourner la cuiſſe.

On prononce *trocanter.*

TROCHÉE ; ſubſtantif maſc. Terme de Poëſie Grecque & Latine. Pied de deux ſyllabes dont la première eſt longue & la ſeconde brève. *Le mot mēnſă eſt un trochée.*

TROCHES ; ſubſtantif maſculin pluriel & terme de Vénerie. Il ſe dit des fumées à demi formées, des fumées d'hiver.

TROCHET ; ſubſtantif maſculin & terme de jardinage. Il ſe dit des fleurs & des fruits qui viennent & qui croiſſent enſemble comme par bouquets. *Un trochet de fleurs. Un beau trochet de ceriſes. Les noiſettes viennent ordinairement par trochets.*

TROCHISQUES ; ſubſtantif maſculin pluriel. Médicamens ſecs & ſolides, compoſés de poudres incorporées dans quelque liqueur convenable, & ſéchés à l'ombre.

Il y a pluſieurs ſortes de trochiſques, & qui ont différentes vertus : il y en a de purgatifs, d'altérans, d'apéritifs, de fortifians, *&c.*

Les principaux trochiſques ſont ceux d'agaric, de réglisſe, de noix muſcade, de ſuccin, de rhubarbe, de myrrhe, de roſes, de camphre, de ſquille, de vipère, *&c.* Ceux de coloquinte ſe nomment *trochiſques d'alhandal*, mot pris des Arabes qui appellent la coloquinte *handal.*

On peut mettre une infinité de remèdes ſous la forme de *trochiſques*, mais il eſt inutile de multiplier le nombre de ces ſortes de préparations. Les remèdes agiſſent plus ſûrement ſous d'autres formes, & en général les Praticiens font peu d'uſage des trochiſques.

TROCHITE ; ſubſtantif féminin. C'eſt le nom qu'on donne à un fragment d'un corps marin, ainſi nommé, parcequ'il reſſemble à une petite roue, avec un trou au centre d'où partent des rayons. Les *trochites* ſont des fragmens de l'entrochite qui eſt compoſée d'un amas d'articulations qui tiennent les unes aux autres, & dont l'aſſemblage forme un corps cylindrique & long. Les trochites ont été ſouvent regardées comme des aſtéries ou comme des pierres étoilées.

TROCHLEATEUR ; adjectif & terme d'Anatomie. Épithète que l'on a donnée au muſcle grand oblique de l'œil, parcequ'il paſſe dans une membrane en partie cartilagineuſe qui lui ſert de poulie.

TROCHOIDE ; ſubſtantif féminin & terme de Géométrie. Nom d'une courbe qu'on appelle plus communément *cycloïde.* Voyez ce mot.

TROCHUS ; ſubſtantif maſculin & terme d'Antiquité. Mercurialis qui a beaucoup parlé du *trochus*, avoue qu'il eſt très-difficile de s'en former une idée bien claire. Il croit qu'il y en avoit de deux eſpèces ; l'une en uſage pour les Grecs, & l'autre pour les Romains.

L'exercice du trochus ou cerceau étoit diviſé en deux eſpèces, tant parmi les Grecs que parmi les Romains. La première étoit nommée par les Grecs *agitation du cerceau*, ſuivant Oribaſe. Celui qui devoit faire cet exercice prenoit un grand cercle

Digitized by Google

cercle autour duquel rouloient plusieurs anneaux, & dont la hauteur alloit jusqu'à l'estomac. Il l'agitoit par le moyen d'une baguette de fer à manche de bois. Il ne le faisoit pas rouler sur la terre ; car les anneaux insérés dans la circonférence ne l'auroient pas permis, mais il l'élevoit en l'air, & le faisoit tourner au-dessus de sa tête, en le dirigeant avec sa baguette : voilà pourquoi Oribase dit qu'on n'agitoit pas le cerceau suivant sa hauteur, mais transversalement. Le mouvement communiqué au cerceau étoit quelquefois très-rapide ; & alors on n'entendoit pas le bruit des anneaux qui rouloient dans la circonférence. D'autres fois on l'agitoit avec moins de violence, afin que le son des petits anneaux produisît dans l'ame un plaisir qui procurât un agréable délassement. Cette réflexion d'Oribase nous apprend que le jeu du cerceau étoit regardé comme un exercice très capable de contribuer en amusant à la santé du corps. Il y en avoit une seconde espèce, dans laquelle, au lieu de se servir d'un grand cercle, on en employoit un beaucoup plus petit. Il paroît que c'est proprement le trochus des Grecs & des Romains.

Xénophon nous en apprend l'usage, en parlant d'une danseuse qui prenoit à la main douze de ces cerceaux, les jetoit en l'air, & les recevoit en dansant au son d'une flûte. Il n'est pas parlé dans ce passage des petits anneaux insérés dans la circonférence du trochus ; mais il en est fait mention dans plusieurs Épigrammes de Martial.

Les deux espèces de cerceaux dont on vient de parler, ne différoient entr'eux que par la grandeur. On les distingue avec peine, quand ils sont simplement représentés sur des bas-reliefs. Mercurialis en a fait graver un, dont Ligorius lui avoit envoyé le dessein, d'après un monument élevé en l'honneur d'un Comédien. La circonférence est chargée de huit anneaux, à l'un desquels est attachée une sonnette, & outre cela de neuf fiches ou chevilles, qui, fort lâches dans leurs trous, augmentoient le bruit des anneaux, & produisoient le même son que les baguettes qui traversoient les sistres.

TROÊNE, substantif masculin. Grand arbrisseau qui est fort joli au commencement de Juin, lorsque toutes ses fleurs sont épanouies : il vient communément en Europe dans les haies, les bois & les lieux incultes, où sa hauteur ordinaire est de six ou huit pieds ; mais avec quelque culture, on peut le faire monter jusqu'à douze pieds : sa racine est étendue obliquement de côté & d'autre ; ses branches sont nombreuses, flexibles, menues & droites : ses fleurs viennent au sommet des rameaux ramassées en grappe, comme celles du lilas : elles sont blanches, d'une odeur suave, d'une seule pièce en entonnoir ; elles paroissent en Juin. Il leur succède des baies molles, noires, presque sphériques, de la grosseur du genièvre, & fort amères. Cette plante est fort employée par les Jardiniers pour représenter différentes figures à cause de ses tiges rameuses très-pliantes, & de ses feuilles qui sont d'un beau vert, mais elle exige beaucoup d'attention surtout pour la tailler. L'écorce des tiges est cendrée, & le bois intérieur est blanchâtre. On peut greffer sur cette espèce les troênes à feuilles panachées. Comme les troê-

Digitized by Google

nes ne ſont pas délicats, on peut en mettre dans les remiſes, car les oiſeaux ſe nourriſſent de leurs fruits, qui ne ſont mûrs qu'en automne, & qui reſtent ſur l'arbriſſeau pendant l'hiver. On tire de ces baies une couleur noire & un bleu tarquin, dont on ſe ſert pour les enluminures : les Cabaretiers les emploient quelquefois pour donner de la couleur & un goût ſingulier au vin. Les branches de troêne les plus flexibles ſont auſſi employées à faire des liens & de petits ouvrages de vannerie. Le bois de cet arbriſſeau n'eſt point attaqué par les inſectes ; il eſt dur, ſouple & durable. On s'en ſert utilement pour des perches de vignes : on l'emploie auſſi pour faire la poudre à canon.

La décoction des feuilles ou des fleurs de troêne eſt recommandée pour les maux de gorge, pour les ulcères de la bouche, & pour raffermir les gencives dans les affections ſcorbutiques.

TRŒZÈNE ; nom d'une ancienne ville du Peloponnèſe, dans l'Argolide, ſur la côte orientale, un peu au-delà du promontoire Scyllæum, à l'entrée du golfe Saronique ; le territoire de cette ville eſt nommé *Trœzénide* par Thucydide. Voici la deſcription de la ville par Pauſanias.

Dans la place de Trœzène, dit cet Hiſtorien, on voit un temple & une ſtatue de Diane conſervatrice ; les Trœzéniens aſſuroient que ce temple avoit été conſacré par Théſée, & que l'on avoit donné ce ſurnom à la déeſſe lorſque ce héros ſe ſauva ſi heureuſement de Crete, après avoit tué Aſterion fils de Minos. Dans ce temple il y a des autels conſacrés aux dieux infernaux.

Ces autels cachoient, à ce qu'on diſoit, deux ouvertures : par l'une de ces ouvertures Bacchus retira Sémelé des enfers, & par l'autre Hercule emmena avec lui le chien Cerbere. Derrière le Temple étoit le tombeau de Pithée, ſur lequel il y avoit trois ſiéges de marbre blanc, où l'on dit qu'il rendoit la juſtice avec deux hommes de mérite qui étoient comme ſes aſſeſſeurs. Près de là on voyoit une chapelle conſacrée aux Muſes : c'étoit un ouvrage d'Ardalus, fils de Vulcain, que les Trœzéniens diſoient avoir inventé la flûte ; & de ſon nom on appela les Muſes *Ardalides*. Ils aſſuroient que Pithée enſeignoit dans ce lieu l'art de bien parler, & on voyoit un livre compoſé par cet ancien Roi. Au-delà de cette chapelle il y avoit un autel fort ancien ; la tradition vouloit qu'il eût été conſacré par Ardalus. On y ſacrifioit aux Muſes & au Sommeil ; car de tous les Dieux, diſoient-ils, c'eſt le Sommeil qui eſt le plus ami des Muſes.

Auprès du théâtre on voyoit un temple de Diane Lycéa bâti par Hippolyte. Pauſanias juge que ce ſurnom de Diane venoit ou de ce qu'Hippolyte avoit purgé le pays des loups dont il étoit infecté, ou de ce que par ſa mère il deſcendoit des Amazones, qui avoient dans leur pays un temple de Diane de même nom. Devant la porte du temple étoit une groſſe pierre appelée la *pierre ſacrée*, & ſur laquelle on prétendoit qu'Oreſte avoit été purifié du meurtre de ſa mère par d'illuſtres perſonnages de Trœzene au nombre de neuf ; aſſez près de là on trouvoit pluſieurs autels peu éloignés les uns des autres : l'un conſacré à Bacchus ſauveur, en conſéquence d'un certain oracle : un au-

Digitized by Google

tre à Themis, & que Pithée lui-même avoit conſacré; un troiſième avoit été conſacré au Soleil le libérateur par les Trœzéniens, lorſqu'ils ſe virent délivrés de la crainte qu'ils avoient eu de tomber ſous l'eſclavage de Xerxès & des Perſes. On y voyoit auſſi un temple d'Apollon Théorius, & qui paſſoit pour avoir été rétabli & décoré par Pithée. C'étoit le plus ancien des temples que connût Pauſanias. La ſtatue qu'on y voyoit étoit un préſent d'Auliſcus, & un ouvrage du ſtatuaire Hermon, natif du pays; on y voyoit encore les deux ſtatues des Dioſcures; elles étoient de bois & auſſi de la main d'Auliſcus.

Dans la même place il y avoit un portique orné de pluſieurs ſtatues de femmes & d'enfans, toutes de marbre : c'étoit ces femmes que les Athéniens confièrent avec leurs enfans aux Trœzéniens lorſqu'ils prirent la réſolution d'abandonner Athènes, dans l'impoſſibilité où ils étoient de la défendre contre les Perſes avec le peu de forces qu'ils avoient ſur terre. On n'érigea pas des ſtatues à toutes, mais ſeulement aux plus conſidérables d'entr'elles.

Devant le temple d'Apollon on remarquoit un vieil édifice appelé le *logis d'Oreſte*, & où il demeura comme ſéparé des autres hommes, juſqu'à ce qu'il fut lavé de la tache qu'il avoit contractée en trempant les mains dans le ſang de ſa mère; car on diſoit que juſque là aucun Trœzénien n'avoit voulu le recevoir chez lui; de ſorte qu'il fut obligé de paſſer quelque tems dans cette ſolitude, & cependant on prenoit ſoin de le nourrir & de le purifier juſqu'à ce que ſon crime fût entierement expié; & même encore du tems de Pauſanias, les deſcendans de ceux qui avoient été commis à ſa purification, mangeoient tous les ans à certains jours dans cette maiſon. Les Trœzéniens diſoient qu'auprès de cette maiſon dans le lieu où l'on avoit enterré les choſes qui avoient ſervi à cette purification, il étoit crû un laurier qui s'étoit toujours conſervé depuis; & entre les différentes choſes qui avoient ſervi à purifier Oreſte, on citoit particulierement l'eau de la fontaine d'Hypocrène; car les Trœzéniens avoient auſſi une fontaine Hypocrène.

On voyoit auſſi au même lieu une ſtatue de Mercure Polygius, devant laquelle ils aſſuroient qu'Hercule avoit conſacré ſa maſſue faite de bois d'olivier. Quant à ce qu'ils ajoutent, dit Pauſanias, que cette maſſue prit racine & pouſſa des branches, c'eſt une merveille que le lecteur aura peine à croire. Quoi qu'il en ſoit, ils montrent encore aujourd'hui cet arbre miraculeux; & à l'égard de la maſſue d'Hercule, ils tiennent que c'étoit un tronc d'olivier qu'Hercule avoit trouvé auprès du marais Saronique. On voyoit encore à Trœzene un temple de Jupiter ſauveur, bâti, à ce qu'on diſoit, par Aëtius, lorſqu'il avoit pris poſſeſſion du Royaume après la mort de ſon père.

Les Trœzéniens donnoient comme une merveille leur fleuve Chryſorrhoès qui, durant une ſéchereſſe de neuf années que tous les autres tarirent, fut le ſeul qui conſerva toujours ſes eaux & qui coula à l'ordinaire. Ils avoient un fort beau bois conſacré à Hippolyte fils de Theſée, avec un temple où l'on voyoit une ſtatue d'un goût très-ancien. Ils croyoient que ce temple avoit été bâti par Diomède, qui le premier

Digitized by Google

avoit rendu des honneurs divins à Hippolyte. Ils honoroient donc Hippolyte comme un Dieu. Le Prêtre chargé de ſon culte étoit perpétuel, & la fête du Dieu ſe célébroit tous les ans. Entr'autres cérémonies qu'ils pratiquoient en ſon honneur, les jeunes filles, avant de ſe marier, coupoient leur chevelure, & la lui conſacroient dans ſon temple. Au reſte ils ne convenoient point qu'Hippolyte fût mort, emporté & traîné par ſes chevaux; & ils ſe donnèrent bien de garde de montrer ſon tombeau; mais ils vouloient perſuader que les Dieux l'avoient mis dans le ciel au nombre des conſtellations, & que c'étoit celle qu'on nommoit le *conducteur du chariot.*

Dans le même lieu il y avoit un temple d'Apollon Epibaterius, & qu'ils tenoient avoir été dédié ſous ce nom par Diomède, après qu'il ſe fut ſauvé de la tempête qui accueillit les Grecs lorſqu'ils revenoient du ſiége de Troye. Ils diſoient même que Diomède avoit inſtitué le premier les jeux pithiques en l'honneur d'Apollon. Ils rendoient un culte à Auxeſia & à Lamia, auſſi bien que les Epidauriens & les Éginètes; mais ils racontoient différemment l'hiſtoire de ces divinités; ſelon eux, c'étoient deux jeunes filles qui vinrent de Crète à Trœzène, dans le tems que cette ville étoit diviſée par des partis contraires; elles furent les victimes de la ſédition, & le peuple qui ne reſpectoit rien, les aſſomma à coups de pierre; c'eſt pourquoi on célébroit tous les ans un jour de fête qu'on appeloit la *lapidation.*

De l'autre côté c'étoit un ſtade nommé *le ſtade d'Hippolyte*, & au-deſſus il y avoit un temple de Vénus ſurnommée *la Regardante*, parce que c'étoit de là que Phedre épriſe d'amour pour Hippolyte le regardoit toutes les fois qu'il venoit s'exercer dans la carrière; c'eſt auſſi là qu'on voyoit le myrte qui avoit les feuilles toutes criblées; car la malheureuſe Phedre, poſſédée de ſa paſſion & ne trouvant aucun ſoulagement, trompoit ſon ennui en s'amuſant à percer les feuilles de ce myrte avec ſon aiguille de cheveux. Là ſe voyoit la ſépulture de Phedre, & un peu plus loin celle d'Hippolyte; mais le tombeau de Phedre étoit plus près du myrte. On y remarquoit auſſi la ſtatue d'Eſculape faite par Timothée; & l'on croyoit à Trœzene que c'étoit la ſtatue d'Hippolyte. Pour la maiſon où il demeuroit, je l'ai vue, dit Pauſanias, il y avoit devant la porte une fontaine dite la *fontaine d'Hercule*, parcequ'on diſoit que c'étoit Hercule qui l'avoit découverte.

Dans la citadelle on trouvoit un temple de Minerve Sthéniade; la déeſſe étoit repréſentée en bois. C'étoit un ouvrage de Callon, Statuaire de l'île d'Egine. En deſcendant de la citadelle, on rencontroit une chapelle dédiée à Pan le Libérateur, en mémoire du bienfait que les Trœzéniens reçurent de lui lorſque par des ſonges favorables il montra aux Magiſtrats de Trœzene le moyen de remédier à la famine qui affligeoit le pays. En allant dans la plaine, on voyoit ſur le chemin un temple d'Iſis & au-deſſus un autre temple de Vénus Acréa; le premier avoit été bâti par les habitans d'Halicarnaſſe qui avoient voulu rendre cet honneur à la ville de Trœzene, comme à leur mère. Pour la ſtatue d'Iſis c'étoit le peuple de Trœzene qui l'avoit fait faire.

Dans les montagnes du côté d'Her-

Digitized by Google

thione, on rencontroit premierement la ſource du fleuve Hilycus, qui s'étoit appelé autrefois *Taurius*: en ſecond lieu, une roche qui avoit pris le nom de Théſée, depuis que ce héros, tout jeune encore, la remua pour prendre la chauſſure & l'épée de ſon pere qui les avoit cachées deſſous; car auparavant elle ſe nommoit *l'autel de Jupiter Sthénius*. Près de là on montroit la chapelle de Vénus, ſurnommée *Nymphée*, bâtie par Théſée lorſqu'il épouſa Hélène. Hors des murs de la ville il y avoit un temple de Neptune *Pythalmius*, ſurnom dont la raiſon eſt que ce Dieu dans ſa colère inonda tout le pays des eaux ſalées de la mer, fit périr tous les fruits de la terre, & ne ceſſa d'affliger de ce fléau les Trœzéniens, juſqu'à ce qu'ils l'euſſent appaiſé par des vœux & des ſacrifices.

Au-deſſus étoit le temple de Cérès légiſlatrice, conſacré, diſoit-on, par Althepus. Si on alloit au port qui étoit dans un bourg nommé *Célenderis*, on voyoit un lieu appelé le *berceau de Théſée*, parceque c'étoit là que Théſée étoit né. Vis-à-vis on avoit bâti un temple au Dieu Mars, dans le lieu même où Théſée défit les Amazones. C'étoit apparemment un reſte de celles qui avoit combattu dans l'Attique contre les Athéniens commandés par ce héros.

En avançant vers la mer Pſéphée, on trouvoit un olivier ſauvage nommé le *rhachos* tortu; car il donnoit le nom de rhachos à tous les oliviers qui ne portoient point de fruit; & ils appeloient celui-ci *tortu*, parce que c'étoit autour de cet arbre, que les rênes des chevaux d'Hippolyte s'étoient embarraſſées, ce qui avoit fait renverſer ſon char.

Il y avoit deux îles qui dépendoient de Trœzene; ſavoir, l'île de Sphérie, depuis nommée *l'île ſacrée*, & celle de *Calaurée*. Une bonne partie du pays de Trœzene étoit, à proprement parler, un iſthme qui avançoit conſidérablement dans la mer, & qui s'étendoit juſqu'à Hermione.

Les Trœzéniens faiſoient tout ce qu'ils pouvoient pour donner d'eux une grande idée. Ils diſoient que leur premier Roi s'appeloit *Orus*, & qu'il étoit originaire du pays; mais je crois, dit Pauſanias, que le nom d'*Orus* eſt plutôt Egyptien que Grec. Quoi qu'il en ſoit, ils aſſuroient qu'Orus avoit regné ſur eux, & que de ſon nom le pays avoit été appelé l'*Orée*; qu'enſuite Althepus, fils de Neptune & de Leis, qui étoit fille d'Orus, ayant ſuccédé à ſon aïeul, toute la contrée avoit pris le nom d'*Althépie*. Ce fut ſous ſon regne que Neptune & Minerve diſputèrent à qui auroit le pays ſous ſa protection, & que Jupiter les mit d'accord en partageant cet honneur entre l'un & l'autre. C'eſt pour cela qu'ils honoroient Minerve Poliade & Minerve Sthéniade, donnant deux noms différens à la même divinité, & qu'ils révéroient Neptune ſous le titre de *Roi*; même l'ancienne monnoie de ce peuple avoit d'un côté un trident & de l'autre une tête de Minerve. Nous avons encore des médailles qui prouvent ces deux faits; Golſtius cite une médaille frappée à Trœzene où l'on voit d'un côté un trident; & une autre médaille des Trœzéniens avec ces mots: *Minerve, protectrice de la ville*.

A Althépus ſuccéda Saron; celui-ci, ſuivant la tradition, bâtit un temple à Diane Saronide, dans un

Digitized by Google

lieu où les eaux de la mer forment un marécage; auſſi l'appeloit on le *marais phœbéen*. Ce Prince aimoit paſſionnément la chaſſe : un jour qu'il chaſſoit un cerf, il le pourſuivit juſqu'au bord de la mer. Le cerf s'étant jeté à la nage le Prince s'y jeta après lui, & ſe laiſſant emporter à ſon ardeur, il ſe trouva inſenſiblement en haute mer, où épuiſé de forces & laſſé de lutter contre les flots, il ſe noya. Son corps fut apporté dans le bois ſacré de Diane auprès de ce marais & inhumé dans le parvis du temple. Cette aventure fut cauſe que le marais changea de nom & s'appela le *marais ſaronique*.

Après le retour des Héraclides dans le Péloponnèſe, les Trœzéniens reçurent les Doriens dans Trœzene, c'eſt-à-dire ceux des Argiens qui y voulurent venir demeurer; ils ſe ſouvenoient qu'ils avoient été ſoumis eux-mêmes à la domination d'Argos; car Homere, dans ſon dénombrement, dit qu'ils obéiſſoient à Diomède. Or Diomède & Eurialus fils de Méciſtée, après avoir pris la tutelle de Cyanippe, fils d'Egialée, conduiſirent les Argiens à Troie. Voilà ce que l'hiſtoire nous apprend des Trœzéniens.

Ptolémée parle d'une ville du Péloponnèſe dans la Meſſénie qui portoit auſſi le nom de *Trœzene*; enfin Pline parle d'une troiſième Trœzene. Cette dernière avoit pris ſon nom d'une colonie de Trœzéniens, qui, à ce que dit Strabon, vint autrefois habiter dans la Carie.

TROGLODITES; (les) anciens peuples ainſi nommés à cauſe des cavernes où ils faiſoient leur demeure. On ne trouve pas ſeulement un peuple de ce nom dans l'Égypte & ſur le golfe Arabique, mais encore dans la Paleſtine, dans l'Ammoniaque (canton de la Marmarique) & dans la Scythie. Ceux néanmoins qui habitoient ſur le golfe Arabique étoient les plus conſidérables, & ce ſont ceux là que l'on entend le plus ordinairement ſous le nom de Troglodites. Les Auteurs anciens ne conviennent pas ſur les bornes du pays que ces peuples occupoient. Les Troglodites, ſelon Strabon, s'appliquoient à élever du bétail; ils avoient pluſieurs tyrans. Leurs femmes & leurs enfans étoient en commun, ſi ce n'eſt les femmes des tyrans; & celui qui en corrompoit une étoit condamné à l'amende d'une brebis. Les Troglodites combattoient ſouvent pour les pâturages; ils commençoient d'abord le combat avec les mains; ils en venoient enſuite aux pierres; & lorſqu'il y avoit quelqu'un de bleſſé, ils avoient recours aux flèches & aux épées.

Figurément on appelle aujourd'hui *troglodites*, ceux qui habitent ſous terre, tels que les mineurs de Suède, de Pologne, &c.

TROGNE; ſubſtantif féminin. Terme qui ſe dit par plaiſanterie, d'un viſage plein, qui a quelque choſe de facétieux, & qui marque le goinfre. *Il a une ſingulière trogne, une bonne trogne.*

Il ſe dit auſſi d'un gros viſage rebutant. *Elle a une trogne qui me déplaît.*

On appelle *rouge trogne, trogne enluminée*, le viſage d'un ivrogne.

TROGNON; ſubſtantif maſculin. Le cœur, le milieu d'un fruit dont on a ôté tout ce qui étoit de meilleur à manger. Il ſe dit principalement des poires & des pommes.

Digitized by Google

On dit auſſi, *le trognon d'un choux*, pour dire, la tige d'un chou dont on a ôté les feuilles.

On dit populairement d'une jeune fille, *voilà un joli petit trognon.*

TROGUE ; ſubſtantif féminin & terme de manufacture de draperie. C'eſt la chaîne préparée par les Ourdiſſeurs pour la fabrique des draps mélangés. *Chaque trogue contient en longueur de quoi ourdir & fabriquer deux pièces de drap.*

TROGUE POMPÉE, natif du pays des Voconces, dont la Capitale étoit Vaiſon, eſt compté parmi les bons Hiſtoriens Latins. Il avoit mis au jour une hiſtoire en quarante-quatre livres, qui comprenoit tout ce qui s'étoit paſſé de plus important dans l'univers juſqu'à Auguſte. Juſtin en fit un abrégé, ſans y changer ni le nombre des livres, ni le titre d'*Hiſtoire Philippique*. On croit que c'eſt cet abrégé qui nous a fait perdre l'Ouvrage de *Trogue-Pompée*, dont le ſtyle étoit digne des meilleurs Écrivains.

TROJA ; petite ville épiſcopale d'Italie, dans le Royaume de Naples, dans la Capitanate, à treize lieues, nord-eſt, de Bénévent.

TROIE ; *Voyez* TROYE.

TROIS ; adjectif numéral. Nombre impair, contenant deux & un. *Trois chevaux. Trois louis. Trois femmes.*

TROIS, s'emploie auſſi ſubſtantivement au ſingulier pour ſignifier, le chiffre qui marque trois. *Placez un trois avant le cinq. La caiſſe eſt marquée d'un trois.*

On dit au jeu des cartes, *un trois de carreau, un trois de pique*, &c. pour dire, une carte marquée de trois carreaux, de trois piques, &c. Et l'on dit *un trois* au jeu des dés ; pour dire, la face du dé marquée de trois points.

TROIS, ſe dit quelquefois pour troiſième. *Folio trois. Page trois. Charles trois, Roi de France.*

TROIS, DEUX, UN, ſe dit en termes de Bla ſon, de ſix pièces diſpoſées trois en chef ſur une ligne, deux au milieu & une en pointe de l'écu.

TROISIÈME ; adjectif des deux genres. Nombre d'ordre qui ſuit immédiatement le deuxième. *C'eſt ſon troiſième enfant. Je vous en avertis pour la troiſième fois. Quand il eſt avec elle, l'amour fait le troiſième.*

On dit de quelqu'un, qu'*il arriva lui troiſième* ; pour dire, qu'il vint accompagné de deux autres.

TROISIÈME, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Nous nous étions propoſé de dîner tête à tête, mais il vint un troiſième qui dérangea ce projet.*

On dit, *la troiſième des Enquêtes* ; pour dire, la troiſième Chambre des Enquêtes : & dans un Collége, la *troiſième* ; pour dire, la troiſième claſſe.

On dit auſſi d'un écolier qui étudie dans cette claſſe, *un bon troiſième* ; pour dire, un bon écolier de troiſième.

TROISIÈMEMENT ; adverbe. *Tertiò.* En troiſième lieu.

TROIS QUARTS ; *voyez* TROCAR.

TROKI ; ville de Pologne, Capitale d'un Palatinat de même nom, dans la Lithuanie, à ſept lieues, oueſt, de Wilna.

Le Palatinat de Troki eſt borné au nord par le Palatinat de Wilna & la Samogitie, à l'orient par le Palatinat de Wilna, au midi par celui de Novogrodeck, & à l'occident par la Podlachie & la Pruſſe.

TRÔLÉ, ÉE ; participe paſſif. *Voy.* TRÔLER.

TRÔLER ; verbe actif de la première

Digitized by Google

conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Terme populaire qui ſignifie, méner, promener de tous côtés indiſcrettement & hors de propos. *Elle trôle ſa fille partout.*

Il eſt auſſi neutre, & l'on dit d'une perſonne, qu'*elle ne fait que trôler*; pour dire, qu'elle ne fait que courir çà & là.

La première ſyllabe eſt longue & la ſeconde longue ou brève. *Voy.* VERBE.

TROLLE; ſubſtantif féminin & terme de Vénerie. Action de découpler des chiens dans un grand pays de bois, pour quêter & lancer un cerf, parcequ'on n'a pas eu la précaution de le détourner avec le limier. *Va-t-il à la trolle?*

TROMBE; ſubſtantif féminin & terme de Marine. Sorte de météore dont il faut diſtinguer deux eſpèces. La première n'eſt autre choſe qu'une nuée épaiſſe, comprimée, reſſerrée & réduite en un petit eſpace par des vents oppoſés & contraires, leſquels ſoufflant en même temps de pluſieurs côtés, donnent à la nuée la forme d'un tourbillon cylindrique, & font que l'eau tombe tout à la fois ſous cette forme cylindrique; la quantité d'eau eſt ſi grande, & la chûte en eſt ſi précipitée, que, ſi malheureuſement une de ces trombes tomboit ſur un vaiſſeau, elle le briſeroit & le ſubmergeroit dans un inſtant. On prétend, & cela pourroit être fondé, qu'en tirant ſur la trombe pluſieurs coups de canons chargés à boulets, on la rompt, & que cette commotion de l'air la fait ceſſer aſſez promptement.

Ces ſortes de trombes ſont fort fréquentes auprès de certaines côtes de la Méditerranée, ſurtout lorſque le ciel eſt fort couvert, & que le vent ſouffle en même temps de pluſieurs côtés; elles ſont plus communes près des caps de Laodicée, de Grecgo & de Carmel, que dans les autres parties de la Méditerranée.

L'autre eſpèce de trombe s'appelle *typhon*, & pluſieurs Auteurs ont confondu le typhon avec l'ouragan, ſurtout en parlant des tempêtes de la mer de la Chine, qui eſt en effet ſujette à tous deux; cependant ils ont des cauſes bien différentes. Le typhon ne deſcend pas des nuages comme la première eſpèce de trombe, il n'eſt pas uniquement produit par le tournoiement des vents comme l'ouragan, il s'élève de la mer vers le ciel avec une grande violence, & quoique ces typhons reſſemblent aux tourbillons qui s'élèvent ſur la terre en tournoyant, ils ont une autre origine. On voit ſouvent, lorſque les vents ſont violens & contraires, les ouragans élever des tourbillons de ſable, de terre, & ſouvent ils enlèvent & tranſportent dans ce tourbillon les maiſons, les arbres, les animaux. Les typhons de mer au contraire reſtent dans la même place, & ils n'ont pas d'autre cauſe que celle des feux ſouterrains, car la mer eſt alors dans une grande ébullition, & l'air eſt ſi fort rempli d'exhalaiſons ſulfureuſes, que le ciel paroît caché dans une croûte couleur de cuivre, quoiqu'il n'y ait aucuns nuages, & qu'on puiſſe voir à travers ces vapeurs le ſoleil & les étoiles; c'eſt à ces feux ſouterrains qu'on peut attribuer la tiédeur de la mer de la Chine en hiver, où ces typhons ſont très-fréquens.

L'Hiſtoire de l'Académie année 1727, fait mention d'une trombe

de

de terre qui parut à Capeſtan, près de Béziers : c'étoit une colonne aſſez noire qui deſcendoit d'une nue juſqu'à terre, & diminuoit toujours de largeur en approchant de la terre où elle ſe terminoit en pointe ; elle obéiſſoit au vent qui ſouffloit de l'oueſt au ſud-oueſt ; elle étoit accompagnée d'une eſpèce de fumée fort épaiſſe & d'un bruit pareil à celui d'une mer fort agitée, arrachant quantité de rejetons d'oliviers, déracinant des arbres & juſqu'à un gros noyer qu'elle tranſporta à quarante ou cinquante pas, & marquant ſon chemin par une large trace bien battue, où trois carroſſes de front auroient paſſé ; il parut une autre colonne de la même figure, mais qui ſe joignit bientôt à la première, & après que le tout eut diſparu, il tomba une grande quantité de grêle.

Cette eſpèce de trombe paroît être encore différente des deux autres ; il n'eſt pas dit qu'elle contînt de l'eau, & il ſemble que cette trombe n'étoit qu'un tourbillon de vent épaiſſi & rendu viſible par la pouſſière & les vapeurs condenſées qu'il contenoit. Dans la même hiſtoire, année 1741, il eſt parlé d'une trombe vue ſur le lac de Genève ; c'étoit une colonne dont la partie ſupérieure aboutiſſoit à un nuage aſſez noir, & dont la partie inférieure, qui étoit plus étroite, ſe terminoit un peu au deſſus de l'eau. Ce météore ne dura que quelques minutes, & dans le moment qu'il ſe diſſipa, on apperçut une vapeur épaiſſe qui montoit de l'endroit où il avoit paru, & là même les eaux du lac bouillonnoient, & ſembloient faire effort pour s'élever. L'air étoit fort calme pendant le temps que parut cette trombe, & lorſqu'elle ſe diſſipa, il ne s'enſuivit ni vent ni pluie. Avec tout ce que nous ſavons déjà, dit l'Hiſtorien de l'Académie, ſur les trombes marines, ne ſeroit-ce pas une preuve de plus qu'elles ne ſe forment point par le ſeul conflit des vents, & qu'elles ſont preſque toujours produites par quelque éruption de vapeurs ſouterraines, ou même de volcans, dont on ſait d'ailleurs que le fond de la mer n'eſt pas exempt. Les tourbillons d'air & les ouragans qu'on croit communément être la cauſe de ces ſortes de phénomènes, pourroient donc bien n'en être que l'effet ou une ſuite accidentelle.

TROMP, (Martin Happertz) Amiral Hollandois, natif de Brille, s'éleva par ſon mérite. Il s'embarqua à huit ans pour les Indes, fut pris ſucceſſivement par des Pirates Anglois & Barbareſques, & apprit ſous eux toutes les ruſes des combats de mer. Il ſignala ſurtout ſon courage à la journée de Gibraltar en 1607. Élevé à la place d'Amiral de Hollande, de l'avis même du Prince d'Orange, il défit en cette qualité la nombreuſe flotte d'Eſpagne en 1639, & gagna trente-deux autres batailles navales. Il fut tué ſur ſon tillac, dans un combat contre les Anglois, le 10 Août 1653. Les États Généraux ne ſe contentèrent pas de le faire enterrer ſolennellement dans le Temple de Delphes, avec les Héros de la République ; ils firent encore frapper des médailles pour honorer ſa mémoire. Le mérite & les proſpérités de l'Amiral Tromp, lui avoient attiré des envieux, mais il avoit ſu les dompter par ſes bons offices & ſes bienfaits. Il fut modeſte au milieu de ſa fortune. De

Digitized by Google

tous les titres d'honneur dont on voulut le qualifier, il n'accepta que celui de *grand père des Matelots ;* & parmi ceux de ſon pays, il ne prit jamais que la qualité de bourgeois.

TROMPE ; ſubſtantif féminin. Eſpèce de cor, tuyau d'airain recourbé, dont on ſe ſert à la chaſſe pour ſonner. *Sonner de la trompe.*

TROMPE, ſe prend auſſi quelquefois pour trompette, dans ces phraſes de formule, *publier à ſon de trompe, crier à ſon de trompe ;* pour dire, publier quelque choſe par autorité du Magiſtrat au ſon des trompettes.

On dit figurément, *publier une choſe à ſon de trompe ;* pour dire, l'annoncer, la raconter à beaucoup de gens, afin qu'elle ſe divulgue. Il n'eſt que de la converſation.

TROMPE, ſe dit auſſi de cette partie du muſeau de l'éléphant, qui s'allonge & ſe recourbe pour divers uſages. *La trompe de l'éléphant lui ſert de mains. Les éléphans font des choſes étonnantes par le moyen de leur trompe.*

TROMPE, ſe dit encore de cette petite partie avec laquelle les mouches, les couſins, & autres ſemblables inſectes, ſucent & tirent ce qui eſt propre pour leur nourriture.

Quelques inſectes comme les grillons, portent leur trompe entre leurs tenailles. Il y en a qui peuvent la rétrécir & l'étendre ſelon leur volonté.

Les papillons la portent fort adroitement entre les deux tiges ou lames barbues, qui ſervent à la cacher & à la garantir, & d'autres la couchent ſous leur ventre, qui pour cet effet a une petite canelure, où elle eſt en ſûreté. Les punaiſes des arbres ſont dans ce cas ; elles ont une fente dans laquelle elles couchent leur trompe.

Cette trompe des inſectes n'eſt pas toujours d'une égale longueur ; les uns l'ont fort courte, & dans les autres elle eſt plus longue que tout le corps : telle eſt encore la trompe des papillons, qui eſt un chef-d'œuvre en ſon genre. Quand elle eſt étendue, ſa longueur excède celle de l'animal même, & il la roule & la déroule cependant avec une viteſſe incroyable.

Quand on regarde la trompe de quelque inſecte au travers d'une loupe, on découvre qu'elle eſt finement travaillée & d'une manière proportionnée au genre de vie de l'animal ; toutes les parties en ſont diſpoſées avec tant d'art, qu'il n'y a rien de trop, ni de trop peu.

TROMPE, en termes d'Architecture, ſe dit d'une coupe de pluſieurs pierres appareillées & taillées avec art, pour porter ſolidement un cabinet en ſaillie, ou quelque édifice.

TROMPE, ſe dit auſſi d'un petit inſtrument de fer, qui a une languette au milieu, & dont on tire du ſon en le mettant entre les dents, & en le touchant avec le bout du doigt. On l'appelle ordinairement, *trompe à laquais.*

TROMPE, eſt auſſi le nom de certaines coquilles de mer qui ſont en forme de limaçon.

En termes d'anatomie, on appelle *trompe d'Euſtache*, un canal qui conduit de la caiſſe du tambour, vers les ouvertures poſtérieures des narines, & vers la voûte du palais. Il eſt creuſé dans l'apophyſe pierreuſe de l'os temporal, le long du conduit de l'apophyſe carotidale, & en ſortant il eſt augmenté par l'apophyſe épineuſe de l'os ſphénoïde : il forme comme un allongement antérieur de la caiſſe.

Et l'on appelle *trompes de la mat-*

Digitized by Google

trice, deux tuyaux coniques qui aboutiſſent au fond de la matrice où ils viennent ſe terminer, un de chaque côté, par une ouverture très-petite, qui laiſſe à peine paſſer une ſoie de porc.

La longueur des trompes varie ſuivant l'âge. Communément elles ſont longues de trois pouces. De Graf dit qu'elles s'étendent quelquefois juſqu'à neuf travers de doigt.

Elles ſont compoſées de pluſieurs membranes : la plus interne eſt liſſe, polie & reſſemble aſſez à celle de la matrice, cependant elle ſe ride à ſes extrêmités. La ſeconde membrane eſt muſculeuſe & formée de fibres charnues, dont les unes ſont longitudinales, & les autres circulaires & un peu obliques. La troiſième membrane qui eſt la plus externe, eſt fournie par la duplicature du péritoine, qui forme les ligamens larges. On y admet auſſi une grande quantité de vaiſſeaux ſanguins qui forment par leurs lacis, un corps caverneux, au moyen duquel ces parties ſe roidiſſent dans le tems du coït Ce corps caverneux n'eſt admis que par ceux qui rejettent l'exiſtence des fibres muſculaires.

La cavité de la trompe n'eſt pas la même dans toute la longueur ; elle eſt fort étroite à ſon ouverture dans le fond de la matrice, comme nous l'avons déjà dit, & elle devient plus large à meſure qu'elle s'en éloigne. Elle décrit pluſieurs contours à droite & à gauche.

L'extrémité oppoſée à la matrice forme un épanouiſſement qu'on appelle le *pavillon de la trompe* : il eſt flottant dans le bas-ventre. Toute ſa circonférence eſt découpée par des franges tiſſues de fibres charnues plus ou moins profondes, ſuivant les différens ſujets, c'eſt ce qui l'a fait nommer auſſi le *morceau frangé*. Quelques Anatomiſtes l'ont appelé *morſus diaboli*, ce que quelquelques autres ont ridiculement traduit par le nom de *morceau du diable*. La plus longue des franges du pavillon s'étend depuis cette partie, juſqu'à l'extrémité externe de l'ovaire. C'eſt un véritable muſcle adducteur de la trompe ; & ſi le pavillon de la trompe embraſſe & ſert à l'ovaire dans les temps des approches, comme il y a tout lieu de le penſer, c'eſt ce muſcle qui par ſa contraction tire la trompe & l'approche de l'ovaire ; autrement pourquoi dans le temps du coït, l'extrémité frangée embraſſeroit-elle l'ovaire, plutôt que toute autre partie ?

L'uſage des trompes eſt d'établir un canal de communication entre les ovaires & la matrice. On a trouvé pluſieurs fois des enfans formés dans les trompes qui n'ayant pu y prendre l'accroiſſement naturel ſont morts, & ont fait périr leur mère.

TROMPÉ, ÉE ; participe paſſif. *Voy.* TROMPER.

TROMPER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Fallere.* Décevoir, uſer d'artifice pour induire en erreur. *La politique d'un Ambaſſadeur tend ordinairement à tromper les autres & à n'en être point trompé. Il trompe tous ceux qui ont affaire à lui. Sa maîtreſſe le trompoit. On dit que cette femme trompe au jeu.*

On dit, *tromper la vigilance de quelqu'un* ; pour dire, tromper quelqu'un malgré ſa vigilance.

TROMPER, ſe dit figurément en parlant des choſes qui donnent lieu à

Digitized by Google

quelque erreur, à quelque mépriſe. *Nos ſens nous trompent ſouvent, & nous font voir les choſes autrement qu'elles ne ſont. Les paſſions trompent & ſéduiſent notre jugement. Sa maladie a trompé le Médecin. L'horloge m'a trompé.*

TROMPER, ſignifie auſſi figurément, faire ou dire quelque choſe contre l'attente de quelqu'un, ſoit en bien, ſoit en mal. *Cette manœuvre des ennemis a trompé ſon attente. S'il vient à bout de ſon entrepriſe il trompera bien des gens. Elle croyoit que ſon oncle ne lui donneroit rien par ſon teſtament, mais elle a été agréablement trompée.*

On dit poëtiquement & figurément, *tromper ſon ennui, ſes peines*, pour dire, ſe diſtraire du ſujet de ſon ennui, de ſes peines.

SE TROMPER, eſt auſſi verbe pronominal réfléchi, & ſignifie, errer, s'abuſer. *Elle ſe trompe fort. Je ne me ſuis pas trompé. Cet homme ſi je ne me trompe eſt un grand fat. Vous vous êtes trompé dans votre calcul.*

On dit familièrement & par ironie, de quelqu'un qui ne s'abuſe que dans les choſes où l'erreur peut tourner à ſon avantage, que *c'eſt un homme qui ne ſe trompe qu'à ſon profit.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue ou brève. *Voy.* VERBE.

Les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont la ſyllabe précédente longue.

Voyez SURPRENDRE, pour les différences relatives qui en diſtinguent *tromper*, &c.

TROMPERIE; ſubſtantif féminin. *Fallacia.* Fraude. *Il a uſé de tromperie. La tromperie eſt évidente. Il n'eſt pas aiſé d'éviter ſes tromperies.*

TROMPETÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* TROMPETER.

TROMPETER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Terme du ſtyle familier. Publier, crier à ſon de trompe. Il ne ſe dit guère que des perſonnes que l'on aſſigne à comparoître au ban de trois jours; ou en termes de pratique, à trois briefs jours. *Il fut trompeté par les carrefours. L'uſage eſt de trompeter les accuſés qui ſont contumaces.*

TROMPETER, ſe dit figurément & familièrement, pour ſignifier, divulguer une choſe qu'on vouloit tenir cachée. *Au lieu de garder le ſecret ſur cette affaire, il a été la trompeter par tout.*

TROMPETTE; ſubſtantif féminin. *Tuba.* Inſtrument ou tuyau d'airain ou d'autre métal, dont on ſonne particulièrement à l'armée, & dans les lieux où eſt la cavalerie, pour faire faire le ſervice ou l'exercice aux cavaliers.

Quand on ménage bien le ſon de la trompette, il eſt d'une ſi grande étendue, que l'on ne ſauroit le déterminer au juſte, puiſqu'il va auſſi haut que la force du ſouffle le peut porter; une bonne poitrine pouſſera le ſon de la trompette au-de-là des quatre octaves qui font l'étendue des claviers des épinettes & des orgues.

A la guerre il y a huit manières principales de ſonner la trompette. La première s'appelle le *cavalquet*, dont on ſe ſert quand l'armée approche des Villes, ou quand elle paſſe à travers dans une marche. La deuxième eſt le *boute-ſelle* qui eſt ſuivie de la levée du boute-ſelle: on la ſonne quand on veut déloger ou ſe mettre en marche. La troiſième eſt quand on ſonne *à cheval* & puis à

Digitized by Google

l'étendard. La quatrième eſt *la charge.* La cinquième *le guet.* La ſixième *le double cavalquet.* La ſeptième *la chamade.* La huitième *la retraite.* On ſonne auſſi avec la *trompette* des airs & des fanfares dans les réjouiſſances.

On trouve des gens qui ſonnent ſi délicatement de la *trompette*, & qui en tirent un ton ſi doux que cet inſtrument tient ſa place non-ſeulement dans la muſique d'égliſe, mais auſſi dans la muſique de chambre; de ſorte que dans la muſique Italienne & Allemande nous trouvons ſouvent des parties intitulées *trompa prima, ſeconda, terza*, c'eſt-à-dire, première, ſeconde, troiſième *trompette*, & que ces parties doivent être exécutées par ces inſtrumens.

On dit figurément, *la trompette de la renommée.*

On dit figurément, *entonner la trompette;* pour dire, prendre le ton ſublime.

On dit proverbialement & figurément, *déloger ſans trompette;* pour dire, déloger, ſe retirer ſecrétement, ſans faire de bruit.

On dit auſſi proverbialement & figurément, *à gens de village trompette de bois;* pour dire, qu'il ne faut aux ignorans, aux gens groſſiers que des choſes proportionnées à leur état, à leur goût, à leur intelligence.

TROMPETTE, ſe dit figurément & familièrement de quelqu'un qui a accoutumé de publier tout ce qu'il ſait. *Cette femme eſt la trompette du quartier. Ne lui confiez pas votre ſecret, car c'eſt une trompette. Il paſſe pour une vraie trompette.*

On appelle *trompette parlante*, une eſpèce de grande trompette, faite ordinairement de fer blanc, dont on ſe ſert pour faire entendre la voix de fort loin.

Les trompettes parlantes ſont uſitées ſur la mer, pour ſe faire entendre d'un vaiſſeau à un autre. C'eſt ce qu'on appelle communément *porte-voix.* On dit que l'invention en eſt moderne, & on l'attribue communément au chevalier Samuel Morland Anglois, qui lui a donné le nom de *trompette ſtentorophonique.* Mais il ſemble que le P. Kircher réclame à plus juſte titre l'invention de cet inſtrument, puiſqu'il eſt conſtant qu'il donna la figure de la *trompette parlante*, avant que le chevalier Morland en eût conçu l'idée.

Kircher dans ſa *Phonurgie*, dit qu'il avoit inventé il y avoit vingt-quatre ans & publié dans ſa *Muſurgie*, la même *trompette* qu'en dernier lieu on a fait paſſer en Angleterre pour une invention nouvelle. Il ajoute que Jacobus-Albanus Ghibbiſius, & le P. Eſchinardus lui attribuent cette invention, & que G. Schottus lui rend témoignage que dans le Collége Romain il avoit cet inſtrument dans ſa chambre, & qu'il s'en ſervoit pour appeler le portier, & pour en recevoir réponſe.

Lorſqu'on fait attention au fameux porte-voix dont Alexandre le Grand ſe ſervoit pour parler à ſon armée, & que l'on pouvoit entendre diſtinctement à cent ſtades (huit ſtades font un mille d'Angleterre, qui fait un tiers de lieue de France) il paroît un peu ſurprenant que les modernes prétendent à cette invention; la *trompette* ſtentorophonique d'Alexandre, dont on conſerve une figure au Vatican, étant preſque la même choſe que la *trompette par-*

Digitized by Google

lante dont on fait uſage aujourd'hui.

On appelle *trompette marine*, un inſtrument de muſique qui a une forme ronde ou triangulaire, & s'élève comme une pyramide. Sa hauteur eſt de quatre à cinq pieds & plus. Cet inſtrument ſe touche avec un archet; il imite parfaitement les ſons & les chants de la *trompette* commune. Il n'a d'ordinaire, qu'une corde, portée ſur deux chevalets, dont un eſt tremblant, & contribue par ſon frémiſſement, à rendre les ſons plus aigus & plus perçans. La difficulté de la *trompette marine*, conſiſte à couler le doigt avec une certaine meſure & une certaine viteſſe, dans les eſpaces preſcrits de l'inſtrument, pour tirer les ſons convenables.

TROMPETTE, ſe dit auſſi d'un jeu d'orgue de la claſſe de ceux qu'on appelle *jeux d'anches*.

On appelle *fête des trompettes*, une ſolennité célébrée chez les anciens Hébreux & chez les Juifs modernes, mais avec quelque différence.

Elle ſe célébroit chez les anciens le premier jour du ſeptième mois de l'année ſainte qui étoit le premier de l'année civile. Ce mois s'appeloit *Tizri*, & répondoit à la lune de Septembre. On annonçoit le premier jour de l'année au ſon des trompettes. Ce jour étoit ſolennel. Toute œuvre ſervile y étoit défendue, on y offroit au nom de toute la nation, un holocauſte ſolennel d'un veau, de deux béliers, & de ſept agneaux de l'année, avec les offrandes de farine, de vin que l'on avoit coutume de joindre à ces ſacrifices. L'écriture ne nous apprend point la raiſon de l'établiſſement de cette fête. Théodoret croit que c'étoit en mémoire du tonnerre que l'on avoit entendu ſur le mont Sinaï, lorſque Dieu y donna ſa loi. Les Rabbins veulent que ce ſoit en mémoire de la délivrance d'Iſaac, à la place duquel Abraham immola un bélier.

Aujourd'hui les Juifs ont coutume ce ſoir là de ſe ſouhaiter l'un à l'autre une bonne année, de faire meilleure chère qu'à l'ordinaire, & de ſonner de la *trompette* à trente diverſes fois. Léon de Modène remarque qu'il y a eu autrefois diſpute entre les Rabbins ſur le temps auquel le monde a commencé, les uns prétendant que c'étoit au printemps, & les autres en automne; que ce dernier ſentiment a prévalu, & que c'eſt ſur cela qu'eſt fondée la fête des *Trompettes* qu'on célèbre au commencement de Tizri qui répond à Septembre. Pendant cette fête qui dure les deux premiers jours du mois, le travail & les affaires ſont ſuſpendues; les Juifs tiennent par tradition que ce jour là Dieu juge particulièrement les actions de l'année précédente, & diſpoſe des événemens de celle où l'on va entrer, c'eſt pourquoi dès le premier jour du mois précédent ou du moins huit jours avant la fête des *Trompettes*, la plupart vaquent aux œuvres de pénitence & de mortification; & la veille, pluſieurs ſe font donner trente-neuf coups de fouet, par forme de diſcipline.

Le premier ſoir qui commence l'année & qui précède le premier jour de *Tizri*, en revenant de la Sinagogue, ils ſe diſent l'un à l'autre; *ſoyez écrit en bonne année*, & l'autre répond & *vous auſſi*. Lorſqu'ils ſont dans leur maiſon, on ſert ſur table du miel & du pain levé & tout ce qui peut faire augurer une

Digitized by Google

année abondante & douce. Il y en a plusieurs qui vont le matin de ces deux fêtes vêtus de blanc à la Sinagogue en signe de pureté & de pénitence. Parmi les Allemands quelques uns portent alors l'habit qu'ils ont destinés pour leur sépulture. On récite ce jour là dans la Sinagogue plusieurs prières & bénédictions particulières. On y tire solennellement le Pentateuque de l'armoire, & l'on y lit à cinq personnes le sacrifice qu'on faisoit ce jour là. Ensuite on sonne trente fois du cor, tantôt d'une manière fort lente, & puis d'une manière fort brusque. Ils disent que c'est pour faire songer au jugement de Dieu, pour intimider les pécheurs & les porter à la pénitence. Après quelque prière, ils s'en retournent à la maison, ils se mettent à table, & passent le reste du jour à entendre quelques sermons & à d'autres exercices de dévotion. Les deux jours de la fête se passent dans de semblables cérémonies.

Pour se préparer à la *fête des Trompettes*, ou du commencement de l'année civile, plusieurs Juifs se plongent dans l'eau froide, & à mesure qu'ils s'y plongent, ils confessent leurs péchés & se frappent la poitrine. Il s'y plongent entièrement afin de paroître purs aux yeux de Dieu. Ils croyent que ce jour là Dieu assemble son Conseil ou ses Anges, & qu'il ouvre ses livres pour juger tous les hommes On ouvre, selon eux, trois sortes de livres: le *livre de vie* pour les justes: *le livre de mort* pour les méchans: *le livre des hommes qui tiennent le milieu*, pour ceux qui ne sont ni tout à fait bons, ni tout à fait mauvais. Il y a dans les deux livres de vie & de mort deux espèces de pages, l'une pour cette vie & l'autre pour l'éternité; car il arrive souvent que les méchans ne sont pas châtiés en cette vie selon leurs démérites; & que les justes y sont traités avec rigueur, comme s'ils avoient encouru la colère de Dieu. Cette conduite du Seigneur fait, selon eux, que l'on n'est jamais sûr de son état, & qu'on est toujours dans l'incertitude si l'on est digne d'amour ou de haine: pour ceux qui ne sont ni tout à fait bons, ni tout à fait mauvais, ils ne sont écrits nulle part, disent les Juifs; Dieu attend jusqu'au jour de l'expiation qui est le dixième de l'année, s'ils se convertiront. Ce jour là il porte contre eux son jugement de vie ou de mort, selon leur mérite.

TROMPETTE; substantif masculin. Celui dont la fonction est de sonner de la trompette.

Il y a des Trompettes dans toutes les Compagnies de Cavalerie. Le *Trompette* porte la livrée du Prince ou du Colonel, dont les armes sont ordinairement brodées sur la banderolle de la *trompette*. Dans les marches & les revues, les *Trompettes* marchent à la tête des Escadrons trois ou quatre pas devant le Commandant, mais dans un combat ils sont sur les aîles dans les intervalles des Escadrons, pour recevoir les ordres du Major ou de l'Aide Major du Régiment.

On dit proverbialement & populairement de quelqu'un qui ne se soucie guère de tout ce qu'on lui peut dire, qu'*il est bon cheval de trompette, qu'il ne s'étonne pas du bruit.*

TROMPETTE, est aussi un nom que l'on donne à des oiseaux qui ont un chant que l'on prétend rendre quel-

Digitized by Google

ques ſons approchans de celui de la trompette.

Le Père Labat dit que ces oiſeaux ſont tout noirs, de la groſſeur & preſque de la figure d'un coq-d'inde. Ce qu'ils ont de particulier, c'eſt un bec double, ou plutôt deux becs l'un ſur l'autre, dont celui de deſſus pourroit être regardé comme un nez creux, qui vraiſemblablement contribue beaucoup au ſon de trompette que cet oiſeau fait entendre. Cet oiſeau, qu'on nomme *Monocéros*, a trois doigts devant & un derrière : il eſt fort commun ſur la rivière des Amazones, c'eſt le *Trompetero* des Eſpagnols.

Cet oiſeau eſt fort familier, & n'a rien de particulier, que ſon eſpèce de chant ; c'eſt mal à propos, dit M. de la Condamine, qu'on a pris ce ſon pour un chant ou pour un ramage. Il paroît qu'il ſe forme dans un organe différent, & préciſément oppoſé à celui de la gorge.

TROMPETTE, eſt encore le nom d'une ſorte de poiſſon des Indes Orientales. Ruiſch dit que quand la nuit eſt arrivée & que la Mer eſt calme, ce poiſſon forme un grand bruit qu'on peut entendre juſqu'à un demi-mille du lieu où il nage ; c'eſt ce qui lui a fait donner le nom *de poiſſon-trompette*. Sa couleur eſt jaune, variée de lignes blanches : il a des aiguillons ſur le dos, mais point de nageoires, ſi ce n'eſt proche de la queue où il ſe trouve deux larges nageoires preſque carrées ; il a un bec long & oſſeux, & quand ce poiſſon veut ſiffler, il n'en ferme pas l'extrémité, mais l'avançant ſur l'eau, il attire l'air, ce qui lui fait former des ſons & des ſifflemens.

TROMPEUR, EUSE ; adjectif. Qui trompe. *Il y a des hommes trompeurs & des femmes trompeuſes. L'hypocrite ſe couvre d'un voile trompeur. De trompeuſes carreſſes. Fuyez d'un vain plaiſirs les trompeuſes amorces.*

Il s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Ne vous fiez pas à elle, c'eſt une trompeuſe. C'eſt un double plaiſir de tromper le trompeur.*

On dit proverbialement, *à trompeur, trompeur & demi ;* pour dire, qu'un trompeur mérite de trouver un trompeur plus fin que lui.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue & la troiſième du féminin très-brève.

TROMPILLON ; ſubſtantif maſculin & terme d'Architecture. Petite trompe de peu de plan & de portée.

Il ſe dit auſſi du milieu d'une trompe qui eſt au ſommet du cône dans les coniques, & au pôle de la ſphère dans les ſphériques.

C'eſt une pierre d'une ſeule pièce qu'on eſt forcé de faire ainſi pour occuper la place de pluſieurs extrémités de vouſſoirs en pointe, qui ſeroient tellement aigus, qu'on ne pourroit les tailler & les poſer ſans riſque de les caſſer.

TRONC ; ſubſtantif maſculin. *Truncus.* Le gros d'un arbre, la tige conſidérée ſans les branches. *Ces oiſeaux font leurs nids dans des troncs d'arbres. Un tronc creux. On connoît par les troncs pourris les dégâts qui ont été faits dans une forêt.*

TRONC, en termes d'Anatomie, ſe dit du buſte du corps humain à l'excluſion de la tête & des membres. *Le tronc eſt compoſé de l'épine, du thorax & du baſſin.*

TRONC, en termes de Généalogie, ſe dit de la ligne directe des aſcendans & des deſcendans, d'où partent les branches ou lignes collatérales. *Cette maiſon*

Digitized by Google

maiſon eſt le tronc d'où ſont ſortis pluſieurs branches qui ſe ſont établies en divers endroits. C'eſt d'un tronc fort illuſtre une branche pourrie.

TRONC, ſignifie encore, une boîte ou coffre de bois ou de fer qu'on poſe dans les Égliſes, & qui a une ouverture par où l'on met l'argent qu'on donne par aumône. *Les troncs furent établis en France dans les Égliſes au commencement du treizième ſiécle par Innocent III. Le tronc des pauvres malades. Vider le tronc.*

Ce monoſyllabe eſt bref au ſingulier & long au pluriel.

Le *c* final ne ſe fait pas ſentir, ſi ce n'eſt quand il précède immédiatement dans une phraſe, un mot qui commence par une voyelle ou un *h* non aſpiré; alors il prend le ſon du *k*.

TRONCHET; ſubſtantif maſculin. Gros billot de bois qui porte ſur trois pieds. *C'eſt ſur un tronchet que les Orfevres montent leur bigorne.*

TRONCHON; ſubſtantif maſculin. Poiſſon de Mer, bleu, plus large que le *derbio*, mais plus court, plat & ſans écaille; ſon dos eſt bleu, & ſon ventre blanc: il a deux traits qui vont de la tête à la queue, celui de deſſus eſt tortu, & celui de deſſous droit. Les parties intérieures de ce poiſſon ſont ſemblables à celles du derbio, eſpèce de glaucus. Sa chair eſt molle & de fort bon goût: on pêche le tronchon dans la Méditerranée.

TRONÇON; ſubſtantif maſculin. *Fragmen.* Morceau coupé ou rompu d'une plus grande pièce, laquelle eſt ordinairement fort longue. *Le tronçon d'une pique. Le tronçon d'une épée.*

TRONÇON, en termes d'Architecture, ſe dit d'un morceau de marbre, ou de pierre, dont deux, trois, ou quatre poſés l'un ſur l'autre, forment le fût d'une colonne.

On appelle auſſi *tronçons*, des morceaux que l'on coupe de certains poiſſons qui ont plus de longueur que de largeur. *Couper un brochet par tronçons. Un tronçon d'anguille. Un tronçon de ſaumon.*

Le première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier; mais celle-ci eſt longue au pluriel.

TRONÇONNÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* TRONÇONNER.

TRONÇONNER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjuge comme CHANTER. Couper quelque choſe par tronçons. *Tronçonner une anguille. Tronçonner un ſaumon.*

On prononce *tronſoner*.

TRÔNE; ſubſtantif maſculin. Siége élevé où les Rois ſont aſſis dans les fonctions ſolennelles de la royauté. *Le trône eſt placé dans la ſalle d'audience du Souverain. Il vit l'Empereur de la Chine ſur ſon trône. Le trône de Salomon étoit d'ivoire & revêtu d'or pur. Tavernier a fait la deſcription du trône du grand Mogol. Le Roi ſe mit ſur ſon trône pour recevoir les Ambaſſadeurs.*

TRÔNE, s'emploie figurément en diverſes phraſes, pour dire, la puiſſance ſouveraine des Rois. *Il fut élevé ſur le trône. Il aſpiroit au trône. Uſurper les droits du trône. Sur ce trône gliſſant dont cent Rois deſcendirent. On le rétablit ſur le trône de ſes pères. Un trône eſt mal affermi quand il eſt fondé ſur la violence. Les actes de juſtice ſont les plus fermes appuis du trône.*

TRÔNE, ſe dit auſſi du ſiége élevé où le Pape ſe met dans de certaines cérémonies publiques. *Le ſouverain Pontife étant dans ſon trône.*

On appelle *trône épiſcopal*, le

Digitized by Google

siége qui est au haut du chœur dans quelques églises, & où l'Evêque se met lorsqu'il officie pontificalement. *Le Prélat étant dans son trône.*

On appelle *trônes* au pluriel, un des neuf chœurs des Anges. *Les Trônes, les Dominations.*

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

TRÔNIERE; substantif féminin, & terme d'artillerie. C'est une ouverture qu'on fait dans les batteries & attaques des places pour tirer le canon. Les *trônieres* doivent être larges de trois pieds par dedans, & distantes l'une de l'autre de vingt pieds. On les ouvre dans la terre naturelle, quand on fait des batteries de pièces enterrées. Les *trônieres* & épaules doivent être faites & élevées avant que l'ennemi s'en apperçoive.

TRONQUÉ, ÉE; participe passif. *Un Soldat tronqué d'une partie de ses membres.* Voyez TRONQUER.

On appelle *pyramide tronquée*, une pyramide dont on a retranché la partie supérieure par un plan, soit parallèle à la base, soit incliné d'une manière quelconque. Il en est de même d'un cône tronqué.

TRONQUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *Resecare.* Retrancher, couper une partie de quelque chose. Au propre, il ne se dit que des Statues. *Les Goths tronquèrent la plupart des Statues de Rome.*

TRONQUER, se dit figurément, en parlant des livres, & des passages qu'on en tire. *Il a tronqué la plupart des Scènes. On a tronqué cet ouvrage, on en a ôté trois Chapitres.* Et l'on dit, *tronquer un passage;* pour dire, en supprimer une partie. Il se dit ordinairement en mauvaise part.

TRONSON, (Louis) Supérieur du Séminaire de S. Sulpice à Paris, sa patrie, étoit fils d'un Secrétaire du Cabinet. Il obtint une place d'Aumônier du Roi, qu'il quitta en 1655 pour entrer au Séminaire de *S. Sulpice*, dont il fut élu Supérieur en 1676. C'étoit un homme d'un grand sens, d'un savoir assez étendu, & d'une piété exemplaire. Il assista aux Conférences d'Issi en 1694, avec les Evêques de Meaux & de Châlons, où les livres de Madame *Guyon*, & ceux de M. de *Fénélon*, son ami, furent examinés. On a de lui deux Ouvrages assez estimés, quoiqu'il y ait quelques petitesses dans le premier. L'un qui est intitulé: *Examens particuliers*, fut imprimé l'an 1690, à Lyon pour la première fois. Le second intitulé *Forma Cleri*, est une Collection tirée de l'Ecriture, des Conciles & des Pères, touchant la vie & les mœurs des Ecclésiastiques. Il n'en avoit d'abord paru que trois vol. *in-12*, mais on a imprimé en 1724 à Paris, l'ouvrage entier *in-4°*.

TROP; adverbe de quantité. *Nimis.* Plus qu'il ne faut, avec excès. *Vous parlez trop haut. Vous buvez trop. Les Avares disent qu'on ne peut trop avoir d'argent. Il travaille trop. Si ce cheval ne vous coute que cent pistoles, ce n'est pas trop. Vous lui en donnez trop.*

TROP, avec la négative *pas* qui le précède, veut dire, guère. *Je ne crois pas trop ce qu'il dit. Cette pièce n'est pas trop belle.* Et joint avec *peu* qui le suit, il signifie, pas assez. *Vous en offrez trop peu. Il n'y en a ni trop ni trop peu.*

On dit proverbialement, *trop est trop, rien de trop;* pour dire, que tout excès est condamnable.

Digitized by Google

On dit auſſi proverbialement, *chacun le ſien ce n'eſt pas trop.*

On dit encore proverbialement & populairement, *trop grater cuit, trop parler nuit.*

Dans le ſtyle familier, on dit quelquefois *par trop*, au lieu de *trop. Il eſt par trop complimenteur.*

TROP, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Il ſe plaint du trop. Il faut ôter le trop.*

Ce monoſyllabe eſt bref.

Le *p* ſe fait ſentir lorſque dans une phraſe il eſt immédiatement ſuivi d'un mot qui commence par une voyelle, ou par un *h* non aſpiré.

TROPE; ſubſtantif maſculin. Terme de Grammaire & de Rhétorique. Les Tropes, dit M. du Marſais, ſont des figures par leſquelles on fait prendre à un même mot une ſignification qui n'eſt pas préciſément la ſignification propre de ce mot: ainſi pour entendre ce que c'eſt qu'un Trope, il faut commencer par bien comprendre ce que c'eſt que la ſignification propre d'un mot.

Un mot eſt employé dans le diſcours, ou dans le ſens propre, ou en général dans un ſens figuré quel que puiſſe être le nom que les Rhéteurs donnent enſuite à ce ſens figuré.

Le ſens propre d'un mot, c'eſt la première ſignification du mot. Un mot eſt pris dans le ſens propre, lorſqu'il ſignifie ce pourquoi il a été premièrement établi; par exemple: *le feu brûle; la lumière nous éclaire*, tous ces mots là ſont dans le ſens propre.

Mais quand un mot eſt pris dans un autre ſens, il paroît alors pour ainſi dire ſous une forme empruntée, ſous une autre figure qui n'eſt pas la figure naturelle, c'eſt-à-dire, celle qu'il a eu d'abord; par exemple: *le feu de vos yeux, le feu de l'imagination, la lumière de l'eſprit, la clarté d'un diſcours*; tous ces mots là ſont au figuré.

Les tropes ſont des figures, puiſque ce ſont des manières de parler qui, outre la propriété de faire connoître ce qu'on penſe, ſont encore diſtinguées par quelque différence particulière, qui fait qu'on les rapporte chacune à une eſpèce à part.

Il y a dans les Tropes une modification ou différence générale qui les rend Tropes, & qui les diſtingue des autres figures: elle conſiſte en ce qu'un mot eſt pris dans une ſignification qui n'eſt pas la ſienne propre. Mais de plus, chaque Trope diffère d'un autre Trope: cette différence particulière conſiſte dans la manière dont un mot s'écarte de la ſignification propre, c'eſt pourquoi on pourroit compter autant d'eſpèces de Tropes qu'il y a de manières différentes par leſquelles on donne à un mot une ſignification qui n'eſt pas préciſément la ſignification propre de ce mot; mais il a plu aux maîtres de l'art de n'en établir qu'un petit nombre, parmi leſquels on compte *la Métonymie, la Synecdoche, l'autonomaſe, la Métaphore, l'Allégorie, la Litote, l'Hyperbole, l'Ironie, la Catachrèſe, l'Alluſion, l'Euphémiſme.*

Il n'eſt pas poſſible de bien expliquer, de bien entendre l'Auteur même le plus facile, ſans avoir recours aux connoiſſances dont on parle ici. Les livres que l'on met d'abord entre les mains des jeunes gens, ſont pleins de mots pris dans

Digitized by Google

des ſens détournés & éloignés de leur première ſignification, par exemple:

Tityre, tu patulæ recubans ſub tegmine fagi,
Sylveſtrem tenui muſam meditaris avenâ.

» Couché ſous l'épais feuillage » de ce hêtre, *vous méditez, Tityre,* » *une muſe champêtre* ſur votre léger » chalumeau.

Vous méditez une muſe, c'eſt-à-dire, *une chanſon; vous vous exercez à chanter.* Les Muſes étoient regardées dans le Paganiſme comme les Déeſſes qui inſpiroient les Poëtes & les Muſiciens: ainſi *Muſe* ſe prend ici pour la chanſon même; c'eſt la cauſe pour l'effet. C'eſt une Métonymie particulière qui étoit en uſage en latin, comme nous en avons d'autres en françois.

Avena, que nous avons traduit par *chalumeau*, veut dire dans le ſens propre de *l'avoine*; mais parce que les Bergers ſe ſervirent de petits tuyaux d'avoine pour faire une ſorte de flûte, comme font encore les enfans à la campagne; de-là par extenſion, on a appelé *Avena*, un chalumeau, une flûte de Berger.

Boileau faiſant alluſion en ce qu'en 1664 *Louis XIV* envoya des troupes au ſecours de l'Empereur, & encore à ce que ce Roi établit la Compagnie des Indes, dit dans un Diſcours adreſſé au Roi:

Quand je vois ta ſageſſe.....
Nous faire de la mer une campagne libre,
Et tes braves guerriers ſecondant ton grand cœur,
Rendre à *l'aigle* éperdu ſa première vigueur;
La France ſous tes lois maîtriſer la fortune,
Et nos vaiſſeaux domptant l'un & l'autre *Neptune*,
Nous aller chercher l'or, &c.....

Ni *l'Aigle*, ni *Neptune* ne ſe prennent pas là dans le ſens propre. *L'Aigle* eſt pris pour l'Allemagne, pour l'Empire, parce que l'Empereur porte un aigle à deux têtes dans ſes armoiries. *Neptune* qui eſt le Dieu de la mer, eſt pris pour l'océan & pour la mer des Indes orientales & occidentales. Ce ſont des Métonymies.

Il eſt vrai qu'on peut bien parler ſans jamais avoir appris les noms particuliers de ces figures. Combien de perſonnes ſe ſervent d'expreſſions métaphoriques ſans ſavoir préciſément ce que c'eſt que métaphore. Mais ces connoiſſances ſont utiles & néceſſaires à ceux qui ont beſoin de l'art de parler & d'écrire, à ceux qui cultivent les lettres, à ceux qui compoſent des ouvrages d'eſprit; elles mettent de l'ordre dans les idées qu'on ſe forme des mots; elles ſervent à démêler le vrai ſens des paroles; à rendre raiſon du Diſcours, & donnent de la préciſion & de la juſteſſe. Les Sciences & les Arts ne ſont que des Obſervations ſur la pratique: l'uſage & la pratique ont précédé toutes les ſciences & tous les arts; mais les ſciences & les arts ont enſuite perfectionné la pratique.

On voit tous les jours des perſonnes qui chantent agréablement ſans connoître les notes, les clefs, ni les règles de la muſique; elles ont chanté pendant bien des années des *ſol* & des *ſa* ſans le ſavoir; faut-il pour cela qu'elles rejettent les ſecours qu'elles peuvent tirer de la muſique, pour perfectionner leur talent?

1°. Un des plus fréquens uſages

Digitized by Google

des Tropes, c'eſt de réveiller une idée principale, par le moyen de quelque idée acceſſoire; c'eſt ainſi qu'on dit *cent voiles* pour *cent vaiſſeaux*; *cent feux* pour *cent maiſons*; *il aime la bouteille*, pour *il aime le vin*; *le fer*, pour *l'épée*; *la plume* ou *le ſtyle*, pour *la manière d'écrire*, &c.

2°. Les Tropes donnent plus d'énergie à nos expreſſions. Quand nous ſommes vivement frappés de quelque penſée, nous nous exprimons rarement avec ſimplicité: l'objet qui nous occupe ſe préſente à nous avec les idées acceſſoires qui l'accompagnent; nous prononçons les noms de ces images qui nous frappent: ainſi nous avons naturellement recours aux Tropes, d'où il arrive que nous faiſons mieux ſentir aux autres ce que nous ſentons nous-mêmes: de-là viennent ces façons de parler, *il eſt enflammé de colère*; *il eſt tombé dans une erreur groſſière*; *flétrir la réputation*; *s'enyvrer de plaiſir*, &c.

3°. Les Tropes ornent le Diſcours. M. Fléchier voulant parler de l'inſtruction qui diſpoſa M. le Duc de *Montauſier* à faire abjuration de l'héréſie, au lieu de dire ſimplement qu'il ſe fit inſtruire; que les Miniſtres de J. C. lui apprirent les dogmes de la religion chrétienne, & lui découvrirent les erreurs de l'héréſie, s'exprime en ces termes: » Tombez voiles impor-» tuns qui lui couvrez la vérité de » nos myſtères; & vous, Prêtres de » Jeſus-Chriſt prenez le glaive de » la parole, & coupez ſagement » juſqu'aux racines de l'erreur, que » la naiſſance & l'éducation avoient » fait croître dans ſon ame; mais » par combien de liens étoit-il » retenu? »

Outre l'apoſtrophe, figure de penſée qui ſe trouve dans ces paroles, les Tropes en font le principal ornement: *Tombez voiles; prenez le glaive; coupez juſqu'aux racines; croître, liens, retenu.* Toutes ces expreſſions ſont autant de Tropes qui forment des images dont l'imagination eſt agréablement occupée.

4°. Les Tropes rendent le Diſcours plus noble. Les idées communes auxquelles nous ſommes accoutumés, n'excitent point en nous ce ſentiment d'admiration & de ſurpriſe qui élève l'ame: en ces occaſions on a recours aux idées acceſſoires qui prêtent, pour ainſi dire, des habits plus nobles à ces idées communes. *Tous les hommes meurent également*, voilà une penſée commune. *Horace* a dit:

Pallida mors æquo pulſat pede pauperum tabernas regumque turres.

On ſait la paraphraſe ſimple & naturelle que *Malherbe* a faite de ces vers:

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles:
On a beau la prier;
La cruelle qu'elle eſt, ſe bouche les oreilles,
Et nous laiſſe crier.

Le pauvre en ſa cabane où le chaume le couvre,
Eſt ſujet à ſes lois;
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre,
N'en défend pas nos Rois.

5°. Les Tropes ſont d'un grand uſage pour déguiſer des idées dures, déſagréables, triſtes ou contraires à la modeſtie.

6°. Enfin les Tropes enrichiſſent une langue en multipliant l'uſage d'un même mot; ils donnent à un mot une ſignification nouvelle, ſoit

Digitized by Google

parce qu'on l'unit avec d'autres mots auxquels ſouvent il ne ſe peut joindre dans le ſens propre, ſoit parce qu'on s'en ſert par extenſion & par reſſemblance, pour ſuppléer aux termes qui manquent dans la langue.

TROPÉA; ville épiſcopale d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, à dix-ſept lieues, nord-eſt, de Reggio.

TROPHÉE; ſubſtantif maſculin. *Trophæum*. Aſſemblage d'armes élevées & diſpoſées avec art, pour ſervir de monument d'une victoire, d'une conquête. On voit de ces trophées à l'arc de triomphe du Fauxbourg St.-Antoine, & ſur la baluſtrade du château de Verſailles.

Dans les ſiècles héroïques & chez les Grecs, les trophées n'étoient que des troncs d'arbres revêtus des armes des vaincus. On les dreſſoit ſur le champ de bataille auſſi-tôt après la victoire. Il fut d'abord défendu de les faire d'aucune matiere durable, comme de bronze ou de pierre; ce fut ſans doute par privilége qu'on permit à Pollux, après la victoire qu'il remporta ſur Lyncée, d'en ériger un de cette eſpèce, & ce trophée ſe voyoit encore à Lacédémone du temps de Pauſanias.

L'inſcription des trophées étoit ſimple, noble & modeſte, ainſi que toutes les inſcriptions des beaux ſiècles de la Grece; il n'y avoit que deux mots, le nom des vainqueurs & celui des vaincus. Otharyadès reſté ſeul après la fuite des Argiens, ſe traîne percé de coups ſur le champ de bataille, recueille les armes, dreſſe un trophée avant de mourir, & écrit de ſon ſang ſur ſon bouclier, *j'ai vaincu*.

Ces monumens expoſés à toutes les injures de l'air, périſſoient bientôt, & on s'étoit fait une loi de les laiſſer tomber d'eux-mêmes ſans les réparer. Plutarque dans ſes queſtions romaines, demande pourquoi entre toutes les choſes conſacrées aux Dieux, il n'y a que les trophées qu'il ſoit d'uſage de laiſſer dépérir: » eſt-ce, dit-il, afin que les hommes voyant leur gloire paſſée s'anéantir avec ces monumens, s'évertuent ſans ceſſe à en acquérir une nouvelle? Ou plutôt parce que le temps effaçant ces ſignes de diſcorde & de haine, ce ſeroit une opiniâtreté odieuſe de vouloir malgré lui en perpétuer le ſouvenir? Auſſi ajoute-t-il, n'a-t-on pas approuvé la vanité de ceux qui les premiers entre les Grecs ſe ſont aviſés de dreſſer des trophées de pierre & de bronze. » Peut-être les peuples qui méritèrent la cenſure de cette nation douce & polie, ſont les Éléens; du moins on trouve dans Pauſanias qu'il y avoit à Olympie un trophée d'airain dont l'inſcription portoit que les Éléens l'avoient érigé après une victoire gagnée ſur Lacédémone.

Le même auteur nous apprend encore que ce n'étoit pas la coutume des Macédoniens d'ériger des trophées après leur victoire. Caranus, Fondateur de leur monarchie, ayant vaincu Ciſſée, Prince voiſin, avoit dreſſé un trophée: un lion ſortant du mont Olympe, renverſa ce monument & le détruiſit: le Roi de Macédoine tira une leçon de cet événement; il fit réflexion qu'il avoit eu tort d'inſulter aux vaincus & de ſe priver lui-même de l'eſpérance d'une réconciliation; auſſi, ajoute Pauſanias, dans la ſuite ni ce Prince, ni aucun de ſes ſucceſſeurs ne dreſſa jamais de trophée, pas même Alexandre après ſes éclatantes vic-

Digitized by Google

loires ſur les Perſes & ſur les Indiens.

Les Romains dont la politique ſe propoſoit d'accoutumer au joug les peuples vaincus & d'en faire des ſujets fidelles, furent long-temps ſans reprocher aux ennemis leur défaite par des trophées, & Florus ne manque pas de leur faire honneur de cette modération.

Le premier dont l'hiſtoire romaine faſſe mention (car on ne doit pas regarder comme de vrais trophées ni les dépouilles opimes, ni celles des Curiaces que le vainqueur fit porter devant lui) le premier trophée, dis-je, fut celui que dreſſa C. Flaminius en l'honneur de Jupiter, après avoir vaincu les Inſubriens l'an de Rome 530. Il étoit d'or & placé dans le Capitole. Cent ans après C. Domitius Ænobarbus & Q. Maximus Allobrogicus dreſſèrent ſur les bords de l'Iſer ceux dont il eſt parlé dans Florus. Après la priſe de Jugurtha, Bocchus étant venu à Rome, érigea dans le Capitole des trophées en l'honneur de Sylla, ce qui piqua vivement Marius & alluma de plus en plus dans ſon cœur cette jalouſie meurtriere qui fit couler tant de ſang. Sylla en dreſſa deux lui-même dans les plaines de Chéronée, après la défaite de Taxile, Lieutenant de Mithridate.

Pompée ayant terminé la guerre contre Sertorius, dreſſa des trophées ſur les Pyrénées, avec des inſcriptions faſtueuſes. Cette vanité déplut aux Romains, & ce fut pour y oppoſer une apparence de modeſtie, que Céſar traverſant les Pyrénées après la guerre d'Afranius, ſe contenta de conſtruire un autel auprès des trophées de Pompée.

Un paſſage de Xiphilin dans la vie de Néron, nous fait connoître que les trophées dont nous venons de parler ne ſont pas les ſeuls qui ayent été élevés à Rome ſous les Conſuls. Lorſque cet auteur repréſente le ridicule infamant dont Néron chargeoit les Sénateurs mêmes, en les forçant de faire le rôle de Comédiens ou de combattre contre les bêtes; il donnoit, dit-il, en ſpectacle ſur le théâtre & dans l'arène, les Furius, les Fabius, les Porcius, les Valérius, ces illuſtres familles dont le peuple voyoit encore les trophées.

Mais les plus célebres qu'il y ait eu à Rome du temps de la république, ſont les deux trophées de Marius, en mémoire de ſes deux victoires, l'une remportée ſur Jugurtha, & l'autre ſur les Cimbres & les Teutons. Ils étoient de marbre dans la cinquieme région dite *Eſquiline*, élevés ſur deux arcs de brique qui poſoient ſur un réſervoir de l'*Aqua Marcia*. Properce les appelle les *armes de Marius*.

Sylla les renverſa contre l'ancien uſage qui ne permettoit pas de détruire ni même de déplacer les trophées. Céſar dans ſon édilité les releva; le quartier de Rome où ils étoient, en conſerve la mémoire, & on l'appelle encore aujourd'hui *il Cimbrico*, entre l'Égliſe de Saint Euſebe & de Saint Julien ſur le mont Eſquilin; cette tradition n'a pas été interrompue.

Pétrarque dans la ſeconde épître de ſon ſixieme livre, parlant de ce lieu, dit, *hoc Marii cimbrium fuit.* Nardini penſe que ces trophées furent depuis tranſportés dans le Capitole, & il cenſure Ligorius qui croit mal à propos que les trophées du Capitole ſont de Domitien. Les monumens de ce Prince furent ſe-

Digitized by Google

lon Suetone & Xiphilin, abattus par ordre du Sénat, auſſi tôt après ſa mort. D'autres antiquaires prétendent cependant que les trophées de marbre qui ſe voyent au Capitole, ne ſont pas ceux de Marius, mais qu'ils appartiennent à Trajan.

Après la deſtruction de la liberté publique, à proportion que la vertu diminua, les récompenſes de la vertu & les marques d'honneur ſe multiplièrent dans la perſonne des Empereurs. Auguſte en donna comme le ſignal par le trophée qu'il fit ériger à ſa gloire ſur les Alpes, & dont l'inſcription ſe lit dans Pline; ce ne fut plus en Italie & dans les provinces, que trophées de pierre, de marbre, de bronze; les colonnes Trajane & Antonine qui ſont des tours rondes avec un eſcalier pratiqué en dedans, ſont de vrais trophées; Xiphilin raconte que Néron ayant ôté la vie à Domitia ſa tante paternelle, employa une partie des biens de cette Dame à dreſſer de magnifiques trophées qui ſubſiſtoient encore du temps de Dion, c'eſt-à-dire ſous Alexandre Severe. Le même Xiphilin dit qu'après la priſe de Jéruſalem, on décerna à Veſpaſien & à Titus des arcs de triomphes chargés de trophées. Comme le temps & les accidens endommageoient ſans ceſſe ces ſortes de monumens, quelques-uns furent réparés, & c'eſt ce qu'on voit par des médailles.

TROPHÉE, ſe dit encore en termes de Peinture & de ſculpture, d'un aſſemblage de divers inſtrumens qui ſervent aux ſciences, aux arts & au luxe, & chacun de ces trophées porte le nom de la ſcience ou de l'art auquel les inſtrumens qui le compoſent ſont utiles; *trophée d'aſtronomie, de muſique, de jardinage, &c.* On fait des *trophées bachiques* qui repréſentent des treilles, des pots, des verres, des bouteilles, *&c.* On en fait de *bal* où l'on repréſente des maſques, des caſtagnettes, des tambours de baſques, des habits de caractère ou de fantaiſie. Il y a des *trophées de mode* qui réuniſſent tous les ajuſtemens d'hommes & de femmes que le caprice peut ſuggérer. On fait des *trophées de folie* compoſés de marottes, de ſonettes, de grelots, de papillons, de fumée ou brouillards, *&c.* Enfin on fait des *trophées* de tous les êtres phyſiques ou moraux qui ſont ſuſceptibles de ſignes qui les caractériſent.

TROPHÉE, ſe prend poëtiquement pour victoire. *Tout fier de ſes trophées.*

On dit figurément, mais toujours en mauvaiſe part, *faire trophée;* pour dire, faire vanité, faire gloire. *Il fait trophée de ſa méchanceté. Elle fait trophée de ſon infidélité.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue & la troiſième très-brève.

TROPHONIUS, nom d'un Oracle fameux dans la Béotie, lequel ſe rendoit avec plus de cérémonie que ceux d'aucun Dieu, & ſubſiſta même aſſez long-temps après que ceux de la Grece eurent ceſſé.

Trophonius, dont l'oracle portoit le nom, n'étoit cependant qu'un héros, & même, ſuivant quelques auteurs, un brigand & un ſcélérat. Il étoit fils, ainſi qu'Agamède, d'Erginus, Roi des Orchoméniens: ces deux frères devinrent de grands Architectes. Ce furent eux qui bâtirent le Temple d'Apollon à Delphes, & un édifice pour les tréſors d'Hyriéus. En conſtruiſant ce dernier bâtiment

Digitized by Google

bâtiment, ils y avoient pratiqué un ſecret dont eux ſeuls avoient connoiſſance : une pierre qu'ils ſavoient ôter & remettre ſans qu'il y parût, leur donnoit moyen de voler chaque nuit l'argent d'Hyriéus, lequel le voyant diminuer ſans qu'on eût ouvert les portes, s'aviſa de tendre un piége au tour des vaſes qui renfermoient ſon tréſor, & Agamède y fut pris. Trophonius ne ſachant comment le dégager, & craignant que s'il étoit mis le lendemain à la queſtion, il ne découvrît le myſtère, lui coupa la tête.

Sans entrer dans la critique de cette hiſtoire qui ſemble être une copie de celle qu'Hérodote raconte au long d'un Roi d'Égypte & de deux frères qui lui voloient ſon tréſor par un ſemblable ſtratagême, on obſervera que Pauſanias ne nous apprend rien de Trophonius, & qu'il dit ſeulement que la terre s'étant entrouverte ſous ſes pieds, il fut englouti tout vivant dans cette foſſe que l'on nomma la *foſſe d'Agamède*, & qui ſe voyoit dans un bois ſacré de Lébadée avec une colonne que l'on avoit élevée au-deſſus.

Son tombeau demeura quelque temps dans l'oubli, lorſqu'une grande ſéchereſſe affligeant la Béotie, on eut recours à l'Oracle de Delphes ; mais Apollon qui vouloit reconnoître le ſervice que lui avoit rendu Trophonius en bâtiſſant ſon temple, répondit par ſa Pythie que c'étoit à Trophonius qu'il falloit avoir recours & l'aller chercher à Lébadée. Les Députés s'y rendirent en effet & en obtinrent une réponſe qui indiqua les moyens de faire ceſſer la ſtérilité. Depuis ce temps on conſacra à Trophonius le bois dans lequel il étoit enterré, & au milieu de ce bois on lui éleva un temple où il recevoit des ſacrifices & rendoit des Oracles. Pauſanias qui avoit été lui-même conſulter l'Oracle de Trophonius, nous en a laiſſé une deſcription fort ample dont voici l'abregé.

Lébadée, dit cet hiſtorien, eſt une ville de Béotie au-deſſus de Delphes, & auſſi ornée qu'il y en ait dans toute la Grèce : le bois ſacré de Trophonius n'en eſt que fort peu éloigné, & c'eſt dans ce bois qu'eſt le temple de Trophonius, avec ſa ſtatue de la main de Praxitele.

Lorſqu'on vient conſulter ſon Oracle, il faut pratiquer certaines cérémonies. Avant de deſcendre dans l'antre où l'on reçoit la réponſe, il faut paſſer quelques jours dans une chapelle dédiée au bon génie & à la fortune. Ce temps eſt employé à ſe purifier par l'abſtinence de toutes les choſes illicites, & à faire uſage du bain froid, car les bains chauds ſont défendus ; ainſi on ne peut ſe laver que dans l'eau du fleuve Hercine. On ſacrifie à Trophonius & à toute ſa famille, à Jupiter ſurnommé *Roi*, à Saturne, à une Cérès Europe qu'on croyoit avoir été nourrice de Trophonius, & l'on ne vit que de chairs ſacrifiées.

Pour ſavoir ſi Trophonius trouvoit bon qu'on deſcendît dans ſon antre, il falloit encore conſulter les entrailles de toutes les victimes, ſur tout celles du bélier qu'on immoloit en dernier lieu. Si les auſpices étoient favorables, on menoit le conſultant la nuit au fleuve Hercine où deux enfans de douze ou treize ans lui frottoient tout le corps d'huile. Enſuite on le conduiſoit juſqu'à la ſource du fleuve, & on l'y faiſoit boire de deux ſortes d'eau, celle de Léthé qui effaçoit de l'eſprit tou-

Digitized by Google

tes les penſées profanes, & celle de Mnémoſyne qui avoit la vertu de faire retenir tout ce qu'on devoit voir dans l'antre ſacré. Après tous les préparatifs, on faiſoit voir la ſtatue de Trophonius auquel il falloit adreſſer une prière. On étoit revêtu d'une tunique de lin ornée de bandelettes ſacrées; enſuite de quoi on étoit conduit à l'Oracle.

Cet oracle étoit ſur une montagne, dans une enceinte de pierres blanches ſur laquelle s'élevoient des obéliſques d'airain. Dans cette enceinte étoit une caverne de la figure d'un four, taillée de main d'homme. Là s'ouvroit un trou aſſez étroit où l'on ne deſcendoit point par des degrés, mais avec de petites échelles. Lorſqu'on y étoit deſcendu, on trouvoit encore une petite caverne dont l'entrée étoit aſſez étroite: on ſe couchoit à terre, on prenoit dans chaque main une certaine compoſition de miel qu'il falloit néceſſairement porter; on paſſoit les pieds dans l'ouverture de cette ſeconde caverne, & auſſi-tôt on ſe trouvoit entraîné au-dedans avec beaucoup de force & de vîteſſe.

C'étoit là que l'avenir ſe déclaroit, mais non pas à tous de la même manière; les uns voyoient, les autres entendoient. On ſortoit de l'antre couché à terre, comme on y étoit entré, & les pieds les premiers. Auſſi-tôt on étoit mis dans la chaiſe de Mnémoſyne où l'on demandoit au Conſultant ce qu'il avoit vu ou entendu: de là on le ramenoit encore tout étourdi dans la chapelle du bon Génie, & on lui laiſſoit le temps de reprendre ſes ſens; enfin il étoit obligé d'écrire ſur un tableau tout ce qu'il avoit vu ou entendu, ce que les Prêtres apparemment interprêtoient à leur manière.

Ce pauvre malheureux ne pouvoit ſortir de l'antre qu'après avoir été extrêmement effrayé; auſſi les anciens tiroient de la caverne de Trophonius, la comparaiſon d'une extrême frayeur, comme il paroît par pluſieurs paſſages des Poëtes, & entr'autres d'Ariſtophane. Ce qui augmentoit encore l'horreur de la caverne, c'eſt qu'il y avoit peine de mort pour ceux qui oſoient interroger le Dieu ſans les préparatifs néceſſaires.

Cependant Pauſanias aſſure qu'il n'y avoit jamais eu qu'un homme qui fût entré dans l'antre de Trophonius & qui n'en fût pas ſorti. C'étoit un eſpion que Démétrius y avoit envoyé pour voir s'il n'y avoit pas dans ce lieu ſaint quelque choſe qui fût bon à piller. Son corps fut trouvé loin de là, & il y a apparence que ſon deſſein étant découvert, les Prêtres le maſſacrèrent dans l'antre même & le firent ſortir par quelque iſſue par laquelle ils entroient eux-mêmes dans la caverne ſans qu'on s'en apperçût. Pauſanias ajoute à la » fin, ce que j'écris ici n'eſt pas » fondé ſur un ouï-dire; je rapporte ce que j'ai vu arriver aux autres, & ce qui m'eſt arrivé à moi-» même; car pour m'aſſurer de la » vérité, j'ai voulu deſcendre dans » l'antre & conſulter l'Oracle.

Il faut terminer ce récit par les réflexions dont M. de Fontenelle l'accompagne *dans ſon hiſtoire des Oracles*. Quel loiſir, dit-il, n'avoient pas les Prêtres pendant tous ces differens ſacrifices qu'ils faiſoient dans l'antre; car aſſurément Trophonius choiſiſſoit ſes gens & ne recevoit pas tout le monde. Combien toutes ces ablutions, ces expiations, ces voyages nocturnes, & ces paſſages dans des cavernes étroites & obſcures,

Digitized by Google

rempliſſoient-elles l'eſprit de ſuperſtition, de frayeur & de crainte ? Combien de machines pouvoient jouer dans ces ténèbres? L'hiſtoire de l'eſpion de Démétrius nous apprend qu'il n'y avoit pas de sûreté dans l'antre pour ceux qui n'y apportoient pas de bonnes intentions ; & de plus, qu'outre l'ouverture ſacrée qui étoit connue de tout le monde, l'antre en avoit une ſecrette qui n'étoit connue que des Prêtres. Quand on s'y ſentoit entraîné par les pieds, on étoit ſans doute tiré par des cordes, & on n'avoit garde de s'en appercevoir en y portant les mains, puiſqu'elles étoient embarraſſées de ces compoſitions de miel qu'il ne falloit pas lâcher. Ces cavernes pouvoient être pleines de parfums & d'odeur qui troubloient le cerveau ; ces eaux de Léthé & de Mnémoſine pouvoient auſſi être préparées pour le même effet. On ne dit rien des ſpectacles & des bruits dont on pouvoit être épouvanté ; & quand on ſortoit de là tout hors de ſoi, on diſoit ce qu'on avoit vu ou entendu à des gens qui profitoient de ce déſordre, le recueilloient comme il leur plaiſoit, y changeoient ce qu'ils vouloient, ou enfin en étoient toujours les interprêtes.

TROPIQUE ; ſubſtantif maſculin. Petit cercle de la ſphere, parallèle à l'équateur, & que le ſoleil atteint lorſqu'il eſt dans ſa plus grande déclinaiſon ſoit ſeptentrionale ſoit méridionale.

Il y a deux tropiques également diſtans de l'équateur. Celui qui paſſe par le premier point du Cancer s'appelle *tropique du Cancer*. Celui qui paſſe par le premier point du Capricorne, *eſt le tropique du Capricorne*.

La diſtance des deux tropiques eſt d'environ 47 degrés, & c'eſt auſſi la largeur de la zone torride ou brûlante que ces deux tropiques renferment.

Le ſoleil eſt vertical aux habitans du tropique du Cancer le jour du ſolſtice d'été & le jour du ſolſtice d'hiver, aux habitans du tropique du capricorne.

Les tropiques ont divers uſages conſidérables ; ils renferment la route du mouvement du ſoleil dans l'écliptique ; ce ſont comme deux barrières que cet aſtre ne paſſe jamais. C'eſt dans les mêmes cercles que le ſoleil fait le plus long & le plus court jour de l'année, de même que la plus longue & la plus courte nuit. Ils marquent les lieux de l'écliptique où ſe font les ſolſtices, & auxquels le ſoleil a ſa plus grande déclinaiſon, ſa plus grande & ſa plus petite hauteur méridienne. Ils montrent dans l'horiſon les plus grandes amplitudes orientales & occidentales du ſoleil, & dans le méridien, ſa plus grande & ſa plus petite diſtance du zénith, pour les habitans de la ſphère oblique. Ils renferment l'eſpace de la terre que l'on nomme *zone torride* ou *brûlée*, parceque les rayons du ſoleil tombant à plomb ſur cette zone, y cauſent des exceſſives chaleurs. Ils marquent ſur l'horiſon quatre points collatéraux, l'orient & l'occident d'été, l'orient & l'occident d'hiver, & la diſtance de ces mêmes points au lever & au coucher équinoxial, montre les plus grandes amplitudes du ſoleil dont on vient de parler. Enfin ils déterminent les limites de la zone torride & des zones tempérées.

TROPITES ; (les) Hérétiques qui, ſelon Philaſtre, ſoutenoient que le verbe avoit été converti en chair

Digitized by Google

ou en homme, & par conſéquent qu'il avoit ceſſé d'être Dieu en s'incarnant.

Ils fondoient leur opinion ſur ce paſſage de Saint-Jean, *le verbe a été fait chair*, qu'ils entendoient mal, comme ſi ces paroles ſignifioient, que le Verbe avoit été converti en chair, & non pas que le Verbe ſe fût revêtu de la chair & de la nature humaine.

TROPOLOGIQUE; adjectif des deux genres. *Tropologicus.* Terme de Grammaire & de Rhétorique qui ſignifie, figuré. *Le ſens tropologique d'un emblême.*

TROPPAU; ville forte d'Allemagne, en Siléſie, dans un Duché de même nom dont elle eſt Capitale, ſur les rivières d'Oppa & de Mohre, à 29 lieues, ſud-eſt, de Breſlau. Les Danois la prirent en 1626; les Impériaux la reprirent en 1627. Les Suédois s'en emparèrent en 1642; mais les Impériaux la leur enlevèrent quelque temps après. Ils l'attaquèrent de nouveau en 1646; mais ce fut en vain. Les Pruſſiens la prirent en 1741 & en 1745; mais elle fut rendue à la Reine de Hongrie par la paix. Les Chevaliers de Malthe y ont une Commanderie. Le ſavon de Troppau eſt très-eſtimé. A l'égard du Duché, il appartient à la Maiſon de Lichtenſtein, qui le poſſède comme un fief royal.

TROQUÉ, ÉE; participe paſſif. *Voy.* TROQUER.

TROQUER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Mutare.* Échanger, donner en troc. *J'ai troqué ma montre contre une pendule. Voulez-vous troquer avec moi.*

On dit proverbialement & figurément; *troquer ſon cheval borgne contre un aveugle*; pour dire, faire un mauvais marché, quoiqu'on cherchât à en faire un bon.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue ou brève. *Voy.* VERBE.

TROQUEUR, EUSE; ſubſtantif. Celui, celle qui aime à troquer. *C'eſt un troqueur de tableaux. C'eſt une grande troqueuſe.*

TROT; ſubſtantif maſculin. Sorte d'allure des bêtes de voiture, de ſomme ou de charge entre le pas & le galop. Il ſe dit particulièrement des chevaux.

Moins un cheval lève ſes pieds de terre, plus il a le trot franc, court & égal; quand il lève les jambes lentement, c'eſt un ſigne qu'il bronche ou qu'il eſt eſtropié; quand il ſerre ou qu'il croiſe les pas, cela marque qu'il eſt fautif, ou qu'il s'entreheurte les jambes, & qu'il eſt ſujet à ſe donner des atteintes; s'il alonge le pas, c'eſt un ſigne de nerf férure; & lorſqu'il a le pas inégal, c'eſt une marque de fatigue & de laſſitude.

On dit figurément & familièrement, *il mène ces gens là au grand trot, il les mène grand trot*; pour dire, il leur fait faire beaucoup d'ouvrage en peu de temps.

Ce monoſyllabe eſt bref au ſingulier & long au pluriel.

TROTTE; ſubſtantif féminin & terme populaire. Eſpace de chemin. *Il y a une bonne trotte d'ici à la ville.*

TROTTER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Aller le trot. *Ce cheval ne va pas au pas, il ne fait que trotter.*

TROTTER, ſe dit auſſi dans le ſtyle familier pour ſignifier, marcher

Digitized by Google

beaucoup à pied. *J'ai trotté toute la matinée.*

TROTTER, se dit encore figurément & familièrement; pour dire, faire bien des pas, bien des voyages pour quelqu'affaire. *Il trotte depuis un mois pour cette affaire.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue ou brève. *Voy.* VERBE.

TROTTEUR; substantif masculin. On appelle ainsi dans les Académies, un cheval qu'on dresse à n'aller que le trot dans le manége. *Monter le trotteur.*

TROTTIN; substantif masculin & terme populaire, qui se dit par mépris d'un petit Laquais. *Il n'a à son service qu'un trottin, qu'un petit trottin.*

TROTTOIR; substantif masculin. Chemin élevé que l'on pratique quelquefois le long des quais & des ponts, pour la commodité des gens qui vont à pied. *Les trottoirs du Pont-Royal, du Pont Neuf.*

On dit figurément & familièrement, qu'*une fille est sur le trottoir*; pour dire, qu'elle est à marier.

TROU; substantif masculin. Sorte d'ouverture dans quelque chose, & qui est plus ordinairement ronde ou approchant, pour la distinguer des ouvertures qui sont longues, & qu'on appelle *fentes*. *Les Menuisiers font des trous avec des poinçons, avec des vrilles, avec des vilebrequins. Un grand trou. Un petit trou. Il fit un trou au plancher. Il y a des trous à sa robe. Un trou de vers. Un trou de taupes. La balle lui fit un trou à la cuisse. Il faut boucher les trous qui sont dans le mur.*

On dit figurément & familièrement, qu'*un homme boit comme un trou*, que *des gens ont bu comme des trous*; pour dire, beaucoup.

On dit figurément & familièrement d'un homme que la présence d'un autre fait trembler, que *cet autre le feroit mettre dans un trou.*

On dit familièrement & figurément, qu'*un homme n'a rien vu que par le trou d'une bouteille*; pour dire, qu'il n'a aucune connoissance des choses du monde.

On dit familièrement & figurément, *boucher un trou*; pour dire, payer une dette. *Cette somme me servit à boucher un trou.*

On dit proverbialement & figurément, qu'*un renard qui n'a qu'un trou est bientôt pris*; pour dire, qu'un homme qui n'a qu'une ruse, qu'une finesse, qu'un expédient, a quelquefois bien de la peine à se tirer d'affaire, à réussir.

On dit proverbialement & figurément, qu'*un homme a fait un trou à la lune*; pour dire, qu'il s'est enfui pour frustrer ses créanciers, pour se sauver, *&c.*

On dit proverbialement & populairement d'un homme qui trouve des raisons, des excuses bonnes ou mauvaises, sur tout ce qu'on lui dit, ou des expédiens dans les difficultés qu'on propose, *autant de trous, autant de chevilles. Autant de chevilles que de trous.*

On dit proverbialement & populairement, *mettre la pièce auprès du trou*; pour dire, ne point appliquer le remède où il faudroit.

TROU, au jeu du trictrac, se dit de l'avantage de douze points, que celui qui les gagne marque par un fichet qu'il met dans un trou. *Il faut douze trous pour gagner la partie.*

TROU, se dit dans les jeux de paume carrés, d'un trou qui est au pied de la muraille, dans le coin op-

Digitized by Google

posé à la grille. *Donner la volée dans le trou.*

On appelle *trou-madame*, une espèce de jeu où l'on joue avec de petites boules ordinairement d'ivoire, qu'on tâche de pousser dans des ouvertures en forme d'arcades marquées de différens chiffres. *Jouer au trou-madame.*

On appelle aussi *trou-madame*, l'espèce de machine ouverte en forme d'arcades, dans lesquelles on pousse les boules. *Placer un trou-madame sur un billard.*

En termes d'Anatomie, on appelle *trous vertébraux*, deux trous assez considérables situés près des condyles de l'os occipital qu'ils traversent de devant en arrière; ils sont appelés *vertébraux*, parceque la veine vertébrale les traverse en sortant des sinus latéraux.

On appelle *trou ovale*, ou *trou botal*, un trou qui se trouve dans le cœur du fœtus, & qui se ferme après sa naissance. Il naît au-dessus de la veine coronaire, proche de l'oreillette droite, & passe directement dans l'oreillette gauche du cœur.

Le *trou ovale* est une des choses particulières au fœtus, & par où il diffère de l'adulte; il sert à la circulation du sang du fœtus, jusqu'à ce qu'il puisse respirer, & que les poumons soient dilatés.

Léon Botal, d'Asti en Piémont, a le premier décrit exactement, en 1562, l'usage de ce trou. Lorsqu'il décrit la circulation du sang, il assure que le *trou ovale* est une des voies par où le sang, dans le fœtus, est porté du ventricule droit dans le ventricule gauche.

Les Anatomistes modernes approuvent cette découverte, & regardent tous le *trou ovale* comme absolument nécessaire pour la circulation du sang dans le fœtus.

A l'ouverture du trou il y a une espèce de membrane flottante qui ressemble à une valvule, mais elle n'en fait point l'office, car elle ne peut point empêcher le sang de passer d'un oreillette dans l'autre. Suivant M. Winslow cette membrane ne sert qu'à fermer le trou lorsque le fœtus est né.

TROU, se dit figurément de tous les lieux habitables dont on veut marquer la petitesse avec mépris. *Il étoit logé dans un trou. Cette prétendue ville n'est qu'un trou.*

Ce monosyllabe est bref au singulier & long au pluriel.

TROUBADOUR; substantif masculin. Nom qu'on donnoit aux anciens Poëtes provençaux. On nommoit *Trouverres* ou *Trouveurs*, nos anciens Poëtes François.

Les poësies des Troubadours consistoient en sonnets, pastorales, chants, satyres pour lesquelles ils avoient le plus de goût, & en tensons ou plaidoyers qui étoient des disputes d'amour.

Jean de Notre-Dame ou Nostradamus, qui étoit Procureur au Parlement de Provence, est entré dans un grand détail sur ce qui concerne ces Poëtes.

Pasquier dit qu'il avoit entre les mains l'extrait d'un ancien livre qui appartenoit au Cardinal Bembo, & qui avoit pour titre: *los noms d'aquels qui firent tensons & syrventes*: & cet écrit désignoit *96 Troubadours* ou *Trouverres*, parmi lesquels il y avoit un Empereur, savoir, Frédéric I; deux Rois, Richard I, Roi d'Angleterre, & un Roi d'Arragon, un Dauphin de Viennois & plusieurs Comtes, *&c.* non pas que tous ces personnages eussent com-

Digitized by Google

posé des Ouvrages entiers en provençal, mais pour quelques Épigrammes de leur façon, faites dans le goût de ces Poëtes. Les pièces mentionnées dans ce titre & nommées *Syrventes*, étoient des espèces de poëmes mêlés de louanges & de satyres, & dans lesquels les *Troubadours* célébroient les victoires que les Princes Chrétiens avoient remportées sur les infidelles dans les guerres d'outre-mer.

Pétrarque, au quatrième Chapitre du triomphe de l'amour, parle avec éloge de plusieurs *Troubadours*. On dit que les Poëtes Italiens ont formé leurs meilleures pièces sur le modèle de ces Poëtes provençaux; & Pasquier avance positivement que le Dante & Pétrarque sont les vraies fontaines de la Poësie Italienne, mais que ces *fontaines* ont leur *source* dans la Poësie Provençale.

Boucher, dans son Histoire de Provence, raconte que vers le milieu du douzième siècle les *Troubadours* commencèrent à se faire estimer en Europe, & que la réputation de leur Poësie fut au plus haut degré vers le milieu du quatorzième siècle. Il ajoute que ce fut en Provence que Pétrarque apprit l'art de rimer, qu'il pratiqua & qu'il enseigna ensuite en Italie.

En effet outre les différentes sortes de poësies que composèrent les *Troubadours*, même dès la fin du onzième siècle, ils eurent la gloire d'avoir les premiers fait sentir à l'oreille les véritables agrémens de la rime. Jusqu'à eux elle étoit indifféremment placée au commencement, au repos ou à la fin du vers; ils la fixèrent où elle est maintenant, & il ne fut plus permis de la changer. Les Princes de ce temps-là en attirèrent plusieurs à leurs Cours, & les honorèrent de leurs bienfaits. Au reste ces *Troubadours* étoient différens des Conteurs, Chanteurs & Jongleurs qui parurent dans le même temps. Les Conteurs composoient les proses historiques & romanesques; car il y avoit des Romans rimés & sans rimes; les premiers étoient l'ouvrage des *Troubadours*, & les autres ceux des Conteurs. Les Chanteurs chantoient les productions des Poëtes, & les Jongleurs les exécutoient sur différens instrumens.

Quelquefois durant le repas d'un Prince, on voyoit arriver un Troubadour ou Trouverre inconnu avec ses *Ménétriers* ou *Jongleurs*, & il leur faisoit chanter sur leurs harpes ou vielles les vers qu'il avoit composés. Ceux qui faisoient les *sons*, aussi bien que les *mots*, étoient les plus estimés. On les payoit en armes, draps & chevaux, &, pour ne rien déguiser, on leur donnoit aussi de l'argent; mais, pour rendre les récompenses de gens de qualité plus honnêtes & plus dignes d'eux, les Princesses & les plus grandes dames y joignoient souvent leurs faveurs. Elles étoient fort foibles contre les beaux esprits.

TROUBLE; adjectif des deux genres. *Opacus.* Qui est brouillé, qui n'est pas clair. Il se dit ordinairement de l'eau, du vin & autres liqueurs. *Ce vin est encore trouble. Quand il a plu, la rivière est trouble.*

On dit, que *l'air est trouble*, que *le temps est trouble*; pour dire, qu'il y a beaucoup de nuages, que le temps n'est pas serein; & que *du verre est trouble*; pour dire, qu'il n'est pas bien net, bien clair.

On dit, *avoir la vue trouble*, &

Digitized by Google

voir trouble ; pour dire, avoir la vue chargée, & ne voir pas bien.

On dit figurément & familièrement, *pêcher en eau trouble ;* pour dire, tirer du profit, de l'avantage des désordres publics ou particuliers.

TROUBLE ; substantif masculin. *Perturbatio.* Brouillerie, désordre. *La jalousie a causé bien du trouble dans cette maison. Cet Edit occasionna beaucoup de trouble dans l'Etat. Il parvint à faire cesser le trouble. Il n'apporte que du trouble dans la famille.*

On l'emploie plus ordinairement au pluriel, en parlant des soulèvemens, des émotions populaires, des guerres civiles. *L'Edit de Nantes fut donné par Henri IV pour pacifier les troubles du royaume. Il y eut une amnistie pour tout ce qui s'étoit fait durant les derniers troubles. Il fut l'auteur des troubles qui désolèrent cette province.*

TROUBLE, se prend aussi pour l'inquiétude, l'agitation de l'esprit. *L'ame du sage n'est pas toujours exempte du trouble des passions. Il y avoit dans toutes ses actions ce trouble que cause toujours l'amour vrai dans l'innocence de la première jeunesse. Les discours de celui qui aime sont accompagnés d'un trouble plus séducteur que tout ce qu'il dit.*

Je sens un nouveau trouble
Qui m'inquiète & qui me plaît,
En vous voyant il se redouble,
Je ne sais pas quel trouble c'est.

TROUBLE, en termes de Jurisprudence, signifie, l'action par laquelle on inquiète un possesseur dans la jouissance, dans la propriété de ce qu'il possède.

Pour acquérir la prescription, il faut entr'autres choses avoir joui sans trouble pendant le temps fixé par la Loi.

Le trouble est de fait ou de droit.

On entend par trouble de fait celui qui se commet par quelque action qui nuit au possesseur, comme quand un autre vient prendre possession du même héritage, qu'il le fait labourer ou ensemencer, qu'il en fait récolter les fruits, ou lorsqu'il empêche le premier possesseur de le faire.

Le trouble de droit est celui qui, sans faire obstacle à la possession de fait, empêche néanmoins qu'elle ne soit utile pour la prescription, comme quand on fait signifier quelque acte au possesseur pour interrompre sa possession.

Celui qui prétend avoir la possession d'an & jour, & qui intente complainte, déclare qu'il prend pour trouble en sa possession d'an & jour l'acte qui lui a été signifié, ou l'entreprise faite par son Adversaire ; il demande d'être maintenu dans sa possession ; & pour réparation du trouble des dommages & intérêts.

TROUBLE ; substantif féminin & terme de pêche. *Voyez* TRUBLE.

TROUBLÉ, ÉE ; participe passif. *Voyez* TROUBLER.

TROUBLE-FÊTE ; substantif masculin du style familier. Il se dit d'un importun, d'un indiscret qui vient interrompre la joie d'une assemblée publique ou particulière. *C'est un trouble-fête.*

TROUBLER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *Conturbare. En remuant le tonneau on a troublé le vin. Les pluies ont troublé la rivière. La grossesse trouble le lait des nourrices.*

On dit proverbialement d'une personne

Digitized by Google

perſonne qui paroît ſimple & qui ne l'eſt pas, *on diroit qu'elle ne ſait pas l'eau troubler.*

TROUBLER, ſignifie figurément, apporter du trouble, du déſordre, cauſer de la brouillerie. *Troubler la tranquillité publique. Ces confédérations ne firent que troubler le royaume. Laiſſez-les vivre en paix & ne les troublez plus.*

TROUBLER, ſe dit auſſi en parlant des ſens & des facultés de l'ame. *Le vin lui avoit troublé la tête. Les paſſions violentes troublent la raiſon. Cet accident lui troubla l'eſprit.*

Amour, ne trouble point le repos de mon cœur.

On dit, *troubler une perſonne*; pour dire, troubler ſa mémoire, ſon jugement, &c.

TROUBLER, ſignifie encore, inquiéter quelqu'un dans la poſſeſſion, dans la jouiſſance de quelque bien. *Il prétendit qu'on l'avoit troublé dans la poſſeſſion de cet héritage.*

TROUBLER, ſe prend auſſi pour interrompre *Il étoit avec ſa maîtreſſe, lorſqu'un fâcheux vint les troubler. Ne troublez pas leur entretien. Cette nouvelle troubla le ſpectacle.*

SE TROUBLER, eſt auſſi verbe pronominal réfléchi: on dit, que *le temps commence à ſe troubler*; pour dire, qu'il commence à ſe charger de nuages.

On dit auſſi, qu'*un accuſé s'eſt troublé dans ſon interrogatoire*; pour dire, qu'il s'eſt embarraſſé. Et, qu'*un Orateur s'eſt troublé*; pour dire, qu'il a perdu le fil de ſon diſcours.

La première eſt brève & la ſeconde longue ou brève. *Voy.* VERBE.

TROUÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* TROUER.

TROUÉE; ſubſtantif féminin. On appelle ainſi ordinairement un eſpace vide, ou un abattis fait à deſſein, & qui perce tout au travers d'un bois. *Faire une trouée dans la forêt.*

Il ſe dit auſſi d'une ouverture faite dans l'épaiſſeur d'une haie. *Il faut faire une trouée dans cette haie pour y paſſer.*

TROUER; verbe actif de la premiere conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Perfodere.* Percer, faire un trou. *Trouer un plancher. Trouer une porte.*

La première ſyllabe eſt brève & la ſeconde longue ou brève. *Voyez* VERBE.

L'*e* féminin qui termine le ſingulier du préſent de l'indicatif, &c. s'unit à la ſyllabe précédente & la rend longue.

TROU-MADAME; *voyez* TROU.

TROUPE; ſubſtantif féminin. *Turma.* Multitude de gens aſſemblés. *Une troupe de pauvres. Une troupe de brigands.*

On appelle *troupe de Comédiens*, un nombre de Comédiens aſſociés pour jouer la comédie en public.

On dit, *aller en troupe, marcher en troupe*; en parlant de gens qui vont enſemble en grand nombre. *Les Pélerins vont en troupe.* Il ſe dit auſſi des animaux.

En ſtyle de poéſie, on dit, *la troupe céleſte, la troupe immortelle*; pour dire, l'aſſemblée des Dieux du paganiſme.

On appelle abſolument *troupes*, au pluriel, toutes ſortes de corps armés & aſſemblés pour faire la guerre.

Les troupes ſont compoſées principalement de deux ſortes de perſonnes, ſavoir, de ſimples combattans & d'Officiers.

Digitized by Google

Les ſimples combattans ſont ceux qui ne ſont chargés d'aucune autre choſe que d'employer leur perſonne & leur force dans les fonctions de la guerre.

Les Officiers ſont ceux qui outre l'obligation de ſimples combattans, doivent encore être employés à la conduite des troupes, & à y maintenir l'ordre & la règle.

Les troupes ſont formées de gens deſtinés à combattre à pied, & d'autres qui doivent combattre à cheval. On ne mêle pas confuſément ces deux eſpèces de combattans. On fait combattre enſemble les gens de pied, de même que ceux de cheval; on les partage en différens corps, appelés *bataillons* pour les premiers & *eſcadrons* pour les ſeconds. Il y a des troupes qui combattent à pied & à cheval, ſuivant l'occaſion.

Outre les *troupes* de cavalerie & d'infanterie dont on vient de parler, il y a des *troupes* légères compoſées de l'une & de l'autre eſpèce, dont l'objet eſt d'aller à la découverte, & de rôder continuellement autour de l'ennemi pour épier ſes démarches, le harceler, *&c.* Ces *troupes* diffèrent des autres, en ce qu'elles ne ſont pas, comme celles-ci, deſtinées à combattre en ligne.

Les *troupes* d'un État ſont nationales ou étrangères. Il y a pluſieurs inconvéniens à en avoir un trop grand nombre d'étrangères ou d'auxiliaires dans les armées; car outre qu'elles coûtent plus que les nationales, elles ſont plus difficiles à conduire, & bien plus difficiles à ramener, lorſque l'eſprit de ſédition & de mutinerie s'y introduit.

Au ſurplus, ce n'eſt pas tant le grand nombre de *troupes* qui fait la ſûreté des États, que des *troupes* bien diſciplinées, & commandées par des chefs conſommés dans l'Art de la guerre. C'eſt ce que les Grecs & les Romains ont fait voir dans le degré le plus évident. Les premiers avec leurs petites armées ſurent vaincre celles de Xercès & de Darius infiniment plus nombreuſes; & les autres celles de Mithridate & des autres princes de l'Aſie qui avoient armé des peuples entiers contre eux. Les anciens bien perſuadés que le nombre de *troupes*, ſans une bonne diſcipline, ne fait rien à la guerre, ne négligeoient rien pour mettre les leurs en état de ne rien trouver d'impoſſible, & quels que fuſſent leurs ſoldats, ils ſavoient en faire de bonnes *troupes*. Lorſque Scipion eut le commandement de l'armée Romaine en Eſpagne, les *troupes* étoient mauvaiſes & découragées, parcequ'elles avoient ſouvent été battues ſous les autres généraux. Ce grand homme s'appliqua d'abord à les remettre ſous les lois de la diſcipline, & il trouva bientôt enſuite le moyen de prendre Numance, qui juſque-là avoit été l'écueil de la valeur Romaine. C'eſt par-là que Beliſaire ſe diſtingua ſous Juſtinien, & qu'il fut le boulevart de l'Empire. Avec un général qui avoit toutes les maximes des premiers Romains, il ſe forma, dit l'illuſtre Auteur de l'*Eſprit des Lois*, une armée telle que les anciennes armées Romaines.

TROUPE, en parlant des gens de guerre, ſe dit auſſi au ſingulier, d'un petit corps ou de cavalerie ou d'infanterie; & dans ce ſens, on dit d'un Officier, qu'*il conduit bien ſa troupe*, qu'*il mène bien ſa troupe*, qu'*il tient ſa troupe en bon état*.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

Digitized by Google

Différences relatives entre *troupe*, *bande*, *compagnie*.

Plusieurs personnes jointes pour aller ensemble sont la *troupe*. Plusieurs personnes séparées des autres pour se suivre & ne se point quitter sont la *bande*. Plusieurs personnes réunies par l'occupation, l'emploi ou l'intérêt sont la *compagnie*.

On dit, une *troupe* de comédiens, une *bande* de violons, & la *compagnie* des Indes.

Il n'est pas honnête de se séparer de sa *troupe* pour faire *bande* à part; & il faut toujours prendre l'intérêt de la *compagnie* où l'on se trouve engagé.

TROUPEAU; substantif masculin. *Grex*. Troupe d'animaux de même espèce qui sont dans un même lieu. *Troupeau de moutons*, *de brebis*. *Troupeau de vaches*, *troupeau de cochons*. Et par extension, *troupeau de dindons*, *troupeau d'oies*.

Quand on dit absolument *troupeau*, on entend ordinairement, *un troupeau de moutons* ou *de brebis*.

La conservation, la multiplication & la beauté des *troupeaux* dépendent presque toujours des agneaux qui en naissent. S'ils sont bien alaités & nourris, ils sont gras, vigoureux & de durée; ils périssent ordinairement par une vie différente: ceux qui résistent sont petits, maigres & languissans. Cette sorte de loi naturelle est commune à beaucoup d'espèces d'animaux; il faut donc s'attacher à avoir des *troupeaux* bien conformés, ou ne pouvant changer ceux que nous avons lorsqu'ils ne le sont pas, faire ensorte que leurs descendans ne leur ressemblent pas au moyen des soins & des précautions qui dépendent de nous.

Il en est de la manière d'élever les *troupeaux* de bêtes à laine en différens climats, comme de la culture des plantes pour lesquelles chaque climat a ses pratiques différentes; ensorte que ce qu'on pratique pour les *troupeaux* dans un pays, ne doit pas être suivi dans les autres. Ceux des pays méridionaux, par exemple, ne doivent pas être traités comme ceux des septentrionaux. En ceux-ci les *troupeaux* restent pendant tout l'hiver sans sortir des bergeries. Dans les autres, il est assez rare qu'ils restent enfermés pendant quelques jours de suite. Il pleut, il neige, *&c.* souvent ou pendant long temps dans les pays septentrionaux; il est rare qu'il pleuve long-temps de suite dans les méridionaux; il est plus rare encore qu'il y neige & que la neige couvre long-temps de suite la surface de la terre. D'un autre côté les pays méridionaux sont ordinairement exposés à la sécheresse vers le printems & l'été, tandis que les septentrionaux jouissent alors d'un tems favorable aux productions de la terre. D'où s'ensuit en général que les *troupeaux* des pays froids ont besoin pour l'hiver d'une abondante provision de nourriture dans les bergeries, & que ceux des pays chauds en demandent beaucoup moins, puisque ceux-ci ont l'avantage de manger alors une nourriture plus succulente & de leur goût, la prenant eux-mêmes sur les plantes, au lieu que ceux des pays froids vivant enfermés, ne peuvent se nourrir que de plantes qui ont perdu une partie de leurs sucs par le dessèchement qu'exige le moyen de les conserver. Au contraire les *troupeaux* des pays méridionaux trouvant vers la fin du printems, &

Digitized by Google

plus encore vers l'été les arbuſtes durcis & les herbes deſſéchées par les ardeurs du ſoleil, & par conſéquent ſans cette fraîcheur ſalutaire à leur embonpoint, dépériſſent, tandis que ceux des ſeptentrionaux jouiſſent alors de la fraîcheur des plantes, de leur abondance, & ſont à l'abri des ardeurs du ſoleil. Par où l'on voit que les ſoins & les précautions doivent être différens dans ces différens climats, & que les climats intermédiaires exigent des ſoins qui participent de ces deux extrêmes, ce qu'il n'eſt poſſible de fixer que par des obſervations faites en chacun d'eux par des perſonnes intelligentes, & non par des bergers, dont la plupart ne ſuivent que la routine.

On appelle figurément l'Égliſe, *le troupeau de* JÉSUS-CHRIST.

On appelle auſſi figurément le peuple d'un Diocèſe, d'une Paroiſſe, *le troupeau de l'Evêque, du Curé*, qui en ſont appelés *les Paſteurs*.

TROUSSE; ſubſtantif féminin. *Faſcis.* Faiſceau de pluſieurs choſes liées enſemble. *Une trouſſe d'herbes. A la guerre chaque cheval qui revient du fourrage eſt chargé d'une trouſſe & du cavalier qui le mène. Une trouſſe de cordages.*

TROUSSE, ſe dit auſſi auſſi d'une eſpèce de carquois, où les Arbalêtriers & les Archers mettoient autrefois leurs flèches. Le Père Daniel rapporte dans l'Hiſtoire de la Milice Françoiſe, un Mémoire de Louis XI, concernant l'armure des francs Archers, par lequel on voit que leurs *trouſſes* devoient être garnies au moins de dix huit traits.

TROUSSE, ſe dit encore d'une ſorte d'étui où les Barbiers mettent tout ce qui eſt néceſſaire pour faire la barbe & les cheveux. Et l'on appelle *trouſſe à peignes*, la partie d'une toilette où l'on a coutume de ſerrer les peignes.

On appelle auſſi *trouſſes*, une eſpèce de haut de chauſſes qui ne pend point en bas & qui ſerre les feſſes & les cuiſſes. Les *trouſſes* ſont partie de l'habit de cérémonie des Chevaliers de l'Ordre. C'eſt auſſi les chauſſes des Pages. Et l'on dit, qu'*un Page a quitté les trouſſes*, pour dire, qu'il eſt ſorti de Page.

AUX TROUSSES, ſe dit dans le ſtyle familier, pour dire, à la pourſuite. *La Maréchauſſée eſt aux trouſſes de ce brigand. On mit les Huiſſiers à ſes trouſſes.*

On dit auſſi familièrement, *être aux trouſſes de quelqu'un*; pour dire, être toujours à ſa ſuite, ſoit pour l'eſpionner, ſoit pour quelque autre choſe qui l'incommode. *Cette femme eſt toujours à ſes trouſſes.*

EN TROUSSE, ſe dit adverbialement, en parlant d'une perſonne qui eſt ſur la croupe d'un cheval, derrière un cavalier qui eſt en ſelle. *Mettre une femme en trouſſe derrière ſoi.* Il ſe dit auſſi en parlant des valiſes, des paquets qu'un cavalier porte derrière lui ſur ſon cheval.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

TROUSSÉ, ÉE; participe paſſif. *Voy.* TROUSSER.

Dans le ſtyle familier, en parlant d'un petit homme bien fait, bien proportionné, propre & poli, on dit que *c'eſt un petit homme bien trouſſé.* On dit de même en parlant d'un cheval bien fait, bien pris & un peu ramaſſé, que *c'eſt un cheval bien trouſſé.*

On dit auſſi familièrement d'une jolie petite maiſon, que *c'eſt une petite maiſon bien trouſſée*; & d'un

Digitized by Google

compliment bien tourné, *que c'eſt un compliment bien trouſſé.*

TROUSSEAU; ſubſtantif maſculin. Petite trouſſe. Il n'eſt guère uſité que dans ces phraſes, *un trouſſeau de clefs, un trouſſeau de flèches.*

TROUSSEAU, ſe dit auſſi des hardes, des habits, du linge & de tout ce qu'on donne à une fille lorſqu'on la marie ou qu'elle ſe fait Religieuſe. *Elle fit à ſa fille un beau trouſſeau. La coutume de Bretagne donne un trouſſeau à la veuve qui renonce à la communauté.*

TROUSSE-GALANT; ſubſtantif maſculin du ſtyle familier. Sorte de maladie aiguë & dangereuſe qu'on appelle autrement *colera morbus.* *Voyez* COLERA MORBUS.

TROUSSE-QUEUE; ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi un morceau de cuir, de toile, *&c.* garni de boucles, avec lequel on enveloppe le haut de la queue d'un cheval, & l'on en retrouſſe le reſte. *Dans les manèges on met des trouſſe-queues aux chevaux ſauteurs.*

TROUSSEQUIN; ſubſtantif maſculin. Pièce de bois cintrée qui s'élève ſur le derrière d'une ſelle, comme les arçons ſur le devant. *Les ſelles raſes ne ſont pas ſi commodes que les ſelles à trouſſequin.*

TROUSSER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Recolligere.* Replier, relever ce qui pend. *Trouſſez votre robe.*

TROUSSER, ſe dit auſſi des perſonnes. *Il faut vous trouſſer pour paſſer le ruiſſeau.*

On dit figurément & familièrement, *trouſſer bagage*; pour dire, partir bruſquement, déloger bruſquement de quelqu'endroit. *Quand l'ennemi ſut que nous marchions pour l'attaquer, il trouſſa bagage.*

On dit figurément & populairement, *trouſſer un homme en malle*; pour dire, l'enlever. *Les Huiſſiers le trouſsèrent en malle.*

TROUSSER, ſignifie figurément & familièrement expédier précipitamment. *Nous trouſsâmes cette affaire en dînant. La petite vérole les trouſſa en trois jours.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue ou brève. *Voy.* VERBE.

TROUSSIS; ſubſtantif maſculin. Pli qu'on fait à une robe, à une jupe, *&c.* pour la raccourcir & pour l'empêcher de traîner. *Il faut faire un trouſſis à cette jupe.*

TROUVAILLE; ſubſtantif féminin du ſtyle familier. Choſe trouvée heureuſement. *Voilà une bonne trouvaille. C'eſt une trouvaille.*

On dit, *faire une trouvaille*; pour dire, rencontrer heureuſement quelque choſe par haſard.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

TROUVÉ, ÉE; participe paſſif. *V.* TROUVER.

On dit, *un enfant trouvé*; pour dire, un enfant qui a été expoſé. *L'Hôpital des Enfans trouvés.*

TROUVER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Invenire.* Rencontrer quelqu'un ou quelque choſe, ſoit qu'on le cherche, ſoit qu'on ne le cherche pas. *Je trouvai ſa ſœur à l'Opéra. Il trouva une médaille dans ſon jardin. Je ne trouve pas mon chapeau, je crois que quelqu'un l'a emporté.*

On dit, *aller trouver quelqu'un*; pour dire, l'aller voir, aller lui parler. *Avertiſſez-moi quand il ſera chez lui, j'irai le trouver. Elle nous fit dire de la venir trouver.*

Digitized by Google

TROUVER, ſe dit auſſi de ce qu'on rencontre ou de ce qu'on invente par le moyen de l'étude & de la méditation. *Cet Artiſte a trouvé le ſecret de fixer le paſtel. Il y a de grandes récompenſes promiſes à celui qui trouvera une méthode propre à déterminer la longitude. Il trouva le moyen de s'enrichir.*

On dit, *je trouve cela bon, je trouve que cela eſt bon*; pour dire, il me paroît que cela eſt bon. En ce ſens on dit, *je trouve que cette femme eſt jolie, je la trouve belle. Je le trouve fort ſot. Je la trouve fatigante. Elle ſe trouve heureuſe.*

On dit, *je trouve bon que vous faſſiez cela, je trouve mauvais que vous le faſſiez*; pour dire, je conſens, j'approuve que vous le faſſiez; je ne conſens pas, je n'approuve pas que vous faſſiez cela.

On dit encore, *je lui trouve de l'eſprit, je lui trouve bon viſage, je lui trouve de la fièvre*; pour dire, il me paroît qu'il a de l'eſprit, qu'il a le viſage bon, qu'il a de la fièvre.

On dit, *ſe trouver mal*; pour dire, reſſentir quelque incommodité; & dans un ſens contraire, *ſe trouver bien, ſe trouver mieux.*

On dit auſſi dans un ſens moins étendu, *ſe trouver mal*; pour dire, tomber en foibleſſe, s'évanouir. *Il ſe trouve mal toutes les fois qu'on le ſaigne.*

On dit, *ſe trouver en quelque lieu*; pour dire, s'y rendre, y être. *Je me trouverai chez elle à midi. Il doit ſe trouver ce jour à la Cour.*

On dit, *il ſe trouva que*; pour dire, il arriva que, on reconnut que. *Il ſe trouva que la nouvelle étoit fauſſe. Après avoir tout examiné, il ſe trouva que l'affaire ne pouvoit pas réuſſir.*

On dit, *ſe trouver bien de quelqu'un, de quelque choſe*; pour dire, avoir ſujet d'être content de quelqu'un, de quelque choſe. *Elle ſe trouve bien de ſon laquais. Vous trouvez-vous bien de ce carroſſe?*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue ou brève. *V.* VERBE.

Les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont la ſyllabe précédente longue.

Différences relatives entre *inventer, trouver.*

On *invente* de nouvelles choſes par la force de l'imagination. On *trouve* des choſes cachées par la recherche & par l'étude. L'un marque la fécondité de l'eſprit, & l'autre la pénétration.

La mécanique *invente* les outils & les machines. La phyſique *trouve* les cauſes & les effets.

Le Baron de Ville a *inventé* la machine de Marli. Harvée a *trouvé* la circulation du ſang.

TROUVERRE ou TROUVEUR. *V.* TROUBADOUR.

TROY, (François de) Peintre, né à Toulouſe en 1645, mort à Paris en 1730, apprit les premiers principes de ſon art ſous ſon père. Il s'appliqua ſur-tout au portrait, qui eſt un genre lucratif, & fut reçu à l'Académie en 1674. Il devint ſucceſſivement Profeſſeur, Adjoint du Recteur, & enfin Directeur. Ce Maître donnoit beaucoup d'expreſſion & de nobleſſe à ſes figures. Son deſſein étoit correct; il étoit grand coloriſte, & finiſſoit extrêmement ſes ouvrages. La Famille royale & les grands Seigneurs de la Cour occupèrent ſon pinceau. Louis XIV l'envoya en Bavière pour peindre Madame la Dauphine. Ce célèbre Artiſte ſavoit ajouter à la beauté

Digitized by Google

des Dames qu'il repréſentoit ſans altérer leurs traits. Ce talent joint à une probité exacte, à une belle phyſionomie & à un eſprit enjoué, le mirent dans un grand crédit. Ses deſſeins comparables pour la beauté à ceux de Vandick ſont très-recherchés.

TROY, (Jean-François de) fils du précédent, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Secrétaire du Roi, mourut à Rome en 1752, âgé de ſoixante-ſeize ans. Son mérite le fit choiſir pour être Recteur de l'Académie de Peinture de Paris, & depuis Directeur de celle que Sa Majeſté entretient à Rome. Il eſt un des bons Peintres de l'Ecole françoiſe. On admire dans ſes ouvrages un grand goût de deſſein, un beau fini, un coloris ſuave & piquant, une magnifique ordonnance, des penſées nobles & heureuſement exprimées, beaucoup d'art à rendre le ſentiment & les diverſes paſſions de l'ame, des fonds d'une ſimplicité majeſtueuſe, enfin un génie créateur qui communique ſon feu & ſon activité à toutes ſes compoſitions.

TROYE; nom d'une ancienne & fameuſe Ville qui étoit ſituée dans cette partie de la Phrygie qui avoiſinoit le détroit de l'Helleſpont. Elle étoit capitale d'un royaume qui n'eut que ſix Rois. Dardanus la fonda l'an du monde 2524, & régna trente-un ans; Erichthonius en régna ſoixante-cinq; Tros ſoixante-dix; c'eſt de lui que cette Ville prit le nom de Troye; elle ſe nommoit auparavant *Dardanie*. Iulus qui lui ſuccéda régna cinquante-quatre ans; c'eſt de ſon nom que la forteresſe de Troye s'appelle *Ilium*. Laomedon régna trente-ſix ans; il bâtit les murailles de Troye des tréſors de Neptune & d'Apollon. Priam régna quarante ans. L'an du monde 2794, Pâris, fils de Priam, enleva Hélène, femme de Ménélas, Roi de Lacédémone. Les Grecs après avoir demandé pluſieurs fois qu'on rendît Hélène, déclarèrent la guerre aux Troyens, & commencèrent le ſiège de Troye, qui fut priſe & brûlée dix ans après, l'an du monde 2820, avant l'ère vulgaire 1184 ans & 431 avant la fondation de Rome.

On prétend que cette guerre ſi cruelle prenoit ſon origine de plus haut. On dit qu'il y avoit une guerre héréditaire entre la Maiſon de Priam & celle d'Agamemnon. Tantale, Roi de Phrygie, père de Pélops & biſaïeul d'Agamemnon & de Ménélas, avoit enlevé il y avoit long-temps Ganimède, frère d'Ilus, qu'il avoit pris pour un eſpion, & qu'il fit enfermer dans une priſon, où il mourut. Cet Ilus, grand-père de Priam, pour ſe venger d'une injure qui le toûchoit de ſi près, dépouilla Tantale de ſes États, & l'obligea de ſe réfugier en Grèce, où s'établirent ainſi les Pélopides, qui donnèrent leur nom au Péloponèſe. Pâris, arrière-petit-fils d'Ilus, enleva Hélène par une eſpèce de repréſailles contre Ménélas, arrière-petit-fils du raviſſeur de Ganimède.

Au reſte, les Poëtes grecs, pour diſculper la poſtérité de Tantale de l'enlèvement & de la mort de Ganimède, ont feint que Jupiter, ſous la forme d'un aigle, l'avoit tranſporté dans le ciel, & lui avoit donné la fonction de ſervir aux Dieux le nectar & l'ambroiſie au préjudice d'Hébé, déeſſe de la jeuneſſe & fille de Junon, qui depuis long-temps exerçoit ce miniſtère. Ils ont ajouté en conſéquence que Junon irritée de l'affront fait à ſa fille, avoit dès ce moment là

Digitized by Google

conçu la plus grande averſion contre les Troyens.

TROYEN, ENNE; adjectif & ſubſtantif. Qui eſt de Troye, qui appartient à Troye. *Les ſoldats Troyens. Hector fut le plus redoutable des heros Troyens. Les Troyens ſe défendirent pendant dix ans contre les Grecs.*

On appelle *jeux Troyens*, une fête militaire que les jeunes gens de qualité célébroient à Rome dans le cirque à l'honneur d'Aſcagne, fils d'Énée.

TROYES; ville épiſcopale & conſidérable de France, en Champagne, ſur la Seine, à 25 lieues, ſud, de Rheims, & 36, ſud-eſt, de Paris, ſous le 21e degré, 44 minutes, 55 ſecondes de longitude, & le 48e degré, 18 minutes, 2 ſecondes de latitude. On y compte 13 à 14 mille ames. C'eſt le ſiége d'un Préſidial, d'un Bailliage civil & d'un bailliage criminel, auxquels ſont réunis la prévôté & la Mairie Royale des quatre portes & fauxbourgs, par Edit du mois d'Avril 1749; il y a de plus un Tribunal de Police, une Maréchauſſée, une Maîtriſe Particulière des Eaux & Forêts, un Grenier à Sel, des Traites Foraines, un Hôtel des Monnoies, un Hôtel de Ville, un Échevinage, & des Juges-Conſuls. Les cinq groſſes fermes y ſont établies avec un bureau de tabac; il y a des caſernes, & une Milice bourgeoiſe, diviſée en quatre bataillons.

Lorſque l'Evêque fait ſa première entrée dans la ville, il eſt préſenté par l'Abbeſſe de Notre-Dame au Chapitre de la Cathédrale, & reçoit la foi & hommage des Barons d'Anglure, de Saint-Juſt, des Moulins, de Rivièrebonnal, de Meriſur-Seine & de Pouſſey.

Le Chapitre de la Cathédrale eſt compoſé de ſept dignitaires, ſavoir d'un Doyen, d'un Grand Archidiacre, d'un Chancelier, de quatre Archidiacres, & de trente-ſept Chanoines, dont quatre ſont Chanoines de la Chapelle de Notre-Dame: le doyenné eſt électif, les autres dignités & les canonicats ſont à la nomination de l'Évêque.

Ce Chapitre a Juridiction ſur tous ſes membres & ſuppôts, & ſur pluſieurs Curés: ſon Officialité ne reſſortit point à celle de l'Évêque; ſes jugemens ſont portés par appel à la Métropole.

Il y a encore deux autres Chapitres, celui de Saint-Etienne & de Saint-Urbain.

Le Chapitre de Saint-Etienne eſt compoſé de quatre dignitaires: ſavoir d'un Doyen, un ſous-Doyen, un Chantre, ou ſous-Chantre, & de vingt-cinq Chanoines dont trois ſont Chanoines réguliers, & quatre Chanoines de Notre-Dame. Ce Chapitre eſt ſoumis à l'Évêque de Sens, excepté le Doyen qui doit être confirmé par l'Évêque diocéſain.

Celui de Saint-Urbain eſt compoſé d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Tréſorier, de dix Chanoines, & de quatre ſemi-Prébendes, qui ſont des canonicats de Saint-Nicolas.

Il a auſſi à Troyes une Commanderie de Malthe, ſous le titre de *Saint-Jean du Temple*; deux Prieurés, *Saint-Blaiſe* & *Saint Quentin*; quatre Abbayes, ſavoir, l'Abbaye Royale de *Notre-Dame* pour les filles; elle eſt de l'Ordre de Saint-Benoît: *Saint-Loup*, Abbaye réformée d'hommes de l'Ordre de Saint-Auguſtin; l'Abbaye de *Chantemerle* & l'Abbaye *Saint-Martin-ès-Airs* de l'Ordre de Saint-Auguſtin & de

Digitized by Google

& de la Congrégation de Sainte-Geneviève. Il y a encore plusieurs Couvens de Religieux, savoir, des *Dominicains*, des *Cordeliers*, des *Mathurins*, des *Capucins*, des *Chartreux*, & cinq Communautés de filles; ce sont celles des *Ursulines*, des filles de la *Congrégation*, des Dames de *la Visitation*, & deux Couvens de Carmelites.

La ville a un Séminaire sous la conduite des Pères de la Mission & un Collège régi par les Pères de l'Oratoire. Il y a six Hôpitaux, savoir, l'Hôtel-Dieu-le-Comte, les Hôpitaux de *la Trinité*, de *Saint-Nicolas*, de *Saint-Abraham*, de *Saint-Bernard* & du *Saint-Esprit*.

Tous ces Hôpitaux ont été réunis sous une seule administration en 1630, par Arrêt du Conseil du 13 Avril de la même année.

Le grand nombre des manufactures de cette ville en rend le commerce très-étendu. On y fabrique des satins façon de Turin, & d'autres façon de Bruges; ils sont composés de soie, de fil & de coton; des toiles très-estimées, & dont il se fait un débit très-considérable; des basins renommés, des treillis, des coutils, des serges drapées d'une aune de large; des sergettes de deux tiers, des drogues, *&c.* dont on fait des envois en Lorraine & en Flandre. Les Administrateurs des Hôpitaux y ont établi à la fin de 1752 une manufacture de bas de coton, dont il se fait une très-grande consommation: ils ont eu principalement en vue dans cet établissement de soulager les pauvres de la ville; mais la perfection des ouvrages qui sortent de cette manufacture, est devenue un avantatage précieux pour toutes sortes de particuliers. Il y a encore une bonneterie, des fabriques de chapeaux & une tannerie. On y fait aussi un grand commerce de bougies, de chandelles & d'épingles.

Troyes est la patrie du Pape Urbain IV, qui, de fils de Cordonnier, parvint à la Papauté; de François Girardon, de Pierre Mignard, du Père le Comte, de Pierre & Jean Pithon, de M. le Noble, du Poëte Passerat, & des Pères Caussin & Merat, Jésuites, *&c.*

Le terroir de cette ville est abondant en tout ce qui est nécessaire à la vie: on y recueille des grains; des vins & des fruits en abondance.

TRU, TRUAGE; vieux mots qui signifioient autrefois, tribut, subside, impôt.

TRUAND, ANDE, vieux substantif qui signifioit autrefois, vagabond, vaurien, mendiant, qui gueuse par fainéantise.

TRUANDAILLE; vieux substantif & terme collectif, qui désignoit autrefois des gueux qui mendioient par fainéantise.

TRUANDER; vieux mot qui signifioit autrefois gueuser, mendier.

TRUBLE; substantif féminin. Petit filet attaché carrément au bout d'une perche, & qui sert à pêcher du poisson dans les boutiques & les réservoirs.

TRUBLET, (Nicolas-Charles-Joseph) de l'Académie Françoise & de celle de Berlin, Trésorier de l'Église de Nantes, & ensuite Archidiacre & Chanoine de Saint-Malo sa patrie, nâquit en 1697. Il étoit parent du célèbre Maupertuis qui lui dédia le troisième volume de ses œuvres. Dès l'année 1717, il osa être Auteur. Il fit imprimer dans le *Mercure* de Juin *des Réflexions sur Télémaque*, qui le firent

Digitized by Google

connoître de la Motte & de Fontenelle. Ces aimables Philoſophes trouvèrent en lui ce qu'ils cherchoient dans leurs amis, un eſprit très-fin & un caractère très-doux. L'Abbé *Trublet* fut attaché pendant quelque tems au Cardinal Tencin, & il fit avec lui le voyage de Rome. Mais préférant la liberté aux avantages que la protection du Cardinal lui faiſoit eſpérer, il revint à Paris, où il vécut juſque vers l'an 1767. Accablé des vapeurs dont on eſt attaqué dans preſque toutes les grandes villes, il ſe retira à Saint-Malo, pour y jouir de la ſanté & du repos. Mais il mourut quelque tems après au mois de Mars 1770. Une conduite irréprochable, des principes vertueux, des mœurs douces lui avoient aſſuré les ſuffrages de tous les honnêtes gens. Ses principaux ouvrages ſont, 1°. *Eſſais de littérature & de morale*, en 4 vol. *in*-12, pluſieurs fois réimprimés & traduits en pluſieurs langues. L'Auteur a laiſſé des matériaux pour un cinquième volume. Quelques critiques qu'on ait faites de cet ouvrage, où il y a quelquefois des choſes communes, dites d'un air de découverte, on ne peut s'empêcher d'y reconnoître l'eſprit d'analyſe, la ſagacité, la fineſſe, la préciſion qui caractériſent tous les écrits de l'Abbé *Trublet*. Pluſieurs de ſes réflexions ſont neuves, & toutes inſpirent la probité, l'humanité, la ſociabilité. 2°. *Panégyriques des Saints* languiſſamment écrits, précédés *des Réflexions ſur l'éloquence*, pleines de choſes bien vues & finement rendues. Dans la ſeconde édition en 1764, en 2 vol. l'auteur a ajouté divers extraits de livres d'éloquence. Ces analyſes avoient été faites pour le *Journal des Savans* & pour le *Journal Chrétien*, auxquels il avoit travaillé pendant quelque tems. 3°. *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Meſſieurs de la Motte & de Fontenelle*, à Amſterdam, 1761, *in*-12. Ces Mémoires ſouvent minutieux, offrent tout ce qu'on peut avoir de ces deux illuſtres amis de l'Abbé *Trublet*. Il y a des anecdotes intéreſſantes & des réflexions ingénieuſes.

TRUCHEMAN; ſubſtantif maſculin. Interprête, celui qui explique à deux perſonnes qui parlent deux langues différentes, ce qu'elles ſe diſent l'une à l'autre. *Ce ſont ordinairement des Grecs ou des Arméniens qui font la fonction de Trucheman à la Cour du Grand Seigneur. Quand il eſt à Londres il a beſoin d'un Trucheman, parce qu'il ignore la langue Angloiſe. Cet Ambaſſadeur avoit avec lui un habile Trucheman.*

TRUCHEMAN, ſe dit figurément d'une perſonne qui parle à la place d'une autre, qui explique les intentions d'une autre. *Elle bégaye ſi fort qu'elle auroit beſoin de Trucheman. Cela s'explique ſans Trucheman. Parlez pour vous, il ne me faut point de Trucheman.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

TRUCHER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Terme populaire qui ſignifie, mendier par fainéantiſe.

TRUCHEUR, EUSE; ſubſtantif, & terme populaire. Celui, celle qui gueuſe, qui mendie par fainéantiſe.

TRUELLE; ſubſtantif féminin. Petit inſtrument de fer ou de cuivre qui eſt plat, à peu près de forme trian-

Digitized by Google

gulaire, à manche de bois & dont les Maçons ſe ſervent pour employer le plâtre ou le mortier dans la conſtruction d'un bâtiment. *On employe le plâtre avec une truelle de cuivre & la chaux avec une truelle de fer. Enduire avec la truelle.*

On dit familièrement de quelqu'un qui aime à bâtir, qu'*il aime la truelle.*

TRUELLÉE; ſubſtantif féminin. La quantité de plâtre ou de mortier qui peut tenir ſur une truelle.

TRUFFE; ſubſtantif féminin. Plante qui n'eſt en apparence qu'une maſſe charnue qui ſe trouve dans la terre, & qui ne pouſſe ni tige, ni feuilles, ni fleurs, ni racines. Les nouveaux Botaniſtes prétendent qu'elle n'eſt qu'un amas de véſicules qui renferment chacune trois ou quatre ſemences.

Il y a des truffes griſes & d'autres noires. On en trouve pluſieurs enſemble dans le même endroit, qui ſont de différentes groſſeurs. Il s'en voit quelquefois d'aſſez groſſes pour être du poids d'une livre; ces dernières ſont rares. Comme les cochons en ſont fort friands, quand ils en trouvent en fouillant la terre, ils annoncent leur bonne fortune par des cris de joie qui en informent le pâtre: celui ci les écarte à coups de bâton, & réſerve cette trouvaille pour les tables les plus délicates. On reconnoît encore les endroits où elles ſont ſous terre, lorſqu'en regardant horiſontalement ſur la ſurface de la terre, on voit voltiger au-deſſus d'un terrein léger & plein de crevaſſes, des eſſaims de petites mouches qui ſont produites par de petits vers ſortis des truffes & qui y avoient été dépoſés par de ſemblables mouches dans l'état d'œufs. C'eſt en Septembre & en Octobre que l'on fait la recherche des truffes. Communément on ne trouve point d'herbe dans les endroits où il y a de ces ſortes de champignons: les pays chauds, les lieux ſecs & ſablonneux, tels que certains lieux du Périgord, du Limouſin, de l'Angoumois, de la Gaſcogne, & particulièrement de l'Italie, ſont les endroits où l'on en trouve: il y en a de pluſieurs eſpèces; mais les plus excellentes ſont de moyenne groſſeur, bien nourries, dures, ayant beaucoup d'odeur & une ſaveur particulière qui eſt très-agréable pour bien des perſonnes. La Savoie produit une eſpèce de truffe qui pèſe quelquefois juſqu'à deux livres, & qui a exactement le goût de lait.

La conſiſtance naturelle de la truffe qui eſt d'un tiſſu ſerré, n'empêche point qu'elle ne ſoit de facile digeſtion. On n'obſerve point dans les pays où elles croiſſent abondamment, & où l'on en mange beaucoup, qu'elles cauſent des indigeſtions, ni même qu'elles fatiguent l'eſtomac. Le véritable inconvénient de leur uſage eſt d'échauffer conſidérablement, mais cependant ſans exciter la ſoif qui eſt le plus importun de tous les accidens de l'échauffement proprement dit.

La vertu qu'on leur attribue d'exciter l'appétit vénérien eſt très-réelle, elle s'y trouve même dans un degré fort énergique. Ainſi elles ne conviennent certainement point aux tempéramens ſanguins, vifs, bouillans, portés à l'amour, ni à ceux qui ſont obligés par état à s'abſtenir de l'acte vénérien.

TRUFFER; vieux mot qui ſignifioit autrefois mocquer.

TRUFFETIE; ſubſtantif féminin. On donne ce nom dans le commerce à certaines toiles blanches faites de

Digitized by Google

lin, qui approchent assez de la qualité de celles qu'on appelle *toiles demi hollande*. Aussi leur donne-t-on souvent le nom de *truffette demi-hollande*, quoiqu'elles soient d'une moindre largeur que les véritables demi-hollandes.

Les truffettes sont ordinairement ou de demi-aune demi-quart, ou de demi-aune un douze de large sur quatorze à quinze aunes de long, mesure de Paris.

Ces toiles qui se fabriquent en Picardie, particulièrement à Beauvais & aux environs de cette ville, sont propres à faire des mouchoirs à moucher, & des manches pour des chemises de femmes.

Il se fait encore des truffettes, mais rarement, de deux tiers de large, qui servent à faire des chemises pour femmes. Les truffettes se plient pour l'ordinaire en bâtons ou rouleaux, ainsi que les demi hollandes.

TRUFFIÈRE; substantif féminin. C'est ainsi qu'on nomme dans les pays chauds, comme en Languedoc, en Provence, en Périgord, un terrein particulier où viennent les truffes; on connoît ce terrein par expérience, & parcequ'il n'y croît presque point d'herbe.

TRUIE; substantif féminin. *Porca* La femelle du porc. *Voyez* COCHON. *Les Anciens immoloient à Cybele une truie pleine.*

On dit proverbialement & figurément, *tourner la truie au foin*; pour dire, changer de discours, pour éviter de répondre à ce que quelqu'un dit, pour éluder une demande, ou pour faire cesser une conversation qui déplaît.

Ce monosyllabe est long.

TRUITE; substantif féminin. *Trutta.* Poisson d'eau douce que l'on pêche dans les étangs, les rivières, les ruisseaux, *&c.* & qui varie un peu pour la couleur, selon les différens pays.

La truite en général ressemble beaucoup au saumon; elle à la tête courte & arrondie, l'ouverture de la bouche & le bec obtus; le corps est épais & terminé par une queue large, les mâchoires n'ont qu'un simple rang de dents; mais il y en a sur le palais. Les côtés du corps ont des taches d'un très-beau rouge, le dos est brun & marqué de taches noires, parmi lesquelles il s'en trouve quelquefois de rouges.

On prétend que les truites se plaisent, dans le tems du frai, à se laisser gratter & chatouiller le ventre; alors il n'est pas difficile au pêcheur de les saisir. Ce poisson est vorace: il se nourrit de certaines mouches de rivière, d'éphémères, de vers, de cousins & d'autres insectes aquatiques; on dit même qu'il attaque des sangsues, de petites perches & d'autres petits poissons, mais principalement les loches, les goujons & même les petites truites, & les poursuit vivement du fond de l'eau jusqu'à la surface.

Les truites sont si avides de mouches qu'elles se laissent amorcer par des mouches artificielles: elles jettent leurs œufs entre Novembre & Décembre, dans des fosses qu'elles se creusent en des lits de torrens pleins de gravier ou pierreux. Contre l'ordinaire des autres poissons, elles ne sont pas si estimées quand elles sont pleines & prêtes à frayer, quoique leur frai soit extrêmement délicat: c'est surtout dans les mois de Juillet & d'Août qu'elles s'engraissent & qu'elles sont plus exquises. La pêche de ce poisson est plus

Digitized by Google

facile & plus abondante au lever du soleil & par un temps couvert qu'en plein jour quand il fait beau temps.

La truite est fort craintive : le bruit du tonnerre l'épouvante tellement, qu'elle demeure comme immobile ; cependant elle naît & vit volontiers dans de petites rivières pierreuses & qui coulent rapidement ou tombent par cascades entre des montagnes escarpées. Il s'en trouve d'assez grandes & de très-belles dans de petits ruisseaux qui se précipitent du haut des rochers.

Jean de Muralto pense que la grande truite ou truite de marais est la truite saumonée : elle est commune, dit-il, dans le pays de Zurich : en général la chair de la truite fait les délices de nos tables : elle fournit un bon suc & se digère aisément, elle convient même aux convalescens ; mais il faut la manger presqu'au sortir de l'eau ; car comme elle a la chair tendre, grasse & délicate, elle se gâte & se corrompt très promptement. En plusieurs pays on sale ce poisson comme le hareng pour pouvoir le transporter ; mais il n'est pas, à beaucoup près, si bon alors ni si sain que quand il est mangé frais. La truite qui a la chair rougeâtre, & qui a été prise en été dans une eau bien pure, est la meilleure. Elle est fort nourrissante.

TRUITÉ, ÉE ; adjectif Marqueté de petites taches rousses comme une truite. Il ne se dit guère qu'en parlant de certains chevaux, de certains chiens dont le poil est marqueté de la sorte. *Chien truité. Jument truitée.*

TRULLE ; substantif féminin & terme de pêche. Sorte de grand havenet dont on se sert dans la Garonne ; cet instrument est assez semblable aux grands bouts de quiévres ; il est monté de même sur deux longues perches croisées, tenues ouvertes au moyen d'une petite traverse de bois ; le sac est amarré aux deux côtés des perches, & à une traverse de corde qui est à l'extrémité de ces perches ; il forme une espèce de poche dans le fond ; les mailles de l'entrée peuvent avoir environ quinze lignes ; on ne se sert de cet instrument que durant le printemps, & de marée montante ; les pêcheurs le traînent & poussent devant eux à peu près de la même manière que ceux qui se servent de bouteux & de bouts de quiévres, pour faire la pêche des chevrettes.

Avec des mailles aussi serrées, & la manœuvre que font ceux qui pêchent avec cet instrument, rien n'est plus abusif, puisque tout ce qui monte avec la marrée est arrêté & pris, à cause de la petitesse des mailles de la trulle, d'où rien ne peut s'évader.

TRULLOTTE ; substantif féminin & terme de pêche. Sorte de chaudière ou d'engin avec lequel on prend du poisson ; les pêcheurs qui se servent de cet instrument font la pêche de la même manière que les pêcheurs de l'Amirauté de Caux la font avec les petites chaudières ; mais leurs *trullottes* sont différemment construites ; ce sont deux petits bâtons de 18 à 20 pouces de long, passés au travers d'un morceau de bois carré, sur deux pouces de large & un pied de haut ; le petit sac de rets qui forme cet instrument est amarré au bout de la petite croisière ; on met des appâts dans le fond pour y attirer les chevrettes, avec une pierre qui y est amarrée, pour faire caler la *trul-*

Digitized by Google

lotte, que l'on relève de temps en temps au moyen d'une corde d'une braſſe ou environ, frappée par le bout du morceau de bois, au travers duquel paſſe la croiſée ; le bout de la corde qui y eſt amarrée eſt ſoutenue à fleur d'eau par une petite bouée de liége, par laquelle au moyen d'une petite fourche, on relève la *trullotte* de temps en temps; cet inſtrument reſſemble aſſez à une eſpèce de croc où l'on pend la viande pour la conſerver au frais ; les pêcheurs font cette petite pêche à pied à la baſſe eau, n'ayant aucun bateau.

TRULLUM ; mot barbare qui ſignifie dôme, & terme d'hiſtoire eccléſiaſtique, dont on ſe ſert principalement dans cette phraſe uſitée parmi les Théologiens, *le Concile in Trullo.*

On donne proprement ce nom, non pas au ſixième Concile général aſſemblé à Conſtantinople en 680, quoiqu'il fût tenu dans le *Trullum* ou Dôme du Palais des Empereurs, mais au Concile tenu en 692 dans le même lieu dont ce Concile a retenu le nom ; on l'appelle auſſi *Concilium Quini Sextum*, parcequ'il eſt une ſuite des cinquième & ſixième Conciles généraux.

Le *Trullum*, ou comme l'appelle M. Fleury, le *Trullus*, étoit proprement un vaſte ſallon où ſe tenoit ordinairement le Conſeil d'État des Empereurs de Conſtantinople.

TRUMEAU ; ſubſtantif maſculin. Le jarret d'un bœuf, la partie d'au-deſſus de la jointure du genou d'un bœuf. Il ne ſe dit de cette partie, que lorſqu'elle eſt coupée pour être mangée.

TRUMEAU, eſt auſſi un terme d'Architecture, qui ſe dit de l'eſpace d'un mur entre deux fenêtres. *Ce trumeau n'a pas aſſez de largeur.*

TRUMEAU, ſe dit encore d'une glace qui ſe met ordinairement entre deux fenêtres..

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier ; mais celle-ci eſt longue au pluriel.

TRUN ; bourg de France en Normandie, près de la Dive, à deux lieues, nord, d'Argentan.

TRUSQUIN ; ſubſtantif maſculin & terme de Charpentiers, Menuiſiers, *&c.* Sorte d'inſtrument qui ſert à marquer la largeur des tenons & l'épaiſſeur des mortoiſes, *&c.* que ces Artiſans veulent faire pour aſſembler des pièces de bois.

TRUXILLO ; ville conſidérable d'Eſpagne dans l'Eſtrémadure, à deux lieues, ſud-oueſt, de Tolède. On nourrit ſur ſon territoire des moutons, dont la laine eſt très-eſtimée.

TRUXILLO, eſt auſſi le nom d'une ville de l'Amérique Méridionale au Pérou, près de la mer du Sud, à 80 lieues de Lima.

TRUXILLO, eſt encore le nom d'une ville forte & maritime de l'Amérique ſeptentrionale dans la Nouvelle-Eſpagne, au gouvernement & ſur le golfe de Honduras.

TRYPHÈRE ; ſubſtantif féminin & terme de Pharmacie. *Tryphera.* Nom qui a été donné à différens remèdes, ſurtout du genre narcotique. La grande *tryphère* eſt compoſée d'opium, de canelle, de cloux de girofles & de pluſieurs autres ingrédiens. On l'emploie pour fortifier l'eſtomac, pour arrêter le cours de ventre, & pour certaines maladies de la matrice. Ce terme eſt formé d'un mot grec qui ſignifie *delicat*, parceque ces ſortes de remèdes agiſſent doucement & agréa-

Digitized by Google

blement, ou ſelon d'autres, parce qu'ils procurent du repos à ceux qui en uſent.

La *tryphère* ſaracénique & la *tryphère* perſienne ainſi nommées parcequ'elles furent premièrement introduites, l'une par les Sarraſins, & l'autre par les Perſans, ſont toutes deux de doux purgatifs.

TSCHERNEMBLE; ville du Windiſmarck ou de la Marche des Vandales, avec titre de Principauté.

TSCHIRNAUSEN, (Ernfroy Valter de) habile Mathématicien, naquit à Kilingſvald, Seigneurie de ſon père, dans la Luſace, en 1651, d'une famille ancienne. Après avoir ſervi dans les troupes de Hollande, en qualité de volontaire, en 1672, il voyagea en Allemagne, en Angleterre, en France & en Italie. Il vint à Paris pour la troiſième fois en 1682, & il propoſa à l'Académie des Sciences la découverte de ces fameuſes cauſtiques, ſi connues ſous le nom de *cauſtiques de M. de Tſchirnauſen.* Cette compagnie, en les approuvant, mit l'Inventeur parmi ſes Membres. De retour en Allemagne, il voulut perfectionner l'optique, & établit trois Verreries d'où l'on vit ſortir des nouveautés merveilleuſes de dioptrique & de phyſique, & entr'autres, le miroir ardent qu'il préſenta à M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume. C'eſt à lui auſſi que la Saxe eſt principalement redevable de ſa porcelaine. Content de jouir de ſa gloire littéraire, il refuſa tous les honneurs auxquels on vouloit l'élever. Les lettres étoient ſon ſeul plaiſir: il cherchoit des gens qui euſſent des talens, ſoit pour les Sciences utiles, ſoit pour les Arts. Il les tiroit des ténèbres, & étoit en même temps leur compagnon, leur guide & leur bienfaiteur. Il ſe chargea aſſez ſouvent de la dépenſe de faire imprimer les livres d'autrui, dont il eſpéroit de l'utilité pour le public. Cette généroſité ne venoit point d'oſtentation; il faiſoit du bien à ſes ennemis avec chaleur & ſans qu'ils le ſuſſent. Ce ſavant eſtimable mourut en 1708. Le Roi *Auguſte* fit les frais de ſes funérailles. On a de lui un livre intitulé: *de Medicina mentis & corporis*, à Amſterdam, 1687.

TSCHOPPA; petite ville & château de Miſnie dans le cercle d'Ertzeburge.

TSEKIN; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de vernis qu'on met à la Chine ſur la porcelaine pour lui donner une couleur de café ou de feuilles mortes.

Pour faire ce vernis, on prend de la terre jaune commune, on lui donne la même façon qu'au *petunſé*; & quand cette terre eſt préparée, on n'en emploie que la matière la plus déliée qu'on jette dans de l'eau, dont on forme une eſpèce de colle auſſi liquide que le vernis ordinaire appelé *péyéon*, qui ſe fait de quartiers de roches. Ces deux vernis, *le tſekin* & le *péyéon* ſe mêlent enſemble, & pour cela ils doivent être également liquides. On en fait l'épreuve en plongeant le *pétunſé* dans l'un & dans l'autre vernis. Si chacun de ces vernis pénètre ſon *pétunſé*, on les juge propres à s'incorporer enſemble.

On fait auſſi entrer dans le *tſekin* du vernis, ou de l'huile de chaux & de cendres de fougeres préparées, de la même liquidité que le péyéon; mais on mêle plus ou moins de ces deux vernis avec le *tſekin*, ſelon que l'on veut que le *tſekin* ſoit plus clair ou plus foncé: c'eſt ce qu'on

Digitized by Google

peut connoître par divers eſſais ; par exemple, on mêlera deux taſſes de la liqueur tſekin avec huit taſſes du péyéon, puis ſur quatre taſſes de ce mélange, on mettra une taſſe de vernis fait de chaux & de fougère.

TSESONG ; ſubſtantif maſculin. Arbre qui croît à la Chine, & qui reſſemble au grand genevrier. *Voyez* GENEVRIER.

TSI-CHU ; ſubſtantif maſculin. Arbre de la Chine, qui fournit la liqueur avec laquelle on fait les vernis ſi eſtimés en Europe. Il croît naturellement ſur les montagnes, mais les Chinois le cultivent auſſi dans les plaines. Les arbres qui ſont à l'ombre donnent plus de vernis, mais moins bon. Ceux qui ſont cultivés donnent du vernis trois fois dans l'été ; celui qui découle le premier eſt le meilleur.

On ne fait à un arbre que trois ou quatre légeres entailles ſur l'écorce, ſous chacune deſquelles on place une coquille de *moule de rivière* pour recevoir la liqueur ; on retire les coquilles environ au bout de trois heures, & l'on verſe la liqueur dans un petit ſeau de bois de bambou.

Les vapeurs de ce vernis ſont vénéneuſes ; auſſi doit-on, lorſqu'on le tranſvaſe, tourner la tête pour les éviter. Peu des ouvriers qui y travaillent ſont exempts d'être attaqués une fois de la maladie des clous de vernis ; mais elle n'eſt que douloureuſe, & n'eſt point mortelle. Une loi bien digne de l'humanité de ce peuple, ordonne au Maître qui emploie des perſonnes à cette récolte, d'avoir chez lui un vaſe rempli d'huile de rabette, dans laquelle on a fait bouillir l'enveloppe d'une panne de porc. Les ouvriers s'en frottent les mains & le viſage avant & après leur travail. Outre cela il leur eſt ordonné de ſe ſervir d'un maſque, d'avoir des gants, des bottines, & un plaſtron de peau devant l'eſtomac. Lorſque le vernis ſort de l'arbre, il reſſemble à de la poix liquide : expoſé à l'air, ſa ſurface prend d'abord une couleur rouſſe, & peu à peu il devient noir.

TSIERIAMCOTTAM ; ſubſtantif maſculin. Arbriſſeau qui croît au Malabar, & dont le fruit toujours vert, a quelque reſſemblance avec nos groſeilles. La décoction de ſes feuilles eſt un excellent gargariſme pour les gencives molles & enflammées : ſon écorce eſt très-bonne contre les aphthes.

TSIEROÉ-KATOU ; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de prunier du Malabar, qui rend par des inciſions deux ſucs ; l'un eſt gommeux, odorant, & noircit au ſoleil ; l'autre eſt un ſuc rougeâtre, âcre, & qui ulcère la peau : le fruit eſt oblong, bleuâtre & cotonneux. On le cultive dans les champs ſemés de ris, pour en écarter les oiſeaux, à cauſe de ſes qualités pernicieuſes. Les Teinturiers ſe ſervent du ſuc de ſon fruit avec la chaux pour teindre leur coton mêlé.

TSIN ; ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi à la Chine une ſubſtance minérale d'un bleu foncé, aſſez ſemblable à du vitriol bleu, qui ſe trouve dans quelques mines de plomb, & que l'on croit contenir quelques portions de ce métal. Les Chinois s'en ſervent pour peindre en bleu leur porcelaine, & ils l'emploient comme un fondant, qui fait pénétrer les autres couleurs dans la pâte de la porcelaine ; cette ſubſtance ſe trouve, dit-on, aux environs

Digitized by Google

environs de Canton & de Pékin. Les Peintres en émail ſe ſervent auſſi de cette matière dans leurs émaux, & l'on en applique ſur de l'argent, mais elle s'en détache aiſément. Quand on en met ſur la porcelaine, il faut qu'elle ſoit enſuite remiſe au feu pour recuire.

Avant d'employer le tſin, on ne fait que le pulvériſer ſans le calciner; on le bat enſuite dans beaucoup d'eau pour en ſéparer la terre & les parties étrangères, après quoi on laiſſe la poudre tomber au fond de l'eau qui n'en eſt point colorée; quant à la poudre, elle n'eſt plus bleue, comme avant d'avoir été pulvériſée, elle eſt d'un gris cendré; mais après avoir été recuite, elle redevient d'un très-beau bleu. La matière qui s'eſt précipitée au fond de l'eau ſe ſèche, & ſe conſerve: pour en faire uſage, on ne fait que la mêler avec de l'eau gommée, & on l'applique avec un pinceau ſur la porcelaine qu'on veut peindre.

TSIOEI; ſubſtantif maſculin. Nom que Seba donne à deux magnifiques oiſeaux: le premier eſt des Indes Orientales; on l'appelle autrement *kakopit*, c'eſt-à-dire, *petit Roi des fleurs*; parceque ſon plumage varié de jaune doré, de blanc argenté, de vert & de pluſieurs autres couleurs, paroît réunir toutes les plus belles couleurs des fleurs: le milieu du corps & le bout des groſſes plumes des aîles ſont d'un jaune enfumé; ſa tête eſt petite, ſon bec eſt long, gros, crochu & blanchâtre; ſes pieds & ſes ongles ſont noirs. Cet oiſeau ſe nourrit de jeunes chenilles qu'il tire des fleurs où elles naiſſent. Ceux qui apportent en Hollande ces oiſeaux, diſent qu'ils ſont originaires de Macanar & de Bati.

Le ſecond eſt un oiſeau d'Amboine. Valentin, dans ſon *Hiſtoire d'Amboine*, dit qu'on appelle d'ordinaire cet oiſeau d'un nom qui ſignifie en françois, *oiſeau au plumage de ſoie*: on le nomme auſſi le *petit roi des fleurs*. La charmante variété des couleurs de ſa parure enchante la vue: ſes plumes ſont rouges ſur la poitrine, vertes ſur le ventre, de couleur aurore ſur le cou, cendrées ſur le dos, griſes ſur la tête, nuancées de vert & de jaune ſur les aîles, leſquelles ſont dorées & vertes aux bords, tandis que le haut eſt d'un beau noir bordé de jaune: toutes ces couleurs enſemble jettent un grand éclat; le bec de l'oiſeau eſt jaune, long & crochu; ſes pieds ſont courts. Les ſerpens ſont friands de ces ſortes d'oiſeaux, qui pourroient bien n'être que des oiſeaux de paradis.

TSIOMPA; *voyez* CIAMPA.

TSONG-MING; île de la Chine dans la province de Kiangnang, dont elle n'eſt ſéparée à l'oueſt que par un bras de mer, qui n'a que cinq à ſix lieues.

Cette île n'étoit anciennement qu'un pays ſauvage & déſert tout couvert de roſeaux. On y reléguoit les bandits & les ſcélérats dont on vouloit purger l'Empire. Les premiers qu'on y débarqua ſe trouvèrent dans la néceſſité, ou de périr par la faim, ou de tirer leurs alimens du ſein de la terre. L'envie de vivre les rendit actifs. Ils défrichèrent cette terre inculte; ils en arrachèrent les plantes inutiles; ils ſemèrent le peu de grains qu'ils avoient apportés, & ne furent pas long-temps ſans recueillir le fruit

Digitized by Google

de leurs travaux. Au bout de quelques années une partie du terroir qu'ils avoient cultivé, devint si fertile, qu'il leur fournit abondamment de quoi vivre.

Dans la suite des temps plusieurs familles chinoises, qui avoient de la peine à subsister dans le Continent, se transportèrent dans l'île, & sortirent de l'indigence.

L'air du pays est assez tempéré, parceque la chaleur y est modérée par des pluies qui tombent en abondance, surtout au milieu de l'été. Toute la campagne est aujourd'hui remplie de villages & de maisons. La volaille y abonde, ainsi que le riz, malgré la difficulté de le cultiver. On donne à cette île vingt lieues de long, & cinq à six de large. Elle est située sous le trente-troisième degré de latitude nord.

TU, TOI, TE; pronoms substantifs de la seconde personne. Ils sont de tout genre, mais seulement du nombre singulier, & ils ne diffèrent entr'eux, que par la place qui leur est, assignée dans le discours.

Tu, ne peut jamais être que le nominatif du verbe, c'est-à-dire, le sujet de la proposition; il ne peut être séparé du verbe que par un autre pronom personnel, ou par une de ces particules, *ne*, *en*, *y*. *Toujours tu prends plaisir à nous être propice. Tu lui diras cette nouvelle. Tu ne demande pas ce qui te convient. Tu t'en es vanté. Tu en fais quelque chose. Tu y riras.*

Toi, n'est jamais nominatif, à moins qu'il ne soit mis par apposition. *Toi qui vantois tes exploits. Toi qui faisois trophée de ta prodigalité. Que dis-tu, toi qui est la honte de ta famille.*

Toi, s'emploie absolument & comme régime du verbe à l'impératif. *Souviens-toi des promesses que tu lui fis. Venge-toi si tu le peux.* Et alors il suit toujours le verbe, si ce n'est quand le verbe qui le régit est précédé & gouverné par le verbe *faire*. *Fais-toi friser. Fais-toi rendre justice.*

Toi, s'emploie de même après le pronom indéfini *ce*, suivi ou précédé du verbe *être*. *Est-ce toi? Ce n'a pu être que toi.*

Toi, s'emploie encore de même après une prépositon. *C'est à toi à jouer. Il va chez toi. Je ne ferai pas cela sans toi. J'ai parlé pour toi. As-tu de l'argent sur toi.*

Te, ne peut jamais être que le régime du verbe, & il s'élide devant une voyelle. *Je te parlerai. Je puis te certifier que... Il t'en instruira. Elle t'aime.*

On ne se sert d'ordinaire de ces pronoms, ni du pronom possessif *ton*, & du relatif *tien*, que quand on parle à des personnes, ou fort inférieures, ou avec qui on est en très-grande familiarité. On s'en sert cependant en faisant parler certaines nations, & principalement les Orientaux, lorsqu'on veut leur conserver un caractère étranger, & quelquefois aussi dans la poësie. Hors de-là on se sert du pronom pluriel *vous*, au singulier comme au pluriel. Il est au singulier dans l'épigramme suivante.

Dorilas & Damon, ces deux fameux Poëtes,
Sur leurs vers ne sont point d'accord:
On ne peut, sans bâiller, lire ce que vous faites,
Dit l'un: en vous lisant, répond l'autre, on s'endort:
L'un a raison, & l'autre n'a pas tort.

Digitized by Google

TUABLE ; adjectif des deux genres. Qu'on peut tuer.

TUAGE ; substantif masculin & terme de Charcuitiers. Action de tuer un cochon & de l'accommoder. *Le tuage du cochon a coûté vingt sous.*

TUANT, ANTE ; adjectif du style familier. *Incommodus.* Fatigant, qui cause beaucoup de peine. *Un ouvrage tuant. Des discours tuans. Une femme tuante.*

TU-AUTEM ; substantif masculin. Façon de parler familière empruntée du latin, & dont on se sert pour dire, le point essentiel, le nœud, la difficulté d'une affaire. *Voilà le tu autem. J'en sais le tu autem.*

TUBAN ; ville maritime d'Asie, aux Indes Orientales, sur la côte septentrionale de l'île de Java. On y fait un commerce considérable de soie, de toiles de coton, &c.

TUBANTES ; (les) anciens peuples de la basse Germanie, au-delà du Rhin, connus de Strabon sous le nom de *Tubenthi*, & de Ptolémée, sous celui de *Tubanti.* Alting croit que le nom de *Germain* étoit *Thobeothen*, & qu'il leur avoit été donné, parceque c'étoit une troupe de gens qui changeoient souvent de demeure, ce qu'on appelle encore aujourd'hui *bende* ou *bande.*

Cluvier a prouvé que les *Tubantes* avoient d'abord habité dans le pays appelé aujourd'hui le *Comté de Ravensberg & de Lippe*, & le village de Bent-Dorp pourroit bien retenir le nom de ces anciens habitans. De ce pays-là ils passèrent dans les terres qui sont entre & la Sala, & que les Romains, avec le secours des *Teucteri* & des *Usipii*, enlevèrent aux Ménapiens, & abandonnèrent à leurs soldats.

Il est à croire qu'après la défaite des Marses & des Bructères, les Tubantes allèrent occuper une partie de leur pays, sur les deux bords de la rivière de Vecht, avant que les Chamaves & les Ampsibariens s'y fussent établis. Trop de lieux portent dans ce quartier-là le nom de ces peuples, pour qu'on puisse douter qu'ils y ayent fait quelque demeure. On y voit *Bentlagen*, qui signifie, le camp des *Tubantes*, outre *Bentlo*, *Bentingé*, *Benté*, & peut être encore quelques autres. Tout cela porte Alting à conclure que les Tubantes ont habité tout le pays qui est entre l'Ems & le Comté de Bentheim, y compris ce Comté & la seconde Salique, ou cette partie de l'Over-Issel, appelée aujourd'hui *Tvente*, du nom de ces peuples.

C'est peut-être la raison pourquoi dans la notice des dignités de l'Empire, les Tubantes sont joints avec les Saliens. Du reste on ne trouve point que les *Tubantes* se soient depuis transportés ailleurs, à moins qu'ils ne soient entrés dans l'alliance des Francs, alliance qui a pu faire perdre leur nom, comme elle a fait perdre ceux de tant d'autres peuples. M. d'Audifret a cru sur les anciens Itinéraires que Zvol devoit être leur demeure ; & sur ce qu'Appien en dit, Cluvier a cru que c'étoit Does-bourg.

TUBE ; substantif masculin & terme de Mécanique. Tuyau, conduit, canal de plomb, de verre, de fer, *&c.* par où l'air & les choses liquides peuvent passer & avoir une issue libre.

Ce terme s'applique ordinairement aux espèces d'instrumens ou de tuyaux dont on se sert en physique, astronomie, anatomie, *&c.* Dans les autres cas ordinaires, on se sert plus ordinairement du mot de *tuyau.*

M. Varignon a donné, dans les

Digitized by Google

Mémoires de l'Académie des Sciences, un *essai* sur les proportions nécessaires des diamètres des tubes, pour donner précisément une quantité déterminée d'eau. Le résultat de ce Mémoire revient à ces deux analogies; que les diminutions de vîtesse de l'eau, occasionnées par ses frottemens contre les parois des tubes, sont comme les diamètres, les tubes étant supposés également longs; & que la quantité d'eau qui sort des tubes, est comme la racine carrée de leurs diamètres; mais cette règle doit être regardée comme beaucoup plus mathématique que physique. Car on ne connoît point exactement à beaucoup près la quantité de frottement que l'eau souffre contre les parois d'un vase dans lequel elle coule. Il est même fort difficile de déterminer le mouvement d'un fluide qui coule dans un tube non cylindrique, abstraction faite des frottemens, & ce ne sera tout au plus qu'après bien du tems & des expériences réitérées qu'on viendra à bout de donner sur cette matière des règles précises, & de déterminer les loix du mouvement d'un fluide dans un tube de figure quelconque, & ayant égard à toutes les causes qui altèrent son mouvement, comme l'adhérence de ces parties, le frottement de ces parties contre le vase, *&c.*

TUBERCULE; substantif masculin & terme de Jardinage. *Tuberculum.* Excroissance en forme de bosse qui survient à une feuille, à une racine, à une plante.

Il se dit aussi des élevures qui surviennent à la peau, & plus particulièrement des petits abscès attachés à la superficie du poumon.

Morton, Auteur d'une excellente phthisiologie, fondé sur un grand nombre d'observations cadavériques & appuyé de raisons assez plausibles, pense que ces concrétions ou tubercules sont la cause la plus ordinaire de la phthisie, surtout de celle qu'on apporte en naissant, héritage funeste transmis par des parens mal sains, & qui se perpétue de génération en génération jusqu'à la postérité la plus reculée.

Les tubercules ne se manifestent par aucun signe exactement caractéristique, & qui ne puisse convenir à d'autres affections. Les moins équivoques qui servent communément à juger de leur présence, sont 1°. une toux sèche qui persiste pendant très long-temps, & qu'accompagnent souvent le dégoût, la perte d'appétit & le vomissement après le repas. 2°. La difficulté de respirer qui augmente par le mouvement, la course, au point que les malades sont près de suffoquer après qu'ils ont marché un peu vîte, ou monté des endroits fort élevés. 3°. Le changement de la voix qui devient plus grêle, plus aiguë, rauque & *clangens*, c'est-à-dire semblable à celle des grues. 4°. La gêne, l'oppression, le sentiment d'ardeur que les malades sentent dans la poitrine ou entre les deux épaules, souvent un poids plus sensible d'un côté que de l'autre. 5°. Enfin un commencement de fièvre lente. On pourroit aussi tirer des lumières pour confirmer le diagnostic des tubercules de l'état du malade & de ses parens; cette disposition phthisique est marquée par un cou grêle, allongé, par des rougeurs au visage, par une poitrine étroite & resserrée, par une maigreur & par des constipations opiniâtres; si le malade est né de parens phthisiques, s'il a eu des frères ou des sœurs dans lesquels on ait

Digitized by Google

reconnu sûrement une phthisie tuberculeuse, tous ces signes ramassés décideront assez sûrement le genre de sa maladie ou la présence des tubercules; mais il est rare que l'on puisse rassembler tous ces signes; il est aussi très-difficile de bien connoître cette maladie, & il est très-ordinaire de la voir confondre par des Médecins qui jugent avec trop de précipitation, avec le catarrhe ou les dérangemens du foie; aussi a-t-on souvent déclaré phthisiques pulmoniques des gens qui avoient le poumon très-sain, & chez qui le foie seul étoit altéré : cette erreur est d'une très-grande conséquence dans la pratique; car les remèdes indiqués dans ces deux cas sont tout à fait différens; elle est cependant très-commune, on y a vu tomber des Praticiens d'une très-grande réputation, qui, sur ces signes trompeurs de tubercules avoient décidé la phthisie & la mort prochaine dans un malade, & par les remèdes peu convenables ordonnés sur cette fautive indication, rendoient tous les jours la maladie plus grave & plus opiniâtre, & l'auroient enfin, justifiant leur pronostic, rendue mortelle, si un nouveau Médecin n'avoit mieux connu la source & le siége du mal qui étoit dans le foie, & administré des remèdes opposés qui eurent le succès le plus prompt & le plus heureux.

On distingue trois états ou périodes dans les tubercules; savoir, 1°. lorsqu'ils se forment & qu'ils ne sont que des concrétions indolentes plus ou moins dures; 2°. lorsqu'ils s'enflamment, deviennent douloureux & excitent de l'ardeur; 3°. enfin lorsqu'ils s'ulcèrent, que la suppuration s'établit & fournit la matière des crachats purulens. Ces trois états sont démontrés par l'ouverture des cadavres; on voit les tubercules disperses dans le parenchyme des poumons, parcourir successivement ces périodes & dans des tems différens; les uns seront encore durs, tandis que d'autres seront enflammés, il s'en présentera ailleurs déjà détruits par la suppuration; on a tiré de cette suppuration la distinction de la phthisie commençante, confirmée & désespérée.

La cause la plus commune des tubercules est une disposition héréditaire qui affecte également les tumeurs & le tissu des poumons; il peut se faire aussi que les rhumes négligés, les catarrhes & les autres affections de poitrine, les virus vénériens & scrophuleux leur donnent naissance; ceux qui sont produits par ces causes accidentelles sont bien moins dangereux & plus faciles à guérir, que ceux qui dépendent d'un vice des solides & des fluides né avec le malade, que l'usage n'a fait que développer & que les excès dans différens genres, l'usage immodéré du vin & des liqueurs fortes & surtout les débauches, augmentent considérablement.

C'est un préjugé reçu chez presque tous les Praticiens, qu'il ne faut attaquer ces tubercules que par des adoucissans, des laitages, des mucilagineux, *&c.* & qu'il faut s'abstenir avec soin des apéritifs; il faut, disent-ils, envelopper, invisquer, engaîner la lymphe âcre, & prendre garde de ne pas en augmenter, par des médicamens chauds, le mouvement & l'activité; mais ils ne font pas attention que par cette méthode, loin de détruire ces concrétions, ils ne font que les augmenter, qu'ils dérangent en même temps l'estomac, donnent lieu à de mauvaises

Digitized by Google

digeſtions; nouvel obſtacle à la guériſon, & enfin qu'aucun malade traité par cette méthode n'en réchappe; c'eſt pourquoi il faut, laiſſant à part toutes ces idées dangereuſes de théorie, conſulter l'obſervation, la maîtreſſe dans la pratique; elle apprendra qu'on peut ſans crainte avoir recours à des remèdes un peu énergiques, inciſifs, ſurtout à des ſtomachiques amers & même à de légers martiaux; les ſudorifiques doux ou diaphorétiques paroiſſent très-bien indiqués par cette obſervation lumineuſe, qui nous apprend que le défaut de tranſpiration eſt une cauſe fréquente des tubercules, ou du moins un ſymptôme qui les accompagne aſſez conſtamment, & que ſon rétabliſſement eſt un des ſignes des plus aſſurés de guériſon; c'eſt à produire cet effet que réuſſiſſent admirablement les eaux minérales ſulfureuſes de Barèges, de Cauterets, de Saint-Laurent, *&c.* l'antimoine diaphorétique, l'antihectique de Poterius, & autres préparations de cette claſſe ſi célébrées par leurs auteurs, & par le vulgaire des Médecins crédules, ſont des remedes abſolument inefficaces dans le cas préſent; peut-être auroient-ils quelqu'effet, s'il s'agiſſoit de détruire les acides dans les premières voies; enfin on doit beaucoup compter pour diſſiper cette maladie & prévenir la phthiſie, ou l'étouffer dans le berceau, ſur la promenade, l'exercice, les voyages, les changemens d'air, l'équitation; ſans doute les eaux minérales qu'on va prendre ſur les lieux doivent à ces ſecours beaucoup de leur vertu. Lorſque les Tubercules ſont enflammés, il eſt à propos de modérer un peu l'activité des remèdes, & d'inſiſter ſur les délayans; le petit lait, le lait d'ânesſe, celui de vache coupé avec des plantes béchiques, diaphorétiques, avec le lierre terreſtre, la ſquine, le capillaire, *&c.* ſont aſſez appropriés. Lorſque la ſuppuration eſt formée, il faut mêler à ces remèdes l'uſage des baumes; on peut encore tenter les eaux minérales ſulfureuſes; mais il y a peu d'eſpérance. Si quelque virus a produit & entretient les tubercules, il faut recourir au ſpécifique, & ne pas s'épouvanter, dans les tubercules vénériens, de la qualité échauffante du mercure, il peut ſeul guérir la maladie; on aura ſeulement la précaution de le donner à moindre doſe, & à de plus grandes diſtances.

A l'égard des deux derniers états des tubercules qui conſtituent proprement la phthiſie, *V.* PHTHISIE.

TUBÉREUSE; ſubſtantif féminin. Sorte de fleur qu'on appelle autrement *Jacinthe des Indes.* Voyez l'article JACINTHE.

TUBÉROSITÉ; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine. Petite tumeur qui ſurvient dans quelque partie du corps.

Il ſe dit en Anatomie, d'une éminence, d'une inégalité qui ſe trouve ſur un os, & où s'attachent les muſcles. *La tubéroſité du tibia.*

TUBILUSTRE; ſubſtantif maſculin & terme d'Antiquité. Fête qu'on célébroit chez les anciens Romains, au mois de Mars, en l'honneur de Minerve, & dans laquelle on purifioit les inſtrumens de muſique & les trompettes qui ſervoient aux ſacrifices.

TUBINGE, ou TUBINGEN; ville forte d'Allemagne au cercle de Suabe, dans le duché de Wirtemberg, ſur le Neckre, à huit lieues, ſud-eſt, de Stutgard, & vingt lieues, eſt, de Strasbourg. Il y a une Univerſité.

Digitized by Google

TUBULÉ, ÉE; adjectif. Qui eſt garni d'un tube ou tuyau. On dit, *une cornue tubulée*. On dit auſſi, *tubulure* dans le même ſens.

TUBULITE; ſubſtantif féminin & terme d'Hiſtoire Naturelle. On donne ce nom à des corps pierreux qui repréſentent une concrétion ou un amas de tuyaux priſmatiques ou hexagones, ou irréguliers, quelquefois ronds & comme chambrés, ou diſpoſés par étages, rarement épineux, de différentes groſſeurs, branchus & qui, lorſqu'ils ſont foſſiles, ſont réunis en une maſſe ſolide: c'eſt, à proprement parler, une eſpèce de coralloïde.

TUBY, dit *le Romain*, (Jean-Baptiſte) Sculpteur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, mort à Paris en 1700, âgé de 70 ans tint un rang diſtingué parmi les excellens Artiſtes qui ont paru ſous le regne de Louis XIV. On voit de lui, dans les jardins de Verſailles, une figure repréſentant le poëme lyrique. Il a encore embelli le jardin de Trianon par une belle copie du fameux groupe de Laocoon.

TUCHO; ville de la Chine dans la province de Queicheu dont elle eſt la huitième métropole. Elle a deux autres villes dans ſon département.

TUCUMAN; province de l'Amérique méridionale dans le Paraguai. Elle eſt bornée au nord par les provinces de Los Chicas & Chaco, à l'eſt, par les provinces de Chaco & de Rio de la Plata, au ſud, par les pays des Chicuitos & des Pampas, à l'oueſt, par l'Evêché de Saint-Jago. L'air y eſt chaud & le terrain ſablonneux. Il ne laiſſe pas d'être fertile en certains endroits. Les habitans ſont doux & moins ivrognes que les autres ſauvages. Les Eſpagnols poſſèdent une grande partie de ce pays.

TUCUYO; ville de l'Amérique, ſur une rivière & dans une vallée de même nom au gouvernement de Venezuela. L'air y eſt ſain & les terres y abondent en cannes de ſucre, en coton & en tout ce qui eſt néceſſaire à la vie.

TUDÉLA; ville d'Eſpagne, dans la Navarre, ſur l'Ebre, à ſeize lieues, ſud, de Pampelune.

TUDESQUE; adjectif des deux genres. Ce mot eſt ſynonyme de celui de germanique; mais il ne s'emploie guère qu'en parlant de la langue des Germains. *Le langage tudeſque. La grammaire tudeſque.* On le prend auſſi ſubſtantivement. *Le tudeſque eſt un idiôme très-ancien.*

TUÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* TUER.

On dit, qu'*un homme a été bien tué;* pour dire, que celui qui l'a tué l'a tué ſans fraude, dans un combat régulier: &, qu'*il a été mal tué;* pour dire, qu'on l'a tué en trahiſon & qu'on l'a aſſaſſiné.

Figurément & familièrement, en parlant à un homme avec qui on a diſputé, & qu'on croit avoir vaincu par de bonnes raiſons, on dit, *êtes-vous bien tué? Etes-vous bien tué ſur cela?* Et l'on dit qu'un *homme n'eſt pas encore bien tué*, pour dire, qu'il n'eſt pas encore bien convaincu, bien perſuadé.

TUE-CHIEN; *voyez* COLCHIQUE.

TUER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Occidere.* Ôter la vie d'une manière violente. *Il le tua d'un coup de poignard. Il fut tué à la bataille de Fontenoi. Ils le tuèrent en traître. Je le tuerai ſi je le rencontre. Le Vicomte de Turenne a été tué d'un coup de canon.*

On n'employe pas le verbe *tuer*, en parlant des morts violentes par

Digitized by Google

exécution de justice, ni en parlant de ceux qui ont été noyés, étouffés ou empoisonnés.

TUER, se dit de toutes les morts violentes qui arrivent par accident, & de toutes les morts naturelles causées par des maladies. *La poutre tomba sur eux & les tua. Il voulut sauter le mur & il se tua. Elle fut tuée d'un coup de tonnerre. C'est l'émétique qu'on lui a fait prendre qui l'a tué.*

TUER, se dit pareillement de tout ce qui cause la mort. *Le chagrin l'a tué. Les débauches le tueront. Ce charlatan a tué bien des gens.*

TUER, se dit quelquefois par exagération, des choses qui fatiguent excessivement le corps, ou qui peuvent altérer la santé. *Il se tue à force de travailler. Les longues veilles la tuent.*

TUER, se dit encore par extension de tout ce qui incommode, de tout ce qui importune extrêmement. *Vous me tuez avec vos mauvaises raisons. Elle tue les gens avec ses manières ridicules. Ses complimens me tuent.*

On dit familièrement & par exagération, *se tuer le corps & l'ame*, & absolument, *se tuer*; pour dire, se donner beaucoup de peine. *Il se tue le corps & l'ame pour devenir riche. Je me tue de lui dire qu'on la trompe.*

On dit figurément, que *le péché tue l'ame*; & en termes de l'Ecriture, que *la lettre tue & que l'esprit vivifie*; pour dire, que les paroles de l'Ecriture Sainte prises trop à la lettre, pourroient induire en erreur.

TUER, se dit aussi en parlant des animaux que les bouchers assomment ou égorgent. *Tuer un bœuf. Tuer un veau. Tuer un cochon. Tuer des moutons.* En ce sens on dit dans le style familier, *ce boucher tue de bonne viande. Les bouchers de cette ville tuent leur viande le mardi & le vendredi.* Dans le même sens on dit quelquefois absolument, *tuer. Ce boucher tue trois fois par semaine.*

TUER, se dit aussi en parlant d'autres animaux. *Tuer un lièvre. Tuer des cailles. Tuer un chapon.*

TUER, se dit de même en parlant des plantes, des arbres. *La gelée a tué les pêchers.*

TUER, en parlant de feu, de bougie, de chandelle, &c. se dit populairement pour éteindre. *Tuez ces bougies.*

On dit familièrement, *tuer le temps*; pour dire, s'amuser à quelque chose, afin de passer le temps, & de ne pas s'ennuyer. *Jouons une partie de trictrac pour tuer le temps.*

A TUE-TÊTE; façon de parler adverbiale qui n'est guère usitée qu'en ces phrases, *crier à tue-tête, disputer à tue-tête*; pour dire, crier, disputer de toute sa force.

La première syllabe est brève, & la seconde longue ou brève. *Voyez* VERBE.

L'*e* féminin qui termine le singulier du présent de l'indicatif, &c. s'unit à la syllabe précédente & la rend longue.

TVERE; ville de Russie, capitale d'une province de même nom, au confluent du Volga & de la Tvertza, à 30 lieues, nord-oueſt, de Moscou.

La province de Tvere est bornée au nord & au couchant par le duché de Novogorod; au levant par le duché de Moscou & par la province de Rzeva. Elle a eu long temps ses princes particuliers; mais le Czar Jean Basile la réunit à ses états en 1486.

TUERIE;

Digitized by Google

TUERIE ; ſubſtantif féminin. *Cædes.* Carnage, maſſacre. *Il y eut une horriblé tuerie dans cette bataille.*

TUERIE, ſe dit auſſi du lieu où l'on tue les animaux pour en vendre la chair à la boucherie. *La tuerie eſt hors de la ville.*

TVERTZA ; rivière de Ruſſie qui a ſa ſource dans le duché de Novogorod, & ſon embouchure dans le Volga près de la ville de Tvere.

TUEUR ; ſubſtantif maſculin. Celui qui tue. Il n'eſt guère uſité qu'en cette phraſe du ſtyle familier, *c'eſt un tueur de gens*, qui ſe dit par plaiſanterie d'un homme qui fait le brave.

TUF ; ſubſtantif maſculin. Sorte de pierre légère, ſpongieuſe, & communément remplie de trous, dont la couleur varie ainſi que la conſiſtance par les parties étrangères qui s'y trouvent mêlées. Ces pierres ſont formées par le limon entraîné par le courant des eaux, qui s'eſt dépoſé lorſque les eaux ſont devenues plus tranquilles, & qui après qu'elles ſe ſont retirées tout-à-fait, a pris une conſiſtance dure comme celle d'une pierre.

On ſent aiſément que le *tuf* doit être très-varié, ainſi que le limon dont il eſt formé ; tantôt il eſt fiſtuleux, ſpongieux & poreux comme de la pierre ponce. Tantôt il eſt compacte comme de la pierre à bâtir, quelquefois il eſt épais ; & d'autre fois il eſt très-mince ; il eſt tantôt plus tantôt moins mêlé de cailloux, de ſable & de gravier ; ſouvent il eſt coloré par l'ochre & par des parties ferrugineuſes ; tantôt il eſt calcaire, tantôt il eſt argilleux ; il varie auſſi pour la figure & pour le tiſſu ; ſouvent on y remarque des empreintes de plantes qui ont été détruites, & qui n'ont laiſſé dans la pierre ou dans le tuf que les trous dans leſquels elles ſe ſont moulées ; c'eſt ce qui ſe voit ſur-tout dans le tuf langenſaltza, décrit par M. Schober.

Comme c'eſt ſur-tout aux débordemens des rivières que le tuf doit ſon origine, on voit que cette pierre doit former des couches qui s'étendent ſous terre dans les endroits qui ont été autrefois inondés. Il y a quelquefois pluſieurs couches de tuf les unes au-deſſus des autres ; les intervalles qui ſont entre elles ſont remplis de terre ou de pierre d'une nature différente de la leur ; cela vient de ce que les débordemens qui ont produit le tuf, ſe ſont quelquefois ſuccédés à des intervalles de temps très-conſidérables. D'autres fois les tufs ou dépôts ſe touchent immédiatement, & ſe diſtinguent par leurs différentes couleurs, parce que les rivières ont en différens temps charrié des terres ou un limon diverſement coloré.

Les endroits anciennement inondés par les rivières, & où le tuf s'eſt formé, ſe ſont recouverts de terre par la ſuite des temps, & l'on en a fait des terres labourables ; mais pour qu'elles rapportent, on eſt obligé de briſer le tuf, parce qu'il empêcheroit la croiſſance des racines, ſur-tout lorſqu'il eſt proche de la ſurface ; mais lorſqu'il eſt profondément en terre, ou lorſque la couche de terre qui eſt par-deſſus eſt fort épaiſſe, on eſt diſpenſé de ce travail.

On voit par ce qui précède, que le tuf ſe forme de la même manière que les incruſtations, c'eſt-à-dire par un dépôt des particules terreuſes, ſablonneuſes & groſſières que les eaux avoient détrempées & entraînées avec elles.

Digitized by Google

Le tuf quand il eſt ſolide, eſt une pierre très bonne pour bâtir, ſur-tout pour les voûtes, parce qu'elle eſt fort légère; comme elle eſt raboteuſe & poreuſe elle prend très bien le mortier.

On dit figurément de quelqu'un qui n'a qu'une légère connoiſſance des choſes, & qui ne ſait rien à fond, que *pour peu qu'on l'approfondiſſe on rencontre bientôt le tuf*; pour dire, que c'eſt un homme ſuperficiel.

TUFFEAU; ſubſtantif maſculin. Pierre de tuf. *Cette maiſon eſt bâtie de tuffeau.*

TUFIER; IÈRE; adjectif. Qui eſt de la nature du tuf.

TUGUE; ſubſtantif féminin & terme de Marine. Eſpèce d'auvent placé au-devant de la chambre de poupe ou de la dunette d'un vaiſſeau pour être à l'abri du ſoleil ou de la pluie. Le Roi défend de faire la tugue de planches, & il veut qu'on emploie pour cet effet des tentes ſoutenues par des cordages.

TUGUS ſubſt. maſc. Plante d'un doux aromate fort eſtimée en Orient, & que le Pere Camelli croit être le véritable amomum des Anciens. Le fruit de cette plante qui vient en bouquet, ſa forme oblongue & le goût aromatique de ſes graines, ſemblent appuyer fortement l'opinion du ſavant Botaniſte d'Italie.

Le Tugus s'élève à la hauteur de huit ou neuf coudées, ſes feuilles répandent une odeur aromatique des plus ſuaves; elles ſont de forme oblongue, traverſées de nervures & de groſſes veines, & couvertes en-deſſous d'un fin duvet blanc. Les fleurs croiſſent en bouquets rouges de la largeur de la main, ayant quelque choſe de plus en longueur, & ſortent de la racine, ou de la principale tige de la plante. Le fruit qui ſuccède aux fleurs n'eſt autre choſe que leur calice groſſi, & contenant les ſemences. Comme ce calice ne forme qu'une couverture très-tendre & très mince & que les ſemences qu'ils renferment ſont délicieuſes, les inſectes & les oiſeaux les dévorent avant leur maturité, enſorte qu'on n'en peut cueillir que très-peu ſur les lieux mêmes: chaque fruit du tugus contient ſix ou ſept graines, qui ſont de forme oblongue, rougeâtres & d'une ſaveur aromatique également douce & flatteuſe.

Les naturels du pays ſont auſſi fous de ces graines, que les anciens l'étoient de l'amomum; & les jeunes dames les enfilent & les portent en bracelets; quelquefois elles mêlent les graines alternativement avec des perles, ou des grains de corail rouge; elles nomment ces bracelets *caropi*. Elles croient qu'un collier de ces graines eſt un préſervatif contre le mauvais air, & contre la morſure des ſerpens; mais dans ce dernier cas elles défont leur collier & mangent les graines du *tugus* qui le formoient.

Le bouquet du fruit de *tugus* reſſemble beaucoup avant ſa maturité au faux amomum de Garcias, reſſemblance qui s'évanouit quand le fruit eſt entièrement mur.

Le Père Camelli a joint à ce détail dans les *tranſactions philoſophiques*, la figure de la plante tirée dans le pays. Du premier coup d'œil elle ne paroît point être l'amomum des anciens, car Dioſcoride & Pline nous diſent que les feuilles de la plante amomum ſont ſemblables à celles de la grenade, & la figure du P. Camelli les repréſente beaucoup plus larges & beaucoup plus grandes.

Digitized by Google

Mais cette difficulté paroîtra bien foible si l'on considère que Dioscoride, Pline & les autres anciens Auteurs, s'intéressoient fort peu à la plante qui donnoit ce fruit précieux, & que d'ailleurs ils ne l'ont jamais vue ; les feuilles dont ils parlent ne sont point les grandes & belles feuilles de la plante même, ce sont de petites & courtes feuilles assez semblables en réalité à celles de la grenade, mais qui sont toujours adhérentes aux bouquets des fruits que l'on envoyoit de cette manière à Rome.

TUILE ; substantif féminin. Espèce de carreau peu épais, plus long que large, & dont on se sert particulièrement pour couvrir les bâtimens.

La tuile se fait ainsi que la brique, avec de l'argille bien choisie & bien préparée ; on la moule ensuite, & c'est principalement en ceci qu'elle diffère de la brique.

Il y a des tuiles de différentes formes. Les *tuiles plates* ont la forme d'un carré long ; elles sont un peu courbées dans le sens de leur longueur, afin qu'étant mises en place sur les bâtimens, le bout de chaque tuile joigne plus exactement sur la face supérieure de celle au-dessus de laquelle elle est placée ; elles ont au bout d'en haut de leur surface de dessous un crochet pour les tenir à la latte.

Les *tuiles creuses* ont à peu près la figure des faitières qui servent à couvrir l'arrête ou le faîte des bâtimens, excepté qu'elles sont plus larges par un bout que par l'autre ; on en fait un grand usage dans les provinces maritimes ; elles ne conviennent qu'aux toits presque plats, par la raison qu'elles ne sont soutenues que par leur propre poids. Mais il s'amasse beaucoup de neige sur ces toits plats & dans les tuiles creuses, & quand cette neige fond, l'eau pénètre entre les intervalles. Ces sortes de tuiles ne font jamais une couverture aussi propre que les tuiles plattes ; c'est pourquoi on ne s'en sert que dans les pays où les ouragans ne sont pas trop à craindre, & l'on a soin de charger les rivets avec des pierres pour les mettre d'autant plus à l'abri du vent.

Les meilleures de toutes les tuiles sont celles qui ont des bords relevés ; mais comme elles ne peuvent pas se joindre exactement, on recouvre les joints avec de petites tuiles creuses pour empêcher que l'eau n'y passe. Quand ces tuiles sont assises avec un bon mortier sur une charpente très-solide, ou sur une voûte en arc de cloître, on n'en voit pas la fin.

Dans quelques provinces, on fait des tuiles recouvertes d'un vernis, comme la poterie ; & comme on en fait de différentes couleurs, les couvertures en forment des compartimens qui sont assez agréables à la vue.

Il y a encore d'autre tuiles qu'on appelle *gironnées*, pour couvrir les colombiers & les tours rondes, elles sont plus étroites par un bout que par l'autre.

Quand les tuiles sont moulées, & qu'on leur a donné la forme qu'on souhaitoit, on les laisse sécher. Ensuite pour les comprimer, on les frappe avec la batte, puis on les met en haie sous des hangards par poignées de quatre. Les murs de ces hangards sont percés de quantité de trous d'environ quatre pouces en quarré, pour que l'air les traverse librement, & cependant que la pluie n'y pénètre pas. Si

Digitized by Google

quand elles ſont encore molles, elles venoient à être mouillées tout ſeroit perdu, il faudroit les mouler de nouveau. Sous les hangards, la pluie n'y feroit pas le même tort, ſeulement il ſe feroit quelques trous à leur ſurface : on les nomme alors *tuiles vérolées ;* elles n'en ſont pas moins bonnes à employer, elles ſont ſeulement moins agréables à la vue.

Le four pour cuire les tuiles eſt fait de deux murs paralleles éloignés l'un de l'autre de quatre pieds : le mur intérieur eſt de briques cuites, l'entre-deux de ces deux murs eſt de pierres ou de mauvaiſes briques maçonnées avec de la terre graſſe, pour que le tout ne faſſe qu'un ſeul corps capable de réſiſter à l'action du feu : le four contient ordinairement cent milliers de tuiles ; l'eſpace intérieur eſt partagé dans le fond par douze files d'arcades faites de briques. Entre chaque file d'arcades, il y a des banquettes de maçonnerie qui s'étendent depuis le devant du four juſqu'au fond ; ces banquettes s'appellent *ſommiers*. Les arcades n'ont d'épaiſſeur que la largeur d'une brique ; elles laiſſent entr'elles des eſpaces égaux auſſi de la largeur d'une brique. On donne aux ſommiers une forme pyramidale pour que la flamme puiſſe traverſer entre les cloiſons des arcades, & que la chaleur ſe répande dans toute l'étendue du four.

L'enfournage commence par ſept lits de briques qu'on poſe de champ, préciſément comme ſi toute la fournée devoit être entièrement de briques. On poſe enſuite les tuiles de champ ſur leur grand côté ; de cinq en cinq tas les tuiles ſont coupées par un rang de carreaux.

Quand l'enfournage eſt achevé, & que le fourneau eſt plein, avant de mettre le feu, on ferme les deux portes du four. On ne met ordinairement que deux portes aux fours à tuiles ; on les ferme avec un mur de briques qu'on crépit, & qu'on recouvre d'une couche de terre graſſe d'un pouce d'épaiſſeur.

Pour éviter que la tuile ne ſe fende, on fait d'abord un petit feu pendant 36 ou 40 heures, & même beaucoup plus long-temps, ſi les terres ſont fortes, enſuite on met le grand feu.

Quand on apperçoit que les gueules du four ſont blanches, on rallentit le feu pour empêcher que la tuile ne ſe fonde. On répète la même manœuvre à différentes fois. On couvre de terre les endroits du fourneau où le feu ſe montre trop violent, & au contraire on fait des ouvertures dans les endroits où l'action du feu paroît trop lente.

Enfin, on finit par fermer toutes les bouches & toutes les ouvertures ; l'ouvrage continue à ſe cuire ſans qu'on ajoute de nouveau bois : on laiſſe le fourneau ſe refroidir, enſuite on tire la tuile.

On dit, qu'*un homme eſt logé près des tuiles ;* pour dire, qu'il eſt logé au plus haut étage de la maiſon.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, qu'*on ne donneroit pas du feu ſur une tuile à quelqu'un ;* pour dire, qu'on ne voudroit pas lui donner, lui prêter la moindre choſe, lui accorder le moindre ſecours.

TUILEAU ; ſubſtantif maſculin. Morceau de tuile rompue. *Faire un âtre avec des tuileaux.*

TUILERIE ; ſubſtantif féminin. Lieu où l'on fait de la tuile. *On veut*

Digitized by Google

faire une tuilerie auprès de ce village.

On appelle un des jardins du Roi à Paris, *les Tuileries*, parcequ'il y avoit autrefois des tuileries en ce lieu. *Allons nous promener aux Tuileries. Le palais des Tuileries fut commencé en 1564 par Catherine de Médicis, veuve de Henri II.*

TUILIER; ſubſtantif maſculin. Ouvrier qui fait des tuiles.

TUISCON, ou TUISTON; nom d'un Dieu des anciens Germains. Ils le regardoient comme l'auteur de leur nation, & diſoient qu'il étoit fils de la terre, c'eſt-à-dire, qu'on ignoroit ſon origine. Il donna des lois aux Germains, les poliça, établit des cérémonies religieuſes parmi eux, & il s'acquit de la part de ſon peuple tant de vénération, qu'après ſa mort il fut mis au rang des Dieux. Une des principales cérémonies de ſon culte étoit de chanter ſes louanges qu'on avoit miſes en vers. Céſar croit que c'étoit Pluton qu'on honoroit ſous le nom de *Tuiſton*.

TULIPE; ſubſtantif féminin. *Tulipa.* Sorte de fleur dont il y a un grand nombre d'eſpèces qui diffèrent beaucoup les unes des autres, & qui lorſqu'elles déploient toutes leurs beautés, effacent toutes les autres fleurs d'un jardin.

On appelle auſſi *tulipe* la plante qui produit cette fleur. Cette plante a une tige ronde, moelleuſe, accompagnée de quelques feuilles aſſez longues, larges, épaiſſes & dures. On voit croître & s'épanouir en ſa ſommité une ſeule fleur qui a ſix feuilles un peu écraſées, & qui a le ventre ſouvent plus large que l'ouverture. Cette ouverture eſt grande, enrichie des plus belles couleurs, jaunes ou purpurines, ou rouges, ou blanches, ou variées. A cette fleur ſuccède un fruit d'une forme oblongue, relevé de trois coins, & rempli de graines fort applaties. La racine de la tulipe eſt un gros oignon jaunâtre ou noirâtre compoſé de pluſieurs tuniques emboîtées les unes dans les autres.

On voit chez les Fleuriſtes une variété infinie de tulipes: les noms qu'on leur donne ſont ordinairement relatifs à leur couleur & à leur grandeur. On peut voir dans le Traité des tulipes une très-longue liſte des différentes eſpèces de ces fleurs. Dans le dernier ſiècle l'amour des tulipes étoit une manie, une eſpèce de fureur: on y vit quelquefois des gens ſe ruiner par paſſion pour cette fleur; des carreaux de tulipes ſe priſoient des quinze ou vingt mille francs.

Les tulipes les plus renommées ſont les baguettes; ce ſont celles qui fleuriſſent le plus haut. On demande dans une belle tulipe que le panache (ce ſont les traits jaunes ou blancs, ou d'autres couleurs qui ſont ſouvent accompagnés d'un filet noir) tranche nettement ſur le fond de la couleur de la tulipe, & qu'il la perce des deux côtés de la feuille pour jeter un éclat plus vif. Ainſi une tulipe parfaitement belle eſt celle dont la couleur & le panache ſont bien luſtrés, bien oppoſés entre eux, & relevés de beaux traits noirs.

Les tulipes les plus eſtimées des Fleuriſtes ſont celles qu'ils appellent *paltodi*, *morillon*, *agate*, & ſurtout les *marquetrines*. Elles ont quatre ou cinq couleurs: le fond de ces fleurs doit être bleu céleſte; les étamines bleues, mais foncées; la tige haute & droite; les feuilles en dehors & en cloche renverſée. On

Digitized by Google

appelle *adimian* une tulipe amarante panachée de rouge & de blanc.

Les tulipes ſont ou printannières, ou tardives, ou médionelles : les premières fleuriſſent en Mars, & les tardives en Mai ; on les diſtingue auſſi en doubles & en ſimples. Les tulipes de graine ſont celles qu'on ſeme pour avoir de belles couleurs fantaſques. Celles qui viennent d'un caïeu ou d'une portion d'oignon qui ſe ſépare deviennent panachées & ſemblables à la fleur de l'oignon dont elles ont été ſéparées. par cette méthode on conſerve les eſpèces, & en ſemant on ſe procure des variétés.

Lorſqu'on veut avoir des tulipes qui n'ayent point encore été vues, il faut ſemer & tirer la graine d'une tulipe, dont le fond de la couleur ſoit d'un cramoiſi tirant ſur le violet pourpré : on doit ſemer la graine en Septembre. La première année l'oignon ne ſera pas plus gros qu'un grain de bled ; mais lorſque ces plantes ont paru deux fois hors de terre, on peut les ôter de la caiſſe & les planter dans un carreau de terre naturelle, ſablonneuſe, bien criblée, & on les verra fleurir cinq ou ſix ans après qu'elles auront été ſemées. Si le Planteur ne ſe décourage point pour la longueur du temps que ces plantes reſtent en terre ſans fleurir, elles le dédommageront bien de ſon attente ; ainſi on doit en ſemer tous les ans, & on aura ſucceſſivement de nouvelles variétés quand une fois la première pépinière commencera à fleurir. C'eſt au moment que les planches ſont couvertes de ces jeunes fleurs qu'on peut admirer le jeu merveilleux de la Nature : dans pluſieurs milliers de tulipes on n'en trouvera pas une ſeule parfaitement ſemblable à une autre.

Quiconque, dit Bradlei, a cultivé de ces tulipes venues de graines, & que l'on appelle *nourricières*, doit ſavoir qu'elles paroiſſent d'abord ſous une couleur uniforme ; que ces fleurs ſont toujours grandes & groſſes ; que c'eſt d'elles que ſont ordinairement produites les fleurs les plus recherchées pour leur belle couleur panachée, & que de temps en temps il en ſort de beaux mélanges de couleurs variées. Les Jardiniers croient que cette altération des tulipes eſt un effet du hazard ; mais je penſe, dit Bradlei, que cette couleur unie vient d'une force de nature, puiſqu'on eſt ſûr que les diverſités de couleurs dans toutes les fleurs ſont des marques de foibleſſe ou d'un défaut de nourriture : voici deux obſervations qui éclairciſſent ce myſtère.

Il y a auprès de Bruxelles un homme fort connu par un petit eſpace de terrain, dans lequel, par une vertu ſingulière à ce qu'on rapporte, ſes tulipes ſe changent en de belles fleurs diverſifiées, de ſorte qu'on y apporte des oignons de toutes parts en penſion pour y être élevés, & placés enſuite parmi les plus belles collections de fleurs. Il eſt rare qu'en cet endroit de cinq plantes il n'y en ait pas trois de panachées au bout d'un an. Pour expliquer ce changement, il faut faire attention que le ſol de ce terrain n'eſt autre choſe que des gravois ordinaires pilés, & qu'il s'y trouve tout au plus une vingtième partie de terre naturelle.

Il eſt bien clair qu'un terrain de cette nature doit appauvrir l'oignon, & conſéquemment que les fleurs doivent de façon ou d'autre en être

Digitized by Google

altérées. On obſerve auſſi qu'à meſure que la fleur ſe panache l'oignon diminue de groſſeur. Les feuilles ſe rétréciſſent, la tige s'amoindrit & ne produit preſque plus de caïeux. L'expérience a appris que pour perpétuer les diverſités de couleur des tulipes on doit les lever de terre tous les ans auſſi-tôt qu'elles ſont défleuries.

Voici une autre obſervation qui tend à prouver que la beauté des tulipes n'eſt due vraiſemblablement qu'à un défaut d'abondance de ſuc nourricier. J'ai vu dans un jardin près de Londres, dit encore Bradlei, un carreau de tulipes, à chaque coin duquel il y avoit une belle tulipe bien panachée, ſans qu'il ſe fût fait le moindre changement dans les autres : cela fut cauſé, je crois, par quatre ifs en pyramides qui étoient alors aux quatre coins du carreau, & qui avoient épuiſé autour d'eux la force naturelle du ſol.

En Hollande, où ſe voient les plus belles collections de cette eſpèce de fleurs, le terrain eſt naturellement ſablonneux, contient deux parties de ſable de la mer contre une de terre noire ordinaire. On voit dans cette eſpèce de ſol des baguettes de tulipes fleurir à plus de trois pieds de hauteur. Les Curieux du pays obſervent toujours deux choſes en plantant leurs tulipes; la première, de planter toutes les précoces enſemble dans un carreau; & quand ils plantent les eſpèces tardives, ils mettent les plus grandes dans le milieu du carreau, & deux rangées de plus courtes de chaque côté. Le mois d'Octobre eſt la vraie ſaiſon de planter. On donne à ces plantes un peu d'abri juſqu'à ce que les boutons de la fleur paroiſſent, & alors on les garantit de la rouille avec des paillaſſons ou de la toile cirée ſoutenue ſur des cerceaux : cette couverture ſert auſſi à mettre les fleurs quand elles ſont épanouies à l'abri de la pluie & de la grande ardeur du ſoleil, qui détruiſent bientôt les fleurs; en les plantant on doit les arranger de manière à nuancer & contraſter les couleurs : elles en brillent davantage par oppoſition. On doit lever les oignons de terre dès que les fleurs commencent à ſe faner, & les conſerver ſéchement juſqu'à la ſaiſon de les planter.

Les oignons & les caïeux de tulipes ſont ſujets à pluſieurs maladies : ſi on n'a pas ſoin de les couvrir pendant les mois rigoureux, les pluies froides qui les pénètrent occaſionnent un mal qu'on appelle *tache de Mars*. Cette maladie contagieuſe eſt une pourriture qui attaque la première feuille à fleur de terre. Dès qu'on s'en apperçoit, il faut couper ce chancre juſqu'au vif, ſans quoi on perdroit l'oignon. Quelquefois les oignons ſe dépouillent de leur peau parcequ'ils n'ont pas été plantés aſſez profondément en terre. Les caractères d'un bon oignon ſont d'être dur & d'avoir la peau rougeâtre.

TULIPIER; ſubſtantif maſculin. Arbre qui croît dans preſque tout le continent de l'Amérique ſeptentrionale, depuis le cap de la Floride juſqu'à la nouvelle Angleterre. Il devient fort grand, & quelques-uns ont juſqu'à trente pieds de circonférence. Cet arbre eſt remarquable par ſes branches pliées en toutes ſortes de ſens. Ses feuilles ont la figure de celles de l'érable. Ses fleurs ont toujours été comparées aux tulipes, dont l'arbre a pris ſon nom; mais elles approchent

Digitized by Google

davantage de celles de la fritillaire: elles ſont d'un vert pâle, teintes à la partie inférieure de rouge & de jaune : aux fleurs ſuccèdent des capſules oblongues qui toutes réunies forment un fruit écailleux comme les cônes de ſapin. Cet arbre ſe plaît particulièrement dans les terrains humides ; il eſt très-propre à former des maſſifs & de ſuperbes avenues. On peut l'élever de graines venues du Canada ou de la Louiſiane. Le bois de ces arbres eſt d'un grand uſage pour les bâtimens. On en fait des canots d'une ſeule pièce.

TULLE ; ville épiſcopale de France, capitale du bas Limouſin, au confluent des rivières de Corrèſe & de Solare, à ſeize lieues, ſud-eſt, de Limoges, & vingt-cinq, ſud-oueſt, de Clermont, ſous le dix-neuviéme degré, 22 minutes de longitude, & le quarante-cinquième, 16 minutes de latitude. On y compte environ cinq mille habitans. C'eſt le ſiége d'un Préſidial, d'une Sénéchauſſée, d'une Election, d'une Juridiction conſulaire, &c.

Le chapitre de la cathédrale eſt compoſé d'un Doyen, d'un Prévôt, d'un Tréſorier, d'un Chantre & de douze Chanoines, dont un eſt Théologal. Le Doyenné eſt électif, les autres dignités & les Canonicats ſont à la nomination de l'Evêque.

TULLIUS HOSTILIUS, troiſième Roi des Romains, ſuccéda à *Numa Pompilius*, l'an de Rome 83, le 671 avant Jésus-Christ. Ce Prince guerrier fit ouvrir le temple de *Janus*, fit marcher devant lui des gardes qui portoient des faiſceaux de verges, & tâcha d'inſpirer à ſes peuples du reſpect pour la Majeſté royale. Les habitans d'Albe furent les premiers qui reſſentirent l'effort de ſes armes. Après le combat des Horaces & des Curiaces, il fit raſer la ville d'Albe, & en tranſporta les richeſſes & les habitans dans celle de Rome. Enſuite il fit la guerre aux Latins & à d'autres peuples qu'il défit en diverſes rencontres, & dont il triompha. Il périt avec toute ſa famille d'une manière tragique, l'an de Rome 114, le 640 avant Jésus-Christ. Quelques hiſtoriens prétendent qu'ayant tenté une opétation magique, dans laquelle il n'obſerva pas les cérémonies néceſſaires, le ciel irrité lança la foudre ſur lui & ſur ſa maiſon. D'autres avec plus de vraiſemblance, rejetent le ſoupçon de ſa mort ſur *Ancus Martius*, petit fils de *Numa*, qui fut ſon ſucceſſeur au trône. Selon eux, le coup de foudre ne fut qu'un incendie procuré par *Ancus*, qui eſpéroit faire tomber l'élection ſur lui, ſi *Tullius* mouroit ſans poſtérité : ce qui arriva en effet.

TULN ; ville d'Allemagne dans la haute Autriche, à ſept lieues, oueſt, de Vienne, ſur une rivière de même nom qui ſe jette dans le Danube.

TUMÉFACTION, ſubſtantif feminin. Terme de Médecine & de Chirurgie. Tumeur, enflure cauſée extraordinairement en quelque partie du corps. *Il y avoit une tuméfaction conſidérable aux teſticules.*

TUMÉFIÉ, ÉE ; participe paſſif. *Voyez* TUMÉFIER.

TUMÉFIER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Tumefacere.* Terme de Médecine & de Chirurgie. Cauſer une tumeur à quelque partie du corps. *Cette chute lui a tuméfié le genou.*

Il eſt auſſi pronominal réfléchi.

Les

Digitized by Google

Les glandes ſont ſujettes à ſe tuméfier.

TUMEN ; ville de Ruſſie, dans la Sibérie, à cinquante lieues, oueſt, de Tobolskoi.

TUMEUR ; ſubſtantif féminin. *Tumor.* Enflure en quelque partie du corps de l'animal cauſée par quelque accident ou quelque maladie.

Les tumeurs ſont formées, 1°. par l'accumulation & le ſéjour de quelque humeur ; ce ſont alors des tumeurs humorales, nommées *apoſtèmes*, lorſqu'elles attaquent les parties molles, & *exoſtoſes*, lorſqu'elles affectent les parties dures. Il y a des tumeurs qui ſont cauſées par le déplacement de quelques parties organiques. Ce ſont des *hernies*, lorſque la tumeur eſt faite par des parties molles, & des *luxations*, lorſque les parties dures ont ſouffert quelque dérangement.

La troiſième claſſe de tumeurs reconnoît pour cauſe la préſence de quelque corps étranger. On entend par *corps étrangers*, toutes les choſes qui n'entrent point actuellement dans la compoſition de notre corps. Les uns ſont formés endedans de nous, les autres viennent de dehors ; les uns & les autres peuvent être animés ou inanimés.

Ceux qui ſont formés chez nous ſont de deux eſpèces. Les uns ſe ſont formés d'eux-mêmes : telles ſont la pierre dans les reins & dans les uretères, dans la veſſie, dans la veſicule du fiel, ou dans toute autre partie du corps ; la molle dans la matrice, les vers & autres inſectes dans les inteſtins, ou dans quelque autre partie. Les autres ſont devenus corps étrangers, parce qu'ils ont ſéjourné trop long-temps dans le corps : tel eſt un enfant mort dans la matrice, ou parce qu'ils ſe ſont ſéparés du tout, telles ſont les eſquilles des os, une eſcarre, *&c.*

Les corps étrangers venus de dehors ſont entrés dans le corps en faiſant une diviſion, ou ſans faire de diviſion. Un dard, une balle de fuſil, un éclat de bombe & tous les corps portés avec violence ſont dans le premier cas. Ceux qui entrent ſans diviſion, ſont les corps de toute eſpèce qui s'introduiſent dans les ouvertures naturelles, telles que le nez, les yeux, le goſier, les oreilles, l'anus, le vagin, l'uretère, la veſſie.

Quelques-uns mettent au rang des corps étrangers l'air qui en s'inſinuant dans l'interſtice des parties, forme des tumeurs qui reçoivent différens noms, ſuivant les différentes parties qu'il occupe.

Tous les corps étrangers doivent être tirés dès qu'il eſt poſſible de le faire, de crainte que ceux qui ſont engendrés dans le corps, tels que les pierres de la veſſie n'augmentent en volume, ou que ceux qui ſont venus de dehors n'occaſionnent par leur preſſion des accidens qui empêchent leur extraction, ou qui la rendent difficile.

Il y a différentes manières d'extraire les corps étrangers. On ne peut tirer les uns que par une ouverture qu'on eſt obligé de faire, comme la lythotomie pour l'extraction de la pierre urinaire. On peut tirer les autres ſans faire aucune diviſion.

Si on tire un corps étranger par l'endroit où il eſt entré, cette manière s'appelle *attraction* ou *expulſion*. Si au contraire on le fait ſortir par une ouverture oppoſée à celle où il eſt entré, cette manière s'appelle *impulſion*.

Digitized by Google

La diverſité des corps étrangers qui peuvent entrer, les différens endroits où ils ſe placent, les moyens ſinguliers qu'il faut quelquefois inventer pour en faire l'extraction, enfin les accidens que ces corps étrangers occaſionnent, demandent quelquefois de la part des chirurgiens beaucoup de génie & d'adreſſe. On trouve dans le premier volume des *Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie*, un grand mémoire très-intéreſſant ſur les différens moyens de procurer la ſortie des corps étrangers de l'œſophage, par M. Hévin.*

Avant de faire l'extraction d'un corps étranger de quelque eſpèce qu'il ſoit, on doit ſe rappeler la ſtructure de la partie où il eſt placé; s'informer & s'aſſurer s'il eſt poſſible, de la groſſeur, de la grandeur, de la figure, de la matière, de la quantité, de la ſituation du corps étranger, & de la force avec laquelle il a été pouſſé dans le corps, s'il eſt venu de dehors; il faut outre cela mettre le malade & la partie dans une ſituation commode, & telle que les muſcles ſoient dans un état de relâchement, & enfin faire choix des inſtrumens les plus convenables pour en faire l'extraction.

Les corps étrangers entrés & engagés dans quelque ouverture naturelle, doivent être tirés promptement. On doit auparavant faire des injections d'huile d'amandes douces pour lubrifier ce paſſage, & faciliter par ce moyen la ſortie du corps.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

TUMULTE; ſubſtantif maſculin. *Tumultus*. Grand bruit accompagné de confuſion, de déſordre. *On entendit à l'inſtant un grand tumulte. Il parvint à faire ceſſer le tumulte.*

. . . . . Le Prélat immobile
Garde au ſein du tumulte une aſſiette tranquille. BOILEAU.

On dit adverbialement, *en tumulte*; pour dire, en confuſion, en déſordre. *Ils s'aſſemblèrent en tumulte ſur la place d'armes. Ils ſortirent de la ville en tumulte.*

On dit figurément, *le tumulte des paſſions*; pour dire, le trouble que les paſſions excitent dans l'ame. *On tient mal une réſolution qu'on a priſe dans le tumulte des paſſions.* On dit auſſi, *le tumulte du monde. On ne réfléchit pas dans le tumulte du monde.*

Différences relatives entre *Vacarme*, *Tumulte*.

Vacarme emporte par ſa valeur l'idée d'un grand bruit, & *tumulte* celle d'un grand déſordre.

Une ſeule perſonne fait quelquefois du *vacarme*: mais le *tumulte* ſuppoſe toujours qu'il y a un grand nombre de gens.

Les maiſons de débauche ſont ſujettes aux *vacarmes*. Il arrive ſouvent du *tumulte* dans les villes mal policées.

TUMULTUAIRE; adjectif des deux genres. *Tumultuarius*. Qui ſe fait avec tumulte, avec précipitation contre les formes & les lois. *Une aſſemblée tumultuaire. Une délibération tumultuaire.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième longue, & la cinquième très-brève.

TUMULTUAIREMENT; adverbe. *Inordinatè*. D'une manière tumultuaire. *C'eſt une réſolution priſe tumultuairement. Les ſuffrages ſe donnèrent tumultuairement.*

TUMULTUEUSEMENT; adverbe.

Digitized by Google

Tumultuosè. En tumulte. *Ils s'assemblèrent tumultueusement.*

TUMULTUEUX, EUSE; adjectif. *Tumultuosus*. Qui se fait avec tumulte, avec bruit & confusion. *Une assemblée tumultueuse. Des cris tumultueux.*

On dit d'un esprit brouillon, emporté, séditieux, que *c'est un esprit tumultueux.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième longue, & la cinquième du féminin très-brève.

TUNGEHANG; ville de la Chine dans la Province de Xantung, dont elle est la troisième Métropole. Il y a dix-sept autres villes dans son département.

TUNGGIN; ville de la Chine dans la Province de Queicheu, dont elle est la sixième Métropole. Elle a sept autres villes dans son département.

TUNIA; ville d'Amérique dans le nouveau royaume de Grenade, à vingt lieues de Santa-fé.

TUNIQUE; substantif féminin. Sorte de vêtement de dessous que portoient les anciens.

Chez les Romains, la tunique étoit un habillement commun aux hommes & aux femmes, mais la forme en étoit différente. Les femmes avoient accoutumé de les porter beaucoup plus longues que les hommes; & lorsqu'elles ne leur donnoient pas la longueur ordinaire, c'étoit sortir de la modestie de leur sexe, & prendre un air trop cavalier.

TUNIQUE, se dit aussi d'une sorte de vêtement de laine que portent certains Religieux au lieu de chemise. *Une tunique de serge. La tunique du Père Gardien.*

TUNIQUE, se dit aussi d'un habillement que les Evêques portent sous leur chasuble quand ils officient pontificalement.

TUNIQUE, se dit aussi de l'habillement des Diacres & des Sous-Diacres, qu'on nomme autrement *Dalmatique.*

TUNIQUE, se dit encore d'une sorte de veste dont les Rois de France sont revêtus à leur Sacre sous leur manteau royal.

TUNIQUE, se dit en termes d'Anatomie, des pellicules ou membranes qui enveloppent certaines parties du corps de l'animal.

Les yeux sont principalement composés d'un certain nombre d'humeurs qui sont contenues dans des *tuniques* rangées l'une sur l'autre, comme la *tunique albuginée*, *la cornée*, *la rétine*, &c.

TUNIQUE, se dit aussi dans le même sens en style de Botanique.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième très-brève.

TUNIS; ville considérable d'Afrique, Capitale d'un ancien royaume de même nom, sur le lac de la Goulette, à 4 lieues de la mer, 180, sud de Marseille, 110, nord-oueſt de Tripoli, & 150, nord-est, d'Alger, sous le 28e. degré 26 minutes de longitude, & le 36e, 40 minutes de latitude.

Les rues & les places de cette ville sont bien distribuées, mais il n'y a ni fontaines, ni ruisseaux, ni puits. Il y a seulement des citernes où se rendent les eaux de pluie, tant pour boire que pour le service de chaque maison.

Il ne manque pas de Mosquées dans *Tunis*; les anciens Colléges qui y étoient, sont la plûpart ruinés. Les maisons n'ont qu'un étage, & sont toutes en terrasse, afin de faire mieux couler l'eau, de

Digitized by Google

pluie dans les citernes. Les veſtibules ſont frais & propres, parce que les hommes y demeurent la plupart du temps à faire leur négoce, pour empêcher leurs amis ou leurs gens d'entrer dans l'appartement de leurs femmes. Les fauxbourgs au nombre de trois, ſont extrêmement peuplés, & renferment deux à trois mille maiſons.

Les dehors de la ville contiennent d'amples jardins ou vergers remplis de citronniers, d'orangers & d'oliviers qui ſont ſoigneuſement cultivés. Près du lac eſt un arſenal, avec un chantier pour la conſtruction des Galères: de l'autre côté du lac, ſur le bord de la mer, eſt la fortereſſe de la Goulette, & le canal par où l'eau entre dans le lac.

Tunis eſt une ville ancienne, & le pays qui en dépend répond à l'Afrique proconſulaire des Romains. Elle fut poſſédée par les Carthaginois, par les Romains, enſuite par les Vandales qui la ſaccagèrent du temps de S. Auguſtin. Les Arabes Mahométans la relevèrent & l'embellirent de pluſieurs édifices, quoiqu'ils ayent été depuis fixer leur demeure trente lieues plus loin dans le pays où ils ont bâti Carvan.

Les Almohades devinrent alors maîtres de *Tunis*, dont ils furent dépoſſédés par Abu Férez, qui par ſes conquêtes prit le titre de Roi d'Afrique & de *Tunis*. Après la mort de ſon fils, les Rois de Fez ſe rendirent ſi puiſſans, qu'ils ſe firent reconnoître pour Souverains par tous les Mahométans d'Afrique; cependant les Rois de *Tunis* ſe maintinrent dans leurs Etats juſqu'à Muley-Haſſen qui en fut chaſſé par Barberouſſe II, lorſqu'il reprit cette ville ſur les Eſpagnols en 1535.

En 1570 Aluch-Ali, Gouverneur d'Alger, s'empara de *Tunis* au nom du Grand Seigneur; mais quelque temps après Dom Juan d'Autriche débuſqua les Turcs de cette place, & établit pour Gouverneur de la ville Gabriel Villon, & Petro Carrero eut le commandement de la Goulette. Enfin le Sultan Amurat que l'agrandiſſement des Eſpagnols inquiétoit, équipa une flotte des plus formidable ſous la conduite de l'amiral Ochiali, & leva une puiſſante armée de terre ſous les ordres du Bacha Sinan. Les Turcs emportèrent de vive force la Goulette & la citadelle de la ville dont ils ſont demeurés en poſſeſſion depuis ce temps: ce qui mit fin à l'ancien royaume de Tunis, qui avoit duré 370 ans.

Aujourd'hui le royaume de Tunis bien moins étendu qu'autrefois, fait un Etat ou République fameuſe par ſes pirateries, & qui eſt ſous la protection du Grand Seigneur. Cet Etat eſt borné au nord & à l'orient par la mer Méditerranée, & le royaume de Tripoli; au Sud, par pluſieurs peuples Arabes, & à l'oueſt par le royaume d'Alger & le pays d'Eſab. Le peuple eſt un mélange de Mores, de Turcs & de Renégats de toutes ſortes de Nations. Son principal commerce eſt avec les Génois & les Vénitiens; il fournit de l'huile, du blé, des féves, de la cire, de la laine, des maroquins, en échange de draps, épiceries, ſucre, papiers & fer; les chevaux en ſont fort eſtimés, ils conſervent leur vigueur juſqu'à vingt-cinq ou trente ans.

TUNISIEN, ENNE; adjectif & ſubſtantif. Qui appartient à Tunis, qui eſt de Tunis.

TUNQUIN, ou TONQUIN; royaume

Digitized by Google

d'Aſie dans les Indes orientales. Il eſt borné au nord & au levant par la Chine, au midi par le golfe & le royaume de la Cochinchine; au couchant, par le royaume de Laos.

Le *Tunquin* eſt un des plus conſidérable royaumes de l'orient par ſon étendue, par ſa population, par ſa fertilité, & par les richeſſes du Monarque qui le gouverne. On lui donne trois cents lieues de longueur, & cent cinquante de largeur. La plus grande partie de ce pays conſiſte en de ſpacieuſes plaines, entourées de montagnes qui produiſent de l'eau, des lacs, des étangs & des rivières en abondance; delà vient qu'on y fait de grandes récoltes de riz, qui ne croît & ne parvient à ſa maturité qu'à force d'eau.

Les Tunquinois ſont en général de moyenne taille; ils ont le teint baſané comme les Indiens, mais avec cela la peau ſi belle & ſi unie, qu'on peut s'appercevoir du moindre changement qui arrive ſur leurs viſages lorſqu'ils pâliſſent ou qu'ils rougiſſent; ce qu'on ne peut pas reconnoître ſur le viſage des autres Indiens. Ils ont communément le viſage plat & ovale, le nez & les lèvres aſſez bien proportionnés; les cheveux noirs, longs & fort épais; ils ſe rendent les dents auſſi noires qu'il leur eſt poſſible. La chevelure noire, déliée & négligée, eſt celle qu'ils eſtiment davantage; mais leurs Bonzes, qui ſont leurs Prêtres, ſe raſent la tête.

Le peuple va preſque nud la plus grande partie de l'année. Les plus riches portent au lieu de chemiſes une ſoutanelle de ſoie qui leur pend juſqu'aux genoux, & par-deſſus une longue robe légère. Les Bonzes portent par magnificence une ſorte de pourpoint à réſeau, & leurs femmes au lieu de bonnet ont une demi-mître ornée tout autour d'un rang de grains de verre ou de criſtal de différentes couleurs, enfilés avec quelque ſymmétrie.

Les maiſons des Tunquinois ſont toutes de bois de chaume; les cloiſons ſont de roſeaux nommés *bambous*, goudronnés enſemble; le plancher eſt de terre bien battue, & le toît couvert de paille. Tout eſt réglé chez les Tunquinois, comme chez les Chinois, juſqu'aux civilités qu'ils ſe doivent les uns aux autres; il n'eſt pas permis de ſe préſenter chauſſé chez le Roi, il faut y aller à pieds nuds, ſans ſouliers; lui ſeul ſe ſert de pantoufles, & ſon fils même quand il va lui rendre viſite, ſe déchauſſe à la porte, où il trouve un page avec de l'eau qui lui lave les pieds. Il eſt encore défendu à qui que ce ſoit de ſe ſervir de ſon éventail en préſence du Roi; & quoique la chaleur ſoit extrême, chacun met ſon éventail dans la manche, tenant ſes mains en repos dans une des manches de ſa robe, toutes deux couvertes & appliquées ſur la poitrine.

Lorſqu'on entre dans la ſalle d'audience, avant de joindre le Roi pour le ſaluer, on eſt obligé de faire quatre génuflexions, les deux genoux en terre; après la quatrième on ſe lève, & joignant les mains avec les doigts entrelacés l'un dans l'autre, & couvertes des manches de la robe de deſſus, on les porte en cette poſture juſque ſur la tête; alors après une petite inclination, qui eſt la dernière, on ſalue le Monarque en diſant » vive le Roi » l'eſpace de deux mille ans. »

Lorſque les grands Mandarins, après avoir eu audience, prennent

Digitized by Google

congé de ce Prince, ils ſortent avec empreſſement de ſa chambre, & s'en retournent chez eux en courant; s'ils en uſoient autrement, ce ſeroit une incivilité inexcuſable.

Au *Tunquin*, tous les Mandarins civils & militaires ſont Eunuques, & c'étoit autrefois la même choſe à la Chine pour les Gouverneurs des villes.

On ne ſe ſert point de ſiéges dans le *Tunquin* pour la converſation; on s'y contente d'une natte que l'on étend ſur la terre. Les perſonnes diſtinguées s'entretiennent ſur une eſpèce d'eſtrade élevée d'un pied, & couverte d'une belle natte au lieu de tapis. Si quelqu'un de leur condition leur rend viſite, ils lui donnent place ſur la même eſtrade; & s'il eſt inférieur, ils le font aſſeoir plus bas ſur une natte double, la donnant ſimple aux perſonnes de médiocre condition, & ne laiſſant que la terre ſans natte à ceux qui ſont de la populace. Ils ne traitent jamais d'affaires en ſe promenant, mais toujours aſſis ou debout, ſans remuer les mains. Si un Tunquinois en rencontre un autre qui lui ſoit égal, il le ſalue, en diſant je me réjouis avec vous; & s'il le regarde comme étant d'un rang au-deſſus de lui, il lui donne la main gauche par honneur, pour lui témoigner que s'il ſe conſerve la liberté de la droite, c'eſt pour le défendre contre ceux qui le voudroient inſulter.

Leurs feſtins ſont ſur des tables rondes comme un tambour pour les gens de qualité, mais ſi baſſes, que pour y manger commodément, il faut être aſſis à terre, & avoir les jambes croiſées. La chair de cheval ne leur déplaît pas, non plus que celle du tigre, du chien, du chat, de la taupe, de la couleuvre, de la chauve-ſouris, de la civette & autres. Ils mangent indifféremment les œufs de cannes, d'oies, de poules, ſans s'embarraſſer s'ils ſont couvés ou frais. Ils ſont fort ſales dans leurs repas, & ne ſe lavent jamais les mains devant ni après; tout ce que l'on ſert ſur leurs tables eſt coupé par morceaux, & pour le prendre, ils ont deux petites baguettes d'ivoire ou de quelqu'eſpèce de bois ſolide de la longueur d'un demi pied; ils s'en ſervent au lieu de cuilliers & de fourchettes. On n'y voit ni ſerviettes ni nappes, il leur ſuffit que leurs tables rondes ſoient peintes de ces beaux vernis rouges & noirs, que l'on tâche inutilement d'imiter ailleurs. Ils boivent beaucoup; & quoique leur vin ne ſe faſſe ordinairement que de riz, il eſt auſſi violent que l'eau-de-vie.

Les procès ſont examinés comme à la Chine, dans différens tribunaux de Mandarins; mais les Mandarins lettrés ont le pas ſur ceux d'épée; ils deviennent Conſeillers d'Etat, Gouverneurs de Province, & Ambaſſadeurs. Quoique l'on puiſſe appeller des grands tribunaux au tribunal de la Cour, on en exclud ceux que des crimes énormes, comme l'aſſaſſinat, font condamner tout de ſuite à mort. La maiſon du Mandarin ſupplée aux priſons publiques dans les Provinces; il s'y trouve des chaînes, des menotes, & d'autres ſemblables inſtrumens de fer.

Tous les ſupplices ſont dans le *Tunquin* d'une barbarie recherchée, excepté pour les Nobles qu'on ſe contente d'étrangler, parce que c'eſt dans ce pays-là le genre de mort le moins infâme. On aſſomme les Princes du Sang d'un coup de maſ-

Digitized by Google

ſue de bois de Santal qu'on leur décharge ſur la tête.

Dans les maladies où le mal augmente malgré les remèdes, on a recours au Magicien qui invoque le ſecours du démon, en obligeant le malade à lui offrir des ſacrifices, dont lui Magicien prend toujours la première part. Lorſqu'il abandonne le malade, on s'adreſſe à quelque prétendue Sorcière pour en avoir ſoin. Le malade étant mort, les parens approchent de ſon lit, une table chargée de viandes ſuivant leurs facultés, & l'invitent à en manger avec eux, enſuite les Prêtres des Idoles viennent réciter leurs prières. Enfin les Devins indiquent l'heure & le lieu de l'enſeveliſſement.

La dépenſe en eſt incroyable pour les Grands, mais rien n'eſt au-deſſus de la magnificence avec laquelle ſe font les obſeques du Roi de *Tunquin*; tous les vaſſaux du Royaume ſont obligés de porter le deuil vingt-ſept jours, avec défenſe de plaider, de faire des nôces & des feſtins pendant tout le temps du deuil. Il eſt défendu de même pendant trois ans d'accompagner aucune fête, même les plus ſolennelles, d'inſtrumens, de chanſons, de danſes, & de toutes marques de réjouiſſance.

Il y a dans ce Royaume des mines d'or & d'argent, & d'autres métaux, mais le Roi ne permet pas qu'on ouvre celles d'or. On tire du pays des ſoies, du muſc, des bois de Santal, d'aloës, &c. Les Hollandois y portent en échange de ces marchandiſes, des épiceries, des draps & d'autres étoffes.

TUNQUINOIS, OISE; adjectif & ſubſtantif. Qui eſt de Tunquin, qui a rapport au royaume de Tunquin.

TUORBE; ſubſtantif maſculin. Inſtrument de muſique qui ne diffère du luth qu'en ce qu'il a deux manches & que ſes cordes ſont ſimples.

Le tuorbe ſervoit autrefois dans les accompagnemens; les ſons qu'il rendoit, étoient agréables & moëlleux; mais il n'eſt plus d'uſage depuis le regne du violoncelle, qui ne laiſſe rien à déſirer pour la partie qu'il remplit dans les concerts.

TURBAN; ſubſtantif maſculin. Coiffure des Turcs & de pluſieurs autres Peuples Orientaux, faite d'une longue piéce de toile ou de tafetas, qui eſt entrelacée autour d'un bonnet.

Il y a beaucoup d'art à donner bon air au turban, & parmi les Orientaux C'eſt un commerce ou une profeſſion particulière, comme eſt parmi nous la fabrique des chapeaux, ou plutôt le métier des Coiffeuſes.

Les Émirs qui ſe prétendent de la race de Mahomet, portent leurs turbans tout à fait verts, & eux ſeuls parmi les Turcs ont le privilége de l'avoir entièrement de cette couleur, qui eſt celle du Prophète. Ceux des autres Turcs ſont ordinairement rouges avec un bourlet blanc. Les gens de qualité, & ceux qui aiment la propreté ſont obligés de changer ſouvent de turban.

On dit, *prendre le turban*, pour dire, ſe faire Mahométan.

TURBE; ſubſtantif féminin & terme de Pratique. Il ne ſe dit que dans cette phraſe, *enquête par turbes*; pour ſignifier une enquête que l'on faiſoit anciennement pour conſtater quelque fait ou quelque uſage; on convoquoit les habitans d'un lieu, ou autres perſonnes, que l'on entendoit pour avoir leur avis ou témoignage ſur ce qui faiſoit l'objet de l'enquête, & leur avis ou dépoſition étoit rédigé collectivement,

Digitized by Google

à la différence des enquêtes ordinaires où les témoins ſont entendus ſéparément, & leur dépoſition rédigée de même. La confuſion qui s'élevoit ordinairement dans l'aſſemblée des *Turbiers* & les autres inconvéniens que l'on y a reconnus, ont fait que l'uſage de ces ſortes d'enquêtes a été abrogé par l'ordonnance de 1667.

A ces enquêtes ont ſuccédé des actes de notoriété que l'on demande aux Officiers d'un ſiége, aux Avocats, Procureurs ou autres perſonnes, ſelon la nature de l'affaire.

TURBIER; ſubſtantif maſculin & terme de Pratique. Il s'eſt dit de celui qui donnoit ſon avis ou déclaration dans une enquête par turbes.

TURBINÉ, ÉE; adjectif & terme de Conchyliologie. Il ſe dit des coquillages univalves dont la forme eſt un cône tourné en ſpirale. *Les cornets, les nautiles, les oreilles de mer ſont des coquillages turbinés.*

TURBINITE; ſubſtantif féminin. Coquille en ſpirale qui ſe trouve dans le ſein de la terre. *Les turbinites ſont quelquefois appelées ſtrombites.*

TURBITH; ſubſtantif maſculin. Sorte de racine qu'on nous apporte des Indes Orientales & qui vient d'une plante de même nom. Elle a plus d'un pouce d'épaiſſeur & pénètre dans la terre environ à cinq pieds de profondeur en ſerpentant beaucoup: elle eſt alors couverte d'une écorce épaiſſe & brune; étant rompue, elle laiſſe échapper un ſuc laiteux, gluant, qui devient auſſi-tôt qu'il ſe deſſèche, une réſine d'un jaune pâle, d'un goût douçeâtre d'abord, enſuite piquant & cauſant des nauſées. Du collet de cette racine, ſortent des tiges ſarmenteuſes, branchues, garnies de quatre feuillets membraneux différemment entortillés, ligneuſes en leur baſe, de la groſſeur du doigt, rouſsâtres & verdâtres dans toute leur étendue, ayant ſix à huit aunes de longueur, dont les unes ſont couchées ſur la terre, & d'autres rampent & s'entortillent, comme le lierre, autour des arbres & des arbriſſeaux voiſins: les feuilles ſont aſſez ſemblables à celles de la guimauve, molles, cotonneuſes, blanchâtres, anguleuſes, crenelées ſur leur bord & un peu pointues. De l'aiſſelle des feuilles, qui ſe trouvent près de l'extrémité des rameaux, ſortent des pédicules qui portent trois ou quatre têtes oblongues & pointues; chaque tête eſt un bouton de fleur, ſemblable à celle du liſeron, de couleur blanche & incarnate: la fleur étant paſſée, l'embryon groſſit, & devient une capſule à trois loges ſéparées par des cloiſons membraneuſes & remplies de graines noirâtres, de la groſſeur d'un grain de poivre, arrondies ſur le dos & anguleuſes de l'autre côté.

Cette plante croît abondamment dans les lieux couverts, humides, ſur le bord des foſſés, derriere les buiſſons & dans les autres endroits champêtres, loin de la mer, dans l'île de Ceylan & le Malabar. Pour en faire uſage en Médecine, on recueille les groſſes racines les plus laiteuſes, c'eſt-à dire, les plus réſineuſes: on en prépare une grande quantité à Guzarate, à Surate & à Goa.

On emploie le turbith comme purgatif, principalement dans la goutte, la paralyſie & l'hydropiſie. On le donne en ſubſtance depuis quinze grains juſqu'à trois gros. On preſcrit rarement le turbith ſeul: on l'aſſocie à d'autres purgatifs; & malgré cette précaution, il excite encore

Digitized by Google

core ſouvent des coliques, & nuit à l'eſtomac.

Il y a un *turbith bâtard* qu'on appelle autrement tapſie, dont les propriétés ont beaucoup de rapport à celles du turbith véritable, mais il purge ſi violemment, qu'il eſt dangereux d'en faire uſage. *Voy.* TAPSIE.

TURBITH MINÉRAL, ſe dit d'une préparation de mercure que l'on fait de la maniere ſuivante. On prend la quantité qu'on veut de mercure, on la met dans une cornue de verre; on verſe par-deſſus un poids égal d'acide vitriolique concentré, ou une plus grande quantité ſuivant le degré de concentration de cet acide & l'on diſtille au feu de ſable, juſqu'à ce qu'il ne reſte plus dans la cornue qu'une ſubſtance ſéche reſſemblante à une matière ſaline. Cette matière eſt une combinaiſon du mercure avec l'acide vitrioiique; l'union directe de ces deux ſubſtances, ne peut ſe bien faire que par le procédé qu'on vient d'indiquer, parceque l'acide vitriolique ne peut attaquer le mercure, qu'autant qu'il eſt dans la plus grande concentration, & que lorſqu'il eſt libre, il ne peut ſe concentrer comme dans les vaiſſeaux clos. D'ailleurs la chaleur qu'il éprouve dans cette opération, favoriſe auſſi beaucoup ſon action. L'acide qui paſſe dans le récipient pendant cette diſtillation, eſt extrêmement ſuffocant & ſulfureux, à cauſe d'une portion de phlogiſtique dont il ſe charge ſur le mercure.

On prend la maſſe ſaline blanche qu'on trouve dans la cornue, on la met dans un grand vaſe, & l'on verſe deſſus une grande quantité d'eau chaude à pluſieurs repriſes; cette eau affoibliſſant l'acide, l'enleve au mercure qui ſe précipite au fond du vaſe ſous la forme d'une poudre d'un jaune citron é fort éclatant. C'eſt cette poudre jaune mercurielle, qui étant bien lavée, forme ce que l'on nomme le *turbith minéral*, lequel eſt un fort émétique.

L'eau des lavages contient donc l'acide qui étoit uni au mercure, mais elle contient auſſi un peu de mercure qui reſte dans l'état ſalin & de diſſolubilité dans l'eau à la faveur de la grande quantité d'acide.

La plupart des Chymiſtes, & M. Rouelle en particulier, ont cru qu'il reſtoit une portion d'acide vitriolique, unie au turbith minéral, mais en trop petite quantité pour qu'il fût diſſoluble dans l'eau. M. Baumé au contraire aſſure d'après l'examen qu'il en a fait, que le turbith minéral ne contient de l'acide, que lorſqu'il n'en a pas été dépouillé par un lavage ſuffiſant, & prétend qu'on lui enleve juſqu'au moindre veſtige d'acide, en le faiſant bouillir à pluſieurs repriſes dans une très-grande & ſuffiſante quantité d'eau diſtillée.

On peut faire auſſi le turbith minéral, en précipitant par de l'acide vitriolique ou par un ſel vitriolique quelconque, la diſſolution de mercure faite par l'acide nitreux; mais pour obtenir ce précipité, il faut que la diſſolution de mercure ſoit bien ſaturée de cette matière métallique; car ſi elle a beaucoup d'excès d'acide, ni les ſels vitrioliques, ni même l'acide vitriolique pur, ne font paroître le turbith, ce qui peut induire en erreur dans des expériences de recherches, ou l'on emploie la diſſolution de mercure comme la liqueur d'épreuve la plus ſure pour décéler la préſence de l'acide vitriolique.

Il eſt bon de ſavoir auſſi que le turbith minéral ne paroît jaune, qu'autant qu'il eſt dépouillé d'acide

Digitized by Google

vitriolique, & qu'il faut pour cela le laver dans une ſuffiſante quantité d'eau chaude, ſans quoi il reſte blanc. En général, plus il eſt exactement dépouillé d'acide, & plus il devient jaune.

Le turbith minéral a été autrefois fort en vogue pour la guériſon des maladies vénériennes; mais à préſent on s'en ſert fort peu, parce qu'on a trouvé des préparations de mercure qui lui ſont préférables.

TURBOT; ſubſtantif maſculin. Poiſſon de mer à nageoires molles, large, plat, de figure rhomboïde ou en loſange, fort connu dans les poiſſonneries. Il y en a de pluſieurs eſpèces qui diffèrent non-ſeulement en grandeur, mais en ce que les uns portent des aiguillons ou des pointes piquantes vers la tête & vers la queue, & les autres n'en ont point: on nomme ceux-ci *barbues*.

Le turbot à piquans, ſe nomme en Normandie *bertonneau*. Dans la même province, on donne au petit turbot, le nom de *cailletot*. Ce poiſſon fréquente les rivages: ſon dos eſt brun, mais ſes aîlerons ou nageoires ſont blancs; ſa bouche eſt grande & ſans dents; ſes machoires ſont âpres: de celle d'en bas pendent deux barbillons; il a quatre ouïes, deux de chaque côté: ſes œufs ſont rouges.

Le turbot eſt auſſi appelé *faiſan d'eau*, à cauſe de la délicateſſe de ſa chair. Ce poiſſon eſt vorace: il ſe nourrit de cancres & d'écreviſſes, & il ſe tient ſouvent à l'embouchure des rivières pour prendre les poiſſons qui y entrent. Il joue de ruſe pour les attraper: il ſe couvre de ſable, & remue ſes barbillons pour attirer à lui les petits poiſſons, qui les prennent pour une proie, & qui ſont auſſi-tôt dévorés. On pêche de grands turbots à l'embouchure du Rhône: l'Océan en donne de bien plus gros. Rondelet dit en avoir vu de cinq coudées de long, larges de quatre, & épais d'un pied. La chair du turbot eſt blanche, ferme & ſucculente.

TURBOT ÉMAILLÉ, ſe dit d'un poiſſon de lac & de rivière de la Louiſiane: il a deux pieds de long ou environ; ſa figure eſt ronde, ſon nez eſt pointu & fait comme celui d'un rat: il peſe environ ſix livres, & eſt ſans arrêtes. Sa chair paſſe celle du cabéliau pour la bonté, auſſi ce poiſſon eſt-il fort eſtimé.

Les Sauvages recherchent beaucoup ce poiſſon pour avoir ſes écailles, dont ils arment leurs fleches. Il eſt couvert de diſtance en diſtance de douze rangées d'écailles de deux en deux. Ces écailles ſont triangulaires, petites vers la tête & la queue, plus grandes au milieu du corps: elles ſont prodigieuſement dures; entre ces rangées d'écailles, la peau eſt liſſe. Ce poiſſon, au lieu d'arrêtes, a au milieu du corps, un ligament qui prend de la tête à la queue, & qui eſt auſſi délicat que ſa chair.

TURBOTIN; ſubſtantif maſculin. Turbot de la petite eſpèce. *Les turbotins ſont plus délicats que les grands turbots.*

TURBULEMMENT; adverbe. *Turbulentè.* D'une manière turbulente. *Ils n'agiſſoient point turbulemment comme dans une émeute populaire.*

TURBULENCE; ſubſtantif féminin. Caractère de celui qui eſt turbulent. *Rien ne modère ſa turbulence.*

TURBULENT, ENTE; adjectif. *Turbulentus.* Impétueux, qui eſt porté à faire du bruit, à exciter du trouble, du déſordre. *Les eſprits turbulens ſont dangereux dans la ſo-*

Digitized by Google

dité. C'eſt une femme turbulente.

TURC, TURQUE; adjectif & ſubſtantif. Qui eſt de Turquie, qui appartient à la Turquie. *Voyez* TURQUIE.

On dit, qu'*un homme eſt fort comme un Turc;* pour dire, qu'il eſt extrêmement robuſte; &, que *c'eſt un vrai Turc;* pour dire, qu'il eſt rude, inexorable, qu'il n'a aucune pitié.

On dit proverbialement, *traiter quelqu'un de Turc à More;* pour dire, ſans quartier, avec toute ſorte de rigueur.

En parlant d'un homme qui étant dans les états du Turc, s'eſt fait Mahométan, on dit, qu'*il s'eſt fait Turc.*

On appelle auſſi *Turc,* un petit ver qui s'engendre entre l'écorce & le bois des arbres, & qui en ſuce la ſéve.

On appelle *chien turc,* une eſpèce de chien ſans poil.

A LA TURQUE, s'emploie adverbialement & populairement. On dit, *traiter quelqu'un à la turque,* pour dire, le traiter ſans ménagement.

TURCIE; ſubſtantif féminin. Levée ou chauſſée de pierres en forme de digue, pour empêcher l'inondation des rivieres. *L'Arrêt du Conſeil du 10 Mars 1739, ordonne l'exécution des réglemens faits pour la conſervation des turcies des rivières de Loire, Cher & Allier. Intendant des turcies & levées.*

TURCKHEIM; petite ville de France en Alſace, à deux lieues, oueſt, de Colmar. Elle eſt remarquable par la victoire que le Vicomte de Turenne y remporta ſur les Impériaux en 1675.

TURCOMANIE; on appelle ainſi la partie occidentale de l'Arménie qu'habitent les Turcomans. *Voyez* TURCOMANS.

TURCOMANS; (les) peuples d'Aſie, iſſus des anciens habitans du pays de Turqueſtan, qui quittèrent leur pays natal vers le onzieme ſiècle, dans l'intention de chercher fortune ailleurs. Ils ſe partagèrent en deux bandes; les uns paſſèrent au nord de la mer Caſpienne, & vinrent occuper la partie occidentale de l'Arménie qu'on appelle encore préſentement *le pays des Turcomans,* & les peuples qui l'habitent, *Turcomans Occidentaux.* Les autres tournèrent tout droit au ſud & vinrent s'établir vers les bords de la riviere d'Amur & vers le rivage de la mer Caſpienne où ils occupent encore un grand nombre de bourgades & de villages dans le pays d'Aſtrabath & dans celui de Charaſm. Ce ſont là les *Turcomans Orientaux.*

Les deſcendans des Turcomans occidentaux ſe rendirent fort puiſſans dans les ſiècles paſſés, & furent même pendant quelque temps les maîtres de la Perſe; mais depuis que les Sophis ſe ſont emparés de ce Trône, & que les Turcs ſe ſont rendus maîtres de tout le pays qui eſt à l'occident du Tigre, les Turcomans Occidentaux ont perdu leur puiſſance & une partie de leur liberté; ils occupent encore à l'heure qu'il eſt, les plus belles campagnes aux environs de l'Enphrate.

Ils n'ont aucune demeure fixe, vivent ſous des tentes d'un gros feutre, & ne ſubſiſtent abſolument que de bétail dont ils ont des troupeaux ſans nombre; ils ſont d'une taille haute, ont le teint baſané, mais le ſexe chez eux a le ſang aſſez beau. En hiver ils portent de longues robes de peaux de brebis, & dans l'été des veſtes de toiles de coton, à la façon des Caftans des Turcs. Ils profeſſent groſſièrement

Digitized by Google

le Mahométiſme, & ont leurs chefs particuliers auxquels ils obéiſſent. Ils ſont ſouvent aux priſes avec les Curdes leurs voiſins à l'orient, & avec les Arabes qui confinent avec eux au ſud, parce que ces deux nations voiſines viennent fréquemment écorner leurs troupeaux & enlever leurs femmes & leurs filles.

Les Turcomans Orientaux ſont plus baſanés que les Occidentaux, & reſſemblent davantage aux Tartares. Ceux d'entr'eux qui ſont établis dans le pays d'Aſtrabath, ſuivent pour la plupart la ſecte d'Ali, & ceux qui habitent dans le pays de Charaſm, ſe conforment aux pratiques des Tartares Usbecks, ſur la religion.

TURCOT; *voyez* TORCOU.

TURDETAINS; (les) *Turdetani.* anciens peuples d'Eſpagne. Leur pays, ſelon Strabon, s'appeloit *Bétique*, du nom du fleuve Bétis qui l'arroſoit; & on le nommoit auſſi *Turdetanie*, du nom des peuples qui l'habitoient. Strabon dit encore que les habitans s'appeloient *Turdetani* & *Turduli*, & que Polybe entr'autres, mettoit les *Turdetani* au nord des *Turduli*. Du temps de Strabon, les Turdetains & les Turdules étoient regardés comme le même peuple, & il ne paroiſſoit aucune diſtinction entr'eux.

Les Turdetains paſſoient pour être les plus ſavans & les plus éclairés d'entre les Eſpagnols; ils avoient dans leur langue d'anciennes hiſtoires & des lois écrites en vers. Auſſi étoient ils les plus polis de toute la contrée, à cauſe du commerce qu'ils avoient avec les étrangers, & particulièrement avec les Phéniciens: ceux ci, lorſqu'ils aborderent chez les Turdetains, la premiere fois, trouvèrent l'argent ſi commun parmi eux, que tous les uſtenſiles de ce peuple étoient de ce métal. Les Phéniciens leur donnèrent de petites bagatelles de quincailletie contre leurs métaux, & ils faiſoient dans cet échange, un gain prodigieux.

On dit que cette abondance d'argent ſi ſurprenante de la Bétique, venoit d'un embraſement des Pyrénées arrivé un peu avant que les Phéniciens connuſſent l'Eſpagne: des Bergers avoient mis le feu à une forêt de ces montagnes, & il s'y étoit répandu partout avec une ſi grande force, qu'il avoit conſumé les arbres juſqu'à la racine, & fondu les minières qui étoient cachées dans la terre.

On croit que les Phéniciens ayant fait alliance avec les Hébreux, du temps d'Hiram, Roi de Tyr, ami de David & de Salomon, leur découvrirent les richeſſes de l'Eſpagne, & que dans la ſuite les Rois d'Iſraël & de Juda y envoyèrent de temps en temps des flottes. L'Écriture appelle ce pays *Tharſis*, du nom d'une de ſes principales villes qui étoit auprès de la mer & entre les deux bras du Bétis ou du Guadalquivir. C'eſt là où ſe faiſoit le plus grand commerce.

Les Turdetains, dit Strabon, étoient civiliſés, & quand ils furent ſous l'obéiſſance des Romains, ils prirent les mœurs de leurs vainqueurs, & oublièrent leur propre langage, tant ils aimèrent celui des Romains; leur province ſurpaſſoit les autres, non ſeulement en richeſſes, mais en honnêteté. On portoit de leur pays dans le reſte de l'Eſpagne quantité de froment, de vin & d'huile, des pois, du miel, de la cire, du ſafran, & même on portoit de là à Rome une grande

Digitized by Google

quantité de vermillon & de laines très-fines.

TURELURE ; ſubſtantif féminin. Refrain de chanſon dont on a fait un ſubſtantif féminin qui ne s'emploie que dans cette phraſe familière, *c'eſt toujours la même turelure;* pour dire, c'eſt toujours la même choſe, la même façon.

TURENNE, (Henri de la Tour, Vicomte de) Maréchal Général des camps & armées du Roi, Colonel général de la Cavalerie légère, étoit ſecond fils de *Henri de la Tour d'Auvergne*, Duc de Bouillon, & *d'Eliſabeth de Naſſau*, fille de *Guillaume I de Naſſau*, Prince d'Orange. Il naquit à Sedan le 11 Septembre 1611. La nature & l'éducation concoururent également à former ce grand homme. Ayant dès l'âge de dix ans entendu repéter pluſieurs fois que ſa conſtitution étoit trop foible pour qu'il pût jamais ſoutenir les travaux de la guerre, il ſe détermina pour faire tomber cette opinion, à paſſer une nuit d'hiver ſur le rempart de Sedan. Comme il n'admit perſonne dans ſa confidence, on le chercha long-temps inutilement; on le trouva enfin ſur l'affut d'un canon où il s'étoit endormi. Son goût pour les armes augmenta par l'étude de la vie des grands Capitaines. Il étoit ſurtout frappé de l'héroïſmed'*Alexandre* & liſoit avec tranſport *Quinte-Curce*. On l'envoya apprendre le métier de la guerre ſous le Prince *Maurice de Naſſau* ſon oncle maternel, un des plus grands Capitaines de ſon ſiècle. Après s'être formé dans cette école il fut mis à la tête d'un régiment françois avec lequel il ſervit en 1634 au ſiége de la Motte. Cette ville de Loraine fut vaillamment & ſavamment défendue. Le Maréchal de la *Force* qui commandoit les aſſiégeans, fit attaquer un baſtion qui devoit décider du ſort de la place. Tonneins ſon fils chargé de cette opération, échoua. *Turenne* nommé pour le remplacer, réuſſit par des coups de génie qui étonnèrent tout le monde. Le Maréchal de la *Force* eut la probité de rendre à la Cour un compte exact de tout ce qui s'étoit paſſé : action difficile & généreuſe, dont *Turenne* lui ſut tant de gré, que pour cette raiſon il épouſa dans la ſuite ſa fille. Ce goût pour la vertu ſe manifeſtoit dans toutes les occaſions. Le Vicomte chargé, en 1637, de réduire le fort de Solre dans le Hainaut, l'attaqua ſi vivement, qu'en peu d'heures il réduiſit une garniſon de deux mille hommes à ſe rendre à diſcrétion. Les premiers ſoldats qui entrèrent dans la place y ayant trouvé une très-belle perſonne, la lui amenèrent comme la plus précieuſe portion du butin. *Turenne* feignant de croire qu'ils n'avoient cherché qu'à la dérober à la brutalité de leurs compagnons, les loua beaucoup d'une conduite ſi honnête. Il fit tout de ſuite chercher ſon mari, & la remit entre ſes mains, en lui diſant publiquement: *vous devez à la retenue de mes ſoldats l'honneur de votre femme.* L'année ſuivante, 1638, il prit Briſſac & mérita que le Cardinal de *Richelieu* lui offrît une de ſes nièces en mariage; mais *Turenne* né dans le ſein du Calviniſme, ne voulut pas l'accepter. Envoyé en Italie en 1639, il fit lever le ſiége de Caſal, & ſervit beaucoup à celui de Turin, que le Maréchal d'*Harcourt* entreprit par ſon conſeil. *Turenne* défit les ennemis à Moncalier, tandis qu'on preſſoit la ville aſſiégée; mais une bleſſure qu'il reçut penſa faire manquer l'entrepriſe. Il

Digitized by Google

ne ſe ſignala pas moins à la conquête du Rouſſillon en 1642, & en Italie en 1643. Il avoit été fait Maréchal de Camp à vingt-trois ans, & il obtint le bâton de Maréchal de France à trente-deux, après avoir ſervi dix-ſept ans ſous différens Généraux. Ce fut alors qu'on lui confia le commandement de l'armée d'Allemagne qui manquoit de chevaux & d'habits; il l'a mit en état à ſes dépens, il paſſa le Rhin avec ſept mille hommes, défit le frère du général *Merci*, & ſeconda le Duc d'*Enguien* depuis le *grand Condé*. Il eut le malheur d'être battu au combat de Mariendal, l'an 1645; mais il eut ſa revanche à la bataille de Nort-Lingue, trois mois après. Ce fut cette même année qu'il rétablit l'Electeur de Trèves dans ſes états. L'année ſuivante il fit la fameuſe jonction de l'armée de France avec l'armée Suédoiſe, commandée par le général *Vrangel*, après une marche de cent quarante lieues, & obligea le Duc de Bavière à demander la paix. Lorſque ce Prince eut rompu le traité qu'il avoit fait avec la France, le Vicomte de *Turenne* gagna contre lui la bataille de Zumarts-Hauſen, & le chaſſa entièrement de ſes états. La guerre civile commença à éclater alors en France. Le Duc de *Bouillon* l'engagea dans le parti du Parlement; mais las de combattre contre ſon Roi, il paſſa en Hollande, d'où il revint en France, dans le deſſein de ſervir la Cour. Mazarin lui ayant refuſé le commandement de l'armée d'Allemagne, il ſe tourna du côté des Princes, & fut ſur le point de les tirer de leur priſon de Vincennes. On lui oppoſa le Maréchal *Dupleſſis Praslin* qui le battit en 1650 près de Rhétel. Le Maréchal de *Turenne* interrogé long-temps après par un homme également borné & indiſcret comment il avoit perdu cette bataille, il répondit ſimplement, *par ma faute. Mais quand un homme n'a pas fait de fautes à la guerre, il ne l'a pas fait long-temps.* *Turenne* quoique vaincu à Rhétel, paroiſſoit ſi grand aux Eſpagnols, qu'ils lui donnèrent pouvoir de nommer à tous les emplois qui vaquoient à la mort des Officiers tués dans le combat, & ils lui envoyerent cent mille écus à compte de ce qu'ils lui avoient promis. Mais cet homme vertueux juſques dans ſes égaremens, averti qu'on travailloit efficacement à la liberté des Princes, renvoya les cent mille écus, ne croyant pas devoir prendre l'argent d'une puiſſance avec laquelle il voyoit que ſon engagement alloit finir. Il fit effectivement ſa paix avec la Cour en 1651. Devenu Général de l'armée royale, il empêcha les troupes de *Condé* de paſſer la Loire ſur le pont de Gergeau. Le Maréchal d'*Hoquincourt* avec qui il commandoit, ayant laiſſé enlever ſes quartiers à Gien, quoiqu'il l'eût averti du danger qu'il couroit de les laiſſer éloignés, on voulut parler de ce conſeil dans la relation de cette journée, mais *Turenne* s'y oppoſa en diſant qu'*un homme auſſi affligé que le Maréchal, devoit avoir au moins la liberté de ſe plaindre.* Le vainqueur pourſuivit enſuite le Prince de *Condé* juſqu'au fauxbourg Saint-Antoine où il l'attaqua, & il alloit le ſuivre juſques dans Paris, ſi *Mademoiſelle* n'eût fait tirer ſur l'armée du Roi le canon de la Baſtille, qui l'obligea de faire retraite. Le Prince de *Condé* tenta d'enfer-

Digitized by Google

mer l'armée royale à Villeneuve-Saint-George, entre la Seine & la Marne ; mais *Turenne* fut lui échapper. L'année 1654 il fit lever le siége d'Arras aux Espagnols, prit Condé, Saint-Guillain, & plusieurs autres places en 1655. L'année suivante il fit une retraite honorable au siége de Valencienne ; il prit ensuite la Capelle. La prise de Saint-Venant & du fort de Mardick furent ses exploits de l'année 1657. La France ayant fait l'année suivante alliance avec *Cromwel*, protecteur de l'Angleterre, *Turenne* fut chargé d'entreprendre avec les troupes des deux nations le siége de Dunkerque. Les Espagnols furent entièrement défaits aux Dunes, & cette victoire fut suivie de la prise de Dunkerque. Après une action si glorieuse, *Turenne* écrit simplement à sa femme : *les ennemis sont venus à nous, ils ont été battus, Dieu en soit loué ; j'ai un peu fatigué toute la journée ; je vous donne le bon soir & je vais me coucher.* La victoire des Dunes & la prise de Dunkerque eurent un si grand éclat, que *Mazarin*, premier Ministre de France, voulut que le vainqueur écrivit une lettre pour lui en attribuer toute la gloire. Le Vicomte refusa en répondant, qu'*il lui étoit impossible d'autoriser une fausseté par sa signature.* La prise des villes de Dunkerque, d'Oudenarde, d'Ypres, & de presque tout le reste de la Flandre, furent la suite des victoires de *Turenne ;* & ce qui est encore plus avantageux, elles procurèrent, en 1659, la paix des Pyrénées entre l'Espagne & la France. Les deux Rois de ces grandes monarchies se virent dans l'île des Faisans, & se présentèrent mutuellement les gens considérables de leur cour. Comme *Turenne*, toujours modeste, ne se montroit pas & étoit confondu dans la foule, Philippe demanda à le voir. Il le regarda avec attention ; & se tournant vers *Anne d'Autriche* sa sœur, voilà, lui dit-il, *un homme qui m'a fait passer bien des mauvaises nuits.* La guerre s'étant renouvelée en 1667, le Roi se servit de lui par préférence à tout autre pour faire son apprentissage de l'Art militaire. Il l'avoit honoré du titre de Maréchal général de ses Armées ; *Turenne* en parut digne par de nouveaux succès. Il prit tant de places en Flandres, que les Espagnols furent obligés l'année suivante de demander la paix. Ce fut alors qu'il fit abjuration du Calvinisme, plus par conviction que par intérêt, car on n'avoit jamais pu le lui faire abandonner auparavant, même en lui faisant entrevoir la charge de Connétable. *Louis XIV* ayant résolu la guerre contre la Hollande, lui confia une de ses armées. On prit quarante villes sur les Hollandois en vingt-deux jours, en 1672. L'année suivante *Turenne* poursuivit jusque dans Berlin l'Électeur de Brandebourg, qui étoit venu au secours des Hollandois, & ce Prince, quoique vaincu, n'en prit pas moins d'intérêt pour son vainqueur. Instruit qu'un scélérat étoit passé dans le camp de *Turenne* à dessein de l'empoisonner, il lui en donna avis. On reconnut ce misérable, que le Vicomte se contenta de chasser de son armée : ce ne fut pas le seul exemple de générosité qu'il donna. Un Officier général lui proposa un gain de 400000 francs, dont la Cour ne pouvoit rien savoir. *Je vous suis fort obligé*, répondit-il ; *mais comme j'ai souvent trouvé de ces occasions, sans en avoir profité, je ne*

Digitized by Google

crois pas devoir changer de conduite à mon âge. A peu près dans le même tems une ville fort considérable lui offrit 100000 écus pour qu'il ne passât pas sur son territoire : *Comme votre ville*, dit-il aux Députés, *n'est point sur la route où j'ai résolu de faire marcher l'armée, je ne puis point prendre l'argent que vous m'offrez.* Après que *Turenne* eut forcé l'Électeur de Brandebourg à demander la paix, il favorisa, en 1674, la conquête de la Franche Comté, & empêcha les Suisses, par le bruit de son seul nom, de donner passage aux Autrichiens. La conquête de la Franche-Comté par *Louis XIV* & ses autres succès, furent l'occasion d'une ligue redoutable contre lui dans l'Empire. Pour prévenir la réunion de tant de forces dispersées, *Turenne* qui étoit en Alsace, passa le Rhin à la tête de dix mille hommes, fit trente lieues en quatre jours, attaqua à Seintzim, petite ville du Palatinat, les Allemands commandés par le Duc de Lorraine & par *Caprara*, les battit, & les poussa jusqu'au-delà du Mein. Après l'action on s'assembla autour de lui, pour le féliciter d'une victoire qui étoit visiblement le fruit de ses savantes manœuvres : *Avec des gens comme vous, Messieurs, on doit*, leur répondit-il, *attaquer hardiment, parcequ'on est sûr de vaincre.* Quoique *Turenne* fût dans l'usage de visiter son camp, sa vigilance redoubloit lorsque les soins devenoient plus nécessaires. Durant l'expédition rapide dont nous parlons, il s'approcha un jour d'une tente où plusieurs jeunes soldats, qui mangeoient ensemble, se plaignoient de la pénible & inutile marche qu'ils venoient de faire. *Vous ne connoissez pas notre père*, leur dit un vieux grenadier tout criblé de coups, *il ne nous auroit pas exposés à tant de fatigues, s'il n'avoit pas de grandes vues que nous ne saurions pénétrer encore.* Ce discours fit cesser toutes les plaintes ; & on se mit à boire à la santé du général. *Turenne* avoua depuis qu'il n'avoit jamais senti de plaisir plus vif. Les fatigues inséparables d'une si rude guerre, causèrent de grandes maladies dans l'armée Françoise. On voyoit par-tout *Turenne* tenant aux soldats des discours paternels, & toujours la bourse à la main. Lorsque l'argent étoit fini, il empruntoit du premier Officier qu'il rencontroit, & le renvoyoit à son Intendant pour être payé. Celui-ci qui soupçonnoit qu'on exigeoit quelquefois plus qu'on n'avoit prêté à son maître, lui insinua de donner à l'avenir des billets de ce qu'il emprunteroit. *Non, non*, dit le Vicomte, *donnez tout ce qu'on vous demandera : il n'est pas possible qu'un Officier aille vous demander une somme qu'il n'a point prêtée, à moins qu'il ne soit dans un extrême besoin ; & dans ce cas il est juste de l'assister.* Les Allemans ayant reçu des renforts très-considérables après leur défaite de Seintzim, passèrent le Rhin & prirent des quartiers d'hiver en Alsace. *Turenne* qui s'étoit retiré en Lorraine, rentra au mois de Décembre, par les Vosges, dans la province qu'il feignoit d'abandonner, battit les Impériaux à Mulhausen, les défit encore mieux à Turkem quelques jours après, & les força à repasser le Rhin le 6 Janvier 1675. Un événement si peu attendu étonna l'Europe. La surprise fit place à l'admiration, lorsqu'on sut que tout ce qui étoit arrivé avoit été prémédité deux mois auparavant, & qu'il avoit tout fait mal-

gré

gré la Cour & les ordres réitérés de *Louvois*, animé d'une baſſe jalouſie contre le Héros qui faiſoit triompher la France. Le Conſeil de Vienne lui oppoſa un Rival digne de lui, *Monte-Cuculli*. Les deux Généraux étoient près d'en venir aux mains & de commettre leur réputation au ſort d'une bataille auprès du village de Saltzbach, lorſque *Turenne*, en allant choiſir une place pour dreſſer une batterie, fut tué d'un coup de canon, le 27 Juillet 1675, à 64 ans. On ſait les honneurs que le Roi fit rendre à ſa mémoire. Il fut enterré à *Saint Denis*, comme le Connétable *du Gueſclin*, au-deſſus duquel la voix publique l'élève autant que le ſiècle de *Turenne* eſt ſupérieur au ſiècle du Connétable. Ce Héros n'avoit pas eu toujours des ſuccès à la guerre, il avoit été battu à Mariendal, à Rhetel, à Cambrai. Il ne fit jamais de conquêres éclatantes, & ne donna point de ces grandes batailles rangées, dont la déciſion rend une nation maîtreſſe de l'autre. Mais ayant toujours réparé ſes défaites, & fait beaucoup avec peu, il paſſa pour le plus habile Capitaine de l'Europe, dans un tems où l'Art de la guerre étoit plus approfondi que jamais. De même, quoiqu'on lui eût reproché ſa défection dans les guerres de la Fronde, quoique à l'âge de près de 60 ans, l'amour lui eût fait révéler le ſecret de l'État, quoiqu'il eût exercé dans le Palatinat des cruautés qui ne ſembloient pas néceſſaires, il conſerva la réputation d'un homme de bien, ſage & modéré. Ses vertus & ſes grands talens, qui n'étoient qu'à lui, firent oublier des foibleſſes & des fautes qui lui étoient communes avec tant d'autres hommes. Si on pouvoit le comparer à quelqu'un, on oſeroit dire, que de tous les Généraux des ſiècles paſſés, *Gonzalve de Cordoue*, ſurnommé *le grand Capitaine*, eſt celui auquel il reſſembloit davantage. On va recueillir quelques faits propres à achever de peindre les mœurs militaires de *Turenne*. Quoiqu'il ne fût pas riche, il étoit né généreux. Voyant quelques régimens fort délabrés, & s'étant ſecrettement aſſuré que le déſordre venoit de la pauvreté & non de la négligence des Capitaines, il leur diſtribua les ſommes néceſſaires pour l'entier rétabliſſement des corps. Il ajouta à ce bienfait l'attention délicate de laiſſer croire qu'il venoit du Roi. Un Officier étoit au déſeſpoir d'avoir perdu dans un combat deux chevaux, que la ſituation de ſes affaires ne lui permettoit pas de remplacer, *Turenne* lui en donna deux des ſiens, en lui recommandant fortement de n'en rien dire à perſonne : *d'autres*, lui dit-il, *viendroient m'en demander, & je ne ſuis pas en état d'en donner à tout le monde.* Cet homme modeſte, ſous un air d'économie, vouloit cacher le mérite d'une bonne action. *Condé* averti qu'on étoit mécontent de la boucherie horrible de Sénef ; *bon*, dit-il, *c'eſt tout au plus une nuit de Paris*. *Turenne* penſoit avec plus d'humanité, quand il diſoit qu'il falloit trente ans pour faire un ſoldat. Il diſoit qu'*une armée qui paſſoit cinquante mille hommes étoit incommode au général qui la commandoit & aux ſoldats qui la compoſoient*. *Turenne* étoit parvenu à être le maître abſolu de ſes plans de campagne. Louis XIV dit à un Officier général qui alloit joindre l'armée en Alſace : dites à M. de *Turenne que je ſerai charmé d'apprendre un peu plus ſouvent de ſes nouvelles, & que je le prie*

Digitized by Google

de m'inſtruire de ce qu'il aura fait. Ce n'eſt qu'avec ce pouvoir ſans bornes qu'on peut faire de grandes choſes à la guerre. Le grand *Condé* demandoit un jour à *Turenne*, quelle conduite il voudroit tenir dans la guerre de Flandre? *Faire peu de ſiéges*, répondit cet illuſtre Général, & *donner beaucoup de combats. Quand vous aurez rendu votre armée ſupérieure à celle des ennemis par le nombre & par la bonté des troupes; quand vous ſerez maître de la campagne les villages vous vaudront des places. Mais on met ſon honneur à prendre une ville forte, bien plus qu'à chercher les moyens de conquérir aiſément une Province. Si le Roi d'Eſpagne avoit mis en troupes ce qu'il a dépenſé en hommes & en argent pour faire des ſiéges & à fortifier des places, il ſeroit le plus conſidérable de tous les Rois.*

TURENNE; petite ville de France, dans le bas Limouſin, près des frontières du Quercy, à quatre lieues, ſud, de Tulle. Elle a été long-temps poſſédée par la maiſon de Bouillon, qui l'a vendue au Roi en 1738.

TURGAW; *voyez* THOURGAW.

TURGESCENCE; *voyez* ORGASME.

TURIN; grande & belle ville Archiépiſcopale d'Italie, capitale du Piémont, ſur le Pô, à 25 lieues, nord-oueſt, de Gènes, & 60, ſud-eſt, de Lyon, ſous le 25e degré 20 minutes de longitude, & le 45e, 4 minutes, 15 ſecondes de latitude. On y compte environ 80000 ames. C'eſt la réſidence du Roi de Sardaigne. Elle eſt entourée de 15 baſtions très-réguliers & très-forts qui la mettent en état de ſoutenir un ſiége. Il y a quatre belles portes à Turin qui regardent les quatre parties du monde, *Porta Pallazzo* du côté du nord, *Porta di Pô* à l'orient, *Porta Nuova* au midi, *Porta Suſina* au couchant. Les trois premières ſont décorées de façades en marbre avec des colonnes, des ornemens, des inſcriptions, & ſur-tout la porte du Pô qui eſt la plus remarquable de toutes.

Les dix places qu'il y a à Turin, & toutes les rues de la ville ſont d'une régularité & d'un alignement qui fait le plus beau ſpectacle qu'on puiſſe voir; trente-deux rues qui ſe croiſent à angles droits partagent la ville en cent quarante-cinq petites îles ou carrés, qui ont cinquante toiſes de longueurs, plus ou moins, & qui portent ordinairement le nom d'un Saint; on ne déſigne guères les adreſſes par le nom des rues, mais par celui de ce Saint. C'eſt Victor Amédée II qui a le plus contribué à cette grande régularité, qui fait de Turin la plus belle ville d'Italie. La rue du Pô & la rue Neuve ſont les plus remarquables de toutes.

On compte dans cette ville cent dix Égliſes ou Chapelles, dont la plus grande partie ſont enrichies de marbres beaucoup plus beaux que ceux de Flandre.

Le palais du Roi eſt un grand édifice qui forme la face ſeptentrionale de la grande place, appelée *Piazza Caſtello*, & c'eſt dans le milieu de cette grande place qu'eſt l'ancien château des Ducs de Savoie, appelé *Caſtello Reale*, où habite le Duc de Savoie, fils du Roi; on a réuni le château avec le palais par une galerie qui diviſe la place en deux autres; mais la plus grande conſerve le nom de *Piazza Caſtello*; elle eſt grande, belle & régulière, entourée de portiques & de beaux édifices, & elle donne naiſſance à pluſieurs grandes rues très-bien alignées: une entr'autres, appelée

Digitized by Google

Contrada di Doragrosa, va vers le couchant, jusqu'auprès de la porte de Suze, & elle a 500 toises, ou environ un quart de lieue en ligne droite; au midi est la *Contrada nuova*, qui va vers la Porte neuve en face du Palais. On peut même voir, quand le vestibule est ouvert, la petite place qui est derrière le château, *Piazza dietro al Castello*, & qui donne naissance à la belle rue du Pô; c'est le plus beau coup-d'œil qu'il y ait en ce genre. La rue du Pô est une des plus belles rues qu'il y ait au monde; elle est droite, large, uniforme, garnie de deux rangs de portiques couverts, chose extrêmement commode pour le commerce, les affaires, la santé, la promenade & l'agrément; elle sert à la promenade des carrosses dans le carnaval, & l'on y fait quelquefois des illuminations superbes: les balcons ornés de fleurs, les pavillons qu'on y met en été, les boutiques riches qui sont en bas, tout augmente l'agrément de cette belle rue.

La galerie qui donne sur la place du château, & par laquelle on entre dans la Place royale, est appelée *Il Padiglione realé*; c'est là qu'est postée l'avant-garde du Palais, & l'on y place le Saint Suaire lorsqu'on veut l'exposer à la vénération du public; on l'y porte alors en grande procession sous un dais magnifique porté par le Roi & par les Princes du Sang, au bruit des canons, des tambours & des instrumens de la musique du Roi.

Le Palais du Roi fut fait dans le premier siècle sous Charles Emmanuel II. Il est bâti en pierres & en briques. On y entre par une grande cour carrée environnée de portiques réguliers; d'ailleurs il n'a aucune décoration extérieure; mais il ne seroit pas impossible de l'embellir. Quant à l'intérieur, tout le monde convient qu'il surpasse par la magnificence & le goût, la plupart des autres Palais d'Italie. On y voit à la vérité peu de sculpture, mais il renferme une très-belle collection de Peintres Italiens, Flamands, & de quelques modernes. C'est même la seule de ce genre qui soit en Italie; elle doit faire d'autant plus de plaisir, que par l'heureux choix des morceaux qui la composent, on y apprend à n'avoir aucun goût exclusif. Elle fut commencée par le Roi Victor Amédée, & a été augmentée par le Roi qui vient de mourir.

Le théâtre de Turin qui a été fait en 1740, est le plus considérable qu'il y ait en Italie, à l'exception du grand théâtre de Parme, qui depuis long-temps ne sert point. Celui de Turin, au contraire, est le théâtre ordinaire des grands opéra de la Cour, & il tient au Palais du Roi, qui peut y arriver de plein pied.

C'est le théâtre le plus étudié, le mieux composé, le plus complet qu'on voie en Italie; c'est le plus richement & le plus noblement décoré qu'il y ait dans le genre moderne, & il a servi de modèle à celui de Naples & à plusieurs autres qu'on a faits depuis ce tems là. Nous n'avons point en France de beau théâtre, au jugement de M. Cochin, si l'on en excepte celui que M. Soufflot a construit à Lyon.

Il y a à Turin une Université depuis l'an 1405; mais c'est Victor Amédée I, qui vers l'an 1630 la rétablit, en faisant venir des gens habiles de différens pays, & en faisant construire un très-beau bâtiment. Cette Université est sous la

Digitized by Google

direction d'un Tribunal appelé *il Magiſtrato della reforma degli ſtudii*, compoſé du grand Chancelier & de quatre Réformateurs ou Inſpecteurs des études de tout l'État. Celui qui a le titre de Recteur de l'Univerſité, eſt un des Étudians qui ont reçû le Doctorat l'année précédente. Il y a vingt-cinq Profeſſeurs, ſans compter pluſieurs Subſtituts; quatre de ces Profeſſeurs ſont pour la Théologie, y compris l'hébreu; cinq pour le Droit civil & canonique; cinq pour la Médecine, y compris la Botanique & l'Anatomie; il y en a deux de Chirurgie, trois de Philoſophie, deux de Mathématiques, deux d'Éloquence; l'un eſt pour l'éloquence latine, l'autre pour l'éloquence italienne. Il y a auſſi trois Colléges de Docteurs en Théologie, en Droit & en Médecine, qui aſſiſtent aux examens & aux thèſes, & qui opinent pour la collation des degrés. Les études commencent le 3 de Novembre par une proceſſion & un diſcours public; elles finiſſent le 24 de Juin, & depuis ce temps-là juſqu'au 25 Août, on confere les degrés.

Les Habitans de Turin ont une partie de la gaieté Françoiſe, & ils ſont plus enjoués que ceux du reſte de l'Italie; Scaliger leur rendoit ce témoignage.

Il n'y a pas autant de luxe à Turin, ni de dépravation de mœurs que dans les autres grandes villes; le Roi y veille comme un père dans ſa famille; la maiſon Royale donne l'exemple, & l'on n'y voit perſonne entretenir les Actrices, & donner le mauvais exemple pour le bon ton. D'ailleurs la nobleſſe n'y eſt pas riche, il n'y a point de fortune à faire dans les finances; ainſi l'on ne peut guère y rencontrer cette extrême inégalité qui entraîne d'extrêmes déſordres.

Les Piémontois ſont laborieux & induſtrieux, ils ont beaucoup d'attachement pour leur religion & pour leur ſouverain. Ils ſont grands & vigoureux, les femmes y ſont bien faites, & ont beaucoup de gorge: elles ont le teint pâle; cependant les dames ne mettent point de rouge à Turin, non plus que dans le reſte de l'Italie. La pernicieuſe coutume qu'ont nos Françoiſes d'altérer ainſi leur teint, n'a point encore percé dans ce pays. Les Italiennes ſont même fort éloignées de l'adopter; elles trouvent, avec raiſon, que leurs aſſemblées & leurs ſpectacles qui ſont bien plus vaſtes & plus nombreux que les nôtres, n'en ſont pas moins brillans.

Les Anglois ſe plaignent beaucoup des habitans du Piémont, parceque c'eſt là où ils font leur apprentiſſage en arrivant en Italie: il eſt impoſſible que des gens qui ſont fort riches, & qui paſſent pour l'être encore davantage, ne ſoient pas dupés dans un pays où ils arrivent pour la première fois: les domeſtiques de louage ſont payés par les ouvriers pour faire donner les maîtres dans leurs filets, & ils ſavent qu'en tenant ferme ils ſe feront toujours donner ce qu'ils voudront; il eſt tout ſimple qu'ils en abuſent; au reſte les Piémontois paſſent même en Italie, pour être fins & ruſés, mais ils ne ſont ni plus intéreſſés ni plus fripons que les autres.

La juſtice eſt adminiſtrée à Turin par un Sénat Royal qui fut établi dès l'an 1459; il eſt compoſé de trois Préſidens & de vingt-un Sénateurs, qui forment trois Chambres, dont deux ſont pour le Civil, & une pour le Criminel. Il y a un

Digitized by Google

Avocat Général & trois Substituts, un Avocat Fiscal & cinq Substituts, un Avocat des pauvres pour le Civil & un pour le Criminel, avec leurs Substituts.

Le premier Préſident porte une ſoutanne de ſoie & un grand manteau de velours cramoiſi fourré d'hermine ; les deux Préſidens ont l'hermine de moins ; les Sénateurs portent la ſoutanne noire & une robe d'écarlate par-deſſus.

La Juriſprudence du Piémont eſt, comme dans les provinces méridionales de France, tirée du droit romain ; mais on y a joint beaucoup d'Ordonnances particulières, ſoit pour la forme de procéder, ſoit pour le fond de la juriſprudence.

Il n'y a point de maréchauſſées en Piémont non plus qu'en Angleterre, pour la ſûreté des voyageurs ; les Communautés ſont reſponſables des vols qui ſe font dans leur canton, comme on dit qu'elles le ſont en Angleterre ; cependant on eſt volé tous les jours auprès de Londres, & on ne l'eſt pas en Piémont, parceque cette loi s'exécute mal en Angleterre, ou peut être même eſt abolie, tandis que le Roi de Sardaigne veille à ce que les Communautés faſſent faire des rondes chaque jour pour la ſûreté des chemins.

On fait à Turin quelques étoffes de ſoie, des velours, des taffetas, mais le principal commerce de cette ville conſiſte dans les ſoies de Piémont, & c'eſt Lyon qui en fait la plus grande conſommation ; on aſſure que cette ville tire du Piémont pour ſept à huit millions de ſoie ; une partie de nos étoffes & de nos modes vont à la Cour de Turin ; mais cela ne dédommage pas à beaucoup près la France. Depuis quelques années Turin tire de la Suiſſe la plus grande partie de ſes toiles, & beaucoup de draps d'Angleterre, enſorte que les retours en argent ſeroient très-forts, ſi la culture des ſoies ne s'étoit pas accrûe un peu depuis quelques années dans les provinces méridionales de France.

Le feu roi de Sardaigne a fait de ſon côté tout ce qui étoit poſſible pour augmenter l'abondance des mûriers & la culture de la ſoie qui étoit négligée dans ſes États, en accordant des gratifications aux cultivateurs, & il y a parfaitement réuſſi. C'eſt actuellement dans le Piémont, & même aux environs de Turin, que l'on voit la culture des mûriers blancs, dans toute ſa perfection.

Hiſtoire de Turin. Pline, en décrivant l'Italie Tranſpadane ou l'onzième région, parle de Turin comme de la plus ancienne ville de Ligurie. Lorſque la puiſſance romaine commençoit à s'étendre vers les Alpes, Rome ſe fortifia par l'alliance de Turin ; & Annibal, après avoir traverſé les Gaules & les Alpes 219 ans avant J. C. au commencement de la ſeconde guerre punique, fut arrêté à Turin ; il s'en rendit maître au bout de trois jours : là il joignit à ſon armée beaucoup d'Inſubriens & de Gaulois, & en partit pour aller contre les Romains qu'il défit bientôt & ſur le Teſin & ſur la Trébie, & à Traſimène.

Turin ſervit utilement les Romains dans la guerre de Catilina, ſoixante-quatre ans avant Jéſus-Chriſt, lorſque Muréna, Préfet de la Gaule Ciſalpine raſſembloit des troupes qui contribuèrent à la défaite de Catilina. Jules Céſar en fit une place d'armes lorſqu'il alla dans les Gaules ; il accorda à ſes habitans tous les droits de citoyens

Digitized by Google

Romains ; il y établit un Préfet qui fut appelé *le gardien des Alpes*, & il donna même son nom à cette ville, en voulant qu'elle fût appelée *Colonia Julia* ; mais Auguste, son successeur, voulut aussi avoir la gloire de donner le sien à Turin, & en effet elle est appelée *Augusta Turinorum* dans tous les Auteurs qui en ont parlé, tels que Tite-Live, Pline, Ptolémée, Strabon, Ammien Marcellin, *&c.* Enfin l'Empereur Tibère acheva de soumettre d'une manière irrévocable toute cette partie des Alpes. L'an 312 Constantin gagna une grande bataille près de Turin contre Maxence ; elle le rendit maître de toutes les villes situées entre les Alpes & le Pô, & lui assura la possession de Turin.

Turin souffrit beaucoup des premières invasions des Goths en Italie ; Cette ville fut pillée, saccagée, & presque détruite vers l'an 409. Atila, Roi des Huns, qui venoit de la Hongrie, & qui avoit désolé les Gaules, ayant perdu une très-grande bataille près d'Orléans, passa en Italie en 452 ; il alloit encore ravager Turin lorsque les instances de S. Maxime, alors Évêque de cette ville, la sauvèrent. Elle éprouva ensuite plusieurs changemens de domination & des guerres intestines qui la rendirent presque déserte ; elle se rétablit sous les Rois Lombards, dont la domination en Italie commença l'an 568. Le premier fut Alboin qui sortit de la Hongrie & de la Saxe à la tête de sa nation, hommes, enfans & vieillards pour venir s'établir en Italie à l'exemple de son oncle Théodoric ; il étendit sa domination jusqu'aux pieds des Alpes, & par conséquent jusqu'à Turin.

Charlemagne détruisit le royaume des Lombards en Italie l'an 774, enforte que Turin entra sous la domination de ses successeurs, & continua de leur être soumise, & ensuite aux Rois d'Italie. Bérold fils de Hugues de Saxe s'étant distingué par sa valeur, Rodolphe, Roi de Bourgogne, lui donna la Savoie : dans la suite Adélaïde de Suze ayant épousé Oddon, Comte de Savoie, & étant morte l'an 1091, les Comtes de Savoie qui avoient été Vicaires de l'Empire en Piémont, y devinrent indépendans. Les Empereurs concédèrent à la plupart des Seigneurs les terres qu'ils ne pouvoient plus leur ôter ; c'est ainsi que le sort de Turin fut fixé. Il n'a presque pas varié depuis que la Maison de Savoie en est en possession, & depuis l'an 1280 ces Princes y ont fait leur résidence, après avoir abandonné Chamberri.

Turin a été assiégée & prise plus d'une fois dans ces derniers siècles ; elle fut prise en 1536 par François I, qui s'empara de tous les États du Duc de Savoie : les Historiens nationnaux disent que l'ambition de François I en fut la seule cause ; ce fut au moins sous prétexte de l'usurpation du Comté de Nice & de la succession de Louise de Savoie, sa mère, que le Roi se porta à cette invasion. Ce fut alors que les quatre fauxbourgs de Turin furent détruits, & en même temps les restes d'un amphithéâtre qui datoit du siècle d'Auguste, avec plusieurs autres restes de l'ancienne grandeur de Turin, qui se trouvoient hors de l'enceinte de ses fortifications. Turin a gagné beaucoup en changeant ainsi de place, elle est devenue une ville presque neuve, & elle est aujourd'hui la plus régulière, la mieux bâtie, & une des

Digitized by Google

plus agréables en général de toute l'Italie.

TURLOTTE; ſubſtantif féminin & terme de pêche. C'eſt le nom que l'on donne à une ſorte de pêche, qui eſt la même que la pêche à la ligne. Pour faire cette pêche, il eſt eſſentiel de ſavoir la manière d'enfiler l'hameçon dont on veut ſe ſervir, & attacher l'amorce. Pour cela il faut avoir un hameçon & un bout de fil d'archal jaune, de la groſſeur d'une fine épingle, qu'on plie en deux, & qu'on tortille de manière qu'il faſſe un petit chaînon, au bout duquel on laiſſera un petit anneau. A l'égard des deux bouts du fil d'archal qui reſteront du chaînon, on doit les attacher à la queue de l'hameçon avec de la ſoie ou du fil, enſorte que ce qui ſera attaché ne deſcende pas plus bas que l'endroit vis-à-vis du crochet de l'hameçon. Cela fait, il faut faire un cornet de gros carton, ou, ſi l'on veut, de terre à potier, dont le dedans ne ſoit pas plus large que la groſſeur du tuyau d'une groſſe plume, enſuite paſſer au travers du cornet l'hameçon attaché au fil d'archal, puis faire enſorte que toute la queue de l'hameçon depuis l'endroit vis-à-vis du crochet, & environ la longueur d'un travers de doigt du chaînon, ſoit caché dans le cornet, & emplir ce cornet de plomb fondu, en tenant l'hameçon par le bout du chaînon, afin que ce qui doit être enchâſſé ſe trouve dans le milieu, enveloppé également partout, après quoi on arrondit les deux extrémités du plomb. L'hameçon ainſi accommodé, il faut avoir un fer de la longueur de quatre pouces ou environ, qui ſoit fait de manière qu'on puiſſe faire entrer dans la queue le bout d'un bâton de la longueur d'une canne, & qu'il y ait au bout un petit anneau par lequel il ſoit aiſé de faire paſſer la ficelle, & la ligne ſera faite. Pour pêcher on prend un petit poiſſon, on lui paſſe le chaînon dans la gueule & dans le corps, par l'anneau qui reſſortira à l'endroit par lequel le poiſſon rend ſon excrément, & on fait enſorte que ce poiſſon avale tout ce qui eſt couvert de plomb; enſuite on tourne la pointe de l'hameçon du côté de l'ouïe, & on attache le poiſſon avec du fil à trois endroits, ſavoir, au-deſſus des ouïes, au milieu du corps, & au-deſſus de la queue. L'amorce ainſi diſpoſée, on paſſe par l'anneau de fer le bout de la ficelle dont il faut avoir dix ou douze braſſes entortillées autour d'un morceau de bois, & on attache cette ficelle à l'anneau du chaînon, ce qui achève l'inſtrument dont on doit ſe ſervir: en voici l'uſage.

On tient de la main droite le bâton, & de la main gauche le paquet de ficelle qu'on détortille autant qu'il eſt néceſſaire pour jeter dans la rivière l'amorce, qu'il faut laiſſer aller à fond, & la faire ſautiller en ſecouant la ligne par ſauts; lorſque le brochet donne ſur l'amorce, on doit la lui laiſſer prendre & emporter, & lui fournir de la ficelle juſqu'à ce qu'il ſoit arrêté. Il faut lui donner le temps d'avaler le goujon, & enſuite le ſonder doucement en retirant la ligne; & ſi l'on ſent de la réſiſtance, c'eſt ſigne que le brochet n'a pas abandonné l'appât. Alors on retire en donnant un petit ſaut à la ligne par le mouvement du bâton, pour enferrer le brochet que l'on ramène enſuite aiſément à bord en retirant la ligne

Digitized by Google

peu-à-peu : cette façon de ligne eſt excellente pour pêcher le brochet.

TURLUPIN ; ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi par mépris, un homme qui fait des alluſions froides & baſſes, & de mauvais jeux de mots. *C'eſt un vrai turlupin.*

TURLUPINS, s'eſt auſſi dit de certains Hérétiques qui, à l'imitation des anciens Cyniques, pouſſoient l'impudence juſqu'à commettre en public les plus grandes infamies. Ils enſeignoient que, quand l'homme étoit arrivé à un certain état de perfection, il pouvoit s'abandonner, ſans crainte comme ſans péché, à ſes paſſions déréglées, & ſatisfaire ſes deſirs les plus impurs. Des extravagances auſſi révoltantes, une morale auſſi groſſière, ne leur auroient pas attiré grand nombre de Sectateurs, s'ils n'avoient pas ſu en tempérer l'impudence par de grands airs de ſpiritualité & de dévotion qu'ils affectoient pour mieux s'inſinuer dans les eſprits, & faire tomber les femmes, comme dit Gerſon, dans le piége de leurs déſirs impudiques. Les Eccléſiaſtiques & le Bras ſéculier s'armèrent contre cette Secte. On prit tous les ſoins poſſibles pour l'exterminer. Il n'y avoit pas moins que la peine du feu pour quiconque étoit convaincu d'être Turlupin. En quantité d'endroits on en brûla publiquement, & l'on jetoit avec eux dans les flammes leurs livres, leurs habits, & tout ce qu'on ſavoit leur appartenir. Ils ſe multiplièrent beaucoup en Savoie & en Dauphiné.

TURLUPINADE ; ſubſtantif féminin. Mauvaiſe plaiſanterie fondée ordinairement ſur quelque alluſion baſſe & ſur quelques mauvais jeux de mots. *Une mauvaiſe turlupinade. Faire des turlupinades.*

TURLUPINER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Terme du ſtyle familier qui ſignifie, faire des turlupinades. *Il ne fait que turlupiner.*

TURLUPINER, s'emploie quelquefois activement, & ſignifie ſe mocquer de quelqu'un, le tourner en ridicule. *Elle turlupine ſon mari.*

Fin du vingt-huitième Volume.

AVIS.

COMME les deux derniers volumes du Grand Vocabulaire françois *ſont ſous preſſe, on prie MM. les Souſcripteurs de retirer dans le cours de cette année les volumes qui doivent être fournis à quelques-uns d'entre eux pour completer leurs exemplaires.*

De l'Imprimerie de D'HOURY. 1773.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google